

N =



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

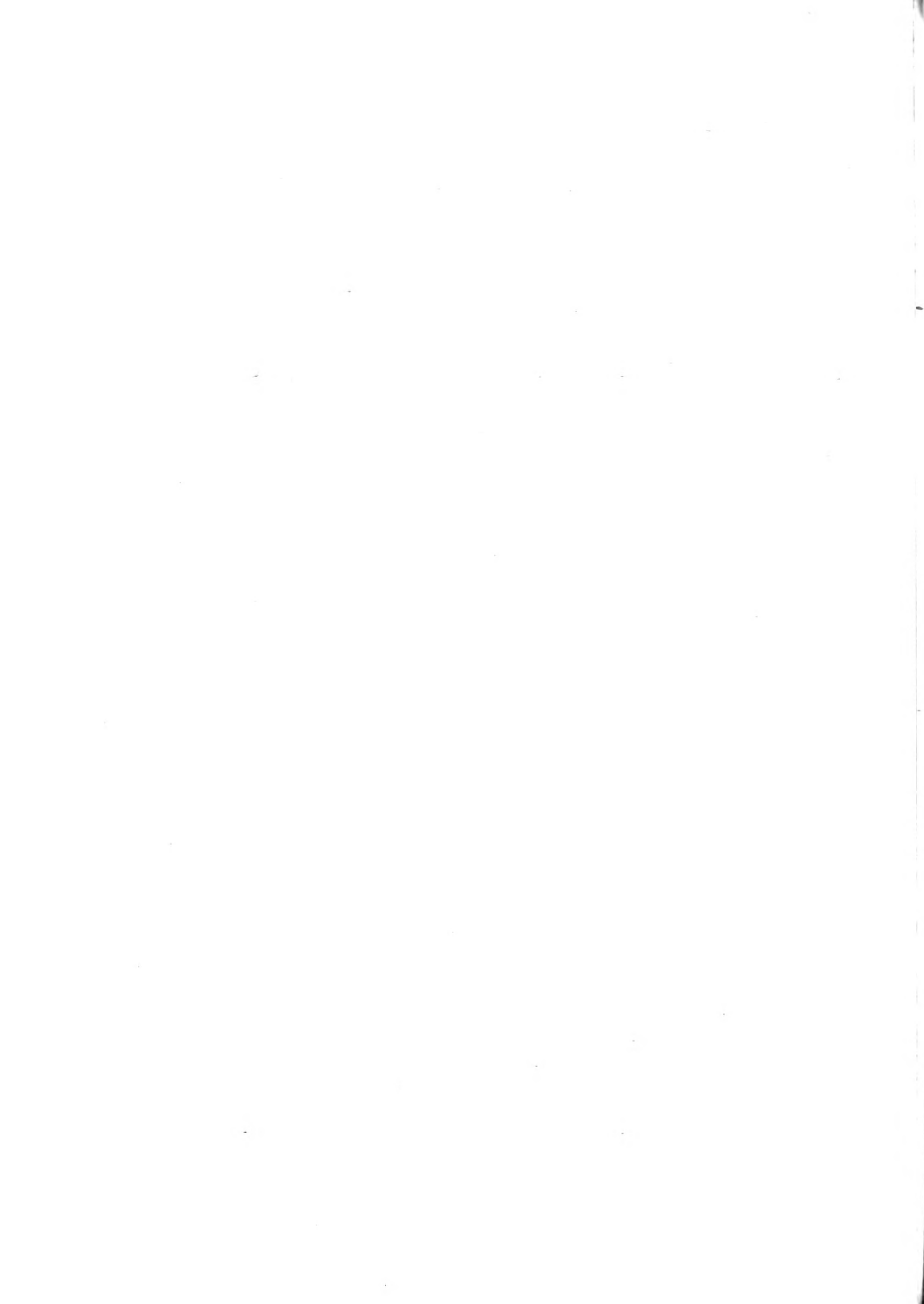
JANVIER.

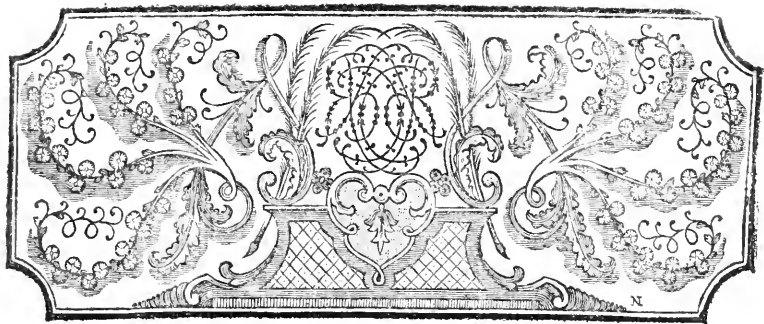


A PARIS;
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

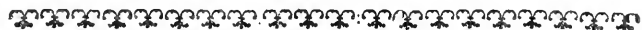
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



JANVIER M. DCC. XXXVI.

*HISTOIRE DE CE QUI S'EST PASSE DE PLUS
mémorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de
Salisbury. A la Haye, chez Jean Néaume. 1735. in-4°. deux Volumes.
Tome I. pag. 866. Tome II. pag. 698. fans la Vie de l'Auteur.*

APRE'S avoir exposé ce qui
fait le sujet du second Tome
des Mémoires de M. Burnet sur ce
qui s'est passé de son tems de plus
mémorable en Angleterre, nous
Janvier.

nous sommes bornés à donner un
Extrait plus détaillé de deux mor-
ceaux détachés, l'un est la Vie de
M. Burnet dont nous avons parlé
dans le Journal du mois de Dé-

A ij

cembre de l'année dernière 1735. l'autre morceau dont nous allons rendre un compte particulier est intitulé, *Conclusion de l'Ouvrage, ou Réflexions sur l'Histoire précédente.*

» L'Auteur y assure qu'en écri-
 » vant ce qui s'est passé de son tems
 » en Angleterre, son dessein n'a
 » point été de divertir le public par
 » la découverte de diverses Anec-
 » dotes & de plusieurs intrigues
 » d'Etat, de flatter celui-ci, de
 » vanter celui-là, de faire la Satyre
 » d'un parti, & l'éloge de l'autre.
 Il proteste que son dessein a été
 d'instruire les générations suivantes
 aux dépens de la nôtre, en faisant
 voir les fautes de ceux qui ont gou-
 verné l'Angleterre de son tems, de
 même que l'imprudence & les excès
 des partis qui divisent le
 Royaume de la Grande-Bretagne.
 Son Histoire est, selon lui, une
 espece de legs testamentaire, qu'il
 fait à la postérité, & sa conclusion
 contient des avis qu'il donne à la
 postérité, relativement à ce qu'il a
 rapporté dans cette Histoire.

Il est contenté par la Religion. Il assure qu'il croit les 29 articles fameux, mais il souhaiteroit qu'on se contentât de censurer ceux qui prêchoient une doctrine contraire, sans exiger la signature de ces articles; parce que la plupart de ceux qui les souscrivent ne les ont jamais examinés, & que d'autres le font parce qu'il le faut faire, quoiqu'à l'égard de certains points leur conscience y repugne. Il souhaiteroit que le culte liturgique fût réformé, suivant l'avis des Commissaires,

tant Evêques qu'autres Théologiens nommés en 1689. Il se plaint ensuite des longueurs & de la dépense des procédures dans les Jurisdictions Ecclesiastiques, des artifices qu'on employe pour y attirer des affaires, & pour traîner en longueur celles qui y doivent être jugées. Il ajoute qu'on ne donne point aux Evêques ni aux autres Pasteurs assez d'autorité pour la correction des mœurs du Clergé & du peuple. Il souhaiteroit qu'on fit des réformations sur quelques points de Discipline de l'Eglise Anglicane, afin de moins aliéner les non conformistes, & qu'on leur donnât des éclaircissemens sur d'autres points. Ce n'est pas que l'Auteur approuve la séparation des non conformistes, mais il croit qu'il faut tenter toute sorte de moyens pour les réunir. En attendant que cette réunion se fasse, il demande pour eux la tolérance civile.

L'Auteur passant de la Religion à ses Ministres, se plaint de ce que la plupart de ceux qui entrent dans le ministère, n'ont en vûe que des établissemens temporels, sans s'assurer s'ils ont les qualitez nécessaires pour en remplir les fonctions; soit par rapport aux mœurs, soit par rapport à la science. Un de ses vœux seroit qu'on établît des Séminaires sous les yeux de l'Evêque, dans lesquels ceux qui se destinent aux ministères, se formassent pour les mœurs & pour la doctrine. L'Auteur souhaite que les Evêques suppriment le faste & les grands repas, qu'ils prêchent eux-mêmes comme ils y,

font obligés, qu'ils vissent exactement leur Diocèse, qu'ils se fassent respecter par leur conduite, par leur sagesse, & par leur science. Il regarde la non-résidence & la pluralité des Bénéfices, comme la source des plus grands maux. L'ignorance du commun peuple d'Angleterre est, selon lui, extrême, en matière de Religion; les moyens qu'il propose pour y remédier sont les Catéchismes & des Sermons solides tant sur le Dogme que sur la Morale. Les Ministres doivent sur-tout s'attacher, suivant M. Burnet, à combattre, non les Athées, mais les Incrédules qui sont en grand nombre en Angleterre.

Du Clergé l'Auteur vient à la Noblesse, on peut voir dans le Livre-même les plaintes qu'il fait sur la manière dont la plûpart des jeunes Gentilhommes sont élevés en Angleterre, sur les sentimens qu'on leur inspire dans leur jeunesse, sur la manière dont ils vivent, quand ils sont parvenus à un âge où ils peuvent disposer librement de leurs actions. Il trouve beaucoup plus de lumière & de connoissance de la Religion dans les Bourgeois de Londres; mais le Théâtre & le jeu lui paroissent avoir corrompu les mœurs d'une grande partie d'entr'eux. Il est honteux, dit-il, & à notre Nation & à notre Religion que le Théâtre si purgé en France, soit encore si gâté en Angleterre. Quelque beaux que soient les modèles de Moliere pour le Comique & de Racine pour le

Tragique, nous avons peu d'Anglois qui puissent ou qui daignent les imiter. L'Auteur se plaint qu'on élève à Londres les filles à la vanité, aux ajustemens, aux airs précieux, & il voudroit qu'on pût établir en Angleterre, pour y élever des filles, des maisons qui répondissent aux Couvens de filles de l'Eglise Romaine, sans néanmoins qu'on y fit des vœux.

Les avis que l'Auteur donne aux Pairs d'Angleterre, & la manière dont il voudroit qu'on élevât ceux qui sont destinés par leur naissance à cette grande place; nous ont paru mériter une attention particulière.

Au sujet des assemblées du Parlement, M. Burnet prétend que tant que les élections des Députés seront à l'enchère, les principes vitaux du Royaume seront attaqués d'une maladie qui à moins qu'on n'y remédie à tems doit tout ruiner à quelque heure, & entraîner nécessairement une autre forme de gouvernement: outre que les dépenses que font les Candidats pour les élections épuisent les familles, & que ces familles n'ont plus d'autres ressources que dans les bienfaits du Prince, sur lesquels elles comptent. L'Auteur voudroit que le Parlement fût assemblé plus rarement & que les Séances en fussent plus courtes. Il explique les raisons sur lesquelles il fonde ces deux avis. Ensuite il propose les moyens par lesquels il croit qu'on peut parvenir à faire cesser la division d'entre les deux.

parties des Wigs & des Thoris.

Par rapport aux Rois il fait, suivant ses idées, le portrait des Rois & des Reines sous lesquels il a vécu. Puis il donne aux Rois futurs d'Angleterre sept Leçons qui se réduisent à faire voir qu'ils doivent s'attacher à avoir en vû l'intérêt du Royaume, à ne point entreprendre d'étendre les droits de la Couronne au préjudice des sujets, à éteindre les partis au lieu de les entretenir, à prendre des arrangements pour s'acquérir de bons serviteurs, à récompenser le mérite, à

fe montrer au peuple, sans lui être à charge, à se souvenir qu'ils sont faits pour le peuple & non le peuple pour le Roi, à bien choisir les Sujets pour les Evêchez & pour les Charges de Judicature, à se souvenir qu'ils tiennent de Dieu leur Couronne pour le bien public. L'Auteur finit cette espee de Testament en exhortant tous les Anglois à étudier & à pratiquer la Religion, n'y ayant rien qui contribue davantage à la félicité publique que l'exacte observation des préceptes de l'Evangile.

ESSAI PHYSIQUE SUR L'OECONOMIE ANIMALE;

par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Société Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon; Chirurgien de Monseigneur le Duc de Villeroy. A Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Séverin, au Lys d'or. 1736. in. 12. pag. 246. sans y comprendre le Discours Préliminaire de 56 pages.

L'Auteur, déjà connu par quelques Ouvrages qui lui ont fait honneur, a mis à la tête de celui-ci, qu'il dédie à M. le Maréchal de Noailles, un Discours qu'il a lû dans l'Académie de Lyon, & qui roule sur la Théorie & sur l'expérience en fait de Medecine. Il y explique 1°. ce que l'on doit entendre par ces deux choses, 2°. quel est l'usage de l'une & de l'autre pour la pratique: & comme ce Discours doit servir en quelque sorte d'introduction au Traité qui vient ensuite, nous donnons d'abord une idée de cette première Pièce.

M. Quesnay commence par pré-

venir ses Lecteurs sur l'étonnement où ils pourroient être d'entendre un Chirurgien parler pure Medecine dans presque tout ce Volume. Il leur apprend, qu'établi en Province depuis plus de 20 ans, il s'est vû dans la nécessité de n'étudier pas moins la Medecine que la Chirurgie, puisqu'il ne pouvoit se dispenser d'y exercer l'une & l'autre profession; & sur ce pied-là, le Public ne doit plus être si surpris. Le besoin pressant où l'Auteur s'est trouvé d'acquérir les lumieres nécessaires pour la pratique de deux arts si utiles, lui a fait redoubler son attention à découvrir les avantages, que ces mêmes arts pou-

voient recueillir du concours de l'expérience & de la Théorie.

C'est (dit-il) faute de concilier & de réunir ces deux parties dans l'usage de la Médecine , que l'on voit tous les jours les Médecins de Cabinet aux prises avec les Médecins *Cliniques* ; la Théorie des premiers étant un guide peu sûr pour le traitement des Maladies , si elle n'est soutenue de l'expérience ; qui , de son côté , agit en aveugle , si elle n'est éclairée par une Théorie lumineuse . Mais pour faire mieux connoître en quoi consiste le fond de la dispute entre ces deux ordres de Médecins , l'Auteur croit devoir distinguer trois sortes de Théories & trois sortes d'expériences .

La première de ces théories est celle qu'il nomme *expositive* , & qui se contente d'exposer ou de détailler les principaux chefs , qui sont l'objet de l'art de guérir , & que tout Médecin (dit-il) rougiroit d'ignorer . Aussi (continue-t-il) n'est ce point sur cette théorie que l'expérience prétend l'emporter . Ce n'est pas non plus sur la seconde espèce , qui n'est que l'Histoire de la théorie , & qui par conséquent est plus curieuse qu'utile , & dont un bon praticien (selon lui) peut fort bien se passer . Mais c'est la troisième sorte de théorie ou l'*Etiologique* , qui fait le sujet de la dispute , en s'occupant du soin d'expliquer le mécanisme du corps humain , d'approfondir les causes des maladies , celles de l'opération des remèdes , &c. recherches absolument essentielles ,

quoique peu avancées jusqu'ici , & dont la plupart des Médecins livrés à la Pratique , ne daignent guères se charger , sur la créance que leur expérience journalière peut suffisamment y suppléer .

C'est de quoi l'Auteur paroît si peu persuadé , que sans négliger celle-ci , il s'est cru indispensablement obligé de cultiver & de creuser cette théorie , au risque d'essuyer les contradictions de ceux qui travaillent dans le même genre . Il en fera d'autant moins découragé , qu'il regarde leurs découvertes comme n'étant que trop souvent exposées à une critique réciproque , par le peu de certitude qu'elles offrent la plupart du tems , & par la lenteur de leur progrès qui ne laisse pas cependant de perfectionner par degré cette importante théorie . Or c'est justement le point de vûe que se propose l'Auteur .

Après nous avoir mis au fait sur ce qu'il entend par ses trois sortes de théories : il vient à ses trois sortes d'expériences , dont la première se réduit à l'observation de tous les changemens sensibles que peuvent causer les maladies , eu égard à leur nature & à leurs accidens . C'est d'elle que résulte cette première espèce de théorie , qui nous apprend l'Histoire des maladies & leurs signes . Elle ne devient expérience que pour ceux qui se sont instruits de toutes ces circonstances autrement que par la relation d'autrui , c'est-à-dire par leurs propres Observations sur les malades , d'où s'est formée chez-

eux une habitude qui les rend capables de démêler les differens caracteres de chaque maladie. Il est certain que cette habitude élève pour l'ordinaire un Praticien consommé fort au-dessus d'un Novice. Mais comme cette experience qui fait discerner l'état des maladies n'indique point les remedes qui y conviennent ; ce n'est point à elle qu'on donne la préférence sur la théorie pour la guérison des maladies.

C'est à celle que l'Auteur nomme *experience de réussite*, laquelle établie sur les événemens qui suivent l'usage des remedes, & qu'on en regarde comme les effets, constitue proprement ce qu'on appelle l'experience d'un Praticien, plus ou moins étendue, à proportion du nombre de ces faits de pratique dont il a sçu enrichir sa mémoire, non par la lecture, mais par l'inspection des malades mêmes. Si l'on examine cependant à la rigueur cette seconde sorte d'experience, M. Quefnay trouve que dans presque toutes les occasions où il faut proceder méthodiquement, elle ne fournit que très-peu de secours, soit pour découvrir les diverses causes des maladies, soit pour prendre son parti entre la contrariété des événemens : & il n'y a guères, selon lui, que la connoissance des remedes quant à leurs operations, dont nous soyons redevables à cette sorte d'experience. Encore doit-on restreindre cette obligation aux seuls remedes particuliers: car pour l'usage des remedes généraux, c'est

sur quoi les réponses de cette experience sont le plus ordinairement ambiguës, & quelquefois trompeuses : ce que l'Auteur tâche de justifier par l'effet de la saignée dans la petite vérole, sur-tout après l'éruption : d'où il suit que l'on meurt & que l'on guérit de cette maladie, sans saignée, comme avec la saignée.

Un autre défaut de cette experience (observe l'Auteur) c'est de nous rendre esclaves pour ainsi dire de certains préjugés faux & ridicules. Il en allégué deux exemples; celui des plantes vulnérables employées pour dissoudre le sang extravasé, & celui des anciens Medecins dans le choix des différentes veines, telles que la Salvatelle, la Basilique & la Céphalique qu'ils faisoient ouvrir par préférence pour la cure de diverses maladies. Cette insuffisance reconnue par l'Auteur dans l'experience d'un particulier & même dans celle qui semble resulter du consentement unanime des plus grands Maîtres pour la décision des cas incertains, le conduit à faire très-peu de fonds pour perfectionner la pratique de la Medecine, sur les faits nombreux que nous fournissent les Recueils d'Observations, remplis le plus souvent (dit-il) d'absurditez ou de crédulitez superstitieuses.

Cela ne rend pas néanmoins (continue-t-il) cette sorte d'experience absolument inutile, ou même nuisible. Pourvu qu'elle soit soutenuë d'une rhéorie solide, elle peut guider les Medecins dans leurs

leurs recherches , les délivrer de plusieurs faux préjugés après les y avoir affervis elle-même , les redresser dans la cure de plusieurs maladies , par exemple des maladies inflammatoires simples ; être de quelque ressource pour le traitement de quelques autres maladies , dont la nature jusqu'ici a été impénétrable à la théorie ; leur découvrir les vertus des médicamens , & sur-tout de quelques spécifiques d'autant plus précieux , qu'ils sont en plus petit nombre.

De ces considérations , l'Auteur passe à la troisième espece d'expérience , qui est générale , & qui résulte non seulement des deux premières dont on vient de parler , mais encore de toutes celles que peuvent fournir les autres Sciences , telles que l'Anatomie , la Chimie , la Physique , la Géométrie , la Méchanique , l'Hydrostatique , &c. C'est d'un pareil assemblage que se forme cette théorie qui doit servir de guide dans la pratique de la Médecine , mais dont la sûreté dépend de quelques règles très-sévères auxquelles on doit (dit-il) l'assujettir.

La première de ces règles , & qui n'est pas la moins difficile à observer , consiste à ne rien admettre dans cette théorie que ce que l'expérience nous découvre de plus certain , sans vouloir y suppléer par des conjectures & des explications hasardées ; si ce n'est uniquement dans la vûe de satisfaire l'esprit , & nullement dans celle d'en tirer des conséquences pour la pratique , & de

conclurre de ce qu'un malade a été guéri ou est mort après l'usage de tel ou tel remède , que ce soit précisément par l'opération de ces remèdes que l'un ou l'autre événement soit arrivé. Dans toutes les expériences empruntées des autres Sciences pour éclairer la Médecine , on doit user de la même circonspection pour éviter l'erreur : ce que notre Auteur s'applique à prouver par l'exemple des acides végétaux , reconnus universellement pour avoir la vertu de cailler le lait.

On n'a pas manqué d'en inférer qu'ils coaguloient aussi le sang ; & de cette première conséquence , on est allé jusqu'à décider que les alcalis étant les contraires des acides , ils devoient dissoudre cette liqueur. De-là est né le Système de ceux qui attribuent la cause de la plupart des maladies aux coagulations procurées par les acides , & qui par une suite assez naturelle prétendent en trouver les remèdes dans l'usage des alcalis. Cependant , l'expérience apprend que les acides tant végétaux que minéraux , loin de coaguler le sang , le dissolvent ; & que les alcalis , soit fixes , soit volatils , au lieu de le dissoudre , ne font que le rendre plus compacte & plus racorni. Quel fond peut-on faire pour la pratique de la Médecine , sur un pareil Système , & sur tous ceux qui lui ressemblent , tels que ceux de la fermentation , de la trituration , & plusieurs autres , qui ont séduit tour à tour les Théoriciens & les Praticiens de ce

derniers tems ?

La seconde regle que propose l'Auteur, est de découvrir & de déterminer au juste les bornes des vérités connues, sans entreprendre de leur donner un nouveau prix, par un enchaînement de conséquences. Une seule expérience (dit l'Auteur) peut suffire pour trouver une vérité; mais d'ordinaire il en faut beaucoup pour la circonscrire ou pour en fixer l'étendu. Par exemple (continue-t-il) on sçavoit par quelques expériences, que la fermentation peut exciter une chaleur semblable à celle du sang. On s'est figuré, par analogie, que cette chaleur du sang étoit l'effet d'une fermentation. Mais d'autres expériences ayant fait voir que l'abord de l'air extérieur étoit absolument nécessaire au mouvement fermentatif on s'est vû contraint de la renfermer uniquement dans les premières voyes, puis de la réduire presque à rien, après l'avoir envisagée comme le principal agent dont on faisoit tout dépendre, soit en santé soit en maladie.

L'Auteur tire de l'étiologie des inflammations un autre exemple des égaremens dans la pratique, occasionnés par le défaut de précision dans la théorie. Sur ce que le sang paroît arrêté dans ces maladies, & que lorsqu'il reprend son cours, l'inflammation s'évanouit, on a conclu d'abord que tout ce qui faisoit obstacle au mouvement du sang devoit produire inflammation. On a cependant observé dans la suite, que le sang pouvoit être

arrêté & ne s'enflammer pas; mais que souvent il se pourriroit presqu'aussitôt, & que quelquefois il demeurait long-tems arrêté sans subir de changement considérable. L'immobilité du sang n'est donc pas précisément la cause de l'inflammation, & il faut en chercher une autre plus spécifiée.

Il suit de-là que pour réduire des vérités physiques ou médicales dans leurs justes bornes, il faut recourir à des faits, à des expériences rassemblées par le secours de l'alambic, du scalpel, du microscope, &c. & qui puissent déterminer quand, où & comment chacune de ces vérités déjà trouvée peut avoir lieu. Or c'est de l'assemblage systématique de toutes ces expériences que naît (selon l'Auteur) cette théorie, qui place, qui ajuste, qui concilie, & qui détermine le plus précisément qu'il est possible les vérités que ces expériences nous découvrent. Mais (continue M. Quesnay) quelle que puisse être l'exactitude & la précision des Auteurs qui s'appliquent à construire des Systèmes si bien concertés dans toutes leurs parties: ils laisseront toujours à leurs Successeurs beaucoup à travailler en ce genre, soit pour la découverte de nouveaux faits, soit pour la vérification des anciens: ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse dès à présent tirer de grands avantages du riche fonds de connoissances que les Medecins & les Physiciens ont acquis par cette voye, c'est-à-dire par les travaux assidus des Académies & des bons

« Observateurs en tout genre. Tout
 « cela montre clairement la différen-
 « ce qu'il y a entre une théorie fon-
 « dée sur l'expérience, & une théorie
 « purement imaginaire, dont la pre-
 « mière fait à la vérité un progrès
 « moins rapide, mais beaucoup plus
 « sûr vers la perfection : en preuve
 « de quoi l'Auteur ramene encore
 « ici le *phlegmon* ou l'inflammation ;
 « détail sur lequel on aura recours
 « au Livre-même.

« L'Auteur avoit que parmi ce
 « qu'il reste encore à se promettre de
 « cette expérience si féconde, la re-
 « cherche de la nature & des vertus
 « des remèdes, sur-tout de certains
 « spécifiques, doit tenir le premier
 « rang. Il prétend que la matière mé-
 « dicale fourniroit une ample mois-
 « son d'expériences, qui mettroient
 « dans l'usage des médicamens beau-
 « coup plus de certitude. Il se plaint
 « que les Auteurs qui ont traité cet-
 « te matière n'ont fait le plus souvent
 « que se copier les uns les autres. Il
 « voudroit qu'on l'approfondît de
 « nouveau par le mélange des diver-
 « ses drogues avec le sang & les au-
 « tres liqueurs du corps humain. On
 « découvreroit par-là beaucoup plus
 « sûrement (selon lui) » que la *Bel-*
 « » *ladona* par exemple dissout beau-
 « » coup plus le sang que les autres
 « » espèces de *Solanum* ; que les ra-
 « » cines de chicorée sauvage n'agis-
 « » sent pas sur le sang comme les
 « » feuilles ; que de deux amers du
 « » premier ordre & de même gen-
 « » re, la fumeterre & la petite cen-
 « » taurée, le suc de la première y
 « » cause une dissolution glaireuse

« fort considérable que l'autre n'y
 « cause pas. Ce n'est donc que par
 « des expériences particulières &
 « » multipliées, qu'on pourroit au-
 « » juste découvrir les effets propres
 « » des médicamens sur nos hu-
 « » meurs. Encore faudroit-il concen-
 « » ter ces effets avec ceux que ces
 « » mêmes remèdes opèrent sur les
 « » Solides, avec ceux que les Soli-
 « » des de leur côté doivent alors
 « » produire sur les mêmes liquides,
 « » & avec les vertus ou les proprie-
 « » tez qui appartiennent certaine-
 « » ment à chaque classe de remèdes,
 « » comme d'être purgatifs, astringens,
 « » emolliens, &c. pour n'ad-
 « » mettre que ce qui peut résulter
 « » de toutes ces combinaisons.

« Il termine ce Discours Prélimi-
 « naire par quelques autres réflexions
 « également sentées, que l'on peut
 « voir chez lui, & parmi lesquelles
 « celle-ci ne paroîtra pas la moins
 « importante ; » Que les Praticiens
 « » les plus à craindre sont ces *Poly-*
 « » *pharmiques*, qui s'attachent à
 « » décorer leurs ordonnances par
 « » des assemblages fastueux d'un
 « » grand nombre de remèdes diffé-
 « » rens, dont il est alors absolu-
 « » ment impossible de connoître
 « » l'effet.

« L'Analyse détaillée que nous ve-
 « nons de donner du Discours Préli-
 « minaire ne nous permet pas de
 « nous étendre autant que nous l'au-
 « rions souhaité sur le corps de l'Ou-
 « vrage où il est traité de l'écono-
 « mie animale. Il faut de nécessité
 « nous borner à ne faire qu'en indi-
 « quer sommairement les principaux

articles; ce qui suffira pour mettre les Lecteurs en état de juger combien un pareil Ouvrage peut être utile aux jeunes Chirurgiens, en leur offrant un précis exact de ce que la Physiologie peut renfermer de plus intéressant pour eux.

L'Auteur partage d'abord son Oeconomie animale en trois Chapitres, subdivisés en plusieurs articles, & dans lesquels il s'agit, 1^o. des élémens, 2^o. des humeurs, 3^o. des parties solides.

I. Dans le Chapitre des élémens qui contient 8 articles, l'Auteur les définit; en compte jusqu'à six, deux actifs, le feu & l'air; 4 passifs, l'eau, la terre, l'huile & le sel; y reconnoît cinq mouvemens; par lesquels ces élémens dans le corps de l'animal agissent les uns sur les autres, sçavoir celui de chaleur, celui d'*électricité* ou d'attraction, celui d'impulsion procuré par l'action des vaisseaux, celui de fermentation & celui de putréfaction.

Au sujet du Feu, il en examine les différens états; les causes qui l'excitent & qui sont les vibrations, le Soleil, les verres & miroirs ardents, & la communication; les différens degrez de chaleur, bornés dans les corps à l'embrasement, à l'ébullition & à la fusion, & partagés par les Chimistes en six classes; & la chaleur naturelle des animaux, qui ne dépend pas de la seule vitelle du pouls (dit l'Auteur).

Les propriétés de l'Air sont sa fluidité, sa pesanteur, sa *rarefiscibilité*, & son ressort. C'est au moyen

de ces qualitez, qu'il cause les mouvemens *spontanés* de fermentation & de putréfaction, à certaines conditions spécifiées ici; qu'il donne de l'action aux sels; qu'il est l'instrument universel de la nature: L'air qui nous environne n'est point simple, & l'on explique ici son usage dans la respiration, lequel se réduit à entretenir le mouvement circulaire des liqueurs; car l'Auteur prétend que les particules d'air dont ces liqueurs sont remplies n'y conservent aucun ressort; parce (dit-il) que ces molécules prises chacune en particulier ne font point élastiques.

L'Eau (dit-on) ne tient sa fluidité que d'un certain degré de chaleur, faute duquel, en se glaçant, elle devient solide. Ses particules quoiqu'agitées peuvent être arrêtées sans peine par les autres principes passifs, & former avec eux un corps dur, dont les neuf dixièmes ne seront que de l'eau, comme il arrive dans un blanc d'œuf durci au feu. La facilité de l'eau à s'insinuer dans les pores des autres corps est surprenante: ce qui la rend le véhicule des sucs & des humeurs, & une source féconde de corruption.

La Terre doit être envisagée (dit-on) comme la base ou le principe de la plupart des corps solides. Elle est de deux espèces; l'aride, soit vitrifiée naturellement (comme le sable) soit vitrifiable; & la grasse.

Notre Auteur s'étend beaucoup sur les Huiles, & encore plus sur

les Sels. Il regarde les premières comme contenant de la terre, beaucoup d'eau & de Sel ; & c'est cette partie terreuse qui les empêche de se mêler avec l'eau ; sur quoi il observe que si les liquides ne peuvent dissoudre les parties solides de notre corps, c'est parce que celles-ci ne sont que de la terre & de l'huile intimement unies. Il fait un dénombrement des différentes sortes d'huiles, & en compte jusqu'à 8 ; l'éthérée, la balsamique ou résineuse, la fixe, la grasse, la mucilagineuse, la muqueuse, l'émulsionnée & la favonneuse, desquelles il marque les différentes propriétés, ainsi que les divers changemens qu'elles peuvent subir, tant par la fermentation, par la putréfaction, & par le feu, que par l'action des vaisseaux dans le corps de l'animal.

Les sels naturels, loin d'être simples, sont tous composés ainsi que les huiles, & la terre entre pour beaucoup dans cette composition, de même que l'eau & l'huile. C'est ce principe salin, qui, d'opaque qu'étoit la terre naturellement, la rend transparente ; d'insoluble à l'eau, parfaitement soluble ; d'aride & sèche, fusible au feu ; de friable, propre à être vitrifiée. L'Auteur range tous les sels sous 4 classes, qui sont celles des acides, des alcalis, des neutres, & des allages salins. Il rapporte à la première classe les sels qu'il appelle *acétieux*, *acéscens*, & *acides factices* ; à la seconde ceux qu'il qualifie d'*alcalins*, d'*alcalescens*, & d'*alcalis factices* ; à la troisième classe,

les sels huileux & les essentiels. Il parcourt les propriétés de ces différents sels ; les effets & les vertus que peuvent y produire la fermentation, la putréfaction (contre laquelle résistent puissamment les sels acides & les neutres) le feu, l'action des vaisseaux de l'animal. On observe ici qu'il est difficile de réduire le principe salin à aucun genre de sel connu ; & que les sels n'entrent point dans la composition des parties solides des corps vivans.

L'Auteur finit son Chapitre des Elémens par des Observations sur le sel animal ; d'où il paroît qu'il n'admet point de sel alcali dans le sang, qu'il y reconnoît un sel *acéscens* qui tend à l'aigreur ; qu'il croit l'alcalification du sel animal plutôt l'effet de l'agitation que de la chaleur ; qu'il regarde le sel marin que nous rendons par les urines, comme ne pouvant être mis au rang de nos sels naturels ; qu'il est persuadé que le sel naturel, tant qu'il reste sous l'action des vaisseaux, n'est point exposé aux mouvemens spontanés de fermentation & de putréfaction ; que le sel, quoiqu'en petite quantité dans nos humeurs, peut y causer beaucoup de désordre ; que les sels des humeurs *loüibles* sont insensibles ou presque insensibles, &c.

II. Des élémens l'Auteur passe aux humeurs dans son second Chapitre divisé en onze articles, où il est parlé de la digestion, du chyle, des humeurs de la masse du sang, du sang proprement dit, des trois humeurs bilieuse, mélancholique

& pituiteuse, des lymphes, du suc nourricier, de la quantité des liquides, des récrémens & des excrémens.

Diverses causes (à son avis) concourent à l'ouvrage de la digestion ; une forte de fermentation, qui tient moins de la vineuse, que de l'*ac teuse* ou de celle qui tend à l'aigreur ; une légère putréfaction, annoncée par l'haleine fétide de certains sujets & par la puanteur des déjections ; l'action de l'estomac sur les alimens, fort différente du broyement ou de la trituration, rejetée totalement par notre Auteur ; une dissolution nullement corrosive, mais plutôt savonneuse & qui consiste dans une espèce de délayement. Le chyle qui est le produit d'une telle digestion, contient, ainsi que le lait, trois substances, la *butyreuse*, la *caseuse* & la *séreuse*.

Le sang, qui en est formé, laisse appercevoir dans sa masse cinq sortes d'humours ou de sucs, 1°. l'*albumineux*, semblable à la glaire d'œuf, peu ou point dissoluble à l'eau, nullement fusible à la chaleur, qui au contraire l'épaissit & le durcit; tels sont le sang proprement dit & les lymphes : 2°. le suc *graisseux*, indissoluble à l'eau, se figeant au froid, se fondant à la chaleur, & susceptible d'une acrimonie rance : 3°. le *gélatineux*, plus dissoluble à l'eau, moins huileux que le précédent, & qui tend à l'aigre, tel qu'on le voit dans les gelées & dans les bouillons : 4°. le suc bilieux, d'une qualité savonneuse

qui le rend très dissoluble à l'eau ; tendant à l'acrimonie alcaline & à contracter une saveur très amère : 5°. l'humour purement aqueuse de la masse du sang.

L'Auteur montre que ces cinq sortes de sucs peuvent très facilement se concilier avec les 4 humeurs des anciens, qu'il passe en revue ; & dont la première est le sang proprement dit, composé de globules formés de la substance butyreuse du chyle, & qui vus séparément au microscope, ne sont point rouges (selon *Baribolin*). Ces globules sont élastiques (selon *Boyle*) ils acquièrent la couleur rouge dans le poumon, par la pression de l'air ; leur délabement, & l'irrégularité de leurs figures changent la couleur du sang. L'humour bilieuse formée de la partie salino-sulphureuse de la graisse, & repandue par-tout, est le dissolvant universel de la masse du sang, produit les *récrémens* dissolvans, tels que la salive, les sucs analogues & la bile de la vésicule du fiel, de chacun desquels l'Auteur indique les usages.

L'humour mélancholique (selon l'Auteur) vient des sucs *gélatineux*, originaires de la substance *caseuse* du chyle. Elle est la matière des *récrémens* propres à *lubrifier* ou à rendre plus glissantes les parties solides. Elle devient excrémenteuse, lorsque par son séjour elle contracte quelque dépravation. Elle produit la *serosité salée* qui fait la matière des urines, & elle est le siège de l'acrimonie acide des humeurs.

On doit regarder la pituite (dit l'Auteur) comme l'humeur la plus aqueuse du corps de l'animal. Cela le conduit à nous parler des différentes sortes de lymphes , qui étoient (dit-il) les humeurs *secondaires* des anciens , & qu'ils ne connoissoient que fort imparfaitement. Il en distingue trois espèces , la fibreuse , formée par l'humeur mélancholique , & les deux globuleuses , l'une du premier genre ou la lymphe rousse , & l'autre du second, née de la dissolution de la première.

Le suc nourricier (nous dit-on) est une huile presque toute terrestre , où l'eau semble néanmoins entrer pour quelque chose , & dont la quantité est si petite eu égard à la masse des humeurs , qu'à peine en fait-elle $\frac{1}{14}$ partie. L'Auteur , en finissant son second Chapitre , détermine quelle est la quantité des fluides par rapport à celle des solides , évaluant la première à $\frac{6}{7}$ de la masse du corps ; après quoi , il examine en peu de mots ce qui concerne les humeurs tant *récrémentieuses* qu'*excrémentieuses* , détail , sur lequel on aura recours à lui.

III. Après l'idée que M. Quefnay vient de nous tracer des liquides du corps humain , il ne lui reste plus qu'à nous en décrire les parties solides , & à nous instruire de ce qui résulte de l'union des unes avec les autres. C'est ce qu'il se propose d'exécuter dans son dernier Chapitre qui contient neuf articles , dans lesquels il est question de la structure des solides , de

leur principe vital , de leur action sur les liquides , des temperamens qui dépendent de cette action , & qui font le temperament sanguin , le bilieux , le mélancholique , le pituiteux , & les temperamens composés.

Les parties solides (dit-il) ne sont que des tissus de vaisseaux composés les uns des autres par gradation. Ces vaisseaux sont ou sanguins ou dépourvûs de sang. Les premiers sont artères , veines , & fibres sanguines. Les seconds sont les vaisseaux chyleux , les artères & les veines lymphatiques , les nerfs , les vaisseaux sécrétoires & les excrétoires. Le principe vital (selon lui) ou le principe de l'action des parties solides du corps animé consiste dans leur ressort. Mais ce ressort demeure impuissant , s'il n'est mis en jeu par une première cause agissante , à laquelle on donne le nom d'*esprits animaux*.

La difficulté d'en connoître bien distinctement la nature , en a fait nier l'existence à quelques Physiciens , qui ont prétendu pouvoir tout expliquer dans les mouvemens organiques du corps animal par la seule tension & le seul ébranlement des fibres nerveuses : hypothèse plus spécieuse que solide , puisqu'une pareille tension est purement imaginaire (dit l'Auteur) qui , bien persuadé de la nécessité d'admettre ce principe spiritueux , suspend avec prudence son jugement sur ce que ce pourroit être que ce premier mobile. Il observe encore , par rapport au principe vi-

tal, que les parties sensibles ne sont pas également susceptibles des mêmes impressions, & que l'action soit volontaire, soit naturelle & machinale d'une partie organique consiste dans l'accourcissement de cette partie.

La vie ou l'économie animale dépend des actions naturelles. De ce nombre est la circulation du sang, dont l'Auteur nous donne ici une explication nette & précise, à laquelle nous renvoyons. Il s'étend à cette occasion sur la Systole & la Diastole des vaisseaux, sur le pouls, sur les sécrétions, sur la force & sur l'agilité des parties organiques, sur l'élaboration des humeurs, qui s'accomplit principalement (dit il) dans les vaisseaux capillaires artériels.

Il parle de la nutrition, qu'il distingue de la réplétion & de l'acquisition de la graisse. Il prétend que la nutrition & l'accroissement s'exécutent par une addition de matière qui devient propre aux solides, & eccl dans les vaisseaux de

l'animal les plus déliés, & par des molécules si fines du suc nourricier, qu'elles pourroient (selon lui) être confonduës avec les esprits animaux & faire partie du fluide qu'ils composent.

Après avoir dit deux mots sur la nourriture du fœtus, il vient aux divers temperamens, dont il assigne les causes, les effets sur le corps & sur l'esprit, les qualités sensibles qui y dominent, & le régime qui y convient.

C'est à regret que pour abrèger; nous ne faisons qu'effleurer tous ces articles. Il faut les lire chez l'Auteur dans toute leur étendue. Les Chirurgiens à qui ce Volume semble particulièrement destiné, y trouveront quantité d'Observations & de réflexions également utiles & curieuses, que l'Auteur a eu soin de rassembler avec choix & avec discernement, & qui fait voir qu'entre les Ouvrages des Medecins où il a puisé, les Ecrits de M. *Boerhaave* ne sont pas ceux qu'il ait consultés avec le moins de fruit.



ABREGÉ DU MECANISME UNIVERSEL, EN DISCOURS & Questions Physiques, dans lesquels on développe les causes naturelles & immédiates des plus surprenans Phénomènes, par des démonstrations fondées sur les Observations & Experiences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris, & de Londres, & sur plusieurs autres de l'invention de l'Auteur. Enrichi de plusieurs figures en taille-douce, par M. Morin, Prêtre, Professeur de Philosophie au Collège Royal de Chartres. A Chartres, chez J. Roux, Imprimeur-Libraire de Monseigneur l'Evêque, du Clergé & du Collège, rue des Changes, au S. Esprit; & se trouve à Paris, rue S. Jacques, chez Robert-Marc d'Espilly, dans la Cour de la vieille Poste. 1735. vol. in-12. pag. 584.

LE nombre des découvertes qu'on a faites jusqu'ici dans la Physique est si immense qu'il n'est pas possible de les enseigner toutes dans les classes des Collèges. Il faut nécessairement s'y borner à quelques-unes; d'où il arrive que les jeunes Etudiens n'y acquièrent qu'une connoissance fort imparfaite de la Physique expérimentale qui est cependant celle à quoi l'on doit le plus s'attacher pour être véritablement Physicien. M. Morin Professeur en Philosophie au Collège Royal de Chartres, ayant depuis plusieurs années, reconnu cet inconvénient, a cherché le moyen d'y remédier par l'abrégé dont il s'agit, qui tout abrégé qu'il est, ne pourroit être dicté en son entier pendant le peu de tems que durent les Cours ordinaires de Philosophie, qui se font dans les Collèges. Il est partagé en neuf Discours: M. Morin fait voir dans le premier, l'agrément & l'utilité de la Physique expérimentale; il examine dans le second, quelles sont les forces de la

Janvier.

nature en général, & il y explique ce qu'il faut entendre par ce mot de nature, explication d'autant plus importante que dans l'usage ordinaire, rien n'est plus commun & moins intelligible que ce mot. M. Morin, après diverses réflexions, sur l'abus que l'on fait du terme de nature, montre que la nature n'est que le mécanisme établi de Dieu au moment de la création des êtres. Il prouve que les forces de ce mécanisme sont immenses, & pour y procéder avec ordre, il distingue trois sortes de mécanismes: l'un du monde céleste, l'autre du monde élémentaire, & l'autre des infiniment-petits. Par le mécanisme du monde céleste, il entend la disposition constante des orbes célestes dans leurs mouvemens; par le mécanisme du monde élémentaire, il entend l'accord merveilleux des élémens opposés; & par le mécanisme des infiniment-petits, les forces naturelles de ces petits corps que l'œil n'aperçoit que par le secours des plus excellens microscopes. Ce méchan-

C

nisme, selon lui, a des forces surprenantes; il faut lire là-dessus tout le second Discours, la raison & l'expérience s'y expliquent de concert. M. Morin fait voir que les forces de la nature peuvent produire des effets étonnans, & à cette occasion il entend de montrer que tout ce qu'on attribue à la *Magie*, à la *Diablerie*, à la *Sorcellerie*, &c. (ce sont les termes) n'est souvent qu'illusion, ou un pur effet des loix du mouvement & du mécanisme universel. Il entre là-dessus dans un détail curieux auquel nous renvoyons.

Le troisième Discours regarde les Systèmes du monde, la Sphère, & contient divers principes d'Astronomie appliqués à la solution de plusieurs problèmes. M. Morin s'y déclare pour le Système de Copernic, qui lui paroît simple & le plus conforme aux loix de la Physique, il expose les objections qu'on a coutume de faire contre ce Système, & il y répond: le quatrième Discours concerne l'Anatomic, on y examine la structure merveilleuse du corps humain, on y expose d'une manière claire & précise, les différentes opinions des Anatomistes touchant le mouvement du cœur, la digestion, l'action & le jeu des muscles. Ce que M. Morin a rassemblé là-dessus, peut tenir lieu de bien des Livres, & servir d'introduction à ce qu'une étude particulière du corps humain sur le corps humain même, peut apprendre de la structure merveilleuse d'un Ouvrage aussi surprenant.

L'œuvre de la digestion & de la chylication, est un des articles que notre Auteur traite avec le plus de soin dans ce quatrième Discours, nous rapporterons en entier cet article pour donner un exemple de la précision & de la clarté avec laquelle M. Morin expose les choses qui sont la matière de son Livre.

» Trois Systèmes sont célèbres
 » dans l'Ecole. Quelques Auteurs
 » prétendent que la digestion des
 » alimens dans l'estomac se fait par
 » la seule chaleur de ce viscere.
 » D'autres supposent une force ex-
 » traordinaire dans les muscles de
 » l'estomac & de l'abdomen, la-
 » quelle brise les alimens; c'est le
 » Système de la trituration. Enfin
 » il y en a qui expliquent le com-
 » mencement de la digestion, par
 » un dissolvant gastrique contenu
 » dans l'estomac, & la perfection
 » de cette même digestion dans les
 » intestins, par le suc pancréatique,
 » & par la liqueur biliaire qui vient
 » de la vesicule du fiel.

» De ces trois Hypothèses, la
 » dernière paroît la plus plausible
 » à notre Auteur, car 1°. dit-il,
 » comment supposer, dans l'esto-
 » mac des poissons, une chaleur af-
 » sez considerable pour digérer en
 » aussi peu de tems qu'ils le font,
 » des os très-durs, qui dans une
 » eau bouillante pourroient à pei-
 » ne se dissoudre en un jour? 2°.
 » Comment aussi peut-on com-
 » prendre un fâlement, un frotte-
 » ment, une trituration en un
 » mot, qui aient assez de violence
 » pour briser, rompre, & user des

» corps très durs, les métaux mê-
» mes ?

Notre Auteur, à qui ce senti-
ment paroît des plus absurdes, ne
se contente pas de le refuter par des
raisons aussi palpables. Mais pour
mieux marquer ce qu'il en pense,
il ajoute qu'il *sait, jusqu'où, selon
le calcul de certains Anatomistes ou-
vrés, doit s'étendre la force des muscles
de l'abdomen, mais qu'il sait aussi,
jusqu'où peut aller l'imagination d'un
esprit échauffé, qui se fait illusion à
soi-même.*

Quant à la troisième Hypothèse,
voici, selon M. Morin, comment
on en établit la vraisemblance.
» Le vélocité de l'estomac, est ta-
» pissé de petites glandes, qui,
» toutes ensemble, filtrent une li-
» queur aussi capable de dissoudre
» que la salive. Il découle, selon
» les observations des Anatomistes,
» un suc pancréatique & une li-
» queur bilieuse, qui suffisent pour
» l'une & l'autre digestion. Com-
» me l'eau seule est capable de dis-
» soudre le sucre & d'autres sels,
» de même le dissolvant gastrique,
» par ses pointes, divise & tranche
» les parties des alimens, en sépa-
» re les fibreuses plus propres à la
» nourriture de l'animal. Il se fait
» donc une sécrétion, une dissolu-
» tion, voilà la digestion com-
» mencée. Le chyle ainsi préparé
» dans les premières voyes, est
» poussé par l'action du ventricule,
» dans les premiers intestins, où il
» reçoit le suc pancréatique, & la
» liqueur biliaire. La partie la plus
» pure est déposée dans les veines

» lactées, premières ou radicales,
» pour être portées dans les glandes
» du mézenteré: il passe de-là, dans
» les veines lactées secondaires qui
» le déchargent dans le réservoir
» de Pecquet, situé dans les racines
» même du diaphragme.

» De-là, après avoir fermenté
» de nouveau, il monte le long des
» vertèbres du thorax, par le ca-
» nal thorachique, passe jusques
» dans la veine sous-clavière gauche,
» qui le décharge dans la veine ca-
» ve, d'où il va dans l'oreillette
» droite du cœur, & de-là dans le
» ventricule droit du même viscé-
» re, où il se subtilise & commen-
» ce à se changer en sang.

Le cinquième Discours est sur la
nature & les propriétés de l'air. M.
Morin y expose avec beaucoup de
clarté ce qui a été découvert jus-
qu'ici de plus certain, sur la pesan-
teur, & sur le ressort de ce liquide.
Il rapporte les plus belles experien-
ces qui ont été faites sur ce sujet,
& il en ajoute plusieurs de son in-
vention, lesquelles ne sont pas in-
dignes d'être mises à côté de celles
de Mrs Boyle & Pascal.

Il parle de la lumière dans le
sixième Discours, & des couleurs
dans le septième, ce qu'il dit sur
le même article est d'autant plus
exact qu'il est conforme aux obser-
vations de Mrs de l'Académie des
Sciences sur la propagation de la lu-
mière, & aux loix du mécanisme
dans tout le reste.

Quant aux couleurs, il expose le
Système du Pere Malebranche,
comme le plus probable, & il re-

fute l'Hypothéfe du célèbre Newton, comme n'étant pas allez évidente.

Dans le huitième Discours il traite de l'aiman. Il y fait voir 1°. qu'un corps ne pouvant se mouvoir de lui même, le mouvement de l'aiman vient d'une cause extrinfeque, 2°. que cette cause doit être matérielle, mais très subtile; 3°. qu'elle doit avoir un mouvement circulaire autour de la terre; 4°. qu'autour de chaque fer aimté, il se forme un tourbillon femblable à celui de l'aiman, 5°. que les jeux variés & presque magiques, que l'on fait par le moyen de l'aiman, dépendent tous des mêmes principes, non d'attraction, mais d'impulfion.

Il définit l'aiman, une pierre dure & peffante qui se trouve dans les mines de fer, dont elle prend ordinairement la couleur, & qui est en quelque façon une efpèce de fer très-parfait, puisqu'on en forme un acier très pur, laquelle pierre a cinq propriétés admirables, 1°. l'attraction par laquelle le fer s'attache à l'aiman, & l'aiman au fer, 2°. la direction par laquelle un aiman qui se peut mouvoir librement affecte une certaine situation vers les pôles non du ciel, mais de la terre; 3°. la déclinaifon par laquelle il ne se tourne pas directement vers les pôles de terre, mais décline tantôt à l'Est, tantôt à l'Oueft; 4°. l'inclinaifon par laquelle une aiguille aimantée s'incline vers le pôle de la terre, à proportion qu'elle en approche davan-

tage; 5°. la communication par laquelle l'aiman communique fes vertus & fes propriétés au fer aimté. Cinq propriétés que M. Morin explique au long, fuyant les principes les plus confians de la Philofophie moderne.

Le neuvième & dernier Discours concerne la chaleur, le feu, & les fermentations. M. Morin y explique l'origine & la nature du feu, les principes des corps qui fermentent, & il rapporte fur les fermentations plusieurs expériences curieufes. Ce qu'il dit fur ce dernier article ne fert pas peu à éclaircir la cause de ces phénomènes lumineux qui paroiffent dans l'air, & entre autres de ce qu'on appelle feu boréal, ou lumière Septentrionale.

On trouve à la fin de ces Discours, la manière de construire les principaux Instrumens qui font nécessaires pour les expériences ordinaires de Physique, & la manière de s'en servir. L'Auteur y expose ce que c'est que l'Eolipyle, la fontaine de Héron de verre, la fontaine de compression & de raréfaction, les Syphons fimples & les Syphons composés. Les Diabetes; le Baromettre de Toricelli, le Baromettre lumineux; la fontaine intermittente de verre, les vaiffeaux prismatiques, les Horloges d'eau & de fable, les Jets d'eau, les Machines Pneumatiques & leurs recipiens, le Paffe-vin, la Pompe pour éteindre les incendies.

Une table des diverfes questions Physiques qui se peuvent faire sur le Méchanisme univerfel, & la folu-

tion de chacune de ces questions en particulier, terminent le Volume.

On ne manque pas de Livres de Physique; mais on peut dire qu'il n'en a point encore paru là-dessus qui contiennent plus de choses en

moins de mots, & qui soient plus à la portée des jeunes gens. Ce que nous venons d'en exposer n'est qu'un foible crayon de l'Ouvrage, il faut le lire pour en connoître le mérite.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE; Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particulières de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulières du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus. 1735. A Paris, chez le Mercier, rue Saint Jacques, au Livre d'or. in-folio, 4 vol. Tom. III. pp. 365.

LE Pere du Halde ayant épuisé dans les deux premiers Volumes ce que regarde le gouvernement de l'Empire de la Chine, expose dans celui-ci tout ce qui regarde la Religion, la Morale & la connoissance que les Chinois ont des autres Sciences; il nous apprend quel est leur goût pour l'Histoire, pour la Poësie, pour le Théâtre, & enfin jusqu'où s'étend leur habileté en fait de Medecine.

Des trois Religions approuvées ou tolerées à la Chine, la plus ancienne est celle des Lettrés qui suivent l'ancienne doctrine, & qui reconnoissent Confucius pour leur Maître. Comme cette doctrine est renfermée dans les *Kings* ou Livres Canoniques, c'est aussi dans ces sources que l'Auteur puise tout ce qu'il nous dit de la Religion des Lettrés. Il remarque cependant que ces Livres ne font point des Traitez de Religion faites à dessein de l'enseigner aux peuples, tous

supposent les Dogmes de la Religion déjà connus, & ne font que tirer les consequences naturelles qui suivent de ces principes.

» C'est une opinion commune
 » & universellement reçûe parmi
 » ceux qui ont tâché d'approfondir
 » l'origine d'un Empire aussi an-
 » cien que celui de la Chine, que
 » les fils de Noë se répandirent
 » dans l'Asie Orientale, que quel-
 » ques uns des descendans de ce Pa-
 » triarche pénétrèrent dans la Chi-
 » ne environ 200 ans après le déluge,
 » & y fonderent cette grande
 » Monarchie; qu'instruits par une
 » Tradition si peu éloignée, de la
 » grandeur & de la puissance du
 » premier Etre, ils apprirent à
 » leurs enfans, & par eux à leur
 » nombreuse posterité, à crain-
 » dre, à honorer ce souverain Maî-
 » tre de l'Univers, & à vivre selon
 » les principes de la loi naturelle,
 » qu'il avoit gravée dans leurs
 » cœurs.

Ainsi toute la doctrine de ces Livres Canoniques se réduit à deux points principaux, les devoirs de la Religion & les Regles du Gouvernement.

Le Pere du Halde ne parle qu'en Historien de ce qui regarde la Religion des Chinois & sans entrer dans les contestations qui ont fait tant de bruit sur la vraye signification de ce mot *Tien*, il se contente de rapporter ce qui en est dit dans les Livres Canoniques & met ainsi les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes, si dans les occasions où il est question du culte qu'on lui rend, ce mot de *Tien* signifie l'Être Suprême, le Souverain du Ciel, ou simplement le Ciel visible & matériel.

Les traits de morale & de Religion répandus dans les Livres dont on trouve ici les Extraits, ne permettent pas de s'imaginer que leurs Auteurs l'ayent entendu dans le dernier sens, on ne peut au contraire s'empêcher, en les lisant, de donner la préférence aux anciens Maîtres de la doctrine Chinoise sur les fameux Sages du Paganisme. Ce seroit faire injustice à ces premiers Chinois qui ont suivi la Loi de Nature, qu'ils avoient reçüe de leurs Peres, de les taxer d'irréligion, parce qu'ils n'avoient pas une connoissance aussi nette & aussi distincte de la Divinité qu'on l'a eue depuis dans le monde Chrétien.

La seconde Religion qui est reçüe à la Chine est celle des *Tao-see*, qui s'éleva au tems de Confucius. La morale de cette Secte approche

assez de celle des Epicuriens. Ceux qui la mirent en crédit, affecterent un repos, qui suspendoit, selon eux, toutes les fonctions de l'ame. Mais comme la crainte de la mort pouvoit troubler ce repos, ils s'appliquent à la Chymie & à la Magie dans l'esperance de se rendre immortels. Cette vaine idée engagea plusieurs Empereurs à étudier leurs Mysteres, & les femmes naturellement curieuses & attachées à la vie, donnerent avec fureur dans leurs extravagances. Leur Religion consiste principalement dans le culte qu'ils rendent à certains Esprits à qui ils donnent des noms particuliers. Ils sacrifient à ces Esprits de ténèbres différentes sortes de victimes, & séduisent tellement le Peuple par leurs prestiges, qu'il a recours à eux pour deviner l'avenir, pour chasser les démons & pour guérir les maladies.

La troisième Religion est celle de *Fo* ou *Foé*, elle fut introduite la 63^e année depuis la Naissance de J. C. Cette monstrueuse Religion est extrêmement répandue dans les Indes; c'est un tissu d'absurditez les plus extravagantes, la Métempsychose en est comme le dogme capital, & le principal moyen, dont les Bonzes se servent pour se maintenir dans l'esprit des Peuples. Il faut lire cet article pour se convaincre de la foiblesse de la raison humaine, lorsqu'elle s'est une fois laissé aller à la superstition. Cependant les Lettrez se sont toujours opposés au progrès de cette Religion, mais le grand

nombre de ceux qui en font entêtés, force le Gouvernement à la tolérer, quoiqu'elle y soit regardée comme une Hérésie, & qu'on la condamne tous les ans à Pékin.

De cet amas bizarre de superstitions, de Magie, d'Idolatrie, & d'Athéisme dont ces deux dernières Religions sont remplies, s'est formé parmi plusieurs Lettrez qui y avoient été élevés, une Secte particulière, qui leur tient lieu de Religion ou de Philosophie, *car on ne sçait pas bien*, dit le Pere du Halde, *ce qu'on en doit penser, & il est à croire qu'ils ne le sçavent pas bien eux-mêmes*. Quoiqu'en apparence ils parlent du culte primitif comme les anciens, ils le détruisent dans le fonds, & tombent dans une espèce d'Athéisme; c'est ce qu'on verra dans l'exposé que l'Auteur fait de leurs sentimens; il les prend à son ordinaire dans leurs Ecrits-mêmes, qu'ils ne donnent cependant que comme des Commentaires des Livres Canoniques.

L'Auteur ne dissimule pas qu'il s'est trouvé quelques personnes qui se sont persuadées que tous les Sçavans Chinois n'admettent que des causes matérielles, & sont en général Athées, il rapporte même les raisons qui peuvent favoriser cette opinion, & dont ils se servent pour combattre le sentiment contraire qui est celui de presque tous les Missionnaires.

On pourra juger de l'absurdité du Systême des Matérialistes Chinois par un Dialogue fait par un de leurs Lettrez, & traduit sur l'original,

par le P. d'Entrecolles:

Après avoir parlé des Sectes qui ont cours à la Chine, il étoit naturel que le Pere du Halde nous donnât l'Histoire de l'établissement & du progrès de la Religion Chrétienne dans ce vaste Empire. C'est ce qu'il fait d'une manière aussi propre à intéresser la Religion des Lecteurs, qu'à exciter leur admiration à la vûe des obstacles qu'il a fallu surmonter pour l'exécution d'un si grand dessein. A l'égard des contestations qui se sont élevées entre les Missionnaires, & qui ont peut-être plus nuï à l'avancement de la Religion Chrétienne dans la Chine, que toutes les persecutions qu'elle y avoit essuyées de la part des Chinois infidèles. L'Auteur ne les touche qu'autant que le but qu'il s'est proposé l'oblige d'y entrer, & il en abandonne le détail à ceux qui entreprendront une Histoire complete de l'Eglise de la Chine.

Ce qu'on en trouve ici suffira pour en donner une grande idée, & pour faire regretter que les profondes racines que la foi y avoit jettées soient prêtes à se dessécher depuis le violent Edit que l'Empereur aujourd'hui regnant a porté contre la Religion Catholique. Par ce coup plus de 300 Eglises bâties en moins de deux siècles ont été détruites ou converties en usages profanes, & plus de 300 mille Chrétiens se sont vus déstitués de Pasteurs. Tous les Missionnaires ont été chassés de leurs Eglises. L'Empereur n'en tolère quelques-

uns à la Cour qu'à cause de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & dans les Sciences. Cependant trois Jesuites Chinois Prêtres, à qui il est plus aisé de se cacher, parcourent les Chrétiens des Provinces, les Missionnaires de la Propagande ont aussi quelques Prêtres Chinois occupés aux mêmes fonctions, mais qu'est-ce que ce petit nombre d'Ouvriers Ecclésiastiques dans un si vaste Empire ?

De la Religion des Chinois, l'Auteur passe à leur Philosophie & à leur Morale, qui sont les deux points où ils excellent principalement.

C'est sur le respect qu'on doit à ses parens & à ses maîtres que les Chinois ont établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. L'Empereur & ceux qui gouvernent sous lui étant regardés comme les Peres du Peuple, à la Chine les devoirs de Sujets & d'enfans, sont précisément les mêmes, & c'est une opinion qui y est communément reçue, que l'Empire doit être gouverné par les mêmes principes que chaque particulier est obligé de regler sa famille.

Cet esprit de subordination dans lequel tous les Chinois sont élevés met dans leurs manieres un air de discrétion, de douceur & de complaisance, qu'on remarque jusques dans les personnes de la plus basse condition. Les Artisans, les Domestiques, les Pavfans-mêmes se traitent avec civilité, se font des complimens, & se mettent à

genoux les uns devant les autres, lorsqu'ils se disent adieu.

Ces principes de morale & de polireté sont aussi anciens que leur Monarchie; on en voit la preuve dans un Ecrit qui a pour titre *Caractères ou mœurs des Chinois*, Ouvrage composé par un Philosophe moderne de la Chine, & qu'on nous donne ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles. La simplicité que les Chinois affectent pour se mettre à la portée du Peuple, jointe à la difficulté de rendre dans la traduction les beautés qu'on aperçoit dans l'original, dont le stile est vif, concis & énergique, font craindre au Pere du Halde que cet Ouvrage ne soit pas goûté de tous ses Lecteurs. Il nous a paru néanmoins rempli de traits si brillans & de maximes si judicieuses, que nous avons cru qu'on nous sauroit gré d'en donner ici un échantillon.

» Le caractère de la mere est de
» compatir, mais que ce soit sans
» trop de complaisance. Le caracte-
» re du pere est de corriger, mais
» que ce soit sans trop de rigueur,
» voilà le juste milieu.

» Un Sage disoit fort bien, que
» les freres sont entre eux comme
» les bras & les pieds, & que la
» femme est à l'égard du mari,
» comme un habit qu'il s'est pro-
» curé.

» Durant la vie des personnes
» qu'on connoît, on ne parle gué-
» res que de leurs défauts, font-
» elles mortes on ne fait mention
» que de leur mérite. . . Celui qui
» traiteroit des amis vivans avec la

» même

» même estime , & la même affection , qu'il sent pour eux dès qu'ils sont morts , tireroit de » grands avantages de l'amitié.

» Si je ne me fers de mon esprit » que pour rechercher & pour re- » marquer les défauts des autres , » & jamais pour me connoître , & » pour m'observer moi-même , » c'est comme si je n'employois » mon trésor & mes richesses qu'en » faveur des étrangers.

» Si j'étois une pierre ou une » perle précieuse , & que quel- » qu'un me regardât comme de la » bouë , je me contenterois de le » traiter de mauvais connoisseur , » sans m'amuser à entrer avec lui » en dispute. Mais si effectivement » au lieu d'être un diamant , je ne » suis qu'une pierre ordinaire , » pourquoi voudrois-je passer » pour plus que je ne suis ? Le sage » dans ces sortes de jugemens que » l'on porte de son mérite , s'exa- » mine & se rend justice.

Ce Traité est suivi d'un Recueil de Maximes , de Reflexions , & d'Exemples en matiere de mœurs. Il est plus ancien que le précédent , & a été traduit par le Pere Hervieu , si les autres matieres qui nous appellent , nous permettoient d'en donner ici quelques Extraits , il nous seroit facile de montrer que le fonds de cet Ouvrage est aussi intéressant que solide , nous nous contenterons simplement de dire qu'il est rendu dans notre Langue avec beaucoup d'agrémens & de netteté , & c'est en général le jugement que nous croyons qu'on por-

Janvier.

tera de toutes les traductions qu'on trouvera dans ce curieux Recueil.

Les Chinois n'ont pas poussé la connoissance des autres Sciences aussi loin que celle de la Morale ; on verra dans l'Auteur même par quelles raisons ils ont fait jusqu'à present si peu de progrès dans la Logique , dans la Rhétorique , la Musique , l'Arithmétique , la Géométrie , l'Astronomie & en général dans les autres parties des Mathématiques. L'Auteur , en nous donnant une idée de leurs connoissances sur tous ces points , montre qu'ils sont peu éclairés dans toutes les Sciences qu'on nomme spéculatives , & qui demandent de la subtilité & de la pénétration.

Ils réussissent beaucoup mieux dans ce qui est du ressort des Belles-Lettres ; c'est ce qui paroît dans le compte que le Pere du Halde nous rend du goût qu'ils ont pour la Poësie , pour l'Histoire , & pour les Pièces de Théâtre.

L'Auteur avoüe qu'il ne donnera ici qu'une idée superficielle de leur Poësie , parce que pour la bien connoître , il faudroit posséder leur Langue , ce qui n'est pas une chose aisée.

Ils ont des vers rimés & non rimés , on y trouve de l'entousiasme , de l'imagination , & des expressions allégoriques ; ils savent y placer à propos les figures qui rendent le stile plus vif & plus animé.

Pour ce qui est de l'Histoire , comme il n'y a point de Peuple qui s'y soit appliqué davantage ou

D

qui prenne plus de précaution pour s'assurer de la vérité des faits ; on ne peut nier , dit le Pere du Halde, que leurs Ecrivains ne se soient distingués dans ce genre , & qu'ils n'aient même du génie pour composer de petites Histoires semblables aux Romans , dont le but est presque toujours de porter à la fuite d'un vice & à la pratique d'une vertu : on en rapporte ici quelques-unes qu'on lira suivant toutes les apparences avec beaucoup de plaisir. Elles sont mêlées de vers, comme on le verra par ceux que nous transcrirons ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles.

*Le fameux Ou dans un transport de
jalousie sur sa femme , c'est brut.
lité.*

*L'illustre Siun mouru presque de dou-
leur à la mort de sa femme , c'est
folie.*

*Le Philosophe Tchouang (le Héros
de l'Histoire) qui s'égayé par le
carrillon des pots & des verres, &
qui prend le parti de la liberté &
de la joye.*

*Poilà mon maître en cas d'évenemens
semblable au sien.*

A la Chine les repas de cérémonies sont toujours accompagnés de Comédies, aussi en ont-ils un grand nombre , mais comme l'on peut aisément se l'imaginer, d'un goût fort différent du nôtre ; on en jugera par la Tragédie intitulée le pe-

tu Orphelin, qu'on nous donne ici d'après la traduction du Pere de Prémare.

Les Pièces Chinoises sont entremêlées de Chants , mais ils ne les placent que dans les endroits où il s'agit d'exprimer quelque grand mouvement de l'ame , comme la joye , la douleur , la colere , & le desespoir. » Un homme qui est en » colere contre un scélérat, chante, » un autre qui s'anime à la ven- » geance, chante, un autre qui est » prêt de se donner la mort, chan- » te.

Le reste de ce Volume est consacré à ce qui regarde la Medecine des Chinois, quoique cette Science ait toujours été fort considérée parmi eux , ils sont bien loin de l'avoir encore portée au point de perfection où elle est depuis longtems en Europe. Comme d'un côté ils ont peu de connoissance de la Physique , & que de l'autre le respect qu'ils ont pour les morts , les empêche de s'appliquer à l'Anatomie , ce qu'ils sçavent de Medecine est fondé sur des observations peu exactes & peu sûres. Le Pere du Halde expose ici le Système des Medecins Chinois , & réduit presque tout leur sçavoir à l'habileté qu'ils ont de tâter le poux , moyen par lequel ils deviennent le siège & la nature des maladies d'une maniere surprenante. On trouvera ici, 1°. un Traité qu'un ancien Auteur Chinois a fait sur la maniere de tâter le poux : 2°. Un extrait de leur Herbarium , & en troisième lieu : diverses recettes , avec lesquelles

les Medecins Chinois tout ignorans qu'ils font dans la partie spéculative de la Medecine, guérissent leurs malades aussi sûrement & aussi communément que les Medecins d'Europe.

On a placé à la fin de ce troisième Tome une Explication des

mots Chinois répandus dans les Tomes précédens; nous donnerons dans le Journal suivant, l'Extrait du quatrième & dernier Volume d'un Ouvrage si digne de la curiosité du public, & que le public commence déjà à recevoir si favorablement.

TRAITE' DU BON CHYLE, POUR LA PRODUCTION DU sang, où l'on voit, outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs maladies qu'on n'a pas connues. Il contient aussi les moyens de les prévenir, & les remedes pour les guerir. A Paris, chez les Freres Osmont, Libraires, & se trouve chez Jean Zimmerli, Imprimeur à Laufanne. 1735. deux Volumes in-12. depuis la pag. 277, où finit la premiere Partie, jusqu'à 367.

NOUS avons parlé de la premiere Partie de ce Livre, dans le Journal de Novembre dernier, & de la seconde dans celui de Décembre. Il nous reste à rendre compte de la troisième.

Nous tâcherons dans cet Extrait comme dans les deux précédens, de n'exposer que ce qui concerne la digestion; ainsi nous laisserons ce qui regarde certaines maladies, qui n'ont qu'un rapport éloigné avec le sujet annoncé dans le titre: nous passerons donc sous silence, les maladies des lèvres, celles des gencives, celles des dents, celles des mâchoires, celles des jouës, celles des amygdales, & un grand nombre d'autres, telles, par exemple, que l'esquinancie, le hoquet, la dépression du cartilage niphôide, la colique, les pierres du foye.

Nous rapporterons d'abord une partie du Chapitre intitulé: de

l'alteration du chyle par les mauvaises qualitez de la bile, & du suc pancréatique. Nous disons une partie, car comme il est fort étendu, nous ne sçaurions le rapporter en entier, en voici le commencement.

» La bile tombant dans les intestins, les pique, & ainsi augmente son mouvement péristaltique: » elle affoiblit aussi par son amertume la qualité styptique du chyle & sa viscosité. Quand la bile » excède par sa quantité elle produit la diarée. Quand elle est fort » piquante elle cause aussi le dévoyement, quoique sa quantité » ne soit pas grande, comme on le voit dans les fievres malignes. » En ces deux occasions les lavemens faits avec la manne, les semences de lin & de fenu-grec, les fleurs de bouillon blanc & de melilot conviennent, sur-tout » si on y met l'huile de lit, ou

» le lénitif. Le purgatif fait avec la
 » texture de rhubarbe, les mirabo-
 » lans, & le fantal-citrin, est aussi
 » très bon, sur-tout au commen-
 » cement.

» Quand cette bile est assez acre
 » pour excorier les intestins, elle
 » cause la dysenterie. Pour en arrê-
 » ter les suites il faut aussi tôt fai-
 » gner, & le lendemain purger
 » avec la rhubarbe ou les mirabo-
 » lans, & quand cette maladie est
 » contagieuse, il faut d'abord don-
 » ner l'émétique pour prévenir la
 » gangrene qui se forme dans les
 » intestins. . . . Quand la constitu-
 » tion des malades ne permet pas
 » de donner d'émétique, la décoc-
 » tion de semilles de cabaret, ou
 » celle de l'hyppocuanha peut
 » servir. On peut donner le lait,
 » les avenats, les ho. deats pendant
 » le jour, & tous les soirs un petit
 » lavement qui ne distende pas les
 » intestins, fait avec la décoction
 » de tête de mouton, de mauve &
 » d'argentine, puis le narcotique
 » toutes les nuits, par lequel le ma-
 » lade prend du repos & de la force
 » pour supporter l'écoulement des
 » sérositez corrosives. Méthode
 » qui a été salutaire à tous ceux qui
 » s'en sont servis ici dans la conta-
 » gion qui arriva en 1706.

Notre Auteur, après ce début ;
 continue en la maniere suivante ;
 qui n'a pas un rapport plus immé-
 diat avec le véritable sujet de son
 Livre, mais qui ne laisse pas, com-
 me ce que nous venons de rappor-
 ter, de contenir de bonnes reflec-
 tions.

» Au commencement de ce fié-
 » vre, ce Pays fut attaqué d'une
 » fièvre maligne accompagnée de
 » dévoyement, ceux en qui il étoit
 » fréquent en mouraient, nonob-
 » stant la bonté du temperament,
 » la vigueur de l'âge, & les reme-
 » des les mieux choisis. Ce nombre
 » étant fort grand, je crus que pour
 » se délivrer de ce malheureux
 » ferment, il falloit le faire sortir
 » tout à la fois, ou au moins pour
 » la plus grande quantité. Dans ce
 » dessein je donnai l'émétique, &
 » le réitérai jusqu'à trois fois; tous
 » les malades guérirent. Etant allé
 » au Château de Laffarra, pour
 » voir une Dame à qui cette mala-
 » die s'étoit communiquée, j'en fus
 » saisi, & je m'en délivrai par le
 » même remede.

» Il est nécessaire que le fiel
 » coule continuellement par le po-
 » re béliacre, mais il ne l'est pas
 » moins que celui de la vessie du
 » fiel se vuide de tems en tems.....
 » La bile est *quelquesfois* retenue
 » dans la vessie du fiel par les pier-
 » res qui s'y forment. Cet accident
 » qui n'est pas rare, a été particu-
 » lier à une femme de ce lieu (Ser-
 » gi) par la quantité, la figure &
 » la grosseur de celles qu'on trou-
 » va dans la vessie du fiel. Il y en
 » avoit dix-sept; la figure de la
 » plupart étoit de huit côtes; quel-
 » ques-unes étoient de véritables
 » cubes, & une entr'autres exce-
 » doit la grosseur d'un dez à joüer.
 » Elles étoient grises, polies, lé-
 » gères, mais pas assez légères pour
 » rester sur l'eau. Cette femme

» étoit tombée en langueur par
 » plusieurs déplaîrs , & fut alitée
 » pendant deux ans. Durant tout
 » ce tems son ventre fut resserré ,
 » & il y a bien de l'apparence que
 » la retention de la bile , & du suc
 » pancréatique produisirent cet
 » effet. Quand la bile , à cause d'un
 » sang trop épais , ne se fibe pas ,
 » les herbes ameres y remedient ,
 » comme sont la petite centauree ,
 » le Chardon beni , & le chamæ-

» pitis.
 » Lorsque les glaires bouchent
 » les glandes du foye , & ainsi em-
 » pêchent la filtration de la bile , les
 » amers les plus puissans sont neces-
 » saires , comme les racines d'Aune ,
 » de grande Chélidoine , & de Gen-
 » tiane , lesquelles incisent & fon-
 » dent ces glaires.

» Quant à cause de l'inflamma-
 » tion du foye la bile ne coule pas
 » on doit diminuer par les raffrai-
 » chissans , & sur-tout par les fai-
 » gnées : le gonflement de ses glan-
 » des , afin de prévenir les abscess
 » qui se forment dans ce viscere
 » lesquels sont ordinairement mor-
 » tels si l'on n'y remédie pas au
 » commencement. M. Viridet
 » rapporte là-dessus le fait sui-
 » vant.

» Un homme de cinquante ans
 » fort robuste , fut attaqué d'une
 » jaunisse , avec tumeur au foye. Il y
 » sentoit de la chaleur avec une
 » douleur continuelle qui devenoit
 » insupportable , quand on pressoit
 » l'endroit avec le doigt ; son pouls
 » étoit fort petit & très fréquent ,
 » les saignées faites trop tard ne

» soulagerent point le malade ; l'é-
 » métique ordonné par une con-
 » sultation , fit assez d'effort sans le
 » travailler , & la maladie alla assez
 » bien pendant deux jours ; mais le
 » troisième jour elle fut terminée
 » par une mort subite sans dou-
 » leur. M. Viridet dit qu'il y a
 » bien de l'apparence que l'action
 » de l'émetique ne fut pas assez
 » grande pour faire crever un abs-
 » cès qui au moment de la mort se
 » déchargea dans la veine - cave. Il
 » raconte à cette occasion , qu'une fil-
 » le de 14 ans , étant échappée de
 » plusieurs accidens mortels dans une
 » petite - vérole dont elle fut atta-
 » quée , mourut tout d'un coup , le
 » quatorzième jour , se portant bien
 » d'ailleurs. Apparemment , dit-il ,
 » que cette mort fut causée par la
 » rupture d'un semblable abscess.

Il est tems de passer à des arti-
 cles moins étrangers. En voici
 quelques-uns : Il y a des personnes
 qui ont le gosier trop étroit ; ce
 défaut cause quelquefois la mort ,
 & devient alors par consequent un
 grand obstacle à la production du
 chyle.

Il faut écouter sur cela notre
 Auteur dans le Chapitre intitulé :
Des empêchemens du gosier. » A l'é-
 » gard de l'entrée du gosier trop
 » étroite , dit-il , c'est un défaut
 » qu'on ne peut corriger ; tout le
 » remede c'est de ne pas parler en
 » mangeant , de bien pétrir , de
 » bien ramollir les alimens , & de
 » les avaler en petites portions ;
 » Blancard rapporte l'exemple
 » d'un petit enfant , qui fut étran-

» glé par une fête, & d'un Mar-
 » chand qui le fut par un poix qu'il
 » avala avec trop de précipita-
 » tion.

M. Viridet joint à ces deux exem-
 ples, 1°. celui d'une fille de Genève
 qui ayant appris en déjeunant, que
 son pere venoit d'arriver, voulut a-
 valer promptement un morceau de
 fromage qu'elle avoit dans la bou-
 che, & l'avalâ si précipitamment
 qu'il lui causa la mort, étant entré
 dans la trachée-artère, 2°. celui
 d'Anacréon qui en buvant, mou-
 rut tout d'un coup par un pepin de
 raisin qui lui boucha le gosier. Ce
 qui doit servir d'avertissement, dit
 M. Viridet, de ne pas boire avant
 que d'avoir avalé ce qu'on a dans
 la bouche.

Quelques lignes plus haut il re-
 marque que la contraction du go-
 sier est quelquefois heureuse. Il fait
 là-dessus une observation un peu
 étrangère, que nous rapporterons
 seulement par occasion. » Deux
 » Bateliers qui avoient beaucoup
 » bû, conduisoient un petit bat-
 » teau à la pêche; l'un tomba dans
 » l'eau sans que l'autre s'en apper-
 » çût. Celui qui restoit dans le bat-
 » teau, remarquant que sa Nacelle
 » alloit de côté, cria à son camara-
 » de, & ne l'apercevant point, il
 » appella du secours. On trouva
 » son ami dans l'eau, & on le tira.
 » Le bateau étant rentré dans le
 » port, on porta ce Batelier à un
 » logis, où je fus mandé aussi-tôt,
 » & je trouvai l'homme sans senti-
 » ment, sans poux, n'ayant d'au-
 » tre signe de vie qu'un léger tre-

» mouffement dans les tendons:
 » Comme il ne pouvoit rien aval-
 » ler, on lui fit des frictions, avec
 » des linges chauds, & on se fer-
 » vit d'eaux spiritueuses. Le lende-
 » main il se leva. On apprit alors
 » qu'il étoit sujer au mal caduc, ce
 » qui avoit causé la chute dans
 » l'eau, il se remit sur son bateau,
 » le jour suivant. Il ne but aucune
 » goutte d'eau pendant tout le tems
 » qu'il fut dans l'eau, & son ventre
 » resta plat comme auparavant. Il
 » y a de l'apparence que la convul-
 » sion des muscles du gosier avoit
 » si fort resserré le *larynx* & le *pha-
 » rynx*, que l'eau n'y avoit pu pas-
 » ser, ou qu'il étoit tombé dans
 » l'eau sur la fin de l'inspiration &
 » que cet air retenu avoit empêché
 » l'eau d'entrer dans ce canal, à peu-
 » près de la même maniere qu'un
 » verre vuide, perpendiculaire-
 » ment plongé dans l'eau, ne se
 » remplit point d'eau dans le
 » fond.

Quand les alimens solides sont
 trop de résistance au gosier, ils em-
 pêchent l'entrée de l'air, ce qui
 cause la mort & apporte pour cette
 raison un grand obstacle à la dige-
 stion. Il faut encore entendre là-
 dessus notre Auteur, c'est dans le
 Chapitre intitulé : *de la unique in-
 terieure de l'œsophage.*

» Lorsque les solides, dit-il,
 » sont trop de résistance, ils s'arrê-
 » tent en chemin, & pressent si
 » fort la trachée artère qu'ils inter-
 » ceptent le passage de l'air, com-
 » me il arriva à cet homme dont
 » parle Wierus qui ayant avallé un

» œuf entier , en mourut. Biancard
 » rapporte l'exemple d'un autre
 » qui fut suffoqué pour avoir avallé
 » un trop gros morceau de langue
 » de bœuf. On a vû à peu près arri-
 » ver la même chose à *Biere* : Un
 » Payfan , en bûvant avec ses ca-
 » marades , paria qu'il avaleroit une
 » grive en vie , ce qu'il fit , mais il
 » pensa être suffoqué.

On demande souvent si l'eau à la glace est bonne à la digestion. Notre Auteur tâche de résoudre la question , dans le Chapitre intitulé : *Des défauts de l'estomac qui nuisent à la production du chyle.*

» Le dessèchement des filets ner-
 » veux de la tunique véloutée de
 » l'estomac , se faisant connoître
 » par la soif , on doit , dit-il , boire
 » jusqu'à ce qu'elle soit apaisée ,
 » ce qui ayant temperé la chaleur
 » de la partie , est cause que la di-
 » gestion se fait mieux. La boisson
 » à la glace dans les lieux les plus
 » chauds convient très-bien , parce
 » qu'il en faut moins pour calmer
 » la chaleur des entrailles. Dans les
 » lieux & les tems où les chaleurs
 » ne sont pas grandes , la fraîcheur
 » des puits & des fontaines suffi-
 » sent , suivant ce que j'ai experi-
 » menté à Montpellier , où , bû-
 » vant le matin , à la glace , je sen-
 » tois pendant quelques heures , de
 » la douleur dans l'estomac , ce
 » que je n'appercevois pas après le
 » souper , l'air étant alors plus
 » chaud.

M. Viridet , après avoir dit son sentiment sur l'eau à la glace , exa- mine si les purgatifs fréquents con-

viennent à l'estomac , il les désa- prouve fort : Il prétend que les purgatifs souvent réitérés donnent trop de sensibilité à la tunique véloutée de l'estomac , non seulement par l'irritation qu'ils y causent , mais encore par le passage des fels acres qu'ils y introduisent.

Il remarque que les personnes qui se purgent souvent , sont foibles , mal constituées & sujettes à plusieurs maladies. Pour éviter la plénitude qui les engage à se purger si souvent ; il vaut mieux , selon lui , prendre plus d'exercice , moins de nourriture , souper légèrement , & même retrancher ce repas. Avec un tel régime on digèrera mieux , & le corps prendra des forces.

Si les fréquens purgatifs sont dangereux à la digestion , les fréquens émétiques ne le sont pas moins. Il ne faut employer les uns & les autres , que lorsque la diette ne peut suffire pour consumer les superfluités qui embarrassent l'estomac. Mais il y a des personnes qu'on ne sçauroit ni purger , ni faire vomir par quelque remède que ce soit. Notre Auteur dit avoir vû à *Biere* un jeune Bernois qui durant cinq jours fut tourmenté d'une violente tempête sur mer sans avoir pû vomir , auquel il fit prendre l'émétique qui ne lui causa pas la moindre nausée. Il dit aussi avoir vû dans le voisinage du même lieu , un Laboureur âgé de 80 ans , qui n'a jamais pû être purgé ni par la *Gratiola* , ni par les *Titimales* , ni

par l'Ellebore, ni par le Cyclamen, quoique on le tint attaché sur une échelle la tête en bas & les pieds en haut. Il parle d'un Payfan de Sainte Croix, Village situé auprès de Bierre; lequel ayant pris à la fois, trois prises de croens metallorum, n'en sentit pas la moindre émotion. Que faire dans ces occasions ? Il faut s'en tenir à une diette rigoureuse pour netoyer l'estomac, ou bien tenter la voye de l'opium, qui en certains cas rares fait plus d'effet que tous les purgatifs & tous les émétiques: M. Viridet cite là dessus deux exemples, l'un d'une Dame qui ne pouvoit être purgée que par l'opium, & qui lorsqu'elle en prenoit vomissoit pendant 24 heures. L'Autre d'un jeune homme cruellement travaillé de vapeurs, qui pour avoir avalé un grain d'opium à la sollicitation d'une femme, en prend soir & matin, plus de vingt, fut purgé abondamment par haut & par bas. L'on peut consulter là dessus notre Auteur dans le Chapitre intitulé: *des desuirs de la digestion par rapport à la tunique musculuse du ventricule.*

Il est assez ordinaire de sentir des soulèvemens d'estomac à la vûe de certains objets, M. Viridet veut qu'on évite avec soin ces fortes d'occasions, qui sont toujours très nuisibles à la digestion, non seulement par l'effet qu'elles produisent sur le champ, mais par l'impression qu'elles laissent. » Un Gentilhomme de Berne » ayant vû en buvant, tomber un

» rat dans son verre, en eut tant » d'horreur, qu'il rejetta sur le » champ tout ce qu'il avoit pris; » mais il n'en fut pas quitte pour » cette indisposition; elle fut suivie » d'un vomissement qui dura » onze mois, pendant lesquels le » malade ne pouvoit recenir qu'un » peu de vin rouge.

M. Viridet fut appelé à Lutri pour le voir; il le trouva fort maigre, sans aucun sentiment depuis la ceinture en bas, & ayant un poulx fort petit. Il le traita avec soin; & s'apercevant que l'estomac du malade étoit si foible, que les fibres de ce viscere ne pouvoient porter les bouillons jusqu'au pyllore, il fit coucher le malade sur le côté droit; les bouillons vinrent alors au pyllore. M. Viridet augmenta ensuite par des lavemens un peu irritans, le mouvement péristaltique du conduit intestinal. Par ce moyen les bouillons à l'angloise passoient, le vomissement cessa, & le malade acheva de se rétablir par les bouillons de vipères.

Entre les causes qui nuisent à la production du bon chyle, M. Viridet met les passions trop vives, & sur-tout les chagrins & les déplaîsirs. Ces derniers causent souvent des vomissemens; notre Auteur en rapporte divers exemples. Comme ces vomissemens arrivent par un picotement violent que souffrent alors les fibres de l'estomac; M. Viridet prend de là occasion de parler du charoüillement qui se fait dans l'estomac des chiens, lorsqu'ils mangent

mangent du gramen & qui les provoque à vomir. » Le chatouille-
 » ment des filets de la tunique vé-
 » loutée, dit-il, est quelquefois
 » suffisant pour causer le vomisse-
 » ment, comme on le voit aux
 » chiens qui sentant leur estomac
 » chargé, avalent des feuilles de
 » gramen à moitié mâchées, les-
 » quelles par les filets roides de
 » leur superficie, s'attachant à cette
 » tunique, font que son mouve-
 » ment péristaltique cause le vo-
 » missement : sur quoi M. Viridet
 remarque, 1°. que les chiens ne mangent de cette herbe que lorsqu'ils veulent décharger leur estomac, quoiqu'ils la rencontrent par tout, 2°. que cette herbe pilée ne les fait point vomir quand on la leur fait avaler, non plus que son suc.

Nous avons remarqué ci-devant que les passions violentes, & les grands déplaisirs apportoient beaucoup d'obstacle à la digestion. Notre Auteur retouche cette matière dans le Chapitre intitulé : *Des défauts de l'estomac par rapport à son mouvement péristaltique.* Il observe à ce sujet, que les grandes agitations de l'esprit & les grands faiblessemens hâtent quelquefois si fort le mouvement péristaltique de l'estomac, que les alimens n'ont pas le tems de s'y digerer, & passent tout d'un coup dans les intestins. C'est ce qu'on a vû, dit-il, dans un général fort estimé qui eut des emportemens excessifs après avoir oui la lecture de sa sentence; car son corps ayant été ouvert après sa

Janvier.

mort, on n'y trouva rien dans l'estomac, quoique ce Général eût beaucoup mangé deux heures auparavant. C'est apparemment par cette raison, continue M. Viridet, qu'on voit si rarement des poissons dans l'estomac des Baleines que l'on tue; ce prodigieux poisson se battant auparavant avec le nerval, ou étant piqué par le harpon, & faisant de très-grands mouvemens.

On sçait ce qu'une frayeur subite cause quelquefois, & qu'il y a des gens en qui elle produit le même effet que la plus violente médecine.

La grande application après le repas est une des choses qui nuisent le plus à la digestion, notre Auteur n'oublie pas de le remarquer, & il attribue à cette application hors de tems, les pesanteurs d'estomac qu'éprouvent la plupart des gens d'étude; il en donne une raison assez sensible qui est que cette grande tention que souffrent alors les fibres du cerveau, détermine la plus grande partie des esprits à se porter à la tête, & à quitter l'estomac.

Les esprits animaux sont absolument nécessaires pour l'ouvrage de la digestion, comme pour toutes les autres fonctions du corps. Notre Auteur qui prend occasion de tout pour placer des digressions, quand elles peuvent être utiles & curieuses, remarque ici que » dans » les affections hysteriques & des » hypochondres, l'estomac ne re- » çoit pas toujours assez d'esprits » animaux pour rendre son mouve-

E

ment pètitaitique, fuffifamment
 » fort, parce que, *dit-il*, ces ef-
 » prits fe portent inégalement dans
 » les parties. J'ai vû plusieurs fois,
 » *comme-t-il*, le bras droit foible
 » & prefque infenfible, quand le
 » gauche étoit fort, la jambe gau-
 » che foible & engourdie, quand
 » la droite étoit libre, & ces deux
 » états changer fubitement. Je ne
 » fçai, *continue-t-il encore par une*
autre digreffion, que nous rapporte-
rons, parce qu'elle nous a paru
curieufe : » je ne fçai fi on peut
 » imputer uniquement au courant
 » des efprits, & à leur détermina-
 » tion particuliere l'évenement
 » fuivant ; Madame de Monzet,
 » demeurant à Yens, rencontra un
 » homme qui lui avoit dit quelques
 » jours auparavant, des chofes dé-
 » fobligeantes, & qui lui en ayant
 » demandé pardon, fouhaita avec
 » empreflement qu'elle lui touchât
 » dans la main en figne de paix.
 » Le lendemain fon bras commen-
 » ça à tourner, & continua inceff-
 »amment jour & nuit jufqu'au
 » cinquième jour que je fus appellé.
 » On me demanda, après m'avoir
 » dit ce qui s'étoit pallé, & m'a-
 » voir averti que cet homme avoit
 » la réputation d'en fçavoir plus
 » qu'il ne falloir, fi ce cas étoit na-
 » turel. Je la trouvai fans fièvre, fans
 » mal de tête, & fans en avoir eu,
 » fon efprit étoit tranquille, & el-
 » le étoit de très bon fens. Je me
 » retirai, après lui avoir donné l'é-
 » métique qui agit bien, & arrêta
 » ce mouvement, pendant fix heu-
 » res. J'avois recommandé qu'on

» m'apprit quelle en feroit la fuite,
 » ce qu'on ne fit pas. Elle mourut
 » deux jours après. Je ne pus fça-
 » voir fi un abcès dans la fub-
 » ftance du cerveau n'avoit pas cau-
 » fé le fpafme qu'elle eut.

Nous laiffons plusieurs autres
 digreffions de même nature, pour
 pafter à des articles plus conformes
 au fujet du Livre.

Les maux d'estomac viennent
 quelquefois par les mêmes moyens
 que l'on prend pour les éviter. M.
 Viridet le montre par plusieurs
 exemples. Un afceffeur de ce lieu,
 dit-il, (il ne dit pas quel eft ce
 lieu, ce qui après tout eft peu im-
 portant) » prenoit très-fouvent
 » de la Rhubarbe pour fortifier
 » cette partie & s'exempter des
 » cruditez aufquelles il étoit fujet :
 » l'aétion trop réitérée du reme-
 » de ouvrit allez les glandes stoma-
 » cales pour filtrer des férofitez pi-
 » quantes qui lui rendirent l'esto-
 » mac fi fenfible, que le malade
 » fut obligé de s'abftenir à l'avenir
 » de ce remede & des autres purga-
 » tifs.

Plusieurs perfonnes prennent du
 gingembre pour fe fortifier l'esto-
 mac. Notre Auteur parle d'un
 Prince qui fe fit beaucoup de tort
 par ce fômachique; il en prenoit
 une grande quantité de confit, &
 après fa mort, on lui en trouva
 dans l'estomac, une livre & demie
 qui n'avoit pû s'y digérer. Le fre-
 quent ufage des bouillons n'eft pas
 moins dangereux à la digeftion. Le
 gingembre, quand on en prend
 trop fouvent racorui l'estomac, &

Pabus des bouillons le relâche à l'excès. On peut voir là-dessus les Chapitres IX. & X. de cette troisième partie, Sect. II.

Le Quinquina est un excellent remède pour fortifier l'estomac, & comme plusieurs personnes pensent autrement, notre Auteur fait là-dessus l'apologie de ce remède. Je ne puis, dit-il, passer cette occasion de combattre le préjugé où l'on est que le quinquina gêne l'estomac & qu'il l'affoiblit, ce que je n'ai jamais vu arriver, quand on en prend la teinture à clair. » L'amertume & l'astriiction de cette écorce, sont » très-propres à nettoyer la cavité de » l'estomac, & à resserrer les fibres » de ce viscere. M. Viridet dit en avoir vu un grand nombre d'exemples, & entre autres celui-ci: » Un » Empirique avoit donné à deux » jeunes Demoiselles filles d'un » Seigneur du voisinage, une opiate composée avec la poudre de » quinquina, & l'extrait de genièvre, pour les guerir d'une fièvre tierce. La poudre étant trop grossiere ce remède les fit tomber » dans l'hydropisie anasarque. Tout » leur corps devint tuméfié, & elles perdirent l'appetit, le sommeil, & les forces. Elles se » crièrent extrêmement contre le » quinquina qu'elles ne connoissoient point. Mais je leur en fis » prendre la teinture faite avec le » vin pur, & cette teinture les » rétablit si promptement qu'elles » s'imaginèrent que c'étoit un remède universel, & la demande » rent pour tous les maux qui leur » surviennent.

On ne croiroit pas que d'arrêter une sueur des pieds fût une chose si contraire à l'estomac; notre Auteur assure l'avoir vu dans un Gentilhomme Allemand qui eut de mauvais maux considérables d'estomac pour s'être fait guerir d'une sueur incommode qu'il avoit aux pieds, & lequel ne put se retablir qu'en rappellant cette sueur. M. Viridet raconte à cette occasion, qu'un jeune enfant qui avoit une dartre à un genou & dont pour cette raison, on lavoit de tems en tems le genou avec une infusion de saphran des métaux, ne manquoit point d'être incommodé de l'estomac, & de vomir, toutes les fois qu'on lui lavoit ce genou. Il rapporte un exemple à peu-près semblable, d'une Dame de Rolles qui avoit au sein un cancer qui s'étoit ouvert, sur lequel il fit appliquer des astringens pour en arrêter le sang. Cette Dame, quelques minutes après qu'on lui eut appliqué ces astringens, sentit de si grands maux d'estomac, que M. Viridet fut obligé d'ôter les astringens.

Les vents causent souvent de grands maux d'estomac, & troublent considérablement la digestion; il y a de l'air dans tous les alimens, cet air, ainsi que le remarque M. Viridet, est imperceptible quand il se développe peu à peu dans l'estomac, mais quand il vient à se raréfier & à s'échapper tout d'un coup, il le fait violemment, de même qu'on voit la chaux siffler & bouillonner quand on y jette de l'eau, & faire

fruter en l'air les tonneaux où elle est contenue; au lieu qu'à la rosée elle se dissout & se fûse sans bruit; c'est la comparaison dont se sert M. Viridet pour faire comprendre les desordres que causent dans l'estomac certaines ventosités. Les renvois ou rapports sont produits selon lui, par un dégagement insensible de l'air renfermé dans l'estomac, & la plupart des coliques d'estomac le sont par un effort prompt que fait cet air pour sortir lorsqu'il vient à se raréfier par la chaleur trop violente de l'estomac, & qu'il est engagé dans une pituite épaisse. C'est par cette même raison que notre Auteur explique comment les alimens acres, tels que l'ail, le porreau, l'oignon, lorsqu'ils sont pris avec des alimens gluans ou grossiers, excitent des vents. Les amers les plus forts produisent le même effet selon ce Système. On apperçoit par-là l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'anis, la coriandre, le fenouil & autres prétendus stomachiques de cette nature, sont

bons contre les vents, & qui en avalent à la fin de tous leurs repas, ne faisant pas réflexion que ces drogues excitent au contraire les vents mêmes pour lesquels on les prend.

On ne sçautoit trop s'observer sur les alimens qu'il faut éviter pour faire une bonne digestion. M. Viridet veut que dans ce dessein on s'abstienne des extremités des animaux, de la morue, des pois, des fèves, des haricots & autres semblables. Il recommande aussi d'éviter la meilleure nourriture même, prise en trop grande quantité.

Ceux qui ne peuvent souffrir qu'un Ouvrage n'ait pas un parfait rapport avec son titre, pourront n'être pas tout-à-fait contents de ce Traité: mais ceux qui s'embarassent peu sous quelle enseigne on leur donne les choses, pourvu qu'elles soient bonnes, sçauront, sans doute grand gré à l'Auteur de la peine qu'il a prise.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, CONTENANT PLUSIEURS

Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coutumes, & la Religion des habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composées sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Masquier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis Genneau, à S. Pierre ès liens, & Jacques Rollin fils, à Saint Athanase. 1735. in-4°. pag. 570.

P LUSIEURS Auteurs anciens ont parlé de l'Egypte, & plusieurs Ecrivains modernes en

ont donné des Relations. Mais M. Masquier croit qu'on ne trouve ni dans les uns ni dans les autres de

quoï satisfaire ceux qui aiment toujours à s'instruire par la lecture de ces sortes d'Ouvrages. Les recits des anciens qui ont parlé de l'Egypte & de ses habitans lui paroissent chargés de fables pueriles & de conjectures hazardées. Il assure que leurs descriptions souvent manquées & obscures, n'offrent aux Lecteurs que des ténèbres impénétrables. A l'égard des Relations modernes, il prétend qu'elles ne sont remplies que de recherches superficielles, que de Contes ridicules ou d'Avantures personnelles, & que les Auteurs ont tous manqué des secours nécessaires pour donner une juste idée de ce Pays, M. Mascrier espere que le Public jugera qu'il n'en est pas de même de la Description de l'Egypte qu'il a redigée sur les Mémoires de M. Maillet Gentilhomme Lorrain, Consul pour la France en Egypte & en Toscane, depuis Visiteur Général des Echelles du Levant & de Barbarie, nommé Envoyé en Ethiopie, déjà connu dans la République des Lettres par son Traité de la diminution de la mer, & par la Relation d'Ethiopie, inserée dans la Relation Historique d'Abyssinie, imprimée en 1728.

Ce qui lui a fait concevoir cette esperance est que personne n'a été plus en état que M. Maillet de réussir dans cette entreprise. » A » une étude constante des anciens, » il joignoit, dit M. Mascrier, une » connoissance parfaite de la Langue Arabe, qu'il apprit à fond. » Par là il eut la facilité de conver-

» ser avec les habitans du Pays, & » de lire les Historiens Arabes qui » s'y trouvent en assez grand nombre. Les liaisons qu'il entretint » avec les Chrétiens d'Egypte, les » correspondances qu'il eut avec » les Patriarches des Grecs, & celui » des Coptes, avec l'Abbé du » Mont Sinai, & les differens Missionnaires qui dans cette Contrée » travaillent à la conversion des » Schismatiques, le crédit enfin » que lui procuroit son emploi, » lui procurerent des moyens de » s'instruire, que ne peut avoir un » simple Voyageur, dans un Pays » sur tout où un étranger a tout à » craindre.

M. Mascrier a renfermé en quatorze Lettres ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans les Mémoires de M. de Maillet. Cette forme lui a paru la plus commode pour lui-même, & pour les Lecteurs. Il n'a pas cru cependant devoir toujours assujettir à la simplicité qui est le caractère du stile Epistolaire.

Dans la premiere de ces Lettres l'Auteur fait la relation de son Voyage de France en Egypte en 1692. il rapporte la maniere dont il fut reçu tant par les Commerçans François, que par les Turcs, en qualité de Consul, l'ordre ou barat qu'il reçut de la Porte pour exercer ses fonctions. Ensuite il commence à entrer en matiere, en traitant de la situation de l'Egypte, de ses bornes & de son étendue, de la qualité du climat, de la pureté de l'air, de l'excellence de l'eau du Nil. Il donne une idée générale

des Villes, que renferme ce Pays, de l'origine, du nombre & des qualitez de ses habitans.

La plupart des Voyageurs disent qu'il ne pleut pas en Egypte, cependant M. Maillat y a vu pleuvoir cinq à six fois de suite l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi heure au plus chaque fois pendant les années 1692. 1693. & 1694. la pluye qui y tombe rarement est si agréable aux habitans du Pays que dès qu'il en tombe quelque peu les enfans courent dans les ruës, en criant de joye, que c'est un effet de la benediction du Prophete. Les tremblemens de terre y sont fort rares, ce qui a fait dire à plume, *non tremuit*. Cependant M. Maillat y a remarqué deux tremblemens de terre l'un en 1694. l'autre en 1698. on y entend aussi le tonnerre, quoique Plinè ait avancé qu'il ne pleuvoit ni ne tonnoit en Egypte.

L'Egypte est à present habitée par les Coptes, les Moïsses, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs. Les Coptes habitans naturels du Pays y sont en très-petit nombre. Ils ont été détruits insensiblement par les Empereurs Catholiques, à cause de l'Hérésie de Dioscòre à laquelle ils ont toujours été attachés, ensuite par les Princes Arabes contre lesquels ils s'étoient souvent revoltés. » Aujourd'hui la Langue Copte » (ce sont les termes de l'Auteur) » n'y est plus entendue par les Coptes mêmes, le dernier qui l'entendoit est mort en ce siècle. En-

tre les habitans de l'Egypte qui ont des demeures fixes, il y a des Arabes Bedoins dans les campagnes les plus voisines des deserts, souvent même sur les bords du Nil. Ces Arabes campent sous des tentes & changent d'habitation à mesure que le besoin de paturages, & la variété des saisons les y obligent.

Comme le Nil traverse la haute & la basse Egypte, l'Auteur a jugé à propos d'en parler dans sa seconde Lettre, avant que d'entrer dans le détail des différentes parties de l'Egypte, il y traite de l'origine de ce fleuve, de son cours, de ses cascades, de ses embouchures, des caufes & des effets de ses accroissemens.

Les anciens ont ignoré la source du Nil. Les modernes ne sont pas entièrement d'accord sur ce point, les uns disent que sous la ligne & proche du lac nommé Gambea, il sort du sein de deux montagnes deux gros ruisseaux qui viennent se réunir dans le Lac, d'où sort le Nil qui n'est alors qu'une petite riviere. D'autres placent la source du Nil sur une terre tremblante; d'où il sort à gros bouillons & avec bruit par une ouverture qui a huit ou dix pieds de diamètre. Les Jesuites Portugais la placent sur une Monticule couverte de verdure, d'où sortent deux sources desquelles on ignore la profondeur. Ils appellent ces sources les Jeux du Nil; parce que dans la Langue Arabe, les jeux & les sources se désignent par les mêmes termes.

Ces trois opinions paroissent à

M. Maillet également imaginaires. Voici son Système sur ce sujet. Vers le milieu de l'Ethiopie, il sort de différentes Montagnes des fontaines sans nombre formées par les pluies abondantes qui tombent dans cette Contrée, ces ruisseaux vont se rendre dans le Lac Gambéa, d'où sort une riviere qui enferme par un cercle les Montagnes, d'où la plus grande partie de ses eaux provient. Cette riviere traverse diverses Provinces de l'Ethiopie, passe dans le Royaume de Sannar & s'avancant vers Gary & Dongola Villes de Nubie, reçoit un grand fleuve auquel la couleur de ses eaux a fait donner par les habitans du Pays le nom de Mer blanche.

L'Auteur attribue l'accroissement du Nil à l'abondance des pluies qui tombent en Ethiopie entre les deux Equinoxes, & qui cessent, lorsque le Soleil a repassé la Ligne. Il n'a point de confiance aux pré-

tendus pronostics sur l'accroissement du Nil. Mais il a soin de faire observer, les précautions qu'on prend en Egypte pour mesurer exactement les accroissemens du Nil, dont dépend l'abondance & la disette du grain dans le Pays, l'ordre qui s'observe pour l'ouverture des canaux, par le moyen desquels on fait entrer les eaux du Nil dans des endroits éloignés du lieu où elles s'étendent; il parle ensuite des Pélerinages & des Navigations qui se font sur ce fleuve pendant qu'il est débordé. Rien ne surpasse la magnificence des Fêtes que les Princes Arabes donnoient autrefois sur ce fleuve, si l'on doit s'en rapporter aux anciens Auteurs Arabes dont M. Maillet a tiré la description de ces Fêtes.

Nous donnerons dans un autre Journal une idée de ce que contiennent les Lettres suivantes.

GODE DE LA VOYERIE. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gèvres, au Paradis. 1732. in-12. deux Volumes, Tom. I. pag. 438. Tom. II. pag. 640.

LE titre de ce Livre n'annonce qu'un Recueil d'Ordonnances ou du moins de Réglémens, concernant les fonctions & les droits des Officiers de la Voyerie, la Pôlice des bâtimens, les limites de la Ville de Paris, les grands Chemins, les Pons & Chaussées du Royaume. C'étoit en effet le premier dessein de l'Imprimeur de se renfermer dans ces bornes. Mais il dit dans son Avertissement, qu'une

personne de considération au fait de cette matiere, ayant vû ce Recueil de Réglemens sur la Voyerie, lui conseilla de mettre à la tête de cette Collection des Ouvrages qui y ont rapport, lesquels avoient été déjà imprimés, mais qui étoient devenus rares. C'est ce qui lui a donné lieu de faire deux Volumes. On trouve au commencement du premier Volume, le Traité de la Voyerie par M. Mellier l'un des

quatre Trésoriers de France en Bretagne, à qui il appartient de connoître de la grande & de la petite Voyerie dans cette Province, comme les Bureaux des Trésoriers de France en connoissent dans les autres Provinces. Ce Traité est divisé en 13 Chapitres, dans les deux premiers l'Auteur parle des Officiers de la Voyerie. On voit par un ancien Règlement de l'an 1270. qu'il y avoit alors des Officiers pour la Voyerie, mais les fonctions de ces Voyers n'étoient que de faire leur rapport aux Juges Royaux sur ce qui pouvoit concerner la Voyerie. D'un autre côté les Trésoriers de France avoient le droit de visiter les Chemins, les Pavés, les Ponts & les Chaussées du Royaume, & d'ordonner les reparations nécessaires pour leur entretien. En 1599. Henri IV. créa un Office de Grand Voyer de France dont le Duc de Sully fut revêtu. Les Trésoriers de France virent avec peine la création d'un Office qui diminueoit considérablement les droits de leurs Charges, mais ils furent rétablis dans tous ces droits par la suppression qui fut faite par le Roi Louis XIII. de l'Office de Grand Voyer de France. Louis XIII. attribua ensuite aux Bureaux des Finances la Jurisdiction contentieuse pour les affaires qui concernent la Voyerie. Cette Jurisdiction pour la Voyerie a été conservée aux Trésoriers de France par plusieurs Edits & Déclarations dont l'Auteur fait mention. Après quoi il donne un Extrait des Arrêts du Conseil qui ont été rendus

pour conserver aux Trésoriers de France cette Jurisdiction, lorsqu'elle leur a été contestée par d'autres Juges.

L'Auteur se propose ensuite de prouver que la Voyerie a été de tout tems regardée comme un droit Royal dans la Coutume de Paris, & qu'il n'y a à présent dans tout le Royaume que les Trésoriers de France qui puissent exercer la Jurisdiction soit volontaire, soit contentieuse sur cette matiere, puis il fait des remarques dans deux Chapitres sur les Chemins & sur les Ponts des anciens, & il fait voir que dans tous les tems des personnes illustres ont eu le soin des Ouvrages publics. Ce qui concerne la longueur des Chemins, le droit de péage, l'alignement des bâtimens, les Saillies des maisons dans les ruës & dans les voyes publiques, le pavée, les encombrements des ruës, la police pour les bâtimens qui menacent ruine, les reparations des ouvrages dont le fond est assigné sur les deniers d'octrois des Villes & des Communautez, sont le sujet de plusieurs Chapitres. M. Mellier finit son Traité par deux Chapitres dont l'un regarde la garantie des ouvrages publics, & l'autre la difference des fonctions des Officiers de la Police des Villes & celle des Trésoriers de France pour ce qui peut avoir quelque rapport à la Voyerie. M. Mellier remarque sur la garantie des ouvrages publics qu'elle étoit suivant le Droit Romain de quinze années, il ajoute qu'il n'y a point d'Ordonnance de

nos Rois qui ait revoqué ces Loix. Cependant il ne décide point affirmativement qu'on doive les suivre pour les ouvrages publics, dans les lieux où c'est l'usage de borner la garantie des maçons à dix années. Ce qu'il y a de certain, c'est que la réception des ouvrages publics par les Trésoriers de France, n'est qu'une simple vérification faite sur les devis, qui n'empêche point la continuation de l'action en garantie contre les Entrepreneurs, s'il arrive des ruines par quelque défaut dans la construction, ou par l'emploi de mauvais matériaux.

Le second Traité est une exposition des Coutumes sur la largeur des chemins & sur la destination des péages; l'Auteur a joint quelques Observations aux textes des articles de Coutumes sur ces deux sujets. Comme il n'y a que les Chemins dans les forêts dont la largeur ait été réglée par les Ordonnances, il souhaiteroit que le Roi fit une Ordonnance générale sur cette matière; il exhorte les Trésoriers de France à tenir la main à ce que les grands Chemins soient le plus larges qu'il sera possible, & il leur donne pour règle générale de juger de la largeur dont ils doivent être, quand la Coutume ne la règle point, par la largeur dont ils se trouvent au commencement & à la fin du chemin. L'Auteur observe, comme a fait M. Mellier au sujet des péages, qu'autrefois les Seigneurs auxquels on payoit des droits de péage étoient obligés d'indemniser ceux qui avoient été

Janvier.

volés dans l'étendue de leur Seigneurie. A présent ils ne sont obligés qu'à l'entretien des Ponts & des Chemins pour lesquels on leur paye le droit de péage. Il s'étend beaucoup sur la question, si la Voyerie est une suite de la haute Justice, & il la décide comme M. Mellier, contre les Seigneurs Hauts-Justiciers.

Dans la Dissertation sur la durée de la garantie des ouvrages publics, l'Auteur n'a point d'autre Système que celui de M. Mellier pour soutenir que les Loix Romaines, qui obligent les Entrepreneurs à la garantie pendant quinze années, doivent être suivies en France. Il s'élève vivement contre ceux qui s'imaginent que la seule réception des ouvrages suffit pour décharger de la garantie, en cas de vices dans la construction, ou d'emploi de mauvais matériaux.

Le Mémoire suivant n'a qu'un rapport assez indirect avec la Voyerie. Mais il est intéressant pour tous ceux qui aiment à s'instruire de ce qui concerne les Arts. Il est de M. Rémond Indicateur de la Société des Arts, obligé en cette qualité de rendre compte à cette Société de tout ce qui regarde les nouveaux établissemens qui ont rapport à son objet. M. Rémond fait connoître dans ce Mémoire la Machine dont on se sert pour laminer le plomb, & qui est en usage depuis long-tems en Angleterre, il explique comment le plomb se lamine dans cette Machine. Il entreprend ensuite de prouver qu'ex

F

employant le plomb laminé il en coute beaucoup moins que quand on se sert du plomb simplement fondu, & que les ouvrages faits de plomb laminé durent beaucoup plus long tems que celui qu'on vend dans les boutiques des plombiers. On joint à ce Mémoire les certificats des Académies des Sciences, des Arts & d'Architecture, & ceux des Fondateurs du Roi, en faveur de la Manufacture du plomb laminé.

Ce Mémoire est suivi du Tarif du prix ordinaire des ouvrages qui se font à Paris de maçonnerie, charpenterie, couverture, plomberie, gros fer, Serrurerie, Menuiserie, Vitrerie, impression & pavé de grais.

Les Réglemens qui composent proprement le Code de la Voyerie y sont disposés par ordre chronologique, ils commencent par un extrait d'un Mémoire sur les droits & les fonctions du Voyer de Paris, qu'on assure avoir été redigé par Jean Sarrazin Voyer de Paris en 1270. On donne pour second Réglement des Lettres - Patentes de l'année 1534. Depuis ce tems-là les Edits, les Déclarations, les Réglemens du Conseil & les Arrests des Parlemens sur la Voyerie sont en très-grand nombre. Ceux qui ne voudront que voir un précis de ces Réglemens pourront lire la Table Chronologique qui est à la fin du premier Volume.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA; PER JACOPO

Vallarisi & Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée*. A Vérone; chez Jacques Vallarisi, & Pier-Antoine Berno. 1732. in-fol. col. 396-298 294-214. avec figures.

NOUS avons sur l'Histoire de Verone & sur ses Antiquitez divers Ouvrages, qui nous ont déjà fait connoître avantageusement cette Ville célèbre, & qui presque tous y ont été publiés. Torcello Sarayna, Jurisconsulte Véronois, mit au jour dès l'année 1540. un in-folio Latin rempli de beaucoup de figures, & dans lequel il traitoit de l'origine & de la grandeur de sa Patrie, de ses Hommes Illustres, de ses Seigneurs, de ses Antiquitez, &c. Deux ans après, (c'est-à-dire en 1542.) parut un Volume in-4°. du même Auteur,

sur les événemens arrivés dans cette même Ville sous les Seigneurs Scaligers; & en 1586. on en donna une seconde Edition, à laquelle on joignit une version Italienne de l'ouvrage précédent, mais sans aucune figure. En 1592. Jean-François Tinto publia sur la même matière un Volume in-4°. sous le titre de *Nobiltà di Verona*, & partagé en cinq Livres. En 1594. & 96. Jérôme dalla Corte, Gentil-homme Véronois, donna une Histoire de son Pays, écrite en Italien, & divisée en 20 Livres, qui remplissent deux Tomes in-4°. En 1611. on vit

paroître en un petit Volume in-8°. une *Chronique* abrégée de Vérone, composée en Italien par Maurice Moro; & en 1642. fut imprimé de la même forme un petit Poëme partagé en deux Livres, sous le titre de *Catena Historiale Veronese*, c'est-à-dire *Chaîne Historique de Vérone*; & rimé en tercets ou stances de trois vers par Antoine Gaza.

En 1647. le sçavant Antiquaire Onuphre Panvinio, Véronois, Ermite de S. Augustin, fit imprimer à Padoüe son grand Ouvrage Latin des *Antiquitez de Vérone*, en sept Livres, enrichis de belles planches gravées & de quantité d'Inscriptions. Vingt ans après, Louis Moscardo, Patricien Véronois, mit en lumière l'*Histoire de Vérone* depuis son origine jusqu'à l'année 1668. où parut l'Ouvrage, écrit en Italien & divisé en 12 Livres, qui forment un Volume in-4°. &c.

Les travaux de tant d'habiles Ecrivains sur les Antiquitez de Vérone, n'ont point encore épuisé cette riche matiere: & ils ont laissé quantité de découvertes à faire au sçavant & illustre Auteur du Livre dont nous rendons compte. C'est M. le Marquis Scipion Maffei, qui par tant d'autres Ouvrages de sa composition aussi utiles que curieux tient dans la République des Lettres, un rang qui n'est pas moins honorable que celui qui lui est acquis par sa naissance. Il n'a oublié dans l'impression du Volume dont il s'agit, & qu'il dédie à la République de Venise, aucun des ornemens que sembloit exiger

une pareille dédicace, & qui ne convenoit pas moins à l'importance des sujets traités par l'Auteur; c'est-à-dire qu'on admire également ici la beauté du papier, la netteté des caractères, la correction du Texte, l'élégance des gravures, soit planches essentielles, soit vignettes, culs de-lampes, lettres grises, &c.

Cet Ouvrage écrit en Italien; qui est la Langue naturelle de l'Auteur, & dont il connoît mieux qu'un autre toutes les finesses & toute la pureté, est divisé en 4 parties. Dans la première, partagée en onze Livres, il est question de l'Histoire de Vérone & de l'ancienne *Vénétie* depuis son origine jusqu'à la venue de Charlemagne en Italie. La seconde contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone, c'est à dire une Notice Historique des illustres Ecrivains Véronois qui ont fleuri, 1°. parmi les anciens Auteurs, 2°. depuis la ruine de l'Empire Romain jusqu'à la fin du quatorzième siècle; 3°. pendant le quinzième siècle; 4°. pendant le seizième; 5°. depuis le commencement du dix-septième jusqu'à présent. La description des monumens les plus remarquables de Vérone remplit la troisième partie de ce Volume, divisée en 8 Chapitres, dans lesquels 1°. après une Notice générale de cette Ville, il est parlé, 2°. des Antiquitez Romaines qui s'y trouvent, 3°. des Antiquitez Chrétiennes; 4°. des Edifices modernes; 5°. des reün-parts & des bastions; 6°. des prin-

tures ; (& l'on donne à la tête de ce Chapitre une Notice des Peintres Véronois) 7°. des Galleries ; 8°. de ce que le Territoire de Véronne offre de plus considérable. Dans la quatrième & dernière partie de cet ouvrage , divisée en deux Livres , on traite des Amphithéâtres, en général ; & en particulier de celui de Véronne. Ce curieux morceau avoit paru des l'année 1728. imprimé à Véronne chez Tumermani , en un Volume *m.* 12. de 348 pages : & nous en donnâmes alors un Extrait fort étendu dans nos Journaux d'Avril 1729. pag. 199 & de Mai, pag. 267. Si l'Ouvrage entier de *Véronne illustrée* étoit tombé plutôt entre nos mains ; nous n'aurions pas manqué d'en entretenir d'abord le Public & d'enrichir notre Journal par un détail si intéressant. Mais un Livre tel que celui ci conserve long tems la grace de la nouveauté.

Nous ne prétendons point nous engager ici dans une Analyse exacte de tout ce que renferme ce Volume : cela nous meneroit trop loin. Nous nous bornerons à n'en extraire seulement que ce qu'il contient de vraiment nouveau & de solidement fondé , concernant l'érudition universelle. Nous sommes persuadés que les Extraits de ce genre ne sont ni les moins utiles ni les moins agréables au Public , à qui ses différentes occupations ne laissent pas toujours assez de loisir, pour lire en entier les Livres qui paroissent journellement , & dont plusieurs méritent d'être plus par-

ticulièrement connus.

LIVRE I. *col.* 2. Dans la première Partie de cet Ouvrage , laquelle roule , comme nous l'avons dit , sur l'Histoire de Véronne & sur celle de l'ancienne *Vénétie*, l'Auteur fait voir , par l'autorité de Plin, de Caton , & par celle des Monumens & des noms anciens, que cette Ville doit son origine aux Hétrusques & aux *Vénéties*. Il observe que c'est une erreur commune , & même qui n'est pas nouvelle , de croire que les Hétrusques étoient Lydiens : erreur , qui n'est venue que d'avoir confondu quelquefois dans l'usage les noms de Lydie & d'Asie. Denys d'Halicarnasse a remarqué qu'il n'y avoit aucune ressemblance ni de langage , ni de mœurs entre les Hétrusques & les Peuples de Lydie.

Col. 10. On avoit cru jusqu'à présent que Véronne avoit été fondée par les *Cénomans*. Mais notre Auteur fait voir que le commun des Ecrivains s'est trompé , en supposant que les *Cénomans* occupoient un très-grand Pays ; tandis qu'ils ne tenoient que celui , où dans la suite Crémone a été bâtie , & cette partie du territoire de Bresse qui est dans la plaine. C'est cette dernière Ville qu'ils ont construite , & qui fut leur principale demeure. L'Auteur en allègue pour preuve un passage de Polybe , qui nous apprend que les *Cénomans* se placèrent auprès du Po , & que les Pays au-delà étoient habités par un ancien Peuple nommé les *Vénètes* , qui avoient un langage différent.

Vérone existoit long tems avant la venue des *Cénomans*.

Col. 14. Notre Auteur a trouvé fort heureusement dans Polybe les bornes précises du Pays de ceux-ci & des Véronois. Car cet Historien dit, que l'an 531. de Rome, les Consuls Flaminius & Furnius *entrèrent en passant le Chiesio dans le Pays des Cénomans*. Cette riviere est à 30 milles de Vérone & à dix de Bresse. M. le M. Maffei observe, pour lever tous les doutes, qu'un des meilleurs moyens de découvrir les anciennes limites d'un territoire, c'est d'examiner l'étendue des Diocèses. Les Jurisdictions Civiles changent assez souvent, par les guerres ou par d'autres causes. Mais les Jurisdictions Ecclesiastiques restent ordinairement dans le lieu où elles ont été établies. Le Diocèse de Vérone aujourd'hui s'étend précisément jusqu'au Chiesio.

Col. 16. L'Auteur s'applique ensuite à résoudre les difficultez, que l'on peut faire là-dessus. La principale raison qui engageoit à croire que Vérone eût été bâtie par les *Cénomans*, étoit fondée sur un vers de Catulle, qui appelle Bresse *la mere de Vérone*. L'Auteur s'inscrit en faux contre tout le distique, & prétend qu'il est supposé. Aucun des sçavans Editeurs de ce Poëte ne s'en est aperçu: mais les preuves de notre Auteur paroissent mettre la supposition hors de doute. On lit (dit il) plusieurs autres vers dans ce Poëte, qu'on sçait y avoir été ajoutés. Il n'y a point d'apparence que Catulle se fût con-

redit ainsi; lui qui en appellant *Lac Lydien* le Lac du Véronois, fait voir qu'il tenoit les habitans pour Hétrusques d'origine. Ce distique (poursuit-on) offre deux mots qui ne sont pas Latins, c'est-à-dire, qui sont employés dans une signification nullement Latine. Le tour de l'expression n'est point celui de Catulle. Le sens du distique est interrompu hors de propos; & il renferme une pensée qui n'a point de liaison avec la chose dont on parle. On y suppose, qu'une porte qui est à Bresse, parle & dit *ma Vérone*. Un ruisseau au lieu d'y être désigné par son ancien nom, y porte un nom moderne, dont on ne s'étoit point servi avant l'an 1400. Les Manuscrits de Catulle ne peuvent nous guider sur ce point; parce qu'on n'en connoît aucun qui soit antérieur à cette même année. L'Auteur a cependant trouvé deux bons Manuscrits où ce Distique manque; il cite les Bibliothèques où on les conserve: & lorsqu'il s'agit, non d'un mot, mais de deux vers entiers, un Manuscrit qui ne les a point, est (selon lui) d'une plus grande autorité, que cent qui les ont.

Col. 20. Il fait voir avec la même évidence, que dans le cinquième Livre de Tite-Live, à l'endroit où on lit *Brixia ac Vérone*, il faut lire *Brixia ac Cremona*: sans quoi cet Auteur se contrediroit formellement. Cet Historien donne le nom de *Gaulois Bressans* aux *Cénomans*. M. le Marquis Maffei, à cette occasion, fait dans Strabon

& dans d'autres anciens Auteurs, plusieurs corrections de noms Géographiques, lesquelles ne semblent pas douteuses. Dans Aurelius-Victor, par exemple, & dans Zozime, il est manifeste que le nom de Crémone est employé pour Vérone.

Col. 22. Ptolomée place celle-ci dans le Pays des *Cénomans*. Notre Auteur montre, que dans la même page où Ptolomée avance une proposition si fautive, il y en a sept autres si étranges & si ridicules, qu'il seroit tenté de croire qu'elles ne sont point de ce Géographe; (quoique n'ayant point été dans ce Pays là il eût pu s'y tromper) mais qu'elles viennent originairement ou d'exemplaires fautifs, ou de Copistes ignorans.

Col. 23. C'est sur-tout (continue l'Auteur) un passage de Justin, qui a jeté beaucoup de confusion dans l'Histoire de ce même Pays. Cet Auteur, lors de la renaissance des Lettres, étoit entre les mains de tout le monde. On lit dans ce passage, que les *Cénomans* bâtirent aussi Trente & Vicence; au lieu que tous les anciens déposent qu'elles sont l'ouvrage des *Rhétiens* & des *Vénètes*. L'Auteur soupçonne que ce passage de Justin pourroit bien être interpolé; parce que dans l'endroit où Paul Diacre semble le citer, il ne parle ni de Trente, ni de Vicence.

LIVRE II. col. 27. M. le M. Maffei traite, après cela, de l'ancienne *Vénétie*: il détermine quand & comment elle a passé sous la domination des Romains; & c'est (dit-

il) de quoi personne n'a parlé jusqu'ici. Nous n'en avons rien dans Tite-Live, qui pourtant étoit *Vénète*; parce que l'endroit où il en devoit parler étoit dans son 20^e Livre, qui est perdu.

Col. 36. Tous les Ecrivains modernes s'accordent à dire que la *voje Emilie* passoit par Vérone, & alloit à Aquilée. Notre Auteur fait voir clairement que la *voje Emilie* n'alloit que de Rimini à Plaisance; qu'Aquilée n'étoit pas encore construite, lorsque ce grand chemin fut pavé; & que la Province où Lépide commandoit cette année-là étoit la Ligurie, & non la Gaule.

LIVRE III. col. 41. Presque tous les modernes se méprennent encore au sujet du gouvernement des Régions d'Italie, au tems des Romains, & ils se trompent aussi dans l'acceptation des noms de *Gaule* & d'*Italie*. Cet Ouvrage présente grand nombre de nouvelles Observations sur cette matière.

Col. 46. Tous les Modernes disent pareillement que la liberté des Villes & des Peuples consistoit du tems des Romains dans le pouvoir d'être gouvernés par leurs propres Magistrats, & selon leurs propres loix. Ils tiennent très souvent ce langage, sur-tout lorsqu'il s'agit de Médailles ou d'Inscriptions. Notre Auteur montre clairement qu'ils se sont trompés; & ses Observations font connoître en quoi consistoit la liberté des Peuples qui jouissoient de ce privilège dans l'Empire Romain. Ces explications jettent beaucoup

de lumiere sur une infinité de passagers d'Auteurs jusqu'ici mal entendus.

Col. 51. On n'avoit point encore recueilli tout ce que les anciens Ecrivains nous ont transmis touchant la fameuse guerre des Cimbres : & cet article est traité ici avec soin. On s'étoit mépris sur l'action qui s'étoit passée entre ces barbares, & le Consul Papirius Carbo. En parlant du chemin qu'ils tinrent pour descendre dans le Véronois, l'Auteur nous indique celui que prirent les Allemands pour y venir en l'année 1701. & les mouvemens que firent les François & les Espagnols pour s'y opposer. Il corrige un passage de Plutarque, dans le recit que cet Historien fait de la grande bataille donnée entre les Romains & les Cimbres, dont il détaille toutes les circonstances, qu'il avoit trouvées exactement déduites dans les Mémoires de Sylla, qui étoit présent à l'action.

Col. 60. L'Auteur observe qu'une partie des Montagnards du Véronois & du Vicentin, quoique fort éloignés d'Allemagne, parlent une langue, qui n'est pas entenduë de leurs voisins. Il a reconnu qu'elle tient de l'Allemand, bien qu'elle en soit différente à plusieurs égards; & que la prononciation en est semblable, non à celle des Allemands les plus limitrophes de l'Italie, mais à celle des Saxons & des Peuples situés vers la mer Baltique. Il fait remarquer encore que conformément à une ancienne tradition, les Véronois & les Vicentins

appellent ces gens là des *Cimbres*; ce qui semble prouver, que le reste de ces barbares fugitifs se retira dans ces forêts.

LIVRE IV. *col. 64.* M. le Marquis Maffei traite ici certains points, qui n'avoient pas encore été examinés, au sujet du gouvernement des Romains, & de la conduite qui les rendit maîtres de la meilleure partie de l'Univers. Il s'étend aussi sur la maniere dont les Villes d'Italie donnoient à Rome leurs suffrages dans les *Comices*. Il fait voir qu'il y eut un tems, où la Gaule Cisalpine ne fut pas considerée, comme faisant partie de l'Italie; mais qu'elle ne passoit alors que pour une Province; & il parle des *Relecteurs* qui y commanderent. Il s'applique à prouver qu'on s'est trompé, en croyant que les Bourgs ou autres endroits appellés par les Romains *Fora* fussent des lieux destinés aux plaidoiries; pendant que ce n'étoient que des marchez.

LIVRE V. *col. 85.* Il découvre plusieurs autres erreurs où sont tombés des Sçavans du premier ordre, pour n'avoir pas bien démêlé les divers usages qu'on faisoit anciennement du nom de *Municipium* & de celui de *Respublica*. Il fait plusieurs Observations singulieres sur les noms des Magistrats Municipaux. Il explique ce que c'étoient que *Sacra Romaniesia*; que *Fabretti* n'a point entendus dans une Inscription.

Col. 99. & 104. Il fait voir combien l'ignorance où l'on a été sur la force des mots *caput* & *civitas* en

matiere de Géographie, a été une source féconde de méprises. A l'aide de ces lumieres, il découvre les lieux où étoient situées plusieurs Citez (*Civitates*) mentionnées dans les anciens Monumens, & dont aucun Géographe n'a pu rendre compte. En suivant les mêmes traces, l'Auteur, dans une de ses Lettres Latines imprimées à Paris, a trouvé la situation d'un grand nombre de Villes nommées dans l'Inscription de l'Arc de Suse, de sept desquelles on n'avoit pas encore entendu parler. C'est une grande Inscription, que depuis long-tems on fouhaitoit de connoître.

LIVRE VI. *col.* 115. Beaucoup de gens ont cru, que sous Auguste, l'Italie étoit divisée en Provinces : au lieu que la division de ce Pays en onze *Régions* n'avoit rien de commun avec l'autre division. M. le M. Maffei fait voir que les Traductions infidèles des Auteurs Grecs ou Latins, & les Inscriptions ou fausses, ou mal entendues, ont souvent beaucoup altéré l'Histoire.

Col. 128. & 132. En faisant mention du Véronois, il montre, par les dénominations, quels sont les Villages de ce Pays là qui existoient du tems des Romains. Ceux de ces noms qui sont tirés du nombre des milles marqués par des pierres milliaires, lui servent pour connoître la mesure du mille Romain ancien, qui étoit moindre d'un cinquième que le mille moderne d'Italie. Car les lieux que l'on nomme *quinto*, sont à present éloignés de 4 milles

des Villes, & ainsi des autres : ce qui s'accorde avec les distances marquées par les Auteurs. *Paul-Diacre* écrit que Monza étoit éloignée de 12 milles de Milan, lesquels n'en font que dix aujourd'hui ; & *Luitprand* dit que Bresse étoit à 50 milles de Vérone, lesquels n'en font maintenant que 40.

LIVRE VII. *col.* 147. L'Auteur met sous nos yeux une Médaille de Maximien - César avec un revers commun à plusieurs autres de ce tems-là, & qui représente une enceinte de murailles & de Tours ; avec quatre figures qui sacrifient ; mais dont l'Inscription inconnue jusqu'ici *VERONANPRITECOND* est expliquée en ces termes par notre Auteur *Nova Portarite condita*. On trouve (dit-il) environ 50 Médailles de ce tems-là avec des Légendes uniques, & dont on n'a fait nul usage : ce qui rend la découverte de celle-ci moins merveilleuse.

Col. 151. En parlant de la prise de Vérone par Constantin, l'Auteur fait quelques remarques sur l'*Indiction*, qui est une des principales Epoques employées pour fixer la Chronologie. Il fait voir que cette Epoque tira son origine du Siège de Vérone, & que les Ecrivains se sont jusqu'ici trompés, en croyant que les *Indictions* précédentes, c'est-à-dire les Impôts, ont été mis par Maxence ; au lieu qu'ils le furent par Dioclétien ; & en supposant qu'ils étoient sur toute l'Italie, pendant qu'ils n'étoient que sur

sur le Pays nommé présentement Lombardie : & ces impositions se payoient en denrées , & non en argent.

Col. 156. En expliquant le nouveau Système de gouvernement introduit dans l'Empire par Constantin , l'Auteur fait voir que ce changement a induit en erreur quantité de Sçavans , qui ont confondu mal-à-propos ce nouveau Système avec le précédent. Nous ne finirions point , si nous voulions nous étendre sur tous ces articles.

Col. 160. A l'occasion d'une fausse Inscription produite par quelqu'un sur ce sujet , M. le Marquis Maffei indique une vingtaine d'Inscriptions de Vérone , rapportées par les plus fameux Antiquaires , & qui sont toutes également fausses : ce qui l'engage à faire observer , que dans un siècle où l'on a porté si loin toutes les connoissances , on n'a point encore mis au jour un Art Critique *Lapidaire* , qui servit à distinguer les fausses Inscriptions d'avec les véritables ; art , qui seroit d'autant plus nécessaire , que les inscriptions sont d'un merveilleux usage pour éclaircir & pour enrichir l'ancienne Histoire.

LIVRE VIII. *col. 169.* L'Auteur fait ici un recit fidèle de tous les changemens arrivés au nom de l'Italie ; & l'on est surpris d'apprendre en combien de manières il se transforma. Dans le quatrième siècle , on entendit parler de la Lombardie , qui anciennement n'étoit nullement désignée par une telle dénomination. L'Auteur fixe

Janvier.

le tems & l'occasion d'un pareil changement ; & il estime que le vrai moyen de s'instruire sûrement de l'Histoire , consiste principalement à bien distinguer dans les différens Auteurs la signification des noms des Peuples & des Pays.

Col. 174. Il fait voir que dans la division de l'Italie faite par Constantin en 17 Provinces ; la *Vénétie* s'étendoit depuis l'Istrie jusqu'à l'Adda , & depuis les Alpes & la mer jusqu'à la Padouze près de Ravenne.

Col. 182. Il agit ensuite une question , qu'on n'avoit point encore traitée , quoiqu'elle soit très-essentielle , sçavoir , si les Provinces Romaines avoient une Ville Capitale. L'Auteur prend le parti de la négative , & soutient qu'on a confondu jusqu'ici les Provinces Géographiques avec les Provinces Romaines , qui n'étoient qu'une étendue arbitraire de Pays soumise à un Président. De-là vient (continue-t-il) que tout le monde a cru que les Métropoles Géographiques étoient aussi des Métropoles Romaines , c'est à dire , des lieux où étoient le Siege & le centre du gouvernement. Mais l'ordre de ce tems-là étoit fort différent du nôtre. Car il y a deux circonstances qui , pour l'ordinaire caractérisent les Capitales ; la résidence fixe de celui qui gouverne avec autorité la Province ; & la stabilité du Tribunal souverain de Judicature. Mais l'Auteur montre qu'au tems des Romains , le Président de la Province étoit au contraire obligé

G

de ne faire jamais un long séjour dans une même Ville, mais de parcourir toutes celles de la Province : & il fait voir que le Tribunal Souverain de Judicature étoit établi, non dans une seule Ville, mais dans plusieurs, & qu'il y avoit quelquefois jusqu'à dix de ces Villes destinées à cet usage. De cette façon, il paroît que dans les Provinces des Romains, il n'y avoit point de Capitales dans le sens où on les prend aujourd'hui.

L'Auteur observe, que faute d'y avoir fait attention, les plus grands Ecrivains sont tombés dans plusieurs mécomptes en traitant de la Jurisprudence, de la Hierarchie Ecclesiastique, de la Chronologie de la Géographie, des Médailles & des Inscriptions. De-là vient (dit-il) que personne n'a jusques ici bien entendu certaines loix, particulièrement celles des *Novelles* de Justinien, pour avoir mal pris le nom de Métropole; & qu'on ne sçait comment expliquer ce qu'avancent plusieurs Auteurs, qu'il y avoit plusieurs Métropoles dans la même Province. Mais cela deviendra très-intelligible lorsqu'on sçaura qu'une Province Romaine comprenoit plusieurs Pays ou Provinces Géographiques, chacune desquelles avoit sa propre Métropole.

Col. 197. A propos d'Aquilée, l'Auteur observe qu'on a fait beaucoup d'équivoques au sujet de cette Ville; une entre autres, fondée sur la traduction ridicule d'une ancienne *Novelle* de Justinien. Il prétend que la ruine totale de l'Empi-

re Romain a eu pour cause la fameuse constitution de Caracalla, qui communiqua indifferemment à tous les sujets de l'Empire le droit de Citoyen Romain. Il montre que l'avarice fut le vrai motif de cette constitution, qui ne fut publiée qu'en vûe d'obliger tous ceux qui étoient soumis à la puissance Romaine de se charger des mêmes impôts, qui n'étoient payés d'abord que par les Citoyens Romains, & par ceux qui reconnoissoient le droit civil de l'Empire.

LIVRE IX. col. 226. Au tems des Goths, Théodoric ayant divisé les terres en Italie, il en donna deux portions aux Goths, & une aux légitimes possesseurs. M. le Marquis Maffei assure que l'on continua cependant en Italie la forme du gouvernement Romain; & il le prouve par un acte de ce tems-là écrit sur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans son *Histoire des Diplomes*, ainsi que tous les autres Actes écrits sur de semblable papier, & qui n'avoient point encore vû le jour.

Col. 244. En parlant de la fondation de Venise, il prouve la liberté originaire de cette Ville par une raison, qui semble n'avoir point de replique, & qui décide la question d'une manière toute différente de celle qu'on a mise en œuvre jusqu'ici. Il fait voir par une suite de faits & de raisonnemens, que l'Empire Romain n'a jamais été Monarchique, & que l'Empereur n'étoit qu'un des Magistrats de la Republique. Il s'enfuit de-la (dit-il)

que c'est une grande erreur de croire, que Constantin ait transporté l'Empire à Constantinople, cet Empire n'étant pas à lui, & ne pouvant se transporter qu'en transportant Rome.

De-là (continue l'Auteur) il résulte, qu'à la prise de cette Ville & à la mort d'Augustule, où finit l'Empire Romain, les peuples de la *Vénétie*, qui pour se sauver des mains des Barbares avoient bâti une Ville dans ces petites Isles au fond du Golphe Adriatique, reglèrent leur gouvernement, & se firent des loix comme ils le jugerent à propos, en conservant toute la liberté, dont ils jouissoient auparavant. Les Grecs ni les Goths n'auroient pu avoir sur eux d'autre droit, que celui qu'ils auroient acquis. Mais (pourfuit-on) ni les uns ni les autres ne les ont jamais attaqués : en sorte qu'ils ont toujours continué à se gouverner eux-mêmes, & jamais personne n'a prétendu envoyer un Préfet ou un Gouverneur à Venise.

Col. 245. Entre plusieurs nouvelles observations, il en fait une tirée d'une Inscription Greque non encore publiée, & d'où il paroît que les Envoyés à Rome s'adressoient également aux Empereurs & au Sénat. Il explique, ce que personne (dit-il) n'avoit encore fait, les contremarques de plusieurs Médailles N C A P R. *Nummus cufus auctoritate Populi Romani.* Il fait voir la différence qu'il y avoit entre le Trésor public & le fisc particulier des Empereurs, lequel

s'augmenta considérablement, lorsqu'ils s'approprièrent les biens qui appartenoient aux Temples des Gentils, &c. C'est à regret que pour abréger nous ne faisons qu'effleurer tous ces articles.

LIVRE X. *col. 258.* Lorsqu'après l'extinction du Royaume des Goths, les Grecs dominèrent en Italie, ils commencerent à envoyer des Gouvernements dans chaque Ville, avec le titre de Duc : usage que suivirent les Lombards.

Col. 269. Ceux-ci en apportèrent plusieurs dans le même Pays ; qu'on n'y connoissoit point auparavant ; comme l'usage des fiefs *jurisdictionnels*. Car l'Auteur prétend que les *emphytéoses* viennent des Romains, de même que les noms de *fiefs* & d'*inféodation* ; & nullement de la Langue Allemande, comme on le croit communément. Il montre que ces termes dérivent du mot Latin *infeduciare*, qu'il a trouvé dans un Acte de l'an 591. écrit sur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans son *Histoire des Diplomes*.

Col. 270. Il fait voir ensuite ; que malgré le grand nombre d'Ouvrages & d'Actes du moyen âge que l'on imprime tous les jours, nous ne savons presque rien de ces tems-là. Dans l'Etat des Lombards, chaque Ville appartenoit à un Duc, qui la gouvernoit comme un fief, mais avec l'autorité de Prince : & le droit passoit à ses descendants. Pavie & Vérone, où les Rois Lombards avoient coutume de résider, avoient leurs Ducs. *Et*

quoij confultoit donc la Royauté, & où étoient les revenus des Rois ? M. le M. Maffei a trouvé que l'Autorité Royale étoit renfermée dans la Souveraineté générale, dans le pouvoir de faire la paix, dans celui de créer des Ducs, ou d'en nommer d'autres quand les defeu-dans des premiers venoient à manquer ; & dans celui de se servir d'eux en tems de guerre. L'aggrandiffement de trois de ces Ducs, qui devinrent de puiffans Seigneurs, c'est-à-dire celui de Capoue, celui de Spolète & celui de Trente, ne vint que de ce qu'ils confinoient avec les Grecs ou avec les Allemands ; parce qu'il leur étoit permis de faire la guerre avec l'étranger. Toutes ces recherches (dit l'Auteur) peuvent être regardées comme nouvelles.

Col. 275. L'Auteur remarque encore que ce fut dans ce tems là que le Duel s'introduisit en Italie, c'est-à-dire la preuve de la vérité par la force au lieu de la raison : ce qui causa (dit-il) un grand changement dans la morale, dans l'opinion & dans la coutume. De-là naquirent ces maximes étranges, qu'en appelle aujourd'hui *le point d'honneur*, sur quoi notre Auteur a écrit, il y a déjà long-tems, un Ouvrage intitulé : *Della Scienza Cavalleresca*, Livre qui a presque détruit les inimitiez, les manifestes, les fausses opinions & les coutumes pernicieuses, qui regnoient tyranniquement en Italie. C'est au moins (continue l'Auteur) ce qu'en disent plusieurs personnes de

condition venus de ce Pays-là.

LIVRE XI. col. 307. On attribue au contraire beaucoup de choses aux Barbares, auxquelles (selon l'Auteur) ils n'ont eu aucune part. Tout le monde croit que l'Architecture irrégulière & qu'on nomme Gothique, a été introduite par les Goths & par les Lombards. M. le Marquis Maffei montre que ces Peuples n'avoient aucune Architecture, ni bonne, ni mauvaise, n'employant que le bois pour la construction de leurs bâtimens. Il soutient que cet art a été corrompu par les Italiens mêmes, que séduisirent l'amour de la nouveauté, & le désir d'être regardés comme inventeurs ; quoiqu'au fond ce mauvais goût n'ait fait tort qu'aux ornemens de l'Architecture, & nullement à la solidité, ni à la bonté des Edifices.

Col. 310. On attribue communément aux Barbares la Langue Italienne, comme venant d'un mélange du Latin avec leur Langue. Notre Auteur est d'avis contraire, & fait voir clairement que la Langue Italienne s'est formée par la retranchement des consonnes finales des mots Latins ; ce qui en a rendu la prononciation beaucoup plus douce ; au lieu que les Barbares y auroient plutôt ajouté de nouvelles consonnes, selon le génie de la Langue Germanique, qu'ils parloient tous.

Col. 313. On fait ici une espèce de généalogie des mots de la Langue Italienne, de ses phrases, de ses modes, qui viennent tous de la

corruption que le Peuple introdui-
soit peu à peu dans la Langue La-
tine, même avant le tems de l'en-
trée des Barbares en Italie. Il mon-
tre que le même changement est
arrivé dans la Langue Grecque, fins
que les Goths ni les Lombards s'en
fissent mêlés.

Col. 321. C'est une opinion gé-
néralement reçûe qu'il y a eu cinq
genres d'ancienne écriture Latine;
La Romaine, la Gothique, la
Lombarde, la Saxone & la *Franco-
Gallique*. Mais notre Auteur fait
voir évidemment que l'on s'est
trompé sur ce point, & que ces
différentes manieres d'écrire sont
également Romaines. Il prétend
que ces Peuples barbares n'avoient
anciennement aucun usage de l'é-
criture; & il montre par les exem-
ples mêmes rapportés en preuve
de l'opinion commune, que ces 4
genres n'en font qu'un, lequel
n'étoit autre que le caractère cou-
rant des Romains. Ceux-ci (selon
lui) avoient comme nous deux
sortes d'écritures; l'une pour les
Inscriptions & pour les Livres les
mieux écrits; l'autre pour les let-
tres missives & pour l'écriture cou-
rante. La preuve que celle-ci étoit
désignée par les 4 dénominations
dont on vient de parler, se tire
d'une suite d'anciens passages, &
elle est confirmée par des Actes
écrits sur le papier d'Egypte, &
que l'on conserve encore aujour-
d'hui. Comme ce papier étoit celui
des Notaires, sur lequel ils écri-
voient rapidement; aussi tous les
Actes publics sont-ils écrits d'un

caractère, auquel on donne tantôt
l'une & tantôt l'autre de ces 4 dé-
nominations.

Quelques-uns de ces Actes,
quoiqu'ils passent pour être écrits
en caractères Lombards, l'ont été
avant la venue de ces Barbares en
Italie; & celui que possède l'Au-
teur, & que le Pere *Mabillon* affu-
re être le plus ancien Acte qu'il ait
vû, a été écrit 50 ans avant la ve-
nue des Goths; en sorte qu'il ne
peut certainement être réputé Go-
thique. Il faut voir dans l'Ouvrage
même plusieurs Observations nou-
velles & curieuses sur ce sujet.
Quant au caractère Franco-Galli-
que qu'on disoit avoir été introduit
par Charlemagne, il l'a trouvé dans
un Manuscrit de Vérone écrit sous
le Consulat d'Agapet, l'an 517.
250 ans avant l'entrée de Charle-
magne en Italie. Notre Auteur fait
une nouvelle division des caractères
Latins en majuscule, minuscule
& courant; & des caractères Grecs;
en majuscule, rond & abrégé, que
les Grecs modernes nomment *augu*;
& dans cette division, tous les
différens caractères se trouvent
compris.

Col. 338. A l'égard de l'Histoire
Ecclesiastique des Villes d'Italie,
qui la plupart veulent que S. Pierre
leur ait envoyé un Evêque; l'Au-
teur indique le moyen de la perfec-
tionner, en s'en tenant aux simples
catalogues anciens, qui, comme
il l'a découvert, sont tirés des *Dip-
tyques*, c'est-à-dire de ces petites
Tablettes, sur lesquelles les noms
des Evêques étoient inscrits, pour

en faire mention au Canon de la Messe , en signe de communion , & en vûë de prier pour eux. Il fait connoître combien les personnes simples ont introduit de fables dans l'Histoire de plusieurs Eglises, où cependant elles ne laissent pas d'avoir cours. Il traite sur tout , à l'occasion d'Aquilée , de l'origine des Métropoles Ecclesiastiques , & il fait voir que l'on ne peut là dessus se former un Systême universel, comme l'ont voulu faire jusqu'ici tous les Sçavans , parce que celles-ci tirent leur origine d'une circonstance , & celles-là d'une autre. Rien (a-oûte-t-on) n'a plus contribué à toutes ces erreurs , que celle qui a fait confondre l'ancien Gouvernement Romain avec le Systême de Constantin.

Nous n'oublierons pas d'avertir que dans chaque Livre de cette Histoire , il y a toujours quelques

reflexions sur le Systême de la République Romaine , & sur les véritables causes qui l'ont rendue maîtresse de la meilleure partie du monde. D'où il paroît , que l'Auteur a voulu suggérer à son Pays le moyen d'accroître ses forces (comme il lui est absolument nécessaire aujourd'hui) & cela sans augmenter ses Etats.

On produit , à la fin de cette première Partie , les anciennes Inscriptions, dont on a fait usage dans l'Histoire , la plupart desquelles n'avoient point encore été publiées, ou ne l'étoient pas correctement. On rapporte aussi les Actes dont on a parlé , qui sont des originaux très rares , écrits depuis le cinquième siècle jusqu'au huitième.

Nous donnerons dans un autre Journal , l'Extrait de la seconde & de la troisième Partie de ce Volume.

DISSERTATION SUR L'ETAT DES ANCIENS HABITANS du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs , qui a remporté le prix dans l'Académie Française de Soissons en l'année 1735. A Paris, chez Jean de l'Espine, Imprimeur - Libraire ordinaire du Roi , & de l'Académie de Soissons , rue Saint Jacques , à S. Paul. 1735. in-12. pag. 108.

L'Auteur est persuadé qu'on ne peut rien trouver de particulier dans l'ancienne Histoire sur les Habitans du Pays Soissonnois avant Jules-César. C'est pourquoi il a pris pour fondement de sa Dissertation , ce que Jules-César nous apprend sur cette partie de la Gaule. Il commence par ce que les Romains ont dit à César même , que

les Soissonnois étoient leurs voisins, qu'ils avoient des campagnes d'une très-grande étendue & d'une admirable fertilité , que c'étoit chez eux qu'avoit régné tout nouvellement un Prince si puissant , qu'une partie de la Bretagne lui avoit appartenu , que celui qu'ils avoient alors pour Roi étoit à la tête du corps des Belges , qui se préparoit à lui

refister, que les Soissonnois avoient douze Villes dans leurs Etats, & qu'ils promettoient d'envoyer cinquante mille hommes à la guerre Belgique.

Le Pays des Soissonnois confinoit d'un côté avec celui des Remois, d'un autre côté avec celui des Bellovaques ou Bauvoisins qui étoient les seuls entre tous les Belges, qui surpassaient les Soissonnois en nombre de troupes. Ces deux contrées du Beauvoisis & du Soissonnois étoient celles où l'on voyoit un plus grand nombre de ces Germains qui attirés par la fertilité du territoire, en avoient chassé les Habitans naturels. Des autres côtes le Pays Soissonnois s'étendoit, suivant notre Auteur, jusqu'à la riviere de Seine, & jusqua à celle de la Marne, qui, selon Jules César, séparoient les Belges d'avec la Gaule Celtique.

Mais où étoient situées les douze Villes des Soissonnois dont parle Jules-César. Notre Auteur avant de répondre à cette question, pose pour principes, qu'il y a eu plusieurs Villes des Gaules qui ont été entièrement détruites, qu'il y en a d'autres qui ont été rebâties proche des lieux où celles qu'elles representoient étoient situées, que les lieux qui figuroient parmi les Villes du teins de Jules-César n'ont pas conservé le même rang, que les Villes des Gaulois étoient situées dans des lieux marécageux, ou dans des Isles de grandes rivieres, ou sur des montagnes escarpées. Comme il n'y a point d'Isles consi-

derables dans les rivieres du Pays Soissonnois, & qu'il y a peu d'endroits marécageux dans le Soissonnois ancien, l'Auteur en conclut que les douze Villes de ce Pays-là étoient sur des montagnes. C'est sur ce fondement que notre Auteur croit que le Noviodunum qui étoit la Ville principale du Peuple Soissonnois, dont le Roi de la Nation residoit sur la montagne de Nojan. Cette montagne commence à une demi-lieuë de l'endroit où est à present la Ville de Soissons. Elle a sur son sommet une campagne de presque une demi-lieuë d'étendue du Nord-Est au Sud-Ouest. Il paroît à notre Auteur que l'analogie de Nojan avec *Noviodunum* est toute entière.

L'analogie du nom de *Bibrax* avec celui de Bievre fait aussi croire à notre Auteur que la Ville de Bibrax qui fut assiégée par l'Armée Belgique, étoit sur la montagne de Bievre éloignée de sept lieuës de celle de Nojan, & de huit mille pas de la plaine de Pontaver, où l'Auteur dit que devoit être le Pont de César, sur le rivage septentrional de la riviere d'Aisne.

A l'égard de la Ville de Soissons, notre Auteur est persuadé qu'elle fut bâtie par une Colonie de Romains, qui s'établirent dans la plaine qui étoit sur le bord de la riviere d'Aisne, que les Gaulois quitterent la Montagne de Nojan pour se joindre aux Romains dans cette nouvelle Ville, à laquelle on donna le nom d'Auguste.

A l'égard des onze autres Villes

du Pays Soissonnois, Jules-César n'en marque pas le nom. Notre Auteur n'entreprend pas même de le deviner, mais il indique différentes Monagnes sur lesquelles ces Villes pouvoient être situées.

Outre ces douze Villes, il y avoit encore du tems des Romains plusieurs Bourgs & plusieurs Châteaux dans le Pays Soissonnois, dont notre Auteur est persuadé que quelques-uns des Villages de ce Pays-là ont conservé le nom, comme Vis sur Aisne, Muret, &c.

Par rapport aux forces & aux armes, qui sont le sujet de la seconde Dissertation, on ne rapporte de particulier pour les Habitans du Soissonnois, que cette petite d'un vers de Lucain, *longisque levis Sessones in armis.* Encore l'Auteur soutient-il que ces longues armes & l'agilité n'étoient point particulières aux Soissonnois. Dès qu'ils furent *romanisés* ils apprirent à se servir des mêmes armes que les Romains. Strabon qui écrivoit sous Tibere assure que les meilleurs guerriers d'entre les Belges, sont après ceux du Beauvoisis les Habitans du Soissonnois.

Comme l'Auteur n'a rien trouvé de particulier sur les mœurs des anciens Soissonnois, il se contente de donner dans la troisième Section une idée générale des mœurs des Gaulois. Ensuite il prétend qu'il y avoit à Soissons un Amphithéâtre, & que les Arènes qui en faisoient partie étoient sur les bords de la rivière d'Aisne, dans un lieu qu'on appelle *Chaye*, & qui est nommé

Cavea dans les anciens titres.

Il en est du Gouvernement du Soissonnois dont l'Auteur parle dans la Section quatrième, comme des mœurs; c'est à dire, que ce que l'Auteur en rapporte regarde tous les Gaulois; il remarque seulement, comme une circonstance considérable que la Capitale du Pays Soissonnois qui s'étoit la première rendue aux Romains après un Siège en forme, fut la dernière qui conserva leurs Officiers militaires. Siagrius qui eut le nom de Roi en commandant les Romains, posséda la Ville de Soissons & les environs, jusqu'à ce que Clovis s'en fût rendu maître.

Ce que nous remarquerons sur la cinquième Section au sujet de la Religion des anciens Gaulois, c'est que l'Auteur adopte la tradition du Pays, au sujet des Druides des Soissonnois. Il dit qu'il y avoit à deux lieux de la rivière d'Aisne un bois appelé *Tav*, où les Druides faisoient des Sacrifices auprès des chênes les plus remarquables. Il croit que *Tav* vient par corruption de *Tarw*, ou *Tarvos*, qui signifioit chez les Gaulois un *chêne* ou un *bois*. Il ajoute que la forêt d'Artenne ou Artane qui est proche de *Tau* servoit au même usage. Ardoine ou Arduine étoit une Divinité, dont la Forêt des Ardennes a, dit-on, tiré son nom. Il y a plusieurs exemples du changement de *D* en *T*, qui au lieu d'Ardene a fait nommer Artenne la Forêt du Pays Soissonnois dont il s'agit en cet endroit.

Le culte que les Habitans du Pays

Pays Soissonnois rendoient à Diane , depuis qu'ils étoient assujettis aux Romains , est prouvé par les Actes des Martyrs de S. Crépin & de S. Crépinien , de S. Rustin , & de S. Valère , & celui d'Iûs par une Inscription trouvée dans la Ville de Soissons en 1683.

On conserve dans le Cloître de l'Abbaye de S. Médard un côté d'un tombeau d'un Payen, que l'on croit avoir été un jeune Seigneur du Pays Soissonnois.

Il y a des Notes au bas des pages en plusieurs endroits de cette Dissertation. La premiere est sur l'Étymologie du nom des Soissonnois. L'Auteur croit qu'on n'en a donné jusqu'à présent que de fautes, & que l'on n'a pas assez de connoissance de la Langue des Celtes ou des Belges, pour qu'on puisse se flatter de découvrir la véritable. Il lui paroît cependant vraisemblable que le nom primitif des Peuples Soissonnois a été tel que l'ont écrit quelques Auteurs Grecs , & qu'il commençoit par *Ouers* ou par *Wers*. Il se peut faire que les Romains voulant latiniser ce nom ayent ajouté une *S* au commencement. Chez les Allemands *Weisse* signifie *blanc*. Seront-ce les anciens Germains qui avoient passé le Rhin , lesquels

auoient donné ce nom à une partie des Gaules dont ils s'étoient rendus maîtres.

Dans la dernière de ces Notes , l'Auteur remarque que le côté du Tombeau d'un Payen qui est conservé dans le Cloître de S. Médard de Soissons est dessiné dans le second Voyage Littéraire de Dont Martene. Mais il avertit que le Graveur a représenté des chiens qui jouent , au lieu des animaux aquatiques qui sont représentés sur ce marbre par une espèce de poisson flottant sur les eaux.

Cette Dissertation a été imprimée sur le privilège qu'il a plu au Roi d'accorder au mois d'Aoust dernier à l'Académie de Soissons , pour faire imprimer tous les différens Ouvrages tant en vers qu'en prose composés par les Membres de cette Académie , & les Dissertations Historiques qui lui sont envoyés tous les ans pour le prix proposé par M. l'Evêque de Soissons. Le consentement de l'Académie de Soissons pour l'impression de la Dissertation de M. le Bœuf Chanoine d'Auxerre , lequel a remporté le prix qui a été distribué pour la première fois en l'année 1735 est à la suite du privilège.



MEMOIRES DE MONTECUCOLI, GENERALISSIME DES Troupes de l'Empereur, divisés en trois Livres, 1°. de l'Art Militaire en général : 2°. de la guerre contre les Turcs : 3°. la Relation de la Campagne de 1664. Nouvelle Edition, revue & corrigée en plusieurs endroits par l'Auteur, & augmentée de plus de deux cens Notes Historiques & Géographiques. A Strasbourg, chez Jean Raynold-Doulfecker le pete, 1735. in-12. pag. 469.

CES Mémoires sur l'Art Militaire ne sont pas du nombre des Ouvrages sur cette matiere composés par des Auteurs qui n'ont étudié cet Art que dans les Livres. Ils sont le fruit d'une longue expérience, & des réflexions que le Comte de Montécuculi avoit faites pendant un grand nombre d'années. Né à Modène en 1608. d'une famille illustre du Modénois, il étoit entré très-jeune au service de l'Empire, & il étoit parvenu en passant par tous les degrez Militaires, à la place de Généralissime des Troupes de l'Empereur Léopold. C'est par son conseil que les Impériaux avoient fait en 1659. cette fameuse diversion en Poméranie qui fit perdre aux Suedois l'Isle de Fionie, & presque toutes leurs conquêtes en Allemagne. En 1661. il avoit chassé les Turcs, non seulement de la Haute-Hongrie, mais encore de presque toute la Transylvanie. Il avoit gagné en 1664. la fameuse bataille de S. Gothard, & s'il n'eut pas de si heureux succès contre le Vicomte de Turenne & contre le Grand Condé, la maniere dont il se conduisit dans ses dernières Campagnes ne lui fit rien perdre de sa reputation. A l'égard

de ses Mémoires ; le Traducteur croit qu'il les composa dans le tems de loisir que lui laissa la conclusion de la treve d'entre l'Empereur & les Turcs, après la bataille de Saint Gothard. Il les écrivit en Italien, & c'est en cette Langue qu'ils ont été imprimés à Cologne. Le Grand Condé en parloit avec éloges, & ceux qui ont écrit depuis sur l'Art Militaire en ont fait beaucoup de cas. Mais l'Auteur de la Traduction avertit que l'Edition de ces Mémoires faite à Cologne est défectueuse. Il a suivi dans sa Traduction l'exemplaire que feu M. le Prince de Conty avoit apporté de Hongrie, copié sur l'original du Prince Charles de Lorraine. Ce Traducteur assure qu'il a rétabli beaucoup de noms propres étrangers d'hommes & de lieux, qui avoient été défigurés dans la copie, il a expliqué par de courtes Notes plusieurs faits que l'Auteur n'avoit qu'indiqués ; il s'est attaché à marquer la situation des Places dont il est parlé dans ces Mémoires, surtout de celles qu'il n'a point trouvé marquées sur les Cartes ordinaires.

Comme ces Mémoires sont connus depuis long-tems, nous nous

bornerons à indiquer le plan de l'Auteur dans chacun des trois Livres qui les composent. Il expose dans le premier en peu de mots, & d'une manière méthodique, ce qui regarde l'Art Militaire. Il commence par les préparatifs de la guerre, il parle sur ce sujet de la levée des Troupes, de la manière de les former aux exercices militaires, de l'Artillerie, des provisions de guerre & de bouche, de la disposition pour une Campagne par rapport aux forces de l'Etat & à celles de l'ennemi, par rapport au Pays & par rapport au dessein. Il traite ensuite de la marche, du campement, des rencontres & des batailles. La manière de fortifier les Places, de les défendre & de les attaquer sont le sujet de plusieurs articles séparés. Les préceptes que donne le Comte de Montécuculi en entrant dans le détail de ces différens objets, sont souvent accompagnés d'exemples qui rendent les préceptes plus sensibles. Ces exemples sont presque tous tirés de ce qui s'est passé du tems de l'Auteur & souvent de ce qu'il a vu par lui-même.

Dans le second Livre l'Auteur applique ses maximes militaires aux guerres contre les Turcs en Hongrie. Il fait connoître dans cette vûe le gouvernement militaire des Turcs, les différentes espèces de Troupes dont leurs Armées sont composées, les armes dont ils se servent, leur manière de ranger l'Armée en bataille, de même que leur manière de combattre, & d'attaquer ou de défendre les Pla-

ces. Il marque ensuite sur chacun de ces articles, quelles sont les mesures qu'il estime qu'on doit prendre suivant les différentes circonstances pour être en état d'empêcher les Turcs de faire des progrès dans la Hongrie, même pour les attaquer dans leur propre Pays. Le Comte de Montécuculi avertit en plusieurs endroits de ses Mémoires que les Turcs ne sont pas des adversaires aussi peu formidables que se l'imaginent plusieurs Officiers. Le nombre de leurs conquêtes, l'étendue de leur Empire, les Troupes agguerries qu'ils ont toujours sur pied, les richesses du Grand Seigneur, sa politique de ne donner les grands emplois qu'aux militaires, doivent faire prendre des mesures aux Généraux pour ne points'exposer sans prendre les mesures que la prudence oblige de prendre contre un ennemi qui est à craindre. L'Auteur croit que le mépris qu'on a fait du Turc, & l'imprudence qu'on a eue de les attaquer, quand il y avoit une trop grande disproportion entre les Armées Ottomanes & celle des Chrétiens a été la cause des pertes que ces derniers ont faites dans le quinzième siècle. Il cite les exemples d'Uladislas Roi de Hongrie qui en 1444. perit avec toute son armée, pour avoir voulu attaquer avec seize mille hommes Amurat qui étoit à la tête de soixante mille combattans, de Jean Corvin qui fut défait en 1648. ayant attaqué avec vingt deux mille hommes le même Sultan, qui en avoit quatre - vingt mille, de

Louis Roi d'Hongrie qui avec vingt cinq mille hommes livra la bataille à Soliman, dont l'Armée étoit composée de 360 mille hommes. C'est sur ces exemples que Busbec, qui étoit Ambassadeur de l'Empereur à la Porte vers le milieu du feizième siècle, disoit que c'étoit une folie de s'opposer aux puissantes forces des Turcs avec des Troupes foibles & ramassées tumultuairement. On doit donc, suivant l'Auteur, regarder comme des effets de prudence l'action de l'Archiduc Mathias qui leva le Siège de Gran & qui repassa le Danube à l'arrivée de Sinan-Bacha, celle de Schwarzenberg en 1598. qui demeura retranché près de Gran sans quitter son poste, quoique les Turcs postés vis-à-vis de lui fissent des courses bien avant dans le Pays, & celle de George Basta en 1610. qui n'ayant qu'une Armée de dix mille hommes demeura campé tantôt à Petesbourg, tantôt entre Commore & Javarin, & qui vit prendre un grand nombre de Places par les Turcs, sans s'é-mouvoir des reproches qu'on lui faisoit sur son inaction.

Le comte de Montécuculi a été lui même exposé à de pareils reproches de la part des Troupes qu'il commandoit, on l'appelloit le Temporisateur, mais il se faisoit honneur de ce nom que les Romains avoient donné à Fabius Maximus. Il a cru toujours devoir préférer le salut de l'État aux rancœurs du Peuple, & il auroit volontiers pris pour devise ce qu'un Poète disoit à Fabius :

*Rumores populi qui non tulit ante
salutem.*

Le troisième Livre contient la Relation des Campagnes des Impériaux en Hongrie contre les Turcs pendant l'année 1661. & les trois années suivantes. On s'est apparemment borné à annoncer dans le titre la relation de la Campagne de 1664. parce que c'est celle qui a fait le plus d'honneur au Comte de Montécuculi par le gain de la bataille de S. Gothard, qui a obligé les Turcs à demander à l'Empereur Léopold la paix ou une longue trêve. Cette relation est accompagnée de reflexions, qui quoiqu'elles soient quelquefois un peu longues ne fatiguent point le Lecteur, parce que l'Auteur annonce que son but est plutôt de faire des reflexions sur ce qui s'est passé pendant ces Campagnes, que de composer une Relation purement historique. Cependant il n'y a pas de Mémoires sur ces trois Campagnes auxquels on puisse avoir autant de confiance qu'à ceux du Comte de Montécuculi. Il ne se contente point de rapporter les événemens principaux, mais il fait encore connoître les fautes qu'on a faites, les difficultés qu'il y a de soutenir en Hongrie une armée Imperiale. L'adresse qu'ont eu les Turcs de paroître vouloir faire la paix après les avantages remportés sur eux pendant la Campagne de 1661. la maniere dont ils ont profité dans la Campagne suivante de la négligence de la

Cour de Vienne, de faire des préparatifs pour la guerre, sous prétexte d'une paix prochaine. Il se plaint sur-tout de deux choses, la première que ceux qui étoient chargés de fournir des vivres aux Troupes, ne s'acquitoient point de leurs engagemens, & qu'on ne

les punissoit point pour y avoir manqué, la seconde de ce qu'un Général se trouvoit exposé à toutes les censures des Ministres de la Cour Impériale qui vouloient faire les guerriers, & qui ne étoient pas même dans la Théorie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA Veuve *le Mercier*, rue saint Jacques, à S. Ambroise; Jacques *Vincent*, rue S. Severin; Jean-Baptiste *Coignard*; & Antoine *Boudet*, rue S. Jacques, à la Bible d'or, délivrent aux Souscripteurs le *Supplément au grand Dictionnaire Historique, Généalogique, Géographique de M. Louis Moréri, pour servir à la dernière Edition de l'an 1732. & aux précédentes. 1735. in folio*, deux vol.

Réflexions Militaires & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*; par M. de *Vergy*. Tome troisième & quatrième. Chez Jacques *Guerin*, Quai des Augustins. 1736. in - 12.

La Vie de Saint Paul, Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'écriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs. Avec des Réflexions tirées des Saints Peres. Chez Charles-

Jean-Baptiste *de Lespine* le fils, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers 1735. in-12. 3. vol.

Année Ecclesiastique ou Instructions sur le Propre du Temps & sur le Propre & le Commun des Saints, avec une explication des Epîtres & des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'Année Ecclesiastique; dans les Eglises de Rome & de Paris. Tome sixième. Chez Antonin *des Hayes*, & Etienne *Savoie*, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à l'Espérance. 1735. in-12.

Oeuvres diverses en vers & en prose, par M. le Brun. Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. in-12.

Ecclaircissements Litteraires sur un Projet de Bibliothèque alphabétique, sur l'Histoire Litteraire de Cave, & sur quelques autres Ouvrages semblables: avec des règles pour étudier & pour bien écrire. Ouvrage périodique. Chez le Breton; Quai des Augustins, au coin de la rue Gist-le-Cœur. 1735. Brochure in - 4°.

Productions d'Esprit; contenant tout ce que les Arts & les Sciences

ont de rare & de merveilleux. Ouvrage Critique & Sublime, composé par le Docteur *Swiss*, & autres personnes remplies d'une érudition profonde. Avec des Notes en plusieurs endroits. Traduit par M.***. Chez *Théodore le Gras*, au Palais. 1736. in-12.

Synonimes François, leurs différentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Par M. l'Abbé *Girard*. Nouvelle Edition. Chez la Veuve d'*Houvy*, rue de la Harpe. 1736. in-12.

Mémoires de Hambourg de Lubeck & de Holstein, de Dannemarck de Suede & de Pologne. Par feu Messire *Aubery du Maurier*, Auteur des Mémoires de Hollande. Imprimés à *Blois*, & se vendent à *Paris* chez differens Libraires.

Essai sur l'Homme. Par M. *Pope*, traduit de l'Anglois en François par M. D. S. ***. 1736. in-12.

Géographie des Enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie. Divisée par leçons, avec la Liste des Cartes nécessaires aux enfans. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Chez *Rollin* fils, & de *Bure* l'aîné.

Quai des Augustins. 1736. in-12.

L'Éna de P. Cornelius - Sévérius, & les *Sentences de Publius-Syrus*; traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, &c. & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la traduction. Chez *Chaubert*, Libraire du Journal, & *Clouster*, rue S. Jacques, à l'Écu de France. 1736. in-12.

Voyage d'Innigo de Biervillas; Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia, & autres lieux des Indes Orientales. Contenant une description des mœurs, coutumes & Religion des Indiens; les différens établissemens de plusieurs Nations de l'Europe, & un détail exact du commerce de Batavie avec plusieurs Aventures & singularitez curieuses. Chez *Gregoire - Antoine Dupuis*, Grand'Salle du Palais, au S. Esprit. 1736. in-12.

Histoire de Cyrus le Jeune, & la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé *Pagy*, Prévôt de l'Eglise de Cavaillon. Chez *Didot*, Quai des Augustins. 1736. in-12.



T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Janv. 1736:

H Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre pendant la vie de Gilbert Burnet, &c.	pag. 3
Essai Physique sur l'économie animale, &c.	6
Abrégé du Méchanisme Universel, &c.	17
Description Géographique, Historique Cronologique, &c. de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, &c.	21
Traité du bon Chyle, &c.	27
Description de l'Egypte, &c.	36
Code de la Voyerie,	39
Vérone illustrée,	42
Dissertation sur l'état des anciens Habitans du Soissonnois, &c.	54
Mémoires de Montécuculi, &c.	60
Nouvelles Littéraires,	63

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

FEVRIER.



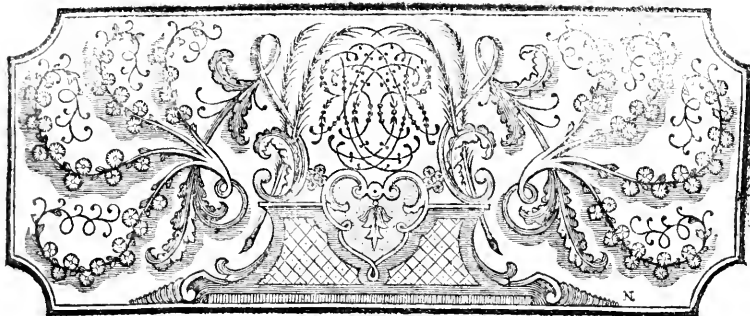
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

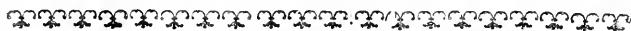
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



FEVRIER M. DCC. XXXVI.

*LES OEUVRES DE VIRGILE, TRADUCTION NOUVELLE,
le Latin à côté, avec des Notes Historiques & Géographiques. Par M.
l'Abbé de la Landelle de S. Remy. A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques,
1736. in-12. 4. vol. Tom. I. pag. 363. Tom. II. pag. 367. Tom. III.
pag. 370. Tom. IV. pag. 371.*

L'AUTEUR a cru que son Ouvrage devoit s'annoncer par lui-même, ainsi sans penser à décrier les Traductions de ceux qui l'ont précédé, ou sans vanter ni excuser celle qu'il donne aujourd'hui, comme font ordinairement en pareil cas les Faiseurs de

Fevrier.

I ij

Préfaces, entre tout d'un coup en matiere & débute par la Vie de Virgile. Il nous la donne telle qu'on la trouve communément dans tous les Auteurs qui en ont parlé; mais en rapportant plusieurs traits assez bizarres qu'on attribue à Virgile, il nous avertit qu'ils sont d'autant moins croyables qu'ils ne s'accordent point avec le caractère de sagesse & de modestie sous lequel cet illustre Poëte a toujours été connu. Du reste il a évité dans cette vie, comme dans les Notes Historiques & Géographiques, dont il a accompagné sa Traduction, les recherches critiques & trop chargées d'érudition, il paroît que son but a été seulement de rendre la lecture de Virgile plus facile aux jeunes gens, & aux personnes du monde qui ont du goût pour cet excellent Poëme.

On en jugera par quelques-unes des Notes qui répondent à deux endroits de sa Traduction que nous rapporterons ici, & qui serviront aussi à faire connoître le stile & le goût du Traducteur.

Nous tirerons le premier de cet endroit de l'Eclogue cinquième, où Silène explique ainsi l'origine du monde, suivant le Systême des Epicuriens.

» Il chantoit l'admirable formation du monde, comment les » atômes qui composent la terre, » l'air, l'eau & le feu, formés dans » le vuide & se mêlant confusément, formerent l'Univers. » Comment le Globe de la Terre » prit son assiette, & fit une masse

» solide. Comment la mer entra » dans ses bornes. Comment toutes choses se développèrent peu à peu, & parurent avec la figure » qui leur est propre. Il représenta » l'étonnement de la Terre lorsqu'elle vit pour la première fois » luire un Soleil nouveau, il expliqua la cause des nuages qui se » forment en l'air, & se résolvent » en pluie. Comment les forêts » s'élevèrent insensiblement. Comment les animaux errerent d'abord en petit nombre sur les » montagnes qui leur étoient inconnues. Ensuite il raconta la » métamorphose des pierres de » Pyrrha; l'âge d'or sous le regne » de Saturne, le larcin de Prométhée, & comment en punition » de son audace, il fut enchaîné sur » le Mont Caucase, & devoré par » un Vautour.

A l'occasion de Pyrrha & de Prométhée, il fait les deux remarques suivantes.

Les Pierres de Pyrrha.

» Le déluge universel ayant englouti tous les hommes, excepté » Deucalion & Pyrrha. L'Oracle » de Thémis qu'ils consulterent, » leur commanda de jeter des » pierres par dessus leurs têtes. Les » pierres que jetta Deucalion furent » changées en hommes, & celles » que jetta Pyrrha en femmes. C'est » ainsi que les Poëtes racontent la » réparation du genre humain après » le déluge. *Ov. Métam. Lib. 1.* » Les Historiens Prophanes font.

» mention de deux déluges ; de ce-
 » lui qui arriva pendant qu'Ogygès
 » regnoit dans l'Attique , deux sié-
 » cles avant que Deucalion regnât
 » en Thesalie , sous lequel arriva
 » le second déluge.

Le larcin de Prométhée.

» Prométhée fils de Japet & de
 » Climène forma avec le limon-la
 » statue d'un homme , & l'anima
 » avec le feu du Ciel qu'il déroba
 » par le secours de Minerve , Jupi-
 » ter irrité de l'audace de Prome-
 » thée , ordonna à Mercure de l'en-
 » chaîner sur le Mont Caucafé , où
 » il est continuellement rongé par
 » un vautour. Le Caucafé est une
 » chaîne de montagnes entre le
 » Pont Euxin & la Mer Caspienne
 » *Monts Circassiens.*

Pour mettre le Lecteur plus en
 état de juger du mérite de cette
 Traduction , nous allons encore en
 donner un échantillon. Nous le
 prendrons dans le second Livre
 des Géorgiques , vers 493. Le Tra-
 ducteur fait ainsi parler Virgile.

» Heureux celui qui ne connoît
 » que les Divinitéz Champêtres !
 » Pan , le vieux Silvain & la trou-
 » pe des Nymphes ; ni les honneurs
 » que le Peuple Romain distribue,
 » ni la pourpre des Rois , n'ont ja-
 » mais ébranlé sa constance ; la
 » discorde si fatale entre les freres
 » n'a jamais troublé son repos. Les
 » ligués des peuples qui habitent le
 » long du Danube , les révolutions
 » des Royaumes , les divers évène-
 » mens de l'Empire Romain font

» pour lui des affaires étrangères.
 » Un homme dans cette heureuse
 » situation , n'est ni affligé de la
 » misère des uns , ni jaloux de l'o-
 » pulence des autres. Content des
 » fruits que les arbres & les campa-
 » gnes lui donnent libéralement ,
 » il ne va point se jeter dans le tu-
 » multe du barreau , ni feuilleter
 » les Registres publics. Il voit de
 » sang froid tous les hommes cou-
 » rir par diverses routes après la
 » fortune , les uns voguer sur
 » des mers inconnues , d'autres
 » chercher la gloire dans les
 » dangers de la guerre , ou vils
 » Courtisans s'infinuer dans les Pa-
 » lais des Rois. Celui là songe à ra-
 » vager les Villes qu'il assiege , à
 » piller les maisons des malheu-
 » reux Citoyens , &c.

» *Les ligués des peuples qui habi-*
 » *tent le long du Danube.* Virgile ,
 » dit *Dacus* , par les Daces il com-
 » prend tous les peuples qui habi-
 » toient le long du Danube. La Da-
 » cie est une vaste région qui con-
 » tient aujourd'hui la Valachie , la
 » Moldavie , la Servie ou Bosnie ,
 » & la Transilvanie. Les Daces en-
 » partant des bords du Danube ,
 » puisoient de l'eau du fleuve , &
 » la répandoient en faisant ferment
 » de ne point retourner dans leur
 » patrie , qu'après avoir versé le
 » sang de leurs ennemis. De-là
 » vient l'*Epitète conjurato ab Istro.*

Il ne faut pas oublier de dire ici
 que le Traducteur a mis à la tête de
 chaque Eclogue un argument où il
 explique à quelle occasion elle a
 été faite , & le sujet que le Poète y

traite, il en a fait de même pour l'Enlède, il expose en peu de mots & le dessein de tout le Poëme, & en particulier celui de chaque Livre. Nous ne sçavons pourquoi il n'en a pas usé de même pour les Géorgiques. Au reste, quoique nous ayons déjà plusieurs Traductions Françoises de Virgile, celle-ci

nous a paru avoir son agrément & son utilité, & tenir le juste milieu entre les Traductions, qui à force d'être Littérales s'éloignent de l'esprit de l'Auteur, & celles qui tombant dans un défaut contraire, portent plutôt le caractère du Traducteur que celui de son Original.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, curieuse des Cartes générales & particulières de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulières du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jésu. 1735. A Paris, chez le Mercier, rue Saint Jacques, au Livre d'or. in folio, 4 vol. Tom. IV. pp. 520.

LE quatrième & dernier Volume de cet important Ouvrage renferme la Description de la Tartarie Chinoise, de la Corée, & du Thibet. Il doit être d'autant plus intéressant pour le public, qu'on peut assurer que nous n'avions jusqu'ici que des idées très-confuses de la situation & de l'étendue de ces vastes Régions. C'est ce qu'il est aisé de voir en jettant les yeux sur les Cartes de nos plus habiles Géographes.

Les Observations Géographiques & Historiques qu'on nous donne ici, jointes aux Relations des huit Voyages que le Pere Gerbillon a faits dans la Tartarie par l'ordre & à la suite de l'Empereur Canghi, sont si précises & ont été faites avec tant de soin, qu'on peut douter que les Lecteurs puissent mieux s'instruire de la juste position

du lieu & de la nature du Pays, quand ils seroient eux-mêmes ce long & pénible voyage.

Une partie de la Tartarie est gouvernée par ses Princes qui sont les maîtres de cette Nation, quoiqu'ils relevent de l'Empereur de la Chine, & l'autre lui étant immédiatement soumise, il y envoie des Officiers comme dans les autres Provinces de l'Empire.

Celle-ci qui comprend les Tartares appellés *Mantcheux* est divisée en trois grands Gouvernemens, le premier est celui de *Chin yang*, que les naturels du Pays appellent *Mogden*. Il renferme tout l'ancien *Leio-tong*. Les Géographes ont rempli leurs Relations de choses fabuleuses sur les merveilles, & sur les raretez de ces Pays. La plupart de ces merveilles ont disparu aux yeux plus éclairés des sçavans, Mis-

fiionnaires dont on nous donne ici les Mémoires , sans perdre le tems à refuter les fables des Auteurs qui les ont précédés ; » ils se contentent » ront , disent-ils ici , de communi-
quer les remarques qu'ils ont » faites sur les lieux avec une égale » indifférence , & pour la censure » de tant de personnes qui se font » un mérite de ne rien croire , & » pour le goût bizarre des autres , » qui n'estiment ces fortes d'Ou-
vrages qu'autant qu'ils y trou-
vent du merveilleux.

Mougdén Capitale du premier Gouvernement est assez bien bâtie , & les Mantcheoux la regardent comme la Cour du Royaume que forme leur Nation. Du reste , on y trouve peu de Villes considérables , & il s'y fait peu de commerce. Le terroir y est cependant assez fertile en froment , en millet , en légumes , & en coton ; on y nourrit de grands troupeaux de bœufs , & de moutons , ce qu'on ne voit presque point dans les Provinces de la Chine.

Le second Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Quoiqu'il soit d'une grande étendue , il n'est presque point habité , & n'a que trois Villes fort mal bâties , & entourées d'une muraille de terre. Cette Contrée fournit abondamment de quoi vivre , quoique le ris & le froment n'y soient pas communs. Il n'est pas aisé de dire pour quoi tant de Pays qui n'ont de hauteur que 43 , 44 , 45 degrez , sont si différens des nôtres , par rapport aux saisons , & aux pro-

ductions de la nature , qu'on ne peut pas même les comparer à nos Provinces les plus Septentrionales ; cette diversité prouve du moins , que la qualité d'un Pays dépend encore plus des terres qui abondent plus ou moins en esprits de nitre , que de leur situation par rapport au Ciel.

C'est dans les deserts de ce Pays & au milieu de ses vastes forêts , qu'on trouve la fameuse plante nommée par les Chinois *Gin-seng* , & par les Mantcheoux *Orbota* , c'est-à-dire , la première ou la reine des Plantes. Le Pere du Halde en a parlé fort au long dans le troisième Tome de cet Ouvrage.

Les femmes dans certains endroits de ce Pays ont au bas de leurs longs manteaux de dessus des deniers de cuivre , ou de petits grelots qui avertissent de leur arrivée. En général , le caractère de ces peuples se ressent de la dureté du climat qu'ils habitent ; ils ne montrent ni génie , ni politesse , ne paroissent pas avoir le moindre culte de Religion , & vivent dans une grossièreté à laquelle les étrangers ont de la peine à s'habituer.

Le troisième Gouvernement est celui de *Taiticcar* , Ville nouvelle , bâtie par l'Empereur pour assurer ses frontières contre les Moscovites. Les anciens habitans du Pays qui se sont soumis aux Mantcheoux se nomment *Tagouris* ; ils sont grands & robustes , accoutumés de tous tems à bâtir & à semer , quoiqu'ils soient environnés de Tartares qui ne s'appliquent point

à l'agriculture, & qui n'ont point de maisons.

Le Pere du Halde passe ensuite à l'autre partie de la Tartarie Orientale qui est gouvernée immédiatement par les Princes particuliers qui relevent de l'Empereur de la Chine, elle appartient aux Tartares-Mongols, ou *Mongous* que les Chinois appellent *Thao-ta-sé*, & n'est pas moins vaste que celle dont on vient de parler, puisqu'elle a plus de 300 lieues en largeur de l'Est à l'Ouest, sur une longueur d'environ 200 du Nord au Sud.

Une infinité de Nations différentes sont comprises sous ce nom de *Mongous*, elles s'étendent jusqu'à la mer Caspienne, habitent sous des tentes, vivent de leurs troupeaux, vont d'un pâturage à un autre, mettent leur habileté à sçavoir tirer de l'arc, à courir à cheval, & à donner la chasse aux bêtes sauvages. A parler en général, leurs terres ne sont pas de nature à être cultivées.

Le respect qu'ils ont pour leur *Lamas* qui sont parmi eux ce que les Bonzes sont chez les Chinois, va jusqu'à l'adoration; ces *Lamas* ont entre eux differens degrez de puissance & de Jurisdiction qu'ils tiennent de leur Chef qu'ils appellent le grand Lama; il habite à l'Ouest de la Chine sur la riviere de Laza; son autorité s'étend dans toute la Tartarie, & il est si accredité parmi les peuples que l'Empereur est contraint d'avoir de grands ménagemens pour lui & pour ses Ministres.

Les Tartares sont communément

persuadés que les Lamas peuvent faire tomber la grêle & la pluye. Des Mandarins temoins oculaires, nous ont, dit-on ici, » raconté » certains faits qui ne prouvent que » trop ce que nous avons entendu » dire à Peking, que parmi les La- » mas la forcellerie est en usage.

Les Mongous nommés *Ortos-ta-tse*, quoique voisins d'une très-belle Ville n'ont point le goût d'en bâtir. On ne sera pas fâché de voir le portrait que l'Auteur en fait.

» Divisés en plusieurs petits Prin- » ces sous six bannieres, ils n'ai- » vent à se distinguer les uns des » autres que par la grandeur & le » nombre de leurs tentes, & par » la multitude de leurs troupeaux. » Ils bornent leur ambition à con- » server le rang que leur ont laissé » leurs ancêtres, & ne donnent du » prix aux choses qu'à proportion » de leur utilité, sans se soucier de » ce qui est beau & précieux.

» Ils paroissent toutefois contents » & sans inquiétude, d'un beau na- » turel, d'une humeur gaye, tou- » jours disposés à rire, nulle- » ment rêveurs, jamais mélancholiques. Quel sujet en effet au- » roient ils de l'être, n'ayant ordi- » nairement ni voisins à ménager, » ni ennemis à craindre, ni Grand' » à contenter, sans affaire difficile » sans occupation gênante, ne l' » plaisant qu'à la Chasse, à la pé- » che & aux exercices du corps auf- » quels ils sont fort adroits ?

Quand on leur demande pour- quoy ils ne cultivent pas au moins quelques petits Jardins pour y recueillir

cueillir des légumes, ils croient vous fermer la bouche en répondant que *les herbes sont pour les animaux, & la chair des animaux pour les hommes.*

Nous passons sous silence ce qu'on trouve ici sur les animaux, & sur plusieurs autres singularitez particulieres à ce Pays, & nous venons aux Observations Historiques sur la grande Tartarie; elles sont tirées des Mémoires du Pere Gerbillon.

Sous le nom de la grande Tartarie on comprend ici toute cette partie de notre Continent, laquelle se trouve entre la Mer Orientale qui est au Nord du Japon, la Mer Glaciale, la Moscovie, la Mer Caspienne, la Perse, le Mogol, le Royaume d'Aracan proche de Bengale, celui d'Aua, l'Empire de la Chine, & le Royaume de la Corée.

A l'exception du Pays d'Yusbek, d'une partie de celui des Calmucs, du Thiber, & de quelques petits Etats qui sont dans les Montagnes d'Aua, & à l'Occident de la Province de *Se-tchuen*, cette vaste étendue autrefois partagée entre tant de Souverains, est aujourd'hui réunie sous la domination de l'Empereur de la Chine ou des Czars de Moscovie.

L'Auteur, après avoir touché en peu de mots l'Histoire de la grande Tartarie, s'attache principalement à nous faire connoître quel en est l'état présent; elle est divisée entre plusieurs Nations qui ont chacune leurs Costumes, leurs Langages &

Fevrier.

leur Religion différente.

La plus considerable de ces Nations est celle des Tartares *Mantcheoux* qui est aujourd'hui maîtresse de la Chine, dont on a déjà parlé ci-dessus, & dont on retrouvera ici une nouvelle description chargée de nouveaux détails, & plus circonstanciées.

Il en est de même de la Nation des Mongous qui est regardée comme la plus considerable après celle des Mantcheoux: on connoît trois especes de Mongous qui suivent pour la plupart la Religion de *Fo*; quoiqu'il y ait apparence qu'ils ayent été autrefois Chrétiens; on trouve parmi leurs *Lamas* beaucoup de cérémonies & d'usages qu'ils semblent avoir empruntés des Chrétiens. Ils ont l'eau-benite & le chant du cœur, ils prient pour les morts; leur habillement est semblable à celui avec lequel on peint les Apôtres. Ils portent la mitre comme nos Evêques, sans parler de leur grand Lama qui est à peu-près pour eux, ce qu'est le Souverain Pontife parmi nous. Cependant quoique les Mongous soient de bonnes gens, ils sont si fort entêtés de leurs Lamas & de leurs Superstitions qu'il n'y a presque pas d'esperance de les convertir à la vraie Foi.

La troisième Nation de cette partie de la Tartarie est celle des Tartares Mahométans dont les plus considerables sont les Yusbeks plus connus en Europe qu'à la Chine même.

La quatrième de ces Nations qui

K

est la plus étendue est soumise aux Moscovites, mais on n'en peut dire autre chose, selon l'Auteur, sinon que c'est un desert. Si l'on en excepte quelques endroits de la Sibérie, qui sont assez peuplés, le reste n'est pas à beaucoup près si habité que le Canada. Aussi les Moscovites n'en tirent ils que des pelletteries & des dents d'un certain poisson, qui sont plus belles, plus blanches & plus précieuses que l'ivoire.

La multitude des fourrures leur vient de Sibérie, du Pays qui est aux environs de l'Irtis, de l'Oby & de la Genissée, & non pas de ces vastes Pays qui sont à l'Orient de la Genissée jusqu'à la mer, ils sont presque deserts, & ce qu'il y a d'habitans y mènent une vie misérable, & par surcroît de malheur n'ont aucune connoissance du vrai Dieu, & sont, à ce qui paroît, absolument sans Religion.

Après les Observations générales sur la grande Tartarie viennent des Mémoires Géographiques sur les terres occupées par les Princes Mongous qui sont rangés sous 49 *Ki* ou Bannieres, ces Mémoires sont relatifs aux Cartes, & leur donnent un grand jour.

On trouve ensuite de sçavantes Remarques sur la Langue des Tartares Mantcheoux; elle est en usage à la Cour de Peking, aussi bien que la Langue Chinoise; depuis que les Princes de cette Nation sont assis sur le Trône de la Chine; tous les actes publics se dressent dans l'une & dans l'autre Langue.

La plus grande singularité de celle des Mantcheoux consiste dans une abondance de mots surprenante. Ils ne souffrent jamais la répétition du même mot dans tout ce qui est écrit, & ne se la permettent que rarement dans la conversation. » Le retour du même mot forme, par rapport à eux une monotonie qui leur choque l'oreille, c'est par cette raison qu'ils se mettent à rire, lorsqu'on leur lit un de nos Livres, parce qu'on entend très-souvent, que, qu'ils, qu'eux, quand, quoy, quelquefois, &c. La fréquence répétition de ces pronoms leur déplaît infiniment. On a beau leur dire que c'est le génie de notre Langue; ils ne peuvent s'y accoutumer. Les Tartares s'en passent, & n'en ont nul besoin: le seul arrangement des termes y supplée sans qu'il y ait jamais ni obscurité, ni équivoque, aussi n'ont ils point de jeux de mots, ni de fautes d'allusions.

Ils prétendent au reste comme presque tous les autres peuples que leur Langue naturelle est la plus belle & la plus riche qui soit au monde, & traitent nos caractères Européens de pieds de mouches en comparaison de la beauté des leurs qui blessent également nos yeux. Il faut lire l'Entretien que le Pere Patrenin eut sur ce sujet avec le fils aîné de l'Empereur.

Nous ne dirons qu'un mot des onze Journaux qui contiennent la Relation des différens Voyages faits par les Missionnaires Jésuites

dans la Tartarie. On y reverra dans un détail plus circonstancié une partie des choses dont on avoit donné une connoissance générale dans les articles précédens.

Les deux premiers Journaux font du Pere Verbieft, & ont été composés à la suite de l'Empereur. Ce Prince avoit mené avec lui ce sçavant Missionnaire pour faire en sa presence les observations nécessaires, pour connoître la disposition du Ciel, l'élevation du pôle, la déclinaison de chaque Pays, & pour mesurer par les Instrumens de Mathématique, la hauteur des montagnes & la distance des lieux.

On sent par cette seule exposition de quel prix doivent être ces Journaux par rapport aux connoissances géographiques qu'on en peut tirer; nous nous contenterons d'ajouter qu'elles ne feront pas moins de plaisir aux Amateurs de l'Histoire Naturelle, & en général à toutes les personnes qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde des Pays jusqu'à présent si peu connus.

On portera le même jugement des Observations Géographiques sur le Royaume de Corée. Elles ont été recueillies sur les Mémoires du Pere Régis. Cependant comme ceux qui les ont redigées n'ont pas vû par eux-mêmes le dedans du Royaume ni la Côte de la mer, on se garde bien de donner la Carte qu'on en trouve ici, comme un Ouvrage fini, mais seulement comme le meilleur qui ait encore paru sur cette matiere.

L'abrégé de l'Histoire de la Corée qu'on trouve ensuite est emprunté de trois differens Ouvrages Chinois qu'on a traduit fidèlement dans les points essentiels & auxquels on a ajouté une Chronologie qu'on croit être sure. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer là-dessus dans aucun détail non plus que sur une Relation du Voyage du Capitaine Beéring dans la Sibérie. 2°. Sur les Observations Géographiques & Historigues qui concernent la Carte du Thibet, où l'on voit les terres du Grand Lama & les Pays voisins qui en dépendent jusqu'à la source du Gange; & 3°. sur le Catalogue d'une partie des latitudes observées & des longitudes qui resultent des Mesures Géométriques, dont on s'est servi pour dresser la Carte de l'Empire de la Chine, faite, comme nous l'avons dit, par les Missionnaires Jesuites sur les ordres de l'Empereur Cang-hi.

Nous avons oublié de dire que toutes les Cartes tant générales que particulieres ont été redigées par M. Danville Géographe ordinaire du Roi; on trouvera sans doute qu'il y a parfaitement soutenu la reputation qu'il s'est déjà acquise par la netteté, & par la justesse des Ouvrages de ce genre qu'il a déjà donnés au Public. Cette seule raison, parmi plusieurs autres que nous pourrions alléguer, suffit pour faire tomber l'Édition furtive de cette Description de la Chine, qu'on prepare en Hollande. Car ou

cette Edition fera sans Cartes ; & dès lors elle fera privée de ce qui fait le principal mérite de celle de Paris; ou si l'on y trouve des Cartes, la forme d'*m-4.*^{o.} qu'elle doit avoir,

ne permettant pas de donner ni la netteté, ni l'étendue convenable, elles ne serviront qu'à jeter dans l'esprit de ceux qui les consulteront.

ACTA SANCTORUM AUGUSTI EX LATINIS ET GRÆCIS ; aliarumque Gentium Monumentis , servata primigeniâ Veterum Scriptorum phrasi, collecta , Digesta , Commentariisque , & Observationibus illustrata à Joanne-Baptista Sollerio, Joanne Pinio, Guiljelmo Cupero, Petro Boschio è Societate Jesu, Presbyteris Théologis. Tomus II.

C'est à dire : *Les Actes des Saints du mois d'Aoust, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations par les Peres du Solier, Pin, Cuper & Bosche, Prêtres-Théologiens de la Société de Jesus.* A Anvers, chez Bernard-Albert Vandè-Plassebe. 1735. in fol. pag. 728. & se vend à Paris, chez de Bure, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.

C E Volume est le trente-quatrième de la grande Collection des Actes des Saints entreprise par les Jesuites d'Anvers, à la tête desquels a été le Pere Bollandus, qui s'est rendu si fameux par cette entreprise, qu'on a donné depuis son nom à ceux des Jesuites d'Anvers qui ont continué ce grand Recueil. Le Tome dont nous allens rendre compte est le second du mois d'Aoust, comme on l'a vu annoncer dans le titre. Il contient la Vie des Saints dont l'Eglise honore la mémoire, les cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, & douzième jours de ce mois. On y donne la Vie de deux cens vingt-deux Saints & Saintes dont les noms sont connus, outre plusieurs Martyrs Anonymes en différentes parties du monde, desquels nos

Auteurs font mention d'après différents Martyrologes.

S. Laurent est un de ces Saints qui est le plus universellement honoré; nous allons donner un précis de ce qu'en disent les Jesuites d'Anvers.

Tous les Martyrologes de l'Eglise Latine, anciens, du moyen âge ou modernes, font une mention particulière du martyr de S. Laurent. On voit dans les anciens Sacramentaires une Messe propre, non seulement pour le jour qu'on célèbre la fête de S. Laurent, mais encore pour la Vigile & pour l'Octave. Il y avoit même des Eglises où l'on désignoit plusieurs Semaines par leur nombre depuis la Fête de S. Laurent. Les Grecs ont aussi solennisé la Fête de S. Laurent: leurs Livres d'Eglise contiennent un Office particulier pour cette fo-

Jemnitz. Dès le commencement du cinquième siècle, il y avoit une Eglise à Rome sous l'Invocation de S. Laurent, il y en a eu depuis plusieurs sous l'invocation du même Saint en differens endroits d'Italie, dans les Gaules, dans tous les differens Pays de l'Eglise Latine. En 459. l'Imperatrice Eudoxie fit bâtir une Eglise à Constantinople sous l'invocation de S. Laurent. Justinien fonda dans la même Ville un Monastere qui portoit le nom de ce Saint. L'Eglise de S. Laurent de Constantinople jouissoit même du privilège d'être un lieu d'asile inviolable, suivant que le rapporte Théophane. Nos Auteurs font mention de miracles arrivés à l'occasion de la construction des Eglises bâties sous l'invocation de Saint Laurent. Mais ils mettent au nombre des fables des Grecs, ce que Saint Pierre d'Amien dit avoir appris de l'Archevêque Alphane, qu'un Empereur avoit recouvert la vûe dans une Eglise que l'Impératrice son épouse avoit fait bâtir à Constantinople, & qu'on lui avoit assuré être l'Eglise de S. Laurent de Rome, après l'avoir tenu pendant un an sur la mer, sans néanmoins l'éloigner des Côtes de son Empire. Saint Ambroise, S. Augustin, S. Léon, S. Maxime, Saint Pierre Chrysologue, & plusieurs autres Peres de l'Eglise ont fait l'éloge de S. Laurent, & ont exhorté les Fidèles à en célébrer la Fête d'une maniere solemnelle.

C'est de ces differens passages des Peres & de l'Histoire du Poëte

Prudence, que nos Auteurs tirent une Histoire abrégée de S. Laurent qui fait le sujet du quatrième §. de leur Dissertation sur Saint Laurent. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces faits d'ailleurs assez connus, nous remarquerons seulement qu'ils y adoptent à la lettre tout ce que Prudence & les Peres de l'Eglise ont dit de S. Laurent. Et en ce point ils ne paroissent point avoir fait beaucoup d'attention sur ce que M. Baillet a dit, qu'en lisant la Vie de S. Laurent, il faut se souvenir, que Prudence n'a point négligé de se servir du privilège de la Poësie, ni les S. Peres de celui de l'éloquence, pour faire parler avec art le Persécuteur & le Martyr.

Il est certain que le corps de saint Laurent fut inhumé dans le chemin de Tivoly. Mais nos Auteurs n'ajoutent point de foi à ce que dit un Auteur ancien dans le 4^e Volume du grand Recueil du Pere Martenne, qu'au mois de Juillet 1447. on avoit trouvé le Corps de S. Laurent à Rome chez les Freres Mineurs. Ce qui engage nos Auteurs à prendre ce parti, c'est, 1^o. que la Relation dont il s'agit ne marque par qui, ni en quel tems le Corps du Saint auroit été transporté du lieu de la premiere sépulture chez les Cordeliers. 2^o. Que le Corps dont il est fait mention dans la Relation inserée dans le Recueil du Pere Martenne, n'étoit roti que d'un côté, au lieu que celui de S. Laurent étoit toti des deux côtés, suivant Prudence.

3°. Que ce Corps étoit entier, & qu'avant le quinzième siècle il y avoit des Reliques de S. Laurent en un très grand nombre d'Eglises.

4°. Que les Cardinaux envoyés par le Pere Nicolas V. n'attesterent point que le Corps qu'on avoit découvert fût le Corps de S. Laurent, mais qu'un d'entre eux montra le Tombeau au plus jeune des Moines de ce Couvent, & qu'il lui donna en même tems un soufflet, afin qu'il se souvint de ce qui venoit de se passer, selon la Relation.

5°. On assure que le Corps du Saint est conservé dans l'Eglise de S. Laurent *extra muros*. Après ces Observations nos Auteurs entrent dans un grand détail des différentes Eglises où l'on montre des Reliques de S. Laurent, & ils citent ce qu'ils ont trouvé sur ces Reliques soit dans les Auteurs anciens, soit dans les modernes. Quelques personnes pourroient croire qu'il seroit difficile de concilier ce que disent nos Auteurs sur ces différentes Reliques de saint Laurent. Il sembleroit en effet, si l'on prenoit à la lettre ce qu'ils en disent, que la même partie du corps de S. Laurent seroit en même tems en différentes Eglises. Mais il faut en cette occasion, comme dans plusieurs autres, pour ne pas mettre ces Auteurs en contradiction avec eux-mêmes, se souvenir du Systême qu'ils ont embrassé après Meilanus, pour concilier la Tradition de différentes Eglises, que quand on dit que le Corps d'un Saint est dans une Eglise,

se, celi s'entend d'une partie considerable du Corps, que quand on parle de la tête ou du bras de ce même Saint, on ne doit entendre par là qu'une portion de la tête ou du bras.

Selon ce Systême toutes les tentatives faites par Philippe II. & par ses Successeurs Rois d'Espagne pour obtenir la Relique de Saint Laurent d'une Abbaye de Bénédictins du Diocèse de Cologne, n'auroit abouti qu'à retirer d'entre les mains des Moines une partie de la tête du Saint. Nos Auteurs rapportent à l'occasion de cette affaire un abrégé, de ce qu'en ont dit deux Sçavans Bénédictins dans leur Voyage Littéraire, ils indiquent les Pièces qui y ont rapport, les moyens que les Rois d'Espagne ont employés pour parvenir à leur but, & la ferme résolution des Moines de ne céder ni aux instances des Rois d'Espagne & des Empereurs, ni même aux sollicitations du Pape & de la Cour de Rome.

Nos Auteurs parlent aussi dans le même endroit d'un Miracle qu'ils disent, sur la foi d'un certifiçat envoyé au Pere Papebrox, qui se renouvelle tous les ans dans une Eglise Collégiale de la campagne de Rome. On y conserve, dit-on, dans un vase de crystal, de la peau, de la graisse & du sang de S. Laurent; chaque année, aux premières Vêpres de la Fête de S. Laurent, le sang se liquifie, & s'éleve au haut du vase de crystal & demeure ainsi liquifié pendant toute l'Octave. Après cette Octave

le sang se condense de maniere qu'on ne peut plus le distinguer d'avec la graisse.

Les Ecrivains Espagnols ont avancé beaucoup de choses au sujet de S. Laurent, aufquels nos Auteurs n'ajoutent pas beaucoup de foi, ils ne croyent pas, par exemple, que S. Laurent ait été fils d'un Duc d'Espagne, que le démon l'air enlevé dans le berceau, ni qu'il l'ait mis dans un bois, que S. Sixte prêchant en Espagne ait trouvé cet enfant sous un laurier, qu'il l'ait fait appeller Laurent par cette raison, qu'il l'ait fait élever avec soin, & qu'il l'ait depuis amené à Rome, où il l'éleva à la dignité d'Archidiacre. Il ne paroît pas non plus à nos Auteurs que les Espagnols ayent rapporté des preuves de ce qu'ils avancent que le pere de S. Laurent ait été S. Orence Evêque, ni Sainte Patience sa mere, ou que S. Orance & S. Laurent ayent été freres jumeaux.

Ils rejettent aussi une autre Tradition des Espagnols, que le Pape S. Sixte avoit donné à S. Laurent le Calice dont N. S. J. C. s'étoit servi dans la dernière Cène, & que S. Laurent avoit envoyé ce Calice en Espagne, & que c'est le Calice d'Agathe qu'on conserve encore comme un trésor précieux dans l'Eglise Métropolitaine de Valence, d'où on le porte en procession certains jours de l'année, avec beaucoup de pompe & de cérémonies.

A l'égard du lieu de la naissance de S. Laurent, nos Auteurs obser-

vent qu'il n'y a point d'Ecrivains anciens qui nous l'apprennent. Ils ne voyent point cependant de raison de rejeter la Tradition des Espagnols, que S. Laurent étoit né en Espagne, d'autant plus qu'Adon de Vienne autorise cette Tradition. Mais sur ce qui regarde les disputes des Villes d'Espagne entre elles pour sçavoir quelle est celle où est né S. Laurent, les Jesuites d'Anvers n'ont pas cru pouvoir prendre de parti, parce qu'il ne paroît pas qu'on ait rien avancé de bien prouvé sur ce sujet.

Pour ce qui est des Actes de saint Laurent publiés par Surius, nos Auteurs reconnoissent de bonne foi, après Baronius, le Cardinal de Norris, & le Pere Pagi, que ce ne sont pas des Actes originaux, c'est pourquoi ils n'ont point cru les devoir insérer dans leur Compilation, ils se sont bornés à donner l'Histoire de Prudence sur S. Laurent, & l'abrégé des Actes de ce Saint, qu'Adon a inséré dans son Martirologe. Ils ont accompagné ces deux Pièces de Notes. Les Bollandistes ajoutent, que quoique l'on n'ait plus les Actes de S. Laurent faits par un Auteur contemporain, supposé qu'il y en ait eu, on ne doit point douter que les faits principaux de la Vie & du Martyr de ce Saint n'en doivent pas moins être regardés comme très constants, attendu qu'ils sont rapportés par saint Ambroise, & par S. Augustin qui ont vécu dans un tems où ils pouvoient être bien instruits de ces faits par la Tradition.

Les derniers articles de l'Ouvrage de nos Auteurs au sujet de saint Laurent , regardent des Miracles qu'on prétend avoir été faits pour punir ceux qui ont manqué à célébrer avec exactitude la Fête de ce Saint , des apparitions & des Miracles en faveur des pécheurs. Entre ces Miracles il y en a qui ne sont appuyés d'aucune autorité , & qui sont contraires à la vraisemblance & à la Religion. Tel est celui d'un pécheur public sur l'ame duquel il y avoit une dispute entre les Diabes & le bon Ange de ce pécheur. On dit que les bonnes & les mauvaises actions de ce pécheur ayant été mises dans la balance, le côté où étoient les bonnes actions se trouva beaucoup plus léger , que les Diabes en triomphoient , mais que Saint Laurent ayant jetté un Calice d'or dans le côté de la balance qui étoit le plus léger fit élever sur le champ le côté où étoient les mauvaises actions du pécheur , & que Saint Laurent enleva ainsi ce pécheur aux Diabes. Nos Auteurs avertissent qu'on doit bien se garder d'attribuer cette Histoire au Saint Empereur Henri , comme l'ont fait quelques Ecrivains.

On peut voir par le précis d'un des articles de ce Volume que nos Auteurs continuent de s'attacher à discuter , comme ils ont fait dans les Volumes précédens , non seulement ce qui concerne les Actes des Saints , mais encore ce qui a rapport à leur culte , à leurs Reliques , & aux Miracles qu'on en a publiés , soit avant , soit après leur mort. La discussion de ces faits concernant les Vies des Saints , n'est pas le seul avantage qu'on retire de cette grande Compilation. On trouve souvent dans les Actes des Saints qu'ils publient & dans les Observations qui les accompagnent des traits qui regardent non seulement l'Histoire générale de l'Eglise , mais encore l'Histoire Civile de plusieurs Etats , qu'on ne rencontre point dans les autres Historiens. C'est ce qui fait que le public voit paroître avec plaisir de tems en tems de nouveaux Volumes de cette grande Compilation ; les Jesuites d'Anvers s'engagent dans ce Volume non seulement à continuer l'Ouvrage , mais encore à donner des Supplémens considérables pour les sept Mois qu'ils ont publiés.



DESCRIPTION DE L'EGYPTE , CONTENANT PLUSIEURS

Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays , sur ses Monumens anciens , sur les mœurs , les coutumes , & la Religion des Habitans , sur le Gouvernement , & le Commerce , sur les animaux , les Arbres , les Plantes , &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet , ancien Consul de France au Caire , par M. l'Abbé le Mafurier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis Genneau , à S. Pierre ès liens , & Jacques Rollin fils , à Saint Athanase.

1735. in-4°. pag. 570.

NOUS commencerons ce second Extrait à la troisième Lettre, dans laquelle l'Auteur parle du Delta. Selon lui, cette partie de l'Egypte n'étoit d'abord qu'un grand Golphe dont le fond pouvoit baigner les murs de l'ancienne Memphis, & qui s'étendoit à droite & à gauche, du côté de son entrée, jusqu'aux lieux où sont placées aujourd'hui les Villes de Damiette & de Rosette. Il lui paroît très-possible que par une longue succession d'années le limon que le Nil charie continuellement ait comblé cet espace, & que ce terrain soit devenu très-fertile. En ce cas, ajoute-t-il, rien ne seroit plus juste que l'ingénieuse fiction, qui fait naître l'Egypte des amours du Nil & de la Belle Memphis. Un Auteur Copte, du nom duquel l'Auteur ne se souvient point, attribue à Joseph le dessèchement du Delta. Les coquillages qu'Hérodote dit qu'on remarquoit de son tems dans les rochers voisins de Memphis y étoient encore en 1718 suivant le témoignage de M. Maillet. On voit aussi de ces coquillages sur le sommet d'une peti-

Ecurier.

te montagne qui est au Midi du Sphinx, d'où l'Auteur conclut que cette élévation a été autrefois couverte des flots de la mer.

Rosette n'est point bâtie, selon notre Auteur, sur l'ancienne Ville de Canope. C'est une Ville moderne. Sa fondation remonte à peine jusqu'à cent ans, cependant le commerce & son port l'ont rendu une des Villes des plus considérables de l'Egypte. La Ville de Damiette, qui est située à l'extrémité du Delta, opposée à Rosette, répond à l'ancienne Péluse, qui s'avantçoit dans la mer l'espace d'un demi mille. Du tems de S. Louis Damiette étoit proche de la Barre qui s'est formée à l'endroit où le Nil se décharge dans la mer, elle s'en trouve aujourd'hui fort éloignée. Il ne reste plus de vestige du Lac Serbon si fameux dans l'ancienne Histoire par le bitume qu'on recueilloit sur ses eaux dans le tems de ses ébullitions. L'Auteur parle ensuite du Foux, de la Massoure, de Forstat, des rivières de Memphis, & de la Matarée. On ne trouve plus dans ce lieu l'arbrisseau dont on tiroit ce fameux beaume

L

que l'Eglise Copte employoit pour le baptême des enfans.

Dans la quatrième Lettre l'Auteur rapporte ce que les anciens Ecrivains disent de la grandeur & de la magnificence de la Ville d'Alexandrie. Elle fut détruite au commencement du treizième siècle par l'ordre des Princes Mahométiens, qui voyoient qu'il étoit difficile de garder une si grande Ville, & où il arrivoit souvent des révoltes. On se servit des débris de l'ancienne Ville pour bâtir les murailles de la nouvelle. Elle n'avoit pas deux lieues de France de circuit, à présent il n'y a qu'une très petite partie de cette nouvelle enceinte qui soit habitée. On voit cependant encore à Alexandrie des Monumens anciens considérables; l'Aiguille de Cléopâtre qui est un Obélisque chargé d'hiéroglyphes; la fameuse Colonne de Pompée, une superbe Colonnade auprès de laquelle étoit une Eglise sous l'invocation de saint Athanase, & qui sert à présent de Mosquée. L'Auteur ne donne point la description de cette Mosquée, parce que les Turcs font, dit-il, aussi jaloux de leurs Mosquées que de leurs femmes.

La Ville du Caire fait le sujet de la cinquième Lettre. L'Auteur croit qu'elle est presque du même tems qu'Alexandrie. C'étoit dans le vieux Caire que les Gouverneurs d'Egypte, pour les Empereurs de Constantinople, faisoient leur résidence. Elle fut depuis le séjour des Caliphes. Le nouveau Caire qui est à

présent la Capitale de l'Egypte, fut bâti vers la fin du dixième siècle. L'ancien Caire se nommoit autrefois Mafr. L'Auteur croit que le nom de Caire lui a été donné par les Arabes, dans la Langue desquels *del Cabera* signifie la Victorieuse. Les Mosquées sont ce qu'il y a de plus magnifique au Caire.

A l'égard des Pyramides dont l'Auteur parle dans la sixième Lettre. M. Maillet ne les a point regardées ainsi que nous les représentons plusieurs Voyageurs modernes, comme des masses énormes dignes tout au plus de notre étonnement. Il est entré plusieurs fois dans l'intérieur de ces Pyramides, & il assure qu'il n'a pu s'empêcher d'être frappé de la magnificence & de la grandeur qui éclatent de toute part dans ces Edifices si vantés, & qu'il a toujours admiré l'habileté des Architectes qui ont présidé à l'exécution de cette grande entreprise. On ne pourroit, à ce qu'il assure, prendre des mesures plus justes que celles que ces Architectes ont prises pour que ces Monumens destinés pour la sépulture des anciens Rois d'Egypte se conservassent pendant une grande suite de siècles, & pour que l'on ne pût découvrir une entrée pour y pénétrer.

Outre la Ville de Memphis & de ses ruines, qui sont le sujet de la septième Lettre, l'Auteur parle dans celle-ci des Momies, des puits où on les trouve, du fameux Labvrinthe, des Oiseaux dont tous les Voyageurs ont fait mention.

Ceux qui ont lû les Vies des anciens Solitaires d'Egypte, verront avec plaisir dans la huitième Lettre la description de la haute Egypte en particulier des Deserts de saint Macaire, de la Thébaïde, & du fameux Monastere de saint Antoine qui est habité par des Religieux Coptes.

Nous ne rapporterons que quelques traits de la neuvième Lettre, dans laquelle il s'agit de la fertilité de l'Egypte, des arbres, des plantes, des fleurs & des fruits qui croissent en ce Pays-là, & des animaux qu'on y trouve.

Il y a une espece de figes nommées figes de Pharaon que porte le Sycomore, non pas à ses branches, mais au tronc même de l'arbre. On le bat avec des marteaux & de ses meurtrissures sortent des figes de la grosseur ordinaire. Ce fruit est très-insipide, aussi ne sert-il de nourriture qu'aux pauvres gens & aux oiseaux.

A l'égard du Lorus & du Papyrus dont il est si souvent parlé dans les Anciens, l'Auteur avoie de bonne foi qu'il ne peut rien dire de fort assuré. Il croit cependant que le Lorus est le bled de Turquie, ou le Safranon, plante dont la tige est assez haute, & du sommet de laquelle sort une espece de petite pomme, environnée de fleurs qui servent à la teinture; & que le Papyrus est le figuier d'Adam, dont les figes croissent par bouquets. Cette plante a la cime lanugineuse, la tige assez haute, & les feuilles de la longueur d'une

aune & de la largeur de deux pieds.

La Religion des anciens Egyptiens, & quelques Observations sur celle des Coptes, des Grecs Schismatiques & des Mahométans, remplissent la dixième Lettre; l'Auteur insiste particulièrement sur l'ignorance des Coptes en matière de Religion & sur leur superstition. Ils observent également le baptême & la circoncision. Ils étendent même la cérémonie de la circoncision jusqu'aux filles. Ils ont pris des Turcs l'usage de repudier leurs femmes, en leur rendant ce qu'elles leur ont apporté. Cette Lettre finit par la Relation de l'apostasie & du Martyre du Pere Clément Recollet Curé de la Nation Françoisé au Caire. Ce Religieux ayant cru qu'on vouloit le renvoyer en France & flétrir sa reputation, se rendit au Château du Caire où il déclara qu'il vouloit se faire Mahométan. Mais ayant fait des réflexions sur cette démarche, il pensa sérieusement non seulement à reparer sa faute, mais encore à ramener un jeune François qui avoit embrassé la Religion de Mahomet. Ce jeune homme alla déclarer au Bacha ce qui se passoit. Ce qui attira au Pere Clément une vive persécution. On employa d'abord les caresses pour l'engager à se faire Mahométan, on l'enferma ensuite dans une prison, où on lui fit souffrir plusieurs tourmens, il fut ensuite décapité le 17 Mai 1703. On assure qu'il fit paroître une constance admirable, non seulement lorsqu'il

fut conduit au supplice , mais encore dans les tourmens qu'on lui fit souffrir pendant plusieurs jours.

Le parallèle des coûtumes anciennes & des coûtumes modernes des Egyptiens , & la forme du gouvernement du Pays fournissent la matiere de la onzième & de la douzième Lettre.

L'Egypte est gouvernée par un Bacha qui n'obtient qu'à force d'argent ce gouvernement qui est le plus considerable de l'Empire Ottoman. Ses provisions ne sont que pour un an. Il est néanmoins ordinairement continué trois années. Il est obligé de payer tous les ans six cens mille écus au Grand Seigneur. Il fournit à la Porte des provisions de sucre, de thé, de café, de forbet, de ris, qui montent encore à plus de six cens mille écus. Il fait la dépense du Pavillon que le Grand Seigneur envoie tous les ans à la Méque, outre cent mille écus pour la Méque, & cent mille écus qu'il envoie tous les ans pour Damas, à cause des frais de la Caravane qui part de cette Ville pour l'Arabie. Malgré ces dépenses & celle de l'entretien des Troupes qui sont en Egypte, le Bacha peut encore tirer de l'Egypte plus de douze millions pour son profit particulier, sur-tout lorsqu'il arrive des mortalitez. Car le Bacha dispose à prix d'argent de tous les fonds dans l'étendue de son Gouvernement. Les possesseurs n'en ont que l'usage pendant leur vie. La description que l'Auteur fait du Divan du Bacha en donne une autre idée.

La Milice du Pays est composée de cinq corps de Troupes, les Mustapharagas, qui sont des Nobles du Pays, à la tête desquels est le Bacha, sont de mauvaises Troupes, les Aruphs, les Sphaïs, les Bachaouls & les Jannissaires. Ces derniers sont commandés par un Kiaca qu'ils élisent, & qu'ils changent sans le consentement du Bacha, ils tiennent conseil entre eux pour la conservation des droits du Corps; les biens de ceux qui viennent à mourir appartiennent au Corps, & les principaux les partagent entre eux. Ils possèdent à présent des fonds, ce qui leur étoit défendu autrefois.

Ces Troupes ont une paye ordinaire assez modique, mais chacun peut acheter une paye telle qu'il souhaite pour sa vie en payant une somme dont il retire la valeur en trois ans.

La campagne est gouvernée par des Deys ou Princes qui sont nommés par le Grand Seigneur, & qui payent au Bacha une certaine somme par chaque année pour les droits qui se lèvent dans leur territoire. Souvent le Bacha fait le procès aux Deys pour profiter de leurs dépouilles. Ces Deys entrent quelquefois dans les Corps de Troupes qui ne dépendent point du Bacha, pour n'être point sujets à sa Jurisdiction.

On verra avec plaisir dans cette Lettre que les Turcs ne sont pas aussi barbares à l'égard de leurs esclaves que se l'imaginent quelques personnes. Ils les traitent avec dou-

teur, & ils leur procurent souvent des établissemens qui servent à les élever au-dessus de leurs maîtres. Mais à quelque dignité que parviennent ces affranchis ils conservent toujours beaucoup de reconnaissance & de respect pour leurs patrons.

Les Sciences & les Arts sont négligés en Egypte, comme l'Auteur le fait voir dans la treizième Lettre, mais la situation du Pays y rend le commerce très florissant. L'Auteur propose un projet pour joindre le commerce des Indes Orientales

avec celui d'Europe par la Mer Rouge, de manière qu'on pourroit faire passer une Lettre de Paris à Surat en cinquante jours. Il propose des moyens pour lever les obstacles qui pourroient se rencontrer à l'exécution de ce projet, tant du côté du Grand Seigneur, que du côté du Bacha d'Egypte.

La dernière Lettre regarde les Caravanes, en particulier celles du Pèlerinage de la Méque, dont on voit dans d'autres Livres un grand nombre de Relations.

QUINTI CALABRI PRÆTERMISSORUM AB HOMERO LIBRÏ

XIV. Græcè, cum versione Latina & integris emendationibus Laurentii Rhodomanni, & adnotamentis selectis Claudii Dauſqueii; curante Joanne-Cornelio de Pauw, qui suas etiam emendationes addidit. Lugduni-Batavorum, apud Joannem Van-Abcoude. 1734.

C'est-à-dire : *Les XIV. Livres des Supplémens d'Homère, composés en Grec par Quintus-Calaber; avec la version Latine & les Notes entières de Laurent Rhodoman, les Notes choisies de Claude Dausquey, & celles de Jean-Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette Edition.* A Leyde, chez Jean Van-Abcoude. 1734. in-8°. pag. 871. sans la Table.

LA fausse idée que l'on s'est faite du Poème Epique ou de l'*Épopée*, confondue mal-à-propos avec le Poème Historique, a fait naître, pour les Ouvrages du premier genre, des Supplémens, dont ils n'avoient nul besoin, & qui ne pouvoient convenir qu'à ceux du second. C'est ainsi que la Pharsale de Lucain sembloit susceptible du Supplément que lui a donné l'Anglois Thomas *May* en sept Livres, où il continue l'histoire de la guerre civile entre Pompée & César jusqu'à l'assassinat de celui-ci. Mais

le XIII^e Livre dont il a plu à *Maffei - Végio* d'allonger l'*Éncide* de Virgile, pour y décrire les noces d'*Énée* & de *Lavinie*, est absolument superflu, puisque l'action du Poème Latin se trouve suffisamment terminée par la mort de *Tur-nus*, qui ne laisse plus rien d'essentiel à désirer. Tel est encore l'Auteur des Supplémens dont nous rendons compte, qui s'est imaginé faussement qu'*Homère* dans son *Iliade* s'étoit proposé de raconter le Siège de *Troye* depuis son commencement jusqu'à la prise de cette

Ville fameuse ; tandis qu'il n'a eu d'autre dessein que d'y chanter la colère d'Achille si funeste aux Grecs, & que l'action du Poëme est rendue parfaitement complète par le retour du jeune Héros dans l'armée des assiégés, où il venge la mort de son ami Patrocle par celle du vaillant Hector. C'est néanmoins de ce dernier événement, que Quintus-Calaber (ou le Calabrois) fait partir la longue narration, qui forme son Poëme Chronologique, où il nous détaille tout ce qui s'est passé devant Troie pendant les derniers tems du Siège : ce qui n'entroit en nulle façon dans le plan d'Homère, & ne doit point être regardé comme une omission de sa part, ainsi que le titre du Livre dont il s'agit semble l'accuser formellement (Παραλειπόμενον Ὀμήρω, *pratermissorium ab Homero.*)

L'Auteur de ces prétendus *Paralipomènes* ou Supplémens s'appelloit Κείντθ (Quintus) qui est un nom Latin. Son surnom Καλαβρθθ (Calaber) semble d'abord indiquer son Pays. M. Fabricius, dans sa *Bibliothèque Gréque*, n'en convient pas, & prétend que notre Quintus doit uniquement ce surnom à cette circonstance, que la première découverte de son Poëme jusq' alors inconnu se fit par le Cardinal Bessarion dans l'Eglise de saint Nicolas près d'Otrante, qui est (dit le sçavant Bibliothécaire) une Ville Maritime de la Calabre ; d'où l'on appella notre Poëte Quintus le Calabrois. Mais ce sen-

timent n'est pas sans difficulté. Car il est dit, dans la Vie de Coluthus Auteur du petit Poëme Grec sur *l'enlèvement d'Hélène*, que ce fut dans la Pouille auprès d'Otrante que l'on trouve pour la première fois le Poëme de Quintus ; & en effet, Otrante est une Ville Maritime de la Pouille, & nullement de la Calabre : ce qui détruit la conjecture de M. Fabricius touchant l'origine du surnom Calaber. Il vaut donc mieux croire que Quintus étoit véritablement originaire de Calabre.

Cela n'empêche pas que divers Auteurs ne l'aient surnommé Smyrnéen (*Smyrnaum*) sur ce que au XII^e Livre de son Poëme il assure que les Muses lui avoient été favorables & l'avoient rendu Poëte, lorsque dès sa tendre jeunesse & avant qu'un poil folle couvrît ses joues, il menoit paître les brebis dans les pâturages de Smyrne : car c'est littéralement ce que portent ses vers ; d'où quelques Interpretes, à la faveur du sens allégorique qu'ils y ont ridiculement imaginé, ont conclu que ce Poëte avoit établi à Smyrne une Ecole célèbre, où il enseignoit la Grammaire & les Belles-Lettres à la jeunesse. *Rhodomus* a donné dans cette idée chimérique, & a induit en erreur sur ce point *Vossius* le père, *Reinesius* & d'autres Sçavans, qui sans y regarder de plus près, l'ont cru sur sa parole.

S'il est difficile de déterminer : juste quelle étoit la patrie de notre Auteur ; il n'y a pas moins d'incer-

étude sur le tems où il floriffoit. *Reinesius* le confond avec un *Corinthus* de Smyrne , Grammairien Grec , qui n'est pas fort ancien , & duquel nous avons un petit Traité sur les *Dialectes*. Mais cette opinion est démentie par les témoignages du Scholiaste anonyme d'Homère , d'Eustathe & de Tzetzes , qui citent toujours notre Poète sous le nom de *Quintus* , sans jamais l'alléguer sous celui de *Corinthus*. Il ne paroît pas plus de vraisemblance dans la conjecture de *Barthius* , qui prend notre Auteur pour le *Milesius* de Smyrne , dont Eunapius , dans la Vie de Procrète , vante le talent poétique. Le même *Barthius* , dans un autre endroit , fait vivre notre *Quintus* sous les premiers Empereurs Romains ; ce qu'il croit pouvoir inférer d'un Oracle de Calchas , rendu dans le XIII^e Livre du Poème , mais qui au fond ne doit passer que pour une imitation de quelque Poète plus ancien , sans tirer à aucune conséquence pour le tems où a vécu notre Auteur *Rhodoman* , & plusieurs Critiques après lui , conjecturent qu'il étoit contemporain des Poètes Nonnus , Coluthus , Tryphiodore , & Musée , Auteur du petit Poème sur les Amours de Léandée & de Héro : & sur ce pied-là il auroit fleuri dans le cinquième siècle. Ils fondent ce jugement sur la conformité du stile entre tous ces Poètes ; & c'est à quoi notre Editeur trouve assez d'apparence ; au lieu que *M. Fabricius* regarde cette conformité de stile

comme une preuve assez équivoque. Madame *Dacier* , dans ses Notes sur Dictys de Crète (*Liv. 4. chap. 21.*) a fait de *Cœmus* & de *Quintus Calaber* deux Poètes distingués l'un de l'autre ; trompée , sans doute , par *Gesner* , dans sa *Bibliothèque* , ou par ses Abréviateurs : & *Périxionius* n'a pas manqué de relever cette méprise , dans sa Dissertation sur cet Historien de la guerre de Troie. (*Seç. 13.*)

Quant au caractère du stile & de la Poesie de notre Auteur , les Critiques en ont jugé bien différemment. Les uns l'ont presque égalé à Homère pour ce regard , l'appellant un *autre Homère* , un *second Homère* , le plus *Homérique* des Poètes (*Homericissimum*) excellent Poète , & le seul de ce genre digne d'être lu après Homère : & tel est le langage de *Thomas Freigius* , de *Barthius* , de *Constantin Lascaris* , & de *Daniel Heinsius*. Les autres n'en jugent pas à beaucoup près si favorablement ; & *M. de Pauw* , malgré ses qualitez de nouvel Editeur & de Commentateur , est de ce nombre. Il trouve dans le stile de *Quintus* quelque chose d'énervé , de lâche , & qui sent un stile d'Ecolier ; beaucoup de verbiage inutile & de ce qu'on appelle *chevilles* parmi les Poètes ; en sorte que qui retrancheroit de ce Poème (dit-il) toutes les superfluités , le reduiroit aisément aux deux tiers. Ajoutez à cela beaucoup d'inégalité dans la composition de cet Auteur , qui après s'être élevé quelquefois jusqu'à l'enflure , tombe

cout d'un coup dans le bas, le rampant, le puerile : ce qu'il faut attribuer (dit-on) au goût du siècle où il vivoit, & où la culture de la Poësie, de l'éloquence & de tous les beaux arts avoit extrêmement dégénéré. *Borrich* prend un juste milieu entre des jugemens si opposés. La diction de *Quintus* lui paroît (ainsi qu'à *Rhodoman*) fort semblable à celle d'*Homère*. Il reigne (selon lui) dans le stile de notre Poëte, de la netteté, & une certaine médiocrité également éloignée du sublime & de la bassesse. Venons présentement aux différentes Editions de ce Poëme; & voyons à quoi se réduit le travail des Critiques qui se sont proposé de le corriger & de le rendre plus intelligible par leurs Notes.

Il parut pour la première fois chez *Alde Manuce*, en un Volume *in-8°*. sans date, & plein de fautes. On le réimprima à Bâle de la même forme, en 1569. & très-peu correctement. La version de ce Poëme faite en prose Latine par *Josse Valarey* fut imprimée à Anvers, en 1539. puis à Lyon en 1541. *in-8°*. Les Commentaires de *Jean Brodeau* sur *Quintus-Calaber*, *Opipien*, & *Coluthus* virent le jour à Bâle, en 1552. *in-8°*. & notre Poëme fut publié en Grec & en Latin dans le corps des Poëtes Grecs, à Genève, en 1606. *in-fol.* Enfin on vit paroître en 1604. *in-8°*. à Harnau chez les *Wechels*, l'Édition de *Laurent Rhodoman*, la plus parfaite de toutes, jusqu'alors. On y grouve 1°. le Texte Grec & la ver-

sion Latine vis-à-vis l'un de l'autre; & accompagnés de petits sommaires en marge : 2°. les arguments des 24 Livres de l'*Iliade* d'*Homère* & des 14 Livres des Supplémens de *Quintus-Calaber*, composés en vers Grecs avec leur version en vers Latins par l'Éditeur, & qui offrent au Lecteur un abrégé instructif de tout ce qui est raconté dans chacun de ces Livres; ce qui est pour lui d'une très-grande commodité. Viennent ensuite dans la même Édition : 3°. Les Notes de *Rhodoman* sur notre Poëte, & quelques Remarques de *Jean Hartung* sur le même; 4°. un second Poëme de l'Éditeur en Grec & en Latin sous le titre de *Troïca*, & dans lequel *Rhodoman* a rassemblé avec beaucoup d'exactitude, tous les événemens qui appertenoient à la guerre de Troye, & qui forment un tissu historique bien suivi : 5°. la Harangue de *Dion-Chrysofome*, dans laquelle cet Orateur s'efforce de prouver que la Ville de Troye n'a point été prise; & qui est dans cette Édition, accompagnée de la version Latine & des Notes de *Rhodoman*. On a cru qu'il avoit donné une seconde Édition de cet Ouvrage, en 1614. & effectivement en rencontre-t-on des exemplaires qui portent cette date. Mais *M. Fabricius* nous avertit, que cette prétendue nouvelle Édition n'est que celle de 1604. dont il restoit chez l'Imprimeur nombre d'exemplaires, à la tête desquels il a mis un nouveau frontispice, & a joint à la fin du Volume, pour le mieux vendre, les

les Observations de *Dausquey* & de *Brotau* sur Quintus-Calaber, Tryphiodore & Coluthus, qu'il venoit d'imprimer séparément, & de la même forme.

A l'égard de la nouvelle Edition que nous presente ici M. de Pauw, elle l'emporte certainement sur toutes les précédentes, soit pour la qualité du papier, soit pour la beauté des caractères tant Grecs que Latins, soit pour la correction du Texte de l'Auteur. Notre Editeur a eu grand soin de consulter l'Edition d'*Alde* (ce que n'avoit point fait *Rhodoman*) & cette Edition, toute fautive qu'elle est, n'a pas laissé de lui être d'un grand secours pour la restitution de quantité de passages altérés ou totalement corrompus. C'est de quoi l'on trouvera nombre de preuves dans les Notes de M. de Pauw. Il a donné celles de *Rhodoman* dans toute leur étendue. Mais il s'est bien gardé d'en faire autant de celles de *Dausquey*, dans lesquelles (dit-il) on apperçoit tant d'*inepties* & tant de marques de sa mauvaise volonté pour *Rhodoman*, qu'on ne sçait si un tel Critique est plus digne de pitié que d'indignation. M. de Pauw a fait bon usage aussi des Notes de Joseph *Scaliger* sur les quatre premiers Livres de Quintus, écrites à la marge de l'exemplaire qui avoit appartenu à ce fameux Critique, & qui ont été communiquées par M. *Havercamp* à notre Editeur.

L'obligation que lui auront les Lecteurs pour une Edition si élé-

Fevrier.

gante du Continuateur d'Homère, seroit sans doute plus complete, s'il eût daigné leur donner un avant-goût des événemens racontés dans chacun des 14 Livres de ce Poëme, en y mettant à la tête autant de petits Sommaires ou Arguments, propres à piquer leur curiosité : sur-tout par rapport à un Ouvrage tel que celui-ci, beaucoup moins connu que l'*Illiade* & l'*Odyssée*. Cela lui eût été d'autant plus facile, qu'il trouvoit la besogne toute faite dans l'Edition de *Rhodoman*, où même il auroit eu à choisir, puisqu'il étoit Commentateur à la patience de composer des Sommaires de deux especes; les uns d'une étendue raisonnable, les autres compris en un seul vers pour chaque Livre. Nous suppléerons en quelque sorte à cette omission de M. de Pauw, en traduisant en François les petits Sommaires de *Rhodoman*.

Dans le premier Livre, Penthesilée Reine des Amazones vient au secours des Troyens, attaque les Grecs, y perit de la main d'Achille; & celui-ci peu après tue le lâche Thersite, qui avoit osé l'insulter sur les suites de cette victoire. I. Memnon fils de l'Aurore à la tête d'une armée d'Ethiopiens, n'a pas contre les Grecs un sort plus heureux que Penthesilée; il tue Antiloque fils de Nestor, & blesse Achille, qui lui passe son épée au travers du corps. III. Apollon dans un combat, blesse mortellement Achille au talon, & Ajax descendant le corps de ce Héros

M

contre les Troyens qui veulent le dépouiller, tue Glaucus. IV. Il contient la description des Jeux propofés par Thérís pour les funeraillés d'Achille. V. Ajax fils de Télamon devient furieux, pour n'avoir pu obtenir les armes d'Achille, que les Grecs donnent à Ulyffe. VI. Eurypyle venu au fecours de Troie, fe fignale par le meurtre du beau Nirée, & par celui du grand Medecin Machaon. VII. Les Députés envoyés par les Grecs vers Lycomède Roi de l'Ifle de Scyros, en amènent au Siège de Troie le jeune Pyrrhus ou Néoptolème fils d'Achille; ce qui releve infiniment le courage aux affiégeans. VIII. Il fe fait aux portes de la Ville un furieux combat, dans lequel Néoptolème pour fon coup d'effai tue le redoutable Eurypyle. IX. Déiphobe fils de Priam, infpire aux Troyens une nouvelle audace; & les Grecs, de leur côté, ayant fait venir au Siège Philoctète qui languiffoit de fa bleffure dans l'Ifle de Lémnos, & que l'habile Medecin Podalire guerit à fon arrivée, en conçoivent les plus flatteufes efpérances. X. Pyrrhus, dans le combat, porte un coup mortel à Paris, qui perd la vie peu de tems après. Sa femme Oenone fe brûle avec lui fur le même bûcher. XI. Les affié-gés font une grande sortie, où ils ont du pire, & font repouffés dans la Ville par les Grecs, qui tentent d'y donner l'affaut; mais les remparts font vivement défendus par Enée. XII. Les Grecs par le confeil

de Calchas & d'Ulyffe, conftruifent un cheval de bois, que les Troyens féduits par le traître Sinon, introduifent dans leur Ville. Dans le XIII^e Livre le Poète décrit le Sac & l'embrasement de la Ville de Troie; & dans le XIV^e le naufrage des Grecs au retour de cette expedition.

Au refte *Bailet*, dans fes *Jugemens des Sçavans* fur les Poètes, s'eft fort trompé, lorsqu'il avance que Quintus, outre ces 14 Livres de Supplémens, a composé deux Livres en particulier fur la prise de Troie: *περι της άλωσως*. Ce Critique a pris bonnement pour une nouvelle production Poétique de Quintus les deux Livres qui en 1575. furent imprimés fous ce titre dans un Ouvrage de Michel *Néander*, tandis que ces deux Livres ne font que le XII. & le XIII. du grand Ouvrage du Poète Grec réimprimés féparément.

Nous ne devons pas oublier d'avertir ici que *Bayle*, dans fon Dictionnaire, a donné un article fur Quintus-Calaber; & que *M. Fabricius*, dans fa *Bibliothèque Gréque*, s'eft fort étendu fur ce Poète. C'eft principalement de cet exact Bibliothécaire que nous avons tiré la meilleure partie du détail qui remplit cet Extrait. Il eft furprenant que *M. de Pauw* ait négligé de faire imprimer à la tête de fon Edition un article aufli inftructif que celui de *M. Fabricius*, & qui ne pouvoit que donner ce nouveau lustre à ce Volume.

LE MILITAIRE EN SOLITUDE, ou **LE PHILOSOPHE Chrétien. Entretiens Militaires, édifians & instruits. Ouvrage nouveau par M. De *****, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. A Paris, chez le Gras, Grand'Salle du Palais; Cavelier, rue S. Jacques; la Veuve Knapen, Pont Saint Michel; Prault fils, Quai de Gêvres. 1735. Volume in-12. pag. 538.

DEUX Avertissemens font à la tête de ce Livre. L'on donne le premier comme du Libraire, & le second comme de l'Éditeur, en sorte que l'Auteur n'y paroît point. Nous n'entrerons là-dessus, dans aucune discussion curieuse; nous remarquerons seulement que l'un & l'autre consistent en de grands éloges de l'Ouvrage. Nous ne rapporterons aucun de ces éloges: un court exposé des Entretiens dont il s'agit, fera mieux voir ce qu'on en doit penser.

Ils sont au nombre de sept: Lescure, Matcel, le Baron d'Hamilton, Gordon, & Rouvrais sont les Interlocuteurs, & c'est aux Thuilleries que leurs conversations se passent: elles paroissent sous le titre d'*Entretiens Militaires, instructifs & édifians, parce que*, dit l'Éditeur, *ce sont des conversations entre des Militaires, & qu'ils parlent tantôt de ce qui regarde la guerre, & tantôt de ce qui regarde les mœurs & la Religion*; sur quoi nous observerons qu'il n'y a que le dernier Entretien où l'on puisse dire en quelque sorte, qu'il s'agisse de matières de guerre.

Le premier roule d'abord sur ce qui concerne la véritable & la fautive grandeur, puis sur les consé-

quences de la bonne & de la mauvaise éducation. Lescure à l'occasion de ce dernier article, parle d'un jeune Marquis dont les heureuses inclinations naturelles avoient trouvé de grands obstacles dans l'éducation qu'il avoit reçûe. On fait la peinture du Précepteur, & du Gouverneur, à qui il fut confié: le Précepteur, dit-on, étoit un homme brusque, & inflexible, qui joignoit l'arrogance à l'ostentation, c'étoit un de ces pédans qui regardent avec dédain, ceux qui n'allaissent pas leurs discours de citations & d'argumens. Le Gouverneur étoit un homme d'un esprit vil & délié, mais sans jugement; on le voyoit s'applaudir du malheureux talent de sçavoir semer la discorde par tout. Il affectoit les airs de petits maîtres, & faisoit toutes les occasions de faire l'esprit fort en matière de Religion, d'ailleurs très-habile dans l'art de cacher de grands vices, sous des dehors polis, respectueux & soimés.

Gordon demande là-dessus, comment il se peut faire que le Marquis soit aussi accompli qu'on le voit, après avoir été élevé par gens de cette espèce.

Lescure répond que le jeune Seigneur, à sa première entrée dans

le monde , tenoit un peu de l'un & de l'autre personnage , qu'il déclamoit en latin dans la compagnie des Dames, que ses discours étoient d'ordinaires , farcis de sentences & de passages dans cette Langue , qu'il vouloit toujours argumenter, que la moindre chose le mettoit en humeur de disputer , & qu'il se figuroit qu'il y alloit de sa gloire à ne jamais ceder.

Voilà à peu près quelles étoient , selon Lescure , les impressions que le Marquis avoit reçues du Précepteur. Voici celles , selon le même Lescure , qu'il tenoit du Gouverneur. Une volubilité toujours accompagnée d'indiscretion , des vivacitez à contre-tems, du penchant pour les railleries piquantes , & beaucoup d'indifference pour la Religion.

Lescure raconte ensuite , comment le Marquis se corrigea de tous ces défauts par une conversation qu'il eut avec le Maréchal de Catinat : dans cette conversation l'on fait donner au Marquis par le Maréchal, plusieurs instructions utiles pour la conduite d'un jeune Seigneur. Ces instructions sont fort diffusées , nous les passons.

La conversation tombe par degrez sur l'avantage qu'on retire des Livres , Lescure dit que Télémaque fut le premier Ouvrage qui mit le Marquis dans le goût de la lecture , & Marcel remarque que cet Ouvrage est d'une utilité qui s'étend à tous les hommes , que l'on y apprend à agir par sentimens & par des principes élevés , à de-

venir un homme droit , humain , comparissant , à mépriser les détours , les finesses , les artifices.

Lescure prend ici la parole & dit avoir connu un jeune homme de condition qui ayant contracté la honteuse habitude du mensonge , s'en est heureusement corrigé par les remarques qu'il a faites sur ce que dit là-dessus Mentor à Télémaque.

Gordon conduit ensuite le propos sur les Ouvrages de S. Evremond. Il prétend qu'un jeune homme peut y trouver de quoi se former dans tout ce qui a rapport au bon goût , à la justesse de l'esprit & au jugement : mais il se plaint qu'un esprit si net , si fécond , si élevé , ne se soit point appliqué à écrire sur des matieres solides ; il lui reproche de n'avoir cherché qu'à tirer , comme on dit , parti de la vie , en homme sensuel & voluptueux.

Marcel soutient que pour cette raison , la lecture des Ouvrages de ce Philosophe ne convient guères à la plupart des jeunes gens.

Lescure en demeure d'accord , mais avec restriction ; il croit que s'il y a dans S. Evremond des traits qui puissent être dangereux aux jeunes gens , ce n'est que pour ceux qui n'ont pas encore dans le bon , des principes bien affermis , que du reste il y a infiniment à profiter dans cette lecture , tant pour le goût & pour la justesse de l'esprit , que pour la délicatesse des sentimens , il prétend , par exemple ; que dans les Entretiens de S. Evre-

mond avec le Duc de Candale, un jeune Seigneur destiné à figurer dans le monde, trouvera des avis très-utiles pour sa conduite.

La conversation tonibe ici sur ce qui fait le véritable héroïsme, il se dit là-dessus de part & d'autre, bien des choses raisonnables, après quoi l'on vient à ce qui concerne les vrais amis, & la liberté qu'on leur doit donner de nous reprendre. On agit sur ce dernier point une question curieuse touchant Auguste & Mécenas, au sujet de ce que l'amitié qui étoit entre ce Prince & ce Favori, fit faire à l'un & à l'autre dans une conjoncture des plus délicates.

L'Empereur assis en plein Sénat, ne finissoit point de signer des arrêts de mort, le Favori outré de douleur, du tort que cette conduite faisoit au Prince, lui fit passer de main en main des tablettes où il venoit d'écrire à la hâte ces mots : *levez-vous, bourreau.*

Auguste ne les eut pas plutôt lûs, qu'il jeta à l'instant la plume qu'il tenoit. On demande là-dessus lequel mérite le plus d'être admiré, ou de l'Empereur, qui, enchanté du zèle de son ami, jette ainsi la plume, ou de Mécenas, qui, pour sauver la gloire de son maître, s'expose à tous les effets de son indignation ?

Lefcure ne trouve pas la chose difficile à décider : Mécenas, dit-il, connoissoit le caractère de l'esprit & du cœur d'Auguste, & avoit d'autant moins à craindre de déplaire à son maître, que ce Prin-

ce ne pouvoit ignorer le motif qui faisoit agir son Favori. La constance même de Mécenas fait l'éloge de l'Empereur, & doit par conséquent faire paroître la conduite du Prince dans cette rencontre, comme la plus digne d'être admirée.

Le second Entretien de nos guerriers ; car on veut, comme nous l'avons remarqué, que ce soient des militaires, roule d'abord sur des reflexions diverses que les Lecteurs n'attendront guères sans doute, de gens de cette profession. Un échantillon suffira pour en donner l'idée. On parle de personnes qui se retirent du monde.

Il ne se peut, dit Marcel, qu'en voyant dans ces ames privilégiées, qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu, les opérations merveilleuses du Très-Haut, on n'en soit véritablement touché, & qu'on ne s'accoutume à soupirer avec eux, pour les solides biens de l'éternité s'est-là sans doute le commerce de la vie dont on peut tirer le fruit le plus heureux, & le contentement le plus pur. Mais il faut avoir pour cela, certaines dispositions peu communes parmi les gens du monde, il faut sentir tout le prix de la simplicité Chrétienne, de la pureté Evangelique ; de l'humilité, & de cette aimable candeur qui caractérise singulièrement l'honnête homme Chrétien ; je pense qu'on doit regarder comme un vrai bonheur, d'avoir part aux prières de ces ames chéries du Roi du Ciel & de la terre.

Ces reflexions de Marcel donnent lieu à la compagnie, d'en ajouter qui ne sont pas moins devo-

res. Ceux qui en seront curieux les peuvent voir dans le Livre.

Nous passons un grand nombre d'autres propos pour venir au troisième Entretien dont nous n'avons qu'un mot à dire. Une jeune Demoiselle Angloise y fait à plusieurs reprises l'éloge du Livre intitulé, *le Spectateur Anglois* : comme ce Livre perd beaucoup dans la traduction Française, un jeune Cavalier qui se trouve là, en prend occasion d'exposer au long les difficultés qu'il y a de conserver dans les Traductions, les beautés des originaux. Il compare la Langue Angloise avec la Langue Française, & donne la préférence à la première. Ce qu'il dit sur l'un & sur l'autre de ces deux points, n'en est pas moins bon pour n'avoir rien de nouveau.

Le quatrième Entretien commence par diverses remarques sur ce que c'est que le Philosophe, & sur la fausse idée qu'on s'en forme communément.

Il seroit trop long de rapporter les différentes significations qu'un de nos Interlocuteurs observe qu'on donne mal-à-propos à ce mot. Il y en a une sur-tout qu'il ne peut souffrir, & qui lui paroît digne de rîsée. Je connois une Dame, dit-il, qui s'imagine qu'étudier en Philosophie ou être Philosophe, est une même chose, & quoiqu'elle se croye un esprit du premier ordre, son discernement ne va pas plus loin à cet égard. C'est sur ce pied-là qu'on l'entend dire gravement, en parlant d'un

grand benêt de fils qu'elle a : *Je ne plains point les dépenses que me cause mon fils le Philosophe. Il fait honneur à sa famille, car il passe pour un des grands Philosophes du tems, j'apprens chaque jour, que personne n'est de sa force pour bien pousser un argument.*

Notre Auteur, après de longs discours sur l'abus que l'on fait du mot en question, ne s'étend pas moins à décrire ce que c'est que le véritable Philosophe, & comme quelquefois l'on confond le Philosophe avec le Misantrope. Nos Interlocuteurs prennent de-là occasion de parler de la Misantropie. Ils en reconnoissent de plusieurs fortes. Hamilton qui ouvre le propos, croit qu'il y en a d'aimables, comme il y en a d'odieuses; & il n'est nullement du sentiment commun, qu'un Misantrope est un homme difficile, qui n'est content de rien, &c.

Il y a, selon lui, une misantropie qui ne convient qu'aux personnes d'un véritable mérite, & de laquelle parle M. de la Rochefoucault, quand il dit que « la délicatesse dans l'esprit, dans le goût & dans les sentimens suppose un peu de misantropie, que souvent la mesure de l'une fait la mesure de l'autre,

Nos Interlocuteurs, après quelques autres remarques sur la misantropie, parlent de ces caractères différens & quelquefois tout opposés qui se trouvent réunis dans certaines personnes : Lescure remarque que cet assemblage bizarre est plus ordinaire aux grands génies &

aux esprits du premier ordre, le fameux Czar Pierre le Grand sert ici d'exemples, & Hamilton dit à cette occasion, qu'il ne sçait s'il doit croire toutes les cruautés dont on charge ce Prince, qui en tant de rencontres s'est montré si clément, si généreux & si compatissant, témoin entre autres, le trait suivant que Marcel rapporte de ce Prince, & qui mérite bien de n'être pas oublié.

Cet Empereur visitant un jour les environs de son camp, entendit à une distance peu éloignée, une voix plaintive comme d'une personne mourante. Là-dessus il s'arrêta avec sa Cour; & envoya en diligence sçavoir ce que ce pouvoit être. Il apprend que c'étoit un Officier de ses Troupes, qui la veille avoit été blessé à une action entre un détachement de l'armée Suédoise & un de l'armée Russe, que ses blessures étoient considérables, & que l'Officier étant resté baigné dans son sang, se trouvoit si affoibli qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques mots.

Le Czar touché du rapport, galoppe sur le champ vers l'Officier, il le trouve dans un fossé, & hors d'état de pouvoir lever la tête. Il descend aussitôt de cheval, s'approche du moribond, & le presse lui-même, après quoi voulant bander sa playe, & ne trouvant point de bande, il défait sa propre cravate, la fend en deux, & bande la playe. Il demeure ensuite un tems considérable auprès du blessé; puis lui laisse en le quittant une

bourse de trois cens roubles, & donne ordre qu'on le transporte avec tout le soin possible dans la Ville la plus proche. Ayant appris quelque tems après, que le Colonel du blessé avoit eu la dureté de l'abandonner dans cet état, il l'en punit sévèrement.

Nous pouvons passer au cinquième Entretien: il s'y agit d'abord des Ouvrages de M. de Fontenelle. Gordon ne peut croire que les Lettres attribuées à cet Auteur, & qui paroissent sous le nom du Chevalier d'Her, soient effectivement de lui. Il avoit ingénument qu'il n'y trouve rien de ce caractère simple & naturel, qui est le propre des Lettres Familieres, & il est tenté de les regarder comme de ces Lettres en l'air, composées dans la seule vûe de faire parade d'esprit. Car enfin, remarque-t-il, c'est de l'esprit par-tout, & il n'y a que cela.

Nos Interlocuteurs trouvent moyen ici de placer chacun leurs réflexions sur ce qui concerne le style & la maniere de s'exprimer. Les grands parleurs & les diseurs de rien sont mis sur le tapis; puis changeant de propos, on parle des médifans & des débauchez. C'est un Sermon perpétuel que ce qui se dit par nos Cavaliers sur ces derniers articles.

L'on parle ensuite du vrai mérite, sur-tout de celui des Grands, & l'on cite à cette occasion les excellens avis que donnoit M. de Fenelon à Monseigneur le Dauphin-pere du Roi.

L'on passe de là à l'Historien qui a écrit la Vie de cet illustre Prélat, & l'on dit sur la fin de la conversation » qu'il ne manquoit plus, ce » semble, à la gloire d'un tel Historien, que de donner encore au » Public l'Histoire du plus grand » Homme de son siècle dans un autre genre : cette Histoire, dit » Marcel, vient de paroître, les » connoisseurs la trouvent à tous » égards, une Histoire digne du » Héros, & il étoit réservé à une si » belle plume de faire connoître le » Grand Turenne tel qu'il étoit.

Le sixième Entretien commence par quelques Observations sur le ridicule des petits Maîtres, & sur l'aveuglement des personnes qui ne se distinguent que par le faste.

On parle après cela de l'amitié, & l'Escur avance que l'amitié, même la plus vive, la plus délicate & la plus empressée, n'est au fond qu'un amour propre subtilement déguisé, & une véritable recherche de soi-même.

Il s'attend d'être contredit, & il est tout surpris que l'on tombe dans son sentiment, mais en même tems on lui fait voir que cette recherche de soi-même n'a rien qui diminue du prix de l'amitié, qu'au contraire c'est ce qui en fait le mérite. Cela paroît d'abord un paradoxe, & voici comme on éclaircit ce point : on suppose qu'un ami parle à son ami en la manière suivante : c'est Marcel qui fait l'hypothèse.

» Tous ces empressemens que » vous me voyez pour vous, mon

» cher ami, n'ont d'autre motif » que de vous faire plaisir, & de » vous être de quelque utilité » mon attachement n'a absolument » rien d'interessé, car je vous assure » que je n'envisage aucune satisfaction pour moi, dans l'amitié » que je vous porte; comptez que » mon assiduité auprès de vous » n'est l'effet d'aucun goût que je » ressente en votre compagnie, & » que mon cœur n'y entre pour » rien; la seule complaisance est ce » qui me fait agir. En un mot, tous » mes soins à votre égard, ne me » procurent d'autre plaisir que ce » lui de vous en faire.

On suppose ici un autre ami qui fait à son ami un aveu tout opposé à celui-là. Je vous déclare, lui dit-il, que si je vous cherche avec tant d'empressement, & si je suis continuellement occupé de vous, c'est parce que j'y goûte un plaisir infini; comptez que dans toutes mes démarches, je me propose moi-même, & que la satisfaction que je ressens à vous aimer est l'unique motif qui me fait agir.

Voilà deux langages bien différens: Marcel demande lequel des deux est celui du véritable ami? La compagnie ne balance pas à se déclarer pour le dernier, & Hamilton avoüe qu'on ne peut douter que ce goût qu'on ressent dans l'amitié que l'on porte aux autres, ne soit la vraie source des solides attachemens. Voilà une question décidée, on en propose une autre sur un sujet différent.

Il se rençoître dans la Société divers

divers caractères , on y voit des personnes qui vous contredisent en tout , & d'autres qui ne vous contredisent en rien , ils veulent tout ce que vous voulez , c'est une complaisance fade & insipide. On demande lequel de ces deux caractères est le moins insupportable , & pour mettre la question dans son jour, on suppose un Grand de la Cour, relegué dans une Isle deserte pour passer le reste de ses jours sans aucune compagnie. Il obtient par le crédit de ses amis une espece d'adoucisement. Le Prince lui accorde le choix de deux hommes pour vivre avec lui , l'un perpétuellement contrariant , & l'autre disant toujours oui à tout. Il s'agit d'opter entre ces deux personnages ; d'un côté c'est une opiniatreté inflexible , & de l'autre un insipide complaisant : c'est là-dessus que le Courtisan doit se déterminer.

Hamilton , après avoir entendu là-dessus les differens avis de la compagnie , se déclare pour l'esprit contrariant ; tous les désagrémens de son opiniatreté , dit-il, me seroient moins insupportables que le mortel ennui que j'aurois à essuyer avec le fade diseur de oui , & voici la raison qu'il en donne :

c'est qu'il y a de quoi faire perdre l'usage de la parole dans le dégoût où l'on se trouve avec une pareille compagnie , au lieu que si l'on a de mauvais quarts d'heure à essuyer avec le contredisant , l'on a du moins le plaisir de pouvoir s'entretenir , & qu'il reste enfin la ressource de céder quand on veut terminer la dispute.

Nous n'avons qu'un mot à dire du septième Entretien : il consiste pour la plus grande partie, dans les éloges de M. de Turenne , & de M. de Catinat. Ceux qui ont lû l'Oraison Funèbre de M. de Turenne par M. Fléchier , reconnoîtront dans cet Entretien , nombre d'articles copiés en entier & absolument mor à mor, de cette Oraison.

Au reste, comme ces Entretiens sont extrêmement diffus, l'Editeur fait esperer que ceux qui les suivront seront écrits avec plus de précision & d'exactitude ; car il donne à entendre que l'Auteur ne s'en tiendra pas à ceux-ci , pourvû toutefois qu'ils plaisent au public , & c'est de quoi cet Editeur ne croit pas qu'on doive douter ; il dit du moins, que c'est ce que font esperer les connoisseurs.



REFLEXIONS SUR LES PLAYES, ou LA METHODE DE proceder à leur curation, suivant les principes modernes, la structure naturelle des parties & leurs mouvemens mécaniques, fondés sur l'expérience la plus certaine. Avec des Remarques des plus grands Maîtres de l'Art, & leurs Observations les plus curieuses & les plus instructives, touchant les playes des trois ventres. Par C. F. Faudacq, Chirurgien à Namur. A Paris, rue Saint Jacques, chez Pierre-Michel Huart, à la Justice. 1735. vol. in-12. pag. 577.

M Faudacq Maître Chirurgien à Namur, & Auteur de ces *Reflexions sur les Playes*, dit qu'il est persuadé que plusieurs personnes seront surprises qu'il ait osé publier un Ouvrage tel que celui-ci, après que plusieurs Auteurs, dont quelques-uns sont du premier rang & de la plus haute réputation, ont traité si sçavamment & avec tant d'attention, de la même matière. Elles jugeront peut-être à ce qu'il ajoute, qu'il n'a pu rien dire de nouveau après des Maîtres si éclairés.

Il avoue que cette réflexion lui a frappé l'esprit, & il avertit qu'il ne se seroit jamais déterminé à écrire sur le sujet dont il s'agit, sans une raison particulière qui l'a comme forcé à le faire.

Quelle est donc cette raison si pressante à laquelle M. Faudacq n'a pu résister? C'est un défi que plusieurs de ses Confrères lui firent dans une querelle survenue entre eux, au sujet d'un petit Livre intitulé *Essay de Chirurgie*. M. Faudacq dans cette dispute avoit dit que le Livre en question contenoit de bonnes choses, mais il soutenoit qu'il y en avoit aussi que les Maîtres de l'Art n'approuvoient pas, & qui ne

pouvoient être suivies en bonne pratique. Il s'offrit de le montrer, on l'en défia, & voilà ce qui lui fit naître la première idée des *Reflexions* qu'il donne aujourd'hui, il espère qu'on découvrira plusieurs défauts de l'Essai, mais il ne se borne pas à ce qui concerne cet Essai, il parle de toutes les playes en général, & tâche de donner aux jeunes Chirurgiens une Théorie succinte sur la nature des playes, avec la manière de les traiter.

Quoiqu'on n'exige guères d'un Chirurgien qu'il écrive purement & élégamment, M. Faudacq cependant croit devoir s'excuser auprès de ses Lecteurs, *si son style n'est pas poli & fleuri: Je suis d'un Pays, dit-il, où le patois est naturel, & je prie le Lecteur d'y faire attention. Mais si ce que je dis après les Maîtres les plus experts, & consommés dans la Chirurgie, est bon, il ne peut jamais nuire à personne, & peut être très-utile à plusieurs, sur-tout aux jeunes Chirurgiens à qui je prête volontiers la main dans toutes les occasions, & communique tout ce que j'ai recueilli de plus intéressant dans l'Amphithéâtre de S. Côme, & à l'Hôtel-Dieu à Paris pendant le séjour que j'y ai fait.*

Après ce préliminaire, l'Auteur entre en matiere : il expose d'abord ce que c'est que les playes, leurs symprômes, leurs accidens, leurs differentes especes, leurs signes diagnostics & prognostics, &c. puis il vient au traitement des playes tant général que particulier, & s'acquitte de tout cela avec beaucoup d'exactitude. Les exemples feront mieux sentir le mérite de l'Ouvrage que tout ce que nous en pourrions dire; en voici quelques-uns, sur ce qui concerne les intentions qu'on doit avoir en général pour proceder comme il faut à la cure des playes.

M. Faudacq remarque qu'on en doit avoir deux, la premiere est la réunion, cette réunion, lorsqu'il ne s'agit que de rapprocher les bords de la playe, & de les maintenir rapprochés, comme il arrive dans les playes simples, s'opere sans suppuration. L'accomplissement de cette operation suppose que les fibres & les deux bords de la playe s'abouchent assez, pour ne former qu'une même continuité. En sorte que les deux bords de la playe se joignent sans cicatrice : » Cette opinion, dit notre Auteur, » est celle du célèbre. M. Boerhaave, & de M. Deidier. Mais » quelque probable qu'elle paroisse, elle ne laisse pas, comme il » le remarque, de trouver des hommes fameux qui la combattent, » & qui soutiennent qu'il ne s'opere aucune guerison de playe, » sans cicatrice au corps mitoyen, » lequel interrompt & coupe la

» continuité de ces vaisseaux, en » sorte que selon ce sentiment, il » n'y a plus de communication » entre eux; & que si l'on n'apporte point de cicatrice, comme » il arrive assez souvent aux enfans, » c'est parce qu'elle n'est pas sensible à la vûe.

M. Faudacq ne croit pas cependant que rien puisse empêcher ces vaisseaux d'aller se joindre & se coller à ceux du côté opposé, lorsque leur mouvement est bien réglé, qu'ils ont la flexibilité requise, & que le suc qui coule dans leurs filieres est de consistance à pouvoir circuler paisiblement jusqu'à l'extrémité de ces vaisseaux divisés auxquels ils s'accrochent, dit-il, pour les prolonger & étendre de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à l'extrémité opposée de la playe, où ils s'abouchent pour ne former plus qu'une même continuité de vaisseaux.

Notre Auteur trouve une preuve de ce sentiment dans l'oculation des arbres, où la branche qu'on applique contre l'écorce de l'arbre lorsque les fibres des deux bords viennent à se développer, s'abouche avec elles & ne forme qu'une même continuité. Il prétend que l'Ouvrage de la régénération & de la réunion s'exécute toujours de cette façon, pourvu qu'il n'y ait point une déperdition trop considerable de substance, ou que le sujet ne soit point trop âgé ou trop valétudinaire, ou que le Chirurgien n'applique point des remèdes destructifs, acres & piquans, avant que les vaisseaux soient parvenus à

s'adapter les uns aux autres, ou qu'enfin le blessé ne néglige pas d'observer le régime nécessaire.

M. Faudacq descend ici dans l'explication mécanique des mauvais effets que produisent ces remèdes délicatifs appliqués prématurément. » Ils dessèchent avant le » tems, *dit il*, les sucs nourriciers » qui devoient servir à la réunion » de la playe, les parties acres & » desséchantes de ces remèdes, raccourcissent l'extrémité des tendons vaisseaux, qui sont obligés de tomber dans le dessèchement par le défaut de ces sucs qui ne peuvent plus aborder à l'extrémité de la division & qui par cette manœuvre sont forcés pour ainsi dire de s'arrêter à moitié chemin, ce qui est cause que la cicatrisation, & la consolidation des chairs arrivent contre l'ordre & le mouvement naturel des parties solides & liquides, ce qui fait qu'on voit des cicatrices si deffectueuses, & qui sont sujettes à tant d'inconveniens.

M. Faudacq remarque que dans les playes des personnes âgées ou valétudinaires, & dans celle où il y a beaucoup de substance emportée, on ne doit pas s'étonner si les cicatrices sont toujours dures & calleuses, parce que 1°. la nature ne sçauroit fournir dans ces cas une assez grande quantité de sève pour perfectionner la réunion; 2°. parce que les fibres & les vaisseaux ont perdu la souplesse & la flexibilité nécessaires pour obéir à l'impulsion de la lympe nourriciere; c'est

pourquoi dans ces occasions il faut, selon l'avis de M. Faudacq, se contenter de guerir une playe comme on peut: un autre avis qu'il donne & qui est très important, c'est que le blessé ne doit point s'impatienter quand sa playe ne se réunit pas aussi promptement qu'il fouhaiteroit, l'impatience du malade dans cette occasion étant souvent cause que le Chirurgien pour abrèger le traitement, dessèche la playe avant que les vaisseaux soient parvenus au point où ils doivent arriver pour rendre une cicatrice unie & égale.

La seconde intention qu'on doit avoir dans le traitement d'une playe, c'est lorsque la playe n'est pas simple, mais que les fibres & les vaisseaux ont été froissés & brisés; d'en procurer avec soin la suppuration. La régénération & la consolidation ne pouvant s'obtenir, à moins que ces fibres & ces vaisseaux ainsi brisés ne tombent en suppuration, & ne soient atténués au point d'être liquifiés par la férocité qui transpire de ces vaisseaux, & par la lympe & le sang qui s'échappent: voici comme notre Auteur s'explique à cette occasion.

» La circulation, *dit-il*, & le mouvement oscillatoire des vaisseaux qui sont restés dans leur intégrité étant bien réguliers, ces vaisseaux, par l'impulsion de ce sang, se développent & se débarrassent de ces parties brisées qui bouchoient leurs extrémités, ils s'accroissent & se prolongent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils

» soient parvenus enfin à leur ter-
 » me, où l'extrémité de leurs ca-
 » neaux s'appliquent à ceux du cô-
 » té opposé, pour ne former qu'u-
 » ne même continuité de canal.

Nous passons plusieurs autres réflexions de notre Auteur sur ce sujet, qui pour n'être pas tout-à-fait dégénérées & développées n'en sont pas moins solides. On voit où il va, & en s'arrêtant plus au sens de ses paroles, qu'à ses paroles mêmes, on trouve dans ce qu'il dit bien des instructions & des enseignemens utiles pour les Chirurgiens.

La formation des chairs dans une playe qui commence à guérir, n'est pas une chose facile à expliquer. Notre Auteur regarde cette formation comme un pur ouvrage de la nature, » mais dont le Chi-
 » rurgien, dit il, peut efficacement » feconder les vûës dans bien des » occasions, en ôtant les obstacles » qui s'opposent au progrès de ses » opérations, comme en retablis-
 » sant, sur-tout, la circulation dans » la partie affectée, par les opera-
 » tions manuelles, l'application » des topiques, & les saignées, & » en maintenant & conservant au-
 » tant qu'il dépend de lui un mou-
 » vement libre & égal dans les li-
 » queurs.

Nous avons remarqué au commencement que ce qui avoit fait naître à M. Faudacq la première idée de cet Ouvrage étoit le dessein de refuter diverses propositions du Livre intitulé : *Essay de Chirurgie*.

Il est juste de rapporter quelques exemples de cette refutation.

L'Auteur de l'Essai ; parlant des signes diagnostics des playes, dit que les playes d'une couleur rouge avec un froid considerable & permanent, menacent de gangrenne, & même de mort. M. Faudacq se tcrie là-dessus & dit » qu'il n'a ja-
 » mais vû ou oui dire qu'un grand » froid, qui est une gangrenne bien » marquée, soit accompagné d'une » couleur rouge, la couleur rouge » de la playe étant une preuve que » la circulation y subsiste, & la cir-
 » culation ne pouvant exister sans » produire de la rougeur & de la » chaleur.

Il ajoute à cette raison que si la circulation étoit interrompue par une disposition prochaine à la gangrenne, la playe deviendroit livide & noirâtre.

L'Auteur de l'Essai dit que *les lèvres des playes qui ne rendent point de pus louable*, c'est-à-dire comme il l'explique, *égal, blanc, & lié*, mais une *ferosité sanieuse & fétide*, prouvent que le sang est chargé de sels acrés & grossiers, & il conclut que *ce symptôme est fâcheux*.

M. Faudacq est surpris d'entendre parler de la sorte, un Auteur qui a voulu établir ailleurs pour maxime qu'*aussi-tôt qu'une playe suppure, elle doit être considérée comme une playe dégénérée en ulcère*.

Notre Auteur reprend plusieurs autres endroits de l'Essai, après quoi il dit » 1°. que s'il ne crai-
 » gnoit d'ennuyer les Lecteurs il en » citeroit bien d'autres qui sont tous » à peu près de mêmes caractères....
 » 2°. Que les jeunes Chirurgiens

» qui croyent avoir acquis bien des
 » connoissances & des notions clai-
 » res & précises par la lecture de
 » cet Auteur, se trouvent bien
 » trompés, puisque ce ne sont que
 » des descriptions vagues & indé-
 » terminées sur des ulcères, dont
 » les especes, les caracteres & les
 » signes paroissent rares & extraor-
 » dinaires, c'est-à-dire, *cominue*
 » *M. Faudacq*, que cet Auteur,
 » croyant avoir traité des playes,
 » n'a cependant parlé que de cer-
 » tains ulcères.

Notre Auteur revient ailleurs à la critique de l'*Essay* dont il releve un grand nombre d'autres défauts. Mais nous croyons plus à propos de passer à quelques Observations pratiques de notre même Auteur. En voici trois importantes. Nous éviterons de les rapporter dans les propres termes qu'on les trouve, sur tout la première, parce qu'elles ne sont pas écrites assez clairement.

OBSERVATION.

M. Bailleron Chirurgien Juré à Béziers, fut mandé en 1721. pour voir avec M. Amilliac, la femme d'un Archer de la Maréchaussée, âgée de 26 ans, laquelle avoit reçu à la tête un coup de pistolet à bout touchant, elle lui raconta avec un jugement sain & une pleine connoissance comment la chose s'étoit passée : la playe étoit située à la partie inférieure du pariétal au côté droit, entre le temporal & l'oreille, & il y avoit deux ouvertures au crâne. M. Bailleron emporta

d'un coup de ciseau, les chairs qui formoient un pont, & se mit par ce moyen, en état de fonder la playe avec le doigt. Il mit sur la dure-mere des sondons de linge & de charpie mouillés, plutôt pour humecter cette membrane, que pour résister à son mouvement qui étoit imperceptible. Le lendemain il releva l'enfonçure; tout fut égalisé par le couteau lenticulaire & le Chirurgien passa à plat. Jusques-là qui étoit le cinquième jour de la blessure, aucun accident n'avoit paru. Le 6, 7, 8, & 9^e jours il y eut un peu de fièvre, le 10 la suppuration fut très abondante, & des accidens effroyables survinrent, sçavoir, fièvre violente, délire, transport, convulsion. Le cerveau fournissoit une grande partie de cette suppuration, & on fut obligé d'en couper à trois différentes reprises, gros comme une grosse noisette, qui s'élevoit au-dessus de sa superficie, & chassoit tout l'appareil. Enfin on vit sortir du cerveau cinq dragées de plomb, & trois balles qui s'étoient cantonnées dans sa propre substance. Tous les accidens cessèrent ensuite, & la malade guerit parfaitement.

AUTRE OBSERVATION.

Un Officier de la Maison du Roi, ayant été blessé d'un coup d'arme à feu à la poitrine, & la blessure étant à bale perdue ou ignorée, un Chirurgien de grande reputation le traita, comme d'un coup d'arquebuse. L'escarpe tom-

ba au tems ordinaire, les chairs recrurent & elles commençoient déjà à remplir la playe, lorsqu'on permit au malade de manger, de se promener dans sa chambre, & d'aller le Dimanche ensuite à la Messe. Comme c'étoit une playe sans sortie, on ignoroit où la balle s'étoit cantonnée, & peut-être n'avoit-on pas employé les moyens convenables pour la découvrir; quoiqu'il en soit, le malade se promenant dans sa chambre, tomba roide mort. On fit l'ouverture de son cadavre, l'on trouva à la poitrine une grosse balle sur le diaphragme, & une dépression considérable entre deux côtes, cette dépression fit juger que la balle s'étoit enclavée entre ces deux côtes, & que de là elle étoit tombée ensuite dans la poitrine.

AUTRE OBSERVATION.

Un jeune homme reçut un coup d'épée, entre la seconde & la troisième vraie côte, à commencer par la partie supérieure de la poitrine. La blessure étoit à peine perceptible, parce que l'épée qui l'avoit faite étoit fort grêle, & il n'en sortit point de sang. Le Chirurgien qui fut chargé du traitement de cette playe la traita comme simple, & non pénétrante, d'autant qu'il avoit tenté plusieurs fois sans succès de découvrir si elle étoit pé-

nétrante, & que la sonde n'avoit jamais pu entrer; n'étant donc nullement en doute que ce ne fût une playe superficielle, il continua le pansement à l'ordinaire, ce qui donna lieu à un emphysème si considérable qu'en deux fois vingt quatre heures tout le tissu cellulaire de la peau & de la graisse, particulièrement le col & le visage furent inondés de vent. Trois jours après cet accident, le malade mourut, on l'ouvrit, & l'on ne trouva qu'une légère piqueure à la plevre.

M. Faudacq remarque à ce sujet; que si le Chirurgien s'étoit conduit comme il convient de faire dans le traitement des emphysèmes, & comme lui M. Faudacq l'a indiqué; il est probable que le malade seroit échappé.

En voilà suffisamment pour donner une notion générale de ce Livre, nous croyons seulement devoir ajouter que l'Auteur y parle presque par-tout comme s'il n'étoit que l'écho des Maîtres de l'Art, mais que cependant il paroît lui-même très digne d'être mis au rang des Maîtres. C'est dommage qu'il ne s'explique pas d'une manière assez claire, mais il est aisé de se faire à son style, pour peu qu'on veuille ne s'en pas rebuter d'abord. D'ailleurs, il est juste de passer, en faveur de plusieurs bonnes choses, quelques défauts de style.



CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA EDITA ET inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, &c.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius ; enrichis des Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur. 1732. A Milan, par la Société Palatine. in-fol. Tom. I. Partie I. col. 767. Partie II. col. 758. sans compter la Table des matieres.*

ON attendoit depuis longtemps cette nouvelle Edition, les anciennes étoient épuisées ; quelques-uns des Ouvrages de Sigonius étoient même devenus si rares, que M. Argelati ne les a pu déterrer qu'avec beaucoup de soins & de peines dans le fond des Bibliothèques, où ils étoient oubliés. Mais il ne s'est pas borné à rassembler sans exception tous les Ouvrages de cet Auteur qui avoient déjà vu le jour, il en a découvert plusieurs autres qui jusqu'alors étoient restés en manuscrit, il nous les donne tous aujourd'hui, non seulement avec la correction qui lui est ordinaire, mais encore enrichis de Notes composées par différents Sçavans de son Pays, comme on le verra, lorsqu'en particulier nous rendrons compte des Ouvrages qui composent cette Edition.

Mais avant que d'en venir là, il faut donner une idée de la Vie de Sigonius sur laquelle M. Muratori son compatriote a fait des recherches d'autant plus nécessaires, que tous ceux qui jusqu'alors en avoient déjà parlé, l'avoient fait avec peu de justice, soit par négligence, ou par esprit de parti.

Charles Sigonius naquit à Modène environ vers l'an 1424. après avoir fait ses études sous les Maîtres & dans les Ecoles les plus célèbres d'Italie, il fut nommé Professeur en Grec à Modène, & succéda au fameux François Porto de Crète qu'il avoit eu pour Maître dans cette même Langue. De-là Sigonius fut appelé à Venise pour y enseigner l'éloquence. La réputation qu'il y acquit, & les Livres qu'il y composa excitèrent la jalousie de François Robortel qui avoit aussi rempli la même place, & donnerent lieu entre eux à des disputes scandaleuses, dont la honte doit principalement retomber sur ce dernier. Quiconque aura vu la manière dont il a parlé d'Erasme, de Baptiste Egnatius, d'André Alciat, de Paul Manuce, de Marc-Antoine Muret, d'Henri Etienne, &c. conviendra que Robortel étoit de ces caractères emportés, dans qui l'émulation se change tout d'un coup en jalousie, qui veulent regner seuls dans l'Empire des Lettres, & qui croient qu'on leur fait injure, non seulement lorsqu'on n'approuve pas aveuglément tout

ce qui vient d'eux , mais même lorsqu'on ne les accable pas des éloges les plus outrés.

Leurs contestations s'aigrirent encore davantage lorsque Sigonius ayant passé de Venise à Padoüe , se trouva le rival de Robortel qui y enseignoit aussi les Lettres humaines. Et ces querelles Litteraires qui dégénérèrent de part & d'autre en personnalités odieuses ne finirent que par la mort de Robortel arrivée en 1562.

Sigonius n'en fut guères cependant plus tranquille , ayant quitté Padoüe pour remplir à Boulogne la Chaire de Professeur en éloquence , qui étoit plus honorable & plus lucrative. Il y eut de nouvelles disputes à soutenir contre Antoine Ricoboni son ancien Disciple , & qui pour lors enseignoit l'éloquence à Padoüe. Ce fut à l'occasion d'un Livre qui parut à Venise en 1583. sous le titre de *Marci Tullii Consolatio , sive de Luctu minuendo*. Il n'y avoit aucune Préface à cet Ouvrage , on ne disoit point où il avoit été trouvé , mais comme on sçavoit que Cicéron en avoit fait un sous le même titre pour se consoler de la mort de sa fille Tullie , quelques Sçavans crurent qu'il étoit réellement de l'Orateur Romain. Ricoboni au contraire soutint par plusieurs Ecrits que ce Livre n'étoit qu'un pur jeu d'esprit composé par quelque habile moderne qui en avoit voulu imposer au Public. Sigonius lui répondit avec tant de chaleur , & avec tant d'opiniâtreté , qu'on demeura con-

Feurier.

vaincu , quoiqu'il ne l'ait jamais avoué , qu'il étoit le véritable Auteur de ce Livre. C'est aussi le sentiment de M. Muratori. Là finirent les travaux & les combats Litteraires de Sigonius. Après avoir composé un grand nombre de sçavans Ecrits dont M. Muratori nous rend un compte exact , & que nous ferons connoître à mesure que nous parcourrons les différentes Pièces rassemblées dans cette Edition, Sigonius mourut âgé d'environ 60 ans , estimé de tous les gens de bien pour l'innocence de ses mœurs & comme l'homme le plus éloquent de son tems , & qui avoit le plus approché de cette grande pureté de stile qu'on admire dans les Auteurs de la bonne Latinité.

Son premier Ouvrage considérable qui est aussi celui qui se présente le premier dans ce Volume est intitulé *Fasti Consulares* , les Fastes Consulaires , suivis d'un Commentaire sur toute l'Histoire Romaine depuis Romulus jusqu'à Tibère , avec les Notes de Joseph - Marie Stampa de la Congregation des Sommasques , & continué par le même depuis la mort d'Auguste jusqu'au regne de Diocletien & de Maximien qui est le tems où Sigonius commence son Histoire de l'Empire d'Occident.

Quoique Sigonius fût un Auteur fort exact , cependant comme depuis son tems on a découvert une infinité de Monumens anciens , qui ont jeté une grande lumière sur plusieurs points de l'Antiquité , qu'il avoit été contraint de laisser

dans leurs ténèbres , il étoit nécessaire de rectifier avec ces nouveaux secours les époques & les faits sur lesquels il n'avoit pu rien dire de précis , ou même sur lesquels il s'étoit trompé , c'est ce que M. Stamp a heureusement exécuté dans les Notes , & même dans quelques Dissertations qu'il a cru devoir joindre aux Fastes Consulaires de Sigonius. Il a suivi dans ce qui regarde les Fastes depuis Romulus jusqu'à Jules-César , le Pere Petaur , Pighius , & Théodore Janfon d'Almelouen ; depuis Jules-César jusqu'à la mort d'Auguste , Mezza-Barba , le Pere Pagi , & M. de Tillemont ; mais sur-tout M. Bianchini , ont été ses guides ; depuis cette époque , jusqu'à l'an 146. de J. C. M. Stampa s'est attaché au calcul du Cardinal de Noris ; & enfin depuis ce tems jusqu'à l'an 284. de J. C. il a profité du travail de Pierre Reland , mais en se donnant la liberté de refuter ces illustres Chronologistes toutes les fois qu'il a cru qu'ils s'étoient écartés de la vérité.

Mais comme des Notes ne lui ont pas toujours paru suffisantes pour discuter des matieres si épineuses & si étendus , il a quelquefois été contraint de les traiter dans des Dissertations en forme. Ainsi on y trouve 1°. une Dissertation sur l'année où Rome a été bâtie : 2°. Sur ce qu'on appelloit , *dépouilles opimes* parmi les Romains. Il y explique à l'occasion d'un endroit du sixième Livre de Virgile vers 855. ce que les anciens en-

tendoient par premières , secondes & troisièmes dépouilles. Ce morceau est d'autant plus curieux que personne n'en avoit encore donné aucune explication. L'Auteur avoue modestement qu'il a mieux aimé hazarder la sienne au péril de se faire moquer des Sçavans que de passer légèrement sur ces expressions , en cachant , à l'exemple de plusieurs habiles gens , son ignorance sur ce trait d'Antiquité : 3°. De la division de l'année en mois établie d'abord par Romulus , changée ensuite par Numa-Pompilius , & enfin corrigée par les Décemvirs , & depuis ce tems rectifiée par Jules-César , & en dernier lieu par Gregoire XIII. 4°. Sur l'Olympiade , & l'année de Rome dans laquelle les Consuls ont été établis. Enfin l'engagement qu'il a pris de continuer les Fastes Consulaires de Sigonius , l'a mis dans la nécessité de faire encore une Dissertation sur la véritable année de la naissance de J. C. sur le tems qu'il commença à prêcher après son Baptême , & sur l'année de sa mort ; cependant malgré tous les soins qu'il s'est donné pour perfectionner cet Ouvrage , il avoue qu'il est d'une si grande étendue , & en même tems si rempli de ténèbres & d'obscuritez , qu'il est bien éloigné de se flatter de les avoir entièrement dissipés.

Il avertit encore dans une de ses Notes sur les Fastes Consulaires de Sigonius , qu'il n'a point cru devoir citer Hubert-Goltzius parmi les Sçavans dont les lumieres lui ont servi pour corriger les fautes

qui étoient échappées à son Auteur, parce qu'il a toujours trouvé Golzius entierement conforme à Onufre-Panvinus, & même à Sigonius, & que le premier n'a rien ajouté du sien à leur travail que les Médailles dont il a enrichi son Ouvrage. D'ailleurs il convient que ces deux Auteurs sont communément assez corrects dans ce qu'ils ont recueilli des Fastes Consulaires jusqu'au tems des Césars, mais il assure sur le témoignage du Cardinal de Noris, qu'ils se sont grossièrement trompés dans la Continuation de ces mêmes Fastes.

La seconde Partie du premier Tome comprend l'Histoire de l'Empire d'Occident en 20 Livres depuis l'an de J. C. 284. jusqu'à l'an 565. avec les Notes de Dom Janvier Salinas Napolitain, Religieux Benedictin de la Congregation du Mont Cassin. Il a fait à peu près sur cet Ouvrage ce que le Pere Stampa a fait sur celui dont nous venons de parler. Comme l'Histoire Sacrée s'y trouve mêlée avec la Profane, soit par l'interêt que les Empereurs ont pris aux affaires de Religion qui se sont élevées de leur tems, soit par les services

qu'ils ont rendu à l'Eglise. Dom Salinas s'est appliqué sur-tout à corriger les endroits dans lesquels Sigonius qui vivoit dans un tems où l'Art de la critique étoit encore inconnu, s'étoit laissé surprendre par des Ouvrages supposés, tels en particulier que les fausses Nécessitates, & où on n'avoit pas encore fait tant d'heureuses découvertes de Manuscrits, d'Inscriptions & d'autres Monumens qui ont répandus un grand jour sur toute l'Antiquité. Sigonius lui-même sentoit bien que dans le siècle où il écrivoit, il n'avoit pas tous les secours nécessaires pour porter son Ouvrage à sa perfection. C'est pourquoi en le finissant, il avertit expressément qu'il l'a achevé en 1577. afin, dit-il, que si dans la suite on découvre des Monumens Historiques qui m'ayent été inconnus, on sçache qu'ils n'ont pu parvenir entre mes mains, & qu'on n'attribue pas à ma négligence des omissions & des fautes qu'il m'a été impossible d'éviter.

Voilà tout ce que nous avons cru devoir dire de ce premier Tome, nous parlerons du second dans le Journal suivant.

L'ANATOMIE D'HEISTER, AVEC DES ESSAIS DE Physique sur l'usage des parties du corps humain, & sur le mécanisme de leurs mouvemens, enrichie de nouvelles figures en taille-douce; seconde Edition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. A Paris, chez Jacques Vincent, rue & vis-à-vis l'Eglise Saint Severin, à l'Ange. 1735. vol. in-8°. pag. 852.

VOICI la seconde Edition d'un Livre du titre duquel M. S. * * qui est l'Auteur de l'Ou-

vrage; déclare n'avoir pu encore être le maître. *Comme on m'a attribué cet Ouvrage* (dit-il dans sa Pré-

face) je n'ai pu me dispenser de l'adopter en le reformant ; mais des occupations essentielles m'ont enlevé le tems que cette reforme auroit demandé. Je n'ai pu en retrancher tout ce qui le désignoit. Il paroît même sous un déguisement que le Libraire a voulu conserver ; je veux dire qu'il paroît, malgré moi, sous le nom d'Heister. Un tel nom lui est presque étranger. L'Œstéologie, la Neurologie, la Myologie, n'ont rien qui soit pris de cet Auteur. Dans les Tables même que je n'ai pu bannir, j'ai substitué mes idées quand elles m'ont paru plus justes.

Voilà comme s'explique M. S.** au sujet de ce Livre qui est beaucoup plus ample & plus raisonné que celui de l'Auteur dont il porte le nom. Comme l'Abrégé d'Heister ne renferme que l'énumération des parties, M. S.** s'est cru obligé d'aller plus loin, & de faire de ces mêmes parties une description qui en laissât dans l'esprit une image distincte.

Il ne s'en tient pas à cette description, il l'accompagne d'un détail de Physique ; & dans toutes les questions qu'il traite, il rapporte les sentimens des Auteurs qui ont écrit sur la même matière, il examine leurs raisons, & établit ensuite l'opinion qui lui paroît naître de la structure des parties. Il n'a recours pour expliquer les phénomènes qui se présentent à lui dans chaque sujet, ni à la fermentation, ni aux acides, ni aux alkalis : il prétend que dès que l'on connoît les loix de la circulation, ces agens

Chymiques deviennent en général des secours superflus ; il espère même que les vrais Physiciens trouveront dans le Traité qu'il donne, une infinité de choses curieuses, soit par leur nature, soit par leur nouveauté, & il dit que si l'Ouvrage paroit mériter quelque éloge, c'est parce qu'il renferme un assemblage, une comparaison, une discussion de faits, qu'on n'avait pas encore donné au Public.

M. S.** qui connoît le prix du style clair, a tâché d'éviter une certaine brièveté qui, en rendant le discours trop concis, y répand une obscurité souvent impénétrable. Nous remarquerons ici que les plus sçavans Ouvrages, quand ils sont écrits de ce style, peuvent être comparés à ces lumieres renfermées dans des lieux trop étroits qui les étouffent.

M. Boerrhawe semble avoir donné dans ce défaut ; c'est du moins le jugement qu'on peut porter de cet Ecrivain, sur la peinture qu'en fait d'abord notre Auteur dans sa Préface, où pour faire sentir combien la trop grande précision est dangereuse, il dit : » Il y a eu des » Physiciens dont le travail éclairé » pourroit répandre de grandes lu- » mières dans le mécanisme des » corps animés, mais quelques-uns » se sont rendus inutiles en affectant une brièveté qui suppose » dans tous les Lecteurs, des con- » noissances qu'ils n'ont pas. Nous » avons sur l'usage des parties un » Livre où il ne manque qu'une » étendue proportionnée aux ma- » tières dont il est trop rempli. Les

» bornes étroites dans lesquelles
 » toute l'économie animale s'y
 » trouve renfermée, le rendent
 » presque inaccessible à ceux qui
 » n'ont pas l'avantage d'avoir
 » l'Auteur pour interprète. L'Ou-
 » vrage dont je parle est le Traité
 » du grand Boerrhave sur l'action
 » des parties du corps humain.

Après ces paroles, M. S. **
 ajoute les suivantes qui supposent
 qu'il y a sans comparaison plus de
 clarté dans les autres Ouvrages de
 M. Boerrhave, qu'il n'y a dans
 celui dont on vient de parler, d'ob-
 scurité & de ténèbres. » Ce Génie
 » sublime, dit M. S. **, a porté
 » dans la Médecine des lumières
 » qui en fixeront les principes, &
 » qui lui donnent un éclat que
 » l'espace de trois mille ans n'avoit
 » pu lui donner. Voilà un grand
 éloge de la clarté de M. Boerrhave,
 & qui dédommage bien cet Auteur
 de ce qu'on a dit il n'y a qu'un
 moment, de son obscurité.

Ceci regarde la Préface. Quand
 au corps de l'Ouvrage, il roule
 d'abord sur ce qui concerne
 les articulations, les os du crâne,
 de la face, du tronc, de l'extrémité
 supérieure, de l'extrémité infé-
 rieure, & la structure des os; puis
 viennent les Tégumens, l'Abdo-
 men, les parties de la génération,
 & le fœtus.

A ces articles succèdent ceux de
 la poitrine, de la tête, des glandes,
 des nerfs, des vaisseaux & des mus-
 cles. Tout cela engage notre Au-
 teur à diverses remarques de Physi-
 que. Nous ne nous arrêterons qu'à

quelques-unes, pour donner seule-
 ment une idée générale de l'Ou-
 vrage, qui est trop étendu pour
 nous permettre un plus grand dé-
 tail.

Nous nous bornerons à ce qui re-
 garde 1°. l'usage de la rate, 2°. le
 racornissement des muscles, 3°. les
 parties de chyle qui entrent dans
 des veines lactées, 4°. l'action de
 la digestion, 5°. les acides & les
 alkalis, 6°. la tunique de l'estomac
 appelée nerveuse, 7°. les sutures
 du crâne, 8°. le choix des saignées.

SUR LES USAGES DE LA RATE.

M. S. **, pag. 186. avance que
 tout ce qu'on peut dire de l'usage
 de la rate se réduit à ceci : sçavoir,
 que le sang artériel rempli de la lym-
 phe, la prépare, la filtre, l'envoie
 dans les cellules par des tuyaux parti-
 culiers qui sortent peut-être de ces
 grains qui forment des especes de
 grappe. ... que le sang mêlé avec cer-
 te matière filtrée, n'ayant perdu que
 très-peu de sérosité par les vaisseaux
 lymphatiques, battu par la contrac-
 tion du diaphragme, par l'action des
 artères de la rate, se trouve plus sub-
 tilisé, plus fluide, plus spiritueux,
 propre à rendre plus fluide le sang qui
 aboutit des autres parties au foye, &
 qui est dépourvu de sa sérosité, par
 les filtrations qu'il a souffert dans les
 mesfins.

Notre Auteur, comme on voit;
 suppose des tuyaux particuliers qui
 sortent peut-être de ces grains qui for-
 ment des especes de grappes.

Mais de peur qu'on ne lui conteste la réalité de ces tuyaux ou vaisseaux, & pour prévenir sur ce point la critique, il dit : qu'il est plus en droit de supposer ces vaisseaux, que M. Winslow ne l'est de supposer que des extrémités flottantes des artères, il a vu sortir des vaisseaux lymphatiques.

Si l'on ne reprochoit ici à M. Winslow, que d'avoir supposé des vaisseaux qui sortent des extrémités des artères, on ne lui reprocheroit que de s'être trompé dans une conjecture ; mais de dire qu'il a supposé avoir vû ces vaisseaux, & qu'il a eu peu de droit de supposer les avoir vûs, le reproche est plus fort.

SUR LE RACOURCISSEMENT DES MUSCLES.

L'Auteur, pag. 84. examine si ce raccourcissement gonfle ou resserre le corps du muscle. » Ce gonflement, dit-il, est fort commun de, mais de fortes raisons prouvent que la masse du muscle occupe moins d'espace durant la contraction, & par conséquent qu'il y a un resserrement. 1°. Le cœur agit en se resserrant, 2°. les muscles pâlisent dans la contraction, & par conséquent contiennent moins de sang ; 3°. les fibres paroissent se plier dans la contraction des muscles, & devenir raboteuses, ce qui est difficile à expliquer si le corps du muscle se gonfle ; 4°. les muscles sont

» toujours plus durs pendant leur action ; ils doivent donc pousser plus fortement le sang hors de leurs veines & opposer plus d'obstacles au sang qui aborde à leurs artères ; par conséquent ce sang y entre en moindre quantité. 5°. Si on plonge le bras dans un vaseau plein d'eau, cette eau descend, selon le rapport de Glisson, quand les muscles entrent en contraction.

De cette expérience, que M. S** ne pretend pas, sans doute, être douteuse, & des autres preuves qu'il vient d'alléguer auparavant, il conclut qu'il est donc vraisemblable que les muscles occupent moins d'espace lorsqu'ils viennent à se raccourcir.

Pour expliquer la contraction des muscles, les Physiciens les plus éclairés, ont eu recours, 1°. à un suc qui coule dans les nerfs, 2°. à des vésicules, qu'ils supposent dans les fibres musculaires ; notre Auteur croit qu'on peut regarder ces vésicules comme formant les filets musculieux ; il prétend que le suc des nerfs coule toujours dans ces vésicules ; il dit que lorsque ce suc est poussé avec plus de force qu'il n'en a naturellement, il les gonfle & les raccourcit, que cependant comme la quantité en est infiniment petite, il peut gonfler les vésicules & s'échapper de leur cavité en un instant.

Bien des Medecins prétendent que le suc nerveux est un être de raison, M. S**, comme on voit, est d'un autre sentiment.

SUR LES PARTIES DE CHYLE
QUI ENTRENT DANS LES
VEINES LACTÉES.

M. S ** soutient qu'il n'y a que le suc des alimens qui passe dans les veines lactées, que les excréments contiennent les parties fibreuses & que de telles parties ne sçauroient passer dans ces veines. Une autre raison qu'il apporte, c'est qu'il ne faut, selon lui, que peu de tems pour former le chyle, & que les fibres étant solides, demandent un espace assez long pour être dissoutes. Il conclut de - là, qu'on s'est donc trompé quand on a dit qu'il y avoit quelques fibres subtiles qui passoient avec le chyle, & que c'étoit de-là que venoit cette portion fibreuse ou coïonneuse qu'on a cru remarquer dans le sang, pag. 112.

Quand un Auteur, dans différens endroits de son Livre, explique en plusieurs manieres l'opinion dont il est sur quelque point, & que par-là il se rend plus intelligible, ce seroit une infidélité, en rapportant son sentiment, de ne pas rapporter en même tems ces différens endroits, qui mettent les Lecteurs plus au fait de la véritable pensée de l'Ecrivain. C'est pourquoi nous nous croyons obligés d'exposer ici ce que M. S ** ajoute plus bas sur le même sujet dont il vient de parler, sçavoir sur la nature des parties de chyle qui entrent dans les veines lactées. Nous suivrons la même méthode dans tous les autres articles, quand l'oc-

casion s'en présentera : voici donc comme s'explique l'Auteur sur ce point, 1°. dans la page 121. 2°. dans la page 154.

» La matiere du chyle n'est qu'un
» assemblage de plusieurs corps.
» 1°. La plus grande partie n'est que
» de l'eau pure. 2°. Dans cette eau,
» on voit une matiere *fibreuse* &
» glutineuse. 3°. Parmi ces parties
» aqueuses & *fibreuses* on découvre
» une infinité de globules & d'au-
» tres petits corps irréguliers qui
» approchent cependant de la figu-
» re ronde, c'est page 121.

» Le chyle ressemble entiere-
» ment aux émulsions que l'on
» fait quand on exprime le suc des
» végétaux. La lympe se mêle
» alors avec l'huile, & de ce mé-
» lange résulte le chyle. L'inspec-
» tion de cette liqueur par le Mi-
» croscopé, n'offre rien de con-
» traire à cette idée ; on voit que
» les émulsions sont composées
» d'une infinité de petits globules
» qui nagent dans l'eau. La même
» chose se trouve dans le chyle.....
» Peut-être que ces globules ne sont
» autre chose que les parties hui-
» leuses qui ne s'alliant pas avec
» l'eau, sont pressées de tous côtez,
» & obligées par conséquent, de
» s'arrondir, c'est page 154.

Immédiatement après ces paroles (& c'est ce qu'il faut bien observer pour entendre la pensée de l'Auteur) il ajoute que *parmi ces globules & cette sérosité, on remarque des parties fibreuses de même que dans le sang.* Ces paroles, comme nous venons de dire, sont bien à observer

par rapport aux fibres en question ; mais ce qui paroît encore plus digne de remarque, c'est une citation que M. S* * fait de Pitcarne.

M. Pitcarne, dit-il, demande » quelle est la matiere des végétaux » qui se change en chyle, est-ce la » matiere fibreuse, ou la matiere » fluide ? il décide avec raison, que » ce n'est que la matiere fluide, » 1°. parce que les parties fibreuses » se trouvent dans les excréments, » 2°. parce que ces matieres solides » ne sçauroient se dissoudre dans le » ventricule, 3°. parce que quand » même elles se dissoudroient, leur » volume les empêcheroit de s'insinuer dans les vaisseaux lactés.

On peut, en comparant ces différens endroits, juger parfaitement du véritable sentiment de M. S* * pour ce qui regarde la nature des parties de chyle qui s'insinuent dans le sang, & la question, s'il y a des fibres dans le sang.

SUR L'ACTION DE LA DIGESTION A L'EGARD DES ALIMENS.

Cette action consiste-t-elle dans une simple division, ou dans ce qu'on entend ordinairement par le mot de dissolution ? Notre Auteur pag. 123. n'y reconnoît qu'une division. Les alimens, dit-il, se divisent dans l'estomac, l'eau divise les matieres mucilagineuses. La bile divise les matieres grasses ; le ventricule par ses divers mouvemens achève cette division. Je me sers, continue M. S* *, du

terme de *division*, plutôt que de celui de *dissolution*, car les alimens ne sont point changés, & ne souffrent qu'une simple séparation de parties.

Notre Auteur, quelques lignes plus bas, ajoute, 1°. que par la digestion le ventricule ne doit pas être divisé, ou dissous comme les alimens... 2°. Qu'on ne doit pas demander comment la salive & la bile ne le dissolvent pas, tandis qu'elles dissolvent les alimens. Il dit, pag. 178. Que le foye étoit d'une absolue nécessité 1°. pour empêcher que l'huile devenue acre dans le mésentère par la chaleur & la privation de la lympe, ne rentre dans le sang ; 2°. pour fournir une liqueur propre à dissoudre les alimens gras, à exciter l'appetit, & à nettoyer les intestins. M. S* *, un grand nombre de pages après dit : Que lorsqu'il y a une grande abondance de bile qui coule du foye dans les intestins, elle dissout parfaitement les alimens, & même le lait coagulé, comme on le peut voir dans les veaux, c'est page 596.

SUR LES ACIDES ET LES ALKALIS DANS LA DIGESTION.

L'Auteur soutient que pour former le chyle, il n'y a pas de menstrue qui dissolve les alimens par quelque principe acide ou alkali ; Qu'on ne trouve point ce principe acide dans l'estomac, vû que le lait se coaguleroit toujours dans les enfans, & que les matieres grasses ne pourroient pas se dissoudre.

Il ajoute à cette raison, que la
liqueur

liqueur de l'estomac n'est pas alkaliné, & que quelque épreuve que l'on fasse, on n'y peut rien découvrir qui approche de l'alkali, pag. 112.

Il dit, pag. 140, » que la salive, » la bile, la liqueur galtrique, qui » se filtrent dans les animaux, ne » sont ni acides, ni alkalinés; qu'on » peut juger par-là, 1°. de l'acide » des intestins & du ventricule, » qu'aucune expérience ne prouve; » 2°. de l'Archée de Vanhelmont, » qui est l'esprit invisible, qui ani- » me les corps; 3°. de l'acide du » suc pancréatique qui entre en » effervescence avec l'alkali de la » bile, selon Sylvius de Le-boë, » 4°. de la précipitation qui dépu- » re le chyle, suivant le même Au- » teur, puisqu'en tout cela il n'y a » rien qui soit appuyé de l'expé- » rience.

Il faut rappeler ici ce qui se lit plusieurs pages auparavant sur le même sujet, sçavoir que » si la li- » queur du ventricule est trop » abondante, visqueuse ou acide, la » digestion ne se fera pas; Que les » parois du ventricule ne peuvent » s'appliquer alors aux parties des » alimens, parce qu'elles en sont » éloignées par l'humeur qu'elles » contiennent; qu'ainsi il n'y au- » ra que cette humeur qui soit » battue. Que si l'humeur qui est » dans le ventricule est trop vis- » queuse, elle ne pourra s'insinuer » entre les parties des alimens; » qu'ainsi ils ne seront pas divisés, » que la grande quantité de matie- » res acides fera de même un obsta- » cle à la division des matieres

Fevrier.

» grasses, parce que les acides les » coagulent, & empêchent que la » bile ne les divise aisément. 125.

Ce qu'on lit à la page 598. n'est pas moins digne de remarque par rapport à la question, s'il y a des acides & des alkalis dans l'estomac. Voici comme notre Auteur s'y explique sur ce qui arrive aux alimens par leur séjour dans l'estomac. *Les alimens*, dit-il, *prennent par leur séjour, les qualités qui leur sont naturelles; ceux qui ont de la disposition à l'acidité, s'aigrissent, & ceux qui ont de la disposition à devenir rances ou à s'alkaliser, suivent cette disposition.* Et pag. 161. au sujet du suc pancréatique, il dit que *si ce suc séjourne trop dans le pancréas, il tendra à s'alkaliser comme toutes les li- queurs du corps humain.*

SUR LA TUNIQUE DE
L'ESTOMAC NOMMÉE NERVEUSE.
SÇAVOIR, S'IL Y EN A UNE.

M. S. ** observe, pag. 110. qu'après le dernier plan des fibres musculieuses, vient la tunique qu'on appelle nerveuse, mais il dit qu'on s'est trompé dans les descriptions qu'on a données de cette tunique, puisqu'elle ne doit pas, ajoute-t-il, être distinguée de la substance cellulaire, comme on s'en peut convaincre par le soufle.

Il faut joindre à ce discours, ce qui se lit à la page 132. où l'Auteur parlant des tuniques des intestins. dit : *les tuniques suivantes sont les mêmes que celles de l'estomac, c'est-à-dire, ajoute-t-il, qu'il y a dans le.*

vestins , une tunique nerveuse & une tunique adouée.

SUR LES SUTURES DU CRÂNE.

L'Auteur cite sur les futures du crâne, un Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1730. dans lequel, pag. 545. M. Hunauld, Auteur du Mémoire, s'explique en ces termes, qui méritent d'être considérés.

» Vésale, & après lui, des Anatomistes de grande réputation, (sçavoir Eustachius, Fallope, Spigelius, & M. Winslow, dans son Mémoire de l'Académie des Sciences ces années 1720.) pag. 347. nous ont dit qu'en examinant la calotte du crâne humain, on ne remarque sur la face concave, à l'endroit des futures, que des lignes plus ou moins irrégulières, au lieu qu'à la face convexe, les dentelures (comme tout le monde le sçait) y sont très sensibles. Prévenu en faveur d'une Observation qui vient de si bonne part & que j'avois vérifiée plusieurs fois, je fus fort étonné, en y trouvant, par la suite, des exceptions. Je voulus m'assurer en examinant quantité de crânes, si ces exceptions n'étoient point un jeu de la nature, & voici ce que je trouvai : Les crânes qu'on étudie le plus, & dont on separe les os pour la démonstration, sont assez souvent des crânes de sujets morts au-delà de la jeunesse. On ne trouve point,

» pour l'ordinaire, de dents à la table interne de ces crânes, & plus les sujets sont avancés en âge, & plus l'union des os en dedans de la calotte du crâne, paroît en forme de lignes, ces lignes même s'effacent entièrement dans la vieillesse. Mais au contraire dans le bas âge, il y a des dents à la table interne de la calotte du crâne, & les futures paroissent à sa surface concave. Ces dents & ces futures y sont d'autant plus apparentes que les sujets sont plus jeunes.

L'Académicien, après avoir rapporté cette Observation, dit : *voulà une vérité bien certaine, bien constante, & qui fait porter à faux l'Observation de Vésale & des autres Anatomistes que je viens de citer.*

Pour bien entendre la critique que M. Hunauld fait ici des Anatomistes dont il parle, il faut remarquer que l'usage ordinaire des Anatomistes, est de décrire les parties du corps humain comme elles sont dans l'âge parfait, & non comme elles se trouvent avant que le corps soit tout-à-fait formé. Ils se conduisent en cela, comme les Botanistes, qui ne décrivent pas les plantes dans l'état qu'elles sont avant un certain degré d'accroissement. Il est à juger de-là, que lorsque Vésale, Eustachius, Fallope, Spigelius, & M. Winslow, ont dit que dans le crâne humain, on ne remarquoit à l'endroit des futures, que des lignes au lieu de dents, ils n'ont prétendu parler que du crâne des

adultes. Spigélinus est formel là-dessus, ainti qu'on le voit dans le Chapitre 6 du Livre 2. *De humani corporis fabrica*, où après avoir dit qu'il rapportera le nombre des os comme il se trouve dans les adultes & non dans les enfans, il avertit qu'il suivra la même méthode en les décrivant. *Cum jam nobis ad particularem ossium Historiam, eundem sit, præmittere eorum omnium numerum placuit; sed cum is admodum ratione atatis differat, aliisque sit in recens natis, quam in homine perfectam atatem adeptis, nos eum asseremus qui in adultis reperitur; ossaque describemus qualiter se in perfectis habeant.*

Voilà qui est décisif. Ainti puifque cet Anatomiste décrit la calotte du crâne comme ayant dans sa face concave, à l'endroit des sutures, des lignes au lieu de dents, il est visible qu'il n'a eu intention de la décrire que comme elle est dans l'âge parfait.

Quant à M. Winslow, il déclare dans son Exposition Anatomique, pag. 4. qu'il ne décrira les os que comme ils sont *dans un corps parfaitement adulte*, c'est-à-dire, continue-t-il, *dans un corps qui a passé par tous les degrez de croissance*, ce qui doit faire présumer qu'il a suivi la même conduite dans le Mémoire que cite de lui M. Hunauld.

M. S. ** dit que M. Hunauld explique mécaniquement dans son Mémoire, la structure des os du crâne; & effectivement il s'efforce d'expliquer mécaniquement la variété qui se trouve dans l'union des os du crâne par rapport aux dif-

ferens âges; les sutures, comme il a été remarqué, ne paroissant que comme des lignes à la surface concave des crânes de ceux qui ont passé l'âge de la jeunesse. Nous nous dispenserons de rapporter son explication; elle est fort étendue; & il se croit obligé de s'excuser là-dessus, en disant que ce qui l'a engagé à s'étendre ainti, c'est que *personne n'avoit considéré cette matière avec des yeux physiciens*; ce qu'il ajoûte n'est pas moins digne d'attention.

Si j'eusse voulu vivre, dit-il, *la plupart des Auteurs jusques dans les plus petits détails de quantité de petites choses, où ils sont entrés à l'occasion des sutures, j'eusse été beaucoup plus long.* M. Hunauld ne dit point quelles sont ces petites choses. Il seroit d'autant plus à souhaiter qu'il les eût spécifiées, que les Anatomistes Physiciens ne reconnoissent guères de *petites choses* en fait d'Anatomie, & qu'ils regardent au contraire, les prétendues *petites choses* de l'édiifice du corps humain, comme celles où la nature, quand on sçait bien, l'y chercher, découvre avec moins de réserve les mysteres. *Rerum natura nusquam magis quam in minimis tota est.* Plin. Hist. Nat. Lib. 2. cap. 2. Le même Académicien, comme nous l'avons vû, remarque que dans la face concave du crâne des adultes, on ne trouve point de dentelures à l'endroit des sutures, & que ce sont de simples lignes, mais en même tems il avoit que la chose n'est qu'ordinaire: *on ne trouve point pour l'ordinaire*, dit-il, *de dentelures à la table interne de ces crânes.*

Or s'il y a des exceptions sur ce point, comme en effet il y en a, ainsi que le reconnoît M. Hunauld, ce ne seroit pas une vaine curiosité d'en chercher la cause. On répondra, peut être, que c'est *un jeu de la nature* ; mais ce mot ne signifie rien, & ce que le vulgaire croit si bien expliquer par-là en tant d'occasions, a des causes physiques, constantes, immuables, qui sont les loix invariables des mouvemens ; en sorte que si parmi les crânes des adultes, il s'en trouve, contre l'ordinaire, où à la rable interne, il y ait des dentelures, au lieu de simples lignes, on ne doit nullement mettre en question, si ce n'est point *un jeu de la nature*. Ce prétendu jeu est une pure fiction de l'esprit ; ou (si l'on veut conserver le mot de *jeu*) un pitoyable *jeu* de l'imagination.

SUR LE CHOIX DES SAIGNEES.

Cet article n'est pas un des moins considérables du Livre. M. S. * * condamne la pratique de plusieurs sçavans Medecins à l'égard des saignées. « Selon cette pratique, dit-il, veut-on décharger la partie supérieure du corps, on doit ouvrir les veines de l'extrémité inférieure ; veut-on décharger l'extrémité inférieure, on doit ouvrir les veines du bras.

« Ce font-là, poursuit-il, des maximes sacrées dont il n'est pas permis de s'écarter aujourd'hui, & si on ne les suit rigoureusement

» on risque sa réputation, on est accusé d'ignorer les loix que suit le sang dans son cours, on est chargé des reproches des Medecins, des malades, & du public. « Ces loix inviolables, continues-t-il encore, ont été reçues par quelques Medecins avec le même respect qu'on doit aux loix qui intéressent le plus la vie des hommes. Mais comme on ne doit pas de respect au préjugé, j'oserai m'élever contre les maximes qu'on a débitées sur le choix des saignées.

M. S. * * ajoute que le ridicule est joint au préjugé dans tous les raisonnemens de cette doctrine, qu'elle insulte de grands Medecins qui ont fait tant d'honneur à leur patrie par leur profond sçavoir & par leur probité, parce que si cette doctrine est vraie, il s'en suit que ces fameux Medecins n'ont donc pu distinguer dans le cours d'une longue expérience, si la saignée du pied n'étoit pas pernicieuse dans les inflammations du bas-ventre, & si elle n'étoit pas indispensable dans les fièvres malignes, qu'ainsi, Durét qui a porté autant de lumière dans la Médecine, que Descartes dans la Physique, Fernel que ses vastes connoissances ont placé parmi les plus grands Philosophes, Sydenham qui a réuni les suffrages de toutes les Nations ; le Docteur Freind, ce génie heureux, orné des lumières les plus brillantes qui peuvent sortir des Mathématiques & de la Physique, fameux par ses Ouvrages & par une longue expérience, tous ces Grands Hommes ont ignoré les maux & les

avantages que quelques Medecins ont apperçus généralement dans les saignées du pied & du bras ; car dans les maladies de la tête , ou dans celles qui la menaçoient , ils n'ont pas commencé brusquement par les saignées du pied , & ils ne les ont pas continuées jusqu'à la guérison ou la mort des malades.

Voilà ce qu'allègue notre Auteur pour montrer que lorsqu'on saigne à dessein de dégager les parties supérieures , & qu'on saigne du bras à dessein de dégager les inférieures, on fait insulte à de fameux Medecins qui sont distingués par leur science & par leur probité. Mais voici le remede que notre Auteur trouve à ce mal.

Pour reparer , dit-il , l'honneur de la Medecine insultée , je donnerai au public , mes idées sur le choix des saignées : c'est sans fondement qu'on a prétendu que j'établissois le Pyrrhonisme , & que j'avois prouvé que la Medecine étoit une Science pleine d'incertitudes. Ceux qui ont soutenu les opinions que j'ai combattues , se sont regardés comme les depositaires des connoissances qui forment notre Art. Cette présomption leur a persuadé qu'en attaquant leurs idées , je m'élevois contre toute la Medecine. Mais commençons à expliquer notre doctrine.

L'explication qu'annonce ici M. S. * * , mérite d'être lûë en entier,

comme elle est fort longue , nous croyons plus à propos d'y renvoyer les Lecteurs.

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage ; mais les bornes que demande un Extrait , ne nous en laissent pas la liberté. Nous tâcherons de suppléer à ce défaut en avertissant , 1°. que l'Edition dont il s'agit , renferme plusieurs Traités entièrement neufs (c'est à dire qui ne se trouvent point dans la premiere Edition) mais trop étendus pour pouvoir être détaillés ici ; tels sont ceux de la respiration , de la circulation , & du mélange de l'air avec les fluides des corps animés : 2°. Que les autres Traités sont tous corrigés & refondus.

Nous avons passé à regret diverses remarques importantes sur la cause du mouvement du cœur , sur la disproportion de ses ventricules , sur le Thymus , sur la trachée-artère & sur le suc qui remplit ce tuyau , tandis que le fœtus est dans le sein de la mere.

M. S. * * n'a pû avoir soin de l'impression de son Ouvrage ; de là vient qu'il s'y est glissé un grand nombre de fautes , dont les moindres sont des mots ajoutés , déplacés , défigurés , & des lettres pour d'autres. Ce qui ne doit assurément point retomber sur l'Auteur.



*LETTRES CRITIQUES DE HADGI-MEHEMMED-EFENDI, à Madame la Marquise de G***, au sujet des Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux. Avec des Eclaircissemens curieux sur les mœurs, les usages, les Religions, & les différentes formes de Gouvernemens des Orientaux. Traduites du Turc en François par Hamed-Frengui, Renégat Flamand. A Paris, chez Quilleau, Imprimeur Juré, Libraire de l'Université, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1735. vol. in-12. pag. 220. sans compter la Préface & la Table des Matieres.*

NOUS ne croyons pas devoir nous arrêter à examiner si l'Ouvrage dont nous allons parler, & où l'on a emprunté presque partout le stile & les expressions des Orientaux, n'est qu'une Traduction du Turc, ou s'il paroît seulement sous un nom supposé. Quelques fois que se donne un Auteur soit dans une Préface, soit dans son Livre même, pour se déguiser le plus qu'il lui est possible, il ne faut pas toujours faire beaucoup de recherches, ou avoir beaucoup de lumieres pour sçavoir en pareil cas à quoi s'en tenir, & nous pensons qu'il en sera de même par rapport à ces Lettres Critiques.

Elles ont pour objet les Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux, publiés en 1735. par le R. P. *Labat*, Dominicain, en six Volumes in-12. à Paris, chez J. B. *Delafpine* fils: nous en avons rendu compte dans nos Journaux des mois de Mars & d'Avril de la même année. » J'ai » cru (dit le prétendu Editeur, de » ce Volume) rendre service aux gens » de Lettres & aux Voyageurs de » leur communiquer cette Critique » que des Mémoires du Chevalier » d'Arvieux, comme le R. P. La-

» bat a cru leur être utile en pu-
» bliant ces mêmes Mémoires. Il
» ajoute que ce n'est ni jalousie se-
» crette contre le R. P. Labat, ni au-
» cun autre motif d'intérêt particu-
» lier qui l'a déterminé à relever ce
» qui peut être de reprehensible dans
» l'Ouvrage du Chevalier d'Arvieux;
» mais le seul plaisir de déromper
» sa Nation, déjà trop abusée, selon
» lui, par les fables ridicules que
» plusieurs Voyageurs débitent sou-
» vent en donnant la Relation de
» leurs Voyages. Il est d'ailleurs si
» persuadé de l'amour qu'a le R. P.
» Labat pour la vérité, qu'il ne croit
» pas que ce Pere s'offense si ces Let-
» tres diminuent les idées avantageu-
» ses que le Public auroit pû se for-
» mer de l'Auteur & du Livre qu'il
» a tant vantés en les mettant au
» jour.

Au reste si l'on trouve un caractere un peu dur répandu dans sa Critique, l'Auteur qui veut toujours persuader que les Lettres sont réellement d'un Envoyé de Tripoli, répond assez cavalierement à ce reproche, en disant à la fin de sa Préface qu'on sçait que les Turcs ne font pas la guerre poliment, & que leurs disputes Litteraires

» ne font pas plus ménagées. Instruit aussi peu qu'on l'est en ce Pays-ci des querelles qu'ont entre eux les Scavans de Turquie, c'est sur quoi sans doute on ne s'avisera pas de les contredire pour le fait; & par rapport aux bienfaisances en général, nous laissons au Public à juger de la justesse de ce raisonnement.

Ces Lettres sont au nombre de cinq, & elles sont suivies de deux Dissertations : l'une qui avoit déjà paru, mais abrégée dans le Mercure de France au second Volume du mois de Décembre 1734. regarde les Langues Arabe, Turque, & Persanne. On y combat le sentiment du Chevalier d'Arvieux qui prétend que l'Arabe est la Langue mere des Langues Persanne & Turque, & on soutient que la Langue des Ottomans est originairement la Langue Scythe, Tartare, Mogole, &c. » Langue qui, suivant l'Auteur, a souffert des alterations & des changemens innombrables par les revolutions qui sont arrivées dans les Pays immenses dont est composée l'Asie Septentrionale; en sorte que les Tartares qui ne parloient vraisemblablement tous qu'une même Langue du tems de Genghizkan, parlent aujourd'hui les uns Turc, les autres Persan, les autres Moscovite, d'autres Chinois, & d'autres enfin des Langues toutes différentes & inconnues aux autres Nations, quoique toutes probablement dérivées de l'Ancien Scythe, » origine indubitable de la Langue

» Turque. Telle est l'opinion de l'Auteur qui employe pour la prouver autant de précision que d'érudition Orientale.

La seconde Dissertation qu'on donne dans ce Volume sous le nom de *Madgi-Méhémmed-Efendi*, roule sur l'origine des Turcs, qu'on y fait descendre, non des Arabes, comme le veut le Chevalier d'Arvieux, mais des Peuples qui ont anciennement habité les Parties Septentrionales de l'Asie.

A l'égard des cinq Lettres du prétendu Hadgi-Méhémmed, elles ont chacune un préambule qui pourroit paroître ridicule à ceux qui ne sont pas assez au fait des manieres des Mahométans; l'Auteur tâche dans sa Préface de justifier cet usage, comme ne contenant rien qui ne soit conforme à quelques-unes de leurs traditions, ou qui ne se trouve dans les Commentaires de l'Alcoran. Voici le préambule de la seconde Lettre qui ne paroîtra pas le moins singulier.

Il est le conservateur. » Après les éloges du Souverain Créateur des hommes, qui a créé sept Cieux au dedans du Ciel Empiré, & a enveloppé ce dernier dans le fameux Serpent qui l'entourre trois fois comme de trois ceintures : qui a posé la Terre sur la montagne de *Caf* ou *Caucaze* ; cette montagne sur les cornes d'un Buffle, le Buffle sur une pierre, la pierre sur les épaules d'un Ange, les pieds de l'Ange sur une Émeraude, l'Émeraude sur le dos d'un Poisson, & le

» Poiffon dans une mer fans bor-
 » nes qui entoure tout l'Univers,
 » ainfi qu'il a été manifefte au Roi
 » des Prophetes. (*Mahomet*) L'hon-
 » neur de la nature humaine, le
 » plus excellent des enfans d'A-
 » dam, &c.

Le préambule eft fuivi dans quelques-unes des Lettres d'un compliment à la Turque qu'Hadgi - Méhémed adrefte à la Marquife à qui il écrit; on verra peut-être avec plaifir celui de la premiere Lettre; il eft en ces termes:
 » Nous répandons les fleurs odori-
 » férantes de nos faluts & de nos
 » bons fouhais, & les compli-
 » mens exquis porteurs de nos ref-
 » pecks remplis d'eftime & d'admi-
 » ration fur la noble pouffiere des
 » pieds de Votre Excellence; la
 » gloire des Dames de cet Hémif-
 » phère, plus brillante que Balkis,
 » plus généreufe que Caïdafa, auffi
 » vertueufe que Fatime, auffi belle
 » que Léilé, la très noble, très il-
 » lufre & très-magnifique Dame
 » Madamie la Marquife de G***,
 » que Dieu Tout puiffant conferve
 » vos jours précieux, rende votre
 » fin heureufe, & vous conduife
 » aux fontiers de la vérité & de la
 » Foi. Nous vous informons, illu-
 » ftre Dame, qu'en un instant très-
 » heureux votre Lettre brillante
 » comme l'Etoile polaire, eft par-
 » venue entre les mains de votre
 » efclave très-vil, dont elle a ré-
 » joui l'ame ni plus ni moins que le
 » Zéphire Oriental réjouit les
 » fleurs de nos brûlans climats de
 » Barbarie, &c. On trouve en cet
 » endroit & ailleurs au bas les notes

de courtes Notes qui expliquent les noms & les termes les moins connus.

Hadgi-Méhémmed qu'on fup-
 pofe être arrivé à Paris au mois de Janvier de l'année dernière, & en être parti à la fin du même mois pour paffer en Hollande en qualité d'Envoyé de Tripoli; ne fe contente pas d'écrire pour critiquer les Mémoires du Chevalier d'Arvieux en les parcourant en détail, Volume à Volume; on lui fait de plus rendre compte encore à fa maniere de ce qu'il peut avoir vû de curieux pendant fon prétendu féjour à Paris ou à la Cour lorsqu'il y a eu audience; par ce tour ingénieux l'Auteur s'eft ménagé le moyen non feulement d'égayer une matiere auffi feche que l'eft ordinairement la critique détaillée des divers paffages d'un Ouvrage, & de rendre par-là fes Lettres plus intereffantes, mais encore de dire bien des chofes qui apparemment n'auroient pas eu les mêmes graces dans un autre ftile.

A l'égard des remarques que fait Hadgi - Méhémed fur les fautes qui fe rencontrent dans les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, & quelquefois fur ce qu'il regarde comme venant de leur Editeur, le Lecteur juge bien que de pareilles difcuffions ne font guères fufceptibles d'Extraits; nous fommes donc forcés de le renvoyer au Livre même, en ajoutant cependant qu'il nous paroît que l'Auteur écrit en homme bien inftruit des Langues, des mœurs, de la Religion, & du Gouvernement des Orientaux: **MAXIMES**

MAXIMES SUR LES INSINUATIONS DES DONATIONS , publications des Substitutions , & sur les Insinuations Ecclesiastiques. Dans lesquelles on a mis avec le même ordre plusieurs Maximes importantes sur les Procurations ad resignandum , les Permutations des Benefices , & le Patronage. A Paris, chez Guillaume Claude Saugrain, Grand'Salle du Palais, à la Providence. 1736. in-12. pag. 634.

LES Questions sur les Insinuations , tant par rapport aux Donations, que par rapport aux Bénéfices , se présentent si souvent que l'Auteur avoit cru devoir recueillir en Maximes ce qu'il avoit recueilli sur cette matiere. Il s'est depuis déterminé à donner au Public ce Recueil qu'il n'avoit , dit-il , composé que pour son usage particulier. Il l'a divisé en quatre Parties, chacune desquelles contient cent Maximes.

La premiere partie regarde l'insinuation des donations entre vifs. Elle paroît avoir été composée avant la Déclaration du Roi du 7 Fevrier 1731. car l'Auteur ne l'a employée dans aucune de ses Maximes. Il ne la met pas même dans le corps de l'Ouvrage au nombre des Loix sur lesquelles il a travaillé, quoiqu'il l'ait fait inferer toute entiere à la fin de ce Volume.

Voici la 97^e Maxime de la premiere Centurie que nous transcrivons pour servir d'exemple en laissant aux Jurisconsultes à examiner si la décision qu'on y propose est si incontestable qu'elle doive passer pour une Maxime.

» Un tiers détempteur qui auroit acquis un héritage, ou autre immeuble d'un donataire qui n'au-

» roit point fait insinuer sa donation ne pourroit prescrire par dix ans entre presens & vingt ans entre absens, parce que son titre étant nul, faute d'insinuation, il n'auroit pu former & remplir cette prescription, il n'y auroit que la prescription de 30 ans qui pourroit mettre ce tiers détempteur à couvert des recherches, troubles & poursuites du créancier de son vendeur, parce qu'il n'y a que la prescription de 30 ans qui puisse surger le défaut de l'insinuation.

L'Auteur prétend dans la dernière Maxime de cette Centurie, que le tems prescrit par les Ordonnances, pour faire insinuer une donation, est tellement fatal, qu'une donation qui auroit été insinuée le lendemain des quatre mois seroit nulle. Il y a lieu de croire que quand l'Auteur a dit que la donation insinuée après les quatre mois étoit nulle, son intention a été de décider que l'insinuation des donations après ce délai n'auroit point d'effet, contre les acquereurs des biens donnés & contre les créanciers des donateurs, antérieurs à l'insinuation, quand même elle auroit été faite pendant la vie du donateur, ni contre les

héritiers du donateur, en cas que l'insinuation eût été faite après les quatre mois de la donation, & depuis la mort du donateur.

Les 71 premières Maximes de la seconde Partie regardent plus particulièrement la publication des substitutions. Mais les dernières Maximes contiennent quelques décisions concernant les substitutions en général.

Notre Auteur parle dans la troisième Centurie des insinuations Ecclesiastiques par rapport aux Actes qui concernent les Bénéfices, mais ensuite il vient dans cette Centurie & dans la suivante à des principes généraux sur les résigna-

tions en faveur, les permutations & le droit de patronage. Il cite ordinairement pour autoriser ses décisions ou Maximes sur ces différentes matières, quelque autorité des plus fameux Canonistes de France. Nous ne rapporterons qu'une de ces Maximes. C'est la 96^e de la quatrième Centurie.

» Un acquereur de fief ou terre
 » noble auquel est annexé un droit
 » de patronage, peut nommer &
 » présenter au bénéfice qui vaque-
 » roit depuis qu'il est entré en jouis-
 » sance, encore bien qu'il n'eût
 » pas encore fait la foi & hommage
 » au Seigneur Suzerain, ou payé
 » les autres droits utiles de fief.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON assure que plusieurs Sçavans de cette Ville sont chargés de travailler aux *Catalogues des Manuscrits du Vatican*, pour les donner ensuite au public. Si cette nouvelle est vraie, elle doit d'autant plus intéresser les gens de Lettres que les Sçavans attachés à la Bibliothèque du Roi, travaillent incessamment par les ordres de S.M. à de pareils Catalogues des Manuscrits de cette Bibliothèque; ainsi on doit enfin espérer de pouvoir bientôt profiter plus que jamais des trésors que renferment les deux plus

riches Bibliothèques du monde.

On a achevé d'imprimer le IV^e & dernier Tome de la Bibliothèque Orientale de M. *Affemani*.

Ce docte & laborieux Syrien qui a entrepris de publier une Edition nouvelle des *Oeuvres de S. Ephrem* en six Volumes *in-folio*, en a déjà donné trois Volumes fort bien imprimés à l'Imprimerie du Vatican. De ces trois Volumes, deux ont le Texte en Grec & en Latin, & le troisième est pour le Texte Syriaque, avec la traduction Latine. Des trois suivans, l'un fera seulement Grec & Latin, & les deux autres en Latin & en Syriaque.

Le même Editeur travaille encore à un autre Ouvrage important

sous le titre d'*Annales d'Orient*, il y en aura quatre ou cinq Volumes *in-folio*. Le premier est sous la Préface à l'Imprimerie de la *Propagande*.

Il paroît un IV^e Tome d'*Anastase le Bibliothécaire*, publié par les soins du Pere *Bianchini*, neveu de M. *Bianchini*, Editeur des trois premiers Tomes de cet Historien. Ce Volume a 40 à 50 feuilles de plus que les précédens, parce que le nouvel Editeur y a joint une ancienne Liturgie.

Le P. *Bremond* Dominicain, qui doit donner un septième Volume du *Bullarium Ordinis Predicatorum*, se prepare à mettre au jour les *Annales* de son Ordre, qui seront en seize Volumes *in folio*.

M. l'Abbé *Giorgi*, Bibliothécaire du Cardinal *Imperiali*, fait imprimer un second Tome de la Bibliothèque de ce Cardinal, dont M. *Fontanini* avoit fait autrefois imprimer le premier Volume.

*rum mores ; Provinciarum Magistratus ; Illustres Familias ; Urbes ; Arces , Oppida , & Vicos propemodum omnes ; singulorum præterea ortus & incrementa , Belli pacisque conversiones , & præsentem habitum ; siæ optima , adcuratione summa explicat. Opus hoc usque desideratum , & in commune utile , sacratissimis auspiciis CAROLI VI. Cæsaris & Regis indulgentissimi elaboravit Marthias Bel. Accedunt Samuelis Mikovini Mappa singulorum Comitatum , Methodo Astronomico - Geometrica concinnata. TOMUS PRIMUS. in-folio. 1735. Le titre de cet Ouvrage en fait connoître assez l'importance & l'étendue. M. *Bel* en avoit annoncé le Projet il y a quelques années, & on l'attendoit avec impatience. Le second Volume est sous la Presse, & ne tardera pas à paroître.*

A N G L E T E R R E.

D' O X F O R D.

La République des Lettres fit l'année dernière une perte considérable en la personne de M. *Th. Hearne*, Editeur d'un grand nombre de Livres sur l'Histoire d'Angleterre qui n'avoient pas encore vû le jour, & qu'il avoit eu soin de tirer de l'obscurité ou de la poussière des Bibliothèques. Il avoit aussi publié plusieurs Ouvrages d'Histoire & de Littérature.

D E C A M B R I D G E.

M. *Johnson*, l'un des Sçavans qui
Q.ij

A L L E M A G N E.

D E V I E N N E.

Notitia Hungariae Novæ Historico - Geographica , divisa in partes quatuor , quarum prima Hungariam Cis-Danubianam , altera Trans-Danubianam ; tertia Cis-Tibiscanam , quarta Trans - Tibiscanam : Universam XLVIII. Comitatus designatam exponit. Regionis situs , terminos , Montes , Campos , Fluvios , Lacus , Thermas , Cæli Solique ingenium , naturæ munera & prodigia ; incolæ variarum gentium , atque ha-

ont donné la nouvelle Edition du Trésor de Robert-Etienne, a traduit & fait imprimer en Latin le Traité de l'Homme & du Citoyen de Puffendorf; sous ce titre: *Sam. Puffendorffii de Officio hominis & Civis juxta legem naturalem, Libri duo. Notis locupletioribus & illustravit, Indicemque Rerum subjunxit* Tho. Johnson. *A. M. Col. Magd. Cantab. Socius.* Ce Livre se trouve aussi à Londres, chez Knappou, Junys & Faillant.

DE LONDRES.

Ant. Millar à la tête de Buchanan a imprimé & debite une troisième Edition du Traité de M. Robert Millar Maître ès Arts, qui a pour titre: *The History of the Propagation of Christianity*, &c. C'est-à-dire: » Histoire de la Propagation du Christianisme & de la » ruine du Paganisme; où l'on établit la vérité de la Religion » Chrétienne, où l'on considère l'origine & les progrès de l'Idolatrie Payenne, & où l'on fait voir » comment le Paganisme a été renversé, & comment le Christianisme s'est répandu dans les divers âges de l'Eglise. On y recherche de plus l'état présent des » Payens, & on propose des moyens » pour leur conversion. 1735. deux » Vol. in-8°. La première Edition de cet Ouvrage est de 1723.

Observations Critical and Miscellanous on Several remarkable texts of the Old Testament, &c. C'est-à-

dire: » Observations Critiques & » mêlées sur divers passages remarquables de l'Ancien Testament, » à quoi l'on a joint un Commentaire sur le LIII. Chapitre d'Isaïe, » & un Appendice contenant des » questions sur plusieurs anciennes » Traditions & Coûtumes, & sur » le sens de plusieurs passages de » l'Ecriture, qui semblent faire » allusion ou les rapporter. Par Samuel Harris Docteur en Théologie, Membre de la Société Royale, & ci-devant Professeur Royal » en Histoire moderne à Cambridge. Chez les Knappons. 1735. in-4°.

M. Leditz a publié un Projet pour imprimer par Soufcription une Traduction Angloise de l'Histoire des anciens Germains, écrite en Allemand par M. Mascon, Docteur en Droit, & Conseiller Aulique du Roi de Pologne. Elle sera imprimée en deux Volumes in-4°. d'environ 90 feuilles chacun, dont le premier paroîtra à Pâques prochain. Le prix de la Soufcription est de 30 schellings; on en payera dix en soufcrivant, dix en recevant le premier Volume, & les dix autres lorsque le second paroîtra. On tirera quelques exemplaires en grand papier, pour lesquels on donnera 50 schellings, de Soufcription.

La Vie du Maréchal de Turenne, par M. de Ramsay, traduite en Anglois, paroît en deux Volumes in-8°. elle est fort bien imprimée.

H O L L A N D E ,

D E L E Y D E .

Samuel *Luchmans* a en vente un nouvel Ouvrage de M. *Alberti* Pasteur de l'Eglise de Haerlem, lequel est intitulé : *Glossarium Graecum in Sacros Novi Fœderis Libros. Ex MSS. primus edidit, Notisque illustravit Joannes Alberti, Ecclesiastæ Harlemensis. Accedunt ejusdem Miscellanea Critica in Glossas Nomicas, Suidam, Hesychium & Index Auctorum ex Photii Lexico inedito.* M. *Alberti*, Auteur de ce Livre, & de deux autres Volumes d'Observations Critiques & Philologiques sur l'Ecriture Sainte, qui ont paru en 1725. & 1727. est sur le point de donner une nouvelle Edition du *Lexicon d'Hesychius*, beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes. Il ne se contente pas d'avoir déjà ramassé les remarques que *Joseph Scaliger*, *Henri de Valois*, *Daniel Heinsius*, *Isaac Vossius*, *Thomas Brunon*, *Godefray Sopingius*, *Janus - Vitus Perger*, ont faites sur cet ancien Lexicographe: Il prie encore les Scavans de vouloir bien lui indiquer les collations de manuscrits, ou les Editions d'*Hesychius*, dont il n'a aucune connoissance, ou qu'il a vû citées, mais sans pouvoir déterminer l'endroit où elles se trouvent; il en marque quelques-unes dans la Préface du *Glossaire Grec* que nous annonçons.

Jean-Arnold Langerak a imprimé

une nouvelle Edition du Recueil des Oeuvres de feu M. *Noord* célèbre Jurisconsulte & Professeur en Droit dans l'Université de Leide. Cette Edition, qui est beaucoup meilleure que celle qui a été faite en Allemagne est augmentée de la Vie de l'Auteur par M. *Barbeyrac* & a pour titre: *Gerardi Noordi Noviomagi Jurisconsulti & Amecessoris, Opera omnia, recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos distributa*, &c. 1735. in-folio.

D E L A H A Y E .

Discours Historiques, Critiques; Théologiques & Moraux sur les évènements les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament, par M. *S'AURIN*, Ministre du S. Evangile à la Haye, CONTINUES par M. *ROQUES*, Pasteur de l'Eglise François de Basle, avec des figures gravées sur les desseins de M. *Hoet*, *Houbraken*, & *B. Picart.* TOME TROISIE'ME. Chez *Pierre de Hondt*. 1735. in-folio. Ce Volume est aussi imprimé en deux Volumes in-8°. qui font le cinquième & le sixième Tome de cette Bible.

D E P A R I S .

Il se débite ici sous le nom de *Londres* une nouvelle Edition des *Mémoires de M. le Marquis de Feuquieres*, *Lieutenant Général des Armées du Roi*; contenant ses *Maximes sur la Guerre & l'application des exemples aux Maximes.* 1736. in-4°.

1. vol. & in-12. 3. vol. Cette Edition, revûe & corrigée sur l'original, est augmentée de plusieurs additions considérables, & d'une Vie de l'Auteur par M. le Comte de Feuquieres son frere, elle est de plus enrichie de Plans & de Cartes.

La Science du Calcul des Grands en général, ou les Elémens des Mathématiques. Par le R. P. *Reyneau*, Prêtre de l'Oratoire. *Tome second.* Chez *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. in 4°. Ce Volume, dit-on dans un Avertissement, contient le troisiéme Livre de la Science du Calcul, & c'est la fin de l'Ouvrage que le Pere *Reyneau* avoit entrepris sur cette matiere. On ajoûte que le dessein de ce fameux Mathématicien avoit été d'y ajoûter un quatriéme Livre en faveur des Commençans; mais que ses incommoditez l'avoient empêché d'exécuter son projet, & qu'on s'étoit d'autant moins mis en peine de le faire remplir par une autre main, que M. *Guyné* a renfermé dans son application de l'Algébre à la Géométrie, ce qui peut manquer à l'Ouvrage du Pere *Reyneau*.

Leçons Physiques, contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules loix des Mécaniques, expliquées au Collége Royal de France, par M. *Joseph-Privat de Molières*, Professeur Royal en Philosophie, &c. *Tome second.* Chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques, *Musier*, Quai des Augustins; *Joseph Bullot*, ruë de la Parcheminerie. 1736. in-12. Ce second Vo-

lume contient, 1°. la Description Mécanique des trois Elémens de la matiere étherée: 2°. La description de l'air & l'explication mécanique de ses principales proprietéz: 3°. La description de l'eau & l'explication mécanique de ses principales proprietéz: 4°. La description de l'huile & l'explication mécanique de ses principales proprietéz: 5°. La description du feu & l'explication mécanique de la raréfaction de la chaleur, de la lumiere, des couleurs, &c. 6°. Enfin la description du sel & l'explication mécanique de la vertu dissolvante de l'eau.

Nouvelles Poësies Spirituelles & Morales, sur les plus beaux airs de Musique Françoisë & Italienne avec la Basse. Chez *Philippe-Nicolas Lottin*, ruë S. Jacques, près S. Yves, à la vérité. Voilà le septième Recueil de ces nouvelles Poësies. Rien n'est plus édifiant ni plus loüable que le motif qui a engagé à les publier; c'est de donner un essai de l'usage Chrétien & raisonnable qu'on peut faire de la Musique. On y trouve tous les sujets de pieté & de morale que l'on peut desirer sur les airs les plus parfaits & les plus estimés des plus grands Musiciens, & sur tous les differens caracteres de la Musique Françoisë & Italienne, tant vocale qu'instrumentale.

Les six Livres de S. Augustin contre Julien Défenseur de l'Hérésie Pélagienne: traduits en François sur l'Édition des PP. BB. de la Congregation de S. Maur. Chez *Babuti*,

ruë S. Jacques , à S. Chriftoftome.
1736. in-12. 2. vol.

Le même Libraire a imprimé
*Explication de l'Ouvrage des six
Jours* , où l'on a joint les Explica-
tions des Chapitres 38 & 39 de Job
& des Pfeaumes XVIII. & CIII.
qui traitent de la même matiere.
1735. in 12.

Le Libraire ayant imprimé il y a
quelques années *l'Explication de la
Généfe* en 6 vol. in-12. avertit que
c'est fur les representations de per-
sonnes de mérite & d'un grand fça-
voir , qu'il donne féparément
l'Ouvrage des six Jours , qui est des
mêmes Auteurs. Il se flatte que cette
Edition fera d'autant plus favo-
rablement reçue du Public , que
les Editions précédentes de ce Li-
vre étoient très-défectueufes , & ne
répondoient pas à la beauté de l'o-

riginal.

*Oratio habita in Inftauracione
Scholarum Collegii Domano Bello-
vacii à Joanne-Baptifta. Ludovico
Crevier* , Rhétorica Profeflore, die
3 Octobris. 1735. Apud *Quilleau* ,
& *Joannem Defaint*. Broch. in-4°.
Dans ce Difcours , qui est dédié au
célèbre M. Rollin , l'Orateur fôu-
tient qu'on ne peut pas atteindre à
la parfaite éloquence fans la probi-
té , *eloquentia* , ce font les termes ;
nifi in bonis , absoluta esse nequit.

L'Amitié Rivale , Comedie en
vers & en cinq Actes , par M. *Fa-
gan* , déjà connu par quelques autres
autres Pieces de Théâtre , telles que
le *Rendez-vous* , Comedie en vers ;
& *la Pupile* , Comedie en profe ;
Brochure in 8°. 1736. Chez *Chau-
bert* , Quai des Auguftins , à la Re-
nommée & à la Prudence.

Fautes à corriger dans le Journal de Janvier 1736.

P Age 37. col. 1. lig. 20. de terre , lisez de la terre : pag. 28. col. 2 lig. 24.
beliacre , lisez biliacre ; pag. 29. col. 1. lig. 9. ne se fibre , lisez ne se
filtrer.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Fev. 1736.

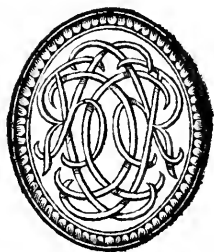
L Es Oeuvres de Virgile , Traduction nouvelle , &c.	pag. 67
Description de l' Empire de la Chine , &c.	70
Les Aêles des Saints du mois d' Aoust , &c.	76
Description de l' Egypte , &c.	81
Les 14 Livres des Supplémens d' Homère , &c.	85
Le Militaire en Solitude , &c.	91
Réflexions sur les Playes , &c.	98
Les Oeuvres de Charles Sigonius , &c.	104
L' Anatomie d' Heister , &c.	107
Lettres Critiques de Hadgi-Méhémmed-Effendi , &c.	118
Maximes sur les Insinuations des Donations , &c.	121
Nouvelles Littéraires ,	122

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

M A R S.

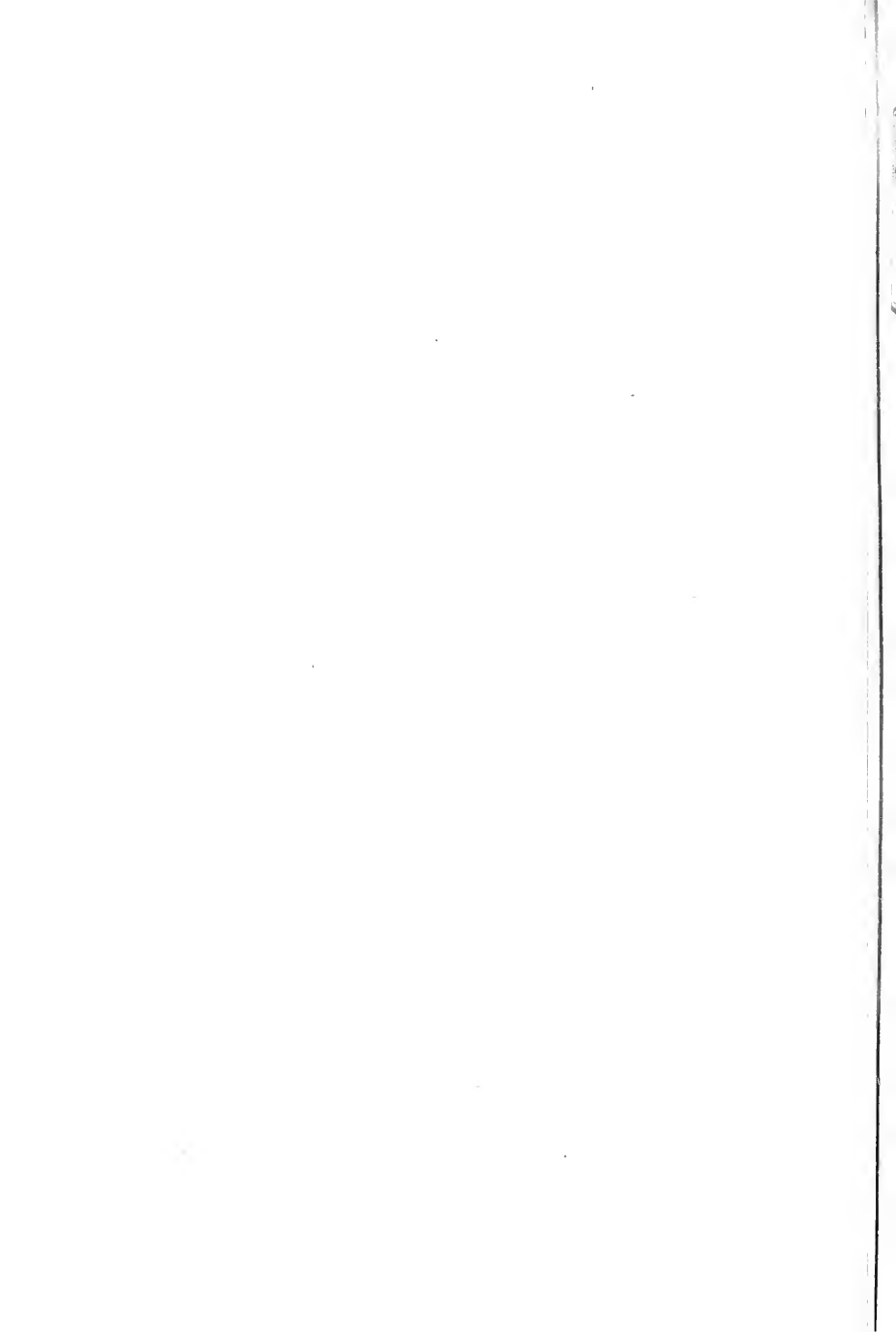


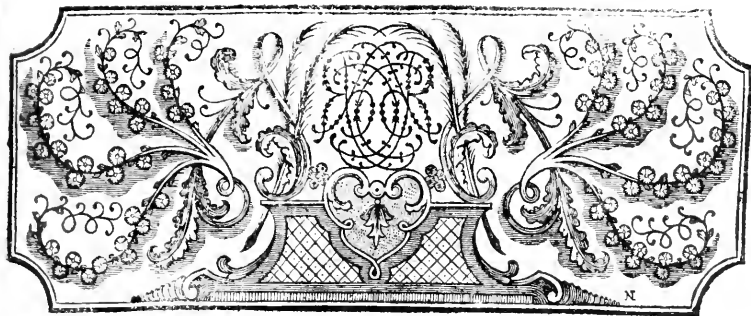
A P A R I S,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



MARS M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES.
Année 1732. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour
la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Im-
primerie Royale. 1735. in-4°. pag. 136. pour l'Histoire, pag. 513. pour
les Mémoires. Planch. détach. 24.

ON trouve dans ce Volume,
qui est le 35^e depuis l'année
1699. 65 articles, dont 28 en com-
posent la partie historique, & les
Mars.

37 autres en forment les Mémoi-
res. Mais comme parmi les 28
premiers articles, il y en a 14 qui
ne sont que les Extraits d'un pareil

R ij

nombre de Mémoires imprimés tout au long dans le reste du Volume ; il s'en suit que les 65 articles ne renferment que 51 sujets différens.

La *Physique générale* n'offre ici que trois articles. Le premier qui paroît à la tête de l'Histoire est un Extrait d'un *Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale*, composé par M. de Mairan, & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux d'Avril & Mai, 1734. ce qui nous dispense d'en parler aujourd'hui. Le second article roule sur plusieurs Lettres du même Académicien, écrites au P. *Parent*, Jésuite, célèbre Missionnaire à la Chine, & dans lesquelles M. de Mairan lui proposoit diverses questions sur ce grand Royaume, & principalement sur l'état où sont les Sciences dans un Pays si distingué par cet endroit là même. Le troisième article contient les *Observations Météorologiques*, pour l'année 1732. par M. *Maraldi* ; entièrement renvoyées aux Mémoires. Nous dirons quelque chose du second article, d'après ce que nous en apprend M. de Fontenelle.

La grande réputation des Chinois, quant aux Sciences ; les honneurs & les privilèges accordés de tems immémorial aux Sçavans de cette Nation ; la paix presque continuelle qui a régné dans cette Monarchie ; l'usage des cycles pour la règle des tems, & l'entêtement outré pour l'Astrologie ; toutes ces raisons en un mot empêchoient M. de Mairan de comprendre, com-

ment il étoit possible, que les Sciences telles que l'Astronomie, la Géométrie, la Médecine, & la Physique, eussent fait jusqu'ici des progrès si médiocres chez les Chinois, par rapport à ceux qu'ont faits en Europe ces mêmes Sciences. C'est donc sur une question si intéressante, que le sçavant & curieux Académicien avoit interrogé par Lettres le P. *Parent* : & voici en substance ce que celui-ci lui a répondu, dans le 21^e Recueil des *Lettres érudites & curieuses* des Millionnaires de la Compagnie de Jesus. Le Jésuite également clairvoyant & sincère, tombe d'accord de la grande infériorité où se trouvent les Sciences de la Chine, relativement aux nôtres ; mais il en allègue diverses causes qui tendent toutes à la justifier. Il ne met pas tout à fait de ce nombre la singularité & la difficulté de la Langue & de l'écriture du Pays ; quoiqu'elles semblent d'abord devoir y entrer pour quelque chose ; mais c'est un point qui n'a pas encore été suffisamment examiné, & qui, sans doute le sera un jour, dit l'Historien. Une autre cause qui a plus d'influence que celle-là dans l'effet dont il s'agit, c'est que les Mandarins des Mathématiques à la Chine sont inférieurs & subordonnés aux Mandarins Lettrés, qui sont les Magistrats de Judicature, de Police, les dépositaires des Loix & des Maximes de l'Etat ; & sur ce pied-là, les premiers parviennent à leurs postes avec de médiocres efforts, & les remplissent avec beau-

coup moins d'éclat. A ces deux premières causes joignez-en une troisième, sçavoir le respect excessif pour l'Antiquité ou pour les ancêtres, fondé sur la nature, sur le préjugé de l'éducation, sur l'attention du gouvernement. Selon eux rien n'a pu mieux être inventé, que ce qui l'a été d'abord : ce seroit une sorte d'impiceté que d'y toucher. Nos Lunettes & nos Pendules, malgré leurs avantages sensibles, deviennent inutiles entre leurs mains. La plus médiocre précision leur suffit, soit dans la Géométrie, soit dans l'Astronomie. L'art de guerir chez eux n'est qu'une routine d'observations & de remèdes, très-peu appuyée sur les connoissances anatomiques, dont l'horreur qu'ils ont pour les dissections des cadavres humains, & qui n'est pas rare, même parmi nous, les éloigne infiniment.

De cette apologie des Chinois, produite comme vraie par le Pere *Parenin*, il résulte (dit M. de Fontenelle) » Que les Chinois » n'ont point le génie d'invention, » de découverte, de sagacité, qui » brille tant aujourd'hui dans l'Europe sçavante. S'il étoit né parmi » eux des Galilées, des Descartes, » des Newtons, & combien d'autres : leurs lumières auroient forcé » tous les obstacles, par la seule impossibilité de demeurer captives. » Il paroît en général, que l'esprit » de l'Orient est plus tranquille, » plus paresseux, plus renfermé » dans les besoins essentiels, plus

» borné à ce qui se trouve établi, » moins avide de nouveauté que » l'esprit de l'Occident. Cela prou- » duit, & particulièrement à la » Chine, un gouvernement plus » uniforme, des mœurs plus con- » stantes, des Loix plus durables. » Mais les Sciences demandent une » activité inquiète, une curiosité » qui ne se lasse point de chercher, » une sorte d'incapacité de se satis- » faire. Ne se fera-t-il point par là » quelque compensation entre l'O- » rient & l'Occident ? L'Historien, en finissant cet article, nous avertit que M. de Mairan, dans sa dernière Lettre au P. *Parenin*, a ébauché un parallèle curieux de l'ancienne Egypte & de la Chine.

Les articles d'*Anatomie* sont ici au nombre de 4, sans y comprendre les *diverses Observations* : le premier sur des *Hydropisies enkistées dans les poulmons & dans le foye*, est de M. *Maloei* ; & se lit dans l'Historie & parmi les Mémoires : le second qui ne paroît que dans la partie historique annonce en peu de mots, mais d'une manière très-intéressante, le nouvel Ouvrage de M. *Winslow* intitulé *Exposition Anatomique de la structure du corps humain*, in-4°. le troisième est un second Mémoire de M. *Petit* le Chirurgien sur la manière d'arrêter les hémorrhagies : & le quatrième un Ecrit de M. *Morand* sur quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du sang. Ces deux derniers articles qui sont entièrement renvoyés aux Mémoires, nous fourniront chacun la matière d'un Extrait.

III. La Machine de M. *Petit* le Chirurgien pour arrêter les hémorrhagies, a été décrite dans son premier Mémoire (*Année 1731. p. 85.*) & nous en donnâmes alors un précis dans notre Journal d'Octobre, 1734. Rien ne prouve mieux l'utilité & l'importance d'une telle Machine, qui arrête le sang par la seule compression du vaisseau coupé, que les deux Observations rapportées ici par l'Auteur : la première, d'une artère ossifiée, l'autre d'une artère cachée dans un canal osseux, & par conséquent nullement susceptibles, ni l'une ni l'autre, d'aucune ligature. Le sang cependant fut parfaitement arrêté, & en très-peu de tems, en l'un & l'autre cas, au moyen de la Machine comprimente. D'où l'industriel Chirurgien tire de nouvelles preuves pour appuyer son Système sur le caillot de sang regardé comme véritable cause immédiate qui arrête cette liqueur dans l'hémorrhagie, & qui laisse aux chairs le tems de se regénérer, pour faire la réunion du vaisseau.

De-là il s'ensuit (dit l'Auteur) qu'après les amputations, le Chirurgien ne doit appliquer sur le moignon rien qui ne puisse favoriser les deux opérations naturelles que nous venons d'indiquer : & que par conséquent les Styptiques doivent avoir en cette occasion la préférence sur les simples coagulans & sur les escarotiques ; mais que la ligature & principalement la compression doivent l'emporter sur tous les autres secours. Car pour la

formation du caillot, qui est comme la cheville ouvrière de la cure dont il s'agit, M. *Petit* s'y fie beaucoup plus lorsque le sang aura été coagulé par lui-même, que lorsque la coagulation aura été procurée par quelque médicament que ce puisse être. C'est ce qu'il s'applique à prouver par diverses observations connues de tout le monde ; d'où il conclut que la partie blanche ou lymphatique du sang est la seule qui se coagule ; que le caillot blanc est très-dur, parce qu'il ne contient point de partie globuleuse, & le rouge d'autant plus mol qu'il contient peu de lympe ; d'où il est visible que plus le caillot sera blanc, plus dans le cas d'arrêter le sang deviendra-t-il efficace.

Ces conséquences se trouvent suffisamment justifiées par la pratique de la Chirurgie (dit l'Auteur). C'est ainsi que dans certaines maladies, où le sang est disposé à former un caillot plus solide ; dans les écrouelles, par exemple, lorsqu'il faut en venir à quelques opérations chirurgicales, on arrête les hémorrhagies avec beaucoup moins de difficulté. C'est par la même raison qu'il est plus difficile de les arrêter, lorsqu'on coupe les membres dès le même jour qu'ils ont été blessés, qu'après avoir attendu quelques jours : qu'il n'y a point d'hémorrhagie, lorsque l'on coupe dans la partie morte un membre gangrené : ce que l'Auteur confirme par quelques observations, qu'on peut voir. M. *Petit*, en terminant son

Mémoire , s'attache à montrer que le caillot en question est plus lymphatique , plus dur & plus convenable pour arrêter l'hémorrhagie , quand il se caille par lui même , que quand il le fait à l'aide de quelque médicament. D'où il suit , que pour arrêter les hémorrhagies , il ne faut autre chose (selon l'Auteur) qu'un appareil compressif qui empêche le sang de sortir du vaisseau ; puisqu'alors le sang arrêté se coagulera peu à peu , la lymphe se séparera , & le caillot se formera tel qu'il doit être , capable de s'opposer à la sortie du sang , même dès le premier jour ; ce qu'il est néanmoins plus prudent (dit-il) de ne point éprouver.

IV. *Quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du sang*, observés & expliqués par M. Morand, font le sujet d'un Mémoire qu'il nous communique ici. Ces organes , comme on le sçait assez , se reduisent au cœur , aux artères & aux veines. Le cœur est susceptible d'une dilatation excessive qu'on pourroit nommer *anévrisme*. Lancisi, du Laurent, Thomas Bartholin, Malpighi, & Bonet en offrent quelques exemples. Mais la rupture qui, sans cause extérieure, peut arriver au cœur est un cas bien plus rare que son anévrisme : & notre Académicien en produit deux. Le premier est celui de Madame la Duchesse de Brunswick , dont le ventricule droit du cœur étoit percé d'un trou ou d'une déchirure , qui le traversoit dans toute son épaisseur , & par où tout le

sang de ce ventricule s'étoit épanché dans le péricarde. Le second cas est celui d'un homme de condition , qu'ouvrit M. Morand , & dans lequel il trouva le cœur déchiré vers le milieu du ventricule gauche de la longueur d'environ 8 lignes ; seule cause de la mort subite de cet homme , dont toutes les autres parties étoient parfaitement saines.

Il recherche quelles causes intérieures ont pu occasionner deux ruptures si singulieres : & il trouve que la première a été la suite d'une érosion faite aux fibres charnues du ventricule , qui sembloit avoir été ulcerées & creusées peu à peu jusqu'au trou qui ouvroit ce ventricule ; & que dans la seconde la chair du cœur s'étoit amollie au point , qu'en quelque endroit que l'on présentât le bout d'une sonde sans l'appuyer , elle entroit dans le cœur & le traversoit par le seul poids de l'instrument qui est peu considérable. L'Auteur allégué quelques autres exemples de la rupture du cœur , d'après Morgagni & Bonet. Bellini lui en fournit quelques-uns au sujet de nos vaisseaux sanguins détachés d'avec le cœur ; de la veine pulmonaire, entre autres , détachée ou décollée de l'oreillette gauche , & par-là devenuë la cause d'une mort subite.

M. Morand nous fait part encore ici d'un fait assez rare , & qui a rapport à la palpitation. C'est un battement continuë des veines jugulaires , pareil à celui des artères , & qu'il a observé dans une femme

d'environ 50 ans, fort sujette à des défaillances. Elle avoit deux vaisseaux gros comme le pouce, un de chaque côté du col, qui battoient comme des arteres, quelquefois avec des mouvemens redoublés les uns sur les autres, & aussi peu réguliers que ceux de l'artere du poulx, qui étoit presque toujours en palpitation. Il cite une observation presque pareille de M. *Homborg*, & deux autres de M. *Laucisi*. Il trouva dans l'oreillette droite du cœur de la femme dont il s'agit, une concrétion polypeuse qui causoit toute l'irrégularité des mouvemens du sang, ainsi que l'explique l'Auteur: qui rend aussi raison du Phénomène de même genre, décrit par son confrere M. *Homborg*, & où se trouverent deux polypes dans les troncs des deux grosses arteres.

Quant aux *diverses Observations Anatomiques*, l'Historien en a rassemblé, dans ce Volume, jusqu'à huit, dont plusieurs sont assez étendues; ce qui compense en quelque sorte le petit nombre d'articles concernant cette matiere.

La premiere Observation qui est de M. *Hunaud*, a pour objet la graisse & consiste à remarquer 1°. qu'on trouve sous la peau des fœtus & des petits enfans, une assez grande quantité de graisse, & très-peu autour de leur cœur; tandis que dans les adultes, au contraire, à proportion moins gras que ces petits sujets, le cœur est entourré de graisse à sa base, à sa pointe, autour des gros vaisseaux qui en

partent, & de ceux qui l'arrosent exterieurement: 2°. que l'épiploon d'un fœtus est beaucoup moins gras à proportion que celui d'une personne des plus âgées; & qu'il n'a jamais trouvé dans un enfant des plus gras le mésentere aussi chargé de graisse, que celui d'une personne âgée des plus maigres: 3°. qu'il a beaucoup d'exemples de personnes âgées & d'une maigreur extrême en apparence, & dont les viscères étoient furchargés de graisse: 4°. Que quand on engraisse ou qu'on maigrit, c'est-à-dire, quand les cellules de la membrane adipeuse se remplissent d'une humeur huileuse, ou s'en désemplissent; ce sont les cellules les plus exterieures de cette membrane, qui se remplissent les premieres & qui se voident les dernieres; d'où il suit que la graisse loin de faciliter le mouvement des muscles, comme on se le figure d'ordinaire, semble plutôt s'éloigner de ces sortes d'organes, que contribuer à les rendre plus souples. Il resulte de tout cela qu'on ignore encore le véritable usage de la graisse.

La seconde Observation, dûë, comme la precedente, à M. *Hunaud*, concerne quelques Appendices trouvées à l'intestin Iléon.

La troisième communiquée par M. *Martin*, Medecin de Lausanne, nous apprend qu'un dez à jouer avalé par un chien qui le vomit 11 à 12 heures après avec de grands efforts, parut diminué de moitié dans sa substance osseuse, mais sans aucune diminution dans les petites

petites chevilles de bois destinées à marquer les points par leurs extrémités noires ; ce qui paroît fort contraire au Système de la trituration dans l'estomac.

Quatrièmement, Dans l'Observation suivante, qui n'y est pas plus favorable, & que l'on tient de M. *Lindern*, Medecin de Strasbourg, il s'agit de trois ventricules de cochon entierement remplis d'une substance pierreuse comme du moëllon, à l'exception de l'espace occupé par un canal d'un doigt de diamètre, qui s'étoit conservé depuis le bas de l'œsophage jusqu'au duodenum. La chair de ces cochons étoit belle & saine, & se vendit très-bien.

La cinquième Observation, venue du même M. *Martin*, parle de trois hommes également blessés de la situation horizontale telle qu'on la prend couché dans un lit. Le premier est un fébricitant par accès, incurable à tous les remèdes connus, & qui ne s'exempte de la fièvre, que lorsqu'au lieu d'être au lit, il est assis dans un fauteuil. Le second a des mouvemens convulsifs dès qu'il est couché, & le 3^e ensuite d'un coup à la tête a eu pendant plusieurs années une peine extrême à parler dans cette même situation.

La sixième Observation contient la relation faite à l'Académie par M. *Gaulard* Docteur en Médecine, touchant une femme, qui après avoir eu 13 enfans jusqu'à l'âge de 40 ans, & perdu ses règles à 45, sentit à 70 ou 71 les dou-

leurs de l'enfantement & accoucha presque sans secours & assez naturellement d'une espèce de mole, pesant 4 livres. Elle fut suivie d'un autre corps très-dur, gros comme le poing, mais que l'on ne put tirer, & que tous ceux qui le virent crurent être un corps étranger, à l'exception du seul M. *Gaulard*, qui le prit pour la matrice renversée. Il n'y fut pas trompé, ainsi qu'on le reconnut à l'ouverture de la femme, morte au bout de dix-huit jours depuis qu'on lui avoit appliqué la ligature pour faire tomber le prétendu corps étranger.

Dans la septième Observation ; M. *Patras*, Medecin de Grenoble, détaille la maladie d'une Dame de Dauphiné, âgée de 47 ans, morte en 1732. d'une tumeur énorme au bas ventre, accompagnée d'hydropisie, & qu'elle avoit contractée 4 ans auparavant, à l'occasion d'une violente douleur dont la mort de son fils unique l'avoit frappée. Cette tumeur occupoit le rein gauche, si prodigieusement augmenté, qu'il pesoit 35 livres.

Un fait à peu-près de même espèce est exposé dans la dernière observation. C'est un épiploon grossi au point de peser 13 livres 9 onces, & tellement durci, qu'on ne put qu'à grande peine l'ouvrir avec la scie dans toute sa longueur. Nous renvoyons sur ce point à la Dissertation qu'en a publiée M. *Mongin*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris (à qui l'on doit cette Observation) &

dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1735.

La Chimie, dans ce Volume, fournit jusqu'à six articles, sans compter une Observation particulière. Le premier sur *les astringens & les caustiques employés pour arrêter l'hémorragie dans l'amputation des membres, & sur les divers moyens mis en œuvre pour faire cette operation, depuis Hippocrate jusqu'à la fin du dernier siècle*, forme deux Mémoires assez étendus de M. *Petit* le Medecin : le second sur *l'Analyse des bouillons faits avec les os des animaux, la corne de cerf, l'ivoire, différens poissons, la vipere, sur celle du petit lait, & sur celle du pain*, est de M. *Geoffroy* : dans le troisième M. *du Hamel & Grosse* découvrent différentes manieres de rendre le tartre soluble : le quatrième qui est de M. *du Fay*, confirme l'existence du sel de la chaux : le cinquième contient des expériences nouvelles de M. *Geoffroy* sur le *Borax* : le sixième enfin est l'Ecrit de M. *du Fay* sur la teinture des pierres. Ce dernier article est entierement renvoyé aux Mémoires : le quatrième ne se lit que dans la partie historique : les 4 autres paroissent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous donnerons quelque détail des deux Pièces qui appartiennent au premier article, ainsi que du second, du quatrième, du cinquième & du sixième.

I. La maniere d'arrêter le sang après l'amputation des gros vaisseaux, imaginée & exécutée avec succès par M. *Petit* le Chirurgien en

1731. donna occasion à M. *Petit* le Medecin d'examiner de quelle façon agissent les astringens & les caustiques mis en usage dans un besoin si pressant. Les premiers semblent suffire pour les hémorragies moins considerables. On a recours aux seconds, pour les cas les plus dangereux.

L'action des premiers ou des simples astringens consiste, non seulement dans leur vertu emplastique ou agglutinative, comme on le croiroit d'abord ; mais encore dans celle de resserrer les parois des vaisseaux coupés, de les rapprocher, de les coller ensemble & de les fermer ; & ces remèdes ne resserrent ainsi, que parce qu'ils en absorbent l'humidité, comme l'a reconnu M. *Petit*, par plusieurs expériences. Une preuve certaine que ces astringens operent alors en qualité d'absorbans, c'est qu'appliqués sur des morceaux de chair d'animaux, de bœuf ou de mouton, par exemple, ils en diminuent le poids, & par consequent le volume.

Ces astringens doivent passer pour être d'autant plus forts, qu'en un même espace de tems ils diminuent davantage le poids d'une même quantité de chair, en la rendant plus seche & plus élastique ; & l'on peut juger aussi du plus ou du moins de promptitude avec laquelle s'accomplit un pareil dessèchement. On doit de plus estimer un astringent d'autant meilleur, qu'il preserve plus long-tems de mauvaise odeur & de cor-

ruption la chair sur laquelle il agit.

Les astringens passés en revûe par M. Petit dans ses experiences, peuvent se ranger sous 4 classes différentes; sçavoir les terreux, tels que les bols, la terre sigillée, le plâtre, la chaux, la pierre hématite, &c. 2°. les gommeux & les résineux, tels que l'aloës, l'acacia, le storax, le benjoin, la gomme Arabique, le sang-dragon, l'opopanax, le sucre, &c. 3°. les salins; comme le sel marin, l'alun, les vitriols, l'esprit de nitre, &c. 4°. Ceux que fournit le regne animal, comme la toile d'araignée, le coton, les yeux d'écrevisse. Les effets produits par chacun de ces astringens appliqués sur les chairs des animaux, sont ici détaillés avec l'exactitude la plus scrupuleuse: mais pour abréger, nous nous contenterons d'en rapporter les principaux resultats.

En général tous les astringens agissent plus vivement pendant les premiers jours que pendant les derniers. Les plus efficaces des astringens terreux ne diminuent que de 5 gros les deux onces de chair, & lui laissent toujours quelque mauvaise odeur. Communément les astringens végétaux ont plus d'action, que les terreux, & la noix de galle absorbe des 2 onces de chair six gros 19 grains d'humidité, sans laisser nulle odeur fétide; ce qui n'est pas ordinaire dans cette classe. Toutes les gommés doivent être rangées parmi les forts astringens. Les salins, quoique nullement supérieurs en force aux meilleurs vé-

gétaux, l'emportent néanmoins sur ceux-ci en garantissant beaucoup mieux de la corruption & de la mauvaise odeur la chair qu'ils enveloppent: en vertu de quoi, la pratique a donné la préférence au vitriol.

Notre Académicien a observé dans ces astringens salins une propriété qui leur est particulière & contraire à celle de tous les autres. Elle consiste à augmenter dans les derniers jours des experiences, le poids de la chair qu'ils avoient diminué pendant les premiers; ce qu'ils operent, en dissolvant à la faveur de l'humidité qu'ils ont d'abord absorbée, quelques-uns de leurs sels, qui mis en mouvement pénètrent la chair, la rendent plus pesante, la preservent de corruption & l'embaument, pour ainsi dire.

La toile d'araignée n'a guères moins absorbé d'humidité qu'aucun autre styptique des plus puissans, laissant la chair exempte de mauvaise odeur; effet qui doit être attribué aux sels volatils de cette production animale, capables d'absorber l'humidité d'une part, & de se communiquer de l'autre aux chairs qui s'en chargent d'autant plus aisément qu'ils leur sont plus analogues.

M. Petit a reconnu par diverses épreuves, que les astringens spiritueux acides, tels que ceux de nitre, de sel, de vitriol, ne doivent s'appliquer sur les chairs qu'affoiblis avec beaucoup d'eau, faute de quoi ils les cuiroient & les redui-

roient en pâte : & moyennant cette précaution , ils augmentent le poids de la chair.

2. M. Petit , dans son second Mémoire , où il traite des coustiques , n'y vient qu'après avoir fait l'Histoire de tous les moyens dont on s'est servi depuis Hippocrate jusqu'à présent pour arrêter les hémorrhagies , après l'amputation des membres. Mais il se contente de parcourir les principaux Auteurs qui ont décrit cette operation.

Celse antérieur de plus d'un siècle à Galien , est le premier qui l'a décrite. Car Hippocrate en traitant de la gangrene & du sphacèle , dit seulement qu'il faut amputer ce qui est pourri , sans expliquer comment il faut s'y prendre. Celse , à en juger par la description qu'il nous a laissée de cette operation , ne faisoit point de ligature au-dessus du lieu où il vouloit amputer , n'opposant ainsi nul obstacle à l'hémorrhagie ; & ce qu'il y a de surprenant (remarque notre Académicien) c'est qu'il ne paroît aucun vestige d'une précaution si nécessaire prise en pareil cas , dans aucun des Auteurs qui ont écrit sur ce point , jusqu'au seizième siècle.

Paré (selon lui) est le premier qui ait parlé bien clairement de la maniere de suspendre l'hémorrhagie par une ligature , pendant l'operation. Tous les Chirurgiens qui sont venus après lui l'ont mise en usage , & Morel Chirurgien Francois rendit ce moyen plus sûr par l'invention du *Tourniquet* , en 1674.

M. Petit nous parle après cela de l'amputation , & assure qu'on ne la trouve décrite nulle part dans Galien. Le premier qui en ait fait mention est Paul-Eginète , qui vivoit au septième siècle : mais il ne s'en explique pas moins obscurément que Celse : & l'on ne sçait s'il coupoit ou non dans la partie saine. Au douzième siècle *Avicenne* vouloit que l'on amputât dans la partie *sphacelée* , pour éviter l'hémorrhagie , & qu'on y appliquât les fers chauds. *Vésale* , qui dans le seizième a décrit cette operation , le fait d'une maniere un peu embrouillée ; & l'on voit qu'il coupoit les chairs avec un couteau chauffé ; mais on ne sçait s'il les coupoit dans le vif. *Botal* inventa une machine , au moyen de laquelle le membre s'amputoit d'un seul coup & sans grande douleur : mais , cette operation n'a point été suivie , sans doute à cause de la fracture qu'elle causoit aux os , & qui rendoit la cure très-épineuse.

Notre Académicien regarde *Paré* comme l'inventeur du couteau courbe , de la ligature des vaisseaux , du bistouri un peu courbe , destiné à couper les chairs entre les deux os de la jambe , & de la maniere de ramener la peau & les chairs sur les os & de les y contenir par 4 points d'aiguille en crois faits aux lèvres de la playe ; méthode abandonnée depuis comme inutile & même impossible en certains cas. M. Petit suit avec la même exactitude les divers changemens & les nouveautez introduites dans cette

operation pour la perfectionner , par les Medecins & les Chirurgiens contemporains de *Paré* ou venus après lui , tels que *Sennert* , *Pigray* , *Guillemean* , *Fabrice d'Aquapendente* , *Fabrice de Hilden* , *Marc-Aurele-Sévérini* , *Vigier* , *Dionis* , &c. sur quoi l'on aura recours à son Mémoire.

De ces préliminaires historiques touchant l'amputation des membres, M. Petit passe à l'usage qu'on a fait des cautiques ou *escarotiques* pour arrêter plus efficacement l'hémorrhagie qui survient en pareil cas : & pour expliquer l'action de ces remèdes il propose des conjectures ingénieuses. On employe deux sortes de cautères, l'*actuel* & le *potentiel*. Le premier est tout corps brûlant, tel que le fer chaud, le plomb fondu, l'huile bouillante, &c. Appliqués sur une partie, ils en pénètrent le tissu par leur chaleur ardente, laquelle raréfiant l'air enfermé dans les liqueurs qui y circulent, défunit & brise par cette dilatation excessive toutes les *fibrilles* qui composoient ce même tissu, en sorte que par la dissipation de toutes les parties fluides qui s'y trouvoient, il n'y reste plus qu'une croute sèche, qu'on nomme *escare*. Le cautere *potentiel* est celui, qui sans être brûlant au toucher, ne laisse pas de faire sur la partie une impression de feu & d'y former aussi un escare mais avec beaucoup moins de douleur. Ces derniers cautères sont de trois sortes. Les premiers n'agissent que sur les chairs dénudées de la peau, &

tels sont le vitriol de Chypre, l'arsenic, le sublimé corrosif, &c. Les seconds brûlent la peau & les chairs, soit qu'on les applique en forme liquide, comme l'huile de vitriol, l'esprit de nitre, l'eau régale; ou en forme solide, comme la pierre infernale & ceux qu'on appelle vulgairement *cautères*. Ceux de la troisième espee n'ont d'action que sur la peau, où ils ne produisent que des vessies, d'où leur est venu le nom de *vésicatoires*; & tels sont les cantharides, les ranuncules, la racine de *Thymée*, &c.

Pour expliquer l'action des caustiques *potentiels*, M. Petit a recours à la matiere subtile ou *ignée*, qui dans ces cautères se fraye des routes qu'elle retrouve, dès qu'elle est de nouveau excitée, au lieu que dans les cautères *actuels*, ces routes ne se conservent plus, dès qu'ils sont une fois refroidis; en sorte qu'ils ne peuvent agir que chauds ou brûlans. Notre Académicien éclaircit cette théorie par l'exemple d'une aiguille aimantée, où une matiere très subtile s'ouvre de ces sortes de routes, & les conserve. La chaleur naturelle jointe à l'humidité de la partie que l'on cautérise, venant à dissoudre les sels très-actifs du canstique, y reveille la matiere étherée, la faisant circuler avec toute sa vivacité dans les routes qu'elle s'y étoit frayées; ce qui équivaut au feu actuel, sans en avoir toute la violence.

A l'égard des *vésicatoires*, leur effet se borne à raréfier la lymphé

& l'air contenus dans les vaisseaux capillaires de la peau ; ce qui soulève l'épiderme en forme de vessie la remplit aussi tôt d'air dilaté , & de lymphe épanchée de ses petits vaisseaux : & cette vessie promptement dessechée , tient lieu de l'escare produite par les autres caustiques.

II. M. *Geoffroy* poursuivant l'examen commencé en 1730. pour reconnoître au juste la quantité de substance vraiment nourricière , que l'on peut extraire des alimens solides par l'ébullition ou cœction réitérée , & par l'évaporation , nous fait part ici des expériences de cette espece qu'il a faites sur les os des animaux , sur le poisson , sur le petit-lait , sur le pain , &c. Il a trouvé par cette sorte d'analyse que l'os de la jambe d'un bœuf , la corne de cerf & l'ivoire , laissoient échapper plus promptement & plus abondamment dans l'eau leur sel volatil , que les substances tendres & charnues ; ce qui peut passer pour un paradoxe physique , & que l'Académicien croit pouvoir expliquer en supposant que les chairs , par leur souplesse , donnent moins de prise à l'eau bouillante , que les os qui lui résistent davantage.

Par ses épreuves sur le poisson , il a vérifié l'opinion commune , que le poisson nourrit moins que la viande ; mais on ne s'imagineroit peut-être pas combien cette différence est petite. Une livre de bœuf n'a qu'une once , deux gros & 60 grains d'humidité de moins qu'une livre de carpe , quoique nourrie dans l'eau ; & elle n'a que 74 grains de sel volatil de plus. M. *Geoffroy* a examiné les vipères avec d'autant plus d'attention & de détail , qu'elles sont d'un plus grand usage dans la Médecine , soit en bouillon , soit en poudre , soit en trochisques ou pastilles ; sur quoi il faut consulter son Mémoire.

Ses recherches sur le petit-lait lui ont fait découvrir dans ce liquide des indices de sel marin , puis des preuves de l'existence de ce sel par la figure cubique des cristaux. Il a trouvé , dans une livre de pain de Gonesse cuit de la veille , 3 onces 7 gros 48 grains d'humidité , 5 onces 1 gros d'extrait , 6 onces 3 gros de matière grossière. La nutrition apparemment roule sur les 5 onces 1 gros d'extrait.

Nous renvoyons à un autre Journal le reste des articles de *Chimie* ainsi que ceux de *Botanique* & de *Mathématique*.



OBSERVATIONS SUR LA COMEDIE , ET SUR LE
g nie de Moliere. Par Louis Riccoboni. A Paris , chez la Veuve
Piffot , Quai de Conty. 1736. in-12.

COMME une infinit  de gens se persuadent qu'il ne faut qu'un peu d'esprit joint   l'usage du Th tre pour  tre en  tat de juger d'un Ouvrage Dramatique; M. Riccoboni d truit dans sa Pr face un pr jug  si ordinaire , & prouve solidement qu'avec ces deux secours s'il arrive qu'un spectateur rencontre quelquefois juste, il arrivera encore plus souvent que ses jugemens seront reform s par le public. On ne peut donc se rendre   soi-m me ni aux autres un compte exact d'une Pi ce de Th tre , qu'on ne se soit » nourri des » principes par lesquels se sont » conduits ces hommes rares qu'un » g nie heureux & une application » continuelle ont  lev s aux premiers rangs de l'art.

Mais comment , se demande M. Riccoboni, apprendre les regles du Th tre? C'est, r pond-il, en comparant entre elles les loix que les bons Auteurs, tant anciens que modernes ont puis es dans la nature & dans la raison. Or comme il trouve que toutes ces loix sont parfaitement observ es dans les Com dies de Moliere , il pr tend montrer dans ses Observations comment en lisant ce rare Auteur, » on peut apprendre   le suivre » dans la carriere difficile , qu'il a » parcourue avec tant de gloire, & »   juger du progr s qu'y font ceux

» qu'on voit tous les jours s'efforcez » de l'atteindre.

Au reste , il avertit qu'il n' crit point pour les Auteurs. Les uns sont trop  clair s, selon lui, pour avoir besoin de ses pr ceptes, & les autres par le go t dans lequel ils composent, ne montrent que trop, dit-il , qu'ils cherchent   s' carter de l'ancienne maniere qui leur paro t trop simple, & qui, selon eux, ne convenoit qu'  des Spectateurs peu intelligens. Son but est uniquement d'instruire ceux qui aiment le Th tre , qui suivent les Pi ces nouvelles, & qui veulent en juger.

Son Ouvrage est divis  en quatre Livres , dans le premier il traite des parties de la Com die , dans le second de la Farce , dans le troisi me de la Com die ancienne en g n ral , & enfin dans le quatri me il nous donne des Observations sur les Parodies , & chacun de ces Livres est divis  en differens articles.

Dans le premier il montre que la Com die n' tant que l'imitation des m urs ordinaires des hommes & que les m urs  tant sujettes   changer, selon la diversit  des lieux & des tems, il n'est pas  tonnant que la Com die soit sujette   de si grands changemens ; car quoiqu'au fonds les passions ou les caract res ne changent point , cependant les m urs ou les caract res particuliers   chaque Nation, sont qu'un caract 

tere qui est en soi le même, ne se montre pas en France, comme il se montre en Espagne ou en Angleterre.

Ces changemens à la vérité ne doivent jamais influencer sur la construction d'une Piece, parce que cette construction étant fondée sur les principes de la raison, elle doit être toujours essentiellement la même, mais pour ce qui regarde la forme, ils obligent les Auteurs à s'accorder au goût & aux usages de ceux pour lesquels ils composent.

Après cette reflexion, M. Riccoboni observe que les principales parties dont la Comédie est composée sont *l'intrigue, le caractère, les incidens ou coups de Théâtre, le Comique, ou Jeu de Théâtre, & le Dialogue ou la distion.*

Il s'arrête sur chacune de ces parties en particulier, & d'abord il regarde l'intrigue comme la baze du genre dramatique. Il en distingue de deux especes, la premiere est celle où chacun des personnages n'a dessein de traverser l'action qui semble devoir aller d'elle-même à sa fin, mais qui néanmoins se trouve interrompue par des événemens que le pur hazard semble avoir amenés.

Il donne avec raison la préférence à cette premiere espece d'intrigue sur la seconde qui comme beaucoup plus facile, est aussi la plus commune, & dans laquelle tous les incidens sont prémédités, & produits par des personnages qui ont dessein de les faire naître. Il en

fait sentir les inconveniens dont le plus considerable, est le défaut de vraisemblance.

Mais à quelque genre d'intrigue qu'on s'attache on doit toujours s'accorder aux mœurs des tems & des lieux. Or ce sont les loix de la société, & les différentes manieres de penser qui produisent la variété des mœurs, & les usages propres à chaque Nation. J'ajoute que les passions sont quelquefois partie des mœurs particulieres d'un Pays, ou d'une Province. Ici la jalousie est furieuse, & le simple soupçon ne peut être lavé que dans le sang, ou expié que par le poison. Là on méprise les effets de cette passion, ou du moins on la traite avec prudence, & avec ménagement; dans une des Provinces du Royaume les habitans sont naturellement nobles & pleins de valeur, mais glorieux, quoiqu'ordinairement peu favorisés de la fortune. Ailleurs on se fait une idole de la vengeance, ou on fait crise à l'interêt. Ainsi les passions produisent quelquefois les mœurs d'une Province, ou d'une région entiere.

Après avoir posé ce principe, l'Auteur traite des mœurs de la Comédie; mais il avertit auparavant que par *mœurs* il entend avec les anciens ce qu'on appelle aujourd'hui *caractères*, & comme ceux qui ne sont point dominés par une forte passion sont susceptibles de toutes les autres, mais sans excès, il nomme *passions générales* celles

qui

qui font communes à tous les hommes.

Or voilà, dit-il, quelles sont les sources de l'intrigue, les mœurs particulières des Pays, & les passions générales des hommes. Des réflexions qu'il fait à cette occasion & qu'il appuie d'exemples pris dans les anciens & dans les modernes, il résulte qu'une Pièce dont l'intrigue est fondée sur des mœurs générales, subsistera plus long tems, & fera plus généralement applaudie, mais que si une Pièce dont l'intrigue est appuyée sur des mœurs particulières, ne jouit pas d'une si longue réputation, elle aura d'un autre côté un succès plus éclatant dans sa naissance.

Dans l'article du caractère, il examine ce que les anciens entendoient par ce mot. Il avoie qu'ils ont traité les passions dans leurs Comédies, mais il prouve & toujours par des exemples, qu'elles n'y dominent pas assez pour faire un caractère principal, au lieu qu'elles sont devenues la partie la plus essentielle de nos Comédies, mais il se déclare contre ceux qui prétendent qu'une Comédie de caractère n'est pas susceptible d'intrigue, & donne en même tems les moyens de lier ensemble ces deux choses, de manière qu'elles se prêtent des grâces & des forces réciproques. Tout ce détail qui paroîtra ici fort sec, ne l'est nullement dans l'Auteur, parce qu'il est soutenu & nourri de préceptes, dont il fait toujours voir l'application dans des

Mars.

Pièces connues, & sur-tout dans celles de Molière, comme l'*Etourdy*, l'*Ecole des femmes*, & l'*Ecole des maris*.

De-là M. Ricoboni passe au Dialogue, & comme il est nécessairement lié avec ce qu'on appelle *l'économie du Théâtre*, il ne peut parler de l'un sans parler de l'autre. C'est encore par l'examen de différentes Pièces de Molière, qu'il montre en quoi consiste l'art de faire marcher l'économie du tout ensemble avec celle des parties de la Fable. Ce qu'il ajoute ensuite sur la diction propre à chaque genre de Comédie doit être d'autant plus médité par ceux qui s'appliquent au Théâtre, qu'on s'est dans ces derniers tems plus éloigné de la simplicité de style qui est nécessaire pour fonder la vraisemblance & la vérité du Dialogue.

Les Comiques anciens Grecs & Latins, les modernes soit Espagnols ou François, jusqu'au tems de Molière n'ont jamais employé que le style familier dans leurs Comédies; mais aujourd'hui soit dans les Auteurs impossibilité d'imiter le beau simple & le pur langage de la nature dont Molière est un si parfait modèle, soit dans les Spectateurs, desespoir de ne plus le retrouver, on ne cherche, on ne demande que ce qu'on appelle de l'*esprit*, & plus cet esprit vise à l'extraordinaire, & mieux il est reçu.

M. Ricoboni est persuadé, & selon nous il le démontre, que le goût d'expression qui regne aujourd'hui, vient moins d'une imagina-

T

tion heureuse que de la stérilité des Auteurs. Il faut voir dans l'Auteur par quel degré ceux mêmes qui rendent à Moliere la justice qui lui est due, se sont insensiblement accoutumés à goûter un genre d'esprit & de stile entièrement opposé à cette clarté, ce vrai comique & ce sentiment naturel qu'ils admirent dans ses Pieces.

L'an cle où il s'agit de ce qu'on appelle en France des *coups de Théâtre*, & par tout ailleurs des *surprises*, est rempli d'observations délicates & judicieuses, qui ne peuvent partir que d'un Auteur consommé dans son art; il en est de même des réflexions qu'il fait sur le *Comique*. Il veut qu'il prenne sa source dans les choses mêmes, & qu'il tienne à l'action. Il en distingue de deux sortes, l'un qu'il appelle *Comique de situation*, & l'autre *Comique de sentiment*, & il en apporte à son ordinaire différens exemples qui en donnent une idée juste & précise.

La *Farce* est l'objet du second Livre, elle a été en usage en Italie pendant le seizième siècle qui fut le tems de la bonne Comédie, mais le regne de la Farce n'y fut pas de longue durée, & depuis long-tems, il n'y en est plus question. Le génie François naturellement porté à la gayeré, a fait sentir aux Poëtes de la Nation la nécessité de distraire les Spectateurs de la tristesse du Tragique par une petite Piece dont le seul objet fut d'amuser & de faire rire. M. Ricoboni admire encore en ce genre

l'esprit de Moliere qui trouvoit le secret de faire rire le connoisseur & l'ignorant dans la Farce du *Medecin malgré lui*, après avoir si pleinement satisfait l'homme d'esprit dans la Comédie du *Misanthrope*; au lieu que les petites Pieces qu'on joue aujourd'hui après les Tragédies & les Comedies, loin de delasser l'esprit comme faisoient celles de Moliere, & de remplir l'attention pour laquelle elles ont été introduites, fatiguent par une nouvelle attention. . . » Pour la » plupart elles sont ou compo- » sées dans le ton noble, & sur des » sujets susceptibles de cinq Actes, » ou ne forment souvent qu'un » amas de Scènes Métaphysiques, » & détachées, dans lesquelles on » personifie la volupé, le caprice, » l'intérêt, la Satyre, &c. On y » introduit Jupiter, Diane, Apol- » lon, faisant sur les sentimens du » cœur, des Dissertations qui ressem- » blent bien plus à des Dialogues » de Lucien qu'à des Pieces Comi- » ques de quelque genre qu'elles » puissent être.

Puis revenant aux Farces de Moliere, il en distingue de plusieurs sortes. Selon lui, les *Précieuses ridicules*, les *Fourberies de Scapin*, & le *Medecin malgré lui*, sont dans le genre Comique qui convient aux Farces. Il s'opposent avec justice que comme celles qui ne sont composées que de Scènes détachées sans suite & sans action, sont d'une extrême facilité, aussi qu'il n'y a rien de plus difficile que d'en faire une qui ait tous ces avantages, tel-

le que la Comédie des *Tâcheux* de Moliere qu'il regarde comme un Chef-d'œuvre en ce genre; & dont il nous fait appercevoir l'art & le mérite dans l'examen qu'il en fait.

L'article de la critique des mœurs est un des plus interessans du Livre, & où la candeur, & la probité de M. Riccoboni n'éclatent pas moins que la justesse & la pénétration de ses lumières. Tout admirateur qu'il est de Moliere, & quoiqu'il le regarde comme le premier qui ait porté la bienséance & les mœurs sur le Théâtre, il avoie que plusieurs de ces Pièces sont plus propres à rendre le vice aimable qu'odieux, & il établit par des raisonnemens fondés sur l'expérience que la critique des défauts & des ridicules, est plus capable de contribuer à la correction des mœurs que la censure des vices & des passions.

Une partie de l'article où il est question du *Dénoûment*, est employée à montrer que c'est injustement qu'on a accusé Moliere d'avoir été peu heureux dans cette partie de la Comédie, & après un examen raisonné de la plupart des dénouemens de ses Pièces, il ne craint point de dire : » que si les » Sçavans & les Auteurs qui ont » sur ce point critiqué Moliere, » avoient eu quelque connoissance » du Théâtre, ils auroient porté » un jugement bien différent de ses » Ouvrages, & qu'ils n'auroient » pas entraîné dans la même erreur » tous ceux qui entendent peu le » Théâtre, & qui dans cette occa-

» sion ont trop déferé à leur autori- » té.

Nous sommes forcés de passer sous silence l'article de l'imitation, quoiqu'il nous ait paru aussi curieux qu'instructif, il est tems de parler du troisième Livre qui roule sur la Comédie ancienne en général. Pour mettre les Lecteurs plus en état de la comparer avec la Comédie moderne, M. Riccoboni se trouve dans la nécessité d'examiner les regles de la première, les changemens que les modernes ont introduit dans ces mêmes regles, & l'usage qu'ils en ont fait.

Il nous donne d'après Aristote une idée des quatre especes différentes dans lesquelles la Comédie ancienne étoit partagée, & à l'exception de la quatrième espece qui est la *simple*, & que Moliere n'a point traitée, l'Auteur nous en fait voir la pratique dans les Pièces de Moliere; par exemple, selon M. Riccoboni le *Misanthrope* est dans la première espece qui est *simple & de mœurs*; l'*Avare*, dans la seconde qui est *implexe & de mœurs*; & *Georges Dandin*, dans la troisième que l'on nomme *Simple & ridicule*. Mais comme il ne croit pas que Moliere ait jamais pensé à cette distinction des anciens, il ne s'amuse pas à faire parade d'une vaine érudition pour montrer la conformité de ses Pièces aux principes d'Aristote. Il ne s'arrête point non plus à examiner si ce Philosophe a prétendu nous donner une idée complete du ridicule en le définissant une *difformité indispensablement ne-*

ceffure à la Comedie. Mais il tâche d'établir en quoi confifte ce ridicule que la Comédie doit avoir pour but de corriger : ce que l'Auteur dit fur cet article nous a paru fort juſte, mais il feroit peut-être à ſouhaiter, qu'il eût un peu plus développé.

Il s'étend davantage fur ce qui regarde l'action & le nouë des Comédies, & montre que Moliere à l'exemple des anciens, a excellé dans ce point qui a toujours été regardé comme eſſentiel à toute Fable Dramatique, & qui eſt aujourd'hui ſi négligé par ceux qui travaillent pour le Théâtre. Quoique les anciens ſe ſoient déclarés pour l'unité d'action, M. Riccoboni ne condamne pas entierement ceux qui mettent dans leurs Pièces une double action, parce qu'il n'y trouve rien qui bleſſe la vraisemblance, mais il ſourient avec raiſon qu'il eſt très difficile de le faire & de les ſubordonner tellement l'une à l'autre que leur mouvement ſoit égal, & qu'elles ne ſe nuiffent point reciproquement.

Il approuve fort qu'on obſerve à la rigueur l'unité du tems, mais pour l'unité du lieu, il ne croit pas
 » devoirs'impoſer un joug qu'Ari-
 » ſtote ne lui impoſe point, & que
 » le bon ſens & la vraisemblance
 » ſemblent condamner; il eſt rai-
 » ſonnable que dans l'eſpace de 24
 » heures on ne puiſſe pas transpor-
 » ter les Acteurs en un lieu ſi éloi-
 » gné de celui où l'Auteur a com-
 » mencé, qu'à peine les 12 ou les 24
 » heures ſuffiſent pour en faire le

» traict, mais auſſi il n'eſt pas con-
 » tre la raiſon comme Moliere l'a
 » pratiqué fort heureuſement, de
 » les faire changer de lieu, lorf-
 » qu'une demie heure ſuffit naturel-
 » lement pour ce changement, &
 » il ne lui paroît pas uſté de facri-
 » fier par trop de delicateſſe & de
 » ſerupule les beautez que fourni-
 » roit le ſujet à la faveur d'un tel
 » changement.

Nous ne dirons rien des articles ſuivans dans leſquels l'Auteur traite du Caractere dans les Comédies Grèques, de la action dans la Comédie des anciens. Nous paſſerons auſſi ſur l'examen qu'il fait de la Comédie de *L'Avare de Moliere*, & nous finirons l'Extrait de ce troiſième Livre, par ce qu'il dit de l'amour dans la Comédie ancienne & moderne. Cet article eſt touché avec tant de diſcernement & de gaſeſſe qu'il doit plaire également & à l'homme de mœurs & à l'homme d'eſprit. M. Riccoboni y déclare que quoiqu'il ait donné dans tout le cours de cet Ouvrage le *Théâtre de Moliere pour le modèle de la bonne Comédie*, il n'a pas pretendu le donner auſſi pour un modèle par rapport aux mœurs. Il fait voir indépendamment du danger qu'il y a d'expoſer la vertu & l'innocence des jeunes perſonnes par les intrigues d'amour, qu'on en a fait un trop grand uſage ſur la Scène. Rien de plus difficile, dit-il, ni de plus délicat à manier que cette paſſion. » Si l'amour eſt traité
 » avec les ménagemens qu'exigent
 » les mœurs, il eſt à craindre que

» l'action ne devienne languissante;
 » & si on le laisse agir dans toute
 » sa violence, n'échappera-t-il rien
 » qui blesse la bienfaisance & la pu-
 » deur?

D'ailleurs depuis que le Théâtre s'est emparé des Pièces de caractère, il montre que l'amour est moins nécessaire pour l'intrigue qu'on ne le pense communément. Sa propre expérience l'en a convaincu; *la femme jalouse*, & *l'Italien marié à Paris*, sont absolument sans aucune intrigue d'amour, & cependant ces deux Pièces ont été fort goûtées du Public. Ajoutez qu'il n'est pas le seul qui ait tenté avec succès des Comédies de caractère sans recourir à l'amour pour en former le nœud. Quelques-uns en ont porté de semblables au Théâtre, mais il en est dix ou douze dans ce genre qui ont été plusieurs fois représentées devant un petit nombre de Spectateurs éclairés qui suffisent seules aujourd'hui, dit M. Riccoboni, pour convaincre le Public & les Auteurs que l'amour déjà dangereux par lui-même sur le Théâtre, n'y est pas nécessaire pour rendre la Comédie un spectacle propre à délasser & à amuser les honnêtes gens. Nous soucrivons d'autant plus volontiers à ce jugement que nous connoissons ces Pièces, & nous souhaiterions comme M. Riccoboni que l'Auteur voulût enfin consentir à les rendre publiques, pour détruire tout ce qu'on dit, ou par corruption, ou par ignorance en faveur de la prétendue ne-

cessité de l'amour dans les Pièces de Théâtre.

Le quatrième & dernier Livre présente au Lecteur une matière toute neuve qui est la Parodie, comme c'est un genre très connu en France, M. Riccoboni s'est trouvé obligé d'en parler, mais Molière ne l'ayant point traité, il est contraint d'emprunter d'ailleurs les exemples qui lui sont nécessaires pour rendre ses idées plus sensibles.

Après avoir traité de la Parodie en général, il en distingue de trois sortes. La première est *des originaux parodiés en entier*, comme celles d'*Arlequin Phaëton*, d'*Arlequin Persée*, &c. La seconde, *des originaux parodiés dans leur plus grande partie*, telles que *l'Agnès de Chaillot* & *le mauvais Ménage*, & la troisième *des originaux parodiés dans quelques parties seulement*, dont il apporte pour exemple *le Tombeau de Maître André*, Parodie sur la Scène huitième de l'Acte second du *Cid*.

Notre Auteur compare entre elles ces trois espèces, il établit les règles nécessaires pour y réussir, & se déclare contre ceux qui condamnent ces sortes d'Ouvrages Comiques, sous prétexte qu'ils tournent en ridicule les plus nobles sentimens & la plus excellente morale. Il se contente de blamer les Parodies à qui on pourroit reprocher ce défaut, mais comme il ne lui est pas essentiel, il prétend que la Parodie qui critique judicieusement & sans fiel est un genre utile & même nécessaire au public; c'est

principalement à la critique judicieuse & modérée (car je ne parle point, dit-il, de la Sayre qui produiroit un effet contraire) que les Sciences & les Arts d'ivent en général leurs accroissemens & leur perfection. Comme M. Riccoboni n'a jamais perdu de vûe un principe si fa-

ge dans tous les endroits où le but qu'il s'étoit proposé l'a mis dans la nécessité de critiquer quelques Pièces dont les Auteurs sont actuellement vivans, nous ne doutons pas que le Théâtre François ne lui ait dans la suite une véritable obligation.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA ; PER JACOPO Vallarfi & Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée*. A Vérone, chez Jacques Vallarfi, & Pier-Antoine Berno. 1732. in-fol. col. 396-298-294-214. avec figures.

LA seconde Partie de cet Ouvrage contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone : c'est-à-dire qu'elle fait connoître tous les Ecrivains Véronois, & que par-là elle renferme une partie considérable de l'Histoire Litteraire d'Italie, que l'on souhaitoit avec tant d'empressement. Comme dans le premier Extrait que nous avons donné de ce Volume, & qui roule sur l'Histoire de l'ancienne Province de *Vénétie*, nous n'avons parlé que des nouvelles découvertes de l'illustre Auteur, par rapport à l'érudition universelle ; nous en userons de même dans celui-ci, où il s'agit de l'Histoire des gens de Lettres du même Pays.

Quoique cette Histoire soit en effet une Bibliothèque des Ecrivains Véronois, l'Auteur n'a pas été à propos de les y ranger par ordre alphabétique, ni par celui des matieres, mais il a cru devoir préférer à tout autre l'ordre Chronologique, lequel devient d'autant plus intéressant pour le Lecteur,

qu'il l'instruit beaucoup mieux des changemens arrivés dans la Litterature. Cette seconde partie comprend sept cens Auteurs. Mais on ne s'étend que sur ceux qui sont suffisamment connus dans la République des Lettres.

M. le Marquis Maffei, dans sa Préface, fait mention d'une Conférence tenue à Prague, au sujet des Hüllites, l'an 1265. & publiée parmi les anciennes Leçons de *Canisius*. Dans l'énumération qu'on y fait de vingt-neuf Universitez établies pour lors en Europe, celle de Vérone est nommée la septième, & n'est précédée que par les Universitez de Rome, de Boulogne, de Paris, d'Oxford, de Toulouze & de Salamanque. L'Auteur nous décele outre cela divers Ecrivains, qui se font dits Véronois, sans l'être ; en quoi ils n'ont eu d'autre vûe, que celle de faire allusion au caractère de vérité, qui regnoit dans leurs Ecrits.

LIVRE I. col. 1. Le sçavant Historien y passe en revûe les anciens

Auteurs Véronois , à la tête desquels paroît Catulle. Il remarque , en parlant des Editions de ce Poëte , qu'il y a quelques passages , que Scaliger , Joffius & Grævius ont corrompus & rendus inintelligibles , pendant qu'ils étoient clairs & sans faute dans les Editions de Guarino & de Parthenius. Tel est , par exemple , celui , où au lieu de *sive palmulis opus foret volare , sive linteo* , ils ont mis *sine palmulis & sine linteo* ; ce qui corrompt le sens du vers , en ôte toute la grace , & en altere la quantité. Tel est encore celui , où au lieu de *non illam vir prior attingerat* , ils ont lu *nonque illam* ou *non qui illam vir prior attingerit* ; & cet autre , où à ces mots *Domini limine* ils ont substitué *Divum limine* ; & plusieurs autres.

Col. 6. L'Auteur prétend avoir découvert le vrai lieu de la naissance de Virgile. On sçait qu'il étoit d'Andes Village du Mantouan ; (*Andinus vates.*) On a cru faussement jusqu'ici que c'étoit *Pietola* , sur la foi du premier qui l'avoit avancé sans aucune raison. Mais Virgile dit , dans l'Eloge IX. que son lieu natal étoit *l'endroit où les collines commencent à manquer ; qu'à se subduccere colles incipiunt* : & par conséquent ce ne pouvoit être ailleurs que du côté du Véronois. L'Auteur a fait des recherches dans ces quartiers-là ; & il a trouvé un Village composé de quelques maisons , peu éloigné des limites du Véronois , qui porte encore , & qui a toujours porté le nom de *Bande*. C'est-là certainement (dit-

il) l'*Andes* de Virgile. Dans la prononciation populaire , on joignoit quelquefois le *B* au commencement d'un mot ; comme faisoient les Eoliens , qui disoient *Brodi* pour *Rodi* , ce qui est connu de tous ceux qui sçavent les Dialectes Grecs.

Col. 7. Après Catulle vient Cornélius-Népos , dont la plupart des Ouvrages sont perdus , comme le fait voir l'Auteur. Au sujet d'Émilien-Macer (col. 9.) il montre qu'on s'est souvent mépris sur les Ouvrages qui lui appartiennent véritablement , ou qui ne sont pas de lui ; & que parmi les fragmens qui nous en restent , on doit lire *sumantia* au lieu de *spumantia terga* , & *insumat* au lieu de *sumat*. On trouve rarement , à la vérité , le verbe *insumare*. Mais peut-être étoit-il familier aux Véronois, Plinè s'en étant servi trois fois pour dire *dessecher à la fumée*. Charisius cite un vers d'un Ouvrage de Macer qu'il nomme *Onigriætor* , au lieu qu'on doit lire *Onipator*. Priscien parle des Annales de ce Poëte , qu'il confond mal à propos avec Licinius-Macer.

Col. 11. Notre Auteur ensuite rapporte les raisons qui ont fait croire depuis plusieurs siècles , que Vitruve étoit de Véronne. Il y a dans cette Ville un Arc antique remarquable par son architecture , où l'on voit écrit au-dessous le nom de Vitruve-Cerdon qui étoit un affranchi de Vitruve l'Architecte.

Col. 13. L'Auteur allègue aussi les raisons qui ont fait croire que Véronne étoit la patrie de Pomponius

Secundus, qualifié de Prince des Poëtes tragiques Latins par Quintilien. La principale de ces raisons est le passage où Pline l'appelle *vatem*, *civemque clarissimum* : sur quoi notre Auteur observe, qu'il est fort croyable que le mot *civem* ait été mis par quelque Critique à la place de *concrvem*, suivant l'opinion commune qui veut que *concrvus* ne soit pas un mot Latin ; tandis qu'une Inscription que l'on conserve dans le *Museum* de Vérone, & qui n'a pas encore été publiée, offre le mot *concrvium* écrite en très-gros caractères. L'Auteur observe encore que les vers que S. Augustin, dans son IV^e Livre de la *Musique*, cite de cet Ecrivain, sont tous renversés. Il fait remarquer aussi que par les titres des Ouvrages de Pomponius qui sont cités, on voit que c'étoient des Comédies & non des Tragédies, qui sont d'un autre Pomponius, originaire de Boulogne.

Col. 15. M. le Marquis Maffei donne ensuite à Vérone un Ecrivain, que personne ne lui avoit encore donné ; & c'est Cassius Sévérus. Il faut voir dans l'Ouvrage même ce Chapitre, qui contient plusieurs choses remarquables. L'Auteur fait voir qu'il y a cinq Ecrivains de ce nom-là, tandis qu'on n'en connoissoit que trois jusqu'à présent. Celui de Vérone étoit Historien, & ce fut de lui que Pline le jeune demanda le portrait, pour le placer avec celui de Cornelius Népos. Il en est fait mention par Tertullien, Minurius-

Félix & Lactance. *Bayle*, dans son Dictionnaire, parle de ces Cassius fort au long. Notre Auteur prétend, que malgré la prévention de ceux qui croyent que ce Léxicographe a tout éclairci son discours entier sur cet article n'est qu'une foule d'équivoques.

Col. 19. En parlant de Pline, M. le Marquis Maffei combat l'erreur de ceux, qui le disent natif de Come, sur la foi d'une vie de cet Auteur faussement attribuée à Suetone. Il soutient même que dans les exemplaires de cette Vie les plus anciens, le mot *Novocomensis* ne paroissoit point. Il refute le P. *Hardouin*, qui après avoir assuré, dans sa première Edition, que Pline étoit de Vérone, veut dans la seconde, qu'il fût de Rome. Notre Auteur termine toutes ces discussions par une correction qu'il fait au Texte du Naturaliste. Dans l'endroit où les imprimés portent ces mots à *Venetia nostra atatis*, ce qui fait un faux sens, & met l'Ecrivain en contradiction avec lui-même, M. le Marquis Maffei lit à *Venetia nostra*, ce qui décide entièrement la question.

Col. 26. Le dernier des anciens dont il parle est S. Zénon. Il remarque, touchant l'existence de ce Pere, que tous les modernes ont copié les difficultez de *Sixte* de Siéne, sans le nommer. *Du Pin* doute si ce Zénon a jamais existé. On veut que *Guarino* soit l'Auteur des Sermons qu'on attribue à ce Pere. Mais M. le Marquis Maffei cite dix autoritez antérieures à *Guarino*, où il

il est parlé de S. Zénon ; entre autres , celle de *Raterius* Ecrivain du dixième siècle , & celle de *Hincmar* , qui écrivoit dans le neuvième. Il promet de ce Pere une nouvelle Edition qui doit paroître à Vérone , & qui le fera un peu mieux connoître qu'on n'avoit fait jusqu'ici.

LIVRE II. col. 31. On y traite des Auteurs Véronois , qui ont vécu depuis les Romains jusqu'à l'année 1400. Le premier est un Anonyme , qui fit en vers (que notre Auteur appelle *Rhythmiques* , c'est-à-dire , où les règles de la quantité ne sont point observées) une longue description de Vérone , dans le tems que le Roi Pepin y résidoit. Le P. *Mabillon* & quelques autres les ont publiés peu correctement , parce qu'ils ne se sont pas aperçus que ce fussent des vers.

Col. 32. *Pacifique* , dans le huitième & le neuvième siècle , inventa les Horloges à roües & à contre-poids ; & il écrivit sur plusieurs matieres. (col. 36.) L'article où il est parlé de l'Evêque *Raterius* , contient beaucoup de circonstances curieuses ; de même que (col. 43.) celui qui traite des anciennes constitutions. Notre Auteur (col. 44.) dans celui du Jurisconsulte *Ardizzone* , observe que ce Jurisconsulte nous a conservé quelques chapitres des Constitutions Impériales , qui ne se trouvent point ailleurs.

Col. 50. On apprend dans ce même Livre , que le fameux Poëte *Dante* vint s'établir à Vérone avec sa famille ; qu'il y composa son

Alars.

Poëme , & que ce fut toujours la demeure de ses descendans , parmi lesquels on trouve plusieurs jours de Lettres inconnus jusqu'ici. *Dante* a intitulé son Poëme *Comédie* : titre , qui a fait naître de grandes disputes parmi les Critiques. Aucun n'en a compris la véritable raison. Notre Auteur l'indique dans la Préface , qui est à la tête du Recueil des Oeuvres du *Trissino* , publiées à Vérone ; & il l'explique ici plus distinctement. On voit par le Traité de *Dante* sur l'*Eloquence vulgaire* , qu'il avoit coûtume d'appeller *Tragédies* les Ouvrages d'un stile sublime : *Comédies* , ceux dont le stile étoit médiocre ; *Elégies* , ceux du stile le plus simple. C'est pour cela qu'il appelle *Tragédie* le Poëme Epique de Virgile. L'Auteur fait voir que ce langage étoit usité parmi d'autres Ecrivains de ce tems-là. *Dante* ne croyoit pas que son Poëme fût du stile sublime , étant écrit en Langue vulgaire.

Col. 58. L'article où il est parlé de Guillaume *Pastrengo* contemporain de *Pétrarque* est encore des plus curieux. Cet Auteur , dans un de ses Livres , a donné la première idée d'une *Bibliothèque universelle* & d'un *Dictionnaire Historique*. Mais ayant reconnu que l'exécution d'une si grande entreprise étoit au-dessus de ses forces ; il dit à la fin de son Livre : *c'est assez d'avoir commencé de si grandes choses ; satis est inchoasse tam grandia*. Notre Auteur tire de ce Livre bien des connoissances rares & curieuses ; & comme cet Ouvrage n'a pas été im-

primé tout entier ni correctement, il en promet une Edition qui le fera mieux connoître.

LIVRE III. col. 67. Il s'agit ici des Ecrivains du quinziesme siècle, dont le plus ancien est *Guarino*. Il naquit en 1370. & il vécut jusqu'à l'an 1460. On le regarde comme le premier, qui en Occident, fit revivre les Lettres Grèques. Il alla fort jeune à Constantinople, & y resta cinq ans, étudiant cette Langue sous Manuel *Chrysolore*. A son retour, il se mit à enseigner le Grec, avant que les deux *Chrysolores* eussent passé en Italie. Notre Auteur fait voir, que de l'Ecole de *Guarino* sont sortis tous ceux, qui pendant ce siècle là se signalèrent dans les Lettres Grèques ou Latines. Pic II. l'appelle *Magistrum fere omnium, qui nostra aetate in humanitatis studio floruerunt*. Il eut douze fils, qui vivoient tous dans le même tems. La douceur de ses mœurs & sa politesse le faisoient aimer de tout le monde. La plupart de ses Ouvrages ne sont pas encore publiés; & le plus considerable est la version Latine de Strabon. L'on croit communément qu'il n'en avoit traduit que dix Livres. Mais notre Auteur a découvert l'original écrit de la main de *Guarino*, & qui comprend tous les 17 Livres. Il travailloit encore à l'âge de 90 ans, écrivant lui même ses Ouvrages.

Nous renvoyons sur cet article, pour abrèger, au Livre-même, où l'on trouvera plusieurs Observations interessantes. On y verra l'estampe de son portrait, gravée d'a-

près une Médaille de ce tems-là. L'Auteur a donné aussi dans ce Volume les portraits de plusieurs autres Ecrivains. Il y eut deux des enfans de ce Véronois, qui se rendirent illustres dans les Lettres. Baptiste fut le maître du *Gyraldi* & d'Aide *Manuce*. Sa famille s'établit à Ferrare, où *Guarino* avoit été appellé & liberalement recompensé par le Duc de cette Ville-là. C'est de cette famille qu'est sorti le célèbre Auteur du *Pistor-pisto*.

Col. 83. En parcourant les divers Ecrivains de ce même siècle, parmi lesquels paroissent avec distinction les trois Chanoines reguliers Paul, Timothée & Celse *Maffei*: Notre Auteur, entre plusieurs autres particularitez curieuses, nous apprend qui sont ceux qui les premiers ont traduit en Latin plusieurs Auteurs Grecs. François *Burrina* avoit dès lors traduit le *Traité de Musique* d'Aristide Quintilien. *Feliciano* fut un des trois premiers, qui recueillirent les anciennes Inscriptions. On fait ici mention de ces merveilleux génies, qui sçavoient faire des vers sur le champ, soit en Italien, soit en Latin. Le *Gyraldi* & *Vossius* ont parlé de François *Philolphe*: mais ils n'ont pas connu les Ouvrages de son fils *Alario*, dont la plupart sont encore Manuscrits.

Col. 114. *Domitio Calderini* est remarquable entre tous les autres. Il fut Professeur dans l'Université de Rome à l'âge de 24 ans; & quoiqu'il soit mort à 32, il avoit cependant corrigé, expliqué & com-

menté divers Auteurs , qu'en n'avoit point encore bien entendus. On croit qu'il est le premier qui fit connoître la méthode d'interpréter les anciens en joignant le secours de l'érudition à celui de la Grammaire. Il mérita le titre glorieux de l'un des Triumvirs de la Littérature. Les deux autres étoient Laurent *Valle* & Ange *Politien*. Outre ce que l'on connoissoit des Ouvrages de *Calderini* , l'Auteur en indique plusieurs autres dont on n'avoit nulle connoissance. Ce fut lui qui le premier corrigea & illustra la Cosmographie de Ptolomée , l'ayant confrontée avec plusieurs Manuscrits Grecs. Car dans les Manuscrits Latins , elle étoit soit corrompue , soit pour les noms , soit pour les nombres qui marquent les degrez de longitude & de latitude. Il commenta Suetone , divers Ouvrages de Cicéron , Pausanias & plusieurs autres , comme notre Auteur l'a découvert en consultant les Manuscrits. C'étoit un Poëte très-agréable ; & l'on rapporte ici l'Épigramme suivante , qu'il fit sur le champ dans sa jeunesse , au sujet de la dévotion excessive que le peuple témoignoît pour lors dans les funérailles du Pape.

*Pontifici Sunano fierent cum funera
nuper ,*

*Oscula defuncto femina virgine da-
bant.*

*Vidi ego virgineam certatim currere
turbam ,*

Et rosea in nigris figere labra genis.

*Posthac si sapiet Praesul quicumque
futurus ,*

Ipse sibi vivo funera constituit.

Col. 135. Le dernier des Ecrivains de ce même siècle est *Fra Giocondo* , qui fut en même tems grand Critique , grand Antiquaire & grand Architecte. Le Roi François I. le fit venir à Paris , où il resta un tems assez considerable. Ce fut lui qui le premier fraya le chemin pour l'intelligence de Vitruve. Nous serions trop longs si nous voulions rapporter ici toutes les particularitez singulieres & nouvelles qui se trouvent dans cet article. Il faut observer que dans tout cet Ouvrage , lorsqu'on allégué sur chaque Auteur , plusieurs passages d'autres Ecrivains , qui en ont fait une mention honorable ; on a la sage précaution de choisir toujours ces témoignages parmi les étrangers , pour éviter le ridicule qui naît des loüanges données par des compatriotes.

LIVRE IV. col. 139. Il y est question des Ecrivains Véronois du seizième siècle. On voit d'abord que les *Maffei* de Vérone , dont une branche se transplanta dans la suite à Rome , furent les premiers qui commencerent à se faire des *Musées* , c'est à dire des cabinets de choses rares & curieuses ; sur quoi nous renvoyons au Livre-même. *Jean-Baptiste de la Torre* ouvrit le premier aux Astronomes une nouvelle route pour découvrir les vrais mouvemens des Planètes , en aban-

donnant les anciennes méthodes. Notre Auteur fait ici connoître à fond *Jule-César Scaliger* pere de *Joseph*, tant par rapport à ses Ouvrages, que relativement à sa condition. Il raconte à quelle occasion cette famille alla s'établir en Guienne dans la Ville d'Agcn. On est étonné du grand nombre de gens de Lettres, qui florissoient pour lors dans la seule Ville de Véronne, & de la quantité d'Ouvrages qui sont demeurés inconnus dans les Bibliothèques & sans avoir été mis au jour. L'Auteur fait ici le dénombrement de plusieurs Ouvrages Manuscrits de *Louis Nogarola*, qui faisoit très-peu de cas de la Philosophie barbare ou Scholastique de son siècle.

Col. 177. Dans l'article de *Jérôme Fracastor*, qui naquit l'an 1485. M. le Marquis Maffei fait voir combien ce sçavant Medecin contribua au progrès de l'Astronomie, qu'on ne connoissoit encore que fort imparfaitement. Il fut aussi des premiers à se moquer des qualitez occultes, & à leur substituer la Philosophie *corpufculaire*. On observe à ce sujet, que même dans le quinzième siècle, il y avoit en Italie des gens de Lettres, qui sentoient tout le ridicule de la Philosophie barbare, & que de ce nombre étoit *Calderim*. Au commencement du seizième *Celio Calcagnini* publia un discours pour soutenir *Quod Cœlum st. t. terra moveatur, Que le Ciel étoit immobile & la terre en mouvement*. Dans ce tems-là (dit notre Auteur) on connoissoit déjà

le Microscope en Italie; & *Fracastor* se servit du Telescope long-tems avant *Galilée*, puisqu'on lit dans le Livre des *Homocentriques* de celui là, qu'en regardant la Lune & les Etoiles avec certains verres, ces Astres paroissent fort près, & qu'en regardant avec deux petites verres poits l'un sur l'autre, on voyoit tous les objets plus grands & plus proches. L'Auteur nous communique ici des vers de *Fracastor*, qui n'avoient point encore été publiés. On sçait que nul autre Poëte n'a si parfaitement imité *Virgile*.

Col. 182. A l'égard de *Panvinio*, l'on donne ici le Catalogue de ses Ouvrages. Il est surprenant qu'il en ait pu donner un si grand nombre, étant mort à l'âge de 38 ans. Ce fut lui qui fraya le chemin pour l'intelligence des Antiquitez Romaines, sur lesquelles il écrivit 60 Livres. Ce fut lui encore qui dressa le plan de la Chronologie Consulaire, & celui de l'Histoire Ecclesiastique, avant le Cardinal *Baronius*. Il avoit prévenu *Smetius* & *Gruter* dans l'entreprise de ramasser en un corps quantité d'Inscriptions, dont il montra le premier l'importance, par l'usage qu'il fit de ces Monumens pour enrichir & perfectionner une partie si considérable de l'Histoire. Il fut le premier de ceux qui écrivirent contre *Amnius de Viterbe*. On trouve dans *Panvinio* beaucoup de choses qui doivent passer pour autant de nouvelles découvertes de lui. On attribue par exemple, à *Saumaïse*, à *Vulsois*, à

Spanber celle-ci, que la constitution qui donna le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les habitans de l'Empire Romain, n'est pas d'Antonin-Pie, mais qu'elle est de Caracalle; *Pavvino* l'avoit écrit avant eux clairement & sans hésiter. Il en est de même de plusieurs autres points.

Col. 263. Dans l'article des Mathématiciens, on voit que l'Académie de Vérone prit naissance en 1543. d'une assemblée d'amateurs de Musique, qui s'étoient donné le nom de *Philharmoniques*. Peu de tems après, ils se déterminèrent à embrasser toute sorte d'études, & à entretenir des gens illustres pour y enseigner les Mathématiques, la Philosophie & les Lettres Gréques. Cette Compagnie a pris aujourd'hui une forme bien différente. De ce corps étoit ce *Raymond*, qui le premier de tous découvrit & observa la nouvelle étoile qui parut dans la constellation de Cassiopée en 1572. On croit aussi communément que Louis *Lilio*, l'Auteur de la fameuse correction Grégorienne étoit de Vérone. Mais notre sçavant Historien assure que cet Astronome étoit de Calabre. Dans le

Dictionnaire de *Moréri*, on confond mal-à-propos ce Louis *Lilio* avec Lilio-Grégorio *Gyraldi*.

LIVRE V. *col. 220.* Il comprend les Ecrivains du dix-septième siècle & ceux du commencement de celui-ci. Le premier est André *Chiocco* duquel on conserve Manuscrits plusieurs Traitez Philosophiques sur des sujets curieux. Le pénultième Auteur dont on parle ici est le Cardinal *Noris*, connu de tous les gens de Lettres; & le dernier est M. *Bianchini*, qui ne s'est pas moins illustré par ses divers Ouvrages, & principalement par la grande Méridienne qu'il fit tracer à Rome; par celle qu'il entreprit de tirer au travers de l'Italie, & qu'il avoit presque achevé de décrire, & enfin par ses découvertes sur la Planète de Vénus.

Nous renvoyons à un autre Journal l'Extrait de la troisième Partie de ce Volume, laquelle n'est pas la moins intéressante, puisqu'elle a pour objet la description des principaux Edifices, tant anciens que Modernes de Vérone, & de tout ce que cette Ville renferme de plus rare & de plus curieux.



SUPPLEMENT AU GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, Généalogique, Géographique, &c. de M. Louis Moréri, pour servir à la dernière Edition de l'année 1732. & aux précédentes. A Paris, chez la Veuve le Mercier, rue Saint Jacques, à S. Ambroise; Jacques Vincent, rue & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange; Jean Baptiste Cognard & Antoine Boudet, rue S. Jacques, à la Bible d'or. 1735. in folio, deux Volumes, Tom. I. pages 799 Tom. II. pages 734. à deux colonnes.

LE grand Dictionnaire Historique qui parut pour la première fois à Lyon en 1674. n'étoit d'abord qu'en un Volume *in-folio*; il en eut deux quelques années après; à la sixième Edition en 1691. il fut imprimé en quatre Volumes; dans la suite au moyen des Supplémens qu'on y a faits successivement jusqu'en 1725. on étoit parvenu à le donner plus d'une fois en six Volumes, & le voici enfin en huit, avec apparence qu'il ne restera pas fixé à ce nombre. En effet, s'il est peu de Livres de ce genre dont il se soit répandu une si grande quantité d'Editions, il faut avouer aussi qu'il y en a peu qu'on se soit tant appliqué à augmenter & à perfectionner.

Depuis M. Moréri premier Auteur de cet Ouvrage qui a pour ainsi dire immortalisé son nom, divers Sçavans en différens tems, soit en France, soit en Hollande, (car nous ne parlons pas de ceux qui l'ont traduit ou qui en ont imité le plan en d'autres Langues) ont consacré leurs veilles pour le mettre dans l'état où il a paru dans la dernière Edition de 1732. Cependant quelque ample, quelque cor-

recte que soit cette Edition, & quoique par-là elle mérite la préférence sur toutes les précédentes, même sur celle qu'on s'est avisé de faire à Basle en 1730. sur l'Edition de Paris de 1725. mais avec quelques changemens & des additions. Le nouveau Supplément que nous annonçons est une forte preuve qu'il y aura presque toujours à corriger, & sûrement toujours à augmenter dans ce Dictionnaire.

Outre les corrections qui se trouvent en grand nombre dans ce Supplément, il y a deux sortes d'additions: additions aux articles que l'on trouvoit déjà dans le Moréri, & articles nouveaux. Ceux-ci forment la plus grande partie de l'Ouvrage. L'Histoire Littéraire moderne y domine; » parce que, » disent les Auteurs dans l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume, nous avons trouvé qu'elle étoit traitée trop superficiellement dans le Dictionnaire Historique: c'est d'ailleurs la » partie de l'Histoire qui plaît davantage à un grand nombre de » Lecteurs, & qui leur paroît la » plus utile. Pour la rendre complète autant qu'il a été en eux, les

mêmes Auteurs ajoutent qu'ils ne se font pas contentés de leurs propres recherches ; mais qu'ils ont consulté les personnes qu'ils ont cru les plus capables de leur donner de nouvelles lumieres , d'éclaircir leurs doutes , & de lever leurs difficultez : ils nomment ces mêmes personnes avec éloge , & leur témoignent leur connoissance. L'Avertissement indique encore deux avantages que doit avoir ce Supplément : 1°. il instruit d'une infinité de faits nouveaux dignes de piquer la curiosité de ceux qui n'aiment que des lectures qui les éclairent en les amusant : 2°. c'est une suite nécessaire des Editions de Moréri de 1725. & de 1732. & avec elle on a aussi tout ce que l'Édition de Basle peut contenir d'intéressant dans ce qu'elle a ajouté de nouveau : mais elle le contient (ce sont les termes de l'Avertissement) d'une manière plus utile , parce qu'on n'en a rien pris sans l'avoir examiné ; c'est une conduite qu'on assure qu'on a tenuë par rapport à tout le reste ; si on n'a pas donné d'articles aux Auteurs vivans , c'est qu'on n'en peut parler avec cette liberté qui est l'ame de la critique ;

c'est cette critique que les Auteurs tâchent de persuader qu'ils ont prise pour leur flambeau ; mais » si » malgré sa lumiere, disent-ils avec » modestie en finissant leur Avertissement , nous nous sommes » quelquefois trompés , nous serons » toujours prêts de profiter » des avis de ceux qui seront assez » amis de la vérité pour nous redresser avec cette politesse & » cette modération inséparables de » toute critique judicieuse. Les additions qu'on a mises à la fin du second Volume prouvent déjà leur attention & leur docilité.

Après cet exposé succint des précautions prises par les Auteurs pour rendre leur Ouvrage digne de l'approbation du public , qu'il nous soit permis de renvoyer nos Lecteurs à l'article de Moréri tel qu'il est dans le Supplément , pour connoître les différentes Editions de son Dictionnaire ; nous les y renvoyons de même pour les autres articles. Ils ne sont pas de nature à pouvoir être abrégés ; & comme ils ont presque tous une certaine étendue , nous croyons qu'on nous dispensera volontiers de les transcrire.

CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA EDITA ET inedita , cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinae Bibliothecario conscripta , Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit , &c.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius , enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori , le tout recueilli par les soins de M. Argelati , & dédié à l'Empereur. 1732. A Milan , par la Société Palatine. in-fol. Tom. II. Part. I. col. 1120. Partie II. col. 758.* sans compter un Index Chronologique & une Table des matieres qui font au moins la 5^e partie de ce Volume.

L'HISTOIRE du Royaume d'Italie remplit entierement ce second Tome. De tous les Ouvrages de Sigonius, c'est celui qui lui a fait le plus d'honneur; on nous le donne aujourd'hui dans un état non seulement propre à soutenir, mais même à augmenter la réputation qu'il s'est acquise. M. Sassi qui s'est chargé de le revoir, a tiré de plusieurs Cabiners, & entre autres des Archives du célèbre Monastere de S. Ambroise de Milan, un grand nombre de Pieces & de Diplomes, dont il s'est servi avantageusement pour éclaircir les endroits où son Auteur avoit laissé les matieres dans l'obscurité où il les avoit trouvées, & sur-tout pour rectifier sa Chronologie, qui n'étoit pas toujours exacte.

Sigonius nous fait sentir lui-même combien une entreprise de cette nature étoit difficile, combien de recherches il avoit été contraint de faire, & le peu d'esperance qu'il avoit, malgré tous ces travaux, d'avoir répandu quelques lumieres sur un cahos de faits & de revolutions que personne n'avoit encore été tenté de debrouïller. Il faut avouer qu'il n'a pas toujours été assez heureux pour le faire, mais en même tems que c'est moins sa faute que celle du siècle où il vivoit. M. Sassi lui-même qui a réellement recouvert un grand nombre de Monumens qui avoient échappé à l'attention de son Auteur, convient qu'il y a encore beaucoup d'endroits de cette Histoire sur lesquels il n'a pu

rien dire de précis ni de certain. Mais il a eu cependant la satisfaction d'en éclaircir un si grand nombre qu'il ne doute pas que le Lecteur ne lui sache gré de son travail, & ne reçoive cette nouvelle Edition avec plaisir.

Cette Histoire commence à l'établissement du Royaume des Lombards en Italie, & c'est aussi dans la suite chronologique de ces Rois que se trouvent de si grandes obscuritez que les plus habiles Critiques, tels que Baronius, Peregrinius, Mabillon, Pagi, Bachinius, &c. en voulant relever les erreurs de ceux qui les avoient précédés dans ce travail, sont eux-mêmes tombés dans de nouvelles. Le seul Auteur ancien qui nous ait laissé l'Histoire des Lombards, est Paul Diacre, mais comme il n'a écrit que sur la fin de ce Royaume, qu'il n'avoit ni consulté les Pieces ni les Diplomes du tems qui d'ailleurs étoient fort rares, qu'il ne parle d'ordinaire que sur l'opinion commune, comme le prouve cette expression *ut fertur* qui lui est si familiere, & que les traditions sur lesquelles il étoit uniquement fondé, commençoient à s'éloigner de leur source, il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans une infinité de méprises, & qu'il nous ait débité bien des fables, telles que celle du prétendu mariage de Gundeberge avec le Roi Rodoald.

Mais un des endroits qui a donné le plus d'embarras à ceux qui ont essayé de débrouiller sa Chronologie

nologie est celui du Liv. 4. Ch. 50. & suivans , dans lesquels rapportant les successeurs du Roi Rothaire jusqu'à Grimoald , il leur donne un regne dont la durée ne peut s'accorder avec deux Edits de ces mêmes Rois qui sont venus jusqu'à nous. Sans recourir à l'expedient du Pere Pagi , qui pour venger l'honneur de Paul Diacre prétend que ces Edits ont été alterés par les Copistes , M. Sassi trouve le secret d'accorder cet Historien & avec lui-même & avec ces deux anciens Monumens. Suivant Paul-Diacre , le fils de Rothaire regna cinq ans sept jours , M. Sassi ayant remarqué que l'Auteur en marquant la mort des Rois Lombards se contente d'indiquer le nombre des années & des mois , sans parler des jours de leur regne , croit qu'il y a erreur dans le Texte de Paul-Diacre ; & qu'au lieu d'*annis quinque & septem dies* , il faut lire *mensis quinque & septem dies*. En ne donnant ainsi que cinq mois sept jours de regne au Successeur de Rothaire , toute la suite des Rois Lombards ne souffre plus de difficulté. Il faut voir dans les Remarques du sçavant Editeur les raisons sur lesquelles il appuie une conjecture si heureuse & celles qui lui sont avancer de trois ans la naissance d'Adaloald fils du Roi Agiluf & de la Reine Teudelinde.

Mais il paroît qu'une Chartre du tems qu'il a recouvrée , l'a mis en état de terminer pour toujours la dispute que le C. Baronius , le Pere Pagi , M. Eckart & plusieurs

Mars.

autres Sçavans ont eu pour fixer l'année dans laquelle Didier dernier Roi des Lombards parvint à la Couronne. Cette Chartre fait foi qu'Altolphe étoit dans la huitième année de son regne , le huitième des Calendes de Novembre , indiction dixième , ce qui montre que Didier ne fut reconnu Roi qu'en 759. & par conséquent que cette année fut aussi celle où le Moine Rachis qui lui disputoit la Couronne , fut obligé de reprendre la vie du Cloître.

L'Histoire des Exarques de Ravenne est encore plus embrouillée que celle dont nous venons de parler ; mais comment avec si peu de secours Sigonius auroit-il pu exécuter ce qui jusqu'à present a été impossible à nos Sçavans , malgré les précieuses découvertes qui ont été faites depuis ce tems là. Cependant aidé des lumieres de M. Benoît Bachinius qui dans le Livre Pontifical d'Agnelli nous a donné des choses fort curieuses sur cette matiere , & qui nous a fait même connoître quelques Exarques dont jusqu'à present personne n'avoit encore fait mention. L'Editeur a répandu beaucoup de lumiere sur cette partie de l'Histoire d'Italie , & y a fait quelques découvertes assez importantes.

Pour ce qui regarde les Rois de France & d'Allemagne qui ont possédé l'Empire Romain avec le Royaume d'Italie , on sent bien que Sigonius n'ayant aucune connoissance des Livres Carolins , & de tant d'autres Monumens qui de

plus ont été publiés par Gretser, & par Duchefne, il est impossible qu'il ne soit tombé dans de fréquentes méprises. Elles ont offert un vaste champ à la critique & à l'érudition de M. Sassi. Il nous a même paru que par le secours de plusieurs Manuscrits, il a été assez heureux pour établir diverses époques, ou pour concilier entre eux certains faits qui paroissent se contredire.

On en verra des exemples dans la manière dont il fixe l'époque du règne de Charlemagne en Italie; l'année de la mort de Bernard Roi d'Italie, & celle où Charles le Gros fut déclaré Roi du même Royaume.

Signonius ne pouvoit se dispenser de parler des Empereurs Grecs, & des Guerres qu'ils ont soutenues en Italie, soit pour la conserver, soit pour la retirer des mains des Lombards, & des Successeurs de Charlemagne, ou dans l'Asie contre les Perses, les Sarrazins, & les autres ennemis de l'Empire d'Orient. Il touche aussi les bons ou les mauvais succès des Croisades sous Urbain II. Eugène III. & Clément VII. Cependant il est aisé de se convaincre par les amples Recueils de l'Histoire Byzantine, & par d'autres Chroniques qui ont été imprimées de nos jours, qu'il a manqué des guides nécessaires pour se conduire dans un chemin si ténébreux. Il faut même avouer qu'il se fie trop à des Auteurs Grecs ou peu instruits des événemens qu'ils rapportent, ou préoccupés d'un trop grand amour pour leur Na-

tion. C'est ce qu'on voit sur-tout dans ce qu'il raconte d'après Zonaras, Cedrenus & Théophanes, qui accusent Gregoire II. d'avoir été la cause de ce que l'Italie prit la résolution de se soustraire à l'autorité de Léon l'Isaurien, tandis qu'il paroît par les Auteurs Latins, Paul-Diacre & Anastase, que ce S. Pontife se conduisit avec toute la sagesse & la modération possible avec cet Empereur impie.

Le but de Signonius demandoit aussi qu'il donnât une place considérable aux principaux événemens de l'Histoire Ecclesiastique, & à tout ce qui comprend la Hierarchie Sacrée, comme les successions des Papes & des Evêques des Principales Métropoles d'Italie, & les établissemens des Ordres Religieux & Militaires. Mais plus on doit admirer les recherches de cet Auteur, & l'exactitude avec laquelle il a débrouillé une multitude de faits sur lesquels il manquoit des éclaircissemens qu'on a eu depuis, plus aussi M. Sassi a-t-il cru devoir se donner de peine pour rendre à cette partie de l'Histoire toute la certitude & la vérité que l'Auteur même lui eût donnée, s'il eût été à portée de le faire. C'est principalement sur la succession des Archevêques de Milan & d'Aquilée, & sur l'Histoire de ce qui s'est passé de plus considérable dans ces deux fameuses Métropoles que le Lecteur rendra justice au travail du sçavant Editeur. Il est vrai qu'il avoie hautement que le Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie par M. Mura-

tori lui a été d'un grand secours dans tout ce qui concerne cette matiere aussi - bien que dans plusieurs autres.

Il nous apprend que l'Histoire de Sigonius jusqu'au quinziesme Livre avoit déjà été imprimée deux fois pendant sa vie. La premiere à Venise en 1574. & la seconde en 1580. à Bologne. Il avoit retouché lui-même cette dernière Edition; & l'avoit augmentée de differens traits qui étoient venus depuis à sa connoissance; cependant les Libraires étrangers qui ont imprimé cet Ouvrage, ont tous suivi l'Édition de Venise, & paroissent n'avoir point connu celle de Bologne quoique la plus complete. M. Sassi, pour mettre ses Lecteurs en état de retrouver tout à la fois ces deux Editions dans une seule, a placé au bas de celle de Bologne, dont il nous donne le Texte entier, les differences qui se trouvent dans celle de Venise, & il justifie en même tems dans ses Notes la plupart des changemens ou des retranchemens que Sigonius a cru devoir faire dans sa dernière Edition. Outre cela, autant qu'il lui a été possible, il a indiqué les Auteurs d'où Sigonius avoit tiré les principaux faits qu'il rapporte, cependant comme c'est un point sur lequel il a souvent été obligé de deviner, il s'est quelquefois contenté de renvoyer le Lecteur aux Historiens qui ont principalement traité des matieres dont parle son Auteur.

Les cinq derniers Livres de l'Histoire du Royaume d'Italie vont

depuis l'an 1200. jusqu'à l'an 1286. qui est le tems où les Provinces & les Villes qui étoient de la dépendance du S. Siège étant retournées sous sa domination, d'autres s'étant donné des Souverains particuliers, & quelques autres s'étant conservées dans la liberté, le regne des Empereurs d'Allemagne en Italie doit être censé fini, selon Sigonius. Mais plusieurs Auteurs, comme le remarque M. Sassi dans sa Note 107. du 20^e Livre, se sont élevés à cette occasion contre Sigonius; ils avoient bien que l'Empereur Rodolphe accorda la liberté à plusieurs Villes d'Italie, & qu'il parut désormais ne prendre plus aucune part aux affaires de ce Royaume, mais ils prétendent que les Empereurs suivans y ont toujours conservé un droit de souveraineté, & qu'ils en ont fait des actes en différentes occasions. Six d'entre eux depuis Rodolphe, Henri VII. Louis de Baviere, Charles IV. Sigismond, Frideric III. & Charles V. se sont fait couronner solennellement Rois d'Italie.

Quoiqu'il en soit, ces cinq Livres sont un fruit posthume de la plume de Sigonius, mais personne ne nous avoit encore appris de quelle maniere, & par quels soins ils avoient été mis en lumiere. C'est ce que M. Sassi a découvert dans les Lettres qui se trouvent à la suite d'un Manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne, sur lequel ces Livres ont été imprimés, on y voit que Sigonius en mourant confia son

Manuscrit à Alexandre Caprara noble Boulonois, ce Sçavant ayant pris la résolution de se faire Jesuire, légua ce précieux trésor à Jacques Boncompagno Duc de Sora qui chargea Vincent Pinelli de le faire imprimer à Venise. Le Manuscrit ayant été remis aux Censeurs nommés pour la revision des Ouvrages, ils refuserent d'en permettre l'impression, qu'on n'en eût ôté plusieurs endroits qu'ils prétendoient être aussi contraires à la vérité de l'Histoire, qu'à la réputation de leur Patrie. L'affaire ayant été mise en négociation, on reduisit à un très-petit nombre les endroits dont le Sénat étoit offensé; & sur la promesse qu'on fit de faire les corrections dont on étoit convenu avec les Commissaires nommés pour cet effet, on en commença l'impression en 1590.

Quoique M. Salli soit persuadé que pour certaines considerations il seroit peut être à propos de ne pas indiquer les endroits sur lesquels les Censeurs Vénitiens ont voulu qu'on passât l'éponge, il n'a pu s'empêcher de contenter sur ce point la curiosité de ses Lecteurs, ces corrections se reduisoient à peu de choses, comme on le verra par le détail exact, qu'il en donne. Une des plus importantes est celle où en parlant d'Othon IV. Sigonius disoit que cet *Empereur ayant passé par Ravenne, Crémone & Bresse, il avoit confirmé aux habitans de Crémone la possession des deux rives de l'Oglio, & tous les lieux au-delà de l'Adda qui leur avoient été accordés*

par ses ancêtres. Les nobles Vénitiens firent retrancher ce morceau, parce qu'ils prétendoient que Sigonius dérogeoit par-là aux droits de la Ville de Bresse, qui dans les contestations qui s'étoient élevées à l'occasion de la Souveraineté des rives de l'Oglio, avoit toujours eu l'avantage de les voir décider en sa faveur; de sorte qu'ils voulurent qu'on substituât à la place des mots que nous avons rapporté, ceux-ci: *L'Empereur, outre certains droits, dans lesquels il avoit maintenu les habitans de Crémone, leur avoit encore confirmé la possession des lieux qu'ils tenoient de ses ancêtres.*

La plupart des autres corrections tombent sur des endroits, où Sigonius attribuoit au S. Siège seul plusieurs expéditions dont les Vénitiens prétendent avoir partagé la gloire. Au moyen de ces changemens, lorsque l'Edition de l'Histoire de Sigonius alloit paroître, l'Inquisiteur de l'Etat de Venise fit défense d'en distribuer aucun exemplaire, fondé sur ce qu'on y lisoit qu'un Légat du Pape avoit publié une Croisade contre le Tyran Eccelin. Or il soutenoit que ce trait étoit injurieux aux Souverains Pontifes, parce que la publication d'une Croisade emportant nécessairement avec elle une indulgence plénier, le Pape seul étoit en droit de l'accorder. Il fallut que Pinelli, Alexandre Caprara, & plusieurs autres prouvaissent par le témoignage des Théologiens que le Pape pouvoit donner à un Légat ce pouvoir, & qu'il étoit réelle-

ment en usage de le faire en faveur des Légats qu'il envoyoit en Espagne, & dans d'autres Royaumes. On se contenta de cet éclaircissement, & enfin la nouvelle Edition parut à la fin de Juin 1591.

Quoique ces cinq derniers Livres n'ayent été imprimés qu'après la mort de Sigonius, on y admirera la même pureté de stile & le même soin, mais ils ont aussi les mêmes défauts du côté de l'exactitude, & on en verra la preuve dans les fréquentes & longues remarques dont M. Saffi a été contraint de charger ses pages. Mais il ne s'y est pas astringé à citer si scrupuleusement que dans les précédens les sources où Sigonius a puisé. Il en donne deux raisons, la première, que, son Auteur écrivant les événemens d'un siècle où non seulement l'Italie entière étoit agitée de guerres intestines, mais même où chaque Ville en particulier étoit déchirée par des factions, il se passoit une infinité de petites faits, de rencontres & de sièges qui l'obligent à tous momens d'interrompre le fil de son Histoire, en sorte qu'il étoit impossible de marquer de quels Auteurs il avoit emprunté ces particularitez, & quand on l'auroit pu faire, une pareille exactitude seroit devenue à charge aux Lecteurs. La seconde raison, c'est que Sigonius s'est moins servi des Historiens qui ont écrit dans ces tems de troubles & de guerre, que des Monumens publics, tels que les Ecrits, & les Traitez de paix & d'alliance.

Enfin ce second Tome est termi-

né par une Lettre du Marquis Joseph Malaspina Abbé de S. Martien & Conseiller de l'Empereur. Il l'avoit écrite à M. Saffi dans le dessein qu'il en profitât pour embellir cette Edition: mais comme les discussions dont elle est remplie, auroient souvent passé l'éten due des Notes ordinaires, M. Saffi qui d'ailleurs ne vouloit point priver cet illustre Abbé de la gloire d'une découverte jusqu'alors cachée, a cru qu'il seroit plus dans l'ordre de donner ici cette Lettre telle qu'il l'a reçüe. En voici le sujet, Sigonius avoit adopté l'opinion commune qui porte qu'en 968. Othon I. maria une de ses filles nommée Adelaïde à Aledram ou Aleram, & qu'en faveur de ce mariage il lui donna le Marquisat de Montferrat, ce qui l'a fait communément regarder comme la tige des Marquis de ce nom.

M. Malaspina montre au contraire que ce prétendu mariage est fabuleux, & qu'Aleram étoit déjà Marquis de Montferrat avant qu'Othon I. fût Roi d'Italie, & de-là, toujours appuyé sur la foi de divers anciens Diplomes, il nous apprend de quel Pays il étoit originaire, quelles femmes il avoit épousées, & quelle a été sa postérité. En sorte qu'il a purgé l'Histoire des Marquis de Montferrat des faibles dont elle étoit remplie & de beaucoup d'erreurs, dans lesquelles jusqu'à nos jours les meilleurs Ecrivains s'étoient laissé entraîner.

Nous donnerons l'Extrait du troisième Tome dans le Journal suivant.

DISSERTATIO MEDICA DE PODAGRA, QUAM SUB Præsidio D. Johannis Salzmanni Medicinæ Doctoris, Anatom. Chirurg. & Pathol. P. P. O. In alma Argentoratensium Universitate ad diem 5 Decemb. 1734. solemnî Philarrorum examini subjiciet Johannes Gorhofredus Phæbler Argentoratensis. Argentorati. Literis Georgiî Adami Piefckeri, Universitatis Typographi.

C'est à-dire : *Dissertation sur la Goute, soumise à l'examen public, dans l'Université de Strasbourg, sous la Présidence de Jean Salzmann, Professeur d'Anatomie, de Chirurgie & de Pathologie.* A Strasbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Piefcker, Imprimeur de l'Université. 1734. Brochure in-4°. pag. 44.

ON a plusieurs Traitez sur la Goute ; mais il n'y en a point où cette maladie soit examinée avec plus d'ordre & de méthode que dans celui-ci. On n'y dit rien de nouveau ; nous pouvons assurer cependant , que l'Ouvrage est en quelque sorte nouveau par la manière dont il est conçu ; c'est à proprement parler, une Histoire de la Goute , où l'on trouve en abrégé , ce qui a été remarqué jusqu'ici de plus important sur ce sujet.

M. Salzmann commence par rapporter la définition que les Medecins donnent de la Goute , sçavoir que c'est une maladie qui consiste en un dépôt d'humeurs qui tombent, comme goutte à goutte, sur les articles, & qui selon les différentes parties sur lesquelles ce dépôt se fait , reçoit differens noms , étant appellée *podagre* quand le dépôt se fait sur les pieds , *gonagre* quand c'est sur les genoux , *chiragre* quand c'est sur les mains , *omagre* quand c'est sur l'omoplate , *ischagre* ou *sciatique* quand c'est sur les hanches , &c. Il y a plusieurs especes

de goutes , & M. Salzmann remarque que quelques Medecins en comptent jusqu'à quatre-vingt dix.

Il y en a de benignes & de malignes , de simples & de compliquées , de contagieuses , & de non contagieuses , de nouvelles & de plattes , de froides & de chaudes , de regulieres & d'irregulieres , d'héréditaires & d'acquises , &c.

A l'égard des Goutes contagieuses , on en trouve un grand nombre d'exemples dans les Auteurs. Il suffit, pour contracter ces sortes de Goutes , de porter les habits d'une personne qui en est attaquée.

Notre Auteur vient ici aux signes de la Goute. Ces signes sont ou diagnostics ou prognostics.

Quand la Goute commence, les signes diagnostics par lesquels elle manifeste sa venue , sont ordinairement des cruditez d'estomac & une douleur sourde en quelque partie , une enflure des veines de cette partie , une petite difficulté de marcher , mais les malades alors ne veulent pas convenir que ce soit la Goute , & pour ce qui concerne

la douleur qu'ils sentent, ils en accusent tantôt leurs souliers qui sont trop étroits, tantôt un coup qu'ils disent s'être donné, tantôt une entorse; & comme si c'étoit un crime d'avoir la goutte, ils n'avoient l'avis que lorsqu'il n'y a plus moyen de la déguiser. Il arrive de là qu'une maladie qui auroit pu guerir dans les commencemens devient incurable par la négligence qu'on apporte à y opposer les remèdes convenables. Les cruditez d'estomac, par exemple, qui se font sentir d'abord, pourroient être corrigées aisément par une diette exacte; on previeudroit par-là bien des effets facheux qu'elles produisent dans le sang, & qui sont la principale cause du mal qu'on se dissimule. L'enflure des veines annonce ou que le sang surabonde, ou qu'il a trop de consistance: quelques saignées faites alors & des bouillons délayans pourroient écarter le mal; mais l'on veut attendre qu'il se dissipe de lui-même, & pendant ce tems-là, la Goutte, qu'on se garde bien de soupçonner, vient à grands pas, & se cautonne de maniere, que tous les efforts de la Medecine sont incapables de la chasser.

Tollere nodosam nescit Medicina podagram.

Les signes diagnostics se manifestent alors plus que jamais: une douleur violente se fait sentir dans les ligamens articulaires qui environnent & qui lient les membranes

& le periofte de l'extremité du pied, sur tout dans les ligamens du pouce, puis se répandant plus au long, elle attaque les ligamens des autres doigts, ensuite ceux du tarse & du métatarse, & enfin ceux ou d'un talon ou de tous les deux.

Cette douleur ressemble à celle que causeroit la luxation de la partie affectée, & elle est accompagnée d'un sentiment de froid, comme si la partie étoit arrosée d'eau froide. Elle augmente par degrez, & cause une impuissance de marcher sans soutien; puis survient une rougeur & une tumeur qui appaissent peu à peu & pour un tems, la douleur, l'accès du mal revient quelquefois avec des nausées suivies de vomissemens, ce qui arrive ordinairement vers le soir ou pendant la nuit, lorsque ce ne doit être que la nuit, le malade se couche le soir assez tranquillement & dort assez bien, mais il est bien-tôt reveillé par des douleurs qui ne lui permettent pas de demeurer en place; enfin l'humour gouteux ayant eu le tems de se cuire & de se dissiper, le malade rentre dans le calme, pour être bien-tôt la victime d'un nouvel accès, qu'une tumeur dans la partie affligée ne manque guères de précéder. Les articles des doigts ne tardent pas de se courber & de perdre leur mouvement, quelquefois même il leur arrive de s'ulcerer.

M. Salzmann, après quelques autres remarques sur les signes diagnostics de la Goutte, fait mention de l'urine des Gouteux, & observe que quoique les Charlatans débi-

rent sur ce sujet bien des fables, on ne peut nier que l'urine des Gouteux, comme celle des autres malades, étant bien examinée, ne puisse en certaines occasions, fournir quelques signes; l'urine des Gouteux est rouge, épaisse & trouble, le sédiment en est farineux, quelquefois rouge, quelquefois blanc; l'espece de sable dont une partie tombe au fond, & l'autre s'attache aux parois du vaisseau, est moins composée de grains sablonneux que de particules salines chrySTALLISÉES.

Tels sont les signes diagnostiques que notre Auteur allègue de la Goute reguliere, c'est-à-dire de celle qui se fixe sur une partie, & qui est la seule dont il se propose de parler dans cette Dissertation.

M. Salzmann examine ici quelles sont les personnes les plus sujettes à la goutte. Hippocrate prétend que les femmes, à moins qu'elles ne soient avancées en âge, les enfans, & les eunuques n'ont jamais la goutte; comme ce Medecin étoit un exact Observateur il y a toute apparence qu'il rapporte les choses comme elles se passoient de son tems & dans son Pays, en sorte qu'il y auroit de la témérité à vouloir lui opposer là dessus les exemples contraires qu'on voit arriver, tous les jours, parmi nous; la qualité particuliere du climat où vivoit Hippocrate, & la maniere de vivre sobre & frugale qu'on y observoit, étoient cause, sans doute, qu'on y voyoit peu de Gouteux, & que les eunuques, les enfans, les jeunes

femmes qui étoient encore sujettes aux incommoditez de leur sexe, ne sentoient jamais aucune atteinte de goutte. Mais parmi nous, où le luxe des tables est si général, tant parmi les femmes que parmi les hommes, & où l'on ne garde presque aucune mesure dans l'usage du vin, il n'est pas étonnant que l'observation d'Hippocrate ne trouve aucun exemple qui la confirme. Seneque se plaignoit là-dessus des femmes de son tems, disoit que par leur bonne chere & leurs dissolutions, elles étoient enfin venues à bout de rendre Hippocrate menteur.

Les vieillards sont plus sujets à la goutte que les jeunes gens, ce qui vient, remarque notre Auteur, 1°. de la dissipation des parties spiritueuses de leur sang, 2°. du relâchement de toutes les fibres de leur corps, 3°. de l'affoiblissement de leur estomac.

Les gens gras sont encore plus sujets à la goutte que les maigres, parce qu'ils abondent plus en humeurs superflues. Les temperamens sanguins y sont tout de même plus exposés, parce que leurs vaisseaux sont plus pleins, ce qui donne lieu à plusieurs obstructions.

Parmi les différentes conditions, celle des Grands est ici la plus à plaindre, à cause de la vie délicieuse qu'ils mènent, ne consultant ordinairement que leur goût, & ne sachant, pour la plupart, ce que c'est que la sobriété, ce qui fait, dit notre Auteur, que la goutte peut être appellée *le mal des Rois*

& le roi des maux.

On ne s'étonne pas de voir cette maladie attaquer les gens de bonne chere , mais que d'avoir l'esprit fin & délicat , soit un titre pour en être aussi attaqué , c'est ce qui paroitra surprenant , & ce qu'assure cependant notre Auteur. *Ille morbus*, dit-il, *plerumque invadit senes Item viros consilientis atatis , turgidioris & spongioris habitus qui vultu lauto & opiparo utuntur præterea qui sunt ingenio acuto præditi.* Voilà de quoi enhardir ceux qui ayant la goutte, se font une peine de l'avouër.

M. Salzmänn demande ici d'où vient que le pied est ordinairement le siège de la Goutte ? Il en apporte cinq raisons , la première , Que cette partie est fort éloignée du cœur , ce qui est cause qu'il s'y fait plus facilement des amas d'humeurs : la seconde , qui est un effet de la première , Que la chaleur y est moindre ; la troisième , que le pied est plus exposé au froid & à l'humidité de la terre ; la quatrième , que le poids du corps qu'il soutient , & l'action perpétuelle qu'il est obligé de souffrir en marchant , le fatigue & le débilité ; la cinquième , que le pressement du soulier y trouble d'ordinaire la circulation du sang ; la sixième que cette partie abonde en nerfs , en membranes , & en tendons ; la septième enfin , que le superflus des humeurs se jette plus facilement sur les parties inférieures.

Toutes les maladies reconnoissent deux causes , l'une prochaine ,
Mars.

L'autre éloignée ou antécédente ; la cause prochaine de la goutte au pied , comme le remarque M. Salzmänn , consiste en une tension & une irritation considérable des fibres membraneuses , ligamenteuses , & nerveuses du pied , produite par l'amas d'un sang acré & d'une sérosité salée , comme le montrent la couleur rouge , le battement & la tumeur de la partie affligée. Mais de quelle espece est le sel de cette sérosité salée ? quelques-uns prétendent qu'il est alkali , quelques autres qu'il est acide , & quelques autres acide & alkali tout ensemble ; les premiers allèguent , pour soutenir leur sentiment , 1°. que dans le sang des Gouteux on trouve plus d'alkalis que dans tout autre sang ; 2°. Que lorsqu'on examine avec attention , la substance plâtreuse qui sort des nœuds des parties attaquées de goutte , elle paroît toute alkaline. Les seconds , comme Vanhelmon & Erthmuller , allèguent en preuve de leur opinion , la douleur picquante & rongéante qu'éprouvent les Gouteux. Quant aux troisièmes , l'Auteur ne dit point sur quoi ils se fondent , mais il remarque que ni les uns ni les autres ne sont ici d'accord entre eux ; les partisans de l'acide voulant les uns , que ce soit un acide volatil , les autres un acide fixe , les autres un acide moitié volatil & moitié fixe , & les partisans de l'alkali étant tout de même partagés sur la volatilité ou la fixité de leur alkali.

Quelques Medecins Anglois ;

Y

rels entre autres, que Wintringham, & Willis, attribuent la cause de la Goute non seulement à des sels, soit acides, soit alkalis, ou mixtes, mais à une pituite visqueuse & gluante engagée dans les articles, laquelle se joignant au mucilage huileux dont ces articles sont enduits naturellement, en fait un corps étranger, propre à exciter tous les accidens qui se remarquent dans la Goute. Kerchring ne reconnoît d'autre cause des nœuds qui naissent aux articles des Gouteux, qu'un assemblage de particules salines & tartareuses qui forment un coagululum.

Quant aux causes éloignées ou antécédentes de la Goute, c'est-à-dire qui disposent de loin à cette maladie; elles se tirent, 1°. de l'air, 2°. des alimens, tant solides que liquides, 3°. du sommeil & de la veille, 4°. de l'exercice & du repos, 5°. des évacuations naturelles, 6°. des passions de l'ame. L'Auteur parcourt ces differens articles, & fait voir entre autres, combien sont dangereux, par rapport à la Goute, l'usage excessif du vin, le sommeil ou la veille poulés trop loin, & les violentes agitations de l'ame, comme la colere, les trop grandes applications de l'esprit. Au regard des veilles il n'oublie pas de remarquer le tort que se font la plupart des gens de Lettres qui passent les nuits à l'étude. Pour ce qui est du sommeil, il blâme fort la coutume de ceux qui dorment après le diner, & font ce qu'on appelle la méridienne. Il prétend que rien

n'est plus propre pour retarder la circulation du sang, & procurer par conséquent, la maladie de la Goute, aussi bien qu'un grand nombre d'autres. *Immodicus somnus humores inspissat, eorumque circulum retardat, præprimis meridians potage ut & alius morbis eandem ob causam, natales præbere solet.*

Notre Auteur, comme nous l'avons remarqué, met la colere au rang des causes qui peuvent produire la Goute. Il remarque cependant que cette maladie a quelquefois été guérie par la colere, sur quoi il renvoye au témoignage de divers Auteurs; mais il prétend en même tems, que ce sont des cas rares, & qui doivent être plutôt attribués au hazard.

Les prognostics qu'on peut tirer de la Goute, arrêtent ici l'attention de notre Auteur. Il entre là-dessus dans un détail exact que nous passerons pour éviter la longueur. Il observe entre autres choses, que quand la Goute est reguliere c'est un titre pour une longue vie, parce que dans cette maladie la nature chasse aux extremitez les humeurs les plus grossieres & les plus impures du corps, lesquelles sans cet écart, se jetteroient sur quelques visceres, en troubleroient les fonctions, & causeroient par ce desordre, ou une prompte mort, ou des maladies sans comparaison plus à craindre que la Goute.

M. Salzmann termine sa Dissertation, par un exposé des moyens les plus efficaces pour prévenir la Goute, ou pour en adoucir les ac-

cès ; car pour ce qui en regard de la guérison entière , il ne croit pas devoir rien proposer sur ce sujet.

Dès qu'on se sent menacé de la Goute, on peut s'en préserver par un régime exact ; ce régime consiste 1°. à ne point boire de vin ni d'aucune autre liqueur enivrante , ou à n'en boire que très-peu , 2°. à éviter toutes sortes de bonnes chères, non seulement à l'égard du boire , mais à l'égard du manger , 3°. à fuir tous les plaisirs qui vont à épuiser le corps , 4°. à ne point trop appliquer son esprit , 5°. à se tenir le plus gai que l'on peut , 6°. à faire tous les jours un exercice modéré , 7°. à demeurer dans un air doux & temperé , qui ne soit point trop humide , & qu'aucune vapeur d'immondices , ou de terres récemment remuées n'altère , 8°. à ne point souper , ou à souper très-légèrement , 9°. à s'abstenir de viandes salées , épicées , enfumées , aussi bien que de tout aliment visqueux , ce qui est d'autant plus à considérer , que la plupart des Goureux ont un appétit déréglé pour les nourritures indigestes.

Voilà pour ce qui regarde les moyens de se préserver de la Goute ; quant à ceux qui conviennent pour en adoucir les accès , ou pour en diminuer le nombre , ils ne font point differens des premiers , sinon qu'ils demandent encore plus d'exactitude & plus de rigueur , sur-tout pendant les accès ; rigueur qui doit aller alors jusqu'à ne s'accorder que ce qui est absolument

nécessaire pour soutenir la nature. M. Salzmann cite là dessus un exemple digne de remarque , rapporté par Scholtzius.

Un Gouteux âgé de 50 ans, demeura enfermé plusieurs années dans une prison où il n'eut pour toute nourriture pendant ce tems-là , qu'un peu de pain & d'eau. La Goute ne lui laissoit aucun repos avant qu'il entrât en prison ; mais le régime qu'il fut contraint d'y garder , le délivra absolument de sa maladie. Voilà ce que lui valut le jeûne.

M. Salzmann recommande l'exercice aux Gouteux , mais comme il y en a qui n'en peuvent faire aucun , quelque modéré qu'il soit , pas même aller à cheval ou en carrosse , notre Auteur conseille à ceux-ci , un genre d'exercice qu'ils peuvent faire sans sortir de leur place , c'est de lire à haute voix ou de chanter , comme le propose Baglivi.

M. Salzmann examine si la saignée convient aux Gouteux ; il approuve ce remède , pourvu qu'on le place hors des accès , mais est-ce du bras ou du pied qu'elle doit se faire ? Dans le premier cas ne doit-on point appréhender d'attirer l'humeur gouteuse aux parties supérieures , ce qui ne peut être que très-dangereux ? & dans le second n'y a-t-il pas à craindre tout de même , d'appeller trop de sang sur le pied ? M. Salzmann répond à cela , qu'on ne doit appréhender ni l'un ni l'autre , pourvu qu'on évite de faire la saignée dans le tems de l'ac-

cès, ou lorsqu'il est prêt à venir. Il examine plusieurs autres questions sur les ventouses, sur les sangsues, sur les vésicatoires, sur le moxa des Chinois, après quoi il parle des purgatifs, des vomitifs, des sudorifiques, des diurétiques, des stomachiques, des absorbans, des incifsifs, des remèdes mercuriels, du lait & de l'opium. Nous n'entrons point ici dans le détail de tant d'articles différens; nous remarquerons seulement à l'égard des trois derniers, 1°. Que notre Auteur, parlant de la salivation procurée par le mercure, ne paroît pas éloigné de croire que ce remède puisse convenir aux Gouteux, du moins il ne le condamne pas. Il dit qu'on a vû quelquefois des Gouteux guérir par la salivation, que cependant il y a des Medecins qui n'approuvent pas qu'on se serve de ce remède dans la Goute. *Quidam mercurialia laudant, eo inducti, quo à soluta aliquando pyulismo fuerit podagra, quæ tamen proscribunt*, Hildanus Cent. IV. Obsv. 82. & E. N. C. Ann. 2. Obs. 157.

Quant au lait, il le recommande, mais il ne veut pas qu'on le fasse prendre indifféremment à tous les Gouteux. Ceux, par exemple, qui ont l'estomac plein d'acides, ne pouvant que se trouver très-mal de cette nourriture qui se coagule alors dans les premières voyes.

Nic. Heinsius, dans son Traité de la Goute, defend absolument le lait aux Gouteux, & prétend que si quelques-uns d'eux, s'en trouvent soulagés, c'est moins au

lait qu'ils doivent attribuer ce bon effet, qu'au régime exact qu'ils observent alors.

Pour l'opium, M. Salzmann est persuadé que ce remède fixe les humeurs, & les engage encore plus dans les articles; c'est pourquoi il le proscribit absolument.

Les Topiques sont quelquefois d'un grand secours dans la Goute; il y en a de chauds, il y en a de froids, il s'agit de bien choisir ceux qui conviennent, faute de quoi ou l'on enflamme la partie, ou l'on repousse l'humeur au-dedans. Ce qui cause de grands désordres.

Quelques-uns prétendent que l'eau froide mêlée d'un peu de sel & mise sur la partie, est excellente pour résoudre les humeurs gouteuses; d'autres veulent qu'on aille jusqu'à y mettre de la glace, & vantent ce remède comme miraculeux.

M. Salzmann aime mieux qu'on se serve du cataplasme fait avec la mie de pain de seigle, le lait, le jaune d'œuf, le saphran, les fleurs de sureau, & un peu de racine de jusquiame. Il conseille encore la peau de lievre, le pigeon ou le poulet éventré vivant & mis tout chaud sur la partie, il conseille aussi les fomentations d'urine *microcosmique*, c'est-à-dire d'urine humaine. De tous les remèdes contre la Goute, le plus commode qui ait jamais été proposé, s'il étoit vrai, est celui de la transplantation, par le moyen duquel un Gouteux fait passer, dit-on, sa maladie dans tel animal ou tel végétal qu'il lui plaît, dans un

chat , par exemple , dans un coq , dans un chou. Notre Auteur ne le déclare ni pour ni contre un tel remède , se contentant de dire qu'il renvoie là-dessus les Lecteurs à Th. Bartholin dans sa Lettre de *transplantatione morbor.* A Loefelius dans son Traité de *Podagrâ* , à Pierre Borelli , Cent. III. & aux autres qui ont écrit sur la même matiere.

Il finit sa Dissertation en recommandant aux Gouteux & à ceux qui sont menacés de le devenir , une exacte & scrupuleuse abstinence. Voulez-vous vous garantir de la Goute , ou en adoucir le tourment , *soyez pauvres ou vivez en pauvres : si salutem cupis , aut pauper sis , aut ut pauper , vivas.* Petrarcha,

Part II. Dial. 84.

Un autre avis de notre Auteur sur ce sujet , est de ne jamais se laisser aller à l'impatience , quelque douleur que l'on souffre. L'impatience ne sert alors qu'à augmenter considérablement le mal , & au contraire la patience le diminue beaucoup. Ce dernier remède , à ce que rapporte Sennert , étoit tout le recours de Charles V. cet Empereur s'en trouvoit si bien , que lorsque la Goute le tourmentoit , il avoit presque toujours ce mot à la bouche : *être patient & peu crier* : voilà le plus souverain remède qu'on puisse opposer à la Goute. *Sennert. de Arthride , Cap. 8.*

LES FEMMES MILITAIRES. RELATION HISTORIQUE

*d'une Isle nouvellement découverte. Enrichie de figures. Par L. C. D. ***.*

A Paris , chez Claude Simon , rue des Massons , & au Palais , chez Pierre de Batz , vis-à-vis la Cour des Aydes , à S. François. 1735. vol. in-12. pag. 312.

POUR rendre compte de ce Livre , nous commencerons par ce qui en fait la fin , sçavoir par ces mots : *FALSI SUB CORTICE VERUM* , *le vrai sous l'écorce du faux* , paroles qui font assez comprendre que c'est ici un Ouvrage où la fiction qu'on y a quelquefois mêlée , car tout n'y est pas fable , est employée , non pour amuser vainement les jeunes Lecteurs , en faveur de qui principalement il paroît être écrit , mais pour les instruire en les recréant.

La maniere dont l'Auteur s'y prend dans ce dessein , est d'autant

plus efficace qu'elle n'a rien qui ressemble la leçon ou le précepte. C'est un enchaînement d'aventures dont la relation simple conduit tout d'un coup , à des reflexions qui peuvent beaucoup servir à former l'esprit & le cœur. C'est de quoi nous donnerons quelques exemples dans le cours de cet extrait.

On voit ici un Voyageur qui rapporte , avec quelques circonstances de sa façon , ce qu'il a vû ou appris , 1°. de l'Isle de Groenkaaf , 2°. de celle de Marghalour , & en particulier , par rapport à cette Isle , de la Vallée des Zouhhad , de la Val-

lée d'Iram, de la Vallée des Songes, de la Nation des Guébres & de leur Religion.

Cet Auteur nommé Frédéric, voulant voir le Pays pour négocier & tâcher par-là de rétablir les affaires qui étoient dérangées, méditoit d'aller d'abord de Paris à Londres, & de s'y embarquer ensuite sur quelque Vaisseau Marchand. Il venoit de perdre un procès qui lui avoit coûté la moitié de son bien; un remboursement lui avoit ravi le reste. Que faire dans une telle extrémité, & comment exécuter le dessein qu'il avoit? On va voir par ce qui arriva là-dessus à notre Auteur, 1°. combien peu on doit compter sur les promesses de la plupart des Grands, 2°. l'avantage que les petits remportent quelquefois sur ces Grands, en fait même de grandeur d'ame, 3°. ce que souffre un cœur bien placé qui ne connoît pas de plus grande satisfaction que d'assister les autres, & qui se voit réduit à la mortification d'endurer qu'on l'assiste lui-même, 4°. ce que c'est que certains devots cruels, qui se prévalent de la nécessité du prochain, pour le dépouiller, & qui veulent encore avec cela passer pour charitables.

Quant aux Grands, voici un miroir où plusieurs d'entre eux pourront se reconnoître: des personnes de distinction avoient offert à Frédéric, leurs bons offices en mille occasions où il n'en avoit pas besoin. Sa fortune ayant changé, il leur fit connoître le triste état de ses affaires, & leur

demanda leur protection pour obtenir de l'emploi. Ils lui promirent de solliciter vivement, & pas un ne lui tint parole; s'il arrachoit d'eux quelque recommandation ou de bouche ou par écrit, elle n'avoit jamais ce degré de chaleur qu'ils sçavoient si bien trouver pour eux. Tout ce que lui valut son assiduité à leur faire sa cour, fut, dit-il, *de reconnoître la perfidie de leurs caresses, le faux brillant de leur mérite, l'emploi ridicule de leurs professions, de démêler enfin dans leur ame, une monstrueuse alliance de prodigalité & d'avarice, qui leur sermoit la main pour la lever, une aveugle inintelligence, & la leur ouvre solement pour le fuste & pour la débâche.*

Voilà comme s'explique notre Auteur sur l'insensibilité qu'il trouva dans le cœur des riches auxquels il s'adressa. Mais s'il n'aperçût au-dedans de ces belles & creuses idoles, que des araignées & des insectes, c'est-à-dire, comme il s'en explique, *des inclinations basses & des sentimens vicieux*, il eut le bonheur, à ce qu'il dit, *de mettre la main sur une belle fleur plantée dans un fumier.*

Voici en abrégé, l'Histoire qu'il raconte sur ce sujet, & qui, mise à côté de la précédente, fait un contraste assez singulier.

» Un homme, dit-il, qui avoit
 » été Domestique de mon pere
 » dans ma jeunesse, me reconnut
 » un matin que je me promenois
 » aux Thuilleries, & m'abordant
 » avec joye, souffrez, mon cher

» maître , me dit-il , que je vous
 » arrête pour vous assurer de mon
 » respect & m'informer de votre
 » chere famille que j'ai perdu de
 » vûe depuis plusieurs années. Je
 » le reconnus à mon tour & lui pris
 » la main que je lui ferrai avec
 » amitié. Comme je lui vis une
 » épée au côté , & qu'il étoit vêtu
 » très-honnêtement , je lui deman-
 » dai s'il avoit fait fortune , il me
 » répondit , qu'il avoit amassé
 » quelque chose dans le commer-
 » ce ; midi ayant sonnè dans le
 » moment , je voulus gagner la
 » porte du Pont Royal , & je dis à
 » Robert (c'est le nom de mon
 » homme) que j'allois dîner chez
 » un de mes amis , au Fau - bourg
 » S. Germain. Robert me répondit
 » d'une maniere vive & naturelle ,
 » que si ce n'étoit point un repas
 » prié , il prenoit la liberté de me
 » demander la préférence ; il me
 » pressa de si bon cœur que j'accep-
 » tai l'offre qu'il me fit.

» Je le suivis dans la ruë des pe-
 » tits-Champs , & je montai chez
 » lui , à un second étage , que je
 » trouvai meublé très - propre-
 » ment , &c.

Notre Auteur décrit ici la ma-
 niere gracieuse dont il fut reçu , &
 jusqu'au diné que Robert & sa
 femme lui donnerent , il tâcha de
 répondre de son mieux aux honnê-
 terez de son hôte ; mais quelque
 soin qu'il y apportât , il transpiroit
 toujours quelque chose de la tri-
 stesse qu'il portoit au fond du cœur.
 Robert s'en apperçut , & Frédéric
 fut obligé de lui détailler le defa-

stre de sa fortune. » Je vis alors , dit
 » notre Auteur , toute ma tristesse
 » passer sur le visage de Robert , &
 » je ne doutai point que je n'eusse
 » troublé la digestion de mon hom-
 » me , en lui apprenant que je n'é-
 » tois bon à rien , je fus même jusqu'à
 » croire qu'il regrettoit son diné.
 Telle étoit la pensée de Frédéric ,
 mais son erreur étoit grande , com-
 me on va voir. Robert , après qu'on
 eut desservi , introduisit Frédéric
 dans un cabinet où il lui parla en
 ces termes :

» Vous souvenez - vous , Mon-
 » sieur , que pendant quatre années
 » que j'ai demeuré chez M. votre
 » pere , vous me donniez une par-
 » tie de l'argent de vos menus-plai-
 » sirs. Hé bien de cet argent amas-
 » sé écu sur écu , avec mes gages ,
 » je me trouvai riche en sortant de
 » chez-vous , de près de 800. liv.
 » Avec cette somme j'achetai des
 » marchandises sur lesquelles je ga-
 » gnai (les revendant en détail)
 » plus de moitié , en moins de six
 » mois. Mon commerce depuis ce
 » tems-là , a toujours prospéré. Je
 » possède à présent plus de vingt-
 » cinq mille écus de bien , que je
 » ne puis mieux employer qu'à
 » vous servir dans l'état fâcheux où
 » vous êtes. Vos liberalitez furent
 » la source de ma fortune , je se-
 » rois un lâche si je ne vous don-
 » nois des marques de ma recon-
 » noissance. Voilà , ajouta-t-il , en
 » ouvrant un tiroir , deux cens
 » cinquante Louis d'or , dont je
 » vous supplie de vous servir.

Robert , quoiqu'il eût femme

& enfans, gliffa la fomme dans la poche de Frédéric, fans vouloir de lui aucun billet.

Une circonstance bien extraordinaire, c'est que Frédéric ressentit peu de joye d'un tel bien - fait, il faut l'entendre parler sur cela.

» Un service, dit-il, rendu de si
» bonne grace & dans des circon-
» stances où j'en avois un extrême
» besoin, ne me causa point tout
» le plaisir, qu'il semble que j'en
» dusse ressentir. Les marques de
» reconnoissance que me donnent
» ceux que j'ai obligés, ne me font
» jamais si sensibles que le plaisir
» que je trouve à les voir mes rede-
» vables. La générosité avec la-
» quelle Robert s'acquittoit en-
» vers moi, des petites liberalitez
» que je lui avois faites autrefois,
» mortifioient ma délicatesse.

Ainsi, s'explique notre Auteur sur la peine qu'il ressentit dans cette rencontre; mais il s'en tira bientôt par un moyen imprévu que voici.

Une de ses tantes âgée de 75 ans lui donna un petit domaine de 12 à 13 mille livres, situé près la Ville de Mont-Briffon en Auvergne, dont notre Auteur est originaire du côté maternel, par un ayeul qui fut premier Medecin de la Reine d'Angleterre Elisabeth. Le contrat passé, Frédéric courut aussitôt chez Robert son bienfaicteur, & à force de prieres & d'instances, le contraignit à accepter la donation de ce domaine, pour lui & pour les siens; cette affaire réglée, qui remettoit Frédéric dans ses

premiers droits, c'est-à-dire qui le constituoit, à l'égard de Robert, dans son ancienne qualité de bienfaicteur, il ne songea plus qu'à vendre le peu d'effets qui lui restoient, & à passer en Angleterre où le commerce est le pere commun du noble & du roturier; ses effets qui consistoient en meubles, bijoux, argenterie & tableaux, montoient, suivant l'estimation des connoisseurs, à dix-neuf mille tant de livres, laquelle somme ajoutée à celle qu'il avoit reçûe de Robert l'auroit mis au large pour prendre intérêt sur des Vaisseaux.

On lui indiqua pour acheteur, un Gentilhomme nommé le Marquis de la Guespe, homme riche, sans femme, sans enfans, sans héritiers, dévot, disoit-on, & charitable, qui pour soulager les honnêtes necessiteux, ne refusoit jamais d'acheter les nipes qu'ils avoient besoin de vendre.

Avant que d'aller plus loin, nous remarquerons qu'il y a dans le monde, diverses sortes de faux dévots; que la vanité en fait beaucoup, l'avarice beaucoup d'autres; & que M. de la Guespe étoit de ces derniers. Notre Auteur, sur l'éloge qu'il avoit entendu faire de la charité du Marquis, fut le lendemain matin le demander à son Hôtel; le portier répondit que son maître étoit allé entendre la Messe dans une Eglise voisine, & qu'on le trouveroit dans une heure. Frédéric revint au bout de ce tems là, on lui dit que M. de la Guespe étoit ressorti pour aller à la Paroisse entendre

entendre une seconde Messe , mais qu'il seroit de retour à midi , Frédéric se rendit à l'heure , & apprît que le Marquis entendoit une troisième Messe dans la Chapelle de sa maison. Notre Auteur ayant obtenu la permission de monter à la Chapelle , crut que la Messe dite , il pourroit aussi tôt avoir audience ; mais le Marquis après la Messe s'agenouilla & fit une action de grace bien plus longue que celle de son Aumônier. Enfin il parut & écouta avec un air accueillant , Frédéric , qui lui exposa le dessein qu'il avoit de lui vendre ses effets. Je les acheterai volontiers , dit le Marquis , & pour preuve du désir sincère que j'ai de vous rendre service , je ne remettrai point à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui , car , ajouta-t-il , lorsqu'il s'agit de secourir le prochain , les délais me paroissent indignes d'un Chrétien & d'un honnête homme. Il partit en même tems avec Frédéric & fut examiner les effets en question. Quand il eut fait sa revûe en bon connoisseur , il demanda à combien revenoit le tout , notre Auteur lui fit voir article par article sur son Livre journal , que la totalité revenoit à dix-neuf mille trois cens tant de livres. Ce n'est pas cher , dit la Guespe , & il n'y auroit rien à perdre de vous en donner quatre mille livres de plus qu'ils ne sont portés sur votre Journal. A ces mots , notre Auteur donne mille secrettes benedictions à ceux qui l'avoient adressé à un Marchand si plein de conscience.

Mars.

Mais il fut bien étonné lorsque la Guespe ajouta tout de suite : oui , Monsieur , il est certain qu'il n'y auroit rien à perdre à vous donner quatre mille livres de plus , si les tems étoient moins mauvais , mais durs comme ils sont , je ne crois pas qu'au lieu de dix - neuf mille trois cens tant de livres que vos effets vous ont coûté , vous en trouviez plus de six mille livres. Moi-même , avec toute l'envie que j'ai de vous obliger , je ne pourrais en conscience , vous en donner davantage , parce qu'en me chargeant de ce superflu pour une somme plus forte , je me mettrois hors d'état d'assister de pauvres familles que je soulage dans leur misere.

Frédéric consterné mit en usage toute sa Rhétorique pour engager le charitable la Guespe , à lui faire un meilleur parti ; mais tous ses efforts furent inutiles ; la nécessité pressante où il se voyoit de faire de l'argent , l'obligea d'en passer par là , car il venoit de recevoir une Lettre de Londres , dans laquelle on lui mandoit de s'y rendre sans délai , s'il vouloit profiter d'une occasion favorable qui se presentoit de placer ses fonds avantageusement ; la Guespe lui compta donc les six milles livres , & fit enlever le soir même , les effets de Frédéric. Ce dernier n'étant plus retenu à Paris , prit la poste le lendemain , & arriva à Londres le neuvième jour de son départ.

Ici proprement , commence le Livre. Il n'a ni Préface ni Avertisse-

Z

ment où on puisse s'instruire d'avance, de ce qui en fait le fond, que voici en général; après quoi nous entrerons dans le détail de quelques articles particuliers qui conduisent à des réflexions intéressantes.

Frédéric arrivé à Londres, employa ses fonds dans une société de riches Commerçans qui mettoient en mer un Navire chargé de marchandises, sur lesquelles, moyennant une navigation heureuse, il y avoit à gagner cent pour un. Richard Sembrook Gentilhomme de la Province de Norsfolk étoit Chef de l'entreprise.

Quelques années auparavant il avoit été jetté par une tempête, dans une Ile inconnue nommée Groenkaaf, éloignée de plus de cinq cens lieues des Isles Bermudes. Il entra dans le Pays lui quatrième, car le reste de l'équipage fut submergé; deux coffres lui servirent de chaloupe pour aborder, & les merceries dont ces coffres étoient pleins, lui gagnèrent & à lui & à ses trois camarades, l'amitié d'une troupe de Sauvages qui les reçurent humainement. L'Auteur fait ici la description de cette Ile sur un Journal que lui a communiqué Sembrook.

Comme l'Isle est abondante en mines d'or, & qu'il y en a une d'émeraudes, la plus riche peut-être, qui soit dans l'Univers, Sembrook y avant fait provision de grandes richesses, ne songea plus qu'à retourner en Angleterre avec les trésors qu'il avoit entassés. Quelques mois après, passa une Frégate Hol-

landoise, dont le Capitaine envoya cinq ou six hommes dans l'Isle, pour y chercher quelque bonne source; ces hommes en faisant leur ronde, trouverent Sembrook endormi, qu'ils eurent être un Sauvage. Ils se firent de lui & l'emmenèrent à bord de la Frégate, en sorte qu'il ne put prendre aucune mesure pour rien emporter de ses trésors. Il se jeta aux genoux du Capitaine, le supplia de le garder sur son bord, & de le remener en Hollande, d'où il lui seroit facile de passer en Angleterre, sa demande lui fut accordée.

Après une longue navigation, la Frégate arriva à Amsterdam, d'où Sembrook revint à Londres. Comme le trésor qu'il avoit été obligé d'abandonner, lui tenoit à cœur, il ne songea plus qu'à retourner à Groenkaaf où il l'avoit laissé. Il forma pour ce dessein qu'il tint secret, une compagnie, sous prétexte d'aller négocier aux Isles de Summer & à la Caroline, mais effectivement pour revoir Groenkaaf (où Sembrook & ses associés, auxquels seuls il avoit communiqué son dessein, esperoient faire la plus grande recolte d'or, d'argent & de pierres qui eût été faite depuis la conquête du Pérou) notre Auteur qui s'étoit mis du nombre des associés, s'embarqua sur ce Vaisseau. On mit à la voile le premier de Mars 1721. & le onzième mois on arriva avec une joye extrême, à la vûe de l'Isle si désirée, qui étoit l'Isle de Groenkaaf. Comme l'on se dispoit à en approcher, il s'é-

leva tout d'un coup , une tempête furieuse qui dura cinq jours & cinq nuits , & poussa le Vaisseau à 300 lieues loin , sur des côtes inconnues , où il toucha à des brisans , s'ouvrit , & fut submergé. Tout l'équipage périt , excepté Frédéric , une sœur du Pilote , nommée Susanne , & une fille du contre-maître , nommée Saphire. Notre Auteur donna à ces deux jeunes personnes , tous les secours imaginables & leur servit de pere. Il mit à bord tout ce qu'il put trouver de plus utile dans ces débris , qui lui fournirent & à lui & à ses deux compagnies , de quoi subvenir à tous les besoins de la vie. Cela fait , il résolut avec ses deux mêmes compagnes , d'entrer dans le Pays pour sçavoir où ils étoient. Ils apprirent d'un riche Laboureur qu'ils rencontrerent sur leur chemin , que c'étoit l'Isle de Manghalour.

Ce Laboureur nommé Hugues-Humbert , l'un des plus riches du Pays , leur fit tout l'accueil possible & les mena dans sa maison , où lui , sa femme & toute sa famille qui étoit nombreuse , les reçurent avec de grandes démonstrations d'amitié , & les mirent au fait de ce que c'étoit que le Pays. Les femmes y vont à la guerre comme les hommes , ce qui a donné lieu à notre Auteur d'intituler son Livre *les Femmes Militaires* , parce qu'il s'attache particulièrement à décrire les mœurs de ces Guerrieres.

Hugues-Humbert , chez qui ils logeoient , fut quelque tems après (nous ne dirons point par quel

coup de fortune) élu Duc , c'est à dire , Souverain de toute l'Isle. Frédéric , Susanne & Saphire , que Humbert & Solange sa femme , avoient pris en grande amitié , se virent par ce moyen au comble de la faveur.

Ce seroit une longue Histoire ; de rapporter tout ce qui se passa à ce sujet , nous le supprimons pour abréger. Humbert mourut quelque tems après de mort subite , & ce qui va paroître bien extraordinaire , Susanne fut élue en sa place. C'est la loi du Pays , qu'alternativement un homme & une femme montent sur le Trône , & que la Couronne Ducale ne passe jamais des peres aux enfans , des enfans aux peres , des maris à leurs femmes , ni des femmes à leurs maris. Un autre usage , c'est que les femmes & les filles de l'Isle de Manghalour , élisent le Duc , & les hommes la Duchesse.

Saphire , qui depuis quelque tems , avoit épousé Frédéric , & qui , par-là , s'étoit attiré la jalousie de Susanne , devint bien tôt elle-même jalouse de sa compagne qu'elle voyoit la Souveraine de l'Isle ; la Duchesse , soit par politique ou autrement , témoigna d'abord toute sorte d'amitié , non seulement à Frédéric , mais à Saphire , celle-ci ne voulut jamais se persuader que cette amitié fût bien sincere , & l'évenement justifia le soupçon. Susanne leur envoya , par trois Sénateurs , quatre mille pieces d'or , mais en même tems fit signifier à Frédéric qu'il eût à s'em-

baïquer sur le champ, avec Saphire, pour ne rentrer jamais ni l'un ni l'autre dans l'Isle.

Voilà en abrégé le fond de l'Ouvrage : il nous faut entrer à présent dans quelques détails instructifs. Nous avons vu au commencement 1°. le mépris que méritent certains riches qui ne sont bons que pour eux, 2°. la manière généreuse avec laquelle un Domestique parvenu se conduisit envers le fils d'un ancien maître chez qui il avoit demeuré, 3°. la reconnoissance de ce fils à l'égard de ce Domestique, 4°. ce que c'est que certains de-

vois, du corps de l'Ouvrage, quelques traits d'un autre genre, qui ne seront peut-être pas moins utiles par les reflexions qu'ils donneront lieu de faire sur les mœurs de certains Pays.

Nous commencerons par l'Isle de Groenkaaf. Ces Peuples sauvages semblent avoir conservé la primitive innocence : ils se conduisent par un instinct droit & sage qui ne les abandonne jamais, & tout l'office de leur raison se réduit à se procurer par les voyes les plus douces, les choses nécessaires à la vie, à ne point amasser pour un avenir dont on ne jouïra peut-être pas, & à se conserver une bonne santé, sans laquelle on ne possède rien.

Le septième jour après que leurs enfans font nés, on leur grave sur le bras gauche, en lettres ineffaçables, ces deux mots : *Adore Dieu* ; & sur le bras droit, ceux-ci : *Aime*

ton semblable. Voilà toutes leurs Loix. Cent mille Volumes de morale contiennent pas de phrases & ne renferment pas plus de choses.

Sembrook & ses trois associés, échappés de la tempête qui les jeta dans cette Isle, comme nous l'avons remarqué plus haut, perdirent bien-tôt en si bonne compagnie les inclinations déréglées qu'ils avoient apportées d'Europe, soit qu'il n'y eût pas moyen de les satisfaire, soit qu'ils prissent du goût pour la simplicité des mœurs, inconnue chez les peuples policés. Ils se marièrent dans l'Isle, excepté Semb-rook ; mais avant la cérémonie des nœces, il fallut qu'eux & Semb-rook même, se fissent naturaliser, ce qui consistoit à recevoir sur les bras l'impression des deux pages préceptes dont nous venons de parler : *Adore Dieu, aime ton semblable*. Cela fait, nos Anglois furent reconnus pour membres de la Nation, avec droit de labour, de chasse, de pêche, & tous les autres avantages de la Société.

On nomme cette Isle Groenkaaf, c'est-à-dire, dans la Langue des originaires, *Couronne blanche*, parce que c'est une Isle fermée par des montagnes toujours couvertes de neige. Nous ne nous arrêterons pas davantage à cet article, & pour abréger nous passerons à l'Isle de Manghalour, qui est celle où Frédéric & ses deux Compagnes, rencontrèrent le Laboureur dont nous avons commencé de parler plus haut, & qui les reçut si bien. En abordant ce Laboureur, ils le trou-

verent armé d'une lance & d'une épée , ils lui dirent , pour lui ôter toute déliance : » Honorez de » votre protection , Monsieur , » trois misérables étrangers, échappés seuls d'un naufrage où plus de 500 personnes ont péri à la vûe de cette Isle. . . . Nous avons remercié Dieu d'une faveur si singulière : mais quelles nouvelles graces ne lui devons-nous point , pour avoir conduit nos premiers pas près de vous , Monsieur , qui portez sur votre physionomie , les caracteres les moins équivoques , de la noblesse & de la vertu , aussi-bien que de la générosité.

Hugues-Humbert (c'est , comme nous l'avons remarqué , le nom du Laboureur) ne trouva pas ce compliment à son gré , & s'adressant à Frédéric qui avoit porté la parole d'une maniere un peu précipitée , & peut-être étourdie : » Etranger mon ami , *lui répondit-il* , tu parles si dru , & un certain langage façonné , si discordant d'avec le notre , que n'ai pu bonnement entendre ton discours ; pourquoi besoin est que tu repètes ton narré , d'une maniere plus grave , comme convient à sage & prid'hom , qui veut raconter ses faits & affaires.

Frédéric refit un autre compliment & le prononça d'une maniere plus posée , Humbert le goûta & dit : » Selon mon jugement , » vous ne semblez être tous trois » de condition servile ni vilaine , » mais francs & libres. Or comme

» tels je vous octroye de bon cœur , » hospitalité & sauve-garde , puis » mon amitié , quand m'aurez fait » préconnoître votre inclination » bien aîtrée aux choses vertueuses ; » par ainsi déduisez-moi l'histoire » de votre lointaine pérégrination , » si votre dire me semble naïf & » point mensongier , le mien vous » prouffitera , car vous oirez de » moi toute vérité en vulgaires & » simples paroles , que je ne fardes » rai d'aucunes louangeuses piperies. Allez est bon diseur qui donne sage conseil , & icelui don est le meilleur que les viateurs puissent recevoir en terre étrangere.

Frédéric comprit que Hugues-Humbert trouvoit ridicules & méprisables , toutes ces impostures déliées que l'on appelle complimens , & qui en France , comme en plusieurs autres lieux paroissent necessaires dans l'usage du beau monde , qu'enfin les habitans de l'Isle de Manghalour , ne faisoient pas contister la politesse dans le superfluel des manieres , mais dans le fond même des choses.

Humbert quitta sa charrue , & après s'être entretenu quelque tems sur l'herbe avec les trois étrangers , il se leva pour les mener dans son châtelet , qui étoit fort éloigné de-là. » Nous avons heure » suffisante , *dit-il a Frédéric* , pour » deviser ensemble : Toi racontant » & moi écoutant le reste de tes » fortunes dont j'ai condoléance , » nous abrègerons par-là la longueur du chemin , & éviterons

» le sentiment de lassitude , car
» comme dit le proverbe :

Un Compagnon par chemin bien par-
lant,

Yaut chariot bien à l'aïse bran-
lant.

On arriva enfin chez Humbert; il entra le premier & ouvrit à sa compagnie, une salle basse où ses enfans, sçavoit six filles & autant de garçons , attendoient son arrivée pour prendre place avec leur mere , autour d'une grande table , qui étoit couverte d'un chevreau roti , & de plusieurs plats de legumes & de fruits. La maniere dont se comporta toute la famille en cette rencontre, renferme une importante leçon pour les peres & les meres dans ce qui concerne l'ordre & la discipline d'une nombreuse maison : » Nos » habits si differens des leurs , dit » *Fréleric* , des armes à feu que » nous avons apportées avec nous , » & dont ils ne connoissoient point » l'usage; plus que tout cela , notre » apparition imprévue , leur causa » une grande surprise , mais nous » n'en eumes pas une moins grande » en voyant la retenue sage & modeste d'une si grande famille , où » personne , pas même le plus petit » enfant , ne se déranger pour nous » voir de près , & satisfaire une » curiosité qui devoit être excessive » à en juger par nous-mêmes.

Notre Auteur entre ici dans plusieurs détails que nous passons pour venir au recit qu'il fait de ce qui se passa le lendemain à

son lever ; il descendit dans la salle où il avoit soupé la veille , il y trouva la famille assemblée , à qui le pere & la mere partageoient les différentes choses qu'il y avoit à faire ce jour-là pour le service de la maison , tant au dehors qu'au dedans. Quand les ordres furent distribués , chacun alla où son devoir l'appelloit , il ne resta que la mere & les deux filles aînées, avec Susanne & Saphire. Ces deux filles aînées , l'une nommée Justine , & l'autre Batilde , firent diverses questions à nos Voyageurs sur les modes qui étoient en usage en France parmi les Dames. Fréderic me tira alors de sa poche, un étui où il y avoit des couleurs & des pinceaux pour la miniature , & il dessina une femme de France dans ses ajustemens les plus riches & du meilleur goût , coëffure plate & basse , chignon touffu & maronné , robe traïnante & large , manches étroites & courtes , taille de cinq pieds de haut , jupe de six pieds de face. Il n'oublia pas la poudre , les mouches , & le rouge, l'éventail & les petites pantoufles. Son tableau ne lui coûta pas plus à faire que lui auroit coûté une mauvaise estampe à enluminer. Les jeunes Insulaires, après avoir bien examiné ce petit tableau , firent des observations qui n'étoient point du tout à la louange des modes qu'on venoit de leur représenter. Comme dans l'Isle dont il s'agit , les femmes portent un petit chapeau ; celles-ci jugerent que les femmes Françaises étoient captives , puis-

qu'elles avoient la tête nue , & qu'on leur donnoit des habits embarrassans & une chaussure pénible qui n'étoient propres que pour la chambre. La couleur des cheveux les choqua : elles ne les vouloient blancs qu'à la vieillesse ; elles trouverent à redire aux petites taches noires qu'elles vovoient au coin de l'œil & de la bouche , sur le nez & sur le front , & elles les regarderent comme des mal-propretez échappées au pinceau de Frédéric. Elles raillerent vivement le Peintre , de ce qu'il avoit fait le visage d'une couleur , la gorge & les mains d'une autre , c'est à dire , les jouës & le menton d'un rouge trenchant , & le reste d'un grand pâle.

Après s'être expliquées là-dessus , dans leur patois naïf , elles regarderent attentivement Saphire & Susanne , & leur demanderent pourquoi étant du même Pays , leur beauté n'avoit rien que de naturel ? Frédéric leur expliqua comment les prétendus défauts qu'elles blamoient , n'étoient qu'une parure artificielle pour plaire ; il les mit au fait du rouge & des mouches. Justine répondit que » les » Dames Françoises avoient grand » tort de cacher ainsi les beaux » dons de nature sous artifices fantastiques ; ce dont je suis plus » émerveillée , ajouta Batilde , c'est » comment avec si grand attirail » de hardes , peuvent vos Damoiselles gibboyer & guerroyer. Ho , » reprit Susanne , nous n'allons , » nous autres Françoises , ni à la chasse ni à la guerre. Cela seroit beau

» vraiment , que des filles courussent » les champs , & portaient les armes. Il n'y a parmi nous que les » femmes du commun qui soient » assujetties aux soins du ménage , » les autres regardent ces soins » comme roturiers.

» Vous êtes donc , *repliqua Justine* , comme oiselets en cage , » pour donner plaisir aux regards dans , par gentille contenance , » chants harmonieux & beau plumage , or ne sommes-nous autres » Insulaires , réduites à si chetif état ; » n'avons à obéir qu'à vertu & raison. Les hommes ne nous regardent nullement comme d'espèce » autre que la leur ; nous avons » part égale avec eux , de tous travaux honnêtes appartenans à la » chose publique , & quand il y a » guerre furieuse , la garde des » Châteaux & Fortresses nous est » mise ès mains , & garçons d'âge » vont assaillir l'ennemi.

Après ce discours , Justine ajouta que par une loi dont on n'avoit jamais dispensé personne , les filles du Pays ne pouvoient être mariées sans avoir trois fois remporté le prix de la fleche ; & que quand elles avoient remporté ce prix , on leur délivroit un certificat qui les déclaroit capables de porter les armes pour le service de la Patrie , ce qui vaut autant que dire nobles ou dignes de commander à des enfans courageux.

La conversation tomba ensuite sur d'autres propos , & l'on vint à parler des danses d'Europe , ce qui engagea les deux Insulaires & leur

niere Solange, à prier Frédéric de danser avec Susanne & Saphire, ce qu'ils firent d'une manière qui n'auroit point passé pour médiocre en France. Ils exécuterent entr'eux trois, une contre-danse très-vive, bien figurée, qui donna un furieux exercice à leurs jambes. Solange qui étoit avec ses deux filles, fit entendre en son langage, qu'elle s'étonnoit qu'on pût se divertir ainsi & faire des sauts & des gambades qui ôtoient à la taille, ce qu'un mouvement modéré lui fournit d'agréable, & qui laissoient sur le visage les tristes impressions de la fatigue. » Vous paroissez, dit-elle, non comme gentilles personnes bondissans tout doux sur l'herbe, mais comme Boccantes hors de sens & de raison qui s'ébaudissent sous la treille.

Nous passons plusieurs autres endroits pour venir à une conversation particulière que notre Auteur dit qu'il eût avec Hugues-Humbert, nous n'en rapporterons qu'un article qui contient en peu de mots, une grande instruction pour le gouvernement des Peuples.

» Il n'y a lieu sur la terre, dit Humbert dans cette conversation, où le Peuple soit plus droitement maintenu en son devoir, qu'en notre très-gracieuse & candidé République, ni où, moins on oye parler de voleries, assassinats & autres délits, même de fautes menues & légieres; car nous avons plûtôt l'œil à obvier que les méchans ne vivent méchamment, qu'à punir les vicieux &

délinquans, pour leurs forfaits; & déportemens; c'est que c'est chose véritable, que torture, gibbets, & supplices autres, ne sont si propres à détourner les pervers du crime, que bonne & sage prévoyance a leur ôter les moyens & occasions de méfaire.

Nous finirons par l'abrégé d'une Histoire que notre Auteur raconte d'un Monastere situé auprès de Manghalour. Cette Isle dans sa plus grande longueur est bordée de montagnes aussi hautes que les Alpes; dans ces montagnes sont plusieurs vallées dont une est appelée la Vallée des Souhhad, c'est-à-dire des Religieux. On y trouve de petites cellules taillées dans la pierre, lesquelles ne sont habitées que par dix ou douze Religieux, c'est tout ce que la devotion peut fournir d'hommes propres à la vie Religieuse, dans un Pays où on contraint ceux qui l'embrassent à ne s'écarter jamais de la désappropriation entiere, & de la pauvreté extrême qu'ils ont fait vœu d'observer. Et pour empêcher qu'on ne trouble ces saints Personages dans la séparation exacte du monde, de laquelle ils font une nécessité de salut, le sentier étroit qui conduit à leur habitation, est fermé au pied des montagnes, d'un large fossé, & d'un pont à bascule; une garde y veille jour & nuit, & les Soldats, sous peine du froc, c'est-à-dire d'être faits Souhhad eux-mêmes, ne laissent sortir aucun Solitaire, & ne donnent entrée à qui que ce soit, sans une permission expédiée en plein

plein Sénat & qu'il est très difficile d'obtenir. Notre Auteur & sa compagnie, en avoient une. Ainsi l'entrée leur fut ouverte. Comme dans la compagnie il y avoit une femme, (c'étoit Saphire femme de Frédéric) le Soldat qui les conduisit, sonnoit de tems en tems du Cor, pour avertir les bons Hermites, de fuir. Effectivement aucun d'eux ne se montra, & lorsque l'on descendit, le Cor se fit entendre sur un ton différent pour annoncer à la troupe Religieuse, que l'on étoit parti.

Les Magistrats ne veulent pas que le nombre de ces Derviches augmente beaucoup, & ils apportent tous les soins possibles pour l'empêcher, de peur, disent-ils, que le Pays n'abonde en faineans plus qu'en hommes pieux. Et ils rapportent là-dessus une ancienne tradition que voici.

Le Peuple Ghebre, disent-ils, a été dans les tems les plus reculés, maître de l'Isle de Manghalour & de ses montagnes. Leurs premiers Rois ayant permis qu'une petite Société de gens se séparassent du reste des hommes, pour vaquer à la priere dans une Solitude parfaite, le Public édifié de leur vie exemplaire, se chargea de leur nourriture, & leur faisoit des aumônes abondantes. Bien-tôt, au moyen de leur mendicité, dont le motif étoit honorable, ils acquirent sans aucun travail, de grandes richesses. Car quoiqu'ils fissent une abdication générale de toute propriété, ils croyoient ne point dé-

Mars,

roger à leur nudité spirituelle, en acceptant des legs & des donations pour leurs Communautés. Par des voyes si simples, ils devinrent possesseurs des plus beaux Domaines & amassèrent de grosses sommes dont ils se servoient pour élever de nouveaux bâtimens. On connut le mal trop tard; mais malgré les difficultés qui se présenterent, le Roi Misoum, un des plus sages Monarques des Ghebres, résolut d'y apporter remede, & voici comment il s'y prit, 1°. il défendit de faire à l'avenir, aucune fondation pieuse, ou autre; 2°. il interdit toute communication entre les gens du monde & les Derviches, avec ordre à ceux-ci de mener exactement la vie solitaire & cachée à laquelle le véritable esprit de leur saint institut les obligeoit; 3°. il établit pour peine à tout Derviche qui s'écarteroit là-dessus de son devoir, d'être exposé à la merci des flots dans un Canot sans voile & sans rames. La sévérité de cette réforme eut le succès qu'on en attendoit, peu de personnes se présenterent pour être Derviches.

Quand il ne resta plus qu'un petit nombre de ces Solitaires, on les transféra au sommet des montagnes dont nous venons de parler; où l'odeur de leurs saints exemples a néanmoins attiré quelques successeurs. Mais on veille toujours sur ce peu-là, avec la même exactitude, & l'on fait de ce soin paternel, une loi de l'Etat: voilà en abrégé l'Histoire de ces Derviches, qui donnera lieu, sans doute, à bien des reflexions. A a

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

SUIVANT les Nouvelles Litteraires que nous recevons de tems en tems d'Italie, il paroît qu'il y a au ourd'hui peu de Pays où l'on travaille davantage, & où l'on soit occupé à l'impression d'Ouvrages plus considerables ou de plus longue haleine.

De tous ceux qu'on nous mande, qui ont paru depuis peu, ou qui doivent bien-tôt paroître, celui qui pourra faire le plus de plaisir aux gens de Lettres, est l'Édition du fameux *Terence du Vatican*. On assure qu'elle s'imprime actuellement à l'Imprimerie Apostolique, avec le Commentaire de feu Monseigneur *Montesiore*. Elle sera en un Volume *in-folio*. Les desseins de l'original sont copiés & gravés exactement; & de la même maniere qu'ils sont dans cet original, ils sont aussi placés dans l'imprimé en forme de vignettes, qui contiennent le tiers de la page au haut de chaque Scène. Il y aura cent soixante de ces planches, outre dix grandes qui représenteront des masques.

On a donné aussi en cette Ville une nouvelle Edition du *Pastor-fido*, dont l'impression & les planches sont, dit on, plus belles que celles de *Vérone*.

Le Cardinal *Albani* fait graver les Médailles de son Cabinet, elles feront en 130 planches qui formeront un Volume *in-folio*.

M. *Cornaçani*, Bibliothécaire du Connétable Colonne, a publié sa Traduction Latine de *Davila*.

Le P. *Salas Bernardin*, Ecrivain de la Bibliothèque Vaticane, travaille à des Notes sur les Oeuvres du Cardinal *Bona*, qu'il doit donner en trois Volumes *in-folio*.

Le P. *Maratti*, Théatin, a fait imprimer au Vatican son Commentaire sur *Gavantus in Rubricis*, lequel aura quatre Volumes *in-folio*, & il doit incessamment mettre sous la Presse son grand Ouvrage sur les *Liturgies*, lequel sera en un pareil nombre de Volumes.

DE FLORENCE.

On imprime à l'Imprimerie Ducale le Recueil de toutes les Oeuvres de *Mœvsius* avec des Notes; ce Recueil doit être en cinq ou six Volumes *in-folio*.

M. *Gori*, célèbre Professeur en Histoire, ne se contente pas d'avoir mis au jour les *Inscriptions antiques Grèques & Latines*, qu'il a trouvées dans la Toscane & qu'il a rassemblées en trois Volumes *in-folio*, dont deux ont déjà paru, & le troisième est sur le point de paroître. Il a encore entrepris un

autre Ouvrage qui doit renfermer tout ce qu'il a pu recueillir de plus antiques & de plus curieux Monumens de ce Pays là. Et comme il est au-dessus de ses forces de le faire imprimer à ses frais, il en a proposé la Soufcription par un Avertissement imprimé l'année dernière. Cet Ouvrage que M. Gori intitule *Museo Etrusco*, sera en deux Volumes *in-folio*. Le premier contiendra deux cens planches gravées, représentant les Divinités adorées par les anciens *Etrusques* ou *Toscans*; les instrumens & les vases employés dans leurs Sacrifices, & parmi ces vases seront compris ceux dont le Pape Clément XII a fait depuis peu l'acquisition, pour en enrichir la Bibliothèque Vaticane. Les anneaux & les pierres gravées, les poids & monnoyes, & les Urnes sépulchrales ornées d'Inscriptions & de bas-reliefs; le tout dessiné & gravé par M. Vincent Franceschini, Peintre & Graveur habile.

On trouvera dans le second Volume les explications de l'Auteur & ses remarques sur les deux cens planches comprises dans le premier, avec six Dissertations, dont la première traitera de la Théologie des anciens Toscans ou du culte qu'ils rendoient à leurs Dieux. La seconde de leur *Mythologie*, ou des Fables qu'ils ont adoptées. La troisième regardera leurs Sacrifices, leurs lustrations & leurs Fêtes. La quatrième, leurs mœurs & leurs coutumes à la guerre, dans leurs jeux, leurs chasses, leurs repas, leurs noces & leurs funérailles. Il

sera question dans la cinquième de la Langue, de l'Alphabet, des Caractères & des Monumens des anciens Toscans, & l'Auteur y joindra l'explication des Inscriptions Etrusques donnée à sa priere par M. Louis Bourquet, professeur de Philosophie, & très-habile dans la connoissance de cette sorte d'Antiquitez. Enfin on parlera dans la sixième Dissertation des choses inventées par les anciens Toscans; soit dans les Sciences, soit dans les Arts.

Des deux cens planches que M. Gori promet, il y en avoit déjà quatre-vingt de gravées au mois de May 1735. & il comptoit que tout l'Ouvrage seroit en état d'être délivré aux Soufcripteurs au mois de Juin de l'année 1737. il n'a dû prendre que deux cens Soufcriptions, & chaque Soufcription est de 80 *paoli*, qu'on devoit payer tout à la fois.

D A N N E M A R C .

D E C O P P E N H A G U E .

Basis Astronomia, sive Astronomiæ Pars Mechanica, in qua describuntur observatoria atque instrumenta Astronomica Roemeriana Danica, simulque eorumdem usus, sive methodi observandi Roemerianæ in usum publicum & præsertim in gratiam una prodeuntis valde insignis atque usus amplissimi nunquam non posteris memorandi Tridui Observationum Tusculanarum Roemeri, ex fundamentis exponuntur. In-4°. C'est là le

titre d'un Ouvrage que M. *Horrebow* avoit promis au Public, il y a quelque tems, dans son Livre intitulé *Atrium Astronomia*. Il s'y agit principalement sous le nom de *Triduum Roemeri*, des observations faites par M. *Roemer* pendant trois jours dans un Observatoire qu'il avoit fait dresser en pleine campagne, & de la description de l'Observatoire, des Instrumens & de la méthode dont s'est servi ce sçavant Astronome.

Olaus Roemer né le 25 Septembre 1644. à Aarhus en Jurlinde, fit de si grands progrès dans l'étude des Mathématiques, qu'en 1671. M. *Picard* charmé de sa capacité l'amena avec lui à Paris à son retour du Nord, où il avoit été envoyé pour faire des Observations Astronomiques. A peine M. *Roemer* y fut-il connu, que la Cour lui donna une pension considérable: Messieurs *Picard* & *Cassini* le prirent pour les aider à leurs Observations, & il fut chargé d'enseigner les Mathématiques à Monseigneur le Dauphin. Après dix ans de séjour en France, le Roi de Danemarck le rappella dans sa Patrie en 1681. & le nomma Professeur des Mathématiques à Coppenhague. Il eut dans la suite differens emplois, où il rendit de grands services tant à l'Etat qu'à l'Université de Coppenhague. Il mourut de la pierre le 19 Septembre 1710. sans laisser de posterité. Nous avons extrait cet article du Tome XXXIII. de la Bibliothèque Germanique, imprimée à Amsterdam, chez *Humbert*.

ALLEMAGNE.

DE DANTZIG.

M. *Godefroy Lengnich*, Docteur & Professeur en Eloquence & en Poësie, a publié en Latin une Dissertation ou Thèse in-4^o. sur les *Conseiderations les Polonois*, dans laquelle il recherche l'origine & les progrès de cet usage qui est particulier à la Nation Polonoise. La circonstance d's tems qui a engagé M. *Lengnich* à donner ce petit Traité, peut aussi le rendre plus intéressant & par conséquent le faire rechercher avec plus d'empressement.

Jacobi Theobori Klein in *Secret. Republica Gedan. & Soc. et. R. g. Lond. Sod. Naturalis Diss. ofi 10 Echinodermatum. Accessit Lubratiuncula de Aculeis Echinorum Marinarum, cum Spicilegio de Belemnitis. Gedani. 1734 in-4^o*. En donnant ce petit Traité enrichi de 36 planches en taille douce & contenant deux Tables, l'une générale & l'autre particuliere pour l'arrangement des écailles des Hérissons de mer, M. *Klein* a aussi eu en vûe de faire part au Public de la description de son Cabinet, qui de ce qu'on assure, est l'un des plus beaux trésors de curiositez naturelles qui ayent jamais été possédés par des particuliers.

DE HAMBOURG.

M. *Jean-Christophe Wolf* a traduit de l'Italien en Latin & fait imprimer chez *Vandenboeck* la Biblio-

thèque d'Aproso, sous ce titre : *Bibliotheca Ap. osiana, Liber rarissimus, & à nonnullis inter Auctores numeratus, jam ex Lingua Italica in Latinum conversus. Præmisit Præfationem, notasque addidit Joh. Christ. Wolfius, Pastor ad D. Cuthar. & Scholarcha. 1734. in-8°. Angelico Aproso étoit de Ventimille dans l'Etat de Gènes. Il entra fort jeune en 1623. dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort ; mais il paroît qu'il vivoit encore en 1680. il a publié plusieurs Ecrits & entre autres cette Bibliothèque qui a été imprimée à Bologne en 1673. in-12. sous le titre de *Bibliotheca Aprosiana, passatempo antunnale di Cornelio-Aspasio-Antivigilmi, tra-Vagabondi di Tabbia detto L'aggirato, &c.* Aproso aimoit à déguiser son nom dans ses Ouvrages, & celui d'Antivigilmi qu'il prend dans ce titre, est l'Anagramme de *Vintimiglia* sa patrie. Cette Bibliothèque n'est autre chose que le Catalogue raisonné des Livres dont la Bibliothèque d'Aproso étoit enrichie. Il y suit l'ordre alphabétique ; mais on n'en a que jusqu'à la lettre C. le reste n'avant pas vu le jour. Il est assez probable que le Manuscrit de cet Ouvrage est entier dans quelque Bibliothèque d'Italie.*

DE NUREMBERG.

M. Jean-Philippe Barattier, jeune Auteur déjà connu par un sçavoir & une érudition extraordinaire à son âge, fit imprimer en cette

Ville au commencement de 1735. qu'il finissoit sa 15^e année, *Anti-Artemonius, seu initium Evangelii S. Joannis Apostoli ex Antiquitate Ecclesiastica adversus iniquissimam L. M. Artemonii Neo-Photiniani, Criticam, vindicatum atque illustratum, &c.* C'est à dire, l'*Anti-Artemonius ou défense du vrai sens du commencement de l'Evangile de S. Jean contre la Critique de L. M. Artemonius, &c.* Avec une *Dissertation sur les trois Dialogues attribués communément à Théodoret.* Chez Jean-Frid. Rutiliger. 1735. in 8°. L'adversaire que M. Barattier entreprend de combattre est Samuel Crellius, Docteur Unitaire, qui sous le nom de L. M. Artemonius, publia en 1726. un Ouvrage où il prétend prouver qu'au lieu de ces paroles du commencement de l'Evangile de Saint Jean : *Le Verbe étoit Dieu*, il faudroit dire *le Verbe appartenoit à Dieu*, ou *le Verbe étoit de Dieu*. Les recherches que le jeune Théologien a été obligé de faire pour réfuter Crellius, l'ont engagé dans un travail beaucoup plus long & non moins considérable ; c'est un *Traité sur les anciennes Hérésies* qu'il se propose de donner bien-tôt au Public.

DE HALLE.

Jean - Chrétien Hendel débite D. *Friedrici Wideburgici Professoris publici ordinarii, Origines & Antiquitates Marggraviatus Misnici, &c.* C'est à dire : *Origine & Antiquitez du Margraviat de Misnie*, où l'on fait l'Histoire des anciens Margra-

ves depuis leur commencement jusqu'à la mort de Conrad dit le Grand, & depuis ce Conrad jusqu'à Frideric dit le Belliqueux qui acquit l'Electorat de Saxe. Avec une Dissertation sur les Cantons de l'ancienne Misnie. Par M. Frideric *Wideburg*. in 4°. deux Parties : la premiere imprimée en 1734. & la seconde en 1735.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Pemberton, Francklin & Davis ont en vente le second Tome du *Spectacle de la Nature*, traduit du François en Anglois, & enrichi de figures. 1735. in-8°.

L'accueil favorable que le Public a fait aux Voyages du Docteur *Engelbert-Kempfer* au Japon, traduits & publiés en Anglois par feu M. *Jean-Gaspur Scheuchzer*, joint à la priere de l'illustre M. *Hans-Sloane*, possesseur des Manuscrits de cet habile Voyageur, a engagé M. *Cromwel Morimer*, Secretaire de la Société Royale à entreprendre la même chose par rapport aux autres Voyages du même Aueur. Cet Ouvrage qu'on a proposé d'imprimer par souscriptions comprendra toute la route que *Kempfer* a faite depuis son départ de *Stochholm* jusqu'à son arrivée à *Batavia*; c'est-à-dire 1°. son Voyage à la Cour de *Moscovie*, & de-là par les Royaumes de *Cassan* & d'*Astracan*, à la *Mer Caspienne*, en *Perse* & à *Hispaham*: 2°. Une description plus exacte

que toutes celles qui ont paru jusqu'ici de la Cour & de l'Empire de *Perse* sous le regne de *Schach Solyman*, pere de *Schach-Husseïn*, dernier Sophy détroné : 3°. Les Voyages de l'Auteur d'*Hispaham* à *Chiras*, aux fameuses ruines de *Persepolis*, à *Gamran* ou *Bnderabassi*, & de-là aux *Indes Orientales*. On y ajoutera par forme d'Appendice, le Journal de son passage de *Batavia* à *Amsterdam*. Le tout fera deux Volumes in-folio d'environ deux cens feuilles, du même papier & des mêmes caracteres que l'*Histoire du Japon*, avec 50 planches gravées. La Souscription est de deux guinées pour le petit papier, & de quatre guinées pour le grand. On en payera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'exemplaire en feuilles. On reçoit les Souscriptions chez *Thomas Woodward* & *Charles Davis* Libraires à Londres.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Dissertation Physique sur deux expériences de mer, avec la réponse aux objections. Présentées à Messieurs de la Société Royale des Sciences de Montpellier, par M. Milhau, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller au Sénéchal & Présidial, correspondant de ladite Société. Lûës aux assemblées du premier & 22 Décembre, 1735. Chez Jean Martel, Imprimeur de la Société Royale des Sciences. 1736. Broch. in-4°.

Cette Dissertation contient des raisonnemens & des reflexions sur la pesanteur des liquides à l'occasion de deux experiences differentes & opposées faites sur mer, l'une par le P. Regnault en 1724. sur le Dromadaire, Vaisseau de Roi, allant à Cayenne, & rapportée dans le 20^e de ses Entretiens sur la Physique; l'autre par M. de Milbau par le travers du Fleuve des Amazones. Dans la premiere, une bouteille vuide fermée exactement, & jetée dans la mer avec la sonde, en a été retirée presque pleine d'une eau extrêmement salée; & dans la seconde, une bouteille pleine d'eau de mer fermée avec les mêmes précautions & jetée de la même maniere, a été tirée de la mer, avec une eau qui au lieu d'être salée ne s'est trouvé qu'un peu saumâtre & telle qu'elle est dans les rivieres où le flux & reflux se fait sentir. M. de Milbau examine les raisons qu'a apportées le P. Regnault pour expliquer ce phénomène, & il propose les siennes qu'il croit être mieux fondées.

DE PARIS.

Les Libraires chargés de l'impression des Livres d'Eglise à l'usage du Diocèse de Paris ont commencé à débiter le nouveau Breviaire de cette Eglise, in-12. & ils en font déjà une nouvelle Edition. L'Edition in 4^o. du même Breviaire n'est pas encore achevée.

Barois fils, Quai des Augustins, a fait distribuer un Avertissement

imprimé sur une nouvelle Edition qu'il prepare des *Sermons de S. Augustin sur les Pseaumes*. En 1662. on donna en François des Extraits de cet Ouvrage qui furent alors imprimés à Paris en 6 vol. in-12. & vers la fin de l'année 1683. il en parut une traduction complete en 7 vol. in-8^o. avec une Préface fort étendue qui développe les vrais principes pour l'intelligence des Pseaumes. » Depuis long-tems cette version Françoisé étant devenue nuë très-rare & d'un prix exorbitant, il a fallu, dit-on dans l'*Avertissement*, recourir à une nouvelle » Edition qui sera plus commode, » en 14 vol. in-12. outre la Préface » déjà imprimée, on y trouvera un » Discours préliminaire qui expose » dans quel tems S. Augustin expliqua les Pseaumes, quels motifs » l'y exciterent, quelle version du » Texte original & quelle méthode de il suivit. A la fin du 14^e Tome » seront mis au long les passages, » soit de l'Ancien, soit du Nouveau » Testament, cités ou éclaircis incidemment dans l'explication des » Pseaumes; une Table générale » des Matieres terminera ce dernier » Volume. Les 14 vol. que le Libraire promet de fournir au mois d'Octobre prochain coûteront 24 liv. mais ceux qui voudront en renvoyer actuellement des exemplaires obtiendront une remise honnête.

La vente que le Sr Gerfaint, Marchand sur le Pont Nôtre-Dame, a faites de différentes Curiositez Naturelles qu'il a achetées en Hollande, a procuré au Public un Ouvrage

qui doit faire plaisir. Il est intitulé: *Catalogue raisonné de Coquilles & autres Curiositez Naturelles.* » On a » mis à la tête de ce Catalogue » quelques Observations générales » sur les Coquilles, avec une Liste » des principaux Cabinets qui s'en » trouvent, tant dans la France que » dans la Hollande. Une autre Liste » des Auteurs les plus rares qui ont » traité de cette matiere, & une » Table alphabetique des noms ar- » bitraires tant François que Franci- » sés, attribués aux Coquilles par » les Curieux. Chez *Flahault*, au Palais, & *Prault fils*, Quai de Conty. 1736. in-12.

Traité de l'Amour de Dieu, nécessaire dans le Sacrement de Pénitence, suivant la Doctrine du Concile de Trente. *Ouvrage Posthume*, composé en Latin par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux, donné avec sa Traduction Française, par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Troyes. Chez *Barthelemy Alix*, rue S. Jacques, au Griffon. 1736. in-12. Cet Ouvrage, où le Texte Latin est suivi de la traduction Française, est précédé d'un Mandement de M. l'Evêque de Troyes pour en recom-

mander la lecture aux Fidèles de son Diocèse.

Mémoires sur les principales Vêtures de la Religion Chrétienne; suivant les rapports qu'elles ont avec le Mystere d'un Dieu souffrant & crucifié; rassemblées pour tous les jours où l'on expose la vraie Croix. Par M. *G. l'y*, ancien Théologal de l'Eglise de Bayonne, & Doyen du Chapitre Royal de Saint Laud. Chez *Paulus-du-Mesnil*, Grand'Salle du Palais. 1736. in-12.

Recueil alphabetique de prognostics dangereux & mortels sur les différentes maladies de l'homme. Précédé d'une explication des maladies & de quelques termes de medecine. Pour servir à Messieurs les Recteurs & autres ayant charge d'ames dans l'administration des Sacremens. Par M***. Chez *Coignard*, & *Antoine Boulet*, rue S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. in-12.

On trouve chez *Hippolyte-Louis Guerin*, *Jean Villette*, & *Charles J. B. Delespine*, rue S. Jacques, les Tomes III. & IV. de *l'Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C.* Par M. l'Abbé *Guyon*. 1736. in-12.

TABLE DES ARTICLES DU JOURNAL DE MARS 1736.

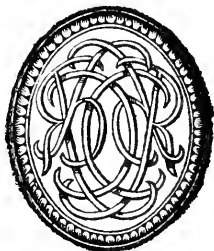
H istoire de l'Académie Royale des Sciences,	pag. 131
Observations sur la Comédie,	143
Vérone illustrée,	150
Supplément au Dictionnaire de Moréry, &c.	158
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c.	159
Dissertation sur la Goutte, &c.	166
Les Femmes Militaires, &c.	173
Nouvelles Littéraires,	186

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

A V R I L.



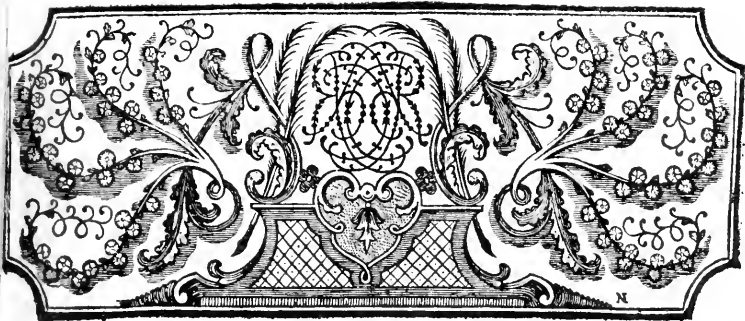
A P A R I S;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



AVRIL M. DCC. XXXVI.

SYNONIMES FRANÇOIS, LEURS DIFFÉRENTES significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Par l'Abbé GIRARD S. I. D. R. Nouvelle Edition. A Paris, de l'Imprimerie de la Veuve d'Houry, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue S. Severin, au S. Esprit. 1736. in-12. pag. 490. en comptant la Table des Synonimes, & sans compter la Préface.

CET Ouvrage parut pour la première fois en 1718 chez Laurent d'Houry, sous le titre de
Mars.

la justesse de la Langue Française, ou les différentes significations des mots qui passent pour Synonimes. L'utilité

B ij

dont il peut être, la variété & la nouveauté du sujet qui jusqu'alors n'avoit encore été traité par personne, le firent recevoir favorablement. Nous sommes persuadés que pour les mêmes raisons on sçaura gré à M. l'Abbé Girard d'avoit songé, après dix-huit ans, à retoucher son Livre avec soin, & à en donner cette nouvelle Edition, qui est augmentée presque du double de la première.

Dans sa Préface qui est pour le fond la même que le Discours préliminaire qu'on trouve à la tête de l'Edition de 1718, l'Auteur, après avoir loué la parole en général & l'art de parler en particulier, fait l'éloge de la Langue Françoisé, & vient ensuite à ses Observations. » Elles n'ont pour objet, *dit-il*, ni » les regles de Grammaire, ni la pureté de l'usage, mais uniquement » la différence délicate des *Synonymes*; c'est-à-dire, le caractère singulier de ces mots qui ont une » idée commune, d'où naît un air » de ressemblance, & de cette ressemblance une indifférence dans » l'emploi qu'on en peut faire, » mais qui ont en même tems des » idées propres & nécessaires à l'idée commune, d'où naît une » différence particulière, & de cette » différence une nécessité de choix » dans certaines occasions, pour » les placer selon le goût & la précision convenable à ce qu'on veut » faire entendre. Mais y a-t-il réellement dans la Langue Françoisé des mots Synonymes au sens que M. l'Abbé Girard vient de leur

donner? C'est ce qu'il examine dans un autre endroit de sa Préface. Comme lorsqu'il s'agit d'exposer le sentiment d'un Auteur, sur-tout lorsqu'il écrit avec précision, on doit craindre l'obscurité en voulant l'abrégé; nous le ferons encore parler lui-même. Voici ses termes. » Le mot de Synonyme; » quoiqu'il marque une ressemblance de signification, peut » néanmoins avoir deux valeurs, » selon qu'on étend ou qu'on restreint les bornes de cette ressemblance. Si on la suppose parfaite, » en sorte que dans quelque circonstance & dans quelque occasion » que ce soit, il n'y ait pas plus de choix à faire pour le sens entre ce » qu'on nomme Synonymes, qu'il n'y en a pour le goût, entre les gouttes d'eau d'une même source, » & que la seule articulation de la voix en fasse toute la différence; » alors je dis qu'il n'y a point de mots Synonymes dans aucune » Langue prise dans sa pureté, & dans un des instans où elle a été vivante tel qu'on voudra le choisir. . . . Si l'on ne cherche point cette ressemblance parfaite & rigoureuse, & qu'on ne fasse considérer l'essence du Synonyme que dans une même idée principale, » mais sujette à être diversifiée par des idées accessoires, à peu près comme une même couleur paroît sous diverses nuances, alors il y a des Synonymes dans toutes les Langues. C'est dans ce dernier sens que l'Auteur déclare qu'il a employé ce terme à la tête de son Ou-

vrage; & c'est pour faire voir qu'il n'y en a point dans le premier sens qu'il l'a entrepris. Il ajoute, après avoir expliqué ce qu'il pense sur ce qu'on appelle richesse d'une Langue, que si on prend la peine de lire les réflexions qu'il donne, on se convaincra qu'il n'y a point de Synonymes si parfaits, qu'ils ayent dans toutes sortes d'occasions une force de signification semblable, & qu'ainsi il y a un choix entre eux: c'est ce choix qu'il a cherché, comme il le dit lui-même, à déterminer par des définitions & des exemples qui distinguent & développent le propre caractère de chacun de ces mots. Nous en allons rapporter deux seulement que nous prendrons au hazard pour mieux faire juger du Système de l'Auteur & du mérite de son Livre.

CRAINDRE, APPREHENDER, REDOUTER, AVOIR PEUR. On *crain*t par un mouvement d'aversion pour le mal dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de desir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un sentiment d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur* par un foible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du succès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *crain*t la mort au dessus de tout. Les Epicuriens *crainent* davantage la dou-

leur: mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un autre se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du Public. Les femmes *ont peur* de tout, & il est peu d'hommes qui à cet égard ne tiennent de la femme par quelque endroit; ceux qui n'ont peur de rien sont les seuls qui fassent honneur à leur sexe.

DANGER, PERIL, RISQUE. *Danger* regarde le mal qui peut arriver. *Pé*ril & *risque* regardent le bien qu'on peut perdre: avec cette différence que *pé*ril dit quelque chose de plus prochain; & que *risque* indique d'une façon plus éloignée la possibilité de l'événement. De-là ces expressions, en *danger* de mort, au *pé*ril de la vie, sauf à en courre les risques.

Le Soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger*, s'expose au *pé*ril, & court tranquillement tous les *risques* du métier.

Les autres articles qui sont en très-grand nombre, mais plus ou moins étendus, sont traités à peu-près de la même manière, & comme dans le corps du Livre ils sont sans aucun ordre, ce qui embarrasseroit lorsqu'on voudroit y chercher quelques mots, l'Auteur a remédié à cet inconvénient, en mettant à la fin une Table alphabétique de tous les Synonymes, & en marquant la page où il en est parlé.

HISTOIRE DU THEATRE FRANÇOIS, DEPUIS SON origine jusqu'à present : avec la Vie des plus célèbres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pièces, accompagné de Notes Historiques & Critiques. Tome II. A Paris, chez P. G. le Mercier, ImprimeurLibraire, rue S. Jacques, au Livre d'or, & Flahault, au Palais, Gallerie des prisonniers. 1735. in-12. pag. 568. sans la Préface.

LES Auteurs de cette Histoire, dans leur Préface, font d'abord des excuses au Public, de n'avoir point exactement rempli l'engagement qu'ils avoient pris avec lui dans le premier Volume, d'en publier un second dès le commencement de l'année 1735. Ils rejettent la cause de ce retardement sur le travail long, pénible & fort ennuyeux qu'il leur a fallu subir, pour faire une provision d'extraits si abondante, qu'elle pût les mettre en état de s'acquitter avec usure envers le Public, en lui donnant un Volume tous les deux mois; ce qui est beaucoup plus, qu'ils ne lui avoient promis en premier lieu. Mais comme ce grand nombre d'extraits qu'ils annoncent pourroit indisposer contre cet Ouvrage certaines gens prévenus peu favorablement pour des Recueils de cette nature; ils ont soin de s'expliquer sur cet article. Ils avertissent que la lecture des Extraits qu'ils mettront désormais au jour, loin de fortifier une pareille prévention, la dissipera au point de faire naître quelques sentimens de reconnoissance pour les Auteurs d'une telle Compilation sommaire qui donnera une juste idée de quan-

tité de Pièces, que peu de personnes auroient le courage ou l'occasion de lire en entier, ou même de parcourir simplement. Elle fera connoître, non seulement l'économie & les endroits les plus intéressans de ces vieux Poëmes Dramatiques, mais encore les caractères des Auteurs, les jeux de Théâtre, les changemens de décoration.

Nos Auteurs vont au-devant d'une objection spécieuse qui roule sur deux chefs, au sujet des Extraits dont il s'agit, c'est-à-dire sur l'ennui, & sur la profanation qu'on suppose en être inséparables. À l'égard du premier inconvenient qui est l'ennui, ils en appellent à la décision du Public, & en l'attendant, ils sont persuadés d'avance, qu'une Compilation méthodique & pleine de recherches telle que la leur sera beaucoup plus de son goût, qu'un simple Catalogue dressé avec toute la secheresse de celui d'un Libraire.

Quant au second chef qui est celui de la profanation de nos Mystères, nos Auteurs croient pouvoir assurer que ces Poëmes ne présentent rien de contraire à la créance de l'Eglise Catholique, ni aux bonnes mœurs, puisque tous les faits tirés de l'Ancien & du Nouveau

Testament y font fidèlement rapportés, que ces Pièces furent introduites par une Société de Bourgeois très-pieux, qu'elle fut autorisée par des Lettres - Patentes du Roi Charles VI. que l'Eglise voulut bien se prêter à cette sorte d'amusemens, en avançant le Service Divin, pour donner au Peuple la commodité d'assister à l'un & à l'autre ; que les Auteurs de ces Pièces étoient pour la plupart engagés dans les Ordres Sacrés ; & que des Prêtres & des Curez y jouïoient ordinairement les premiers Rôles. Nos Auteurs conviennent que les Rôles des Acteurs Epifodiques de ces Poèmes, tels que des bourreaux, des Satellites, & des mandians, qui sont tous Payens, seroient mal reçus aujourd'hui sur la Scène Française. Aussi a-t-on eu grande attention à supprimer dans les Extraits tout ce que ces sortes de Rôles pouvoient offrir de licentieux ou de superflu.

Nos Auteurs prétendent que le terme de *profanations* appliqué un peu trop légèrement aux Mysteres Dramatiques dont il est question, doit être réservé pour certaines Pièces répandues dans le Public sous les regnes de Henri II. Charles IX. & Henri III. & dans lesquelles on voit triompher l'Hérésie & le Fanatisme le plus effrené. Il pourroit encore à juste titre s'attribuer à des Pièces d'un autre genre, où sous le regne de Louis XIII & pendant la minorité de Louis XIV. on diffamoit les Ministres les plus respectables & plusieurs au-

tres personnes aussi distinguées par leur naissance que par leurs emplois. Toutes ces indignes productions dramatiques portent leur exclusion avec elles (disent nos Auteurs) ainsi que toutes les Pièces qui n'ont point été jouées sur les Théâtres de Paris, & par des Auteurs François.

Ils passent de-là aux critiques d'un autre genre, lesquelles ont attaqué leur Ouvrage : & fermes dans la résolution qu'ils ont prise de ne point répondre à toutes celles qui auront l'air d'invectives, ils garderont un profond silence sur la Lettre inserée dans le Mercure de France au mois de Janvier 1735. Ils n'en usent pas de même, par rapport à celle où M. *Bertrand*, Avocat au Parlement de Bretagne, &c. relève une méprise de nos Auteurs, qui ont rendu cette expression (sur le *Feute*) par celle-ci (sur le *chemin*) au lieu qu'elle signifie (sur la *paille*) méprise que l'Avocat traite de faute d'Imprimeur : en quoi (ajoutent nos Auteurs) » il a peut-être plus humilié » notre amour propre, que s'il » avoit employé tous les traits d' » ne critique amère : mais le tour » poli qu'il a pris, nous force, » pour ainsi dire, à lui marquer » notre reconnoissance.

Ils s'expliquent ici plus nettement sur celle qu'ils ont témoignée dans la Préface de leur premier Volume, aux divers Sçavans, qui leur ont fourni quelques secours, pour cet Ouvrage ; & sur laquelle on a (disent-ils) tellement brouil-

lé le Texte avec la Note , qu'on leur fait retracer dans l'une , ce qu'ils ont avancé dans l'autre : pendant qu'ils n'ont voulu dire autre chose , sinon , *Qu'on leur a permis de tirer de plusieurs Bibliothèques les Livres dont ils avoient besoin , mais que personne ne leur a donné des conseils sur le plan & l'arrangement des faits* , &c.

Ils terminent ici leur Préface par un détail succinct de ce que renferme leur second Volume. On y trouve d'abord le Mystère de Sainte Barbe divisé en cinq Journées , & qui a semble à nos Auteurs mériter la préférence sur beaucoup d'autres , par sa vérification singulière , ses caractères simples & ses Jeux de Théâtre. Ensuite paroît l'Histoire de la *Bazoché* , si peu connue jusqu'ici , & que nos Auteurs assurent avoir entièrement éclaircie. Elle est suivie d'une *Moralité* & d'une *Farce* , qui sont deux sortes de Pièces dont l'invention est due aux Bazochiens , & qui sont ici tellement caractérisées , qu'on ne tombera plus dans l'erreur de les confondre avec d'autres. Après cela viennent les *Enfans sans souci* , sur lesquels nos Auteurs , faute d'éclaircissements qui puissent remplir la curiosité des Lecteurs , sont réduits à s'en tenir aux seules conjectures , dont ils espèrent qu'on ne laissera pas de leur sçavoir quelque gré. » La *Sotise* qui » finit cet article (nous dit-on ici) » est d'un Comique si noble & si » fin , qu'on ne craint pas de dire » que plus on la lira , & plus on y

» découvrira de beautés. Les faits rassemblés sur les Auteurs & les Acteurs qui ont paru avant l'année 1548. ne font pas la partie la moins intéressante de ce Volume ; surtout par le soin qu'on a pris de faire connoître le véritable *Jean-Michel* , confondu jusqu'à présent avec l'Evêque d'Angers. Le Catalogue & les Extraits des *Mystères* depuis leur origine jusqu'en 1520. ferment ce Volume ; & on y renvoie au troisième le surplus du même Catalogue , ainsi que ceux des *Moralitez* , des *Farces* & des *Sotises* , après lesquelles viendra dans les Volumes suivans l'Histoire du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , déduite avec toute l'exactitude possible. Nous croyons faire plaisir aux Lecteurs d'entrer présentement dans quelque détail plus particulier sur quelques - uns des articles , qui viennent d'être indiqués en gros.

I. Le *Mystère* de Sainte Barbe ; dont l'Extrait ouvre ce Recueil Historique , est du nombre de ceux qui furent joués , soit à l'Hôpital de la Trinité , soit à l'Hôtel de Flandres , par les Confreres de la Passion , dans le quinzième siècle ; avant la défense faite à ces Confreres par un Arrêt du Parlement rendu en 1548. de représenter aucuns *Mystères* , tant de l'Ancien & du Nouveau Testament , que des Saints : & nos Auteurs ont fait imprimer ici cet Arrêt. Ce *Mystère* de Sainte Barbe en cinq Journées sans nom d'Auteur , est tiré d'un Manuscrit unique de la Bibliothèque du

du Roi, sans date, & sa versification porte un caractère de naïveté qui achevera (dit-on) de faire connoître le goût de ces Pièces Dramatiques jouées par les Confreres de la Passion. Nos Auteurs observent qu'il y a un autre Mystere de Sainte Barbe, en deux Journées, imprimé plusieurs fois, & fort différent du premier. Dans celui-ci les deux Docteurs Payens chargés de l'instruction de la Sainte, lui débitent une Mythologie assez brouillée, & qui atteste l'ignorance du Poëte. *Mercurus est Dieu de Faconde* (disent ces Docteurs.)

Apollo doit être honoré,
Car il est Dieu de Sapience;
Et Minerve de la Science.
Deesse est, pleine de sçavoir.
Juno est Deesse d'avoir,
Pallas trouva l'art & maniere
De faire armures & forger
De quoi à s'armer à danger:
L'on les faisoit de cuir bouilli.
Vénus ne soit mise en oubli,
Car elle est Deesse d'amours.
La vérité s'en peut montrer
Par les Poëthes & Hystoires.
Elle fit Orphéus échauffer
Si fort qu'il alla en enfer.
Pasiphe, Gorgon & Semelle,
Athalante qui fut tant belle,
Et Achilles furent tenus
Soubz la bannière de Vénus:
Dont appert qu'elle est grand Deesse.
Par elle vient toute lieffe.

La Sainte peu docile aux leçons
de ses Pédagogues, leur fait cette
objection :

Avril.

Jupiter plain de cruauté
Fut trop, & de déloyauté.
Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo,
Et laissoit sa femme Juno.
Puisqu'ils furent de males mœurs
Et de diffamables humeurs,
Je juge que Dieux ne sont point.

A quoi les Docteurs embarrassés
répondent : *Barbe, laissez cet argument*; & s'en vont. L'Auteur de cette Piece paroît aussi peu versé en Géographie qu'en Mythologie; lorsqu'il suppose qu'un Pelerin qui part de Jerusalem & s'en retourne à Alexandrie, passe par Nicomédie, Ville de Bithynie, éloignée de sa route de plus de 500 lieux.

II. A l'occasion des Pièces de Théâtre représentées par la Société des Clercs de la *Bazoche*; nos Auteurs nous font part de leurs curieuses recherches sur l'établissement de cette Jurisdiction sous le regne de Philippe le Bel; sur le Roi de cette Société, sur son Chancelier, ses autres Officiers, & leurs fonctions; sur les cérémonies de la Fête du Mai, que ces *Bazochiens* vont planter chaque année dans la Cour du Palais; sur les représentations théatrales qui accompagnoient cette Fête, & qu'ils donnoient sous les titres de *Moralitez* & de *Farces*, à l'imitation de celles que jouoient les Confreres de la Passion, sous le titre de *Mysteres*. Les *Farces* des *Bazochiens* eurent plus de succès que leurs *Moralitez*. Dans celles-là on ne tournoit d'a-

C c

bord en ridicule que les tours de jeunesse de quelques Clercs de la Société, ou des gens d'un caractère méprisable. Mais insensiblement la médisance & la calomnie s'étant glissées dans ces Pièces, on y attaqua toutes sortes de personnes sans distinction de naissance ni rang; & la licence alloit jusqu'à les désigner & même jusqu'à les nommer. Ces Farces qui étoient de plus d'une espèce, recevoient différentes dénominations. Il y en avoit de *joyeuses*, d'*hystoriques*, de *satiriques*, d'*enfarinées*, de *morales*, de *récréatives*, de *facétieuses*, de *badines*, de *Françoises*, &c. Les *Bazochiens* joignirent à leurs Farces les *soies* ou *soisies*, jouées par le *Prince des sois* & ses sujets sur des échaffaux en place publique, & moins semblables à des Comédies, qu'à des Libelles diffamatoires.

La paix qui suivit le rétablissement de Charles VII. dans son Royaume, fournit les moyens de mettre un frein aux abus introduits pendant les guerres précédentes; & sur tout à ceux qui regnoient sur les Théâtres. On voit ici divers Arrêts du Parlement, dont les uns défendent, & les autres ordonnent l'exécution des Jeux de la *Bazochie*, suivant l'exigence des cas. Louis XII. permit aux *Bazochiens* de dresser leurs Théâtres (qui jusqu'alors n'avoient point eu de lieu fixe) sur la Table de marbre, qui existoit encore dans la grande Salle du Palais, & qui fut détruite par l'incendie arrivé en 1618. & le Parlement de

son côté leur accordoit souvent des gratifications, qui les dédommageoient des frais de leurs *Jeux* & de leurs *Montres*. François I. ne leur fut pas moins favorable: mais le Parlement toujours attentif à réprimer les abus, leur défendit sous des peines afflictives, de mettre des marques, qui représentaient les traits du visage des personnes qu'ils vouloient désigner, & encore d'y joindre des écriteaux qui expliquassent la vraie signification de plusieurs discours obscurs répandus dans les Farces, & qui étoient justement (disent nos Auteurs) les endroits cyniques de ces Pièces.

Ils en produisent ici par extraits pour échantillons, la *Moralité* du *Bien avisé* & *Mal-avisé* en 8 Sections, avec un Prologue; & la *Farce nouvelle*, très-bonne & très-joyeuse des deux *Savetiers*, à trois personnages; c'est à *servoir*, le *Pauvre*, le *Riche*, le *Juge*. Cette Farce, de l'aveu de nos Auteurs, paroîtra foible; mais outre qu'elle est très-ancienne & qu'elle caractérise son siècle, les Pièces de ce genre sont si rares, que nos Auteurs n'ont pas eu à choisir. A l'égard de la *Moralité*, ils la donnent comme la plus passable de toutes celles qu'ils ont extraites; le sujet (disent ils) en est simple & assez bien conduit; la Religion & les mœurs y sont respectées. Il est vrai qu'on y introduit des personnages nuds; mais cette nudité n'est pas effective; des habits peints faisoient cet effet aux yeux des Spectateurs.

III. Cela est suivi d'un détail hi-

storique des *Mysteres* représentés aux entrées des Rois & Reines de France à Paris : Recueil que nos Auteurs ont oublié d'annoncer dans leur Préface. Ils ne l'ont entrepris (disent-ils) que pour détruire l'erreur de quantité de gens, qui confondent ces *Mysteres*, qu'on ne doit regarder que comme autant de tableaux de quelques traits de l'Ancien & du Nouveau Testament, avec les *Mysteres* représentés sur le Théâtre de la Trinité. On trouve ici décrites dix de ces entrées, depuis celle de la Reine Isabeau de Baviere, en 1339. jusqu'à celle de la Reine Eléonore d'Autriche, en 1530. inclusivement.

IV. La Société des *Enfans sans souci*, sur l'Histoire de laquelle nos Auteurs n'ont promis que des conjectures, prit naissance (selon eux) sous le regne de Charles VI. par quelques enfans de famille, qui joignant à quelque sorte d'éducation beaucoup de penchant pour les plaisirs, cherchoient les moyens de se les procurer. Ils en trouvaient un qui avoit toute la grace de la nouveauté, dans l'idée d'une principauté établie sur les défauts ou les *sotises* du genre humain ; & l'un d'entr'eux prit la qualité de *Prince des sots* ou de la *sotise*. Il marchoit avec une espece de capuchon sur la tête, & des oreilles d'âne. Il faisoit tous les ans son entrée dans Paris, suivi de ses Officiers (dont le premier s'appelloit *Mère* ou *Maire sotte*) & de ses Sujets. Ces *Enfans sans souci* inventerent, nurent au jour & représenta-

rent eux-mêmes à la Halle sur des échaffaux, des Pièces Dramatiques sous le nom de *Sotises*, où étoient dépeintes celles de la plupart des hommes : & ce badinage ayant passé de la Ville à la Cour, y fit fortune. Charles VI. accorda des patentes au *Prince des Sots* pour l'établissement de sa Société, qu'il ne faut pas confondre, comme a fait *du Verdier*, avec une troupe de Comédiens, qui sous Charles VII. prirent le nom d'*Enfans sans souci*. Les nôtres, qui sont les véritables, se renfermerent d'abord dans les bornes d'une critique sentée & sans aigreur. Mais cette Société dégénéra bien-tôt à l'occasion des guerres civiles, & ne fut plus composée que des faineans & des libertins de la Ville. Elle se remit en honneur sous Louis XII. qui favorisa souvent de sa présence les Pièces qu'ils représenterent. Clément Marot, qui passa une partie de sa jeunesse avec les *Enfans sans souci*, composa pour eux une Ballade, que nos Auteurs ont fait imprimer dans ce Volume. Ils en ont fait autant du cri ou de l'annonce de la *Sotise*, qui fut jouée à la Halle en 1511. C'est encore une Ballade, qui fera connoître plus particulièrement cette Société, & dont voici les deux premieres Stances.

Sotz lunariqz, sotz étourdis, forz fages,
Sotz de Villes, de Châteaux, de Villages,
Sotz raffotez, sotz nyais, sotz subtils,
Sotz amoureux, sotz privez, sotz fau-
vages,

Sotz vieux, nouveaux, & sotz de toutes
âges,

Sotz barbares, étrangers & gentils ,
 Sotz raisonnables , sotz pervers , sotz
 retifz ,
 Votre Prince : sans nulles intervalles ,
 Le Marly-gras jouera ses Jeux aux Hal-
 les.

Sottes Dames, & sottes Damoiselles ,
 Sottes vieilles , sottes jeun' & nouvelles ,
 Toutes sottes ayant le masculin ,
 Sottes hardies , courdes , laide' & belles ,
 Sottes frifques , sottes douce' & rebelles ,
 Sottes qui veule' avoir leur picotin ,
 Sottes trotant sur payé , sur chemin ,
 Sottes rouges , maigres , grosses & pâles ,
 Le Mardy - Gras jouera le Prince aux
 Halles , &c.

A la suite de cette Ballade vient l'Extrait de la *Soufe* à huit personnages qui sont le *Monde*, *Abus*, *Sot dissolu*, *Sot glorieux*, *Sot corrompu*, *Sot trompeur*, *Sot ignorant*, *Sotte folle*. Cette Piece qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi, & dont on ignore l'Auteur, est (nous dit-on ici) la mieux conduite de toutes celles de ce genre, qui précéderent le regne de Henri II. soit pour la singularité du plan, & la simplicité de l'exposition, soit pour la regularité du nœud & du dénoûement. On avoie que les vices y sont censurés avec un peu trop de vivacité; mais (dit-on) c'est le stile du tems, & l'on y reconnoît la franchise Gauloise de nos peres.

V. La Notice des Poëtes François, qui ont composé dans le genre dramatique depuis environ 1430. jusq' en 1548. & celle des Auteurs

qui ont brillé sur les Théâtres de ce tems-là, sont le fruit de laborieuses recherches de nos Auteurs. Ils ont puisé dans toutes les sources d'où ils pouvoient tirer quelques éclaircissemens sur cette partie de l'Histoire Théâtrale si obscure jusques ici. Ces sources alléguées sont les titres des Pieces, lorsqu'elles portent le nom de leur Auteur, la *Bibliothèque Françoisse de la Croix-du-Maine*, celle de *du Verdier*, *Vau-privas*, les recherches de *Pasquier*, la *Bibliothèque Belgique de Valère - André*, *Sauval*, &c. Les Poëtes Dramatiques dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 22, sçavoir Arnoul & Simon *Gréban*, freres, en 1440. Jacques *Milet*, en 1450. Jean *du Prier* ou *le Prieur*, en 1460. Jean *Michel*, en 1470. Jean *Moulinet* ou *Moulinet*, en 1474. Eloy d'*Almerval*, en 1500. Simon *Bouguin*, en 1508. Pierre *Gringore*, & Jean *du Pont-Allais* ou *du Pont - Allertz*, en 1510. Pierre *Cuëvret* ou *Curet*, la même année; Nicole *de la Chénaye*, en 1511. N. *Chevalet*, en 1520. Claude d'*Oleson*, en 1520. ou 1521. Guillaume *Tasserie*, vers le même tems; Barthelemi *Aneau*, en 1524. Jean *Parmentier*, en 1530. Jean d'*Abundance*, Jean *Gallery* ou *Gualley*, Antoine *Forestier*, & Louis *Chocquet*, en 1540. Marguerite *de Valois*, en 1549. Voici les titres des Pieces Dramatiques, composées par cette Reine de Navarre sœur de François I. Comédie *de la Nativité*; Comédie *de l'Adoration des trois Rois*; Comédie *des*

Innocens : Comédie du *Désert* : Comédie de deux filles, deux mariées, la Vieille, le Vieillard & les quatre Hommes. Farce de trop, prou, peu, moins. Toutes ces Pièces sont rassemblées dans le Recueil des Oeuvres de cette Princesse, imprimées en 1547. in-4°. sous le titre *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royné de Navarre*. Nous ne nous arrêterons que sur deux de ces Poëtes, c'est-à-dire, sur Jean Michel & sur Jean du Pont-Allais.

Nos Auteurs ont trouvé, par leurs perquisitions littéraires, de quoi prouver que Jean Michel, dont le nom est beaucoup plus connu que la personne, à été jusqu'ici confondu fort mal-à-propos avec un Evêque d'Angers de même nom, que l'on a fait Auteur du *Mystere de la Passion*, Ouvrage qui appartient incontestablement au premier. Cette preuve roule sur deux passages, qui mettent la chose hors de doute. Le premier est tiré de la *Galla Christi.ana* de MM. de *Sainte Marthe*, Tom. II. p. 139. où il est dit que Jean Michel, né à Beauvais, fut élu malgré lui Evêque d'Angers en 1438. & mourut neuf ans après, en 1447. Il résulte du second passage fourni par la *Croix-du-Maine*, pag. 248 de la *Bibliothèque Française*, que Jean Michel, Poëte ancien, très-éloquent & très-scientifique Docteur, étoit Angevin; qu'il écrivit en vers François le *Mystere de la Passion*, joué à Angers en 1486. auquel tems florissoit l'Auteur, puis corrigé &

augmenté par lui-même. Mais ce qui acheve de décider la question est une Lettre écrite d'Angers à nos Auteurs, par laquelle il paroît que Jean-Michel natif d'Angers, où il exerça la Medecine avec réputation, devint premier Medecin du Roi Charles VIII. qu'il accompagna en Italie; qu'au retour le Roi l'honora d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, en 1491. & qu'il mourut à Quiers en Piémont en 1493. D'où il suit qu'entre sa mort & celle de l'Evêque d'Angers Jean-Michel, il y a près de 50 ans d'intervalle.

Jean du Pont-Allais, contemporain & camarade de *Gringore*, étoit comme lui, Auteur & Entrepreneur de *Mysteres* par représentations. Ses bons mots, sur-tout, & sa maniere de les débiter, le firent connoître à la Cour, & divertirent souvent les Rois Louis XII. & François I. Un seul trait (disent nos Auteurs) peut faire connoître à quel point on toleroit ses plaisanteries. » *Pont-Allais* » (continuent-ils) étoit bossu. Un » jour, il aborda un Cardinal, qui » l'étoit aussi, & mettant sa bosse » contre celle du Prélat : Monseigneur (lui dit-il) nous voici en » état de prouver, que deux mon- » tagnes, aussi bien que deux hom- » mes, peuvent se rencontrer, en » dépit du proverbe, qui dit le » contraire. Nos Auteurs ont placé ici un Conte de *Bonhomme des Périers*, où il fait le recit d'un tour joué par *Pont-Allais* à un Barbier-Etuviste, & qu'on peut voir

chez eux. Ils réfutent ce qu'avance *du Verdier*, qui sur la foi d'un oïïdire, assure que le Farceur dont il s'agit avoit été enterré sous un pont ou égout situé auprès du petit portail de S. Eustache, & qu'on fit démolir en 1719. sur quoi *du Verdier* a confondu notre *Pont-Allais* avec *Jean Allais*, qui selon les Ecrivains des Antiquitez de Paris, commença la fondation de cette Paroisse, & se fit enterrer dans l'endroit appellé de son nom le *Pont-Allais*. On trouvera ici encore un autre fait aussi singulier concernant notre *Pont-Allais* & le Curé de S. Eustache, qu'il faut lire dans le Livre même. Il ne nous reste aucun Ouvrage de cet Auteur, quoique *du Verdier* en allegue plusieurs, & témoigne qu'on en a imprimé quelques uns.

Les Acteurs dont on nous rend compte ici, se reduisent à un fort petit nombre; à Clément *Marot*, qui se lia avec les *Enfans sans souci*, & jouïa souvent dans leurs Pièces jusqu'à 1515. qu'il quitta cette troupe, pour entrer en qualité de page chez M. de *Villeroi*: à Jean de *Serre*, excellent Jouïeur de *Farces*, mort sous François I. au Comte de *Salles* mort sous le regne du même Prince, & qui jouïoit quelquefois avec les *Bazochiens*: & à Jacques *Mernable*, autre Jouïeur de *Farces*, dont voici l'Epitaphe de la façon de *Marot*:

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table;

Et jamais, pauvre, tu n'as veu

En ta maison le pot au feu.

Ores la mort n'est profitable,

Car tu n'as plus besoin de table;

Ni de pot, & si désormais

Tu as maison pour tout jamais.

VI. Nous terminerons ce que nous avions à dire de ce Volume par un dénombrement très-succinct de tous les *Mysteres* jouïés depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1548. & dont nos Auteurs nous donnent ici le Catalogue & les Extraits accompagnés de notes curieuses & recherchées; ce qui remplit la moitié de ce second Tome. Ces *Mysteres* sont donc ici au nombre de 26, sçavoir 1°. celui de la Passion, qui parut en 1380. & dont il s'est fait plusieurs Editions détaillées dans les notes: 2°. celui de *Grisélidis*, en 1595. imprimé aussi: 3°. celui de la Resurrection, en 1400. 4°. celui de la Conception, en 1404. 5°. les *Mysteres* du Vieux Testament, depuis la création du monde jusqu'à Auguste; représentés en 1406. 6°. celui de Sainte Catherine, en 1434. 7°. celui de la vengeance en quatre Journées, en 1437. 8°. celui de la Sainte Hostie, en 1444. 9°. le *Mystere* des Actes des Apôtres, en 9 Livres, composé par les deux freres Grébans, en 1450. le plus beau (nous dit-on) le mieux écrit & le mieux versifié, après celui de la Passion: 10°. la destruction de

Troye, en 4 Journées; en 1459. 11°. le Myſtere du Trepaſſement Nôtre - Dame, en 1463. Mf. de la Bibliothèque du Roi : 12°. celui du Roi Advenir, en trois Journées, Mf. de la même Bibliothèque : 13°. celui de l'Incarnation & Nativité de J. C. en deux Journées; 1474. 14°. celui de la Reſurrección, en 3 Jours, 1475 fort different de celui dont on a parlé dans le premier Volume, & compoſé par Jean-Michel : 15°. le Myſtere de Job, en près de 7000. vers aſſez mauvais; 1478. 16°. le Myſtere de la France;

en 1480. Mf. 17°. celui de Sainte Barbe, en 1480. Mf. 18°. celui de S. Denys, Mf. en trois Journées : 19°. celui de S. Dominique, en 1500. 20°. celui du Chevalier, qui donna ſa femme au Diable, à 10 perſonnages; en 1505. 21°. le Myſtere de l'Affomption, en 1518. 22°. celui de Sainte Marguerite : 23°. celui de Notre-Dame du Puy : 24°. le Triomphe des Normands : 25°. le Myſtere de Jovinien, en 1519. celui de S. Pierre & S. Paul, en 1520.

DISSERTATIO MEDICA INAUGURALIS DE SUDORIS VITIIS, quam in alma Argentoratensium Univerſitate, pro licentiâ, ſolenni eruditorum examini ſubmittit Joh. Gothofredus Præhler Argentinenſis. Argentorati. Literis Georg. Adami Pieſckeri, Univerſ. Typogr. C'eſt-à-dire : *Differtation ſur les vices de la ſueur, par Jean-Godefroy Præhler.* A Straſbourg, de l'Imprimerie de Georges - Adam Pieſcker, Imprimeur de l'Univerſité. 1734. Brochure in - 4°. pag. 24.

M. Præhler, Auteur de cette Diſſertation, commence par repréſenter combien l'homme eſt malheureux, étant ſujet à tant de maladies, lui cependant qui eſt ſupérieur à tous les animaux. Il cite ſur ce point, Hippocrate, Cicéron, S. Chryſoſtome, & enſuite l'expérience. Or comme la ſueur, quand elle eſt modérée, eſt une des évacuations qui épargne à l'homme un plus grand nombre de maladies, notre Auteur prend de-là occaſion de montrer à quels maux elle le livre lorſqu'elle eſt plus grande ou moindre qu'il ne faut; mais il trouve à propos de dire auparavant un mot de l'origine du

terme *Sudor, Sueur*: la ſueur chez les Grecs, eſt appellée *ὑδρῶς*, qui ſignifie *eau* ou *onde*; les Latins ont changé en *S* l'eſprit qui eſt ſur la première ſyllabe de *ὑδρῶς*, & ont fait *Sudor* de *ὑδρῶς*, comme de *ἕξις* qui ſignifie *ſix*, ils ont fait *ſex*, & de *ἑπτά* qui ſignifie *ſept*, ils ont fait *ſepiem*. Après cette obſervation, il rapporte les différentes applications du mot de *ſueur* qui s'employe tantôt pour marquer un grand travail, tantôt pour marquer l'humeur qui ſort de quelques arbres, & tantôt pour marquer l'humidité qui ſ'amalſe ſur la ſuperficie des marbres; ce qui a fait dire à quelques anciens, en parlant de certaines ſtatues, qu'elles

subient. Il cite sur tout cela, Poëtes, Orateurs, Medecins, Historiens, après quoy venant à son sujet, il définit en cette sorte, la sueur du corps.

La sueur, dit-il, est une vapeur extraite d'une matiere premièrement halitueuse, puis aqueuse & fereuse, mêlée de plusieurs autres particules, laquelle, au moyen de la chaleur & du mouvement du sang, sort des pores du corps, sous la forme de gouttes, & s'échappant ainsi d'une maniere sensible, dépure la masse du sang, en emporte les recrémens, & conserve ainsi la circularion de cette masse liquide; en sorte que la sueur ne differe de la transpiration, que par sa quantité, comme elle ne differe de l'urine que par le lieu où elle se sépare; ce qui a fait appeller cette dernière *la sueur des reins*, M. Præhler examine ensuite, comment se sépare la matiere qui fait la sueur. Il renvoye là-dessus à plusieurs Auteurs, & recommande principalement de lire M. Winslow, cet Anatomiste; dit-il, si recommandable par son exactitude, & Verhéeyen, *plura qui de hujus recrementi natura & secretum ti modo describat.... Evolvat etiam Auctores Physiologos, Anatomicos, præ aliis accuratissimum Winslow, Tom. II. de integumentis; item Philipp. Verheyen Anatom. Tr. II. cap. 2.*

Notre Auteur vient ensuite à son sujet principal, qui est d'examiner les differens vices de la sueur, sans oublier ses différentes especes: cette évacuation péche ou en quantité

ou en qualité: en quantité, quand elle est plus grande ou moindre qu'il ne faut, & en qualité, lorsqu'elle est d'une odeur, d'une couleur, d'une saveur & d'une consistance dont elle ne doit pas être naturellement. Pour ce qui est de la sueur excessive, elle l'est ou par son abondance ou par sa durée: par son abondance lorsqu'elle sort en trop grande quantité, & par sa durée, lorsqu'elle persevere trop long-temps. On trouve dans les Observations de Borelli & de Tulpius, des exemples de sueurs qui ont perseveré, les unes des six mois, & les autres des sept années, sans discontinuation. Quant aux différentes especes de sueurs, il y en a de tout le corps, & d'autres qui n'arrivent qu'en quelques parties, comme au creux des mains; & aux pieds; sur quoy nous remarquerons avec notre Auteur, que la sueur des mains est ordinaire aux phthisiques. Il y a des sueurs critiques & des sueurs symptomatiques. Il y en a de benignes & de malignes, de chaudes & de froides. Notre Auteur n'oublie pas la sueur Angloise, sueur perseverante accompagnée d'un abatement général de tout le corps, & de défaillances continuelles. M. Præhler renvoye là-dessus à Rondelet *de dignoscendis morbis*, & à Fernel *de abusu rerum causis*. Il y a outre cela les sueurs de nuit qui arrivent pendant ou après le sommeil, & les sueurs de jour.

M. Præhler fait ses reflexions sur toutes ces sortes de sueurs, & sur plusieurs

plusieurs autres que nous passons sous silence de peur de nous trop étendre. Nous observerons seulement avec lui, à l'égard des sueurs qui arrivent dans le sommeil, que celles-là, si l'on y veut être attentif, peuvent beaucoup servir à faire connoître la conduite qu'on doit garder pour se conserver en santé ; Hippocrate est formel là-dessus, dans le 41^e Aphorisme de la quatrième Section, & M. Præhler ne manque pas de le citer. Lorsque l'on sue abondamment la nuit, dit Hippocrate, & que cette sueur arrive sans une cause manifeste, c'est une marque ou que l'on mange trop ou qu'on a besoin d'être purgé.

Si l'on sue trop quelquefois, il arrive aussi quelquefois que l'on sue trop peu, ou que même l'on ne sue point ; ce défaut de sueur donne lieu à un grand nombre de maladies. Il est ou naturel ou accidentel : naturel, lorsqu'il vient de naissance, c'est-à-dire que par un vice de conformation les pores de la peau se trouvent naturellement trop étroits pour donner issue à la sueur : accidentel, lorsque par des remèdes internes on a épaissi les humeurs au point qu'elles ne peuvent se filtrer à travers les pores de peau, ou que par des topiques astringens & repercussifs, ou par le froid extérieur, les pores de la peau sont tellement rétrécis, qu'ils refusent passage, non seulement à la sueur, mais même à l'insensible transpiration. Notre Auteur fait ici un exposé des maux qui suivent or-

Avril.

dinairement les suppressions de sueurs. Tantôt elles causent l'épilepsie, tantôt des contractions de membres, tantôt des extinctions totales de voix, & quelquefois la mort.

Pour ce qui est de la qualité des sueurs, par rapport à l'odeur & à la couleur, M. Præhler observe 1^o. qu'il y en a qui ont une odeur de cadavre, d'autres de musch, d'autres d'ail ou d'oignon, d'autres de vinaigre : 2^o. Qu'il y en a de blanches comme du lait, de jaunes comme du safran, de vertes comme du jus d'herbes, de noires comme de l'encre, de rouges comme du sang. Ces dernières donnent occasion à notre Auteur, de parler des sueurs de sang, dont la plus mémorable est celle qui coula du Corps de J. C. au Jardin des Oliviers, & dont il est parlé en ces termes, dans le 22^e Chapitre de S. Luc, vers. 44. *Fæctus est sudor ejus sicut gutta sanguinis decurrentis in terram.* On demande si cette sueur étoit naturelle ou miraculeuse ? notre Auteur dit qu'il ne veut point entrer dans cette question, il renvoie là-dessus au Livre de Gaspard de Reies, intitulé *Elyf. Juc. Quest. Camp.* & aux Actes de Leipzig, Ann. 1697. Aristote dans le troisième Livre de l'Histoire des Animaux, Chapitre 29. parle de la sueur de sang, & dit que si le sang vient à être trop liquide, il se tourne en une humeur si délicate que quelques-uns ont sué du sang en abondance. On trouve dans le troisième Livre des parties des Ani-

D d

maux , par le même Philofophe , Chapitre 5. un paſſage à peu - pres ſemblable : Rondelet dans ſon Livre de *Dignofcendis morbis* , Chapitre onzième , s'explique là-deſſus de la même maniere qu'Ariſtote , & parle comme témoin. *J'ai vû un Etudiant* , dit - il , *qui rendoit par une ſueur univerſelle de toutes les parties de ſon corps , un ſang liquide & ſereux , ce qui provenoit de la délicateſſe des veines & de la fineſſe du ſang.*

Horſtius , dans ſes Observations , fait mention d'une femme enceinte qu'il a vû ſuer du ſang après avoir uſé d'un bain ſudorifique : une remarque bien importante que notre Auteur ajoute à celles - là , c'eſt qu'une grande frayeur , un grand faiſſement peuvent quelquefois cauſer ces fortes de ſueurs , témoin certe Religieuſe dont parle Langius dans ſon Livre de *Moribus ex affectibus* , laquelle dans un tems de guerre ayant vû venir à elle des Soldats l'épée à la main , fut ſi faiſie que tout d'un coup il lui prit une ſueur de ſang qui la fit mourir.

M. Præhler rapporte un grand nombre d'autres exemples de ſueurs de ſang , entre leſquelles nous ne croyons pas devoir oublier celui ci qu'il dit lui avoir été communiqué par M. *Ammerer* , Medecin du Roi de Pologne , & autrefois de M. le Duc d'Orléans. Ce Medecin fut appelé le mois de Juillet de 1730. pour voir à Straſbourg un jeune homme de qualité âgé de 18 ans d'une conſtitution ſanguine & bilieufe , lequel ayant

été prématurément guéri d'une fièvre tierce , ſe plaignoit de différentes incommoditez , il avoit les pieds & le ventre enflés de maniere qu'il ſe voyoit menacé d'une hydropſie prochaine. On ne trouva pas de meilleur moyen pour le guérir que de lui faire revenir la fièvre , mais peu de ſemaines après il lui ſurvint tout le long du dos une ſueur teinte de ſang , laquelle paſſa au bout de quelques jours. A ces exemples , & à un grand nombre d'autres ſemblables ſuccede un examen des diverſes cauſes qui peuvent produire les différentes ſueurs dont on vient de faire mention , puis M. Præhler fait un court détail des remedes dont on peut ſe ſervir , 1°. pour moderer les ſueurs trop abondantes , 2°. pour exciter celles qui ſont ſupprimées ou retardées , 3°. pour corriger la mauvaiſe qualité des autres.

Les remedes qui conviennent pour arrêter l'excès des ſueurs ſont les aſtringens , les épauiſſans , les repercuſſifs , mais employés avec diſcernement , en ſorte que ceux que l'on choiſit , ſoient propres à fortifier les viſceres , à rendre le reſſort aux parties en même tems qu'ils brident le mouvement effrené des humeurs , tels ſont les Racines de Plantain , de grande Conſoude , de Biſtorte , de Tormentille , les feuilles de Mille feuille , de Sannicle , de Verge d'or , les Roſes rouges , les Balauſtes , la Gomme Arabique , le Sang de Dragon , la Pierre Hamatique , &c. mais tous

ces remedes demandent beaucoup de précaution pour être employés utilement , car quelquefois il y faut entremêler les purgatifs, quelquefois les diuretiques, & quelquefois un regime exact suffit, faute de ces attentions on donne lieu à des affections soporeuses, à des pertes de memoire, à des affoibliffemens de la vûë & de l'ouïe, à des érysipelles, à des rhumatismes, à des fievres lentes, à des difficultez de respirer, &c.

Quant aux sueurs supprimées on les rappelle par les remedes émolliens, tels que le Violier, l'Atriplex, l'eau tiede, le lait, l'huile; les racines de Mauve & Guimauve, le bouillon blanc, le Mélilot, les fleurs de Camomille, &c. On peut mettre dans la même classe, les apperitifs, tels que les cinq racines apperitives, la petite Centaurée, le Gayac, l'Esquine, &c. le tout préparé en maniere de thé. Du même rang, sont encore les bains tiedes, les frictions, &c.

Pour ce qui est des sueurs qui pechent par leurs qualitez, sçavoir par leur odeur, leur couleur, leur consistence, M. Præhler recommande les mêmes remedes qu'il vient d'indiquer, il conseille seulement d'y joindre ceux qui sont reconnus propres pour corriger les particules corrompûes du sang ou

pour les évacuer par les voyes convenables, ce qui demande un grand examen dans le Medecin pour bien distinguer les cas où doivent être placés les uns ou les autres, les humeurs corrompûes n'étant pas toutes de même espece; & cette difference d'espece ayant besoin d'un traitement different, tant par rapport au choix des remedes, qui quoique de même genre, ne conviennent pas tous dans les cas qui paroissent semblables; que par rapport à la maniere de les administrer, qui pour la même raison ne doit pas moins varier; sans parler de la difference du temperament & de celle de l'âge, qui demandent encore beaucoup d'égards & de précautions.

Cette Dissertation de M. Præhler est remplie de citations, mais il n'y en a pas une qui soit hors d'œuvre, elles sont outre cela très-exactes, & c'est un bon repertoire.

Entre les Dissertations de Dom Calmet, il y en a une sur la Sueur de sang de Notre Seigneur. C'est M. Alliot Docteur en Medecine de la Faculté de Paris qui a composé la Dissertation. Si l'on y joint celle dont nous venons de rendre compte on aura sur ce sujet presque tout ce qui a été remarqué de plus curieux par divers Auteurs.



RECUEIL DE PLUSIEURS PIECES DE POESIE ET
d'Éloquence, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, les années 1734.
& 1735. avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de
l'Académie. A Toulouse, chez Claudes-Gilles le Camus, seul Imprim-
meur du Roi & de l'Académie des Jeux Floraux. Vol. in-8°. pag. 298.

Quoiqu'il y ait des beautés dans la plupart des Pièces qui composent ce Recueil, nous nous contenterons de parler de celles qui ont été couronnées.

Le seul Ouvrage que Messieurs de l'Académie D. J. F. ayent jugé digne d'un prix en 1734. c'est la *France délivrée par la Pucelle d'Orléans*, Poème, par M. Favart, de Paris. Cette sévérité est également honorable aux arbitres des prix, & aux Auteurs qui les remportent. Mais elle est encore infiniment utile à tous ceux qui y prétendent. Ils redoubleront sans doute leurs efforts quand ils verront que le prix n'est jamais donné qu'à un bon Ouvrage, & que le Vainqueur n'est couronné que lorsqu'il a vaincu avec gloire.

La Pucelle d'Orléans est un sujet si connu & tant de fois traité que nous avons lieu de craindre que le Poème en question, quoique digne de l'exception faite en sa faveur, intéressât peu la curiosité des Lecteurs. Passons donc aux Pièces de 1735.

L'Ode qui a remporté le premier prix cette année a pour titre *les Contradictions de l'Homme*, par M. Molard, de Provence. Le Poète Philosophe après avoir parlé en général de l'opposition qui se trouve

entre le corps & l'ame, descend dans le détail, & marque les contradictions qui se rencontrent dans chacune de ces deux parties de notre être. Mon corps, dit-il, est le Théâtre de la guerre des élémens.

Quand je vois de quels maux cette guerre est suivie,

Je ne suis plus surpris des bornes de ma vie;

Je le suis de vivre un instant.

Il en est de l'ame comme du corps.

Tout est guerre & tumulte en ses prompts mouvemens.

Ciel ! si tu ne fixois mes doutes rémeraires,

Je croirois réunir autant d'ames contraires

Que j'éprouve de sentimens.

L'Auteur vient ensuite à la distinction du cœur & de l'esprit.

Qu'est-ce que la raison ? l'organe variable

Des vérités & des erreurs;

Jei des passions adversaire implacable;

Là complice de leurs fureurs...

Tous les mortels des Cieux l'ont reçue en partage;

A peine deux d'entr'eux, par ce noble avantage,

Ont-ils jamais pu s'accorder.

La peinture du cœur est plus du
effort de la Poësie que celle de l'es-
prit. Aussi est-ce sur ce point que
l'Auteur s'étend davantage.

..... O vous dont le génie
Des plus sombres nuits est vainqueur ,
Prêtez - moi les clartez que le Ciel me
dénie ;
Sçavez-vous m'expliquer mon cœur ?

Tous les vices s'en disputent
l'empire , & la passion dominante
n'en exclud pas toujours les autres.

Je le vois à la fois , par un destin bizarre
Tendre, cruel, prodigue, avare ;
Fier & bas, téméraire & timide en un
jour ;
Au sein de la vertu criminel par surprise ;
Quelquefois lâche amant d'un objet qu'il
méprise ,
Quelquefois jaloux sans amour.

L'illusion que nous font nos des-
irs & le dégoût qui naît de la pos-
session sont bien peints dans les vers
suivans.

Un objet l'a frappé ; quels transports !
quel délire !
Le trouble en son sein s'établit.
L'obstacle l'aiguillonne & le refus l'attire ;
L'objet en fuyant s'embellit.
C'en est fait , il l'obtient. A peine il le
possède ,
Qu'aux transports, le dégoût succède.
Quoi ? soudain tant d'attraits ont pû s'é-
vanouir ?
Fortune, son travers rend tes dons inuti-
les.
Son sort est d'être en proye à des desirs
stériles ,

Ou de posséder sans jouir.

Il n'y a point ici-bas de parfait
bonheur pour l'homme.

Vertueux, quels combats ! vicieux, quels
remords !

D'un autre côté s'il desire, il est
déchiré par l'inquietude , & s'il
cesse de desirer, il tombe dans
l'ennui. Cette langueur de l'ame est
un état peut-être plus malheureux
encore que la plus cruelle agita-
tion ; & on est tenté de s'écrier avec
notre Poëte :

Revenez, fiers tyrans, lui rendre ses en-
traves ;
 Vos tourmens même lui sont chers.
Revenez enchaîner le plus vil des esclaves,
 Qui ne peut se passer de fers.

L'Ode de *la Jeunesse* qui a rem-
porté un des prix de l'Ode réservée
en l'année 1734. commence par un
tableau très-gracieux des charmes
& des agrémens de ce bel âge , &
finit par des reflexions très-sensées
sur les dangers , & sur la rapidité
avec laquelle il s'écoule. Nous n'en
rapporterons que la dernière stro-
phe.

Ainsi comme une fleur nos beaux jours se
flétrissent ;
 Nous mourons à tous les instans,
 Eux-mêmes, victimes du tems ,
 Et le marbre & l'airain périssent.
 Même destin pour tout , même fatalité.
 L'esprit & le génie à l'immortalité

Consacrent eux seuls leurs ouvrages.
 Tel puisse digne d'eux & digne de mon
 cœur,
 Vivre, de la Parque vainqueur,
 Ce tableau, pour instruire & charmer
 tous les âges.

L'Idille intitulée *les Forges de Cythere*, a remporté le prix destiné à ce genre de Poësie. Le dessein de cette Piece nous a paru ingénieux. Lycidas est conduit par son troupeau vers le lieu où les amours forgent leurs armes. Cupidon entre les autres fixe ses yeux. Le berger le voit aiguïser deux traits ; & il lui demande à quel usage il les destine. Cupidon lui répond qu'il veut s'en servir pour lui faire aimer Silvie, l'en faire aimer à son tour, & par-là le guerir de l'amour dont il brûle en vain pour Lycoris. Lycidas frémit à ces mots, & conjure Cupidon de lui laisser une passion qui toute malheureuse qu'elle est, fait tout le bonheur de sa vie. Le Dieu qui ne vouloit que l'éprouver, loüie sa constance, lui dit qu'enfin il a blessé Lycoris en sa faveur, & qu'il trouvera désormais en elle le plus tendre retour.

Le Morceau le plus important de ce Recueil est le Discours sur le secret qui a remporté le prix d'Eloquence. En voici l'abrégé.

Sçavoir parler & se taire à propos est un mérite beaucoup plus important & beaucoup plus rare, quoique moins brillant & moins admiré que celui de bien parler. Au contraire, il est peu de défauts

plus communs & plus dangereux que l'indiscretion ; & par conséquent il est peu de vertus plus dignes de nos éloges & de notre émulation que celle qui lui est opposée, celle qui sert de guide & de frein à la parole.

Deux attributs essentiels caractérisent les grandes vertus, l'utilité & la difficulté. Il est aisé de trouver ces deux caractères dans le secret.

Première Partie. L'utilité du secret. La société peut être envisagée comme un assemblage d'hommes gouvernés par des loix, ou comme un assemblage de Citoyens qui doivent se rendre la vie douce par leur union. Sous l'une & l'autre face quels avantages n'a-t-elle pas à espérer du secret ! quels malheurs n'a-t-elle pas à craindre de l'indiscretion !

Le gouvernement politique embrasse deux objets, l'ordre intérieur d'un état, & ses rapports extérieurs avec les autres Etats. Mais sans le secret, ceux qui gouvernent se flatteroient en vain de remplir ces deux vûës.

A la honte de l'humanité, dit l'Orateur, le plus grand nombre des hommes est ennemi de l'ordre. Les passions, qui en sont gênées, ne le supportent qu'à regret. La multitude ; qui se croit intéressée à le renverser, opposera peut-être des obstacles malheureusement trop puissans aux mesures qu'on prend pour le maintenir, si elles lui sont connues. La licence ne sera reprimée que par un coup d'autorité frappant & imprévu. Les passions ne recevront le frein que par surprise. Le

crime éludera le châtement , s'il a pû s'appercevoir qu'il approche.

Le secret si important dans les affaires de l'interieur de l'Etat, l'est encore plus dans celles du dehors. *C'est dans son sein que naissent , que se fomentent , que se fortifient , que s'exécutent les grands desseins.* L'indiscretion a fait échouer les entreprises les plus sages & les mieux préparées; & cela est également vrai des operations pacifiques , & des militaires. L'Histoire n'en fournit que trop d'exemples.

L'Auteur vient ensuite à l'importance du secret dans le commerce de la vie privée. Elle est fondée en grande partie sur la méchanceté des hommes. Le secret seroit peut-être inutile s'ils étoient tous ce qu'ils doivent être. Ici l'Orateur fait un portrait bien ressemblant de la Société & du monde; c'est un des plus beaux endroits de son discours.

Comme il est difficile que notre secret n'interesse que nous, les suites de notre discretion, ou de notre indiscretion ne se borneront pas à nous seuls.

Outre les confidences que nous faisons aux autres de nos affaires & de nos intérêts , nous leur communiquons encore nos idées, nos sentimens , envers ceux qui nous environnent. *Quel trouble dans le monde s'ils parviennent aux intéressés ! peut-être rien n'importe-t il davantage aux hommes que d'ignorer les dispositions des autres à leur égard. Cette obscurité salutaire est le lien de la Société; sur elle porte le repos public & l'harmonie du monde.*

Il est d'autres secrets qu'on ne nous confie point & que le hazard seul nous fait connoître. Ce sont des fautes , des crimes cachés. L'Auteur montre combien il est cruel & dangereux de les reveler. *Souvent , dit-il , une faute manifestée devient une source de fautes. Il est peu de personnes que l'ignominie corrige ; il en est beaucoup à qui la crainte de l'ignominie sert de frein. Si ce frein n'a pû prévenir le premier faux pas , peut-être prévient-il les rechûtes. En dévoilant l'égarement de cette personne , vous brisez ce frein ; rien ne l'arrête plus ; elle va se plonger d'abîme en abîme. En le voyant vous en prevenez les suites ; vous conservez à la Société ce Citoyen , que la honte en auroit pour jamais banni , vous redonnez à l'Etat cet homme en place , &c.* Seconde Partie. Difficultez du secret. La première , c'est le penchant de l'esprit & du cœur humain à se communiquer & à se répandre ; penchant presque insensible , tant il est naturel. Ce penchant est encore secondé par toutes les passions. Elles sont toutes ennemies de la discretion & du silence. L'Auteur le prouve en détail avec beaucoup de justesse.

A ces difficultez de la discretion qui sont en nous-mêmes , se joignent celles qui nous viennent du dehors. Si nous sommes naturellement indiscrets , les autres sont naturellement curieux ; ils font donc tous leurs efforts pour nous enlever notre secret , les uns pour le seul plaisir de le sçavoir , les autres pour celui de le redire , ceux-

ci par vanité, ceux là par intérêt, ou même par malice; quelques-uns peut-être pour acquérir dans notre confiance une preuve de notre amitié.

Les pièges qu'on nous tend à cet égard se diversifient en mille manières. Ici c'est une parole qui nous émeut, & dans l'émotion il nous en échappe une à nous-mêmes qui nous trahit. Là c'est un zèle apparent pour nos intérêts. Tantôt c'est un éloge, ou une censure captieuse. Tantôt enfin une confiance intéressée qu'on veut nous faire payer de toute la nôtre.

Ces embuches si dangereuses de la part des ennemis ou des indifférens, le font encore bien plus de la part des amis. Il est cependant

des mystères qu'il faut cacher aux yeux qui nous sont les plus chers. Maîtres de notre secret, nous ne le sommes pas de celui d'autrui. Mais comment celer quelque chose à une amitié intime, & sur-tout à un tendre amour? Ce dernier article est traité avec beaucoup de délicatesse. L'Auteur n'a pas oublié la honteuse foiblesse de Samson, & l'adresse perfide de Dalila.

Ce beau Discours sur le secret finit, comme le Lecteur s'y attend sans doute, par l'éloge du Roi. Ce sont de ces choses amenées par la force du sujet. D'ailleurs l'éloge est très-court; & on sent bien que l'Auteur a moins voulu donner une louange, que proposer un grand exemple.

LEÇONS DE PHYSIQUE, CONTENANT LES ÉLÉMENTS

de la Physique, déterminés par les seules loix des Mécaniques. Expliqués au Collège Royal de France par Joseph Privat de Molières, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, &c. Tome second. A Paris, chez la Veuve Brocas, rue S. Jacques, au Chef S. Jean; Musier, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel; à l'Olivier, & Joseph Bullot, Imprimeur-Libraire, rue de la Parcheminerie, à l'Image S. Joseph. 1736. Vol. in-12. pag. 452.

NOUS avons donné dans le Journal du mois de Juillet de l'année dernière, l'Extrait du premier Volume de ce Livre, nous allons rendre compte du second: Le premier contient cinq Leçons; & celui-ci en contient quatre, ainsi c'est par la sixième Leçon que nous allons commencer. Ce qu'on s'y propose est de prouver 1°. que les parties du premier & du second élément, ne peuvent être que de

petits tourbillons renfermés les uns dans les autres, à peu-près comme ces boîtes, dont l'une en contient une autre, cette autre une autre; & ainsi jusqu'à un certain nombre. 2°. Qu'il n'est pas possible que les parties qui composent les corps que nous voyons, ne soient aussi régulières dans leur figure, aussi subtiles & aussi sujettes aux loix des mouvemens, que celles du second & du premier élément. 3°. Que la

matière

matiere de l'Univers ayant d'abord été distribuée en de grands tourbillons composés chacun de petits tourbillons, il n'y a nulle absurdité à penser que selon les loix des Mécaniques, il se peut faire que des globes pesans se soient formés au centre de quelques-uns de ces grands tourbillons.

4°. Que par consequent, ce qui est arrivé aux grands tourbillons des Planètes, est arrivé en même tems, dans la plûpart des petits tourbillons dont les grands tourbillons de ces mêmes Planètes, sont composés. 5°. Que les petits tourbillons qui auront un globule à leur centre seront pesans, & tendront tous à se mouvoir de la superficie au centre du grand tourbillon où ils sont contenus.

6°. Que les petits tourbillons composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun à leur centre, un globule pesant qui fait équilibre avec des tourbillons ordinaires, seront necessairement plus grands que les tourbillons ordinaires.

7°. Que les globules formés dans les petits tourbillons, doivent être considérés comme de petits corps durs.

8°. Que les globules compris dans les petits tourbillons ne doivent pas être tous égaux en grandeur, en dureté, & en densité.

9°. Que les petits tourbillons du troisième élément qui remplissent l'atmosphère d'une Planète, sont des tourbillons composés de petits tourbillons du second élément.

Avril,

10°. Que les trois élémens dont il s'agit, peuvent former trois milieux différens, remplissant chacun le même espace, sans s'exclure l'un l'autre, sans se confondre ni se nuire dans aucune de leurs fonctions & dont l'élasticité du premier fera incomparablement plus forte que celle du second, & l'élasticité du second, plus forte que celle du troisième.

Notre Auteur essaye de prouver ensuite 1°. Que les petits tourbillons du premier élément, pourront quelquefois devenir tourbillons du second, & ceux du second devenir tourbillons du troisième.

2°. Que les tourbillons du troisième élément contenus dans l'atmosphère d'une Planète, seront petits à proportion de l'éloignement où ils seront de sa superficie.

3°. Qu'à l'égard de ces tourbillons, il y aura enfin, un terme au haut de l'atmosphère, où les tourbillons du troisième élément, se confondront avec ceux du second, & leur feront équilibre.

4°. Que les petits tourbillons du troisième élément qui remplissent l'atmosphère d'une Planète, ne doivent pas circuler aussi promptement autour de son centre, que l'auroient fait les petits tourbillons du second élément, si le grand tourbillon de la Planète étoit demeuré dans l'état de simplicité, où il a été considéré dans les Leçons du Tome précédent.

5°. Que le dérangement survenu dans les couches du tourbillon des Planètes, à l'égard de la regle de

E c

Képler, ne doit avoir causé aucun changement dans la loi de la pesanteur.

6°. Que les globules pesans qui sont au centre du troisième élément seront électriques.

La septième Leçon, qui est la seconde de ce second Volume, roule sur la nature & sur les propriétés de l'air. M. de Moliere se propose d'y montrer entre autres choses, que l'air ne peut être un milieu formé de petites parties branchuës, ni de petites lames contournées en limaçon, mais qu'il est formé de petits tourbillons du troisième élément, qui ont à leur centre un globule pesant. Que cet air, non plus que l'eau, l'huile, le vis-argent, & généralement tout ce qu'on nomme fluide, ne peut être qu'un milieu composé de petits tourbillons. Que tout milieu composé de petits tourbillons qui se balancent librement, est un fluide, que l'air étant un amas de petits tourbillons du troisième élément composé de petits tourbillons du second, doit nécessairement être pesant, fluide, glissant, transparent & poreux; Que dans l'état qu'on le respire, il doit avoir beaucoup de ressort, mais sans comparaison moins que n'en a l'Éther.

M. de Moliere tire de-là toutes les propriétés de l'air, comme d'être capable d'une grande & prompte dilatation, aussi-bien que d'une grande & prompte condensation, de pouvoir admettre en soi plusieurs particules étrangères,

quoique plus pesantes que les siennes, de les tenir suspenduës dans sa capacité, de les y distribuer uniformément, & de leur procurer, sans qu'elles produisent aucune alteration dans ses molécules, un grand mouvement en toutes sortes de sens.

Il fait voir ensuite, que, de tout ce qu'il a établi jusqu'ici, il s'enfuit que la suspension du vis-argent dans le Baromettre, n'est pas la mesure du poids de l'air, mais celle de son élasticité actuelle; Que l'augmentation du poids de l'air, doit faire baisser le Baromettre; Que les effets de l'air qui ont été découverts par le moyen du Baromettre, & les expériences que les Astronomes de l'Académie des Sciences ont faites dans les Indes sur ce sujet sont une suite mécanique de la structure qui vient d'être attribuée aux parties de l'air; Que cet air n'est pas le seul milieu comprimant qu'il y ait dans l'Univers; mais que le second & le premier élément sont des milieux dans lesquels la force comprimante est sans comparaison, plus grande.

Le dernier article de cette septième Leçon, est, qu'il ne s'enfuit pas nécessairement du retardement des Pendules sous l'Equateur, que la Terre soit un Sphéroïde applati; la raison qu'en apporte M. de Moliere, est que la pesanteur procede de l'élasticité des petits tourbillons, dont le grand tourbillon de la Terre est formé; Que par conséquent cette pesanteur vient tant des petits tourbillons de l'air qui compo-

font son atmosphère , que de ceux de l'Ether dont ceux-ci sont formés. Qu'ainsi l'élasticité des molécules de l'air , devant être moindre sous la Zone-Torride , & à mesure qu'on approche de l'Equateur , à cause que sous l'Equateur , les petits tourbillons de l'air doivent être plus grands & plus chargés de molécules pesantes , que par tout ailleurs, il s'ensuit qu'indépendamment de la figure de la Terre , la pesanteur des corps doit être moindre sous l'Equateur , d'autant que l'air y est moins élastique & moins pesant ; en sorte qu'à longueur égale , les vibrations du Pendule doivent être d'une plus longue durée sous l'Equateur , que sous nos Zones , soit qu'on suppose la Terre Sphérique , ou de la figure d'un Sphéroïde allongé , & cela par la seule raison que l'air y étant chargé d'un plus grand nombre de molécules plus dense que dans nos climats , y est plus pesant , & par conséquent moins élastique.

M. de Moliere, dans sa huitième Leçon , traite de la nature de l'eau & de celle de l'huile ; il y fait voir entre autres choses que l'eau , contre ce que l'on pense ordinairement , ne peut être composée de petites parties longues & pliantes comme des anguilles , car c'est la comparaison dont on se sert ordinairement , ni de globules durs & sans ressort , mais que c'est un milieu formé de petits tourbillons du second élément , composés d'autres tourbillons encore plus petits , qui ont chacun un globule pesant à

leurs centres , & qui circulent autour d'un globe principal situé au centre de chaque tourbillon de l'eau.

De cette structure des molécules de l'eau , notre Auteur déduit la fluidité de l'eau , son ressort , sa pesanteur , sa transparence , son insipidité , son incompressibilité sensible , sa raréfaction par le chaud , sa condensation par le froid.

A l'égard de l'huile , il montre qu'elle n'est pas , comme on se l' imagine d'ordinaire , un amas de petites parties brancluës & entrelassées les unes dans les autres , mais que c'est un assemblage de petits tourbillons du premier élément , qui sont composés de tourbillons incomparablement plus petits , ayant chacun à leurs centres un globule pesant ; puis revenant à l'eau , il fait voir que la matiere qui sort en forme de Bulles de tous les points de l'espace qu'occupe un certain volume d'eau que l'on met sous le recipient de la Machine du vuide , & qu'on décharge du poids de l'atmosphère , n'a pû être contenue sous la forme d'air dans l'eau d'où elle est sortie. Que les parties de la matiere contenue dans les pores de l'eau & qui se transforme en air par l'exercice de la pompe , ne sont que de petits tourbillons de l'huile , qui s'agrandissent , & qui entraînent dans leur circulation les petits tourbillons de l'Ether , lesquels entrent continuellement dans le récipient par les pores du verre. Qu'enfin la congelation de l'eau est une suite mécanique de

la construction ici attribuée aux molécules de l'eau.

Le feu, le sel, & la vertu dissolvante de l'eau sont le sujet de la neuvième Leçon. L'Auteur prétend que l'Action du feu procède non du mouvement confus d'une matière subtile, comme le croient presque tous les Physiciens, mais du mouvement circulaire des petits tourbillons du premier élément; Que cette action ne se communique aux corps sensibles, que par l'entremise des molécules de l'huile; Que cette huile ne peut acquérir la forme de flamme dans les pores de l'eau, mais seulement dans ceux de l'air, lorsqu'elle y a ses molécules répandues; Que la lumière du Soleil est transmise par les vibrations que les molécules enflammées de l'huile contenues dans son atmosphère excitent dans le second élément; Que la chaleur est transmise par les vibrations que ces mêmes molécules de l'huile excitent dans le premier élément; qu'ainsi la lumière pourra être quelquefois sans chaleur, & la chaleur sans lumière, comme on le voit.

Une remarque considérable que notre Auteur fait ici par rapport à l'effet de la chaleur sur l'huile, & à l'effet de cette même chaleur sur l'eau, c'est que la chaleur peut se communiquer, selon tous les degrez, à l'huile & y produire tous les degrez de raréfaction dont un milieu est capable, au lieu qu'elle n'en peut faire autant à l'égard de l'eau, qui, comme l'on sçait, n'est

susceptible que d'un certain degré de chaleur, & de raréfaction.

Toutes les liqueurs que l'on nomme vulgairement huiles, comme l'huile d'olive, l'huile de noix, &c. reçoivent un si grand degré de chaleur, avant même que de bouillir, qu'il n'y a aucun Thermomètre qui puisse la mesurer, & cette chaleur augmente même si fort ensuite qu'elle est capable de fondre les métaux.

Ce Phénomène paroît d'abord difficile à expliquer, d'autant plus que l'esprit de vin bouit à un moindre degré de chaleur que ne fait l'eau. Notre Auteur donne là-dessus une raison à laquelle il est mal aisé de ne se pas rendre, c'est, dit-il, que les molécules d'huile qui environnent les molécules d'eau dans les premières liqueurs, & qui sont de petits tourbillons dont chacun fait équilibre avec les petits tourbillons du premier élément, sont si petites, si serrées les unes contre les autres, en si grand nombre, & si fortement comprimées par l'effort élastique du premier élément, qu'avant qu'elles puissent acquérir la forme d'air & s'échapper des pores de l'eau que ces liqueurs contiennent, en quoi consiste l'ébullition, elles ont le tems d'acquérir un très-grand mouvement circulaire, en quoi on fait ordinairement consister la chaleur, au lieu que les molécules d'huile qui sont contenues dans les pores de l'esprit de vin, & qui environnent les molécules d'eau contenues dans beaucoup, cette liqueur étant

plus étenduës , plus développées , & comme toutes prêtes à s'enflammer , elles sont en état d'acquiescer bien plus promptement , la forme d'air , de s'échapper des pores de l'eau , & de bouillir à l'aide d'une chaleur médiocre.

M. de Moliere explique ensuite d'où vient que l'esprit de vin gèle si difficilement , & que l'huile commune ne devient pas en se gelant , un corps dur comme la glace. Puis parlant du sel , il le définit une matiere savoureuse seche , friable , que l'eau dissout sans le détruire , & que le feu calcine & fond comme du métal.

A l'égard de la dissolution , il remarque que la cause de cet effet n'a pas encore été connuë , & afin de ne pas nous borner toujours à indiquer simplement les sujets de ce Livre , comme nous y avons été contraints jusqu'ici pour éviter d'entrer dans des matieres qui ne sçau-roient être bien exposées , sans être copiées en entier , ce qui nous auroit mené trop loin , nous exposerons ce qu'il dit de la dissolution des sels & d'autres matieres par le moyen de l'eau.

Il doit nécessairement y avoir dans les parties de l'eau un certain mouvement intestin & permanent qui la rende capable de dissoudre les sels & d'autres matieres plus ou moins pesantes qu'un pareil volume de ce liquide , c'est à dire un mouvement qui la rende capable de les diviser en particules insensibles , de les tenir suspenduës & uniformément dispersées dans tout le volu-

me qu'elle occupe ; tous les Physiciens en conviennent , mais notre Auteur remarque qu'ils n'ont pu jusqu'à présent faire comprendre distinctement la cause de ce mouvement. A la vérité ils ont dit qu'il procedoit du mouvement de la matiere subtile , dans laquelle les molécules de l'eau se mouvoient comme de petites anguilles qui nageroient dans un étang , mais on suppose par ce discours la difficulté qu'il faut éclaircir , puisqu'on ne fait en cela que la transporter de l'eau à la matiere subtile , en supposant que les parties de cette matiere subtile se meuvent en tout sens , & en forme de petits torrens , dont on ne donne à connoître ni les sources d'où ils viennent , ni les reservoirs où ils vont se rendre , ni la pente qui peut les entraîner , & dont l'effet qu'ils pourroient produire en cette occasion est d'ailleurs absolument contraire à l'expérience qui fait voir que le sel s'étend avec uniformité dans toutes les parties de l'eau , uniformité que notre Auteur remarque ne pouvoir s'accorder en aucune maniere avec des torrens impétueux , qui entraîneroient çà & là , tantôt plus , tantôt moins de ces parties qu'on prétend qu'ils mettent en mouvement.

M. de Moliere , pour faire mieux sentir combien on est éloigné de la véritable explication du Phénomène dont il s'agit , rapporte celle qu'en donnent les Chymistes , qui , à la vûe de certaines expériences qu'ils ont faites sur les sels , croient

qu'il est nécessaire d'attribuer aux parties de ces sels, certaines formes bizarres, & ce sont justement ces formes bizarres qui rendent absolument incompréhensible tout ce qu'ils disent sur ce sujet.

Ils veulent, remarque M. de Moliere, que les parties de quelques-uns de ces sels, qu'ils nomment *Acides*, soient comme de petites aiguilles dures & inflexibles, & que les parties de quelques autres qu'ils nomment *Alkalis*, soient comme de petites éponges capables de recevoir les pointes des sels précédens. Ils prétendent ensuite, que quoique chaque particule de sel soit plus pesante qu'un pareil volume d'eau, ces particules ne doivent pas laisser de demeurer suspendues, & de nager en tous sens dans ce fluide, parce qu'étant très-petites, elles ont, à raison de leur volume, beaucoup de superficie.

M. de Moliere remarque que les Chymistes montrent en ce point, qu'ils sont très-peu intelligens dans la Mécanique, puisqu'ils ne voyent pas que ce qu'ils disent ici n'empêche nullement, que le même rapport de pesanteur entre la molécule du sel & le pareil volume d'eau, ne subsistât toujours, ni que cette plus grande pesanteur de la molécule de sel, ne l'obligeât enfin, à se précipiter au fond de l'eau, à moins que la molécule de sel ne fût soutenue au milieu de l'eau par un mouvement qu'elle auroit pu acquérir, sans lequel elle tomberoit.

Or, demande ici M. de Moliere, qu'arrivera-t-il à un petit volume d'eau, qui ne se soutiendra entre deux eaux que par un mouvement horizontal qu'il aura acquis par quelque cause que ce soit, si ce n'est, qu'à vitesse égale, ce petit Cylindre perdra d'autant plutôt le mouvement qui le soutiendra au milieu de l'eau, qu'il sera plus petit; comme l'on voit dans l'air qu'à vitesse égale, une balle de moufquet perd bien plutôt son mouvement, qu'un boulet de canon. Ainsi bien loin que ce moyen soit favorable à la prétention des Chymistes, il doit au contraire, comme l'observe notre Auteur, produire un effet tout opposé. Cependant l'expérience faisant voir que les molécules de sel que l'eau de la mer a dissoutes, y demeurent suspendues, il faut donc conclure avec M. de Moliere, que cet effet procède d'une autre cause.

Notre Auteur, après quelques autres réflexions qui ne sont pas moins solides ni moins curieuses, fait voir que la vertu dissolvante de l'eau, est une suite mécanique de la construction qu'il a attribuée aux parties de ce liquide, & que cette construction, toute simple qu'elle est, suffit pour l'explication de tous les effets expérimentés en Chymie au sujet de l'eau. Quant à ce qui regarde la dissolution, il remarque que l'on concevra sans peine, 1°. qu'un grain de sel étant mis dans l'eau, dont les molécules sont de petits tourbillons disposés à se mouvoir vers les endroits où

ils trouvent moins de résistance ; il arrivera que les petits tourbillons de l'eau s'insinueront d'abord dans les pores du grain de sel ; Que ces petits tourbillons , semblables à de petits forêts qui tournent sans cesse , détacheront peu à peu , les unes des autres , les molécules de sel qui sont beaucoup plus petites ; 2°. Que ces petits tourbillons entraîneront les molécules de sel , autour de leurs superficies , & leur procureront un mouvement circulaire , qui malgré leur pesanteur plus grande qu'un pareil volume d'eau , les y tiendra suspenduës ; 3°. Que les molécules de l'eau qui toucheront d'abord la superficie du grain de sel , s'en étant enveloppées les premières , donneront lieu aux molécules de l'eau , qui toucheront les précédentes , de s'en envelopper de même. De sorte que de couche en couche , les molécules de sel seront successivement transportées , à l'aide du mouvement circulaire des molécules de l'eau , dans tous les intervalles que ces petits tourbillons laissent entre eux.

4°. Qu'à mesure que les petites molécules de l'eau se chargeront de ces molécules de sel , leurs mouvemens circulaires s'affoibliront , ce qui sera cause que les petits tourbillons de l'huile contenus dans les pores de l'eau , & qui faisoient équilibre avec les molécules de l'eau , rompent cet équilibre , sortiront de ces intervalles , s'agrandiront , se transformeront en molécules de Pair , & formeront enfin , ces bulles d'air que l'on voit

se dégager de l'eau pendant tout le tems que dure la dissolution du sel ; d'où il suit qu'à mesure que ces petits tourbillons de l'huile , sortiront des pores de l'eau , les molécules de sel y entreront pour se mettre à leur place , & comme c'est par l'entremise des molécules de l'huile , lorsqu'elles sont développées par ordre , & en la maniere que notre Auteur le décrit dans une figure exprès qui est la cinquante - unième , comme c'est , disons-nous , par cette entremise , que les petits tourbillons du premier élément communiquent leur mouvement aux molécules de l'eau , on comprend la raison pourquoi l'eau devient plus froide dans la dissolution du sel , puisqu'alors les molécules du sel prenant la place de ces molécules de l'huile , elles détruisent les canaux par lesquels le mouvement du premier élément pouvoit se communiquer aux molécules de l'eau ; & que ces molécules de sel étant plus lourdes , elles doivent nécessairement retarder les petits tourbillons de l'eau ; ce qui doit causer la fraîcheur qu'on y éprouve.

M. de Moliere remarque en cinquième lieu , que sans supposer avec les Chymistes que les molécules de sel sont longues , roides & pointuës , (forme qui ne peut proceder d'aucune cause mécanique connue , & qui n'a été imaginée que pour expliquer le picotement que ces molécules de sel font sur la langue) on concevra distinctement qu'en se contentant d'attribuer aux

molécules de sel, la simple forme Sphérique, qui est une suite évidente du mouvement circulaire, ces molécules rondes du sel, pourront produire le même picotement d'une manière bien plus facile à comprendre, parce que les molécules du sel, étant des globules beaucoup plus durs, plus pesans & plus solides que ceux de l'eau, & comme du fer en comparaison du bois, (sans qu'il soit même nécessaire de les supposer plus gros) & se mouvant circulairement avec une grande vitesse autour du centre, & à la superficie des petits tourbillons de l'eau ou de la salive, auront bien sans doute, tout ce qui est nécessaire pour frapper les fibres de la langue, & y exciter, selon qu'ils seront plus ou moins gros, & plus ou moins denses, toutes les impressions diverses auxquelles sont attachées les différentes saveurs. Et en effet, remarque si judicieusement notre Auteur, est-il nécessaire qu'une balle de mousquet soit pointuë pour percer une porte ? ne suffit-il pas qu'elle ait la solidité du plomb, & le mouvement que la poudre allumée lui procure ? les molécules du sel, quoique rondes comme cette balle, auront, s'il est nécessaire, la même solidité, un mouvement encore plus prompt, & seront outre cela d'une subtilité qui ne cèdera en rien aux pointes les plus aiguës. Si l'on objecte à notre Auteur, que durant un premier instant, un petit tourbillon d'eau pourra être plus fourni de molécules de sel,

que ceux qui l'environnent, il répond que ce tourbillon étant par là devenu plus grand, & se trouvant plus chargé que ses voisins, circulera moins promptement, & aura par conséquent moins de force centrifuge, d'où il suit que dès le même instant les tourbillons qui l'environneront, ne manqueront pas de s'agrandir à ses dépens & de lui enlever la quantité surabondante des molécules de sel dont il sera surchargé ; d'où s'enfuit encore qu'à l'aide d'un mécanisme simple, clair & intelligible, le sel se répandra avec uniformité, dans toute l'étendue de l'eau, & que si l'on a jugé qu'il devoit y avoir dans l'eau, des torrens capables d'y tenir les molécules de sel suspenduës, ces torrens ne peuvent être que les petits tourbillons de M. de Moliere, dans lesquels il a montré que le mouvement circulaire doit être perpétuel.

Nous ne suivrons pas plus loin notre Auteur dans ce qu'il dit sur ce sujet ; en voilà suffisamment pour faire voir avec quelle clarté il explique les mystères les plus cachés de la Physique.

Nous ne doutons pas qu'on n'objecte à M. de Moliere, qu'il fait un Systême, & que tout Systême porte avec soi, pour ainsi dire, sa condamnation, mais nous remarquerons aussi avec lui, pag. 300. de son Livre, qu'il n'y a pas de maxime plus pernicieuse à l'avancement de la Physique, que celle qui se répand depuis quelque tems, parmi les jeunes Physiciens, sça-

voix

voir que pour faire un progrès solide dans cette Science, on doit s'en tenir à l'Observation toute nue, sans pousser plus loin le raisonnement, & qu'il faut sur-tout, s'éloigner avec soin de tout esprit de Systême, que l'expérience les a tous renversés successivement, & qu'on ne lit depuis long-tems celui de Descartes que comme un Roman; mais qui sont ceux, demande notre Auteur, qui ont lu le Systême de Descartes sur le pied de Roman, & qui n'ont pas profité des principes de ce Philosophe? Est-ce M. Huygens? On n'a qu'à jeter les yeux sur ses Ouvrages, pour se convaincre du contraire; on verra qu'ils sont tous fondés sur les idées Cartésiennes. Est-ce le P. Malebranche, lui qui a cherché tous les moyens de perfectionner le Systême de Descartes, & qui en donne l'idée la plus magnifique? Est-ce M. Leibnits, lui qui a remarqué que la raison pourquoi on ne pouvoit répondre géométriquement aux objections de M. Newton contre le Systême de Descartes, venoit uniquement de ce qu'on n'avoit pas encore approfondi le tourbillon? Est-ce, demande encore notre Auteur, M. Bernoulli, dont toutes les Dissertations Physiques ne respirent que ce Systême? Est-ce M. de Fontenelle, lui qui dans tout le cours de l'Histoire des Mémoires de l'Académie, n'a jamais laissé échapper aucune occasion de faire remarquer que lorsqu'il s'agit de Physique, on ne pouvoit se dispenser de citer

Avril.

Descartes comme l'Auteur fondamental?

M. de Molières remarque ici qu'à la vérité l'Académie des Sciences a déclaré qu'elle ne se rendoit garant d'aucun Systême, mais il observe en même tems, 1°. qu'elle n'a pas établi pour fondement de son institution, qu'il fallût s'éloigner de tout esprit de Systême; 2°. Que du moins il est constant qu'elle a mal observé cette maxime, puisque dans tout le vaste Recueil de ses Mémoires, & parmi toutes les Observations particulières des Membres qui l'ont composée, & qui la composent actuellement, à peine trouvera-t-on un seul Mémoire, & une seule Observation concernant tant soit peu la Physique, qui ne soient fondés sur le Systême Cartésien, & cela sans excepter même les Mémoires de M. de Réaumur, que l'on ose cependant, dit M. de Molières, proposer pour *fauteur* de cette Maxime.

La base du Systême Cartésien; remarque notre Auteur, est que le froid, le chaud, les saveurs, les odeurs, le son, les couleurs, & les autres qualitez sensibles, ne sont pas des propriétés de la matiere, mais de simples modifications de l'ame, & que la matiere n'est capable que de figures & de mouvemens. De sorte que tout ce qui s'opere en elle, n'est qu'une suite des loix du choc: c'est là proprement le fonds du Systême Cartésien; que l'expérience n'a pas détruit, qu'elle ne détruira jamais, & qui a porté la lumière dans toutes les

F f

parties de la Philosophie, dans la Métaphysique, dans l'Anaromie, dans l'Astronomie, & dans la Morale. C'est en suivant ce principe que le P. Malebranche, M. Huygens, & tous ceux qui après Descartes ont bien mérité de la Philosophie, & qui n'ont pas lu ses Ouvrages comme on lit un Roman, ont fait des progrès considérables dans la Physique. C'est là, poursuit M. de Molières, le Systême que ces Grands Hommes ont perfectionné dans ses conséquences par un grand nombre d'experiences, dont Descartes a reconnu la nécessité, mais qu'il n'a pu exécuter, parce que c'étoit l'Ouvrage du tems. C'est là enfin le Systême dont l'Académie a fait le plus d'usage, le Systême qu'on doit prendre pour guide dans toutes les conséquences que l'on tire des Observations, & sans le secours duquel, on cesseroit bien-tôt de faire des experiences utiles au progrès de la Physique, M. de Molières pousse plus loin ces

reflexions, mais nous nous arrêtons ici de peur d'exceder les bornes d'un Extrait, nous ajoûterons seulement que l'on trouvera encore cette même matiere traitée avec beaucoup de solidité dans les premières pages du Livre. L'Auteur y remarque entre autres choses, qu'on ne doit pas suivre servilement & de point en point le Systême de Descartes sur les tourbillons, sur le plein & sur plusieurs autres articles, mais qu'il ne s'ensuit pas de là, qu'on puisse se passer d'un principe général auquel on rapporte toutes les experiences. Sans cela, dit-il, on aura beau faire, on sera toujours la dupe de l'imagination, qui ne manque jamais d'ajoûter subtilement, & sans qu'on s'en aperçoive, quelque chose du sien à ce que l'experience prise avec le plus de précaution, dit de l'effet que l'on examine. Nous ne doutons pas que le Public n'attende avec empressement la suite de ces excellentes Leçons.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA; PER JACOPO Vallarfi à Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée*. A Vérone, chez Jacques Vallarfi, & Pier-Antoine Berno. 1732. in-fol. col. 396-298-294-214. avec figures.

DANS la troisième Partie de ce curieux & sçavant Ouvrage, composée de VIII Chapitres, l'illustre Auteur nous entretient de tout ce que la Ville de Vérone & son territoire offrent de plus remarquable. Il fait voir d'abord dans une Préface, combien est mal

fondée l'opinion de la plupart des gens, qui s'imaginent qu'en Italie, on a tout connu, tout observé, & tout écrit, au sujet des Antiquitez de ce Pays-là. Il cite pour exemple du contraire la belle Inscription de l'Arc de Suse, laquelle quoiqu'exposée aux yeux des Voyageurs par

sa situation sur une route des plus fréquentées, n'avoit jamais été ni lûë, ni publiée que depuis quelques années.

I. col. 1. A la tête du premier Chapitre paroît d'abord le plan de Vérone fort fidèlement tracé, avec celui de ses fortifications très-exactement dessinées. Dans ce Chapitre, l'Auteur s'applique à faire connoître le gouvernement, les forces, la qualité, les revenus, le commerce & la Jurisdiction de ce Pays : ce que nous nous contentons d'indiquer ici en gros.

II. col. 33. Dans le second, il traite des Antiquitez Romaines, qui restent encore à Vérone. Une des plus fameuses est l'Amphithéâtre, dont l'Auteur renvoye la description à la 4^e Partie de ce Volume ; & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux des mois d'Avril & Mai 1729. Avant que notre Auteur eût approfondi cette matiere, on peut dire que malgré les Traitez de Juste-Lipse, tous les desseins du Cavalier Fontana & ceux de tant d'autres, que fournissent les Livres d'Antiquitez, on ne connoissoit encore que fort imparfaitement la structure intérieure des Amphithéâtres. Ces Livres avoient même donné cours à diverses erreurs, qui rendoient intelligibles quantité de passages des Auteurs anciens.

Col. 33. On parle donc, dans ce second Chapitre, d'un reste de Théâtre, du Capitole, des Ponts & des autres Edifices, dont les Romains avoient décoré Vérone.

On fait connoître où étoit situé le Palais de Théodoric, qui fonda le Royaume d'Italie ; & l'on marque la demeure & la sépulture d'Alboin, premier Roi des Lombards. On parle aussi d'une partie des murs de la Ville, construits du tems de l'Empereur Gallien. Il semble à les voir que ce soient ceux d'Athènes, desquels Thucydide écrit qu'on les avoit bâtis des morceaux de frises, de colonnes & de chapiteaux, qui avoient servi à d'autres Bâtimens : le tout lié ensemble à l'aide du mortier. Il reste de cette enceinte une grande porte, ornée d'une Inscription. On relève ici l'erreur commune à tous les Ecrivains, qui ont toujours cru que cette porte étoit un Arc. Elle est double, c'est-à dire qu'elle a deux passages ou deux entrées égales ; en sorte qu'elle ressemble à celle de l'ancienne *Emerita* qui se voit sur les Médailles.

Col. 41. Il reste encore une partie d'une autre porte, qui est double, comme la précédente. L'Auteur fait voir que c'étoit celle du *Forum* où l'on rendoit la justice ; & que selon l'ancien usage, il étoit situé près d'une des portes de la Ville. Plusieurs Antiquaires modernes, les Voyageurs, les Architectes veulent que ce soit un Arc de triomphe. *Blondel* même en tire une preuve, pour montrer que ces Arcs peuvent avoir deux ouvertures égales.

Col. 42. L'Auteur propose ici plusieurs regles, pour distinguer les portes d'avec les Arcs, & pour

empêche r par là que l'on ne confonde à l'avenir les uns avec les autres. Les anciennes portes n'ont qu'une feule face : les Arcs font face de deux côtéz. Les portes ont deux entrées ou passages égaux : l'Arc n'en a qu'une feule , ou bien il en a une grande au milieu & deux petites , une de chaque côté. Les portes ont à leur façade un ou plusieurs rangs de fenétres : les Arcs n'en ont point. Aux portes , l'Inſcription , quand il y en a , eſt à la friſe : aux Arcs , elle eſt ſur une grande table au milieu de l'Attique. Les portes forment un mur ſimple , qui eſt attaché à un autre mur : les Arcs ont plus de maſſe , & c'étoient des Edifices conſtruits en quarré ou en quarré long.

Col. 43. M. le Marquis Maffei fait ici un grand nombre d'Observations , qui ont rapport à l'Architecture. Il indique l'endroit où l'on trouve ces Colonnes Doriques citées par tant de gens , ſur ſeſquelles on a fondé la règle de les ériger ſans baſe , & qui aujourd'hui ne ſont plus expoſées aux yeux. A l'égard de l'ordre Composite , *Perrault* & d'autres en citent pour exemple l'Arc de Tite & ce qui reſte de celui de Vérone. L'ordre en eſt véritablement Composite , mais il a les proportions du Corinthien. L'Auteur obſerve qu'il eſt étonnant , que tant d'Architectes qui l'ont deſſiné , ne ſe ſoient point apperçus que les chapiteaux des colonnes inférieures ſont de l'ordre Composite , & ceux des ſupérieures , du Corinthien. Il paroît

de-là qu'anciennement le Composite n'étoit dans ſon origine qu'une modification du Corinthien , & que ce n'eſt pas ſans raifon que *Scamozzi* a dit qu'ils ne ſont pas différens l'un de l'autre. Une circonſtance remarquable encoie , c'eſt que les dix colonnes du milieu du ſecond rang portent à faux ; & l'Auteur donne la raifon de cette irrégularité.

Col. 46. Il parle enſuite , d'un Arc auſſi vanté , dont *Vitruve-Cardon* fut l'Architecte. Il eſt d'ordre Composite , & de proportion Corinthienne ; d'où les uns concluent qu'il eſt Composite , & les autres qu'il eſt Corinthien. *Palladio* l'appelle un très-bel Arc , & *Scamozzi* aſſure qu'il fut élevé dans les plus beaux tems de l'Architecture , c'eſt-à-dire peu après la mort de *Vitruve* dont nous avons les Ecrits. On avertit ici d'une autre erreur , où ont été juſqu'à preſent grand nombre d'Ecrivains , & qui conſiſte à croire , 1°. que tous les Arcs ont été des Arcs de triomphe : tandis qu'aucun de ceux qui nous reſtent n'a été conſtruit pour un tel uſage : 2°. à ſe figurer qu'ils ont tous été érigés à l'honneur des Empereurs ; au lieu que la plupart de ceux que nous voyons encore aujourd'hui , ne l'ont été que pour des particuliers : 3°. à ſe perſuader enſin , qu'ils ont été bâtis pour célébrer des victoires remportées ; pendant qu'ils ne ſont pour l'ordinaire que des Sépulcres ou des Monumens de quelque famille. Celui dont on parle en cet endroit , fut

élevé par les *Gaviens*, famille très-distinguée à Véronne. On y voyoit quatre statues de ces *Gaviens*, l'une desquelles representoit une femme. De même, le fameux Arc de *Pola*, que *Spon* & les autres Antiquaires appellent un *Arc de triomphe*, contenoit les cendres de plusieurs personnes de la famille *Sergia*. Celui d'Aix en Savoye fut élevé par *Melia-Anniana* en mémoire de son mari défunt. En lisant les Ouvrages de cet Antiquaire (dit M. le Marquis Maffei) on reconnoit qu'il reste encore bien des découvertes à faire dans le vaste Pays de l'Antiquité.

III. col. 53. Le Chapitre troisième est destiné à des recherches touchant les Antiquitez Chrétiennes, sur lesquelles les Ecrivains Véronnois ou étrangers n'avoient fait aucune observation. L'Auteur parle d'un reste d'une Eglise, qui est certainement la plus ancienne qu'on puisse voir. Elle est creusée dans la pierre tendre ou le tuf d'une colline, qui pour lors n'étoit point dans la Ville. On y voit encore des peintures expliquées ici par l'Auteur, & plusieurs vestiges des anciens Rites du Christianisme. On donne ensuite le dessein de deux Tombeaux de marbre, dont on explique les figures & les faits historiques représentés. Ces Tombeaux (dit on) ne sont point inférieurs aux plus beaux, qu'*Arringhi* ait fait graver dans sa *Roma Sotterranea*. On y voit, entre autres choses, un feu allumé sur une pierre ronde, & un Serpent qui élève

sa tête jusqu'au dessus des flammes, & qui prend avec sa bouche ce qu'un homme lui presente. A la premiere vûe, on croiroit que c'est un Tombeau des Genrils, & qu'un Génie sous la figure d'un Serpent vient goûter les oblations posées sur l'autel. On n'a jamais vû une telle figure dans un Monumene Chrétien; sinon dans un seul Tombeau de Rome, duquel *Arringhi* rend ce témoignage, Qu'il n'est pas possible de deviner ce qu'il represente. L'Auteur prétend que c'est le fait rapporté dans le Livre de Daniel, qui voulant faire mourir le Serpent adoré par les Babylo-niens, lui donna à manger une certaine pâte qu'il avoit composée: & que s'il est si rare de voir sur les Monumens une pareille representation, c'est uniquement à cause que le Texte Hébreu de Daniel ne fait nulle mention de cet événement.

Col. 58. L'autre Tombeau, parmi différentes figures, represente S. Paul & S. Pierre avec les clefs, que celui-ci tient aussi à la main dans une Mosaïque du cinquième siècle décrite par *Ciampini*. On conserve dans la Gallerie du Grand-Duc, une Lampe antique de bronze faite en façon de barque, sur laquelle on voit S. Paul à la proue dans l'attitude de Prédicateur, & S. Pierre à la poupe, où il tient le gouvernail.

Col. 61. En parlant de plusieurs autres Antiquitez, l'Auteur observe que dans l'Eglise du *Dome* à Véronne il y a un ancien Pupitre de

Pierre, & deux figures des Paladins de Charles-Magne, Roland & Olivier. L'armure extravagante de Roland est précisément la même que celle des anciens Samnites décrite par Tite-Live. L'Auteur montre par ce marbre que le mot *Spongia* dont se sert l'Historien Latin en cet endroit, n'a point été jusqu'ici bien expliqué par les Grammairiens, & ne signifie autre chose qu'une *cotte de maille*. Il décrit un Baptistère fait d'une seule pierre avec des figures à l'entour, & qui est antérieur au dixième siècle. Il remarque aussi que tous les anciens Baptistères avoient huit faces comme celui-ci; & il cite en preuve celui d'Aquilée & plusieurs autres.

Col. 66. A propos de la fameuse Basilique de S. Zénon, il fait diverses Observations importantes, & il découvre beaucoup d'erreurs qui sont répandues dans plusieurs Livres. Le Pere le Coigne & Dom Mabillon ont écrit que le Tombeau qu'on y voyoit est celui du Roi Pepin. Mais ce Roi mourut à Milan, & ce Tombeau n'a point, & n'a jamais eu d'Inscription. Au près de cette Basilique est une Cuve de porphyre, qui a plus de huit pieds de diamètre. On trouve difficilement (dit l'Auteur) d'aussi grandes Pièces de ce marbre. Il nous apprend la raison de l'usage où l'on étoit de mettre de ces Cuves devant la porte des Basiliques. Il en trouve l'origine chez les Hébreux, dans l'Exode.

IV. col. 73. Il nous parle dans le Chapitre suivant, des Edifices mo-

dernes de Vérone. Il fait d'abord en peu de mots l'Histoire de l'Architecture de ce Pays-là; & il fait mention de plusieurs Bâtimens remarquables, construits avant le rétablissement des Arts; entre autres de l'Arche d'un Pont, laquelle a 142 pieds d'ouverture, & qui est très-peu élevée. L'Architecte *Falcones* fut le premier qui fleurit après le renouvellement des Arts. *Fra Giocondo* bâtit à Paris le Pont-Neuf & le Petit-Pont. *Sammicheli* avoit un talent merveilleux pour ordonner la distribution intérieure des Pièces d'un bâtiment, & pour y ménager toutes les commoditez, que l'on croit de nouvelle invention. En parlant d'une belle Eglise moderne, l'Auteur fait remarquer l'erreur des Architectes, qui ne se mettent point en peine de la convenance entre l'ordre d'architecture & le sujet pour lequel est construit l'Edifice: en sorte qu'ils employent pour l'Eglise d'un Saint qui a suivi un Institut sévère, & qui est couvert d'une haire & d'un cilice, l'ordre Corinthien, rempli d'ornemens & égayé par des couleurs riantes. On se seroit bien moqué parmi les anciens (dit notre Auteur) d'un Architecte, qui auroit bâti un Temple d'ordre Toscan, pour Vénus; & un d'ordre Corinthien pour Saturne.

Col. 92. Il y a peu d'années qu'on a construit dans Vérone une Foire avec des murs de pierre. Celui qui a destiné le plan de cette Ville que l'on voit à la tête de cette troisième Partie, est le même qui a

fait bâtir l'Edifice dont on parle. Lorsqu'il étoit Provêditeur dans sa patrie , Charge qui est la première de la Ville , il fit rendre dans le Conseil un decret pour l'exécution de ce Bâtiment. Cette Foire contient 270 boutiques, accompagnées chacune de leurs chambres, en bas & en haut. La place du milieu a huit points de vue, & le tout ensemble représente une petite Citadelle. Quand on y est entré, on ne voit que des boutiques de tous côtez, sans appercevoir les murs en nul endroit.

Col. 96. On a bâti aussi depuis peu un Théâtre, dont l'Architecte a été François *Bibbiena*, qui a construit encore celui de l'Empereur à Vienne, & celui de Nancy en Lorraine. On est persuadé que celui de Vérone ne le cede à aucun autre pour la perfection & pour la beauté, comme il les surpasse tous par le grand Vestibule & la grande Salle qui en font l'entrée. Il y a très-peu de Théâtres modernes (dit l'Auteur) qui méritent ce nom. Dans celui-ci la Scène est séparée des Loges, & sa façade tient d'un mur à l'autre, comme dans ceux des anciens. Il y a cinq rangs de loges, les Corridors sont larges, les escaliers sont de pierre, & il y a un grand nombre d'issuës. Le plafond est double, le premier n'étant composé que d'ais minces & percés; ce qui rend la voix plus sonore, comme la rose d'un Clavecin rend plus harmonieux le son de cet Instrument. Sur la grande toile on a peint les deux Muses, qui pré-

sident à la Tragédie & à la Comédie, avec ces mots tirés de Platon: *εις τὸ τερπνὸν καὶ τὸ χρησιμὸν: al dilectio e al giovamento.*

Col. 97. Dans ce même Chapitre l'Auteur décrit un Jardin, planté il y a 200 ans, & qu'on trouve encore des plus beaux. On verra par cette description, combien de Pièces différentes doivent entrer dans la composition d'un Jardin en Italie.

V.col. 107. Le Chapitre cinquième est peut-être l'un des plus dignes d'attention. L'Auteur, à l'occasion des murs & des Bastions de Vérone, fait l'histoire de la Fortification moderne; & il montre qu'elle eut pour Inventeur *Sanmicheli* de cette même Ville, quoiqu'inconnu jusqu'à présent, parce qu'il n'a rien écrit. On trouve ici le dénombrement des Livres de Fortification composés par les Italiens, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à aujourd'hui; & l'Auteur fait voir que parmi ces Ouvrages, ceux qui ont été publiés même avant l'année 1600. renferment toutes les manières de fortifier qu'on employe maintenant; en sorte que ce qui passe pour avoir été inventé de nos jours, l'avoit été déjà par François *Marchi* & par plusieurs autres, qui l'avoient fait imprimer long-tems auparavant. Les termes de cet art reçûs par toutes les Nations, prouvent qu'il est venu des Italiens; car tous ces termes sont empruntés de leur Langue. Tels sont, par exemple, *Ingénieur, Citadelle, Forteresse, Ba-*

stion, Boulevard, Orillon, Merlon, Cavalier, Parapet, Gabion, Casemate, Caserne, Banquette, Cunette, Contrescarpe, Palissade, Esplanade, Bombe, Artillerie & plusieurs autres.

Col. 117. Mais dans le dessein de déterminer au juste quel a été le premier Inventeur de cet art parmi les Italiens, M. le Marquis Maffei remarque d'abord, que pour mériter ce titre, il n'est pas nécessaire d'avoir inventé toutes les différentes parties de cet art; & qu'il suffit d'avoir introduit un nouveau Système adopté dans la suite universellement, & d'avoir été l'Inventeur de l'Ouvrage, duquel tous les autres tirent leur origine. Après l'invention de l'Artillerie on substitua d'abord aux vieilles Tours qui étoient en usage auparavant, des Terrepleins & des Bastions beaucoup plus gros, mais toujours ronds ou carrés. Cela ne changea point la forme de la défense, & ne fut point la source d'une nouvelle méthode. Mais celui qui inventa le Bastion triangulaire, avec des places basses découvertes dans le flanc; celui-là forma véritablement un art nouveau. Toute la force (dit notre Auteur) & tout l'essentiel de nos fortifications modernes consiste en deux choses: la première d'avoir trouvé le moyen de flanquer toute l'enceinte; car en faisant les Bastions ronds ou carrés, la face & le milieu restoit sans défense: la seconde d'avoir fait en sorte que les défenses par les flancs pussent toujours être con-

tinués; ce qu'on ne pouvoit exécuter en construisant les Casemates couvertes, comme auparavant, L'une & l'autre vûe se trouverent parfaitement remplies par l'invention des Bastions triangulaires à deux faces & à deux flancs. Cette méthode a été suivie jusqu'à présent par tous les Ingénieurs. Il faut ajouter encore que toutes les autres fortifications que l'on a imaginées depuis & qui pourront l'être à l'avenir, comme les Ouvrages à corne, les contregardes, les demilunes, les ravelins & autres semblables, dérivent de cette première idée, & ne sont que des bastions détachés ou des demi-bastions.

Col. 119. L'Auteur prouve ensuite par deux raisons sans réplique (dit-il) que le premier Inventeur des Bastions modernes fut *Sanmicheli*. L'une est l'autorité de *George Vasari* d'Arezzo, Auteur contemporain, qui dans son Ouvrage où il traite des Architectes, dit qu'avant *Sanmicheli* on faisoit les Bastions ronds, & que ce fut lui qui les rendit triangulaires & les Casemates découvertes; au lieu qu'avant lui elles étoient couvertes, & qu'on n'y pouvoit rester à cause du bruit & de la fumée. L'autre raison est tirée des Bastions qu'il se voyent à Vérone, lesquels sont les premiers qu'on ait construits selon la nouvelle invention, & qui ont servi de modèle à tous les autres. Les premiers Livres où il soit parlé de Bastions à angles, n'ont paru que depuis l'an 1500. en Italie, & depuis l'an 1600. hors de l'Italie

l'Italie. L'enceinte des murs de Vérone fut commencée après la grande guerre de la Ligue de Cambrai, c'est-à-dire environ l'an 1520. Sur les portes & sur les Bastions l'on voit des Inscriptions des années 1523. 1527. & des suivantes. Les murs des Bastions sont très-solide-ment bâtis, ayant 24 pieds d'épaisseur, ce qui les a si bien conservés depuis 200 ans. L'Auteur en donne le dessein. Il remarque qu'ils ont des orillons, qu'on croit de l'invention de M. de Vauban ; & qu'on y voit plusieurs autres singularitez, qui passent pour modernes hors de l'Italie, & dont *Marchi* est l'Inventeur. *Sanmichele* fortifia de cette maniere Candie, laquelle au moyen des autres fortifications qu'il y avoit faites, soutint ensuite un siège de 20 ans contre les Turcs. *Mallet*, dans ses *Travaux de Mars*, vante beaucoup le mérite & la maniere des Bastions de cette fameuse Place, quoiqu'il ignorât qui en avoit été le premier Architecte. On a dit dans le Journal des Sçavans de l'année 1678. au sujet du Livre de *Donat Rossèti* (remarque l'Auteur) que l'invention des Bastions est dûë aux Italiens. *Ozanam*, dans son *Dictionnaire Mathématique*, approche encore plus de la vérité, en disant que cette même invention est dûë aux Vénitiens, dans les longues guerres qu'ils ont soutenues contre les Turcs. Mais on n'en a jamais sçu, même en Italie, le véritable Inventeur. On donne ici le dessein de deux superbes portes de Vérone, bâties en ce tems-

Avril.

là, & qui servent à la fois de porte & de cavalier. Ceux qui liront l'Ouvrage de notre Auteur dans sa langue originale, pourront acquérir bien des connoissances très-importantes sur ce sujet.

VI. col. 141. Dans le sixième Chapitre, où il est traité des peintures qui se voyent à Vérone, M. le Marquis Maffei donne d'abord une Histoire abrégée de la peinture de ce Pays-là. Il combat ensuite l'erreur de ceux qui supposent, que *Cimabue* & *Giotto* firent les premiers revivre cet art. Car (dit-il) on ne cessa point de peindre & de sculpter en Italie, même dans les tems les plus barbares, & il fait voir qu'avant *Cimabue* on y peignoit déjà passablement. Ceux qui aiment cet art, & qui veulent s'instruire des différentes manieres des Ecoles modernes de Peinture, auront recours à ce sixième Chapitre, qui remplira parfaitement leur curiosité.

VII. col. 201. Il est question ; dans le septième, des Galeries qui sont à Vérone. L'Auteur fait ici quantité d'Observations curieuses sur les *Musées* des anciens, & sur les premiers Recueils de raretez dont on ait formé des Cabinets en Italie. Parmi ceux qui sont encore à Vérone, on nous parle ici d'un grand amas d'Inscriptions Grèques ou Romaines & de bas-reliefs, qui sont enchassés dans un long mur de la Cour de l'Académie. On a rassemblé par-là un trésor incomparable pour l'érudition, en réunissant ce qui étant dispersé n'étoit

G g

pour lors d'aucune consideration. On devroit certainement (dit l'Auteur) en user de même dans chaque Ville; au moyen de quoi ces Monumens ne déperiroient plus, & deviendroient d'un usage public. L'Auteur, par l'ordre du Roi de Sardaigne, a exécuté quelque chose de pareil à Turin. Il faut voir dans l'Ouvrage même la description des autres *Musées* de Vérone, dans lesquels on trouvera plusieurs belles Médailles, qui n'avoient point encore été publiées. Notre Auteur, dans l'Ouvrage qu'il a mis au jour sur les Antiquitez de France, a fait aussi connoître plusieurs de ces Monumens, que l'on conserve dans les Cabinets des Curieux de ce Royaume, & dont les Livres n'avoient point encore fait mention. Il parle aussi des Manuscrits qui se trouvent à Vérone, parmi lesquels il y en a plusieurs Grecs anecdotes; & il fait connoître le reste d'une Bibliothèque recueillie dans le huitième & le neuvième siècle, & dont les Livres sont presque tous écrits en lettres majuscules, & quelques-uns en caractère courant des anciens; caractère qui (selon lui) n'est autre que celui des Romains, & nullement celui des Goths ou des Lombards. Dans l'article où il est traité des marbres anciens, on trouve quantité de planches, qui représentent des statues du premier

ordre, conservées dans de magnifiques Cabinets; & l'on peut dire qu'il n'y a peut-être jamais eu de desseins d'Antiques si corrects & si bien rendus. Car (ajoute l'Auteur) quoiqu'il y ait quantité de bons Graveurs, les bons Dessinateurs pour l'Antique sont en très-petit nombre. Il faut aussi remarquer, que dans l'Ouvrage dont il s'agit ici, les culs-de-lampes, les vignettes, les frises, les lettres grises ne sont pas gravées d'imaginariion, mais qu'elles le sont d'après l'Antique & si bien dessinées, qu'elles peuvent servir de modèles en ce genre. Mais pour en mieux connoître tout le prix, il faut choisir des exemplaires, où les estampes soient d'un bon tirage.

VIII. col. 277. Quant au huitième Chapitre, qui termine cette troisième Partie, & qui roule sur les singularitez du territoire de Vérone, il faut recourir au Livre même. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter ici tout ce que cet Ouvrage offre de curieux & d'intéressant. On y refute à la fin quelques impostures de Maxilien *Misson* & d'autres Voyageurs; & l'on fait voir combien la plupart de ces Relations sont peu estimables, & de combien d'erreurs se laissent prévenir ceux qui voyagent, sans se tenir en garde contre les bruits & les préjugés populaires.



ESSAI SUR L'HOMME, PAR M. POPE, TRADUIT
de l'Anglois en François par M. D. S. ***.

The proper study of mon kindis mon.

L'étude propre de l'Homme est l'Homme 1735.

C E Poëme si estimé en Angleterre est bien-tôt devenu célèbre dans toute l'Europe sçavante, & le Public en desiroit depuis long-tems une Traduction Française. Deux Auteurs, déjà connus par des Ouvrages de ce genre, l'ont entreprife, l'un en prose, l'autre en vers. Nous jouïssons de la première, & il nous la falloit pour calmer un peu notre impatience sur la seconde.

M. D. S. dans une Préface assez étendue, & très judicieuse, expose le caractère de son original, & la maniere dont il a cru devoir le rendre en notre Langue. *Cet Ouvrage, dit-il, étoit très-difficile à traduire; la plupart des Anglois ne balancent point à le croire intraduisible; & je pense qu'en effet toutes les Traductions que l'on en pourroit faire, ne sçauroient être qu'inferieures à l'original. . . . Le Traducteur n'a eu d'autre objet que de faire connoître autant qu'il a pû l'Ouvrage tel qu'il est, & ces sortes de Traductions ont leur utilité particulière, en ce qu'elles ne déquissent point le goût & le caractère des Ouvrages d'une nation: aussi cet Ouvrage demande que le Lecteur se transporte quelquefois d'esprit en Angleterre pour certaines idées, expressions & comparaisons, ou trop fortes,*

ou de choses trop communes. On auroit tort d'en faire une objection contre l'Ouvrage. Chaque Nation a ses mœurs, & un Lecteur judicieux ne perd jamais cette observation de vûe.

Il y a bien des personnes qui souhaiteroient que toutes les Traductions fussent faites d'après l'idée & les principes que M. D. S. vient de nous exposer. Ils voudroient que ces copies ressemblassent autant qu'il est possible à leurs originaux; & qu'on y conservât à chaque Auteur son air propre & naturel, & jusqu'à ses défauts même: Chercher à le franciser, c'est l'altérer, & le changer. L'eût-on embelli, on l'a défiguré. On est Auteur, & bon Auteur, si vous voulez, mais enfin on n'est pas Traducteur, & il falloit l'être. Nous avoïons que cet air étranger, conservé dans une Traduction Française, pourroit blesser quelques Lecteurs; mais pour l'homme d'esprit, pour le Philosophe exempt de ces préjugés qui bornent l'homme vulgaire à sa Nation, c'est un spectacle bien agréable que cette prodigieuse diversité que la difference des Pays & des siècles met entre les esprits; & quand même il ne goûteroit pas ces nouvelles manieres de penser, de sentir, de s'exprimer, il seroit

toujours charmé de les connoître.

Les divers jugemens qu'on a portés sur cette Traduction de M. P. sont la preuve de ce que nous venons de dire de ces deux sortes de Lecteurs. On a cru lire de l'Anglois plutôt que du François ; & ce qui a fait peine aux uns , a fait plaisir aux autres. Mais peut-être que des deux côtés on a donné dans l'excès ; & c'est l'effet ordinaire des Ouvrages très-singuliers ; les uns en sont trop revoités , les autres les admirent trop. Ces impressions si différentes ont la même cause , la petitesse & la légèreté de l'esprit humain. Le goût & le dégoût de la nouveauté & de la singularité viennent à peu-près de la même disposition , du même tour d'esprit. Mais tout ceci se sentira mieux par le détail dans lequel nous allons entrer.

L'Essai de M. P. consiste en 4 Epîtres. C'est , dit le Traducteur , *une idée générale de l'homme ou il n'y a que les plus grandes parties de tracées.* Le Poète a donné à ces 4 Epîtres le titre du premier Livre , & il en annonce un second qui renfermera des particularitez plus susceptibles d'agrément. L'Ouvrage est adressé à Henri S. Jean lord Bolingbroke , à qui personne ne refuse l'aveu d'une supériorité de génie & de talents. M. Pope, continue le Traducteur , *est loué sans être flatteur ; ceci est une exception aux Poètes & aux Dédicaces.*

Dans la première Epître l'Auteur traite de la Nature & de l'état de l'Homme par rapport à l'Univers.

Dans la seconde , il le considère par rapport à lui-même , & comme individu. Dans la troisième il l'envisage par rapport à la société , & dans la quatrième par rapport au bonheur.

La première débute ainsi , *Reveillons-nous , Milord , laissons les petits objets à la basse ambition & à l'orgueil des Rois. Puisque la vie ne s'étend & ne se termine gueres qu'à regarder ce qui nous environne , & à mourir , parcourons donc au moins cette Scène de l'Homme ; prodigieux labyrinthe , mais qui a pourtant sa régularité ; campagne où la fleur croît confonduë avec le chardon ; Jardin qui tente par des fruits défendus.*

Ces derniers mots ne présentent pas un sens bien net ; mais peut-être que cela est plus clair dans l'Anglois. Quoiqu'il en soit , on rencontre souvent dans cette Traduction des choses exprimées d'une manière vague & confuse ; ce défaut de précision & de netteté est le plus grand vice du stile ; mais il faut avouer en même tems qu'il n'y a rien de plus difficile à attraper que la qualité qui lui est opposée , sur tout quand il s'agit d'exprimer des choses abstraites , fines & pensées.

L'Auteur montre ensuite que nous ne pouvons bien connoître l'homme , parce qu'il fait partie de cet Univers , dont nous connoissons si peu de chose , & que la partie n'est jamais bien connue sans la connoissance du tout. Avec cette connoissance on pourroit peut-être rendre raison de ce que nous

voyons dans l'homme ; mais sans elle rien ne nous doit moins étonner que cette ignorance de nous-mêmes , & ce seroit la plus folle présomption , d'espérer d'en sortir. Il y a plus encore , & nos plaintes sont également injustes & ridicules. L'Homme demande pourquoi il est si imparfait & si malheureux ; mais il est aisé de l'arrêter tout d'un coup en lui demandant , pourquoi il ne l'est pas plus encore.

L'Homme est à l'égard de l'Univers ce que chaque membre de son corps est à l'égard du corps entier. Or le pied se plaindrait-il avec justice de n'être pas la main , & la main de n'être pas la tête ? Les uns & les autres sont ce qu'ils doivent être , & de leurs rapports entr'eux résulte la perfection du tout , comme à son tour la perfection du tout fait connoître celle de chaque membre. Si donc nous connoissons l'Univers comme nous connoissons notre corps , l'Homme nous paroîtroit aussi parfait en son genre que chacun de nos membres nous le paroît.

La cause de toutes nos illusions en ceci , c'est d'une part un esprit très-borné , & de l'autre un amour propre excessif ; une raison également aveugle & orgueilleuse. On se croit la fin & le centre de toute la nature , au lieu qu'on n'en est qu'une très-petite partie , qui avec toutes les autres se rapporte à une fin plus générale & plus élevée.

Nous sommes moins choqués des prétendus desordres que nous croyons remarquer dans l'ordre

Physique , que de ceux qui nous frappent dans l'ordre moral. Mais , dit M. P. *si des pestes ou des tremblemens de terre ne renversent pas l'ordre prescrit par le Ciel , pourquoi l'existence d'un Borgia ou d'un Catilina le renverseroit-elle ?*

C'est une chose agréable à considérer pour un vrai Philosophe , que cette multitude prodigieuse d'espèces de créatures , à chacune desquelles le Créateur a assigné un certain genre de perfections. Il y a entre elles un ordre & une gradation générale d'où résulte une subordination des unes aux autres & de toutes celles que nous connoissons à l'homme. C'est la raison qui lui donne cette supériorité. C'est elle qui le dédommage bien glorieusement des qualitez que les autres animaux ont au dessus de lui. Son partage n'est-il pas assez beau ? Non ; il voudroit réunir tout , jaloux en même tems de l'Ange & de la bête. Mais s'il ne sent pas l'impossible de ses desirs , qu'il en voye du moins les inconveniens. Il veut allier des qualitez contradictoires ; il ambitionne des sens & des organes qui plus fins , plus sensibles , & par là plus parfaits à son gré , ne serviroient qu'à le rendre plus misérable. Notre bonheur dépend de ce que nous blâmons.

Ainsi , dit M. Pope en s'adressant à l'Homme , & c'est par là qu'il conclut cette première Epître ; *toute la nature est un art , & un art qui n'est inconnu : le hazard est une direction que tu ne serois voir ; la discorde est une harmonie que tu ne*

comprends point; le mal particulier est un bien général; & en dépit de l'orgueil, en dépit d'une raison qui s'égaré, cette vérité est évidente, que tout ce qui est, est bien.

Voilà bien de la Métaphysique, & certainement les *Leibniz*, les *Clarke*, les *Malebranchés*, Philosophes de profession, n'en ont jamais débité de plus subtile que celle de notre Poëte; mais y a-t-il autant de solidité, de justesse & de lumière. Le Lecteur se sent-il convaincu, & éclairé? Nous ne le croyons pas. Il s'amuse des lueurs qui viennent le frapper successivement; il admire M. Pope d'avoir su manier avec tant d'agrément des idées si abstraites, & d'en avoir temperé la secheresse par tant d'images fortes & gracieuses, mais il n'est pas plus instruit qu'auparavant. Au reste ce n'est pas la faute du Poëte; & les plus habiles Philosophes ne nous en apprendroient pas davantage. La résolution de nos difficultés, & de nos doutes sur ces importantes matieres, n'est pas du ressort de la Philosophie.

La seconde Epître traite de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à lui-même considéré comme individu. Elle nous a paru plus agréable que la première, & parce que le sujet en est moins abstrait, & parce qu'étant plus à notre portée, l'Auteur l'a traitée plus solidement. Il faut tâcher de rendre la vérité agréable; mais elle est elle-même le premier des agréments. Le faux, & l'incertain affoiblissent ceux qu'on employe pour les parer; &

ils ne brillent dans tout leur éclat; ils ne font tout leur effet, que lorsqu'ils portent sur un fond vrai. Dans cette Epître il s'agit de faits plutôt que de raisonnemens, & d'exposer ce que l'Homme est; plutôt que de dire pourquoi il est ainsi & non autrement.

Sa nature est un mélange de grandeur & de petitesse, de hauteur & de bassesse, de ténèbres & de lumière, &c. . . . Il y a sur ce dernier point une extrême différence d'Homme à Homme; mais aux yeux de Dieu & des intelligences supérieures, qu'est-ce que le plus grand esprit? L'Auteur s'exprime là-dessus d'une manière assez singulière, mais forte & naïve. *Lorsque dans ces derniers tems, dit-il, les êtres supérieurs virent un homme mortel développer les loix de la nature; ils admirerent une telle habileté dans une figure terrestre, & ils regarderent Newton, comme nous regardons un singe adroit.*

Deux principes regnent dans l'Homme, l'amour propre & la raison. L'un excite & meut; l'autre retient & gouverne. Celle-ci a plus de lumière, celui-là plus de force, en sorte que si la raison nous éclaire, c'est presque toujours l'amour propre qui nous conduit. Leur fin est la même; le bonheur. Tout va bien quand ils sont d'accord; & la vertu n'est au fonds qu'un amour propre bien entendu.

Les passions sont des modifications de l'amour propre. Tempérées les unes par les autres, & gouvernées par la raison, elles sont

d'une grande utilité à chaque homme en particulier, & à la société en général. Elle languiroit & periroit sans elles. L'Homme sans passions des Stoïciens est une pure chimere, née de l'orgueil & de l'ignorance. *Nous naviguons diversement*, dit M. Pope, *sur le vaste océan de la vie. La raison en est la boussole, mais la passion en est le vent. Ce n'est pas dans le calme seul que l'on trouve la Divinité. Dieu marche sur les flots & monte sur les vents.*

Des passions naissent souvent de grandes vertus, ou du moins de grandes actions. *C'est ainsi que la nature, dit notre Poëte, nous donne des vertus voisines & apparentées des vices. . . . La même ambition produit ou le salut ou la perte; elle fait également un traître, ou un vrai Citoyen.*

De-là il faut bien se garder de conclure qu'il n'y a ni vices ni vertus. *Parce que le blanc & le noir, dit M. Pope, seront mêlés, adoucis, fondus ensemble de mille manières différentes, n'y aura-t-il plus pour cela ni noir ni blanc?* Ainsi tout homme est vertueux & vicieux tout ensemble, à un certain degré; peu vont dans les extrémités, & s'il est permis de s'exprimer ainsi, nous ne sommes parfaits en rien, pas même dans le vice.

Par la peinture de l'homme que M. P. a tracée dans cette seconde Epître, il a eu en vûe de l'humilier, & en même tems de justifier Dieu, & par-là de nous amener à cette conséquence, par laquelle il finit, *que quoique l'Homme soit folie,*

Dieu est toute Sagesse.

L'étendue que nous avons donnée à l'Extrait de la première moitié de cet Ouvrage nous oblige à être très-courts sur la dernière. La troisième Epître traite de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à la société. Le but de l'Auteur est d'y montrer que tout l'Univers est un Système de société & d'union, en sorte que rien n'est fait, ni entièrement pour soi, ni entièrement pour les autres. L'instinct a commencé les sociétés, & la raison, secourue de l'expérience, les a perfectionnées. Il y en a parmi les animaux comme parmi les hommes, & en bien des choses ils pourroient nous servir de modèles. Ici l'Auteur fait en abrégé l'Histoire de l'origine des Sociétés politiques, ce qui amène quelques réflexions sur l'Idolâtrie, la superstition, la tyrannie, & les différentes formes de gouvernement, après quoi il conclut en ces termes. *L'Homme, semblable à la vigne, a besoin de support; & la force qu'il acquiert vient de l'embrassement qu'il donne. Ainsi que les planètes qui toutes à la fois tournent sur leur propre axe, & autour du Soleil, de même deux mouvemens compatibles agissent dans l'Homme, dont l'un regarde la personne même, & l'autre l'Univers. C'est ainsi que Dieu & la nature ont lié la fabrique générale, & ont voulu que l'amour propre, & l'amour social confondus, ne fussent qu'un.*

La quatrième Epître traite du bonheur, matière si intéressante, & dans un sens si négligée. C'est là

que tendent tous les hommes, quoiqu'ils fassent, mais ils y tendent en aveugles. C'est l'objet de leurs desirs plutôt que celui de leurs pensées. On fait tout pour le bonheur, excepté d'examiner bien sérieusement en quoi il consiste, & quels sont les moyens les plus propres à nous y conduire, chacun selon notre état, notre caractère particulier, &c. . . . Il est pour tous, sans être précisément le même; il n'est point renfermé dans quelque lieu privilégié; on le trouve partout, ou l'on ne peut le trouver nulle part; il est de toutes les conditions, plus à portée néanmoins des médiocres que des plus hautes. Du bon sens dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, voilà le grand moyen d'être heureux, & en un mot le bonheur consiste principalement dans la vertu, c'est-à-dire dans l'amour de Dieu & des autres Hommes. L'Auteur le prouve par un détail dans lequel nous ne sçaurions le suivre. Richesses, dignitez, naissance, grandeur, renommée, talens supérieurs, tous ces biens purement humains, & communs à la vertu & au vice, sont ici sévèrement examinés par rapport au bonheur. Le fond de la plupart des ces pensées n'est pas bien neuf; mais l'Auteur a sçu les

manier d'une façon toute nouvelle, & tel en est l'effet qu'on croit apprendre ce qu'on sçavoit déjà. En général le caractère de cet Ouvrage est la force, la vivacité, la naïveté, qualitez si essentielles à la Poësie; mais on pourroit y desirer plus d'ordre, plus de netteté, & même de justesse. Tranchons le mot; il s'y trouve plus de philosophie que d'esprit vraiment philosophique.

Quant au Traducteur, il mérite certainement beaucoup de loiianges; & si son stile n'est pas toujours assez pur & assez correct, si l'on y trouve quelque dureté, cela vient en grande partie de ce que sa Traduction est fort littérale. Ceux qui sçavent l'Anglois disent pourtant qu'elle auroit pu l'être encore davantage en quelques endroits, pendant qu'elle l'est trop en d'autres. De-là l'obscurité de plusieurs phrases; car tous les Gens de Lettres sçavent que souvent ce qui est très-clair dans une Langue, ne fait plus aucun sens, rendu mot pour mot dans une autre. Nous attendons sur tout cela les reflexions du nouveau Traducteur en vers.*

* M. l'Abbé du Renel, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

QUÆSTIO MEDICA MANE' DISCUTIENDA IN SCHOLIS Medicorum, die nono Februarii 1736. Magistro Jacobo - Francisco Vandermonde, Doctore Medico Præsidente, an infirmis à morbo viribus, Gin-seng.

C'est-à-dire : *Question de Medecine agitée dans les Ecoles de Medecine de Paris, le Jeudy 9 Fevrier 1736. sous la Présidence de M. Jacques-François Vandermonde, Docteur - Régent de la Faculté de Medecine de Paris, sçavoir, si le Gin Seng convient pour reparer les forces abbatuës des convalescens ?* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur de la Faculté de Medecine. in-4°. p. 4.

LE P. Laffitau, Jesuite, a publié en 1718. une petite Dissertation sur le Gin-seng, de laquelle nous avons fait mention dans le Journal de Mars 1719.

Quelque étenduë qu'elle soit en comparaison de celle dont nous allons rendre compte, on peut dire que cette dernière ne lui est point inférieure pour les choses. Elle part de la plume d'un Auteur qui a demeuré long-tems à la Chine, & qui étant outre cela très-habile Medecin, a été beaucoup plus en état d'approfondir le sujet qu'il traite ici.

La Dissertation est partagée en cinq articles; les deux premiers, sont une espee de Préface où l'on trouve des Notions générales sur ce qui concerne l'intégrité, & l'alteration des forces, sur les causes de l'une & de l'autre, & sur plusieurs autres points dont il est à propos d'avoir une teinture, avant que de lire les trois autres articles, qui concernent précisément le Gin-seng.

L'intégrité des forces, remarque M. Vandermonde dans le premier
Avril.

article de sa Préface, est tout ensemble le signe & l'effet de la santé, comme au contraire, leur abattement est un symptome de maladie. Cet abattement ne procede pas toujours d'une même cause; tantôt il vient de pléthore, & tantôt de la dépravation des sucs. Le premier est une oppression de forces, & le second en est une Dissolution, quoiqu'il y ait cependant une certaine dépravation de sucs, qui, pour parler en termes d'art, procede de *concrétion*: mais que ce soit l'une ou l'autre qui vitie le sang, la chose importe peu, dit notre Auteur, puisque chacune endommage également les forces, dont l'intégrité dépend du mouvement uniforme & reciproque des parties solides contre les fluides, & des parties fluides contre les solides. Ce mouvement réglé, alternatif, & persévérant des liqueurs contenuës, & des vaisseaux qui les contiennent, est une agitation douce & égale qui procure la filtration de toutes les humeurs nécessaires à l'économie animale & l'expulsion de toutes celles qui sur-

H h

abondent : cette filtration d'humeurs est si essentielle, que si elle vient une fois à être supprimée ou ralentie, il n'y a sorte de maladie qu'on ne doive attendre de cette suppression, ou de ce ralentissement.

Notre Auteur rapporte li-dessus l'exemple de la transpiration, par le moyen de laquelle la plupart des humeurs superfluës sont chassés dehors à travers les pores de la peau, & qui n'est pas plutôt arrêtée ou suspendue, qu'il s'ensuit, un nombre innombrable de maux, dont les moindres sont des rhumatismes qui ne laissent aucune partie du corps exempt de torture; c'est de quoi on ne s'étonnera pas en faisant reflexion que par les seules issues de la peau, tout imperceptibles qu'elles sont, il s'évacue, sans comparaison, plus de superfluëtz, que par tous les autres excretoires du corps; si l'on demande d'où peut venir la suppression de cette matiere transpirable, M. Vandermonde renvoye là-dessus à l'examen des soupiaux ou pores de la peau, par lesquels la matiere superfluë dont il s'agit, sort en forme de vapeur. En effet si on les examine, on verra que dans le corps humain il n'y a point d'issues dont les extrémités puissent plus facilement se fermer, que celles de ces soupiaux, puisqu'il ne faut quelquefois pour cela, que le moindre vent froid, ou la plus légère humidité.

Si l'on fait une autre question; sçavoir comment les sucus nourriciers peuvent laisser tant de super-

fluëtz? Notre Auteur demande à son tour, ce que c'est que la nutrition, & si elle ne consiste pas dans la réparation, & pour ainsi dire, la restitution de la substance dissipée, ou dans l'accroissement des parties qui n'ont pas encore pris toutes leurs dimensions? C'est ce qui est cause, remarque M. Vandermonde, que lorsqu'on prend plus d'aliment qu'il n'en faut pour reparer la déperdition journaliere de la substance, ou pour fournir à l'accroissement du corps, on nuit considérablement à sa santé, la transpiration ne se faisant comme il faut, que lorsqu'après une facile & entiere digestion des alimens, elle chasse dehors ce qui ne peut plus servir à la nourriture des parties. Cette digestion est si nécessaire, que la transpiration sans cela ne sçauroit être parfaite: c'est pourquoi si l'on veut se procurer une transpiration, qui ait les conditions requises, il faut être extrêmement attentif sur la quantité & sur la qualité des alimens que l'on admet dans son estomac, faute de quoi il est impossible que l'œconomie animale subsiste long-tems, & que les forces ne s'alterent: ainsi veut-on conserver ou reparer la vigueur des forces, dont la perte ne vient que du vice de la transpiration, il faut employer tous ses soins pour conserver ou pour reparer la digestion.

Notre Auteur passe ici au second article de sa Préface & fait la revue des différentes causes, qui peuvent abatre les forces. Il en reconnoît de quatre sortes: la pre-

miere , le défaut d'une nourriture suffisante ; la seconde , la dissipation trop grande des humeurs nécessaires ; la troisième , la mauvaise coction des alimens ; la quatrième , la surabondance du sang. Les trois premières épuisent les forces ; la quatrième , sçavoir la surabondance du sang , les opprime. Cette dernière se corrige par le retranchement de ce qu'il y a de trop , & ce retranchement se fait par la diette.

Pour ce qui regarde la mauvaise coction , on y remédie par les stomachiques. Les autres causes se corrigent par l'addition de ce qui manque.

La mauvaise coction des alimens est ce qui arrête le plus ici l'attention de notre Auteur. Cette mauvaise coction procede elle-même de tant de causes, que les plus habiles Medecins sont souvent très-embarrassés à les démêler pour y apporter remède : M. Vandermonde remarque les principales , qui sont tantôt le relâchement des fibres & des glandes de l'estomac ; tantôt au contraire , leur trop grand resserrement ; quelquefois une indisposition particulière du foye ; d'autres fois , la dissipation excessive des esprits , procurée ou par un trop grand jeûne , ou par un trop grand exercice , ou par une trop grande application , ou par de profonds chagrins.

Quand le dérèglement de la digestion vient du relâchement des fibres & des glandes stomachales , les dissolvans de l'estomac sont alors plus aqueux qu'il ne con-

vient , & par-là inondent plutôt la masse des alimens , qu'ils ne la divisent & ne la dissolvent. Quand la mauvaise coction procede du trop grand resserrement de ces mêmes fibres , & de ces mêmes glandes , alors elles laissent échapper moins de suc gastrique , & le peu qu'elles en fournissent , a trop de consistance ; d'où il arrive qu'elles envoient aux intestins , une masse crüe & indigeste , mal patrie , & même aigre à cause du trop long séjour qu'elle a fait.

Pour ce qui est de la mauvaise disposition du foye , notre Auteur remarque que lorsque le vice de la digestion procede de cette cause , il arrive alors que la bile , faite d'être filtrée dans ce viscere , reste impure dans le sang , en sorte que la salive , & les autres sucs digestifs en sont endommagés , ce qui dérègle tout l'ouvrage de la digestion. Quand le vice de cette digestion procede de la disette des esprits animaux , l'estomac languit & n'a plus la force d'agir sur les alimens , ce qui fait qu'ils croupissent & se corrompent. Il n'y a qu'un remède capable de corriger toutes ces causes , lequel puisse retablir les digestions , & par conséquent la transpiration , d'où il suit qu'il n'y a qu'un tel remède qui puisse rappeler les forces.

Or tel est le Gin Seng , à ce que prétend notre Auteur dans les trois derniers articles de sa Dissertation , & c'est de ces trois derniers articles dont il nous reste à rendre compte.

Le Gin-Seng, autrement dit en Chinois, *Pe-tsi*, est ainsi appellé par ces Peuples, premicrement à cause de la ressemblance qu'ils supposent qu'il a avec le corps de l'homme, secondement à cause de ses grandes vertus. Notre Auteur cite là-dessus les termes mêmes Chinois, sçavoir (*Gin*) qui signifie l'homme, & (*Seng*) qui signifie un remede universel & excellent.



Entre le 39 & le 47^e degré du Septentrion, vers les frontieres de la Chine, s'élève une longue suite de montagnes, que la quantité des arbres, & des herbes qui les couvrent, rend presque inaccessibles. Sur le penchant de ces montagnes parmi les rochers, & diverses especes d'arbrisseaux, croit la salutaire plante dont il est question, laquelle ne se trouve jamais dans les lieux découverts, non plus que dans les Vallées, & dans les marécages. Vers le mois d'Avril, elle pousse une tige fort simple, à la hauteur d'un pied, lisse, unie, d'un rouge brun, &c. Nous passons le reste de la description, parce qu'elle se trouve toute entiere dans plusieurs Ouvrages connus, tels que l'Atlas Chinois du P. Martini, l'Histoire

Naturelle du P. Eusebe de Nieremberg, la Chine illustrée du Pere Kirker, la Lettre du Pere Jartoux inserée dans le dixième Recueil des Lettres Edifiantes & Curieuses des Missionnaires Jesuites, de laquelle nous avons rendu compte dans le Journal du 4 Septemb 1713. le Mémoire présenté en 1718. par le Pere Labtau Jesuite, à Monseigneur le Duc d'Orléans Régent, duquel Mémoire nous avons parlé dans le Journal de Mars 1719. & quelques autres Livres encore plus recens.

Il n'y a dans les trois regnes de la Nature, aucun remede soit simple, soit préparé, dont les vertus, selon notre Auteur, passent celles du Gin-Seng.

Quand la digestion s'accomplit parfaitement, il l'entretient; quand elle se fait mal, il la retablit, & par une suite necessaire, il conserve ou repare, selon les cas, la transpiration; ce qui fait, par consequent, qu'il conserve ou repare les forces.

Mais sur quels fondemens lui attribue-t on toutes ces vertus? est-ce sur les découvertes qui se font par les analyses chymiques? Rien n'est plus fautif que ces découvertes, remarque notre Auteur dans son quatrième article, puisque deux plantes, telles, par exemple, que le Solanum & le Chou, dont l'une est un poison & l'autre une plante potagere, rendent cependant, par l'analyse, les mêmes principes. Se fonde-t on sur la saveur, ou sur l'odeur? Mais la Scammonée quand

elle n'est point sophistiquée, a une faveur d'amande, & cependant nonobstant cette faveur, elle purge, tandis que l'amande est un aliment. Ce qui fait la propriété d'un mixte, comme le remarque encore notre Auteur, ne consiste pas tant dans les principes qui le composent, que dans la manière dont ces principes sont combinés & arrangés : semblables en cela aux caractères de l'alphabet, qui sont souvent les mêmes dans des mots de son & de sens differens. En sorte que si ces mots ont différentes significations, cette diversité ne vient que des divers arrangemens des lettres dont ils sont composés ; & pour suivre la comparaison, on peut avancer que la difference de certains mixtes entre eux, ne procede, non plus, pour ainsi dire, que des différentes anagrammes que la nature fait de leurs principes. En sorte que lorsqu'un mixte se change, par exemple, en un autre tout différent, ce changement n'a d'autre cause que la différente anagramme qui a été faite de ses principes. Le but de tout ce Discours, c'est de donner à entendre, comme fait notre Auteur, que la plante dont il s'agit ne réussit, non plus qu'aucune autre, qu'autant qu'on a soin de n'en point déranger les principes ; c'est pourquoi il faut employer le Gin-seng tout simplement comme la nature le presente, ou, si l'on y fait quelque preparation, cette preparation ne doit aller qu'à l'exterieur, & non jusqu'aux principes. L'Auteur cite là-dessus l'exemple

du Quinquina, qui ne guerit jamais plus surement les fievres intermittentes, que lorsqu'on ne l'a alteré par aucune preparation. Il cite encore l'exemple du Simarouba, plante nouvellement connue en France, laquelle, lorsqu'on ne l'a fait passer par aucune épreuve de l'art, guerit si efficacement les dysenteries, qu'elle surpasse quelquefois en cela, l'Ipécacuanha.

M. Vandermonde revient ici à ce qu'il a remarqué plus haut des saveurs & des odeurs, par rapport aux indices que quelques Medecins croient en pouvoir tirer pour découvrir les vertus des mixtes, & il semble se relâcher un peu là-dessus en supposant que ces indices ne sont pas tout à-fait fautifs à l'égard du Gin-Seng.

Si, dit-il, l'on s'en rapporte à la faveur & à l'odeur du Gin Seng pour juger de ses propriétés, on trouvera qu'il n'y a guères d'avantages qu'on puisse en esperer pour la santé. Son odeur légèrement aromatique, & sa faveur un peu douce, mêlée de quelque amertume, annoncent qu'il y a dans cette plante, un sel essentiel médiocrement volatil, accompagné de parties sulphureuses & résineuses, dont le mélange avec ce sel, est très-propre à raffermir les fibres trop relâchées, & à relâcher les fibres trop tendues. On objectera que des mixtes doués de ces mêmes principes, peuvent cependant, comme il vient d'être remarqué, avoir des qualitez routes différentes ; par la raison que leurs principes, quoi-

que les mêmes, peuvent n'avoir pas le même arrangement, & la même combinaison : M. Vandermonde en demeure d'accord, & fans s'obstiner sur le jugement qu'à toute rigueur, il croit qu'on peut tirer de la faveur & de l'odeur du Gin-Seng, il renvoie là-dessus à un témoignage beaucoup plus sûr, qui est celui des Chinois, des Tunchinois, des Japonois, & autres Peuples d'Asie, qui de tems immémorial, ont employé le Gin-Seng, comme un remède propre à presque toutes les maladies, tant pour les guérir que pour les prévenir, mais particulièrement pour retablir les forces soit épuisées soit opprimées, & cela sans distinction d'âge, de sexe, ni de temperament.

Les Voyageurs qui ont parcouru ces Contrées, s'accordent tous à dire la même chose, & il n'y en a pas un qui contredise le fait. Notre Auteur, pour confirmer davantage son opinion sur les propriétés du Gin-Seng, rapporte ce qu'en disent les Medecins même de la Chine. Voici en quels termes ils en parlent par la bouche de notre Auteur leur interprete ; il cite en Chinois & de la maniere suivante, 1°. l'Ouvrage (*Pen-Sau*) d'où elles sont tirées, 2°. le regne de l'Empereur (*Kan-Mou*) sous lequel le Livre a été fait, 3°. le nom de l'Auteur (*Li-Tchi-Sin*) qui a composé le Livre.

本
PEN
阜
SAU

綱
KAN
目
MOU

李
LI
時
TCHI
珍
SIN

» Le Gin-Seng est d'un grand se-
» cours dans les diarrhées, & les
» dysenteries, dans les débilitéez de
» l'estomac & des intestins, dans
» les défaillances & les syncopes ;
» dans les paralysies & dans tous

» les engourdissemens de membres,
 » dans les convulsions , dans les
 » épuifemens de débauche , dans
 » les foibleffes qui restent après les
 » maladies , foit que ces maladies
 » foient aiguës ou chroniques. A
 » l'égard de ce dernier article , sur-
 » tout , nul remede n'est compara-
 » ble à celui-là. Il convient encore
 » dans les petites véroles , lorsque
 » les boutons commencent à s'af-
 » faïffer : il faut le donner alors en
 » grandes dofes.

» Quant à l'abattement des for-
 » ces , on le doit prendre à plu-
 » sieurs fois , & alors il les retablit
 » d'une maniere fuprenante , en
 » répandant par tout le corps , une
 » chaleur douce qui fe commu-
 » nique jufques dans la moëlle
 » des os , & qui entretient le con-
 » cert de toutes les parties les unes
 » avec les autres. Le Texte Chinois
 » ajoute que les moribonds en reçoivent un fi grand foulagement, qu'à quelque extrémité qu'ils fe trouvent réduits, le Gin Seng leur donne du répit , & les met par-là en état de faire les remedes neceffaires; en forte que quelquefois les moribonds reviennent en fanté. Cette propriété merveilleufe du Gin-Seng a déjà été rapportée par plusieurs autres Auteurs ; nous en avons parlé dans divers Journaux , & entre autres dans celui du mois de Novembre de l'année dernière.

M. Vandermonde fe fait une difficulté , & c'est par-là qu'il termine fa Differtation. Qui ne s'imagineroit à ce langage , dit-il , que le Gin-seng ne fût la véritable pana-

cée ? Que tous les autres remedes que produit la nature dans les différens Pays , ne fuflent absolument inutiles ? & qu'à cet égard , toutes les recherches que font avec tant de peine , les Medecins , ne duflent être regardées comme de vains travaux ? Il répond à cela , que le Gin-Seng , tout fpecificque qu'il eft , n'est pas moins foûmis aux loix de la Medecine , & au jugement des Medecins , que le font tous les autres médicamens ; tels par exemple , que le Quinquina , l'Ipécacuanha , le Simarouba , & autres remedes fi fpecificques contre certaines maladies , lesquels cependant on ne peut employer indifféremment contre ces mêmes maladies , fans expofer les malades à la mort , comme l'expérience le fait voir tous les jours lorsque ces remedes font administrés par des Charlatans.

M. Vandermonde prend ici occasion de rapporter les remarques que les Medecins Chinois ont faites sur l'usage du Gin-Seng.

1°. Ce remede , difent-ils , eft d'un petit fecours pour les perfonnes de bonne chere , & qui font adonnées au vin.

2°. Il ne le faut prefcrire qu'avec de grandes précautions dans les fièvres malignes & épidémiques , & encore que fur la fin des accès ou des redoublemens.

3°. Le Gin - Seng eft un poifon mortel dans les inflammations , dans les fièvres éthiques & dans les fupurations de Poitrine.

4°. Dans les hémorrhagies , il ne

le faut donner qu'en fort petite quantité, & encore bien examiner de quelle cause vient l'hémorrhagie.

5°. Dans les affections, soit écrouelleuses, soit scorbutiques, soit vénériennes, il ne produit ni bien ni mal.

6°. Aux personnes languissantes, caduques, & extrêmement abbatuës, il est d'un merveilleux secours pour leur rappeler les forces, soit que la langueur & l'abattement procedé de longs chagrins, ou de longues fièvres: auquel cas on le donne, depuis un scrupule jusqu'à un gros & demi, infusé l'espace d'une heure, dans de l'eau chaude.

7°. On le peut donner aussi en poudre ou en extrait, & même mêlé avec d'autres médicamens, depuis dix grains jusqu'à soixante, & en certains cas même, au-delà, selon le besoin.

Notre sçavant Auteur finit en disant que ce qui rend le Gin Seng si salutaire, c'est la simplicité de ses principes, & pour prouver cette simplicité, il remarque que le Gin-Seng n'est point embarrassé, com-

me plusieurs autres médicamens; par des parties grossières, visqueuses & terrestres, non plus que par une trop grande abondance de tels: avantages qui ne se trouvent point, selon lui, dans la plupart des remèdes tirés des minéraux. Il prétend ensuite, que le Gin Seng tient plus de la nature de l'aliment que de celle du médicament; du moins il recommande de choisir toujours par préférence à tous les autres remèdes, ceux qui tiennent plus du caractère des alimens que de celui des médicamens? Puis il ajoute que tous les remèdes qui soulagent la nature par des voyes insensibles & en tortifiant, sont préférables à ceux qui purgent, & qui par conséquent affoiblissent; après quoi il tire cette conclusion qui termine tout: *Donc le Gin-Seng est propre à retabir les forces de ceux qui les ont per lues par quelques maladies.*

Tous les points de cette Dissertation, ont été soutenus avec beaucoup d'applaudissement, dans les Ecoles de la Faculté de Medecine de Paris, par M. de S. Vast, Bachelier de la même Faculté.



INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES ET BÉNÉFICIALES, suivant les principes du Droit Commun & les usages de France. Seconde Edition, corrigée & augmentée considérablement; dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers Parlemens du Royaume, & des observations importantes prises des Mémoires du Clergé. Par Jean Pierre Gibert, Docteur en Théologie & Jurisconsulte. A Paris, chez P. J. Mariette, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules. 1736. in-4°. 2. Vol. Tom. I. pag. 668. Tom. II. pag. 655.

LA premiere Edition de cet Ouvrage est de l'année 1720. le grand nombre d'Ouvrages sur le Droit Canon que M. Gibert a donnés au Public depuis ce tems-là, ne l'a pas empêché de revoir ses Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales. Il s'est attaché, ainsi qu'il le marque dans son Avertissement, à rectifier ce qui étoit défectueux dans la premiere Edition, à donner du jour à ce qui a paru obscur, à étendre ce qu'on a trouvé trop précis, & à appuyer de nouvelles preuves & de nouvelles autoritez des décisions qu'il croyoit certaines, & qui lui ont été néanmoins contestées. Il insere en differens endroits les réponses qu'il a faites aux objections qui lui ont été proposées de la part des premiers Magistrats du Royaume sur quelques endroits de la premiere Edition. Une partie des additions est tirée des Mémoires du Clergé de France. L'Auteur assure qu'on trouvera dans la nouvelle Edition de son Ouvrage, ce que ces Mémoires renferment de plus utile, & ce qui mérite le plus d'être connu; sur-tout par rapport aux pieces nouvelles & qui ont rapport à la Jurisprudence actuelle du

Avril.

Royaume. M. Gibert ayant en vû de perfectionner ces Institutions, ne s'est pas contenté d'avoir recourus aux Livres; il a consulté les Magistrats, & les Avocats de differens Parlemens du Royaume qui ont des usages particuliers sur les matieres Ecclesiastiques, & plusieurs Officiaux. Il a indiqué plusieurs endroits de ses autres Livres, dans lesquels il traite avec plus d'étendue des questions qu'il n'a point cru devoir approfondir dans ses Institutions. Il avoie même qu'il s'est servi avec fruit du nouveau Traité des Bénéfices imprimé en 1734. en trois Volumes in-4°.

Les augmentations que l'Auteur a faites dans cette nouvelle Edition sont de trois especes: les unes sont inserées dans des articles, les autres forment des articles qui sont entierement nouveaux & qui ont été marqués par une étoile dans la Table des titres, les autres sont des Observations & des Pieces, lesquelles ont été mises à la fin du second Volume, parce qu'elles avoient été communiquées trop tard à l'Auteur, pour qu'il pût en faire usage dans le corps du Livre.

I i

Voici le précis de quelques-uns de ces nouveaux titres. L'article 83 de la première partie dans cette nouvelle Edition a pour titre : *Observations sur la formule du serment que les Abbés prêtent au Pape*. L'Auteur remarque d'abord qu'il y a plusieurs choses dans la formule de ce serment qui ne sont que de stile à l'égard des François. Les Abbés jurent de défendre les régales de S. Pierre ou les terres qui appartiennent au Pape. Cependant il ne seroit pas permis à un Abbé François de fournir du secours au Pape, si le Roi ou quelque Prince allié de la France avoit des prétentions sur quelques-unes de ces terres, il ne pourroit même lui en fournir sans la permission du Roi, si le Roi se déclaroit pour le Pape. Les Abbés jurent de défrayer les Légats & les Nonces du S. Siège, quand ils passeront sur les terres de leurs Abbayes. Néanmoins les Abbés François ne sont point obligés à cette dépense. Les Abbés jurent aussi d'observer les Decrets, les Senrences, les provisions, les dispositions, les reserves de la Cour de Rome, les Mandats Apostoliques, quoiqu'il y ait plusieurs Decrets, comme ceux de l'Inquisition, qui n'ont point de force en France, qu'il y ait même des Bulles qui n'y sont point reçûs, des reserves Apostoliques qui n'y sont point admises, & quoique les Mandats ne soient plus en usage. L'Auteur fait quelques Observations semblables sur d'autres articles du serment que les Abbés prêtent au

Pape ; puis il finit le titre par cette reflexion. » Il est étonnant qu'on » promette tant de choses avec serment, sans intention de les faire, » & encore plus que ceux qui sont » particulièrement chargés de faire » respecter les sermens en exigent » de semblables. C'est un grand » abus de reduire ce qu'il y a de » plus sacré dans la Religion à la » condition de cérémonies purement extérieures.

Dans le 40^e titre de la seconde partie de cette nouvelle Edition, l'Auteur traite la question, si l'Ordonnance de 1681. qui défend de conférer à d'autres qu'à des François les Bénéfices situés dans les Pays conquis sous peine de nullité, oblige les Collateurs étrangers. Il semble d'abord, dit M. Gibert, que cette Ordonnance ne sauroit regarder que les Collateurs François, parce que la Loi du Prince ne lie que ses sujets. Mais ensuite il décide que cette Loi assujettit même les Collateurs étrangers, parce que cette Ordonnance tient du droit des gens, suivant lequel nul ne peut posséder des biens temporels dans les Etats d'un Prince Souverain, sans sa permission, attendu que c'est par les Loix que la possession en est réglée. D'où l'Auteur conclut que si le Prince déclare les étrangers incapables de posséder des Bénéfices dans ses Etats, les Collateurs étrangers n'ayant point le droit de lever cette incapacité, il faut que les Collations qu'ils font aux étrangers contre la défense du Prince soient nulles. Ce n'est

pas comme ayant autorité sur les étrangers, que le Roi fait observer l'Ordonnance de 1681. par les Collateurs, mais à cause du droit qu'il a sur les biens attachés à ces Bénéfices, qu'il ne veut qu'ils ne soient possédés que par des regnicoles.

L'Auteur ajoute que les Bénéfices de France sont affectés aux regnicoles, comme certains Bénéfices fondés dans des Villes, sont affectés à ceux qui sont nés dans ces Villes; & comme les provisions de cette dernière espèce de Bénéfi-

ces sont nulles, quand on les confère à d'autres personnes qu'à celles auxquelles les Bénéfices sont affectés; les provisions données par des Collateurs étrangers, à ceux qui n'ont point la qualité de regnicoles sont nulles, quand le Roi ne juge point à propos de leur accorder de dispense.

Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples pour mettre les Lecteurs en état de juger des augmentations dont l'Auteur a enrichi cette nouvelle Edition.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE NAPLES.

E *Lementa Sectionum Conicarum, conscripta ad usum Faustinae Pignatelli, Principis Colubranensis & Tolvensis Ducatus heredis, edita verò in gratiam studiosæ Juventutis, Auctore Nicolao de Martino Regio Mathem. Professore. Neapoli, sumptibus Cajetani Elia. 1734. in - 8^o.* deux Volumes. Cet Ouvrage composé pour l'instruction d'une Princesse non moins illustre par son sçavoir que par sa naissance, n'est pas écrit à la manière ordinaire des Géomètres par Propositions, par Lemmes, & par Corollaires; c'est un Discours suivi & divisé en huit Livres, dans lesquels l'Auteur explique tout ce qui appartient aux

Sections Coniques.

Il se débite en cette Ville une Dissertation de M. *Lupi*, imprimée à *Palerme*, sur l'Építaphe qu'on a trouvé depuis peu de *Sainte Sévère Martyre*, sous ce titre: *Dissertatio & animadversiones ad nuper inventum Severæ Martyris Epitaphium: cum innumeris Tabulis aeneis antiquitatem illustrantibus. Pa-nornni. 1734. in-folio.*

DE ROME.

M. *Cenni* publia l'année dernière à l'Imprimerie du Vatican un *Concile de Latran*, tenu sous le Pape Etienne III. l'an 769. d'après un ancien Manuscrit de Vérone.

On vient aussi d'imprimer les Dialogues en Italien de *Leonardo Agostini*, sur les Médailles, ornés

de planches gravées. *in-folio.*

DE VENISE.

On a donné une magnifique Edition des Poësies Sacrées Dramatiques de M. Zéno, intitulée : *Poësie Sacre Drammatiche di Apostolo Zeno Istorico & Poëta Cesareo.* 1735.

DE VERONE.

Le P. *Marzoleni* a mis au jour la Vie de l'illustre M. François Bianchini, Véronois, écrite en Italien.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSIK.

Il paroît chez *Bernard-Christophe Breukopf* un Traité écrit en Allemand, qui contient une Description de tous les Ponts du monde les plus remarquables, & en particulier du fameux Pont de *Dresde* bâti sur l'Elbe, lequel passe pour un chef-d'œuvre de l'art. Par M. *Charles-Chrétien Schramm*, Conseiller du Comte de Solms. *in-folio.* 1735.

Memoria Vita ac meritorum per illustris quondam Domini, Domini Viti Ludovici à Seckendorf, Equitis Imperii R. G. immediati, Dynastæ Oberzenna, Menselwitzii, &c. primum Serenissimorum Ducum Saxo-Gothani, Citicensis & Isenacensis, deinde Serenissimorum Electorum, Saxonici & Brandenburgici, à Consiliis Sanctioribus, in rem tam publicam, quam Rem publicam Littera-

riam, incomparabilium, ex documentis editis ineditisque studiosè collecta, & publici Juris facta, à Dan. Godofredo Schrebero. Lipsiæ. Sumptibus Auctoris, præstat in Officinâ Brauniana. 1734. in-4°.

FRANCE.

DE LYON.

La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere L. Lallemand de la Compagnie de Jesus. Chez Pierre Valfray, Imprimeur du Roi & du Clergé, rue Merciere, à la Couronne d'or. 1735. in-12. L. Pere Louis Lallemand dont il s'agit dans cet Ouvrage, naquit à Châlons sur Marne vers la fin du seizième siècle, & après avoir fait ses premières études à Bourges, il entra dans la Compagnie de Jesus en 1605. à l'âge de 18 ans. Il mourut Recteur du College de Bourges en 1635. Avec sa Vie, qui est plutôt un éloge, on donne ici le Recueil de sa Doctrine Spirituelle & de ses Maximes tel que l'a fait le P. Rigoleu, l'un de ses Disciples. » C'est un present, dit l'Éditeur, que j'offre aux ames qui aspirent au recueillement interieur, & particulièrement aux Religieux de la Compagnie de Jesus, qui y trouveront toute la perfection propre de leur état.

DE TOULOUSE.

Traitez des Curez Primitifs, » où l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné

» lieu, leur droit, prérogatives &
 » Charges, les différens moyens
 » canoniques pour établir leurs
 » droits; la maniere de les exercer,
 » & les autres questions sur la mê-
 » me matiere, suivant les Decrets
 » des Conciles, les Constitutions
 » des Papes, les Chartres anciennes,
 » les Ordonnances & Déclarations
 » des Rois & la Jurisprudence des
 » Arrefts. Le tout rapporté à la
 » dernière Jurisprudence fixée par
 » la Déclaration du Roi du 5 Oc-
 » tobre 1726. & celle du 15 Janvier
 » 1731. Par M. Jean-Baptiste Furgole,
 » Avocat au Parlement de Toulouse.
 » De l'Imprimerie de N. Caranove
 » fils, à la Bible d'or. 1736. in-4°.

DE PARIS.

Voici ce qu'on nous a prié d'in-
 ferer dans nos Nouvelles Litterai-
 res, au sujet du sixième Tome de la
 nouvelle Edition du *Glossaire de*
Ducange qu'*Osmont*, Libraire, rue
 S. Jacques, à l'Olivier, commen-
 ce à distribuer aux Souscripteurs.

» Ce Volume contient les der-
 » nières lettres de l'Alphabet de-
 » puis la lettre S. On auroit donné
 » à cet Ouvrage toute sa perfection,
 » si la grosseur de ce dernier Tome
 » eût permis d'y ajouter les Tables,
 » ou si l'on n'eût mieux aimé les
 » réserver pour le Supplément qui
 » apparemment en auroit exigé de
 » nouvelles: ce qui auroit causé de
 » l'embarras à ceux qui peuvent
 » s'en servir. Quelque considéra-
 » bles que soient les augmentations
 » de cette nouvelle Edition, il

» n'est pas douteux qu'il n'y ait en-
 » core bien des omissions; les ad-
 » ditions qui sont venues depuis
 » l'impression & qui doivent com-
 » poser le Supplément, en font
 » foi. L'Auteur se propose de lire
 » tout ce qui viendra à sa connois-
 » sance & qui n'aura point été lû.
 » Son travail seroit plus assidu, son
 » exactitude plus scrupuleuse, qu'il
 » ne pourroit encore se flatter de
 » ne point laisser beaucoup à desi-
 » rer, s'il n'étoit aidé par les Gens
 » de Lettres, à qui ce Glossaire ne
 » doit pas paroître indifférent, &
 » dont le Supplément fera une re-
 » vision. Les Sçavans sont priés de
 » vouloir bien communiquer leurs
 » corrections & leurs additions,
 » dont l'Auteur leur fera honneur.
 » Les paquets pourront être a-
 » dressés ou à Dom Carpentier,
 » Religieux en l'Abbaye de S. Ger-
 » main des Prez, ou au Libraire.

Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques
du dix-huitième siècle. Pour
servir de continuation à celle de M.
du Pin. Chez Pralard, Cloître
S. Julien le Pauvre, au bas de la
rue S. Jacques, à l'occasion, &
Quilleau, rue Gallande, à l'An-
nonciation. 1736. in 8°. 2. vol.

Cette Continuation commence
 par M. du Pin lui même. On don-
 ne d'abord un abrégé de sa Vie, &
 ensuite une Analyse de tous les Ou-
 vrages qu'il a publiés & dont il n'a-
 voit point eu ou le tems ou l'occa-
 sion de parler. Cette Analyse est
 suivie de deux articles étendus;
 l'un contient des remarques & des
 additions pour servir au dernier

Volume de sa Bibliothèque des Auteurs du 17^e siècle : dans le second on corrige & on augmente ce que l'on a trouvé de défectueux ou de trop superficiel dans les deux Volumes qu'il avoit commencé de donner pour le dix-huitième siècle. Le reste du premier Volume & une partie du second, sont employés à faire connoître differens Ouvrages qui ont paru durant le cours des dix premières années de ce siècle, & dont M. du Pin n'a rien dit. Dans le reste du second Volume on trouvera les Analyses de differens Ouvrages qui ont paru jusqu'en 1713. Comme nous donnerons incessamment l'Extrait de cet Ouvrage, nous avons cru qu'il suffisoit d'extraire ce seul article de l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume.

Cuilleau, Quai des Augustins ; *Chardon*, rue Galande ; *Giffey*, rue de la Vieille-Bouclerie ; *Bordelet*, vis-à-vis les Jesuites, débitent une nouvelle Edition des Oeuvres de *Joseph*, traduites du Grec, par M. *Arnaud-d'Andilly*, en cinq Volumes in-12. 1736.

Pierre Gandouin, Quai des Augustins, à la Belle-Image, a aussi en vente une seconde Edition, revue & augmentée des *Philippiques de Démosthène*, & des *Catulinaires de Ciceron*; traduites par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Française. Avec des remarques de M. le Président Bouhier, de la même Académie, sur le Texte de Ciceron. 1736. in - 12.

Les Semaines Evangeliques,

qui contiennent deux *Reflexions Morales* sur chaque jour; l'une sur l'Évangile, & l'autre sur l'Évangile; avec des *Prieres* qui recueillent l'esprit des *Reflexions*. Seconde Partie, qui comprend, depuis le Mercredi des Cendres, jusqu'au troisième Dimanche après Pâques. Chez *Lottin*, rue S. Jacques. 1736. in-12.

L'Académie de Chirurgie a proposé pour le Prix de cette année 1736. la question suivante: *si l'on doit amputer le Carcinum des mamelles, vulgairement nommé Cancer*. Les Auteurs doivent adresser leurs Ouvrages à M. *Morand*, Secrétaire de l'Académie, ou les lui faire remettre. L'Académie, à son Assemblée publique de 1737. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur à Paris, Quai des Augustins, débite actuellement l'*Ecole de Cavalerie*, par M. de la *Gueriniere*, Ecuyer du Roi.

Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la première on donne le nom & la situation des parties extérieures du Cheval, avec leurs beautés & leurs défauts; l'âge, la différence des poils, l'embouchure, la ferrure, & la selle.

La deuxième Partie renferme les principes pour dresser les Chevaux, soit pour le manège, soit pour la guerre, pour la chasse, ou pour le carosse. On y a joint un Traité des Tournois, des Joutes, des Carroufels, & des Courses de têtes & de bague.

La troisième Partie contient l'Orteologie du Cheval, la définition de ses maladies, les remèdes pour les guerir; avec un Traité des opérations de Chirurgie qui se pratiquent sur cet animal. On trouve à la fin un Traité des Haras.

Ce Livre est imprimé *in-folio* sur

du grand papier, & *in-8°.* en deux Volumes; & est orné de figures gravées par les plus habiles Maîtres d'après les desseins de M. de *Parrocell*, Peintre ordinaire du Roi. Le prix de l'*in-folio* est de 24 livres en feuilles: celui de l'*in-8°.* est de 9. livres aussi en feuilles.

On imprimera le mois prochain les E R R A T A des mois précédens.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal d'Avril. 1736.

<i>S</i> ynonimes François, &c.	pag. 195
<i>H</i> istoire du Théâtre François, &c.	198
<i>D</i> issertation sur les vices de la sueur, &c.	207
<i>R</i> ecueil de plusieurs Pièces de Poësie & d'Eloquence, &c.	212
<i>L</i> eçons de Physique, &c.	216
<i>V</i> érone illustrée,	226
<i>E</i> ssai sur l'Homme, &c.	235
<i>Q</i> uestion de Médecine agitée sur le Gin-Seng, &c.	241
<i>I</i> nstitutions Ecclesiastiques & Bénéficiales, &c.	249
<i>N</i> ouvelles Littéraires,	251

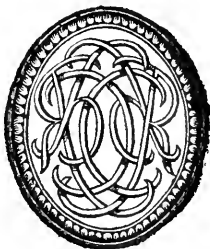
Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

M A Y.

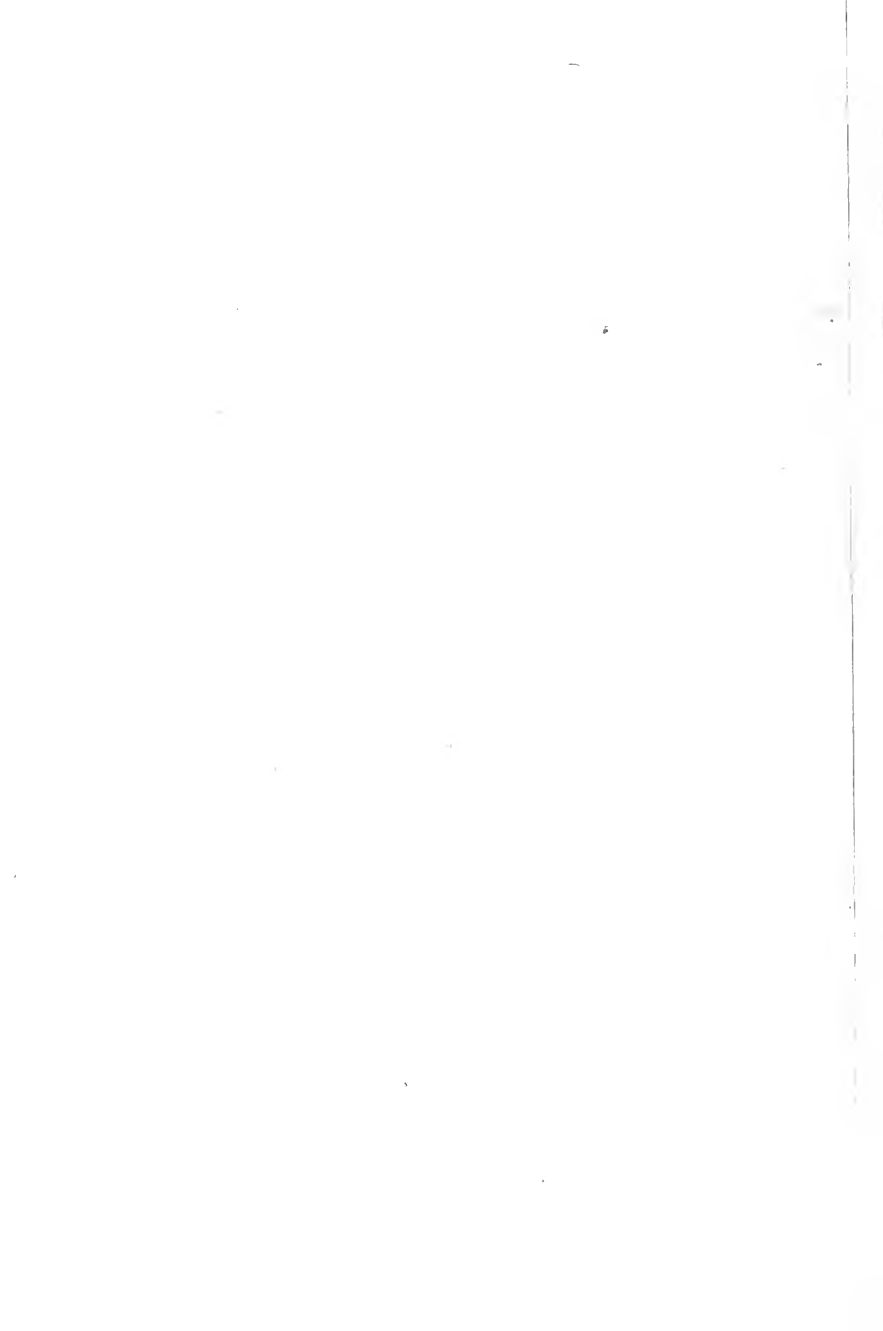


A P A R I S,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



MAY M. DCC. XXXVI.

STANISLAI SANTINELLI CONGREGATIONIS A SOMASCHA
Clerici Regularis Dissertationes, Orationes, Epistola & Carmina.
Veniis. Apud Christophorum Zane.

C'est-à-dire : *Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, Clerc Regulier
de la Congregation des Somasques, A Venise, chez Christophle Zane.*

1734. vol. in - 4^o. pag. 327.

LE Pere *Santinelli* avoüe ingénument que quel que soit le prix de ses Ouvrages, il n'a pû se
May.

refuser au plaisir d'en tirer la plûpart de l'obscurité du Cabinet, de les rassembler en un corps, & d'en

K k ij

donner lui-même l'Édition dont nous allons rendre compte.

Ce Recueil qu'il dédie au Chevalier *Laurent Ticipolo*, Procureur de S. Marc, contient 1°. deux Dissertations, l'une sur la Noblesse des anciens Romains, & l'autre sur l'éducation & les mœurs des femmes Romaines. 2°. Six Discours sur la Trinité, prononcés dans la Chapelle du Pape par les Pensionnaires du Collège *Clementin*. 3°. Huit Oraisons Funébres, dont quelques-unes avoient été imprimées séparément. 4°. Plusieurs Lettres sur divers sujets d'érudition. 5°. Enfin les Poésies Latines de l'Auteur. Nous tâcherons d'abord de donner une idée de la Dissertation sur la Noblesse Romaine.

Cette Dissertation avoit déjà paru à Venise en 1717. L'Auteur l'a fait imprimer de nouveau après l'avoir retouchée; si on l'en croit, ce n'a pas été dans la vûe d'acquiescer quelque réputation, ni pour se faire valoir qu'il y a travaillé, mais uniquement pour servir en quelque sorte de Commentaire à la dixième Satyre de *Juvenal* qu'il a eu à expliquer dans le Collège de Venise. Il convient même qu'il y a peu de sien dans cet Ouvrage, & qu'à l'exception de quelques recherches qui lui sont propres, il a emprunté de *Tiraqueau*, de *Sigonius de Lipsé*, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette matière, la plupart des autorités qu'il cite.

Ce Traité est divisé en dix-huit Chapitres dont le premier est une espèce d'Épître Dédicatoire aux

trois Procureurs de S. Marc Sur-Intendant de l'Université de Padouë. Après avoir donné dans le Chapitre II. l'étymologie du mot *Nobilis*, tirée de *Nosco*, *notus*, *noscibilis*, *Nobilis*, qui est connu de tout le monde, & tâché de prouver que ce terme pris dans le sens propre signifie un homme *Noble*, d'extraction ou de naissance, l'Auteur parle dans le III° des *Familles Romaines* qui ont porté le nom de *Nobilis*, ou de *Nobilior*, & du titre de *Nobilissime*. A l'égard de ce dernier, il fait voir par quelques Inscriptions qu'il rapporte, que *Marc-Aurèle* & *Commode* son fils sont les premiers qui en aient été décorés; & que quoique dans la suite il eût été quelquefois donné aux *Césars*, cependant *Constantin*, après la translation du Siège de l'Empire à Constantinople l'avoit attaché seulement aux Princes les plus proches du Trône après les *Césars*. Il n'oublie pas une ancienne Charte rapportée par le P. *Mabilion*, dans laquelle *Gisele* fille de *Pepin*, & les trois fils de *Charlemagne* portent aussi la qualité de *Nobilissimes*.

Dans le quatrième & le cinquième Chapitres le P. *Santinelli* soutient contre le sentiment des Stoïciens, que la Noblesse ne consiste pas dans la vertu; que pour être véritablement noble il faut être né de parens vertueux & d'ancêtres illustres: que les richesses ne donnoient point la Noblesse, comme le vulgaire se le persuade; qu'elles ne s'achetoient en aucune occasion;

& que si un Prince annoblit un homme riche , ce n'est pas précisément à cause de ses richesses , mais en vûë des services qu'elles l'ont mis en état de rendre à l'Etat ; qu'il en est de même de l'homme de guerre & de l'Homme de Lettres ; mais , ajoute - t - il , ceux qui sont ainsi annoblis doivent être plutôt appellés des *Hommes nouveaux* que *nobles* , & tout l'avantage que leur donne la grace que leur fait le Prince , est seulement de transmettre la Noblesse à leurs descendans .

Le sixième Chapitre est employé à montrer que pour signifier la Noblesse , les anciens Auteurs avoient coutume soit de faire mention en général de la suite & du nombre des ayeux de ceux dont ils parloient , soit d'en donner en quelque maniere la généalogie , les disant fils , petits-fils , arrière-petits-fils de tels & tels ; que l'expression de *fils de la terre* servoit à désigner un homme de basse naissance qui ne pouvoit citer aucun ancêtre tant soit peu distingué ; & que comme les Nobles ont toujours été jaloux de la splendeur de leur naissance , il s'est aussi trouvé toujours des gens habiles qui se sont appliqués à en faire des Généalogies . L'Auteur prouve ce dernier point par l'autorité de *Cornelius-Népos* , qui rapporte que *Pomponius-Atticus* avoit fait les Généalogies des principales Familles Nobles de Rome . De cette idée avantageuse que les anciens se formoient de leur Noblesse , est aussi venu , selon l'Auteur , l'usage où étoient les Romains de

conserver si soigneusement les portraits ou les images de leurs ancêtres . Cet usage étoit un droit qui étoit réservé aux seuls Nobles . De même se servoit - on pour désigner leurs maisons , ou la noblesse de leurs familles de ces mots Latins , *Gens* , & *Gemilitas* ; le P. *Santinelli* parle ensuite des noms & des surnoms des Romains , & il est d'avis que de porter trois noms n'étoit pas tellement un privilège des Nobles , que d'autres ne les portaissent de même , tels que les affranchis , & les étrangers qui acquerioient le droit de Citoyens Romains . Il trouve même que tous les Nobles ne portoient pas les trois noms , & il cite l'exemple de C. Marius & de la Famille des Antoinnes . Enfin il conclut de tout ce qu'il a dit dans ce Chapitre que la Noblesse étoit chez les Romains une qualité qui ne s'acquerit que par la naissance , & qu'elle étoit quelque chose de si propre & un caractère si inherent dans celui qui l'avoit reçûë de ses ancêtres , qu'il n'en pouvoit être dépouillé .

Après avoir examiné dans le Chapitre septième en quoi consistoit le droit de *Gemilité* , & si dans les premiers tems de la République Romaine les Patriciens étoient seuls en possession de ce droit à l'exclusion des Plébéiens , le P. *Santinelli* recherche pour-quoi après la destruction de l'Empire Romain on a appelé les Nobles , *Gentils* , ou , ce qui est la même chose , *Gentils-hommes* . Ce nom paroîtroit d'abord venir du té-

tre de *Gentilis*, donné à l'ancienne Noblesse Romaine; mais il a encore une autre signification parmi les Jurisconsultes, & c'est celle que l'Auteur adopte. *Fuit*, dit Alciat, & *alia Gentilium in jure interpretatio; nempe ut quemlibet significet Romano Imperio non subiectum: quia non Jure Civili, sed Jure Gentium vivit, quo fit ut perinde sit, cum Gentilem dicas, ac si Barbarum.* Le P. Santinelli est donc du sentiment qu'après l'inondation des Barbares toute la Noblesse Romaine fut, pour ainsi dire, ensevelie sous les ruines de l'Empire; qu'insensiblement on ne connut plus ni les noms ni les surnoms qui l'avoient autrefois distinguée; que ces mêmes Barbares qui, selon lui, commencerent à être appellés *Gentes* ou *Gentiles* vers le tems de Théodose, jouissant dans les Provinces qu'ils avoient subjuguées, de plus grands droits & de plus grands privilèges que les Nobles Romains mêmes, les Peuples s'étoient accoutumés à donner le nom de *Gentils* à leurs vainqueurs, & que dans la suite ce titre qui dans son origine ne signifioit qu'un étranger ou un *barbare*, fut employé pour désigner cette nouvelle Noblesse qui avoit usurpé les biens & les honneurs de l'ancienne.

A l'égard des noms & des surnoms dont l'usage s'étoit perdu en Europe pendant si long-tems, l'Auteur prétend que les Vénitiens sont les premiers qui les ont fait revivre vers la fin du dixième siècle, & il se sert, pour appuyer son

opinion d'une Charte de l'an 982. rapportée par *Ughelli*, dans laquelle se trouvent pour la première fois des noms & des surnoms des principales Familles de Venise, dont la plupart subsistent encore aujourd'hui.

Que toutes les Nations ayent fait anciennement un grand cas de la Noblesse, c'est de quoi l'Auteur donne des preuves au commencement du huitième Chapitre. Il distingue d'après Aristote deux sortes de Noblesse; l'une absolue, qui étoit si relevée qu'elle étoit recon nue pour telle de tout le monde & dans tous les Pays; l'autre qu'il appelle relative, c'est-à-dire, qui n'avoit lieu que dans certaines Villages ou dans certains Cantons particuliers. Les Nobles de cette seconde espece étoient simplement appellés en Latin *Domi Nobiles*. Le P. Santinelli traite par occasion dans le Chapitre 9 de la Noblesse de *Cicéron*. Quoiqu'*homme nouveau* à l'égard de la Ville de Rome, lorsqu'il vint s'y établir, Cicéron, au jugement du même Pere, étoit cependant d'une famille distinguée d'*Arpinum*, qui reconnoissoit pour auteur de son origine un *Tullius* ou *Tullus* ancien Roi des Volques. C'est ce qu'il tâche de faire voir par plusieurs autoritez, & en répondant aux objections qu'on peut faire contre cette opinion.

Les Chapitres X. & XI. montrent 1°. qu'anciennement, comme aujourd'hui, il y avoit dans la Noblesse differens degrez de splendeur; qu'elle se tiroit de l'ancien-

meté de l'origine , sur-tout lorsqu'on la faisoit remonter jusqu'à des Dieux, des Rois, ou des Héros, & que pour être plus illustre encore elle devoit être transmise par une longue suite d'ayeux. 2°. Que la Noblesse du côté paternel étoit suffisante ; qu'elle recevoit cependant un nouvel éclat , lorsqu'elle venoit aussi du côté maternel ; que la mere n'ennobliroit jamais, mais qu'on n'en avoit pas moins de mépris pour les Nobles qui se méfalloient , & enfin que ce ne pouvoit être que par une naissance légitime que la Noblesse passoit aux enfans.

Le Pere *Santinelli* parle dans les Chapitres XII. XIII. & XIV. de la Noblesse des Patriciens , des Plébéiens, & des Chevaliers Romains.

Tous les Patriciens , selon lui , étoient Nobles , & cette dignité ennoblissoit de plein droit tout homme qui en avoit été revêtu , soit par les Rois , lorsqu'ils renoient à Rome , soit par une Loi du Peuple du tems de la République , soit dans la suite par les Empereurs ; l'Auteur passe de-là au droit qu'ont aujourd'hui les Princes d'ennoblir les Roturiers , & il le regarde comme un droit incontestable.

A l'égard des Plébéiens , il les distingue en deux classes. Les premiers étoient seulement *Plébéiens* qu'il appelle d'*ordre & de droit* , & dans cette classe étoient compris des Patriciens mêmes , lorsqu'ils n'entroient point dans le Sénat, ou qu'ils n'avoient pas le moyen de servir à la guerre , suivant leur

qualité. Les autres étoient *Plébéiens de naissance* ou d'*origine*. Le Pere *Santinelli* reconnoît qu'après que ceux-ci eurent obligé les Patriciens à leur faire part des grandes Magistratures & des honneurs qui y étoient attachés , ils commencèrent aussi à s'ennoblir ; alors on donnoit le nom d'*hommes nouveaux* à ceux d'entre eux qui les premiers de leur famille exerçoient les principaux emplois de la République , & leurs descendans jouissoient des droits de la Noblesse aussi - bien que les anciennes Familles Patriciennes.

Comme ce n'étoit qu'à proportion de son bien & de ses revenus qu'on étoit admis dans l'Ordre des Chevaliers , l'Auteur observe que cet Ordre étoit composé indistinctement de Patriciens & de Plébéiens , les uns Nobles & les autres Roturiers. Il ajoute que l'Ordre des Chevaliers devint plus illustre sous les Empereurs qu'il ne l'étoit du tems de la République ; mais il prétend contre le sentiment de Tiraqueau qu'il ne donnoit pas la Noblesse , & que cet Ecrivain a été trompé par la ressemblance des noms , lorsqu'il a assuré que le titre de Chevalier Romain étoit le même & marquoit aussi expressément la Noblesse , que celui de *Chevalier* qu'on donne aux Nobles d'aujourd'hui.

Le même Tiraqueau ne se trompe pas moins , suivant notre Auteur , lorsqu'il veut que l'ancienne Noblesse Romaine ait eu des Armoiries comme en porte à present la

Noblesse en Europe. Cet article est l'objet des recherches du P. *Santinelli* au commencement du quinzième Chapitre de sa Dissertation. Après avoir discuté plusieurs passages qui pourroient faire voir que ces Armoiries étoient en effet en usage dans l'Antiquité, il se déclare pour la négative. Il explique ensuite ce qu'on doit proprement entendre par le mot *Stemma* qui se trouve dans les anciens Auteurs. Ce n'étoit que l'espece de couronne ou le cercle qui entourait chaque image ou portrait des ancêtres, à peu-près comme dans nos Arbres Généalogiques, on entoure d'une ligne circulaire les noms qu'on y inscrit.

On voit dans le Chapitre XVI. ce que c'étoit que ces portraits. Dès qu'un homme de distinction étoit mort, les parens en faisoient faire en cire le portrait le plus ressemblant qu'il étoit possible ; on faisoit écrire au-dessous son nom, ses titres & ses qualitez ; on le mettoit ensuite avec les autres portraits de la Famille dans le Vestibule de la maison, comme l'endroit le plus en vûe & le plus fréquenté. Tous ces portraits étoient religieusement conservés dans des armoires de bois ; comme ces armoires n'étoient pas toujours ouvertes, on faisoit peindre sur les battans ces mêmes portraits suivant l'ordre où ils étoient rangés en dedans, & on séparoit ces peintures par les lignes ou couronnes dont parle l'Auteur dans le Chapitre précédent. Cette coutume qui semble s'être intro-

duite d'abord pour exciter les enfans à la vertu par la vûe presque continuelle de peres vertueux & illustres, servoit en même tems à distinguer la Noblesse, à qui seule, dans l'opinion du P. *Santinelli*, il appartenoit de garder chez soi de semblables portraits, ou de les faire porter en public dans les pompes funébres. C'étoit pour cette dernière cérémonie qu'on les tiroit de leurs armoires ; on les mettoit au bout de longues perches ou piques, & on les faisoit précéder le corps du mort, qui lui-même étoit représenté en cire de la manière la plus ressemblante, porté sur un Char à découvert, & orné des habits & des autres marques des dignitez dont il avoit été revêtu pendant sa vie. Mais ce n'étoit pas seulement dans les Funerailles des Nobles qu'on voyoit les portraits de leur Famille ; on les exposoit aussi à la vûe de tout le monde dans les solemnitez publiques, & alors on y ajoutoit divers ornemens.

Les Familles distinguées ne se contentoient pas de conserver les portraits de ceux de leurs ancêtres qui avoient été dans les plus grandes Charges de la République ; elles y ajoutoient encore ceux des Dieux, des Rois ou des Héros dont elles vouloient qu'on les crût descendus. Elles en avoient aussi d'autres de parens, qui sans être parvenus aux premiers emplois ; n'avoient pas laissé de se rendre d'ailleurs recommandables par leur mérite, & l'Auteur observe dans le XVII. Chapitre qu'il y avoit même

même des familles où l'on gardoit fans distinction les portraits de tous ceux dont on vouloit honorer la mémoire. Après avoir fait dans ce même Chapitre une digression sur les noms que portoient ceux qui étoient adoptés dans une Famille, & avoir prouvé qu'il n'étoit pas permis de garder les portraits de ceux qui avoient été condamnés au supplice, le Pere Santinelli ajoute qu'outre les portraits des ancêtres, on en conservoit quelquefois par honneur, de personnes qui étoient tout-à-fait étrangères.

Le Chapitre XVIII. traite des ornemens extérieurs qui distinguoient les Nobles de l'ancienne Rome; l'Auteur y soutient qu'il n'y avoit qu'eux qui eussent le droit de porter sur leurs chaussures la boucle d'ivoire faite en forme de croissant; il veut de plus que ni la Robe appelée *Prætecta*, ni le bijou d'or que les enfans portoient pendu au cou, nommé *Bulla aurea*, ni les houffes des chevaux, ni même les anneaux d'or, n'étoient des marques certaines de Noblesse; & à ce sujet il parle comme en passant de divers ornemens en usage chez

les Nobles de différentes Nations, & dont il est défendu aux Roturiers de se servir.

Enfin dans le XIX. & dernier Chapitre il est question des pratiques & des abus mis en usage par les faux Nobles pour aller de pair avec les véritables; on y dépeint l'ambition de ceux-ci & leur mépris pour les Roturiers; après quoi l'Auteur termine son Ouvrage par ce passage de Ciceron à qui, suivant que le P. Santinelli on doit s'en rapporter plus qu'à personne sur la façon de penser, & sur le caractère de la Noblesse de son tems. *Videmus*, dit l'Orateur Romain, *quanta sit in invidiâ, quantoque in odio apud quosdam homines Nobiles novorum hominum virtus & industria. Si tantulum oculos dejecerimus, presto esse insidias; si ullum locum aperuerimus suspitioni aut crimini, accipiendum esse statim vulnus: esse nobis semper vigilandum, semper laborandum videmus.*

Nous donnerons dans le Journal prochain le précis de la Dissertation sur les Femmes Romaines, & nous dirons un mot des autres Pièces qui composent ce Volume.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES.

Année 1732. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. in-4°. pag. 136. pour l'Histoire, pag. 513. pour les Mémoires. Planch. détach. 24.

APRE'S avoir, dans notre précédent Journal, rendu compte des articles de *Physique générale*, d'*Anatomie*, & de quel-

ques-uns de ceux de *Chimie* contenus dans ce Volume; il nous reste maintenant à faire connoître ici ceux de *Chimie* dont nous n'avons

point donné d'Extrait , ceux de *Botanique* , & ceux qui concernent les diverses parties des *Mathématiques*.

IV. M. du Fay , en 1724. fit part à l'Académie de deux Operations , par lesquelles il tiroit un sel de la chaux : & nous en fîmes mention dans notre Journal de Mars , 1728. Comme l'existence de ce sel paroïssoit d'autant plus douteuse aux Chimistes , que jusqu'alors , il ne leur avoit pas été possible d'en extraire de la chaux ; M. du Fay eut à essayer de leur part quelques objections assez spécieuses , & fondées, l'une sur ce que la premiere de ces operations demandoit une seconde calcination de la chaux , qui pouvoit avoir emprunté quelques acides du charbon , lesquels unis à la terre alcaline de la chaux , auroient produit le sel dont il s'agissoit : l'autre , sur ce que la seconde operation exigeant que la chaux fût éteinte à l'air , celle-ci dans une pareille exposition s'étoit abreuvée d'une humidité , qui pouvoit n'être pas dépourvûe d'acide.

Il avoit eu soin de faire à ces objections des réponses très - plausibles. Mais pour y couper court entierement , l'habile Académicien a fait une nouvelle experience , d'où il a écarté tout ce qui pourroit être suspect ; n'ayant mis en œuvre pour cet effet que de l'eau de riviere distillée , des vaisseaux de grès tout neufs , ou des vaisseaux de verre.

Par l'operation , que détaille exactement ici l'Historien , M. du

Fay , d'une livre de chaux éteinte dans douze pintes d'eau , a tiré , en faisant évaporer celle-ci , dix grains d'un sel acre & caustique , tout semblable à celui que lui avoient donné ses operations de 1724. En travaillant sur la même livre de chaux éteinte avec de nouvelle eau , il en a tiré en tout jusqu'à 2 gros de sel moins deux grains ; & en continuant le même travail sur cette même chaux , qui n'étoit encore diminuée que de moitié , il lui étoit très-possible d'en extraire encore davantage de sel. M. de Fôatenelle , à la fin de cet article , n'oublie pas de nous spécifier la précaution dont usa l'Académicien relativement à cette operation , pour s'affranchir de tout scrupule.

V. Les experiences nouvelles de M. Geoffroy sur le *Borax* ont beaucoup perfectionné les connoissances que nous avoient communiquées sur ce sel , M. *Hombert* en 1702 , & M. *Lémery* en 1728 & en 1729. Leurs recherches ont fait connoître que le *Borax* n'est plus comme on l'avoit cru , un sel salé ou moyen , mais qu'il est un vrai sel alcali naturel , fort différent de ceux qui ne le deviennent que par l'action du feu. Il est de plus toujours *vitriifiable* , mais sans addition , ce qu'il a de singulier entre tous les sels connus ; mais ce verre , quoique dur & compacte , se fond sans peine à l'humidité , perdant sa forme de verre , & reprenant celle de *Borax* non vitrifié. Il est toujours gras , tant interieurement qu'exterieurement , comme s'il

étoit enduit d'une substance bitumineuse analogue à la colle forte. Le Borax, comme alcali, absorbe les acides, ce qu'il opere avec beaucoup de tranquillité, contre l'ordinaire des autres alcalis.

De la solution du Borax dans de l'huile de vitriol, si puissamment acide, il s'éleve par la distillation, des fleurs, une matiere blanche, légère, seche & comme farineuse; c'est le sel *sédatif* de M. *Homborg*, employé si utilement pour suspendre ou appaiser pendant 7 ou 8 heures de violens accès de fièvre, & donner lieu par cette trêve de mettre en œuvre des remèdes plus efficaces, qu'on n'auroit pu placer sans ce secours. Mais M. *Lémery* a découvert de plus que ce sel pouvoit être également préparé avec tous les acides minéraux; & M. Geoffroy, que la cristallisation substituée à la sublimation produisoit une plus grande quantité de sel *sédatif* & avec plus de facilité.

Le sel fixe, qui est le residu de la sublimation du sel *sédatif*, est une espece de sel de *Glauber*, découvert par M. Geoffroy; en quoi il n'a été que très-peu prévenu par un Chimiste Allemand. Cette découverte rend bien commun aujourd'hui ce sel de *Glauber*, si rare autrefois. La partie terreuse du Borax se trouve intimement unie avec son sel, tant fixe que volatil; & rend l'un & l'autre d'une très-facile vitrification; d'où l'on peut juger que la principale difficulté de faire du Borax artificiel, consistera, selon toute apparence, à trouver cette terre si

aisément *vitrifiable*.

M. Geoffroy termine son Mémoire par cette observation purement curieuse; Que le sel *sédatif*, soit sublimé, soit cristallisé, se dissout dans l'esprit de vin, & que le feu y étant mis, la flamme en est verte: ce qui pourroit n'être pas inutile pour l'embellissement des feux d'artifice.

VI. Le second Mémoire sur la *teinture des pierres*, que nous donne ici M. *du Fay*, est la suite ou le complément d'un premier, qui parut dans l'Histoire de 1728. & dont nous rendîmes compte dans notre Journal de Fevrier 1731. Il manquoit encore à l'Auteur quelques couleurs pour teindre le marbre; il y en avoit quelques autres qui ne s'employoient qu'assez difficilement ou à grands frais, & il n'a voit pu en faire prendre aucune sur la cornaline. Il remédie aujourd'hui à tous ces inconveniens. Il enseigne la maniere de tenir assez long tems en dissolution dans l'esprit de vin le sang-dragon, & la gomme-gutte, pour teindre commodement en rouge, & en jaune de grands morceaux de marbre; & celle de faire avec le premier un rouge brun, ou une couleur fort approchant du marbre rouge, en y mêlant un peu de poix noire; laquelle dissoute seule dans l'esprit de vin, donnera un jaune brun ou une couleur de tabac foncée. Il fournit deux moyens de réserver des traits ou des veines blanches dans ces sortes de couleurs.

Après avoir indiqué dans son

premier Mémoire les couleurs qui se doivent employer sur le marbre encore chaud ; il parcourt ici celles qu'on ne doit appliquer qu'après qu'il est entièrement refroidi. Ces couleurs sont le rouge préparé avec le sang-dragon ; le bleu fait avec le tourne-sol , ou avec l'orseille des Canaries ; & il instruit en détail de leurs différentes préparations , des manières d'en varier les nuances , & de celles de les appliquer avec *précision* , & d'empêcher qu'elles ne s'étendent outre mesure. La seconde de ces couleurs bleues a cet inconvénient & celui de rendre le marbre un peu plus tendre & plus friable : ce qui est compensé , par deux avantages ; l'un d'être d'une grande beauté , l'autre de pouvoir être passée sur les veines de rouge , de brun & de jaune , sans les endommager. Il ne reste donc rien à souhaiter sur cette matière , dit M. du Fay , si ce n'est le noir parfait , auquel il n'espère pas qu'on puisse jamais arriver , pour les raisons alléguées dans son Mémoire de 1728. auquel il renvoie pour le détail de plusieurs circonstances , qu'il obtient dans celui-ci. A l'égard de toutes les autres couleurs , on en est actuellement en possession.

De-là l'Auteur passe au second objet de ce Mémoire , qui est de nous apprendre le moyen de tracer sur la cornaline les desseins les plus délicats , soit en blanc , sur un fond rouge ; soit en rouge , sur un fond blanc : moyen que le hazard lui a fait trouver , au moment qu'il y pensoit le moins. Ayant eu entre

les mains des cornalines chargées de quelques lettres qui ressembloient à de l'émail , d'un petit chariot & de trois figures , le tout blanc sur un fond rouge : il imagina que cela pouvoit être fait comme on émaille les Grenats Syriens , que l'on grave , dont on remplit d'émail pulvérisé la gravure , & après l'avoir fait fondre sous une moufle , on repolli la pierre , à laquelle il ne reste aucun relief , & l'émail semble ne plus faire qu'un même corps avec elle. M. du Fay essaya ce moyen sur une cornaline gravée ; ce qu'il fit avec toutes les précautions requises pour réussir ; & après l'opération il fut fort surpris de voir que son émail , sans s'être fondu , avoit communiqué sa couleur à la pierre.

Il essaya la même manœuvre sur une cornaline non gravée , ce qui fut suivi d'un effet tout pareil ; d'où l'Académicien jugea que l'émail , loin d'avoir en cette occasion transporté sa blancheur à la cornaline , ce qu'il n'auroit pu faire à une si médiocre chaleur , n'avoit opéré que ce qu'auroit fait toute autre matière terreuse appliquée sur la pierre ; c'est-à-dire qu'il avoit occasionné plus de chaleur dans les endroits couverts , que n'en avoit éprouvé le reste de cette pierre. La justesse de ce raisonnement fut confirmée par diverses épreuves faites avec différentes matières terreuses ; & le colcothar ou vitriol calciné fut celle qui lui réussit le mieux , tant par la facilité de l'employer , que par la délicatesse des traits

qu'on peut former par son moyen. L'Auteur a soin d'indiquer les qualitez qui rendent ce minéral plus propre à cette operation ; dans laquelle il a eu même l'industrie de varier les nuances du blanc , comme il nous l'expose.

Il est parvenu jusqu'à executer avec succès ce qu'il appelle la *contrepartie* de ce même travail , c'est-à-dire qu'il a couvert de colcothar tout-le champ de la cornaline , & qu'avec la pointe d'une aiguille , il l'a enlevé suivant un dessein , qui est resté rouge pendant que le champ est demeuré blanc à l'ordinaire. M. du Fay vient ensuite à ce qui concerne le choix des cornalines , qui ne sont pas également favorables à cette sorte de travail , & parmi lesquelles semblent exceller les *cornalines de vieille roche*.

Il ne s'en est pas tenu aux seules pierres de cette espece , & il a poussé ses épreuves jusque sur l'Agathe noire ; mais sans y avoir pû réussir ; & il nous donne le resultat de ces operations auquel nous renvoyons , ainsi qu'aux reflexions qu'il fait sur le plus ou le moins d'utilité qu'on peut recueillir de la teinture de ces différentes sortes de pierres.

L'observation chimique dont nous fait part ici M. de Fontenelle , roule sur un sel naturel envoyé d'Egypte à l'Académie comme sel Armoniac des anciens , & reconnu par toutes les épreuves pour être un vrai sel de *Glauber* ; d'où l'on apprend que ce sel est naturel en Egypte , de même qu'en Dauphiné ,

en Espagne , en Allemagne , en Hongrie , & dans toutes les eaux de la mer.

La *Botanique* ne peut gueres être plus stérile qu'elle l'est dans ce Volume , puisqu'il n'en offre qu'un seul article entierement renvoyé aux Mémoires. Cet article est la troisième & dernière partie de ce que nous a donné M. du Hamel dans deux autres Mémoires sur l'*Anatomie de la Poire* ; & ce que nous rapporterons ici , joint à ce que nous en avons extrait dans nos Journaux de 1733. & 1734. fournira un précis assez complet de tout l'Ouvrage.

L'Auteur l'a déjà fort avancé dans ses deux premières Dissertations , où il a examiné les enveloppes ou les régumens de la Poire , qui sont jusqu'au nombre de quatre , l'épiderme , le corps *muqueux* , le tissu glanduleux , & la vraye peau : d'où il a passé à la substance charnuë , composée , selon lui , de trois sortes de vaisseaux , les vagues , les spermatiques & les nourriciers , qui portent la sève à l'amande du pepin & à plusieurs autres parties. C'est de la structure particulière de ce pepin qu'il s'agit principalement dans ce dernier Mémoire ; où l'Auteur comparant les graines des plantes avec les œufs des animaux , s'applique à nous dévoiler le mystere de la formation du pepin , celui de sa fécondation , & celui de son *incubation* ou de la maniere dont il est couvé.

1. M. du Hamel remonte d'abord jusqu'à la première origine

du pepin ; & comme il l'a trouvé déjà fort apparent long-tems avant la fleur , & lorsque le bouton est encore exactement fermé , cela lui donne occasion de faire des recherches curieuses sur l'Anatomie des boutons & sur le tems où leurs différentes pieces se développent. Il nous en décrit fort exactement , à l'aide du Microscope , les diverses sortes d'écaillés , jusqu'au nombre de 25 à 30 ; les embryons des fleurs , au nombre de 8 ou 10 , leurs étamines garnies de leurs sommets , leurs pétales ou leurs feuilles , leurs pistiles , les pepins renfermés deux à deux dans un épanouissement situé à la base des pistiles , & qui blancs dans leur première formation , ressemblent assez pour la figure à des œufs de fourmis. On apperçoit les premiers traits de toutes ces parties dès le mois de Janvier ; mais ils ne deviennent bien visibles que vers la fin de Mars.

2. L'Auteur , pour mieux expliquer la fécondation du pepin , croit devoir adopter le Systême de la multiplication des plantes par des graines , auxquelles a donné leur perfection le concours de deux sexes destinés l'un à communiquer l'accroissement , & l'autre la fécondité. Ce Systême , quoique sujet encore à plusieurs difficultés , lui semble justifié en quelque sorte par ses découvertes Anatomiques sur la Poire. C'est donc conformément à cette hypothèse , qu'il établit deux sortes d'organes pour la propagation de ce fruit , sçavoir des

parties mâles & des parties féminelles.

Les embryons des fleurs , desquels on vient de parler , paroissent vers la fin d'Avril , séparés les uns des autres , & soutenus chacun par des queueës. Des cinq échancrures du calice de chaque embryon s'élève autant de pétales blancs : & d'entre les attaches de ceux-ci naissent environ une vingtaine d'étamines rangées 4 à 4 , composées d'un pédicule blanc chargé d'un sommet de même couleur , mais marqué de taches rouges. Ces sommets formés de deux capsules figurées comme deux noyaux de dattes attachés ensemble , s'ouvrent après l'entier épanouissement de la fleur & répandent sur toutes les parties de celle-ci , une poussière jaune , dont les grains vûs au Microscope paroissent comme autant de petites vessies ovales.

Telles sont les parties mâles de la Poire , selon M. du Hamel , qui nous fait part ici de ses conjectures sur les usages de ces divers organes. Il suppose que la sève portée par ce qu'il nomme les vaisseaux spermaticques aux glandes de la roche encore tendre & non pierreuse , qui devient ensuite l'ombilic ou la tête du fruit , y reçoit une préparation qui le rend propre à féconder les organes dont il s'agit , & sur-tout les sommets des étamines qu'il regarde comme les vésicules féminelles. Il prétend que les pétales , de leur côté , déterminent puissamment la sève à se filtrer par les glandes situées à la base des étami-

nes ; comme il l'a expliqué dans son second Mémoire.

De-là il passe à la description des parties femelles de la Poire , beaucoup plus nombreuses & plus compliquées que les parties mâles , & qui sont les pistiles , les capsules des pepins , un *placenta* , un *sinus central* , une *substance acidule* , une espece de *parchemin* , un *plexus* de vaisseaux , &c. Les pistiles , terminés par leur extrémité supérieure en maniere de trompe , descendent en conservant une grosseur assez uniforme , jusqu'à l'endroit d'où naissent les étamines ; après quoi s'étrécissant un peu pour traverser ce même endroit sans y contracter d'adhérence , ils s'élargissent pour servir de capsules aux pepins. Ces capsules au nombre de 5 dans chaque Poire , renferment chacune deux pepins , & sont tapissées intérieurement d'une membrane très-dense , très-lisse , fort semblable à du parchemin , & à laquelle les pepins pour l'ordinaire ne sont nullement adhérens , ne recevant chacun leur nourriture que par l'entremise d'un petit vaisseau , que l'Auteur , après plusieurs autres , nomme *vaisseau ombilical*.

Il appelle *placenta* un nœud ou une substance particulière , située immédiatement à la base des pepins , d'un tissu plus serré , que la chair de la Poire , & se terminant par un gros mammelon dans une cavité placée entre les loges des pepins , & qui est le *sinus central*. A l'égard de la *substance acidule* , elle remplit les intervalles que laissent

entre elles les capsules : & le *plexus* ou lacis de vaisseaux se trouve sur le *parchemin* des capsules , & entre les deux *portions* du pistile , l'*interne* & l'*externe*. Tous les organes dont on vient de parler , sont renfermés dans la substance pierreuse du fruit , laquelle est une espece de boîte glanduleuse & ovale.

Quelque juste & quelque détaillée que nous paroisse la description de ces divers organes , elle ne suffit point encore pour nous découvrir bien clairement en quoi consiste leur usage par rapport à l'ouvrage de la fécondation du pepin. Aussi notre Auteur avoie-t-il de bonne foi , qu'il n'a sur tout cela que des conjectures à nous proposer , auxquelles nous renvoyons , & dont on doit lui sçavoir d'autant plus de gré , qu'outre qu'elles sont ingénieuses & pleines de vraisemblance , elles pourront faire naître aux Physiciens Botanistes de nouvelles idées.

3. Il ne lui reste plus qu'à nous instruire de toutes les circonstances qui accompagnent l'*incubation* du pepin , c'est-à-dire le changement qu'on y voit arriver , analogue à celui qui dans l'œuf fait éclore le fœtus. Il parcourt d'abord les diverses manieres dont cette *incubation* s'accomplit dans les *vivipares* & dans les *Ovipares* , après quoi il vient à celle des fruits à pepin tels que la Poire. Son pepin *s'incube* ou se couve dans le centre même du fruit où il s'est formé , & cela sans tirer presque aucun secours de celui-ci , & par les seules li-

queurs contenuës dans le pepin avant l'incubation. De ces liqueurs, l'Auteur en trouve dans le pepin parvenu à presque toute sa grosseur, une qui est analogue au blanc de l'œuf & une autre qui tient la place du moyen ou du jaune. Le blanc, dit l'Auteur, se forme d'abord des liqueurs qui lui sont transmises par une sorte de vaisseau ombilical; le jaune se nourrit du blanc, par un vaisseau de communication, & le germe se nourrit du jaune. Enfin ces deux liqueurs se consomment peu à peu, l'amande augmente de volume jusqu'au point de remplir toutes les enveloppes du pepin; & alors l'incubation est achevée.

L'Auteur, en finissant son Mémoire, allègue les raisons pourquoy 1°. il n'a point cité les Auteurs, qui ont traité avant lui de l'Anatomie de la Poire; pourquoy 2°. il donne toujours le nom de *vaisseaux* aux filets qui paroissent dans ce fruit, & celui de *glandes*, aux pierres qui s'y trouvent; pourquoy 3°. il n'a pas examiné le pepin avec plus de soin & d'exactitude. Nous renvoyons sur ces raisons au Mémoire même.

Les articles concernant les *Mathématiques* sont ici en très-grand nombre. Il y en a de *Géométrie*, d'*Astronomie*, de *Chronologie*, d'*Optique* & de *Mécanique*.

Des 12 articles de *Géométrie*, les deux premiers, l'un de M. Bouguer, l'autre de M. de Maupertuis, roulent sur les courbes de poursuite; le troisième & le quatrième con-

tiennent la solution d'un Problème proposé par M. Offenbourg touchant une espèce de courbes décrites sur la surface d'une Sphère, & résolu par MM. Bernoulli & de Maupertuis: le cinquième sur les lignes du quatrième ordre, est dû à M. l'Abbé de Bragelongne: le sixième est l'Ecrit de M. Nicole, touchant la nature des Roulettes formées sur la superficie convexe d'une Sphère, & la manière de déterminer celles qui sont Géométriques & celles qui sont rectifiables: le septième sur les Epicycloïdes Sphériques, est de M. Clairaut; ainsi que le huitième sur les Courbes Algébriques & rectifiables de la surface du Cone: les 4 derniers articles sont les solutions d'un Problème Géométrique de M. Cramer, Professeur à Genève, trouvées par MM. Clairaut, Nicole, de Maupertuis & Camus, & renvoyées entièrement aux Mémoires, de même que les articles 6, 7, & 8. Le 5 ne paroît que dans l'Histoire; & les 4 premiers se lisent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous nous contenterons de donner ici d'après M. de Fontenelle, une idée sommaire des deux premiers articles.

Il y est question de résoudre le Problème proposé dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Petersbourg pag. 210. On y demande que des Courbes décrites sur la surface d'une Sphère soient algébriques & rectifiables. La difficulté de ce Problème consiste dans l'extrême différence, qui se trouve entre les deux qualités d'Algébrique ou Géométrique & de rectifiable.

ble. M. *Bernoulli* en donna la solution dans une sçavante Théorie qu'il mit au jour sur les *Epicycloïdes Sphériques* : & M. de *Maupertuis*, qui dans le même tems cherchoit aussi de son côté cette solution, la trouva, & entierement conforme à celle de M. *Bernoulli*, de laquelle on a des preuves certaines que M. de *Maupertuis* n'avoit eu nulle communication. Voici le principe général de ces solutions.

Comme la Courbe cherchée, qui ne sçauroit être circulaire, doit se décrire sur une Sphère, elle ne sera point tracée sur un plan droit. En ce cas, on doit la rapporter à un plan de cette nature imaginé dans la Sphère, & sur lequel on tirera de tous les points de la Courbe autant de perpendiculaires, qui par leurs extrémités décriront sur ce plan droit une seconde Courbe dite de *projection*, pour la distinguer de la première nommée *Courbe de la surface*. Celle-ci déterminée suivant les conditions prescrites, peut être fort différente de l'autre. Mais il est possible de les lier ensemble par un rapport entre leurs longueurs, de maniere que de la rectification de l'une résulte celle de l'autre. Les perpendiculaires dont on vient de parler sont des grandeurs qui du côté de la surface sphérique croissent ou décroissent toujours d'une quantité infiniment petite; laquelle est en même tems un des côtés du petit triangle, dont l'hypoténuse est l'élément de la Courbe de la surface. En supposant un rapport

May.

connu entre l'arc infiniment petit de la Courbe de projection très-aisé à exprimer algébriquement & la différentielle de la perpendiculaire correspondante : la somme des arcs de la Courbe de projection si l'on peut l'avoir, aura ce rapport connu à la somme de toutes les différentielles des perpendiculaires qui composent les arcs de la Courbe de la surface, & conséquemment à ces arcs mêmes : & comme par cette voye l'infiniment-petit de la Courbe de projection se trouve intégrable, il s'ensuit qu'on a la longueur de cette Courbe, & par conséquent celle de l'autre. Pour rendre algébriques ces deux Courbes rectifiables, il est nécessaire que ce rapport supposé, & que l'on a laissé général, ne soit qu'un nombre rationnel, sans quoi les Courbes deviendroient mécaniques.

M. de *Maupertuis* n'employa que la même méthode, pour la résolution d'un autre Problème, lié au précédent, & où il s'agissoit de trouver sur une superficie sphérique, des Courbes, dont les arcs fussent en raison donnée quelconque aux arcs d'un grand cercle, & qui par conséquent ne fussent rectifiables qu'en vertu de la rectification du cercle. M. de *Maupertuis* a de plus déterminé par sa Théorie générale, non seulement la nature de l'écliptique, que devroit décrire le Soleil pour rendre toujours égaux ses mouvemens en longitude & en ascension droite : mais encore (l'écliptique étant tel qu'il est) il a déterminé le point où ces deux

M m

mouvements soient égaux, ou en raison quelconque; & la détermination est indépendante de la Trigonométrie Sphérique.

L'*Astronomie* fournit ici dix articles. Le premier sur la *parallaxe de la Lune*, est de M. *Godin*: le second sur la *rotation de Vénus autour de son axe*, est de M. *Cassini*: les 3^e, 4^e & 5^e sur les *Satellites de Jupiter*, sont de MM. *Grandjean* & *Maraldi*: le sixième article est un Extrait que donne ici M. de Fontenelle du Livre de M. de *Maupertuis* sur les *différentes figures des Astres*: Ouvrage, dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1733. Le septième article est l'Ecrit de M. *Cassini* sur la *Méridienne de l'Observatoire*: le huitième & le neuvième roulent sur les Observations de MM. *Cassini* & *Godin* touchant l'*Eclipse de Lune du premier Décembre*: le dernier article contient la Réponse de M. *Cassini* à des remarques faites dans un Journal sur son *Traité de la grandeur & de la figure de la Terre*. Ces 4 derniers articles sont totalement renvoyés aux Mémoires. Les 5 premiers se trouvent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Le sixième ne paroît que dans l'Histoire. La crainte d'être trop longs ne nous permet ici quelque détail que sur les deux premiers articles.

Feu M. *Bianchini*, par ses nouvelles Observations sur Vénus, a déterminé que la rotation ou révolution de cette Planète sur son axe s'accomplissoit en 24 jours 8 heures: au lieu que feu M. *Cassini* a

conjecturé qu'elle n'étoit que de 23 heures ou environ. Cette énorme différence entre les décisions de deux exacts Observateurs paroît moins surprenante, si l'on considère, & l'extrême difficulté d'observer bien distinctement Vénus, & d'y découvrir des taches ou des endroits plus luisans, capables d'y faire appercevoir une rotation, & le peu de tems que feu M. *Cassini* avoit pu donner à l'Observation de cette Planète. C'est donc moins pour l'honneur de ce grand Astronome qui ne court aucun risque dans le cas dont il s'agit, que pour l'intérêt de la vérité que M. son fils entreprend de montrer dans ce Mémoire, que la rotation de 24 jours n'est point encore suffisamment prouvée.

L'Observation décisive de M. *Bianchini*, fut, de son aveu, interrompue pendant près de trois heures; après quoi, il crut revoir sur Vénus les taches qu'il y avoit observées d'abord, & dans la même position, à quelque différence près. Mais M. *Cassini*, en supposant avec le Prélat Italien, les mêmes taches & le même axe de rotation, fait voir que pendant les trois heures d'interruption, le mouvement de rotation de 23 heures auroit été tel, que d'un côté changeant la position des taches vûës d'abord, ou les faisant disparaître, de l'autre amenant de nouvelles taches, il auroit remis le tout précisément au même état où on l'avoit laissé au moment de l'interruption.

Pour vérifier le fait , il n'y auroit , ce semble , qu'à recommencer l'Observation , de maniere qu'elle ne fût point interrompue. Mais c'est en cela même que se trouve la grande difficulté ; M. Cassini assurant que ni feu M. *Marraldi* , ni lui n'ont pu même appercevoir distinctement des taches sur Vénus dans les tems les plus favorables , & avec d'excellens verres. Peut être celles qu'a observées M. *Bianchini* ont-elles disparu : peut-être sont-elles plus visibles dans un air tel que celui d'Italie ; & aussi toutes les Observations de feu M. *Cassini* sur les taches de Vénus sont-elles de ce Pays là. » On continue-
 » ra cependant ici à les chercher au-
 » tant qu'il sera possible , ajoute
 » M. de Fontenelle. Il y a en tout
 » genre des hazards imprévus &
 » heureux , qui ne sont que pour
 » ceux que de longs obstacles n'ont
 » pas découragés. »

Au surplus , M. Cassini fait voir que la rotation de Vénus supposée de 23 heures 20 minutes , n'est pas moins d'accord avec les Observations de M. *Bianchini* même qu'avec celles de feu M. *Cassini* faites en 1666. & 1667. Au lieu qu'en supposant de 24 jours cette rotation , suivant M. *Bianchini* , il faudra rejeter entierement les Observations de M. *Cassini* des deux années alléguées. » Or , dit l'Historien , une
 » Hypothèse Astronomique qui
 » satisfait aux observations de deux
 » bons Observateurs , est assurément
 » préférable à celle qui ne
 » satisfait qu'aux Observations de

» l'un ou de l'autre.

Du reste , peu s'en faut que la rotation de Vénus , du consentement des deux seuls Astronomes qui l'ont vûe tourner , ne devienne l'exception d'une regle jusqu'ici générale dans tout notre Système Solaire ; sçavoir , que la rotation de toutes les Planètes , & même de la Terre sur leur axe , a sa direction dominante d'Occident en Orient , modifiée par une autre moindre vers le Nord & vers le Sud : au lieu que la plus forte direction de Vénus dont la rotation est du Nord au Sud , pour son Hémisphère supérieur , & du Sud au Nord pour l'inférieur. D'où il est arrivé qu'on a vû dans le mouvement des taches une direction tantôt du Nord vers le Sud , tantôt du Sud vers le Nord , selon qu'elles devoient passer de l'un ou de l'autre des Hémisphères dans l'opposé ; ce qui est suffisant pour faire connoître comment M. Cassini a levé cette contrariété apparente.

La *Chronologie* & l'*Optique* ne fournissent chacune ici qu'un seul article. Celui de *Chronologie* contient la description d'un *Calendrier perpétuel* , de l'invention de M. l'Abbé *Sauveur* , qui l'a présenté à l'Académie , & dont la forme a paru nouvelle , simple , ingénieuse & commode. L'article d'*Optique* est l'extrait d'un Mémoire assez ample de M. *Kurdwanowski* Gentilhomme Polonois , & qui a pour titre *Problèmes sur la lumiere* , quoique au fond ce soit un pur Ouvrage de Géométrie , puisqu'il y est

qu'itions, non pas d'expériences ou de recherches sur la lumière, mais seulement de Courbes dont la lumière est l'occasion : en quoi il diffère essentiellement d'un Livre de M. *Bouguer*, dont il fut parlé en 1726. dans l'Histoire de l'Académie.

La Mécanique offre dans ce Volume sept articles différens. Le premier, sur *la comparaison des forces de la pesanteur & de la percussion*, est de feu M. le Chevalier de *Louville*, & paroît ici accompagné des réflexions de M. de *Fourenelle*. Le second sur *une nouvelle Machine pour mesurer la vitesse des eaux courantes*, est de M. *Puot* ; le troisième sur *le mouvement ou la dépense des eaux*, est de M. *Couplet* ; le quatrième sur *l'attraction Newtonienne*, est de M. de *Maupertuis* ; le cinquième présente *la description & l'usage d'un Métronome* ou d'une Machine pour battre les mesures & les tems de toutes sortes d'airs de Musique, par M. d'*Onzembay* ; Les *Observations* de M. de *La Condamine*, dans un *Voyage de Levant* remplissent le sixième article ; & dans le septième M. *Buache* nous entretient de *la construction d'une nouvelle Boussole*, dont l'aiguille par une seule & même opération donne l'inclinaison & la déclinaison de l'aimant, avec plus de précision & plus de facilité, que ne font les Instrumens employés jusqu'à présent. De tous ces articles les 3 derniers sont entièrement renvoyés aux Mémoires : le premier ne se lit que dans l'Histoire ; les trois autres paroissent

dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous ne nous arrêterons ici que sur le second & le sixième article.

II. Il est essentiel de connoître au juste le plus immédiatement & avec le moins de suppositions qu'il soit possible, la vitesse d'une eau courante, employée dans divers ouvrages, tels que ceux qui'on entreprend pour détourner le cours d'une rivière, ou pour la contenir dans certaines bornes, tels que sont des Moulins, des Pompes, des Distributions d'eaux d'Aqueducs, &c. La méthode ordinaire qui consiste à mettre dans le fil de l'eau le plus rapide une boule de bois ou de cire, & à remarquer en combien de tems elle parcourt un certain espace, est simple & naturelle, mais sujette à divers inconvéniens, indiqués ici, & que nous passons sous silence. Il ne s'en trouve aucun dans la méthode imaginée par M. *Puot*, & qui n'offre pas plus de difficulté, qu'il y en a, dit-il, à plonger un bâton dans l'eau & à l'en retirer.

Il ne s'agit que de présenter à une eau courante au tuyau vertical, recourbé horizontalement & même évasé en forme d'entonnoir, pour en faciliter l'entrée. L'eau y entrera, & s'élevra dans le tuyau vertical à la même hauteur d'où elle auroit dû tomber, pour acquérir la vitesse qu'elle aura dans ce moment & dans cet endroit-là. Or la hauteur de la chute une fois connue, indique par le calcul ou par des tables, la vitesse qui y répond,

c'est-à-dire combien de pouces ou de pieds seront parcourus dans un tems donné. Ce tuyau fait tout l'essentiel de la Machine, à laquelle pourtant divers accompagnemens sont nécessaires, pour en marquer les degrez, &c. L'eau montant le plus haut dans le tuyau est une preuve qu'il est plongé dans le fil de cette eau le plus rapide. La vitesse de la surface n'est pas plus facile à prendre que celle de tout autre endroit, pourvu qu'il y ait assez de longueur au tuyau, lequel on allongera suivant le besoin par un tuyau de métal bien mastiqué & qui fera la partie inférieure du tuyau total. Ces tuyaux doivent avoir plus de 4 lignes de diamètre, sans quoi ils seroient capillaires, & donneroient une fausse hauteur.

La Machine de M. Pitot est d'autant plus utile, que pouvant également mesurer toutes les différentes vitesses de l'eau depuis sa surface jusqu'à son fond, elle fait connoître la vitesse moyenne si nécessaire pour regler avec justesse de grands travaux entrepris sur le cours d'une riviere, & sur lesquels la seule théorie laisseroit beaucoup d'incertitude. L'ingénieur Académicien nous fait part du détail & des resultats des épreuves qu'il a faites ici de sa Machine, tant au Pont-Neuf qu'au Pont-Royal, & qui étant multipliées dans la suite, indiqueront, du moins pour la Seine, qui coule à Paris, quels sont les rapports des hauteurs aux vitesses. Il prétend étendre ses recher-

ches, par rapport aux eaux, jusque sur la proportion de leurs vitesses à l'augmentation de leurs volumes par leurs accroissemens, sur celle de leurs volumes & de leurs frottemens contre les bords, ou sur le fond, &c.

Il montre que son idée peut servir à mesurer le sillage d'un vaisseau, ce sillage dépendant uniquement de la vitesse, & cette vitesse étant la même que celle d'une eau courante, sur laquelle le vaisseau seroit immobile. Il faut lire chez l'Auteur la maniere d'appliquer sa Machine à un tel usage. Il a dressé des tables qui indiquent les vitesses en pieds & en pouces répondans aux élévations d'eau observées. Celle que cause une eau courante ne va guères au-dessus de 21 pouces, auxquels répondent 10 pieds par seconde, qui sont à peu-près la plus grande vitesse, que puisse avoir une riviere : d'où il suit, qu'elle seroit 1050 toises par heure : ce qui est bien éloigné de la vitesse d'un vaisseau, puisque celui-ci, dans un tems égal seroit 4 lieues, c'est-à-dire huit fois plus de chemin.

VI. Les *Observations* de M. de la *Condamine*, faites dans un Voyage de Levant en 1731. & 1732. sont des plus variées, & concernent l'Astronomie, la Navigation, la Géographie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chimie, la Botanique, la Physique, l'Histoire Naturelle. Nous nous bornerons ici, pour abregger, à ne faire qu'en parcourir quelques-unes des plus intéressantes.

L'Auteur a fixé la latitude d'Alger à $36^{\circ}. 49'. 30''$. & celle de Constantinople, à 41° .

Ses Observations sur la Navigation de la Méditerranée se peuvent rapporter à 5 chefs principaux, savoir les *Cartes plates*, la *variation* de la boussole, l'estime du sillage, l'observation de la hauteur, & celle des Satellites de Jupiter. C'est à regret que sur tous ces points importans & curieux, nous nous abstenons du détail, qui nous meneroit trop loin.

Il assure que nous n'avons point encore de bonne Carte de la Méditerranée en général; & que les Cartes Marines seront toujours très-défectueuses, tant qu'on n'aura pas au moins un certain nombre de points fixes sur les côtes, déterminés par des Observations Astronomiques faites à terre; ce que notre Voyageur prouve par l'exposition de diverses erreurs de ces Cartes. Il annonce une nouvelle Carte de la Propontide ou Mer de Marmora levée sur les lieux avec beaucoup d'exactitude par M. *Bohn* Gentil-homme Danois attaché au Prince Ragotski. Il nous parle aussi des Cartes Turques de la Mer Noire, de la Turquie en Asie, de la Perse & de l'Egypte, récemment gravées à la nouvelle Imprimerie de Constantinople. Il a joint ici à son Mémoire la Carte d'une partie de la Côte Septentrionale du Golfe de Contesse en Macédoine, autrefois *Strymonicus sinus*, communiquée à l'Auteur par M. le Comte de *Bonneuil*.

Les Turcs, quoique peu versés dans les Sciences d'Europe, ne laissent pas d'avoir beaucoup d'industrie pour certains ouvrages qui leur sont particuliers, & grand nombre de pratiques curieuses dans l'exercice de certaines professions. M. de la Condamine décrit ici leurs petits quarts de cercle, leur Machine à trier le coton, leur manière de battre le bled, leurs clefs & leurs ferrures de bois, dont il a fait graver les figures.

Au sujet de la Botanique, il nous parle de l'*Alcanna* des Turcs, dont les femmes Turques & les Juives se servent pour se teindre en rouge les ongles des mains & des pieds, & quelquefois les cheveux; il nous décrit leur *Opium*, le *Ladanum* de Chypre, &c.

A propos de la Physique, il nous rend compte 1^o. des Observations Météorologiques faites à Alger sur le Baromètre, sur la pluie, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée; 2^o. de l'effet de l'air sur les pierres en Egypte; 3^o. des mesures de l'Obélisque de Cléopâtre & de la Colonne de Pompée; 4^o. de l'Aurore Boréale, dont il n'y a nulle apparence au-dessous de 40 degrés de latitude; 5^o. d'un Phénomène Météorologique peu connu, & nommé *Piel-de-vent*; 6^o. des pronostics des Marins sur les changemens de tems, & qui sont tous fort incertains & fort superstitieux chez les Turcs & chez les Grecs; 7^o. de la sécurité des Turcs, en tems de peste; 8^o. de l'inoculation de la petite vérole, pratiquée

au Levant depuis long-tems; 9°. des faits qui prouvent les changemens arrivés en divers lieux sur la surface de la terre; 10°. de la fertilité de l'Isle de Chypre, quoiqu'inculte, & de la malignité de son air.

Les Observations sur l'Histoire Naturelle ont pour objet 1°. l'incrustation pierreuse d'une fontaine minérale, connuë des anciens sous le nom d'*Aqua Tibilitana*, sur le chemin de Bonne à Constantine, à 15 ou 16 lieus d'Alger: 2°. des pierres figurées: 3°. des empreintes de poissons sur la pierre: 4°. les Coquillages de l'Isle de Naxie, dans l'Archipel: 5°. les marbres de cette Mer: 6°. les mines d'argent de Macédoine, & d'auprès des ruines de Troye: 7°. les boulets des Dardanelles, faits d'une espece de granite, célèbres par leurs prodigieuse grosseur, & dont quelques-uns ont environ six pieds cubes de solidité, & pésent autour de 1200 livres: 8°. la description d'un petit poisson nommé *Vélite* par les Pro-

vençaux, & dont on voit ici la figure.

Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie en 1732. sont au nombre de 5, sçavoir 1°. une Pendule à équation d'une construction nouvelle & ingénieuse, par le Sieur Mathias *Kriegseiffen*, Horloger Allemand: 2°. une Machine à élever les eaux, de M. *Kermilien le Demour*, laquelle n'est presque pas une Machine, tant elle est simple: 3°. Une Chaîse de poste proposée par le Sieur *le Lievre*, & qui se change en Phaëthon, quand on veut: 4°. Un Clavecin du Sieur *Bellot* Facteur, & dont le grand chevalet d'unisson est d'une construction singuliere: 5°. Un Instrument à observer les hauteurs en mer, lequel a paru ingénieux, par M. de *Quereinseuf*.

La partie historique de ce Volume est terminée par les Eloges de M. *Chirac* & de M. le Chevalier de *Louville*.

HISTOIRE DE CYRUS LE JEUNE ET DE LA RETRAITE

des dix-mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé *Pagi*, Prevôt de l'Eglise de *Cavaillon*. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. in-12. 1. vol. pag. 265. sans compter le Discours de 50, & une Préface particuliere de 7.

IL n'y a point de Livres dont le succès soit plus sur, plus général, & plus constant que celui des bons Livres d'Histoire; & de toutes les Histoires, aucune n'a un droit mieux acquis & plus assuré de plaire aux Lecteurs, que celle de

la Grèce. De-là ce grand nombre d'Auteurs anciens & modernes qui se sont appliqués à l'écrire, soit en tout, soit en partie. Cependant ils n'ont point encore épuisé le goût du Public; & M. l'Abbé *Pagi*, qui l'a écrite à son tour, ne

peut manquer de réussir, si le mérite de l'exécution répond à la beauté & à l'utilité de l'entreprise. Les divers jugemens qu'on a portés de cette Histoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille que l'Auteur ne donne aujourd'hui que pour présenter le goût des Lecteurs, doivent tout à la fois l'encourager & l'éclairer. Il publiera sans doute son Ouvrage entier; mais en même tems il profitera, pour le perfectionner de plus en plus, de tout ce qu'on a dit de cet Essai.

Il est précédé d'un Discours sur l'Histoire Gréque dans lequel M. l'A. P. expose le plan sur lequel il a composé cette Histoire d'Athènes qu'il nous annonce; ce Discours en est comme la Préface. L'Auteur nous y fait aussi l'Histoire de ses propres études. Il commença, dit-il, celle de la Langue Gréque par la lecture des Poëtes & des Historiens de la même Nation. Leurs beautés le frappèrent vivement. Il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit l'aider à les bien entendre, & à connoître à fond un Peuple inventeur de tous les arts & de toutes les Sciences, un Peuple si fécond en grands Hommes dans tous les genres. La grosseur des Volumes ne l'épouvantoit pas. Je m'avisai donc, continue notre Auteur, de chercher l'esprit d'Athènes & de la Grèce dans les vastes Collections de Grævius & de Gronovius. Mais il ne me fallut pas beaucoup de tems pour m'appercevoir que presque tout ce qui s'appelle Annotateur, Commentateur,

Compilateur, Abréviateur, Soliaſte, & toute cette Classe ſubalterne d'Ecrivains, la plupart ſans génie; peuvent tout au plus donner de foibles lueurs, mais jamais de vraies lumières; & que ces Livres ſont plûôt faits pour meubler les Bibliothèques que pour être lus.

Des lectures réitérées des Ouvrages Grecs furent plus utiles à M. l'A. P. que tous les Commentaires. Elles le mirent à portée d'embrasser d'un ſeul regard toute l'étendue de ſon ſujet; & pour le préfenter ſous un ſeul point de vûe, il crut qu'il falloit réduire l'Histoire de la Grèce entière à celle d'Athènes, & par-là donner une ſorte d'unité à ſon Ouvrage. Il me ſembloit, dit-il, que ces fameuſes Villes Grèques, qui avoient autrefois reconnu Athènes pour leur Métropole, en lui offrant les prémices de leurs fruits, s'emprefſoient d'offrir à cette Hïſtoire un tribut plus précieux, & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illuſtre; qu'Athènes avoit ſouvent préſtité, toujours concouru à tout ce que la Grèce avoit fait de grand; que ce qui s'y étoit paſſé ſans ſa participation, étoit obſcur, incertain, peu connu, & méritoit peu de l'être; que Minerve n'avoit jamais abandonné ſa Ville chérie, & que ſi ſon peuple avoit perdu l'empire des armes, elle lui avoit conſervé celui des Arts & des Sciences; que ce ſeroit faire revivre la Grèce entière que de reſſuſciter Athènes dans une Hïſtoire; & qu'elle auroit encore ſur tous les débris, & ſur tous les fragmens de l'Antiquité la même puiſſan-

ce qu'avoient eu les charmans accords de la Lyre d'Amphion pour enouvoir les pierres qui formerent les murs de Thèbes.

Nous ne serions pas surpris que le stile de ce morceau, aussi-bien que de quelques autres, parût un peu trop poétique, du moins trop Oratoire, à un Lecteur sévèrement ami des convenances, & auprès de qui les défauts les plus agréables sont toujours des défauts. Quoiqu'il en soit, cette Histoire d'Athènes, continue notre Auteur, dont nous rapportons autant qu'il nous est possible les propres termes en l'abrégéant, est moins celle d'un Peuple ou d'une Nation particulière, que l'Histoire de l'esprit humain, dont on voit à Athènes la naissance, le progrès, la perfection, & pour ne rien cacher, la décadence & la froide vieillesse.

M. l'A. P. parlera d'abord des Héros Fondateurs des premières Villes & des premières Sociétez. Cet établissement est si beau & si utile que la Philosophie, la Poésie, & l'Eloquence s'en disputent la gloire à l'envi. Mais il est plus raisonnable de l'attribuer à la crainte de l'oppression *qui obligea les foibles à se soumettre aux hommes hardis & robustes qui purgeoient la terre de brigands, & qui défendoient ceux qui venoient se mettre volontairement à l'abri de leur Sceptre, & voilà la première origine des Villes & de la Royauté. Ce fut donc la crainte qui fit, non les Dieux, comme le dit témérairement Lucrèce, mais les Rois & les Magistrats.*

May.

Les Grecs & sur tout les Athéniens qui avoient l'esprit vif, léger & capricieux, regretterent l'égalité, & ils entreprirent de donner des bornes à une Puissance qui n'en veut point. Thésée, un de leurs premiers Rois se plia sagement à leurs vûës; mais ses Successeurs ignorerent l'art difficile de gouverner sans le laisser appercevoir. Enfin on trouva le secret d'ensevelir; pour ainsi dire, la Royauté avec honneur en faisant l'Apothéose de Codrus, & en déclarant Jupiter Roi d'Athènes. Ici l'Auteur expose en abrégé la forme du gouvernement d'Athènes devenue une République; & il remarque qu'Aristote est pour les Loix d'Athènes; au lieu que celles des Lacédémoniens étoient plus au goût de Platon, *qui trouvoit dans leur vertu de hautes couleurs.* On peut dire à cette occasion, *magnose justice quisque tuetur.*

Ces Loix des Athéniens approuvées par Aristote sont celles que leur donna Solon, non en vil *demagogue*, moins encore en Tyran; mais en pere tendre qui donne des leçons à ses enfans. Le caractère aimable de ces Loix dictées par une politique si équitable amene un trait contre Machiavel. *Je n'ai jamais trouvé, dit notre Auteur, rien de singulier dans cet Ecrivain, si ce n'est peut-être d'avoir eu le front de dire ce que tout scelerat vulgaire se contente de penser.*

La grandeur à laquelle parvint Athènes par la sagesse de ses Loix allarma la Grèce, qui se voyant sur

N n

le point d'être asservie , implora le secours des Lacédémoniens. On verra leur caractère dans le second Livre de cet Ouvrage. *Lycourgue leur Législateur*, dit M. P. *en avoit fait un Peuple de Philosophes , & pour bannir toute équivoque , un Peuple de Sages*. L'Auteur les compare avec les Athéniens ; & on voit bien qu'ils ne pouvoient les goûter , & encore moins leur céder. Lacédémone vainquit , & usa sévèrement de sa victoire. Mais la licence des armes fut la cause de mille desordres d'où s'ensuivit dans l'une & dans l'autre République la corruption des mœurs , fruit ordinaire des guerres civiles.

Pendant qu'Athènes & Lacédémone dégénéroient , Thèbes surprit agréablement la Grèce par des exemples de vertu qu'elle n'attendoit pas d'un Peuple dont l'esprit n'avoit ni élévation ni délicatesse. L'Auteur vient ensuite à Philippe & à Alexandre , & fait un bel éloge du dernier. *Il se vit environné*, dit-il , *de toute la gloire de la Grèce ; & les vertus différentes qui en caractérisoient chaque Peuple , trouverent toutes place dans son grand cœur , où elles allerent se réunir*. *Ne soyons point surpris qu'elles ayent ravi l'admiration de l'Univers , puisqu'elles conservoient leur éclat au milieu des desordres qui terminèrent non seulement l'héroïsme , mais l'humanité même*. *La Grèce lui defera les honneurs divins sans s'écarter de ses principes ; elle les croyoit dûs à ses hautes vertus , qui étoient capables de faire oublier ses vices*.

L'admiration de l'Auteur pour

les Athéniens & pour les anciens en général ne l'aveugle point sur leurs défauts , ni sur les vertus & les belles qualitez des modernes. On lira avec plaisir ce qu'il en dit depuis la page 28. jusques à la page 33. il s'y déclare nettement pour le Gouvernement Monarchique contre la Démocratie. *Et ne pensons pas*, dit-il , *que la soumission aux Souverains légitimes d'grade ou ravale les sentimens*. *Sans chercher des exemples étrangers , il est aisé de prouver par l'Histoire de notre Nation que les Athéniens n'ont rien fait de grand pour leur Patrie que nous n'ayons fait pour nos Rois ; que nos Héros peuvent marcher à côté des leurs , que la France a de quoi soutenir le parallèle , non seulement avec Athènes , mais avec la Grèce entiere , & que nous pouvons sans ostentation nous donner pour les Grecs modernes*.

M. P. ne conduira son Histoire que jusqu'à la prise d'Athènes par Sylla. C'est qu'après ce remis il n'y trouve presque plus de vertu , & qu'il ne l'a entreprise que pour en mettre sous les yeux de grands exemples.

Il indique ensuite les sources où il a puisé. Son Histoire n'est qu'un Extrait d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon , de Diodore , de Polybe , & de Plutarque réduits en un seul corps. Chacun de ces Auteurs est ici caractérisé avec force & précision , & l'Auteur a scû joindre dans ces portraits l'exactitude & la correction du dessin au brillant du coloris. Nous avonons pourtant que s'il nous appartenoit

de le définir & de le peindre lui-même & de décider laquelle de ces deux parties il possède dans un plus haut degré, nous dirions sans hériter que c'est la dernière. L'Auteur est sur tout un homme d'imagination, & c'est cette qualité de l'esprit qui fait les Livres agréables. Sans elle on en peut faire de très-bons; mais on n'en fait guères qui se lisent.

Après ce discours, qui, comme nous l'avons dit, est proprement la Préface de l'Histoire d'Athènes, vient une Préface particulière pour l'Histoire de Cyrus le Jeune & de la retraite des dix-mille. M. P. zélé partisan des anciens, dans le discours, embrasse ici leur défense avec encore plus de force & de vivacité. Il rappelle les contestations qui s'élevèrent au sujet de l'Iliade, & le peu de succès qu'eut la bonne cause, ce qu'il paroît attribuer à la foiblesse de ses défenseurs. Il n'y avoit plus de Boileau, dit-il, pour imposer silence à Zoile. Au reste ce que M. Despreaux a fait de mieux pour la gloire des anciens, c'est de les avoir si noblement & si heureusement imités. Cette ressemblance qu'il a avec eux fait tout à la fois leur éloge & le sien. Elle prouve en même tems & la vérité & la sincérité des loüanges qu'il leur a données; car on peut appliquer à ce sujet ce qui a été dit sur un autre bien plus important, *summa Religionis est imitari quod colimus*. Le vrai culte, le culte sincère, c'est l'imitation.

L'Histoire de la Retraite des

dix-mille est si connuë que nous croyons dispensés d'en donner l'Extrait; & nous ferons sans doute plus de plaisir aux Lecteurs, & plus d'honneur à M. P. d'en transcrire quelque morceau. Il ne s'en presente point à nous de plus intéressant que le portrait du Héros même de cette Histoire & d'Artaxerces son frere aîné. Ces Princes d'un caractère bien different étoient fils de l'Empereur Darius-Nothus.

Toute l'Antiquité, dit notre Auteur, s'accorde à reconnoître dans Cyrus les qualitez qui peuvent assurer le nom de Grand. Dès sa jeunesse il obtint de son pere le gouvernement des Provinces Maritimes de l'Asie Mineure; & insensiblement les Grecs qui avoient tous les jours à traiter avec lui, perdirent beaucoup de leurs préjugés contre les Perses. Nul Roi ne l'égalâ jamais dans l'art de se faire des créatures; & la maxime dont il faisoit parade, étoit de ne point se laisser vaincre par ses amis en bien-faits, ni par ses ennemis en injures. Intrépide, libéral, magnifique, dissimulé, amateur des Arts, avide de tout sçavoir & de tout connoître, appliqué à donner une haute idée de lui & à ses Peuples & aux étrangers, mais sur-tout aux Grecs, dont l'estime lui étoit plus précieuse, il sçavoit rapidement ravir l'admiration par ses vertus, & asservir les cœurs par ses bienfaits. On voyoit à sa noble fierté toute la grandeur du Trône auquel il touchoit par sa naissance, & quelque vaste que fût l'Empire des Perses, il faisoit paroître assez d'étendue d'esprit pour le gouverner, l'amplifier & l'affermir.

N n ij

Il s'en falloit bien qu' Artaxerces son frere eut des qualitez si brillantes; mais elles étoient plus estimables, du moins mieux assorties au goût des Perses, & plus propres au repos de l'Etat. C'étoit un Prince humain, facile, accessible. Il paroissoit plus occupé des Peuples que de lui même. Il y avoit lieu de présumer de Cyrus qu'il seroit un grand Roi, & d' Artaxerces qu'il seroit un bon Roi. Parisatis leur mere avoit nourri, sans y penser, la jalousie qu'elle eut dû prévenir entre des freres d'un caractère si opposé, en donnant à Cyrus des préférences trop marquées. Cette Reine étoit hautaine, ambitieuse, vindicative; elle aimoit dans Cyrus des défauts dont elle s'applaudissoit.

Dans cette guerre de Cyrus &

d' Artaxerces, les Grecs avoient pris parti pour le premier, qui au fonds n'étoit qu'un rebelle, & en cela on ne peut s'empêcher de le blâmer. Cyrus fut tué dans la bataille, mais à proprement parler il ne la perdit pas. On ne peut dire non plus que les dix-mille ayent été vaincus; mais ils manquèrent de vaincre en s'amusant à poursuivre la Cavalerie Persienne qu'ils avoient d'abord mise en fuite, au lieu d'aller droit au centre de l'armée d' Artaxerces, comme Cyrus l'avoit ordonné. Au reste leur retraite, qui ne fut qu'une suite de victoires, est si glorieuse, qu'elle eût pu reparer la honte même d'une défaite.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND

Published By a Society in Edinburgh. Volume I. Edinburgh.

Printed 6 y T. And W. Ruddimans, &c.

C'est-à-dire : *Essays de Medecine, & Observations, revûes & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, pour Guillaume Mouro, Libraire à Edinbourg, & se trouvent à Londres, chez Osborn & Longman, & à Dublin, chez Brice & Smith. 1734. Vol. I. in-8°. figures, pag. 370. sans y comprendre l'Épître Dédicatoire, la Préface & la Table des Chapitres, faisant ensemble 28 pages.

LE nombre des Ouvrages qui ont été publiés sur les différentes parties de la Medecine, est aujourd'hui si grand, que ce seroit un travail immense d'en entreprendre la lecture. Un Livre ne sert souvent que d'Introduction à un autre, & il n'est rien de plus ordinaire que de voir des Ouvrages considérables qui se pourroient re-

duire à quelques courts Chapitres; si l'on en retranchoit tout ce qui n'est ni nouveau ni utile; il faut avoier cependant, que malgré ce nombre prodigieux d'Ouvrages que l'on imprime tous les jours sur la Medecine, il est encore une infinité d'Observations importantes & de découvertes utiles qui ne parviennent jamais à la connoissance

du Public, parce que de ceux qui les ont faites, les uns veulent s'épargner le soin de les communiquer, & les autres ne voulant pas donner des Observations détachées, manquent ou de tems ou de matériaux nécessaires pour composer un juste Volume. Le moyen d'engager les uns & les autres à publier leurs Observations, seroit de leur donner la facilité de le faire, sans qu'il leur en coûtât que quelques pages d'écriture.

Tel fut d'abord le motif qui engagea les Sçavans à former entre eux des Sociétez, à se communiquer les découvertes qu'ils faisoient sur les Sciences, à entretenir des correspondances avec les Sçavans de toutes les Nations, & à publier ensuite, les faits, de la vérité desquels ils s'étoient auparavant assurés; mais les plus considérables de ces Sociétez, n'ont guères pour objet que le progrès des Mathématiques & de la Physique, ou si parmi les Ouvrages que ces Sociétez publient, il se trouve quelques Mémoires de Medecine, ces Mémoires sont confondus avec tant d'autres, concernant l'Histoire Naturelle, les Mécaniques, l'Astronomie, la Géométrie, &c. que ceux qui s'appliquent à l'étude de la Medecine, ne les regardent pas comme des Ouvrages absolument nécessaires pour leur instruction.

Les Ephémérides d'Allemagne, les Journaux de Medecine de Berlin, & ceux de *Breslaw*, sont à la vérité, des Recueils d'Observa-

tions de Medecine communiqués par les Sçavans de toutes les Nations, & semblent avoir plus particulièrement pour objet, l'avancement de cette Science; mais outre que ces Ephémérides contiennent plusieurs Mémoires d'Histoire Naturelle & de Physique, il manque encore à cet Ouvrage, un grand nombre d'articles importants de Medecine. Les Journaux de Berlin paroissent l'Ouvrage d'un seul homme, & ceux de *Breslaw* sont écrits en une Langue qui n'est entendue que des Allemands; on peut d'ailleurs soupçonner dans les uns & dans les autres, un peu trop de complaisance de la part des Editeurs.

Il seroit, sans doute, avantageux pour la Medecine, qu'il se formât dans chaque Royaume, une Sociétez qui n'eût d'autre but que le progrès de la Médecine même, & sur-tout de la Medecine-Pratique; que cette Sociétez fit imprimer tous les ans, l'Histoire des maladies épidémiques, & autres qui auroient régné pendant l'année, & qu'on y joignît des reflexions sur la nature des maladies par rapport au temperament, à l'âge, au sexe; & sur-tout à la maniere de vivre des malades & à l'état où se seroit trouvé l'air pendant qu'elles auroient régné; Qu'on ne rejettât pas, pour cela, les Mémoires qui n'auroient pour unique objet la Théorie de la Médecine, ni ceux d'Anatomie, & de Chymie, non plus que les Mémoires qui concernoient la vertu des remedes simples ou compo-

les, & les operations de Chirurgie, pourvû toutefois que ces differens Mémoires fussent auparavant soumis à l'examen de quelqu'un des Membres de la Societé, versé dans les matieres qui y seroient traitées; Que les correspondans répandus dans les differens endroits du Royaume, fissent des observations sur la hauteur du Baromètre, & sur celle du Thermomètre, dont ils feroient mention dans l'Histoire des maladies, & qu'ils communiqueroient à la Societé. Il faudroit enfin que dans l'occasion, l'on ajoutât à ces Mémoires, des figures exactes des choses qui auroient besoin d'être mises sous les yeux, & un état des personnes sçavantes mortes dans chaque mois.

Tel est le plan d'une nouvelle Societé qui s'est formée depuis quelques années à Edinbourg. L'Ouvrage dont nous allons rendre compte est le premier fruit de cette Societé. Il consiste en un Recueil d'Observations Méthéorologiques, de Médecine-Pratique, d'Economie animale, d'Anatomie, de Chymie, de Chirurgie, &c. communiquées ou par les Membres de la Societé ou par leurs correspondans. Pour en donner une idée générale, nous rapporterons les sujets des principaux Mémoires qu'il renferme.

1.^o. On trouve d'abord à la tête du Recueil, la description des Instrumens nécessaires pour faire les Observations Méthéorologiques. Ces Instrumens sont, 1.^o. le Baromètre, 2.^o. le Thermomètre, 3.^o. l'Hydroscope, 4.^o. la Cirouette, pour ob-

server la direction des vents, 5.^o. l'Instrument pour recevoir la pluye afin de juger de la quantité qu'il en tombe. Vient en second lieu, le Registre des Observations Méthéorologiques, lequel commence au premier de Juin (vieux style) parce que, disent les Editeurs, les maladies ordinaires dans le Printems finissent pour lors; & une nouvelle constitution commence. Ce Registre est divisé par colonnes. On y voit quelle a été chaque jour de l'année, la hauteur du Baromètre, celle du Thermomètre & de l'Hygromètre, la direction & la force du vent, la disposition du tems, & la quantité de pluye qui est tombée. Les Observations ont été faites le matin & l'après midi, à certaines heures, qu'on a eu soin de marquer sur la seconde colonne, on trouve la description des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg pendant l'année 1732. article qui contient une courte exposition des maladies avec des réflexions sur la nature de ces maladies & la méthode qui a paru la meilleure pour les combattre. On trouve en quatrième lieu dans le Recueil; un Extrait des Registres publics concernant les enterremens faits à Edinbourg, y compris les enfans morts-nés. 5.^o. La description d'un remede mercuriel par M. André Plummer Docteur en Medecine, Aggrégé & Professeur en Medecine dans l'Université d'Edinbourg. Ce remede que l'Auteur certifie avoir employé heureusement dans des maladies catarrhes, inveterées, qui

avoient résisté à tous les remèdes ordinaires , est composé de trois parties de souphre doré d'antimoine , fait selon la méthode d'Angelus-Salu , & de deux parties de mercure doux , broyées ensemble sur le porphire. M. Plummer , pour s'assurer de la vertu du remède , & de la dose qu'il en falloit donner , crut en devoir faire l'expérience sur lui-même : il en prit à jeun cinq grains dans de la conserve de roses , ce qui ne lui fit aucun effet sensible. Le lendemain il en prit sept grains & demi ; mais sans aucun effet non plus. Le troisième jour il poussa la dose jusqu'à dix grains , ce qui lui causa un dégoût , & des envies de vomir qui durèrent jusqu'à ce qu'il eût mangé : s'étant cru suffisamment assuré par là , de la force du remède il en fit faire une masse de pilules avec l'extrait de racine de gentiane , & quelques gouttes d'huile de Gerofle. Il divisa ensuite cette masse en petites pilules , dont six contenoient quinze grains , de la poudre ci-dessus ; c'est-à-dire , neuf grains de souphre doré d'antimoine , & six grains de mercure doux. Il fait prendre trois de ces pilules le matin à jeun , autant le soir , & immédiatement après chaque prise , un verre d'une légère décoction d'écorce & de bois de Gaïac. On voit ici en sixième lieu , une exposition de la vertu & de l'usage des eaux minérales qui se trouvent près de *Moffat* , laquelle exposition est de M. Georges Miligen , Chirurgien à *Moffat*. 7°. Diverses expériences sur les eaux mi-

nérales du même lieu par M. Plummer , &c. M. Machale dans sa Description Topographico-Spa-girique , des eaux minérales de *Moffat* , imprimée il y a environ 60 ans , a avancé que ces eaux étoient chargées d'un souphre fétide d'antimoine , & outre cela de nitre , & de sel ammoniac naturel ; il résulte des expériences de M. Plummer , qu'elles sont imprégnées d'un souphre volatil , de quelques parties de cuivre , & de sel gemme.

8°. On voit ici un Essai sur l'art d'injecter les vaisseaux des animaux , par M. Monro , Professeur d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg , & de la Société Royale de Londres. 9°. Une démonstration de la force des os , pour résister aux efforts qui tendent à les casser transversalement , par M. Portefield , Aggrégé au Collège de Médecine d'Edinbourg. 10°. Des remarques sur l'articulation , sur les muscles & sur la luxation de la mâchoire , par M. Monro , ci-dessus cité. Ce Professeur , après avoir exposé en peu de mots , ce qui se trouve là-dessus , dans les Ouvrages des Anatomistes , ajoute que le mécanisme de cette partie ne lui paroît point avoir été assez développé jusqu'ici.

Les réflexions qu'il fait sur cette matière perdrieroient beaucoup dans un extrait. Il faut les lire dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons seulement de rapporter ce qu'il dit sur la luxation de la mâchoire.

» Lorsque les Condyles de la
 » mâchoire inférieure sont luxés,
 » la bouche reste ouverte & ne peut
 » se fermer; M. Petit (Liv. 1. ch.
 » 3. des maladies des os) attribue
 » cet effet à la direction des fibres
 » des muscles destinés à relever la
 » mâchoire, laquelle direction est
 » tellement changée (eu égard aux
 » Condyles) que ces Apophyses se
 » trouvent situées sur une même
 » ligne droite prise depuis l'origi-
 » ne jusqu'à l'insertion de ces mus-
 » cles, & alors, dit-il, ces muscles
 » ne sçauroient avoir d'autre effet
 » que celui de presser le Condyle
 » contre les os temporaux. Il est ce-
 » pendant visible, nonobstant ce
 » que dit M. Petit, que cela ne
 » sçauroit avoir lieu pour la plûpart
 » des muscles releveurs de la mâ-
 » choire, par exemple, pour le
 » *Masseter*, & le muscle ptéri-
 » goïdien interne; au contraire
 » le muscle ptérigoïdien externe
 » paroitroit gagner d'autant plus
 » par cette situation contre nature,
 » de la mâchoire inférieure, que le
 » muscle crotaphite y perdrait, &
 » j'ai vû des personnes attaquées
 » d'une luxation de la mâchoire,
 » dont la bouche restoit ouverte,
 » jusqu'à un certain point, mais
 » qui pouvoient l'ouvrir d'avanta-
 » ge, ou la rappeler à ce premier
 » état par la contraction des mus-
 » cles releveurs de la mâchoire. La
 » véritable cause pour laquelle la
 » bouche reste ouverte dans la lu-
 » xation, vient de ce que l'apophy-
 » se coronôide de la mâchoire in-
 » férieure, se glisse sous la racine

» antérieure du Zigoma, & de ce
 » qu'elles sont comprimées contre
 » ces os. C'est-là, je pense, une
 » des raisons, pourquoi, après avoir
 » tenté la réduction de cette luxa-
 » tion, en pressant simplement ou
 » en poussant la partie antérieure
 » de la mâchoire en enhaut, ou
 » après avoir employé d'autres
 » moyens capables de comprimer
 » avec force, les apophyses coro-
 » noïdes sur les os de la mâchoire
 » supérieure, la tension & l'inflam-
 » mation peuvent survenir aux
 » parties des environs, sur-tout aux
 » muscles critaphites, laquelle in-
 » flammation peut ensuite être sui-
 » vie de tous les autres symptômes
 » qui accompagnent les piqueures,
 » les meurtrissures & les playes des
 » tendons (symptômes dont Hip-
 » pocrate fait mention) & cela;
 » parce que le tendon du muscle
 » critaphite du côté luxé, doit être
 » exposé à tous ces accidens, en se
 » trouvant comprimé entre l'apo-
 » physe coronôide de la mâchoire
 » inférieure, & l'os de la pomette.

M. Monro, après ces paroles;
 dit que cette cause qu'il a assignée
 de l'ouverture de la bouche, dans
 la luxation de la mâchoire, est celle
 qu'on en donnoit ordinairement
 avant M. Petit; puis il ajoute qu'el-
 le a été soutenuë avec force par un
 des Critiques de ce Chirurgien, il
 cite là-dessus le Livre de M. Hu-
 nauld, intitulé *Dissertation au sujet
 des Ouvrages de l'Auteur du Livre
 des maladies des os*, laquelle Dissert-
 ation nous remarquerons qu'il ne
 faut pas confondre avec une Lettre
 écrite

écrire sur le même sujet à un des Journalistes de Paris, dans laquelle le Traité de M. Petit sur les maladies des os n'est pas moins critiqué, M. Monro dit, » qu'il n'auroit » point parlé de cette raison, si » l'Ouvrage de M. Petit n'étoit » entre les mains de plusieurs Eru- » dians, ou si l'autre (qui est celui » de M. Hunauld) étoit aussi con- » nu que celui de M. Petit, il es- » pere aussi que les circonstances » qu'il a ajoutées à ce qu'il vient » de dire sur la luxation de la mâ- » choire (circonstances que l'on ne » remarque pas ordinairement) lui » serviront d'excuse.

» J'ai trouvé plus d'une fois, » continue-t-il, la Méthode de M. » Petit sur la réduction de la mâ- » choire luxée, inefficace, lorsque » les muscles avoient été gonflés » par des tentatives mal entendues; » mais elle m'a bien réussi quand » j'ai ajouté quelque chose à cette » excellente méthode, qui est » d'envelopper mes deux poulies » avec du linge, de manière que » j'eus de la peine à les introduire » entre les dernières dents molai- » res; alors prenant avec mes » doigts la baze de la mâchoire, & » appliquant les paumes de la main » sous le menton, je presse en en- » bas, en même tems que je tire » en devant la partie postérieure de » la mâchoire, avec mes doigts, » & l'extrémité des deux poulces, » ce qui est la méthode entière de » M. Petit, & en même tems je » pousse la partie antérieure de la » mâchoire en enhaut avec la pom-

May.

» me de la main, de sorte que la » mâchoire me servant de levier, à » quoi les extrémités de mes poul- » ces servent de point d'appui, » j'acquies une force considérable » à laquelle les muscles sont obli- » gés de céder, & les condyles en- » tierement dégagés d'avec le Zi- » goma, & poussés en enbas, re- » prennent sans peine, leur place » naturelle, & la réduction est faite.

M. Monro finit son Mémoire par des remarques sur l'origine & sur le trajet de la corde du timpan.

On trouve, en onzième lieu, dans ce Recueil, un Essai sur les mouvemens alternatifs du Thorax & des poumons dans la respiration, par M. Georges Martin, Médecin à S. André.

12°. Un Essai sur la nutrition du fœtus dans la matrice, par M. Joseph Gibson, Chirurgien à *Leith*, Membre de la Société des Chirurgiens-Apoticaires d'Edinbourg, & Accoucheur.

13°. Deux Observations sur des Enfans nés avec des conformations contre nature des intestins, par M. Jacques Calder le jeune, Chirurgien à Glasgow.

14°. La Relation d'une playe au col avec des symptômes extraordinaires, par M. Jean Kennoy, Chirurgien-Apoticaire à Edinbourg.

15°. Une Observation sur un os considérable tiré de la partie inférieure du gozier, par M. Jean Stedman, Chirurgien à *Kirkcaldy*.

16°. La description d'une Tumeur extraordinaire à la mammelle, par M. Pierre Palon Médecin à Glasgow.

Q o

17°. Une Observation sur la paracenthèse, par M. Alex Monro, Professeur d'Anatomie, &c.

18°. Des Remarques sur des vers sortis par un ulcère dans l'aîne. Lesquelles sont de Jacques Douglas, Chirurgien du Régiment de Sabine.

19°. L'Histoire d'une mortification des intestins dans une hernie, guérie par M. Jacques Jamiesou, Chirurgien à *Kelfo*.

20°. Une Observation sur des pierres dans le rein, avec des Remarques sur l'opération de la Néphrotomie, par M. Jean Douglas, Chirurgien à Edinbourg.

21°. Une autre Observation sur une grande portion du Tibia enlevée, mais réparée ensuite par un cal, l'Observation est de M. David Laing, Chirurgien à *Jeaburg*.

22°. Des Remarques ironiques sur le prétendu sçavoir d'un certain Plagiaire le Sieur de Garengcot, Chirurgien Juré de S. Côme à Paris, lesquelles servent d'inscription pour la mémoire du docte M. Freind.

23°. Un Essai sur le progrès de la Médecine, par M. Jean Drummond, Doyen & ci devant Président du Collège Royal des Médecins, à Edinbourg.

24°. Une Observation sur un ulcère des poumons, qui perçoit le diaphragme & attaquoit le foye, par M. Edouard Barry, Medecin à *Cork* en Irlande.

25°. Une autre Observation sur une tumeur dans l'ésophage, venue d'une cause extraordinaire, par M. Gilbert Waugh, Medecin à

Kirkleatham, dans le Comté d'York.

26°. Une convulsion de l'ésophage, rapportée par M. Jacques Aird, Chirurgien Apoticaire à *Kumnoch*.

28°. Une Observation sur une inflammation d'estomac, accompagnée d'hydrophobie, & d'autres symptômes extraordinaires, par M. Jean Innés, Aggrégé & Professeur en Médecine dans l'Université d'Edinbourg.

28°. L'Histoire d'une atrophie procédant d'un déplacement de l'estomac, par M. Robert-Louis, Aggrégé au Collège de Médecine d'Edinbourg.

29°. Une Observation sur une tympanite, par M. Alex Monro.

30°. L'Histoire d'une colique de six ans, causée par une concretion faite sur un noyau de prune logé dans les intestins; rapportée par M. Thomas Simion, Professeur de Médecine dans l'Université de *S. André*.

31°. Une Dissertation sur la jaunisse, par ***.

32°. Une Observation sur une vessie devenue schirreuse, rapportée par M. Edouard Barry, Medecin à *Kork*.

33°. Une paralysie des extrémités inférieures avec mortification, rapportée par M. Jean Drummond, ci-dessus cité.

34°. Un abrégé des découvertes les plus remarquables qui ont été faites ou proposées depuis le commencement de l'année 1731.

35°. Une Liste des Livres de Médecine, publiés depuis le même tems,

36°. Une autre Liste des Livres annoncés, ou prêts à paroître.

Nous remettons à parler de la suite de ce Recueil dans un autre

Journal, lorsqu'elle nous aura été communiquée, car elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous.

ROBERTI - STEPHANI THESAURUS LINGUÆ LATINÆ ;
Editio nova, prioribus multo autior & emendatior. *Londini*. Typis
& impensis Sam. *Harding*, ad Bibliorum & Ancoræ, in vico *S. Mar-*
tin's-Lane.

C'est - à - dire : *Trésor de la Langue Latine de Robert - Etienne. Nouvelle Edition, beaucoup plus ample & plus correcte que les précédentes. A Londres, de l'Imprimerie & aux dépens de Samuel Harding, &c. in-folio. 4. Vol. le I. & le II. 1734. le III. & le IV. 1735. dont le moindre est d'environ 200 feuilles à deux colonnes, & sans chiffres.*

C'Est aux soins de Messieurs *Edmond Law, Jean Taylor, Thomas Johnson, & Sanders Hutchinson*, Membres de l'Université de *Cambridge*, que le Public est redevable de cette magnifique Edition du *Trésor de Robert - Etienne*. Outre qu'elle est sans contredit la plus ample de toutes celles qui ont paru jusqu'ici, on n'y a rien épargné de ce qui pouvoit encore en relever le mérite & le prix, soit par la beauté du papier, soit par la netteté & l'élégance des caractères.

Elle est dédiée à Sa Majesté Britannique. *Robert Etienne* avoit eu le bonheur de mériter l'estime & la faveur des Princes, aussi bien que l'admiration des Sçavans de son tems; il convenoit, suivant la pensée des Editeurs, qu'il eût en celui-ci l'honneur de reparoître pour le bien des Lettres sous la protection d'un Roi que son amour pour elles, & son attention à les faire fleurir dans ses Etats, comme dans son Auguste Famille, ne rendent pas

moins illustre que ses autres rares qualitez. Tel est le précis des justes éloges que contient l'Épître Dédicatoire.

Il semble que ce ne soit que par bienfaisance & pour ne pas s'écarter trop de l'usage ordinaire, qu'on a mis une Préface à la tête du premier Volume. Les Editeurs n'ont pas voulu imiter la plupart de leurs semblables, & n'ont pas cru par conséquent devoir fatiguer leurs Lecteurs en les entretenant de l'importance & de l'utilité de leur travail ou des motifs qui les leur ont fait entreprendre. Ils ont mieux aimé nous y donner une Histoire suivie des *Léxiques* ou *Dictionnaires* Latins dans l'ordre où ils ont été imprimés depuis le XV^e siècle, avec un abrégé de la Vie de leurs Auteurs; se réservant à exposer sur la fin les mesures qu'ils ont suivi pour enrichir & perfectionner le Trésor dont ils donnent l'Édition. Nous les suivrons dans ce curieux détail: mais pour éviter

la trop grande longueur nous ne nous arrêterons qu'aux Auteurs & aux Dictionnaires les plus considérables.

Le premier de ce genre est celui qui porte le titre de *Catholicon Joannis de Jenua* ou *Jannensis*. Il fut imprimé à Mayence dès l'an 1460. en un Volume *in folio* de 372 feuillets à deux colonnes de 66 lignes chacune, sans chiffre & sans signature. Quoiqu'il n'y ait à cette impression ni le nom ni la marque de l'Imprimeur *Fausse*, d'habiles gens sont persuadés qu'elle ne peut être que de lui.

Nous ne connoissons point de Livres imprimés dont la date soit plus ancienne : cependant *Trubeme* assure qu'avant cette Edition de 1460. il en avoit déjà paru une autre du même Ouvrage, non en caractères fondus, mais en caractères gravés ou plutôt sculptés en bois & immobiles. Quelque que soit l'autorité de *Tritheme*, ce fait ne paroît pas vraisemblable à nos Editeurs pour les raisons qu'ils en allèguent & auxquelles nous renvoyons.

A l'égard de l'estime qu'on doit avoir pour le *Catholicon*, ils reconnoissent qu'il ne contient qu'une médiocre érudition, & telle qu'on doit l'attendre du siècle où vivoit l'Auteur : mais ils font voir par quelques endroits qu'ils en citent, & par les témoignages de divers Auteurs, qu'il n'est pas aussi méprisable qu'*Erasme* le vouloit faire croire : du moins la peine qu'ont prise les premiers Imprimeurs à la naissance, pour ainsi dire, de l'Im-

primerie, de mettre au jour un Volume d'une si énorme grosseur, leur semble-t-elle une preuve du cas que l'on faisoit alors de ce Vocabulaire. Si ce pouvoit être une nouvelle preuve de sa bonté, nous ajouterions que dans l'espace de soixante ans il s'en est fait encore six autres Editions, dont on peut voir l'énumération dans la Préface qui fait le sujet de cet Extrait ; mais on sçait que dans ces tems-là l'ignorance & le mauvais goût n'avoient pas tout-à-fait cessé, & qu'à peine la belle Latinité commençoit-elle à renaître.

Jean Bilbus ou le *Begue*, Auteur du *Catholicon*, étoit d'une famille noble de *Gennes*, & suivant l'usage de son tems il avoit pris, ou on lui avoit donné le nom de sa patrie. Il dit lui-même à la fin de son Dictionnaire, qu'il avoit achevé de le rediger au mois de Mars de l'an 1286. il étoit de l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, où il s'acquit autant de réputation par la sainteté de ses mœurs que par son sçavoir & ses Ecrits. Il en avoit composé quelques-uns sur des matières de Théologie ; mais aucun ne l'a fait plus connoître que le *Catholicon* dont nous venons de parler. Il avoit profité pour faire cet Ouvrage des compilations de plusieurs Auteurs qui l'avoient précédé, & entre autres de *Papias* & d'*Hugutio*.

Nos Editeurs d'après *Barthius* & la Chronique d'*Alberic* prouvent contre le sentiment de *Trubeme*, de *Plaine*, &c. que *Papias* vivoit au milieu de l'onzième siècle, & qu'il

mit au jour son *Vocabulaire* intitulé : *Elementarium Doctrinae eruditum*, en 1053. la treizième année de l'Empire de *Henri* fils de *Conrad*. Il étoit Lombard & son Ouvrage a été imprimé d'abord à *Milan* en 1476. par *Dominique Vespolate*, & ensuite plusieurs fois à *Venise*.

Hugutio ou *Ugutio* étoit de Pise & Evêque de Ferrare. Il mourut en 1212. il avoit extrait ou copié de l'*Elementarium* de *Papias* ce qu'il avoit fait entrer dans son Livre des *Dérivations* qui n'a jamais été imprimé, à ce que croient les Editeurs.

On ne dit ici qu'un mot de *Jean de Garlande*, Anglois, qui vivoit dans l'onzième siècle, & dont nous avons un Vocabulaire sous le titre de *Synonima & Equivoca*, imprimé pour la première fois à *Venise* en 1450. non plus que de quelques autres Lexicographes qui ont écrit avant la renaissance des Lettres : mais les Editeurs font une mention honorable de *Jean Tortellius*, dans l'Ouvrage duquel on commence à retrouver le goût de la Latinité des bons siècles. Son Dictionnaire parut à *Trevise* en 1477. & à *Venise* en 1493. & 1495.

Jean Tortellius étoit d'*Arezzo*, il fut Camérier, Conseiller, Bibliothécaire du Pape Nicolas V. & grand ami de Laurent Valla, grand amateur lui-même de la pureté de la Langue Latine.

On joint à *Tortellius* son contemporain *Jurianus-Maius*, Napolitain, & Auteur d'un Dictionnaire

Latin, dont la première Edition est de *Naples* in-folio, en 1475. & on n'oublie pas le *Breviloquium*, ou *Vocabulaire* du célèbre *Jean Reuchlin* ou *Capion*, imprimé à *Basse*, chez *Amberbach* en 1480. mais on trouve que ce dernier se sent encore un peu trop de la barbare des siècles précédens.

Nicolas Perotti, Archevêque de *Siponte* ou *Mansfredonia* au Royaume de *Naples* en 1458. & mort vers l'an 1480. occupe avec raison un assez long article dans cette Préface. On y cite un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de ce Prélat avec éloge, & il y est regardé comme celui qui après *Tortellius* a le plus contribué à fixer la bonne Latinité. Etant encore jeune, il se fit une grande réputation parmi les gens de Lettres par sa belle traduction Latine de *Polybe*. Son Dictionnaire est intitulé *Ornucopia*. Ce n'étoit dans son origine que l'*Index* des mots latins que *Perotti* avoit employé dans un Commentaire sur *Martial*. L'Auteur y avoit mis la dernière main : mais il ne vit le jour qu'après sa mort, par les soins de *Pyrrhus-Perotti* son neveu qui le dédia à *Guy Ubaldin*, Duc d'*Urbain*. On ne dit précisément ni le tems ni le lieu où ce Livre fut imprimé pour la première fois. Environ dix ans après il en parut une nouvelle Edition à *Venise* en 1492. in-folio. *Alde Manuce* le réimprima corrigé en beaucoup d'endroits en 1499. & en 1500. il fut imprimé à *Paris* par *Ulrich Gering* & *Bertold Rembolt*. Polydore-

Virgile donna le *Cornucopia* de Perotti, revû & corrigé sur l'exemplaire original conservé dans la Bibliothèque du Duc d'Urbin, & *Alde Manuce* le publia de nouveau à Venise en 1513. & y ajouta *Varron*, *Festus*, *Nonius-Marcellus*, &c. Cette Edition paroît à nos Editeurs préférable à toutes celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie. Le Dictionnaire de Perotti a été si estimé qu'il est regardé pour ainsi dire comme la source où ont puisé tous les Lexicographes Latins qui sont venus après ce judicieux Compilateur.

Ambroise *Calepin*, Bergamasque, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né vers l'an 1440. & mort à Bergame en 1610. passa ici pour n'être qu'un mauvais Copiste de *Nicolas Perotti*, & son *Lexique* pour une compilation informe & méprisable qui n'a jamais mérité l'étonnant succès qu'elle a eu. C'est cependant ce même succès qui au jugement de nos Editeurs, a engagé dans la suite tant d'Auteurs à travailler sur le même plan, en laissant à ce Dictionnaire qu'ils ont comme à l'envi corrigé & augmenté, le nom de son premier compilateur. La première Edition de ce fameux Vocabulaire, donné par *Calepin* est de Reggio dans le Modenois en 1502. in folio, & dédiée au Sénat & au Peuple de Bergame. La seconde est de Venise en 1509. dédiée par l'Auteur à *Gilles de Viterbe*, Général des Augustins. Les Editeurs comptent dix-sept autres Editions depuis cette seconde jusqu'en 1681.

Parmi tous les Sçavans qui après la mort de *Calepin* publièrent successivement son Dictionnaire, le célèbre *Jean Passerat*, Professeur Royal en Eloquence à Paris ne fut pas celui dont le nom servit le moins à lui donner de la vogue. Nos Editeurs en font un bel éloge, & les additions qu'on veut qu'il ait faites au *Calepin*, leur paroissent si peu dignes de son sçavoir & de son bon goût, qu'ils sont tentés de croire que son nom n'a paru à ce Livre que par la supercherie des Libraires.

À la suite de *Calepin*, on met au rang des Lexicographes *Marius Nizolius* de Bressia, & *Basile Zanchius* de Bergame, Chanoine Régulier de Latran. Le premier pour avoir donné au Public des Observations sur *Cicéron*, redigées par ordre Alphabétique sous le titre de *Troésaurus Ciceronianus*, imprimé à B. ste in folio en 1530. le second pour avoir fait des additions au Trésor de *Nizolius* dans l'Edition qui en parut à Venise en 1541. & pour avoir fourni au *Lexique* de *Calepin* bon nombre de mots Latins tirés des meilleurs Auteurs. *Nizolius*, suivant nos Editeurs est peu connu, & son Ouvrage encore moins estimé. Pour *Zanchius*, il s'est distingué par plusieurs Ouvrages, & il est mort Bibliothécaire du Vatican en 1560.

Nous voici enfin arrivés à l'article de ROBERT-ÉTIENNE. Les Editeurs s'y attachent particulièrement à nous donner une connoissance exacte des différentes Edi-

tions de son *Tresor de la Langue Latine*, & pour la Vie ils renvoyent à celle que le sçavant M. *Maittaire* en a déjà donnée dans ses *Annales Typographiques*, & qu'ils ont fait réimprimer toute entiere immédiatement après leur Préface. Cet habile Imprimeur qui sembloit être né pour l'ornement aussi bien que pour le retablissement des Belles-Lettres en France, s'est rendu si célèbre par son érudition & par les Ouvrages qu'il a mis au jour, qu'il seroit inutile d'en parler ici pour le faire connoître. Nous revenons donc, comme les Editeurs, à ce qui regarde le *Tresor de la Langue Latine*.

Les défauts qui se trouvoient dans le Dictionnaire de *Calepin* avoient d'abord fait naître à Robert-Etienne la pensée de le reformer, & de lui donner toute la perfection que peuvent demander ces sortes d'Ouvrages. Mais les difficultés qu'il y trouva lui firent abandonner ce dessein, & il aima mieux travailler sur un plan tout nouveau, mais qui lui parut meilleur. Il vint à bout de son entreprise en deux ans de tems, & à la sollicitation de ses amis il donna la premiere Edition du *Tresor de la Langue Latine* à Paris en 1531. il n'avoit que 28 ans. Cet Ouvrage bien imprimé étoit en un Volume *in-folio* de médiocre grosseur. Il ne devoit être qu'une Compilation des mots & des phrases tirées de *Plaute* & de *Terence*, rangées suivant l'ordre Alphabétique, cependant *Robert Etienne* n'avoit pas laissé d'em-

prunter de *Calepin* & de quelques autres des expressions qui ne sont pas des bons siècles; & c'est sur quoi les nouveaux Editeurs le critiquent modestement.

Depuis 1531. le sçavant Imprimeur relut avec application les Ecrivains de la plus pure Latinité pour en augmenter son *Tresor*. Il profita des remarques que *Guillaume Budée*, *Lazare Baif*, *Jacques Tufan*, &c. avoient faites sur la premiere Edition, & il en publia une seconde beaucoup augmentée & même perfectionnée en 1536. aussi *in-folio*. Il avoit ajoûté dans ces deux Editions des mots François pour expliquer les mots Latins; mais il retrancha totalement le François dans l'Edition de 1543. à Paris en deux Volumes *in-folio*; la dernière dont il ait lui-même enrichi le Public. Il y avoit marqué la quantité sur les syllabes, & avoit rectifié les citations des Auteurs. Malgré ces soins, & quoique ce *Tresor* doive être regardé comme le plus parfait de tous ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors, nos Editeurs reprochent encore à *Robert-Etienne* d'y avoir laissé ou d'y avoir inseré des termes qui ne sont pas marqués au bon coin.

Nous passons la méchante Edition de *Venise* procurée en 1551. du vivant même de l'Auteur, par *Nizolius*, dont nous avons parlé plus haut, pour venir à celle de Lyon en 1573. quatorze ans après la mort de Robert-Etienne.

Cette Edition en 4 Volumes *in-folio* est dûë à *Philippe Tinghy*,

Florentin : quoique fort recherchée aujourd'hui , elle n'a pas trouvé grace devant nos Editeurs ; ils jugent qu'elle n'est pas moins défectueuse que les précédentes , & s'ils avoient qu'ils ont été obligés eux mêmes de s'en fervir , ils font entendre qu'en cela ils font bien éloignés de suivre leur propre goût , & que ce n'est que par complaisance pour celui du Public , dont cette Edition fait les délices. Ils gémissent sur ce goût , & ils ne sçavoient s'empêcher d'envier à la posterité le plaisir qu'elle aura peut-être un jour de voir un vrai Tresor de la bonne Latinité , & non un *Léxique universel* , tel qu'on est forcé de le donner maintenant. Pour lors on aura dans des Dictionnaires à part les mots propres au Barreau , à la Théologie , à l'Histoire , à la Médecine , &c. & au lieu d'aller chercher un Vocabulaire Grec dans un Dictionnaire Latin , on le trouvera dans *Suidas* & dans *Hesychius*.

Après ces reflexions que nous avons abrégées il s'agit du *Thesaurus Lingua Latina* , autrement appelé *Forum Romanum* de *Calius Secundus Curio* , imprimé à *Basil* par *Eroben*. 1576. en 3 Volumes *in folio* , & du *Promptuarium Lingua Latina universa* , publié par *Theodose Trebellius* , pendant la Vie de *Robert-Etienne* , qui se plaint d'avoir été mis en piéces dans cet Ouvrage , afin qu'on ne l'y reconnût point. *Etienne Dolet* d'Orléans , Libraire habile n'est pas moins le plagiaire d'*Etienne* dans les deux Volumes de ses *Commentaires sur la Langue*

Latine , qu'il fit imprimer à Lyon , chez *Sebastien Gryphus* en 1536. & 1538.

Les Editeurs ne font ensuite que nommer divers Auteurs qui profitant du Tresor de *Robert-Etienne* ; ont donné des Dictionnaires purement Latins , ou qui en ont composé de Latins avec d'autres Langues. Ils s'arrêtent seulement à *Thomas Elliot* , Auteur d'un *Dictionnaire Latin & Anglois* qui a de la réputation. Il parut à Londres en 1541. & fut augmenté d'abord par *Thomas Cooper* , & depuis par plusieurs autres.

A cet article succede celui de *Basilie Faber* , originaire d'Allemagne & né dans le XVII^e siècle , à *Sora* , Ville du Royaume de Naples. Tous les Léxicographes Latins depuis *Perotti* avoient tous suivi la même méthode qui consistoit à ne donner que des mots ou des phrases selon l'ordre Alphabétique. *Faber* s'ouvrit une route nouvelle , & en ce genre il est , suivant l'expression des Editeurs , le Fondateur d'une nouvelle Ecole : il est vrai que par les soins qu'ont pris un grand nombre de gens habiles pour perfectionner le plan qu'il s'étoit formé , son Ouvrage peut servir de Dictionnaire ; mais à proprement parler ce n'en est pas un , & ce n'étoit pas le dessein de *Faber* d'en composer. Il traite la Langue Latine autrement qu'on n'avoit fait jusqu'à lui , il discute en Philosophie la propriété des termes ; il remonte jusqu'à l'origine de la Langue , il en fait , pour ainsi dire l'His-

toire

stoire , il en montre les changemens, le génie , & le rapport qu'elle a avec les autres Langues ; enfin son Livre est un Trésor de Philologie & de Critique qui embrasse tout ce qui regarde la connoissance de la sçavante Antiquité. Cet Ouvrage parut à *Leipzig* en 1571. *in folio* sous ce titre : *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ* , &c. On voit par la quantité des Editions qu'on en a faites , qu'il en a été de ce Trésor , comme du *Lexique* de Calepin : mais le succès en a été plus heureux. L'Ouvrage de Faber s'est soutenu ; & de tous les Sçavans qui se sont empressés à le publier avec leurs Observations , personne n'y a mieux réussi au gré de nos Editeurs que M. *Jean Nithias Gefner* , aux soins duquel on doit la dernière Edition de *Leipzig* en un Volume *in-folio* intitulé : *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ omnibus accommodatus : post celeberrimorum Virorum Buchneri , Cellatii-Grævii operas & annotationes , & multiplices Andrea Stubelii curas , recensitus , emendatus & locupletatus à Joan. Matth. Gefnero. Lipsiæ. 1726.*

Ayant ainsi parcouru tous les Dictionnaires & les Lexicographes, les Editeurs viennent enfin à ce qui concerne leur Edition ; ils rendent compte en peu de mots de l'ordre & de la méthode qu'ils ont employée afin de la rendre la plus complète & en même tems la plus commode ; pour y parvenir ils ont cru devoir profiter également des

deux plans qu'ont suivis *Robert-Etienne* & *Faber* , & ne former , pour ainsi dire , qu'un même corps de ces deux Dictionnaires , où ils ont fait entrer d'ailleurs tout ce qui pouvoit contribuer à la plus grande perfection ; mais ils n'oublient pas de témoigner encore que c'est à regret qu'ils se sont conformés à l'Édition de Lyon comme à leur modèle, après cependant avoir tâché de la rectifier le plus qu'il leur a été possible. Quelque que soit le succès de leurs soins , les Gens de Lettres ne sçauroient assez leur marquer de reconnoissance , pour avoir entrepris un travail si pénible , & où il y a , comme en conviennent les Editeurs , plus d'utilité à procurer que de gloire à acquérir. M. *Hurdung* mérite aussi des loüanges , pour n'avoir mis que trois ans à imprimer un Ouvrage d'une si grande étendue , & qui demande tant d'attention & d'exactitude. La Préface est suivie, comme nous l'avons dit , de la Vie de *Robert-Etienne* , par M. *Maittaire* , & du Catalogue des Livres qui sont sortis de son Imprimerie , tant de Paris que de Genève. Le Texte du *Trésor de la Langue Latine* est précédé des Préfaces qui se trouvent aux trois Editions de Paris de 1531. 1536. & 1543. de la Préface mise par *Tingby* à la tête de l'Édition de Lyon , d'une Lettre du Cardinal Adrien sur la pureté de la Langue Latine, & de l'Index des Auteurs dont on employe les passages dans le corps du Livre.

RECUEIL DE DIVERS ECRITS, SUR L'AMOUR
 & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit &
 le Cœur. A Paris, chez la Veuve Piffot, Quai de Conty, à la Croix
 d'or. 1736. environ 300 pag.

POUR mieux faire connoître à nos Lecteurs Les Ouvrages qui composent ce Recueil, dédié au Prince de Galles, nous en rapporterons les titres en entier, tels qu'ils se trouvent à la tête de chaque Ecrit.

Le premier est un *Traité de l'Amitié par Madame la Marquise de L***, il est précédé d'une Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D*** en lui envoyant une copie de ce Traité.

Le second est intitulé *Question sur la Politesse résolue par Madame l'Abbesse de F****.

Le troisième est une *Conversation sur la Volupté*. Ce petit morceau est de l'Editeur.

Le quatrième traite de la même matiere, & a pour titre : *Agathon. Dialogue sur la Volupté, par M. R***.

Le cinquième, qui est le plus considerable à tous égards, est intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P***.

Le sixième enfin contient des *Reflexions de M. le Marquis de** sur l'Esprit & le Cœur*. Elles sont précédées d'une Lettre de l'Editeur à M. l'Abbé T**, dans laquelle il nous apprend que ces reflexions sont celles d'un jeune Seigneur qui les a faites à l'âge de 22 ans, & que

nous avons perdu la Campagne dernière. Il n'avoit consenti que ce petit Ecrit enrichi de Recueil, qu'à condition qu'on ne mettroit pas même la lettre iniriale de son nom. Nous ne nous crovons pas en droit d'être moins réservés que M. de S. H. Mais la plupart des Lecteurs n'y perdront rien ; & on sçait assez dans Paris qui sont les Auteurs de ces differens Ouvrages.

La Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D*** roule sur la difference & les rapports de l'Amour & de l'Amitié. Il croit qu'on pourroit bien définir la dernière, *un Amour heureux & constant*. Le mot d'amour est pris ici dans sa signification propre & litterale. Il n'exprime qu'un attachement vif & ardent. C'est dans ce sens qu'on dit, l'amour de la vérité, de la patrie, & même l'amour conjugal. Sans cet amour ainsi défini, sans cet amour amitié, celui à qui on donne ordinairement ce nom, n'est qu'un
 » attachement de cupidité, une
 » effervescence de sang qui attaque
 » le cœur & le cerveau. « Une pas-
 sion tumultueuse » pour un objet
 » que les honnêtes gens sont obli-
 » gés de se déguiser. . . . Deux per-
 » sonnes qui s'aiment de cet amour,
 » à proprement parler, ne s'aiment
 » point. Ce n'est point le vous
 » qu'ils aiment. « Qu'on ne s'ima-

gine pas pourtant que l'Auteur en dégradant ainsi l'amour ordinaire, veuille absolument l'interdire. Il ne le trouve si méprisable que quand il est seul, & renfermé dans les sens. L'amitié ne l'exclut point, mais elle le relève & l'annoblit. Ainsi la Philosophie de M. de S.H. est plus délicate que sévère; il paroît qu'il s'est moins proposé de reformer les actions que d'épurer les sentimens; & au fond sa Théorie ne change presque rien dans la pratique. Mais laissons-là l'amour, d'autant plus dangereux peut-être qu'autant le spiritualisme d'avantage, & bornons-nous avec Madame L. M. de L. à la pure & simple amitié.

Après un court préambule cette illustre Dame expose ainsi le plan de son Traité. « Voyons, dit-elle, quels sont les charmes & les avantages de l'amitié, pour les chercher, quel est le véritable caractère de l'amitié, pour le connoître; & quels sont les devoirs de l'amitié, pour les remplir. »

Les avantages de l'amitié se présentent assez d'eux-mêmes. On a besoin d'être aimé, on a besoin d'aimer. Le plaisir d'aimer & d'être aimé est l'aisonnement & le supplément de tous les autres biens. Il se fait sur-tout sentir dans les amitiés naissantes; mais elles sont sujettes à l'illusion qui naît de la nouveauté, illusion qui nous transporte au-delà de la vérité, & qui prête à la personne aimée le mérite qui lui manque. » Alors, dit ingénieusement Madame D. L.

» on aime ses amis bien plus par les
» qualités qu'on devine que par
» celles qu'on connoît.

Madame D. L. parle ensuite des amitiés de sympathie, de ces nœuds secrets qui unissent si étroitement deux cœurs, & elle cite à cette occasion ce joli mot de *Montaigne* au sujet de son ami. « Quand je me demande (dit ce charmant Ecrivain) d'où vient cette joye, cette aise, ce repos que je sens lorsqu'on me voit. C'est que c'est lui; c'est que c'est moi; c'est tout ce que je puis dire.* »

Un des plus grands avantages de l'amitié, c'est le plaisir de la confiance, d'exposer son ame toute entière à son ami, & de voir la sienne. De-là ces longs entretiens qui paroissent si courts. Quand on se dit tout, on ne s'est jamais tout dit. Alors deux amis se suffisent l'un à l'autre; le reste du monde ne leur est rien; l'amitié les met dans une heureuse indépendance. C'est un azile qui les dérobe à la multitude des méchans & des fots.

L'amitié a encore des avantages plus solides, celui des bons conseils & des bons exemples. Quelque raisonnable qu'on soit, on ne l'est pas toujours pour soi-même. Le plus capable de conduire les autres a besoin d'être conduit à son tour. Mais quel plus grand secours pour la vertu que d'en trouver un modèle dans son ami? A quels efforts ne peut point engager le desir d'en

* M. de L. ne cite pas exactement le passage de *MONTAIGNE*, mais au fond le sens est le même.

être de plus en plus aimé & estimé? Enfin on partage la fortune avec son ami. Richesses, crédit, soins & services, tout est à lui, excepté notre honneur.

Madame D. L. vient ensuite aux caractères de l'amitié. Le premier, est la vertu; c'est le premier mérite qu'il faut chercher dans un ami. Sans elle il n'est ni capable, ni digne d'amitié. D'ailleurs, » il faut » songer (dit notre Auteur) que » nos amis nous caractérisent. On » nous cherche dans eux. C'est » donner au Public notre portrait, » & l'aveu de ce que nous sommes.

En second lieu il faut chercher des amis libres des passions. Ceux que l'ambition ou l'amour possèdent, ne sont pas propres à l'amitié. Il faut encore éviter de s'attacher à des personnes frivoles & dissipées; elles n'ont point de sentiment, & il en faut dans l'amitié; c'est une affaire de cœur. Les caractères doux & passibles sont les plus aimables amis; » ils répandent de » l'onction sur tout ce qui les approche. « Enfin il faut entre les amis de la conformité & des rapports d'âge, de goût, &c. . .

À l'égard des devoirs de l'amitié, Madame de L. distingue trois tems, le commencement, la durée & la fin. Quand l'amitié commence on est animé par un sentiment vif. Alors on ne manque à rien, parce que *tout est plaisir*. Mais souvent le goût s'use, la sensibilité s'émousse; il faut donc que la raison y supplée, & que si » la vivacité du goût » se perd, l'amour du devoir subli-

» ste. « L'amitié fondée sur l'estime ne se dément point. » Le bandeau » qu'on donne à l'amour (dit Madame de L.) on l'ôte à l'amitié; » elle est éclairée. « Cependant il ne faut pas trop se permettre d'examiner les défauts de ses amis, encore moins d'en parler. On doit néanmoins les avertir en particulier de leurs fautes, & en même tems les défendre en public.

Quelles sont les bornes & le terme de l'amitié? Dieu & l'honneur. » Mais (dit Madame de L.) il y a » bien des choses qu'un honneur » délicat vous défendrait pour » vous-même, qu'il vous seroit » permis & honnête de faire pour » vos amis. Sur le reste, je ne » connois point de bornes. Tout, » & sans se faire valoir, doit être » sacrifié à l'amitié.

Il ne reste plus qu'à sçavoir de quelle manière nous devons nous conduire quand l'amitié s'affoiblit & s'altère. Comme les amis sont des hommes, il faut compter sur les défauts de l'humanité; il faut se passer bien des choses l'un à l'autre, se charger même des torts de son ami, lui procurer par-là le plaisir de nous pardonner, & lui épargner la honte & le besoin du pardon. » Rien n'est plus opposé à » l'amitié (dit admirablement Madame de L.) que ces caractères » superbes qui cherchent à vous accuser, & se font un plaisir de » vous convaincre. C'est une victoire pour eux que de vous trouver des défauts. Cela fortifie leur » domination & augmente votre » dépendance.

Madame de L. parle ensuite de la conduite qu'on doit tenir dans les éclaircissemens, & enfin dans les ruptures. Il ne faut pas croire qu'après celles-ci on n'ait plus de devoirs. » Ce sont (dit l'Auteur) les plus difficiles, & où l'honneur » tété seule nous soutient. On doit » du respect à l'ancienne amitié.

Madame de L. va plus loin encore; il y a des » devoirs à remplir » par delà le tombeau, « & elle nous les marque; Car » très-peu » (ajoute-t-elle) savent être amis » des morts.

Elle conclut enfin par un point bien délicat, c'est la question si l'amitié peut subsister entre des personnes de sexe différent. Madame de L. répond que cela est rare & difficile; mais que c'est l'amitié qui a le plus de charmes. » Il y a » toujours (ajoute-t-elle) un degré de vivacité qui ne se trouve » point entre les personnes de même » sexe. De plus les défauts qui » défunissent, comme l'envie & la » concurrence, de quelque nature » que ce soit, ne se trouvent point » dans ces sortes de liaisons. « Enfin l'amitié entre femmes est presque impossible; l'amour est bien dangereux; cependant les femmes sont pleines de sentimens. Qu'en faire? » Cela les renvoie à l'amitié & les » hommes en profitent. « Au reste, & cet averissement étoit bien nécessaire, » il faut être en garde » contre soi-même, de peur qu'une » vertu ne devienne passion dans » la suite.

Nous croyons pouvoir assurer

nos Lecteurs qu'ils trouveront dans ce Traité de l'amitié les mêmes beautés qu'ils ont admirées dans les autres Ouvrages de Madame de L. Mais peut-être y trouveront-ils aussi les mêmes défauts, un style qui n'est pas assez lié; quelques façons de parler tantôt négligées, tantôt un peu recherchées, & presque précieuses; quelques pensées qu'on aura vûes ailleurs, & que Madame de L. employe sans en citer les Auteurs. Mais il faut songer qu'elle n'écrivoit que pour elle seule; tout au plus pour un petit nombre d'amis.

L'Écrit sur la politesse qui suit le Traité de l'Amitié contient des réflexions très-judicieuses; & il pourroit servir de preuve qu'il n'y a qu'à gagner pour des pensées fines & délicates à être exprimées très-simplement. Il paroît qu'on avoit demandé à l'Auteur si la politesse est bonne & légitime à en juger sur les principes de la morale Chrétienne. Ce qui donne lieu à la question, ce sont les abus qu'on fait de la politesse; c'est qu'elle est presque toujours fautive, & flatteuse; mais il ne faut pas la confondre avec les vices qui la dégradent & qui la corrompent; il faut la regarder en elle-même; alors on n'y découvre rien que d'innocent & de louable, & on ne peut douter que la pratique n'en soit, non seulement permise, mais encore commandée par la Religion. » Je ne » sçais si je la connois bien (dit » modestement Madame l'Abbesse » de F***) mais il me semble

» qu'elle est dans l'ame une inclina-
 » tion douce & bien-faisante, qui
 » rend l'esprit attentif, & lui fait
 » découvrir avec délicatesse tout ce
 » qui a rapport à cette inclination.
 Elle remarque ensuite » que la po-
 » litesse, aussi-bien que le goût,
 » dépend de l'esprit, « c'est-à-dire
 de la sorte d'esprit, » plutôt que
 » de son étendue, & que comme
 » il y a des esprits médiocres qui
 » ont le goût très fur dans tout ce
 » qu'ils font capables de connoître,
 » & d'autres très-élevés, qui l'ont
 » mauvais ou incertain, il se trou-
 » ve de même des esprits de la pre-
 » miere classe dépourvus de po-
 » litesse, & de communs qui en
 » ont beaucoup.

L'Auteur prouve ensuite les avantages & la nécessité de la poli-
 tesse par le prix qu'elle ajoute aux
 moindres choses, & par l'inutilité,
 le désagrément même des meilleu-
 res & des plus importantes, lorsque
 la politesse ne les assaisonne pas. Ce-
 la montre combien il est nécessaire
 de la joindre à la vertu pour rendre
 celle-ci plus aimable, & par-là
 plus utile aux autres. La vraye
 politesse produit des biens infinis
 dans la Societé. Elle contribue à y
 entretenir la paix, & devient ainsi
une espece de preparation à la charité.
 On abuse de la politesse, il est vrai;
 c'est souvent le vernis des vices les
 plus odieux. Avec les cœurs les
 plus faux, les plus durs, les plus
 malins, se trouvent souvent les es-
 prits les plus aimables & les plus
 polis. Mais n'abuse-t-on pas des
 meilleures choses? N'est-il pas or-

dinaire de les voir associées aux plus
 mauvaises? Et perdent-elles pour
 cela leur bonté propre & naturelle?

Après cet Ecrit sur la Politesse
 viennent une conversation, & un
 Dialogue sur la Volupté qui ne
 nous ont paru que trop propres à
 en inspirer le goût. C'est l'Ouvrage
 de l'esprit joint au sentiment; ce
 sont des images vives & tendres,
 & qui certainement vont mieux au
 fait que les discussions les plus fines
 & les définitions les plus exactes.
 On lira donc ces deux morceaux
 avec plaisir, mais non sans quelque
 danger, & dès lors nous ne croyons
 pas qu'il nous convienne d'en ren-
 dre compte: mais les Auteurs ne
 nous en sçauront point mauvais
 gré; & si notre silence est une cen-
 sure à certains égards, à d'autres
 c'est un éloge.

L'Ecrit de M. de P** sur les
 sentimens agréables est d'un genre
 bien différent. Il ne respire que la
 plus pure vertu, & on y trouvera
 les principes de la plus saine mora-
 le. Le but de l'Auteur est d'y éta-
 blir, par la méthode même d'Épi-
 cure ce dogme fondamental de l'E-
 cole de Socrates & de Zénon que
 la vertu fait par elle-même le bon-
 heur de ceux qui la possèdent, in-
 dépendamment de l'estime des
 hommes, & des autres biens qui
 marchent ordinairement à sa suite.
 Cette maniere, comme on voit, est
 infiniment intéressante, d'autant
 plus que l'Auteur Philosophe &
 même Géomètre se flatte d'avoir
 porté ses preuves jusqu'à la dé-
 monstration. Son Ouvrage mérite

donc bien que nous en parlions avec quelque étendue. Mais nous remettons cet Extrait au Journal

suivant, celui qu'on vient de lire étant déjà assez long.

MEMOIRES DE HAMBOURG, DE LUBECK ET DE Holstein, de Dannemarck, de Suede & de Pologne. Par feu Messire Aubery du Maurier, Auteur des Mémoires de Hollande. A Blois, chez Philbert-Joseph Masson. 1735. vol. in-12. pag. 360. & se trouve aussi à Paris, chez Briasson, Cloussier, rue Saint Jacques; David, Rollin, Quai des Augustins.

M. *Louis-Aubery du Maurier*, Auteur de ces Mémoires, étoit fils de *Benjamin-Aubery du Maurier*, Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux, & arrière petit neveu de Jacques Aubery, célèbre Avocat au Parlement de Paris sous le regne de Henri II. Etant encore fort jeune, il suivit son pere dans son Ambassade. Il fit ensuite plusieurs voyages dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie & dans le Nord. Quand il vit que contre son esperance on le laissoit sans emploi, il quitta la Cour après la mort du Cardinal de Richelieu, & s'occupa dans sa retraite à écrire ce qu'il avoit remarqué dans les Pays étrangers, ou ce qu'il en avoit lu dans les papiers de son pere. Il mourut en 1687. Il avoit publié cinq ans auparavant des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande & des autres Provinces-Unies*, en un Volume in-12. il s'est fait plusieurs Editions de cet Ouvrage. Il parut à la Haye en 1694. avec cette circonstance singuliere que nous trouvons dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi : c'est que le

Libraire, pour l'avoir débité, fut condamné à mille livres d'amende & au bannissement, parce qu'il y est dit que Guillaume II. Prince d'Orange pere de Guillaume III. avoit eu dessein de se rendre Souverain, & que ce dernier Prince en avoit aussi formé le projet.

Les nouveaux Mémoires dont il s'agit presentement ont été donnés au Public par M. *Dorvaux du Maurier*, petit fils de l'Auteur du côté maternel. Ils contiennent la Relation des Voyages faits dans le Nord par M. *Louis du Maurier*, après la mort de son pere en 1696. Les Aventures qui lui sont arrivées sont en petit nombre & peu interessantes, & on a d'ailleurs tant écrit depuis lui sur les Pays dont il parle, qu'on auroit tort de s'attendre à trouver dans ces Mémoires toutes les graces de la nouveauté.

M. du Maurier nous apprend que dans la vûe de se rendre utile à sa patrie en se perfectionnant dans la connoissance des affaires étrangères, il resolut de voir les Royaumes du Nord; il y étoit en quelque sorte attiré par le bruit que faisoient dans tout l'Europe les armes des

Suedois, même après la mort de Gustave - Adolphe. Il se mit à la fuite du Comte d'Avaux (*Claude de Mesmes*) qui en 1636. avoit été nommé Plénipotentiaire à l'Assemblée indiquée à Cologne pour y traiter de la paix générale.

Il partit de Paris au mois de Mai 1637. & s'étant embarqué à Calais avec le Comte d'Avaux, il arriva après quelques jours de navigation à *Gluxstad*, Forteresse à l'embouchure de l'Elbe, dans le voisinage de *Hambourg*. » Une heure après que nous y fumes arrivés, dit l'Auteur, nous entendimes dans la Ville deux grands coups de Canon, signal ordinaire pour marquer l'arrivée du Roi de Danemarck dans la place. Il venoit de Copenhague en une Caleche à deux chevaux, accompagné seulement de quatre ou cinq Cavaliers; ce qui nous fit admirer à tous le mépris que ce sage Prince faisoit du faîte & de la Pourpre des Rois. Christian IV. étoit le plus vieux Monarque de la Chrétienté Il avoit alors déjà régné plus de cinquante ans depuis la mort de Frédéric II. son pere arrivée au mois d'Avril 1588. On peut voir dans le Livre même ce que M. du Maurier rapporte de la famille de ce Prince, aussi bien que de l'accueil qu'il fit au Comte d'Avaux & à sa fuite; nous remarquerons seulement que ce fut *Ulric* troisième fils de Christian IV. qui ayant pris *Nisse* place de Silésie, en fit transporter à Copenhague comme en triomphe les deux Globes Célestes

de Ticho-Brahé. Ce fameux Astronome Danois ayant quitté son Pays pour quelque sujet de mécontentement, s'étoit retiré auprès de l'Empereur Rodolphe qui l'avoit comblé de ses bienfaits. Il s'étoit dans la fuite allé établir à *Nisse*, pour y jouir de plus de repos & y travailler avec plus de liberté, & y avoit laissé ces deux Globes que le Prince Ulric regarda comme le fruit le plus précieux de sa conquête. Ils ont chacun six pieds de diamètre; l'un est d'argent & l'autre de cuivre jaune; celui d'argent est dans le Château de Copenhague, & celui de cuivre dans la Bibliothèque de l'Académie de cette Ville.

De *Gluxstad* l'Auteur passa à *Hambourg*. Le Marquis de S. Chamont y étoit Ambassadeur extraordinaire de France. Il en sortit à l'arrivée du Comte d'Avaux, en laissant auprès de ce dernier M. de S. Romain Gentilhomme du Lyonois qui se distingua depuis ce tems là dans les différentes négociations dont il fut chargé.

Après quelques détails sur ses occupations pendant son séjour à *Hambourg*, M. du Maurier fait une assez ample description de cette Ville. Il parle des mœurs de ses Habitans, de l'ancienne splendeur de l'Eglise de *Hambourg*, de l'origine & de l'antiquité de la Ville, des Seigneurs qui l'ont possédée, de ses privilèges, de ses prétentions sur la Rivière d'Elbe, & de celles des Rois de Danemarck, comme Ducs de *Holslein* sur *Hambourg*; de la forme de son gouvernement,

nement , de ses revenus & de son territoire.

Voici d'abord ce qu'il dit des femmes de Hambourg de son tems.

» En cette Ville-là & dans les autres voisines , comme *Lubeck* & *Bremen* , les femmes n'y songent qu'à leur ménage. Les meres s'occupent de l'interieur de leur maison , & les filles à coudre & à faire de la dentelle. Tout y est sage & réglé. Une coquette y feroit un monstre. Aussi on n'y lit point de Romans qui font la perte de la jeunesse. On n'y connoît point les cartes & tous jeux de hazard qui portent la désolation dans les familles , & qui font l'occupation la plus ordinaire de nos François. On ne sçait là ce que c'est que Comédie, Opera, Bals, Assemblées nocturnes & divertissemens de Carnaval , où l'on fait mille folies , & où l'on passe si facilement de la licence aux plus honneuses débauches. Les femmes s'habillent à Hambourg d'une manière très modeste ; elles marchent à pas comptés majestueusement , ayant la gorge toujours couverte ; mais quelquefois ornée de chaînes d'or ; souvent aussi elles ont à tous les doigts de grosses bagues du même métal.

A l'égard de l'Eglise & des Antiquitez de cette Ville , l'Auteur avoie qu'il a tiré ce qu'il en a écrit d'*Albert Krantzius* , Chanoine de Hambourg , Historien du quinzième siècle , qui a fait d'utiles recherches sur les Royaumes du Nord.

May.

Hansgarius , Moine de Corbie , fut le premier Archevêque de Hambourg sous l'Empire de Louis le Débonnaire. Il fut sacré à Wormes par les Archevêques de Mayence & de Trèves , & par Drogon , Evêque de Metz. Sa Jurisdiction dans ces premiers commencemens s'étendoit sur tous les Pays situés au-delà de l'Elbe , & sur tous les Royaumes du Septentrion. Gregoire IV. lui envoya le *Pallium* , & le déclara son Légat dans tout le Nord.

Peu de tems après , Hambourg ayant été saccagé par les Barbares , Louis le Débonnaire donna à *Ansgarius* l'Evêché de *Bremen* qui étoit vacant , & obtint du Pape l'union de l'une & de l'autre Eglise sous le nom de Hambourg.

Cet Archevêché souffrit dans la suite quelques revolutions. Il fut soumis à la Métropole de Cologne sous l'Empereur Arnoul , & retabli dans sa première dignité sous l'Empire de Henri IV. Enfin comme Hambourg depuis Charlemagne étoit trop souvent exposé aux ravages & aux incursions des Barbares du Nord , & les Archevêques faisant pour cette raison leur résidence ordinaire à *Bremen* , ils perdirent insensiblement le nom d'Archevêques de *Hambourg* , & retinrent pour toujours celui d'Archevêques de *Brême*.

Leur Jurisdiction fut aussi considérablement diminuée par l'établissement qui se fit de l'Archevêché de *Lunden* en Dannemarck en 1100. à la sollicitation du Roi Eric

Q 9

III. & d'un autre Archevêché en Norvège au milieu du même siècle. Nous passons ce que rapporte l'Auteur des disputes qu'ont eues entre eux les Chanoines de Hambourg & de Bremen & les députez de ces deux Villes pour la préséance.

Krantzius croit que *Hambourg* a pris son nom de *Ham*, Guerrier, que ses exploits avoient rendu redoutable aux Danois. D'autres qu'il lui a été donné, parce que Jupiter-Ammon y avoit été adoré; mais l'opinion la plus vraisemblable est que ce nom lui est venu de la Forêt de Ham, qui étoit autrefois entre les rivières d'*Alster* & de la *Bille*, à l'endroit où est aujourd'hui la Ville, & que les Seigneurs de cette Forêt y bâtirent du tems de Charlemagne un Château qui fut appelé *Hamaburgum*.

Hambourg depuis cet Empereur fut possédé par plusieurs Seigneurs ou Gouverneurs. Il paroît qu'Adolphe III. Comte de Schaumbourg & de Holstein est le premier qui au commencement du treizième siècle accorda à cette Ville les grands privilèges dont elle a toujours été si jalouse, quoiqu'elle s'en soit d'abord trouvée déchuë presque en les recevant.

En effet Woldemar Duc de Sleswie aidé des forces de Canut VI. Roi de Dannemarç son frere prit Hambourg peu de tems après, & ayant fait prisonnier dans une bataille ce Comte Adolphe, il le força de renoncer au droit qu'il avoit sur le Holstein, & de se

contenter de son ancien Pays de Schaumbourg. Dès lors les Rois de Dannemarç ont prétendu posséder la Ville de Hambourg, non seulement à titre de conquête, mais encore comme ayant succédé aux droits des anciens Comtes de Holstein, qui, selon eux, en étoient les vrais & légitimes Seigneurs.

Cependant Albert Comte de Dorlamont, frere uterin de cet Adolphe dépossédé, ayant été fait Gouverneur de Hambourg par le Roi Canut, vendit en 1227. ses droits sur la Ville aux Hambourgeois, & Adolphe IV. fils du même Adolphe III. rappellé dans le Holstein après la mort de son pere confirma tous leurs privilèges. Telle est l'époque de la liberté de Hambourg, que ses habitans ont courageusement défendu contre les prétentions & tous les efforts de la Couronne de Dannemarç. Nous ne suivrons point l'Auteur dans la suite & la généalogie qu'il donne des anciens Comtes de Holstein & des Comtes de Sleswic & de Schaumbourg. Il faut consulter les Mémoires mêmes.

Le Lutheranisme commença, suivant M. du Maurier, à s'introduire à Hambourg dès l'an 1521. Il y fit en sept ou huit ans de si grands progrès, qu'en 1530. l'ancienne Religion fut abolie, & Jean Hepin fut le premier Suintendant de la nouvelle Eglise de cette Ville.

Après cet article l'Auteur parle des différens survenus entre les Villes voisines & les Hambourgeois au sujet de la navigation sur la rive

viere d'Elbe , dont ceux - ci ont prétendu que tous les droits leur appartenoient. Il expose les raisons de part & d'autre; & il observe que quoique ce procès ait été porté à la Chambre Imperiale de Spire pour y être jugé , il y est resté indécis.

Les Rois de Dannemarc n'ont pas moins inquieté la Ville de Hambourg par rapport aux droits de la navigation sur l'Elbe que par rapport à l'hommage qu'ils ont voulu qu'elle leur rendit ; mais c'est surquoi , pour abréger , nous renvoyons à ce qu'en rapporte M. du Maurier , qui entre sur tout cela dans un détail instructif.

Il passe ensuite à la forme du gouvernement de cette Ville. » On pourroit croire , dit-il , qu'il est » démocratique , puisque le peuple » a le maniement de l'argent , & » que c'est lui qui met les impôts , » selon les besoins où l'on se trouve , le Magistrat n'ayant pas le » pouvoir d'imposer un seul denier » sans le consentement du peuple : » mais si l'on considère que la Ville est gouvernée par un Conseil ordinairement composé des plus honnêtes gens de la République , qui a seul le pouvoir d'assembler le peuple & de le congédier : que bien que le peuple ait l'argent entre ses mains , il est obligé d'en rendre compte au Sénat ; enfin que le Conseil répond aux Princes étrangers sans être tenu de rien communiquer au peuple , & qu'il fait tout ce qu'il lui plaît , pourvu qu'il n'augmente pas la dépense , on jugeroit qu'il tien-

» droit plutôt de l'Aristocratie.

Ce Conseil au tems de l'Auteur étoit composé de quatre Bourguemestres , de trois Syndics , de vingt Sénateurs , & de trois Secrétaires. Pour ce qui concerne les fonctions différentes de ces Magistrats & de plusieurs autres Officiers de la République , ainsi que la marine de Hambourg , ses troupes , son territoire & les revenus , comme depuis un siècle , toutes ces choses peuvent avoir changé & n'être plus les mêmes à présent , nous croyons qu'il est inutile d'en charger notre Extrait. L'Auteur ayant séjourné quelques mois à Hambourg alla à Lubeck. Il raconte les risques qu'il courut dans ce voyage qui n'est que de douze lieues d'Allemagne , par les étourderies d'un François nommé M. Aubry , dont il avoit déjà parlé au commencement de son Livre.

LUBECK est la Capitale des Villes Anseatiques , où se tiennent les assemblées des Villes maritimes associées pour le commerce. Le mot Anseatique vient , selon quelques - uns , de celui d'Anzée , qui en vieux langage Saxon veut dire Alliance , & selon d'autres du mot Allemand Amzée , qui signifie sur la mer , pour marquer que c'est une alliance de plusieurs Villes maritimes , ou qui sont alliées pour le commerce de la mer ; car il y a dans cette alliance plusieurs Villes , & nommément Brunswic & Cologne , qui sont en terre ferme. L'on remarque ici avec raison que ce corps des Villes

Anféatiques étoit autrefois beaucoup plus puiffant qu'il ne l'est aujourd'hui.

La Ville de Lubeck fituée dans le Holstein fur la Riviere de Trave fut anciennement poffédée par les Comtes de Schaumbourg & de Holstein, & depuis conquife par les Rois de Dannemarc. Après plusieurs revolutions, elle acquit les droits & les privilèges des Villes Imperiales, & s'eft confervée libre depuis environ fix cens ans. Le commerce l'a rendue une des plus confiderables Villes qui foient fur la mer Baltique. Son Gouvernement eft purement Aristocratique.

La fituation avantageufe & riange de cette Ville rappelle à M. du Maurier le fouvenir de la fituation de Naples; il en fait auffi-tôt la description; & ce n'eft pas la feule digreffion qui fe trouve dans fon Ouvrage.

KIEL eft un Port du Holstein fort fréquenté. Il s'y tient tous les ans au mois de Janvier une Foire où la bonne foi qui regne dans ces Provinces attire un grand concours de monde. C'eft dans ce tems-là que tous ceux du Holstein qui doivent de l'argent, de quelque qualité qu'ils foient, font obligés de le porter à leurs créanciers, à peine de paffer pour fcélérats & indignes de la fréquentation des hommes. Les traîneaux qu'on voit par les rues chargés de sacs pleins d'écus, & le bruit que fait l'argent que l'on compte dans toutes les maifons pendant cette Foire, font des preuves de l'exacte ponctualité des

débiteurs. M. du Maurier fit fa connoiffance avec quelques perfonnes de diftinction du Holstein & de Dannemarc.

Ce qui s'appelle dans le Volume que nous parcourons *Mémoires de Dannemarc*, n'eft qu'un abrégé très-fuccinct de l'Hiftoire de ce Royaume, & de quelques uns de fes derniers Rois. Après avoir décrit le fameux paffage du *Sund*, & avoir dit un mot de la Ville de Coppenhague, l'Auteur nous donne un précis de la Vie de *Cornifce-Uefeld*, Miniftre & Favori de Christian IV. difgracié & condamné à mort fous le regne de fon Successeur Frédéric III. à quoi fuccede le recit des Avantures du Maréchal de Rantzar.

L'article de la Suede contient auffi outre ce qui regarde l'Hiftoire générale, quelques particularitez curieufes touchant plusieurs perfonnes de ce Pays-là que l'Auteur y a vûes ou fréquentées. Ayant eu l'honneur d'être connu de *Charles-Gustave*, Roi de Suede, après l'abdication de la Reine Christine, il a fait imprimer à la fin une Ode de fa façon qu'il avoit adreffée à ce Prince; comme les courfes rapides & continuelles de ce Guerrier l'avoient empêché de la recevoir, elle auroit été malheureufement perduë pour le Public, s'il n'en étoit pas resté par hazard une copie entre les mains de l'Auteur. » Je » l'inférerai ici, dit-il modestement, » non pas que j'estime qu'une Poë- » fie fi médiocre mérite de voir le » jour, mais feulement pour faire

» connoître la passion que j'avois
» pour ce grand Prince. Peut-être
ne sera-t-on pas fâché qu'à notre
tour nous inférons dans notre Ex-
trait quelques strophes de cette
Ode. Elles serviront à faire juger
du talent de M. du Maurier pour ce
genre de Poësie : en voici les deux
premieres.

Sçavantes Nymphes du Parnasse
Qui par vos admirables chants
Donnez aux Guerriers triomphans
Un nom qui jamais ne s'efface,
Publiez avec les doux tons
De vos Luths & de vos chansons
Les faits d'un Prince incomparable ;
Afin que les tems avenir,
De sa valeur inimitable
Gardent l'illustre souvenir.



Mais pour chanter d'un ton superbe ,
Ce nouveau miracle du Nord,
Il faut un bien plus noble effort
Qu'on n'en voit aux vers de Malherbe.
Chantez donc d'une forte voix
Du neveu du plus grand des Rois
Les vertus dignes de l'Empire ;
Et racontez aux Nations
Que son cœur royal ne respire
Que d'immortelles actions.

On ne sçait pas trop pourquoi
le titre du Livre indique aussi *des*
Mémoires de Pologne, puisqu'il n'y
est dit quoique ce soit sur ce
Royaume. L'Auteur alla seulement
à Dantzic dans le dessein de passer
à Varsovie pour y voir les solemni-
tez du mariage d'Uladislas avec la
Princesse Cecile-Renée, sœur de
l'Empereur Ferdinand III. & il fi-
nit là sa Relation.

QUÆSTIO MEDICO-CHIRURGICA, MANE DISCUTIENDA
in Scholis Medicorum, die Jovis quindecimo Martii 1736. M. Petro
Maloet Consiliario & Medico Regis ordinario, necnon Domûs Regiæ
Invalidorum Ducum & Militum, Regiæ Scientiarum Academiæ Socio,
Doctore Medico, Præside : *an Chirurgia pars Medicina certior ?*
C'est à dire : *Question de Medecine & de Chirurgie, qui doit être discutée*
le 15 Mars 1736. aux Ecoles de Medecine de Paris, sous la Présidence
de M. Maloet, de l'Académie Royale des Sciences, Conseiller & Méde-
cin ordinaire du Roi, dans l'Hôpital Royal des Invalides. Sçavoir, si la
Chirurgie est la partie de la Medecine la plus sur.

IL y a long-tems que ce point est
en dispute ; la question est cu-
rieuse, & mérite bien la peine que
M. Maloet s'est donnée de l'éclair-
cir. Il apporte diverses raisons pour
prouver que la Chirurgie n'est pas
la partie de la Medecine la plus
sur.

Les Medecins prétendent que
leur science l'emporte en certi-
tude, sur la Chirurgie ; & les
Chirurgiens, qu'ils sont en cela
infiniment au-dessus des Medecins.
Qui sera l'arbitre du ce procès ?
La fonction de Juge est difficile ici
par rapport aux differens intérêts

des parties, car pour le fonds, la chose est facile à décider. Le commun des Chirurgiens disent, *qu'il n'en est pas de la Medecine comme de la Chirurgie : que dans celle-ci tout se montre au doigt & à l'œil, au lieu que dans la Medecine, il n'y a que ténèbres.* Le point est donc de sçavoir si le flambeau de la Chirurgie brille mieux que celui de la Medecine. Voici en abrégé ce que M. Maloet, qui veut bien entrer dans cette discussion, allégué sur ce sujet.

Quelque Partisan de la Chirurgie, dit notre Auteur, soutiendra que cet Art ne s'occupe qu'à des choses que l'œil & le toucher rendent sensibles, & sur lesquelles par conséquent on ne peut se tromper : le Chirurgien ne coupe qu'où il veut, & que ce qu'il veut, soit qu'il s'agisse de blessures, d'ulcères, de tumeurs, de caries, de fractures, de luxations, &c.

A quelque sorte d'operations qu'il se détermine, il a toujours pour guides la vûe & le doigt, au lieu que le Medecin, s'applique à la guerison de maladies qui ne tombent point sous les sens, & dont le traitement n'est fondé que sur des conjectures souvent trompeuses.

Il ordonne des médicamens, du succès desquels il ne peut répondre, ce succès étant incertain, & variable. Si l'action du médicament prescrit, est trop forte il ne peut la moderer, & si elle est trop foible il ne peut l'augmenter. C'est ainsi, remarque M. Maloet, que parlent

ceux qui ne sçavent pas juger des choses, ou qui n'en considerent que l'écorce : mais si l'on veut examiner la question à fond, & la peser, on verra, dit-il, que ce discours est très-éloigné de la vérité, & qu'encore que la Chirurgie ait un objet plus sensible, elle n'en est pas pour cela plus certaine.

M. Maloet, pour prouver cette proposition, fait d'abord la revûe des divers jugemens que la Chirurgie porte, 1°. des signes diagnostics ou prognostics des maladies qu'elle traite, 2°. des médicamens qu'elle employe, 3°. de la nécessité des operations qu'elle execute, 4°. de la maniere de les pratiquer. Il observe que la Chirurgie ne peut sur aucun de ces points, former de jugement certain, & pour commencer par les signes diagnostics, c'est-à-dire qui font connoître l'espece & la nature du mal, il remarque qu'il y a un grand nombre de maladies chirurgicales dont la nature est si cachée qu'il est impossible d'en juger que par des conjectures, & sans s'exposer à prendre souvent le faux pour le vrai. Il cite là-dessus les fractions du crâne, dont plusieurs ne sont accompagnées ni de tumeur, ni de blessure, & desquelles pour cette raison, on ne peut juger par des signes certains & univoques. Une fé lure, par exemple, qui, comme il arrive quelquefois, se fera faite dans la table interne du crâne, sans que la table externe paroisse endommagée, pourra-t-elle jamais se connoître par aucun signe clair, & évident ?

Il cite les commotions simples du cerveau dans lesquelles il y a quelquefois du sang épanché, & il demande si cet épanchement se manifeste par aucun signe quel qu'il soit? Il cite ce que l'on appelle *contre-coup* de tête, & il demande si en Chirurgie, l'on convient universellement de ces contre coups; plusieurs Chirurgiens les regardent comme des chimères, & d'autres prétendent qu'ils sont très-possibles; mais en cas qu'il en arrive quelquefois, il demande s'ils sont faciles à distinguer. Il cite l'exemple des abcès qui se font dans le cerveau à l'occasion de quelque coup, ou de quelque chute, & il demande si ces abcès qui demeurent quelquefois cachés des mois entiers, sans qu'on les puisse deviner, sont des accidens bien visibles?

M. Maloet passe de-là aux maladies de la poitrine, & il fait voir que si l'on examine attentivement celles d'entre ces maladies qui sont du ressort de la Chirurgie, on trouvera qu'elles n'ont pas des signes plus certains, qu'en ont les maladies de la tête: il cite là-dessus les épanchemens de sang, de pus, ou de sérosité, dans la cavité du Thorax, accidens si difficiles à connoître que ce n'est jamais qu'en tremblant qu'on en vient à l'empyeme, pour évacuer ce sang, ce pus, ou cette sérosité dont l'épanchement est incertain; & encore, comme le remarque notre Auteur, s'il arrive que l'opération fasse voir qu'on ne s'est point trompé dans le soupçon qu'on a eu de cet épan-

chement, elle est pour l'ordinaire suivie d'un très-fâcheux événement. Il n'est pas plus facile de connoître si une playe de la poitrine est pénétrante ou non, & notre Auteur rapporte là-dessus des exemples qui doivent faire tenir sur leurs gardes bien des Chirurgiens, dont les uns pour s'éclaircir si la playe est pénétrante, la rendent souvent telle, & les autres en supposant mal-à-propos qu'elle ne l'est pas, livrent le blessé à une mort inévitable.

M. Maloet fait voir ensuite, que la Chirurgie n'est pas plus clairvoyante sur les maladies du bas-ventre, que sur celles de la poitrine, par rapport aux signes diagnostics des unes & des autres: une blessure a été faite au bas-ventre, est-elle pénétrante, ne l'est-elle pas? C'est sur quoi le Chirurgien est également embarrassé. Il ne l'est pas moins sur ce qui concerne les parties blessées: est-ce le foye, est-ce la rate, est ce le mésentere? C'est ce qu'il ne sçauroit décider. M. Maloet montre que l'obscurité est égale sur ce qui concerne les abcès & les tumeurs du bas-ventre: est-ce un phlegmon, une érysipèle, un cancer? La Chirurgie n'a rien qui le puisse guider là-dessus. Notre Auteur le fait voir par divers exemples.

Les maladies de la vessie n'offrent pas aux Chirurgiens, des signes moins obscurs. Combien de malades condamnés par les Chirurgiens, à être taillés, & qui ayant subi cette cruelle opération, se sont

trouvés n'avoir aucune pierre dans la veflie ? Combien d'autres en qui les Chirugiens (après tous les examens qu'ils ont coûtume de faire dans ces occasions) ont assuré qu'il n'y avoit point de pierre , & qui cependant en avoient plusieurs, comme l'ouverture de leurs cadavres l'a fait voir enfuite.

M. Maloet , après avoir parcouru jufqu'ici , les maladies de la tête , celles de la poitrine & celles du bas - ventre , pour montrer combien la Chirurgie eft aveugle fur tous ces points , vient à celles des extrémités , & fait voir que les Chirugiens ne font pas plus éclairés fur les fignes diagnostics de celles-ci , que fur ceux des précédentes , témoin les erreurs où ils tombent tous les jours fur ce qui concerne les fractures , les luxations de ces parties , &c. Notre Auteur cite là-deffus plusieurs exemples convaincans qu'il faut voir dans fa Differtation.

Si les Chirugiens ne peuvent former aucun jugement certain , par rapport aux fignes diagnostics des maladies qu'ils entreprennent de traiter. Ils n'en peuvent non plus former aucun par rapport aux prognostics. M. Maloet le démontre , par ce qui arrive si souvent quand un Chirurgien coupe un corps au pied , qu'il arrache une dent , ou qu'il faigne à la langue , puisqu'il n'est pas rare que la mort s'en fuive ; il rapporte là-deffus plusieurs exemples de bleffures légères , dont le panfement a eu des suites funestes.

Notre Auteur vient ici aux médicamens employés par les Chirugiens , & il prétend que le choix de ces fortes de médicamens ne leur est pas plus connu. On voit des Chirugiens , dit-il , confeiller dans un même phlegmon , des cataplâmes anodins , d'autres en confeiller d'émolliens ; d'autres , de refolutifs , d'autres de fuppuratifs. On en voit , qui pour guerir une éryfipèle veulent qu'on fe serve d'onycrat , d'autres qui conseillent l'eau-de-vie , d'autres l'eau de chaux , d'autres un cérat rafraîchiffant , d'autres la décoction de racine de guimauve.

Quant à la néceffité d'une operation , fçavoir s'il la faut faire , ou si l'on s'en doit abstenir , c'est ce que la Chirurgie ne fçait pas non plus , à ce qu'observe M. Maloet ; faut-il couper cette jambe , extirper ce cancer , &c. Les Chirugiens font tous les jours embarrassés sur cet article , & commettent des fautes confiderables dont M. Maloet rapporte des exemples.

Quant à la maniere de faire une operation , la Chirurgie n'est pas plus clair-voyante sur ce fujet : il s'agit par exemple de l'operation de la taille , la fera-t-on par le grand ou par le haut appareil ? Par l'appareil lateral tel que celui de Frere Jacques , ou tel que celui de M. Chezelden , c'est sur quoi la Chirurgie n'est pas encore d'accord avec elle même.

Pour ce qui est de l'évenement d'une operation , quelque à propos & quelque bien faite qu'elle foit ;

c.c.

c'est de quoi M. Maloet fait voir que la Chirurgie ne peut donner aucune certitude. Il le démontre par des faits incontestables, dont les principaux concernent l'opération de la taille.

Sur la fin de sa Dissertation, il répond à diverses objections qu'on

peut faire contre ce qu'il a avancé; après quoi il conclut que la Chirurgie n'est pas la partie de la Médecine la plus sûre. Il faut lire la Dissertation en entier, pour en bien juger. Mais cet Extrait suffit pour en donner une notion.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

Volumes ne tardera pas à paroître.

DE HAMBOURG.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

LE sçavant & laborieux M. Fabricius s'est proposé de donner un nouveau Recueil, qui sans doute ne fera pas reçu moins favorablement que la *Bibliothèque Latine* & la *Bibliothèque Gréque*, dont il a déjà enrichi la République des Lettres. Il en a déjà fait imprimer chez la Veuve Felginer trois Volumes sous le titre de JO. ALBERTI FABRICII SS. Theolog. Doct. & Prof. Publ. Bibliotheca Latina media & infima aetatis 1734. & 1735. in-8°. Dans cette Bibliothèque les Auteurs dont M. Fabricius donne la Notice sont rangés suivant l'ordre alphabétique, au lieu que ceux dont il parle dans les *Bibliothèques Gréque* & *Latine* le sont suivant l'ordre des tems. Comme l'Auteur en travaillant à sa Bibliothèque *Latine* a eu soin de rassembler les matériaux qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ce nouveau projet, on doit espérer que la suite des autres

May.

M. l'Evêque de *Chichester* vient de publier un Ouvrage sur les *Pseaumes* qui fait beaucoup de bruit. Il est intitulé : *Psalmodium Liber, in versiculos metricè divisus, & cum aliis Criticis subsidiis, cum præcipuè metricæ ope, multis in locis integritati suæ restitutus. Cum Dissertatione de antiquâ Hebraorum Poesi, aliisque quæsiis, ad Psalmorum Librum pertinentibus. Ad finem operis adjecta sunt Poeseos Hebraica specimina, ex iis quæ ediderant Franciscus Gomerus, Marcus Meibomius & Johannes Clericus. Edidit Franciscus Hare, S. T. P. Episcopus Cicerstrensis.* in-8°. 2. vol.

M. de *Moirve* se prepare à donner par Sousscription une nouvelle Edition de son *Traité du Hazard* en Anglois, considérablement augmenté. La Sousscription est d'une *guinée*, & le nombre des exem-

R r

plaires ne passera pas celui des Soufcripteurs.

Geometrical lectures, &c. c'est-à-dire: *Leçons de Géométrie sur la génération, la nature & les propriétés des lignes courbes: faites dans l'Université de Cambridge, par Isaac Barrow, Docteur en Théologie, & Professeur en Mathématiques, & Président du Collège de la Trinité. Traduites sur l'Édition Latine, revue & corrigée par le Chevalier Newton, par Edmond Stone, Membre de la Société Royale.* in-8°. avec onze planches.

M. Maittaire doit faire imprimer la Table des sept Tomes des Annales Typographiques qu'il a mis au jour il y a quelques années. Cette Table contiendra non seulement un précis de tout ce qui est dans les sept Volumes des Annales, mais encore un ample Supplément à cet Ouvrage. Il y aura deux Volumes in-4°. d'environ 150 feuilles. La Soufcription est d'une guinée & demie, pour le petit papier & de deux guinées pour le grand papier.

Dictionarium Technicum: or, an universal English Dictionary of Arts and Sciences, &c. C'est-à-dire: *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences: où l'on explique non-seulement les termes des Arts, mais les Arts mêmes, divisé en deux Volumes.* Par Jean Harris, Docteur en Théologie, & Membre de la Société Royale. Cinquième Edition, réduite à un seul Alphabet. 2. vol. in-folio. On a beaucoup augmenté cette Edition, & on y a ajouté les nouvelles découvertes & plusieurs figures.

M. Carte, qui travaille à l'Histoire du Duc d'Ormond, a donné d'avance au Public un Recueil de Lettres sous ce titre: *A Collection of Letters Written by the Kings Charles I. and II. &c.* c'est-à-dire: *Recueil de Lettres écrites par les Rois Charles I. & Charles II. Le Duc d'Ormond, les Secretaires d'Etat, le Marquis de Clenricard & d'autres personnes distinguées, durant les troubles de la Grande Bretagne & d'Irlande, servant à vérifier & à éclaircir les faits rapportés dans l'Histoire de la Vie de Jacques Duc d'Ormond, premier de ce nom, & de ce qui s'est passé de son tems, & publié comme un Appendix à cette Histoire dont elle fait le Tome III.* in-folio.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Westein & Smith comptent d'achever incessamment la nouvelle Edition qu'ils preparent depuis deux ans des *Oeuvres de Scarron*, & qui fera de la même forme que la dernière Edition d'Amsterdam. On assure qu'elle sera dans un meilleur ordre qu'aucune des précédentes, & qu'elle sera augmentée de plusieurs Pieces qui n'ont jamais été imprimées, d'une dédicace à Scarron même, d'une Histoire de sa Vie & de ses Ecrits, & d'un Discours sur la Poësie Burlesque, en particulier sur celle de cet Auteur. Elle fera de plus ornée de plusieurs figures en taille-douce destinées de nouveau & parfaitement bien gravées.

Les mêmes Libraires vont aussi commencer à imprimer dans peu en deux Volumes *in-folio* la suite du Trésor des Médailles d'André Morelle, dont ils publieront les deux premiers Tomes il y a deux ans, sous ce titre : *Theſaurus Morellianus, ſive familiarum Romanarum numismata omnia diligentiffimè undique conquiſta*, &c. Ces deux derniers Volumes contiendront les Médailles des XII. premiers Empereurs Romains, avec les explications de M. Havercamp, Auteur de celles qui font aux Médailles des deux Volumes précédens.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Jean Martel a imprimé en une Brochure *in-4^o*. de 28 pages, *Aſſemblée publique de la Société Royale des Sciences*, tenue dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville le premier de Mars 1736. Monſieur l'Evêque de Montpellier Préſident. Ce petit imprimé qui ne donne qu'une légère idée des travaux Académiques de cette Société, en attendant qu'elle publie elle-même ſes Mémoires, contient 1^o. les Eloges de deux Académiciens. M. Niſſolle l'aîné né à Montpellier le 19 Avril 1647. mort ſans qu'on en marque précifément la date, à l'âge de 87 ans, & M. Riviere né auſſi à Montpellier le 15 Aouſt 1655. & mort le 14 Juillet 1734. tous deux Médecins, l'un Botaniſte, & l'autre Chimifte. 2^o. Les Extraits de

quatre Mémoires. Le premier ſur les courans qui regnent dans la mer Méditerranée. Le ſecond ſur les mouvemens qui arrivent aux fleurs des plantes qu'on appelle *Chicoracées*. Le troiſième ſur le bon ou le mauvais uſage de l'eau & du vin, & le quatrième ſur la Lithotomie.

DE DOUAY.

Projet propoſé pour la reformation de la Colonne d'Artois, autorifé par les Conférences des Coûtumes voiſines, les Maximes du Droit Coûtumier & les Ordonnances, avec des réflexions & Diſſertations importantes, ſuivies de quelques Arrêts & Déclarations ſur divers ſujets. Par M. T. Brunel Avocat en Parlement. Chez Jacques-François Willerval, Imprimeur - Libraire. 1735. *in-8^o*.

DE PARIS.

M. l'Evêque de Tulle vient de publier chez André Cailleau, Quai des Auguſtins, à S. André le troiſième & dernier Tome de ſon Recueil des Décifions de l'Eglife ſur les nouvelles erreurs, depuis le XII^e ſiècle juſqu'à l'année 1735. ſous ce titre : *Colleſtio Judiciorum de novis erroribus qui ab initio duodecimi ſæculi poſt Incarnationem Verbi, uſque ad annum 1735. in Eccleſiâ proſcripti ſunt & notati. Cenſoria etiam Judicia inſignium Academia-rum, &c. cum Notis, Obſervationibus & variis Monumentis ad res Theologicas pertinentes. Opera &*

studio Caroli Dupleſſis d'Argentré Illuſtriſſimi & Reverendiſſimi Epiſcopi & Vice comitis Tuclenſis. Tomus tertius. In quo ipſæ Concluſiones & Judicia S. Facultatis Pariſienſis a verſus novos errores, tum de rebus Theologia ab anno 1633. uſque ad hanc ætatem exſcripta ſunt: dein de in altera Parte Voluminis reliqua Monumenta continentur, &c. 1736. in-folio.

La Cité de Dieu de S. Auguſtin, traduite en François & revûë ſur pluſieurs anciens Manuſcrits avec des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du Texte Latin; & la Vie de M. Lombert. Chez Jacques Rollin fils, Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe. 1736. 4 vol. in-12. La premiere Edition de cette Traduction de M. Lombert parut en 1675. en deux Volumes in-8°. & fut réimprimée dans la même forme en 1693. Le Traducteur s'appelloit Pierre Lombert. Il étoit de Paris, d'une famille honnête. Après avoir étudié en Droit, & s'être fait recevoir Avocat au Parlement, ſon amour pour la retraite l'éloigna du monde & de tout emploi ſéculier. Il fut uni à Meſſieurs de Port Royal, & demeura quelque tems dans cette Maïſon. Ce fut-là qu'il prit du goût pour l'étude des Peres, & qu'il ſ'appliqua à traduire en François pluſieurs de leurs Ecrits. En 1670. il publia ſa Traduction de l'explication des premiers Chapitres du Cantique des Cantiques par S. Bernard, & il donna en 1672. celle de tous les Ouvrages de S. Cyrien en

deux Volumes in-4°. laquelle fut réimprimée à Rouen en 1716. Nous avons encore de M. Lombert une Traduction François des Principes de la Vie Chrétienne, écrits en Latin par le Cardinal Bona, qui fut imprimée en 1681. & on lui en attribue une autre des Commentaires de S. Auguſtin ſur le Sermon de J. C. ſur la montagne, qui parut en 1683. C'eſt tout ce qu'on ſçait des Ouvrages de cet Auteur qui mourut à Paris en 1710.

Les Panégyriques des Martyrs; par S. Jean Chriſoſtome, traduits du Grec. Avec un abrégé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. de Bonreueil, Prêtre de l'Oratoire, dédié à MONSIEUR LE DUC D'ORLEANS, ruë S. Jacques, chez Charles Oſnout, à l'Olivier. Charles Clouſſer, à l'Ecu de France. 1735. in-8°. » Ce n'eſt pas ſeulement, dit » le P. de Bonreueil dans ſa Préface, » la beauté de ces Panégyriques qui » les rend recommandables, c'eſt » ſur-tout leur utilité & les avan- » tages que nous en retirerons, ſi » nous avons ſoin de profiter des » inſtructions qui y ſont ſemées de » toutes parts. Nous y apprendrons » les preuves incontestables ſur leſ- » quelles notre Religion eſt fon- » dée, les argumens par leſquels » on a ruiné l'Idolatrie, les armes » qu'il faut oppoſer aux attaques » des Payens & des Hérétiques. » Nous y apprendrons quelle eſt la » force & la vertu de la Croix, que » rien n'eſt plus certain que la Re- » ſurrection de J. C. que ſa preſen-

» ce dans l'Eucharistie , que l'inter-
 » cession des Saints. Nous y ap-
 » prendrons les honneurs singuliers
 » qu'on rendoit aux Martyrs dans
 » le siècle le plus éclairé de l'Eglise,
 » la puissance qu'on leur attribuoit
 » contre les Démons, les faveurs
 » que recevoient ceux qui alloient
 » avec foi & avec pieté à leurs
 » Tombeaux, &c.

*Abrégé du Catéchisme du Conci-
 le de Trente.* Chez François Ma-
 they, à S. Augustin, vis-à-vis S.
 Yves, & Louis Dupuis, à la Fon-
 taine d'or, près la Fontaine S. Sé-
 verin, rue S. Jacques. 1736. in-12.
 Ce Volume qui est bien imprimé,
 & où on expose succinctement &
 avec netteté les principales vérités
 contenues dans le Catéchisme du
 Concile de Trente, sera sans doute
 bien reçu de ceux qui s'accommo-
 dent beaucoup mieux des abrégés
 que des Ouvrages d'une plus gran-
 de discussion. On y traite du Sym-
 bole des Apôtres, des Sacremens,
 des Commandemens de Dieu, de
 la Priere en général & de l'Oraison
 Dominicale.

Guillaume Desprez, rue S. Jac-
 ques, à S. Prosper & aux trois
 Vertus débite *Histoire de l'Hôtel
 Royal des Invalides*, où l'on verra
 les secours que nos Rois ont pro-
 curés dans tous les tems aux Offi-
 ciers & Soldats hors d'état de ser-
 vir. Par M^e. Jean-Joseph Granet,
 Avocat en Parlement. Enrichie
 d'estampes représentant les plans,

coupes & élévations Géométrales
 de ce grand Edifice, avec les ex-
 cellentes peintures & sculptures de
 l'Eglise, dessinées & gravées avec
 tous les soins & l'exactitude possi-
 ble, par le Sieur *Cochin*, Graveur
 du Roi & de l'Académie Royale
 de Peinture & Sculpture. 1736.
in-folio.

L'Asne d'or d'Apulée, Philoso-
 phe Platonicien, avec le *Démon de
 Socrate*, traduits en François avec
 des Remarques. Chez *Michel Brunet*,
 au Palais. 1736. in-12.

Le Bachelier de Salamance, ou
 les Mémoires de D. Cherubin de la
 Ronda, tirés d'un Manuscrit Espa-
 gnol, par M. le Sage. Chez *Valle-
 re* fils, à l'Annonciation, & *Giffey*,
 à l'Arbre de Jessé, rue de la Vieille
 Bouclerie. 1736. in-12.

Mesure conjecturale de la Terre
 sur l'Equateur en consequence de
 l'étenduë de la mer du Sud, par
 M. d'Anville, Géographe ordina-
 ire du Roi: Brochure in-12. enri-
 chie d'une Carte reduite de la mer
 du Sud, selon la nouvelle Hipo-
 thèse de la longitude, par le même
 Auteur. A Paris, chez *Chaubert*,
 Libraire du Journal.

On trouve chez le même Librai-
 re des exemplaires du *Traité du
 bon Chyle* pour la production du
 sang, par M. *Viridet*, in-12. deux
 vol. Nous avons rendu compte de
 cet Ouvrage dans nos précédens
 Journaux.



Fautes à corriger dans le Journal de Fevrier 1736.

P Age 91. col. deux lig. 18. esprit vil, *lif.* esprit vif: p. 93. col. 2. l. 1. reflexions diverses, *lif.* reflexions devotes : p. 94. col. 2. l. 32. misantrope, *lif.* misantropic : p. 98. col. 2. l. 6. qu'on découvrira, *lif.* qu'on y découvrira : p. 99. col. 2. l. 32. il prétend que l'Ouvrage, *lif.* il prétend qu'à l'égard des playes, l'Ouvrage : p. 100. col. 1. l. 31. celle, *lif.* celles : Ibid. col. 2. l. 28. liquifiés, *lif.* liquifiés : p. 101. col. 1. l. 3. s'appliquent, *lif.* s'applique : *ibid.* l. 9. dégénérées, *lif.* digérées : *Ibid.* col. 2. l. 8. vû ou oui dire, *lif.* vû ni oui dire : p. 108. col. 2. l. 19. de ce style, *lif.* de ce style trop concis : p. 109. col. 2. l. 8. racornissement, *lif.* racourcissement : p. 114. col. 1. l. 7. année 1730. dans lequel, pag. 545. *lif.* année 1730. dans lequel, pag. 347. p. 116. col. 1. l. 22. un pitoyable jeu, *lif.* un véritable jeu : p. 117. col. 1. l. 11. lorsqu'on saigne à dessein, *lif.* lorsqu'on saigne du pied à dessein : *ibid.* l. 16. qui sont distingués, *lif.* qui se sont distingués.

Dans le Journal de Mars.

P. 151. col. 1. l. 30. l'Eloge, *lif.* l'Eclogue : p. 166. col. 2. l. antep. de marcher, *lif.* de marcher, &c. p. 168. col. 2. l. 12. se plaignoit, *lif.* se plaignant : p. 172. col. 2. l. 20. humeurs, *lif.* tumeurs : p. 173. col. 2. l. antep. Marghalour, *lif.* Manghalour : p. 179. col. 1. l. 15. compagnies, *lif.* compagnes : p. 181. col. 2. l. 18. étrangere, *lif.* étrangiere : p. 182. col. 1. l. 38. que nous passons, *lif.* que nous supprîmons.

Dans le Journal d'Avril.

P. 198. col. 2. l. 9. Auteurs, *lif.* Acteurs : p. 201. col. 1. l. 20. Scien-
ce. ôtez le point : p. 202. col. 1. l. 8. ni rang, *lif.* ni de rang : p. 206. col. 1. l. antep. Marot, *lif.* Ronfard : p. 205. col. 1. l. 8. sous le titre, *lif.* sous ce titre : p. 109. col. 1. l. 35. de peau, *lif.* de la peau : p. 210. col. 2. l. dern. hamatice, *lif.* hamatite : p. 220. col. 2. l. dern. dans beaucoup, cette liqueur étant, *lif.* dans cette liqueur, étant beaucoup : p. 245. col. 2. l. 10. dissenteries, *lif.* dysenteries : *Ibid.* l. 26. qu'on puisse en esperer, *lif.* qu'on ne puisse en esperer.



T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de May 1736.

R <i>Recueil des Oeuvres du P. Stanislas Santinelli, &c.</i>	pag. 259
<i>Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.</i>	265
<i>Histoire de Cyrus le Jeune, & de la Retraite des dix mille, &c.</i>	279
<i>Essays de Medecine, & Observations, &c.</i>	284
<i>Treſor de la Langue Latine de Robert-Etienne, &c.</i>	291
<i>Recueil de divers Ecrits, &c.</i>	298
<i>Mémoires de Hambourg, de Lubeck & de Holſtein, &c.</i>	303
<i>Queſtion de Medecine & de Chirurgie, &c.</i>	309
<i>Nouvelles Litteraires,</i>	313

Fin de la Table:



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNEE M. DCC. XXXVI.
J U I N.



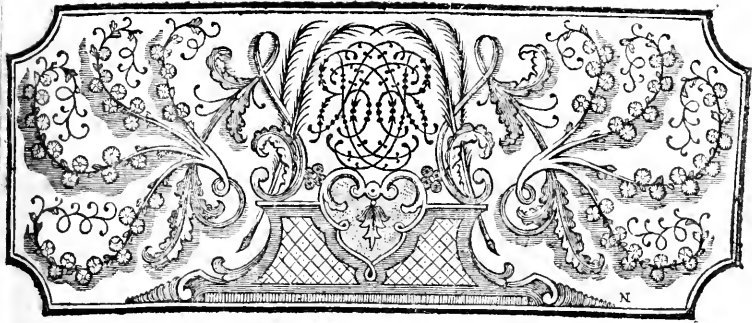
A P A R I S ;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

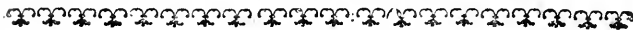
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



JUIN M. DCC. XXXVI.

L'ETNA DE P. CORNELIUS-SEVERUS, ET LES SENTENCES de Publius-Syrus ; traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, &c. & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la Traduction. A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins, à la Renommée, & Cloussier, rue S. Jacques, à l'Écu de France. 1736. in-12. pag. 358. sans la Préface.

CETTE Version François de
Corneille - Sévère & de Pu-
sius-Syrus que nous donne ici M.
Join.

Accarias de Sérionne, Avocat au
Conseil, doit avoir toute la grace
de la nouveauté; personne, à ce
Sij

qu'il assure, n'ayant encore traduit en notre Langue ces deux Poëtes Latins. Mais cette nouveauté ne fait pas le principal mérite de cet Ouvrage, & l'on tiendra au Traducteur bien plus grand compte de la sagacité avec laquelle il aura sçu développer le vrai sens de ses deux Auteurs, & de son attention à le rendre en François avec toute la justesse & toute l'élégance que l'on peut exiger d'une copie de cette espece. Or c'est de quoi tout Lecteur judicieux pourra facilement se convaincre, en comparant la Version avec le Texte Latin que l'on a eu grand soin de mettre ici sous ses yeux: conduite, qui rend un témoignage avantageux à la bonne foi de M. de Scironne.

Il s'excuse, dans sa Préface, de n'avoir pu communiquer à sa Traduction le même feu, la même élévation & les mêmes figures, qui brillent dans l'original; ce qu'il impute en partie aux difficultés que fait naître la différence des Langues; en partie à la précision du Poëte, qui ne permet pas toujours de faire sentir toutes les beautés de son Poëme. Mais, quand il seroit vrai qu'il y auroit quelque chose à perdre pour les jeunes gens dans la Version de Corneille-Sévère, supposé, comme le craint le Traducteur (peut être un peu trop modeste en ce point) qu'elle n'atteignît pas à tout le sublime du Texte Latin; ils trouveroient toujours de quoi se dédommager dans ce Texte même, qu'une fidèle Traduction les met à portée d'en-

tendre avec plus de facilité.

Corneille-Sévère, dont on ne sçait autre chose, sinon qu'il étoit contemporain d'Auguste, qu'il vivoit vers l'an de Rome 730. ou 24 ans avant l'Ere Chrétienne, & qu'il mourut très-jeune, composa deux Poëmes, l'un que nous avons en entier sur les embrasemens du mont Etna, l'autre sur la guerre de Sicile, dont il ne nous reste qu'un fragment. L'on trouve ici ces deux morceaux avec leur traduction. Le premier dès le tems de Tibère-Donat, Auteur de la Vie de Virgile, ne paroît pas indigne de ce grand Poëte, à qui quelques-uns l'attribuoient. Les Sçavans des derniers siècles en ont pensé bien différemment. Jule-César Scaliger le regardoit comme l'Ouvrage de Quintilius-Varus. Barthius, en cela peu d'accord avec lui même, le donne (dans ses *adversaria*) tantôt à Manilius, tantôt à quelque Poëte Chrétien.

Joseph Scaliger, ainsi que le Gyrat & Vossius le pere, ont pris sur cela le bon parti; & le passage de Sénèque, dans sa Lettre LXXIX. à Lucile, ne permet pas de douter que Corneille-Sévère ne soit le véritable Auteur du Poëme sur l'Etna. Voici en quels termes ce passage décisif est conçu: *Donec Etnam describis in tuo carmine, & hunc solemnem omnibus Poëtis locum attingas, quem, quominus Ovidius tractaret, nihil obstitit quod jam Virgilius impleverat: ne Severum quidem Cornelium uerque deterruit*: où Sénèque (observe le Traducteur) met notre

Poëte, comme l'on voit, presque en parallèle avec Virgile & Ovide. On allègue ici quelques vers de ce dernier, qui sont foi de l'estime qu'il faisoit de Corneille-Sévère.

La fautive attribution de l'Etna de celui-ci à d'autres qui n'y avoient aucune part, n'est pas la seule erreur où l'on soit tombé à son sujet. On l'a confondu mal à-propos avec l'Orateur Cassius-Severus, qui joignoit le talent de la Poésie à celui de l'Eloquence, & qui fut un des assassins de Jule César, & en conséquence antérieur à notre Poëte. De-là *Criminus* & la *Popeliniere* nous ont donné Corneille-Sévère pour un grand Déclamateur. On verra ici la méprise de ces Ecrivains refutée par M. de Sérionne, d'après *Bayle*, qui a fait de notre Poëte un article de son Dictionnaire, où l'on peut avoir recours.

Le second Poëme de Sévère, s'il en faut croire Quintilien, le *Gyraldi* & *Vossius*, rouloit sur la guerre de Sicile. Joseph *Scaliger* n'en convient pas, & prétend qu'il faut lire dans le passage de Quintilien *bellum civile* pour *bellum Siculum* sur cette supposition qu'il néglige de prouver, sçavoir, qu'il s'agissoit dans ce Poëme, non de la guerre de Sicile, mais de la guerre civile : sentiment, qui malgré ce défaut de preuves, ne paroît pas sans fondement à notre Traducteur. La plus forte raison qui lui seroit adopter l'opinion de *Scaliger* sur ce point, seroit le fragment de ce Poëme touchant la mort de *Cicéron*; fragment que nous devons à

Sénèque (dans sa *Vie Saivoire*) & qui sembleroit certainement beaucoup mieux à sa place dans un Poëme sur la guerre civile, que dans un autre sur celle de Sicile, où ce fameux Orateur, mort auparavant, n'auroit pû entrer pour rien.

Notre Traducteur croiroit volontiers Sévère Auteur de quelque autre Poëme différent des deux dont nous venons de parler : & il appuie cette conjecture sur le passage de Quintilien, où il est dit : *Puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem præcipuè in aetate illa recti generis voluntatem* : les Ouvrages de sa jeunesse (de Sévère) font voir beaucoup de génie, & un goût admirable, sur tout dans un âge si peu avancé.

Le Traducteur passe en revue dans sa Préface les différentes Editions du Texte de Corneille-Sévère, qu'il a consultées pour perfectionner la sienne. Il en cite quatre des plus anciennes; 1°. celle de Venise, de 1484. 2°. celle d'Alde-Manuce, de 1517. 3°. celle de *Jos. Scaliger*, avec ses notes, & dans laquelle l'Etna se trouve joint aux autres *Catalectes* de Virgile; imprimés à Lyon, chez *Rouille*, en 1572. 4°. cette même Edition publiée une seconde fois à Leyde, chez *Raphelenge*, par les soins & avec les notes de *Lindenbruch*, en 1595. & apparemment une troisième fois, puisque le Traducteur en allègue une Edition de l'année 1617. Il ne parle point de l'Edition des *Epigrammes* & des petits Poëmes Latins anciens (*Epigrammata & Poë-*

matia veteris) procurée par P. Pithou à Paris, en 1590. & où cette Piece n'est point oubliée.

Mais il n'a garde d'omettre la plus parfaite de toutes les Editions de Sévère, qui est celle de Théodore Goral publiée (dit-il) à Amsterdam, en 1703. avec des notes *Variorum*, qui se reduisent uniquement à celles de *Scaliger*, de *Lindenbruch*, & de l'Editeur » Cet » habile Interprète (c'est-à-dire » Théodore Goral, continue M. » de Sérionne) a corrigé fort heureusement le Texte en plusieurs » endroits sur les anciennes Editions : & j'ai beaucoup profité » de ses lumières, quoique je ne » l'aye pas suivi exactement partout, parce que j'ai cru devoir » m'en écarter quelquefois. Mais notre Traducteur ne nous apprend point qui est ce Théodore Goral, auquel il nous témoigne avoir tant d'obligation. Auroit-il ignoré que c'est M. Jean le Clerc, qui dans cet Ouvrage de Critique s'est caché sous le nom Hébreu Goral, qui signifie la même chose que le mot *Clerus* κληρῶν, héritage, d'où dérive le nom *Clericus*, le Clerc ? Celui-ci cependant est cité plus d'une fois dans la Préface de notre Traducteur, qui même y a rassemblé divers passages de Corneille Sévère, traduits par M. le Clerc en divers endroits de sa *Bibliothèque choisie*.

Après ce détail des différentes Editions de l'Auteur, M. de Sérionne expose en peu de mots le sujet & le plan du Poëme dont il s'agit, & qui, comme celui de

Lucrèce, a pour principal objet la Physique. Quel dommage (dit quelque part M. le Clerc sous le nom de Goral) que Sévère n'ait pas été au li bon Physicien, qu'il étoit excellent Poëte ! Après l'invocation ordinaire d'Apollon, il touche légèrement diverses fables célébrées par d'autres Poëtes, & trop connues pour mériter qu'il en fasse plus longue mention ; telles que l'Etna regardé comme la Forge de Vulcain, Enclade accablé sous le poids de cette montagne ; à l'occasion de quoi Sévère parle de la guerre des Géans contre Jupiter.

Sans s'arrêter sur plusieurs autres fables qu'il parcourt très vite, il vient aux embrasemens du Mont Etna, qu'il s'efforce d'expliquer physiquement. Mais ce n'est point sans recourir très-souvent à la Divinité, faute d'appercevoir assez distinctement les causes physiques, supérieures à son intelligence un peu trop bornée en ce genre. C'est sur quoi portent quelques reproches, que lui font les Physiciens, entre autres M. le Clerc ; & sur quoi le Traducteur fait de son mieux pour l'excuser.

Au surplus Corneille Sévère a soin d'égayer ses explications physiques par des discussions singulieres & des Episodes qui y jettent beaucoup d'agrément. La conclusion de tout cela commence au 565^e vers, où notre Poëte blâme la curiosité de ceux qui négligent de contempler les merveilles de la nature qu'ils ont sous les yeux ;

n'ont d'empressement que pour voir des monumens antiques & des lieux signalés par quelque fameux événement. » Considérez (dit il) » le grand Ouvrage de la nature , » dans les phénomènes du Mont » Etna , & vous ne verrez nulle » part de spectacle semblable.

Artificis naturæ ingens opus aspice ,
nulla

Tu tanta humanis rebus spectacula cer-
nens.

Il termine son Poëme de 641 vers par l'Histoire merveilleuse de deux jeunes Catanois , qui sans penser à sauver leur bien , emportent leur pere & leur mere sains & saufs à travers les flammes d'un horrible incendie.

Pour ne laisser rien à souhaiter aux Lecteurs touchant ceux du Mont Etna , le Traducteur nous donne sur ce sujet une Dissertation, à laquelle il a joint deux Cartes topographiques , & qui méritoit un Extrait particulier , que nous ne ferons point , de crainte de nous trop étendre. Nous dirons seulement qu'elle est divisée en 4 parties , où l'on se propose pour objet d'expliquer les embrasemens du Mont Etna par la Géographie , par la Fable , par la Physique & par l'Histoire de ses plus considerables incendies. On trouve aussi , après la Préface , un Discours critique sur la Vie de Corneille - Sévère : & au bas des pages du Texte & de la Version , plusieurs notes qui tendent à justifier l'explication donnée par le Traducteur à certains

termes métaphoriques , & à éclaircir quelques points d'Histoire , de Mythologie ou de Géographie. Quant à la correction du Texte , il s'est entièrement conformé dans cette Edition à celle de M. le Clerc , qu'il appelle toujours Théodore Goral. Il n'a pas oublié de traduire aussi le fragment de son Auteur sur la mort de Ciceron , dont nous avons parlé plus haut.

Il ne nous reste plus qu'à présenter au Lecteur quelques morceaux de cette Traduction , mise à côté de l'original avec un accompagnement qui en fasse apprécier le mérite avec plus de justice. Nous choisissons pour cela les endroits de ce Poëte traduits en François par M. le Clerc , dans sa *Bibliothèque Choisie* , & que M. de Sérionne nous fournit lui-même à la fin de sa Préface. Nous commencerons par l'invocation d'Apollon & des Muses.

V E R S I V.

..... Dexter venias mihi carminis
Auctor ,

Seu te Xanthos habet , seu Delos gratior
illâ ,

Seu tibi Python est potior ; tumque
faventes

In nova Pierio propcent à fonte Sorores
Vota.

M. le Clerc. » Favorisez mon en-
» treprise dans ce Poëme , soit que
» vous soyez à Xanthes , Ville de
» Lycie ; ou que Delos vous soit
» plus agréable , ou que vous ai-
» miez mieux Delphes ; & que les

» Muses favorables viennent avec
 » vous de la fontaine de Pierie,
 » pour écouter mes nouvelles prie-
 » res.

M. de Sérionne. » Apollon, soit
 » que vous soyez dans la Ville de
 » Xanthe, ou que vous lui ayiez
 » préféré le séjour de Délos ou en-
 » fin celui de Delphes, venez à
 » mon secours, inspirez-moi vos
 » chants divins : venez, & que les
 » Muses, pour favoriser mon en-
 » treprise, accourent avec vous de
 » la fontaine de Piérie.

Sévère s'explique en ces termes
 sur les fictions des Poètes.

V E R S L X X V.

Plurima par Scenæ verum est fallacia :
 Vates

Sub terris nigros viderunt carmine Ma-
 nes,

Atque, inter cineres Ditis pallentia
 regna :

Mentiti vates Stygias undasque canesque;

Hi Tytyon septem stravere in jugera fœ-
 dum.

Sollicitant magna te circum, Tantale,
 pœna;

Sollicitantque siti : Minos tuaque, Æeae,
 in umbris

Jura canunt : idemque rotant Ixionis
 orbem :

Quidquid & interius falsi sibi conscia
 terra est.

M. le Clerc. » La plupart des
 » choses qu'ils disent sont sembla-
 » bles aux fictions des Théâtres.
 » Les Poètes ont vû dans leurs vers
 » sous la terre les Manes ténébreu-

» ses, & parmi les cendres des
 » morts, le Royaume de Pluton.
 » Les Poètes ont inventé le fleuve
 » de Styx & Cerbère : ils ont feint
 » que Tytye couvroit de son corps
 » sept arpens de terre. Ils vous
 » tourmentent, ô Tantale, par les
 » peines qui vous environnent &
 » par la soif. Ils chantent vos Tri-
 » bunaux, ô Minos & Eaque, &
 » ils font tourner la rouë d'Ixion ;
 » & tout le reste, que la Terre sçait
 » bien n'être point dans ses en-
 » traîles.

M. de Sérionne. » Telle est la fi-
 » berté que se sont donnée les Poë-
 » tes de feindre. . . . La plupart des
 » sujets qu'ils chantent, semblables
 » à ceux qu'on représente sur les
 » Théâtres, n'ont pas plus de réa-
 » lité. Ils ont vû les Enfers & les
 » ombres errantes dans le sombre
 » royaume de Pluton. Ils ont ima-
 » giné un fleuve Styx, & un chien
 » à trois têtes. Ils ont feint que
 » Tytye couvroit sept arpens de
 » terre. Ce qui vous environne, ô
 » Tantale, & la soif cruelle qui
 » vous dévore, sont le supplice
 » qu'ils vous font souffrir. Ils chan-
 » tent aussi la justice que vous ren-
 » dez aux Enfers, ô Minos & Ea-
 » que. Ils font tourner la rouë d'I-
 » xion, & tout le reste que la Ter-
 » re sçait bien ne pas contenir dans
 » ses entrailles.

Voici quatre beaux vers sur
 l'embrassement du Mont Etna.

V E R S C C I I.

Ipse procul magnos miratur Jupiter
 ignes ;

Neve

Neve sepulta novi surgant in bella Gi-
gantes,

Neu Ditem regni pudeat, neu Tartara
Cœlo

Vertat, in occulto tantum premit om-
nia dextra.

M. le Clerc. » Jupiter lui-même
» admire de loin ces grands feux ;
» & de peur que les Géans ne se re-
» levent pour recommencer une
» guerre finie, ou que Pluton hon-
» teux de son Royaume, ne le
» change contre le Ciel, il presse
» toute la Terre secrètement de la
» main droite.

M. de Sérionne. » Jupiter lui-
» même admire de loin ces embra-
» semens, & craignant que les
» Géans ne veuillent recommencer
» une guerre déjà éteinte, ou que
» Pluton, peu content de son par-
» tage, ne veuille changer les En-
» fers contre le Ciel, il retient de
» sa main toute-puissante la Terre
» dans sa même situation.

Voyons encore de quelle façon
Corneille-Sévère explique les mu-
giffemens de cette Montagne.

V E R S C C X C I.

Nam veluti resonante diu Tritone ca-
noro

Pellit opes collectas aquæ, victusque mo-
vetur

Spiritus, & longas emugit buccina voce,

Carminaque irriquo magni cortina thea-
tri

Inparibus numerosa modis canit arte
regentis,

Quæ tenuem impellens animam subre-
migat undam.

Jun,

Haud aliter submota furens torrentibus
aura

Pugnat in angusto, & magnum com-
murmurat Ætna.

M. le Clerc. » Car comme pen-
» dant qu'un Triton resonance long-
» tems, le vent resserré repousse
» l'eau, & étant vaincu à son tour,
» il se meut; la trompette mugit
» par de longs retentiffemens, en
» sorte que la voute du Théâtre en
» retentit selon l'harmonie differen-
» te excitée par l'art de celui qui
» dirige le Triton, & qui en agi-
» tant l'eau pousse l'air: de même
» le vent poussé par des torrents
» souterrains, combat dans les
» lieux étroits; ce qui fait qu'on
» entend de grands murmures dans
» l'Ætna.

M. de Sérionne. » De même que
» dans la Trompette, qu'on nom-
» me le Triton, l'eau qui y est
» poussée avec violence chasse l'air,
» & produit, selon l'art de celui
» qui fait joier l'instrument, un
» son qui fait retentir la voute du
» Théâtre; de même, les torrents
» d'eau qui coulent dans les caver-
» nes de l'Ætna, poussent l'air, qui
» se trouvant pressé, fait des efforts
» pour se dégager, & forme les
» mugiffemens qu'on entend.

En voilà plus qu'il n'en faut;
pour ne point laisser douteux, au-
quel de ces deux Traducteurs le
prix doit être adjugé.

Venons présentement à ce qui
concerne les Sentences de Publius-
Syrus, imprimées ici sur l'Édition
de Bentley, qui avoit conféré le

T t

Texte avec de bons Manuscrits. M. de Sérionne a joint à la sienne presque tous les vers, obmis dans cette Edition là, & que nous offre celle du Louvre : & ils paroissent tous ici rangés selon l'ordre alphabétique, ainsi qu'ils ont coutume de l'être. Le traducteur se flatte qu'on ne le trouvera pas moins fidèle ici dans sa version que dans celle de l'Etna ; avec cette circonstance néanmoins, qu'on ne doit point chercher dans celle ci (dit-il) plus d'exactitude à rendre les graces, les beautés, tout le sel & toute l'énergie de l'original.

» Sénèque le pere (nous dit on)
 » mettoit les Sentences de Publius-
 » Syrus au-dessus de ce qu'il y a de
 » meilleur dans les Poètes Comi-
 » ques & Tragiques, tant Grecs
 » que Romains. Sénèque le fils les
 » regardoit aussi comme un excel-
 » lent modèle. Il n'est pas moins
 » Philosophe dans ses Sentences
 » (continue t-on) que Corneille-
 » Sévere dans son Poème de l'Etna.
 » Ce dernier, en chantant les mer-
 » veilles de la nature, en pénétre
 » les secrets les plus cachés, & nous
 » apprend à admirer l'Auteur du
 » prodige, qui fait le sujet de son
 » Poème. Publius-Syrus tout oc-
 » cupé de la connoissance du cœur
 » humain, en développe tous les
 » replis. Il nous présente dans cha-
 » que vers des préceptes qu'il af-
 » fainonne de routes les graces du
 » Langage Poétique, propres à re-
 » former nos mœurs, à resserer les
 » liens de la Société, & à la rendre
 » plus agréable & plus parfaite.

M. de Sérionne a eu soin d'accompagner de quelques notes sa Traduction, pour rendre ces Sentences plus intelligibles en les comparant avec quelques passages parallèles d'autres Auteurs, & en les justifiant par quelques exemples empruntés de l'Histoire Ancienne, & qui sont souvent plus d'impression que les préceptes sur l'esprit des jeunes gens.

A propos des passages parallèles dont nous venons de parler, notre Traducteur observe que *la Bruyere* a répandu dans ses caractères presque toutes les Sentences de Publius-Syrus ; & il en rapporte plusieurs exemples, tels que ceux ci.

Fortuna usu dat multa ; mancipio nihil.
 Levis est fortuna ; cito reposcit, quod dedit.

» La fortune ne donne rien ; elle
 » ne fait que prêter pour un tems :
 » demain elle redemande à ses fa-
 » voris, ce qu'elle semble leur don-
 » ner pour toujours.

Mortem timere crudelius est, quam mori.

» La mort n'arrive qu'une fois ;
 » & se fait sentir à tous les momens.
 » de la vie : il est plus dur de l'ap-
 » préhender, que de la souffrir.

Est vita misero longa, felici brevis.

» La vie est courte pour ceux qui
 » sont dans les joyes du monde ;
 » elle ne paroît longue, qu'à ceux
 » qui languissent dans l'affliction.

» Job se plaint de vivre long-tems ;
 » & Salomon craint peut-être de
 » mourir trop jeune. L'Auteur du
 Spectateur Anglois (remarque-t-
 on) a aussi beaucoup puisé dans la
 même source.

On trouve ici , à la tête de ces
 Sentences , la Vie du Poëte qui en
 est l'Auteur , & dont on sçait assez
 peu de circonstances. Il étoit Syrien
 de nation , d'où lui est venu son
 sur-nom de *Syrus*. D'esclave qu'il
 étoit à Rome où on l'avoit amené
 encore enfant , il devint affranchi
 très-jeune , & fut instruit avec

beaucoup de distinction. Il excella
 dans la Poësie *Mimique* , où il de-
 vint le rival de Labérius , Chevalier
 Romain , célèbre en ce genre , &
 qu'il surpassa même au jugement
 de Jules-César. A l'occasion de cette
 Poësie *Mimique* , laquelle faisoit le
 principal mérite de notre Poëte , M.
 de Sérionne , termine ce qu'il avoit
 à nous apprendre touchant P. Sy-
 rus , par une courte Dissertation
 sur ce que c'étoit que les *Mimes*
 chez les Romains. Il faut la lire
 dans le Livre-même.

*RECUEIL DE DIVERS ECRITS , SUR L'AMOUR
 & l'Amitié , la Politesse , la Volupté , les Sentimens agréables , l'Esprit &
 le Cœur.* A Paris , chez la Veuve Piffot , Quai de Conty , à la Croix
 d'or. 1736. environ 300 pag.

L nous reste à rendre compte de
 la Partie la plus importante de ce
 Recueil , de l'Ecrit intitulé : *Théorie
 des sentimens agréables , où l'on
 établit les principes de la Morale* , par
 M. de P** , * & des *Reflexions de
 M. le Marquis de ** sur l'Esprit
 & le Cœur*.

L'Ecrit de M. de P. contient
 sept Chapitres dont voici les titres.

*Chap. I. La Théorie des sentimens
 est de même genre que les Sciences
 Physico-Mathématiques.*

*Chap. II. Du plaisir attaché à
 l'exercice des facultez.*

*Chap. III. De l'agrément attaché
 aux objets des sens.*

* Cet Ecrit imprimé d'abord sur une
 copie très-défectueuse , l'a été depuis plus
 exactement. Cet Extrait a été fait sur la
 première Edition.

*Chap. IV. De l'agrément attaché
 aux objets de l'Esprit.*

*Chap. V. Où l'on recherche la na-
 ture de l'Auteur des Loix des senti-
 mens.*

*Chap. VI. Où par les loix du sen-
 timent on établit les principes de la
 Morale.*

*Chap. VII. Du bonheur attaché à
 la vertu.*

Dans le Chapitre premier l'Au-
 teur établit la méthode qu'il va sui-
 vre. Il traitera son sujet en Physi-
 cien-Géomètre. En effet le moral
 dépend du physique en bien des
 choses ; & beaucoup de Philoso-
 phes moraux n'ont rempli leurs
 Ouvrages que de déclamations va-
 gues & de subtilitez frivoles , faute
 d'avoir été assez Physiciens. Mais la
 Physique a besoin elle-même des

Mathématiques ; & c'est par leur secours qu'elle a été portée si loin dans ces derniers tems.

La nature a des loix immuables , dont les Mathématiciens ont fait l'objet de leurs recherches ; & le développement de ces loix a formé la Méchanique , l'Hydrostatique , l'Astronomie , &c. » La Théorie » des loix qui régient la distribu- » tion des sentimens (dit M. de P.) » est de même genre que toutes ces » Sciences Physico - Mathémari- » ques , & susceptible comme elles » d'une parfaite certitude. « A la vérité nous ne connoissons guères la nature des esprits ; mais connoissons-nous mieux celle des forces mouvantes ? Elles sont néanmoins pour les Mathématiciens un sujet de démonstrations Géométriques.

De la Théorie des sentimens bien connue s'ensuit nécessairement la vraye Philosophie Morale , puisque celle-ci est l'art de se rendre solidement heureux , & que le bonheur est le fruit de la conduite qui nous procure le plus de sentimens agréables , & qui écarte davantage les désagréables. La source de ces sentimens , de la douleur & du plaisir , est dans les différentes facultez des sens , de l'esprit & du cœur. Tout ce qui exerce ces puissances sans les fatiguer , tout ce qui est de nature à nous prouver leur perfection , ou à nous la faire espérer , fait sur nous une impression agréable. Nous sommes faits pour agir , penser , sentir , vouloir , aimer ; & le plaisir est attaché à toutes ces fonctions de notre être ,

quand elles sont renfermées dans certaines bornes. En un mot tout exercice facile & modéré du corps , de l'esprit , & du cœur , est agréable par lui même. Telle est la loi des sentimens , tel est du moins le Systême de M. de P.

Il ne nous appartient pas de décider si ce Systême est entièrement vrai , du moins s'il est aisé de s'en faire une idée bien nette & bien distincte , & si l'on trouve dans cet Ouvrage cette parfaite clarté que les Lecteurs exigent indispensablement d'un Auteur François. Car , qu'il nous soit permis de le remarquer ici en passant ; on n'ose presque dire qu'on n'entend point un Livre composé par un étranger qui a quelque réputation. On craindrait par cet aveu de se faire accuser de peu d'intelligence. On dit & par vanité & par un respect de prévention , que le Livre est très-profond , & que l'Auteur pense beaucoup. Mais à l'égard d'un Livre François on est & plus sincère & plus sévère. On ne croit pas se faire aucun tort en avouant sans façon qu'on n'y a rien compris. C'est la faute de l'Auteur & non pas la nôtre. L'obscurité respectable de certains Livres Anglois seroit dans un Livre François un galimatias ridicule. Jamais le proverbe , qu'on n'est point Prophète dans son Pays ne s'est mieux vérifié qu'en France. S'éleve-t-il parmi nous un Prophète , un homme qui ait des vûes nouvelles & hardies , un homme doué du génie de l'invention & de l'esprit de Systême , pour les trois

quarts du Public c'est un visionnaire. Au lieu que le visionnaire étranger, un Ecrivain sans principes, sans ordre, & dont les Ouvrages ne sont qu'un entassement de paradoxes obscurs, sera regardé comme un Prophete par plusieurs François, qui même se croiront bien grands de leur admiration. Mais continuons l'Extrait de l'Ecrit de M. de P. l'expérience, ou du moins plusieurs expériences justifient ce qu'il nous dit, & que nous venons de rapporter sur les causes de nos sentimens, & il le prouve en détail. C'est en exerçant doucement les facultez des sens que les objets sensibles nous plaisent par leurs couleurs, leur nouveauté, leur singularité, leur grandeur, leur variété, &c. C'est-là sur-tout la cause du plaisir de la symétrie & des proportions. Elles aident les yeux à mieux saisir leur objet.

» Dans les Ouvrages de l'art (dit » l'Auteur) de même que dans les » animaux & dans les plantes, la » symétrie partage l'objet de la vûë » en deux moitez semblables; & » sur ce fonds, pour ainsi dire, » d'uniformité, d'autres proportions doivent d'ordinaire y porter l'agrément de la variété.

Les loix qui reglent l'agrément des objets de la vûë influent sur les sons. Dans la Musique les consonances sont plus ou moins agréables, suivant qu'elles sont de nature à exercer plus ou moins les fibres de l'ouïe. Mais l'analogie qui regne dans toute la nature, autorise à conjecturer que cette loi est la même

pour toutes les sensations. Il est, par exemple, des couleurs dont l'assortiment plaît aux yeux. » C'est » (dit notre Auteur) que dans le » fonds de la retine elles forment, » pour ainsi dire, une consonance. » Cette même loi s'étend apparemment aux choses qui sont à » portée d'agir sur l'odorat & sur » le goût.

Il faut encore raisonner de la même manière sur les agrémens des objets de l'esprit. Les règles de la Poésie & de l'Eloquence, la nature des figures, & les differens caracteres du style propre à chaque genre d'Ouvrages, tout s'explique très-bien par ce Systême, selon M. de P.

Au sujet des agrémens du style, il fait cette reflexion judicieuse, qu'ils » sont si fort au-dessous du prix » de la pensée, qu'il'y a moins de » mérite à les trouver, que de peine » titesse à les rechercher. On peut » dire (ajoute-t-il) qu'ils doivent » être pour l'Orateur, ce que sont » pour l'homme sage les faveurs » de la fortune; il les accepte si » elles s'offrent à lui; le fuyent-elles, il dédaigne de les poursuivre.

A l'occasion de l'unité, de l'ordre & des proportions qui sont si propres à plaire, l'Auteur explique le plaisir que nous font quelquefois des Ouvrages où il ne paroît que du desordre & de l'irrégularité. » Ils plaisent (dit-il) par » des beautez de détail... L'unité » de dessein qui manque dans le » tout, se trouve dans les parties.

» qui prises séparément, font des
» tableaux réguliers. « C'est là sans
doute une bonne raison de l'agrément de ces Ouvrages ; mais il y en a d'autres encore qu'il seroit aisé d'indiquer.

L'Auteur vient ensuite aux sentimens agréables qu'excite dans notre ame tout ce qui est pour elle une preuve de sa perfection. On desire sa propre estime & celle des autres. On voudroit trouver des témoignages de sa propre excellence dans le suffrage des hommes de tous les lieux & de tous les tems. Les génies les plus célèbres sont ordinairement les plus avides de gloire, & » le Sage (dit M. de P.) » ne se guerit de l'ambition qu'en » la portant bien plus loin que le » reste des hommes ; il veut être » parfaitement approuvé de lui-même.

Tout ce qui nous fait sentir la puissance & la grandeur des êtres intelligens, la nature l'a accompagné d'un sentiment agréable. De-là le plaisir de la difficulté surmontée, dans les beaux vers, les beaux tableaux, les belles statuées, & même dans les actions des grands Hommes, & les exploits des Héros. Si tout cela étoit facile, & ne supposoit pas d'éminentes qualitez dans le Poëte, le Peintre, le Guerrier, nous en serions peu touchés. Mais ce qui nous prouve notre propre perfection, nous flatte beaucoup plus encore. Le commun des hommes puise les preuves de cette perfection dans des biens entièrement étrangers à ceux qui les pos-

sedent, dans les richesses, les dignitez, &c. M. de P. définit très-bien le vrai mérite, la vraie grandeur, en un mot la perfection de l'homme. » Elle consiste (dit-il) » dans la possession des facultez, » soit naturelles, soit acquises, qui » nous met à portée de nous procurer un solide bonheur, en conformité des intentions de notre » Auteur, gravées dans la nature » de notre être. « Il est aisé d'appliquer cette définition au corps, à l'esprit, & au cœur, & de juger sur ces principes en quoi consiste la perfection de chacune de ces parties de notre être. Sur le cœur M. de P. dit que les passions & les raisons forment en nous comme une république intérieure. Les passions sont le peuple ; c'est donc à elles à obéir & à la raison à gouverner. Il dit encore pour présenter la même vérité sous une autre image que » l'homme » me est en quelque sorte une hydre à plusieurs têtes ; mais une » seule de ces têtes a des yeux & de » l'intelligence ; c'est donc à celle-ci à conduire les autres.

Tout ceci est bien propre à nous faire connoître la nature de l'Auteur des loix des sentimens, & à nous fournir des preuves invincibles de l'existence de Dieu. Dans ces loix brille une parfaite unité de dessein, qui d'ailleurs s'assortit parfaitement avec la structure de nos organes, & cette » unité de dessein » est comme le sceau qu'une cause » intelligente appose à son Ouvrage.

Mais le principal but de l'Auteur

est d'établir par les loix du sentiment les principes de la morale. Il le fait dans les deux derniers Chapitres par la comparaison des différentes especes de plaisir; & il prouve évidemment la supériorité de ceux que nous fait goûter la vertu. Plus cette matiere est usée & rebattue, plus on sera charmé de la maniere nouvelle dont il a sçu la traiter. Le subtil Métaphysicien devient ici un Orateur touchant & pathétique. Mais il regne sur-tout dans cet Ouvrage un air d'honnête homme qui fait aimer l'Auteur, qui ajoute infiniment à la force de ses preuves, & qui dispose les Lecteurs à l'en croire presque sur sa parole. On sent bien qu'il est lui-même celui dont il nous fait un si beau portrait, cet homme heureux par le goût & la pratique d'une vertu éclairée, & qui n'a peut-être d'autre peine que de la voir si rare & si peu connue.

L'Ecrit de M. le Marquis de * * est composé de reflexions & de caracteres. Nous citerons quelques morceaux de l'un & de l'autre genre, il n'est guères possible de faire connoître autrement un Ouvrage de cette nature.

C A R A C T E R E.

» Avant qu'Eugénie eût réfléchi
 » sur sa Religion, & en eût été
 » touchée, elle n'étoit occupée
 » que des amusemens du monde;
 » son esprit la portoit à tous les
 » plaisirs qu'on peut y goûter; elle
 » s'en repaissoit continuellement,

» & n'étoit distraite par aucune au-
 » tre pensée: son cœur, aussi de
 » concert avec l'esprit, se livroit
 » tout entier aux objets aimables
 » que le monde lui presentoit. Elle
 » s'occupoit du plaisir d'aimer; elle
 » n'oublioit rien pour plaire; &
 » employoit avec vivacité, pour y
 » réussir, les graces & l'enjoüement
 » qui lui sont naturels. Le succès
 » en étoit sûr, tout lui rendoit
 » hommage; elle jouïssoit avec
 » tranquillité du plaisir délicat
 » qu'on trouve à être aimé. La Re-
 » ligion l'a touchée, elle y a resse-
 » chi, elle a changé de façon de
 » penser; ce qui l'avoit unique-
 » ment occupée, lui a paru indi-
 » gne de son application; les amu-
 » semens qu'elle idolâtroit lui sem-
 » blent criminels; elle les déteste,
 » elle les fuit; voilà la conversion
 » de son esprit. Aussi tôt elle a sen-
 » ti que cette tendresse qu'elle ac-
 » cordoit aux objets qu'on appelle
 » aimables dans le monde, étoit
 » déplacée, qu'elle la devoit à un
 » être infiniment plus parfait; elle
 » a vû qu'il méritoit seul les senti-
 » mens qu'elle avoit prodigués à
 » d'autres; elle a chassé de son
 » cœur tout amour impur, & s'est
 » laissé pénétrer de l'amour de
 » Dieu: Voilà la conversion de son
 » cœur, qui suit indubitablement
 » celle de l'esprit.

R E F L E X I O N.

» On avoie les qualitez du
 » cœur; on fait plus, on s'en pi-
 » que, on s'en vante même; on

» n'ose avoïer celles de l'esprit. Il
 » seroit honteux de dire qu'on n'a
 » pas les premieres ; il seroit ridi-
 » cule de dire qu'on possède les se-
 » condes. L'aveu des secondes bless-
 » seroit la modestie ; l'aveu des
 » premieres ne la blesse point.
 » Quelle en pourroit être la raison ?
 » Ne seroit-ce point que les quali-
 » tez du cœur sont essentielles à la
 » douceur & à la sureté de la Socie-
 » té, & bonnes & utiles dans le com-
 » merce des hommes ; que les qua-
 » litez de l'esprit, au contraire ne
 » sont que pour celui qui les posse-

» de ? Les hommes sont bien aises
 » qu'on avoïe des qualitez des-
 » quelles ils peuvent tirer parti
 » pour eux-mêmes dans leur Socie-
 » té, & dont ils se flattent qu'ils
 » profiteront ; ils ne permettent
 » pas qu'on avoïe des qualitez qui
 » leur sont inutiles, & que leur
 » amour propre n'aime pas à voir
 » chez d'autres que chez eux. C'est
 » peut-être pour cette raison, qu'il
 » est permis d'avoïer les qualitez
 » du cœur & non pas celles de l'es-
 » prit.

CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA, ET EDITA

& inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario confcripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, &c.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur. 1732. A Milan, par la Societé Palatine. in-fol. Tom. III. col. 1272. Tom. IV. environ 800, pages.*

LA meilleure partie de ce troisième Volume est remplie par les Ouvrages de *Sigonius* qui ont rapport à l'Histoire de Boulogne ; le reste contient ses Notes sur *Tite-Live*, & les Vies de *Scipion-Emilien*, & du célèbre Capitaine *André Doria*. *M. Argelati* est de Boulogne. Ainsi l'amour de la Patrie se joignant à son estime pour *Sigonius*, & le zèle de l'Editeur à celui du Citoyen, on peut s'assurer qu'il a redoublé ses soins pour l'Edition de ce troisième Tome. Il lui falloit des motifs aussi forts pour s'occuper de ce travail au milieu

des horreurs de la guerre. A la vérité il a trouvé d'utiles secours dans deux de ses compatriotes, *M. Machiavelli*, Avocat, Professeur en Droit, & de l'Académie des Sciences de Boulogne, & le Reverend Pere *Rabbins*, Lecteur de la Congregation des Augustins. Ils ont orné de sçavantes Notes, l'un les six Livres de l'Histoire de Boulogne, l'autre les cinq Livres sur les Evêques de cette Ville. A l'occasion des faits anciens *M. Machiavelli* a inseré dans ses Notes une grande partie de l'Histoire moderne de Boulogne. Il a même rempli

une lacune considerable , *Sigonius* sans qu'on en sçache trop la raison, ayant passé sous silence tout ce qui regarde l'Histoire en question, depuis 1257. jusqu'à 1267. De plus il nous donne l'explication, (*exegesis*) des monnoyes de Boulogne jusqu'à notre tems, Ouvrage également difficile & curieux. Les guerres civiles qui ont agité l'Italie sont cause qu'une grande partie des Monumens & des Ecrits qui serviroient à éclaircir son Histoire, sont détruits, perdus, ou égarés; & il n'y a que ceux qui se sont occupés à des recherches pareilles à celles de M. *Machiavelli*, qui soient en état de juger de la difficulté de son travail, & des obligations que lui a en cette occasion la Republique des Lettres.

Les six Livres de l'Histoire de Boulogne étoient déjà sous Presse, lorsqu'un sçavant qui par modestie n'a point voulu être nommé, fit part à l'Editeur d'un exemplaire de la premiere Edition de cet Ouvrage corrigé de la main même de *Sigonius*, & à la fin duquel il avoit transcrit plusieurs Notes critiques qu'avoient fait sur cette Histoire des hommes aussi distingués par leur sçavoir que par leur rang, c'est-à-dire le Cardinal de S. Nisite, de la maison des *Buoncompagno*, élevé depuis sur le S. Siège sous le nom de Gregoire XIII. le Cardinal *Sirlet*, & le sçavant *Amalthée*. *Sigonius* avoit aussi ajouté ses réponses. Les unes & les autres n'avoient point encore paru. Il est incertain si c'est à la priere de *Sigonius*, ou de leur

Jum.

propre mouvement, que les Auteurs de ces Notes les ont écrites; il n'y a rien dans l'Ouvrage même, ni dans les Lettres de *Sigonius* que l'Editeur a lûes avec soin pour y trouver quelque lumiere sur ce point, qui puisse l'éclaircir. Notre Auteur étoit fort docile à la critique, & y répondoit avec modération, quand il y trouvoit, sinon de la justesse & de la raison, au moins de la bonne foi. Ceci en est un grand exemple. La critique du Cardinal *Sirlet* est extrêmement sévère, &, s'il est permis de le dire, il chicane *Sigonius* sur les points & les virgules. Cette sévérité venoit de son grand attachement au Saint Siège; mais cet attachement n'étoit ni moins sincere ni moins vif dans notre sçavant Italien.

Les cinq Livres touchant les Evêques de Boulogne ont été composés à la priere du Cardinal *Paleoti* Archevêque de cette Ville, & ils lui sont dédiés. *Sigonius* fait voir dans son Epître Dédicatoire l'utilité d'un pareil Ouvrage; & combien une longue suite d'Evêques est propre à montrer & l'ancienne célébrité d'une Ville, & la pureté toujours constante de sa foi. Le P. *Rubius* a continué cette Histoire des Evêques de Boulogne depuis le Cardinal *Paleoti*, sous lequel *Sigonius* est mort, jusqu'au Cardinal *Lambertini*, aujourd'hui Archevêque de cette Ville. Ce sçavant Cardinal est Auteur d'un grand Ouvrage sur la canonisation des Saints.

On trouve ensuite les Vies abrégées

gées des Bienheureux *Morbiolus* & *Parisius*, écrites comme l'Ouvrage précédent à la priere du Cardinal *Paleoti*. Ils étoient l'un & l'autre de Boulogne. On y a joint une autre Vie plus étendue du Bienheureux *Parisius* Camaldule, par *Augustinus* de Florence, avec des Notes du fameux Pere *Papebroch*, Jésuite.

Les Notes de *Sigonius* sur *Tite-Live* sont un de les meilleurs Ouvrages; & elles ont été d'un grand secours à ceux qui depuis ont commenté cet Historien: Ces Notes furent l'occasion de quelques Ecrits très-vifs de *Glareanus* & de ses partisans, contre *Sigonius*. *Glareanus* qui avoit écrit sur *Tite-Live* avant notre Auteur l'accuse de l'avoir pillé en lui disant des injures. En revanche il le traite avec le dernier mépris. Il lui dit, par exemple, qu'il est un homme d'une grande lecture, mais de tres-petit jugement. Il n'accuse, ajoute-t-il, de n'avoir pas lu *Priscien*, je l'ai lu *antequam ille cuculus nasceretur*. Tout est de ce stile, & voilà comme en ce tems les Sçavans se traitoient les uns les autres. On est moins grossier aujourd'hui; mais au fonds on n'est guères plus modéré.

La Vie de *Scipion-Emilien* est le premier Ouvrage de *Sigonius*. Il n'éroit âgé que d'environ 25 ans quand il le composa; & on voit bien qu'il avoit des lors une grande connoissance de l'Histoire, & de la maniere dont elle doit être écrite. Rien n'y sent le jeune homme, ni

dans le stile, ni dans le fonds des choses.

L'Editeur regarde la Vie d'*André Doria* Prince de *Melphe*, comme le plus bel Ouvrage de ce genre qu'ait écrit notre Auteur. Elle est en effet très-élégante, très-judicieuse, & digne de l'antiquité. M. *Argelati* y a joint des Remarques très-curieuses. Feu M. *Mutius* Garde des Archives de la Republique de Gennes, & M. *Saffi* Garde de la Bibliothèque Ambrosienne lui ont communiqué plusieurs Pieces qui lui ont beaucoup servi pour la composition de ces Notes.

Le quatrième Tome des Oeuvres de *Sigonius* contient les sept Livres de la Republique des Hébreux, son Commentaire sur l'Histoire de *Sulpice-Sevère*, & quatorze Livres de l'Histoire Ecclesiastique. M. *Moffei* qui a fait des Notes très-sçavantes sur le Traité de la Republique des Hebreux prétend que cet Ouvrage est en même tems le premier, & à tout prendre le meilleur qui ait été composé sur cette matiere. Cependant on peut tirer de ceux qui l'ont suivi beaucoup de choses pour l'éclaircir, & pour le rendre plus complet. C'est le fruit de la découverte d'un grand nombre de Monumens inconnus à *Sigonius*, entre autres de divers Ouvrages de Rabins, méprisables à la vérité à beaucoup d'égards, mais très-utiles, pour qui les sçait lire avec discernement, en ce qui concerne l'Histoire & les usages de leur Nation. Jean *Nicolai* avoit déjà écrit sur l'Ouvrage de *Sigonius*,

& même avec succès; mais cet Ecrivain engagé dans l'Hérésie avoit semé les erreurs de sa Secte dans son Commentaire, & les Catholiques en desiroient un qui pût être lu sans péril. Pour rendre le sien plus digne & du public & de l'Ouvrage de *Sigonius*, *M. Maffei* a fait toutes les recherches qu'il auroit faites pour un Traité exprès sur la même matiere. Il a relu, il a étudié de nouveau l'écriture Sainte dans les Textes originaux, & les Ecrits des Saints Peres qui passent pour l'avoir le mieux expliquée. Il n'a point négligé les Commentaires modernes, & il reconnoît en particulier avoir beaucoup profité de celui du R. P. *Calmet. Philon* & sur tout *Joseph* lui ont été d'un grand secours. On a jugé assez diversement de cet Historien. Les uns lui sont trop favorables, les autres ne lui rendent peut-être pas assez de justice. *M. Maffei* s'est attaché à tenir un juste milieu entre des sentimens trop opposés. En lui donnant les plus grandes loüanges, il avoit que d'une part l'amour de la patrie, & de l'autre l'envie de plaire aux Payens pour lesquels il écrivoit principalement, l'ont souvent égaré. Il en apporte ensuite trois principaux exemples sur lesquels il l'a combattu dans ses Notes, parce que sur ces trois points il contredit manifestement l'écriture Sainte.

Les principaux chefs ausquels se rapportent les nouvelles remarques de *M. Maffei* sont de justifier la Version Vulgate, de refuter les Juifs & les Hérétiques modernes,

& de corriger les fautes échappées à *Sigonius*. Il en cite encore quelques exemples. Mais c'est si peu pour diminuer la reputation de ce sçavant Auteur qu'il a relevé quelques-unes de ses méprises, qu'il ne doute point qu'il ne lui en soit échappé plusieurs à lui-même, & qu'il proteste de l'air du monde le plus sincere qu'il sera très-obligé à ceux qui les releveront à leur tour. *M. Maffei* avoit été engagé au travail dont il nous fait part aujourd'hui par feu M. le Comte *Archinto*, de Milan, & il en fait un très-bel éloge.

M. Argelati a joint aux Notes de *Sigonius* sur *Sulpice-Sévère*, celles de quelques autres Auteurs entre autres de *Vorstius*. Celles de *Sigonius* sont indiquées par des Lettres, & les autres par des chiffres.

Les 14 Livres de l'Histoire Ecclesiastique paroissent ici pour la première fois. Ils ont été imprimés sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Vatican, & vont jusqu'à l'an 311. de J. C. *Sigonius* en parle dans son Epître Dédicatoire de la Republique des Hébreux au Pape *Gregoire XIII.* *M. Blancus* dans une Préface qu'il a mise à la tête de cette Histoire rend compte de tout ce qu'on a fait pour en découvrir le Manuscrit, & de la maniere dont on y est enfin parvenu. Il ne croit pas, comme quelques autres l'ont dit, qu'il y eut 19 Livres de cet Ouvrage. Il loüe beaucoup *Sigonius* de son impartialité, & d'avoir écrit, non en controversiste, mais en véritable Historien, qui se con-

tente de rapporter les faits, laissant aux Lecteurs la liberté d'en juger, & d'en tirer les conséquences. C'est ainsi, dit-il, qu'ont écrit les bons Auteurs de l'Histoire Romaine. Ils n'ont point examiné lesquels avoient tort ou raison des Romains ou des Carthaginois. Ils ont raconté les faits de part & d'autre, craignant sans doute qu'en

voulant faire juger les Lecteurs d'une certaine manière, ils n'en fussent jugés eux-mêmes peu favorablement. Cette Histoire Ecclesiastique est peu étendue. Il en est de même de la plupart des autres Histories de *Sigonius*, & il paroît que son goût le portoit naturellement à abréger.

HISTOIRE ANCIENNE DES EGYPTIENS, DES Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, ancien R. Et. ur. de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome neuvième. A Paris, chez la Veuve Etienne, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. 1735. in-12. pp. 616.

C E neuvième Volume de l'Histoire Ancienne en contient deux Livres, le 19^e où l'Auteur continue celle des Successeurs d'Alexandre, & le 20^e. Il parrage son 19^e Livre en trois articles. Il détaille dans le premier l'Histoire de Persée, dernier Roi de Macédoine, dont le regne, après onze ans de durée, finit l'an 167. avant J. C. Le second article qui renferme un peu plus de 20 ans, s'étend depuis la défaite de Persée jusqu'à la prise & la ruine de Corinthe par Mummius, c'est à dire jusqu'au tems, où la Grèce fut reduite en Province Romaine. Le troisième article roule sur l'Histoire de Syrie & sur celle d'Egypte, qui pour la plus grande partie, ont ensemble beaucoup de liaison. Celle de Syrie remplit à peu-près un siècle, depuis Antiochus-Eupator fils d'Epiphane, jus-

qu'à Antiochus l'Asiatique, sous qui ce Royaume devint une Province de l'Empire Romain, c'est à dire depuis l'an 164. jusqu'à l'an 65. avant J. C. Celle d'Egypte dure aussi cent ans, depuis la 20^e année de Ptolomée-Philométor jusqu'à la déposition de Ptolomée-Aulète, c'est à dire depuis l'an 159 jusqu'à l'an 59. avant J. C. Comme de tous les événemens racontés dans ce Volume, les plus considérables par rapport à l'Histoire Grèque, sont certainement la conquête de la Macédoine & la ruine totale de Corinthe: nous nous arrêterons par préférence sur ces deux morceaux, qui nous ont paru également intéressans & instructifs.

Livre XIX. Persée ne fut pas plutôt monté sur le Trône de Macédoine, que conformément aux vûes de Philippe son pere, il se

prepara foudrement à la guerre contre les Romains. Il envoya des Ambassadeurs à Carthage, qui n'eurent audience du Sénat que la nuit dans le Temple d'Esculape. Sous prétexte de consulter l'Oracle de Delphes, il parcourut plusieurs Villes de la Grèce, pour s'y faire des alliés; & après son retour, il eut grand soin d'envoyer des Députés dans toutes ces Villes. Une de ses principales attentions fut de se reconcilier avec les Achéens, en leur renvoyant leurs esclaves, qui s'étoient sauvés en Macédoine, comme dans un asyle. Toutes ces démarches de Persée le rendoient fort suspect aux Romains; qui pour s'éclaircir plus particulièrement de la vérité du fait, lui députerent des Ambassadeurs. Mais ceux-ci n'ayant pû obtenir audience du Roi, qui tantôt étoit absent, disoit-on, & tantôt incommodé, ils retournerent à Rome, très-persuadés qu'en Macédoine, tout se dispoit à la guerre, & qu'infailliblement on la verroit s'allumer au premier jour.

Persée recherchoit en particulier l'amitié des Rhodiens, & faisoit ses efforts pour les détacher du parti de Rome. Celle-ci ne l'ignoroit point, & elle en fut d'autant plus convaincue que le Roi de Pergame Eumène vint lui-même l'en assurer. Des Ambassadeurs arrivés presque en même tems de Macédoine, trouwerent le Sénat fort prévenu contre leur Maître, & ne firent qu'aggraver encore les esprits, par leurs discours peu mesurés. Ceux

des Députés de Rhodes, sur-tout, qui ne doutoient pas qu'Eumène ne les eût mêlés dans ses accusations contre Persée, déplurent fort aux Romains, & ne produisirent d'autre effet que de mettre ceux-ci en défiance par rapport à Rhode, & d'augmenter leur considération pour le Roi de Pergame. Ce Prince, que Persée regardoit comme son ennemi, & dont il tenta de se défaire par la voye de l'assassinat, puis par celle du poison, échappa heureusement à l'un & à l'autre, quoique blessé dangereusement & laissé pour mort par ses assassins.

Le Sénat instruit de ces noirs complots, ne balança plus à déclarer la guerre à un Roi assez lâche pour les mettre en œuvre; prenant toutefois les mesures les plus justes pour ne pas échoïer dans une entreprise de cette importance. L'Historien nous expose ici les sentimens & les dispositions des Rois & des Villes, par rapport à la guerre de Macédoine; & elles paroissent, presque toutes, des plus favorables aux Romains. De ce nombre étoient Ariarathe, Roi de Cappadoce, Eumène, Antiochus Roi de Syrie, Ptolomée Roi d'Egypte, l'Africain Masinissa, Cotys Roi de Thrace, & la plupart des peuples libres de la Grèce, parmi lesquels, sur-tout, se signalerent les Rhodiens & les Achéens.

Les Romains élurent pour Consuls P. Licinius Crassus & C. Cassius Longinus; & la Macédoine échut par le sort à Licinius. Après diverses ambassades de part & d'au-

tics, Rome déclara la guerre en forme à Persée, s'il ne donnoit une prompte satisfaction sur tous les griefs qu'on lui avoit déjà notifiés plusieurs fois ; & elle envoya des Ambassadeurs de tous côtez, pour fortifier ceux de ses alliés dont elle ne se desôioit nullement, pour déterminer ceux qui étoient encore incertains, & pour intimider ceux qu'elle jugeoit mal intentionnés. Tandis que ces Ambassadeurs étoient à Larisse en Thessalie, Persée y en envoya qui eurent ordre de s'adresser à Marcius l'un des Députés de Rome, dont le pere avoit été lié avec le Roi Philippe par les droits de l'amitié & de l'hospitalité ; & ils demandèrent à ce Romain de la part du Roi une entrevûe avec ce Prince.

Elle lui fut accordée, & le résultat de la conférence fut que Persée enverroit à Rome une nouvelle Ambassade pour éviter s'il étoit possible, d'en venir à une rupture ouverte. Mais ce ne fut qu'un piège tendu par le rusé négociateur à la crédulité du Roi pour donner du tems aux Romains, qui n'avoient encore ni troupes, ni Général en état d'agir ; au lieu que tout étant prêt chez le Macédonien, il auroit dû saisir un moment si favorable, & se mettre d'abord en campagne. Son Ambassade à Rome fut infructueuse ; le Consul Licinius eut ordre de partir incessamment avec son armée, & le Préteur Lucrèce se mit en mer avec une flotte de 45 Galeres.

Le Consul Licinius s'étant em-

barqué à Brunduse avec toutes ses troupes, passa la mer, & prit terre à Nymphée Ville des Apolloniates. Persée, de son côté, tint à Pella, ancienne Capitale de Macédoine, un grand Conseil, où les avis furent partagés. Celui de deffendre vigoureusement ses Etats prévalut sur celui de faire une paix honteuse : & Persée assembla son armée, qui montoit à 39 mille hommes de pied, & à 4 mille chevaux, & qui depuis celle d'Alexandre le Grand, étoit la plus nombreuse qu'on eût vûe en Macédoine. Celle du Consul, après avoir surmonté d'horribles difficultez, dans des chemins & des défilez presque impraticables, où l'ennemi en les gardant, auroit pû faire perir toute l'armée Romaine, s'avança à trois mille près de la Contrée qu'on nomme Tripolis, & campa sur les bords du fleuve Pénée. L'armée du Roi vint se poster à Sycurie, Ville située au pied du Mont Oëta. Après quelque rencontre de Cavalerie, où l'avantage fut égal de part & d'autre ; Persée qui vouloit engager les Romains à quelque action plus décisive, vint camper plus près d'eux, à un peu plus de deux lieues de distance ; & le Consul ne fut avertit de ce mouvement, que quand il vit à 500 pas des retranchemens l'ennemi qui venoit l'y attaquer.

Ce ne fut qu'un combat de Cavalerie, assez égal pour le nombre des troupes, mais où Persée, à l'aide sur-tout des Thraces, remporta un avantage considérable sur les Romains, qui y perdirent

au moins 2000 hommes de leur Infanterie légère , deux cens Cavaliers tués , & autant de prisonniers ; tandis que le Roi n'y perdit que 20 Cavaliers & 40 Fantassins. Il seut mal profiter de cette victoire : car ayant remis au lendemain à venir attaquer de nouveau les Romains , il trouva leur camp abandonné , & les vit retranchés de l'autre côté du fleuve , qu'ils avoient traversé pendant la nuit , à l'insçu des Macédoniens. Persée se flattant que ce premier succès de ses armes pourroit rendre les Romains plus traitables à son égard , leur envoya faire des propositions de paix aux mêmes conditions qu'ils l'avoient accordée à Philippe son pere. Mais le Consul fut inflexible , & répondit avec toute la fermeté Romaine , qu'il n'y avoit point de paix pour Persée , s'il ne laissoit aux Romains le pouvoir de disposer de sa personne & de son Royaume comme il leur plairoit. Quelques légers avantages de part & d'autre ayant terminé la campagne , les deux armées entrèrent en quartier d'hiver.

Elles n'exécuterent rien de fort mémorable l'année suivante , sous le Consulat d'Hostilius qui avoit succédé à Licinius pour continuer la guerre en Macédoine. Seulement Appius - Claudius envoyé par le nouveau Consul en Illyrie , s'étant approché sans beaucoup de précaution , d'une Ville qui appartenoit à Persée , & qu'on avoit promis de lui livrer , fut mis en déroute par une sortie imprévue de la garnison ;

& à peine put-il sauver trois mille hommes d'onze mille qu'il commandoit. Cette perte affligea d'autant plus le Sénat , qu'elle avoit été causée par l'imprudencce , & sur-tout par l'avarice du Commandant ; vice pour lors assez commun parmi les Généraux & les Magistrats , & auquel cette sage Compagnie crut devoir remédier par une Ordonnance , qui mettoit les alliez à couvert de cette espèce de brigandage.

L'année d'après, Q. Martius-Philippus , l'un des deux Consuls qui venoient d'être élus , fut chargé de la guerre de Macédoine. Il y pénétra , après avoir essuyé les plus rudes fatigues , par des chemins escarpés , où l'on ne pouvoit conduire les chevaux chargés , & sur-tout les Eléphans qu'avec des peines infinies , & où l'ennemi , avec une poignée de gens auroit pu défaire entièrement toute l'armée Romaine. Persée prenant l'allarme assez mal-à propos , & laissant libre l'entrée de son Royaume au Consul , fit transporter sur sa flotte les statuës d'or qui étoient dans la Ville de Dion , ordonna qu'on jettât dans la mer les trésors qu'il avoit à Pelle , & qu'on brûlât à Thessalonique toutes ses Galères ; après quoi il se retira dans la Ville de Pydne. Il reprit courage cependant quelque tems après , & revoqua les ordres qu'il avoit donnés ; & dont la plus grande partie n'étoit point encore exécutée. Mais il fit mourir secrètement tous ceux qu'il avoit rendu les témoins de sa

frayer en les chargeant de pareilles commiffions. Les Rhodiens d'un autre côté, indisposèrent fort le Sénat contre eux par l'insolente Ambassade qu'ils lui envoyerent, pour offrir leur médiation entre les Romains & les Macédoniens, avec menace de se déclarer contre ceux qui refuseroient de les accepter pour médiateurs.

L'année 168. avant J. C. fut celle du Consulat de Paul-Emile, à qui l'on déféra le commandement de l'armée Romaine en Macédoine. Il s'y rendit au plutôt, accompagné de ses deux fils & du Préteur Octave, destiné à commander la flotte. Son armée tant de terre que de mer étoit de plus de 56 mille hommes. Persée, de son côté sollicita des secours auprès de Gentius Roi d'Illyrie, auprès des Rhodiens, d'Eumène & d'Antiochus; chez les Gaulois établis au-delà du Danube. Mais son avarice fut cause que presque tous ces secours lui manquèrent.

La victoire remportée en Illyrie par le Préteur Anicius, qui défit & prit le Roi Gentius avec toute sa famille, ouvrit la campagne. Paul-Emile trouva Persée campé & fortement retranché en Thessalie près de la mer, au pied du mont Olympe, dans des lieux qui paroissent inaccessible, ayant devant lui le fleuve Enipée, dont les bords étoient fort élevés. Le Consul desespérant de pouvoir le forcer dans de pareils retranchemens, sans exposer l'armée Romaine à la boueherie, cherchoit des voyes moins

dangereuses pour pénétrer dans le camp ennemi; & il apprit enfin de deux Marchands qu'il y avoit un chemin, qui au travers de la Perrhèbie, conduisoit sans grande difficulté à Pythion, Ville située au plus haut de l'Olympe; mais que ce chemin étoit bien gardé par un détachement de 5000 hommes.

Paul-Emile conçut donc le dessein de s'emparer de ce poste, en le faisant attaquer de nuit & à l'improviste par de bonnes troupes; & il y réussit au bout de trois jours ayant amusé l'ennemi par de fausses attaques. Le Roi effrayé d'un si grand succès, décampa sur l'heure & se retira par ses derrières, presque sans esperance, sous les murs de Pydne, où il établit son camp, se préparant à donner bataille, & n'oubliant rien pour profiter de l'avantage des lieux. Paul-Emile marcha contre l'ennemi, en côtoyant toujours la mer, & malgré l'ardeur de ses troupes & leur impatience pour le combat, il jugea plus à propos de travailler à former un camp.

Quoique l'on fût de part & d'autre dans la resolution de combattre, la bataille cependant se trouva plutôt engagée par une sorte de hazard, que par l'ordre des Généraux: & ce fut à l'occasion d'un fourrage. L'Historien qui s'efforce de nous donner ici de cette bataille la plus juste idée qu'il lui est possible, regrette fort la perte des deux endroits où Polybe & après lui Tite-Live décrivoient cette grande action; & il y supplée de
 for

son mieux à l'aide de Plutarque. Ce fut à l'attaque de la Phalange Macédonienne que les Romains trouverent le plus de résistance, & Paul-Emile déchira ses vêtemens, pénétré de la plus vive douleur, en voyant que ses troupes découragées d'abord par quelques défavantages, craignoient d'affronter de nouveau ce corps presque impénétrable. Mais l'habile Général y ayant découvert quelques endroits plus foibles, le fit attaquer par-là & en vint à bout. Le carnage fut effroyable; & dans ce combat qui ne dura qu'une heure, il périt du côté des Macédoniens plus de 25 mille hommes, pendant que les Romains n'en perdirent que cent, & firent onze à 12000. prisonniers.

Le Roi dès le commencement de l'action s'étoit sauvé à toute bride dans la Ville de Pydne, sous prétexte d'aller faire un sacrifice à Hercule. De Pydne, il gagna Pelle sa Capitale, & ne s'y croyant pas en sûreté, il en partit pour se rendre à Amphipolis, d'où il passa dans l'Isle de Samothrace, & se réfugia dans le Temple de Castor & de Pollux. Toutes les Villes de Macédoine ouvrirent leurs portes au vainqueur, & firent leur soumission. Persée n'ayant pû se sauver avec ses trésors sur un vaisseau Marchand, dont le maître lui manqua de parole & lui enleva une partie de ses richesses, se vit dans la nécessité de se rendre à ceux qui l'attaquoient dans son asyle, & qui le conduisirent lui & toute sa famille au Consul. Ainsi

Jun.

finit la guerre de Macédoine, & le commandement en cette Province fut prorogé à Paul-Emile pour l'année suivante.

Après rout ce détail, l'Auteur nous entretient du decret par lequel le Sénat Romain accorda la liberté aux Macédoniens & aux Illyriens; de l'usage que Paul-Emile fit de son loisir pendant les quartiers d'hiver, pour parcourir les principales Villes de la Grèce; des festes magnifiques qu'il donna dans la Ville d'Amphipolis à son retour, & qu'il avoit préparées de longuemain; de son départ pour retourner à Rome par l'Épire, dont il abandonna toutes les Villes au pillage, suivant l'ordre du Sénat, en punition d'avoir fourni des secours à Persée. M. Rollin nous décrit ensuite le Triomphe de Paul-Emile, le plus superbe qui eût encore été vû depuis l'établissement de la République, & que la mort de Persée suivit d'assez près. Les honneurs du triomphe furent aussi accordés à Lucrece, pour ses victoires navales, & au Préteur Anicius, pour celle qu'il avoit remportée en Illyrie.

2. Comme nous nous sommes étendus assez au long sur le premier article de ce XIX^e Livre, nous passerons légèrement sur les deux articles qui suivent & nous ne ferons qu'indiquer sommairement les principaux faits que l'Historien y raconte.

Après la défaite & la prise de Persée, les Romains reçurent des complimens de leurs allies sur cet-

X x

re victoire. Attale frere d'Eumène, Roi de Pergame, vint les en féliciter. Les Députez des Rhodiens se presenterent devant le Sénat, pour tâcher d'appaifer sa colere; & après de longues & de vives sollicitations, ils obtinrent d'être admis à l'alliance du peuple Romain. Le traitement qu'il exerça contre les Etoliens fut beaucoup plus dur. Tous ceux qui avoient favorisé Persee furent appellés à Rome, pour y rendre compte de leur conduite. Mille Achéens y furent transportés, dont Polybe l'Historien étoit du nombre, & à la reserve duquel ils furent tous relegués dans diverses Bourgades d'Italie, & ne furent renvoyés dans leur patrie qu'après 17 ans d'exil, & alors à peine en restoit il 300.

Prusias Roi de Bithynie étant venu à Rome pour complimenter le Sénat sur l'heureux succès de la guerre contre Persee, y deshonorâ la Majesté Royale par les flatteries les plus indignes. Mais Eumène devenu suspect aux Romains, ne put obtenir d'entrer dans Rome. Il mourut quelques années après, laissant un fils fort jeune, dont Attale frere du défunt eut la tutelle, avec la Régence du Royaume. Il y eut entre Prusias & ce Régent une guerre, qui fut terminée par l'entremise des Romains. Prusias ayant voulu faire mourir son fils Nicomède, fut prévenu par celui-ci, qui en avoit eu avis, & qui le fit tuer ou peut-être le tua lui-même. A peu-près dans ce même tems, on reçut à Rome deux Am-

bassades, l'une de trois célèbres Philosophes Athéniens, Carnéade l'Académicien, Diogène le Stoïque, & Critolas le Péripatéticien; l'autre des Marseillois, à l'occasion de laquelle notre Auteur fait une digression sur la Ville de Marseille.

L'an 152 avant J. C. 15 ou 16 ans après la mort de Persee, Andrius, qui se disoit fils de ce Prince, se rendit maître de la Macédoine, & s'y fit proclamer Roi. Le Préteur Juventius envoyé contre lui par les Romains, l'attaqua & fut tué dans le combat avec une partie de son armée. Métellus qui lui succéda, repara cette perte; l'Usurpateur fut vaincu, pris, & envoyé à Rome. Un second Usurpateur & un troisième eurent le même sort.

L'an 147. avant J. C. il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Achaïe, & elle déclara la guerre aux Lacédémoniens. Métellus envoya des Députez à Corinthe, pour appaifer ces troubles; mais loin d'y réussir, ils y furent maltraités; & Thèbes de même que Chalcis se joignit aux Achéens. Métellus après les avoir inutilement exhortés à la paix, leur donna bataille, & les défit. Le Consul Mummius qui lui succéda, les battit une seconde fois, prit Corinthe, y mit le feu, & la détruisit de fond en comble: après quoi la Grèce fut réduite en Province Romaine. L'Historien s'étend ici sur diverses actions de Polybe & sur la mort de ce grand Homme; puis il nous décrit les triomphes de Métellus & de Mummius.

M. Rollin termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'ancienne Histoire des Grecs, par des reflexions très-sensées sur les causes de la grandeur, puis de la décadence & de la ruine totale de ce peuple si fameux, dont il partage tout le tems de la durée en 4 âges : & il emprunte du *Discours* de M. Bossuet sur l'*Histoire Universelle*, quelques-unes de ces réflexions. Ceci perdrait trop à être abrégé : il faut le lire en entier dans le Livre même.

3. A la tête du troisième article, paroît un abrégé Chronologique de l'Histoire des Rois d'Egypte & de Syrie, dont il y est question. Ceux d'Egypte sont au nombre de six. 1. Ptolomée Philométor, pendant les 14 dernières années de son regne, qui en a duré un peu plus de 34 en tout. 2. Ptolomée-Evergète, autrement dit *Physcon* ou le *Ventre*, qui en regna 29. 3. Ptolomée *Lathyre* ou *Soter*, qui en regna 17 à deux reprises. 4. Alexandre I. frere cadet de Lathyre, chassé du Trône par Cléopâtre leur propre mere; laquelle fut tuée par son fils Alexandre, qui mourut après un regne de 19 ans, laissant le Trône à Lathyre, qui fut rappelé. 5. Alexandre II. fils d'Alexandre I. nommé Roi par la protection de Sylla & qui fut chassé par les Alexandrins après 15 ans de regne. 6. Ptolomée *Aulète* ou le *Fluteur*, bâtard de Lathyre, & dont l'Histoire est renvoyée au Volume suivant.

Les Rois de Syrie, dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 19 dont plusieurs regnerent en

même tems. 1. Antiochus Eupator fils d'Epiphane, âgé de 9 ans, n'en fut que deux sur le Trône. 2. Démétrius *Soter* frere aîné d'Epiphane, en regna douze. 3. Alexandre *Bala*, Usurpateur se donnant pour fils d'Epiphane n'en regna que cinq. 4. Démétrius *Nicator*, fils de Soter, après avoir regné sept ans, fut fait prisonnier par les Parthes, puis retabli onze ans après, & tué au bout de trois ans. 5. & 6. Antiochus *Théos* ou le *Dieu*, fils de Bala, regna sous la tutèle de Diodore ou Tryphon, qui se défit de son pupile, & monta sur le Trône, qu'il n'occupa que trois ans. 7. Antiochus *Sidète* ou le *Chasseur*, frere de Démétrius, fut tué après 10 ans de regne. 8. Alexandre *Zébina*, fils d'un Fripier d'Alexandrie, & qui se disoit fils de Bala, regna cinq ans. 9. Séleucus V. fils aîné de Démétrius fut déclaré Roi, & bientôt après poignardé par sa mere Cléopâtre. 10. Antiochus *Grypus* son cadet fut mis en la place de son frere par cette mere dénaturée, qui se proposant de l'empoisonner, s'empoisonna elle-même. Il regna 27 ans. 11. Antiochus de *Cyzique*, fils de Cléopâtre & de Sidète, fut vaincu & tué après 20 ans de regne. 12. Séleucus VI. fils de Grypus fut vaincu par Eusébe & brûlé dans Mopsuestie la quatrième année de son regne. 13. Antiochus *Eusébe*, fils du Cyzicénien regna 9 ans. 14. Antiochus XI. frere de Séleucus VI & second fils de Grypus, fut tué par Eusébe au bout d'un an. 15. Philippe son frere, troisième fils de

Grypus n'en regna pas davantage. 16. *Demetrius Eubere*, quatrième fils de Grypus, fut établi Roi à Damas, par le secours de Ptolomée *Labyre* Roi d'Egypte, puis fut pris par les Parthes. 17. *Antiochus* surnommé *Deus*, cinquième fils de Grypus, & Roi de Damas, fut tué l'année suivante. 18. *Tigrane* Roi d'Arménie, regna en Syrie par un Vice Roi pendant 14 ans. 19. *Antiochus l'Asiatique* fils d'Eusebe, regna 4 ans, & fut dépouillé de ses États par Pompée, qui réduisit la Syrie en Province Romaine.

Livre XX. Le vingtième Livre de cette Histoire, est partagé en trois articles, qui ne font tous que

des Abrégés. Le premier est celui de l'Histoire des Juifs depuis le regne d'Aristobule fils d'Hyrcan; & qui prit le premier la qualité de Roi, jusqu'au regne d'Hérode le Grand, Iduméen. Le second article est un Abrégé de l'Histoire des Parthes, depuis l'établissement de cet Empire jusqu'à la défaire de Crassus, qui est racontée avec étendue. Le dernier article contient l'Histoire abrégée des Rois de Cappadoce, depuis le commencement de ce Royaume jusqu'au tems où il devint une Province de l'Empire Romain. Nous sommes obligés de renvoyer sur tous ces articles au Livre-même.

ESSAIS SUR LES HONNEURS ET SUR LES MONUMENS

accordés aux Illustres Sçavans pendant la suite des siècles; où l'on donne une légère idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Par M. Titon du Tillet, Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mere du Roi, & Commissaire Provincial des Guerres. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard & d'Antoine Boudet, & se vend chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence; la Veuve Piffot, Quai de Conty, & Jean de Nully, au Palais. 1734. vol. in-12. pag. 467.

DANS la description du Parnasse François exécuté en bronze, imprimée en 1732. M. Titon du Tillet s'étoit en quelque façon engagé à publier ces Essais qui en font comme la suite. On y verra en effet que lorsque son zèle l'a porté à consacrer son Parnasse à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la mémoire des plus illustres Poètes & des plus fameux Musiciens François, il n'a fait qu'imiter

en soit particulier ce qu'ont pratiqué les Nations les plus polies, sur tout dans l'Antiquité, pour marquer par des honneurs & des Monumens publics l'estime qu'elles ont faite des Sciences & des beaux Arts.

L'Auteur n'a pas borné ses recherches aux honneurs rendus aux seuls Poètes & aux seuls Musiciens, il les a étendus sur toutes les Sciences & sur tous les beaux Arts, de

l'origine & du progrès desquels il donne aussi une idée, comme ayant une liaison naturelle avec son principal objet. Mais son dessein n'est pas de trop approfondir les sujets qu'il traite. » J'en parle seulement, » *du-il dans sa Préface*, en amateur » des Sciences & du vrai mérite, » qui promène agréablement son esprit dans la suite des siècles, & » qui donne quelquefois carrière à » son imagination, pour se représenter des spectacles & des triomphes où brillent la Science & la vertu.

Ces Essais sont partagés en quatre Discours ou Epoque, précédés d'un Avant-Discours, où M. Tilton du Tillet soutient 1°. que les personnes qui excellent dans les Sciences & dans les beaux Arts ne sont pas moins utiles à l'Etat, & ne lui font pas moins d'honneur que les Héros & les Hommes les plus distingués par leur naissance & par leurs dignitez. 2°. Que les premiers méritent autant que ceux-ci les plus grands honneurs & les plus beaux Monumens.

» La renommée, *ce sont ses termes*, fait retentir les noms glorieux des Auteurs de même que ceux des Rois & des Héros; les Auteurs tiennent le même rang au Temple de mémoire que tous les hommes les plus fameux par leurs grands exploits & par leur vertu éminente; enfin ils sont dignes des mêmes Monumens de l'immortalité. C'est ainsi, continue-t-il, que tous les Sçavans ont été regardés pendant tous les

siècles où la politesse & le bon goût ont régné; & si quelques-uns n'ont pas joui pendant leur vie d'une fortune heureuse & brillante telle qu'ils la méritoient, après leur mort la postérité ne fait point de difficulté de les élever à tout ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes.

Voilà en général ce que l'Auteur entreprend d'établir & de prouver dans les quatre Discours suivans par des faits détaillés tirés de l'Histoire de toutes les Nations polices, chez lesquelles les Sciences & les beaux Arts ont été cultivés avec le plus de succès.

Le premier Discours ou la première Epoque contient les peuples les plus anciens du monde, les Hébreux, les Assyriens ou Babylo-niens, les Egyptiens, les Phéniciens, &c. chez qui les Sciences & les beaux Arts ont pris pour ainsi dire naissance & n'ont été que comme au berceau.

Le second Discours renferme l'Epoque des Grecs. C'est à cette Epoque & sur-tout au règne d'Alexandre qu'on voit avec combien de plaisir M. Tilton du Tillet s'arrête à faire remarquer non seulement les progrès rapides de l'Eloquence, de la Poésie, de la Peinture, de la Sculpture, & de l'Architecture, mais encore les récompenses dont les Grecs se plaissent à honorer ceux qui excelloient dans ces beaux Arts.

Il ne s'étend pas moins dans le troisième Discours sur les honneurs & les monumens accordés par les

Romains aux gens de Lettres & aux excellens Artistes ; & tel est le zèle de l'Auteur pour la gloire de Louis XIV. que dans cet article comme dans le précédent il ne perd pas de vûë le regne de ce Prince. Il ne manque aucune occasion de le comparer aux siècles les plus brillans de Rome & d'Athènes.

Mais ces honneurs & ces Monumens devinrent beaucoup moins communs après la décadence de l'Empire Romain ; aussi ne doit-on s'attendre à trouver d'abord dans le quatrième Discours de ses Essais, qu'un état abrégé des Sciences & des Arts en Europe depuis la fin du cinquième siècle jusqu'au quatorzième.

» Ce fut dans ce quatorzième
 » siècle, dit *M. Tilon du Tillet*, que
 » les Italiens renouvelèrent les
 » honneurs publics, les triomphes
 » & les Monumens que les Grecs &
 » les Romains accordoient aux il-
 » lustres Sçavans. La Ville de Ra-
 » ve-*Alighieri* avec son buste en
 » marbre ; & les habitans de Cer-
 » taldo en Toscane érigèrent une
 » statue à *Bocace*. Le triomphe de
 » Pétrarque à Rome est trop célèbre
 » & les cérémonies en sont trop sin-
 » gulieres pour ne pas trouver place
 » dans cet Extrait. En voici la des-
 » cription telle que l'Auteur la rap-
 » porte à la page 281. Quelque lon-
 » gue qu'elle soit nous sommes per-
 » suadés qu'on la verra avec quelque
 » satisfaction : elle servira du moins
 » à faire juger du goût de ces tems-là
 » aussi bien que de la maniere d'écri-
 » re de l'Auteur.

On prit une des fêtes de Pâques pour cette cérémonie. (C'étoit en 1341.) Pétrarque entendit la Messe dans l'Eglise de S. Pierre chantée par le Vice-Légat, un Evêque le conduisit au Palais des Seigneurs de Colonne, accompagné de toute la Noblesse, où on lui donna un dîner magnifique avec tous les Barons de Rome. L'après-dîner le Vice-Maitre des cérémonies fit lire publiquement quelques uns de ses Ouvrages. . . . Il prononça ensuite son panegyrique, après quoi on habilla le Poète de ses habits de triomphe ; on lui mit au pied droit un Cothurne. . . . & une Soque au pied gauche. . . . On le couvrit d'une longue robe de velours brodée d'or, plissée autour du col, & arêtée avec une ceinture de diamans : sur cette premiere robe on en mit une de satin blanc qui étoit l'habit ordinaire des Empereurs dans leur triomphe. On mit sur sa tête une mitre de brocard d'or avec ses *insu-les* ; une chaîne d'or pendoit à son col, où étoit attachée une lyre d'yvoire. Il avoit une paire de gands de loutre, (tous ornemens mystérieux & significatifs) une jeune Demoiselle les pieds nus & vêtue d'une peau d'ours, tenoit d'une main une bougie allumée & portoit de l'autre la robe de Pétrarque. Ce Poète étant descendu dans la Cour en cet équipage, y trouva un char tissu de lierre, de laurier & de myrthe, couvert d'un drap d'or sur lequel étoit représenté le Mont Parnasse avec la Fontaine Aganippide & le Cheval Pégase. Apollon & les

Muses y paroïsoient aussi avec Orphée, Homère, Catulle, Virgile, &c.

Pétrarque, une lyre à la main, montra dans ce char, & se mit sur un siège soutenu d'un Lion, d'un Griffon, d'un Eléphant & d'une Panthere. Auprès de lui on voyoit du papier, des plumes & des Livres. Ce char conduit par Bacchus étoit environné des trois graces & de mille amours; plusieurs Nymphes, Faunes, & Satyres accompagnoient aussi ce char, dont les uns formoient differens concerts de Musique, d'Instrumens, & de voix qui chantoient les loüanges de ce Poëte, & les autres représentoient des danses légères & agréables. Trois Estafiers étoient aux portieres de ce char, dont l'un tenoit une couronne de laurier, l'autre une de myrthe & le troisiéme une de lierre. Le travail sous la figure d'une femme vêtue d'une simple bure marchoit devant, chassant à coups de fouet une femme qui représentoit la paresse. La dérision habillée d'une peau de Sanglier, & l'envie tenant un arc bandé suivoient ce char.

Pétrarque marcha au milieu du peuple avec ce pompeux cortége jusqu'au Capitole. Toutes les ruës par lesquelles il passoit, étoient richement tapissées, les Temples parés & ouverts, les fêtes des maisons & des Palais décorés de magnifiques tapis, d'où les Dames jetoient sur lui des eaux de senteur & des œufs parfumés. Il arriva malheureusement qu'une femme

lui versa sur la tête une bouteille d'eau forte par méprise, croyant que c'étoit quelque eau de parfum, ce qui le rendit chauve le reste de ses jours.

Aussi-tôt qu'il fut arrivé au Capitole, il fit une harangue en présence de toute l'assemblée: son discours étant fini, on le proclama *Poëte*, & on le couronna de trois couronnes; la premiere de lierre; comme Bacchus le premier des Poëtes, la seconde de laurier, comme les Empereurs & les Héros, & la troisiéme de mirthe, comme le plus tendre des amans.

Orzo Comte d'Aquillare pour lors Sénateur de Rome, lui donna un rubis de cinq cent ducats d'or, ensuite il fut tiré à quartier, où en présence du Maître des cérémonies, des Conservateurs & des Sénateurs, il ôta sa robe & fit des armes, cérémonie absolument nécessaire: on le ramena ensuite devant le peuple, au nom duquel il reçut un présent de cinq cens ducats d'or.

Cette cérémonie étant achevée au Capitole, il remonta dans son char, & vint rendre graces à Dieu dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, où l'on dit Vêpres & Complies. De-là il fut reconduit chez le Seigneur Colonne qui lui donna un souper splendide, & la Fête se termina par un ballet où Pétrarque dansa en présence d'une assemblée nombreuse de Dames & de Seigneurs.

La fin du quinziesme siècle, tems de la renaissance des Lettres & des

Arts en Italie, & de-là dans le reste de l'Europe, le XVI^e, le XVII^e & le commencement de celui-ci fournissent à l'Auteur une ample matière à traiter. Cependant quelque éloge qu'il fasse des plus grands Princes & des Erats qui ont le plus favorisé les Sciences & les Sçavans, on ne voit que bien rarement qu'on ait par autorité publique accordé à ces derniers des honneurs tels que leur en accordoient la Grèce & l'ancienne Rome.

C'est peut-être ce qui fait souhaiter à l'Auteur de voir rétablir de nos jours sous le nom de Jeux *Loudaciens* les Fêtes, les Jeux & les Spectacles si vantés dans l'Antiquité & connus sous les noms d'*Olympiques*, d'*Isthéméens*, &c. On peut lire à la page 397 & suivantes le projet qu'il en propose aussi-bien

que la description qu'il en fait d'avance avec une espèce d'enthousiasme. Il nous a paru qu'il ne justifie pas mal dans cet endroit ce qu'il a dit dans sa Préface, qu'il aime à donner *carrière à son imagination*, & à se représenter des *Spectacles & des triomphes où brillent la Science & la vertu*.

Il finit son Ouvrage par un extrait du Testament de feu M. l'Abbé le Gendre Chanoine de l'Eglise de Paris, qu'il loue comme un Citoyen zélé pour la gloire de sa Nation, & pour l'avancement des Belles-Lettres. M. Tiron du Tillet n'a pas moins de droit de prétendre aux mêmes éloges, puisqu'on ne peut lire son Livre sans être persuadé qu'il les mérite à pareil titre.

T. LIVII PATAVINI HISTORIARUM AB URBE CONDITA ; Libri qui supersunt XXXV. cum Supplementis Librorum amissorum à J. Freinshemio concinnatis. Recensuit & Notis illustravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Professor in Collegio Dormano-Bellovaco Universitatis Parisiensis. *Tomus primus*. Parisiis sumptibus & impensis Gabrielis-Francisci Quillau & Joannis Desaint.

C'est-à-dire : *Les trente-cinq Livres qui restent de l'Histoire de Tite-Live ; avec les Supplémens de Freinshemius ; revus & enrichis de notes par M. Crevier, Professeur de Rhétorique au Collège de Beauvais, dans l'Université de Paris. Tome premier. A Paris, aux dépens de Gabriel François Quillau & de Jean Desaint. 1735. vol. m-4°. sans compter la Préface ; qui est de 100 pag.*

L n'est peut-être pas d'Auteur ancien dont les Ouvrages méritaient plus de passer à la postérité, & qui cependant ait plus souffert de l'injure des tems que Tite-Live. Nous avons à regretter la perte de

la plus grande partie de son Histoire, & le peu qui nous en reste avoit été étrangement altéré & défiguré par l'ignorance de ceux qui dans les siècles de la barbarie ont eu soin de nous le conserver. Ainsi il

ne faut pas s'étonner si depuis la renaissance des Lettres les Sçavans ont pris tant de peine à rassembler ces précieux restes , à les établir , à les expliquer & à les faire paroître , autant qu'il leur a été possible, dans leur première pureté. Parmi ces Sçavans *Sigonius* , & après lui *J. Fred. Gronovius* ont sans contredit rendu les plus grands services à l'Historien Romain par l'exaëtitude & la correction des Editions qu'ils nous en ont données. Mais dans ce genre de Litterature comme dans d'autres il est difficile de faire si bien qu'on ne puisse encore faire mieux. On arrive rarement à ce point de perfection. De-là naît sans doute l'émulation dans la République des Lettres. C'est aussi cette émulation qui jointe au desir de se rendre utile , a porté M. Crevier à marcher sur les traces des deux grands Hommes que nous avons nommés , en consacrant ses veilles à nous procurer la nouvelle Edition de Tite-Live que nous annonçons.

Le premier Tome qu'il en a déjà publié , contient toute la premiere Décade de Tite-Live avec les cinq premiers Livres de la seconde Décade suppléée par *Freinshemius*. Il y a ajouté une Préface dont nous allons rendre compte & qui nous paroît écrite avec autant d'ordre & de précision que d'élégance & de facilité.

Elle est partagée en trois Chapitres subdivisés chacun en plusieurs articles. Dans le premier M. Crevier traite de ce qui peut avoir

Juin.

rapport à la personne & aux Ecrits de Tite-Live; il fait dans le second la critique des différentes Editions que nous avons de cet excellent Historien , & il expose dans la 3^e le plan qu'il a suivi pour la sienne.

Chapitre I. Plus on a d'empresment de connoître un Auteur célèbre par ses Ecrits , plus on a de regret de n'en sçavoir souvent que le nom. Tite-Live est du nombre de ces Ecrivains qui ont rendu leur nom immortel ; mais on ne sçait autre chose de lui , sinon qu'il naquit à Padouë 58 ans avant J. C. qu'il passa une grande partie de sa vie à Rome , & qu'il mourut dans sa patrie à l'âge de 76 ans , la quatrième année de l'Empire de Tibere. On trouve encore par quelques époques de son Histoire , qu'il fut à la composer tout le tems qui s'écoula depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Drusus ; c'est-à-dire environ 22 ans.

De cent quarante ou de cent quarante-deux Livres en quoi on prétend que consistoit cette Histoire , nous n'en avons plus , comme on sçait , que trente cinq , dans quelques-uns desquels il y a même des vuides qu'on a tâché de remplir avec plus ou moins de succès.

Les premieres Editions de Tite-Live qui sont de la fin du quinzième & du commencement du seizième siècle n'ont que la premiere , la troisième & une partie de la quatrième Décade. C'est à l'Allemagne que nous sommes redevables de ce qui a été recouvré de plus. En 1518. un manuscrit de la Bibliothèque de

Y y

S. Martin de Mayence fournit tout ce qui manquoit au quarantième Livre jusqu'à la fin, & en 1531. Simon Gyneus fit dans une Abbaye vis-à-vis de Vormes au-delà du Rhin l'heureuse découverte d'un Manuscrit contenant les cinq derniers Livres que Jean Froben imprima à Basle la même année. Presque un siècle après le P. Horion de la Compagnie de Jesus en parcourant les Manuscrits de la Bibliothèque publique de Bamberg y trouva la première partie du trentetroisième Livre qui avoit manqué jusqu'alors, & il la publia à Paderborn en 1617. C'est là tout ce qu'on a pu déterrer des différentes parties de l'Histoire de Tite-Live, comme on le peut voir encore plus en détail dans la Préface de Gronovius que M. Crevier a fait imprimer à la suite de la sienne. Au reste l'habile Professeur regarde avec raison comme des fables & des rêveries ce qu'on a débité de l'Histoire de Tite-Live qui doit se trouver en entier à Constantinople, dans l'Isle de S. Colomban en Ecoisse ou dans d'autres endroits.

Pétrarque a douté si Tite-Live avoit lui-même partagé son Ouvrage de dix en dix Livres ou en Décades, & Sigonius l'a nié sur le silence des anciens Grammairiens. Quelque sentiment que l'on suive là-dessus, & quoiqu'il paroisse que cette Histoire étoit simplement intitulée : *T. Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita Libri CXLII.* Notre Editeur veut bien cependant qu'on se serve du terme de

Decades, qui comme plus simple a passé en usage.

A l'égard des Sommaires qui sont à la tête de chaque Livre, on a tort de les attribuer à Tite-Live lui-même ou à Florus : mais quelque qu'en soit l'Auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à faire connoître de quoi il étoit parlé dans les Livres qui nous manquent.

Jusqu'ici M. Crevier n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer son sujet ; il traite dans la suite plus à fond de ce qui regarde le mérite & les défauts de son Auteur. Après avoir donné les plus magnifiques éloges à la manière dont Tite-Live a écrit l'Histoire, il répond aux reproches que quelques Ecrivains de l'Antiquité & de nos jours ont faits à cet Historien sur les Harangues directes qu'il a employées dans son Ouvrage & sur cette espèce de vice répandu dans son stile qu'*Asinius-Pollio* appelloit *Patavinité*.

Ce n'est pas seulement par son éloquence ou par la beauté & les agréments de sa narration que Tite-Live a mérité la réputation dont il jouit depuis tant de siècles. Il ne s'est pas moins rendu recommandable par sa fidélité, vertu si nécessaire & si désirée dans un Historien. Ni la crainte de déplaire aux Puissances de son tems ni l'envie de leur faire la cour ne l'ont empêché de dire la vérité ; il parle avec éloge des plus grands ennemis d'Auguste, & il loue ce Prince d'une manière à ne pouvoir être soupçonné de flatterie. Mais comme M. Crevier fait

moins le panégyrique que le portrait de Tite-Live , il est forcé de reconnoître que l'amour de la patrie est un écueil dont son Historien n'a pas toujours eu assez de soin de se garantir. Perpétuel admirateur de la grandeur des Romains , non seulement il exagere leurs exploits , leurs succès & leurs vertus ; mais il diminue ou il dissimule leurs vices & les fautes où ils sont tombés. On en rapporte ici trois exemples remarquables où *Polybe* sert de témoin dans le jugement que l'Editeur porte contre l'Historien Romain. L'un de ces exemples regarde la continence tant vantée de Scipion l'Africain à l'occasion de la jeune fiancée de la nouvelle Cartage. Tite-Live , qui fait de Scipion son Héros favori , le représente comme un Philosophe Stoïcien inaccessible aux passions & insensible aux plaisirs ; l'Ecrivain Grec beaucoup plus croyable , en fait au contraire un homme ordinaire , sensible même aux charmes du beau sexe , & qui agit en cette rencontre beaucoup moins par vertu que par politique.

Nous passons , pour abrégé , les discussions où entre M. Crevier des autres reproches qu'on fait à Tite-Live sur sa négligence , sur son manque de mémoire , sur ce qu'il omet ou ne dit quelquefois qu'un mot des plus grands événemens ; qu'il ne parle que comme en passant des Loix de Romulus & de Numa , & qu'il insiste trop peu sur d'autres choses qui demandoient de plus grands détails. Un autre

grief encore plus grave contre lui est d'avoir mal entendu plusieurs choses qu'il a traduites d'après *Polybe* , & on le taxe d'ingratitude pour n'avoir pas nommé cet Historien ou de l'avoir fait avec trop d'indifférence dans les endroits où l'on montre qu'il le copioit presque de mot à mot. Notre Editeur sur tous ces articles lui donne le blâme ou prend sa défense avec une égale candeur.

Ces especes de taches qu'on remarque dans Tite-Live n'ont cependant point fait de tort à sa gloire. La postérité n'en a pas moins admiré son Ouvrage autant comme un chef-d'œuvre d'éloquence que comme une Histoire où tout inspire l'amour de la justice & de la vertu , & où l'on trouve avec le récit des faits les plus saines maximes pour la conduite de la vie.

M. Crevier joüe sur-tout Tite-Live sur sa pieté & sur son attachement à la Religion établie à Rome lorsqu'il écrivoit , & il ne manque pas de faire remarquer son attention à fronder les sentimens impies des incrédules de son siècle. En s'efforçant de le justifier sur la prétendue superstition avec laquelle il affecte de raconter dans son Histoire tant de miracles & de prodiges aussi ridicules qu'incroyables ; il soutient que la bonne foi demandoit qu'il ne supprimât pas des choses qu'on disoit être arrivées avant lui , ou qu'il trouvoit dans ses Mémoires , quoiqu'il ne les eût pas , & que loin de l'accuser de superstition à cet égard , sa pieté & son respect

envers les Dieux qu'il avoit appris à honorer, ne l'en devoient faire paroître que plus aimable.

Ce n'est pas, selon notre Editeur, sa pieté seule que Tite-Live fait éclater dans ses Ecrits, en même tems qu'il peint les autres vertus, comme la justice, la tempérance, la douceur, la bonté, la chasteté & l'amour de la patrie d'une manière à toucher les cœurs & à y faire naître le desir d'imiter les exemples qu'il en propose, il a soin d'inspirer l'horreur du vice en s'élevant avec force contre l'orgueil, la cruauté, les passions effrénées, l'ambition & les complots séditieux. Enfin si on en croit M. Crevier, l'Histoire de Tite-Live est beaucoup plus utile pour former les mœurs que tous les raisonnemens des Philosophes. On peut voir dans la Préface le parallèle que l'éloquent Professeur fait de la méthode de ces derniers avec les Ecrits de l'Historien Romain; mais quelques Lecteurs pourront s'imaginer que les traits qu'il y employe regardent plutôt les cahiers de Philosophie qu'on dicte dans les Collèges, que bien des Traitez de morale qui sont entre les mains du public, & qu'on ne lit point sans fruit & sans agrément.

Quoiqu'il en soit, l'Auteur termine ce Chapitre en faisant mention des honneurs rendus à la mémoire de Tite-Live par les habitans de Padoüe ses compatriotes. Il ne croit pas, & il en apporte les raisons, que le Tombeau antique découvert en 1416, dans l'Eglise de

Sre Justine de cette Ville ait renfermé les os de cet illustre Ecrivain; il est persuadé au contraire que ce qui a donné cours à cette erreur est une Inscription trouvée au même endroit quelque tems auparavant, laquelle, au sentiment de Gudian, n'a point de rapport à la sépulture de Tite Live, quoique son nom y soit marqué.

Chapitre II. J. Frédéric Gronovius est celui de tous les Editeurs qui se sont appliqués à retablir, à corriger ou à éclaircir le Texte de Tite Live, sur le travail duquel M. Crevier s'arrête le plus. Il le regarde en effet plutôt comme le Restaurateur que comme l'Interprete de cet Historien. Ses Notes sur Tite-Live parurent d'abord détachées en 1645. & elles furent imprimées avec le Texte en 1665. Quelque estimée que soit cette Edition, & quelque justice qu'on doive rendre à la grande sagacité & à la vaste érudition de Gronovius, l'amour de la vérité oblige M. Crevier, comme malgré lui, à se plaindre de la dureté de son stile, de ses négligences, de la hardiesse de quelques-unes de ses conjectures, du trop grand nombre de variantes qu'il a ajoutées à ses Notes, & de la trop grande quantité d'exemples qu'il y a cités.

Après la mort de Jean-Frédéric; Gronovius Jacques son fils donna au public en 1679. une autre Edition du Texte de Tite-Live sur celle de son pere, avec des Observations nouvelles & des corrections tirées de manuscrits que ce;

lui-ci n'avoit pû voir. Notre Editeur lui fait sur sa maniere d'écrire les mêmes reproches qu'à Jean-Frédéric, & il convient en même tems que le dégoût qu'on a à esfuver en lisant ses Dissertations n'est pas mal compensé par le profit qu'on en peut retirer.

Tandis que Tite-Live paroissoit ou étoit sur le point de paroître en Hollande avec les Notes des deux Gronovius, Jean Doujat Jurisconsulte de Toulouse, Professeur en Droit à Paris, & de l'Académie Françoisé en avoit publié une Edition à Paris à l'usage du Dauphin, en 1676. en 6 Volumes in 4°. Ses Remarques peuvent servir beaucoup. Il s'est appliqué à corriger le Texte. Il a expliqué les endroits les plus difficiles, aussi bien que les Coutumes, les Loix & plusieurs points de Géographie & d'Histoire, il a tâché de remplir les lacunes des derniers Livres, & ce qui n'est pas d'un médiocre avantage pour cette Edition, il y a joint tous les Supplémens de *Freinshemius*, en sorte que par-là il a donné un corps complet & suivi d'Histoire Romaine depuis Romulus jusque presque à la fin de l'Empire d'Auguste.

Il regne dans les Remarques de Doujat beaucoup de candeur, de simplicité, de modestie & de politesse : mais ce Commentateur n'est pas sans défaut au jugement de M. Crevier. Son stile est clair à la vérité : mais la Latinité n'est pas assez pure. Il s'est quelquefois négligé dans ses Notes ; il n'a pas toujours

bien pris le sens de son Auteur, & il ne faut pas toujours se fier à lui lorsqu'il parle de choses qui regardent l'Antiquité. On doit ajouter qu'il n'est pas assez exact lorsqu'il remplit les lacunes de Tite-Live, & avec toute la facilité d'esprit possible & la meilleure volonté, il n'avoit ni l'érudition ni le loisir nécessaires pour un si grand travail : notre Editeur raille à ce sujet les Auteurs qui lorsqu'ils ne donnent pas à leurs Ouvrages la perfection dont ils sont susceptibles, alleguent pour excuse ou le manque de tems, ou le trop vif empressement d'un Libraire avide : comme si le respect dû au public n'exigeoit pas qu'on ne lui présentât rien que d'achevé.

Ce que Doujat a fait de mieux, comme nous l'avons déjà insinué, est d'avoir fait entrer dans son Edition, les Supplémens de *Freinshemius*. Il ne s'est rien écrit, selon M. Crevier, de meilleur ni de plus utile pour ceux qui veulent étudier l'Histoire Romaine.

Freinshemius avoit publié lui-même le Supplément de la seconde Décade de Tite-Live à Stockholm en 1649. Deux ans après sa mort en 1662. cette Décade fut réimprimée à Strasbourg & à Francfort avec les cinquante autres Livres, c'est-à-dire depuis le 56^e jusqu'au 95^e & le tout parut à Paris en 1676. avec l'Edition de Tite-Live par les soins de Doujat.

Jean *Freinshemius*, dont il s'agit ici, naquit à *Ulm* dans la Suabe en 1608. il fit ses études à Strasbourg sous les yeux de *Matthias Berneg-*

ge. Il vint en France en 1634. & il y fut l'un des Secretaires-Interprètes du Roi. Etant retourné à Strasbourg, il y épousa en 1637. la fille de Bernegger. En 1642. il fut appelé en Suede, & fut fait Professeur de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal. Cinq ans après la Reine Christine le nomma son Bibliothécaire & son Historiographe, & le choisit même pour diriger ses études. Sa santé l'ayant obligé de retourner dans sa patrie en 1651. l'Electeur Palatin l'attira dans l'Université qu'il retabliroit à Heidelberg, où Freinshemius fut Professeur honoraire, & où il mourut en 1660. Nous avons tiré ce détail de l'Epitaphe de Freinshemius rapportée par Doujat, & que M. Crevier a inserée dans sa Préface avec le Catalogue des Ouvrages de ce sçavant Homme.

Nous devons aux soins de M. Thomas Hearne une Edition de Tite-Live faite à Londres en 1708. elle est accompagnée d'un grand nombre de variantes tirées de quelques manuscrits & mises au bas des pages. Il y a peu de Notes pour éclairer le Texte qui est tout entier d'après l'Edition de Gronovius.

C'est aussi le Texte de Gronovius qu'a suivi M. le Clerc le dernier des Editeurs de Tite-Live dont il soit parlé dans la Préface que nous parcourons. M. Crevier ne loit pour ainsi dire, cette Edition que du côté de la forme des Volumes qui est plus commode, & dans laquelle M. le Clerc a mis au haut des marges les années des Consuls

& les années avant J. C. aussi bien que de petits Sommaires à côté de chaque article. A l'égard du reste, les Notes sont en petit nombre, & il y en a, où les corrections qu'il tente ne paroissent pas heureuses. Les Suppléments de Freinshemius n'y sont pas exactement corrigés & on en a retranché les citations qui sont aux marges de l'Edition de Doujat, défauts qui ne peuvent venir que de la précipitation avec laquelle M. le Clerc très-habile d'ailleurs, a travaillé.

Après avoir ainsi passé en revûe les Editeurs de Tite-Live qui l'ont devancé, & avoir apprécié en détail le mérite de leurs travaux, M. Crevier conclut que cet Historien a encore besoin d'une main amie qui le retouche & qui lui donne un nouveau lustre.

Chap. III. L'Auteur ne se borne pas dans ce Chapitre à tracer simplement le plan & la méthode qu'il a suivis dans son Edition; il y traite encore en maître de l'art, de l'honneur qu'on peut acquérir en commentant ou en traduisant les anciens Auteurs, & des Loix qu'en doit se prescrire en courant cette carrière. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de le suivre pas à pas. Nous nous contenterons d'abreger ce qu'il dit sur les devoirs qu'a à remplir un exact Commentateur.

Comme son but principal doit être de faire lire avec plus de facilité & de plaisir l'Ecrivain qu'il commente; il doit éviter tout ce qui n'a pas rapport à cet objet; il faut que

son stile soit simple & clair, il doit ne dire précisément que ce qu'il faut, sans donner dans le fastueux étalage d'une inutile érudition. Mal à propos s'occuperait-il à refuter ceux qui l'ont précédé dans le même travail; s'il a à justifier ses corrections par des exemples, que ces exemples soient en petit nombre, & bien choisis. Il est bon d'éloigner des Notes ce nombre prodigieux de variantes tirées de différens Manuscrits, dont tout l'effet est d'interrompre le Lecteur en le fatiguant sans l'instruire; on doit les rejeter toutes à la fin de l'Ouvrage, en ne conservant pour les Notes que celles qui peuvent plus sûrement servir à corriger ou à retabli un passage. En général notre Auteur n'approuve point ces Editions *variorum* où le Texte est comme absorbé par les diverses Remarques des Commentateurs, & si en cela il trouve quelques contradicteurs parmi les gens de Lettres, nous croyons qu'il y en aura d'autres qui seront de son goût.

Sur ce que nous venons d'exposer on peut d'abord se former une idée générale de ce que doit avoir pratiqué M. Crevier dans son Edition de Tite-Live.

Il déclare qu'il a tâché de profiter de tout ce qui avoit paru avant lui sur cet Auteur, en faisant un choix des Remarques qu'il a trouvé répandues dans les différentes Editions; qu'il a tiré des meilleurs Auteurs qui ont écrit sur les Antiquitez Romaines, tout ce qu'il a cru pouvoir lui servir à éclaircir ou à

expliquer son Texte, & qu'il l'a confronté avec les anciens Historiens, tels que Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Appien, & surtout Polybe; enfin il n'a pas seulement cherché dans les Livres ce qui pouvoit le plus contribuer au succès de son entreprise, mais il a encore mis à profiter les lumieres & les avis de ses amis vivans, sur-tout de M. Rollin, à qui il donne les louanges qu'il mérite, de feu M. Heuzet & de plusieurs autres Professeurs de l'Université & du Collège de Beauvais, avec qui il a tenu chez lui des conférences pour revoir en commun l'Ouvrage dont il préparoit l'Édition.

Voici maintenant l'ordre qu'il a observé dans ses Notes. *Premièrement*, il ne s'est pas tellement attaché au Texte donné par Gronovius, qu'il n'ait aussi cherché des secours ailleurs pour faire mieux s'il étoit possible. Il s'est servi des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi & des Bibliothèques de Sorbonne & de S. Victor, dont la plupart étoient inconnus à Gronovius, & ceux dont celui-ci avoit eu connoissance, il les a conférés de nouveau. Il a de même collationné Tite-Live sur les plus anciennes Editions, sans oublier les plus recentes. Polybe lui a aussi beaucoup aidé à retabli quelques passages, & pour en corriger d'autres il a eu quelquefois recours à ses propres conjectures. Rien n'est plus heureux que la maniere dont il retabli l'endroit qu'il cite pour exemple dans sa Préface. Mais moins hardi que

quelques Editeurs qu'il désigne, il n'a jamais eu la témérité de rien faire passer dans le Texte sans y être autorisé ou par les Manuscrits ou par les anciens Imprimez. Il a de plus porté le scrupule & l'exactitude jusqu'à veiller sur l'orthographe, la ponctuation, les accens, &c. pour rendre autant qu'il est en lui la lecture de son Auteur, plus agréable & plus commode. *Secondement*, c'est dans cette même vûë qu'il explique dans ses Notes les termes les plus difficiles à entendre; mais avec brieveté & avec précision. *Troisièmement*, par rapport aux matieres contenuës dans l'Histoire de Tite-Live, M. Crevier en distingue de cinq sortes, 1°. les faits rapportés, 2°. les Loix, les Coûtumes, les Charges, les fonctions des Magistrats, &c. 3°. les poids, les mesures, les monnoyes, 4°. les Pays, les Villes, les lieux dont parle l'Historien, 5°. l'ordre des tems suivant lequel il range les évenemens qu'il rapporte.

Le judicieux Editeur a raison de penser que qui voudroit rassembler dans des Notes & y traiter avec quelque étendue tout ce qui concerne ces cinq articles, composeroit sans peine des Volumes immenses. Il lui a donc fallu, suivant son plan, agir avec plus de réserve: dans les endroits où son Auteur lui a paru resserrer trop sa narration & ne pas s'expliquer assez, il n'a cherché qu'à l'expliquer en peu de mots & il a puisé dans Denys d'Halicarnasse ou dans Plutarque ce qui pouvoit donner les éclaircissemens ne-

cessaires; il n'a pas même craint quelquefois de relever Tite-Live lorsqu'il s'est aperçu qu'il s'écartoit de la vérité ou par prévention ou par négligence. Pour les Loix, les Coûtumes, &c. il tâche de n'en dire que ce qu'il faut pour en donner une idée suffisante.

Comme les poids, les mesures; & les monnoyes des anciens demandent de longues discussions pour les rapprocher des nôtres, M. Crevier a jugé à propos de faire imprimer avant le Texte deux courtes Dissertations sur ces matieres. Le Lecteur pourra y recourir pour l'intelligence des passages qui l'embarrasseront. Au lieu de Cartes Géographiques qui sans être autrement utiles, selon M. Crevier, ne serviroient qu'à augmenter le prix du Livre, il y aura à la fin de tout l'Ouvrage des Tables où seront rangés par ordre alphabetique tous les lieux dont il est fait mention dans Tite-Live.

Enfin l'Editeur a cru d'autant moins devoir charger ses Notes des questions épineuses de la Chronologie, que dans l'espace de 750 ans il ne s'agit entre les Chronologues que de la différence de deux ou trois années. Il s'est contenté d'adopter le Système de Dodwel pour la maniere de compter les années depuis la fondation de Rome; & il a eu soin, à l'exemple de M. le Clerc, de les mettre au haut des pages avec les années avant J. C.

De l'économie de ses Notes M. Crevier passe à ce qu'il n'a pû se dispenser d'ajouter à son Edition.

Les

Les Sommaires de chaque Livre ne lui ont pas paru indignes de son attention. Sigonius les avoit donnés avec des Remarques & Gronovius les avoit revûs sur les Manuscrits. Notre Editeur se flatte qu'on les trouvera beaucoup plus corrects qu'ils n'ont encore été.

Pour reparer en quelque sorte les pertes que Tite-Live a souffertes par l'injure des tems, M. Crevier s'est appliqué à en rassembler tous les Supplémens ; mais peu content de ce qu'ont fait Doujat & M. le Clerc pour remplir les lacunes des derniers Livres, il a été obligé d'y suppléer lui-même, & il a observé de distinguer simplement par des crochets ce qui étoit de lui d'avec le Texte de Tite-Live, afin de ne pas faire une bigarrure désagréable par la différence des caractères.

A l'égard des Supplémens de Freinshemius, excepté la seconde Décade qui suit la première de Tite-Live, ils doivent être imprimés de suite. Rien n'a donné plus de peine à notre Editeur que ces Supplémens, & il avoue qu'il s'est repenti plus d'une fois d'avoir formé une entreprise si remplie de difficultés. De donner le Texte correct de Freinshemius n'étoit pas le plus grand embarras. Il s'agissoit de véri-

fier les endroits d'une infinité d'Auteurs dont Freinshemius s'étoit servi pour composer ses Supplémens, & les citations étoient si estropiées aux marges de l'Edition de Doujat, que M. le Clerc qui manquoit de loisir pour les rectifier avoit été forcé de les retrancher de la sienne. Quelque patience que demande un travail si pénible, M. Crevier ne s'est pas rebuté. Il a tout confronté, & il se promet de remettre ces citations dans l'état où elles doivent être.

Le tout sera terminé par trois Tables générales. L'une des matières contenues dans l'Histoire de Tite-Live & dans les Supplémens de Freinshemius ; cette Table sera la même que celle de M. le Clerc, mais revûe & corrigée. La seconde, Géographique, & la troisième des termes Latins employés par Tite-Live.

Tel est le compte que nous avons à rendre de la Préface de M. Crevier, pour faire connoître en quoi consiste cette nouvelle Edition. Il ne nous reste qu'à exhorter l'Auteur à publier incessamment la suite d'un Ouvrage qui répond si bien à sa réputation & qui est digne de l'Université qui l'approuvé.



STANISLAI SANTINELLI CONGREGATIONIS A SOMASCHA
Clerici Regularis Dissertationes, Orationes, Epistola & Carmina.
Venetiis. Apud Christophorum Zane.

C'est à dire : *Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, Clerc Regulier de la Congregation des Somasques*. A Venise, chez Christophle Zane. 1734. vol. in-4^o. pag. 327.

NOUS avons d'abord à rendre compte dans ce Journal de la seconde Dissertation du Pere Santinelli, intitulée : *De Disciplina & Moribus Romanarum Faminarum*. L'Auteur qui la publie pour la première fois, n'y fait pas moins paroître de lecture & d'érudition que dans son *Traité de la Noblesse parmi les Romains*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois précédent : il y entre dans un détail curieux sur tout ce qui peut avoir rapport aux *Dames de l'ancienne Rome* ; & si son premier Ouvrage doit servir, comme il le dit lui-même, de Commentaire à la dixième Satyre de *Juvenal*, il paroît que celui-ci n'en est pas un moins bon de la sixième Satyre du même Poëte contre les femmes. Quoique plusieurs Ecrivains modernes, que le Pere Santinelli a pris souvent lui-même pour guides, ayent traité séparément plusieurs points qui regardent le même sujet : comme le tout se trouve rassemblé dans cette Dissertation, nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs de leur en tracer au moins une légère idée.

L'Ouvrage est divisé en dix-huit Chapitres, dont le premier est une Epître dédicatoire à M. Pierre Gradenigo.

CHAP. II. C'étoit le huitième jour après leur naissance qu'on donnoit un nom aux filles Romaines, comme on en donnoit un aux garçons neuf jours après qu'ils étoient nés. Le P. Santinelli croit qu'on observoit ce jour-là, qui s'appelloit *Lustral*, les mêmes cérémonies superstitieuses pour les uns & pour les autres.

Il est aussi persuadé, contre le sentiment de quelques Auteurs que les filles outre leur nom de famille, portoient souvent, ainsi que les hommes, un nom propre ou *prénom*, & un surnom. Ces differens noms se prenoient communément, selon lui, du nom & du surnom du pere ; mais cet usage n'étoit pas général, & il trouve des filles qui ont eu les noms de leur mere & de leur ayeul ; quelquefois même le surnom étoit pris d'une famille étrangere, en gardant cependant toujours le nom du pere. C'est ce qu'il éclaircit par differens exemples & avec le secours des Inscriptions.

CHAP. III. Au sortir de l'enfance les filles passioient des mains des nourrices, en celles de Pédagogues & Précepteurs, qu'on choisissoit parmi les affranchis ou les esclaves de la maison, en qui on reconnois-

soit le plus de mérite. Non seulement on prenoit un grand soin de leur former les mœurs; on s'appliquoit encore à les rendre adroites & laborieuses. Une de leurs principales occupations étoit de travailler en laine sous les yeux de leurs meres: mais on ne négligeoit pas de cultiver leur esprit: elles apprennoient à lire & à écrire, soit chez elles, soit dans des Ecoles publiques; quelques-unes même s'attachoient à l'étude des Lettres Gréques & Latines, & y devenoient habiles. L'Auteur en cite plusieurs exemples.

On veilloit de fort près sur la conduite des filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées. Tout commerce avec des femmes suspectes leur étoit interdit; elles ne se trouvoient pas aux repas où il y avoit des hommes, & elles ne paroissoient en public qu'avec leur mere ou leur pere, ou quelque Dame âgée de leurs parentes.

Comme les garçons consacroient leurs cheveux à Apollon lorsqu'ils prenoient la robe virile, les filles quand elles étoient nubiles, consacroient leurs poupées à Vénus. C'étoit leur Déesse tutélaire, & comme telle elle étoit honorée sous le nom de *Fortune virginale*.

CHAP. IV. On marioit les filles Romaines fort jeunes, c'est à-dire vers l'âge de douze ans. Le P. Santinelli distingue dans ce Chapitre deux sortes de mariages, d'après *Chretien Ulric Gruper*, Jurisconsulte Allemand qui a fait un Traité exprès sur cette matiere, sous le

titre, de *Uxore Romanâ*. Par le premier mariage, où sans autres formalitez le seul consentement des parties étoit requis ou pouvoit suffire, une fille s'engageoit de maniere qu'elle conservoit encore après son mariage tous ses droits sur les biens de sa famille. Ses enfans n'héritoient point d'elle *ab intestat*; mais son pere recueilloit la succession, & si par la mort de son pere ou par émancipation elle venoit à joüir de ses droits, alors elle pouvoit disposer par testament de sa dot & de ses autres biens, quoiqu'elle n'en eût pas l'administration pendant son mariage.

Dans l'autre sorte de mariage la fille passoit dans la famille du mari, de façon que la puissance du mari sur elle étoit comme celle d'un pere à l'égard de ses enfans. Le mari devenoit par un droit tacite propriétaire des biens de sa femme & il en héritoit *ab intestat*; une femme mariée à ces dernieres conditions s'appelloit *uxor in manu*, *in mancipio mariti*; c'étoit celle-là qui portoit le nom de son mari après son mariage. L'autre retenoit toujours son premier nom, à ce que prétend l'Auteur dans le second Chapitre: il falloit pour cette seconde sorte de mariage observer necessairement quelques cérémonies prescrites par les loix; telle par exemple que la consarréation, qui consistoit à faire manger d'un même pain à l'homme & à la femme, après avoir recité certaines formules de prieres, &c.

Le premier jour de leurs nœces

les nouvelles mariées s'appelloient *Caia*, en mémoire de *Caia-Cecilia* femme de Tarquin l'ancien, si renommée pour la simplicité & l'innocence de ses mœurs. On leur donnoit après ce jour-là les noms de *maîtresses*, de *meses de famille* ou de Dames, *Matrona*. Le P. Santinelli range toutes les femmes Romaines sous les trois classes de *Dames*, de *Suivantes* ou *Servantes* & de *Courtisannes*.

CHAP. V. On ne scauroit trop louer la conduite pleine de sagesse des Dames Romaines des premiers tems. Chastes, douces & complaisantes, elles faisoient regner la paix & l'union dans les familles, & on fut très long-tems à Rome & dans le *Latium* avant que de voir intervenir aucun procès pour cause de mariage. Selon Plutarque, Sp. Calvilius est le premier Romain qui ait repudié sa femme, plus de 330 ans après la fondation de Rome. Si nous en croyons Valère-Maxime, les époux lorsqu'ils étoient brouillés, n'avoient qu'à aller dans le Temple de la Déesse *Viriplaca*, lequel étoit sur le Mont Palatin; là ils s'entretenoient en libéré, & ils n'en sortoient point que la reconciliation ne fût faite.

La Chasteté & la foi conjugale étoient encore après ces tems-là des vertus si recommandables, qu'une femme repudiée ne se faisoit pas honneur lorsqu'elle se remarioit, non plus qu'une veuve lorsqu'elle passoit à de secondes nœces, qu'elle en eussent la liberté.

Tout ce que dit l'Auteur à l'a-

vantage des Dames Romaines, ne l'empêche pas de convenir que les maris attentifs les faisoient cependant garder par des affranchis, & quelquefois par des esclaves. La mode étoit même venue du tems d'Ovide de mettre des Eunuques auprès d'elles. Mais rien n'étoit tant à craindre pour les femmes coquettes que la sévérité des Ediles. Il falloit se faire inscrire sur les Registres de ces Magistrats pour acquiescer le privilège de s'abandonner impunément au libertinage. Autrement une femme de condition s'exposoit aux affronts les plus ignominieux, dont le moindre n'étoit pas de ne pouvoir plus porter l'habit & les ornemens qui la distinguoient des Courtisannes.

Le P. Santinelli fait sur ces dernières quelques observations: entre autres que ces sortes de femmes étoient presque toutes des affranchies, & que dès qu'elles avoient embrassé ce honteux genre de vie, elles avoient coutume de changer de noms pour en prendre d'autres qu'on écrivoit sur les portes des loges où elles étoient retirées. De là les noms de *Chloe*, *Lyde*, *Lycoris*, *Corinna*, &c. il ajoute qu'il y en avoit même qui mariées à des Citoyens Romaines ou à leurs patrons, portoient l'effronterie jusqu'à aller se faire inscrire chez les Ediles, pour avoir la liberté d'exercer une profession qu'elles regardoient comme attachée à leur première qualité d'affranchies. Il est vrai que dans les tems où la corruption des mœurs devint, pour

ainsi dire , générale ; il s'est trouvé des Dames de la première distinction qui n'ont pas rougi de donner leurs noms aux Ediles : mais le P. Santinelli tâche de prouver que du moins le nombre n'en est pas aussi grand que les déclamations des Poëtes Satyriques pourroient le faire croire.

Quoiqu'il en soit , les Dames à Rome n'avoient pas d'appartemens destinés pour elles seules , comme les femmes Grèques. Elles se tenoient ordinairement dans la Salle d'entrée de la maison. C'étoit là qu'elles travailloient en laine au milieu de leurs filles , & de leurs esclaves. De la manière dont l'Auteur nous les représente , chaque maison devoit être une espèce de Manufacture , où avec la Dame & ses filles qui filotent la laine , toutes les autres étoient occupées à fabriquer des étoffes ou à coudre des habits. Auguste , au rapport de Suetone , n'en portoit pas d'autres que ceux que lui faisoient sa femme , sa sœur , & sa fille.

CHAP. VI. Si dans les tems heureux de la République , les Dames , à l'exemple de *Caia-Cecilia* , occupées au travail , se plaisoient à demeurer dans l'intérieur de leur domestique , & si un mari étoit en droit de repudier sa femme pour être sortie de la maison à son insçu ou sans sa permission , les choses changerent bien dans la suite à cet égard. Les femmes s'ennuyèrent à la fin d'une vie si retirée & si tranquille. On les vit aller soules par la Ville , frequenter les assemblées ,

assister au Cirque & à l'Amphithéâtre avec les hommes indistinctement , car ce n'étoit qu'au Théâtre qu'elles en étoient séparées , & oubliant l'ancienne sobriété , se trouver hors de chez elles à des repas où elles pouffoient la débauche jusqu'aux derniers excès.

CHAP. VII. Elles conserverent encore moins de pudeur dans les bains soit particuliers soit publics. Ce desordre qui , suivant l'Auteur , commença à s'introduire du tems de Cicéron fit de si grands progrès sous les Empereurs , que malgré les défenses d'Adrien , de Marc-Aurele & d'Alexandre-Sévère , on le trouve encore parmi les Chrétiens même au milieu du troisième siècle de l'Égise , comme il paroît par un passage de S. Cyprien rapporté par le P. Santinelli. Mais où elles franchirent toutes les bornes de la pudeur , ce fut lorsqu'elles descendirent dans l'Arène , & qu'on vit sous quelques Empereurs des Dames du premier rang faire le métier de Gladiateurs & d'Athlètes. Cette fureur alla si loin & dura si long-tems que sous l'Empire d'Alexandre-Sévère il fut défendu aux femmes par un Edit du Sénat de se battre à l'épée.

CHAP. VIII. La mere de Coriolan ayant désarmé la colère de ce Général , le Sénat en considération d'un si grand service rendu à la République , ordonna qu'à l'avenir les hommes céderoient le pas aux Dames dans les chemins. Lors de la prise de *Veies* le trésor étant épuisé & ne s'y trouvant pas de quoi ac-

complir le vœu fait par Canille devant cette Place, les Dames se cottièrent, & au moyen de l'or ou des bijoux qu'elles se firent un plaisir de donner, le vœu fut accompli. Le même Sénat pour leur en marquer la reconnaissance leur permit de se servir de Caleches, *Pilento*, pour aller aux Temples, & de Carrosses, *Carpentis*, les jours de fêtes & les autres jours. Ces voitures plus ou moins ornées selon les richesses des Dames à qui elles appartenoint, étoient attellées de deux chevaux ou de mules. Vers le milieu de la seconde guerre Punique le Tribun du peuple *Caius Oppius* leur défendit de se servir de voitures dans la Ville & à un mille aux environs, à moins que ce ne fût pour aller aux Temples : mais vingt ans après cette loi fut abolie, ainsi que quelques autres que ce Magistrat avoit portées contre le luxe.

L'usage des Litières vint de l'Asie, lorsque les Romains en eurent fait la conquête. Elles étoient fermées ou découvertes : des esclaves grands & robustes les portoient sur leurs épaules, & on y étoit couché sur des coussins comme dans un lit. Il y avoit encore la chaise à porteurs où l'on étoit assis : les hommes & les femmes se servoient également de ces deux dernières sortes de voitures, & le P. Santinelli remarque qu'il n'étoit pas permis aux Courtisannes d'y aller par la Ville.

CHAP. IX. Les femmes de condition ne fortoient point en public sans être accompagnées ou suivies

d'un nombreux cortège de domestiques ou d'esclaves appellées pour ce sujet *Pedisequa*. Les femmes du commun marchoiënt aussi à leur suite, comme les Cliens étoient à celle de leurs patrons pour leur faire leur cour.

CHAP. X. XI. XII. Après avoir parlé dans les deux Chapitres précédens des divers équipages des Dames Romaines, le P. Santinelli fait dans les trois suivans une revue exacte de leur Garde-robe. Rien n'échappe à ses curieuses recherches sur les habits & les ornemens de toutes les sortes qui servoient à leurs parures, suivant leur âge & leur condition, soit dans les tems de la première simplicité de la République, soit dans ceux où le luxe & la magnificence égalèrent la prospérité & la grandeur du peuple Romain.

CHAP. XIII. XIV. XV. L'Auteur ne fait pas une description moins détaillée de leur toilette. Il nous y fait connoître non seulement leur manière de se coëffer ; mais encore les différentes espèces de fard qu'elles employoient pour conserver leur beauté ou pour la reparer quand elles n'étoient plus dans la première jeunesse ; enfin il rassemble tout ce qu'il a lu dans les Auteurs pour nous donner le portrait d'une beauté Romaine.

CHAP. XVI. Quelque envie qu'eussent les Dames dans l'ancienne Rome de paroître belles, & de briller par la somptuosité ou le bon goût de leurs ajustemens, elles sçavoient, au sentiment de l'Au-

teur, allier le soin de leur parure, avec celui de leurs affaires domestiques. Les meres à la vérité ne nourrissoient pas leurs enfans elles-mêmes, mais elles veilloient attentivement sur l'éducation de leurs filles, qu'on ne marioit point sans leur consentement; à l'égard des garçons, ils n'étoient pas sous leur tutelle, & quand elles n'avoient point d'enfans, elles ne pouvoient adopter que des filles.

CHAP. XVII. Toujours en tutelle elles-mêmes, elles ne jouissoient jamais d'une entière indépendance. Après la mort de leurs peres ou de leurs maris elles étoient obligées de demander en justice de nouveaux Tuteurs, & elles ne pouvoient se les choisir que dans le cas que leurs maris le leur eussent permis par testament; le P. Santinelli donne ici quelques interpretations sur la Loi *Voconia* qui regarde la maniere dont les femmes pouvoient tester & hériter.

Le mari étoit tellement le juge de sa femme, que suivant une loi de Romulus, il la pouvoit tuer pour crime d'adultere ou seulement pour avoir bû du vin; mais on fait voir que par la Loi *Julia*, Auguste attribue au seul pere de la femme cette souveraine puissance de vie & de mort.

On ne souffrit dans aucun tems que les femmes se mêlassent du gouvernement ni des affaires publiques. Si *Semiamira* mere d'Hélagabale entra dans le Sénat, & y prit place parmi les Sénateurs, & si quelques Dames plaiderent elles-

mêmes leur cause au barreau; ces exemples sont extrêmement rares dans l'Histoire. Cependant leur amour pour la patrie n'en étoit pas moins vif, & dans toutes les occasions elles donnerent à l'envi des marques éclatantes du tendre intérêt qu'elles prenoient aux malheurs ou à la prospérité de l'Etat.

CHAP. XVIII. & dernier. En parlant de l'esprit de superstition qui dominoit chez les Dames Romaines, le P. Santinelli témoigne qu'il auroit bien voulu que son loisir lui eût permis de traiter des Divinités qu'elles honoroient: mais il remet cet article à un autre tems, & il finit sa Dissertation par les honneurs funébres qu'on rendoit aux Dames après leur mort. Tout le porte à croire qu'on y observoit les mêmes cérémonies & les mêmes solemnitez qui étoient en usage pour les hommes nobles.

Cette Dissertation sur laquelle nous ne nous sommes peut-être que trop arrêtés, est suivie dans le même Volume de six petits Discours Latins sur le Mystere de la Trinité, faits pour être recités devant le Pape en différentes années par les Pensionnaires du College Clémentin; & de huit Oraisons Funébres Latines composées par l'Auteur à la mort de quelques personnes illustres de l'Etat de Venise. Après quoi on trouve treize Lettres dont les quatre premières regardent l'ancien Sénat de Rome. Le Pere Santinelli y prétend prouver qu'outre les trois cens personnes dont ce Sénat étoit composé,

il y en entroit encore d'autres , & rapportant un passage de Tite-Live, il explique ce qu'on doit entendre par ces mots : *ut in senatum vocarentur qui patres , quique conscripti essent*. Dans les deux Lettres suivantes il explique encore un autre passage du même Historien , & deux passages de Cicéron , pour montrer qu'il n'y avoit point de Sénateur à

Rome qui ne fût Patricien ; & qu'on ne jouïssoit de ce dernier titre que par l'élection du peuple. Les sept dernières Lettres ont pour objet les monnoyes de Venise sous les anciens Doges , &c. Ce Volume est terminé par le Recueil de quelques Poësies Latines du Pere Santinelli sur des sujets de morale & de devotion.

DISSERTATIONS DU P. E. SOUCIET DE LA COMP. DE J.

Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. son mari , & de Polemon II. son fils. 2°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien , &c. A Paris , chez Rollin le fils , & de Bure l'aîné , Quai des Augustins. 1736. vol. in-4°. pag. 87.

NOUS avons parlé dans leut tems , du premier & du second Tome de ces Dissertations. Voici enfin le troisième qui ne sera pas , sans doute , moins bien reçu du public que les précédens.

Si l'on n'étoit pas persuadé de l'accord de l'Histoire avec les Médailles , & des Médailles avec l'Histoire ; de l'utilité qui se trouve dans celles-ci pour l'explication de celle-là & des avantages que les Médailles fournissent pour la confirmation des Historiens , on pourroit s'en convaincre par la lecture de cet Ouvrage ; mais pour y parvenir de soi-même , comme a fait le Pere Souciet , quels travaux ne faut-il point ? Il ne suffit pas de connoître médiocrement les Médailles , de sçavoir superficiellement l'Antiquité , & d'avoir lu légèrement l'Histoire ; il en faut avoir une connoissance vaste , l'avoir étudiée dans les sources , avoir

lû les Auteurs avec beaucoup de reflexion , de jugement & de critique , avoir fait des observations exactes , & des remarques sur tout ce qu'on a vû ou lû. C'est souven dans le coin d'une Bibliothèque & dans un Auteur peu connu , ou négligé , que l'on trouvera un éclaircissement ou une époque que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Un mot qu'aura dit un ancien , & sur lequel des milliers de lecteurs auront coulé légèrement ; un Géographe où l'on ne s'attend pas , de trouver rien de particulier , fournira quelquefois un point d'Histoire ou de Mythologie , qui donnera lieu à l'explication d'un revers de Médaille ignoré jusques-là , ou qui , mal entendu jettoit dans une erreur manifeste.

Ce troisième Tome contient deux Parties , la première est l'Histoire Chronologique de Pythodoris , de Polémon I. son mari , & de Polémon

Polémon II. leur fils, c'est-à-dire, d'une Dynastie entiere des Rois de Pont; la deuxième, une Histoire Chronologique des Rois du Bosphore-Cimmerien.

La premiere de ces Dissertations a été composée à l'occasion d'une Médaille de Pythodorus, du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, dont notre Auteur nous vante la suite d'argent, comme la plus nombreuse & la plus magnifique qui soit au reste du monde.

Pythodorus étoit fille d'un Pythodorus originaire de Nisée Port de Mégare, lequel s'établit à Tralles, où il acquit des richesses immenses. César les confisqua sous prétexte que Pythodorus avoit été attaché à Pompée, mais apparemment, pour profiter d'une si riche dépouille. Pythodorus trouva le secret de les retirer, & en mourant, les laissa à ses enfans. Il en eut plusieurs dont on ne connoît que sa fille Pythodorus; Quoiqu'elle fût d'une condition privée, elle avoit toutes les vertus du Trône, aussi la fortune l'y conduisit. Elle épousa en premiere nôce, Polémon I. Roi de Pont, après la mort de Dynamis sa premiere femme. Ce Polémon étoit d'une condition privée, aussi-bien que Pythodorus. Il étoit fils d'un fameux Orateur de Laodicée, nommé Zénon. Antoine le fit Roi de Pont, & Auguste lui confirma cette dignité. Antoine ajouta au Pont, la petite Arménie; & Auguste, le Bosphore. Pythodorus eut trois enfans de Polémon, sçavoir, deux fils, l'un nommé Zé-

Juin.

non & l'autre Polémon, avec une fille dont l'antiquité ne nous a point conservé le nom, car le Pere Souciet fait voir que c'est une erreur dangereuse en fait de Médaille, de croire qu'elle s'appelloit Pythodorus comme sa mere. C'est de ces Princes dont notre Auteur fixe les Epoques, & toute la Chronologie. Pour préliminaire, il avertit qu'il place la premiere année de Rome à l'an 754. avant l'Ere Chrétienne, & celle où Strabon contemporain; (l'on peut presque dire, Historien de Pythodorus) publia ses Géographies, sçavoir l'an de Rome 773. 19. de J. C.

Le P. Souciet donne une grande autorité à ce Géographe, dans tout ce qui regarde non seulement l'Histoire des peuples du Nord, de l'Asie Mineure, mais en particulier, celle de Pythodorus, ce qu'il fait avec grande raison, ce Géographe étant d'une famille considerable d'Amasée dans le Pont, & ayant écrit sous le regne de Pythodorus.

L'an de Rome 713. Antoine donna le Royaume de Pont à Polémon. Nul Auteur ne fixe cette époque; mais elle s'accorde parfaitement avec les Médailles. Car il est certain que Polémon étoit Roi six ans après, à la malheureuse expedition d'Antoine, contre les Parthes, & les Médes, l'an de Rome 719. trente-six ans avant J. C. & qu'on ne peut assigner que l'an 713. où Antoine ait distribué ou vendu des couronnes, & des Etats; occupé ailleurs, tout le reste du tems, jusqu'en 719. que Polémon

A a a

Roi de Pont fut fait prisonnier par les Parthes.

En 722. de Rome, 33 ans avant J. C. Antoine, peut-être pour reconnoître les services de Polémon, & le dédommager de la rançon qu'il lui fallut payer pour se tirer des mains des Parthes, ajouta l'Arménie Mineure à ses Etats du Pont.

Son attachement pour Antoine, ne lui nuisit point auprès d'Auguste devenu maître de l'Orient après la bataille d'Accium. Au contraire en 729. de Rome, Auguste le déclara ami & allié du peuple Romain, & en 741. de Rome, 14 ans avant J. C. Agrippa donna à Polémon, de l'agrément d'Auguste, le Royaume du Bosphore, avec Dynamis veuve du feu Roi Afondre, qui, en mourant, lui avoit laissé ses Etats; mais déjà âgée, elle mourut peu après, c'est-à-dire environ l'an 744. de Rome, onzième avant J. C. Ce fut alors que Polémon Roi de Pont, de l'Arménie Mineure & du Bosphore, épousa Pythodoris. Car quoique l'on ne sçache pas précisément le tems de ce mariage, notre Auteur prouve par l'âge des enfans qui en sortirent, que ce doit être vers ce tems-là qu'il se contracta. Polémon ne vécut pas long tems après, mais il faut cependant qu'il ait vécu trois ou quatre ans, au moins, avec Pythodoris, puisqu'il en eut trois enfans.

Pythodoris lui succéda dans le gouvernement du Pont. Polémon l'un de ses fils, vécut auprès d'elle en simple particulier. L'autre, nommé Zénon, fut dans la suite

Roi d'Arménie. Pour Pythodoris, elle épousa en secondes noces, Archélaüs Roi de Cappadoce. Cet Archélaüs s'étant attiré l'inimitié de Tibere, mourut l'an 771. de Rome, 17^e de J. C. soit par la crainte qu'il eut que Tibere ne le fit mourir, soit par le poison qu'il prit peut-être, pour éviter le supplice. Pythodoris sa veuve retourna alors dans ses Etats, qu'elle gouverna jusqu'à la mort. L'an 772. de Rome, 18 de J. C. Zénon son fils fut élu Roi de la grande Arménie, & Germanicus lui mit la couronne sur la tête.

L'année suivante Cotys Roi de Thrace, que la fille de Pythodoris avoit épousé, avant été assassiné par la perfidie de *Rhescuporis* son oncle, la Reine sa veuve vint à Rome, accusa l'assassin en plein Sénat, & le fit condamner.

En 792. de Rome, mourut Pythodoris. Polémon son fils lui succéda, & Caligula lui confirma le Royaume de Pont. Quelque peu propre qu'il fût au gouvernement, il regna au moins 24 ans. Trois Médailles qu'il frappa pour Néron, le démontrent: mais enfin il remit le Trône à cet Empereur, & quoique nul des Historiens qui parlent de son abdication, n'en marquent le tems, notre Auteur montre, & par les Médailles & par l'Histoire, qu'elle se fit entre 815. & 822. de Rome. Ainsi cette Dynastie du Pont établie en 713. par Antoine, ne subsista que 102 ans ou 109 ans sous trois Rois, Polémon I. Pythodoris sa femme, & Polémon II. leur fils:

Au reste ; ces faits , ces époques , tout marche ici avec ses preuves ; elles se trouvent dans les Médailles que l'on rapporte , & dans les passages des Historiens Grecs & Latins que l'on cite au bas des pages. Car le P. Souciet ne présumant point qu'on doive en croire un Auteur sur sa parole , & faisant reflexion que chaque Lecteur n'a pas une Bibliothèque entiere pour consulter les Auteurs cités , a fait imprimer au bas des pages , les témoignages sur lesquels il s'appuye.

Il seroit à souhaiter que la fausse délicatesse de certains Lecteurs ne bannît point cet ancien usage si utile , si nécessaire même , & qui ne peut embarrasser personne !

Après avoir ainsi fixé toute la Chronologie , le P. Souciet vient à l'explication des Médailles de Pythodoris ; il fait voir qu'elles n'ont point été frappées sous Auguste ni pour Auguste , & il le montre par des preuves si convaincantes qu'il n'est pas possible d'en douter. Il ajoute qu'elles n'ont point été faites par la fille de Pythodoris , cette Reine de Thrace dont nous avons parlé ; qu'elle ne s'appella jamais Pythodoris comme sa mere , que les deux points sur lesquels se sont appuyés M. Seguin & M. Vailant , auxquels le P. Souciet rend d'ailleurs toute la justice qu'ils méritent , sont sans fondement ; qu'au lieu des lettres $\Gamma\Theta\Xi$ qu'ils ont cru voir sur la Médaille du Cabinet du Roi , & que M. Seguin a cru être les dernières du mot ΚΟΤΥΘΞ Κο

$\tau\upsilon\varsigma$, Roi de Thrace ; épouse de la fille de Pythodoris , il y a $\Theta\Upsilon\Xi$ fin du mot ΕΤΟΥΞ année , que la Médaille de M. l'Abbé de Rothelin , qui est d'une *conservation* parfaite , met ce fait dans une évidence à laquelle il est impossible de se refuser.

Il passe ensuite au revers de ces Médailles , la Balance , & le Capricorne , qui ont trompé M. Seguin : il montre que le Capricorne qui y est gravé , quelque semblable qu'il soit à celui que l'on voit sur les Médailles d'Auguste , n'a cependant aucun rapport à ce Prince ; puis , avec la sagacité d'un Antiquaire qui ne lit rien qu'avec une attention extrême , il déterre dans Strabon un mot ou deux , qui lui donnent le dénoüement de la difficulté , le plus naturel qui se puisse imaginer.

Il y avoit au Pont , deux mois honorés comme des Dieux ; l'un se nommoit le mois de Pharnace ; & l'autre , selon la conjecture de notre Auteur , fondée sur Strabon , le mois Amérius. Ces mois avoient des Temples , & ces Temples étoient bâtis dans les Etats de Pythodoris ; l'un même l'étoit dans le lieu où elle tenoit sa Cour. S'il y eut des mois qui parussent mériter d'être ainsi honorés , ce furent sans doute ceux où le Soleil entre aux points cardinaux & qui sont le commencement & comme les arbitres des Saisons. En effet , l'entrée du Soleil dans la balance , & son entrée dans le Capricorne , sont deux de ces points cardinaux ,

sçavoir l'Equinoxe d'Automne & le Solstice d'hyver.

Bien plus, Strabon dit qu'il y avoit encore deux autres mois adorés dans l'Asie, ce qui fait quatre mois divinifiés dans ces Pays là, justement autant qu'il y a de points cardinaux, les deux Solstices & les deux Equinoxes. Il est difficile de rien trouver qui soit plus propre à confirmer là dessus l'opinion du P. Souciet.

La Balance & le Capricorne des Médailles de Pythodoris, sont donc les Symboles de deux Dieux du Pays, que l'on mit sur les Médailles; comme les autres peuples y mettoient leurs Dieux, & les symboles de leurs Dieux.

Telle est pour le fond, la premiere partie de ce sçavant Ouvrage; nous parlerons de la seconde dans un autre Journal.

*RECUEIL ALPHABETIQUE DE PROGNOSTICS dangereux & mortels sur les différentes maladies de l'homme. Précédé d'une explication des maladies, & de quelques termes de Medecine, pour servir à Messieurs les Recteurs, & autres ayant charge d'ames, dans l'administration des Sacremens. Par M. * *. A Paris, chez J. B. Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, & Antoine Boudet, Libraire, rue S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. vol. in-16. pag. 269.*

CE Recueil renferme un détail exact des signes par lesquels les Pasteurs peuvent discerner eux-mêmes, sans le secours des Medecins, les malades qui sont dans un véritable danger, & qui, à raison de cet état, ont besoin qu'on ne differe pas à leur administrer les Sacremens. L'Auteur définit d'abord les maladies, & quelques termes de Medecine; puis il vient aux prognostics dangereux & mortels de ces mêmes maladies; détail qui ne peut avoir que des suites avantageuses pour les malades qui n'ont point de Medecins, ou qui ont le malheur de n'être gouvernés que par des Chirurgiens, à moins que ces Chirurgiens n'ayent soin de consulter le petit Recueil qu'on leur presente; ce qu'on ne sçauvoit

trop leur conseiller. Ils mettront alors dans leur mémoire ces prognostics, & ils pourront par-là s'acquiescer avec plus de fureté, de l'obligation d'avertir les malades de recevoir les Sacremens: l'ordre alphabétique de ce Recueil, le rend d'un très-facile usage.

Un malade, par exemple est attaqué d'une fièvre ardente; on veut sçavoir quel sera le sort de cette fièvre, on n'a qu'à chercher à la lettre *F*, & on verra entre autres prognostics, 1°. que si dans cette fièvre l'urine est blanche, c'est un signe de mort: 2°. Que dans toutes les fièvres ardentes accompagnées de noirceur à la langue, & de fœchereffe à la bouche, le défaut de soif est d'un très-mauvais présage. Un autre est atteint d'une fièvre;

hébétique, on n'a qu'à chercher tout de même à la lettre *F*, on y verra que si dans cette fièvre le malade a le visage pâle, terreux, maigre, décharné, les yeux creux, le nez pointu, les tempes abbatues, les oreilles froides & retirées, les lèvres, les paupières, & le nez livides, ainsi que le marque Hippocrate dans le Livre des Coaques, article 213. Qu'outre cela le flux de ventre surviene, que les cheveux tombent & que les jambes enflent, la mort est prochaine.

S'agit-il d'une péripneumonie, maladie autrement nommée fluxion de poitrine? Veut on en savoir le pronostic? on trouvera là-dessus à la lettre *P*. 1°. Que la péripneumonie qui succède à une fièvre ardente, annonce une prompte mort. 2°. Que dans cette maladie les narines élargies & retirées, les yeux hors de la tête & enflammés, la langue sèche, noire, & ridée, le pouls intermittent, le battement considérable des artères temporales & carotides, les lèvres tremblantes, la parole entrecoupée, l'insomnie mêlée d'affection soporeuse, les inquietudes, & les fréquens changemens de situation, sont tous signes très-dangereux; mais que si, avec cela, les extrémités se refroidissent, malgré la grande chaleur de la poitrine, & que les ongles noircissent & se recourbent, le malade mourra le quatrième ou le septième jour. 3°. Que la péripneumonie est mortelle si le délire survient. 4°. Que si elle est pour cause l'esquinancie, le ma-

lade meurt en sept jours; à moins que le mal ne dégénère en phthisie. 5°. Que la péripneumonie causée par une érysipèle aux poumons, est presque toujours mortelle.

6°. Que dans cette maladie le vomissement livide ou noirâtre, annonce une mort prochaine.

En voilà suffisamment pour ce qui regarde les pronostics. Il faut rapporter à présent quelques endroits de ce qui concerne 1°. l'explication des maladies, 2°. celle de quelques termes de Médecine.

Quant à l'explication des maladies, veut-on sçavoir, par exemple, ce que c'est proprement que la colique? on verra à la lettre *C*, 1°. Que la colique est une douleur plus ou moins violente qui se fait sentir dans les intestins, principalement dans un intestin nommé colon, d'où quelques-uns croyent que ce mal a pris son nom. 2°. Qu'il y a plusieurs especes de colique: l'une bilieuse, l'autre pituiteuse, l'autre ventreuse, l'autre vermineuse, l'autre convulsive, l'autre scorbutique; l'autre hysterique, l'autre iliaque; autrement appelée colique de miserere, laquelle vient ou par la compression, ou par l'obstruction, ou par l'inflammation d'un intestin nommé par les Anatomistes *Ilium*; on y verra qu'il y en a une autre que l'on appelle néphrétique, laquelle a son siège dans les reins, & dans les conduits de l'urine, à l'occasion de quelque sable ou de quelque gravier, enfin qu'il y en a une autre appelée colique de poi-

rou, ou colique des peintres, ordinairement causée par des exhalaisons mercurielles, arsénicales, &c.

Veut-on sçavoir la définition de l'érysipele, on trouvera à la lettre E, que l'érysipele, ou comme écrit le vulgaire, *érisipele*, maladie connue autrefois sous le nom de *feu-sacré*, ou *feu S. Antoine*, est une tumeur superficielle, étendue sur la peau, d'un rouge vif, luisant, un peu jaunâtre, dont la couleur s'évanouit, & devient blanche, quand on la presse avec le doigt, mais qui redevient rouge aussi-tôt qu'on cesse de la comprimer; tumeur qui est accompagnée d'inflammation, de douleur, d'ardeur, de cuisson, & souvent parsemée de petites pustules qui se changent en vésicles, & qui en se desséchant, tombent en maniere de farine, ou de petites écailles.

Nous ajouterons à ces exemples les définitions ou descriptions, que l'Auteur donne de la fièvre & de la petite vérole. On ne trouve nulle part, ces deux maladies décrites en moins de mots, & mieux circonstanciées qu'elles le sont ici. La fièvre, dit notre Auteur, est un mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence du pouls, lésion des fonctions, & le plus souvent avec une chaleur excessive qui l'accompagne, ou qui survient. Cette chaleur n'est pas le signe *patognomonique* de la fièvre, car il y en a d'*algides*, c'est-à-dire de froides, lesquelles ne sont accompagnées ni suivies de chaleur, quoique la fièvre n'existe pas moins

dans le frisson des fièvres intermittentes, que dans la chaleur de l'accès. Le signe essentiel de la fièvre est la fréquence du pouls, pourvu que cette fréquence soit permanente, & que les fonctions soient blessées.

La fièvre, poursuit notre Auteur, se distingue en continue, c'est-à-dire qui persevere jusqu'à la fin sans interruption, & en intermittente, c'est-à-dire qui revient par accès, laissant le malade pour quelque tems, dans son état naturel, & le reprenant ensuite.

La fièvre continue est ou avec redoublement ou sans redoublement. Celle qui est avec redoublement est ou quotidienne, ou tierce, ou quarte.

La quotidienne-continue est celle qui redouble également une fois tous les jours, elle est double ou triple quand il y a chaque jour, deux ou trois redoublemens.

La tierce-continue est celle qui a un redoublement de deux jours l'un, laissant un jour de rémission entre deux. Elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois redoublemens en deux jours.

La quarte-continue est celle qui redouble tous les quatre jours inclusivement. Laisant le second & le troisième exempts de redoublement. Elle est double lorsqu'elle redouble deux jours consécutifs, & laisse un jour de rémission, ou selon quelques Medecins, lorsqu'elle a deux redoublemens chaque quatrième jour. Elle est triple lorsqu'elle en a trois.

Notre Auteur passe ici à la fièvre intermittente, & ne l'explique pas avec moins de précision.

La fièvre intermittente, remarque-t-il, se distingue aussi en quotidienne, en tierce & en quarte.

La quotidienne - intermittente prend & quitte tous les jours ; elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois accès en 24 heures.

La fièvre intermittente est celle qui revient de deux jours l'un, laissant un jour vuide entre deux : elle est double, lorsqu'elle revient tous les jours, comme la quotidienne, mais avec cette différence qu'il y a alternativement un accès plus fort que l'autre, le troisième répondant au premier, le quatrième au second.

Quelques Medecins appellent aussi *fièvre-double-tierce*, celle qui a deux accès de deux jours l'un ; & triple celle qui en a trois.

La fièvre quarte est celle qui ne revient que le quatrième jour inclusivement, laissant deux bons jours de suite entre deux. Elle est double quand elle prend deux jours de suite, qu'elle cesse le troisième, & qu'elle reprend le quatrième ; elle est triple, lorsqu'elle prend tous les jours comme la quotidienne & la double tierce, avec cette différence que le quatrième accès répond au premier, le cinquième au second, le sixième au troisième. Quelques Medecins donnent aussi le nom de *fièvre-double & triple-quarte*, à celle qui a deux ou trois accès chaque quatrième jour.

L'Auteur n'oublie pas d'avertir

qu'on a observé des *fièvres intermittentes* qui ne reviennent que tous les cinq, les six, ou septième jours, & même à des intervalles plus éloignés.

Il n'oublie pas non plus, de faire remarquer qu'on distingue les *fièvres* en *aigues*, c'est-à-dire violentes & de peu de durée, & en *lentes*, c'est à-dire, qui sont douces & qui durent long-tems ; qu'on les distingue aussi en *bénignes*, qui ne sont accompagnées d'aucun symptôme dangereux, & en *malignes*, dans lesquelles le pouls, la chaleur du corps, & les urines sont presque comme dans l'état naturel, mais où les malades sont attaqués d'inquietude, d'accablemens, de lassitudes, de tremblemens, d'un délire obscur, &c.

Quant à la petite vérole, notre Auteur n'en donne pas une connoissance moins exacte ; il la définit une éruption de petits boutons rouges dispersés sur toute l'habitude du corps, lesquels grossissent insensiblement pendant plusieurs jours, suppurent enfin & se dessèchent, mais qui sont précédés de maux de tête, de maux de reins, d'assoupissemens, d'accablemens, de nausées, de vomissemens, & d'une fièvre plus ou moins aiguë, quelquefois même de mouvemens convulsifs, & d'attaques d'épilepsie dans les enfans ; puis il remarque 1°. que le troisième ou quatrième jour de la fièvre, ces boutons commencent à sortir, sur-tout au visage, à la poitrine, aux mains, & aux reins ; qu'ils paroissent d'a-

bord comme de petits points rouges élevés en pointes dans leur centre ; qu'ils s'arrondissent en grossissant ; qu'ensuite ils deviennent blanchâtres à leur pointe, & ont un cercle rouge à leur base : 2°. Qu'il survient fort souvent un mal de gorge par l'éruption des pustules en cet endroit, & que la voix devient rude. 3°. Que vers le huitième jour de l'invasion de la maladie, les intervalles blancs & unis, que laissent entre eux les boutons, commencent à rougir & à s'élever, que les paupières, se gonflent considérablement, & souvent même se collent de telle manière ensemble, qu'elles tiennent les yeux fermés ; 4°. Qu'ensuite le visage, toute la tête, le col & les mains deviennent fort enflés, les boutons qui étoient rouges se changent en pustules blanches, rondes, perlées, grosses comme des pois, & remplies de pus ; 5°. Que le onzième jour, la tumeur & l'inflammation du visage, de la tête, & du col se dissipent, que les pustules crevent ou se dessèchent peu à peu, & tombent enfin par écailles ; Que deux jours après, il en arrive autant aux pustules des mains & à celles du reste du corps ; 6°. Que le quinzième jour les pustules disparaissent, mais laissent après elles, des taches rouges & livides, qui ne s'effacent qu'au bout de trois ou quatre mois ; que quelquefois même elles laissent de petites fosses, & des coutures qui restent toute la vie.

L'Auteur, après cette description, observe 1°. qu'on divise la

petite-vérole en *discrete* ou *distincte* & en *confluente* ou *confuse*. Que dans la première espèce, les grains sont distincts & séparés, & que dans la seconde ils se joignent ensemble, ou sont entassés les uns sur les autres. 2°. Que la petite vérole discrete est ordinairement accompagnée de constipation, pendant tout le cours de la maladie ; que dans la confluente, les enfans ont la diarrhée, & les adultes une salivation qui survient le second ou troisième jour. Que la salive au commencement est claire, fluide & sereuse, mais que vers le onzième jour, elle devient si gluante, & si visqueuse qu'on a bien de la peine à la cracher. 3°. Que la petite-vérole, tant discrete, que confluente, est ou simple, ou maligne, que la simple est celle où la fièvre & les autres accidens, cessent ou diminuent considérablement après l'éruption ; mais que dans la maligne les accidens sont en plus grand nombre ; durent plus long-tems, & sont très-dangereux. Que les pustules de la confluente maligne, sont très-souvent grosses, élevées, claires ; transparentes, & remplies d'une sérosité très-limpide au lieu de pus, ce qui lui a fait donner le nom de petite-vérole chrySTALLINE ; Que quelquefois ces pustules sont applanées, & ont un petit point noir dans leur centre, que d'autres fois elles sont noires, & contiennent un sang noir ou livide, & sont accompagnées de crachement ou de vomissement de sang, d'urines, ou de déjections sanguinolentes.

Les signes dangereux & mortels de cette maladie , sont exposés avec beaucoup d'ordre & dans le Recueil des prognostics.

Ce petit Livre , au reste , paroît venir d'une très-bonne main. Messieurs les Recteurs & autres Ecclesiastiques ayant charge d'ames , en peuvent tirer beaucoup de secours pour l'administration des Sacrements , & ils ne scauroient se le rendre trop familier ; il peut aussi être très-utile aux jeunes Medecins , ce sont des aphorismes tirés de ce que la Medecine-Pratique a de plus certain.

Il est précédé d'un Avertissement , où l'on donne divers avis aux Pasteurs sur ce qui concerne certaines affections soporeuses , dans lesquelles les malades semblent n'avoir aucune connoissance , & où cependant ils entendent tout ce que disent les assistans : l'Auteur remarque là dessus , que les Curez & autres , peuvent tirer de ces personnes , *des signes d'entendement* en prenant la main du malade , de paume à paume , & criant au malade de serrer la main ; ce que tout le monde sçait : mais il y a des malades qui n'entendent pas , & qui voyent ; on doit alors , s'ils sçavent lire , leur presenter par écrit , ce qu'on veut leur demander , & alors ils donnent par quelques signes de la main , des marques de refus ou de consentement.

Notre Auteur avertit que lorsque l'on trouvera des malades qui auront perdu connoissance subitement , ou qui seront tombés dans

Jun.

des syncopes , il faut se souvenir qu'aux femmes ce sont souvent des vapeurs qui causent cette perte de connoissance , ou cette défaillance , & qu'aux hommes ce sont aussi des vapeurs , ou une affection comateuse , qu'alors on peut mettre une pincée de gros sel dans la bouche des malades , que ce secours leur fait couler des eaux ; qu'on peut aussi brûler de la plume de perdrix , & faite de celle-là , de la plume de volaille ordinaire , du cuir , du papier , & en faire recevoir la fumée par le nez au malade , qu'on peut lui faire sentir de l'eau de la Reine d'Hongrie , mais sur-tout de l'esprit volatil , de sel armoniac ; il conseille aussi de frotter le nez & les tempes avec de fort vinaigre. Tout cela sont des secours que peu de gens ignorent ; mais notre Auteur ne néglige rien. Il joint ici une recette que nous ne croyons pas devoir omettre , c'est la maniere de faire un esprit ou sel armoniac , qui ne coûtera rien , & dont la vertu est singuliere contre toutes sortes de syncopes & de défaillances. C'est de prendre 3 gros de chaux vive pilée & tamisée finement , de mettre cette chaux dans une bouteille , de l'y laisser du soir au matin , sans boucher la bouteille ; puis de jeter le lendemain cette poudre dans un petit pot de grès , avec deux pincées de fleurs de Romarin bien fraîches , & deux cloux de gérosse , de broyer légèrement le tout ensemble , d'y ajouter ensuite trois gros de sel armoniac , bien pulvérisés & tamisés ; de mêler promptement ces dro-

B b b

gues & de les tenir enfermées dans une bouteille bien bouchée, que l'on gardera pour l'usage suivant, qui est de l'ouvrir dans le besoin, pour la faire sentir aux léthargiques, aux apoplectiques, & à ceux qui sont attaqués de syncopes & de défaillances. La bouteille dure un an, après quoi il la faut renouveler.

On a inferé à la fin de ce Recueil, un Extrait du Rituel Romain, concernant les cérémonies qui s'observent dans l'administration des Sacremens aux malades, les exhortations & les prières qui s'y font; sur quoi l'Auteur dit dans sa Préface, que *s'il n'avoit appréhendé de trop sortir de son sujet, & paroître vouloir instruire Messieurs les Pasteurs, il auroit ajouté des exhortations tirées de Messieurs Pontas, Crasset & de quelques autres*, mais que dans cette crainte il s'est contenté de donner seulement un Extrait de Rituel Romain, persuadé d'ailleurs que les plus simples s'en acquittent souvent aussi dignement & avec autant de succès que les plus éloquens.

L'Auteur auroit pû joindre à l'Extrait du Rituel, l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles, sur l'obligation de préparer de bonne heure à la mort les malades. Cette Ordonnance regarde particulièrement les Medecins, & nous croyons qu'on ne nous sçaura pas mauvais gré de la rapporter ici.

Louis-Antoine. . . . à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut & Bénédiction. . . . Nous recommandons sur-tout aux Medecins, que leur Profession oblige particu-

lièrement à veiller sur l'état des malades, pour le bien de leurs ames, comme pour la guérison de leur corps, de leur donner assez tôt les avis dont ils ont besoin pour mettre promptement ordre à leur conscience, & de ne les pas laisser dans cette fausse confiance qui en précipite un si grand nombre par une mort imprévue, dans les flammes éternelles. On ne peut douter que les Medecins qui y contribuent par leur silence, n'en soient coupables devant Dieu. . . .

Ce mal a paru si grand & si digne de l'attention de l'Eglise, que les Conciles même généraux, les Papes & les Evêques ont fait depuis long-tems, des Réglemens pour le prévenir. Ils ont défendu aux Medecins sous peine des censures, de visiter plus de deux ou trois fois les malades, s'ils n'ont commencé à régler leur conscience. Cet usage si juste & si nécessaire, continue même toujours à Rome, & dans toute l'Italie. Dès l'an 1215, que (la charité se refroidissant, c'est-à-dire la piété & la Religion diminuant) ce devoit commencer à être négligé, le Concile général de Latran IV. en fit un Canon exprès par lequel l'entrée de l'Eglise est défendue aux Medecins qui n'observeront pas exactement cette Loi. . . . Mais afin qu'on ne croye pas que cette Loi soit étrangère & inconnue dans nos Eglises, nous rapporterons l'autorité du Concile de Paris, tenu en 1429. où cette Décrétale est reçûe & confirmée dans toute son étendue. Elle a été

renouvelée dans presque tous les Conciles Provinciaux de France, tenus depuis le Concile de Trente dans la plus grande partie des Rituels modernes & anciens. Et Etienne Poncher, un de nos plus illustres prédécesseurs, en ordonna de nouveau l'exécution dans ses Statuts Synodaux. C'est donc une Loi Domestique pour nous, & aussi vénérable par l'autorité légitime

d'où elle part, que nécessaire par l'expérience malheureuse de tant de malades qu'une mort prompte & imprévue enlève & fait périr toute l'éternité. Ainsi nous la renouvelons autant qu'il est en nous, & exhortons de toutes nos forces les Medecins de s'y soumettre...
Donné à Paris dans notre Palais Archiepiscopal, le 9. Mai 1707.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

M. *Salomon Kleiner*, Ingénieur de l'Electeur de Mayence, & le Sieur *Jeremie-Jacques Seldemair*, habile Graveur, vont donner au Public la description du magnifique Bâtiment de la Bibliothèque Impériale, avec des planches gravées qui en représenteront les divers ornemens. Ces planches seront accompagnées d'explications en Latin & en Allemand, & divisées en trois parties. On souscrit pour cet Ouvrage à *Leipzig* chez *Gleditsch*, & ailleurs chez les principaux Libraires. Le prix de la Soucription est de dix florins d'Allemagne pour chaque partie, dont on payera la moitié d'avance & l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a imprimé ici le Catalogue

des Médailles qui ont appartenu à feu *M. Aimoine-Philippe Glock*, & qui sont presentement à vendre. Il y en a 3296. avec diverses Antiquitez. Ceux qui voudront être informés plus particulièrement du contenu de ce Catalogue, & faire l'acquisition de ces Médailles en tout ou en partie, doivent s'adresser à *M. Henri de Barckhaus*, Sénateur de cette Ville.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

M. Hutchinson, qui publia en 1727. la *Cyropédie de Xenophon*, a donné une nouvelle Edition de l'*Expedition de Cyrus* ou de la *Revue des dix mille*, du même Historien, sous ce titre : *Xenophontis de Cyri Expeditione Libri septem. Græca recognovit cum Codicibus Manuscriptis. & omnibus ferè Libris editis consultis, plurimis in locis emen-*

B b b ij

dawn, versionem Latinam reformatam; observationibus suis, Tabula Geographica & Dissertatione auxu & illustravit; Notas H. Stephani, Leunclavii, E. Porti & Mureti recensitas & castigatas, Variantium Editionum delectum, Indicesque necessarios adjunxit. Thomas Hutchinson. Oxonii, à Theatro Sheldoniano. 1735. in 4°. Cette Edition est du même caractère, & de la même forme que l'Edition de la Cyropédie, & on trouve dans l'une & dans l'autre le même arrangement pour les Discours Préliminaires & pour les Notes. M. Hutchinson a rendu un grand service aux gens de Lettres en donnant ces deux excellens morceaux de l'Histoire Gréque, accompagnés de tout ce qui peut les faire lire avec facilité & avec plaisir.

DE LONDRES.

On trouve chez Brotherton, Hazard, Cox, Meadow, &c. l'Index général que Messieurs Lowthorp, Jones, Eames, & Martin, Membres de la Société Royale ont fait imprimer de toutes les matieres contenues dans l'abrégé des *Transactions Philosophiques*, qu'ils ont publié il n'y a pas long-tems.

Les *Knarpton* débirent une seconde Edition de l'*Illiade d'Homère*, en Grec & en Latin, avec les Notes de feu M. Samuel Clarke, en deux Volumes in-8°. On assure que cette Edition est plus belle & plus correcte que la première.

M. Neal a fait paroître le troisième

me Tome de son *Histoire des Puritains*. Il comprend ce qui s'est passé depuis le commencement de la Guerre Civile en 1642. jusqu'à la mort de Charles I. en 1648. On y trouve aussi un exposé des principes des Puritains, de leurs efforts pour procurer ce qu'ils appellent une reformation plus parfaite dans l'Eglise, de leurs souffrances, de la vie & du caractère de leurs principaux Théologiens.

J. Osborne a imprimé depuis peu les *Oeuvres d'Anacréon*, traduites en vers Anglois, avec des Notes Critiques; à quoi l'on a joint les Odes, Fragmens, & Epigrammes de Sapho. Par feu M. Addison.

Le même Libraire a aussi en vente une troisième Edition des *Voyages & Aventures du Capitaine Boyle*, qu'on a traduit en François.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

M. Massuet a fait imprimer chez François Honoré l'Ouvrage de sa façon qui a pour titre: *Histoire de la Guerre présente, contenant tout ce qui s'est passé de plus important en Italie, sur le Rhin, en Pologne & dans la plupart des Cours de l'Europe; enrichie des principaux plans des Sièges & Batailles.* 1735. in 8°. On peut dire que cette Histoire prétendue n'est autre chose qu'un Recueil de ce qui se trouve dans les Gazettes, dans les Mémoires Historiques, dans les Manifestes & dans les Relations des Sièges & des

Batailles qui ont été publiées à l'occasion des événemens des trois dernières années.

Chatelain, Libraire, débite *Introduction à l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique*, par *M. Bruzen de la Martiniere*, Géographe de Sa Majesté Catholique. 1735. in-12. deux vol.

F R A N C E .

D E L Y O N .

Duplain, pere & fils, rue Merciere, ont imprimé *Traité de l'Abus & du vrai sujet des Appellations qualifiées du nom d'Abus*. Par *Charles Févret*, Seigneur de S. Memy, & *Hodan*, Conseiller - Secrétaire du Roi, au Parlement de Bourgogne, & Conseil des trois Etats de la même Province. *Nouvelle Edition*, corrigée & augmentée de sçavantes Notes. On y a joint *Alteserra Ecclesiastica Jurisdictionis vindicia, &c.* 1736. in-folio. 2. vol. Nous rendrons compte le plutôt qu'il nous sera possible, de ce qui rend cette Edition du *Traité de l'Abus*, préférable aux Editions qu'on a déjà données de cet important Ouvrage.

D E P A R I S .

L'une des Nouvelles les plus intéressantes que nous puissions apprendre ce mois ci au Public, c'est qu'à l'Imprimerie Royale le second Tome du *Traité* de *M. de Réaumur* est sorti depuis peu de dessous la

Presse, & que le troisiéme ne doit pas tarder à paroître.

On trouve chez *Giffart*, rue S. Jacques, à Sainte Thérèse, les deux premiers Volumes d'un Ouvrage curieux & utile, qui méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il est intitulé: *Les Généalogies Historiques des Rois, Empereurs, &c. & de toutes les Maisons Souveraines* qui ont subsisté jusqu'à present: exposées dans des Cartes Généalogiques tirées des meilleurs Auteurs: avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement; les revolutions & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions & Armoiries. *Tome premier*, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs depuis *Jule-César* jusqu'à *Constantin le Grand*, avec celles des plus illustres Romains. *Tome second*, contenant les Généalogies des Maisons Souveraines d'Italie. 1736. in-4°. Le succès qu'ont eu les Tables Généalogiques de *M. Hubner*, dont il s'est fait quantité d'Editions en peu d'années, & en diverses Langues, a engagé l'Auteur à les faire paroître dans la nôtre. Il ne s'est pas contenté de les traduire de l'Allemand, il les a examinées avec une sévère critique, & il se flatte avec raison que ses recherches n'ont pas été inutiles.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une descrip-

tion exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences. Avec un Discours Préliminaire sur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Cartes Géographiques, des Relations, Voyages & Descriptions les plus nécessaires pour la Géographie. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Chez Rollin fils, à S. Athanasie, & de Bure l'aîné, à S. Paul, Quai des Augustins. 1736. in-12. 5. vol.

» Je présente au Public (dit M. l'Abbé Lenglet dans un Avertissement) une nouvelle Edition de la *Méthode pour étudier la Géographie*, que je fis paroître pour la première fois en 1716. en quatre Volumes. Ce Livre eut d'abord quelque peine à être goûté, parce qu'il étoit peu connu & mal imprimé : mais enfin ayant pris faveur, on m'en a demandé une Edition nouvelle plus exacte & plus belle que la précédente. Je la donne avec plaisir : & pour la rendre plus utile je l'ai accommodée au dernier état des choses & à la situation présente de l'Univers.

Les Libraires avertissent qu'ouïre cette Géographie complète, ils vendent séparément la *Géographie des Enfans*, qui fait le premier Livre de cet Ouvrage.

Ils ont aussi en vente le *Supplément ou Tome V. de la Méthode pour étudier l'Histoire* du même Auteur.

Ce Supplément se peut joindre avec toutes les Editions de cette Méthode, & est nécessaire pour la perfection de l'Ouvrage.

M. Desprez de S. Savin a fait imprimer chez le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'or, un *nouveau Traité de l'Ataque & de la défense des Places, sur un le Système de M. de Vauban*, pour être ajouté au Livre qu'il a publié sous le titre de nouvelle Ecole Militaire, ou Fortification moderne, divisée en quatre Parties, ornée de 150 figures en taille-douce. 1736. in-8°. oblong.

Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle; propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Contrôleur de la Marine. Chez Etienne Ganeau, rue saint Jacques. 1736. in-12.

Causes célèbres & intéressantes; avec les jugemens qui les ont décidées. Recueillies par M. Goyot de Pitaval, Avocat au Parlement. Tomes VII. & VIII. Chez Théodore le Gras, au Palais. 1735. in-12. deux vol.

Sujets de Méditations pour tous les jours de l'année. Par M. l'Abbé de***. Chez Barthelemy Aïx; rue S. Jacques, au Griffon. 1736. in-12. deux vol.

L'Académie Royale des Sciences a proposé la nature du feu & sa propagation, pour le sujet du prix de 1738.



Fautes à corriger dans le Journal de May 1736.

P Ag. 274. col. 1. l. 36. les deux premiers articles, *lif.* le second article: p. 275. col. 2. l. 15. dont, *lif.* dans: p. 284. l. 3. du Titre Anglois, 6y, *lif.* by: l. 3. du Titre François, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, *ajoutez* Ruddimans: même lig. Mouro, *lif.* Monro: p. 285. col. 2. l. 37. qui n'auroient, *lif.* qui auroient: *ibid.* l. pen. concernoient, *lif.* concerneroient: p. 286. col. 1. l. 19. ôtez le mot *ſçavantes*: *ibid.* lig. pen. Hydroſcope, *lif.* Hygroſcope: p. 287. col. 1. l. 5. ſalu, *lif.* ſala: p. 288. col. 2. l. 16. & 24. critaphites, *critaphite*, *lif.* crotaphites, crotaphite: p. 289. col. 1. l. dern. pomme, *lif.* paûme: p. 304. col. 2. l. 20. Saint Chomont, *lif.* S. Chamant: p. 308. col. 2. l. 20. Rantzar, *lif.* Rantzau: p. 309. col. 2. l. antep. du ce procès, *lif.* de ce procès: p. 310. col. 1. lig. antep. foble, *lif.* foible: p. 311. col. 1. l. 32. thoras, *lif.* thorax: p. 312. col. 2. l. 13. onycrat, *lif.* oxycrat.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Juin 1736.

L' <i>Étna de P. Cornelius-Severus, & les Sentences de Publius-Syrus, &c.</i>	pag. 323
<i>Recueil de divers Ecrits, &c.</i>	331
<i>Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c.</i>	336
<i>Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c.</i>	340
<i>Essais sur les Honneurs rendus aux Illustres Sçavans, &c.</i>	348
<i>Des 35 Livres qui restent de Tite-Live, &c.</i>	352
<i>Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, &c.</i>	362
<i>Dissertations du P. E. Souciet, &c.</i>	368
<i>Recueil Alfabétique de Prognostics dangereux & mortels, &c.</i>	372
<i>Nouvelles Littéraires,</i>	372

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

JUILLET.



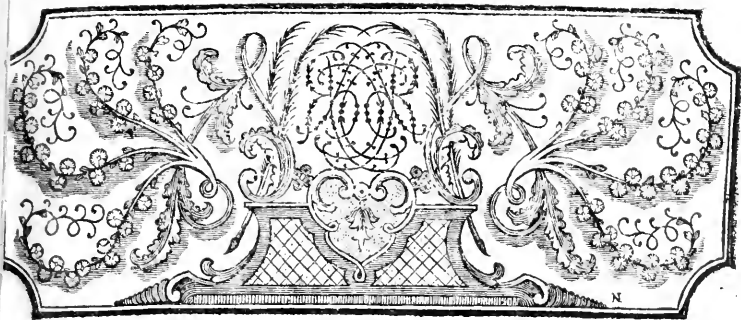
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

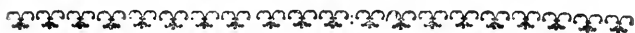
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



JUILLET M. DCC. XXXVI.

*HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
& Belles-Lettres : avec les Mémoires de Littérature , tirés des Registres
de cette Académie , depuis l'année 1731. jusques & compris l'année 1733.
Tomes IX. & X. A Paris , de l'Imprimerie Royale. 1736. in 4°. 2. vol.
Tom. I. pag. 260. pour l'Histoire , pag. 450. pour les Mémoires.
Tom. II. pag. 751. Planch. détach. XVIII.*

CES deux Volumes , pour moins gros ni moins riches que les précédens. Ils feront connoître suffisamment toute l'ardeur de l'Ac-

Juillet,

Ccc

dénie à remplir ses engagements envers le Public, & à mériter par-là de plus en plus la protection de l'auguste Prince qui la rassemble.

La partie historique de cet Ouvrage, laquelle occupe plus d'un tiers du premier Tome, contient 31 articles, divisés en quatre classes à l'ordinaire, & dont voici les titres. 1. *De la Peur & de la Païeur, Divinités représentées sur les Médailles Romaines*; par M. de Mautour. 2. *Des embrasemens du Mont Vesuve*; par M. l'Abbé Bannier. 3. *Nouvelles Remarques sur le Stade d'Olympe, comparé aux Circques de Rome*; par le même. 4. *Explication de quelques passages d'anciens Auteurs*; par M. de Chambort. 5. *Observations sur le Texte de l'Andromaque d'Euripide*; par M. Hardion. 6. *Corrections de quelques passages de la Tragedie de Rhesus*; par le même. 7. *Argument & précis du Dialogue de Platon intitulé le Phédre*; par M. l'Abbé Sallier. 8. *Suite de la Notice de quelques Livres de la Bibliothèque du Roi, chargés de notes manuscrites*; par le même. 9. *Sur un Fragment de Tite-Live envoyé à l'Académie*; par MM. Schepflin & l'Abbé Souchay. 10. *Explication d'une Epigramme de Martial*; par M. de la Barre. 11. *Sur les années de J. C.* par M. de la Nauze. 12. *Nouvelles Remarques sur le même sujet*; par M. de la Barre. 13. *Qu'anciennement, la profession de Virginité & la reception du Voile se faisoient dans le même tems*; par M. de Valois. 14. *Sur la question, si avant Balbin & Puppien, quand il*

y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un, qui ait été Grand Pontife; par M. le Président Bouhier. 15. *Observations sur le nom du Général des Troupes de Maxence*; par M. de Mautour. 16. *Remarques sur le nom d'ARGENTORATUM*; par M. Lancelot. 17. *Correction d'un passage de Gregoire de Tours*; par M. de Mandajors. 18. *Explication de quelques Inscriptions singulieres trouvées à Langres, pendant les deux derniers siècles*; par M. Mahudel.

19. *Observations sur divers Monumens singuliers, dus pour la plupart à M. de Boze, sçavoir 1°. Sur un Siège de marbre antique, découvert à Rome; communiqué par M. le Marquis Capponi. 2°. Sur un Bouclier votif, mis depuis peu au Cabinet du Roi. 3°. Sur quelques Médailles Grèques, Latines & Phéniciennes, & en particulier, sur l'étymologie du nom de Malte; indiquée par M. Fourmont l'aîné. 4°. Sur une Médaille d'Antoine & de Cléopâtre, rapportée dans les Commentaires Historiques de Trissin, & sur laquelle M. le P. Bouhier avoit consulté M. de Boze. 5°. Sur une Inscription Grèque envoyée de Malte, & expliquée par M. l'Abbé Fourmont. 6°. Sur une Inscription Latine découverte en Champagne, & communiquée par M. de Mautour. 7°. Sur une pierre gravée antique, trouvée à Rome en 1723. 8°. Sur une Couronne trouvée dans l'Isle de Ré, & expliquée par M. de la Barre. 9°. Sur quelques Tombeaux trouvés dans l'Eglise Paroissiale de Chastelay, com-*

muniqués par M. de Clairambault. 20. *Description des Figures qui sont sur la façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Châteaudun*; par M. Lancelot. 21. *Description Historique des principaux Atonumens de l'Abbaye de Cîteaux*; par M. de Mautour. 22. *Explication d'un Almanach singulier*; par M. Lancelot. 23. *Devifes, Infcriptions & Médailles, faites par l'Académie.*

La discussion historique de tous ces articles est précédée du détail où entre M. Boze, touchant un nouvel engagement contracté par cette Compagnie, à l'occasion d'un prix annuel de 400 livres, fondé par M. le Président *Durvy de Noinville*, pour celui, qui au jugement de l'Académie, auroit le mieux réussi à traiter le sujet qu'elle auroit proposé pour le concours au prix. Quelque loiables que parussent à la Compagnie l'intention & la générosité d'un tel Fondateur, elle ne s'y prêta néanmoins qu'après un examen très-sérieux de plusieurs difficultez spécifiées ici par le sçavant Historien, & qui sembloient d'abord s'opposer à l'acceptation d'une offre si avantageuse. Mais aucune ne prévalut enfin sur le desir de hâter le progrès des Lettres, en excitant une nouvelle émulation entre ceux qui les cultivent. La proposition de M. de *Noinville* fut donc acceptée, sous les conditions articulées ici, & dont les divers Journaux ont déjà suffisamment instruit le public. La modestie & le desintéressement du Fondateur lui valurent dès-lors le titre uni-

que d'*Affocié libre*; que le Roi voulut bien lui accorder, avec le droit d'assister quand bon lui sembleroit aux exercices de l'Académie; à quoi celle-ci joignit la distinction de lui donner place sur le banc destiné à ses Officiers & à ses Académiciens honoraires.

A ce recit succede celui de la réunion du titre & des appointemens de Garde des Antiques du Louvre, faite au corps de l'Académie; emploi qui est actuellement rempli par M. de Foncemagne, Académicien Affocié; après quoi M. de Boze nous indique les changemens arrivés dans la Liste des Académiciens pendant les années 1731. 1732. & 1733.

A l'égard des Pièces, dont l'assemblage forme la partie historique de ce Volume, & que nous venons de passer en revûe; nous n'entreprendrons point de les faire connoître toutes plus particulièrement, par des Extraits circonstanciés; ce qui nous meneroit trop loin. Quoiqu'elles paroissent en général très-dignes de la curiosité des Lecteurs, non seulement par le choix des matieres qui y sont traitées, mais beaucoup plus encoit par l'habileté avec laquelle l'ingénieux Historien sçait les exposer dans le point de vue le plus favorable; nous ne nous arrêterons que sur quelques-uns de ces articles, que nous jugerons les plus intéressans; renvoyant sur tout le reste au Livre même.

I. Parmi ces articles qui semblent mériter une singuliere atten-

tion, nous rangeons sans hésiter celui qui roule sur un Fragment de Tite-Live, envoyé à l'Académie par son Associé correspondant M. *Schepflin*, Professeur en Histoire & Belles-Lettres à Strasbourg. Il l'avoit trouvé dans les Manuscrits d'un sçavant Allemand, nommé Math. *Klockius*, mort depuis environ 100 ans, & qui l'avoit transcrit d'après un Manuscrit de l'Abbaye de Salmanweyer en Suabe, d'où le P. *Mabillon* avoit tiré divers morceaux singuliers, avant qu'elle eût péri par un incendie. Ce Fragment, qui faisoit partie du XVI^e Livre de Tite-Live, remplit ici deux pages d'impression, où est raconté ce qui donna occasion à la première guerre Punique. M. *Schepflin* regardoit ce Fragment comme d'autant plus authentique, qu'étant écrit sans diphthongues, il le jugeoit être de la fin du neuvième siècle, ou du commencement du dixième, tems où regnoit une telle ignorance, qu'il n'est pas croyable que personne alors se fût avisé de supposer une pièce de cette nature.

L'Académie n'en jugea pas aussi favorablement que le Professeur de Strasbourg; & M. l'Abbé *Souchay* en particulier se chargea d'y montrer deux caractères de supposition, en faisant voir qu'on n'y reconnoissoit ni la manière de Tite-Live, ni son stile.

Les marques de supposition tirées du peu de conformité pour la manière entre le Fragment & l'Historien Latin, se réduisent à ces

trois, selon notre Académicien. 1^o. Tite-Live a soin de nous informer des délibérations du Peuple Romain sur les affaires importantes, & dans le cas de contrariété d'avis, d'en alleguer les motifs; comme on le voit dans l'affaire des Ardéates: le Fragment au contraire, ne dit rien de la délibération occasionnée par la demande des Mamertins, & dont Polybe nous a conservé le détail, qui méritoit bien de n'être pas omis par Tite-Live. 2^o. Celui-ci exalte par-tout la valeur Romaine: au lieu que le nouveau Fragment semble vouloir la déprimer, en disant que les Carthaginois redoutoient cette valeur plus qu'ils ne devoient (*virtutem Romanam plus æquo formidantibus.*) 3^o. Tite-Live admirateur outré des Romains, n'a pas dû taire les événemens qui leur étoient glorieux, sur-tout lorsqu'il en avoit Polybe pour garant. Or le Fragment ne fait nulle mention de la victoire remportée sur les Carthaginois par Appius-Claudius, après que celui-ci eut battu l'armée d'Hieron; & ne dit rien non plus de la manière dont le même Appius passa en Sicile, ce qui lui valut le surnom de *Caudex*.

Quant à la différence du stile entre le Fragment & Tite-Live, d'où l'on doit tirer une seconde preuve de la supposition du premier, M. l'Abbé *Souchay* s'efforce de la mettre dans un plein jour, & fort au desavantage du Fragment; par divers passages qu'il en rapporte, & dont la Latinité lui paroît

barbare. Telles sont, entre autres, ces expressions, à ce qu'il prétend: *Carthaginenses, postquam intellexerunt praesidio eorum pulso, &c. Praefectum, qui ejus culpa arcem amississet: per terram* mis en opposition avec *mari autem: Syracusanis in suis consistentibus: portem habere ad evadendum: à qua consideratione inducus*: sans compter la répétition de quelque phrase: l'usage trop fréquent des particules expletives (*quidem, autem*) ou de celles qui en servant de liaison entre les phrases ne font que rendre la narration languissante, comme *ac, igitur, posthac, jam, quippe, &c.* Joignez à toutes ces marques de supposition, dit l'Académicien, cette circonstance, que le Fragment n'est qu'un abrégé, une traduction littérale de la *Préparation* de Polybe.

Toutes ces Observations Académiques rassemblées par M. l'Abbé Souchay, & communiquées par M. de Boze à M. Schepflin, ne demeurèrent point sans réponses. Celles-ci contenoient en substance; 1°. Que le Fragment étant tronqué au commencement, la délibération des Romains sur la demande des Mamertins ne s'y trouve plus: 2°. Que dans les circonstances respectives où étoient alors les Carthaginois, maîtres d'une grande partie de l'Afrique, de l'Espagne & des Isles de la Méditerranée, & les Romains renfermés encore dans l'enceinte de l'Italie; Tite-Live a fort bien pû, sans prétendre rava-

redoutoient les Romains outre mesure (virtutem Romanam plus a quo formidamibus.) 3°. Que défaire Hiéron, c'étoit défaire les Carthaginois; puis-que liés d'un intérêt commun, la fuite de l'un entraînoit la perte des autres: outre que Florus, Aurelius - Victor, & l'Abbréviateur même de Tite-Live, ne disent pas un mot d'une seconde bataille. M. Schepflin paroît un peu plus frappé de la remarque faite sur le silence du Fragment au sujet de la manière dont Appius-Claudius passa en Sicile, & qui lui mérita le surnom de *Caudex*. Le Professeur se réduit à dire sur ce point, que rien n'obligeoit Tite-Live à en parler plutôt dans l'endroit qui compose le Fragment, que dans la suite de sa narration, où il décrivit le triomphe de ce Général.

A l'égard du stile de notre Fragment qualifié de barbare par M. l'Abbé Souchay; M. Schepflin tâche de justifier toutes les expressions attaquées par son adversaire, soit en les comparant avec d'autres phrases à son avis toutes semblables & employées par des Ecrivains de la plus pure Latinité; soit en y faisant de légères corrections. Il soutient, par exemple, que l'expression *Syracusanis in suis consistentibus* est tout aussi Latine que celle-ci de Cicéron *Ariarathes pedem ubi ponat in suo non habet*: que cette phrase *neu quasi portem quemdam ad invadendum haberent* est traduite fidèlement du Grec de Polybe: qu'en retranchant la préposition (*à*) de l'expression *à qua considera-*

non in laetus, elle ne souffre aucune difficulté : que la repetition du mot *dignitas* dans l'espace de cinq lignes, n'est pas plus étrange, que celle du mot *injuria* répété jusqu'à trois fois en peu de lignes par Tite-Live lui-même, qui repete ailleurs ces deux mots (*terra marique*) en moins de deux lignes : que les particules expletives ou de liaison se trouvent employées aussi fréquemment dans le corps de l'Ouvrage du même Historien, que dans le Fragment en question : que celui-ci ne doit passer, ni pour un abrégé de Polybe, puisqu'il a plus d'étendue, ni pour une *Traduction Littérale*, puisque les faits y sont rangés différemment.

Cette réponse de M. Schepflin lui attira une réplique de la part de M. l'Abbé Souhay, dans laquelle celui-ci s'applique à fortifier ses objections contre les solutions prétendues de l'Apologiste ; sur quoi nous croyons devoir, pour abrégé, renvoyer à l'article même, qui nous apprend que M. Schepflin n'a rien opposé à cette réplique ; & où l'Historien observe en le finissant, « Qu'on a cru ne pou-
» voir donner un Extrait trop dé-
» taille de cette espece de procès
» littéraire, où il est question d'a-
» dopter ou de proferir un Frag-
» ment, qui, quoique peu consi-
» dérable par son étendue, ne
» laisseroit pas d'être infiniment
» précieux, s'il étoit véritable-
» ment de Tite-Live.

II. Le Dialogue de Platon intitulé *le Phédre*, l'un des plus beaux

de ce Philosophe, avoit grand besoin, pour être bien entendu, de subir une analyse exacte que celle qu'en donne ici M. l'Abbé Sallier. On s'étoit persuadé jusqu'à présent, sur la foi de *Marfle-Ficin* l'un des Interprètes les plus accrédités de Platon, que le sujet principal de ce Dialogue étoit la Beauté ; & que ce qu'on y dit sur l'Amour n'y entroit qu'incidemment ; non plus que ce qui concerne la beauté du Discours : au lieu que ce Philosophe, dans cet Ouvrage, ne se propose pour but (selon M. l'Abbé Sallier) que de faire sentir en quoi consiste la véritable Rhétorique ou l'art de parler ; qu'il n'y a rien dans tout ce que disent les Interlocuteurs, Phédre & Socrate, qui n'y ait directement rapport ; & que le Discours sur l'origine & la nature de l'Amour n'est qu'un Episode amené par un pur hazard de conversation ; ce qui n'empêche pas l'Auteur de revenir en finissant à son véritable objet, c'est-à-dire, au détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'Orateur. D'où il paroît que *Marfle-Ficin* dans ce Dialogue, a pris une partie pour le tout, & que de l'accessoire il en a fait le principal.

Ce Dialogue a deux parties, dont la première contient trois Discours, le premier de Lyfias fameux Orateur de ce tems-là, & les deux autres de Socrate. La seconde partie roule sur l'exposition des règles que Socrate juge nécessaires pour arriver à la gloire de l'Eloquence. Voici quel est le plan & l'ordonnance du Dialogue. Phédre,

Phédre, jeune homme beau & spirituel, sort de chez Lysias, enthousiasmé d'un Discours qu'il vient d'entendre, où cet Orateur s'étoit efforcé de prouver, qu'en amour, ce n'est point pour l'amant qu'il faut avoir de la complaisance, mais que c'est pour celui qui ne l'est pas. Il rencontre Socrate, lui vante extrêmement le Discours de Lysias, lui en dit le sujet; & la singularité du Paradoxe jointe à la réputation de l'Orateur, donnent au Philosophe la curiosité de l'entendre. Celui-ci prête toute son attention à la lecture que Phédre lui en fait, & après s'être répandu en louanges ironiques sur ce Discours de l'Orateur, il en fait une critique rigoureuse, où l'amour propre du jeune homme ne trouve pas son compte, & celui-ci défie Socrate de mieux parler sur un tel sujet. Socrate accepte le défi, & après une invocation aux Muses, il traite le paradoxe de Lysias, observant fidèlement les règles qu'il venoit d'insinuer en critiquant cet Orateur, ce qui ramène Phédre au vrai, & le fait revenir de sa prévention outrée pour Lysias.

Socrate non content de ce bon effet produit par son premier Discours, entreprend de montrer au jeune homme la fausseté du paradoxe dont il s'agit, & de chanter une Palinodie, qu'il adresse à l'amour; après quoi, transporté par son imagination jusques dans le séjour des Dieux, il y découvre la nature & les propriétés de l'âme, son im-

Juillet.

mortalité, la vie qu'elle y mène à la suite des Troupes Célestes, la vérité qui lui sert d'aliment, l'origine de ses idées, de ses sentimens; & sur-tout celle de l'amour; débitant cette Métaphysique conformément aux règles qu'on doit suivre, selon lui, pour bien parler & pour bien écrire, & prémunissant son auditeur contre les conséquences que pourroit faire naître la refutation du Discours de Lysias.

C'est ce qu'il exécute en établissant pour principes, que l'âme déchûe de son premier état, n'est précipitée dans une prison corporelle que par un châtement des Dieux; qui la punissent ainsi pour n'avoir pas conservé sa force naturelle; Qu'elle ne la recouvrera qu'en évitant de contracter les souillures du corps, & en s'occupant des objets purs & simples de la vérité, de la justice, de l'honnêteté, de la beauté céleste & essentielle; & que la beauté corporelle ne doit uniquement servir qu'à nous rappeler l'idée de celle-là. C'est ainsi que l'Eloquence, dans la bouche de Socrate, devient l'organe de la raison; & l'école de la vertu.

Il conseille à Phédre, qui avoit de ce grand talent une idée fort différente, d'aller le puiser dans la Philosophie comme dans sa vraie source, puisque c'est elle seule qui en nous présentant les idées claires du vrai, & de la nature des choses, nous met en état de persuader & de nous rendre maîtres des esprits; puisque c'est elle qui nous enseigne à distinguer judicieusement les par-

D d d

ties d'un sujet & à les lier de façon, que le discours soit en quelque maniere un corps vivant & animé; puisque c'est elle qui nous rend capables du discernement des esprits & qui nous apprend à les manier selon leurs différens caractères. Guidé par ces principes, Socrate s'engage dans un examen critique des trois Discours précédens, & il apprécie au juste les préceptes des anciens Rhéteurs & des Maîtres de son tems, par rapport sur-tout à ces grands mots inventés pour exprimer les différentes figures, & qui au fond, loin d'éclairer l'esprit, ne servent qu'à faire du bruit & à étourdir.

Socrate à la fin de ce Dialogue; donne quelques avis sur la démanière qu'ont la plupart des Auteurs d'écrire & de transmettre des monumens de leur esprit à la postérité. Il juge ce moyen peu propre au dessein d'instruire à fond les autres, des importantes vérités de la nature & de la justice: & il est persuadé qu'on y réussira beaucoup mieux de vive voix.

III. *Quelques Inscriptions singulieres trouvées à Langres*, & communiquées à l'Académie par l'un de ses honoraires, M. Dantin Evêque de cette même Ville, ont exercé la sagacité de M. Mabudel. La compagnie le chargea de donner l'explication de celles de ces Inscriptions qu'il jugeroit les plus intéressantes pour les gens de Lettres, soit par rapport à l'Histoire Romaine, soit par rapport à celle de la Ville de Langres. L'Académicien en a donc

expliqué une douzaine, dont plusieurs avoient été déjà publiées par Gruter, par Reinesius & par Gautherot, dans son *Anastase de Langres*; mais presque toutes, mutilées, défigurées, & sans aucune explication. Nous ne rapporterons point ici en entier toutes ces Inscriptions. Nous nous contenterons d'indiquer seulement ce que chacune presente de plus singulier.

La première gravée sur une colonne milliaire qui subsiste encore à six grandes lieues de Langres, marque que cette colonne fut élevée sous le troisième Consulat de l'Empereur Claude, c'est à dire; au tems de son expédition d'Angleterre, lorsqu'en l'espace de six mois, il traversa deux fois les Gaules, la première à pied de Marseille à Calais; la seconde, en Conquerant; & ce fut vraisemblablement alors, que sur les routes militaires établies par Auguste, pour la commodité des Voyageurs, il fit dresser des colonnes milliaires qui marquoient les distances. Celle dont il s'agit étoit à 22 milles pas de Langres, nommé sur l'Inscription *Andomatunum*, ainsi que chez Ptolomée & tous les anciens Géographes; & la distance exprimée revient précisément à celle de six bonnes lieues.

Ce que la seconde Inscription a de remarquable, pour l'Histoire des Gaules & pour celle de Langres en particulier, c'est qu'elle nous apprend qu'il y a eu dans cette Ville-là une Colonie Romaine. Adrien de Valois estime qu'elle ne peut y

avoir été envoyée que depuis l'Empereur M. Aurèle, sur ce fondement, que Ptolomée n'en a fait nulle mention : preuve négative, & d'autant plus foible, dit M. Mahudel, que ce Géographe ne s'est pas toujours abstenu de marquer le tems ou même l'établissement des Colonies Romaines dans les lieux dont il parloit.

La singularité de la troisième Inscription consiste, selon l'Académicien, dans la qualité qu'elle donne à celui qui a accompli le vœu, dont il y est parlé. Il y est appelé *Bellorix*, nom Celtique, dont la terminaison désignoit un homme puissant & accrédité. La qualification d'*Abrex* que lui donne l'Inscription fait croire à M. Mahudel, qu'après avoir été Roi de Langres, il avoit abdiqué la Royauté, qui apparemment étoit perpétuelle chez ces peuples; car si elle n'eût été qu'annuelle (dit-il) on auroit qualifié ce Bellorix du nom *Exrex*: supposition (remarque l'Historien) qui tomberoit, si l'on faisoit du mot *abrex*, ainsi que de quantité d'autres, un surnom indépendant de tous les sens qu'ils présentent: ce qui paroîtroit d'autant plus probable, qu'il précède les mots de *Tubogi filius*, qu'il devoit suivre, s'il marquoit l'abdication d'une couronne.

Le plus grand mérite de la quatrième Inscription se trouve dans l'épithète qu'on y donne à la Fortune (*Fortuna verenti*) & qui est (dit-on) une espèce de synonyme de *reduci*. La cinquième Inscription

découverte en 1642. dans les fondemens des anciens murs de la Ville, est une consécration que font de ce Monument à Mercure surnommé *Moccus*, Lucius-Masculus & Sedatia-Blandula sa mère, pour l'accomplissement d'un vœu.

La sixième Inscription composée de ces cinq lettres initiales D. M. S. Q. D. expliquées d'ordinaire par ces mots *Dis Manibus, Sacrumque Diti*, confirment ce que César avance touchant la vénération des Gaulois pour Pluton, qu'ils regardoient comme leur pere, & en vertu de laquelle ils comptoient par nuits, & non par jours. La septième Inscription nous apprend qu'il y avoit à Langres un Intendant ou Inspecteur du Commerce; Charge qui nous étoit inconnue sous le nom de *Censor Mercatura*; mais dont l'existence ne laisse pas d'avoir quelque fondement à Langres, Ville beaucoup plus commerçante alors qu'à présent.

Nous apprenons de la huitième Inscription, qu'il y a eu pendant très-long-tems à Langres un Théâtre public, & par conséquent des spectacles réglés, comme dans les plus grandes Villes; & l'on crut en avoir découvert les fondemens, lorsque sous le regne d'Henri IV. on travailloit aux fortifications de la Ville. Il est dit dans l'Inscription suivante (9) que Quintus-Sedulius fils aîné d'un autre de même nom avoit dédié aux Dieux de la Mer & à Auguste un Arc & des Statuës; ce qui prouve, ainsi que d'autres Inscriptions, que ces for-

tes d'Arcs étoient dédiés non seulement aux Héros, mais aussi aux Dieux.

Dans la dixième Inscription gravée sur un fragment de corniche & de frise, il est parlé d'un Ouvrage appelé *Opus quadratarium*, formé par plusieurs quarrés de pierre ou de marbre plus ou moins grands, & de différentes couleurs, employés à revêtir les murs, ou à embellir par compartimens les pavés des Temples & d'autres Edifices. Cet Art s'appelloit *Arts quadrataria*, & les Ouvriers se nommoient *Quadratarii*.

La onzième Inscription est gravée sur une espèce de Cénotaphe; que Victoria, femme de Victorin, & ayeule de Lucius-Victorinus, a consacré aux Dieux Mânes de son petit-fils, après avoir renouvelé, suivant le vœu qu'elle en avoit fait, une distribution de bled au peuple ou aux Soldats. Les personnes dont il s'agit dans cette Inscription, jouïrent un grand rôle du tems de l'Empereur Gallien, dans les Gaules. Victoria étoit une Héroïne, que Trebellius-Pollio compare à Zénobie: & son fils M. Aurèle-Victorin demeura seul maître de l'Empire des Gaules, après la défaite de Postume & de Lollien. Victoria, après la mort de son fils & de son petit-fils tués à Cologne, eut encore assez de crédit dans cette Province, pour déterminer l'élection de Tétrique à l'Empire; & la monnoye qui avoit le plus de cours dans les Gaules, fut toujours marquée au coin de cette illustre femme.

La dernière Inscription nous apprend deux choses; l'une, que depuis la conquête des Gaules, la famille des Jules avoit à Langres & aux environs de grands établissemens, & des maisons composées de toutes sortes d'Officiers: l'autre, que parmi ces Officiers, il y avoit un Oeconomus appelé *Dispensator* & une espèce de Contrôleur nommé *Contrascriba*; nom jusqu'à présent inconnu, & qui ne paroît ni dans les Inscriptions, ni dans les Etats de la Maison des Empereurs.

IV. Dans l'article du *Bouclier* votif mis depuis peu au Cabinet du Roi, M. de Boze nous instruit des principaux points qui concernent ces sortes de Monumens. Leur forme, leur grandeur, & sur-tout la richesse de leur matière semblent (selon lui) devoir les exclure du nombre des armes défensives; & les réduire au seul usage d'être offerts aux Dieux & suspendus dans leurs Temples. Tel fut celui que Numa-Pompilius consacra au Capitole, comme étant tombé du Ciel pour le salut de Rome, & qu'il confondit avec onze autres tout pareils, pour le rendre méconnoissable à ceux qui voudroient l'enlever. Tel fut encore le Bouclier d'argent du poids de 138 liv. trouvé parmi les dépouilles du Général Carthaginois Asdrubal, sur-nommé *Barca* ou *le Foudre*, & qui fut déposé à Rome dans le même Temple. Tels furent enfin les dix Boucliers d'argent & celui d'or massif, envoyés par T. Quintius au même endroit, après la défaite de

Philippe de Macédoine. L'ignorance, l'avarice, le besoin ont fait disparaître ces précieux restes d'antiquité; & le hazard seul peut en faire découvrir de cette espece.

Il s'est présenté deux fois, ce hazard, depuis environ un siècle; & a servi à l'enrichissement du Cabinet du Roi. Le premier Bouclier votif, trouvé dans le Rhône en 1656. & dont M. de Boze donne ici la description & fait l'Histoire, fut fabriqué pour conserver le souvenir de cette merveilleuse contenance qui fit tant d'honneur au jeune Scipion, après le Sac de Carthage la neuve.

Le second Bouclier votif dont il est ici question, fut trouvé en 1714. dans la Terre du Passage en Dauphiné, Diocèse de Vienne, par un Fermier, qui en faisant ses labours le déterra. Il est d'argent, de 27 pouces de diametre, & pese 43 marcs. Il fut porté le soir-même au Seigneur du lieu, M. Gallien de Chabons, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui le conserva précieusement jusqu'à sa mort, après laquelle ses héritiers l'envoyerent à M. de Boze, qui le fit agréer au Roi. Sa Majesté le fit payer le double de sa valeur intrinseque: & il fut placé à côté de celui de Scipion.

Ce second Bouclier votif assez semblable au premier pour la forme, la grandeur & le poids, n'est pas à beaucoup près si chargé de figures & d'ornemens. On y voit seulement au centre un Lion sous un palmier, & au bas dans une es-
pece d'Exergue, les membres épars

de divers animaux; sur-tout de Sangliers. L'Académie, à la vûe de ce Bouclier, le reconnut pour un ouvrage Carthaginois, tant par la conformité de sa gravure avec celle des Médailles de Carthage, que par le Lion & le palmier, symboles de cette Ville fameuse. On soupçonna même que ce Bouclier pouvoit avoir appartenu au grand Annibal, qui après son passage du Rhône, l'auroit consacré à quelque Divinité des environs, peut-être à celle des Vocontiens (*Dea Vocontiorum*) célèbre dans l'Histoire; & dont on trouve beaucoup de Monumens en Dauphiné. On observa, de plus, qu'elle avoit un Temple dans le Canton même où la découverte s'étoit faite; que la Terre du Passage avoit pris ce nom du passage d'Annibal & de son armée; que l'offrande des Boucliers votifs n'étoit pas moins ordinaire aux Carthaginois qu'aux Grecs & aux Romains; que le Lion étoit devenu par excellence le symbole d'Annibal. » Enfin (continue M. de Boze) il parut très-singulier, que deux Monumens de cette espece, si rares aujourd'hui, que ce sont les deux seuls que l'on connoisse, deux Monumens faits l'un en Afrique, l'autre en Espagne, l'un pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le Vainqueur de Carthage, se fussent comme rassemblés dans un même canton des Gaules si éloigné, y eussent été retrouvés au bout de près de 2000 ans, & eussent passé dans un des Cabinets du monde.

» le plus digne de les posséder, &
 » le plus propre à les conserver.

V. La *Description Historique des principaux Monumens de l'Abbaye de Cîteaux*, donnée par M. Moreau de Mautour, fait un morceau considérable de la partie historique de ce Volume. Cette Abbaye s'appelle avec raison le *Mausolée des Ducs de Bourgogne*, puisque ceux de la première Race y ont tous été inhumés, à l'exception de Robert & de Hugues, premiers du nom. L'Académicien s'étoit en quelque façon engagé à cette description, lorsqu'il publia celle des Tombeaux des Ducs de Bourgogne de la seconde Race, qui sont à la Chartreuse de Dijon; & il a cru ne devoir pas différer plus long-tems l'exécution d'un projet si loüable, & que lui avoit inspiré l'amour de la patrie, sur-tout lorsqu'il s'est vû prévenu par des Relations peu exactes de quelques Voyageurs.

Pour faire juger plus sainement, de celle que M. de Mautour a donnée à l'Académie, M. de Boze nous rappelle quelques circonstances de l'Histoire, & l'ordre de la succession de ces premiers Ducs; qui furent 1°. Robert second fils de Robert Roi de France & petit fils de Hugues Capet; 2°. Hugues I. 3°. Eudes I. Fondateur de l'Abbaye de Cîteaux; 4°. Hugues II. 5°. Eudes II. 6°. Hugues III. 7°. Eudes III. 8°. Hugues IV. 9°. Robert II. 10°. Hugues V. 11°. Eudes IV. 12°. Philippe I. dit de Rouvre, mort en 1361. âgé de 16 ans, & sans postérité.

Du reste, M. de Mautour en décrivant fort au long les Monumens de Cîteaux, qui sont au nombre de XIX. ne s'est pas borné à ceux de ces Ducs de la première Race; il a décrit aussi quelquefois avec plus d'étendue, les Tombeaux d'autres personnes de distinction inhumées au même lieu; ce qui ne fait pas la partie la moins curieuse de son Ouvrage. Il a soin de mettre sous nos yeux par plusieurs planches gravées, ces Monumens funébres, avec leurs Epitaphes, telles qu'on les y voit inscrites; il détaille avec exactitude les principales circonstances de la vie, de ceux qui y sont renfermés; il parle de leurs alliances, de leur postérité, &c.

Le premier de ces Tombeaux; situé sous le Portail de l'Eglise, à main droite, renferme trois de ces Ducs; Eudes I. Hugues II, à qui la Ville de Dijon, qui n'étoit qu'un Château bâti par les Romains sous Marc-Aurèle, doit son commencement; & Eudes II.

Le second Tombeau placé sous le même Portail à main gauche est celui de Hugues III. mort à Tyr, dans l'expédition d'outre-mer entreprise sous Philippe-Auguste.

Le troisième Tombeau, situé encore dans le Parvis de l'Eglise, du même côté, est la sépulture de quatre Seigneurs de Vergy, d'une Dame de la même Maison, & de deux Seigneurs de Monr-Saint-Jean.

Dans le quatrième Tombeau, de marbre noir & blanc, qu'on trouve à main droite du Chœur, der-

rière les stalles, repose Guy de Rochefort, Chancelier de France, & Marthe Chambellan sa seconde femme, Gouvernante de la Reine Claude, fille de Louis XII. & femme de François I.

Le cinquième Tombeau renferme les corps de deux Evêques, l'un d'Autun, (Henry de Bourgogne) l'autre de Châlon sur Saone.

Le sixième Tombeau est celui de Philippe Pot, Seigneur de la Roche, Grand Sénéchal de Bourgogne & Gouverneur de cette Province, Chevalier de la Toison d'or & de S. Michel, premier Conseiller & Chambellan de Louis XI. Ce Tombeau est magnifique, représentant le défunt armé de pied-en-cap, vêtu d'une cotte d'arme, couché sur une Tombe élevée d'environ six pieds, & soutenu par huit *Deuils* ou *Pleureux*, portant chacun au bras un Ecusson de ses alliances.

Le septième Tombeau, qui est celui de Robert de Bourgogne, Comte de Tonnerre, fils du Duc Robert & d'Agnès fille de S. Louis, est de marbre noir, avec la figure du défunt en marbre blanc, & est placé dans le Chœur de l'Eglise.

Le Tombeau suivant (huitième) renferme deux Prélats morts en odeur de sainteté, & tous deux Abbés de Cîteaux.

Dans le neuvième Tombeau, fait en forme de Chasse, & placé derrière le grand Autel, est renfermé le cœur du Pape Calixte II. qui étoit Guy de Bourgogne, oncle du Duc Hugues III.

Le dixième Tombeau est une autre Chasse située au même endroit, & où reposent (dit-on) les corps de Ste Pallasie & de Ste Samnie, deux des onze mille Vierges; sur quoi l'exact M. de Mautour (ajoute l'Historien) s'abstient des reflexions & des détails Historiques, dont il accompagne la description de toutes les autres sépultures.

La onzième renferme les corps de quatre Prélats, un Archevêque & trois Evêques.

La douzième est celle du Bienheureux Guy Paré, quinzième Abbé de Cîteaux, Evêque de Préneste & Cardinal, puis Archevêque de Reims; à qui le Pape confirma, ainsi qu'à ses Successeurs, le privilège de sacrer nos Rois.

Le treizième Tombeau est celui du Bienheureux Arnauld Amalric, Abbé de Cîteaux, & Archevêque de Narbonne, Légat du S. Siège; & premier Inquisiteur de la Foi contre les Albigeois.

Au bas de ce Tombeau, & sous une même Tombe de cuivre (quatorzième) sont inhumés les corps de deux Abbés de Cîteaux, l'oncle & le neveu, nommés tous deux Nicolas Boucherat.

Joignant leur Tombeau, l'on voit en marbre noir (quinzième) celui de Claude Vauflin aussi Abbé de Cîteaux.

Dans le Sanctuaire de l'Eglise (seizième) sont inhumés sept Ducs ou Duchesses de Bourgogne, Princesses & Princesses de leur sang, savoir Eudes III. Philippe fils d'Eu-

des IV. & mort avant son pere; Philippe de Rouvre; Alix de Vergi, femme d'Eudes III. Alix de Bourgogne leur fille; & Yoland de Dreux, premiere femme de Hugues IV. inhumé au même lieu. Les noms de ces Princesses inhumées dans ce même Tombeau, & dont les preuves sont tirées des anciens Cartulaires de l'Abbaye, ont engagé M. de Mautour dans beaucoup de recherches historiques sur le même sujet, & que, pour abrégé, nous sommes obligés de supprimer.

Le dix-septième Tombeau qui se voit dans la Chapelle de tous les Saints est celui de Philippe de Vienne, d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de la Bourgogne; & de Jeanne sa femme, fille du Comte de Genève.

Le dix-huitième Tombeau renferme le corps de S. Etienne, troisième Abbé de Cîteaux mort en 1134. & ceux de plusieurs autres Abbez.

Enfin le dix-neuvième & dernier de tous ces Tombeaux est celui du Bien heureux Alain, frere convers de l'Abbaye, & surnommé *le Docteur Universel*; sçavant dans les Langues Hébraïque, Grecque & Latine; contemporain de S. Thomas, de S. Bonaventure, d'Albert le Grand, & d'autres célèbres Docteurs, dont il égala la science; excellent Poëte, habile Interprete de l'Ecriture Sainte, grand Prédicateur, subtil Philosophe, profond Théologien, & le Défenseur de la Foi contre les Hé-

rétiques. Il naquit à l'Isle en Flandres, & mourut à Cîteaux en 1294. âgé de 116 ans.

M. de Mautour, en finissant son Mémoire, observe, que dans le Chœur de l'Eglise, & au-dessus des stalles, on voyoit autrefois les Armoiries & Ecussions des Chevaliers de l'Ordre de S. Michel créés par François I. qui au mois de Juin 1521. en fit une grande promotion dans cette Eglise, où il se rendit exprès avec Louise de Savoye sa mere.

Du reste l'Auteur, pour cette description historique, a fait usage non seulement de ses observations faites sur les lieux à diverses reprises dans ses Voyages de Paris en Bourgogne; mais encore des Mémoires qui lui ont été fournis par Dom Moreau son frere, Religieux Profés, & deux fois Prieur de l'Abbaye de Cîteaux; ainsi que d'un Ecrit communiqué par Dom *Guillet* Religieux de la même Abbaye; & de plusieurs éclaircissemens dûs à Dom *Cochet*, sçavant Bibliothécaire du même lieu. Les estampes qui ornent cette description ont été gravées à Paris par le Sieur *Simonneau* sur les desseins d'un Frere Convers de Cîteaux, nommé Frere François, habile Dessinateur & Sculpteur.

VI. M. *Schepflin* Associé correspondant de l'Académie des Belles-Lettres ayant lu dans cette Compagnie une Dissertation sur un Monument de la huitième Légion d'Auguste découvert depuis quelques années à Strasbourg, où il fait

sa résidence ordinaire; & faisant connoître à la fin de cette Dissertation, qu'il regardoit l'ancien nom de cette même Ville (*Argentoratum*) comme un nom Romain: M. Lancelot crut devoir opposer à ce sentiment les remarques suivantes.

1°. Nulle raison ne détermine à tirer le mot *Argentoratum* de celui d'*Argentum*, comme le prétend M. Schepflin, puisqu'il ne paroît par le témoignage d'aucun Ecrivain, que Strasbourg dans son territoire ait eu des mines d'argent, ni qu'on y ait déposé la caisse militaire ou le trésor public, ni que les Ouvriers nommés *Argentarii* y aient fait leur résidence. 2°. Quelles preuves positives a-t-on que Strasbourg n'existât point sous le nom d'*Argentoratum*, avant la venue des Romains en Germanie; & ne pouvoit-elle pas y exister sans avoir été nommée par César, Strabon, Plin & Tacite, qui pouvoient n'avoir eu rien de mémorable à nous en apprendre? 3°. Si elle n'avoit dû son établissement qu'aux Romains, elle se seroit accruë bien promptement pour être déjà une Ville considérable du tems du Géographe Ptolomée, qui en parle comme du séjour destiné à la huitième Légion, & qui ne s'arrête gueres que sur les Villes les plus remarquables. 4°. Soutenir que Strasbourg soit d'origine Germanique, n'est point une nouvelle opinion, puisque c'est celle des Auteurs Allemands, de *Spener*, entre autres, qui ne doute point qu'*Argentoratum* ne soit un nom Alle-

Juillet.

mand; & feu M. *Obrecht* s'étoit proposé de traiter ce point d'Antiquité. 5°. On doit chercher les noms des lieux dans la Langue primitive des Nations qui les ont habités, sans leur donner une origine étrangere, si elle n'est attestée par quelque point d'Histoire indubitable.

Maintenant, si l'on peut trouver le nom d'*Argentoratum* dans le Celtique ou le Germain, Langues qui ont entr'elles beaucoup d'affinité, quelle nécessité d'en faire un nom Latin? M. Lancelot regarde comme Celtique le mot *Argento*: ce que prouvent, selon lui, les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentomum*, d'*Argentogilum*, d'*Argentoria*, d'*Argentoduprum* riviere de Languedoc, & peut-être ceux d'*Argences*, d'*Argenson*, d'*Argentian* & autres semblables, assez communs en France. Il n'est pas douteux que dans les noms *Argentomagus* & *Argentogilum*, *Magus* & *Gilum* ne soient des mots Gaulois. Or on ne trouve point d'exemples de noms Latins joints à des noms Celtiques, à l'exception de ceux que la flatterie ou la reconnoissance introduisirent en faveur de Jules-César & d'Auguste, tels que *Julio-bona*, *Cesaromagus*, *Augustodunum*, &c. Donc le mot *Argento* joint à *magus* & à *gilum* dans les noms *Argentomagus*, *Argentogilum* est purement Celtique.

Ceux qui prétendroient que le nom *Sylvanelles*, *Senlis*, déroge à cette regle, sont refutés par *Adrien de Valois*, qui n'y reconnoît qu'un

E e e

nom Celtique, peut-être corrompu & dérivé d'une plus ancienne denomination *Uib. meles*, que l'on ne donne à cette Ville. L'Académie en observe que le mot *gil* n'a jamais mérité d'être joint à ceux de Jules-César & d'Auguste, parce qu'il ne désignoit que des lieux d'une plus petite considération que le *magus*, le *dunum*, le *bona*, &c. & que pour cette raison il est toujours demeuré uni à un autre nom Celtique, comme dans *Bonogilum*, *Brogilum*, *Diogilum*, *Nantogilum*, *Vernogilum*, *Antogilum*, &c. *Argento* étant un mot Celtique dans les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, pourquoy ne le fera-t-il plus dans *Argentoratum*; où il se trouve joint à un autre nom Celtique *ratum*, le même que *retum*, *ritum*, *raellum*, qui paroissent dans *Augustoretum*, Poitiers, *Anderium*, Mende, *Carpentoraellum*, Carpentras, &c.

Mais, dira-t-on, que signifioient donc en Langue Celtique les mots *Argento*, *Argentum*, *Argantum*? C'est, répond Adrien de Valois, de quoi l'on ne peut guères s'instruire que dans la Langue des Bis-bretons, où se sont conservés tant de mots Celtiques ou Gaulois. ses mots, ainsi que quantité d'au-

tres, dont la véritable signification est également ignorée, n'en sont pas moins Celtiques. Les Romains devenus maîtres ou alliés des Nations Germaniques voisines du Rhin, donnerent à Strasbourg un nom Latin, en supprimant le dernier mot Celtique *ratum* ou *oratum*, & joignant au premier qui ressembloit à leur mot Latin *argentum*, une de leurs terminaisons favorites, *ina*, d'où s'est formé leur *Argentina*.

A l'égard du nom moderne de *Strasbourg*, il est composé de *Strata*, chemin & de *Burgus*, Château, Bourg, termes usités en cette signification dans la plupart des Langues vulgaires de l'Europe, qui, dans le moyen âge, étoient qualifiées *Langues rustiques*, par opposition à la Langue Latine réservée aux Sciences & à l'usage de l'Eglise.

La Partie Historique de ce Volume est terminée par les Eloges de M. le Duc de Coillin, Evêque de Metz, & de M. le Fèvre de Caumartin, Evêque de Blois. Nous rendrons compte dans les Journaux suivans, des Mémoires de Litterature, qui remplissent la seconde Partie de ce IX^e Tome & tout le X^e.



BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU dix-huitième siècle. Pour servir de Continuation à celle de M. du Pin. A Paris, chez Pralard, Cloître S. Julien le Pauvre, au bas de la rue S. Jacques, à l'Occasion, & Quillau, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation 1736. in-8°. 2. vol. Tom. I. pag. 672. Tom. II. pag. 648. sans la Préface & les Tables.

CET Ouvrage qu'on desiroit il y a long-tems, est travaillé sur le même plan que celui dont il est la suite. Le dessein de M. du Pin étoit de donner par des Analyses critiques & raisonnées, une idée des principaux Ouvrages Ecclesiastiques qui avoient paru depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à son tems, de parler des différentes Editions qui en avoient été faites, & d'y joindre un abrégé de la Vie des Auteurs. Tel étoit son plan; mais il s'en faut bien qu'il l'ait exactement rempli dans les derniers Volumes, sur-tout dans ceux du 13^e siècle. C'est un Ouvrage fait à la hâte, & qui a besoin de beaucoup de corrections & d'additions. On les donne dans celui-ci, après avoir parlé de M. du Pin lui-même.

Il étoit bien juste de commencer par lui la Continuation de son Ouvrage. Il a parlé dans sa Bibliothèque du dix-huitième siècle des Ouvrages qu'il a fait imprimer jusqu'en 1710. Depuis cette année où finit cette Bibliothèque, jusqu'à celle de sa mort arrivée en 1719. il en a donné plusieurs autres dont on trouve ici la Liste.

Ce laborieux Sçavant étoit né à Paris le 17 de Juin 1657. de Louis

Ellies, Ecuyer, Sieur du Pin, issu d'une ancienne famille de Normandie, & de Marie Vitart d'une famille de Champagne: il s'appelloit Louis comme son pere. A dix ans il entra en Troisième, & fut Maître ès Arts en 1672. c'est-à-dire à quinze ans au plus. Déterminé ensuite à l'état Ecclesiastique, il étudia en Sorbonne, prit le degré de Bachelier en 1680. & reçut le bonnet de Docteur en 1684. Aussi tôt après il entreprit de donner sa Bibliothèque Universelle des Auteurs Ecclesiastiques. Ce projet étoit immense, mais le courage de M. du Pin n'en fut point effrayé, & il n'a même pû se borner à cet Ouvrage qui auroit demandé, ce semble, la vie de plusieurs hommes. Le premier Volume parut en 1686. les autres suivirent avec promptitude.

En 1691. Dom Matthieu Petit-Didier, Benedictin de la Congregation de S. Vannes, fit imprimer un Volume in-8°. contenant des Remarques sur les premiers Tomes de la Bibliothèque de M. du Pin. Il en donna un second en 1692. & un troisième en 1696. ces remarques étoient en partie l'Ouvrage de plusieurs Benedictins occupés sous la direction de D. Petit-didier à la lecture des Peres. Quoique solides

E c c i j

pour la plûpart, elles déplurent beaucoup à M. du Pin, & il y répondit avec trop de vivacité. La reconciliation se fit néanmoins après le troisiéme Volume des remarques, & le Censeur mit fin à son Ouvrage.

Cette contestation fut accompagnée d'un incident plus désagréable pour M. du Pin. M. de *Harlay*, Archevêque de Paris exigea de l'Auteur une condamnation de plusieurs endroits de sa Bibliothèque, & la supprima par une Ordonnance publique du 16 Avril 1693. à laquelle on joignit la déclaration de M. du Pin, qui est assez étendue. La suppression n'eut pourtant point lieu, & l'Auteur obligé seulement à changer le titre de son Ouvrage, eut permission de le continuer.

Pendant que M. du Pin étoit occupé à sa Bibliothèque, sa facilité prodigieuse & son extrême application à l'étude, lui faisoient enfanter encore bien d'autres Volumes. Il étoit de plus Commissaire dans la plûpart des affaires de la Faculté, & Professeur de Philosophie au Collège Royal. Il travailla aussi pendant plusieurs années à ce Journal. Il fournissoit aux uns des Mémoires, aux autres des avis, des Préfaces à plusieurs Livres, & malgré tout celà, il trouvoit encore le tems de se délasser une partie de la journée avec ses amis & ne se refusoit à personne. L'affaire du Cas de Conscience le troubla pendant quelque tems. Il fut exilé à Châtel-Eraut, & privé en même tems de sa Chaire. » Quelque juge-

ment que l'on porte de ses Ouvrages, on ne peut (dit son Continuateur) lui refuser la loüange d'avoir eu un goût excellent, un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une mémoire heureuse, une imagination vive, mais réglée, un stile léger & noble, un caractère équitable & modéré, plein de ressources dans les besoins, porté à la paix, & propre à former des projets de réunion, s'il y avoit lieu d'en esperer quelque une de la part des communions étrangères. C'est ce qui lui avoit attiré le commerce de plusieurs Sçavans de différentes Sectes; & l'on sçait que Guillaume *Wake* Archevêque de Cantorbery, l'a honoré de plusieurs Lettres par l'estime qu'il faisoit de sa modération & de son jugement. Ce fut encore par les mêmes vûës que pendant le séjour du *Czar Pierre* à Paris, il fut consulté sur quelques projets de réunion.

M. du Pin mourut à Paris le 6 de Juin 1719. âgé de 62 ans. Il fut enterré sous les Charniers de S. Severin, où on lit une très-belle épitaphe de la composition de M. *Rolandin*.

L'Auteur de cette Continuation donne ensuite l'analyse des principaux Ouvrages que M. du Pin a publiés depuis 1710. Le premier que l'on trouve ici c'est sa méthode pour étudier la Théologie, in-12. 1716. Voici le jugement qu'en porte le Continuateur. » En général (dit-il) cet Ouvrage de

» M. du Pin contient d'excellens principes, & montre la fécondité & l'étendue de son génie. Mais on s'apperçoit qu'il a été fait avec trop de précipitation par les redites & les répétitions que l'on y trouve, & par plusieurs endroits obscurs & mal digérés qu'un peu plus d'attention eût éclaircis & mis dans un meilleur ordre. On y trouve aussi trop de digressions, qui, quoique bonnes en elles-mêmes, n'appartiennent que fort indirectement au sujet principal.

Le Continuateur nous donne ensuite l'Extrait du Mémoire présenté par M. du Pin à M. le premier Président sur l'Édition des Conciles du Pere *Hardouin*, de son Traité des excommunications, de son analyse de l'Apocalypse, de son Traité de l'Amour de Dieu, de sa Bibliothèque des Auteurs séparés de l'Eglise Romaine, & enfin de son Traité Théologique & Philosophique de la vérité. L'impression de ce Livre fut commencée & peut-être achevée à Paris du vivant de l'Auteur, & l'on ignore pour quelle raison il n'a été publié qu'en 1731. avec un frontispice qui porte qu'il a été imprimé à Utrecht.

On trouve ensuite des corrections & des additions pour les trois derniers Volumes de la Bibliothèque Ecclesiastique de M. du Pin, les moins exacts de tout l'Ouvrage. Nous allons rendre compte de quelques-uns des articles qui nous ont paru les plus curieux.

Jacques Marsolier, Chanoine Régulier de l'Eglise Cathédrale d'Ufès.

On connoît assez les Ouvrages de cet élégant & judicieux Ecrivain, un des meilleurs Historiens de notre tems. Il étoit né à Paris en 1647. d'une bonne famille de Robbe, & mourut à Ufès le 30 d'Aoult 1724. dans sa 78^e année. Après ses premières études, il entra chez les Chanoines Réguliers de Sainte Genevieve. Quelque tems après sa profession il fut envoyé à Ufès avec quelques autres Religieux de sa Congregation pour rétablir le bon ordre dans le Chapitre de cette Ville qui étoit Régulier par état. M. l'Abbé de Sainte Genevieve ayant voulu dans la suite y envoyer des Visiteurs, Messire Michel *Poncet de la Riviere* alors Evêque de cette Ville s'y opposa, quoiqu'il les eût appelés lui-même; & il y eut un Arrêt du Conseil qui défendit à l'Abbé & aux Visiteurs de passer outre, & qui permit seulement aux Religieux de rester à Ufès, ou de s'en retourner. M. *Marsolier* demeura, & dans la suite on le fit Evêque de la Cathédrale. Quelque tems après il se démit de cette dignité en faveur de M. *Poncet*, depuis Evêque d'Angers, & fut fait Archidiacre. C'est la dignité qu'il possédoit lorsqu'il mourut. Son Histoire de Henri VII. surnommé le Sage ou le Salomon d'Angleterre, passée pour le meilleur de ses Ouvrages, & son Histoire du Duc de *Boulton* pour le plus foible. Sa Vie du

Cardinal *Ximenes* est plus estimée que celle du même Cardinal par M. *Flecher*. On a de lui des Ouvrages d'un autre genre, par exemple son Apologie d'*Erasme*, vivement critiquée, par divers Auteurs, & aussi vivement défenduë par le P. le *Courayer* de Sainte Genevieve; mais son vrai talent étoit pour l'Histoire.

Matthieu *Petit-Didier*, Moine Bénédictin de la Congregation de S. *Vanne*.

Il entra jeune dans cette Congregation, dit notre Auteur, & ne tarda pas à s'y distinguer par la supériorité de son génie; & si les derniers Ecrits en faveur de l'insaisissabilité des Papes, & contre la supériorité des Conciles Généraux sont si foibles, il ne faut s'en prendre qu'à la cause même qu'il entreprit de soutenir. On lui a long-tems attribué une Apologie des Lettres Provinciales contre les Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe par le Pere *Daniel*; mais il l'a désavouée dans une Lettre au Cardinal *Corradini* du 30 de Septembre 1726. il a été successivement Abbé de S. Pierre de Sénones & Evêque de Macra. Le Pape Benoît XIII. le promut à cet Evêché dont il n'a joui que fort peu de tems. Il mourut subitement dans l'Abbaye de Sénones le 14 de Juin 1728. âgé d'environ 68 ans.

Louis *Tiberge*. Il étoit Abbé d'Andres, Directeur du Seminaire des Millions étrangères à Paris, & mourut en cette Ville le 9 d'Octobre 1730. il a travaillé avec M. *Bri-*

facier, Supérieur du même Seminaire, & mort dans le mois de Mars dernier, à plusieurs Ecrits sur les affaires de la Chine, & les contestations muës à ce sujet entre les PP. Jésuites & quelques autres Millionnaires, principalement ceux du Seminaire qu'on vient de nommer. Il a encore prononcé l'Oraison Funèbre de Mademoiselle de *Bouillon* (Louise Charlotte de la *Tour d'Avvergne*) morte en 1684. enfin il est Auteur d'une *Retraite Ecclesiastique*, & d'une *Retraite Chrétienne*. Ces deux Ouvrages sont écrits avec beaucoup d'onction & de solidité, & même avec beaucoup d'agrément & d'éloquence.

François *Vavasseur* de la Compagnie de Jesus.

L'Auteur parle de ce célèbre Jésuite à l'occasion du Recueil *in-fol.* de tous ses Ouvrages, imprimé à Amsterdam chez Pierre *Humbert* en 1709. il n'y a de nouveau dans cette Edition qu'un Commentaire Latin sur le Prophète *Osée*, auquel l'Auteur n'avoit pas mis la dernière main quand il est mort. Ce Pere étoit Bourguignon, né dans le Comté de Charolois. Il se fit Jésuite dans la seizième année de son âge le 25 d'Octobre 1621. enseigna les Humanitez deux ans, la Rhétorique cinq, & la Théologie trentesix. Cependant on trouve peu d'Ouvrages Théologiques parmi ses Ecrits, & son Traité contre *Jansenius* qu'il publia en 1650. est presque le seul à qui l'on puisse donner cette qualité. Dans son Traité de *formâ Christi* il veut

prouver que J. C. dans son Corps mortel, n'étoit ni laid, ni aussi d'une beauté frappante. Le Pere *Vavasseur* avoit fait cet Ouvrage contre Nicolas *Rigault* qui avoit prétendu que J. C. avoit été dépourvû de toutes les graces du corps, & y avoit renoncé de même qu'aux honneurs & aux richesses. On apperçoit dans tous ses Ecrits un génie vif, brillant, plein de feu, un Auteur qui possédoit toutes les beautés de la Langue dans laquelle il écrivoit, à quelques expressions dures près qui s'y rencontrent de tems en tems. Il mourut le 14 de Decembre 1681.

Les autres articles de ce Volume qui nous ont paru les plus curieux & les plus importants sont Dom Pierre *le Nain*, Religieux de la Trappe, & frere de M. de *Tillemont*, M. *Muratori*, M. *Huygens*, Docteur de Louvain. M. *Boquillot*, Chanoine d'Avalon. D. Noel

d'*Argonne*, Chartreux, Auteur des mélanges de Litterature & d'Histoire publiés sous le nom de *Vignéul-Marville*. Les PP. *Jucnin* & *Pouget* de l'Oratoire. Messieurs *Thoinard* & *Simon*. Les PP. *Segneri Jesuite*, Henri de S. Ignace, Carme, le *Nourri*, *Massuet*, l'*Amy* & *Constant* de la Congregation de S. Maur. Messieurs *Hamon*, Medecin de Port-Royal & Kuster de l'Académie des Belles-Lettres, & enfin M. *Nicole*. Ce Volume, depuis la page 526 jusqu'à la fin contient l'Extrait de ses Instructions Théologiques & Morales sur les Sacramens, l'Oraison Dominicale, le Symbole & le Décalogue, & du cinquième Tome des Essais de Morale qui n'a paru que depuis la mort de ce célèbre Ecrivain.

Nous rendrons compte dans le Journal du mois prochain du second Volume de cette curieuse Bibliothèque.

DISSERTATIONS DU P. E. SOUCIET DE LA COMP. DE J.

Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. son mari, & de Polemon II. son fils. 2°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien, &c. A Paris, chez Rollin le fils, & de Bure l'aîné, Quai des Augustins. 1736. vol. in-4°. pag. 87.

NOUS avons rendu compte de la premiere Partie de ce troisieme Tome dans le Journal dernier, il nous reste à rendre compte de la seconde, c'est à dire, de l'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien. Le peu d'Historiens qu'ont eu ces Princes, ou le peu qui nous en reste, rend fort obscur ce qui les

concerne; & si les ténèbres que les Poëtes ont attribuées aux Régions qui composoient les Etats de ces mêmes Princes, sont des Fables, elles n'ont, dit notre Auteur, que trop de réalité au regard de l'Histoire dont il s'agit.

Le Bosphore Cimmerien ne commença à être gouverné par des Rois, que l'an 268. de Rome 487.

avant J. C. & 1. de la soixante-treizième Olympiade, selon la Chronologie de notre Auteur. Il remarque au reste que ce commencement de la Monarchie Cimmericienne ne fut pas celui de l'Ere de ses Princes.

M. Vaillant, dans son Histoire des Rois du Bosphore, dit que cette Ere fut celle des Seuthides, c'est-à-dire des Rois de Thrace. Le Pere Souciet n'est pas content de cette opinion. Pourquoi, dit-il, ne pas commencer cette Ere à Térés Fondateur de la Monarchie des Thraces? Pourquoi la reculer au tems de Seuthés son petit-fils? Et même pourquoi la commencer à lui, plutôt qu'à *Sparadocus* son pere? ou à *Stailés* son oncle, tous deux fils & successeurs l'un après l'autre, de Térés? D'ailleurs M. Vaillant avance que la première année du regne de Seuthés, est aussi, selon Thucydide, la première de la 89^e Olympiade. Cependant Thucydide la prend pour la quatrième de cette Olympiade, ou même la première de la suivante. Enfin chaque Monarchie a son Ere, comme elle a son commencement & ses Rois. Quel rapport, demande notre Auteur, les Rois & les Etats du Bosphore ont-ils à ceux de Thrace? J'aimerois autant, poursuit-il, qu'on dit que les Rois de France comptent les années de leur Monarchie, par celles du regne des Rois Goths, en Espagne.

Pour fixer cette Ere qui se trouve sur plusieurs Médailles de différens Rois, le P. Souciet éclaircit d'a-

bord le commencement de cette Monarchie, depuis l'an 268. de la fondation de Rome, qu'elle fut établie, jusqu'à l'an 466. de la même Ere. *Parisades* fut le Fondateur de la Monarchie Cimmericienne, *Leucon* lui succéda, & *Sagaurus* succéda à *Leucon*.

Ces premiers Rois sont appelés par Diodore de Sicile, *Archaanactides*. *Spartacus* leur succéda, & commença son regne l'an 310. de Rome, 445 avant J. C. il régna sept ans. Après lui vient, non pas *Satyrus* son fils, mais *Selencus* qui étoit d'une autre famille, & quine régna que 4 ans. *Selencus* monta sur le Trône vers l'an 321. de Rome. De-là jusqu'en 341. de la fondation de Rome, il y eut une Anarchie de 20 ans. Enfin *Satyrus* recouvra les Etats de son pere, & les gouverna jusqu'en 355. qu'il mourut.

Jusqu'ici on ne voit rien de réglé dans la succession de cette Monarchie; c'est invasion, c'est succession; ce sont différentes familles, c'est Anarchie. Avant *Parisades*, le peuple étoit libre, & n'avoit point de maîtres. *Parisades* envahit la puissance Souveraine. Lui, les autres *Archaanactides*, & ceux qui regnerent quelques tems après ceux-ci, ne furent regardés que comme des Tyrans, & ils en portèrent le nom odieux. Ils ne se transmettent point la Couronne, ils la ravissent l'un après l'autre. Le peuple de son côté, faisoit apparemment des efforts pour recouvrer sa liberté. De-là, peut-être; cette

cette Anarchie de 20 ans, quoiqu'il y eût des Princes descendus des Rois précédens.

Mais enfin, après tous ces troubles, Satyrus monte sur le Trône, les Rois ne sont plus regardés comme des Tyrans, mais comme des Princes légitimes. La succession est régulière, & toujours, ensuite, le fils succede au pere, ou le frere à son frere mort sans enfans, jusqu'à un *Parisades*, qui ne pouvant résister aux Barbares ses voisins, & n'ayant apparemment point d'enfans, donna son Royaume au grand Mithridate *Eupator* Roi de Pont. C'est donc à Satyrus fils de Spartacus & pere de Leucon, que commence proprement la Monarchie, & l'ordre regulier des Rois; c'est par conséquent le commencement de son regne qui fait le commencement de l'Ere du Bosphore. En effet toutes les Médailles des Rois qui l'ont gouverné, sur lesquelles il se voit quelque époque, entrent naturellement dans cette Ere, & en particulier celle de *Rhescuporis*, laquelle a donné lieu à cette Dissertation, & qui est du beau Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, au lieu qu'elle ne sauroit quadrer ni avec l'Ere de M. Vaillant, ni avec aucune autre que l'on puisse vraisemblablement imaginer.

Cette Epoque fixée, le Pere Soucier continue la suite des Rois du Bosphore qui sont connus. Chaque Médaille qui nous en reste, principalement celles qui ont été frappées sous Hadrien, & chaque

Juillet.

trait des Historiens qui en parlent, deviennent une preuve du sentiment de notre Auteur. Il poursuit cette succession de Rois, jusques sous Septime-Sévère, & il trouve depuis l'établissement de la Monarchie l'an 487. avant J. C. trente Rois du regne desquels il fixe le commencement & la fin, tant par l'Histoire que par les Médailles, & dont il détermine au moins, le tems, avec toute l'exacritude qui se peut souhaiter.

Satyrus ayant commencé son regne, & l'Ere des Rois du Bosphore, l'an de Rome 341. mourut l'an 355. de la même Ere. *Leucon* II. son fils lui succeda, & regna 40 ans. *A* *Leucon* II. succeda *Spartacus* II. son fils. Qui n'occupa le Trône que cinq ans, & mourut apparemment sans enfans; car ce fut *Parisades* II. son frere qui les remplaça, ce qui arriva l'an 400. de Rome. Celui-ci regna trente-huit ans, & laissa trois fils, *Satyrus*, *Prytanis* & *Eumelus*. *Parisades*, en mourant, donna ses Etats à *Satyrus*, l'an 438. de Rome. *Eumelus*, Prince ambitieux, demanda qu'on les partageât. Aigri du refus que lui en fit *Satyrus*, il entreprit la guerre, & fut vaincu. Mais *Satyrus* l'assiegeant dans la Capitale de Thrace, fut tué d'un coup de fleche à un assaut. *Prytanis* prit sa place. *Eumelus* le bâtit deux fois, & demeura en possession des Etats du Bosphore, qu'il augmenta par des conquêtes, & où il regna avec gloire.

L'an 446. de Rome, revenant de Scythie pour un Sacrifice, les

E f f

chevaux de sa Quadrigé, prirent le mors aux dents; il se jeta du char, son fabre s'embarraffa dans une rouë, & ce Prince périt.

Spartacus III. son fils lui succéda, & commença un règne de 20 ans. De-là jusqu'à Mithridate Roi de Pont, l'on ne sçait rien du Bosphore. La perte de plusieurs Livres de Diodore de Sicile, est cause de ce vuide. Strabon nous apprend qu'en même tems que Mithridate regnoit au Pont, un *Parisades* regnoit au Bosphore, & que, pour la raison qui a été marquée ci-dessus, il donna ses Etats à Mithridate; ce qui arriva, selon le Pere Souciet, vers l'an 646. de Rome. Il y a apparence que c'est cet agrandissement qui causa la perte du Roi de Pont. Enflé de se voir maître du plus grand Etat qui confinât les Provinces Romaines, il crut pouvoir donner la loi à de si puissans voisins, & les chasser des conquêtes qu'ils avoient faites en Asie. Mais il échoüa dans son entreprise: son fils Pharnace, à qui Pompée avoit donné le Bosphore, fut aussi téméraire, & ne fut pas plus heureux; Asandre, célèbre dans Lucien pour la longueur de sa vie, le lui ravit. Il s'y sou tint contre les efforts de *Mithridate de Pergame*, à qui César avoit donné le Bosphore, & la charge d'en chasser Asandre. C'est ainsi que le sçavant Pere Souciet parcourt toute la suite des Rois du Bosphore, depuis l'an 268. de Rome, jusqu'à Septime-Sévère, pendant plus de 600 ans, fixant par l'Histoire, &, au défaut

de l'Histoire, par les Médailles; le tems de chaque regne.

Outre ce qui regarde l'Histoire & la Chronologie, on trouve dans ces deux Ouvrages, plusieurs Notes Critiques; & notre Auteur, en chemin faisant, corrige de tems en tems, les Ecrivains dont il se sert. Il redresse Diodore de Sicile sur les Magistrats Romains. *Asconius-pedianus*, dans son Commentaire sur l'Oraison de Cicéron pour C. Cornélius, dit que cette Oraison fut prononcée l'année que Cicéron étoit Préteur, sous le Consulat de L. Cotta & de Torquatus. *Sequenti deinde anno, L. Cotta, L. Torquato Cons. hæc Oratio, Cicerone Prætoris dicta est.* Cependant, il est certain, & quelques lignes plus haut, *Asconius* lui-même, le dit, il est certain que Cicéron fut Préteur l'année de devant, sous le Consulat de Lépidus, & de *Volcatius*. Paul-Manuce a cru que le mot *Prætoris*, avoit été ajoûté mal à propos; mais le Pere Souciet croit qu'*Asconius* avoit écrit *Cicerone Prætorio*, & que ce mot *Prætorio* a été changé en celui de *Prætoris*, par les Copistes. Rien ne paroît plus simple & plus judicieux que cette correction.

MM. Seguin & Vaillant ont lu sur une Médaille de Pythodoris, qui est au Cabinet du Roi, $\rho\sigma$, dont ils ont fait $\kappa\omicron\tau\tau\omicron\sigma$, ils ont conclu de-là, qu'il y avoit deux Pythodoris, la mere & la fille, & que c'étoit pour cette dernière; que la Médaille avoit été frappée; ainsi une erreur en attire une autre, & celle-ci une troisième. Il y a sur

la Médaille $\text{OY}\Sigma$, qui est la fin du mot $\text{ETOY}\Sigma$, année : ainsi tombe la Fable des deux Pythodoris.

Strabon Liv. VII. dit que les premiers Rois du Bosphore, sont Leucon, Sagaurus & Parisades. Casaubon veut que l'on mette *Satyrus* au lieu de *Sagaurus*. Mais le Pere Souciet fait voir que le Texte de Strabon est très-correct en cet endroit.

Parisades est le nom de quelques Rois du Bosphore. Les Copistes ont défigurè ce nom dans Strabon, & dans Diodore ; une Médaille d'or du Cabinet du Roi, publiée par M. de Boze, montre qu'il faut corriger ici ces deux Auteurs, en lisant *Παρισαδης*, *Parisades*, & non Parisades, moins encore *Parysades*.

Diodore Liv. XII. donne 17 ans de regne à Spartacus I. Successeur des Archanaëtides, & Casaubon prétend soutenir cette erreur ; mais le Pere Souciet prouve par Diodore lui-même que le Texte de Diodore est corrompu en cet endroit, & qu'au lieu de 17 il faut

lire 7 : car par-tout où Diodore rapporte les Consulats sous lesquels commença ce regne, & ceux sous lesquels il finit, on voit clairement que cet Auteur n'en compte que sept sous ce regne.

M. Vaillant, pag. 214. de son Histoire des Rois du Bosphore, rapporte une Médaille d'Asandre. L'Espagne y est marquée en trois manieres différentes : dans la gravûre de la Médaille c'est un $\Pi 80$; dans la description de la Médaille, c'est un $\Sigma 60$. Dans l'explication de la Médaille on dit que cette Epoque signifie 6 six, ce qui montre que M. Vaillant avoit écrit $\Sigma 7$ tant sur la Médaille que dans la description de la Médaille, & que c'est cette lettre numérale qu'il y faut mettre.

On voit par toutes ces remarques du P. Souciet, combien la Republique des Lettres est redevable à ce sçavant Antiquaire, & les lumieres qu'elle doit esperer d'en retirer encore s'il veut bien continuer des recherches aussi pénibles & aussi utiles.

ECOLE DE CAVALERIE, CONTENANT LA connoissance, l'instruction & la conservation du Cheval : par M. de la Guerinere, Ecuyer du Roi. A Paris, chez Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur, Quai des Augustins. 1736. in-fol. pag. 000. & in-8°. 2. vol. Tom. I. pp. 311. Tom. II. pp. 298. planch. détach. xxxiv.

DANS cet Ouvrage, entrepris sur-tout en faveur des jeunes Gentilshommes, & dédié à M. le Grand Ecuyer de France, l'Auteur s'est uniquement proposé pour but, de rassembler & de ran-

ger méthodiquement les principes qui peuvent rendre plus facile aux amateurs de la Cavalerie la connoissance de tout ce qui a rapport à cet exercice également noble & utile. On peut assurer ici que M. de

la Guerinere a mis tout en œuvre pour remplir aussi parfaitement qu'il lui étoit possible un si louable projet ; & c'est de quoi l'on pourra se convaincre , si l'on considere l'ordre , l'exactitude , la netteté & la précision qui regnent dans les différentes parties de ce Traité. Elles sont toutes fondées non seulement sur les propres experiences de l'Auteur , mais encore sur les lumieres des meilleurs Ecrivains qui ont avant lui travaillé sur la même matiere ou qui se sont signalés dans la pratique de cet Art , tels que le Duc de Newcastle , Soleyfel , de la Broüe , Vendeuil (le Maître de notre Auteur) du Plessis , de la Vallée , &c. Les parties de cette Ecole sont au nombre de trois & ont pour objets , 1°. la parfaite connoissance du Cheval ; 2°. la maniere de le dresser ; 3°. celle de le conserver.

La premiere partie est composée de neuf Chapitres , subdivisés chacun en plusieurs articles , & dans le premier desquels il s'agit du nom & de la situation des parties exterieures du Cheval , qui sont celles de l'avant-main ou du devant , celles du corps , & celles de l'arriere-main ou du derriere.

Celles de l'avant-main sont 1°. la tête (où l'on distingue les oreilles , le front , les temples , les sourcils , les salieres (ou les creux au-dessous des sourcils) le larmier (ou le côté de l'œil) les paupieres , les yeux , la g. maché (ou mâchoire inferieure) & la bouche , où sont les lèvres , les naseaux , le bout du nez , le menton , la barbe , la langue , le canal

(ou le creux de la mâchoire inferieure) le palais , les barres (ou l'endroit depourvu de dents , & où se fait l'appui du mors , & les dents :) 2°. l'encolure , le toupet (ou le crin qui tombe sur le front) & le gosier ; 3°. le garot (placé à l'extrémité de la criniere au haut des épaules) ; 4°. les épaules ; 5°. le poitrail ; 6°. les jambes de devant , composées du bras , du coude , de l'ars (ou veine apparente , placée au-devant & au dedans du bras) du genou , de la ch. aigne (espece de corne tendre , sans poil , située au-dessus du genou en dedans) du canon (ou de la partie de la jambe , qui commence au genou , & finit au boulet ;) du nerf (ou tendon qui regne tout au long de la jambe ;) du boulet (ou de la jointure du canon avec le pâturon ;) du fanon (ou toupet de poil situé derriere le boulet ;) de l'ergot (ou corne tendre , placée au milieu du fanon ;) du pâturon (situé entre le boulet & la couronne ;) de la couronne (poil qui couvre & entoure le haut du sabot ;) & du pied , où se trouvent le sabot ou la corne ; les quartiers (ou les deux côtés du sabot ;) la pince (ou le bour antérieur de la corne ;) le talon , la fourchette (corne tendre à deux branches dans le creux du pied ;) la sole (corne plus dure que la fourchette , plus tendre que le sabot , placée entre les quartiers & la fourchette ;) & le petit pied (os spongieux , entouré de chair , placé au milieu du sabot .) Les parties du corps , sont les reins , les rognons , les côtés , le ventre &c.

les flancs. Les parties de l'*arrière-main* ou du derrière, sont la croupe, les fesses, les hanches, le *grasset*, (ou la jointure située au bas de la hanche, vis-à-vis des flancs;) les cuisselles, le jarret, les jambes de derrière.

Dans le Chapitre second l'Auteur examine en quoi consistent la beauté & les défauts de toutes ces parties extérieures; & il n'oublie point d'alleguer sur cela le sage conseil de *Soleyfel*, qui dit que *lorsqu'on achette un cheval, il faut se prévenir d'abord contre, afin d'être juge sévère de tous ses défauts.*

On explique, dans le Chapitre suivant (3) la disposition & la différence des dents du Cheval, d'où se tire la connoissance la plus particulière de son âge. Les Chevaux ont 40 dents, qui se partagent en 24 mâchoires situées au fond de la bouche, qui ne tombent point pour faire place à d'autres, & ne servent de rien à la distinction de l'âge; en douze dents de devant appelées *dents de lait*, qui tombent pour faire place à d'autres, & servent à l'indication de l'âge: & en 4 crochets, placés au-delà des *coins* sur les barres. On appelle *coins* les 4 dents qui succèdent aux 4 dernières dents de lait, après que celles-ci, à l'âge de quatre ans & demi, sont tombées. Ces *coins* ont un creux dans le milieu, où paroît une *marque* noire, qui sert à *marquer* l'âge du Cheval. C'est un détail sur lequel il faut consulter l'Auteur.

Il parcourt (dans le *quatrième*

Chapitre) les différences des Chevaux tirées de la variété qui se trouve dans les couleurs de leur poil; sur quoi il observe, contre le sentiment de plusieurs Auteurs, surtout, des Italiens, que cette différence des poils n'est qu'un jeu de la nature, & que de tous poils il y a de bons chevaux; la bonté d'un cheval dépendant de sa ressource & de sa vigueur qui sont des qualités intérieures, & nullement de son poil ni de ses marques extérieures.

Le Chapitre suivant (5) contient des remarques sur les qualités des chevaux de différens Pays. Tous les Auteurs (nous dit-on) regardent le cheval d'Espagne comme le premier de tous les chevaux, pour le manège, à cause de son agilité; pour la pompe, à cause de sa fierté; pour la guerre, à cause de son courage & de sa docilité. Quelques-uns s'en servent pour la chasse & pour le carosse; mais c'est dommage, dit l'Auteur, de sacrifier à ce dernier usage un si noble animal. Le Duc de *Newcastle* ne lui trouve qu'un défaut, qui est d'avoir trop de mémoire, ce qui lui fait prévenir la volonté du Cavalier. Les autres chevaux qu'on passe ici en revûe sont les Baibes, excellens étalons; les Napolitains, pour la plupart indociles; les Turcs, mal proportionnés, colères, paresseux; les Allemands naturellement malicieux & *ramingues*; les Danois, bons fauteurs, excellens pour la guerre & pour de superbes attelages; les Limousins, très-bons pour la chasse; les Nor-

mands , meilleurs pour la guerre ; les Anglois , recherchés pour la course & pour la chasse ; les Hollandois bons pour le carosse ; les Flamands , employés au même usage.

Le Chapitre sixième est destiné à la description de la bride , & de ses différentes parties , qui sont le mors , ou l'embouchure ; la branche attachée aux deux extrémités de l'embouchure ; & la *gourmette* qui agit sur la barbe du cheval ; & à l'occasion de cette structure de la bride , l'Auteur enseigne la maniere de l'ordonner suivant la différence des bouches , ou trop sensibles , ou foibles , ou fortes , ou pesantes , ou fenduës trop ou trop peu , ou de celles des chevaux qui *s'arment* , lesquelles sont les plus difficiles à emboucher.

L'Auteur (dans son *septième Chapitre*) ne décrit pas avec moins de détail & d'exactitude la ferrure du cheval , à laquelle , dit-il , on ne sçauroit donner trop d'attention , puisqu'on voit tous les jours plusieurs braves chevaux perir par les pieds. Or comme pour bien ordonner la ferrure , on doit connoître les instrumens employés à cet usage , les termes usités parmi les Maréchaux , les noms des parties du fer , & leur différence par rapport aux différens pieds ; l'Auteur particularise toutes ces circonstances en deux grands articles.

Il en fait autant pour la Selle , dont il examine les parties & les différences (dans le *Chapitre huitième*) & dont une exacte connoissan-

ce est essentielle pour prévenir les inconveniens d'une Selle mal ordonnée , qui cause souvent au cheval de longues & de dangereuses blessures.

L'Auteur traite (dans le *neuvième & dernier Chapitre* de sa première Partie) de la maniere de nourrir les chevaux , de les penser , & de les gouverner en voyage ; ce qui n'est pas indifférent pour un animal , qui bien que très-vigoureux & très-robuste , ne laisse pas d'être un des plus délicats , & faute de ces attentions de tomber dans des accidens , qui le rendent incapable de service.

II. La seconde partie de cet Ouvrage , divisée en 22 Chapitres ; roule sur la maniere de dresser les chevaux , selon les divers usages auxquels on les destine. Notre Auteur recherche d'abord , pourquoi il y a si peu d'hommes de cheval , & quelles sont les qualitez nécessaires pour le devenir. Il attribue cette disette de bons Cavaliers , au manque de principes , qui met les Elèves hors d'état de discerner les défauts d'avec les perfections ; à une imitation vicieuse , qui les engage à un continuel mouvement de la main & des jambes ; à une justesse & une précision excessives , qui amortissent le courage d'un brave cheval & lui ôtent toute sa gentillesse ; à trop de déférence pour le prétendu bon goût du public , dont les décisions (dit l'Auteur) ne sont pas toujours des Oracles ; au silence des grands Maîtres de l'art si célèbres dans les tems heureux de la

Cavalerie ; & qui n'ont rien laissé par écrit, excepté le Duc de *Newcastle* & la *Brûie*, dont l'Auteur fait ici l'éloge, & où il a puisé ce qu'il y a trouvé de plus instructif, & l'a mis dans un ordre méthodique.

Il passe de - là (*Chap. 2.*) aux différentes natures des chevaux, & aux causes de leur indocilité, qui sont la timidité, la lâcheté, la paresse, l'impatience, la colère, la malice, & la mauvaise habitude ; d'où naissent cinq défauts essentiels, sçavoir, d'être ombrageux, vicieux, rétifs, *ramingues* (ou qui résistent aux coups d'épéron) & entiers, ou qui refusent de tourner plutôt par ignorance & faute de souplesse, que par malice.

Ensuite (*Ch. 3.*) il est parlé des Instrumens employés pour dresser les chevaux, & qui sont (après la bride & la selle) la chambrière, la gaulle, les éperons, la *maringale*, le poinçon, les lunettes, le trouffe-queue, les piliers, les caveçons de cuir ou de fer, le bridon & le filet. Il faut voir tout ce détail dans l'Auteur, ainsi que l'explication des termes de l'art de monter à cheval, & ceux qui regardent les airs du manège, & qui sont expliqués dans les Chapitres quatrième & cinquième.

Vient après cela (*Chap. 5.*) ce qui concerne les divers mouvemens des jambes des chevaux selon la différence de leurs allures, qui sont ou naturelles & parfaites, sçavoir, le pas, le trot, & le galop ; ou naturelles & défectueuses, sça-

voir, l'amble, l'entre-pas ou *traque-nard*, & l'*aubin* ; ou artificielles, de deux *airs* différens ; ou bas & près-de-terre, tels que le passage, le *piafer*, la galopade, le changement de main, la voltre, la passade, la pirouette, le terre-à-terre ; ou relevés, tels que la pesade, le mezzair, la courbête, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le faut. La plupart de ces termes de manège (dit l'Auteur) dérivent de l'Italien, qui ont été les premiers Inventeurs des regles de cet art.

De-là on passe (*Chap. 6.*) à ce qui constitue la belle posture de l'homme de cheval, & à ce qu'il doit observer avant que de le monter ; puis (*Chap. 7.*) aux mouvemens de la main - de - la - bride & à leurs effets, qui sont d'avertir le cheval de la volonté du Cavalier ; ensuite (*Chap. 8.*) aux *aides* & aux châtimens nécessaires pour dresser les chevaux. Les aides consistent dans les divers mouvemens de la main-de-la-bride, dans l'appel de la langue, dans le sifflement & le toucher de la gaulle, dans le mouvement de cuisses, des jarrets, & des gras de jambes, dans le pincer délicat de l'épéron, & dans la manière de peser sur les étriers. Les châtimens se reduisent à ceux de la chambrière, de la gaulle & des éperons ; & l'Auteur indique l'endroit ou doivent porter les coups de ces derniers, & les diverses modifications dont ils sont susceptibles.

Un cheval bien dressé étant celui qui a la souplesse, l'obéissance

& la justesse, l'Auteur enseigne (*Chap. 9.*) la maniere de procurer aux chevaux ces trois qualitez. La premiere ne s'acquiert foncierement que par le trot (selon M. de la Guerinier) en cela d'accord avec tous les sçavans Ecuyers, quoiqu'il ne prétende pas donner l'exclusion au pas, qui a aussi un mérite particulier.

Une autre leçon qui n'est pas moins utile pour disposer les chevaux à l'obéissance, consiste à les préparer à se mettre sur les hanches, pour les rendre agréables & légers à la main; ce qui s'exécute par ce qu'on nomme en termes de manège l'*arrest*, le *domi-arrest*, & le *reculer*, dont on trouve la manœuvre expliquée ici (*Chap. 10.*) avec étendue & renduë sensible par le moyen des figures; de même que ce qui s'appelle l'*épaule en dedans*, la *croupe au mur*, le *piasser entre les piliers* (*Chap. 11. 12. 13.*) leçons qui tendent toutes à communiquer au cheval la souplesse & l'obéissance. Après quoi il ne reste plus qu'à l'*ajuster*, c'est-à-dire, à le regler & le faire manier juste dans l'air que sa disposition permettra qu'on lui donne.

L'Auteur, par rapport à l'acquisition de cette justesse, s'étend fort ici (*Chap. 14. 15. 16. 17. 18.*) sur les différentes allures qu'il a eu soin de définir plus haut, & que nous avons indiquées; sur quoi il faut le consulter & les figures qui mettent sous les yeux ce que le discours pourroit ne pas expliquer suffisamment.

Il enseigne (dans les *Ch. 19. 20. & 21.*) la maniere de dresser les chevaux de guerre, les chevaux de chasse, & les chevaux de carrosse; & dans le 22^e *Chap.* qui termine cette seconde Partie il traite des Tournois, des Joutes, des Carroufels, des Courses de rêtes & de bague; exercices dont l'art de la Cavalerie faisoit, comme l'on sçait, la partie la plus essentielle. Il n'oublie pas celui que les Italiens appellent *far la sola*, *faire la foule*; lorsque plusieurs Cavaliers font manier à la fois un certain nombre de chevaux sur différentes figures.

III. Nous voici arrivés à la troisième Partie de ce Traité, laquelle contient l'Ontologie du Cheval, ou la description de ses os, les définitions de ses maladies, leurs remèdes, avec un détail des Operations de Chirurgie, qui se pratiquent sur cet animal. Mais l'Auteur avertit qu'il n'entre pour rien dans ce qui compose cette troisième Partie. Peu versé dans ce qui concerne l'Anatomie & la Medecine, il s'est fagement précautionné contre un défaut assez ordinaire à ceux qui ont écrit sur les maladies du cheval; défaut qui consiste à donner des définitions fausses ou confuses, & à prescrire des remèdes; qui par leur multitude mal assortie se détruisent souvent les uns les autres. C'est donc pour éviter un écueil si dangereux, qu'il a eu recours à un Medecin de la Faculté; » qui (à l'exemple d'*Héroard*, premier Medecin d'Henri IV. à qui ce Monarque avoit ordonné d'ap-
» profondir

» approfondir cette matiere.) a bien
 » voulu employer ses soins & ses
 » talens pour continuer de perfec-
 » tionner une entreprife, qui fut
 » prefque auffi - tôt interrompue
 » que conimencée , par la mort
 » inopinée de ce Prince.

L'Oftéologie dont il eft ici que-
 ftion , n'a été copiée d'après aucun
 Ouvrage de cette efpece ; mais elle
 a été compofée fur le Squelette
 même du cheval. On y a fuivi pour
 l'arrangement & l'énumération des
 os , l'ordre établi d'abord pour la
 divifion des parties exterieures de
 cet animal en celles de l'*avant-main*,
 du *corps* & de l'*arriere-main* : &
 l'on expose aux yeux du Lecteur
 tous ces os dans la figure d'un
 Squelette de cheval exactement
 gravée , & à laquelle nous ren-
 voyons.

Les maladies du cheval font ici
 distribuées fuivant le même ordre ;
 & l'on en donne très-exactement le
 diagnostic , le pronostic & la cura-
 tion.

Celles de l'*avant-main* font au
 nombre de plus de cinquante , fça-
 voir 1. le mal de tête , qui eft plutôt
 le symptome ou l'avant-coureur
 d'une autre maladie , qu'une mala-
 die par lui-même : 2. Le feu ou le
 mal d'Espagne , qu'on peut regarder
 comme la fièvre ardente & continue ;
 3. Le mal de tête conta-
 gieux , qui peut infecter tous les
 chevaux de 20 lieues à la ronde ;
 4. Les maladies des yeux , telles
 que la fluxion , la meurtriffure , la
 fluxion , qui rend un cheval ce
 qu'on appelle *lunatique* , c'est-à-di-

Juillet.

re aveugle pendant des jours en-
 tiers , & qui a des retours périodi-
 ques ; le dragon , la taye , l'onglet ;
 5. L'étranguillon ou l'efquinancie ;
 6. Les *avives* , ou l'inflammation
 fubite des glandes parotides ; 7. La
 gourme vraie ou fauffe , qui eft
 une féparation de la pituite épaffe
 & visqueufe provenant ou des ali-
 mens dont a été nourri le poulain ,
 ou du lieu de fa naiffance , & qui
 fe dépose pour l'ordinaire fur les
 glandes fituées sous la *ganache* ; 8.
 Le *morfondement* ou le rhume ; 9. La
morve , fort analogue à la pulmonie
 ou phthifis dans l'homme ; 10. Le
lampas ou la fève , petite tumeur
 formée à l'extrémité antérieure de
 la mâchoire fupérieure ; 11. Les
 barbillons , petites excroiffances
 charnues fituées à la partie laterale
 interne des dents d'embas , & qui
 empêchent le cheval de boire & de
 manger.

12. Les *cirons* ou petits boutons
 blancs , qui viennent au - dedans
 des deux lèvres ; 13. Les *furdents*
 ou dents mâchelieres inégales ; 14.
 Les barres & la langue bleffées ;
 15. Le *piffanefse* ou *pinfanefse* , ma-
 ladie peu commune en ce Pays , &
 qui fait tomber la langue du cheval
 en 24 heures ; 16. Le tic , foit natu-
 rel , foit habituel ; 17. Le mal de
 cerf , ou rhumatisme univerfel ;
 18. Le *vertigo* ou la phrénéfie ; 19.
 Le mal de Taupe , meurtriffure qui
 paroît à l'endroit où porte le licou ,
 & qui dégénère en abcès : 20. Les
 tumeurs & bleffures du *garot* : 21.
 L'effort d'épaule , ou le cheval en-
 tre-ouvert , ou le faux écart : 22.

G g g

L'écorchure entre les *ars* : 23. L'*an-cœur*, *avant-cœur* ou *anti-cœur*, tumeur formée à la partie antérieure du poitrail, par un amas de sang extravasé : 24. La soupe : 25. Les *malandres*, ulcère formé au pli du genou en dedans : 26. Le sur-os, l'osselet & la fusée, tumeur dure, calleuse & sans douleur, qui croît sur l'os même du *canon* : 27. La *nerferure* ou l'atteinte que se donne ou que reçoit un cheval à l'un des tendons de la jambe : 28. L'entorse ou *mémarchure* : 29. l'effort du genou : 30. Les jambes foulées, travaillées ou usées : 31. La blessure du *boulet* : 32. Les tumeurs appelées *mallettes*, ganglion & osselet du *boulet* : 33. La forme, tumeur indolente, située sur la partie antérieure du *pâturon*.

34. L'atteinte du *javar*, l'atteinte encornée, & le *javar* encorné, qui font pour les coups donnés au-dessous du *boulet*, ce qu'est la *nerferure* pour ceux qui sont portés au-dessus : 35. L'*enchevêtrure* ou la playe du *pâturon* : 36. La *forbure* ou l'enflure des jambes accompagnée d'un rhumatisme universel, & quelquefois de la fièvre : 37. La *crapaudine*, ulcère situé sur l'os de la couronne, à un demi-pouce au-dessus du *sabot* : 38. Les *peignes* ou *grapes*, espèces de gales sèches ou humides qui viennent aux pieds du cheval : 39. La matière soufflée au poil, qui est la suite d'une enclouure négligée ou d'un abcès dans le *sabot* : 40. Les méchants pieds : 41. L'*encastelure*, qui est une espèce de mauvais pieds : 42. La four-

chette neuve, qui succédant à celle qui s'est pourrie, rend cette partie douloureuse, & fait souvent boiter un cheval : 43. L'ognon dans le pied, grosseur qui vient entre la *sole* & le petit-pied : 44. Le nouveau *defflement* du cheval : 45. La *bleime* ou la meurtrissure dans le *sabot*, laquelle succède à l'*encastelure* négligée, & dégénère en pourriture : 46. Les *fermes* ou fentes dans les quartiers du *sabot* : 47. La *sol-bature* ou les pieds douloureux : 48. L'étrounement du *sabot*, l'une des plus longues maladies & des plus difficiles à traiter & à connoître que puisse avoir un cheval : 49. Les teignes, qui criblent la fourchette comme si elle étoit vermoulue, & la font tomber par morceaux en pourriture : 50. L'enclouure.

Les maladies du *corps* du cheval font 1. la fièvre : 2. le farcin ou la corruption générale de la masse du sang : 3. la *pouffe* ou grande difficulté de respirer : 4. la courbature ou la pleuresie & la fluxion de poitrine : 5. la toux : 6. la *gras-fondure* ainsi nommée, parce que les excréments du cheval paroissent enveloppés d'une matière semblable à de la graisse, & quelquefois sanglante : 7. la diarrhée : 8. la dysenterie : 9. la passion *iliaque* ou les *tranchées rouges* : 10. les vers : 11. la jaunisse : 12. les tranchées : 13. la retention d'urine : 14. la *fortraiure* ou le retrecissement des boyaux : 15. la maigreur & le dégoût : 16. les blessures & enflures sous la selle & sur les rognons, & les cors : 17. l'ef-

fort de reins : 18. la galle, le *roux-vieux* ou la galle inveterée, & les dartres : 19. les enflures des bourses, sous le ventre, & autres.

On range parmi les maladies de l'arrière-main, 1. l'épointement ou l'entorse, l'éhanchement ou la dislocation de la hanche, & l'effort du jarret. : 2. l'enflure de la cuisse : 3. la sortie & la chute du fondement : 4. la chute du membre & de la matrice : 5. l'incontinence d'urine : 6. les hernies : 7. le *vestigon*, qui est une tumeur située entre le tendon & la pointe du jarret à la partie supérieure & postérieure du canon : 8. la *courbe*, autre tumeur longue & dure, qui occupe le tendon du jarret : 9. la varice ou dilatation de veine à la jambe : 10. l'éparvin, ou la roideur excessive du jarret : 11. le *jardon* ou la *jarde*, tumeur calleuse, dure, & qui rend très-douloureuse la jointure où elle vient : 12. le *capelet* & l'éperon, autres tumeurs de la jambe : 13. les *solandres* & les *rapes*, qui sont des crevasses au pli du jarret : 14. les *queuës de rat* ou *arestes*, croûte dure & écailleuse, qui regne le long du tendon aboutissant au *pâturon*, & fait tomber le poil : 15. les eaux, qui sont une humidité blanche, gluante, visqueuse & puante, qui suinte au travers du cuir, & qui du *pâturon* gagne toute la jambe en remontant : 16. les *mules traversières* ou crevasses, qui sont au *pâturon*, ce que la *malandre* est au pli du genou, & la *solandre* à celui du jarret : 17. les poireaux ou verruës & les *grapes*, qui ne sont autre chose que

de petits boutons rouges, qui représentent une grappe de groseille : 18. le *fic*, improprement nommé *fil* ou *crapau* ; excroissance spongieuse & fibreuse, qui naît à la fourchette, & qui ressemble assez à de la corne ramollie.

A toutes ces maladies, accompagnées chacune de la meilleure méthode de les traiter & de l'indication des médicamens les plus efficaces pour y réussir, & dont l'Auteur donne des formules choisies & expérimentées ; succede un détail circonstancié des opérations de Chirurgie qui se pratiquent sur les chevaux. Une des plus fréquentes est la saignée, pour laquelle on se sert de la lancette, de la flamme, de la corne de Chamois, d'un clou à attacher les fers, &c. & qui se fait au col, à la langue, au palais, aux *ars*, aux flancs, au plat de la cuisse en dedans, à la queue, à la pince, & au *larmier*. L'Auteur décrit ensuite la maniere d'églander un cheval ou de lui ôter les glandes engorgées & endurcies derrière la *ganache* ; comment s'exécute sur lui la castration ; la maniere de le vider & de lui donner un lavement ; celles de lui appliquer le seton & l'ortie ; de le dessoler ; de lui couper la queue ; de lui barrer les veines ; de lui appliquer le feu : (remède, observe-t-on ici, d'une utilité universelle dans les maladies des chevaux, & qui anciennement étoit d'une grande ressource pour guerir celles des hommes.) L'Auteur enseigne la méthode d'ôter aux chevaux la *souris* ou de les

deffourcher en termes de Maréchal; de leur couper la langue; de leur faire avaler les breuvages & les pilules, & de mettre en œuvre le *billot* pour cet usage; de leur faire au front des pelottes blanches ou étoiles, de leur tailler les oreilles pour les rendre plus petites, de leur imprimer des marques noires sur le corps, lorsqu'il est blanc ou gris, de leur faire revenir le poil tombé par galle ou blessure, de leur remplir les *salieres*, & de leur faire croître le crin & la queue.

Le Traité du Haras, qui termine le second Volume, contient 4 articles, dont nous ne ferons qu'indiquer les titres. Le premier article roule sur le terrain propre pour le Haras: le second sur le choix de l'étalon & de la cavalle: le troisième traite des regles qu'on doit observer dans la conduite d'un Haras; de la distribution du terrain; de l'âge que doivent avoir

les étalons & les jumens; de la quantité de jumens qu'un étalon peut servir; de la maniere de faire couvrir; du tems où la jument met bas: on apprend, dans le dernier article, la maniere d'élever les poulains, jusqu'à ce qu'ils soient en état de rendre service; dans quel tems il faut les servir, & comment on les apprivoise.

Parmi les diverses planches, qui ornent & qui éclaircissent merveilleusement cet Ouvrage; celles de la seconde partie qui mettent sous les yeux les differens airs de manège, ont été gravées d'après les originaux & sous la conduite de M. *Parrocel*, Peintre ordinaire du Roi, de son Académie, & dont la réputation en ce genre est suffisamment établie. L'Imprimeur, de son côté, n'a rien négligé de ce qui pouvoit lui faire honneur, soit pour le choix du papier, soit pour la beauté & la netteté des caractères.

DE LIBRIS QUI VULGO DICUNTUR ROMANENSES, ORATIO:

Habita die vigesimo quinto Februarii anno Domini 1736. in Regio Ludovici Magni Collegio, Societatis Jesu. A Carolo Porée Societatis ejusdem Sacerdote. Parisiis, apud Marcum Bordeler, viâ Jacobcâ, è Regione Collegii Ludovici Magni, sub Signo Sancti Ignatii. 1736.

C'est-à-dire: *Discours sur les Romains. Par le Pere Porée.* Brochure in-40. pages 51.

L n'y a point d'Ouvrages dont il faille moins juger sur un Extrait, & qui perdent plus à être abrégés que les Ouvrages d'éloquence. Mais celui-ci qui est écrit en Latin perdra doublement dans un Extrait fait en François. Cependant parmi tant de beautés il seroit

difficile que nous n'en conservassions pas quelques-unes, & il seroit peut-être impossible de les conserver toutes dans la meilleure traduction. Ainsi en comptant sur l'indulgence de ceux qui peuvent lire le *Pere Porée* dans la Langue originale, nous croyons que les au-

eres nous ſçaurent quelque gré de leur donner au moins une idée d'un Discours qui traite d'une matiere ſi intereſſante, en attendant qu'on leur en donne une traduction entiere.

Les Lettres & les Sciences ont leurs revolutions & leurs changemens comme les Empires & les Républiques. Un Royaume ſuccede à un autre Royaume, une forme de gouvernement à une autre forme. De même on voit les Sciences & les beaux Arts ſe ſucceder & ſ'enfanter les uns les autres. Il s'introduit de grandes varietez dans les divers genres d'écrire, il s'introduit même de nouveaux genres, il ſe fait des Ouvrages d'une eſpece inconnue juſqu'à lors. Tels ſont les Romans dont la bonne Antiquité, du moins l'Antiquité Romaine ne nous a point laiſſé de modèles. Ils ſont nés en quelque forte du Poëme Epique; c'eſt du moins de tous les Ouvrages d'eſprit celui avec lequel ils ont le plus de reſſemblance. Après avoir été long tems à la mode, ils commencerent à tomber vers la fin du ſiècle paſſé. Ce qui leur fit le plus de tort, ce fut le nombre & la groſſeur des Volumes, en forte qu'on pourroit dire qu'ils périrent comme ces vaſtes Empires dont l'Histoire nous raconte la chute, accablés ſous le poids de leur propre grandeur. Ils renaïſſent, ils revivent depuis quelques années; mais ce ne ſont plus ces Tomes énormes dont le ſeul aſpect effrayeroit la pareſſe & la vivacité d'au-

jourd'hui; ce ſont de petits Livres, des Brochures, preſque des feuilles volantes. On les devore avec avidité, on en attend la ſuite avec impatience, en un mot on aime les Romans autant qu'on les a jamais aimés, & il y a lieu de croire qu'on les aimera encore long-tems. Il ne ſur donc jamais plus à propos d'examiner ce genre d'écrire & de voir ce qu'il en faut penſer.

Mais qu'eſt-ce que le Roman? C'eſt une Hiſtoire ſainte & amoureuse; voilà ſes deux caractères diſtinctifs; & c'eſt des Livres de cette eſpece que le Pere *Porée* entreprend de prouver qu'ils ſont très nuſibles, 1^o. aux Lettres & à la République des Lettres, *Litteris & Rei-Litterariae*: 2^o. aux mœurs & à l'Etat, *Moribus & Reipublica*. L'Orateur finit ſon Exorde par un compliment à un illuſtre Cardinal qui avoit bien voulu être un de ſes Auditeurs. Ce ſont des loüanges également vrayes & ingénieufes. Mais un Eloge de Monſieur le Cardinal de *Polignac* par le P. *Porée*, pouvoit-il manquer de ces deux qualitez?

PREMIERE PARTIE.

Il y a des perſonnes qui mettent les Romans au nombre de ces choſes indifferentes qui ne ſont ni bien ni mal; ils ſont (diſent-ils) dans la République des Lettres ce que des Citoyens oïſifs ſont dans un Etat. On voit aſſez qu'en ſuppoſant même la juſteſſe de la comparaïſon, on pourroit en tirer une conſe-

quence tout opposée, & qu'il ne seroit pas difficile de prouver qu'un Citoyen qui peut & qui dès lors doit servir sa Patrie, lui nuit dès qu'il ne lui est pas utile. Mais sans entrer dans cette discussion, l'Orateur montre par deux raisons bien sensibles le tort que les Romains font aux Lettres. Ils corrompent par une sorte de contagion les genres d'écrire avec lesquels ils ont quelque rapport, dont ils font, pour ainsi dire, voisins; & ils étouffent les autres par leur abondance & leur multitude.

Premièrement, les Romains ont corrompu l'Histoire, l'Histoire générale & particulière, en la remplissant de fables, parmi lesquelles il est presque impossible de démêler la vérité. Nous avons les Histoires de nos *Paladins*. Les Anglois ont celles de leur Roi *Artus* & des Chevaliers de la Table ronde. Tout est outré & exagéré dans les Histoires Espagnoles. Le vrai a paru trop simple à ces Ecrivains Romanesques; ils lui ont substitué un faux merveilleux. Ils ne veulent dire que des choses admirables, & ils n'en disent que d'incroyables. Les Italiens avec un autre tour d'esprit, ont également donné l'air de Roman à leurs Histoires. Tout y est fardé sous prétexte de l'embellir. L'exactitude de la vérité y est sacrifiée à des jeux d'esprit, à l'envie de briller, ou d'amuser les Lecteurs. Les Historiens Allemans sont plus sinceres & plus simples; mais on dit que le goût Romanesque commence à les gagner aussi, & si cela est,

leur Histoire subira bien-tôt le sort de celle des autres Nations, le faux s'y glissera insensiblement.

Les Vies particulières ont autant & plus souffert de la contagion des Romains que les Histoires générales. Les Romanciers n'ont épargné personne. Ils ont pris leurs Héros par-tout, sur le Trône, aussi-bien que dans les conditions inférieures, dans la Robbe comme dans l'Epée, jusques dans l'Eglise même, & cela sans égard à la reputation la mieux établie de sagesse & de vertu.

Aux Histoires proprement dites le Pere Porée joint les Voyages. On ne sçait que trop combien la plupart de ces Livres sont menteurs, & remplis d'Avantures Romanesques.

L'Orateur vient ensuite au Poëme Epique: ce genre d'écrire antérieur au Roman auroit dû, pour ainsi dire, regler ses pas. Mais il est arrivé au contraire que les Poëmes Epiques qui sont venus après les Romains ont cherché à leur ressembler, en sorte qu'au lieu que les Romains devoient être des Poëmes Epiques en prose, les Poëmes Epiques modernes ne sont pour la plupart que des Romains en vers. Au reste il étoit naturel que les choses tournassent ainsi; il en est de même en tout genre; & l'exemple des bons a bien moins de pouvoir sur les méchans, que celui des méchans n'en a sur les bons.

Les Romains ont encore gâté le Poëme Dramatique. De-là très-peu de Tragédies sans amour, & même dont il ne fasse le fond. La plupart

ne font guères que des Romans mis en action. Pour introduire l'amour sur la Scène, on n'a eu aucun égard aux convenances, on a violé les bienséances, on a contredit l'Histoire & la Fable même, & en dépit de toute vraisemblance on a fait amoureux, *Britannicus* encore enfant, le vieux *Mithridate*, le farouche *Hypolite*, &c.

Le Pere Porée attaque ensuite les Romans du côté du stile, & il prétend qu'ils ont beaucoup contribué à la corruption de l'éloquence. Il avoüe qu'il y en a quelques-uns qui ne font que trop bien écrits. Mais il trouve dans la plupart des Narrations diffusés & languissantes, de longues & inutiles descriptions, des sentimens raffinés, ou des fadeurs, des conversations ennuyeuses, déplacées, qui ne roulent que sur des sujets frivoles, où l'on se parle sans se rien dire, & seulement pour faire en quelque sorte assaut de bel esprit.

Voilà donc le premier tort que les Romans ont fait aux Lettres, ils ont corrompu les genres d'écrire avec lesquels ils avoient quelque rapport. Mais en second lieu, ils ont presque étouffé tous les autres. Pendant que les Romans sont à la mode, on ne fait, on ne lit que des Romans; la plupart des talens se tournent de ce côté-là, ou demeurent oisifs, faute d'être excités par l'esperance du succès. Il en est des bons Ecrivains dans la République des Lettres, comme des bons Citoyens dans un Etat. Ceux-ci s'éloignent des affaires pendant

le regne du crime & des passions; ceux-là cessent d'écrire pendant le regne du mauvais goût. Mais les uns & les autres ne devoient-ils pas être plus généreux, & dans ce dépit prétendu Philosophique qui les engage à la retraite & au silence, n'entre-t-il point un peu d'amour propre.

La fin de cette premiere Partie est un des morceaux les plus ingénieux de tout l'Ouvrage. L'Orateur parcourt la Ville, la Cour & la Campagne; il n'y trouve dans tous les Etats, dans tous les âges, dans l'un & l'autre sexe, que des Lecteurs de Romans, & pour les corriger, s'il est possible, par le ridicule, il en fait des portraits très-ressemblans, mais dans lesquels ils auront sans doute quelque honte de se reconnoître.

SECONDE PARTIE:

Si les Romans nuisent aux Lettres, comme on l'a prouvé, c'est une consequence nécessaire qu'ils nuisent aux mœurs, il y a entre les unes & les autres une étroite liaison. Mais comment y nuisent-ils? en deux manieres. 1°. Ils sont la source de plusieurs vices. 2°. Ils sont le poison de la plupart des vertus. Celles-ci ils les détruisent, ou les affoiblissent; ceux-là ils les font naître, du moins ils les nourrissent & les fortifient. La matiere est, comme on le voit, infiniment délicate, & demande d'être traitée avec beaucoup de sagessé. Le remede administré par une main imprudente

augmenteroit le mal qu'on veut guerir. En peignant d'une certaine façon certains effets de la lecture des Livres dont il s'agit, on risqueroit de les produire; & tel discours contre les Romains ne seroit guéres moins dangeux que les Romains mêmes. Celui ci est d'un caractère bien différent, & la réflexion que nous venons de faire est un éloge & nullement une Critique du Pere Porée; continuons donc de l'entendre.

Qu'apprend-t-on, qu'apprennent sur-tout les jeunes gens dans les Romans? Quelles impressions ces Livres font-ils le plus souvent sur des cœurs & sur des esprits si susceptibles de toutes celles qu'on veut leur donner? Ils leur inspirent une fausse valeur, & une honteuse mollesse; ils leur enseignent l'art de séduire l'innocence.

Il est aisé, malgré les différences qui les distinguent, de confondre la vraie & la fausse bravoure; celle-ci même doit avoir plus d'attraits pour une jeunesse impétueuse & peu éclairée. L'Orateur peint l'une & l'autre avec beaucoup de justesse, & sur ce double portrait on peut juger de celle de la plupart des Héros de Roman; il lui manque le principal caractère de la vraie valeur, la justice, ou du moins l'importance de la cause.

Pour quel sujet combattent les *Anadis*, & tous ces autres Aventuriers? Pour une femme, pour une Maîtresse, souvent promise & engagée à un autre à qui il faut l'enlever. N'est-ce pas la valeur d'un brigand?

Mais contre qui combattent ces *preux* Chevaliers? Contre les ennemis de la patrie? Cela arrive quelquefois. Mais le plus souvent ce n'est que contre leurs propres ennemis, leurs rivaux, des hommes qui devoient leur être chers, & qui le seroient effectivement, sans cette haine de rivalité. Ainsi s'acharnent l'un sur l'autre les animaux les plus lâches; c'est une valeur brutale, valeur par conséquent qu'il n'est pas surprenant de voir associée à la plus honteuse mollesse, suite ordinaire de l'amour. Et c'est ici le plus grand danger des Romans. Nous l'avons dit après l'Auteur, le Roman est proprement une Histoire amoureuse. Les maximes les plus specieuses y sont jointes aux exemples les plus séduisans. L'amour est une passion vicieuse dans son principe & dans ses effets; on lit dans les Romans que c'est une vertu qui élève l'ame aux grands sentimens, & la rend capable des plus grandes choses. L'amour est sur-tout l'écueil de la jeunesse; on lit dans les Romans que c'est le devoir, du moins le privilège du bel âge. L'Amour est le plus dur de tous les esclavages; les Romans disent que la liberté ne vaut pas ses chaînes, que ses peines mêmes sont plus agréables que tous les autres plaisirs. Voilà ce que repètent sans cesse, & en mille façons les *Celadons* & les *Artemenes*. Ils se plaignent quelquefois des rigueurs de l'amour, ils soupirent, ils pleurent; mais il leur est doux de se plaindre, de
soupirez.

soupirer, de pleurer. Exhortez-les à rompre leurs fers, ils vous répondront qu'ils ne le peuvent, mais que quand ils le pourroient, ils ne le voudroient pas, & qu'ils aiment mieux mourir d'amour, que de vivre sans aimer.

Mais les Romans en inspirant l'Amour enseignent encore l'art funeste de l'inspirer. Ils corrompent le cœur & aiguissent l'esprit; & on apprend presque également dans cette école & à aimer & à plaire.

Parmi les Amans dont les Romans nous racontent les aventures & nous peignent les caractères, les uns timides & respectueux, du moins en apparence, marchent à pas lents, mais sûrs. Ils cachent leur passion sous le voile de l'estime & de l'amitié; ils la parent des dehors de la vertu & de l'innocence, & l'influencent ainsi dans un cœur, ou trop pur pour n'être pas effrayé du nom d'amour, ou trop fier pour n'en être pas offensé, mais assez crédule pour être trompé.

Les autres, Amans déclarés, osent dire que tout ce qui plaît, est permis, & le persuadent. Audacieux, ils vainquent la pudeur en ne la ménageant point. Bien-tôt ils ont inspiré leur hardiesse à un sexe naturellement timide, mais le plus capable peut-être des derniers excès, quand une fois il a violé les loix de l'honneur.

Il seroit impossible, dangereux même, de décrire tout ce que l'amour feint ou véritable fait dire & faire dans les Romans, tous les

Juillet.

moyens qu'il employe pour atteindre à son but. Après cela peut-on regarder comme un amusement permis, sur-tout à un certain âge, la lecture de Livres où l'on trouve & de tels exemples & de telles instructions?

Ajoutons avec le Pere Porée que les Romans sont le poison des vertus. Ils font perdre aux femmes la simplicité, la modestie, * la pudeur. Mais, dit on, il faut que les femmes soient instruites, qu'elles connoissent le péril. Fausse & ridicule maxime! Les plus habiles en amour sont les plus prêtes à y succomber; l'ignorance, en cette matière, est la plus sûre garde de l'innocence; la science suppose le crime, ou y dispose.

C'est encore par la lecture des Romans que les femmes deviennent vaines & présomptueuses; & qu'elles oublient ce qu'elles sont. Et que font-elles en effet? Les ornemens, si vous voulez, mais non pas les Dieux du monde; les compagnes des hommes & non pas leurs maîtres; en un mot le dernier rang des Citoyens, dont le partage est d'obéir aux loix & non pas d'en donner. Dans les Romans au contraire elles jouent les grands rôles, elles sont les arbitres de tout, on fait à leur gré la guerre ou la paix. Si les titres des dignitez leur manquent, elles en ont le pouvoir; & sans être Rois ni Juges, elles gouvernent la main qui porte le

* Le P. Porée entend ici par MODESTIE la vertu opposée à l'orgueil.

Sceptre & qui tient la balance. De quel œil une femme pleine de ces idées Romanesques verra-t-elle son époux, s'il veut se souvenir de ses droits & les soutenir? S'il y renonce, quelle lâcheté! Difons quelle folie! Car d'où vient la ruine de tant d'opulentes Maisons? Des complaisances excessives d'un mari imbécille pour toutes les fantaisies d'une femme vaine & impérieuse.

La crainte, la crainte superstitieuse a fait les Dieux, c'est le mot inventé d'un Poëte impie; mais ne pourroit-on pas dire, l'amour, l'amour Romanesque a fait les Déeses. Et quelles Déeses? Des Déeses sans vie? Des Statués inanimées? Non sans doute; mais des Déeses vivantes, qui voyent les hommages qu'on leur rend, qui entendent les vœux qu'on leur adresse, qui jouissent des sacrifices qu'on leur fait.

Enfin les Romains font perdre aux femmes cette pudeur sagement

timide, l'apanage de leur sexe, & le plus bel ornement de la beauté. Bien-tôt elles entendront, elles tiendront même sans rougir les discours les plus libres. Elles deviendront plus emportées que les hommes; elles leur feront des avances; si elles n'osent parler, elles écriront, ou feront parler pour elles, &c.

Voilà donc les suites funestes des Romains; voilà ce que savent encore mieux que nous, ceux qui connoissent plus que nous le monde & l'intérieur des familles. N'outrons rien; si les Romains ne sont pas la principale cause de ces desordres, on ne peut nier que du moins ils n'y contribuent beaucoup, & que par conséquent il ne fût très-utile d'en arrêter le cours. On prend toutes sortes de précautions contre tout ce qui pourroit nuire aux corps. Ne négligera-t-on que les âmes? Elles méritent sans doute infiniment plus de soins & d'attentions.

TRAITE' DES CUREZ PRIMITIFS, OU L'ON EXAMINE

leur origine, les differences qui y ont donné lieu, leurs droits, prérogatives & Charges; les differens moyens Canoniques pour établir leurs droits; la manière de les exercer, & les autres questions sur la même matière, suivant les Decrets des Conciles, les Constitutions des Papes, les Chartres anciennes, les Ordonnances & Déclarations des Rois, & la Jurisprudence des Arrêts. Le tout rapporté à la dernière Jurisprudence fixée par la Déclaration du Roi du 5 Octobre 1726. & celle du 15. Janvier 1731. par Maître Jean-Baptiste Furgole, Avocat au Parlement de Toulouse. A Toulouse, de l'Imprimerie de N. Caranove fils, à la Bible d'or. 1736. in-4°. pag. 386. sans les Tables.

PResque tous les Auteurs qui ont fait des Traitez généraux sur la Discipline de l'Eglise, ou sur

le Droit Ecclesiastique, ont parlé des Curez Primitifs. Il a même paru en 1673. un Recueil de Juge-

mens rendus sur les contestations qui se font souvent élevées entre les Curez Primitifs & les Vicaires perpétuels; depuis, M. du Perray connu par un grand nombre d'Ouvrages sur les matieres Ecclesiastiques, a donné au Public un Traité des Portions congruës, & du droit des Curez Primitifs & des Vicaires perpétuels sur les Oblations, les Dixmes & les Prémices. Mais personne n'avoit entrepris avant M. Furgole, d'approfondir dans un Traité fait exprès, l'origine des Curez Primitifs, leurs droits, leurs prérogatives, & les charges dont ils sont tenus. Nous ne donnerons point ici de plan de cet Ouvrage, suivant notre méthode ordinaire, parce que nous ne pourrions donner ce plan sans transcrire la Préface, où l'Auteur explique non-seulement l'ordre qu'il se propose de suivre, mais encore le sujet de chaque Chapitre, auquel il joint une idée des questions principales, qu'il y a traitées. Le titre du Livre que l'on vient de lire est lui-même un abrégé de cette Préface qui indique suffisamment, l'objet de l'Auteur, sa méthode & les sources dans lesquelles il a puisé. Nous nous bornerons donc à rapporter quelques exemples.

Dans le premier Chapitre l'Auteur définit les Curez primitifs, » ceux » qui avoient anciennement le soin » des ames, ou qui possèdent un » bénéfice qui originairement étoit » Cure, ou dans lequel on a érigé » par démembrement ou autre- » ment une nouvelle cure avec l'é-

» tablissement d'un Vicaire perpé- » tuel pour le gouvernement spiri- » tuel de la Paroisse.

L'Auteur préfere cette définition, ou plutôt cette description à toutes celles qu'on avoit données jusqu'à présent des Curez primitifs; parce qu'elle contient les différentes causes de l'établissement de ces Curez. M. Furgole, dans le 3^e Chapitre, réduit ces causes à cinq principales. La première est le démembrement d'une Paroisse, lors duquel on réserve au Curé de l'ancienne Paroisse, la qualité d'Eglise Matrice & les droits honorifiques sur la nouvelle Cure. La seconde, quand on a établi des Vicaires perpétuels pour administrer les Sacrements aux habitans des environs d'une Eglise Cathédrale ou d'un Monastere, du gouvernement spirituel desquels des Chanoines ou des Moines s'étoient d'abord chargés sous l'autorité de l'Evêque. La troisième est dans le cas de l'union d'une Eglise Paroissiale à une Eglise Cathédrale ou Collégiale ou à un Monastere; la quatrième lorsqu'une Eglise Paroissiale a été érigée en Cathédrale, en Collégiale ou en Monastere; la cinquième, quand des Chapitres ou des Monasteres ont acquis des Eglises Paroissiales, soit par concession des Evêques, soit par la concession que les Seigneurs particuliers leur ont faites des Eglises Paroissiales dont ils étoient en possession, soit par des acquisitions que les Chapitres & les Moines ont faites des Eglises Paroissiales que les Seigneurs particu-

liers avoient usurpées.

Au commencement du quatrième Chapitre, M. Furgole fait voir que la qualité de Curé Primitif ne le présume point, & que celui qui fait les fonctions Curiales est présumé seul Curé de la Paroisse. La déclaration du 30 Juin 1690. celle du 5 Octobre 1726. & celle du 15 Janvier 1731. en contiennent des dispositions expressees. Mais il demande si les Chapitres des Eglises Cathédrales sont présumés de plein droit Curés Primitifs des Paroisses déser vies dans leurs Eglises. L'Auteur ayant rapporté les raisons de part & d'autre sur cette question, dit que les Chapitres des Cathédrales ne doivent point être présumés Curez Primitifs des Paroisses déser vies dans les Cathédrales, quand ces Cathédrales n'ont été érigées que depuis la distinction des Paroisses, mais que quand la Cathédrale a été fondée avant la distinction des Paroisses, on doit présumer que les Chanoines auroient fait les fonctions Curiales, jusqu'à ce qu'ils s'en fussent déchargés sur des Vicaires amovibles ou perpétuels. Nous laissons aux Lecteurs à examiner, si sans entrer dans ces distinctions la question ne peut point être résoluë, même par rapport aux Eglises Cathédrales dans lesquelles il y a une Paroisse, par le principe général de la Déclaration du 30 Juin 1690. qui suppose que pour faire le Service aux quatre Fêtes solennelles, il faut avoir titre ou possession valable.

Notre Auteur employe le qua-

torzième Chapitre à l'examen de la question si des Communautez Laïques & les Monasteres de Filles peuvent avoir le titre & faire les fonctions de Curez Primitifs. Il ne peut guères y avoir de doute, sur la premiere partie de cette question. Car outre que le Concile de Trente suppose dans la session 25 des Reguliers, Chapitre 11. que les Communautez des Religieuses peuvent avoir la Cure primitive des Paroisses, il y a plusieurs Arrêts de differens Parlemens du Royaume, qui ont maintenu des Abbayes & d'autres Communautez de Filles dans le droit & la possession de prendre la qualité de Curé Primitif, & de jouir des prérogatives attachées à cette qualité. Mais les Vicaires perpétuels de ces Paroisses auront peine à se rendre à ce que décide M. Furgole dans la suite de ce Chapitre, que la Communauté de Filles qui ont la qualité de Curé Primitif d'une Eglise Paroissiale peuvent, même depuis la Déclaration de 1726. commettre un Prêtre pour faire le Service Divin aux Fêtes Annuelles & le jour de la Fête du Patron, quand elles ont été en possession d'user de ce droit avant 1726. Ils soutiendront que l'esprit de cette Déclaration & de celle de 1731. est de ne permettre à ceux qui ont la qualité de Curé Primitif de faire le Service aux Jours Solemnels, que quand ils remplissent eux-mêmes cette fonction. A quoi l'Auteur répond que la Déclaration de 1726. ne parle point des Communautez

de Filles , qu'elle ne leur ôte pas le droit qu'elles avoient auparavant de commettre pour faire le Service , que si elles ne pouvoient pas commettre , elles ne jouiroient d'aucun des droits de Curé Primitif , puisqu'ces droits se trouvent à présent réduits à la faculté de faire le Service Divin aux Fêtes Solemnelles , & au jour du Patron , & de percevoir la moitié des offrandes & des oblations les jours que le Curé primitif peut officier. Il ajoute que les Religieuses ne doivent en ce cas députer que leur Chapelain , qui doit être regardé comme Membre de la Communauté , ou plutôt comme le Chef Spirituel & le Curé.

C'est une maxime qui passe depuis très-long-tems pour constante , & qui a été confirmée par une disposition expresse de la Déclaration du 15 Janvier 1731. que les Curez primitifs ne peuvent être déchargés de la portion congrue des Curez sous prétexte de l'abandon des dixmes , s'ils n'abandonnent en même tems le titre & les droits de Curez Primitifs , & tous les biens & revenus qu'ils possèdent dans la Paroisse & qui font de l'ancien patrimoine des Curez. Mais il se présente une question importante pour l'exécution de cet article de la Déclaration de 1731. elle consiste à sçavoir , si les fonds que le Curé Primitif possède dans la Paroisse , sont

présûmés de droit d'anciens fonds de la Cure ; ou si c'est au Vicaire perpétuel à prouver que ces fonds appartiennent au Curé-Déservant , avant qu'il y eût un Curé Primitif. On dit pour le Curé Primitif que le Vicaire perpétuel étant en ce cas demandeur , c'est à lui à prouver que les biens ont autrefois appartenus à la Cure , & que dans le doute les biens sont présûmés acquêts , à moins que celui qui prétend qu'ils sont propres ne prouve ce fait. On répond de la part des Vicaires , que l'on doit présûmer que le bien qu'un Curé Primitif possède dans une Paroisse , est toujours présûmé lui avoir appartenu à cause de l'union de la Cure au bénéfice qui donne la qualité de Curé Primitif & que la moindre présûmption suffit dans ces sortes d'affaires pour engager les Juges à se déterminer pour le Prêtre qui désert la Cure , qui est plus favorable que le Curé Primitif. Notre Auteur se déclare pour cette dernière opinion , il cite pour la confirmer un Arrest du Parlement de Paris du 27 Janvier 1690. rapporté par M. du Perray.

M. Furgole , Auteur de ce Traité , est celui qui a donné au public en 1733. un Commentaire sur l'Ordonnance de 1731. & des Questions remarquables sur la matiere des donations.



HISTOIRE DE L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES, OU l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir. Par M^e Jean-Joseph Granet, Avocat en Parlement: enrichie d'Estampes représentant les plans, coupes & elevations Géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes peintures & sculptures de l'Eglise; dessinées & gravées avec tous les soins & l'exacclitude possible: par le Sieur Cochin, Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. A Paris, chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus. 1736. Volume in-folio, grand papier, de 112 pag. d'impression, & 104 planches gravées.

RIEN n'étoit plus juste que de joindre au grand nombre d'estampes qu'on donne au Public dans ce Volume, l'Histoire d'un établissement qui ne fait pas moins d'honneur à la Nation, qu'à la mémoire du grand Prince à qui la France en est redevable, & l'on doit sçavoir gré à M. Granet d'avoir pris ce soin.

Il observe d'abord que ni les Grecs ni les Romains, du moins à ce qu'il lui paroît par l'Histoire, n'ont fait aucun établissement public pour le soulagement des Militaires que leurs longs travaux ou leurs blessures avoient mis hors d'état de servir, & que de toutes les Monarchies de l'Europe, la nôtre est la seule dont les Rois ont donné de tems immémorial aux Officiers & aux Soldats invalides des marques de leur reconnoissance & de leur bonté.

Avant Louis XIV. nos Rois jugerent que nulle retraite ne convenoit mieux aux Officiers & aux Soldats qui ne pouvoient plus continuer leurs services, que les Abbayes & les Prieurez de fondation ou de no-

mination Royale; on étoit persuadé qu'ils y devoient trouver plus qu'ailleurs les secours dont ils avoient besoin, tant pour le spirituel que pour le temporel. » L'Eglise (dit l'Historien) n'avoit pas à se plaindre de cette charge. » C'étoit son Patron & son bienfaicteur qui lui envoyoit ses sujets, c'est à dire, ses enfans qui avoient empêché au prix de leur sang que les biens de l'Eglise ne fussent dévastés, & assuré à ses Ministres le repos dont ils doivent jouir.

Les Officiers ou les Soldats que nos Rois avoient le droit de présenter aux Abbayes & aux Prieurez pour y être entretenus pendant leur vie s'appelloient *Oblats*; ce droit est si ancien, selon M. Granet, qu'il s'en trouve des traces dans le commencement de la seconde Race. Cependant quelques Auteurs ont cru qu'il n'avoit commencé que dans la troisième; on rapporte ici en peu de mots leurs conjectures, aussi bien que le sentiment des Canonistes François qui tirent l'origine de ce droit, de celui de Pa-

tronage qu'ont nos Rois sur les grandes Eglises du Royaume. Quoiqu'il en soit de son origine & de son ancienneté, il n'en est pas moins un droit de la Couronne dont le corps du Clergé a toujours reconnu la Justice. » Car (dit encore M. Granet) de quels sentimens d'équité ne se pique pas un Ordre si respectable. On a vu néanmoins plus d'une fois (ajoute-t-il) des Bénéficiers entreprendre d'en éluder l'exécution sous differens prétextes : entreprises qui leur étoient sans doute personnelles, & que les Ordonnances de nos Rois, & les Arrêts de tous les Parlemens ont reprises.

L'usage d'envoyer des Oblats dans les Abbayes & les Prieurez de nomination Royale, continua jusqu'à l'année 1600. tems auquel on convertit en pensions l'entretien qu'on leur fournissoit dans ces Bénéfices.

Les Moines supportoient impatiemment d'avoir de tels hôtes dont la conduite n'étoit pas toujours fort régulière, & ceux-ci accoutumés à une vie plus libre, ne se plaignoient pas moins de la gêne où ils étoient retenus, & de la manière dont on les entretenoit. C'est ce qui fit naître à Henri IV. l'idée d'un établissement dans lequel les Officiers & les Soldats vivoient en commun. Ce projet étoit digne d'un aussi grand Roi : mais par le malheur des tems qui ne permit apparemment pas à ce Prince de prendre d'assez justes mesures, cet

établissement n'eut que de foibles commencemens, & ne dura qu'autant que son regne.

Au mois d'Avril 1600. Henri IV. donna un Edit par lequel il assigna pour le logement des Officiers & Soldats Invalides la Maison Royale de la Charité Chrétienne située dans le Faubourg S. Marceau, rue de l'Arbalestre, où est aujourd'hui le Jardin des Apoticaire, & pour dotter cette Maison, il y affecta les fonds qui proviendroient de la recherche des comptes des Hôtels-Dieu, Léproseries, Hôpitaux, &c.

Par un Brevet du 31. Mai 1603. il ordonna que les Officiers & Soldats porteroient sur leur manteau une croix de satin blanc, bordée de bleu, avec un écusson rond de veleurs bleu brodé de blanc, au milieu duquel il y auroit une fleur de lys de satin orangé.

Les fonds dont nous venons de parler étoient d'une nature à ne pas rapporter beaucoup ; ainsi l'on fut obligé d'y ajouter par un autre Edit de 1604. les revenus des places des Oblats ; & par des Lettres-Patentes du mois de Janvier 1605. on voulut augmenter ce nouveau fonds par celui du tiers des revenus des Hôpitaux & des maladeries : mais ces Lettres n'eurent point d'exécution, & l'établissement des Invalides au Faubourg Saint Marceau fut supprimé après la mort d'Henri IV. par un Arrêt du Conseil, qui leur enjoignit d'aller comme auparavant remplir les places d'Oblats dans les Monastères qui étoient obligés à cette charge.

Ce Reglement ne subsista que jusqu'en 1629. Louis XIII. par une Ordonnance de cette année voulut bien convertir en une pension de cent liv. l'entretien des Oblats qui dégoûtés de la vie des Cloîtres, demandoient à se mettre en liberté. Cette condescendance fut sujette à un grand inconvenient. Le Soldat traitant de sa pension, avoit bien-tôt dissipé le peu qu'il en avoit reçu, & retomboit dans la misere, d'où on l'avoit voulu tirer; il fallut donc revenir à la premiere idée de le faire vivre en commun, & Louis XIII. par Edit du mois de Novembre 1633. établit une Communauté en *Ordre de Chevalerie* sous le titre de *Commanderie de S. Louis*, où tous ceux qui justifioient avoir été estropiés à la guerre seroient reçus pour y être nourris & entretenus. Malheureusement ce n'étoit pas assez d'avoir ordonné que les Abbayes & les Prieurez dont le revenu excéderoit deux mille livres, payeroient une pension annuelle de cent livres pour fournir à cet entretien, un tel fonds n'étoit pas suffisant, & ce projet s'évanouit comme celui d'Henri IV.

Enfin Louis XIV. après la paix des Pyrenées en 1659. commença à penser sérieusement à faire vivre en commun les Officiers & Soldats blessés ou hors d'état de servir, & à pourvoir à tous leurs besoins. Mais suivant la judicieuse reflexion de l'Auteur, il étoit réservé à l'éclat des lumieres de ce Prince, de former cet établissement d'une maniere aussi durable que sa gloire.

Ce fut en l'année 1670. qu'il fit jeter les premiers fondemens de cet Edifice capable de loger près de quatre mille personnes, & qui annonce la grandeur de celui qui l'avoit ordonné, en attendant qu'il pût être occupé, on logea les Officiers & les Soldats dans une grande maison du Faubourg S. Germain près la Croix-Rouge, pour y être entretenus, ce qui leur fit donner dans ce tems-là le nom d'*Invalides de la Croix-Rouge*. En 1674. le Roi par Edit du mois d'Avril fonda à perpetuité le vaste Bâtimement qu'il venoit de faire construire, & qu'il nomma *Hôtel Royal des Invalides*, pour le logement, subsistance & entretien à vie de tous les Officiers & Soldats qui avoient été ou seroient estropiés, ou qui ayant vieilli à la guerre ne seroient plus en état de servir. C'est là l'époque de cette fondation magnifique & à jamais mémorable, pour la durée de laquelle Louis XIV. prit tous les arrangemens que la plus haute sagesse pouvoit suggerer.

Il destina & affecta deux sortes de fonds pour la dotation de cet Hôtel. La premiere fut des deniers qui provenoient des pensions des places d'Oblats, lesquelles avoient déjà été fixées pour toujours par un Arrest du Conseil du vingt-huit de Mars 1673. à la somme de cent cinquante livres par an pour les Bénéfices au-dessus de mille livres de revenu, & à celle de soixante & quinze livres pour ceux dont le revenu étoit au-dessous de mille; ce qui, suivant l'Auteur, peut produire

Juire aujourd'hui tous les ans cent vingt-deux mille livres effectives.

L'autre fonds est beaucoup plus important , & quoiqu'il soit formé de parties pour ainsi dire insensibles, il ne laisse pas d'être d'un rapport immense ; c'est celui qui provient des deux deniers pour livre de tous les payemens qui sont faits par les Trésoriers Généraux de l'ordinaire & extraordinaire des Guerres, pour ceux de la Cavalerie légère & pour celui de l'Artillerie ; cette imposition fut portée quelques-années après 1682. jusqu'à trois deniers pour livre. M. Granet remarque que ces trois deniers ont quelquefois donné un si grand revenu à cette Maison, que pendant la guerre qui finit en 1714. & dont la dépense étoit de cent millions par année, ils produisirent douze cent cinquante mille livres tous les ans.

Après avoir ainsi pourvû à ce qui pouvoit rendre à l'avenir solide & inébranlable un établissement si utile, il s'agissoit de donner à l'Hôtel Royal des Invalides un Chef qui eût l'autorité de faire exécuter les Reglemens qu'il jugeroit nécessaires, soit pour l'administration des revenus, soit pour la police intérieure ; & cette autorité fut confiée au Secrétaire d'Etat qui avoit ou qui auroit dans la suite des tems le département de la guerre. C'étoit alors M. de Louvois, dont l'Auteur fait l'éloge en ces termes :
 » Le Roi (dit-il) qui possédoit supérieurement cette qualité si nécessaire au Souverain, de connoître les hommes, crut ne devoir don-

Juillet.

ner cette marque de confiance qu'à
 » celui de ses Ministres qui avoit
 » une part si intime dans ses desseins
 » sur la guerre, & dans tout ce qui
 » regardoit ses Troupes ; qu'à un
 » Ministre dont il approuvoit tous
 » les jours l'étendue de génie dans
 » les Conseils, la sagesse dans les
 » projets, & la promptitude dans
 » l'exécution : Ministre qui s'est
 » consacré en particulier à assurer à
 » tant d'Officiers & de Soldats le
 » repos dont ils jouissent aujourd'hui
 » dans cet établissement, Monument
 » qui en publiant à jamais
 » mais la piété & la justice du Prince,
 » ce, a rendu la mémoire de son
 » Ministre vénérable à tous les Militaires.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Granet dans tout ce qu'il dit de la manière dont cette grande Maison est gouvernée pour le spirituel & pour le temporel, des différens Conseils qui s'y tiennent pour en régler l'administration, des noms, des emplois & des fonctions des Officiers principaux, de l'économie avec laquelle les Officiers & les Soldats y sont couchés, nourris & entretenus, &c. Mais il entre sur-tout cela dans des détails que nous croyons qu'il suffit d'indiquer & qu'il faut lire dans le Livre-même.

On trouve après cette Histoire un ample Recueil des Ordonnances, Edits, Déclarations du Roi, & Arrests du Conseil vérifiés au Parlement & au grand Conseil au sujet des Oblats & de l'établissement de l'Hôtel Royal des Invalides.

I i i

des ; nous remarquerons que les Ordonnances au sujet des Oblats ne remontent pas plus haut qu'à celle de Charles IX. du 28 Octobre 1568.

A l'égard des estampes qui terminent le Volume , les curieux sçavent que dès l'année 1682. on avoit gravé par ordre du feu Roi les plans , profils , coupes & élévations des principales parties de l'Hôtel Royal des Invalides. Mais ce travail quoiqu'exécuté avec beaucoup de

dépense ne contenoit pas à beaucoup près tout ce qu'on auroit souhaité d'avoir. Il y manquoit les peintures & les sculptures qui décorent la magnifique Eglise de cet Hôtel. On ne sçauroit donc trop applaudir à l'entreprise du laborieux Graveur qui a songé à prévenir les ravages du tems , en dessinant & en gravant avec soin les Ouvrages de tant d'habiles Maîtres tandis que ces Ouvrages sont encore dans toute leur beauté.

CALENDRIER PERPETUEL, CONTENANT LES ANNEES Gregoriennes & les Juliennes, dont celles-ci commencent à la naissance de J. C. & celles là au mois d'Octobre de l'an 1582. par M. Sauveur, fils de défunt M. Sauveur, Chevalier, de l'Académie Royale des Sciences, Maître des Mathématiques des Rois d'Espagne, d'Angleterre & des Enfants de France, Examineur des Ingénieurs. A Paris, chez Jean Barbon, rue S. Jacques, aux Cicognes, & Joseph Bullot, rue de la Parcheminerie, près S. Severin, à l'Image S. Joseph. 1735. in fol. 18 feuilles & demie d'impression, & deux Tables gravées.

RIEN n'est plus commun que des Calendriers. On en a dressé de tant de formes différentes qu'il seroit assez difficile de les faire tous passer en revûe. Mais on peut dire en général que leurs divers Inventeurs ne se sont proposé pour principal objet de leur travail, que de les rendre plus commodes & plus universels. Celui dont nous donnons ici la description, mérite par ces deux qualitez qu'il réunit, une particulière attention du Public. L'Auteur a fait voir ce Calendrier à l'Académie Royale des Sciences, qui en a trouvé la forme nouvelle, simple, ingénieuse & commode, ainsi que

s'en explique le sçavant Secrétaire de cette Compagnie, dans le Volume de son Histoire pour l'année 1732. (page 94.)

M. l'Abbé Sauveur, dans un Discours préliminaire, explique en trois articles la disposition & l'usage de son nouveau Calendrier, qui renferme toutes les différentes années civiles tant Juliennes que Gregoriennes, indiquant pour chacune de ces années la lettre Dominicale, le Nombre d'or & l'Épacte, au moyen de quoi l'on sçait précisément à laquelle de ces mêmes années telle autre que l'on proposera doit se rapporter.

Il montre que ces années civiles

ne peuvent avoir que 35 différences ou variations ; puisque la Pâque , suivant le Concile de Nicée , ne pouvant être célébrée plutôt que le 22^e Mars , ni plus tard que le 25^e Avril , elle ne peut avoir que 35 positions différentes ; d'où il suit que les 35 années dont il a fait imprimer ici autant de Calendriers particuliers , représentent toutes les années possibles. Quant aux années bissextiles , l'Auteur a eu soin d'y suppléer , en donnant dans ses Calendriers particuliers 14 mois à chaque année , c'est-à-dire deux mois de Janvier & deux de Février , l'un bissextile , & l'autre non bissextile.

Il a fait graver à la tête de son Ouvrage deux Tables ; l'une pour trouver la lettre Dominicale de chaque année , l'autre pour en trouver le Nombre d'or & l'Epacte. Ces Tables sont composées chacune d'un chassis fixe & d'une pièce mobile ou d'une coulisse qui remplit le vuide du chassis , qui est chargée de chiffres , & que l'on fait monter ou descendre suivant la recherche dont il s'agit. Dans la première Table , la colonne droite du chassis porte 35 lettres Dominicales , qui répondent aux différens siècles marqués sur la colonne gauche. Il en est de même de la seconde Table , dont la colonne droite subdivisée perpendiculairement en trois portions , contient les chiffres du Nombre d'or depuis 1 jusqu'à 19 ; & les Epactes en deux colonnes , le tout répondant aux divers chiffres des siècles marqués sur la co-

lonne gauche du chassis. L'ouverture des deux chassis ne laisse jamais voir plus de 100 chiffres à la fois sur la coulisse , quelque mouvement qu'on lui donne dans l'une & l'autre Table ; & ces cent chiffres indiquent les différentes années de chaque siècle.

L'Auteur fait donc voir qu'en vertu de cet arrangement , lorsque l'on connoît la lettre Dominicale & le Nombre d'or , pour l'année Julienne , ou la lettre Dominicale & l'Epacte , pour l'année Grégorienne , l'on est en état de trouver dans son Calendrier une année proposée quelconque depuis la Naissance de J. C. Mais pour bien comprendre tout l'artifice d'un pareil Calendrier , il faut en lisant l'explication qu'en donne M. l'Abbé Sauveur , avoir sous les yeux ses deux Tables , qui feront disparaître tout ce que son discours pourroit avoir d'obscur.

On peut assurer en général que ce Calendrier sera d'un secours merveilleux , non seulement par rapport à l'usage que chacun en pourra faire journellement pour s'instruire du tems où tombent toutes les Fêtes mobiles ; mais encore pour les Ecclesiastiques en particulier , pour les gens de Palais , pour ceux qui étudient ou qui écrivent l'Histoire , lorsqu'il sera question d'éclaircir ou de vérifier des dates importantes.

L'Auteur a joint encore au Calendrier de chaque année une grande commodité , en mettant à côté des jours de chaque mois outre le

quantième vulgaire, celui des Romains, qui comptoient les jours par *Calendes*, *Nones* & *Ides*, lequel, quoique d'un usage assez or-

dinaire dans les Ouvrages écrits en Latin, ne laisse pas d'être embarrassant pour les Lecteurs qui n'y sont pas accoutumés.

JACOBI DOUGLASII, MAGNI BRITANNIÆ REGIS.

Archiatii extraordinarii, Collegii Medici Londinensis, & Societatis Regiæ Collegæ, Descriptio peritonæi, & membranæ cellularis, una cum recentione veri sitûs omnium viscerum abdominis, quantum ad has membranas atinet. Ex Anglo Latinè versa, & annotationibus aucta, ab Eliâ Friderico Heistero, Philos. & Med. Cult. Laurentii Filio. Helmstadii. Impensis Christoph. Frider. Weygandi. 1733.

C'est-à-dire : *Description du péritoine & de la membrane cellulaire, avec un exposé de la véritable situation de tous les visceres du bas-ventre par rapport à ces deux membranes. Par Jacques Douglas, premier Medecin du Roi d'Angleterre, &c. Traduite de l'Anglois en Latin, & augmentée de plusieurs remarques par Elie Frédéric Heister, fils de Laurent Heister. A. Helmstad, aux frais de Chrétien Frederic Weygand. 1733. Volume in-8°. pag. 122. sans compter la Préface & la Table qui sont de 16 pag.*

POUR bien posséder l'Anatomie, & en tirer les lumieres nécessaires, non seulement par rapport à ce qui regarde les parties du corps humain, mais par rapport à ce qui concerne le traitement des maladies, il ne suffit pas d'examiner, comme le commun des Professeurs d'Anatomie, ce que la structure du corps presente de plus palpable & de plus sensible, il faut descendre jusques dans le détail des plus petites choses, sans craindre même de tomber dans les minuties, n'y en ayant ici aucune à craindre (ainsi que nous l'avons remarqué dans l'Extrait de l'*Anatomie d'Heister*, le mois de Fevrier dernier) contre un Mémoire de M. Hunauld Professeur d'Anatomie. Ce qu'on croit voir de petit en Anatomie est souvent pour les yeux physiciens, ce

que l'économie animale renferme de plus grand & de plus merveilleux dans sa Méchanique. L'étude des prétendûes petites choses, dont il est question, exige un grand travail, mais cette étude n'est pas moins glorieuse que pénible, pour l'Anatomiste, & c'est ici qu'on peut dire véritablement : *In tenui labor, at tenuis non gloria*. Il faut écouter sur ce point, M. Heister le fils, Traducteur de l'Ouvrage.

Les organes du corps (dit-il dans un Avertissement) qui sont les plus soumis aux sens, ne sont pas pour cela aussi faciles à démêler & à développer qu'on le croiroit d'abord; mais de rechercher jusqu'aux plus petites particularitez de la structure de ce corps, d'en examiner les plus minces membranes, de décrire exactement & scru-

puleusement la véritable situation des parties, c'est ce qu'il y a de plus laborieux, & en même tems ce qui tourne le plus à l'honneur de l'Anatomiste. *Partes corporis majores qua sensus statim feriunt, indagare atque explicare, res est factu haud facilis: minutias autem partium inquirere, membranas perscrutari, situm partium verum accurate describere, magis profectò arduum, nec minus laudabile.* M. Heister ajoûte que l'étude dont il s'agit a été recommandée par ce qu'il y a de plus grands génies & de plus habiles connoisseurs en ce genre, parce qu'ils ont reconnu que quelque petite qu'elle semble être dans son objet, elle a dans ses prétendues minuties, trois avantages considérables: le premier, de faire beaucoup mieux appercevoir l'usage des parties; le second, de manifester davantage, par ce moyen, la sagesse de l'Ouvrier qui les a formées, & le troisième, de mettre le Medecin plus en état de connoître la nature de certaines maladies, & le traitement qui leur convient. *Quanti sit momenti in re Anatomicâ, præter vulgarem majorum crassiorumque corporis humani partium scientiam, subtilitates ejus, seu minutias, ut aiunt, rectè quoque cognitâs habere, tam pro usu partium ac divinâ sapientiâ, melius cognoscendis, quàm pro morbis quibusdam rectè intelligendis atque sanandis, vni ingenio & doctrinâ eximii, jam satis cognoverunt atque professi sunt.*

On a sur ce sujet une sçavante Thèse de M. Winslow, soutenue

aux Ecoles de Medecine de Paris en 1717. le 23 Décembre, intitulée, *an ex Anatome subtiliori, Ars Medica certior?* Dans laquelle ce profond Anatomiste fait voir par les preuves les plus évidentes, que rien ne contribue plus à la certitude de la Medecine que cette Anatomie fine & recherchée. On en a une autre de feu M. Fagon, premier Medecin du feu Roi, soutenue sur le Tabac, dans les mêmes Ecoles, en 1699. le 26 Mars, dans laquelle ce grand homme, après avoir dit que pour porter un jugement juste des maladies qui affligent le corps humain, il faut avoir une connoissance parfaite de l'Anatomie, & que cette connoissance est même si nécessaire que si l'on n'en fait pas le fondement de l'art de guerir, c'est en vain qu'on travaille à la conservation de l'homme; il ajoûte qu'il faut bien se garder de confondre la véritable Anatomie, avec une certaine Anatomie grossiere qui se borne à ce qu'il y a de plus sensible; Qu'il faut que le Medecin développe dans le corps, ce qu'il y a de plus caché, Qu'il cherche les premiers principes qui composent les nerfs, Qu'avec le Stilet, & les Instrumens les plus fins, il dilate les plus petits vaisseaux, Que dans un nombre presque infini de glandes à peine visibles, il débrouille les differens cribles par lesquels elles filtrent les sucs qu'elles reçoivent, Qu'il suive les plus petits filets des nerfs; Que la distribution qui s'en fait aux diverses régions du corps, lui apprenne la correspondance des

organes les uns avec les autres ; Qu'avec toute l'attention des yeux & de l'esprit , il remarque jusqu'à la dernière tissure des muscles ; Qu'aidé du Microscope, il observe les vis , les voutes , les spirales , les cellules que forment les fibres les plus déliées ; Que par la finesse & la fragilité de toutes ces parties , il sçache juger de ce qui est capable de les rompre ou de les conserver , & par conséquent d'affoiblir ou de fortifier la santé , d'abrèger ou de prolonger la vie.

C'est (dit M. Heister) par cette étude de ce qu'il y a , en apparence , de plus petit , & en effet de plus grand , dans l'Anatomie , que M. Douglas est parvenu à connoître ce que la structure du corps humain renferme de plus important & de plus merveilleux. Et c'est pour cette raison , que le même M. Heister a cru ne pouvoir rendre un plus grand service au public , que de traduire l'Ouvrage de ce grand Homme sur le péritoine , sur la membrane cellulaire , & sur la véritable situation des viscères du bas-ventre , par rapport à ces mêmes membranes.

M. Douglas, par sa grande dextérité à dissequer , a sçu tirer le péritoine de sa place , sans endommager en rien , cette membrane , & sans en séparer aucune des parties , qui sont contenues dans sa cavité. Il enseigne au juste, quelle figure a le péritoine , tandis qu'il est dans le corps , & comment il est lorsqu'il en a été tiré. Il détaille

exactement les tendons , les muscles , & les os auxquels cette membrane se trouve jointe ; il expose avec une clarté singulière , la manière admirable dont la plupart des viscères du bas-ventre , sont renfermés dans cette même membrane , & la situation qu'elle a dans le fœtus. Il donne une connoissance singulière de la membrane vésiculaire ou cellulaire , étendue par tout le corps ; il en recherche avec soin la nature , il fait voir jusqu'où elle s'étend , quelles parties elle enveloppe , & quel est son usage ; il découvre les erreurs où les premiers Anatomistes sont tombés à ce sujet. Il passe de-là aux différentes parties contenues dans le bas-ventre , & donne une description abrégée , mais exacte , de leur véritable situation, tant de celles qui sont enveloppées dans le péritoine , que de celles qui ne le sont pas. Il examine ensuite la fameuse question , sçavoir , si le péritoine est double , & afin qu'il ne manque rien à son Ouvrage de ce qui peut le rendre utile dans la Medecine , il l'accompagne d'Observations importantes qui donnent de grandes lumières pour distinguer la nature & le siège de plusieurs maladies. Quant au Traducteur il a tâché d'éclaircir quelques endroits qui ne lui ont pas paru assez développés pour être compris de tous les Lecteurs & il en a corrigé quelques autres. Il avertit qu'il lui a fallu principalement se donner ce soin au sujet de la duplication du péritoine. Il fait voir au reste que la plupart des modernes

ont mal entendu ici la véritable signification du mot de duplicature, & qu'ils détournent dans un sens étranger & forcé, ce que les premiers Anatomistes ont écrit de raisonnable là-dessus.

On voit après l'Avertissement du Traducteur, une Lettre de M. Douglas, dans laquelle cet Auteur dit à M. Méad à qui il l'adresse, 1°. que la situation & la structure du péritoine n'ont point encore été bien décrites (ce qui est un point à discuter). 2°. Que lorsqu'il a commencé ses recherches sur le péritoine, sa principale intention a été d'éclaircir plusieurs questions concernant les causes de diverses maladies, telles entre autres que l'Hydropisie & la Hernie : 3°. Qu'il seroit à souhaiter que M. Méad fit imprimer un Manuscrit d'Observations qu'il a faites sur un grand nombre de cadavres au sujet des parties qui sont offensées dans l'hydropisie : » Observations » qui ne peuvent pas être moins » utiles pour la cure de cette maladie, que celles que le même M. Méad a faites, il y a quelques » années, pour prouver que dans » l'hydropisie il n'y a nul danger » de tirer par la ponction, toutes » les eaux à la fois ; ce qui a remis » en regne la parenthèse dont l'usage étoit presque aboli, non seulement en Angleterre, mais dans plusieurs autres Pays, & qui est » cependant si salutaire qu'elle a » presque toujours d'heureux succès sans en avoir jamais de fâcheux.

4°. M. Douglas remarque dans cette Lettre, que pour faire, comme il faut, les différentes opérations de la taille, il est absolument nécessaire d'avoir une connoissance exacte du péritoine, & il avertit qu'il a déjà là-dessus un nombre considérable d'Observations, qu'il pourra dans peu, rendre publiques.

M. Heister fait différentes notes sur cette Lettre ; comme elle est adressée à M. Méad, il prend de là occasion de donner un Catalogue des Ouvrages de ce Medecin qui sont, 1°. Un Traité des venins, imprimé en Anglois *in-8°.* à Londres, en 1708. sous ce titre : *Treatise of poisons.*

2°. Un Traité de *imperio Solis & Lune in corpora humana* : de l'empire du Soleil & de la Lune sur le corps humain, *in-8°.* à Londres 1710.

3°. Un autre sur la peste, *in-8°.* à Copenhague, 1721.

4°. Un Discours pour vanger l'honneur & la dignité des anciens Medecins, *in-8°.* à Leide, 1725.

5°. Une Edition de la Myotomie de Guillaume Couper, *in-folio*, augmentée d'une sçavante Préface touchant le mouvement des muscles. A Londres 1724.

Sur l'endroit où M. Douglas parle de la ponction dans l'hydropisie du bas-ventre, M. Heister, fait la note suivante : sçavoir qu'en Angleterre, en France, en Flandres, en Allemagne, cette opération est fort commune, mais qu'il est témoin qu'en Allemagne elle réussit rarement.

M. Heister, dans sa Préface, donne aussi une Liste des Ouvrages de M. Douglas qui sont :

1°. *Myographia comparata Specimen, sive Descriptio comparata omnium musclicorum hominis & quadrupedis, Anglicè* : vol. in-12. 1707. C'est-à-dire, Essai de Myographie comparée, dans laquelle on fait le parallèle des muscles de l'homme avec ceux du Quadrupede, imprimée en Anglois in-12. à Londres, 1707. Ouvrage traduit en François en 1729. par Jean-Frédéric Scheiber, à Leide in-8°.

2°. *Bibliographia Anatomica Specimen : in quo Auctores Anatomici ab Hippocrate ad Harveum usque, recensentur*, in-8°. Londini 1715. C'est-à-dire, Essai de Bibliographie Anatomique, dans lequel on fait le détail de tous les Auteurs qui ont écrit de l'Anatomie depuis Hippocrate jusqu'à Harvée.

3°. *History of the lateral Operation*, in-4°. Londini, 1726. Ce

Traité a été traduit deux ans après en Latin, par Estienne Coulet avec ce titre : *Lateralis Operationis Historia* : C'est-à-dire, l'Histoire de l'Operation laterale de la taille, à Leide 1728. in-4°.

4°. *An Appendix to the History of the lateral operation for the Stone : Appendix ad Historiam operationis lateralis calculi* : C'est-à-dire, Appendice à l'Histoire de l'operation de la taille.

Mais pour revenir à la description du péritoine donnée ici par M. Douglas, & traduite par M. Heister le fils, nous remarquerons que ce Traducteur ne la trouve pas assez détaillée pour qu'elle puisse absolument se passer d'un Supplément, dans ce qui regarde la duplication de cette membrane; c'est pourquoi il en ajoute un, on le trouve à la fin du Volume, sous ce titre : *Historia Duplicaturæ Peritonæi, Supplementi loco, ulterius expositâ, ab Interprete, E. F. Heistero.*



NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARC.

DE COPENHAGUE.

NOUS sommes persuadés que le Public nous sçaura gré de donner ici l'Extrait d'une Lettre curieuse que nous avons reçûe depuis peu d'un illustre Sçavant de cette Ville, lequel à notre priere a bien voulu nous envoyer les Nouvelles suivantes.

M. Marc Woldike, Professeur en Théologie dans l'Université Royale de *Copenhague*, donna au Public en 1734. la Traduction Latine du *Traité de Maïmonides sur les viandes défendues aux Israélites*. On remarque qu'il y a dans le *Traité* de ce fameux Rabbin plusieurs expressions qui ne se trouvent point dans les Lexiques Hébreux, ou qui n'y sont point dans le sens que leur donne Maïmonides. Le Traducteur s'est attaché à les bien expliquer dans sa Traduction ou à les éclaircir dans ses Notes : ce Livre est un Volume in-8^o. de 296 pages.

Le même Sçavant est actuellement occupé à traduire aussi en Latin le *Traité du Talmud* intitulé, *Chagiga*, auquel il doit ajoûter des Remarques.

Il a aussi publié en deux Dissertations une Apologie pour le culte public qu'on doit rendre à Dieu
Juillet.

sous la nouvelle Loi, contre les Quackers, les Séparatistes & autres Fanatiques.

M. André Hojer, Professeur en Droit, a donné l'année dernière une Dissertation intitulée : *de eo, quod Jure Belli liceat in Minores*. Cette question avoit été traitée par peu de Jurisconsultes, & n'avoit pas même été approfondie autant qu'elle le méritoit ; il paroît que l'Auteur en la traitant a eu en vûe le procédé que tint le Roi de Danemarck dans la dernière guerre envers le Duc d'Holstein qui étoit mineur & en tutelle, quoiqu'il ne parle ni de l'un ni de l'autre de ces Princes.

Ce Professeur prepare un grand Ouvrage dont il a déjà paru quelques parties, sur la Jurisprudence & sur le Droit public du Danemarck & de la Norvege.

M. Jean de Buchwald, Docteur & Professeur en Medecine, a mis au jour une Dissertation où l'on trouve, dit-on, quelques remarques singulieres & assez plaisantes, & qui a pour titre : *de Graviditate debitum gestationis tempus excedente, seu diuturna*.

Voici les titres de trois Ouvrages de M. Desharding, autre Docteur en Medecine & Professeur de Physique.

1. *Elementa Diata, sive Regula Physico-Medico-Ethica, ad anro*
K k k

chariores sanitatem conservandam, vacillantem fulciendam, deperditam vero citò, tutò, & jucundè recuperandam. Hafniz. 1734. 8°. pag. 64.

II. *Fundamenta Physiologica, sive positiones hominis statum sanum ad officia sibi in hoc mundo expedienda necessarium delineantes.* 1735. in-8°. pag. 126.

III. *Fundamenta Scientia Naturalis, brevibus Aphorismis, in usum Auditorum.* 1735. in 8°. pag. 125.

M. Nicolas Horrebow qui publia il y a deux ans les *Elémens de Mathématiques* de M. Pierre Horrebow son pere, Professeur d'Astronomie, a entrepris de faire réimprimer ces mêmes *Elémens* avec des additions considerables de sa façon.

Nous donnerons dans le Journal prochain la note des Livres nouveaux imprimés à Copenhague en Langue Danoise.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Le P. Orsi Dominicain ayant publié en 1733. une Dissertation sur le Baptême, dans laquelle il soutenoit que ce Sacrement avoit été quelquefois conféré par les Apôtres au seul nom de *Jesus-Christ*, cette opinion fut attaquée avec beaucoup de chaleur, par un Théologien qui prend le titre de Docteur de Sorbonne, & qui fit imprimer en 1734. son Ouvrage à Padoüe sous ce titre : *de Baptismo J. C. nomine nunquam consecrato, adversus R. P. Joseph. Aug. Orsi*,

&c. *Dissertatio reciproca.* Authore F. R. H. D. Doctore Sorbonico. in-8°. Le P. Orsi a répondu à son adversaire par un autre Traité in-4°. intitulé : *F. Josephi Augustini Orsi Ordinis Prædicatorum à Congregatione S. Marci de Florentia Vindicta Dissertationis de Baptismo in nomine J. C. à Sorbonici Doctoris objectis : Florentia, ex Typographia Petri Cajetani Viviani.* 1735. Ce Docteur de Sorbonne est le P. Drouin Dominicain François demeurant à Padoüe. Comme nous avons parlé de la premiere Dissertation du P. Orsi dans notre Journal du mois d'Aouût 1734. Nous ne manquerons pas de rendre compte incessamment de celle-ci.

DE MODENE.

Barthelemy Soliani a imprimé les Reflexions du Marquis Orsi sur la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit du P. Bouhours, avec les divers Ecrits qui ont paru au sujet de cette querelle Litteraire; à quoi on a ajouté la Vie & les Poësies du Marquis Orsi. Cette Edition est intitulée : *Considerazioni del Marchese Giovan - Gioseffo Orsi Bolognese, sopra la maniera di ben pensare ne componimenti, già pubblicata dal Padre Domenico Bouhours, della Compagnia di Gesù. S'aggiunto Tutte le Scritture, che in occasione di questa letteraria Contesa uscirono a favore, e contra al detto Marchese Orsi. Colla di lui Vita, & colle sue Rime in fine.* 1735. in-4°. 2. vol. On trouve dans le premier le Traité en

entier de la maniere de bien penser, traduit en Italien, par M. *Barotti* de Ferrare.

DE MILAN.

M. *Argelati*, à son ordinaire, a averti le Public par un Programme Latin que le cinquième Tome de la nouvelle Edition des *Oeuvres de Sigonius*, étoit sorti de dessous la Presse, & que l'abondance des Ouvrages du même Auteur qu'on avoit retrouvés, l'obligeoit de donner contre son attente un sixième Volume, qui sera le dernier de cette Edition & qui ne tardera pas à paroître.

L'Ouvrage Latin du P. *Gratioli*, Barnabite, sur les anciens Edifices de Milan se débite sous ce titre : *De praclaris Mediolani Aedificiis qua Anobarbi cladem antecesserunt Dissertatio, cum duplici Appendice : altera de Sculpturis ejusdem Urbis, in qua non nulla usque hac inedita Monumenta proferuntur, altera de Carcere Zebedeo, ubi nunc primum S. Alexandri Thebai Martyris Acta illustrantur.* D. Petro Gratiolio Bononiensi Congregationis S. Paulli, vulgò Barnabitarum Cler. Reg. Auctore. Accessit Rythmus de Mediolano jam editus, ab eodem verò emendatus & notis auctus. Mediolani, in Regia Curia. 1735. in-4^o.

D'AVIGNON.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de donner ici le Prospectus imprimé d'un Ouvrage nou-

veau qui pourra paroître important & qui doit s'imprimer par Souscription chez Marc *Chave* Libraire de cette Ville. Le voici sans y rien changer.

» On donne au Public un Ouvrage, qui a pour titre : *Observations Théologiques, Historiques, Critiques*, &c. sur l'Histoire Ecclésiastique de feu M. l'Abbé Fleury, avec des Dissertations, Analyses des Peres & autres Pièces détachées. Quoique le titre fasse assez connoître la nature de l'Ouvrage, on ne laissera pas de donner les éclaircissemens suivans.

» Le dessein de l'Auteur n'est pas proprement de critiquer M. Fleury, dont il reconnoît le mérite & respecte la mémoire, mais de communiquer au sujet de cette Histoire Ecclésiastique les Remarques qu'il a faites pour sa propre édification & pour son instruction, tant dans M. Fleury lui-même, que dans ses sources : ce qu'il ne peut faire, sans marquer dans l'occasion ses sentimens quelquefois contraires à ceux de ce célèbre Ecrivain. D'une part les plus grands Auteurs n'ont pas droit d'être suivis en tout; & de l'autre ces mots d'*Observations Critiques* n'engagent point à contredire sans cesse : les personnes de Lettres savent quel le en est la force; & le sçavant *Pere Pagi* a donné à son grand Ouvrage sur *Baronius*, le nom de *Critique*, sans qu'on ait exigé qu'il fût toujours opposé à l'Emmentissime Annaliste.

» En ce qui est du Dogme ; quoi-
 » qu'on en touche presque tous les
 » points, on s'attache principale-
 » ment aux matieres qui sont au-
 » jourd'hui les plus débatuës : pour
 » la Discipline, on fait remarquer
 » & la conformité & les differences
 » de celle de nos jours avec celle
 » des premiers siècles ; & dans ce
 » parallèle, on louë l'ancienne,
 » sans blâmer la moderne.

» On tâche d'éclaircir plusieurs
 » points de Controverse-Critique,
 » qui sont aujourd'hui célèbres :
 » on en traite aussi d'autres, & en
 » grand nombre, qui pour être
 » moins célèbres, ne sont peut-
 » être pas moins importants. Il y a
 » aussi plusieurs questions curieu-
 » ses, quoique moins interessantes,
 » qu'on prend soin de resoudre &
 » d'expliquer. On donne pour cer-
 » tain ce qu'on croit certain, &
 » pour vraisemblable ce qu'on
 » croit vraisemblable. On dit bien
 » des choses par occasion, qui
 » n'ont pas de rapport avec M.
 » Fleury, mais dont la connoissan-
 » ce paroît ou utile ou curieuse.
 » Dans les questions les plus diffici-
 » les, l'Auteur s'est contenté lui-
 » même & il espere de contenter
 » ses Lecteurs. Telle est à peu-près
 » la matiere de l'Ouvrage.

» Pour ce qui est de la forme, on
 » a suivi pied à pied M. Fleury, en
 » quoi, sans parler de plusieurs au-
 » tres modèles anciens & nou-
 » veaux, on a imité S. Augustin
 » contre Fauste le Manichéen &
 » contre d'autres Adversaires, fai-
 » sant gloire d'être en tout fidèle

» Disciple d'un si grand Maître.
 » Les pièces détachées, aussi-bien
 » que les Observations, ont leur
 » liaison avec l'Ouvrage de M.
 » Fleury, quand ce ne seroit qu'en
 » suppléant à ce qu'il a omis. Il
 » falloit par exemple donner l'Ana-
 » lise ou plusieurs Extraits raison-
 » nés, d'un des plus fameux Ou-
 » vrages de S. Augustin, qui est le
 » Livre de l'Esprit & de la Lettre :
 » Ouvrage sur lequel M. Fleury ne
 » dit presque rien, tandis qu'il
 » s'étend beaucoup sur d'autres
 » moins considerables.

Avis de l'Imprimeur.

» On donnera les deux premiers
 » Volumes l'un après l'autre, de 4.
 » en 4 mois, & les Soucriptions
 » se feront au premier Mai, pour
 » donner aux Pays étrangers le
 » tems & la facilité de souscrire.
 » Les Soucriptions seront ouver-
 » tes pour le Pays étranger depuis
 » le premier Mai de cette presente
 » année 1736. jusqu'au 1 Aoust,
 » passé ledit tems l'on ne recevra
 » plus de Soucription : on obser-
 » vera la même chose pour la se-
 » conde Soucription : elle sera
 » ouverte le premier Janvier 1737.
 » jusqu'au premier Mai.

» La premiere Soucription sera
 » de 8 liv. pour les deux premiers
 » Volumes, dont le premier se dé-
 » livrera dans le mois d'Aoust pro-
 » chain, & le second au premier
 » Janvier 1737. où l'on donnera la
 » seconde Soucription pour le 3^e
 » & 4^e Volume.

» Les personnes qui n'auront pas
» souscrit, & voudront avoir cet
» Ouvrage, les acheteront 6 livres
» chaque Volume en blanc : il y
» aura 8 Volumes in-4°.

» Pour ce qui est du caractère, on
» mettra une fonte de Gros Ro-
» main d'Hollande, avec du papier
» bâtard d'Auvergne du plus beau,
» & la marge sera la même, que
» celle qui se trouve à ladite Hi-
» stoire Ecclesiastique.

Les Souscriptions de cet Ouvrage
se recevront à Paris, chez Vincent,
rué & vis-à-vis l'Eglise S. Severin.

SUISSE.

DE LAUSANE.

M. de Crousaz de retour dans sa
patrie, après un séjour de plusieurs
années à la Cour de Hesse, où il
étoit chargé de l'éducation du Prince
Frédéric, a fait imprimer depuis
peu chez Jean Zimmerli l'abrégé de
sa Logique qu'il a dédiée au même
Prince Frédéric sous le titre de *Sy-
stème de Logique abrégé par son Au-
teur*, avec une Préface sur l'usage
& l'abus des abrégés. 1735. 12-12.

FRANCE.

DE PARIS.

Saugrain fils, Grand'Salle du Pa-
lais, à la Providence, a en vente le
Tome V. du *Journal des principales
Audiences du Parlement*, avec les
Arrests qui y ont été rendus, & plu-
sieurs Questions & Reglemens placés

*selon l'ordre des tems, depuis l'année
1700. jusqu'en 1710. par M^r Nico-
las Nupied, Avocat au Parlement.
1736. in-folio. Ce Volume qui est
le cinquième de la nouvelle Edition
du Journal des Audiences, fait le
sixième de l'ancienne Edition.*

*De Heuqueville pere, Quai des
Augustins, au coin de la rué Gif-
le cœur, à la Paix, débire l'Etat de
la France, comenant les Princes, le
Clergé, les Ducs & Pairs, les Ma-
réciaux de France, & les Grands
Officiers de la Couronne & de la
Maison du Roi : les Chevaliers des
Ordres : les Officiers d'Armée, tant
sur terre que sur mer : les Conseils, les
Gouvernemens des Provinces, toutes
les Cours Supérieures du Royaume,
les Généralitez & Intendances, les
Universitez & Académies. Avec les
noms des Officiers de la Maison du
Roi, leurs fonctions, gages & privi-
leges. La Maison de la Reine ; celles
de S. A. R. Madame la Duchesse
d'Orléans & de S. A. S. M. le Duc
d'Orléans. 1736. in 12. 5 vol. L'E-
tat de la France est un de ces Ouvra-
ges périodiques dont le public de-
mande le renouvellement de tems
en tems.*

Après la mort de Louis Trabouil-
let, Chapelain du Roi & Chanoine
de Meaux qui avoit succédé à Ni-
colas Besogne son oncle, & avoit
donné l'Etat de la France des an-
nées 1699. 1702. 1708. 1712. &
1718. le P. Ange Religieux Augu-
stin Déchaussé, fut chargé de cet
Ouvrage, & il en donna une Edi-
tion en 1722. qu'il avoit augmentée
de Remarques Historiques & Préli-

minaires. Les Religieux Augustins Déchauffés employés à continuer ce travail, après la mort du P. Ange, en ont donné une nouvelle Edition en 1727. & s'ils n'ont pas fait paroître plutôt celle que nous annonçons, c'est qu'ils ont voulu auparavant mettre fin à leur *Histoire Généalogique de la Maison Royale*. Ils ont suivi dans cette Edition, comme dans la précédente, le plan du Pere Ange, marquant seulement le plus exactement qu'ils ont pu les changemens survenus depuis la dernière, retranchant ce qui ne convenoit plus à l'Etat present, & y faisant quelques additions qui leur ont paru nécessaires. C'est-là le précis de l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume.

Supplément de la Carte générale du Militaire de France, sur terre & sur mer. Au premier Mars 1736. relatif à l'Abrégé Militaire de 1735. avec la suite du *Journal Historique des Fastes de Louis XV. augmenté de beaucoup d'autres noms & grades d'Officiers*. Présenté au Roi par le Sr le Mau de la Faïssé, de l'Ordre de S. Lazare. Chez Gandouin, Bauche, Didot, Quai des Augustins & autres Libraires 1736. in-8°.

On trouve chez Nicolas le Clerc, ruë de la Bouclerie, & P. G. le Mercier, au Livre d'or, ruë Saint Jacques, le *XXII. Recueil des Lettres édifiantes & curieuses*, écrites des Missions étrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, & données au Public par le R. Pere Duhalde. 1736. in-12.

On trouve aussi chez la Veuve Estienne, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Piâtre, à la Vertu, le *X^e Tome de l'Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c.* par M. Rollin. 1736. in-12.

Essay Historique & Physique sur le goût. Par M. Cartau de la Vilate. Chez de Maubouyt, Libraire, Quai des Augustins, à S. François. 1736. in 12. » L'on peut aisément juger, » dit l'Auteur dans une courte Préface, par la façon dont ce Livre est » écrit, que je l'ai destiné à ces Lecteurs distraits & peu sérieux, qui » aiment à voltiger sur divers sujets » sans trop les approfondir. Le mérite d'amuser cette partie du Public m'a paru de quelque importance. J'ai employé un stile propre à ce dessein, où il s'agit de » faire effleurer la Litterature à » gens qui n'ont guères que de l'imagination, & qui l'ont vive.

Ganeau fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, & Henri, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne, ont imprimé *Mémoires Historiques qui concernent le Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis*. Avec des Reflexions sur la conduite d'un Consul, & un détail du Commerce. Dédiés à M. LE COMTE DE MAUREPAS, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Par M. de S. Gervais, ci-devant Consul de France à Tunis. 1736. in-12.

Traité des Principes de la Foi Chrétienne. Chez Guillaume Cavalier, ruë S. Jacques, au Lys d'or. 1736. in-12. 3. vol. » *sc.* Ouvrage, est-il

» dit dans l'Avertissement, est com-
 » posé il y a plus de vingt ans. La
 » connoissance que quelques per-
 » sonnes en avoient, leur faisoit
 » souhaiter depuis long-tems qu'il
 » devint public par l'impression.
 » Mais, ajoute-t-on, leurs souhaits
 » ont redoublé à la vûe de cette
 » foule de Libelles impies jettés
 » dans le public depuis plusieurs
 » années, & qui y ont fait des ra-
 » vages énormes. Les Arrests qui
 » en ont condamné si justement
 » quelques-uns au feu, n'y ont pas
 » apporté un remède suffisant : il
 » falloit parler à l'esprit, & lui
 » parler avec force & avec di-
 » gnité, pour le détromper & l'in-
 » struire : c'est ce qu'on fait dans
 » ce Traité qu'il semble que la divi-
 » ne Providence a tenu en reserve,
 » comme une fleche choisie pour
 » donner le coup mortel à l'impie-
 » té renaissante.

La Veuve *Delaulne* débite un
Traité Latin sur les Sacremens, à
 l'usage des Séminaires, par feu M.
l'Herminier, Docteur de la Faculté
 de Théologie de Paris, & Archi-
 diacre de l'Eglise du Mans, connu
 par plusieurs autres Traitez de
 Théologie. Celui-ci est en 3 Volumes
in-12.

Les Libraires des Livres d'Eglise
 à l'usage du Diocèse de Paris ont

imprimé séparément en un Volume
in-12. les Hymnes de M. *Coffin*
 qui sont inserés dans le nouveau
 Breviaire de Paris avec quelques
 autres du même Auteur.

Il paroît en une Brochure *in-12*.
 chez le *Mercier*, ruë S. Jacques,
 un nouveau Poëme Latin dont le
 sujet est *la Peinture*, par le Pere de
Marsy de la Compagnie de Jesus,
 Auteur du Poëme sur la Tragédie,
 dont nous avons donné un Extrait
 dans le Journal du mois de Mars
 de l'année dernière.

On a mis en vente chez *Lamesle*,
Valleyre & Giffey, ruë de la Vieille
 Bouclerie; *Lottin*, ruë S. Jacques;
Quillau, ruë Galande, le nouveau
Livre d'Eglise, reformé suivant le
 nouveau Breviaire de Paris; contene-
 nant l'Office des Dimanches & Fê-
 tes de l'Année, avec les Pseaumes
 & les Cantiques de l'Eglise, en Latin
 & en François : à l'usage de
 Rome & de Paris. 1736.

On trouve encore chez *Giffey*,
 ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Ar-
 bre de Jessé, *Theologia Moralis uni-
 versa, complectens omnia morum præ-
 cepta & principia decisivis omnium
 conscientia casuum* : nova Editio.
in-12. 4. vol. Par le R. P. Paul-Ga-
 briel *Anoine*, de la Soc. de Jesus.
 — *Scholastica*, *in-12*. 7. vol. du
 même Auteur.



Fautes à corriger dans le Journal de Juin 1736.

PAge 375. col. 1. lig. 11. la fièvre intermittente, *lif.* la tierce intermittente : Ibid. col. 2. lig. 3. septième, *lif.* septièmes : pag. 377. col. 1. lig. 3. beaucoup d'ordre & dans, *lif.* beaucoup d'ordre dans : pag. 378. col. 1. lig. 24. de, *lif.* du : pag. 379. col. 2. lig. 10. & 11. périr toute l'éternité, *lif.* périr pour toute l'éternité.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Juil. 1736.

H istoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.	page 387
Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques, &c.	403
Dissertations du P. E. Souciet, &c.	407
Ecole de Cavalerie, &c.	411
Discours sur les Romains, &c.	420
Traité des Cures Primitifs, &c.	426
Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, &c.	430
Calendrier perpétuel, &c.	434
Description du péritoine & de la membrane cellulaire,	436
Nouvelles Littéraires,	441

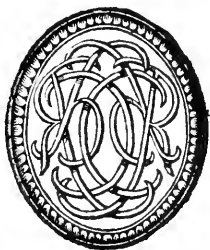
Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

A O U S T.



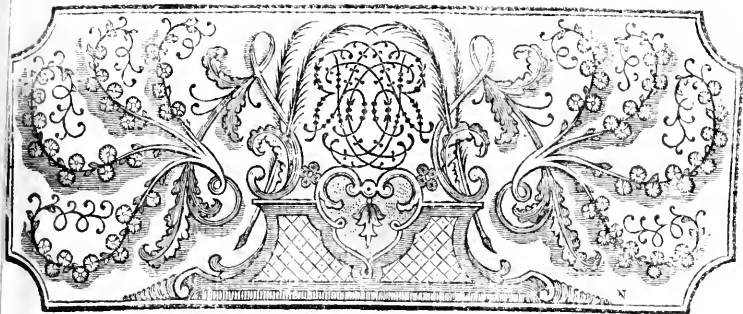
A P A R I S,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

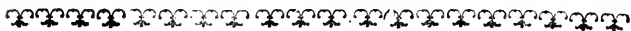
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



A O U S T M. D C C. X X X V I.

*BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU
dix huitième siècle. Pour servir de Continuation à celle de M du Pin
A Paris , chez Pralard , Cloître S. Julien le Pauvre , au bas de la ru-
S. Jacques , à l'Occasion , & Quillau , rue Galande , près la Place
Maubert , à l'Annonciation 1736. in 8°. 2. vol. Tom. I. pag. 672.
Tom. II. pag. 648. sans la Préface & les Tables.*

LE premier article de ce se-
cond Volume contient l'Ex-
trait d'un Traité des devoirs d'un
Aouff.

Evêque par M. *Duguzt* , connu par
tant d'autres Ouvrages très - esti-
més. Il avoit fait ce Traité à la prie-

L 11 ij

re & pour l'instruction de M. de *Lescars*, Evêque de Lavaur, mais il ne l'acheva pas. Cet Ouvrage imparfait fut imprimé à Caen en 1710. sur une copie très-défectueuse. Cependant on y reconnoît toujours le caractère de l'Auteur, caractère très-marqué & très-aisé à distinguer.

Jacques-Joseph *Duguet* étoit le huitième des enfans de Claude *Duguet*, Avocat du Roi au Présidial de Montbrison en Forêts, & de Marguerite *Colomber*. Il naquit à Montbrison même le 9 de Décembre 1646. M. son pere dont la pieté, l'intégrité, la science étoient généralement connues dans la Province, prit un soin particulier de son éducation, & il ne tarda pas à reconnoître la supériorité de son esprit. Dès l'âge de douze ans l'Astrée de M. d'*Urffé* lui étant tombée entre les mains, il y prit tant de plaisir qu'il forma le dessein de composer un Ouvrage dans le même goût, de ce qu'il avoit pu entendre dire des familles de Montbrison. Après en avoir écrit quelque chose, il le montra à Madame sa mere, qui lui dit avec douceur, mais d'un air affligé, *vous seriez bien malheureux, mon fils, si vous fûsiez un si mauvais usage des talens que Dieu vous a donnés*. Le jeune Auteur docile à cette remontrance, brûla son Ecrit, & renonça dès lors à toute lecture de Romans & d'autres Livres frivoles. Il entra dans la Congregation de l'Oratoire à Paris en 1667, deux ans après étudiâ en Théologie à Saumur, &

professa ensuite la Philosophie à Troyes. On le chargea dans le même tems de faire les Dimanches & les Fêtes un Catechisme fondé pour les pauvres dans l'Eglise de S. Remy : mais toute la Ville allant l'entendre, & les pauvres ne pouvant presque plus y aborder, il fallut, pour qu'ils pussent être instruits, donner cet emploi à un autre. En 1677 il enseigna la Théologie Scolastique au Séminaire de S. Magloire, & les deux années suivantes la Théologie positive. Il s'acquit dès lors une si grande réputation qu'on le consulta de toutes parts. Ces consultations ont produit les six Volumes *in-12.* de ses Lettres. En 1680 il fut déchargé de tout emploi à cause de la foiblesse de sa santé qu'il a toujours eue très-délicate, & ce fut vers le même tems qu'il composa pour Madame *Dagu-sseau*, mere de M. le Chancelier, la *Conduite d'une Ame Chrétienne*, qui n'a été imprimée qu'en 1725. En 1681 il alla à Strasbourg, & y fit, à la priere de M. le Maréchal de *Chamilly* qui en étoit Gouverneur, des Conférences qui eurent un très-grand succès. Environ un an après, il revint à Paris dans la maison de S. Magloire, où il composa le Traité des devoirs d'un Evêque dont nous venons de parler. En 1683 ou 84 il écrivit sous le nom de la mere *Anne-Marie de Jesus*, Carmélite (Mademoiselle d'*Epéron*) une Lettre pour une Dame protestante; qui avoit confiance dans cette Religieuse, & qui auroit été en garde

contre toute autre personne. M. *Bossuet* en lisant cette Lettre dit qu'il y avoit bien de la *Théologie* sous la robe de cette Religieuse. M. *Duguet* étant sorti de l'Oratoire en 1685. se retira à Bruxelles auprès de M. *Arnould*. Mais sa fanté ne s'accommodant pas de l'air de ce Pays, il revint à Paris sur la fin de la même année & y vécut dans une Retraite presque entiere. En 1690 M. le Président de *Menars* l'engagea à venir demeurer chez lui. L'Auteur que nous abrégeons ici nous donne la Liste des principaux Ouvrages imprimés de M. *Duguet*, & il nous apprend qu'il en a laissé encore plusieurs autres Manuscrits, entre autres un Traité de l'éducation d'un Prince, & un autre plus étendu sur la Religion. Il avoit fait celui-ci pour le Roi de Sardaigne, & l'autre pour le fils de ce Souverain, pendant qu'il étoit en 1715. dans l'Abbaye de Tamiers, nouvellement reformée par l'Abbé de Jouglas, où il eut de fréquentes conférences particulières avec le Roi de Sardaigne.

M. *Duguet* mourut à Paris le 25 d'Octobre 1733, & fut enterré à S. Médard à côté de M. *Nicole*. On reconnoitra aisément ce célèbre & pieux Ecrivain dans le portrait qu'en fait l'Auteur de cette Bibliothèque. Quoique beau, il n'est point flatté. On a dit, par exemple, & notre Auteur en convient, que le stile de M. *Duguet* étoit quelquefois trop diffus, & qu'il y paroïssoit quelque sorte de recherche & d'affectation. Ce dernier deffaut vient

presque toujours de vanité & d'envie de briller; quelquefois aussi on s'éloigne du naturel sans s'en apercevoir, sans effort, & en suivant son propre génie. M. *Duguet* parloit comme il écrivoit.

On trouve ensuite dans cette Bibliothèque l'Analyse de la Politique de M. *Bossuet*, de la Vie de M. de *Tillemont*, de divers Ouvrages de M. *Opstraët*, Licencié de Louvain, des pensées choisies de M. l'Abbé *Boileau* de l'Académie Française, dédiées à M. l'Abbé *Bignon*, du Traité du Pere *Reginald* Dominicain, sur le sentiment du Concile de Trente touchant la grace efficace par elle-même, des Statuts ou Decrets Synodaux du Diocèse de Besançon, des œuvres spirituelles de M. *Helyot*, si connu par sa grande piété & par celle de Madame *Helyot* son épouse (le Pere *Craffet* Jésuite a écrit leur vie) & des Dissertations Historiques, Chronologiques, Géographiques & Critiques sur la Bible par M. du *Pin*. Son Continuateur loüe beaucoup cet Ouvrage qui a paru en 1710. Ces Dissertations, dit-il, sont sçavamment & agréablement écrites. » Le stile en est pur & châtié, » les expressions vives & nobles, » les matieres choisies avec goût & » discernement, traitées avec méthode, dégagées des termes barbares & épineux de l'Ecole. Les » sentimens que l'Auteur propose » sont prouvés par des raisonnemens ordinairement forts & convainquans; & les regles d'une critique exacte & judicieuse y sont

» presque par-tout observées. Enfin
 » cet Ouvrage n'est pas un des
 » moins propres de ceux que l'on
 » a écrit sur ces matieres à faire en-
 » trer dans l'intelligence de plu-
 » sieurs endroits obscurs & difficiles
 » de l'écriture, & à forcer les pré-
 » tendus esprits forts de notre siècle de reconnoître & de respec-
 » ter la divinité des Livres saints.

L'article suivant contient un extrait curieux & assez étendu d'un Livre intitulé : *Lettres écrites à un ami sur les disputes du J. & autres matieres Théologiques du tems, par M. l'Abbé des Thuilleries*, in-12. 1710. C'est, dit-on, un ami qui fait part à son ami des nouvelles qu'il a apprises, qui juge des Ouvrages qui se publioient alors sur de certaines matieres, mais qui prend rarement parti. Ceux, ajoute-t-on, qui ont connu l'Auteur, sçavent que c'étoit son génie de regarder la plupart de ces questions comme problématiques, & qu'il étoit infiniment meilleur Historien que Théologien.

Claude du *Moulinet des Thuilleries* naquit à Sées d'une famille noble, & fit une partie de ses études à Valogne en Normandie. Il montra dès-lors beaucoup d'esprit & fut-tout un grand amour pour les Sciences. Ce fut ce qui le lia de bonne heure avec le fameux M. *Simon*. Cependant leur liaison ne fut pas longue, on ne sçait ce qui les sépara, & M. l'Abbé des *Thuilleries* s'est appliqué le reste de sa vie à des études assez différentes de celles de M. *Simon*. Il s'attacha sur-

tout à l'Histoire de France, & il en a éclairci beaucoup de points difficiles dans un grand nombre de Dissertations dont une partie est encore manuscrite. Il forma même le dessein d'une Histoire de Normandie, & fit pour cela bien des recherches & des voyages. Cette Histoire néanmoins n'a point paru, & nous ignorons, dit notre Auteur, jusqu'où il avoit poussé son travail sur ce sujet. Il en a seulement traité quelques points dans quelques Dissertations imprimées en différens tems. Il a laissé encore une Histoire du Diocèse de Sées qu'il avoit travaillée avec soin, des remarques sur les Ouvrages de l'Abbé de S. Cyran, & sur les Conciles du Pere *Thomasassin*, il mourut à Paris d'une hydropisie de poitrine le 15 de Mai 1728. âgé de 60 ans.

Un des meilleurs Ouvrages dont il soit parlé dans cette Bibliothèque, c'est celui qui a pour titre : *l'Art de la Prédication, ou Maximes sur le Ministère de la Chaire*, par M * * * P. D. L. O. Il y a peu de Livres écrits avec plus de précision, de justesse & d'élégance; nous ne l'avons pourtant pas tel que l'Auteur l'avoit composé, encore moins tel qu'il l'auroit lui-même donné au Public, car il fut imprimé sans sa participation, & c'est une espece de vol qu'on lui fit. Un grand éloge de ces Maximes plusieurs fois réimprimées, c'est que dans une Edition faite à Toulouse, on les attribue sur un bruit assez répandu, au Pere *Massillon* de l'Oratoire, aujourd'hui Evêque de Clermont.

Mais on s'est trompé, & M. *Maffillon* a déclaré qu'il n'en étoit point l'Auteur, en marquant en même tems toute l'estime qu'il en faisoit. M. *Duguet* pensoit de même sur cet Ouvrage, & il le témoigne dans les termes les plus forts dans une de ses Lettres du 6^e Juin 1711. Cependant l'Auteur mécontent qu'on l'eût imprimé à son insçu, le revit avec soin, y mit plus d'ordre, ajouta quelques Maximes nouvelles, & obtint, pour le faire imprimer de nouveau, l'approbation d'un Censeur Royal; mais il mourut avant que de donner cette nouvelle Edition qu'on promet encore au Public. Cet Auteur dont les gens de Lettres n'ignorent pas sans doute le nom, mais dont le détail de la vie leur est peut-être peu connu, est le Pere *Jean Gaichies* de l'Oratoire.

Il étoit né à Condom, & il entra dans l'Oratoire en 1665 âgé de 18 ans. Il professa ensuite les humanitez & la Philosophie avec beaucoup de succès dans plusieurs Collèges de sa Congregation. En 1684 il fut fait Supérieur à Avignon, & posséda la confiance de l'Archevêque de cette Ville, *Hyacinthe Libelly*, qui en mourant le nomma son Exécuteur testamentaire, avec les Cardinaux *Altieri* & *Carpagna*. En 1685 il écrivit une très-belle Lettre au Pape Innocent XI, au nom des Peres de l'Oratoire d'Avignon, pour demander au S^{ie} Siége la canonisation du Vénéérable César de *Bus* Instituteur de la Congregation de la Doctrine Chrétien-

ne. Il prêchoit dès lors avec succès, & ce fut par-là qu'il gagna l'estime & l'amitié de M. l'Evêque de Soissons (*Brulart de Sillery*). En 1692 il fut fait Théologal de cette Ville, après avoir pris le degré de Docteur en Théologie dans l'Université de Bourges, entre les mains du Pere du *Carné*, Jésuite, Docteur de la même Université, sans être obligé d'aller en cette Ville. Mais dans la suite il se repentit de s'être gradué de cette manière, désapprouvée par M. de *Sainte Beuve* dans ses cas de conscience. Les fonctions de la Théologale de Soissons ne l'empêchèrent pas de prêcher encore plusieurs Avens & Carêmes en différentes Villes de Province & à Paris. La régularité de sa vie donnoit un nouveau poids à ses instructions. Egalement homme de Belles-Lettres & Théologien, l'Académie de Soissons établie par Lettres Patentes dès 1674, mais qui n'a commencé à rendre publique la réception de ses membres qu'en 1705, se l'associa la même année. Depuis ce moment, il se rendit assidu aux Assemblées de cette Compagnie, avant que ses autres fonctions pouvoient le lui permettre. Il a souvent acquité cette Académie du tribut volontaire qu'elle paye tous les ans à l'Académie Française, par des Discours dont plusieurs sont imprimés dans ses Recueils. Le P. *Gaichies* en a encore composé plusieurs autres, dont on trouve ici les titres, & qui pourront être incessamment donnés au Public. Après avoir exercé

les fonctions de Théologal pendant environ 32 ans, & se voyant dans un âge avancé, il resigna ce Bénéfice en 1723, & se retira à Paris dans la Maison de S. Honoré, où il vécut dans la même piété & avec la même édification, jusqu'au cinq de Mai 1731, qu'il mourut âgé de 83 ans & 6 mois. Il a encore un frere dans la même Congregation qui a prêché avec succès.

Après cet article on trouve un extrait fait avec beaucoup de soin, des *Lettres pour & contre sur la question si les Solitaires appelés Thérapeutes, dont a parlé Philon Juif, étoient Chrétiens*. Ces Lettres sont au nombre de trois. La première & la troisième sont de M. le Président Boubier de l'Académie Française & la 2^e de Dom Bernard de *Montfaucon* de la Congregation de S. Maur. Celui ci prétend que les Thérapeutes étoient Chrétiens. M. Boubier soutient qu'ils étoient Juifs. Notre Auteur se déclare pour ce dernier sentiment, & donne à l'illustre Magistrat des loüanges aufquelles

tout le Public applaudira, sans néanmoins refuser à son adversaire celles qu'il mérite par son grand sçavoir.

Il y a encore dans le second Volume de cette Bibliothèque deux articles importans que nous ne pouvons qu'indiquer, cet Extrait étant déjà assez long, celui de M. *Trenvé* Théologal de Meaux, Auteur du *Directeur Spirituel pour ceux qui n'en ont point*, & de plusieurs autres Ouvrages de piété très répandus, & celui du R. P. le *Quien* sçavant Religieux de l'Ordre de S. Dominique mort à Paris le 12 Mars 1733.

On souhaitera sans doute la continuation de cette Bibliothèque; c'est la partie la plus curieuse & la plus importante de l'Histoire Ecclesiastique. Mais cette Histoire, plus que toute autre, doit être exempte de tout esprit de partialité. Sans cela elle ne seroit, ni utile au public, ni agréable aux honnêtes gens.

RECUEIL DE DIFFERENS TRAITÉZ DE PHYSIQUE ET d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Contrôleur de la Marine. A Paris, chez Etienne Ganeau, Libraire, rue S. Jacques, aux Armes de Dombes. 1736. vol. in-12. de 272. pages.

C E Recueil qui est le fruit d'un loisir sagement & utilement employé par M. Deslandes, contient 10. un *Discours sur la meilleure maniere de faire des experiences.* 2°. Des *Observations nouvelles & Physiques sur la maniere de conserver*

les grains. 3°. Deux Lettres, l'une *sur la prompte végétation des plantes,* l'autre *sur la pêche des Saumons.* 4°. *Eclaircissement sur les oyseaux de mer & sur les huitres.* 6°. *Eclaircissement sur les vers qui rongent les bois des vaisseaux.* 7°. Lettre *sur une Anti-*
quité

guité Celtique. 8°. Enfin des Observations sur l'eau de la mer & l'eau douce qu'on embarque dans les Vaisseaux.

I. L'Académie del Cimento à Florence publia en 1667. *in folio* le Recueil des Experiences qu'elle avoit faites sous la protection du Prince Léopold. Cet Ouvrage écrit en Italien, & qui n'a paru qu'une seule fois en cette Langue, fut traduit en Latin par M. *Muffchembroek* & imprimé à Leide. *in-4°*. en 1731. avec un Discours Latin prononcé à Utrecht par le Traducteur le 27 Mars 1730. sur la maniere de faire des Experiences. C'est de ce Discours que notre Auteur avoue qu'il a emprunté non mot à mot, mais avec cette liberté que permet la République des Lettres, les Reflexions qu'il donne sur un sujet qui lui a semblé aussi délicat qu'il a été jusqu'à présent peu approfondi.

» On s' imagine d'ordinaire (dit-il) que rien n'est plus aisé que de faire des experiences ; & même des Sçavans du premier ordre (je parle ainsi suivant le préjugé vulgaire) ont traité cette occupation de frivole & de puerile. Cependant j'ose le dire, elle est d'une difficulté infinie : elle demande beaucoup d'art, beaucoup de finesse & de sagacité d'esprit. Il ajoute d'après une des Remarques de M. Descartes, que cette occupation suppose qu'on s'est appivoisé avec les bons principes, qu'on a renoncé à ses préventions particulieres, & sur-tout

Aouff.

à ce je ne sçai quoi de faux que chacun met dans sa maniere favorite d'envisager les objets extérieurs. » En effet (continue M. Deslandes) » un Disciple d'Aristote les saisit, » les aperçoit différemment du » Cartésien ; & le Cartésien encore » différemment de ceux qui suivent les principes de Srah ou de » Newton. Embrasser un Systême aujourd'hui, c'est presque se condamner à ne voir les choses que d'un certain biais, & éviter de les voir de tout autre ; c'est se mettre sur les yeux un verre teint d'une couleur particuliere, sans s'embarasser si ce verre alterera les objets, ou même s'il les ternira. Il faut donc être délivré de tout parti, avoir secoué toute autorité pour entreprendre de bien faire des experiences.

Il faut lire dans le Livre même ce que dit l'Auteur sur l'usage des sens aidés de la raison pour observer les secrets de la nature : sur les proprietés de la matiere, sur l'ignorance où nous sommes de son essence. Les Philosophes, observe à ce sujet M. Deslandes, qui ont suivi les principes de Descartes, mettoient cette essence dans l'étendue, & croyoient en pouvoir déduire les autres proprietés des corps. Mais depuis qu'on a prouvé l'existence & la nécessité du vuide, il a fallu joindre l'étendue à l'impénétrabilité. Ceux qui ont depuis examiné les choses de plus près, n'ont pas trouvé ces deux proprietés plus essentielles aux corps, que la force motrice & celle qui lui est contrai-

re, l'inertie : on peut dire la même chose des autres propriétés que nous connoissons, ou de celles qu'on pourra découvrir dans la suite, & qui seront peut être doubles ou triples de celles qu'on connoît aujourd'hui ; car enfin, selon l'Auteur, si nous sommes plus éclairés que nos ancêtres ne l'ont été sur la nature des corps, il y a apparence que nos descendants le feront encore plus que nous.

Après avoir parlé des richesses que la Philosophie expérimentale a acquises par les Observations des plus grands Philosophes de nos jours & du siècle dernier, M. Deslandes vient aux divers instrumens dont on a besoin pour faire des expériences. Il en montre par des raisonnemens solides l'utilité, l'usage, aussi-bien que les tems différens où l'on doit s'en servir pour travailler avec succès. Mais avant toutes choses, il veut avec raison qu'on se forme une idée distincte de ce qu'on veut chercher. Bien des gens se donnent des peines infinies & se consumment en frais, sans viser à aucun objet fixe & certain, du moins sans le trop connoître. Tels sont, selon l'Auteur, ces prétendus Chimistes qui aspirent à la transmutation des métaux, à la pierre philosophale. » Demandez-
 » leur (dit-il) s'ils sçavent qu'elle
 » est la teneur intime de ces mé-
 » taux, qu'elles sont les parties
 » intégrantes qui les composent,
 » dans quels principes ils se flattent
 » de les refondre. Vous verrez à leur
 » embarras l'excès de leur ignoran-

» ce. Que cherchent-ils donc ? un
 » esprit universel, une semence
 » métallique, un feu élémentaire,
 » à quoi ils réduisent toute la Phy-
 » sique. Mais qui leur a dit qu'il y
 » a dans la nature un tel esprit, une
 » telle semence, un tel feu ? leur
 » unique recours sera le silence opi-
 » niâtement gardé. « Tels sont en-
 » core, ces prétendus Mécaniciens,
 » qui se proposent de trouver le
 » mouvement perpétuel. « Ils igno-
 » rent apparemment (pou s'uit M.
 » Deslandes) que dans toute Ma-
 » chine il y a un centre de gravité
 » commun, autour duquel les diffé-
 » rentes parties de cette Machine se
 » trouvent tellement balancées,
 » que leur force vient à s'y réunir
 » toute entière : & quand il arrive
 » que ce centre de gravité est aussi
 » bas qu'il le peut être, sans avoir
 » la liberté de descendre davanta-
 » ge, alors toutes ces parties doi-
 » vent s'arrêter, il n'y a plus de
 » mouvement.

L'Auteur remarque encore un autre défaut qu'il a déjà indiqué au commencement de son Discours & où tombent la plupart des Philosophes prévenus d'un Système ; c'est de s'imaginer voir ce qu'en effet ils ne voient pas ; c'est de se persuader follement que par-tout se rencontrent les objets de leur complaisance, ou pour mieux dire de leur préoccupation, & il en rapporte quelques exemples auxquels nous renvoyons. Il prouve de même par d'autres exemples que lorsqu'une expérience est faite, pour peu qu'un Observateur soit délicat

sur son travail , il est bon qu'il la recommence soit en tout , soit en partie , crainte d'avoir omis quelque circonstance importante , ou quelque point essentiel , aussi-bien que pour s'assurer s'il a vû chaque chose dans sa place précise & de la maniere qu'elle demandoit à être vûë ; il répond ensuite avec la vivacité d'un homme pénétré de ce qu'il pense , à ceux qui pourroient demander si une experience quelque utile & quelque brillante qu'elle soit , mérite toutes les attentions laborieuses qu'il a exigé. qu'on eût pour elle.

Nous sommes obligés pour abréger , de passer les reflexions que fait M. Deslandes sur les trois Regnes , qui constituent la nature des choses , le végétal , le minéral & l'animal , & sur les grands avantages qu'on peut retirer de la Chimie & des Mathématiques pour perfectionner de plus en plus les connoissances que nous avons déjà acquises ; mais nous croyons que nos Lecteurs nous sçauront gré de ne pas finir cet article sans leur mettre sous les yeux l'espece de parallèle que l'Auteur fait de l'ancienne & de la nouvelle Philosophie & des progrès de l'une & de l'autre. Voici de quelle maniere il s'exprime.

» Si nous avons aujourd'hui l'avantage de nous trouver sur les bonnes voyes ; si nous nous sommes familiarisés avec quelques principes de la véritable Philosophie , avoions-le sincerement , ce n'a point été sans peine , sans contradictions , & sans nous être sou-

» vent égarés. Quand après une longue barbarie , les Sciences se renouvellerent de proche en proche , & se retablirent dans toute l'Europe , on eut ne pouvoir mieux faire que de déterrer les Ouvrages des Anciens , de les orner de Gloses & de Commentaires , de prendre la teinture de leur esprit. On les admira par conséquent , & sans doute avec trop d'excès. Mais , bien-tôt s'offrirent des hommes hardis & singuliers dans leur maniere de penser , qui soutinrent qu'il falloit les dédaigner comme indignes de toute créance. On les dédaigna donc sur leur parole & sans doute avec un pareil excès. Mais que nous donnerent-ils , ces hommes d'ailleurs très-estimables , à la place des Ouvrages des Anciens ; des Systèmes , des Hypothéses , des suppositions arbitraires , des Romans plus ingénieux en apparence , que réels au fond ? La chose frappa enfin ceux mêmes qui y étoient le plus intéressés. Ils virent que pour sçavoir arranger des raisonnemens de caprice sur les principaux effets de la nature , ils n'en connoissoient pas mieux la nature dans son intérieur , dans ce qu'elle a de profond & d'enveloppé. Il fallut donc revenir en quelque maniere sur ses pas , & avouer que les anciens n'avoient pas tant de tort qu'on cherchoit à leur en donner ; que s'ils s'étoient mépris en beaucoup de choses , ils en avoient connu beaucoup d'au-

» tres ; ce qui est à peu-près la con-
 » dition des hommes en quelque
 » siècle qu'ils vivent. Une dernière
 » ressource se presenta & on la prit :
 » ce fut de cultiver la Philosophie
 » expérimentale, sans s'embarasser
 » d'aucun Systême, de recueillir
 » des faits bien avérés & bien cer-
 » tains, de faire des expériences en
 » grand nombre & de les varier de
 » toutes les manieres possibles : en-
 » fin de demeurer convaincu qu'il
 » restera toujôurs plus de choses à
 » découvrir, que n'en découvri-
 » ront jamais les génies les plus pé-
 » nétrants. On croyoit il y a un de-
 » mi siècle avoir suffisamment ap-
 » profondi la nature, quand on
 » avoit lû la Phytique de Rohault,
 » ou celle de Régis, en y ajoutant
 » de surcroît les principes de la
 » Philosophie de Descartes : au-
 » jourd'hui tous ces vastes Re-
 » cueils qui sont sortis des disse-
 » rentes Académies de l'Europe,
 » ne pouvant passer que pour des
 » préliminaires, loin de se féliciter
 » en les étudiant, qu'on verra le
 » bout de la Physique, les plus ha-
 » biles jugent qu'elle n'a point de
 » bout, qu'elle est inépuisable.

Comme dans le Discours sur les
 expériences il est fait mention des
 pompes portatives dont les Hol-
 landois se servent sur mer pour ra-
 fraîchir leurs voiles, M. Deslandes
 en a fait graver le dessein, parce
 qu'il a jugé qu'elles pourroient être
 utiles à Paris & dans les grandes
 Villes, contre les accidens de feu
 qui arrivent dans les cheminées.

II. Dans les observations nou-

velles & phytiques, sur la maniere
 de conserver les grains, lesquelles sui-
 vent le Traité dont nous venons de
 donner quelques échantillons, il est
 aisé de reconnoître tout à la fois le
 Physicien exact & le Citoyen zélé
 & attentif à ce qui peut contribuer
 au bien public. L'établissement des
 Greniers publics & Royaux est
 quelque chose de si avantageux
 que le projet en a été formé par les
 Princes & les Ministres qui ont eu
 à cœur le bien de l'Etat, & qui ont
 cherché à profiter des années d'a-
 bondance pour diminuer les cala-
 mitez publiques dans les années de
 disette. Cependant ce projet n'a eu
 jusqu'ici aucune execution, & tout
 est demeuré sans effet : ce qu'on ne
 doit pas, selon M. Deslandes, at-
 tribuer à la légèreté trop connuë
 des François, qui abandonnent
 bien-tôt ce qu'ils ont entrepris de
 plus utile ; mais à la nature même
 de la chose, où il s'est trouvé diffé-
 rens obstacles qu'on ne s'est pas as-
 sez efforcé de vaincre. Ces obsta-
 cles ne sont pourtant pas insurmon-
 tables, & c'est dans la vûë de les
 diminuer du moins, & de faciliter
 un tel établissement, en cas qu'on
 veuille y travailler, que l'Auteur a
 disposé ses Observations. Il traite
 1^o. du choix des grains. Il en exami-
 ne les différences suivant les diffé-
 rens Pays, & rien ne lui paroît plus
 convenable pour faire des Greniers
 publics que de s'assujettir aux deux
 précautions suivantes. La pre-
 mière à n'y mettre que des bleds
 tirés des Provinces Méridionales,
 parce qu'ils sont de nature à se

conserver plus long tems : & la seconde sans comparaison la plus utile , seroit de préférer aux bleds du Royaume ceux qu'on pourroit tirer d'Afrique par un commerce réglé. Nous renvoyons au Livre-même pour y voir plus au long les raisons qu'il donne de son avis , & les moyens qu'il propose pour l'exécution. 2°. L'Auteur en parlant de *la maniere de construire des Greniers* est persuadé que les meilleurs seroient des souterrains creusés dans le roc & impénétrables à l'air & à l'eau , tels qu'en avoient les anciens , & qu'il s'en est trouvé quelquefois en France même , & tels qu'on en voit encore communément en Egypte & dans toute l'Afrique. Mais comme ces souterrains demanderoient de grands frais , il convient qu'on peut fort bien se servir à leur place des Greniers ordinaires ; en corrigeant les défauts qui s'y rencontrent , par les précautions connus de tous les Architectes , & par eux , dit M. Deslandes , malheureusement trop négligées , sur-tout dans les Provinces.

La principale de ces précautions seroit de n'employer que du bois de chêne bien choisi & bien sec , tant pour les planches que pour la charpente des greniers. Il est encore à propos de n'y faire d'ouvertures , autant qu'il est possible , que du côté de l'Est , du Nord , ou du Nord-Est. D'avoir soin que les portes & les fenêtres joignent exactement ; d'enduire de chaux vieille & assez éteinte tous les murs de ces Greniers , & enfin d'empêcher que la

pluye ne s'y infinue. M. Deslandes voudroit encore que pour empêcher les bleds de se gâter ou de se nuire par leur mélange , on fit dans les Greniers certains nombres de compartimens de planches pour séparer les bleds selon leurs qualitez , & si l'on vouloit agir plus sûrement & ne pas craindre une première dépense , il conseille de partager chaque Grenier en plusieurs coffres de planches de chêne bien jointes , bien unies & recouvertes en dedans de feuilles de fer-blanc. Cet assortiment de coffres lui paroît très convenable dans les Maisons Religieuses , si l'on y vouloit placer des especes de Greniers publics. Ils se trouveroient toujours sous les yeux attentifs des Magistrats , & la dissipation n'en seroit pas à craindre.

3°. Trois especes d'Insectes que l'Auteur décrit exactement & dont il a fait aussi graver les desseins , infestent les Greniers où l'on enferme les grains. Les plus communs sont des chenilles d'un genre particulier qui s'étendent quelquefois & qui le plus souvent se tiennent en peloton ; il est assez difficile de les surprendre en cet état & de les distinguer à la vûe : ces chenilles devenues papillons sont d'une fécondité extraordinaire : c'est une génération presque continuelle , & qui loin de tarir augmente chaque jour. Les seconds Insectes qui gâtent le bled , peuvent se rapporter au genre des Scarabées , & font dans les Greniers un bruit sourd & désagréable à entendre : ces Insec-

tes qui font très légers & très voracés, ont six pieds & une tête fort grosse eu égard au reste du corps. La troisième espèce est un vers très-mobile qui ne vit guères plus de deux mois. En mourant, il se fend dans toute sa longueur, & après que cette première enveloppe est fletrie, il en sort un moucheron dont les aîles sont argentées, mais qui n'a rien au surplus de rare ni de particulier. Ces mouchérons s'accouplent en volant & produisent à leur tour de nouveaux vers.

M. Deslandes propose deux moyens qu'il regarde comme sûrs & infaillibles, pour exterminer ces Insectes dans le tems qu'ils sont métamorphosés en papillons & en mouchérons. Le premier est d'enduire de chaux les murs de chaque Grenier, & de bien manier la couche qu'on y met, d'avoir ensuite des brosses dont on gratera de tems en tems ces murs; on peut à peu de frais faire venir de Hollande des brosses propres pour cet usage. Le second moyen est de suspendre dans chaque Grenier à distance égale quatre lampes de cuivre dans les-

quelles on fera brûler tous les mois des meches souffrées: l'odeur & la fumée que répandront ces meches feront périr sans faute tous les Scarabées & tous les mouchérons dont le Grenier sera infecté: mais l'Auteur avertit qu'il faut observer auparavant, soit que le bled soit renfermé dans des coffres, soit qu'il soit répandu en monceau sur le plancher, de le secouer & de le remuer en tout sens avec des pelles de bois, de fermer ensuite portes & fenêtres, afin que la fumée ne s'échappe point du Grenier. On pourra même si le besoin le demande, renouveler plus souvent cette fumigation, & on sentira à chaque fois, assure M. Deslandes, combien elle est utile & avantageuse.

L'Auteur fait ensuite d'autres Observations sur la structure organique des grains, sur les différentes qualités de la farine & sur les Insectes qui s'y trouvent; c'est sur quoi nous renvoyons au Livre-même.

Nous remettons à un autre Journal à rendre compte des autres Traités qui composent ce Volume, & qui n'ont pas tant d'étendue.

PANEGYRIQUES DE SAINTS. PAR M. L'ABBE' SEGUY, Prédicateur du Roi, Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux, l'un des Quarante de l'Académie Française. A Paris, chez Prault pere, Quai de Gèvres, au Paradis. 1736. 2. vol. in-12. le premier de 504 pag. le second de 518.

PERSONNE n'ignore le succès du Panégyrique de S. Louis prononcé par M. l'Abbé Seguy en présence de Messieurs de l'Académie Française. On sçait ce

que cet illustre Corps fit dès lors pour l'Auteur, & la manière dont il le fit. Son Histoire en conservera sans doute le souvenir; & on regardera toujours ce qui s'est passé

en cette occasion comme une des plus belles preuves du pouvoir de l'éloquence , preuve d'autant plus glorieuse pour l'Orateur , qu'il parloit devant les Maîtres & les modèles de l'art , & par cela même les moins disposés à admirer.

C'est donc annoncer ces nouveaux Panégyriques au Public de la maniere la plus propre à lui en donner une idée avantageuse que de lui dire qu'ils sont du même Auteur que ce Panégyrique de *S. Louis* auquel il a tant applaudi. On connoît encore celui de *S. Augustin* , l'Oraison Funèbre de *M. le Maréchal de Villars* , & le remerciement de l'Auteur à l'Académie Française. Il a fait réimprimer ces Discours dans ce Recueil, les deux premiers dans le premier Volume , & les autres dans le second. Nous ne parlerons que des Pièces qui n'ont point encore paru.

Il est aisé de faire l'Extrait de pareils Ouvrages , mais en même tems il n'en est point qui perdent plus à être abrégés. nous l'avons dit dans une autre occasion. Le meilleur Extrait d'un beau Discours d'Eloquence n'est que le squelette de ce Discours. On y peut voir encore jusqu'à un certain point le Logicien exact , le Théologien solide, l'ordre & le choix des preuves , ce qui convainc ; mais les tours , les mouvemens , ce qui persuade , l'Orateur en un mot, n'y sont plus. Tout ce qu'on peut faire , c'est de joindre à l'Analyse de l'Ouvrage des morceaux d'une certaine étendue.

La première pièce du premier Volume est un Panégyrique de tous les Saints. Il a pour Texte ces paroles de l'Épître aux Hébreux : *Operati sunt justitiam , ad peccata sunt repromissionem. Ils ont pratiqué la justice , ils ont reçu l'effet des promesses.* Et voilà en effet ce que l'Eglise veut que nous envisagions dans les Saints, leurs mérites & leur récompense , ce qu'ils ont été & ce qu'ils sont. Quand elle célèbre si solennellement leur Fête , elle ne songe pas moins à notre instruction qu'à leur gloire. Voyons donc , dit l'Orateur , ce que peut l'exemple des Saints pour nous confondre , & ce que peut leur récompense pour nous animer.

Les mondains sont féconds en prétextes pour se dispenser de la pratique exacte du Christianisme. Les uns en exagèrent les devoirs pour faire entendre qu'on ne les remplit presque jamais , & qu'ils ne sont peut-être qu'une belle idée , & c'est là quelquefois le langage des libertins. Les autres sans exagérer ces devoirs , les trouvent encore trop accablans , & c'est l'excuse des âches. D'autres enfin ne connoissant pas jusqu'où ils s'étendent , disent qu'on leur demande trop , & qu'ils peuvent se sauver à moins de frais , & c'est l'illusion des aveugles volontaires ; mais l'exemple des Saints confond également ces trois sortes de personnes.

Si des gens de bien exageroient les obligations du Christianisme par des principes trop rigides & des idées trop poussées de morale ,

ils mériteroient sans doute qu'on les refutât. Mais est-ce la peine de raisonner avec des libertins, qui livrés aux passions les plus honteuses, & manquant également au précepte & au conseil, osent néanmoins appesantir le joug du Seigneur, & ajouter à des devoirs dont ils ne remplissent pas les plus faciles. On sent bien ce qui les fait parler de la sorte. Ecoutons - les pourtant. Le Ministre de l'Evangile se doit à tous. Ils aiment mieux, disent - ils, ne rien faire du tout pour être sauvés, puisqu'aussi-bien ils n'en peuvent assez faire.

Mais étoient - ils tous habitans des deserts, vivoient - ils tous sous le cilice & sur la cendre, ces Saints qu'honore l'Eglise? Non sans doute. Quoique tous pleins & nécessairement pleins de l'esprit de pénitence, de desintéressement, d'abnégation d'eux-mêmes, sans quoi ils n'eussent pas été justes, ils n'ont pas tous été appelés à ces pratiques austères qui étonnent. On trouve dans les Annales de l'Eglise des hommes qui moins illustres que d'autres par les rigueurs de leur vie, se sont sanctifiés dans le siècle par l'accomplissement fidèle des devoirs de leur état; des Ministres du Sanctuaire qui sans austérités singulieres se sont sauvés par la pureté des mœurs, par le zèle enflammé & les travaux Apostoliques; des chefs de familles qui ont eu le Ciel pour prix d'une vie remplie d'œuvres communes de justice, & occupée à conduire des enfans dont ils étoient les modèles,

de saintes femmes, &c.

Ainsi, dit notre Orateur, après avoir averti qu'on prenne bien sa pensée, » tout indispensable » qu'est la pénitence, à raison » du précepte Evangelique qu'il » faut accomplir, des fautes journalieres qu'il faut expier, des rebellions éternelles de la chair » qu'il faut réduire en servitude, » tout indispensable qu'est la pénitence pour les Chrétiens à raison » de ces trois articles, on n'est » point communément obligé à » certaines pratiques rigoureuses » qu'on admire dans la vie de plusieurs Serviteurs de Dieu; & à » moins de pechez graves dont on » se soit rendu coupable, les haïres, les cilices, peuvent sans crime être inconnus hors du Cloître.

» Mais ce qui ne peut être négligé sans crime, en quelque état » qu'on suppose, ce sont les œuvres de piété, de charité fraternelle; ce qui ne peut être négligé sans crime, ce sont sur-tout les sentimens, car voilà l'ame du Christianisme. Le vrai Chrétien, » tant soit il riche en œuvres, l'est encore plus en sentimens; le vrai Chrétien, soit habitant du Cloître, soit engagé dans les Cours des Rois, est le modèle de la perfection des sentimens.

» Au reste, dit plus bas notre Orateur, je ne viens point, Ministre prévaricateur de la parole, combattre ici la vérité du petit nombre des Elus si clairement établie dans l'Evangile; je ne viens que » détruire

» détruire un faux principe , par
 » qui seroit réduit à rien , ou pres-
 » que à rien , ce petit nombre , qui
 » après tout n'est petit , qu'en
 » comparaison de la troupe im-
 » mense des reprobés ; contem-
 » plez en esprit cette troupe de
 » Bienheureux , &c. ne compo-
 » sent-ils pas une multitude pres-
 » que infinie ? ne sont-ils pas en si
 » grand nombre qu'on ne sçauroit
 » les compter ? & le seroient ils ,
 » s'il n'y avoit là que ces célèbres
 » serviteurs de Dieu qui ont surpris
 » l'Univers à force de pratiques
 » inouïes de penitence ? *Vidit urbem*
 » *magnam quam dinumerare nemo*
 » *poterat.* Apoc. c. 7. v. 9.

M. l'Abbé Séguy refuse ensuite
 par l'exemple des Saints , les faux
 prétextes des Chrétiens lâches. Ces
 prétextes sont une délicatesse de
 tempéramment qui , disent-ils , les
 dispense ; une nécessité d'état qui
 les expose ; une violence de pen-
 chant qui les entraîne ; un défaut
 de grace qui les laisse sans secours.
 Mais croit-on de bonne foi que
 tant de Saints eussent à tous ces é-
 gards moins d'excuses à alleguer ?
 D'ailleurs (& ceci regarde le pre-
 mier prétexte , tiré de la foiblesse de
 la santé) » S'il est vrai , dit l'*Ora-*
 » *teur* , que vous ne vous abusiez
 » point sur ce prétendu manque de
 » forces , dont vous vous plai-
 » gnez , apprenez nous comment
 » vous résistez aux violentes &
 » éternelles agitations que le soin
 » de votre fortune vous coûte , aux
 » perfides & ameres voluptez où
 » l'ardeur de la débauche vous

August.

» porte , aux excès mortels où vo-
 » tre intemperance vous jette , aux
 » veilles épuisantes où la fureur du
 » jeu vous engage. Vous n'êtes
 » donc foible & délicat que lors-
 » qu'il s'agit de remplir les devoirs
 » de la Religion ; & pendant que
 » vous suffisez à la tyrannie de tous
 » les vices , il n'y a que la vertu qui
 » ne sçauroit vous arracher le mou-
 » dre effort.

Mais le moyen de porter un joug
 si contraire à tous les penchans
 les plus doux & les plus forts de la
 nature ? Autre excuse aussi fautive ,
 & aussi condamnée par l'exemple
 des Saints que la précédente ; car
 enfin , pour tout comprendre en
 un mot , ils n'étoient pas moins
 hommes que nous ; & l'on peut di-
 re de leur exemple , ce que *Tertul-*
lien a dit de celui de J. C. on le
 peut même dire plus véritable-
 ment encore dans un sens , que
 c'est la solution de toutes les diffi-
 cultez qu'on peut former , *solutio*
totius difficultatis.

» Qu'avons-nous donc à répon-
 » dre ? Esclaves malheureux des
 » passions , reconnoissons nous en
 » nous la posterité de ces hommes
 » qui les ont si glorieusement dom-
 » ptées ? Sommes-nous les enfans
 » des Saints , *filij Sanctorum sumus ?*
 » Représentez - vous , disoit aux
 » siens l'illustre *Matthias* , repre-
 » sentez-vous l'exemple de ces fa-
 » meux Israélites dont vous des-
 » cendez , & que cette puissante
 » considération vous aide à justifier
 » que vous êtes le sang de tels an-
 » cêtres. Mes freres , songeons de

N u n

» même de qui nous descendons ;
 » rougissons une bonne fois de
 » nous trouver si indignes de nos
 » peres , pour n'avoir plus à en
 » rougir. Vifs sentimens de confu-
 » sion & de honte , venez nous
 » pénétrer à la vûe de leur étar &
 » du nôtre. En eux quel empire sur
 » les passions ! Mais aussi quelle
 » ardeur à les dompter ! quelle vi-
 » gillance ! En nous quel assujettif-
 » sement à ces passions ! Mais aussi
 » quelle négligence , quelle mo-
 » leffe !

L'Orateur refute avec la même
 force le troisième prétexte tiré des
 dangers de l'état de vie. Il n'y en a
 point, dit-il , » pourvû qu'il soit
 » légitime , qui n'ait au Ciel ses
 » Héros & ses modèles connus ,
 » sans compter ceux qu'on ignore,
 » &c. Combien d'autres *Joseph*
 » qu'on vit dans les affaires publi-
 » ques ! Combien d'autres *Samuel*
 » dans les fonctions délicates de la
 » Judicature ! Combien d'autres
 » *Josué* dans la licence des armes !
 » Combien d'autres *Néhémias* par-
 » mi les engagemens & les écueils
 » de la Cour !

Le quatrième prétexte tiré du
 défaut ou de l'insuffisance des gra-
 ces , est le plus injuste de tous.
 L'Auteur lui oppose la doctrine de
 l'Eglise sur cet article , & il l'expo-
 se avec beaucoup d'exactitude.

Il y a encore une troisième espe-
 ce de Chrétiens prévaricateurs , ce
 sont ceux qui ne connoissent point,
 ou plutôt qui ne veulent point
 connoître , toute l'étendue des de-
 vors du Christianisme ; aveugles

volontaires qu'il faut confondre ;
 aussi bien que les libertins & les
 lâches , par l'exemple des Saints.
 Mais les bornes d'un Extrait nous
 obligent de renvoyer sur cela au
 Discours même.

Dans la seconde Partie l'Orateur
 montre combien la recompense des
 Saints doit nous animer. *Video quid*
atepti sint, dit S. Augustin, *novi*
quid velint, *scio quid possim*. Ainsi
 leur félicité , qu'il dépend de nous
 de partager , doit nous remplir
 d'ardeur. Leur vivacité pour nos
 intérêts doit nous inspirer la con-
 fiance. Leur crédit auprès de Dieu
 la justifie pleinement. M. l'Abbé
Séguy prouve ces trois points avec
 autant de solidité que d'éloquence ;
 mais pour procurer à nos Lecteurs
 le plaisir de la variété , il vaut
 mieux passer à un autre Discours ,
 d'autant plus que celui-ci est plû-
 tôt un Sermon de morale qu'un
 Panégyrique. Nous choisissons celui
 de S. Jean-Baptiste. Ce sujet moins
 fécond en un sens que quelques-
 autres , montrera encore mieux les
 ressources de l'Orateur.

Fuit homo missus à Deo , cui nomen
erat Joannes. Jean-Baptiste fut en-
 voyé de Dieu , & sa mission est
 unique par sa nature & par les hon-
 neurs infinis que Dieu y attacha.

1°. Quels ont été les préparatifs
 du ministère de Jean-Baptiste ? Un
 Ambassadeur Céleste , & ce qu'il y
 a de remarquable , le même Am-
 bassadeur , le même Ange est char-
 gé d'annoncer à Marie le Mystère
 de l'Incarnation du Verbe , & à
Zacharie la naissance de Jean. Il.

lui parle de ce fils dans les termes les plus magnifiques. Cet enfant merveilleux fera conçu par un miracle : » il faut , pour le donner à » l'Univers , qu'*Elisabeth* sterile devienne féconde , comme il faut » pour enfanter le Sauveur , que » *Marie* , toute Vierge qu'elle est , » devienne mere.

Ce n'est pas tout encore, *Zacharie* qui à la voix de l'Ange a hérité de croire, ou n'a cru que faiblement est frêve de l'usage de la parole ; *Jean* est sanctifié , même avant de voir le jour ; le Mystere de l'Incarnation lui est en même tems révélé ; les mouvemens de la joye qu'il en ressent le font tressaillir dans le sein maternel ; il y a du merveilleux jusques dans la maniere dont lui est donné le nom de *Jean* ; *Zacharie* , après l'avoir ainsi nommé par une espece d'inspiration , recouvre la parole aussi miraculeusement qu'il l'a perdue ; enfin à la vûe de ces signes , présage de sa future grandeur , les assistans s'écrient à l'envi dans des transports d'admiration & d'allegresse, *Quis putas puer iste erit , etenim manus Domini erat cum illo.*

2^e Distinction du Ministère de Jean-Baptiste, les circonstances de tems. Lors qu'il n'y avoit plus de Prophetes en Israël , J. B. paroît , dit *Tertullien* , comme un mur de séparation entre l'ancienne & la nouvelle loi , comme la limite où finit le Judaïsme , & où le Christianisme commence ; il ferme l'Ancien Testament , & il ouvre le Nouveau. En lui se terminent la Loi &

les Prophètes. Il est l'aurore de ce beau jour qu'*Abraham* ne vit que de loin. Il annonce J. C. non à venir , mais present. Il vient pour ainsi dire , le montrer du doigt au monde.

3^e. Fonctions du Ministère de J. B. troisième article qui en fait connoître l'excellence.

» En effet un Ministère qui a eu » pour objet la preparation des » voyes de J. C. , l'attestation de la » Divinité de J. C. , un Ministère » qui dans l'ordre des decrets de » Dieu devoit être necessaire à J. C. » afin qu'on crût en lui , *ut omnes » crederent per illum* ; un Ministère » dont J. C. semble faire gloire de » citer en sa faveur le témoignage , » comme une preuve convaincante » à laquelle il renvoye les Juifs incrédules & endurcis , *est alius qui » testimonium perhibet de me* ; n'est- » ce pas un Ministère , superieur à » tout autre , par la nature de ses » fonctions , à l'exception de celui » de J. C.

4^e. Etendue des lumieres de J. B. quatrième distinction de son Ministère. Avant la descente du S. Esprit les Apôtres n'avoient que des idées grossieres de J. C. , du moins leur foi étoit chancelante. Celle de J. B. est également ferme & éclairée. Les Prophetes avoient annoncé le Messie dans les termes les plus magnifiques. Mais » peut-être ne » comprennoient-ils pas bien eux- » mêmes tout le sens des paroles » que Dieu mettoit dans leur bouche. Lui , il a non seulement parlé de J. C. d'une maniere nette

» & intelligible , mais ce qu'il en a
 » dit , il l'a entendu , il en a vive-
 » ment senti la force , &c.

5°. Privilèges de la mission du
 S. Précurseur , cinquième avantage
 qui la distingue. L'Orateur se bor-
 ne à une de ces prérogatives , le
 Baptême de S. Jean.

Enfin un Ministere si remarqua-
 ble par tant d'endroits , l'est encore
 plus par l'éminence des vertus de
 celui qui en est chargé. Bornons-
 nous à ce zèle intrépide qui lui fait
 poursuivre le crime jusques sur le
 Trône.

» L'infâme volupté donnoit alors
 » le spectacle d'un des plus grands
 » excès où soient jamais allées ses
 » fureurs , & l'on voyoit une fem-
 » me vendue au crime , vivre publi-
 » quement dans les abominations
 » de l'inceste avec un Roi son beau-
 » frere : les peuples crioient au
 » scandale , mais leurs cris ne par-
 » venoient point au Trône ; la flat-
 » terie qui en gardoit les avenues
 » écartoit toute bouche amie de la
 » vérité , & *Hérode* au sein de tant
 » d'horreurs ne sçavoit que par ses
 » remords qu'il étoit coupable.

» J. B. apprend du fond de son
 » desert l'affreux commerce , & il
 » se montre bien tôt au Tyran qui
 » en pâlit. Ce visage où la vertu est
 » peinte de ses traits les plus mar-
 » qués & les plus austeres , où le
 » respect & l'indignation se com-
 » battent , mais où l'indignation
 » paroît toute entiere malgré le
 » respect ; cette voix accoutumée à
 » épouvanter les pécheurs , jettent
 » du moins l'impenitent *Hérode*

» dans le trouble. *Non licet* , cela
 » ne vous est pas permis. Parole
 » que les Rois ont si peu accoutu-
 » mé d'entendre , *non licet*. Quelle
 » intrépidité dans la hardiesse d'un
 » tel langage !

» Et ce qu'il y a de plus admira-
 » ble , c'est que cet homme si cou-
 » rageux , est un homme plus mo-
 » deste enco e , &c.

La premiere partie de ce Dis-
 cours prononcé à *Seeaux* devant
 Madame la Duchesse du *Maine* , &
 Monseigneur le Duc du *Maine* fini-
 t par un bel éloge de L. A. S.
 Nous rapporterons ce morceau
 d'autant plus volontiers que la
 mort toute recente de Monseigneur
 le Duc du *Maine* y fera prendre
 plus d'interêt à nos Lecteurs. Cet
 éloge est amené par cette reflexion
 de M. l'A. S. que si J. B. a eu son
 Ministère , nous avons aussi chacun
 le nôtre , moins grand , moins éle-
 vé sans doute , mais non moins es-
 sentiel pour nous , que le sien l'é-
 toit pour lui ; que nous sommes
 obligés de rendre témoignage à
 J. C. du moins par nos exemples ,
 & que c'est en être vraiment le Pré-
 dicateur que d'en être le vrai Disci-
 ple. » N'alleguons pas vainement,
 » *poursuit l'Orateur* , les séductions
 » du siècle , & les trop grandes
 » difficultez de la vertu. . . . Il est
 » encore des Grands qui malgré les
 » dangers de la grandeur , sçavent
 » rendre à J. C. le témoignage dont
 » je parle. Religion sainte qui les
 » conduisez , vous nous en faites
 » voir ici deux grands exemples , un
 » Prince aussi digne de nos éloges

» qu'il l'a été de bonne heure de l'a-
 » mour des peuples, & de l'estime de
 » ce grand Roi dont la mémoire te-
 » ra à jamais honneur à la Royauté,
 » un Prince à qui le Dieu qu'il
 » adore a ménagé des traits égale-
 » ment éclairans de modération &
 » de constance, un Prince en qui se
 » trouvent tout à la fois & les qua-
 » lités du Prince & les lumières du
 » Sage, & la perfection de l'hon-
 » nête homme, & les sentimens
 » du Héros, & la piété du Chrétien,
 » qui consacre toutes ces ver-
 » tus; piété constante que rien ne
 » peut altérer dans ses principes, ni
 » déranger dans ses pratiques. De
 » l'autre part une Princesse, l'hon-
 » nêteur de son sexe & l'admiration
 » des deux, qui édifie par la sincé-
 » rité de sa Religion ceux qu'elle
 » étonne par la supériorité de son
 » génie pénétrant, beau, juste,
 » facile, étendu jusqu'au prodige;
 » une Princesse qui joignant aux
 » profondeurs des Sciences qu'elle
 » substitue à un dangereux loisir,
 » les plus vifs agrémens que la sa-
 » gesse peut avouer, ne sent de
 » toutes les vérités qu'elle a péné-
 » trées, ne sent rien tant que la
 » vérité de la foi, n'aime rien tant
 » qu'à la mettre en évidence aux
 » yeux des autres, n'admet à sa
 » Cour l'esprit même qu'à la re-
 » commandation de la vertu; heu-
 » reuse de voir le fruit sensible de
 » ses exemples dans cette jeune
 » Princesse qui la paye si bien de
 » l'éducation précieuse qu'elle en
 » reçoit, en sorte qu'on demande
 » ce qu'elle a en un degré plus émi-

» nent, des charmes de l'Esprit,
 » des graces, ou des sentimens de
 » Religion. Ainsi sçait-on, quand
 » on le veut effectivement, rendre
 » témoignage à J. C. au milieu des
 » dangers attachés à la grandeur.
 » Serions-nous excusables d'y man-
 » quer?

Nous ne dirons qu'un mot de
 la seconde partie de ce Discours.
 L'Orateur y montre combien le
 Ministere de *S. J. B.* fut glorifié
 devant les hommes, » par une au-
 » torité digne d'un Précurseur de
 » de J. C., une réputation presque
 » égale à celle de J. C. une admira-
 » ble magnificence d'éloges de la
 » part de J. C. une espèce d'Apo-
 » stolar exercé à l'égard même de
 » J. C., une célébrité de culte qui
 » dès les premiers âges de l'Eglise
 » n'a presque cédé qu'à celle du
 » culte de J. C.

Les autres Discours contenus
 dans ce premier Volume, outre
 ceux que nous avons déjà indiqués,
 sont les Panégyriques de *S. Sulpice*,
 second du nom, Archevêque de
Bourges, & Patron de l'Eglise Pa-
 roissiale de *S. Sulpice* à Paris; de
Charles Borromée, de la Bienheu-
 reuse *Jeanne de France*, fille de
Louis XI. épouse de *Louis XII.* Fon-
 datrice des Annonciades, & un
 éloge de la Vie Religieuse pronon-
 cé à la prise d'habit de Mademoi-
 selle de *Bissy*, aux Religieuses de
 la Visitation, de la rue *S. Antoine*,
 en présence de *S. E. Monseigneur*
 le Cardinal de *Bissy*. Nous ne pou-
 vons rendre compte de toutes ces
 Pièces, mais nous citerons encore

ce petit morceau par lequel finit l'Exorde du Panégyrique de *S. Sul-pice*.

» Dieu immortel qui n'alienez
 » jamais votre gloire , à vous seul
 » se rapporteront les loiianges que
 » cette portion de votre peuple va
 » entendre , comme à vous seul se
 » rapportent celles qui nous don-
 » nons si souvent à un de vos plus
 » dignes Ministres qui m'écoute
 » dans ce Saint Temple dont la
 » construction n'étoit possible qu'à
 » lui. Avec quel zèle il embellit vo-

» tre Sanctuaire pendant qu'un au-
 » tre Serviteur fidèle, que vous
 » vous êtes choisi dans sa Maison
 » travaille sans relâche à votre
 » gloire , Pontife & défenseur de
 » votre Religion Sacrée ! Ainſi
 » *Moïse* exécutoit le plan de votre
 » *Auguste Tabernacle* , tandis
 » qu'honoré du Pontificat , *Aaron*
 » son frere présidoit à votre culte
 » divin.

Nous donnerons l'Extrait du se-
 cond Volume de ces Panégyriques
 dans un autre Journal.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS

Ô Belles-Lettres : avec les Mémoires de Littérature , tirés des Registres de cette Académie , depuis l'année 1731. jusques Ô compris l'année 1733. Tomes IX. Ô X. A Paris , de l'Imprimerie Royale. 1736. in-4°. 2. vol. Tom. I. pag. 260. pour l'Histoire , pag. 450. pour les Mémoires. Tom. II. pag. 751. Planch. détach. XVIII.

APRE'S avoir (dans notre Journal de Juillet) rendu compte de la partie Historique de ce vaste Recueil , laquelle remplit la moitié du neuvième Volume : nous devons passer maintenant au détail de ceux des Mémoires de Littérature , qui en occupent l'autre moitié , & qui de même que ceux qu'on a renvoyés au second Tome , sont rangés sous 4 classes différentes , suivant l'ordre indiqué dans nos Extraits des Volumes précédens.

Ceux dont il est ici question , roulent tous sur l'éclaircissement de quelques points d'ancienne Histoire , & sont au nombre de 24 , dont voici les titres.

1. *Sentimens des anciens Philoso-*

phes sur la pluralité des Mondes ; par M. Bonamy.

2. *Mémoire Historique sur les animaux respectés en Egypte* ; par M. Blanchard.

3. *Remarques sur l'antiquité Ô l'origine de la Cabale* ; par M. de la Nauze.

4. Ô 5. *Les Argonautes , ou Dissertations sur la conquête de la Toison d'or* , par M. l'Abbé Banier.

6. *Histoire de la seconde Guerre Sacrée ; premiere partie* ; par M. de Valois.

7. *Recherches sur la Carie* ; par M. l'Abbé Sevin.

8. *Discours sur les Sybarites* ; par M. Blanchard.

9. *L'Histoire de Dédale* ; par M. l'Abbé Gédoyen.

10. *L'Histoire de Phidias* ; par le même.

11. & 12. *Première & seconde Dissertation sur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce* ; par M. Hardion.

13. *Discours sur la Fable Epique* ; par M. l'Abbé Varry.

14. & 15. *Première & seconde Dissertation sur le Poème Epique, où l'on examine s'il est nécessaire que l'action de ce Poème ait rapport à une vérité morale* ; par M. de la Barre.

16. *Réponse à ces deux Dissertations* ; par M. l'Abbé Varry.

17. *Discours sur l'origine & le caractère de l'Épithalame* ; par M. l'Abbé Souchay.

18. & 19. *Premier & second Mémoire sur les Chansons de l'ancienne Grèce* ; par M. de la Nauze.

20. *Recherches sur les Courses de chevaux & les Courses de chars, aux Jeux Olympiques* ; par M. l'Abbé Gédoyen.

21. *Dissertation sur les places destinées aux Jeux publics dans la Grèce, & sur les Courses qu'on fait dans ces places* ; par M. de la Barre.

22. *Dissertation Historique sur la Bibliothèque d'Alexandrie* ; par M. Bonamy.

23. *Description de la Ville d'Alexandrie, telle qu'elle étoit du tems de Strabon* ; par le même.

24. *Explication Topographique de la guerre de César dans Alexandrie, après la déroute de Pompée* ; par le même.

Nous souhâiterions fort pouvoir faire connoître plus particulièrement par des Analyfes détail-

lées, chacun de ces Mémoires si dignes de la curiosité du Public. Mais nous étant bornés jusqu'à présent à ne l'entretenir sur cette matière que dans quatre de nos Journaux ; nous ne pourrons lui donner au plus que l'extrait d'une seule Pièce de chacun des Académiciens qui en ont fourni ; ce qui fera 25 Extraits en tout, dont les six premiers ont déjà paru.

I. Nous commencerons ici par les *Argonautes* de M. l'Abbé Banier, qui regarde avec raison la conquête de la Toison d'or comme l'un des événemens les plus célèbres de la Grèce ; mais en même tems comme le plus rempli de fictions : lié d'ailleurs si intimement avec cette ancienne Histoire, qu'il ne peut en être détaché, sans renverser presque toutes les Généalogies de ce tems-là : au lieu que bien développé à l'aide du grand nombre d'anciens Auteurs qui en font mention, il offre plusieurs éclaircissements pour les Antiquitez des siècles héroïques. C'est donc dans de telles sources qu'a puisé notre curieux Académicien, qui a consulté sur le sujet qu'il entreprend de traiter, non seulement les Historiens, tels qu'Hérodote, Diodore, Apollodore, Strabon, Trogue-Pompée, mais encore les Poèmes d'Onomacrite, d'Apollonius de Rhodes & de Valerius-Flaccus, qui roulent uniquement sur cette fameuse expédition, & ceux de divers autres Poètes qui n'en ont parlé qu'incidemment, comme Homère, Pindare, &c. Il regrette fort le Poème

de l'ancien Orphée , & celui du Crétois Epiménide composés l'un & l'autre sur le même sujet , & qui nous ont été ravis par l'injure des tems. Mais, d'un autre côté , il a eu recours à plusieurs de nos Critiques modernes , tels que *Bochart* , *M. le Clerc* , *M. Huët* , le *Pere Thomassin* , & quelques autres , dont il a sçû tirer bon parti pour sa Dissertation.

Il la divise en 4 Sections , dans la première desquelles il expose quelle fut l'occasion du voyage des Argonautes , & ce qui se passa dans la Grèce en conséquence , jusqu'à leur embarquement ; & il fait la revue de tous les Capitaines , qui voulurent avoir part à cette conquête. Dans la seconde partie , non encore publiée , il racontera leurs aventures , pendant le cours de leur navigation. La troisième contiendra l'Histoire de ce qui leur arriva pendant leur séjour à Colchos : & dans la quatrième il parlera de leur retour en Grèce , & tâchera de fixer l'époque de cette expédition ; ce qui répandroit (dit-il) beaucoup de lumière sur toute l'Histoire des tems héroïques chez les Grecs.

Dans la première partie de sa Dissertation , il a rassemblé avec beaucoup de soin & d'exactitude les différentes opinions des Ecrivains , 1°. sur ce que c'étoit que la Toison d'or , 2°. sur ce qui concernoit la personne de Jason , Chef des Argonautes ; 3°. sur les motifs qui les engagèrent à l'expédition en Colchide ; 4°. sur la construction de la Navire Argo , qui devoit les y por-

ter ; & 5°. sur le nombre & les noms des Héros qui s'y embarqueroient.

1. Phrixus & sa sœur Hellé , enfans d'Athamas Roi de Thèbes en Béotie , & de sa seconde femme Néphelé , voulant se soustraire aux fureurs d'Ino première femme de ce Prince , & qui les avoit fait condamner par l'Oracle à être immolés pour faire cesser une cruelle famine , firent équiper secrètement un vaisseau sur lequel ils monterent avec une partie des trésors de leur pere , pour aller chercher un asyle chez Ætès son parent , qui regnoit en Colchide. La sœur mourut en chemin ; & Phrixus arriva heureusement à Colchos , où Ætès le reçut avec bonté , & lui donna quelque tems après en mariage sa fille Calciope. Phrixus , en reconnaissance de l'heureux succès de sa navigation , consacra aux Dieux la proie de son vaisseau. Les Poètes ont trouvé dans la fécondité de leur imagination de quoi orner un fait si simple & si naturel. Ils font enlever le frere & la sœur par un belier ailé , à toison d'or , fils de Neptune , & qui les porte sur son dos jusqu'en Colchide , où on l'immole à Jupiter , dans le Temple duquel on en consacre la précieuse Toison , l'objet de la cupidité des Grecs. Tout cela réduit à sa juste valeur , signifie historiquement , selon Diodore , Eusebe , & quelques autres , que le vaisseau de Phrixus s'appelloit le Belier à la Toison d'or , parce qu'il en avoit la représentation à sa proie ; que

ce vaisseau sembloit voler , tant il étoit léger ; que la proüe en avoit été consacrée au Dieu Neptune , qui pouvoit passer à l'égard de ce vaisseau , comme à l'égard de tous les autres , pour en être le pere en certain sens. Les premieres années du mariage de Phrixus & de Calciope furent très-heureuses , & il leur naquit 4 fils. Mais Ætès qui envioit les trésors de son gendre , le fit mourir. Venons presentement à ce qui regarde Jason.

2. Son pere Eson, Roi d'Iolchos en Theessalie , & frere uterin de Pélias , avoit été détrôné par celui-ci , qui non content de cette usurpation , vouloit y mettre le sceau , en faisant périr la posterité du Prince légitime en la personne du jeune enfant qui lui étoit né. Mais cet enfant dérobé par ses parens à la cruauté du Tyran , fut élevé secrettement dans l'antre du Centaure Chiron , jusqu'à l'âge de 20 ans , qu'il en sortit sous le nom de Jason & parut dans la Ville d'Iolchos , en équipage d'étranger. S'étant fait connoître à son pere & à ses oncles , il redemanda la couronne qui lui appartenoit. Pélias vieux & haï de ses sujets lui promit de lui faire justice sur ce point , à condition qu'il iroit auparavant en Colchide venger la mort de leur parent Phrixus , sauver les enfans de cet infortuné , & enlever la Toison d'or que celui-ci y avoit portée. Jason accepta la condition , & fit inviter à une expedition si glorieuse & si utile , dont il devoit être le chef , tout ce qu'il y avoit alors de plus distin-

Ainsi.

gué en Grèce parmi les jeunes gens. Pour abreger , nous supprimons ici toutes les variations qui se trouvent chez les divers Auteurs dans les circonstances de ce recit , & que notre Académicien n'a eu garde de passer sous silence , non plus que toutes les fictions dont il a plu aux Poëtes d'assaisonner cette narration.

3. Il vient ensuite à la célèbre Navire *Argo* , sur laquelle on a débité tant de fables : & recherchant d'abord l'origine de ce nom *Argo* , il allegue sur ce point 4 opinions différentes , qu'on peut voir chez lui. Les anciens sont tout aussi peu d'accord entr'eux sur la qualité du bois employé à la construction de ce vaisseau ; détal que s'épargne notre Auteur , qui se contente d'observer que suivant la plus commune tradition ce vaisseau fut construit du bois coupé sur le mont Pelion , & qu'on fit entrer dans cette structure , un chêne de la forêt de Dodone , qu'on mit à la proüe , & qui rendoit des Oracles. Ce vaisseau , quant à sa forme , étoit long , imitant celle de nos Galères ; & tels étoient les vaisseaux de guerre chez les Grecs , au lieu que ceux des Marchands étoient ronds. L'Auteur termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur cette matiere , par l'exposition de ce qu'en a pensé le sçavant *Bochart* : & dans ce qu'on en rapporte ici , il faut corriger une faute d'impression , & lire *dobera* au lieu de *dote-ra* , qui ne signifie rien.

4. A l'égard de ceux qui monte-

O o o

rent ce Vaisseau, pour accompagner Jason dans une navigation aussi périlleuse, qu'on croyoit alors celle du Pont-Euxin; c'étoient presque tous de jeunes Princes Grecs, la plupart ses parens, auxquels se joignirent des Prêtres, des Devins, & d'autres personnages habiles en toutes sortes d'arts, d'une prudence consommée, tous enfans des Dieux ou leurs descendans. Mais (observe M. l'Abbé Banier) les anciens varient beaucoup sur les noms & sur le nombre de ces Argonautes, qu'on fait monter jusqu'à celui de 44. Il les passe tous en revûë, & en donne une Liste complète & instructive, où il nous instruit de la famille & des aventures de ces Héros, dans la vûë d'éclaircir l'Histoire de ce tems-là, & de fixer ensuite l'époque de cet événement. Les plus célèbres de ces Argonautes furent Hercule, Acaste fils de Pélias, cousin germain de Jason, & grand Chasseur; Admète époux d'Alceste; Amphiaräus; Orphée; Amphion le Musicien; les deux Pilotes, Typhis & Ancée; Esculape; Castor & Pollux; Calais & Zéthus; Laërte pere d'Ulyse; Lyncée, dont la vûë pénétrait jusqu'aux entrailles de la terre; Méléagre & son frere Tydée; le fameux Devin Mopsus; Nestor; Oïlée, pere d'Ajax; Pelée, pere d'Achille; le Poëte-Musicien Philammon; Philoctète; Ménoëce, pere de Patrocle; Télamon; Thesée & son ami Pirithoüs, &c. Un plus long dénombrement nous meneroit trop

loin; & il fut, sur tout cela, recourir à la Dissertation même.

II. Celle de M. de Valois, sur l'Histoire de la seconde Guerre Sacrée, est une suite de ce qu'il nous a donné dans plusieurs Mémoires, sur le Tribunal des Amphictyons, si fameux & si respecté de toute la Grèce. Ce n'étoit pas sans beaucoup de peine, qu'ils avoient terminé une longue & sanglante guerre de cette espece, entreprise pour punir les habitans de Crissa & de Cirrha, Villes Phocéennes, de leurs sacrilèges commis contre le culte d'Apollon-Delphien. Ces sages Magistrats se virent engagés dans une nouvelle guerre contre ces mêmes Phocéens, qui refusoient de payer l'amende qu'ils avoient encouruë, pour avoir cultivé à leur profit la meilleure partie de la Terre Sacrée, qui appartenoit au Dieu & à ses Ministres. Cette guerre, sur les événemens de laquelle notre Auteur s'en tient principalement, aux témoignages de Diodore & de Pausanias, commença sous l'Archontat de Callistrate chez les Athéniens, la seconde année de la 106^e Olympiade, ou l'an avant J. C. 355. & dura 9 ans entiers.

Philomèle, Chef des Phocéens; homme audacieux, éloquent & capable des plus grands crimes, persuada à ses Concitoyens de s'exposer aux plus grands périls, plutôt que de se couvrir d'infamie, en payant la somme à laquelle ils avoient été condamnés injustement & qui d'ailleurs excédoit leurs fa-

cultez. Les Phocéens encouragés par ses exhortations , le choisirent pour Général. Il s'étoit ligué secrètement d'abord avec les Lacédémoniens , mécontents aussi des Amphictyons , qu'ils prétendoient avoir rendu contre eux un jugement inique : il se donna des gardes , & mit sur pied une armée considérable. Sitôt que ces Sénateurs eurent déclaré la guerre aux Phocéens il marcha droit à Delphes & s'empara du Temple d'Apollon, malgré la résistance de quelques Delphiens nommés *Thracides*, qui furent taillés en pieces. Sur la nouvelle de la prise d'un Temple si révéré , les Locriens du voisinage , envoyèrent des troupes contre Philomèle , qui les battit & les mit en fuite. Ce Général devenu plus entreprenant par cette victoire , fit effacer les decrets des Amphictyons gravés sur les colonnes du Temple , fit fondre les tables d'airain , où étoient inscrites la condamnation des Phocéens & celle des Lacédémoniens , & fit publier en même tems par toute la Grèce , que s'il avoit pris les armes ce n'étoit point à dessein de piller le Temple de Delphes , mais uniquement pour conserver aux Phocéens une de leurs plus cheres prérogatives , & pour les défendre ainsi que les Lacédémoniens contre les injustes decrets du Sénat Amphictyonique.

Philomèle ayant laissé des troupes suffisantes pour la sûreté de Delphes contre les entreprises des Béociens , qui armoient de leur

côté , fit une irruption dans la Locride , y pillâ plusieurs places , & battit les Locriens en plus d'une rencontre : après quoi il revint à Delphes triomphant & chargé de butin. Un de ses premiers soins fut alors de consulter l'Oracle , & d'extorquer de la Pythie une réponse favorable , qui lui permettoit d'agir comme il le jugeroit à propos. En conséquence de cet Oracle prétendu & d'un autre prodige dont il fut suivi , Philomèle envoya des députés dans routes les principales Villes de la Grèce , pour les assurer de la droiture de ses intentions , & pour les solliciter de se joindre à lui , ou tout au moins de garder la neutralité. Par là il vint à bout d'engager dans son alliance les Athéniens , les Lacédémoniens & quelques autres. Mais les Locriens & les Béociens restèrent inflexibles , & se preparerent à lui faire la guerre , & aux Phocéens , pour venger la majesté du Dieu offensé par l'entreprise de ces sacrileges. Tels furent les principaux événemens qui signalerent la premiere année de cette guerre Sacrée.

Dès le commencement de la seconde année , Philomèle fit des levées d'argent & d'hommes pour grossir son armée , puis , marcha contre les Locriens , qui , malgré le mauvais succès de leurs premieres incursions , s'étoient remis en campagne ; leur donna bataille & les vainquit. Les Locriens , après cet échec , appellerent à leur secours les Thébains , qui leverent

une puissante armée contre les Phocéens; & Philomèle de son côté en fit autant à l'aide des trésors du Temple sur lesquels il porta sans scrupule ses mains sacrilèges. Par ce moyen il mit sur pied une armée de plus de 10000 hommes, tant Infanterie que Cavalerie, à la tête de laquelle il entra dans la Locride, & battit encore les Locriens. Peu de tems après les Thessaliens accourus au secours de ceux-ci avec 6000 hommes n'eurent pas un fort plus heureux. Mais enfin la chance tourna. Car les Béociens étant survenus avec 13000 hommes pour combattre les Phocéens à qui s'étoient joints seulement quelques Achéens au nombre de 1500; après plusieurs hostilités & de cruelles représailles de part & d'autre, qui ne décidoient point l'affaire; on en vint à une action générale où les Phocéens furent battus & mis en déroute, malgré les efforts de Philomèle, qui se défendit en désespéré, & qui pour ne point tomber vif entre les mains du vainqueur, se précipita du haut d'un rocher. Ainsi finit la seconde année de la Guerre Sacrée dont il s'agit, & dont nous verrons la suite dans les autres Volumes.

III. M. *Blanchard* nous fait connoître ici plus particulièrement un peuple très-vicieux, mais moins criminel que les Phocéens dont nous venons de parler. Ce sont les Sybarites, dont le luxe & la mollesse qui ont passé en proverbe, firent toute la réputation. Il n'y avoit chez eux de récompenses que

pour ceux, qui raffinant sur la bonne chère, avoient inventé quelques mets, & auxquels ils accordoient le privilège exclusif de les vendre pendant une année entière, pour s'enrichir. Ils n'estimoient de tous les peuples de l'Italie & de la Grèce que les Tyrrhéniens & les Ioniens, dont le genre de vie étoit le plus conforme au leur. Ils voyageoient peu, toujours en voiture, & à si petites journées, pour ménager la foiblesse de leur tête, que le chemin d'un seul jour pour tout autre, leur en coûtoit trois. Ils n'étoient point surpris, que les Lacédémoniens fussent si braves & ne regrettaient guères une vie, que la frugalité des repas, la dureté des sièges & les discours sérieux qu'on y tenoit, leur faisoient passer si peu commodément.

Pour empêcher que la tranquillité de leurs nuits ne fût troublée, ils bannissoient de leur Ville tous les coqs, & toutes les professions qui ne pouvoient s'exercer sans faire du bruit. Ils ne s'exposoient jamais, ni au lever du Soleil, parce qu'ils sortoient fort tard de leurs lits, ni à son coucher, parce qu'ils soupoient de fort bonne heure, & pouissoient bien avant dans la nuit l'intemperance de leurs repas. Dans l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, il n'étoit question d'aucun des exercices propres à cultiver l'esprit ou le corps. Ils les habilloient de pourpre, & leur garnissoient les cheveux de rubans tissés d'or. Des grottes arrosées de fontaines leur offroient pendant la cha-

leur du jour des retraites délicieuses, où ils goûtoient toutes sortes de plaisirs; & l'un de ces jeunes gens ayant aperçu les mouvemens violens que se donnoit un esclave en travaillant à la terre, en fut aussi ému, que si on lui eût déchiré quelques fibres, & donna un grand mal de côté à celui de ses camarades auquel il racontoit la vive impression qu'avoit faite sur lui-même un pareil spectacle. Les Sybarites menèrent les premiers aux bains leurs esclaves enchaînés, pour les punir plus sûrement s'ils leur donnoient de l'eau trop chaude, ou s'ils ne les parfumoient pas à leur fantaisie. Au sortir de ces bains, ils se couchaient dans des lits jonchés de roses, où ils se trouvoient fort incommodés si elles venoient à se sécher ou à se rouler sous leurs corps. Les laines de Milet, les plus fines qu'il y eût alors, entroient dans leurs habillemens. Leurs vins se faisoient comme se font encore les vins du Rhin & ceux de quelques autres climats, où les cuves ne se vident presque jamais. On decernoit, pour récompense, des couronnes d'or à ceux qui avoient donné des repas publics plus somptueux que les autres, & l'on faisoit publier leurs noms avec éloge par les Héraults. Les femmes qui étoient invitées à ces festins publics, en étoient averties un an d'avance, pour avoir le loisir de s'y préparer & d'y paroître dans tout leur éclat. C'est Athénée qui a fourni à notre Auteur la plupart de ces particularitez & plusieurs autres qui prou-

vent combien les Sybarites étoient voluptueux.

Leur Ville cependant fondée par Isclécéüs près de l'embouchure du Fleuve Sybaris sur la côte du Golphe de Tarente, ne laissa pas de s'élever à un tel point de grandeur, qu'elle commandoit à 4 Nations voisines, qu'elle avoit sous sa domination 25 Villes, qu'elle occupoit 50 stades de territoire couvert de ses habitations & qu'elle se vit en état de mettre trois cens mille hommes sous les armes. Les Sybarites, pendant leur plus grande prospérité, ayant consulté l'Oracle de Delphes sur la durée de leur bonheur, la Pythie leur répondit que leur puissance durerait aussi long-tems que leur respect pour les Dieux l'emporterait sur le respect dû aux hommes. Ils ne prévoyoient point que l'accomplissement de l'Oracle pût dépendre de la faute d'un particulier qui dût entraîner la ruine de tout l'Etat. C'est pourtant ce qui arriva en la personne d'un Sybarite, qui ayant maltraité un de ses esclaves jusque dans un Temple, sans respecter la sainteté d'un tel asyle, cessa de le maltraiter, sitôt que cet esclave se fut réfugié sur le tombeau du pere de son maître.

Peu de tems après les Crotoniates envoyèrent une Ambassade aux Sybarites, qui massacrèrent ces Ambassadeurs, & jetterent leurs cadavres dans les fosses de la Ville. Les Crotoniates coururent promptement à la vengeance, au nombre de cent mille combattans, ayant à

leur tête le fameux Athlète Milon; & avertis par leurs espions que les chevaux des Sybarites, au son des instrumens & sur-tout à certains arts de Musique, se levoient sur les pieds de derriere & formoient une espede de danse; ils menèrent avec eux des Musiciens, qui par leur mélodie mirent le desordre dans l'armée des Sybarites, en faisant danser leurs chevaux qui renverserent leurs Cavaliers, & qui attirés par les airs dont le camp des Crotoniates retentissoit, vinrent s'y rendre comme autant de deserteurs. Après quoi Milon assiégea Sybaris, la prit & l'ensévelit sous les eaux des deux rivieres du voisinage.

Quelques Sybarites secondés par quelques Thessaliens voulurent, au bout de 58 ans, la rebâtir sur ses ruines; mais les Crotoniates qui en prirent ombrage, les en chassèrent cinq ans après, & détruisirent sans retour (dit l'Auteur) cette Ville, qui avoit été si long-tems le scandale de l'Univers par son luxe. Quelque tems après, Lampon & Xénocrite fondèrent à quelque distance de l'ancienne Sybaris, la Ville de Thurium. M. Blanchard s'étend sur les circonstances de cette nouvelle fondation; & raconte comment cette Ville devint riche & puissante, s'allia avec les Crotoniates, prit la forme de gouvernement démocratique, partagea ses habitans en dix Tribus, & choisit pour son Législateur le célèbre Charondas, dont notre Auteur parcourt ici les

reglemens les plus remarquables; & qui mourut martyr, pour ainsi dire, de ses propres Loix. C'est un détail sur lequel nous renvoyons à la Dissertation même.

IV. M. l'Abbé *Géayn* a recueilli dans son *Histoire de Phidias*, tout ce que l'Antiquité a pû lui fournir sur la personne & sur les Ouvrages de ce fameux Sculpteur. Il naquit à Athènes (on ne sçait pas précisément en quelle année) il étoit fils de Charmidas, & il florissoit dans la 83^e Olympiade. Il eut pour maîtres Eladas d'Argos & Hippias, moins connus (dit l'Auteur) l'un & l'autre par leurs Ouvrages, que par l'honneur d'avoir eu un tel Disciple. Pline lui donne pour contemporains & pour rivaux, de célèbres Statuaires, tels qu'Alcémène, Critias, Nestoclès & Hégias: sur quoi l'Auteur relève une négligence du P. *Hardouin*, qui dans ses Notes sur ce Naturaliste n'a pas remarqué qu'il y a faute dans le Texte Latin, & qu'au lieu de *Critias*, *Nestoclès*, qui sont deux noms propres, il faut lire *Critias-Néfolès*, c'est-à-dire, *Critias l'Insulaire*, comme l'appelle formellement Lucien, pour le distinguer d'un Critias de même nom, originaire d'Athènes. Pline regarde Phidias comme l'Inventeur de l'art de tourner, perfectionné dans la suite par Polyclète.

Phidias parut dans un tems des plus favorables pour faire briller ses merveilleux talens. Périclès gouvernoit alors la République d'Athènes & y faisoit fleurir tous

Ies beaux arts. Dans le dessein de décorer cette Ville fameuse par les plus superbes édifices & d'en faire (dit notre Auteur) l'œil & la lumière de la Grèce : il avoit rassemblé pour l'architecture Istinus & Callicrate, pour la peinture, Paucnus, Plithênète, Parrhâsius & Zeuxis ; pour la gravûre, le célèbre Mys ; & pour la sculpture, Phidias, entre les mains de qui (dit l'Auteur) l'ivoire, le marbre & le bronze prenoient telle forme, telle ressemblance qu'il vouloit. Il avoit de plus l'esprit orné de toutes les connoissances utiles à un homme de sa profession, telles que l'Histoire, la fable, & sur-tout l'Oprique & la Géométrie, dans lesquelles il l'emportoit sur tous les autres Statuaires. Il en donna une preuve éclatante dans la statue de Minerve, qui vû de près & comparée avec celle qu'avoit faite Alcamène pour la même Déesse, parut grossière & hideuse dans les traits du visage, au lieu que placée dans l'endroit où elle devoit être, elle avoit un air de grandeur & de majesté, qu'on ne pouvoit assez admirer, tandis que celle d'Alcamène vû à la même distance, avoit perdu toute sa beauté & ne paroissoit plus rien.

Phidias inspira le premier aux Grecs le goût de la belle nature, & leur apprit à l'imiter. On est moins étonné qu'il ait fait des statuës merveilleses, qu'on ne doit l'être qu'il en ait pu faire un si grand nombre. On voyoit dans le Temple de Delphes douze ou quinze

statuës, toutes de sa main. Joignez-y sa Vénus Uranie, sa Rhéa, son Apollon Parthenopius, sa Minerve & sa Némésis faites du même bloc de marbre ; la statuë de Périclès, celle du jeune Pantarcès ; 4 Minerves d'une grandeur prodigieuse, deux en bronze, la troisième d'or & d'ivoire, & la quatrième en bois & en marbre : sans compter sa Minerve d'Athènes & son Jupiter Olympien que l'Auteur décrit en particulier, & où le Sculpteur faisoit éclater son grand talent de bien représenter les Dieux.

Quand le magnifique Temple de Minerve nommé le *Parthénon* fut achevé par Périclès : il fut question d'y mettre la statuë de la Déesse ; & Phidias fut chargé de cet Ouvrage, où il se surpassa lui-même. Cette statuë, haute de 26 coudées ; étoit d'or & d'ivoire, beaucoup plus précieux alors que le plus beau marbre. On voyoit gravés le combat des Athéniens contre les Amazones, & celui des Géans contre les Dieux sur les deux faces du bouclier de la Déesse ; le combat des Centaures & des Lapithes, sur sa chaussure, & la naissance de Pandore, sur le pied d'estal. Cicéron, Pline, Plutarque, Pausanias, tous connoisseurs & témoins oculaires, parlent de cette statuë comme de l'un des plus beaux & des plus étonnans Ouvrages qu'il y eût dans le monde.

Cependant quelque admiré, quelque vanté que fût ce Chef-d'œuvre, il devint fatal à son Ouvrier. Les Athéniens toujourns dé-

fiens & toujours blessés par une grande supériorité de mérite, lui firent un crime d'avoir gravé sur cet Ouvrage, quoiqu'avec beaucoup de précaution, son portrait & celui de son protecteur Périclès. On l'accusa d'avoir détourné à son profit une partie des 44 talens d'or, qui devoient être employés à la statuë. Mais il avoit si bien pris ses mesures en appliquant cet or, qu'il ne lui fut pas difficile de se justifier sur ce point, en faisant peser ce métal une seconde fois; & cela sans endommager la statuë. On le soupçonna, & peut-être avec assez de fondement, de ménager chez lui à Périclès des entrevûes plus commodes avec les plus belles femmes d'Athènes, pour lesquelles ce grand Homme, quoique d'un âge avancé, n'étoit point encore indifférent. On traîna donc en prison le Sculpteur, comme coupable; & il y mourut (dit-on) ou de maladie, ou de poison.

Mais notre Auteur n'en convient pas, & prétend avec quelques Ecrivains, que Phidias, pour éviter sa condamnation, prit la fuite, & se retira en Elide, où pour se venger des Athéniens il entreprit de faire en faveur des Eléens, une statuë, qui pût effacer cette Minerve regardée comme son Chef d'œuvre dans Athènes. Il fit alors son Jupiter Olympien, ce prodige de l'art, que l'on crut devoir mettre au nombre des 7 merveilles du monde, & qui fit (dit l'Auteur) le desespoir de tous les grands Statuaires qui vinrent après lui, tant

ils trouvoient cette statuë inimitable. La majesté de l'Ouvrage égaillait le Dieu, dit Quintilien, & ajoutoit encore à la Religion des peuples. Aussi les Grecs & les Romains (dit Epictète dans Arrien) regardoient-ils comme un malheur de mourir sans avoir vû cette merveilleuse Statuë: & ceux qui la voyoient, saisis d'étonnement, demandoient comment l'Ouvrier avoit pu représenter ainsi Jupiter dans toute sa majesté. Le Dieu, est-il descendu du Ciel pour se faire voir à Phidias, où Phidias a-t-il été transporté au Ciel pour contempler le Dieu? Cette statuë haute de 60 pieds, & d'une grosseur proportionnée, étoit d'or & d'ivoire, & representoit le Dieu assis sur son Trône. Pausanias nous en a conservé la description, que notre Auteur a transcrite ici dans toute son étendue & à laquelle nous renvoyons. » Cet ouvrage étonnant, » dit M. l'Abbé Gédoyne, mit le » comble à la gloire de Phidias, & » lui assura une reputation, que » 2000 ans ne lui ont pas ravie: ce » fut par ce grand Chef-d'œuvre » qu'il termina ses travaux.

V. M. *Hardion*, qui s'est chargé de nous donner en plusieurs Dissertations ses recherches sur *l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce*, nous fait part ici de ce qu'il a rassemblé dans les deux premières sur une matière si intéressante.

1. Il définit d'abord l'éloquence en général, c'est-à-dire en tant qu'elle embrasse tout ce qui fait l'objet

l'objet de nos discours, soit en vers soit en prose ; & il prétend qu'elle consiste à découvrir dans quelque sujet que ce puisse être , les choses qu'il faut dire , à les placer dans le meilleur ordre qu'il soit possible , & à les revêtir des ornemens qu'elles peuvent comporter. C'est par-là (dit-il) que le Théologien , le Philosophe , l'Historien , l'Orateur & le Poète sçavent se rendre maîtres des esprits & des volontez de ceux qui les écoutent. Mais le génie le plus heureux ne suffit pas pour devenir éloquent ; il doit être enrichi des connoissances les plus solides , & guidé par les préceptes de l'art , qui n'est autre chose (dit l'Auteur) qu'un Recueil d'Observations faites par des hommes d'esprit & de bon sens d'après ceux qui parloient ou qui écrivoient bien.

Pour en découvrir l'origine chez les Grecs , M. Hardion remonte jusqu'à ces heureux tems , où ennuysés & honteux de la vie brutale qu'ils avoient menée jusqu'alors , ils commencerent à former des Societes , à bâtir des Villes , à établir des Loix , à cultiver leur langue & à faire cas des talens de l'esprit ; car il estime que ce nouveau genre de vie fut le fruit de l'éloquence de quelques hommes d'un génie supérieur , qui par la voye de la persuasion , les déterminerent à s'affranchir de cette affreuse barbarie où ils crouissoient depuis si long-tems. Tels furent , de l'aveu même des Grecs , les conducteurs de ces Colonies Egyptiennes , qui apportèrent dans la Grèce leurs

Aouff.

Sciences , leurs Arts , leur Religion & leurs Loix ; un Cécrops , un Deucalion , fils de Prométhée , un Cadmus ; & après eux , un Linus , un Orphée , un Amphion ; desquels la Lyre miraculeuse n'étoit autre (selon notre Auteur) que l'éloquence ou l'art de persuader.

Comme il fut glorieux & utile de cultiver cet art , on ne doit pas être surpris que dès le tems du Siège de Troye l'éloquence eût fait de grands progrès dans la Grèce ; & Homère , comme l'observe Cicéron , n'auroit pas tant célébré celle d'Ulyse & de Nestor , si l'art de parler n'eût été dès les tems héroïques , en très-grande considération. C'est de quoi l'Auteur allègue ici diverses preuves tirées de ce Poète même & d'Hésiode son contemporain. Phénix (dit le premier) avoit été envoyé à Troye avec Achille , en qualité de Gouverneur , 1°. pour lui apprendre à bien parler , 2°. pour lui apprendre à bien combattre : car ce jeune Prince (ajoute-t-il) n'avoit encore aucune connoissance ni de la guerre , ni des conseils où les hommes brillent avec tant d'éclat. Ulyse (continue le même Poète) avoit le mérite de sçavoir proposer un bon avis , & celui de bien conduire des Troupes. Thoas (selon lui) se distinguoit dans les assemblées , où les jeunes gens se disputoient le prix de l'éloquence. Il désigne Nestor par le titre d'Orateur des Pyliens , préférablement à celui de Roi de Pylos , ajoutant que les discours de ce Prince avoient plus de douceur que le miel ,

P P P

Se lui faisant dire par Agamemnon: *Que n'ai-je dans mon armée dix hommes aussi capables que vous de parler dans un Conseil; bien-tôt la Ville de Priam reduite en noire puissance, tomberoit sous l'effort de nos bras.*

A ces témoignages empruntés d'Homère, M. Hardion joint celui d'Hésiode, qui n'est pas moins positif. » Heureux le Roi (dit-il) favorisé des Muses. Elles répandent » sur la langue une douce harmonie, & les paroles qui sortent de » sa bouche, enchantent les oreilles. L'équité dicte toujours les » arrêts qu'il prononce, & parlant avec assurance, il sçait terminer habilement les affaires les » plus difficiles. Ses discours tendres & consolans font oublier en » un moment à ses peuples les » maux qu'ils ont soufferts. Quel » bonheur pour un Roi d'être aimé des Muses. Il sort de sa bouche une voix, qui charme par sa » douceur.

Il y avoit donc dès lors (conclut l'Auteur) des regles & une méthode pour bien parler, & par conséquent une Rhétorique. Pithée (dit-on) aveul maternel de Thélée en avoit donné le premier des leçons publiques à Trézène, & en avoit même composé un Traité. D'où il suit que dès le tems d'Homère la Rhétorique s'étoit déjà fort perfectionnée. C'est ce que l'Auteur s'efforce de montrer dans sa seconde Dissertation.

2. Il pose d'abord pour un fait constant, que l'Iliade & l'Odyssée sont fort que la Langue Grecque

avoit dès lors tous les caractères d'une Langue riche, polie, régulière, capable de prendre toutes sortes de formes, & de se prêter à tous les genres d'écriture; d'où l'on doit conclure que la Grammaire avoit acquis dès lors sa perfection. Il en étoit de même de la Poétique, du moins eu égard d'un côté au plan, à l'ordonnance, & à la conduite de l'Epopée, & de l'autre, à la mécanique des vers, & aux divers ornemens de l'élocution. De là, il s'en suit (dit l'Auteur) que la Rhétorique, fondée principalement, comme l'on sçait, sur les préceptes de la Grammaire & de la Poétique n'avoit pas fait de moindres progrès: étant certain, de l'aveu même de Cicéron, qu'entre l'Orateur & le Poète, sur-tout l'Épique, il y a une grande affinité; & qu'il faut d'ailleurs pour la prose comme pour la Poésie une espece de fureur ou d'enthousiasme.

Il y a (dit l'Auteur) trois choses à considérer dans tout discours oratoire; l'invention, la disposition & l'élocution: & après avoir marqué en quoi consiste précisément l'invention dont il s'agit ici, il soutient qu'Homère, en ce qui regarde la richesse & la fécondité de cette partie, la justesse & la bienséance dans le choix des pensées, l'emporte sur tout ce qu'il y a jamais eu de Poètes & d'Orateurs. C'est ce que l'Auteur tâche de faire voir, non seulement par divers endroits tirés de ce Poète, mais sur-tout par le discours d'Ulysse jetté par la tempête sur le rivage des

Phéaciens , à la Princesse Nausicaa; discours que M. Hardion transcrit ici dans toute son étendue, & dont il nous donne la plus exacte analyse, qu'il fait lire chez lui.

Il vient ensuite à la disposition oratoire; & après en avoir tracé une idée générale, il prétend que les Rhéteurs n'ont prescrit aucunes règles pour les différentes especes d'exordes, de narrations & de péroraisons, qu'Homère n'ait mises en pratique, & dont ses Poèmes ne puissent fournir des exemples d'une beauté parfaite. Quant à l'art de distribuer & de placer les preuves: l'Auteur s'efforce d'en donner quelque notion par une courte analyse de trois discours du 9^e Livre de l'Iliade, adressés successivement à l'implacable Achille par les trois Envoyés d'Agamemnon, qui sont Ulysse, Phénix & Ajax fils de Télamon. C'est ce qu'on lira certainement avec plaisir dans la Dissertation même.

Enfin, pour ce qui concerne l'élocution, qui communique aux pensées la force, la douceur, le brillant, la magnificence, par le choix & l'arrangement des mots d'où naissent différentes sortes d'harmonie; pourroit-on disputer à Homère la gloire d'effacer dans les trois genres d'élocution, les meilleurs Poètes & les plus grands Orateurs? Ces trois genres (dit l'Auteur) sont 1^o. le simple, naïf & concis, dont la clarté & la netteté sont le principal mérite: 2^o. l'abondant, plus nourri, plus élevé, qui n'évite ni les figures brillantes, ni les

cadences nombreuses: 3^o. le sublime & le magnifique, lequel (poursuit M. Hardion) a un ton de grandeur & de majesté qui impose; des mouvemens toujours animés d'une nouvelle cadence, qui tendent à soumettre les esprits & les cœurs. Démosthène (continue-t-il) qui chez les Athéniens a porté ce troisième genre à son plus haut point, semble s'être proposé pour modèle l'Ulysse d'Homère; & l'Auteur nous montre dans quelques endroits de ce Poète différens traits de cette ressemblance.

De toutes ces Observations il conclut, que du tems d'Homère, la Rhétorique non seulement avoit été déjà réduite en art, mais qu'elle avoit toute son étendue & toute sa perfection; puisque les Rhéteurs, & entr'autres, Denys d'Halicarnasse & Quintilien, tirent de ce Poète seul plus d'exemples pour appuyer leurs préceptes, que de tous les autres Orateurs ensemble. Du reste l'Auteur, dans ces deux premières Dissertations qui roulent uniquement, comme l'on voit, sur la Rhétorique, a eu grand soin de conformer le caractère de son stile au sujet qu'il traite, & d'y semer toutes les fleurs dont il pouvoit être susceptible. Il continuera dans les Dissertations suivantes, à rendre compte historiquement des progrès de la Rhétorique chez les Grecs, jusqu'au tems de sa décadence sous les Successeurs d'Alexandre le Grand.

VI. M. l'Abbé l'atry, dans son Discours sur la Fable Epique, s'est

proposé d'approfondir cette matiere, traitée (selon lui) trop superficiellement par tous ceux qui ont donné des regles de l'Épopée, suivant la doctrine d'Aristote, dans sa Poétique. Les uns, tels que le *Tasse*, *Castelvetro*, *Victorius*, le P. *Mambrun* Jésuite, &c. prétendent que l'action ou le sujet d'un Poëme devient Fable Epique, lorsqu'elle est une & entiere, grande, & racontée sans suivre exactement l'ordre des tems. Les autres, tels que le P. le *Bosiu*, soutiennent d'après les exemples d'Homère & de Virgile, & sur les préceptes d'Aristote & d'Horace, que la Fable Epique doit être essentiellement comme celles d'Esopé, une allégorie, d'où résulte une vérité morale, & du reste, caractérisée comme le veulent les Auteurs qu'on vient de citer. M. l'Abbé Varry pousse plus loin ses vûs, & quoique persuadé que le succès de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide justifie suffisamment les regles qu'on y a suivies, il s'efforce d'en rechercher les causes ou les raisons & d'en prouver la nécessité.

Il établit d'abord ce principe, comme certain, que le mérite capital de toute Poësie, sur-tout de l'Epique, consiste à instruire solidement les hommes, en cachant ses leçons sous l'appas des fictions les plus agréables; ce qui la rend (dit-il) préférable à la Philosophie, dont elle devient le Chef-d'œuvre. Si on lui retranche le mérite de l'instruction, pour la réduire à celui du simple amusement;

on la dégrade (continue l'Auteur) & d'un art divin, on n'en fait plus qu'un jeu d'esprit, indigne de l'application des personnes sensées. C'est ce qu'il fait sentir par l'exemple de l'Apologue du Loup & de l'Agneau. Si on le considère comme dépouillé de moralité, il paroitra aussi méprisable que le Conte de peau d'âne. Si l'on y joint la leçon importante, d'éviter d'avoir affaire à plus puissant que soi; c'est alors un discours plein de sagesse, & digne d'une sérieuse attention. Telle est la supériorité d'un Poëme instructif en vertu d'une allégorie, sur un autre qui n'auroit pour but que de plaire; d'un Poëme véritablement Epique, sur une Histoire en vers.

De cette dernière proposition une fois avouée, il suit (selon notre Auteur) que l'instruction allégorique est d'autant plus indispensable dans l'Épopée, qu'elle n'exclut aucune des beautés, dont tout autre Poëme peut être susceptible. Telles sont l'agrément & la variété des descriptions, la vive peinture des caractères, le jeu des passions, &c. M. l'Abbé Varry estime qu'une seule maxime instructive, qui résulte de tout le Poëme Epique, contribue infiniment à sa régularité, en découvrant quel est précisément l'objet du Poète, quelle est toute la disposition du Poëme, quel en est le nœud; & rendant l'action tellement isolée, qu'elle ne demande rien ni devant ni après elle. C'est ce que l'Auteur s'applique à éclaircir par l'Iliade

d'Homère, où le Poète se propose de persuader aux Grecs de se tenir inviolablement unis, en leur mettant devant les yeux les suites funestes de la discorde entre Agamemnon & Achille, & les heureux succès qui suivent leur réconciliation. Il n'en est pas de même (selon lui) du simple récit de quelque action que ce puisse être, qui ne peut jamais faire un seul tour que sans imparfaitement, & dans lequel un Poète n'est conduit que par l'ordre naturel des événemens, ou par sa fantaisie: au lieu que dirigé par la Fable, il sçait précisément où il doit commencer, s'arrêter & finir; son naud & son dénoûment se présentent d'eux mêmes.

C'est dommage (continue l'Auteur) que le Tasse n'ait point senti la nécessité d'établir son action sur un véritable Apologue; qui, sans changer son sujet, eut rendu son Poème plus régulier, plus noble & plus intéressant: & M. l'Abbé Vatry montre en peu de mots, comment il croit que le Poète Italien auroit dû s'y prendre.

D'habiles Ecrivains ont démontré que la vérité figurée par l'action de l'Épopée, doit être unique, ainsi que l'action même: & notre Auteur prétend qu'un tel Apologue doit suppléer à la méthode du Philosophe & à l'ordre de l'Orateur, parce que rien dans tout le Poème ne se trouvera sans quelque rapport à la vérité qui en fait l'objet. Il fait voir que pour n'embrasser qu'une seule vérité générale, un Poème

Épique n'en est pas moins instructif ni moins varié; mais qu'il faut que la moralité fondamentale de l'Épopée réponde à la majesté d'un tel Poème, & qu'elle interesse des Nations entières: sur quoi l'Auteur renvoie au P. le Bossu. Il veut de plus, que le Poète, dans le choix de sa moralité instructive, ait grand égard aux tems & aux lieux, aux événemens publics de son siècle, aux conjonctures présentes, & y fasse de fréquentes allusions. Par là il interressera d'autant plus les Lecteurs, & fera des peintures d'autant plus vives.

Sur ce pied là, il observe que le sujet choisi par Chapelain pour son Poème de la *Pucelle* eût été fort convenable dans un tems, où quelque Prince étranger auroit entrepris de s'emparer de la Couronne de France: & la moralité d'un tel Poème eût été, Qu'on ne doit jamais se départir des loix établies en France pour la succession à la Couronne. M. l'Abbé Vatry nous expose qu'elle auroit dû être la Fable de ce Poème; combien un tel sujet eût été fécond en instructions, soit pour les différens Ordres de l'Etat, soit pour le Roi lui-même; le merveilleux que l'Épisode de la Pucelle y auroit fourni; l'agréable & le touchant que l'Histoire de la belle Agnès y auroit fait naître; combien un pareil sujet, manié par un excellent Poète seroit propre à montrer qu'il n'est pas impossible de faire un bon Poème Épique en François: sur quoi nous renvoyons à la Dissertation même.

L'Auteur la termine par quelques reflexions sur la Poësie considérée par les anciens comme pouvant être d'un grand usage dans la politique; sur son utilité, non seulement dans un Etat populaire, mais encore dans le Monarchique & l'Aristocratique, Virgile ne s'étant proposé d'autre fin dans l'Enéide que de persuader aux Romains qu'ils devoient se soumettre à la famille des Jules; sur l'injustice qu'on fait à cet Art merveilleux, de ne le regarder que comme un amusement de gens oisifs.

Du reste, M. l'Abbé Vatry a trouvé un contradicteur en la personne de M. de la Barre son confrere, qui dans deux Dissertations imprimées parmi les Mémoires de ce Volume, s'est proposé de faire voir, *Qu'il n'est pas nécessaire que l'action du Poëme Epique ait rapport à une vérité morale.* M. l'Abbé Vatry a eu soin d'y répondre par une Dissertation imprimée au même endroit, & qu'il faut voir.

VII. Les deux Mémoires de M. de la Nauze sur les Chançons de l'ancienne Grèce ont tant de liaison, que nous ne pouvons nous dispenser de donner l'extrait de l'un & de l'autre. C'est à quoi nous nous déterminons d'autant plus volontiers, que cette matiere déjà interessante par sa singularité & sa nouveauté, le devient encore davantage par l'exactitude & l'élégance de l'Auteur qui la traite. Il observe d'abord que le goût pour les Chançons si naturel à tous les hommes, reçut des Grecs une culture si avan-

tageuse, qu'à la faveur de leur littérature qui répandit ce genre d'Ouvrages de tous côtez, leurs Chançons ont passé plus facilement à la posterité. Les premières, faute d'autres monumens, conservoient la mémoire de leurs Loix & des principaux évenemens de leur Histoire. Ces Chançons, informes dans leur origine, quant à la Poësie & à la Musique, se perfectionnerent dans la suite à ces deux égards, en sorte que les anciens Grecs confondoient sous les mêmes noms les Chançons, les Pièces de Poësie & celles de Musique; ce qui jette quelquefois de l'obscurité dans les Ecrits des anciens Auteurs.

Le nôtre se renferme ici dans ce qui porte si clairement le caractère de Chançon, qu'on ne puisse s'y méprendre. Telles sont 1°. celles qui se chantoient dans les repas, quoiqu'elles n'eussent quelquefois aucun rapport aux plaisirs de la table: 2°. celles qui appartenoint à quelque genre de vie particulier, & aux circonstances de quelques évenemens ou de quelques cérémonies: & ces deux points sont le sujet de nos deux Mémoires, où l'Auteur s'applique à rassembler, non seulement ce qu'il y a d'historique sur ces Chançons, mais encore ce qu'il a pu recueillir des sujets & des paroles qui les composent.

1. Les Chançons de table étoient les plus communes de toutes celles qui avoient cours dans l'ancienne Grèce: & elles peuvent se reduire à trois differens usages, qui ont

varié suivant l'ordre des tems. D'abord 1°. tous les convives chantoient ensemble & d'une seule voix les loiianges de la Divinité : 2°. dans la suite, ils chantaient successivement l'un après l'autre, tenant une branche de myrthe qui passoit de main en main tantôt au plus proche voisin, tantôt en serpentant, c'est-à-dire de la première personne du premier lit à la première du second, puis de celle-ci à la première du troisième & ainsi du reste, jusqu'à ce que tout le monde eût dit sa Chançon : 3°. La Musique s'étant perfectionnée, il fallut accompagner sa voix des sons de la lyre, ce que tous les convives n'étoient pas capables d'exécuter; & alors ces Chançons de table s'appelloient *Scolies*, comme qui diroit *obliques* & *tortueuses*, soit à cause de la difficulté de la Chançon, soit à cause de la situation irrégulière de ceux qui chantoient.

Notre curieux Académicien parcourt ici différentes opinions sur l'origine de cette dénomination de *Scolie*; puis il examine le progrès de cette sorte de Chançon dans la Grèce, & qui sont ceux qui la cultivèrent avec le plus de succès. Terpandre en fut l'inventeur; Alcée, Anacréon & la sçavante Praxille se distinguèrent en ce genre. Pour chanter les *Scolies*, on prenoit le tems du repas, où tout étoit servi sur la table. La matière de ces Chançons se diversifioit à l'infini. Celles que les anciens Ecrivains nous ont transmises en entier sont en assez grand nombre. M. de

la Nauze les range en trois différentes classes, sçavoir 1°. les *Scolies* morales; 2°. les mythologiques ou historiques; 3°. celles qui roulent sur des sujets communs & ordinaires. Parmi celles qu'il passe ici en revûe, & dont le Texte Grec est suivi d'une version François; nous en transcrirons quelques-unes des trois classes pour échantillon, d'après la traduction de l'Auteur.

En voici une de Timocréon sur les richesses. » Vous ne devez paroître, richesses aveugles, ni sur la terre, ni sur la mer, ni dans le reste du monde visible; mais habiter le Tartare & l'Acheron, puisque c'est de vous que tous les maux viennent aux hommes. « En voici une autre sur le degré de préférence dû aux divers biens de la vie. » Le premier de tous les biens est la santé; le second la beauté; le troisième les richesses amassées sans fraude; & le quatrième la jeunesse qu'on passe avec des amis. « Le Poète Anaxandride n'étoit pas en tout du même avis, ainsi qu'il s'en explique dans Athénée par six vers Grecs qui signifient: » L'Auteur de cette Scolie, quel qu'il puisse être, avoit raison de mettre la santé avant tout le reste; mais placer les avantages du corps au second rang, & le bien au troisième, quelle folie! Après la santé doit venir le bien. Une belle personne mourant de faim est un vilain animal. « En voici une troisième sur le choix des amis: » Plût au Ciel, qu'on pût

» voir ce que font les hommes , en
 » leur ouvrant la poitrine ; & qu'a-
 » près avoir connu le fond des
 » cœurs & refermé l'ouverture, on
 » pût choisir un ami fidèle & fin-
 » cere.

Parmi les Scolies de la seconde classe , il y en a d'abord cinq d'Auteurs Anonymes , que nous devons aux Recueils d'Athénée , & dont voici la quatrième. » O Pan , maître & protecteur de l'Arcadie , » qui sçavez si bien danser , & si » bien courir après les Nymphes » badines qui s'enfuient avec bruit : » ô Pan , paraissez toujours plein » de gayeté dans nos Chançons » joyeuses. M. de la Nauze rapporte ensuite la Scolie de Praxille sur Admète ; celle d'un Anonyme sur Ajax fils de Telamon ; les *Scholies* sur Harmodius & Aristogiton , celle de Pindare sur le prix des Jeux Olympiques , celle d'Aristote sur la mort d'Hermias Tyran d'Atarne son ami & son allié , &c. & ces petites Pièces de Poésie *chantantes* donnent occasion à notre Académicien de débiter sur tout cela une érudition choisie , qui mérite la curiosité des Lecteurs.

A l'égard des *Scolies* de la troisième classe , celles qui nous restent sont presque toutes d'Alcée ou d'Anacréon. Celles de ce dernier n'étant pas différentes de ses 70 Odes , sont suffisamment connues , & le Poète n'y chante que l'amour & le Dieu du vin. Celles d'Alcée , comme on en peut juger par les sept petits fragmens qu'en produit M. de la Nauze , n'ont guères d'autre

objet que les plaisirs de la table. Tel est ce fragment sur l'hiver : » Jupiter envoie de la pluie , le » mauvais tems s'annonce dans » l'air ; le cours des eaux est arrêté » par la gelée. Chassez le froid, non » seulement en faisant faire du feu, » mais sur-tout en vous faisant » donner du vin en quantité , qui » soit bon & d'une couleur foncée , » pour ne porter que doucement à » la tête. « Horace l'a imité dans la neuvième Ode de son premier Livre , laquelle commence par ce vers *Vides ut alta stet nive candidum Soracte* , &c. Tel est encore ce fragment sur les occasions de peine & de chagrin : » Il ne faut point se » laisser aller au chagrin , nous n'y » gagnions rien , ô Bacchis. Le » meilleur remede contre le cha- » grin est de le noyer dans du vin » pris jusqu'à l'ivresse. « Horace depuis a dit la même chose.

2. Les Chançons Grèques , particulieres à certaines professions ou à certaines occasions , & qui sont le sujet du second Mémoire de M. de la Nauze , étoient en assez grand nombre. Il y avoit les Chançons des Bergers , des gens de journée à la campagne , des Moissonneurs , de ceux qui piloient le grain , & qui puisoient l'eau , des Meuniers , des Tisserans , des Ouvriers en laine , des Nourrices & des Baigneurs. Il y avoit de plus les Chançons sur Erigone & sur Théodore , les Iules de Cérés & de Proserpine , la Philélie d'Apollon , les Upinges de Diane , les Chançons des Amans , celle des Noces , les Chançons joyeuses &

& les Chants tristes ou funèbres. Notre Académicien recherche curieusement l'origine de toutes ces Chançons, quels sont les Auteurs qui en ont fait mention, & ce qu'ils en ont dit; mais il en rapporte peu d'exemples, l'Antiquité ne lui en fournissant pas d'avantage.

Telle est, entre quelques autres la Chançon des Meüniers alléguée par Plutarque, & conçüe en ces termes : moulez, moulez, moulez; car Pittacus qui regne dans l'auguste Mitylène, aime à moudre. Sur quoi l'Auteur observe, d'après Elien, que Pittacus, l'un des Sages de la Grèce & Tyran de Mitylène, faisoit de grands éloges du moulin, fondés sur l'avantage de rassembler dans un petit endroit beaucoup de gens obligés d'y recourir pour vivre : & c'est apparemment ce qui avoit donné lieu à la Chançon rapportée par Plutarque, qui cependant la prend en un sens fort différent, la mettant à la bouche de Thalès pour plaisanter Pittacus de ce qu'il étoit grand mangeur; car c'est ce que signifie ici le terme de moudre. Le détail circonstancié de toutes les autres Chançons examinées dans ce second Mémoire, nous meneroit trop loin. Contens d'en avoir indiqué les titres au Lecteur, pour piquer sa curiosité nous l'invitions à recourir sur tout cela au Mémoire même.

VIII. Quoiqu'on ait beaucoup écrit jusqu'à présent sur la figure & les dimensions des places destinées aux Jeux publics dans la Grèce, & sur les

différentes courses faites dans ces places; cette matière offre encore tant de doutes & de difficultés à résoudre, que M. de la Barre s'est chargé du soin d'y donner de nouveaux éclaircissements.

I. Il remarque d'abord, que ces places consacrées aux divers exercices dont l'assemblée composoit les Jeux publics, étoient de deux sortes; les unes pour les courses à pied, la lutte, le pugilat, le javelot, le palet & le saut; les autres pour les courses de chevaux, de mules & de chars. Les premières s'appelloient *Stades*, & avoient au plus cent toises de longueur; les secondes appellées *Hippodromes* furent fixées à une étendue beaucoup plus longue, c'est-à-dire à celle de quatre stades; & c'est principalement sur ces dernières places que roule la Dissertation de l'habile Académicien. L'Hippodrome d'Olympie avoit un stade de largeur, & M. de la Barre présume que telle étoit celle de toutes les autres places de même genre. Il décrit, d'après Pausanias, la barrière de l'Hippodrome d'Olympie, qui avoit, dit-il, 400 pieds de long, qui étoit large à son entrée, & qui se retrecissoit peu à peu vers l'Hippodrome, où elle se terminoit en éperon de navire. La forme de cette seconde place (selon lui) étoit un carré long, à l'extrémité duquel étoit la borne, placée (dit-il) au milieu de la largeur, dans une portion d'un carré beaucoup plus petit, ou si l'on veut dans un *sigma* antique renversé, qui la resserroit

tellement, que soit à côté, soit derrière, il n'y pouvoit passer qu'un seul char de front.

L'Auteur s'efforce de justifier la forme qu'il attribue ici aux Hippodromes, par la description que fait Homère de la place où se fit la course des chars aux Jeux Funébres de Patrocle; & il trouve dans cette description l'Hippodrome des anciens si nettement tracé, qu'elle pourroit tenir lieu de toutes réflexions sur cet article. Il prétend que cette forme étoit la seule qui pût convenir à des places, où l'on faisoit courir à la fois un grand nombre de chars, qui d'une des extrémités où ils étoient rangés sur une ligne s'efforçoient de gagner le côté droit d'une borne, où l'on courroit risque de se blesser en tournant autour. L'Auteur suppose, & cela d'après la description d'Homère, qu'au-delà de cette borne & du terre-plain de l'Hippodrome, regnoit une tranchée d'une pente douce, qui le terminoit dans sa largeur: & il apporte les raisons d'une pareille supposition. Il place, ainsi qu'Homère, les sièges de ceux qui présidoient à ces courses, précisément à côté de l'endroit où elles se terminoient.

2. A ces recherches de M. de la Barre sur les dimensions des stades agonistiques en succèdent d'autres sur l'étendue qu'on donnoit aux courses qui s'y pratiquoient. La plus simple de toutes nommée *course du stade* consistoit à parcourir un espace déterminé par deux bornes; & c'est ainsi (selon lui) qu'Homère l'a

décrit: car il ne peut souscrire au sentiment de Madame Dacier, qui a cru trouver dans ce Poète une course du double stade. Il faut voir les raisons de M. de la Barre, qui prétend, de plus, que le mot *Diaule* signifie non seulement un espace parcouru deux fois, en allant & en venant, mais encore un espace de deux stades de long; & que c'est en ce dernier sens, qu'il est dit dans Pausanias, qu'aux Jeux Néméens, les jeunes gens y parcouroient à cheval deux *Diaules*. La double course étoit également admise dans le stade pour les courses à pied; & pour les courses à cheval, dans l'Hippodrome, où il ne suffisoit pas d'atteindre la borne, mais il falloit en faire le tour & revenir à la barrière. Telles étoient les courses de chars dans les tems héroïques, où l'on n'avoit d'autre stade, que toute la longueur d'une grande plaine.

Mais dans la suite, les Grecs ayant été obligés de réduire cette longueur à un espace plus limité; ils convinrent, que dans ces nouveaux stades, on seroit six fois le tour de la borne, & que six fois on retourneroit à la barrière, pour faire le tour du monument qui s'y trouvoit érigé. Car tel est le sentiment de M. de la Barre sur le nombre de ces revolutions, que l'opinion commune pousse jusqu'à douze, fondée sur divers passages d'anciens Auteurs Grecs, où les chevaux qui courent dans ces Jeux publics sont qualifiés du nom de *Δωδεκάποροι*, qui sont douze tours ou

revolutions dans la carrière , & où la borne est appellée *Δωδεκάγωνοπιτον πέρμα* , le but au bout duquel on tourne douze fois. Voici les raisons qui ont engagé l'Académicien à être d'avis contraire.

Le verbe *γυρνάω* ou *κἀμνάω* , en premier lieu , signifie non pas *tourner autour* , mais *fléchir autour*. Or on ne peut tourner une seule fois autour de la borne qu'à la faveur de deux *flexions* , la première en passant derrière la borne , la seconde en rentrant dans la carrière : d'où il suit que douze *flexions* ne produisent que six revolutions. 2°. *Δρόμος* dans Pindare , signifie , non pas une revolution ou deux courses faites successivement sur deux lignes parallèles , mais une course sur une ligne , la seule qui pût se terminer à la borne : & par conséquent des chevaux *δωδεκάδρομοι* sont des chevaux qui parcourent douze fois la longueur d'une place , moitié en allant à la borne , moitié en revenant à la barriere. 3°. *Δρόμος* dans Sophocle , dans Homère & ailleurs se prend toujours pour une simple course , & non pas pour une revolution. *Τρεῖς* en décrivant une longue course , qu'il appelle *ἐπὶ δρόμος* (qui parcourt sept fois la carrière) ne lui donne que trois revolutions & demie (*τρεῖς καμπύρας καὶ καμπύρος ἡμισύ.*) Donc le *δωδε-*

κάγωνοπιτος de Pindare ne désigne que six revolutions , & non pas 12. 4°. Un ancien Grammairien Grec cité par *Sarrau* , & le Mathématicien Héron assurent que le *Dolique* ou la plus longue course n'étoit que de douze stades : ce qui revient , comme l'on voit , à six revolutions. Il est vrai que Suidas lui donne 24 stades de longueur. Mais comme il ne lui en donne que 20 dans un autre endroit , son témoignage ne doit pas être d'un grand poids en cette matiere.

L'Auteur finit en rassurant quelques personnes effrayées du danger où l'on se trouvoit dans ces sortes de courses , par rapport sur-tout à la borne , contre laquelle on courroit risque de se briser ; & qui ne peuvent se persuader qu'il y eût des Athlètes assez courageux pour s'exposer jusqu'à six fois à un si grand péril. » Il est naturel (dit » M. de la Barre) que des gens de » Lettres soient frappés à la vue de » ces dangers. Mais ceux qui s'y ex- » posoient , les envisageoient bien » moins , que la gloire qui en étoit » le prix ; & pour décider des bor- » nes qu'on y devoit mettre , il faut » entrer dans les vûes de gens qui » n'y en mettoient point ; parce » que l'honneur étoit proportion- » né à la grandeur & à la multipli- » cité des périls.



LES PANEGYRIQUES DES MARTYRS, PAR S. JEAN Chrysostome, traduits du Grec. Avec un abrégé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. de Bonreueil, Prêtre de l'Oratoire. Dédié à Monseigneur le Duc d'Orléans. A Paris, rue S. Jacques, chez Osmont, à l'Olivier; Cloufier, à l'Écu de France; Henry, rue de la Harpe, vis à vis la Place de Sorbonne, à l'Image S. Louis. 1735. in-8°. pag. 612. pour les Panegyriques, & 48 pour la Préface.

LE but du Traducteur dans sa Préface qui est elle-même un très-bon Extrait de l'Ouvrage dont nous allons parler, c'est de rendre compte aux Lecteurs des motifs qui le lui ont fait entreprendre, & de leur marquer les fruits qu'ils en peuvent recueillir, s'ils le lisent dans les dispositions qu'exigent ces sortes de lectures. On trouve d'abord quelques reflexions sur les Panegyriques en général. C'est un genre d'écrire très-difficile, & de plus peu agréable par lui-même. Il y a dans la plupart des hommes un fonds de malignité qui leur fait entendre avec une sorte de peine les louanges qu'on donne aux autres, quelque véritables qu'elles soient, & lors même qu'elles s'adressent à des morts. C'est bien pis lorsqu'elles ont pour objet des personnes encore vivantes, & que, comme il arrive assez souvent, elles sont fausses, ou du moins exagérées. C'est de toutes les espèces de faux, celle qui choque le plus. On s'indigne presque également & contre le Panegyriste flatteur, & contre son prétendu Héros. Rien n'est donc plus vrai que la maxime ordinaire, qu'il faut infiniment plus d'esprit pour louer que pour mé-

dire. La Satyre se soutient par elle-même; elle plaît, s'il est permis d'employer ici l'ironie, par sa propre beauté, & n'a pas besoin de parure. De-là le succès des Ouvrages Satyriques les plus médiocres. L'Auteur également vain & malin en est flatté, mais le seroit-il s'il avoit quelque délicatesse, nous ne disons pas sur l'honneur, mais seulement sur la gloire. Outre que tout le hait jusqu'aux applaudisseurs, on aime ses Ouvrages plus qu'on ne les estime; du moins ne les estime-t-on que parce qu'on les aime. Mais revenons à notre sujet, & aux reflexions du P. de Bonreueil sur les Panegyriques. La posterité (dit-il) ne nous en a conservé qu'un petit nombre, » & cette rareté fait voir que tous les autres » n'ont pas mérité ses soins & les » attentions. Cette preuve n'est pas concluante. Il s'est perdu d'excellens Ouvrages; il s'en est conservé de médiocres, ou même de mauvais. » Nous avons (continue notre Auteur) le Panegyrique de » Trajan par Pline le Jeune, celui » de Constantin par Eumene, celui » de Théodose par Pacat, celui de » Julien par Mamertin. . . . Parmi » ceux mêmes qui ont eu de la re-

» putation, combien y remarque-
 » t-on de défauts, soit dans le stile,
 » qui se sent déjà de la corruption
 » de leur siècle, soit dans le genre
 » d'éloquence qui n'a plus rien de
 » naturel, soit dans les pensées
 » trop recherchées & trop brillan-
 » tes, soit dans l'art qui se mon-
 » tre trop à découvert, & qui per-
 » ce le voile sous lequel il devoit
 » être caché. « Cette critique est
 » juste; cependant il faut remarquer
 » que de tous les Ouvrages aucun ne
 » mérite à plus juste titre le nom
 » d'Ouvrage d'esprit que le Panégyri-
 » que, & que ce qui seroit affecta-
 » tion & recherche vicieuse dans un
 » autre genre d'éloquence, ne l'est pas
 » toujours dans celui-ci. Il admet des
 » ornemens qui seroient déplacés
 » dans un discours de morale, ou
 » dans un plaidoyé, &, comme l'a
 » dit un des Confreres de l'Auteur,*
 » on n'y suit pas l'éclat & la montre.

Mais il y a des reproches bien plus importants à faire aux anciens Orateurs dont il nous reste des Panégyriques, que ceux qui regardent le stile. Ils ont abusé de leurs talens (dit le Pere de B.) pour louer des hommes couverts de crimes, ou pour ne louer en eux que des vertus tout humaines; ils n'ont songé qu'à gagner par de honreuses flatteries les bonnes graces des Princes, ou à s'attirer à eux-mêmes une vaine reputation; du moins en louant dans les hommes ce qui étoit digne de louange, ils ne leur ont point appris à en rap-

* Le P. Gaichies de l'Orat. Maximes sur le Ministère de la Chaire.

porter à Dieu toute la gloire; & au lieu d'exciter leur reconnoissance, ils n'ont que flatté leur vanité, & nourri leur orgueil.

» Vous me direz sans doute
 » (s'objecte notre Auteur) que les
 » Panégyristes n'ont pas seulement
 » relevé leurs Héros par les quali-
 » tez du corps & de l'esprit, & par
 » les exploits militaires; qu'ils les
 » ont principalement loués de
 » leurs vertus, de leur modéra-
 » tion, de leur sagesse, de leur
 » douceur, de leur facilité à par-
 » donner les injures. . . . Mais si
 » nous examinons tant soit peu
 » quel est le principe & la fin de
 » ces vertus préreñuës, que trou-
 » verons nous que *des vices déguifés*
 » *avec art, & cachés sous une profon-*
 » *de dissimulation, ou tout au plus des*
 » *vertus purement humaines, qui n'a-*
 » *voient d'autre but que de s'acquérir*
 » *une haute estime. . . .* Pouvoient-ils
 » (les Payens) pratiquer quelque
 » bonne œuvre dans la vûe de Dieu
 » qu'ils ne connoissoient point? . . .
 » N'étoient-ils pas de mauvais ar-
 » bres qui n'avoient que des feuil-
 » les, qui étoient entierement ste-
 » riles, ou *qui ne produisoient que*
 » *de mauvais fruits? Tout étoit en*
 » *eux dehors, hypocrisie, envelope;*
 » *le cœur n'avoit rien de pur & d'in-*
 » *nocent; un amour excessif d'une*
 » *fausse gloire pervertissoit tout ce*
 » *qui paroiffoit louable aux yeux*
 » *des hommes; & d'abord qu'on*
 » *faisoit briller au-dedans le flam-*
 » *beau de la vérité. . . on ne dé-*
 » *couvroit plus qu'un fond effroya-*
 » *ble de cupidité & d'amour propre.*

On pourra juger par ce morceau & du stile & des sentimens de l'Auteur. Mais peut-être qu'en approuvant sa maniere d'écrire, on trouvera sa doctrine un peu outrée. Quoiqu'il en soit, en soulignant quelques-unes des expressions que l'on vient de lire, nous avons cru pouvoir faire connoître aux Lecteurs ce que nous en pensons.

Le P. de B. attaque les Panégyriques en Question par un autre endroit, c'est qu'on y loie des hommes vivants, contre le precepte de l'Écriture de ne louer personne avant sa mort. » Je ne nierai pas » (dit-il) que *Pacat* n'ait pu louer » des vertus véritables dans le » grand Théodose. La véritable » Religion les avoit produites, une » solide piété les avoit consacrées, » & l'on peut dire que le Christianisme en avoit fait un Empereur » digne des plus hautes louanges. » Mais. . . Je ne sçai si Théodose, » tout grand homme qu'il étoit, » & quoique très-docile aux instructions de S. Ambroise, put » tenir en cette occasion contre un » piège si adroitement rendu; & si » sa modestie & son humilité ne » succomba pas sous des attaques si » violentes.

Les Panégyriques de Saint Jean Chrysostome dont on donne aujourd'hui la traduction au Public, n'ont aucun des défauts qu'on vient de remarquer dans ceux des Orateurs profanes. On n'y loue que des Saints, on n'y loue que des morts, & des morts qui ont prodigué leur vie pour J. C. L'Orateur

Chrétien a donc pu sans craindre d'aller trop loin sans être obligé de prendre des précautions, donner l'essor à son éloquence & en déployer toutes les richesses. Aussi semble-t-il s'être surpassé lui-même dans ces Eloges des Héros du Christianisme.

Mais ce n'est pas seulement la beauté de ces Panégyriques qui les rend recommandables, & qui doit porter à les lire avec avidité, c'est sur-tout leur utilité, & les avantages qu'on en peut tirer, si on a soin de profiter des instructions qu'ils contiennent. L'Auteur les rapporte à trois chefs, le dogme, la morale & la discipline de l'Église. On verra donc dans ces Discours les preuves de la Religion en général, & celles de chacun des articles de la Foi en particulier, comme de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, de l'intercession des Saints, de la vénération des Reliques, &c. . . On y verra combien le nombre des Martyrs a été grand dans la seule Ville d'Antioche, contre le sentiment de *Doanuel*, qui le diminue autant qu'il peut, & qui affoiblit par une fausse critique une des preuves les plus invincibles de la Religion. L'Auteur rapporte quelques exemples sur tous ces points, en sorte que sa Préface est comme un précis de la Doctrine de S. Chrysostome qui servira sans doute à faire lire l'Ouvrage avec plus d'utilité & de plaisir. Mais ce qui y contribuera encore davantage, c'est l'abrégé de la Vie de chaque Saint que le P. de B.

a placé à la tête de chaque Panégyrique. On s'intéresseroit beaucoup moins à l'Eloge de ces Martyrs si on ne les connoissoit que par leur Eloge même. D'ailleurs il s'y trouve des choses qu'on auroit quelque peine à entendre, parce qu'elles n'y sont marquées qu'en général.

Il ne nous reste plus, pour donner une juste idée de cette Traduction à nos Lecteurs, que de leur en faire lire quelque morceau. Nous prendrons le premier que l'Auteur a cité dans sa Préface, sur la Vérité de la Religion. Il est tiré du second Panégyrique de *S. Babilas*. *S. Chrysofome* commence ainsi ce Discours.

» Notre Seigneur J. C. étant à
 » la veille de sa Passion, prit dans
 » cette dernière nuit ses Apôtres à
 » part & leur dit ces paroles : *En*
 » *vérité, en vérité, je vous le dis,*
 » *celui qui croira en moi fera lui-même*
 » *les œuvres que je fais, & en fera*
 » *encore de plus grandes.* Il est vrai
 » qu'il y a eu plusieurs autres Maî-
 » tres qui ont eu des Disciples &
 » qui ont fait certains prodiges,
 » comme les Payens s'en vantent,
 » mais aucun d'eux n'a jamais pen-
 » sé ni osé dire rien de semblable,
 » & je les défie tous quelque hardis
 » qu'ils soient de montrer dans
 » leurs Livres une telle prédiction
 » ou un pareil discours. . . . Car
 » s'ils avoient dit que quelqu'un

» de leurs Philosophes a fait la même
 » promesse que notre Divin
 » Sauveur à ses Disciples, ils se-
 » roient devenus la risée de ceux
 » qu'ils auroient voulu tromper,
 » d'autant qu'il n'y a que la seule
 » Toute-puissance de Dieu qui fasse
 » de telles prédictions & qui les
 » accomplisse sincèrement.

» Que si quelqu'un revoque en
 » doute ou & comment cet Oracle
 » a été accompli, qu'il prenne en
 » main un Livre intitulé *les Actes*
 » *des Apôtres*, quoique ce Livre ne
 » contienne pas toutes leurs actions
 » ni de tous les Apôtres, mais seu-
 » lement d'un ou de deux, il ver-
 » ra les malades couchés dans leurs
 » lits, & l'ombre de *S. Pierre* qui
 » seulement en les touchant leur
 » rend la santé. Il verra que plu-
 » sieurs possédés n'ont eu besoin
 » pour être délivrés du démon qui
 » les tourmentoit, que des habits
 » de *S. Paul*; & si quelqu'un dit
 » que ce sont là de beaux discours,
 » & des fictions difficiles à persuader,
 » ce que nous voyons de nos
 » jours suffit pour fermer la bouche
 » aux blasphémateurs, n'y ayant
 » dans l'Univers où nous habitons,
 » ni Contrée, ni Nation, ni Ville
 » où l'on ne chante & où l'on n'ad-
 » mire ces merveilles, ce qu'on ne
 » feroit pas, sans doute, si elles
 » n'étoient que des fictions.



ESSAI POLITIQUE SUR LE COMMERCE. NOUVELLE
Edition, augmentée de sept Chapitres, & où les lacunes des Editions
précédentes sont remplies. 1736. vol. in-12. pag. 399.

PUISQUE cette nouvelle Edition avoit à paroître, nous sommes bien aises de n'avoir point parlé de la première. Il auroit fallu donner un second Extrait des sept Chapitres que l'Auteur a ajoutés. Mais ils perdrieroient beaucoup à être ainsi détachés des autres qu'ils appuient, qu'ils éclaircissent, & dont ils sont appuyés & éclaircis à leur tour. Un Ouvrage de la nature de celui-ci doit être vû tout à la fois, & d'un seul coup d'œil, autant qu'il est possible.

Au reste il faudroit un Extrait presque aussi étendu que l'Ouvrage pour le faire bien connoître. Il est peu de Livres écrits avec autant de précision que celui-ci, & qui contiennent autant de choses en moins de mots. De-là peut-être, aussi bien que de la matière même, quelque obscurité pour un grand nombre de Lecteurs. Mais d'un autre côté ceux qui ont plus d'esprit, ou plus de connoissance du sujet en question, sçauront gré à l'Auteur de sa brièveté. En général les Livres courts sont les plus durables, parce que ce sont ceux qu'on relit le plus volontiers.

Cet Essai contient 26 Chapitres. Dans le premier, qui est une espeece de Préface, l'Auteur établit quelques principes, & donne une idée de son plan & de sa méthode. Il suppose trois Isles de même étendue,

& d'un égal nombre d'habitans, qui portent l'une du bled, l'autre de la laine, & la troisième des boissons. Il montre ce qui doit arriver si l'une de ces Isles devenoit assez cultivée pour avoir la provision de ce qui croit dans les autres, & de plus une surabondance de sa propre denrée. Si c'est l'Isle du bled, il faut que les autres Isles, pour empêcher la desertion de leurs habitans, la contraignent de semer la quantité de bled nécessaire pour les nourrir, en échange de leurs denrées, dont la culture lui sera interdite. Mais cette Isle seroit peut-être en état de résister; au lieu qu'il lui seroit aisé, du moins avec le secours d'une des autres Isles, de subjuguier celle qui refuseroit le commerce, & de l'y contraindre. Le premier objet de la législation est donc l'abondance des choses nécessaires à la vie, comme le bled.

Mais en général l'abondance; tant des choses absolument nécessaires, que de celles qui sont simplement utiles & agréables, vient non seulement de la nature du terroir, mais encore du nombre & de l'industrie des habitans & de la facilité des échanges par les monnoyes & ce qui les représente, comme billers, lettres de changes, &c. Second & troisième objet du Législateur.

Ainsi le progrès de puissance d'une

d'une Isle sera aisément connu en examinant 1°. si son terroir produit plus de bled , ou de denrées équivalentes. 2°. Si sa police est propre à augmenter le nombre & l'industrie des habitans. 3°. Si la quantité de gage des échanges est dans la proportion qui donne à chaque propriétaire le moyen de se servir avantageusement de tout ce qu'il possède, pour acquérir ce qui lui manque , en un mot de commercer ; car le commerce n'est autre chose que l'échange du superflu pour le nécessaire.

L'Auteur finit ce Chapitre par quelques remarques sur le préjugé populaire que les Pays abondans en mines d'or & d'argent sont les plus riches. Entre les Isles de métaux, le reste égal, ce seroit celle de fer qui auroit le plus d'avantage sur les autres.

Le second Chapitre traite du bled & des moyens de procurer l'abondance & de prévenir la disette de cette denrée la plus nécessaire de toutes. On a souvent proposé de construire des magasins. L'Auteur en fait voir les inconveniens, du moins pour un Etat comme la France. Au reste, plusieurs disettes n'ont été que la suite de terreurs paniques, qui ont fait fermer les greniers, dont une Police foible ou intéressée n'osoit briser les portes. Ainsi l'assurance du pain, ce premier objet de la législation, est très facile en France. Il est plus difficile & non moins important d'empêcher l'avidité, suite de la trop grande abondance. L'Au-

Avant.

teur seroit d'avis qu'on accordât une permission générale de transporter du bled dans les Pays étrangers, permission revocable quand la hausse du prix deviendroit à charge au peuple; on ne peut s'y méprendre. Tout Pays dans lequel on éprouve que la grande abondance d'une denrée aussi nécessaire que le bled, est nuisible, est mal policé dans le commerce. Il n'est pas possible que d'autres Pays ne soient dans le besoin de cette denrée. D'ailleurs cette abondance n'est pas continuelle; & la denrée est toujours assez de garde pour qu'on puisse prévenir une disette prochaine.

L'Auteur parle ensuite de la différence des mesures en France, souvent d'un village à un autre, des inconveniens qui en résultent, & des moyens de parvenir en ce point à l'uniformité. Comme il proposera dans la suite bien d'autres reformes & innovations, il a cru devoir répondre dès le commencement de son Ouvrage à une objection qui, toute ridicule qu'elle est, empêche souvent de nouveaux établissemens, quelque utiles qu'ils pussent être, par cette seule raison qu'ils sont nouveaux, & que ce sont des changemens. N'a-t-on pas vécu jusqu'à présent sans cela, dit le Vulgaire, & un Vulgaire très-étendu. Les Lecteurs éclairés sentent assez ce qu'on peut dire sur cette matière. C'est par de sages nouveautez introduites peu à peu, & dans des circonstances favorables que le gouverne-

R R

ment se perfectionne , que les peuples se policent , & par-là deviennent plus sages & plus heureux. Mais écoutons ici l'Auteur lui-même ; aussi-bien faut-il donner quelque échantillon de sa maniere d'écrire. » Ce seroit joüir avec in-
 » gratitude (dit-il) des bienfaits
 » de notre admirable Police , que
 » de n'en pas faire l'éloge dans cet-
 » te occasion. Cette partie essen-
 » tielle de la législation , autrefois
 » si peu connue , & négligée en-
 » core de la plupart de nos voisins,
 » a fait chez nous depuis le dernier
 » regne un progrès surprenant. Ses
 » sages Loix embrassent presque
 » tout ; & ce qui est bien plus , el-
 » les sont executées autant que le
 » peut permettre l'étendue des dé-
 » tails. Une vigilance continuelle
 » également éloignée du relâche-
 » ment & de l'inquisition , ne re-
 » prime que ce qui peut troubler
 » la tranquillité publique. Lorsque
 » dans la suite nous paroîtrons en-
 » core y souhaiter quelque chose
 » par rapport au commerce , c'est
 » parce que plus elle est près de sa
 » perfection , & facile à atteindre ,
 » plus les regrets sont grands d'y
 » voir le moindre retardement.

Ce morceau plaira sans doute , il est tourné avec beaucoup d'art & de sagesse. En général il nous paroît que l'Auteur écrit d'une maniere libre , aisée , naturelle , vive & forte, en homme de génie ; mais peut-être désireroit-on quelque-fois plus de netteté & de correc-
 tion.

Le troisième Chapitre traite de

l'augmentation des habitans. L'Auteur fait quelques reflexions purement politiques sur l'état Monastique , & sur le célibat des Prêtres , car (dit-il sagement) » ce que la
 » politique peut penser , est tou-
 » jours subordonné à ce que la Re-
 » ligion a consacré. « Mais sans
 augmenter le nombre des habitans
 on peut augmenter celui des *travailleurs* , par exemple en détruisant les mandians. Il faudroit les punir , & la Loi l'ordonne , par cela seul qu'ils sont vagabonds & sans aveu , & ne pas attendre qu'ils soient encore voleurs.

De l'augmentation des habitans l'Auteur passe naturellement aux Colonies ; c'est le sujet du quatrième Chapitre. Il y a deux sortes de Colonies , l'une où la Nation n'établit des Fortereses & des Comptoirs que pour s'assurer un commerce avec les naturels du Pays , sans vouloir les assujettir ; alors il ne va d'habitans que ceux qui sont nécessaires pour les armemens , les Garnisons & les Comptoirs. L'autre sorte de Colonie est celle où une nation en assujettit une autre , & fournit à la repeupler. Ces Colonies sont la ruine du Pays d'où elles sortent , quand elles ne se font qu'en le dépeuplant. Telles sont les Colonies Espagnoles dans l'Amérique. La découverte de cette partie du monde est l'époque & la cause de la décadence de la puissance Espagnole. Si l'Espagne avoit en Europe tous les Espagnols Américains , l'Amérique sous une domination étrangère , lui seroit bien

plus avantageuse. La Hollande ne s'est point dépeuplée pour peupler les Isles de Java & de Ceilan; tous ces grands établissemens n'occupent pas quatre-vingt mille hommes.

Le cinquième Chapitre qui traite de l'esclavage est encore une suite naturelle de celui de l'augmentation des habitans. Puisque l'usage des esclaves est autorisé dans nos Colonies, il n'a rien de contraire à la Religion & à la morale. Ainsi on peut examiner librement s'il seroit utile de l'étendre par-tout. L'Auteur est pour l'affirmative, à certaines conditions néanmoins très-bien exposées dans ce Chapitre, qui nous a paru un des mieux faits de tout l'Ouvrage.

Chapitre 6. *des compagnies exclusives.* On trouvera dans ce Chapitre plusieurs réflexions très-judicieuses sur les différentes compagnies de commerce établies en Europe, & en particulier sur notre Compagnie des Indes. L'Auteur tient ici, comme dans tout le reste de son Ouvrage, un juste milieu entre l'homme servilement attaché à sa Nation qui n'estime & ne loue qu'elle, & le frondeur caustique qui la hait & la décrie. Il voit les choses comme elles sont, mêlées par-tout de bien & de mal, & rend justice à tout le monde. » Ce n'est (dit-il) ni le » gouvernement Monarchique, ni » le gouvernement Républicain » qui soutiennent les Compagnies, » c'est la solidité de leurs établissemens, c'est la sagesse de leur administration, c'est les fonds

» qu'elles possèdent. Le vice interieur d'administration, l'interêt personnel des directeurs, l'ignorance ou l'injustice des Supérieurs, les événemens, tout cela appartient à toutes sortes de gouvernemens, parce que cela appartient à la nature humaine.

L'exclusif dans un commerce se présente d'abord sous la face odieuse d'ôter la liberté; mais lorsque la raison & l'expérience montrent que cette liberté est préjudiciable à la Nation, alors l'exclusif devient sage. L'Auteur marque les cas où les compagnies privilégiées sont nécessaires.

On dit quelquefois que le commerce se détruit depuis le renouvellement de la Compagnie; c'est ignorance ou malignité; jamais il n'a été si florissant. La quantité de vaisseaux pour l'Amérique est plus que doublée depuis la Régence. La Compagnie a toujours été exclusive; ainsi point d'innovation de ce côté-là. Et lorsqu'avant son renouvellement elle accordoit par manque de fonds, à des particuliers la permission de naviguer dans les Indes, les retours annuels n'ont jamais passé deux millions, & ceux de cette année vont à dix-huit millions. Les consommations sont la mesure du commerce, & le produit des fermes générales est la mesure des consommations. Personne n'ignore l'augmentation du prix du dernier bail. Ce sont-là des preuves de fait.

Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin ne pensèrent point à des

Compagnies de commerce ; il est aisé d'en voir les raisons ; les circonstances dans lesquelles ils ont gouverné l'Etat ne le leur permettoient guères. Peut être aussi pensoient-ils comme bien d'autres, que le génie François ne pouvoit se tourner qu'au militaire. C'est ne pas connoître la Nation. Presentez-lui, dit notre Auteur, des emplois où les richesses & les honneurs soient attachés, son génie paroîtra n'être fait que pour les remplir.

Mais pour prévenir les objections que peuvent fournir les idées trop avantageuses qu'on se fait souvent du gouvernement militaire, l'Auteur a cru à propos d'examiner comment des Nations sans commerce sont parvenues à un si haut degré de puissance, & c'est le sujet du septième Chapitre.

Ces Nations qui sans commerce & avec une police très-défectueuse se sont élevées si haut par les armes, sont les Grecs sous Alexandre, les Romains, les Arabes, les Tartares, les Turcs, &c. mais elles sont déchûes ensuite, & quelquefois assez rapidement, parce que l'esprit de conquête & l'esprit de conservation sont ordinairement incompatibles. Lorsque la Nation conquérante cesse de l'être, elle est bien-tôt subjuguée ; mais l'esprit de commerce est toujours accompagné de la sagesse nécessaire pour la conservation. Il faut même remarquer que rien n'est plus propre à entretenir le courage, que les périls attachés aux grandes navigations.

Les Carthaginois, peuple com-

merçant, ont remporté les plus grands avantages sur les Romains, & ont même été sur le point de se soumettre avec des Troupes mercenaires. Si les Romains ont enfin été les vainqueurs, c'est par des circonstances particulières & étrangères à la forme de leur gouvernement, qui étoit très-défectueux. Leur Histoire fournit une infinité de preuves de ce dernier point. Alors même l'esprit de commerce & de conservation étoit pour ainsi dire, dans son enfance, & si les Carthaginois l'avoient porté au point où il est aujourd'hui, les Romains n'auroient été pour eux, dans la première guerre punique, qu'une troupe de bandits.

Le tems perfectionne l'esprit de commerce & de conservation, & il affoiblit l'esprit de conquête. Ainsi un peuple chez qui le premier ne succedera pas à l'autre sera bientôt la proie de nouveaux conquérans semblables à lui : ceux-ci à leur tour seront subjugués par d'autres. C'est ce qui est arrivé en Asie. Deux ou trois batailles décident de tout contre une Nation qui n'est que Militaire.

A peine regarde-t-on les Turcs, maîtres de tant de Régions comme une véritable puissance. C'est que l'esprit de conquête qui les avoit rendus si grands s'est dissipé, & que l'esprit de conservation, de commerce & de police ne lui a point succédé. Sans cet esprit nous n'avons rien à craindre des Turcs, quand même ils reprendroient le fanatisme courageux de leurs pre-

miers Conquerans. Des frontieres bien fortifiées, & de nouveaux obstacles, après qu'ils auroient surmonté les premiers, ralentiroient bien-tôt leur impétuosité. L'Auteur continue ces reflexions sur les Vénitiens, les Espagnols, les Moscovites. Il remarque combien cette nouvelle puissance qui commence à s'élever sous nos yeux, est digne d'attention.

Chapitre huitième, de l'industrie. Sçavoir faire avec un Ouvrier ce qu'on ne faisoit auparavant qu'avec deux, c'est doubler le nombre des habitans. Multiplier ainsi les Travailleurs, & adoucir le travail, c'est le Chef-d'œuvre de la sagesse humaine. On ne sçauroit donc trop favoriser l'industrie; & elle croit bien vite, pour peu qu'elle soit aidée. Mais (dit-on) si tout se faisoit ainsi à peu de frais, & par un petit nombre d'hommes, au moyen de l'industrie, que deviendroient les autres? Il n'y auroit pas de quoi les occuper, & ils mourroient de faim. Objection ridicule, & à laquelle néanmoins on n'a quelquefois eu que trop d'égard. Ainsi elle mérite en un sens qu'on y réponde, & l'Auteur le fait avec beaucoup de solidité. Une remarque importante, c'est qu'à quelque point que soit portée l'industrie, les Ouvriers dont le travail consiste plus dans la force que dans l'adresse, trouveront toujours à s'employer.

Il faut plus favoriser les Manufacturiers que les Marchands Bourguois. Ceux-ci se remplacent aisément, au lieu que les Ouvriers

se dissipent par la perte d'un Chef de Manufacture, & portent ailleurs leur industrie, s'ils ne trouvent pas d'abord du travail. De-là les justes recompenses accordées aux *Cadoz*, aux *Van-Robais*, &c.

Il faut encore qu'une police éclairée assigne les travaux de chaque sexe, & même de chaque âge; & il y en aura pour tous. La plupart de nos Boutiques sont remplies de grands garçons, occupés de travaux sédentaires & faciles, qui devoient être le partage des filles. De-là en partie la corruption des mœurs. La misere a jeté dans le desordre la plupart de ces malheureuses qui remplissent les Maisons de force. La débauche se presente l'argent à la main, & il est difficile de ne pas succomber, même avec des sentimens. Nos verrus & nos vices, dit l'Auteur, dépendent beaucoup des circonstances. L'éloge de M. le Curé de S. Sulpice se trouve ici placé bien naturellement. » Un particulier sans autorité, par son infatigable vigilance, sçait occuper » avec succès les pauvres que la » Providence a confiés à ces soins. » Homme charitable, il donne » l'aumône; homme d'Etat, il » donne à travailler.

Quoiqu'on ait dit de tout tems contre l'oisiveté, on ne sçauroit trop en exposer les suites funestes, & l'Auteur le fait ici avec beaucoup de force. Mais la morale parlera inutilement si la politique ne la soutient. Il faut que les Loix humaines aussi-bien que les Loix Divines condamnent & punissent l'oisiveté.

Chapitre 9. *du luxe*. Ce Chapitre est un des plus étendus & des plus curieux de tout l'Ouvrage. Aussi la matiere est elle également importante & délicate. Cependant l'Auteur ne l'a pas encore épuisée, & il y auroit plusieurs objections à lui faire contre l'utilité politique du luxe qu'il prétend établir. Le luxe a certainement ses avantages, & l'Auteur les expose fort bien, mais il a aussi ses inconveniens & ses dangers, sur-tout quand il est excessif, inconveniens & dangers démontrés par l'expérience dans tous les tems & parmi toutes les Nations. Ainsi la question n'est pas si le luxe produit quelque bien, & s'il est avantageux à quelques égards, mais s'il produit plus de bien que de mal, & si à tout prendre il est plus avantageux que pernicieux. M. l'Abbé de S. Pierre que l'Auteur estime avec tant de raison, est bien éloigné d'être en ceci de son avis. On peut voir ce qu'il en dit, Tome 7^e de ses Ouvrages politiques, pag. 32.

Chap. 10. *de l'exportation & de l'importation*. Ces deux termes sont très-expressifs, & épargnent de fréquentes périphrases qui font languir le stile. L'Auteur a donc eu raison de s'en servir, & même de les créer. L'exportation est le transport des marchandises du Royaume chez l'étranger; l'importation est le transport des marchandises étrangères dans le Royaume. Peut-être tout transport réciproque devroit il être permis. Alors ce qu'une Nation perdrait d'un côté, elle le

gagneroit de l'autre. Du moins y auroit il un avantage général, la destruction des fraudes qui occupent tant d'hommes pour & contre. En général on fait tout d'un coup l'utilité de l'exportation du superflu, & de l'importation du nécessaire, de l'exportation des matieres travaillées comme du drap, & de l'importation des matieres premières, comme de la laine. Mais on sent en même tems que c'est-là une source de difficultez pour l'établissement du commerce entre les différentes Nations. Ce que l'une voudroit donner, l'autre ne veut point le recevoir, & réciproquement ce que celle-ci voudroit recevoir, celle-là ne voudroit point le donner. L'Auteur propose sur cette matiere plusieurs regles que nous dirions, judicieuses, s'il nous appartenoit d'en juger.

Chap. 11. *De la liberté du Commerce*. Le commerce doit être libre, tout le monde le dit, & l'Auteur le dit avec tout le monde. Mais la plupart n'entendent pas trop ce qu'ils disent. Il est donc important d'expliquer en quoi consiste la liberté du commerce, cette liberté qu'on demande au Souverain avec la protection, & qui est plus essentielle au commerce que la protection même.

On doit penser sur la liberté dans le commerce, comme sur la liberté dans le Gouvernement en général. Or celle-ci ne consiste pas dans la licence que chacun auroit de faire tout ce qui lui plaît, mais dans la permission de faire ce qui n'est pas

contraire au bien public. Il ne doit point y avoir de liberté pour le mal, & la méchanceté ne sçauroit être trop contrainte, trop reprimée, trop impuissante. De même la liberté dans le commerce ne doit pas consister dans une imprudente licence accordée aux négocians d'envoyer & de recevoir toutes sortes de marchandises ; elle doit être bornée à celles dont l'exportation ou l'importation peut procurer à chaque Citoyen les facultez de changer ce qu'il a de trop pour ce qui lui manque, conformément à la définition du commerce.

Il y a des Réglemens pour toutes les Manufactures, Réglemens utiles, nécessaires même, quoique le Marchand & l'Ouvrier en soient quelquefois fatigués. Mais ce n'est pas en leur faveur que ces Réglemens sont faits, c'est en faveur du public. Il faut avant tout procurer une meilleure vente au propriétaire de la denrée & des achats moins chers & plus surs aux Citoyens. Ces deux conditions remplies, le Négociant & l'Ouvrier ne sçauroient être trop favorisés, ni avoir trop de facilité dans toutes leurs entreprises. L'Auteur applique ces reflexions à divers exemples, entre autres à l'acte de Navigation des Anglois, au Bill qui permet l'enlèvement des Matelots qui sont sur les Vaisseaux Marchands, &c. On lira sur-tout avec beaucoup de plaisir le Commentaire de l'Auteur sur la grande maxime que le salut du peuple doit être la Loi suprême, *salus populi suprema lex esto.*

Au reste, s'il est des privilèges accordés contre la liberté du commerce, c'est aux Négocians qui doivent sçavoir ces détails à faire là dessus de sages représentations. Il est impossible que le Ministre ne soit quelquefois surpris, & qu'il n'accorde à l'utilité du particulier ce qu'il ne croit accorder qu'à l'utilité publique. Mais le principe fondamental en cette matiere subsiste toujours, que la contrainte, dans la société générale des hommes, n'est jamais tyrannique, lorsqu'elle a pour objet l'utilité bien entendue de chacun des membres.

Chapitre 12. *Des valeurs numériques.* C'est une erreur de donner au marc d'argent une prétendue valeur intrinsèque quelconque ; par exemple celle de 27 livres, selon ce qu'il valoit pendant le Ministère de M. Colbert. Il n'y a pas plus de raison de prendre cette époque que toute autre. On trouve ensuite quelques reflexions sur l'idée d'injustice qui se présente d'abord dans les stipulations en livres numériques.

Chap. 13. *De la proportion dans les monnoyes.* Il faut entendre par-là la proportion entre l'or & l'argent, & entre les grosses & petites piéces d'or ou d'argent. L'Auteur montre les inconueniens qu'il y a à faire des quarts d'écus & autres petites piéces d'un argent moins fin que celui des écus. Quelques-uns de nos Rois, dans des necessitez pressantes, ont eu recours à cette espece d'artifice. Ils recomandoient aux Maîtres des monnoyes de tenir le cas secret

fur leur honneur, & sous peine de punition. Nous en avons un exemple plus recent sous M *Colbert*, dans les pieces de quatre sols qu'il fit fabriquer en 1674. leur difference avec les écus, étoit de plus d'un cinquième d'alliage. Les remontrances des Négocians furent inutiles, le Traité passa; mais on fut obligé de le revoquer bien vîte, & de supprimer cette fausse monnoye. L'Auteur parle ensuite du droit de Seigneuriage pris par nos Rois dans les fabrications.

Chap. 14. *De la sédition contre Philippe le Bel.* » De ce que le Roi » (dit *Sponde*) changea la monnoye foible qui avoit eu cours » pendant onze ans, en monnoye » forte, comme elle étoit du tems » de S. Louis, de-là vint une grande » de sédition du peuple, &c. Dans ce Chapitre & dans les suivans, l'Auteur se déclare pour les augmentations des monnoyes contre les diminutions.

Chap. 15. *Des monnoyes de Saint Louis & de Charles VII.* Chap. 16. *des diminutions.* Chap. 17. *de la cherté des denrées.* Chap. 18. *réponse aux objections.* Ces objections si souvent repetées contre l'augmentation des monnoyes sont toutes contenues dans les remontrances que la Cour des Monnoyes fit à *Henri III.* aux Erats de Blois. *Henri Poulain*, Conseiller à la Cour des Monnoyes, Auteur qui sçavoit mieux les détails de la fabrication que les principes politiques, se sert des mêmes raisons dans une espece d'instruction au Duc de *Sully*, Surinten-

dant des Finances de *Henri IV.*

Ce *Henri Poulain* fut peu favorable au balancier & autres machines de *Nicolas Briot* qu'on a adoptées dans la suite, (L'Auteur cite son propre Texte) Ce qui fait voir l'ignorance ou la mauvaise foi de *Poulain*, & peut être l'une & l'autre. Cependant il avoit beaucoup de reputation. C'étoit à lui que le Ministre renvoyoit les Mémoires sur les Monnoyes, & son avis regloit la décision. Sur quoi notre Auteur fait les reflexions suivantes.

» Les meilleurs esprits ont bien » de la peine à n'être pas la dupe de » ces reputations excoquées.... Le » Législateur le fera nécessairement » lui-même, s'il n'examine scrupuleusement les personnes dont il » se sert. Un maintien grave & important, un manège tout ouis enveloppé de mystere, l'adroit étalage de quelques connoissances superficielles, l'art facile d'échapper par un silence dédaigneux aux génies pénétrants, des prôneurs intéressés, souvent encore plus ignorans, dont la voix est comptée, des richesses, des dignitez bien ou mal acquises par une heureuse cupidité, tout cela met sur la Scène des personnes trop tard démasqués pour le bonheur de l'Etat.

Chap. 19. *Diverses Observations sur les Monnoyes.* L'Auteur acheve dans ce Chapitre d'examiner le pour & le contre de la question sur l'augmentation & la diminution des monnoyes.

Chap.

Chap. 20. *Du Change*. L'Auteur montre que le Change doit toujours être avantageux à la France sur toutes les autres Nations, parce qu'elles reçoivent de nous plus de denrées que nous n'en recevons d'elles. S'il cesse de l'être, c'est en quelque sorte par accident, & par une cause étrangère au commerce courant. Par exemple, si sous le regne précédent, le Change avec les Hollandois nous a presque toujours été défavantageux, c'est par les prêts usuraires qu'ils faisoient aux Traitans & Entrepreneurs du Roi. D'ailleurs la défense reciproque du commerce avilissoit le prix de nos denrées que les étrangers ne pouvoient venir chercher qu'avec des formalitez de passe-port, mais en supposant que le Change nous devienne défavantageux avec la Hollande, alors, dit l'Auteur, les manœuvres de place pour le soutenir sont inutiles ou même pernicieuses, & il faut plutôt voiturier des especes. On trouvera ici la réponse aux objections qu'on peut faire contre ces deux propositions.

Chap. 21. *De l'agiotage*. Ce n'est point ici une apologie des Agioyeurs; on ne connoît que trop leurs manœuvres criminelles. Mais parce qu'un commerce a été l'occasion de plusieurs friponneries, ce n'est pas toujours une raison de le supprimer, il suffit de le corriger.

Chap. 22. *De la balance du commerce*. L'objet principal de ce Chapitre est d'examiner comment le Législateur peut connoître la balance du commerce, & cette con-

Aouff.

noissance supposée; comment il doit agir, ou pour la soutenir si elle est avantageuse, ou pour la changer à notre avantage. Cela donne occasion à l'Auteur de parler de quelques articles de commerce qui n'ont pas trouvé place sous les autres titres de son Livre. Il s'y montre avec raison bien favorable aux Laboureurs. Il rapporte le mot si connu d'*Henri IV*. Je veux (disoit ce Monarque bienfaisant, que chaque Payfan de mon Royaume ait bien-tôt de quoi mettre une poule au pot tous les Dimanches; expression, ajoute ingénieusement l'Auteur, annoblie par la grandeur du sentiment.

Chap. 23. *Du crédit public*. On trouvera dans ce Chapitre plusieurs reflexions sur les banques des différentes Nations commerçantes, & principalement sur la nôtre. L'Auteur en dit assez pour être entendu de ceux qui sont au fait du fameux Systême; un Volume ne suffiroit pas pour les autres.

Chap. 24. *De l'Arithmétique politique*. Le Chevalier Guillaume Petti, Anglois, a fait un Livre sous ce titre, imprimé en 1691. Notre Auteur n'en fait pas une grande estime, & il en critique judicieusement plusieurs endroits. Au fond tout est reductible au calcul, par un grand génie doiié de ce rare talent. Il s'étend même jusqu'aux choses morales, & c'est le mélange du moral & du Physique, qui rend le calcul si difficile. En ce sens le meilleur Calculateur devient le meilleur Législateur, le plus habi-

S f f

le politique. L'expression Arithmétique de la gloire du Législateur, est le nombre de personnes dont il a fait le bonheur, multiplié par le nombre des obstacles qu'il a surmontez.

Chap. 25. *Des Systèmes.* On appelle *Système* l'assemblage de plusieurs propositions liées ensemble, dont les consequences tendent à établir une vérité ou une opinion. Ce mot venu de l'école, & borné d'abord à la Physique, a été généralisé & appliqué à tout. Le *Système* général a ses divisions en politique, aussi-bien qu'en Physique. Il y a un *Système* d'affaires étrangères, un *Système* de commerce, de finance, &c. Les Mémoires politiques sont l'exposé d'un *Système* plus ou moins étendu. Pour qu'ils soient utiles deux conditions sont nécessaires, l'une que les spéculations qui les ont produits soient accompagnées d'une expérience de pratique ; l'autre que l'intérêt particulier ne les ait point dictés. La publicité des Mémoires peut tenir lieu de ces deux conditions, ou plutôt elle apprendra si elles s'y trouvent. Par l'impression l'Ouvrage est livré aux observations de tous. Il en resultera sans doute de mauvaises critiques, critiques d'ignorance, de passion, de malice, d'intérêt, d'humeur, &c. Mais il y en aura aussi de judicieuses qui développeront & distingueront le bon & le mauvais du Mémoire. Nous croyons qu'on lira avec plaisir dans ce Chapitre une digression très-curieuse sur les Chi-

nois, à laquelle le grand Ouvrage du P. du Halde sur la Chine a donné lieu.

Chap. 26. *Conclusion.* L'Auteur expose les motifs qui l'ont engagé à cet Ouvrage, & l'esprit dans lequel il y a travaillé. Écoutez-le parler lui-même. » L'usage le plus » élevé, le plus grand de la raison » & des lumieres acquises, c'est de » les employer à la police générale, » d'où dépend la félicité publique. » Les méditations, les Conféren- » ces, les Ecrits sur ces importan- » tes matieres, donnent de nou- » velles idées, & presentent sou- » vent les objets par des faces jus- » qu'alors inconnues. Les mêmes » choses dites & redites par plu- » sieurs personnes en acquierent » plus de force, & peuvent déter- » miner un Législateur, dont les » bonnes intentions ne sont pas » toujours soutenuës d'un assez » grand courage, pour s'opposer » au torrent des préventions. Voilà » les motifs de l'Auteur.

» Si ce Livre, ajoute-t-il en fi- » nissant, contenoit des maximes » pernicieuses, il est de l'utilité » publique de les faire connoître, » l'Auteur les abandonnera avec » reconnoissance.

Difons aussi un mot de cet Extrait. Nous avouons qu'il ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de cet Ouvrage, peut-être même n'y avons nous pas touché ce qu'il contient de plus curieux & de plus important ; mais la raison en est facile à deviner, & nous avons besoin que nos Lecteurs s'en souvien-

nent en plus d'une occasion. Pour bien faire entendre ce qu'il y a de plus fin , de plus recherché , de plus neuf , de plus profond , en un mot de plus beau dans un Livre de raisonnement , il faudroit souvent le dire comme l'a dit l'Auteur , & presque avec la même étendue. Or c'est ce que la brieveté essentielle à nos Extraits ne nous permet pas. De là la nécessité de nous réduire à ce qu'il y a de plus commun , & de plus simple dans ces Livres. Nous ne difons donc pas toujours ce que

nous voudrions dire , & ce qu'il seroit même plus utile que nous difions ; nous difons ce que nous pouvons dans l'assujettissement où nous met la double loi d'être courts & clairs.

D'ailleurs , en traitant des matieres délicates , les Auteurs ne s'expriment souvent qu'à demi mot ; c'est sagesse , mais le Journaliste est obligé d'être encore plus sage. Il ne lui seroit pas de lever les voiles qu'on a jetés à dessein sur certaines choses.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARC.

DE COPPENHAGUE.

VOICI la suite des Nouvelles Litteraires de cette Ville , que nous avons promise dans notre dernier Journal.

M. Louis *Holberg*, Professeur en Histoire & en Géographie , a publié en Danois l'*Histoire du Royaume & des Rois de Dannemarc* : elle consiste en trois Volumes in-4°. imprimés successivement en 1732. 1733. & 1735. Le premier comprend tous les Rois depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à la mort du Roi Jean I. en 1313. le second renferme l'Histoire de cinq Rois , sçavoir : Christian II. Fridéric I. Christian III. Fridéric II. & Christian IV ce qui va jusqu'à l'an 1648. le troisième Volume contient feu-

lement le regne de Fridéric III.

Il a paru l'année dernière dans la même Langue un Ouvrage de feu M. *Jonas Ram*, Ministre d'une Paroisse du Diocèse de *Christiania* en Norvége , lequel mériteroit d'être traduit en Latin pour le faire connoître aux Etrangers. C'est une *Description Chorographique & Historique de toute la Norvége*. C'est dommage que l'Editeur n'ait pas voulu faire la dépense nécessaire pour graver grand nombre de desseins & de Cartes qui se trouvoient dans le Manuscrit de l'Auteur.

On a enfin achevé d'imprimer en deux Volumes in-4°. l'Édition des Oeuvres d'*André Bordingius*, fameux Poëte Danois , & cette Edition qui est accompagnée d'une Préface & de la Vie de l'Auteur , est dûë aux soins de M^{rs} *Rostgaard* de *Kraagemp*, & *Terpæger*.

Sffij

M. Th. *Clüau*, Jurisconsulte, a donné en Langue Danoise un Ouvrage considerable sur les rapports & les differences qui se trouvent entre le Droit Romain & le Droit Danois, avec d'autres questions qui y ont rapport. in-4°. 1736.

On a aussi en Danois un *Abrégé de la Géométrie Pratique*, par M. *Christian Sylvius*, in-4°. 1735.

P R U S S E.

D E K O E N I S B E R G.

On imprima en cette Ville l'année dernière une *Bible* en Langue *Lithuanienne*. On assure que c'est la première Traduction complete de l'Écriture Sainte qui ait jamais paru en cette Langue.

A L L E M A G N E.

D E V I E N N E.

On distribue aux Souscripteurs le second Volume de l'Ouvrage de M. *Belius*, intitulé *Notitia Hungarie*, &c. que nous avons annoncé ci-devant dans nos Nouvelles. Le troisième Volume est sous la Presse, & sera, dit on, achevé dans le cours de cette année.

Le P. *Joseph Richler*, Jésuite, a mis au jour l'Histoire des cinq Empereurs qui ont porté le nom de CHARLES. Cet Ouvrage qui est en Latin & in-folio a pour titre *Augusta quinque Carolorum Historia*.

Decisionum Imperatoriarum Synagma, continens Imp. Justiniani

Decisiones, quibus precipue *Veterum Juris Auctorum Controversie definiuntur*. C'est-là le titre d'un Volume in-4°. que M. le Baron *Jean Hugues de Hagen* a publié sur le Droit Romain.

Straub imprime par Soucription le *Codex Austriacus*, ou Recueil général de toutes les Ordonnances de Justice & Police émanées des Princes de la Maison d'Autriche, & particulièrement de l'Empereur à présent regnant par rapport à cet Archiduché. La Soucription est de huit florins pour chaque Volume.

D E N U R E M B E R G.

Le P. *Christofome Hanthaler* de l'Ordre de Cîteaux, Bibliothécaire de l'Abbaye de Lilienfeld dans la Basse-Autriche, a fait imprimer depuis peu chez *Schmidt* *Exercitationes faciles de Numis Veterum*, ou Introduction à la Science des Médailles. Il a mis à la tête de cet Ouvrage qui est in-4°. une Dissertation sur quelques Médailles Gréques.

D E W U R T Z B O U R G.

M. *Lexstat*, Conseiller de Cour & Professeur en Droit, a donné au Public un Essai sur le Droit qu'ont les États de l'Empire de faire sortir de leur Pays ceux qui embrassent une Religion différente de celle de leur Souverain, & qui n'a point encore été admise par les Loix à l'exercice public.

Le P. *Ignace Gropp*, Bénédicte, Bibliothécaire du Monastere de

S. Etienne, connu par la Vie de Sainte Bilhilde qu'il publia en 1727. a composé en Latin & a fait imprimer *in-folio*, l'Histoire de l'ancien Monastere d'*Amorbach*, Diocèse de Mayence. Cette Abbaye s'appelloit anciennement *Ambarbarium* & c'est de-là que Charlemagne tira une bonne partie des Moines qui furent employés à la conversion des Saxons.

ANGLETERRE.

D' O X F O R D.

On doit donner ici par Soufcription une seconde Edition de l'Ouvrage du célèbre M. *Cave*, intitulé *Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria*, & les Editeurs qui l'ont entreprise en ont publié le projet, suivant lequel il paroît que cette Edition qui contiendra des additions & des corrections très-considérables, sera faite sur la copie manuscrite que l'Auteur avoit entièrement finie & préparée peu de tems avant sa mort, & où il avoit inséré de nouveaux Prolegomènes.

L'Ouvrage sera imprimé dans l'Imprimerie de cette Université en deux Volumes *in-folio* sur de très-beau papier & en gros caractères fort nets. Le prix de la Soufcription est d'une guinée en soufscrivant, & on payera le reste en recevant un exemplaire complet & à proportion du nombre de feuilles qui entreront dans les deux Volumes. On soufscrit à *Oxford*, chez *Wilmot*, *Clements*, *Peisley* & *Fletcher*, & à

Londres, chez les *Imys* & *Mamby*, *Whiston*, *Vaillant*, & autres.

DE LONDRES.

M. le Docteur *Forbes* a fait distribuer le Projet imprimé d'un grand Ouvrage qu'il veut donner par voye de soufcription, sous ce titre : *A full view of the publick Transactions in the Reign of Queen Elizabeth*, &c. C'est-à-dire : les Transactions publiques du Regne d'Elizabeth : ou Relation circonstanciée de toutes les affaires mémorables de ce regne dans une suite de Lettres & autres Mémoires d'Etat, écrits tant par la Reine elle-même ou par ses Ministres, que par les Princes ou Ministres étrangers. Le tout tiré de manuscrits originaux & authentiques qui se trouvent dans les Archives Royales, dans la Bibliothèque Cortonienne, & dans d'autres Bibliothèques publiques & particulieres, tant de la Grande Bretagne que des Pays étrangers.

Cet Ouvrage est actuellement sous la Presse & sera imprimé avec toute la diligence possible sur de beau papier, en caractères neufs & avec les ornemens convenables.

Le prix de la Soufcription est de deux guinées pour les deux Volumes *in folio* petit papier, lesquels contiendront 250 feuilles, & de trois guinées pour le grand papier.

J. *Worral* débite *Bibliotheca Topographica Anglicana : or New and compleat Catalogue*, &c. C'est-à-dire : Bibliothèque Topographique

d'Angleterre : ou nouveau Catalogue complet de tous les Livres qui ont rapport à l'antiquité, la Description & l'Histoire Naturelle d'Angleterre, de ses Comtez, Villes, &c. jusqu'à la presente année 1736. où l'on rend compte des diverses Editions de ces Livres, de leurs dates & de leur prix, & en quoi ils different. Brochure in-12.

Thomas Osborne a réimprimé en un Volume in-folio les *Bibliothèques Historiques d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*, par feu M. Guillaume *Nicholson*, Evêque de Carlisle.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Pierre de Hondt débite les Ouvrages suivans imprimés cette année & l'année dernière.

Cannegieter Dissertatio de Brittenburgo, matribus Britis, Britia Procopio memorata, Herba Britannica & Antiquissimis Britannorum per Galliam & Germaniam sedibus. Hagæ Comitum. 1735. Cum figuris, Numismatibus & Inscriptionibus. in-4°.

Histoire Métallique des XVII. Provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de l'Empereur Charles V. jusqu'à la paix de Bade. Par M. *Vanloon*. 1736. in-folio 5. vol.

Oeuvres d'Architecture, contenant les desseins tant en plein qu'en élévations des principaux & des plus nouveaux Bâtimens, dans le dernier agrandissement de la Ville d'Amsterdam, & d'autres endroits

des Provinces Unies, ordonnés par *Philippe Vingboons*. 1736. 2. vol. in-folio.

Oeuvres d'Architectures de Vincent Scamozzi, conrenuës dans son idée de l'Architecture Universelle, avec les planches originales. On y a joint plusieurs nouveaux desseins des plus beaux Edifices de Rome, dont l'Auteur parle dans son Ouvrage. 1736. vol. in-folio.

La Géographie moderne, naturelle, historique & politique, par M. *Dubois*. 1736. in-4°. 4. vol. avec figures.

Histoire de la Conquête de la Floride, par *Delfoto*. 1736. in-12. 2. Volumes.

FRANCE.

DE PARIS.

Jacques Clouster, rue S. Jacques, à l'Ecu de France, & *Henri-Simon Pierre Giffey*, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, ont en vente le Cours complet de Théologie du R. P. *Antoine* de la Compagnie de Jesus; il est intitulé *Theologia Universa Speculativa & Dogmatica, complectens omnia Dogmata & singulas quaestiones Theologicas, quæ in Scholis tractari solent ad usum Theologiae Candidatorum accommodata*: Auteurs R. P. *Paulo-Gabriele Antoine, Societatis Jesu Presbytero, Sancta Theologia Doctore & Ex-professore*. 1736. in-12. 7. Volumes.

Les Eglogues de Virgile, traduites en vers François, avec le Latin à

côté , & diverses Poësies. Par M. Ri-
cher. Nouvelle Edition , revûë ,
corrigée & augmentée de la Vie de
Virgile , tirée de divers Auteurs.
Chez Ganeau fils , ruë S. Jacques ,
vis-à-vis S. Yves , à S. Louis. 1736.
in - 8°.

*Analyse de plusieurs Polychrestes
Ultramarins , leurs usages & pro-
prietez , qui explique les différentes
especes de Bezoarts , tant Orien-*

*taux , Occidentaux , que compo-
sés ; leur fonction , la maniere de
les connoître & de les distinguer ,
les maladies où ils sont propres &
leur dose ; avec des Remarques sur
plusieurs simples efficaces des Ré-
gions éloignées de notre Hémis-
phere. Par M. L. J. C. D. C. Chez
Musier , Quai des Grands Augu-
stins , du côté du Pont S. Michel ,
à l'Olivier. 1736. *in - 12.**

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal d'Aouft 1736.

B ibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques , &c.	page 457
Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle , &c.	416
Panegyriques de Saints , &c.	462
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , &c.	470
Les Panegyriques des Martyrs , &c.	492
Essai politique sur le Commerce , &c.	496
Nouvelles Littéraires ,	507

Fin de la Table.

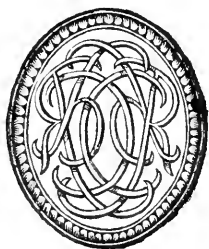


LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

SEPTEMBRE.

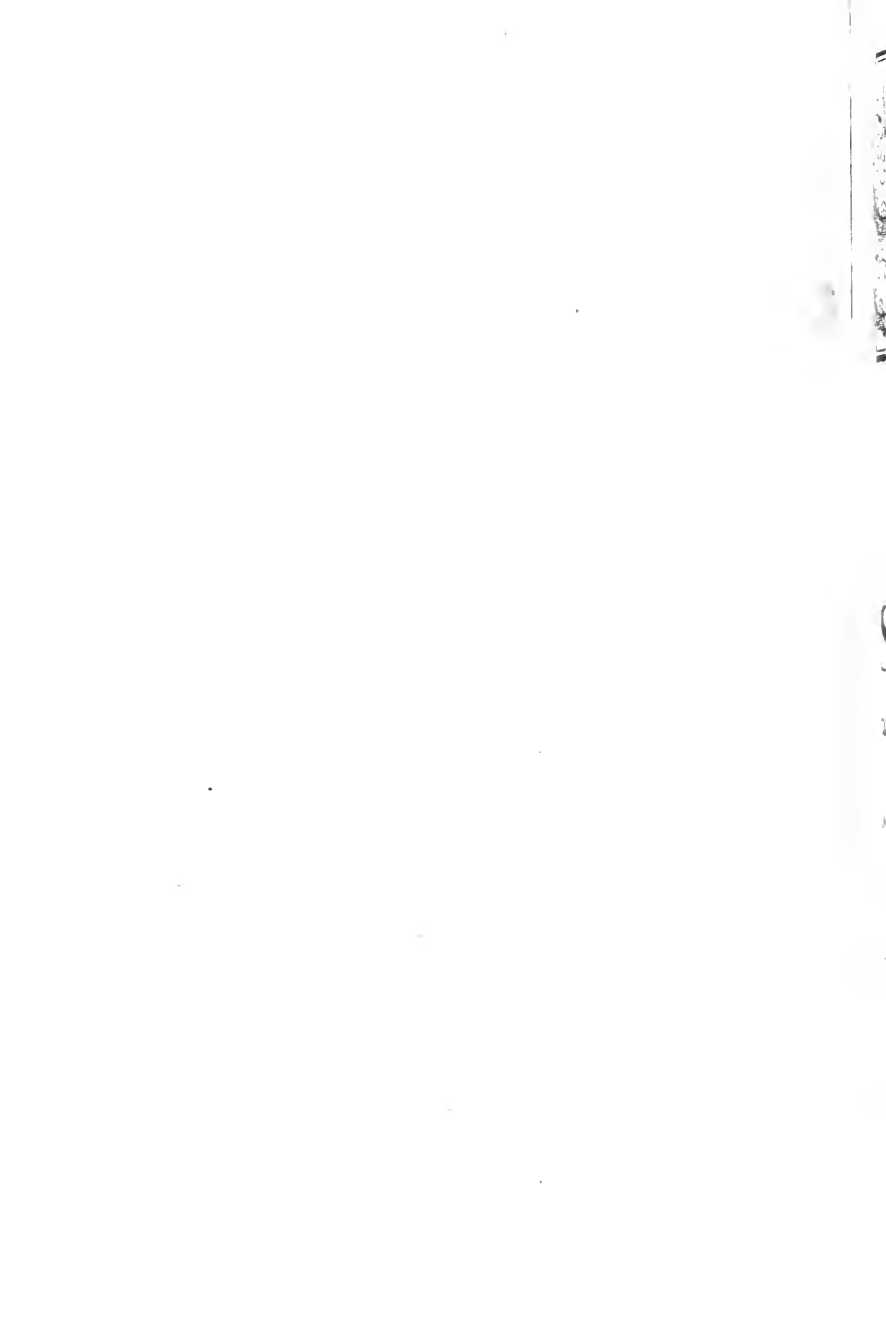


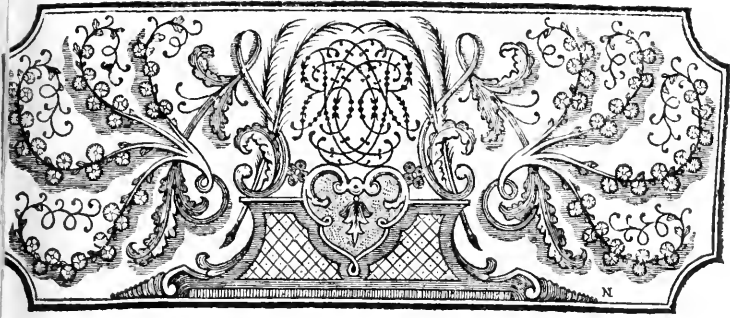
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. XXXVI.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES:
par M. de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences. Tome second.
Suite de l'Histoire des Chenilles & des Papillons: & l'Histoire des Insectes
ennemis des Chenilles. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1736. in-4°.
pag. 514. planches détachées XL.

L'Auteur de cet Ouvrage, comme l'on voit, a eu grand soin de répondre à l'impatience du Public, & son second Volume a suivi le premier de fort près. Il nous y donne ce qui lui restoit encore de curieux à nous apprendre sur les Chenilles & les Papillons; & il y

Septemb.

T r r ij

a joint l'Histoire des Insectes, qui leur font la guerre. Tout cela rempli douze Mémoires très étendus, où il est traité :

1°. De la durée de la vie des Chrysalides; des moyens de la prolonger & de l'abrèger, ainsi que la durée qui semble prescrite à la vie complete de qu'on n'ité à Insectes de differens genres.

2°. De l'accouplement des differentes especes de Papillons; de leurs parties destinées à la génération; des figures de leurs œufs, des endroits où ils les déposent, & avec quelles précautions.

3°. Des Chenilles qui vivent en société, mais seulement pendant une partie de leur vie.

4°. Des Chenilles qui vivent en société pendant toute leur vie; à l'occasion desquelles on examine la cause des démangeaisons & des cuissons de peau qui sont produites par quelques Chenilles.

5°. De la Méchanique avec laquelle diverses especes de Chenilles, plient, roulent & lient des feuilles de plantes & d'arbres, & sur-tout celles du chêne.

6°. De quelques especes de Chenilles remarquables, soit par leurs attitudes, soit par leurs formes, soit par la figure de qu'il y'ne de leurs parties.

7°. De quelques Papillons singuliers; sçavoir, du Papillon paquet-de-feuilles seches, du papillon à tête de mort, & des petits papillons de l'éclair & du chou.

8°. Des arpenieuses à douze jambes, ou des Chenilles qui ont fait de grands desordres en 1735. dans les lé-

gumes du Royaume.

9°. Des arpenieuses à dix jambes; & de quelle maniere les Chenilles sçavent se descendre & se remonter par le moyen d'un fil.

10°. Des Chenilles aquatiques.

11°. Des differentes especes d'ennemis des Chenilles.

12°. Des Chenilles qui vivent dans les tiges, les branches, & les racines des plantes & des arbres; & des Chenilles & de quelques vers, qui vivent dans l'interieur des fruits.

Mais avant que de donner une exacte analyse de ces 12 Mémoires, nous devons rendre compte de la Préface qui paroît à la tête de ce Volume, & qui mérite une particuliere attention. L'Auteur s'y propose deux objets en général; le premier d'exposer sommairement ce qui est contenu dans chacun de ces Mémoires; & à cette occasion il observe, que sur le court exposé qu'il en fait, on pourroit s'attendre que la lecture en seroit plus agréable qu'on ne la trouvera: mais qu'il est sûr au moins que des extraits un peu étendus de ces Mémoires plairoient à bien des Lecteurs, plus que les Mémoires mêmes, parce que les faits singuliers & curieux y feroient plus rapprochés, ou moins interrompus par des détails souvent très secs & peu interessans, quoique essentiels à un Ouvrage de la nature de celui ci. Il a donc eu soin (dit-il) d'épargner le plus qu'il lui a été possible dans ce Volume, ces sortes de détails; & il craint même d'avoir poussé trop loin cette retenue dans son neuvième

me Mémoire , où il n'a osé particulariser tous les genres & toutes les especes des Chenilles *arpenueses*. Il avoïe pourtant qu'une consideration auroit du l'encourager sur ce point : & c'étoit la visite que fit aux Insectes de l'Auteur une grande Princeesse , à qui tous les caracteres de leurs classes & de leurs genres déterminés dans le premier Volume , étoient plus presens qu'à M. de Réaumur lui-même. Mais un tel exemple (dit-il) ne l'a point enhardi , & lui a paru ne rien conclure pour le plus grand nombre des Lecteurs. Quoiqu'il s'attende bien que ceux-ci trouveront les Mémoires de ce Volume encore trop longs ; il n'en est cependant pas moins persuadé qu'il ne leur a pas donné toute l'étendue qu'ils devoient avoir pour la plupart : & il promet de fournir à ceux qui en auront besoin des supplémens qui feront toujours inserés dans les Préfaces des Volumes suivans.

C'est ce qu'il commence à exécuter dans celle-ci , & ce qui en fait le second objet , qui roule sur des éclaircissmens touchant l'origine des Insectes attribuée par tous les anciens & par quelques modernes après eux , à la corruption ; & touchant le degré de croyance que méritent les faits rapportés par plusieurs Naturalistes. Les Journalistes de Trevoux ont donné lieu à ces éclaircissmens , en assurant , dans un de leurs Journaux , qu'au moyen de quelques modifications , qu'ils attribuent au P. Kircher , & à la faveur de la vertu *plastique* ou

féminale , que ce Pere a fait agir , on peut expliquer fort ingénieusement comment les Insectes naissent des corps pourris ; & que cette explication s'accorde très-bien avec les faits. M. de Réaumur expose ici ce Systême tel que l'a imaginé le P. Cabée Jesuite , & après lui les PP. Kircher & Bonanni ; & il n'oublie rien pour le mettre dans tout son jour : après quoi il s'applique à le refuter dans toutes ses circonstances , & à faire voir , combien se mécomptent sur cet article les Journalistes de Trevoux , qui le trouvent (ce Systême) tout-à-fait conforme à cette espece de hazard , qui donne naissance à tant d'Insectes , & à l'appropriation en quelque sorte assez marquée de certains Insectes à certains corps , soit végétaux , soit animaux.

Le hazard (dit notre Auteur) n'a pas plus de part à la naissance des Insectes , qu'à celle des grands animaux & des hommes mêmes ; & ce qui doit l'en exclure le plus est justement cette appropriation si marquée de certains Insectes à certains corps. De la viande corrompue fourmille quelquefois de vers mais on n'y voit jamais de Chenilles , parce que les Papillons ne vont jamais faire leurs œufs sur la viande ; au lieu que les meres mouches , soit *ovipares* , soit *vivipares* , y déposent leurs œufs , ou de petits vers tout vivans : la prévoyance de ces meres les conduisant à faire éclore leurs petits sur les matieres propres à leur nourriture. Certains

vers courtes formés dans l'*anus* du cheval se métamorphosent en mouches assez semblables à de petits bourdons ; mâles & femelles , qu'on voit s'accoupler , & qui dans la saison convenable , s'introduisent dans l'*anus* du cheval , pour y pondre leurs œufs ; de même qu'une autre sorte de mouche entre dans le nez d'un mouton , pour y déposer les siens.

Pour renverser totalement le Système en question (continue l'Auteur) il fustit d'établir , que les Insectes de toutes especes produisent des individus de la leur ; que pour les perpetuer l'Auteur de la nature n'a eu recours jusqu'ici à nul autre moyen ; & qu'il n'est pas moins certain qu'aucun Insecte n'est jamais né d'aucun corps pourri , qu'il l'est , qu'aucun cheval , qu'aucun bœuf , &c. n'a jamais eu une pareille origine. *Rédis* a prouvé par quantité d'experiences , qu'il ne naît jamais de vers sur la viande dont les mouches ne peuvent approcher ; *Leeuwenhoek* , que le fromage bien renfermé ne produira jamais de mites ; & *Malpighi* , que les vers qu'on trouve dans les galles des arbres y sont nés d'un œuf , qu'une mouche y a déposé en perçant le bois ou les feuilles , au moyen d'une tariere qui lui tient lieu de queue : que telle est l'origine des vers qui croissent dans l'intérieur des fruits. De même on s'est convaincu , à n'en pas douter , que les petits Scarabées , qui ravagent nos greniers , s'accouplent & font des œufs , que les Insectes qui pas-

sent toute leur vie sur de plus grands animaux qu'ils suçent , tels que les puces & les poux , sont mâles & femelles , s'accouplent , & pondent des œufs. Il est vrai qu'il reste encore beaucoup d'especes (& non de classes) d'Insectes , qu'on n'a vûs jusqu'à present ni s'accoupler , ni faire leurs petits. Mais il en doit être comme des quadrupèdes & des oiseaux nouvellement apportés des Pays étrangers , & sur l'origine & la production desquels aucun homme sensé ne s'avisera d'avoir quelque doute , quoiqu'il ne les ait vûs ni pondre ni mettre bas.

M. de Réaumur estime que cette voye de multiplier les Insectes par la pourriture n'a été admise , & comme plus grossiere , & par-là plus conforme au mépris qu'on avoit pour eux. Mais il observe en même tems , que loin de les dégrader , on les élevoit par cette supposition , fort au-dessus des grands animaux. Car (dit-il) pour faire qu'un petit morceau de chair pourrie , de bois ou de fruit pourri devienne l'assemblage d'un nombre prodigieux d'organes étonnans , lequel produit le corps d'un Insecte , il faut qu'un agent bien habile préside à la formation & à l'arrangement de tous ces organes , ouvrage qui ne peut être executé que par l'Auteur même de l'Univers.

L'ingénieur Académicien observe de plus , que les hommes sont toujours la dupe des idées de grand & de petit , qui ne sont pourtant

que de simples rapports ; & que la contemplation des astres qui roulent sur nos têtes leur paroît une spéculation sublime & digne des plus grands génies , pendant que celui qui auroit passé sa vie à étudier quelques-uns des organes des Insectes , leurs cœurs , leurs poulmons , leurs trompes , &c. paroîtroit s'être occupé de trop peu de chose : quoiqu'il y ait peut-être plus de difficulté dans ces sortes de recherches que dans l'explication des mouvemens des corps célestes. Le plus difficile (continue-t-on) & peut-être le plus utile ne nous paroît ici le moins estimable , que parce qu'il ne porte que sur des objets incapables de frapper notre imagination par leur grandeur. Mais il est certain cependant que notre esprit ne voit rien d'aussi surprenant & d'aussi véritablement grand dans le jeu constant de six à sept boules , quelque grandes qu'elles soient , ni même dans les mouvemens constans & réguliers d'une infinité de globes , que le sont les nombreux & admirables phénomènes que nous offrent les plus petites machines animales.

M. de Réaumur fait encore ici une reflexion , qui tend à l'éloge des Insectes. Il prétend qu'une machine doit nous paroître d'autant plus merveilleuse & plus propre à honorer son Inventeur , qu'elle renferme un plus grand nombre de parties très-différentes entre elles , & qui doivent toutes concourir à la même fin. Or il est certain que dans la composition du

corps d'un Insecte , il entre beaucoup plus de parties que dans celle des corps énormes des Eléphants & des Baleines , puisque dans celle d'un Insecte destiné à se transformer , il a fallu faire au moins l'équivalent de deux animaux.

De-là notre Auteur passe au second des deux articles , sur lesquels il croit avoir trop peu insisté , dans son premier Volume (*Mem. premier*) & cet article est la défiance où l'on doit être , eu égard à la vérité des faits que rapportent plusieurs Naturalistes , ou fasciés par l'amour du merveilleux , ou par attachement à quelque Système , ou sur de simples oui-dires , ou d'après des Observateurs de mauvaise foi. Il en donne pour premier exemple *Goedaert* , qui a pris pour les véritables enfans d'une Chenille les vers qui lui fortoient du corps après avoir devoré une grande partie de ses entrailles : & qui a cru bonnement que par tendresse pour eux elle leur filoit une coque qui les mit à couvert ; pendant que ce sont eux-mêmes qui se filent chacun la leur ; comme on le verra ici dans le onzième Mémoire.

Mais (continue M. de Réaumur) nul Auteur n'est plus propre que le P. *Kircher* à montrer combien la prévention en faveur d'un Système est capable de faire voir ce qui n'est pas & d'empêcher de voir ce qui est. C'est de quoi notre Auteur allègue divers exemples d'après ce Pere , qui avançoit comme indubitables plusieurs faits , qu'il certifioit avoir vûs , mais qui depuis ce

Pere n'ont été vûs de personne, & que certainement on ne verra jamais, à moins que les loix de la Nature ne changent totalement. Voici quelques-uns de ces faits. Persuadé que la moindre parcelle d'un Insecte pouvoit devenir l'Insecte entier, il assure avoir vû naître du cadavre d'une seule fourmis des milliers de ces Insectes. Il donne une recette fort facile pour produire des Scorpions, mais que personne depuis ce Pere n'a vû réussir. Il en indique une autre pour faire naître des vers de terre; & une troisième pour mettre au jour des Serpens, qui n'ont pas plus de réalité.

M. de Réaumur, après diverses reflexions très-sensées sur des faits de cette nature; établit comme auant de fondemens certains pour l'Histoire des Insectes 4 principes. 1°. Qu'il n'y a aucune espece d'Insectes qui ne soit ovipare ou vivipare: 2°. Qu'il n'y a nul Insecte qui naisse véritablement de la corruption d'aucune matiere, soit végétale, soit animale; mais que les Insectes s'en nourrissent souvent: 3°. Que nulle espece d'Insectes n'engendre véritablement aucun Insecte d'une espece differente de la sienne, & propre à se perpetuer: 4°. Que les especes des Insectes sont aussi-invariables dans leurs formes, que le sont les especes des grands animaux. A ces 4 principes que nous ne faisons qu'indiquer ici, & que l'Auteur développe dans toutes leurs circonstances, il a joint un Supplément au quatrième Mémoire de son premier Volu-

me, où il explique la maniere dont les Chenilles changent de peau, & ce Supplément offre quelques observations nouvelles sur ce sujet, communiquées par M. Bazin & par le Pere de Lignac de l'Oratoire.

M. de Réaumur termine sa Préface par la description d'une chasse aux papillons, & d'un instrument le plus propre pour les prendre sans gêter leurs ailes; ce qui est représenté dans la vignette placée à la tête du premier Mémoire de ce Volume. Cette chasse dans les Jardins seroit d'autant plus utile, que tuer un seul Papillon femelle, dit l'Auteur, c'est quelquefois détruire trois à quatre cens Chenilles, avant qu'elles ayent encore fait le plus petit desordre. Venons présentement aux Mémoires.

I. Les moyens de prolonger & d'abrèger la vie des Chrysalides, & en conséquence, celle de quantité d'Insectes, sont le sujet du premier Mémoire. M. de Réaumur observe d'abord qu'il doit paroître bien singulier, que certains Insectes nés dans une Saison, vivent 4 ou 5 fois plus long-tems que ces mêmes Insectes nés dans une autre Saison: que les Chrysalides formées vers la fin d'Aoust ne deviennent Papillons qu'au bout de 9 à 10 mois; au lieu que d'autres Chrysalides formées des le mois de Juillet deviennent Papillons au bout de 13 jours. D'où il suit, que l'Insecte né en Juillet, sous la forme de Chenille, ne perira l'année suivante sous la forme de Papillon que dans le mois de Juin, au lieu que le même Insecte

fecte né sous la forme de Chenille au mois de Mai , périt sous celle de Papillon au mois de Juillet de la même année.

Cette différence ne sçauroit être attribuée qu'aux divers degrez de chaleur , qui agissent plus ou moins vivement sur la Chrysalide ou le Papillon qu'elle enveloppe , & qui en affermissant ou en desséchant plus ou moins vite le corps du Papillon renfermé , le mettent en état de sortir plus tôt ou plus tard de sa prison. Or ce desséchement ou cet affermissement n'est plus prompt ou plus tardif , qu'à proportion que l'humidité superflue qui enduit & ramolir le corps du Papillon , transpire plus ou moins abondamment par l'action de la chaleur extérieure. D'où il suit , qu'à l'aide d'une chaleur artificielle diversement appliquée ou modifiée , on pourroit abrégé ou prolonger à son gré la vie complète d'un grand nombre d'Insectes , de même qu'on peut accélérer ou retarder l'accroissement des plantes.

M. de Réaumur s'est convaincu de cette possibilité , par quantité d'expériences faites dans les serres du Jardin Royal au milieu de l'hiver où les Papillons sortirent de leurs enveloppes aussi bien conditionnés qu'ils devoient l'être , les uns au bout de 10 à 11 jours , d'autres au bout de trois Semaines , d'autres au bout de six ; & cela dans les mêmes proportions , suivant lesquelles ils seroient éclos , sans ce secours étranger. L'indu-

Septemb.

strieux Académicien a eu recours pour ces mêmes expériences , à une chaleur plus égale & plus constante que celle des poëles & dont l'entretien coûte beaucoup moins. Il a enfermé des Chrysalides dans des œufs de verre , & les a fait couvrir par des poules conjointement avec des œufs ordinaires. Au bout de 4 jours , il vit paroître (dit-il) le premier (apparemment) des Papillons qui soit né sous une poule , & le premier des Papillons de cette espèce , qui ait si peu resté sous la forme de Chrysalide. Nous renvoyons pour le détail de toute cette curieuse manœuvre au Mémoire même.

Le moyen d'abrégé la vie des Insectes par l'accélération de leur développement , étant connu ; il nous conduit naturellement à celui de prolonger cette même vie , en retardant leur accroissement. Il n'est question pour cela que de prolonger l'hiver pour une Chrysalide , par le moyen des caves & des glaciers ; & par-là notre Auteur a prolongé d'un an la vie de plusieurs Chrysalides qui devoient donner des Papillons dès le mois de Juillet 1734. & qui étoient encore sous la forme de Chrysalides pleines de vies au mois d'Aoust 1735. Les expériences de l'Auteur sur ces sortes de faits ont été sujettes à quantité de variations qu'il nous détaille avec soin , & dont il indique les causes qu'il faut voir chez lui.

Mais sur tout cela , il agit cette question , en supposant les animaux capables de pensées ou au

moins de sentimens, sçavoir aufquels de ces Papillons il a rendu de bons ou de mauvais offices, à ceux aufquels il a procuré une vie cinq ou six fois plus longue, ou à ceux dont il l'a renduë cinq ou six fois plus courte : & après une discussion ingénieuse du pour & du contre sur un tel article, il conclut qu'une vie de quelques Semaines & même de quelques jours peut équivaloir à une vie de plusieurs siècles. Mais malgré toutes ses reflexions sur ce point, il avoüe qu'on ne laissera pas de souhaiter qu'un secret de prolonger la vie des hommes fut aussi connu que celui de prolonger la vie des Chrysalides ; & il recherche tout ce qui sembleroit favoriser les flatueuses esperances que pourroient faire naître chez nous les experiences qui viennent d'être rapportées.

Il allégué celles qu'il a faites pour prolonger d'une année la vie des Fourmis, en prolongeant leur sommeil ; celles qu'il a tentées sur la Marmotte, celles qu'on pourroit faire sur les Rats appellés *Loirs* ; & au sujet des Fourmis, il nous apprend que la prévoyance tant célébrée de ces Insectes à ramasser des grains pour leur nourriture pendant l'hiver, n'a rien de réel, puisque ces grains ne leur servent qu'à construire leurs habitations où elles passent toute cette saison ammoncellées les unes sur les autres, & tellement immobiles qu'elles paroissent mortes & ne prennent aucune nourriture.

M. de Réaumur s'est assuré par

quantité d'épreuves, que le petit animal qui existe vivant, dans l'œuf fécondé, peut y être retenu plus ou moins de tems, selon que l'œuf est plutôt ou plus tard formé par une chaleur convenable ; qu'une Chenille, par exemple, un ver à soye, peuvent rester des années entières dans un œuf, sans y croître & sans y déperir : & ce qui est possible par rapport aux Insectes, doit le paroître également par rapport aux plus grands animaux. Notre Auteur a déjà découvert qu'un poulet encore embryon ou germe, peut subsister dans son œuf pendant une longue suite d'années ; & il s'étend d'autant plus volontiers sur les experiences qu'il a ébauchées relativement aux œufs des oiseaux, qu'elles nous instruisent d'une pratique, qui peut avoir ses utilitez, puisqu'elles nous fournissent un moyen de conserver des œufs de poule très-frais pendant long-tems.

Ce moyen consiste à empêcher que l'œuf en se corrompant ne fasse périr son germe. L'œuf ne se corrompt qu'en perdant une partie de sa substance qui transpire à travers ses membranes & sa coque, malgré leur tiffure des plus serrées. Il suffit donc, pour le préserver de la corruption de boucher ses pores de maniere, que rien n'en puisse transpirer ; & c'est à quoi M. de Réaumur a pourvû par le moyen d'un vernis de laque dissoute dans l'esprit de vin, dont il enduit exactement la coque d'un œuf tout frais pondu. Par cet expedient, dont

il détaille toutes les circonstances , il est venu à bout de conserver , non seulement pendant plusieurs mois , mais pendant deux années entières , des œufs presque aussi frais que ceux qui étoient pondus nouvellement : & la dépense de ce vernis se monte à si peu de chose , qu'à peine va-t-elle à un sol pour chaque douzaine d'œufs. Il reste à sçavoir si l'embryon du poulet ne périt pas dans ces œufs vernis , quoique conservés frais ; & après plusieurs expériences manquées sur cet article , l'Auteur a trouvé enfin dans un de ces œufs bien dévernifié , couvé par une poule , un poulet couvert de ses plumes , & tout prêt à éclore ; d'où il suit que le vernis ne fait pas périr le germe de l'œuf.

L'Académicien revient ensuite aux conséquences qui de toutes ces expériences pourroient résulter pour la prolongation de la vie humaine ; & après diverses réflexions également ingénieuses & vraies , qu'il faut lire chez lui , & qui font sentir les avantages & les inconvéniens d'une telle prolongation ; il recherche si l'on ne pourroit pas de ses Observations sur les Insectes , tirer quelque parti pour jouir d'une meilleure santé ; & pour en jouir pendant plusieurs années. Comme un des moyens employés pour prolonger la vie des Insectes a été de les tenir dans un air plus froid , qui diminue leur transpiration insensible ; ne pourrions-nous pas , en modérant chez nous cette transpiration , prolonger nos jours ? Est-il bien certain (dit notre Auteur)

que la quantité de transpiration insensible qui semble nous être devenue nécessaire , le soit par l'institution de la nature ? & n'avons-nous pas accoutumé nos corps à trop transpirer , en les couvrant de vêtements épais , serrés & chauds ?

Mais du moins cette transpiration qui se fait chez nous , peut-elle être diminuée peu-à-peu , sans que la santé en souffre , puisque la différence des alimens , des climats , de la constitution de l'air influe sur la quantité de matière , qui s'échappe par les pores de la peau. L'Auteur est persuadé qu'une transpiration trop abondante ne peut que nous affoiblir & nous user , & qu'il y a eu des hommes très-robustes qui transpiroient très-peu ; tels étoient les anciens Athlètes , dont le corps toujours oint d'huile étoit par-là très-peu disposé à transpirer beaucoup. Il est certain (continue-t-il) que les hommes qui transpirent moins , doivent être moins sujets aux maladies qui viennent de la transpiration arrêtée ou diminuée : & ce seroit (poursuit-il) une matière à expériences curieuses & importantes que de rechercher à quoi pourroit être réduite notre insensible transpiration , & s'il seroit avantageux de la diminuer. Il nous fait part à ce sujet de trois expériences , qui terminent ce premier Mémoire , & auxquelles nous renvoyons ; la première sur les Chameaux de Perse , la seconde sur la guérison d'un hydrope d'Alexandrie , la troisième sur les Chrysalides enduites de vernis.

II. Dans le second Mémoire, M. de Réaumur met en quelque façon la dernière main à l'Histoire générale des Papillons. Il y décrit, en premier lieu les différentes manières dont s'accouplent ceux de différentes especes; & il indique ce qui différencie à l'extérieur les mâles & les femelles, qui d'ordinaire, sont plus grosses & plus renflées que les mâles. Dans l'accouplement des Papillons, leur attitude n'est point uniforme pour toutes leurs especes; & le curieux Observateur en a compté jusques à 4 sortes. Dans la première les deux corps des Papillons sont situés parallèlement côte à côte, les têtes tournées du même côté. Dans la seconde sorte d'accouplement, les corps sont placés de manière bout-à-bout, que les têtes regardent des côtes diamétralement opposés. La troisième attitude pour l'accouplement est celle de la plûpart des quadrupèdes & de quantité d'autres Insectes, c'est à-dire que le mâle est posé sur le dos de la femelle. Dans la quatrième façon, les deux Papillons sont unis de manière, qu'ils peuvent se regarder réciproquement.

Mais quelle que puisse être leur attitude pour l'accouplement, il consiste toujours dans la jonction de leurs parties postérieures, naturellement très-souples, très-mobiles, & où sont renfermés les organes de la génération des deux sexes, que l'on peut même faire sortir en partie de leur fourreau, en pressant médiocrement le derrière de l'In-

secte. M. de Réaumur décrit ces organes avec l'exacritude la plus scrupuleuse, entre autres ceux du Ver-à-foye, d'après *Malpighi*, dont il a fait ici graver les figures, & aux Observations duquel il a eu soin de joindre les siennes; en sorte qu'on peut dire qu'il n'a rien laissé à souhaiter sur cet article. C'est avec regret que nous ne pouvons le suivre sur tout ce que pourroit offrir d'intéressant une matière de cette nature; mais tout ce que nous pourrions en dire de plus seroit très-peu intelligible sans le secours des cinq planches gravées dignes de la curiosité des vrais Physiciens, & auxquelles nous les renvoyons.

L'Auteur parcourt ensuite les différentes & très-singulieres figures des œufs de diverses especes de Papillons, dont la ponte suit de fort près l'accouplement, & qui sont toujours très-nombreux. Les figures de ces œufs le plus souvent arrondis représentent ou de petites Sphères, ou des Sphères un peu applaties; les unes sont des Sphéroïdes plus ou moins allongées, ou plus ou moins applatis; les autres sont des Cylindres, des especes de petits barillets, dont les bouts sont arrondis: ceux-ci sont des especes de segmens de Sphère: ceux-là sont de petits cônes très-écrasés, dont la partie convexe est canelée avec beaucoup de régularité, ou très-joliment sculptée, & qui rend ces œufs assez semblables à certains boutons couverts de fils d'or ou d'argent disposés par côtes.

Il y a de ces œufs qui sont autant de petites pyramides à 8 côtes arrondies & canelées transversalement ; il y en a dont la forme approche de celle d'un turban ; il y en a qui sont faits comme des tymbales ou des marmittes sans pieds. La couleur de ces œufs fraîchement pondus est assez ordinairement blanchâtre ou d'un blanc jaunâtre. Il y en a cependant qui sont d'un blanc de nacre de perle & de beaucoup d'autres couleurs. On en trouve de bruns , de verts , de bleus , de violets , de couleur de rose : il y en a d'une seule couleur , & d'autres bigarrés : quelques-uns conservent invariablement leur même couleur , d'autres en changent. Les coques de ces œufs, fermes & solides, sans être friables , sont analogues à la corne , & se coupent avec des ciseaux.

Rien n'est plus admirable que l'adresse avec laquelle certains Papillons savent arranger leurs œufs ; & leur attention à les déposer dans les endroits les plus propres à fournir aux Chenilles qui en éclorront une nourriture toute prête. Quelquefois ces œufs sont dispersés un à un sur les feuilles ou les tiges des plantes : quelquefois ils sont arrangés les uns des autres auprès , & forment une plaque assez étendue. Tous ces œufs sont fortement attachés par une couche de colle plus ou moins épaisse. De tous les nids de Papillons celui où cette colle est le plus visible , & qui d'ailleurs est le plus singulier pour l'arrangement des œufs , est un nid connu

des Jardiniers , qui le trouvent souvent en taillant des arbres , & qui l'appellent le *brasselet* ou la *bague* , à cause de la maniere dont il entoure le jet d'arbre auquel il est attaché. Dans chacun de ces brasselets il entre depuis 200 jusqu'à 350 œufs , ronds & blancs dans le contour de leur partie supérieure , plus bruns dans leur milieu , & marqués d'un point noir à leur sommet. La largeur du brasselet a depuis 14 jusqu'à 17 rangs d'œufs , rangés en ligne spirale , peu éloignée quelquefois de la circulaire. Tous ces œufs représentent de petites pyramides tronquées à 4 faces quelque peu arrondies & qui se touchent par des angles obtus. La liqueur qui sert de gomme ou de colle à tous ces œufs est fournie par un réservoir en forme d'une double vessie , qui dans les Papillons a communication avec l'*anus*.

L'amour des Papillons de quelques especes pour leurs œufs , va jusqu'à se dépouiller eux-mêmes pour les couvrir. Cette couverture est composée de leurs propres poils qui forment un bourlet fort épais autour de leur derriere , & qu'ils s'arrachent pour en faire des enveloppes particulieres à chacun des œufs , & une enveloppe générale pour le nid tout entier. Tout cela s'exécute par les mouvemens variés du derriere de ces Papillons , que sa structure singuliere rend comparable à la main la plus adroite. De ce derriere sort une especes de petit mammelon , dont l'extrémité est garnie de deux petites la-

mes écaillues, applaties, & qui appliquées l'une contre l'autre ressemblerent assez à ces pinces que les Ouvriers nomment *Bruxelles*. C'est l'instrument avec lequel nos Papillons s'arrachent les poils de leur bourlet & de divers autres endroits, & les placent où ils doivent être pour la composition du nid auquel ils sont employés. C'est une manœuvre des plus industrieuses & des plus délicates qu'il faut voir chez l'Auteur, qui la décrit fort au long, quant à l'arrangement de tous ces poils, à leur couleur, à l'apparence trompeuse de leur assemblage, que l'on prendroit volontiers pour la partie postérieure du Papillon extraordinairement allongée, &c.

III. Dans les Mémoires suivans, l'Auteur vient aux Histoires particulières ou moins générales des Chenilles. Il commence, dans le troisiéme, à parler de celles, qui savent vivre en société, qui travaillent en commun; & il examine en premier lieu, celles qui ne passent point ensemble toute leur vie, mais dont les sociétés se divisent, avant que les Chenilles qui les composent, soient en état de se transformer en Chrysalides. Parmi les sociétés d'Insectes celles des Fourmis & celles des Abeilles ont été admises de tout tems. Celles des Chenilles, peu connues jusque ici, ne méritent guères moins notre admiration. La plus commune de toutes les Chenilles, & qui prend de là sa dénomination, nous fournit d'abord un exemple de ces sortes de sociétés. Ces Chenilles

communes qui vivent en société, & qui font le plus de ravage dans les arbres de nos Jardins & de nos campagnes, viennent toutes d'une même mere, d'un même Papillon; & quoique ce ne soient, pour ainsi dire, que des freres & des sœurs, elles ne laissent pas d'être assez nombreuses, pour composer quelquefois une République de six à sept cens Chenilles, & communément de deux à trois cens.

Le jour, où celles d'une nichée ou d'un tas d'œufs appliqué sur une feuille doivent éclore, étant arrivé, elles sortent du nid à chaque instant, & vont à la file se ranger parallèlement & en plusieurs lignes sur la feuille qui doit les nourrir, & dont elles ne rongent que le parenchyme de la surface supérieure. A peine sont-elles rassemblées, qu'elles se mettent à filer une toile formant un voile étendu sur tout le dessus de la feuille, & dont elles fortifient le tissu au point de pouvoir s'y mettre à l'abri du vent, de la pluye, de l'ardeur du Soleil & du froid. Elles étendent & perfectionnent ces nids suivant le besoin; elles y ont chacune leur logement, & ce sont de vrais labyrinthes, dont elles savent bien démêler tous les tours & les détours. Si nous pavons nos chemins pour y marcher plus commodément, toutes les avenues de leurs nids sont couvertes de toiles de soye. Les feuilles rongées superficiellement par ces Chenilles, se dessèchent promptement & tombent; & souvent on attribue ce dessèchement

& cette chûte à la sécheresse & à la chaleur, qui n'y ont aucune part.

Le froid ne se fait pas plutôt sentir qu'elles se renferment toutes dans leur nid pour y passer l'hiver; & cela, dès la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre. Pendant tout l'hiver elles sont immobiles, un peu recourbées en arc, & ne prennent aucune nourriture. Vers la fin de Mars ou le commencement d'Avril, elles sortent de leur nid, & vont chercher des alimens, dont elles ont grand besoin, après un jeûne de plus de six mois; & c'est alors qu'elles font le plus grand ravage, mangeant indistinctement toutes les parties de la feuille. Leur accroissement les oblige à se mettre plus au large, en filant de nouvelles toiles, qui leur fournissent de nouveaux logemens. Après y avoir plusieurs fois changé de peau, elles se dispersent vers les premiers jours de Mai, & elles n'ont plus de nid commun. Le moyen le plus sûr (dit notre Auteur) de prévenir les ravages que font ces sortes de Chenilles, consiste à détruire leurs nids, ce qu'on appelle *écheniller*: & pour y travailler avec succès, n'y pourroit-on point intéresser les hommes par l'usage qu'on feroit de ces nids, dont les toiles seroient peut-être assez fortes pour être cardées, & pour former des especes de houattes de soye: ce qui mériteroit bien d'être éprouvé.

M. de Réaumur nous rend compte ici de quantité d'expériences curieuses, qui lui ont fait connoître,

combien ces Chenilles encore très-petites, ainsi que plusieurs autres Insectes très-déliçats en apparence, sont en état de résister aux plus grands froids tels que celui de 1709. Elles lui ont appris (ces expériences) que la liqueur blanchâtre ou verdâtre qui circule dans leurs vaisseaux, & qui est leur sang, ne peut être gelée ni coagulée par des froids excessifs; que les Chenilles, qui doivent être le plus exposées au froid, sont le plus en état de le soutenir; qu'enfin, celles qui ne pourroient pas y résister savent se cacher sous terre à des profondeurs où le grand froid ne peut pénétrer. M. de Réaumur, après cela, revient à ses Chenilles communes & en achève l'Histoire, en observant qu'on pourroit faire usage de la soye, sinon de leurs nids, au moins de leurs coques, qui est fine, très-douce au toucher, & ne laisse pas d'avoir de la force, & peut-être plus qu'il n'en faut pour soutenir des cardes: car elle est trop lâche & trop mêlée dans son tissu, pour pouvoir être devuidée. Ces coques, à la vérité, ont peu de soye. Mais dans les années fécondes en ce genre, on pourroit du matin au soir en faire une grande récolte.

De-là notre Auteur passe aux Chenilles des pins, qui vivent aussi en société, & que la quantité & la qualité de leur soye rendent plus dignes d'attention, que les précédentes. Mais cette soye (ajoute M. de Réaumur) ne tient pas tout ce qu'elle promet; ainsi qu'il s'en est

convaincu par ses propres expériences & par celles de M. Raoul, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, qui lui a fait tenir par la poste plusieurs de ces nids de Chenilles. Cette soye, quoique très-forte, ne soutient point la chaleur de l'eau bouillante, qui l'affoiblit, & sembleroit pouvoir la dissoudre; ce qui inviteroit à de nouvelles expériences, qui nous apprirent si la soye est dissoluble à l'eau bouillante, & si elle pourroit servir à la composition de ces vernis flexibles, & de ces étoffes d'une fabrique tout-à fait singulière, dont il a été parlé dans le premier Volume de cet Ouvrage. Notre Auteur nous donne ici une Histoire complete de ces Chenilles du pin : il les fait dans leurs divers états de Chenilles, de Chrysalides & de Papillons, dont les femelles ont sur la partie supérieure de leur corps, près du derrière, une plaque brune, relevée, & un peu luisante, qui frottée légèrement d'une épingle, pousse au dehors une nuée de paillettes, qui s'éparpillent de tous côtez, & que M. de Réaumur décrit très-exactement. Il soupçonne que ces Papillons femelles en font quelque usage pour envelopper leurs œufs.

De ceux qui sous la forme de braslelets entourent les petites branches d'arbres, & ont été pondus par la Chenille qu'il appelle *Livrée*, éclôt une famille nombreuse de 200 & de 350 petites Chenilles de cette espece, destinées à vivre en société & qui n'of-

frent aux yeux rien de plus amusant que le travail pénible que leur coûte l'ouverture de leur coque pour en sortir. C'est ce que leurs dents peuvent à peine exécuter dans l'espace de deux heures; souvent il leur faut une matinee entiere pour en venir à bout. M. de Réaumur nous parle encore ici d'autres Chenilles, qui vivent en société dans les prairies, où elles habitent sous une même tente faite de toiles de soye, & soutenue par quelques pieds de plantain ou de *gramen*. Elles mangent toutes les feuilles qui se trouvent sous cette tente & aux environs: après quoi elles décampent, & vont ensemble filer plus loin une nouvelle tente. Aux approches de l'hiver, ou lorsqu'elles sont prêtes à changer de peau, elles se filent un logement interieur, dont la toile plus forte & plus épaisse a la forme d'une bourse arrondie, & dont la cavité n'est partagée par aucune cloison. Les Chenilles y sont entassées les unes sur les autres, & chacune y est roulée.

L'Académicien observe, en terminant son Mémoire, que ce n'est point une regle générale que toutes les Chenilles qui naissent ensemble d'œufs pondus les uns auprès des autres, vivent en société; puisque plusieurs especes de ces Insectes entre autres la Chenille à oreilles, de l'orme & du chêne, dérogent à cette regle.

Nous donnerons les Extraits des autres Mémoires de ce Volume, dans nos Journaux suivans.

HISTOIRE

HISTOIRE DES EMPIRES ET DES REPUBLIQUES DEPUIS le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane ; & dans celle de la Grèce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome V. & VI. contenant les Perles & les Macédoniens. A Paris, rue S. Jacques, chez Guern, à S. Thomas d'Aquin ; Villette fils, à S. Bernard ; Deslepine fils, à la Victoire. 1736. in-12.

NOUS avons rendu compte en leur tems des premiers Volumes de cette Histoire, & l'Auteur nous en témoigne sa satisfaction dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de celui-ci, & où il examine les différens jugemens qu'on a portés de son Ouvrage. On y a repris quelques fautes qu'il reconnoît de bonne foi. Les plus importantes ne se trouveront plus dans les exemplaires qui se débiteront par la suite, & les autres seront corrigées dans l'Errata de chaque Volume. Mais la reconnaissance de l'Auteur à l'égard de quelques-uns de ses Censeurs seroit plus pure, s'ils avoient, dit-il, observé plus de bonne foi & moins d'aigreur ou de malignité dans leurs critiques. Il croit voir ces caractères dans quelques unes de celles de l'Auteur des Observations sur les Ecrits modernes, quoiqu'il reconnoisse en même tems la justesse de quelques autres. Voici si l'on en croit M. l'Abbé Guyon, des exemples des fausses critiques de l'Auteur des Observations. M. l'Abbé des Fontaines, dit-il, me demande où j'ai vu ces Statues prodigieuses de Maris & de sa femme qui s'élevoient de trois cens pieds au-dessus de l'eau ;

Septembre.

La réponse est toute simple, c'est dans Diodore, & J'ai employé les propres termes de M. Bossuet.

» Il trouve mauvais que j'aye
 » rendu ce passage de la Genèse,
 » *auferet caput tuum*, par ces mots, le
 » *Roi vous fera couper la tête* ; ce
 » sont les propres termes de M. de
 » Sacy. L'Auteur m'a renvoyé au
 » P. Calmer; je l'ai consulté exprès,
 » & j'ai trouvé la même traduction
 » mot pour mot, qui est confir-
 » mée dans la note, où il n'y a
 » rien de ce qu'on lui fait dire. J'ai
 » de la peine à comprendre, com-
 » ment on peut hasarder une criti-
 » que décursive, qu'on assure être
 » fondée sur un Auteur qui dit tout
 » le contraire, & qui est entre les
 » mains de tout le monde.

On trouve à la page 28 de l'Histoire d'Egypte, dit M. l'Abbé des Fontaines, une déclamation de jeune Rhétoricien sur les ténèbres de l'Egypte. Il semble que ce soit une Ode en prose. » Je ne croyois pas (continue M. l'Abbé Guyon) qu'un Prêtre qui a été chargé de la conduite des âmes eût été capable de faire une pareille bévue. Qu'est-ce que c'est que cette déclamation de jeune Rhétoricien ? c'est précisément le dix-septième Chapi-

X x x

» tre du Livre de la Sageſſe que j'ai
 » mis preſque tout entier com-
 » me il eſt traduit par M. de Sacy,
 » à l'exception de quelques verſets
 » que j'ai paſſés pour n'être pas ſi
 » long. Il eſt d'autant plus éton-
 » nant qu'on ſ'y ſoit mépris, que
 » j'ai cité l'endroit au bas de la pa-
 » ge, & que j'ai dit, *La triſte pein-
 » ture qu'en fait le Saint Eſprit eſt
 » ſeule capable de porter l'eſſoi dans
 » le cœur.*

M. l'Abbé G. cite encore plu-
 ſieurs exemples des fautes que, ſe-
 lon lui, M. l'Abbé D. a faites en
 le reprenant, fautes qui lui paroif-
 ſent moins excuſables que celles ci,
*parce qu'elles montrent, ce ſemble,
 de la mauvaiſe foi, & de l'envie de
 trouver du ridicule dans des endroits
 qui en ſont exempts.* C'eſt aux Lec-
 teurs à juger entre l'Hiſtorien &
 ſon Critique. Venons au corps de
 l'Ouvrage.

Cette Hiſtoire des Perſes eſt di-
 viſée en cinq Livres. Voici en abrégé
 ce qu'ils nous ont paru contenir
 de plus curieux & de plus impor-
 tant.

Les Perſes ſont les mêmes que
 les Elamites, ou Elymens, ſi connus
 dans les Saintes Lettres & dans
 les Auteurs Profanes. *Elam* l'aîné
 des enfans de *Sem* en fut le *Fonda-
 teur*. Si l'on en croit les Grecs,
 lorsque Babylone fut priſe par *Cy-
 rus*, il y avoit environ huit cens
 ans que les Elamites avoient déjà
 changé de nom. Chaimés de la
 douceur des talens & de la bravoure
 du jeune *Perſée* petit-fils d'*Acriſe*
 Roi d'*Argos*, ils admirerent cet il-

luſtre Voyageur, & en conſerve-
 rent le nom, pour ſe ſouvenir à ja-
 mais qu'ils avoient poſſédé ce Hé-
 ros dans leur Royaume.

Cadorlahomor regnoit ſur les Ela-
 mites environ un ſiècle avant que
Ninus & *Sémiramis* euſſent fondé
 l'Empire d'*Aſſyrie*. L'Ecriture nous
 raconte la victoire qu'il remporta
 ſur les Rois de *Sodome* & de *Gom-
 orthe* & leurs alliés, & celle
 qu'*Abraham* remporta ſur lui à ſon
 tour pour délivrer *Lot* qu'il emme-
 noit captif. Tout ce qui s'eſt paſſé
 depuis le regne de *Cadorlahomor*,
 juſqu'à celui de *Cambyſe*, pere de
Cyrus, nous eſt abſolument incon-
 nu. M. l'Abbé *Guyon* avant que
 d'entrer dans le détail de l'Hiſtoire
 des Perſes, nous expoſe leur Reli-
 gion, la plus ſimple qui fût parmi
 les Nations idolâtres. Ils adoroient
 le Soleil & le feu, & n'avoient ni
 Statuës, ni Temples, ni Autels.

A la mort de *Cyaxare* Roi des
 Médés, & de *Cambyſe* pere de *Cy-
 rus*, ce Héros ſe trouva ſeul & pai-
 ſible héritier de leurs Couronnes.
 C'eſt à cette Epoque que commen-
 ce le grand Empire des Perſes qui
 comprenoit ceux de l'*Egypte*, de
 l'*Aſſyrie*, des Médés & des Baby-
 loniens. *Daniel* lui fit voir les Pro-
 phéties d'*Iſaïe* qui le regardoient,
 & frappé de l'évidence des ſaints
 Oracles, il ſit publier dans tous ſes
 Etats le fameux Edit qui permet-
 toit aux Juifs captifs à Babylone
 de retourner en Judée, & de re-
 bâtir *Jeruſalem* & ſon Temple.
 L'Auteur raconte ce qui ſe paſſa en
 cette occaſion, mais cela eſt trop

connu, aussi bien que l'Histoire de *Cyrus* pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter.

Ce Prince mourut dans la soixante-dixième année de son âge, & eut pour Successeur *Cambyse*, l'aîné des enfans qu'il avoit eu de *Cassandane*. *Amasis* Roi d'Egypte croyant qu'après la mort de *Cyrus*, il n'y avoit plus de sujet de redouter les Perses, résolut d'en secouer le joug. *Cambyse* averti de la revolte par *Phanès* d'Halicarnasse, se sentit encore plus porté à la vengeance lorsque *Nitès*, une des femmes de *Cyrus*, lui eut révélé un trait de la fourberie d'*Amasis* qu'elle avoit tenu caché jusqu'alors. Elle lui dit qu'elle étoit fille d'*Après* prédecesseur de ce Prince; que *Cyrus* ayant fait demander à *Amasis* une de ses filles en mariage, il n'avoit pas voulu les laisser sortir de sa Cour, & que pour tromper *Cyrus*, il l'avoit envoyée comme sa fille; surprise qu'elle n'avoit osé faire connoître pendant la vie du Roi son époux, dans la crainte d'être repudiée.

Amasis mourut au commencement de cette guerre, & *Psammenite* son fils lui succéda. On sçait le stratagème qui valut la victoire à *Cambyse*. Il fit placer à la tête de son armée un grand nombre de ces animaux que les Egyptiens révéroient comme sacrés. Ceux-ci n'osant tirer, furent aisément nuis en déroute par les Perses.

Hérodote rapporte à ce sujet que 60 ou 80 ans après, il avoit vû les ossemens des Soldats péris dans cette action, & qu'on distinguoit ai-

sément ceux des uns & des autres par la dureté des crânes. Ceux des Egyptiens étoient si durs & si épais, qu'on avoit de la peine à les casser avec une pierre. Ceux des Perses au contraire étoient si foibles qu'on les auroit aisément percés avec un poinçon. C'est que les premiers avoient toujours la tête nue, & se coupoient les cheveux fréquemment, au lieu que les autres ne quittoient jamais leurs Turbans.

Après cette Victoire sur l'Egypte, *Cambyse* conçut le dessein de faire la guerre aux Ethiopiens; mais son armée périt presque toute entière dans les sables de *Libie*.

Ce Prince étoit cruel & soupçonneux, & sur un rêve il fit mourir son frere *Smerdis*. Il avoit songé qu'un Courier étoit venu exprès de Perse lui annoncer que *Smerdis* s'étoit emparé du Trône.

La mort du frere fut encore la cause de celle de sa sœur *Meroë*, quoique *Cambyse* l'eût aimée jusqu'à l'épouser. Elle pleuroit tous les jours en secret la mort de *Smerdis*. Un jour *Cambyse* prenoit plaisir à voir le combat d'un Lionceau & d'un jeune chien. Celui-ci n'étant pas le plus fort, un autre chien de la même mere vint à son secours, & le rendit vainqueur. *Cambyse* & *Meroë* en furent touchés; celle-ci même ne put s'empêcher de répandre des larmes. Obligée d'en dire la raison, elle avoit que ce combat lui avoit rappelé le souvenir de son frere qui n'avoit pas été aussi heureux que ce jeune chien. *Cambyse* furieux donna un coup de pied

dans le ventre de sa sœur qui étoit enceinte, ce qui lui causa une faulſe couche dont elle mourut. Ce Prince ne lui survécut guères. Comme il montoit à cheval avec précipitation, son épée tomba du fourreau, & le bleſſa à la cuiſſe. La gangrene se mit dans sa playe, & il mourut après avoir regné sept ans & cinq mois.

Cambysé ne laissa aucun héritier, & un faux *Smerdis* qui s'étoit déjà revolté de son vivant, regna après lui environ huit mois, au bout desquels, la fourberie ayant été découverte, il fut assassiné. Cinq jours après cette exécution, les Seigneurs qui avoient conduit toute cette affaire, s'assemblerent pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'il étoit le plus à propos d'établir. On conclut pour l'élection d'un Roi, & *Darius* fils d'*Hystaspes* fut salué en cette qualité de la manière que personne n'ignore, son cheval par l'adresse de son Ecuyer ayant hanni le premier. Ce Prince regna environ 36 ans. Voici l'idée que M. l'Abbé G. nous donne de son caractère. » Sa vie fut un » mélange de bonnes qualitez & » de défauts. Le premier trait par lequel il s'annonça dans le monde fut la défaite des Mages imposteurs; & c'est à son courage & à sa hardiesse que les Perses furent redevables du recouvrement de leur liberté. La nature lui avoit donné un fond de douceur & de bonté dont les peuples ressentirent les effets. Il ne pouvoit souffrir d'être attaqué. Mais sa ven-

» geance se bornoit à soumettre les Villes sans détruire les vaincus. Un bienfait reçu n'étoit jamais chez lui sans récompense. » Quand l'imposture l'avoit trompé, il le reconnoissoit avec plaisir, & rendoit à l'innocent toute l'estime & la faveur qu'il méritoit. Mais sa plus solide gloire fut d'avoir été choisi de Dieu pour être l'instrument de ses miséricordes sur Israël humilié depuis long-tems, le Protecteur du peuple Juif, & le restaurateur du Temple de Jérusalem.

L'Auteur place l'Histoire d'*Esther* sous le regne de ce Prince; ainsi c'est lui que l'Ecriture nomme *Affuerus*; M. l'Abbé G. le dit expressement, pag. 120. & il suit en cela l'opinion la plus commune & la plus vraisemblable. Cependant racontant la mort de *Cambysé*, pag. 66. il avoit dit en mêmes termes, c'est lui que l'Ecriture nomme *Affuerus*. Il falloit peut-être expliquer cette contradiction apparente. La plupart du monde ne connoît que l'*Affuerus* du Livre d'*Esther*. Il est vrai que l'Auteur cite au bas de la page l'endron de l'Ecriture (1. *Esth.* c. 4. v. 6.) où il est parlé de cet autre *Affuerus* qui est *Cambysé*, & c'en est assez pour les Lecteurs sçavans; mais les autres avoient besoin de quelque chose de plus.

M. l'Abbé G. finit son premier Livre par la peinture des mœurs des Perses depuis *Darius*. Elles commencerent à se relâcher sous son regne. La décadence fut rapide, & bien tôt cette Nation si austere

& si courageuse languit dans la plus honteuse moleſſe & s'abandonna aux plus affreufes diſſolutions. Elle prit tous les vices des peuples qu'elle avoit vaincus.

Le 2^e Livre de cette Hiſtoire contient celle de *Xercès* & de ſes guerres contre les Grecs. Rien n'eſt plus connu. Ce Prince ne regna que 12 ans, & même, dit notre Auteur, » on en pourroit preſque retran-
» cher les ſix dernieres, pendant
» leſquelles débarrasſé du ſoin de
» ſon Royaume, & livré abſolu-
» ment à tous les attraits de la vo-
» lupté, il renouvela les jours des
» anciens Rois d'Assyrie. . . . On
» voit un Prince plein de lui-mê-
» me, enyvré de ſa puiſſance, ab-
» ſolu dans ſes volontez, insenſi-
» ble à tous les bons conſeils de ſa-
» geſſe & de modération, injuſte
» juſqu'à vouloir s'emparer de tout
» ce qui ſtattoit ſon ambition; af-
» fez vain pour *apôſtropher* les élé-
» mens; amateur du merveilleux,
» juſqu'à couper des montagnes
» ſans neceſſité: aſſez lâche pour
» n'avoir jamais oſé mettre l'épée à
» la main dans les plus grandes ba-
» tailles, content de regarder le
» combat de deſſus une éminence;
» fuyant devant l'ennemi comme
» un homme ſans cœur, &c.

On trouve dans le troiſième Livre l'Hiſtoire d'*Artaxercès* fils & Successeur de *Xercès* dont nous venons de parler. C'eſt à ſon regne qu'il faut rapporter tout ce qui eſt crit dans les Livres d'*Eſeris* & de *ébémie*. On le diſtingue de ſautres ois de ce nom par le ſurnom de

Longuemain, ſoit à cauſe que ſes mains étoient ſi longues, que quand il étoit droit il en pouvoit toucher ſes genoux, ſoit parce qu'il avoit ſeulement la main droite beaucoup plus grande que l'autre. Il regna près de 49 ans, & eut pour Successeur *Xercès* l'unique fils légitime qui lui reſtât. Celui ci ne regna que 45 jours. *Sogdien* ou *Secondien*, fils naturel d'*Artaxercès*, conjura contre lui & le fit aſſaſſiner. Mais *Ochus*, autre fils naturel d'*Artaxercès*, conjura à ſon tour contre *Sogdien*, & le fit périr après ſix mois & vingt jours de regne par un ſupplice inventé exprès pour lui. *Ochus* avoit juré de ne le faire mourir ni par le poiſon, ni par le fer, ni par la faim. Ainſi pour pouvoit dire avec une ſorte de vérité qu'il n'avoit pas violé ſon ferment, il imagina une nouvelle eſpece de ſupplice qu'on nomma depuis le ſupplice des cendres. Voici en quoi il conſiſtoit. On mettoit une quantité de cendres dans une Tour haute de 50 coudées, où l'on précipitoit le criminel après l'avoir bien regalé. Enſuite on agitoit beaucoup cette cendre par le moyen d'une grande rouë juſqu'à ce que le patient en fût ſuffoqué.

Ochus en poſſeſſion du Trône changea de nom, & ſe fit appeller *Darius*. Pour le diſtinguer du fils d'*Hiſtaſpe*, quelques Hiſtoriens Grecs lui ont donné le ſurnom de *Noïbus*, qui veut dire, bâtard. Il mourut la dix-neuvième année de ſon regne, laiſſant 4 enfans de ſa femme *Parisatis*. *Arſace* qui étoit

Painé lui succéda & prit le nom d'*Artaxercès*. On le surnomma *Mnemon* pour exprimer sa grande mémoire. Comme son pere *Darius-Nothus* étoit près de rendre les derniers soupirs, il lui demanda quelle regle il avoit suivie pour gouverner si sagement. Je me suis toujours proposé, lui répondit *Darius*, de faire ce que la justice & la Religion demandoient. Son frere *Cyrus* se revolta contre lui & périt enfin de la maniere que tout le monde sçait. On trouve ici en abrégé l'Histoire de la retraite des dix-mille qui s'étoient attachés à *Cyrus*.

Le quatrième Livre contient le reste du regne d'*Artaxercès-Mnemon* qui mourut âgé de 94 ans après en avoir regné près de 44. On l'a regardé comme un Prince doux, humain & qui aimoit ses peuples. Mais cette violente passion qu'il eut pour la volupté, jusqu'à épouser sa propre fille, ternoit les plus belles vertus.

Ochus son fils lui succéda & prit le nom d'*Artaxercès*, on l'appelle ordinairement *Artaxercès-Ochus*. C'étoit un Prince très-cruel, & il se douta bien que les Perses ne le reconnoïtroient pas sans peine

pour leur Roi. Afin de les y preparer peu à peu, il gagna les Eunuques qui approchoient seuls de la personne du Roi, & tint sa mort cachée près de dix mois pendant lesquels il se disoit chargé par son ordre du maniement des affaires. Enfin il donna un decret solennel par lequel *Artaxercès* le nommoit son Successeur, & déclara ensuite sa mort. Ce Prince fut empoisonné la 23^e année de son regne par l'Eunuque *Bagous* dont le pouvoir étoit alors si grand dans l'Empire que de son chef, & contre les Loix de l'Etat, il donna la Couronne à *Arès* le plus jeune des fils d'*Ochus* * qu'il fit encore égorger la troisième année de son regne. Par une suite de cette même autorité il mit sur le Trône *Codoman* son ami particulier qui prit le nom de *Darius*. C'est lui que vainquit *Alexandre*, comme l'Auteur le raconte en abrégé dans son cinquième Livre & plus au long dans le Tome suivant qui contient l'Histoire des Macédoniens.

Nous en donnerons l'Extrait dans un autre Journal.

* L'Auteur dit de *Darius*, mais c'est visiblement une faute de Copiste, ou d'Imprimeur.



DISQUISITIO PHYSICO-MEDICA , DE NATURA AQUÆ , ET
 quanquam sit saluberrima à Joanne-Baptistâ de Malmedic , Medicinæ
 Doctore. Augustæ Eburonum. Apud J. P. Gramme. 1735.
 C'est à dire : *Recherches de Physique & de Medecine sur la nature & la
 salubrité de l'eau , par Jean-Baptiste de Malmedic , Docteur en Me-
 decine. A Liège , chez Grammer. 1735. Broch. in-12. pag. 95.*

M de Malmedic, Auteur de ce
 Traité, commence d'abord
 par examiner la nature de l'eau, il
 rapporte la définition qu'en a don-
 née Aristote, sçavoir que c'est un
 élément humide à un fort haut de-
 gré & froid au plus haut, *humidum
 in summo & frigidum in excellenti.* Il
 traite cette définition comme elle
 le mérite, & y oppose celle des
 Cartésiens, sçavoir que *l'eau est une
 substance composée de particules du
 troisième élément*, plus fines que cel-
 les de la terre, longues, légères,
 dont la plupart sont pliantes, quel-
 ques unes roides & inflexibles : &
 toutes, agitées de maniere par le
 premier & le second élément qu'el-
 les se touchent en differens sens, &
 sont propres à s'attacher aux corps
 plus durs. Il avoue que la plû-
 part des proprietés de l'eau se
 trouvent expliquées par cette défi-
 nition ; mais il soutient qu'on ne
 remarque dans toute la nature au-
 cun vestige des trois élémens ou
 principes de Descartes, & qu'ainsi
 tout ce qu'on peut déduire de ces
 principes supposés, doit être re-
 gardé comme purement imaginai-
 re. Il remarque de plus, que la faci-
 lité qu'il y a d'expliquer par un Sy-
 stème un grand nombre de Phéno-
 mènes, ne doit pas suffire à un

Physicien pour lui faire embrasser
 ce Systême ; autrement, dit il, il
 faudroit embrasser l'opinion de ce-
 lui qui prétendoit que la mer étoit
 un grand animal attaqué de fièvre,
 & que c'étoit cette fièvre qui cau-
 soit le flux & le reflux. Notre Au-
 teur, à propos de Systême, rap-
 pelle l'Extrait que nous avons don-
 né des Leçons Physiques de M. de
 Moliere, le mois d'Octobre de
 1734. dans lequel on voit que ce
 sçavant Physicien ne veut pas qu'on
 bannisse absolument les Systêmes,
 & qu'il est de sentiment que lors-
 que en supposant certains princi-
 pes, on peut expliquer par ce
 moyen les effets de la nature, ces
 principes ont tout ce qu'il faut
 pour être admis en Physique. M.
 Malmédic qui n'est pas tout-à fait
 de cet avis, dit qu'il est à souhaiter
 que les efforts héroïques de M. de
 Moliere pour trouver des princi-
 pes certains qui pussent être sub-
 stitués aux conjectures, soient se-
 condés du secours du Ciel. *Novi
 ex Diurnis Gallicis eruptionum,
 mensis Octobris 1734. Dominum de
 Moliere in hoc incumbere, ut princi-
 pia certa & vera conjeluris substi-
 tuat, cujus heroicos conatus, ut Deus
 adjuvet summo opere optandum est.*

Mais en attendant ces principes

& ces Systèmes certains, M. Malmedic trouve plus à propos d'indiquer quelques signes par lesquels on puisse tellement distinguer la nature de l'eau, qu'on ne puisse s'y méprendre. Ces signes sont 1°. d'être une substance simple, diaphane & liquide; 2°. de dissoudre promptement toutes sortes de sels, moyennant un certain degré de chaleur; 3°. de se convertir par la force du froid en une masse dure, transparente & friable.

Quant à la simplicité, notre Auteur avoit que si l'on veut prendre la chose à la rigueur, il n'y a point d'eau véritablement simple, mais il prétend que comparée avec tous les autres corps, nulle substance n'est plus simple que celle-là.

L'eau n'est jamais sans quelque mélange de terre, & il est même impossible de li rendre, par quelque art que ce soit, absolument pure, pas même par les distillations les plus multipliées; elle laisse toujours au fond du vaisseau où on l'a distillée, une petite tache, & cette tache devient d'autant plus sensible que les distillations ont été recommencées plus de fois, jusques-là même qu'à la fin, il reste une tache épaisse & dure qui ne se peut dissoudre dans aucune eau.

Pour ce qui est de la *liquidité*, M. de Malmedic ne veut pas que l'on confonde le mot de *liquide* avec celui de *fluide*. Il entend par *liquide*, ce qui ne pouvant être contenu dans sa propre superficie, s'étend (lorsqu'il n'est retenu par aucun obstacle) jusques à ce que cette su-

perficie se soit posée de niveau à l'horison; & par *fluide* il entend ce qui obéit au tact des corps, sans s'étendre pour cela horizontalement. Tels sont l'air & la flamme. La liquidité de l'eau consiste en des parties si fines que nul Microscope jusqu'ici n'a pu les faire appercevoir, & que nul autre liquide connu ne peut pénétrer, ce qui est impénétrable à l'eau.

Notre Auteur fait ici quelques remarques sur les espaces que les particules de l'eau admettent entre elles, & sur la pression qu'elles doivent faire tant de bas en haut, que de haut en bas, & lateralement.

Il reconnoît, comme nous venons devoir, pour une des qualitez propres de l'eau, de dissoudre toutes sortes de sels, & de les rendre liquides comme elle, ainsi qu'on le remarque dans la dissolution qu'elle fait du sel gemme, du sel marin, du borax, du nitre, du sel ammoniac & de leurs esprits; mais il reconnoît en même tems, qu'il faut pour la liquidité de l'eau, une certaine chaleur, faute de quoi, bien loin d'être capable de dissoudre aucun corps, elle seroit elle-même un corps dur, ce qui a fait dire à M. Mariotte, & à plusieurs autres Physiciens qui ont examiné avec soin la nature de ce liquide; que l'état naturel de l'eau est d'être solide, puisque dès qu'il lui manque un certain degré de chaleur qui l'agite, elle devient glace. La qualité dissolvante de l'eau, est ce qui paroît avoir le plus frappé les Physiciens;

Physiciens; mais notre Auteur observe que la propriété qu'elle a de condenser & de durcir certaines matieres, n'est pas moins digne d'attention, comme de durcir le plâtre battu, l'argile pilée, le sable & la chaux mêlés ensemble; jusques-là même que par le moyen de l'eau, il se fait de ce mélange, un ciment si dur qu'il sert à construire des Tours, que nul effort ni le fer même ne peuvent ébranler. C'est un effet prodigieux; mais qui paroît moins surprenant, dit notre Auteur, si l'on fait reflexion que les principes qui composent l'eau, sont incompressibles, & si incompressibles, qu'une bouteille d'or creusée exactement remplie d'eau, résiste aux plus violens coups de marteaux, sans s'applatir jamais d'aucun côté, ce que feu M. du Hamel de l'Académie Royale des Sciences, assure avoir éprouvé plusieurs fois.

M. Malmedic prend de-là occasion de réfléchir sur le sentiment de Descartes qui compare les parties de l'eau à de petites anguilles souples & pliantes. Il demande comment ces petites anguilles pourroient résister à de si rudes coups; l'opinion de ceux qui prétendent que les parties intimes de l'eau, loin d'être souples comme des anguilles, sont d'une dureté de diamant, lui paroît plus vraisemblable.

Nous passons plusieurs autres reflexions préliminaires de notre Auteur pour venir au corps de la Dissertation. Il s'y agit d'abord des

Septemb.

qualitez de l'eau de pluie, par rapport à la santé; M. Malmedic rapporte huit raisons qui semblent déposer en faveur de cette eau, & lui donner l'avantage sur toutes les autres; les voici par ordre.

1°. Ce qu'on fait cuire dans l'eau de pluie y acquiert plus de saveur qu'en toute autre sorte d'eau.

2°. Cette eau pénètre & ramollit plus qu'aucune autre, tout ce qu'on y jette; il n'est sorte de légume qui n'y cuise plus facilement, les poissons tant de mer que d'eau douce s'y dissolvent de manière qu'il n'est pas jusqu'à leurs parties cartilagineuses & osseuses qui ne s'y dissolvent avec une promptitude extraordinaire.

3°. Le Savon se fond tout d'un coup dans l'eau de pluie, & les toiles s'y blanchissent beaucoup plus promptement.

4°. Les Chymistes préfèrent cette eau à toute autre, pour leurs operations.

5°. La pâte arrosée d'eau de pluie, fermente mieux, & le pain qui est paitri avec cette eau, surpasse en bonté tous les autres.

6°. L'expérience fait voir que les plantes nourries d'eau de pluie, profitent beaucoup mieux.

7°. Le mortier préparé avec l'eau dont il s'agit est beaucoup meilleur, ce qui vient sans doute de ce que cette eau étant plus fine & plus pénétrante en a dissout plus parfaitement les parties.

8°. Les infusions de Saugé, de Thé, & d'autres herbes, ont plus de force étant faites dans l'eau de Pluie, Y y y.

Notre Auteur oppose diverses raisons à celles-là, dont les principales sont 1°. Que l'eau de pluye est mêlée de quantité de parties impures répandues dans l'air, & qui lui viennent de la terre : 2°. Que les toits des maisons sur lesquels tombe cette eau & d'où on la recueille pour la mettre dans les Cîternes, étant remplis d'excrémens de divers animaux, & infectés par les fumées des cheminées, ne peuvent donner que de mauvaises qualités à l'eau de pluye. 3°. Que le plomb des Cîternes, par les parties qu'il communique à l'eau, contribue encore beaucoup à la rendre mal saine : mais M. de Malmedic trouve un remède à ce dernier inconvenient. C'est d'incruster tout le dedans de la Cîterne, avec l'enduit suivant.

Prenez poudre de cailloux, une partie; argile ordinaire, demi partie; minium, deux parties : mêlez le tout avec de l'eau commune, & en faites une pâte liquide comme de la bouillie; étendez cette pâte sur toute la superficie interne de la Cîterne; Quand l'enduit sera sec, allumez dans la Cîterne un grand feu de charbons de bois, & l'y entretenez jusqu'à ce que tout le dedans soit dur & luisant comme du verre.

Notre Auteur donne la figure dont il faut que la Cîterne soit faite, il enseigne la construction de certains tuyaux qui y doivent être mis, & la maniere de s'en servir. Ces tuyaux contribuent à députer l'eau, & la rendent très-saine.

Pour ce qui est de la vertu des eaux de fontaine, il est difficile d'en rien prononcer de certain; les unes sont produites par des neiges fonduës, les autres par les pluyes, les autres par des vapeurs souterraines, les autres par les eaux de la mer, & de toutes ces fontaines, les unes passent par des mines de fer, les autres par des mines de cuivre, les autres par des mines d'argent, les autres par des mines d'or, les autres par des mines de soufre d'Alum, de Bitume, de Nitre, &c. les autres par des sables & des cailloux très-purs, ce qui apporte de grandes différences dans leurs vertus. En sorte qu'il n'est pas possible de rien statuer sur ce point. Le plus sûr est de s'en rapporter aux effets que produisent ces eaux sur ceux qui en boivent.

Quant à l'eau de riviere, notre Auteur prétend que comme les rivières sont toujours remplies d'immondices qui s'y déchargent, il est impossible que cette eau soit bien saine, à moins qu'on n'ait soin de la dépurer en la laissant reposer long-tems dans des vaisseaux propres pour cela, & c'est ce qu'il conseille.

Pour ce qui regarde l'eau des puits, M. de Malmedic la croit très-saine, parce qu'elle n'y vient qu'après avoir passé à travers des terres & des sables qui lui servent de couloirs, & par ce moyen la purifient. Il est vrai qu'elle est ordinairement plus pesante que celle de pluye, de riviere & de fontaine, mais M. de Malmedic ne compte pour rien cet

inconvenient, & il est persuadé que si le puits est creulé dans un bon endroit, l'eau qu'on en tire a tout ce qui est nécessaire pour une bonne eau. Mais que s'il est creulé dans un fond qui abonde en sels, en souffres, en terres savonneuses, & autres impuretez : il est impossible que l'eau ne tienne de ces impuretez & ne soit par conséquent mal saine.

Il y a plusieurs Pays où l'on ne boit que de l'eau de puits, quoique dans ces Pays il y ait de grandes rivieres. A Lyon, par exemple, on ne sçait ce que c'est que de boire de l'eau de la Saone ni de celle du Rhône, l'eau des puits est la seule qui y soit en usage pour boisson; celle de la Saone n'y sert que pour blanchir le linge, elle est excellen-

re aussi pour les bains, mais elle est mal saine étant prise interieurement, quelque dépurée qu'elle soit; il en est de même de l'eau du Rhône; c'est une remarque que notre Auteur a omise, & qui auroit pû lui donner lieu de faire bien des reflexions utiles.

M. de Jussieu l'aîné qui, à ce que témoigne son Libraire, dans un Avertissement exprès, vient de corriger très-exactement la troisième Edition du Dictionnaire des Drogues simples, de feu M. Lémery, y a cependant laissé l'article où il est dit sans exception, que l'eau de riviere, est la plus saine de toutes les eaux pour le boire ordinaire. M. de Jussieu est de Lyon, ce qui est à remarquer.

SCRIPTORES REI RUSTICÆ VETERES LATINI, CATO;

Varro, Columella, Palladius, quibus nunc accedit Vegetius de Mulomedicina, & Gargilii Martialis fragmentum, cum editionibus propè omnibus & Manuscriptis pluribus collati: adjectæ Notæ Virorum Clarissim. integræ, tum editæ, tum ineditæ, & Lexicon rei rusticæ: curante Joan. Matthia Gesnero, Eloquent. & Poët. P.P. Goetting. Lipsiæ, sumptibus Caspari Fritsch. 1735.

C'est-à-dire : *Les anciens Auteurs Latins de l'Agriculture, Caton, Varron, Columelle, & Palladius; auxquels on a joint Végèce de la Médecine des animaux, & un fragment de Gargile - Martial: le tout conféré avec presque toutes les Editions & plusieurs Manuscrits; accompagné des Notes entières des principaux Commentateurs; & suivi d'un Dictionnaire d'Agriculture: Edition procurée par les soins de Jean-Matthias Gesner, Professeur d'Eloquence & de Poëse à Goettingue. A Lipsic, aux frais de Gaspard Fritsch. 1735. in-4°. 2. vol. Tom. I. & Tom. II. p. 1316. sans compter le Dictionnaire de 159. pag. planch. détach. V.*

CETTE nouvelle Edition des anciens Auteurs Latins qui nous restent sur la Vie rustique

ou l'Agriculture, quoique faite en Allemagne, peut figurer, pour la beauté du papier, la netteté des
Y y ij

caracteres & l'exaëtitude de la correction, avec celles de la plupart des Auteurs Classiques, que les Anglois & les Hollandois nous ont données de la même forme : & c'est une loiiange que l'on ne peut légitimement refuser aux Livres qui sortent de l'Imprimerie du Sieur Fritsch. M. Gefner l'Éditeur si digne du nom qu'il porte, n'en mérite pas moins, pour les soins qu'il a pris de rassembler dans ces deux Volumes tout ce qui pouvoit contribuer à l'intelligence plus parfaite des Ecrivains de l'ancienne Rome, qui ont traité une matiere si interessante. Le compte exact qu'il rend de son travail dans une Préface qui remplit 28 pages, nous fournira suffisamment de quoi apprendre aux Lecteurs, 1°. combien ils lui sont redevables, pour tous les nouveaux secours, qu'il leur offre ici; 2°. quel sort ont eu, chacun en particulier, les Auteurs qui entrent dans ce Recueil; 3°. quelles sont les Editions, où ils ont paru conjointement : & ces trois points feront le partage de cet Extrait.

1. Nous commencerons ce détail par ce qui concerne Caton le Censeur.

I. Il est le premier qui ait écrit en Latin les préceptes de l'Agriculture; & c'est de quoi l'on convient unanimement. Mais on n'est pas d'accord sur ce que l'on doit penser de ce qui est venu jusqu'à nous, sous ce nom célèbre. Est-ce bien sûrement l'Ouvrage de Caton? Il est vrai qu'on retrouve dans le nôtre, & avec très-peu de change-

mens, la plupart des passages qu'alléguent de cet Auteur Varron, Columelle, Plinè & Palladius. Il est encore vrai, qu'on y aperçoit pour l'ordinaire cette gravité antique dans le stile, cette brieveté comparable à celle des Oracles, quelque élégance & quelque agrément qui brillent au travers d'une certaine austerité de langage; ce qui sembleroit caracteriser assez un Écrivain tel que Caton. Mais malgré tout cela, l'Éditeur ne sçauroit se persuader, que ce qu'il donne ici d'après les meilleures Editions, & revû soigneusement sur plusieurs Manuscrits, soit l'Ouvrage même de Caton, tel pour l'ordre des matieres, & pour la diction, qu'il est sorti de la plume de ce Censeur Romain.

Car, en premier lieu, Servius, ancien Commentateur de Virgile, assure que Caton avoit adressé ses *Livres* de l'Agriculture à son fils. Or il n'est parlé de ce fils ni au commencement, ni à la fin, ni en aucun autre endroit de cet Ouvrage, tel que nous l'avons; sans compter qu'il ne nous en reste qu'un seul Livre: mais d'un autre côté, il est vrai que Cicéron n'en allegue pas davantage. En second lieu, où cet Orateur, dans son *Traité de la Vieillesse*, nous a mal représenté le caractère d'esprit & le stile de Caton; où celui-ci a dû parler avec moins de sterilité & de secheresse de la nature & des differences des champs, des bleds, des vignes & des arbres. Il a dû assaisonner ce qu'il en dit, de quelques descrip-

tions agréables , telles que nous en offrent , non seulement le Caton qui s'explique par l'organe de Cicéron , mais encore Varron , Columelle , Pline , &c. 3°. Ce dernier témoigne que l'Ouvrage de Caton se terminoit par l'article des asperges ; au lieu que le notre finit par la maniere de saler les jambons ; & qu'à s'en tenir à un ancien sommaire du Livre , les *soupes de Pouzoles* (*ossa Putcolana*) en faisoient la clôture.

4°. Columelle cite de Caton divers passages , qu'on n'y trouve plus aujourd'hui. Il assure que Caton donnoit le premier rang à la culture des prez (& c'est de quoi Cicéron nous rend le même témoignage) au lieu que notre Caton ne la place qu'au cinquième : 5°. Est-il naturel de croire que Caton ait mêlé ensemble des préceptes qui n'ont entr'eux aucun rapport ; par exemple , la maniere de faire un vœu pour la santé des bœufs , avec la description de plusieurs ouvrages de pâtisserie ; le conseil de tenir les chiens renfermés pendant le jour , parmi les recettes de différentes sortes de vins composés : 6°. Joignez à toutes ces observations les répétitions fréquentes que l'on rencontre dans le Livre tel qu'il est tombé entre nos mains ; & il en résulte , selon notre Editeur , que l'Ouvrage dont il s'agit n'est qu'un assemblage informe de plusieurs fragmens , mal digérés , mal cousus les uns avec les autres , & parmi lesquels peut-être y en a-t-il quelques-uns qui n'appartiennent point

au Censeur Romain ; pour ne rien dire des formules & des descriptions , dont il pourroit être véritablement Auteur ; mais qui ont été corrompues & défigurées à tel point , qu'il auroit peine lui-même à s'y reconnoître.

A l'égard des Critiques , qui ont travaillé à la correction d'un Texte si maléficié , *Victorius & Turnèbe* y ont mis la main les premiers , & l'ont fait avec succès. *Popma* , qui a marché sur les traces de *Turnèbe* , l'a copié en plusieurs endroits sans le nommer. *Meursius* , après eux , a trouvé encore de quoi glaner , ayant fait dans ce même Texte plus d'une centaine de restitutions & d'additions , imprimées à la fin des deux Editions de *Popma* de 1598. & de 1620. in 8°. M. Gefner , dans la sienne , n'a omis aucune de ces corrections & de ces remarques , qui pût être de quelque utilité.

Il ne connoît que cinq Manuscrits de Caton , dont les trois premiers sont mentionnés par Dom Bernard de Montfaucon , dans son *Diarium Italicum* ; le quatrième l'est par Thom. Bartholin dans son Livre de *peregrinatione Medica* ; & le dernier est celui de la Bibliothèque de *Rhedinger* à Breslaw , & le seul , dont notre Editeur ait eu quelque communication. C'est à ces diverses Observations que se réduit tout ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'Agriculture de Caton. Voyons ce que lui fournit Varron dans le même genre.

II. Ce sçavant Romain , qui trouva l'art de l'agriculture déjà

soit avancé de son tems, le perfectionna beaucoup par la méthode reguliere qu'il sçut y appliquer, au moyen des divisions & des subdivisions, à l'ordre desquelles il s'assujettit scrupuleusement; & par l'érudition, soit Grèque, soit Latine, dont il eut soin d'enrichir son sujet. C'est de quoi il est aisé de s'appercevoir par les étymologies qui y sont semées, par les interlocuteurs qu'il introduit dans son Discours, qui y forment des conversations, & dont les noms ont rapport aux marieres qui y sont traitées; par les proverbes répandus çà & là, par les antiquitez qu'il débite sur les mots & sur les choses mêmes, par les loix qu'il cite, par les Histoires & les fables qu'il raconte, par son stile orné de fréquentes métaphores, & dont le caractère a quelque chose de sçavant & de profond.

Varron nous est resté beaucoup plus entier que Caton, quoique le Texte de celui là ne soit pas exempt de quelques lacunes; & notre Editeur en produit quelques preuves. Mais si ce Texte de Varron a souffert de l'injure des tems, il a eu l'avantage d'avoir pour restaurateur le fameux Joseph Scaliger, qui par la sagacité de ses corrections & de ses restitutions est venu à bout de lui rendre sa premiere intégrité. C'est ce qu'on peut voir dans la premiere Edition de ces sçavantes Notes imprimées chez Henri Etienne, in-8°. & d'où M. Gefner a tiré celles que Scaliger supprima dans les Editions postérieures, & dont

notre Editeur a cru devoir faire usage dans la sienne, qu'il a conformée du reste à celle de Dordrecht, in-8°.

Popma en donna une de même forme chez Plantin en 1610. & très-fautive, dans laquelle il se précautionne aussi peu que dans celle de Caton, contre le reproche de plagiaire, pillant sans scrupule & sans nommer personne, *Ursinus*, *Vistorius*, & Scaliger lui même, qui dans ses Scaligerana parle de ce critique en ces termes: *Popma a pauvrement fait sur Varron. O les pauvres jugemens que les Popma! Celui qui a fait sur Varron & Saluste, stercora collegit. Je me moquois tant de lui à Genève.* Quant aux Manuscrits de Varron, notre Editeur n'en cite que deux; celui de la Bibliothèque de Rhedinger, dont il a tiré peu de secours; & celui, dont feu Théodore Rycx avoit transcrit les variantes qui ont été depuis communiquées à M. Schoetigen, dont nous parlerons plus bas. Passons presentement à Columelle, dont tout ce que nous avons de ses Ouvrages appartient uniquement à l'agriculture.

III. Columelle (*L. Junius Moderatus Columella*) étoit Espagnol; natif de Cadix, & avoit un oncle de même nom, homme de lettres & très-versé dans ce qui concernoit la vie rustique ou le ménage de la campagne. M. Gefner nous apprend, d'après Teissier & quelques autres, que la vie de Columelle a été écrite par Jean Argoli de Tagliacozzo; mais il ne dit point l'a-

voir vûë. C'est Auteur florissoit sous l'Empire de Claude ; il avoit une métairie dans le village de *Céré* (aujourd'hui *Cervaire*) Il avoit écrit contre les Astrologues , & il avoit dessein de composer un Traité sur les Lustrations & les Sacrifices. On sçait de lui-même qu'il avoit voyagé en Syrie & en Cilicie. Il parle de Celse le Medecin , du Philosophe Sénèque dont il vanite les vignobles , & de Pline le Naturaliste , comme de ses contemporains. Ce dernier qui , ainsi que Palladius & Végèce , le citent en plusieurs endroits , ne lui est pas toujours favorable.

Le stile de Columelle abondant & disert , loin de répandre l'obscurité sur les sujets qu'il traite (reproche que l'on pourroit faire à la diction de Palladius) tend toujours à les éclaircir ; ce qui lui a mérité cette belle Epigramme de Théodore de Bèze :

*Orphea mirata est Rhodope sua fata
canentem ,*

*Si modo Virgilii carmina pondus ha-
bent.*

*Tu vero , Juni , silvestria rura ca-
nendo ,*

Post te ipsas urbes in tua rura trahis.

*O Superi , quales habuit tum Roma
Quirites !*

*Quum tam sacundum videtis agrico-
lam.*

On donne ici pour exemples de cette merveilleuse fécondité de Co-

lumelle la multitude des termes qu'il employe pour désigner le *fromage* , & la prodigieuse variété des expressions qu'il met en œuvre pour signifier une opération de la nature aussi simple en apparence que l'est celle de la *pousse* des plantes : ce qui remplit ici une demie page.

L'Ouvrage entier de Columelle , tel que nous l'avons aujourd'hui , contient douze Livres dont le 10^e écrit en vers , roule sur la culture des Jardins. Cela est suivi d'un Livre détaché des autres , & qui traite des arbres en particulier. Il semble que cet Ecrivain soit demeuré caché plus long-tems que les autres de même genre , & se soit fait connoître plus tard dans la République des Lettres , depuis leur *renaissance* ; puisque Pierre de Crescentius , qui écrivoit sur cette matière vers la fin du treizième siècle & au commencement du quatorzième , cite fréquemment Caton , Varron & Palladius , sans dire un mot de Columelle.

La découverte du 1^{er} Ms. complet de ce dernier , est dûë au fameux Pogge Florentin , s'il faut l'en croire lui-même. M. Fabricius , dans sa *Bibliothèque Latine* , indique plusieurs Manuscrits de notre Auteur , dont l'un a passé de l'Abbaye de Corbie dans celle de saint Germain des Prez , & dont il y en a trois autres , selon lui , qui existent dans la Bibliothèque de Florence , & auxquels il en ajoute un cinquième , qu'il dit être à Venise , dans la Bibliothèque de S. Marc.

Mais notre Editeur croit être bien fondé à reduire ces cinq Manuscrits allegués par M. *Fabricius*, aux 3 feuls de la Bibliothèque de Médecin. On peut voir ses raisons. Il joint à ces Manuscrits indiqués celui d'Edoïard *Bernard*, en Angleterre, & celui de la Bibliothèque de S. *Jean le Charbonnier*, à Naples.

Ceux dont il a tiré le plus de secours pour cette Edition-ci, sont 1°. un exemplaire imprimé de Columelle, conféré avec un excellent Manuscrit par Guil. *Goës*, qui en avoit transcrit toutes les *variantes*; & conservé presentement dans la Bibliothèque de Lipsic: 2°. un exemplaire Manuscrit de la même Bibliothèque, dont la *Collation* exacte n'a pas été infructueuse à l'Editeur.

Il vient ensuite aux Commentateurs de Columelle, dont le premier est *Pétrarque*. Ses Notes se trouvoient autrefois, dit-on, dans la Bibliothèque Vaticane; mais peut être n'y existent-elles plus aujourd'hui. Nous aurions été amplement dédommagés de cette perte, si *Aténage* & Pi. *Needham*, qui a si bien mérité des *Géoponiques Grecs*, & qui est mort depuis 4 ans, avoient executé leur projet d'éclaircir les Auteurs Latins sur l'Agriculture. M. Abraham *Gronovius*, dans le dessein où il est de publier incessamment les notes de son ayeul (*Jean-Frédéric*) sur Columelle, s'est excusé de les communiquer à notre Editeur. Celui-ci a inseré, partie dans la Table de cette Edition, partie dans

les Notes, celles de Philippe *Bérolde*, qui lui ont semblé les plus utiles pour le tems present, & qu'il a tirées de l'Edition d'*Ascensius*, de 1529 *in folio*, où elles ont paru pour la premiere fois.

A propos du dixième Livre de Columelle où il s'agit de la culture des Jardins, & dont on a publié quelques Editions en particulier avec des remarques de *Jal. Pomponius-Fortunatus*, de *Baptiste Pio*, & de quelques autres; M. Gesner fait ici une digression curieuse, sur ce qui concerne ces deux Commentateurs, à laquelle nous renvoyons, pour abréger.

IV. Nous n'avons rien de certain sur le tems où vivoit *Palladius-Rutilius-Taurus-Emilianus*. Toujours n'étoit-il pas contemporain de Pline & de Quintillien, comme l'ont cru quelques Auteurs: & il ne pouvoit l'être non plus de l'Empereur Adrien, puisqu'il cite Apulée. Le plus ancien Ecrivain qui parle de *Palladius*, est *Cassiodore*, selon notre Editeur, qui estime que l'*Emilien* d'*Isidore de Séville* n'est pas different du même *Palladius*. A s'en tenir, continue-t-il, au caractère de la diction, où ne paroît presque nulle trace du génie Romain, à la division des matieres en divers titres (*titulos*) & à cette dénomination même; on se trompera d'autant moins, qu'on croira cet Ecrivain plus recent. On sçait de lui-même qu'il avoit des fonds de terre en Sardaigne. Il parle aussi du territoire de Naples au même endroit, ajoutant qu'il

avoit

avoit planté en Italie de grands figuiers ; d'où l'on pourroit peut-être inférer sans erreur, qu'il écrivoit à Naples, capitale du Royaume de ce nom ; comme l'a pensé Antoine de *Sanfelice*, dans son Livre sur la *Campanie*.

M. Gefner a recueilli de plusieurs Manuscrits les diverses leçons qui accompagnent le Texte de Palladius. Ces Manuscrits se réduisent 1°. à celui qu'avoit consulté *Barbinius* ; 2°. à celui de Leide ; 3°. à celui de la Bibliothèque de *Rhédingen*, à celui de la Bibliothèque de *Salvini*, &c. Palladius au reste a écrit sur l'Agriculture 14 Livres, d'un stile simple, mais qui, selon M. *Fabricius*, n'est pas dépourvu d'élégance. Le premier contient divers préceptes généraux sur cette matière, lesquels (dans les Livres suivans jusqu'au XIII^e inclusivement) l'Auteur a soin de particulariser en les appliquant aux travaux d'agriculture qui conviennent à chacun des XII mois de l'année; après quoi il enseigne dans son XIV^e Livre écrit en vers hexamètres & pentamètres les différentes manières de greffer.

V. *Végece* (*Flavius - Vegetius - Renatus*) outre ses cinq Livres de l'art militaire dédiés à l'Empereur Valentinien II. nous a laissé quatre Livres touchant la Médecine des animaux, appelée en Latin *Arts veterinaria* & *Mulomedicina*; matière, comme l'on voit, qui a beaucoup d'affinité avec l'Agriculture. M. Gefner avoit presque abandonné le dessein d'insérer ces

Septembre.

quatre Livres dans cette Collection; sur-tout depuis que M. *Morgagni*, dans sa troisième Lettre avoit comparé ensemble *Végece* & *Columelle* sur ce sujet avec une exactitude, qui ne laissoit presque rien à souhaiter en ce genre. Cependant notre Editeur y est revenu, dans la suite, à l'occasion de plusieurs secours qui se sont offerts inopinément à lui; tels qu'un exemplaire de *Végece* contéré avec le Manuscrit de *Corbie*, & un autre exemplaire de la première Edition de cet Auteur comparé très-exactement avec l'Edition de *Sambucus*.

Au moyen des variantes fournies par ces deux exemplaires, & de ses propres conjectures, notre Editeur est parvenu à purger le Texte de *Végece* des fautes énormes qui le désiguroient, & à le rendre par-là plus intelligible & plus utile; en quoi il a profité des avis de M. *Platner* Médecin son ami, & bon *Philologue*. S'il y reste encore quelque obscurité, elle pourra disparaître dans la suite, à l'aide des divers exemplaires soit imprimés; soit manuscrits que M. Gefner indique ici, & que le cours de l'impression de ces deux Volumes ne lui a pas laissé le loisir de consulter. Du reste il est persuadé que le Texte de son Auteur n'a pas été exempt d'*interpolations*, de *transpositions* & de répétitions; & c'est de quoi il n'oublie pas de produire des preuves, qu'on peut voir.

VI. Quant à ce qui concerne *Gargile-Martial*, dont il ne nous reste qu'un fragment sur les mala-

Z z z

dies des bœufs & des chevaux ; notre Editeur nous renvoye à ce qu'en a recueilli M. Christ. *Schoetigen* dans une courte Dissertation imprimée ici à la suite de la Préface ; & de laquelle il résulte en substance 1°. Que cet Auteur écrivoit dans le troisième siècle de l'Ere Chrétienne , vers le tems d'Alexandre-Sévère ; 2°. Qu'il avoit écrit l'Histoire des Empereurs Romains , comme l'avoient fait Suetone , Capitolin , Lampride , Vopisque , &c. & qu'il s'en étoit acquitté ainsi que ses contemporains avec plus de vérité que d'élégance. 3°. Qu'il avoit composé des Traitez sur l'Agriculture en général , & en particulier sur les maladies des bestiaux.

VII. M. Gesner termine cette revue critique & littéraire des anciens Auteurs Latins de l'Agriculture , par celle d'un Ecrivain de ce genre qu'il qualifie de *semi-ancien*. C'est *Petr. Crescentius* ou de *Crescentiis*, Citoyen de Boulogne , & qui à l'âge de 70 ans , écrit & dédia à Charles II. Roi de Jerusalem & de Sicile (qui regna depuis l'an 1287. jusqu'en 1308.) un Ouvrage Latin en 12 Livres, sur les *avantages & les commoditez de la vie rustique*. Cet Auteur mérite d'autant mieux d'être connu , qu'il appuie ses préceptes sur les témoignages de Caton , de Varron & de Palladius , dont il cite des passages étendus & considérables d'après d'anciens Manuscrits qui existoient encore de son tems ; en sorte que les premières Editions de ce *Crescentius* peuvent être regardées

comme des Manuscrits par rapport à ces divers passages. Au surplus ; cet Ecrivain ne paroît pas avoir eu recours ni à Columelle , ni à Végèce ni aux autres anciens *Vétérinaires* : & il ne fait point partie de cette Edition.

2. L'Editeur , après nous avoir fait connoître chacun de ces Auteurs en particulier , quant à leur personne , & à leurs Ouvrages tant imprimés que Manuscrits, nous informe ici des différentes Editions , où ils ont tous ou presque tous été rassemblés. La première de toutes est celle de *Jenson*, Imprimeur François , publiée à Venise en 1472. *in folio*, & procurée par les soins & avec les Notes de George *Mérula* d'Alexandrie (de la paille) viennent ensuite celle de Boulogne , avec les Notes de Philippe *Béroalde* ; puis celles d'*Alde* revuës sur les Manuscrits par *Jucundus* de Vérone ; celles des Juntas avec les Remarques de Nicol. *Angelo* : celles où se trouvent les corrections de P. *Vitorius*, de Fulv. *Orsinus*, de *Syburge*, &c. L'Editeur nous donne à la fin de sa Préface , une Table de toutes les Editions qui sont venues à sa connoissance , où ces Auteurs ont paru soit conjointement , soit séparément , & qui sont au nombre de plus de 80, en y comprenant les versions en Langues vulgaires.

3. M. Gesner vient enfin à ce qui regarde plus particulièrement son Edition , & nous rend un compte exact des circonstances qui l'ont fait naître , & qui l'ont con-

duite à l'état où nous la voyons aujourd'hui. Il y a environ 20 ans que le Sieur Thomas *Fritsch*, qui faisoit l'honneur de la Librairie en Allemagne, forma le dessein d'imprimer les Auteurs dont il s'agit, & de les accompagner de tous les secours & de tous les éclaircissemens qui pouvoient en rendre la lecture plus agréable & plus utile. Il eut recours, pour l'exécution de ce projet, à M. *Schoetgen*, dont nous avons parlé plus haut, jeune homme laborieux, exact & plein d'érudition. Celui-ci rassembla en un corps les Notes & les Observations des sçavans Critiques dont nous avons fait mention; les rangea dans l'ordre le plus convenable: joignit à ces Notes les *variantes* qu'il crut en valoir la peine, à l'exception de celles de *Politien*, qui ne lui avoient point encore été communiquées; sans oublier les remarques de ce genre, qui se trouvent répandues dans le *Treſor critique* de *Gruter*; non plus que celles de *Barthius*, de *Gronovius* & de *Creenius* extraites de leurs Recueils de cette espece, ni quelques-unes de *Gisbert Cuper* sur *Vatrou*.

L'Ouvrage fut ensuite interrompu, en attendant les secours qui devoient arriver d'Italie; & M. *Schoetgen* l'ayant remis entre les mains du Libraire tourna ses études d'un autre côté. Vers l'année 1726. le Sieur *Fritsch* ayant reçu de ce Pays-là, non seulement la *collation* du Texte de nos Auteurs avec les Manuscrits de Florence, & les *variantes* de *Politien*, mais en-

core les Observations de M. *Morgagni* & *Pomeder* sur cette matiere, & peu de tems après, celles de *Matr. Buchner*, de *Schurz-Fleisch*, & d'*Almelovien*; il s'adressa à M. *Gesner*, le sollicitant de mettre en œuvre toutes ces richesses.

Celui-ci s'en chargea volontiers; mais il trouva bien-tôt que l'entreprise étoit beaucoup plus épineuse, qu'il ne l'avoit d'abord imaginée. Il lui fallut en premier lieu prendre connoissance des 4 Auteurs par une lecture suivie, pour se mettre au fait de tous les endroits qui avoient besoin de correction, ou d'éclaircissemens. Il lui fallut de plus en dresser une Table alphabétique, en forme de Dictionnaire, telle qu'on la voit ici imprimée à la fin du second Volume, & qui pourra être d'une très-grande utilité à ceux qui voudront étudier l'ancienne Agriculture. La division des Chapitres & des titres du Texte de ces Auteurs en petites Sections, faite par M. *Schoetgen* parut d'une très-grande commodité à notre Editeur, surtout par rapport à la confrontation des passages parallèles, qui est un des meilleurs moyens d'en découvrir le sens véritable. A propos de quoi M. *Gesner* traite ici avec étendue, de l'origine, des progrès, des avantages & des inconveniens de ces sortes de divisions en Chapitres, en Sections, en titres, en articles, en paragraphes, &c. inconnues aux anciens, aussi-bien que les petits argumens ou sommaires

qui les accompagnent ; recherches utiles & curieuses , mais que nous supprimons pour abrégér , & qu'il faut lire chez lui.

Du reste , il a fait imprimer immédiatement au - dessous des Textes , les *variantes* reduites à leur juste valeur ; & au-dessous de de ces *variantes* , les Notes des divers Critiques disposées en deux colonnes & dont il a retranché toutes les inutilitez & toutes les redites ; la plupart des citations de passages parallèles , mais sur lesquelles il ne manque pas de renvoyer au Texte même des Auteurs cités. Il nous fait part des causes , qui ont retardé si long-tems la publication de cet Ouvrage , & dont les plus considerables ont été la mort du Sieur Thom. *Frisch* , celle du Prince de Veimar , laquelle a fermé l'entrée de sa Bibliothèque aux Sçavans , à qui , & sur-tout à M. Gefner , elle étoit d'un très-grand secours ; & plusieurs maladies de cet Editeur.

Les Notes qui lui appartiennent en propre enrichissent extrêmement cette nouvelle Edition. On ne sçauroit trop louer sa modestie & sa politesse , qui l'engagent à se défier de ses lumieres , à rendre justice au mérite de tous ceux qui l'ont aidé dans son travail , & à ne chagriner aucun des Interpretes qui sont d'avis contraire au sien. Au surplus , cet Ouvrage n'est point le coup d'Essai de M. Gefner. Il s'est déjà fait connoître avantageusement par une Edition du Dialogue de Lucien , intitulée *Philopatris* ,

publiée à Jêne in-8°. en 1715. avec une longue Dissertation , par laquelle l'Editeur prétend prouver que ce Dialogue est d'un Auteur plus récent que Lucien. De plus , il vient de donner une nouvelle Edition du *Thesaurus Basl. Fabri* , à la Haye , chez Jean Néaulme 1735. in-folio 2 vol. avec une dédicace & une Préface de sa composition.

Il a rassemblé à la suite de sa Préface , toutes les Epîtres Dédicatoires & toutes les Préfaces qui ont paru à la tête des Editions antérieures à celle-ci. On trouve dans le second Volume à la suite de Palladius , un petit Mémoire de M. Jean-Conr. *Schwarz* , Professeur en Eloquence & en Langue Greque à Cobourg , touchant ce qui resteroit à faire pour l'éclaircissement & la correction du Texte de Palladius ; & une courte Dissertation sur la nouvelle Edition qu'il prépare des Auteurs anciens de l'Agriculture. M. Gefner a fait imprimer à la fin du second Volume , & avant la Table , le Livre de *Popma* , où il est traité de tous les instrumens employés dans la culture des champs , suivi d'une Lettre de M. Jul. *Pontedera* écrite à M. Jean-Baptiste *Morgagni* & de 4 Lettres de celui-ci adressées à MM. *Facciola-ti* & *Pontedera* ; & dans lesquelles cet habile Anatomiste , fait plusieurs corrections heureuses dans Columelle , dans Palladius , dans Varron , & dans Végece. Il retablit plusieurs passages de ce dernier par la comparaison qu'il

en fait avec ceux de Columelle, dont les premiers ne font visiblement que des copies, & qui lui servent aussi quelquefois à restituer le Texte de Columelle.

Nous aurions fort souhaité donner ici quelques-unes des Notes de

J'Editeur, pour échantillon de ce qu'il est capable de produire en ce genre. Mais cela nous auroit mené trop loin; & peut-être notre Extrait n'est-il déjà que trop étendu.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE
l'origine, du progrès, & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les Troupes de France, tant d'Infanterie que de Cavalerie & Dragons, avec des Instructions pour servir à leur Histoire, & un Journal Historique des Sièges, Batailles, Combats & Attaques où ces Corps se sont trouvés depuis leurs institutions: le tout tiré des Livres des Gages de la Chambre des Comptes, Extraordinaire des Guerres, Manuscrits, tant de la Bibliothèque du Roi que des particuliers. Par M. Simon Lamoral le Pippre de Neuville, Chanoine de la Collégiale de Notre Dame à Huy, Aumônier de l'Ordre de S. Michel de S. A. S. E. de Cologne Joseph Clément: Tome I. contenant les Gardes du Corps & Gendarmes de la Garde. Tome II. contenant les Chevaux Legers de la Garde, les deux Compagnies des Mousquetaires, les Grenadiers à cheval, & toute la Gendarmerie. A Liege, chez Everard Kims, Libraire & Imprimeur, presentement à la nouvelle Imprimerie, en Souverain-Pont. 1734. in-4°. Vol. I. 546. pag. sans compter la Préface & la Table. Vol. II. 643. pag. sans la Table.

IL a déjà paru l'année dernière un troisième Volume de cet Ouvrage, & ce Volume suivant le projet de l'Auteur, & l'étendue de la matière qu'il traite, doit être encore suivi de plusieurs autres: comme on s'y propose par-tout le même plan & la même méthode, nous croyons qu'il suffit de rendre compte de ces deux premiers Tomes pour donner une juste idée de tout le reste, & c'est ce que nous allons tâcher d'exécuter.

M. Le Pippre de Neuville, après avoir répondu dans sa Préface, à quelques Censeurs qui lui ont paru trouver méssant qu'un Ecclesiasti-

que s'occupe à écrire de choses qui regardent la guerre, expose en ces termes en quoi consiste son travail, & par quel motif il l'a entrepris.
 » J'ai apporté, dit-il, tous les soins
 » & toute l'application dont je suis
 » capable, pour fixer à une époque
 » sure l'Institution de tous les
 » Corps Militaires, faire voir la
 » succession des Généraux & des
 » principaux Officiers qui les ont
 » commandés, les changemens qui
 » y sont arrivés, & tirer des téné-
 » bres de l'oubli une infinité d'ac-
 » tions éclatantes où ces Corps
 » se sont signalés dans les différens
 » tems & les différentes occasions

» où ils se font trouvés. Le but que
 » je me suis proposé, ajoute-t il, a
 » été en rapportant ces exemples
 » de valeur & de courage, d'exci-
 » ter & d'enflammer de plus en
 » plus les jeunes Seigneurs Fran-
 » çois par le desir d'imiter ceux
 » dont ils occupent la place, ou
 » dont ils ont l'honneur de descen-
 » dre.

Ce genre d'étude, selon l'Auteur, étoit aussi négligé qu'il est nécessaire, & il étoit important que quelqu'un s'y appliquât : mais personne, à son avis, ne l'ayant encore fait avec exactitude, il croit qu'on ne sçauroit le blâmer de l'avoir entrepris, & que rien en même tems ne peut l'avoir empêché d'y réussir.

Ce n'est pas qu'il prétende donner son Ouvrage comme une production parfaite : il avoit que ce seroit une présomption ridicule & insoutenable, & il reconnoît qu'une matiere aussi vaste, & qui pour être développée demande des recherches immenses, ne sçauroit arriver à sa perfection par les soins & les travaux d'un seul homme : c'est aussi ce qui l'engage à prier modestement ses Lecteurs de regarder son Livre moins comme un Ouvrage accompli, que comme un plan qu'il a tracé à ceux qui zélés comme lui pour la gloire de la Nation Française, & touchés d'amour & de respect pour l'Auguste & jeune Monarque qui la gouverne avec tant de sagesse, voudront profiter de ses découvertes, & donner à son entreprise le degré de

perfection qu'elle doit avoir.

Ces deux premiers Volumes comprennent, ainsi que l'annonce le titre, ce qu'on peut appeller l'Histoire des quatre Compagnies des Gardes du Corps, de celles des Gendarmes & des Chevaux Legers de la Garde, des deux Compagnies des Mousquetaires, des Grenadiers à cheval, & des 16 Compagnies de la Gendarmerie. L'Auteur y donne 1°. l'origine & l'institution de toutes ces Compagnies débrouillées & fixées, si on l'en croit à des époques plus fidèles que celles d'aucun Ecrivain & appuyées de preuves certaines & évidentes tirées de la Chambre des Comptes, avec un détail de leurs prérogatives, de leurs privilèges, de leur rang, de leurs services, de leurs armes, &c.

2°. La Chronologie ou l'ordre suivant lequel se font succédés tous les Officiers de ces differens Corps, sçavoir les Capitaines ou Capitaines - Lieutenans, les Lieutenans ou Sous - Lieutenans, les Enseignes, les Cornetes & les Guidons, les Majors & les Ayde-Majors. Cette Chronologie est accompagnée d'instructions plus ou moins étenduës pour servir en quelque sorte à l'Histoire de ces Officiers, & elle est ornée de leurs blazons gravés en taille - douce. Nous devons ajouter encore qu'elle est précédée d'une Liste séparée des Officiers de ces Compagnies qui sont parvenus aux grades de Maréchal de France, de Lieutenant Général, de Maréchal de

Camp, & de Brigadier des Armées du Roi. On trouve 3°. après cette Chronologie un Journal Historique de tout ce que chacune des mêmes Compagnies depuis qu'elles ont été établies en Compagnie d'Ordonnance ou autrement, a fait de plus mémorable, soit aux Sièges, soit dans les batailles.

Notre dessein n'est pas de donner ici l'Extrait de tous ces articles; on juge bien que les détails qu'ils renferment ne sont pas également intéressans pour tous les Lecteurs; ainsi nous ne nous arrêterons qu'à ce qui nous a paru devoir plus généralement piquer la curiosité, en rapportant le plus succinctement qu'il nous sera possible le sentiment de l'Auteur sur l'origine & l'institution de chacun des Corps qui composent actuellement la Maison du Roi.

GARDES DU CORPS.

Compagnie Ecoissoise. Des quatre Compagnies des Gardes du Corps, la plus ancienne est celle des Ecoissois, puisque pour le tems de son origine elle remonte jusqu'au Règne de Charles VII. Un passage de l'Histoire d'Ecosse écrite par Jean de Leléé Evêque de Rose & des Lettres de Neutralité accordées aux Ecoissois par Louis XII. en 1507. servent à l'Auteur pour prouver en général l'époque de cet établissement, comme ils avoient servi pour le même sujet au P. Daniel dans sa *Milice Françoisse*. Mais M. le Pippre de Neufville va plus loin;

il prétend qu'on doit fixer précisément cette époque à l'année 1445. tems auquel Charles VII. institua 15 Compagnies de Gens-d'Armes en Compagnies d'Ordonnance; & ce qui le confirme dans cette opinion, c'est que dans un des Registres de la Chambre des Comptes, le Capitaine des Gardes Ecoissois se trouve employé pour ses gages ordinaires dès l'année 1449. par conséquent cet Officier devoit avoir été créé auparavant, & ce ne peut être, suivant l'Auteur, qu'en 1445. M. le Pippre de Neufville qui semble en toute occasion avoir pris à tâche de censurer le P. Daniel fait une espece de crime à cet Ecrivain qui apparemment n'avoit pas connoissance du Registre de la Chambre des Comptes, d'avoir hésité à déterminer la même époque, quoique dans le fond il ne s'en soit pas éloigné; mais ceux qui liront cet endroit & quelques autres jugeront peut être qu'il seroit à souhaiter que la critique de l'Auteur fût moins vive & plus mesurée.

Quoiqu'il en soit, voici de quelle maniere fut formée la Compagnie Ecoissoise, suivant M. le Pippre de Neufville; comme ce qu'il dit là-dessus ne nous paroît pas bien clair, sans doute par quelques fautes d'impression, nous emprunterons ses propres termes. Il s'exprime ainsi: » On doit d'abord observer que les 24 Gardes, nommés » aujourd'hui Gardes de la Manche, » furent établis avant Charles VII. » sur le pied d'hommes d'armes; ce » Prince ne fit donc qu'instituer un

» homme d'armes , auquel il donna
 » de même qu'à ces 24 Archers, qua-
 » tre hommes à chacun , ce qui forma
 » une compagnie de 124 hommes : el-
 » le a subsisté ainfi jusqu'à François
 » premier qui la reduisit à 100. afin
 » de la rendre égale aux trois autres
 » Compagnies des Gardes ; ce qui
 » prouve qu'elles ont été dès leur
 » origine sur le pied de la Gendar-
 » merie , quoique nommées Com-
 » pagnies des Archers de la Garde :
 » la différence de l'homme d'armes
 » avec l'Archer à Cheval , confi-
 » stoit en ce que le premier étoit ar-
 » mé de pied en cap , c'est ce qu'on
 » appelloit alors , *Armatura gravis* ,
 » (c'est toujours l'Auteur qui par-
 » le) & que le second ne portoit
 » qu'un arc , des fleches & des jave-
 » lines. Les armes de ces derniers
 » ne doivent point faire conclure
 » qu'ils étoient inférieurs aux hom-
 » mes d'armes ; car il est aisé de
 » concevoir que le service assidu
 » qu'ils étoient obligés de rendre au
 » Roi , les exposant à des mouve-
 » mens beaucoup plus considéra-
 » bles que les Gens d'armes , ils se
 » trouvoient dans l'impossibilité
 » d'être armés de toutes pieces. Tel
 est le sentiment de l'Auteur aussi-
 bien que sa maniere de l'expliquer.

Il observe ensuite que la Compa-
 gnie Ecoissoise depuis sa création ,
 c'est-à-dire depuis Robert Patilhoc-
 Ecoissois , son premier Capitaine ,
 jusqu'en mil six - cens un , a tou-
 jours eu des Capitaines de la mê-
 me Nation , & que Jacques de
 Jorges , Comte de Montgomme-
 ry , pourvû en 1544. en étoit

regardé comme originaire : on il
 remarque encore que Jean d'O ,
 Seigneur de Maillebois qui succe-
 da au Comte de Montgommery ,
 fut le premier Capitaine François
 mis à la tête de cette Compagnie ,
 & que depuis elle n'a eu que des
 Capitaines de cette Nation ; ce qui
 y a aussi introduit beaucoup de
 François.

Cette même Compagnie , à cau-
 se de son ancienneté , a le pas sur
 les trois autres , & c'est à elle que
 sont attachés les vingt-quatre Gar-
 des de la Manche & le premier
 homme d'armes , dont l'Auteur
 donne ici l'origine , les fonctions ,
 & les prérogatives.

Après avoir parlé en premier lieu
 des Gardes Ecoissois , M. le Pippre
 de Neufville vient à ce qui regarde
 les quatre Compagnies des Gardes
 du corps en général. Elles n'étoient
 (selon lui) composées d'abord
 que de 100 hommes ; elles ont de-
 meuré dans cet état depuis Fran-
 çois I. jusqu'en 1664. que Louis
 XIV. jugea à propos (dit l'Auteur)
 de les augmenter successivement &
 de les mettre à 360 hommes cha-
 cune. Ce Prince créa des Officiers
 à proportion.

En 1664. il n'y avoit qu'un Ca-
 pitaine , un Lieutenant , & un Ensei-
 gne dans chaque Compagnie , ex-
 cepté celle des Ecoissois qui avoit
 deux Lieutenans. En 1667. on dou-
 bla les Lieutenans dans les trois au-
 tres Compagnies : en 1677. le
 Roi ajouta un troisième Lieute-
 nant , & cette augmentation a sub-
 sisté jusqu'à présent ; les Enseignes
 ont

ont été multipliés comme les Lieutenans , & il y en a toujours eu le même nombre.

Les Exempts sont beaucoup plus recens que les Lieutenans ou les Enseignes. L'Auteur trouve l'époque de leur institution dans une Ordonnance de Henri III. de 1578. laquelle a été suivie d'une autre de Henri IV. du mois de Septembre 1598. où il est dit que dorénavant dans chacune desdites Bannes il n'y aura que quatre Archers francs de Hoquetons & de Hallebardes. C'est cette exemption qui leur a fait prendre le titre d'Exempts ; leur nombre a beaucoup varié , & il est maintenant fixé à douze.

Les Brigadiers & les Sous Brigadiers , selon M. le Pippre de Neufville ne sont dans les Compagnies que depuis 1663. ou 1664. En 1666. le Roi créa un Major pour tout le Corps avec deux Aides-Majors ; mais ceux-ci sont au nombre de quatre depuis 1674.

L'Auteur n'oublie point le Règlement du mois de Septembre 1664. par lequel Louis XIV. abolit la vénalité des places des Gardes du Corps ; & ce Règlement a été exactement observé depuis ce tems-là.

II. *Première Compagnie des Gardes du Corps François ou de Villeroi.* Quelques Ecrivains , entre autres le P. Daniel , ont placé l'institution de cette Compagnie à l'année 1475. & ont prétendu que ce fut en faveur de Louis de Graville. M. le Pippre de Neufville fondé sur l'autorité des Registres de la Cham-

Septemb.

bre des Comptes fait remonter cet établissement deux années plutôt , & soutient qu'il faut le fixer au 10 de Juillet 1473. & que ce fut Jean de Blosset Seigneur du Pleffis-Parthé qui eut le premier le commandement des cent Archers François que Louis XI. créa pour sa Garde ordinaire par des Lettres dont la teneur est ici rapportée.

III. *Compagnie de Louis de Graville* , aujourd'hui de Béthune.

Tous les Auteurs conviennent que cette Compagnie fut créée en 1475. en faveur de Louis de Graville , Seigneur de Montaigne ; mais M. le Pippre de Neufville ne peut convenir ni avec l'Auteur qui a composé l'Histoire des cent Gentils-Hommes, ni avec le Pere Daniel qui a suivi le même Systême, qu'elle ait été la première Compagnie des Gardes du Corps François. On peut voir dans le Livre les raisons qu'il en apporte & dont la principale à notre avis est d'avoir prouvé dans l'article précédent que la Compagnie de Jean de Blosset avoit été établie deux ans auparavant.

IV. *Compagnie de Jean d'Etrée* ; aujourd'hui d'Harcourt. Il étoit d'autant plus difficile (selon l'Auteur) de déterrer l'origine de cette Compagnie qu'on trouve cinq Capitaines des Gardes existans , & faisant service depuis 1545. jusqu'en 1562. sçavoir :

Jacques de Lorges , Comte de Montgommery.

Joachim de la Chatre.

A 222

Antoine Ruffin Ponthon, Sénéchal d'Agenois.

Jean d'Etrée.

Louis le Roi, Seigneur de Chavigny.

A force d'examiner, Monsieur le Pippre de Neufville a reconnu par les comptes d'Antoine Ponthon Sénéchal d'Agenois, qu'en 1545. François I. divisa la Compagnie de ce Sénéchal en deux pour favoriser Jean d'Etrée, & qu'il lui donna cinquante Archers de la Garde; ce qui fit que dans cette année il y eut une cinquième Compagnie. Ce fait éclairci, il restoit encore à sçavoir comment cette cinquième Compagnie existe aujourd'hui, & de quelle manière elle prit la place de la quatrième qui fut supprimée; c'est ce que l'Auteur explique en ces termes:

» En 1551. Philippe de Maillé,
» Chevalier, Vicomte de Verneuil,
» qui fut nommé à la Compagnie
» de Jean d'Etrée, avoit pour Lieutenant, selon les Registres de la
» Chambre des Comptes, Jean
» Gueret, & pour Enseigne, Jean
» de Gonnelieu. Or Philippe de
» Maillé, ayant été tué en 1553.
» Jean d'Humiere lui succéda l'année
» suivante; il eut encore les
» mêmes Lieutenans, Enseignes &
» Archers, comme Arthus de Maillé,
» Seigneur de Brezé, Successeur
» de Jean d'Humiere, & qui
» le fut jusqu'en 1575. de sorte que
» jusqu'aujourd'hui on voit par la
» Chronologie des Capitaines, la
» filiation de cette Compagnie dont
» le Duc d'Harcourt est Capitaine.

» A l'égard de la quatrième
» Compagnie, c'est toujours l'Auteur
» qui parle, instituée en 1514.
» en faveur de Raoul de Vernon,
» Seigneur de Montreuil, à qui
» Louis le Roi, Seigneur de Chavigny
» succéda en 1517. & ensuite
» son fils François le Roi en
» 1553. elle n'existe plus par
» filiation: car les Registres des
» Comptes des quatre Compagnies
» ne sont point connoître qu'il y
» ait eu de filiation de cette dernière
» depuis 1563. au lieu que la
» filiation des quatre autres Capitaines
» se trouve dans les Registres
» des Gages, depuis cette année
» jusqu'à présent, & qu'Arthus de
» Maillé Seigneur de Brezé, est
» nommé cette année, comme
» ayant reçu ses gages, enfin qu'en
» 1575. Nicolas de Grimonville,
» Seigneur de l'Archant, eut la
» Compagnie. C'est ce qu'on peut
» voir par la Chronologie des Capitaines,
» depuis Jean d'Etrée, jusqu'
» au Duc d'Harcourt, qui est
» aujourd'hui à la tête de la Compagnie.

GENDARMES DE LA GARDE.

V. Quoique les Gendarmes aient toujours été considérés comme la plus noble partie de la Milice Française depuis que Charles VII. eut institué les Compagnies d'ordonnance, & quoique les Rois aient voulu avoir une de ces Compagnies, dont ils étoient eux-mêmes les Capitaines, cependant elles n'étoient ni comprises dans leur Mai-

son , ni destinées pour la garde de leur personne. Henri IV. ayant institué en 1609. une Compagnie de Gendarmes pour la Garde du Dauphin son fils, qui en fut Capitaine, ce dernier Prince étant parvenu à la Couronne , retint par une marque singuliere de confiance , cette même Compagnie au nombre de celles de sa Garde par une Ordonnance du mois de Juillet 1611. & en fit M. de Souvré le premier Capitaine-Lieutenant ; Sa Majesté se réservant pour elle-même le titre de Capitaine.

A l'égard du rang de cette Compagnie , l'Auteur observe , qu'elle a été formée après celle des Chevaux-Légers de la Garde , & qu'il semble qu'elle ne devoit pas avoir la préférence ; mais que comme de tout tems en France & dans toute l'Europe , la Gendarmerie a toujours eu le pas sur la Cavalerie légère , qui est (dit-il) une espece de milieu , qui renfermoit les Gardes du Corps , en vertu de leur armure & de leur qualité d'Archers , elle a passé devant comme étant une Compagnie d'hommes d'armes. Il ajoute que selon cet usage les Gendarmes de la Garde tenoient le premier rang , & avoient le pas sur les Gardes du Corps sous le regne de Louis XIII. & pendant les premières années du regne de Louis XIV. En 1665. ce Prince ayant resolu d'augmenter les Compagnies de ses Gardes composées alors de 100 Maîtres chacune , & d'en faire un corps de Troupes réglées, il leur donna le premier rang

sur toutes les Compagnies de sa Maison , & par conséquent sur celle des Gendarmes de la Garde.

A l'occasion de ce Reglement , M. le Pippre de Neufville rapporte d'après le P. Daniel le privilège singulier du Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde , qui a la préférence & le commandement dans le service de la Maison du Roi sur les Lieutenans des Gardes du Corps , & qui pour cette raison commande dans les Armées toute la Maison du Roi , à moins que Sa Majesté ne donne une Lettre de service au plus ancien Officier général de sa Maison. L'Auteur remarque de plus qu'à la fin des Campagnes , lorsque la Maison du Roi a été séparée , le Capitaine - Sous - Lieutenant des Gendarmes a toujours commandé de droit dans toutes les occasions , soit en marche , soit dans les campemens les Gendarmes , Gardes du Corps & autres , & que les deux Sous-Lieutenans de cette Compagnie commandent toujours les premiers détachemens de la Maison du Roi qui se font dans les Armées, montant toujours le premier piquet avec les Lieutenans des Gardes du Corps.

Les Gendarmes de la Garde n'avoient dans les commencemens qu'un Capitaine - Lieutenant , un Capitaine - Sous - Lieutenant , un Enseigne & un Guidon. Mais en 1675. le Roi doubla ces trois derniers Officiers , & tripla les deux derniers en 1683. de sorte qu'il y a à présent dans cette Compagnie

un Capitaine - Lieutenant , deux Sous-Lieutenans , trois Enseignes & trois Guidons.

L'Auteur entre encore dans d'autres détails touchant les Gendarmes de la Garde ; mais la crainte de donner trop d'étendue à cet Extrait nous oblige de renvoyer au Livre-même ceux qui feront curieux de s'en instruire.

CHEVAUX-LEGERS DE LA GARDE.

VI. Nous ne nous arrêterons point aux discussions préliminaires que fait M. le Pippre de Neufville des sentimens de M. de Bussi-Rabutin & du P. Daniel sur le tems où cette Compagnie qu'on convient assez avoir été dans son origine amenée par un nommé M. de la Curée à Henri IV. Roi de Navarre, qui lui donna d'abord le titre de Chevaux-Légers du Roi , fut réellement érigée en Garde & admise dans la Maison du Roi. Nous dirons seulement que l'Auteur , pour fixer cette époque , s'est servi d'un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi qu'il désigne par le titre de *Journal Manuscrit de Henri IV.* sans en marquer le numero , & qu'il croit être un Ouvrage du Marquis de Brienne. Voici le passage de ce Manuscrit : *Peu devant que le Roi levât le siège de Rouen , il donna la Lieutenance de sa Compagnie des Chevaux-Legers à la Curée, qui avoit M. de Sendat : la Curée fit difficulté de le prendre , parce qu'il y avoit long tems qu'il avoit quitté la*

Cavalerie Légère , & qu'il avoit une Compagnie de Gendarmes. . . . Ce qui fut cause que le Roi pour lui faire accepter cette Compagnie la tira hors de la Cavalerie-Légère , & la créa de deux cens Chevaux-Légers de ses Gardes , lesquels ne recevoient commandement que du Roi & du Général , & logeoient au plus près quartier du Roi.

Or le Siège de Roüen fut levé le 20 Avril 1592. par conséquent ce ne peut être qu'au commencement de ce mois ou au mois de Mars de la même année que les Chevaux-Legers amenés d'abord par M. de la Curée, puis commandés par M. de Sendat , & ensuite par M. de la Curée neveu du premier , ont eu le titre de Gardes du Roi ; & par une autre conséquence il faut que M. de Bussi-Rabutin & le P. Daniel qui placent cette institution en 1593. se soient trompés. Tel est le précis du raisonnement que fait l'Auteur sur l'autorité du Manuscrit qu'il cite.

La Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde à la création de celle des Gendarmes en 1609. perdit son rang , quoiqu'elle fût beaucoup plus ancienne : le Roi offrit de le lui donner avant cette nouvelle Compagnie , à laquelle il eut fait prendre le titre de Chevaux-Légers : mais n'ayant pas voulu perdre ce titre sous lequel elle s'étoit acquis beaucoup de gloire par ses belles actions, elle n'eut dès ce jour que le rang après les Gendarmes de la Garde , quoiqu'elle jouisse des mêmes privi-

lèges que ces derniers , & qu'elle ait quelques distinctions qui lui font particulieres.

MOUSQUETAIRES DU ROY.

VII. L'usage des anciennes Bandes d'Hommes d'Armes étoit , selon M. le Pippre de Neufville , d'avoir à la suite de chacune d'elles une autre Compagnie , connue premièrement sous le nom d'Archers , à cause des armes qu'ils portoient : ensuite on les appella Carabiniers , dès que les Carabines furent substituées aux Arcs & aux Fleches : chacun de ces Hommes d'Armes fut alors obligé d'entretenir à la suite un Carabinier , & lorsque la Compagnie étoit assemblée, ces Carabiniers formoient une autre Compagnie sous les ordres du même Commandant. Les Chevaux-Légers du Roi , comme étant réellement Hommes d'Armes , au sentiment de l'Auteur, avoient aussi une de ces Compagnies qu'on appelloit par distinction les Carabiniers du Roi Louis XIII. en 1622. ce Prince les voyant lestes & bien montés , changea leurs carabines en mousquets , comme leur nom de Carabiniers en celui de Mousquetaires , & leur donna un Capitaine qui resta jusqu'en 1629. subordonné , de même que la Compagnie au Capitaine - Lieutenant des Chevaux Légers. Voilà l'origine de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi.

Elle subsista sur ce pied jusqu'en 1634. que le Roi s'en fit Capitaine

& donna à M. de Tréville la charge de Capitaine - Lieutenant. En 1646. le Cardinal Mazarin voulant la donner à un de ses neveux , & M. de Tréville n'ayant pas voulu donner sa démission, elle fut cassée; mais le Roi la retablit en 1657. & le Duc de Nevers en fut alors Capitaine-Lieutenant.

L'Auteur met l'époque de la création de la seconde Compagnie, qui portoit auparavant le titre de Mousquetaires du Cardinal Mazarin , à l'année 1660. après que le Cardinal l'eut donnée au Roi. Elle ne fut montée qu'en 1663. lorsqu'elle fut envoyée à l'expédition de Marsal pris par le Maréchal de la Ferté : le Roi n'en fut pas d'abord Capitaine ; mais lorsqu'en 1664. M. Marfac l'eut vendue à M. Colbert - Maulevrier , frere du Ministre , le Roi envoya à Charenton où cette Compagnie étoit en quartier , un Commissaire qui la cassa : elle fut rétablie en 1665. sur le pied de la première Compagnie , le Roi s'en fit Capitaine ; comme il l'étoit de l'autre , & M. de Maulevrier prit en même tems le titre de Capitaine-Lieutenant.

GRENADIERS A CHEVAL.

VIII. M. le Pippre de Neufville avoit annoncé dans le *Prospectus* qu'il traiteroit des Grenadiers à cheval dans son premier Tome , après les quatre Compagnies des Gardes du Corps , & avant les Gendarmes de la Garde. » Il m'est » revenu (dit il dans sa Préface)

» que plusieurs Officiers Militaires
 » de la Maison du Roi avoient
 » trouvé à redire à cette disposi-
 » tion, attendu que les Gren-
 » diers à cheval ne faisant point
 » corps de cette Maison, & mar-
 » chant à la tête comme troupes
 » détachées, il étoit plus à propos
 » de placer dans mon Ouvrage cha-
 » que troupes, suivant leur rang
 » de marche tant à la guerre
 » qu'aux revûes devant le Roi, &
 » que conséquemment je devois
 » placer les Grenadiers à cheval ou
 » tout à la tête, ou absolument à
 » la fin. Il a profité de cet avis; &
 l'impression de son Livre étant
 trop avancée, il a été obligé de
 mettre les Grenadiers à cheval
 après les Mousquetaires, quelque
 envie qu'il eût de les placer à la tête
 de la Maison du Roi.

Cette Compagnie créée par
 Louis XIV. dans le mois de Dé-

cembre 1676. fut tirée du Corps
 des Grenadiers dont les premiers
 furent établis dans le Régiment du
 Roi Infanterie, immédiatement
 après l'année 1667. Dans les batail-
 les elle a l'honneur de combattre à
 la droite de la Compagnie Ecossoise;
 elle campe aussi à la droite de
 la même Compagnie, & dans les
 Détachemens les Grenadiers du
 Roi sont toujours sous les ordres
 de l'Officier qui commande les
 Gardes du Corps.

C'est-là tout ce que nous avons
 cru devoir extraire de l'Ouvrage
 de M. le Pippre de Neufville pour
 en faire connoître le mérite; nous
 ne pouvons nous dispenser d'ajou-
 ter que sans parler du stile il seroit
 à souhaiter en général qu'il y regnât
 un peu plus d'ordre & de clarté,
 & qu'il fût plus correctement im-
 primé, soit pour les noms propres,
 soit pour la date des années.

EGLOGUES DE VIRGILE, TRADUITES EN VERS

François avec le Latin à côté, & diverses Poësies, par M. Richer. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée de la Vie de Virgile, tirée de divers Auteurs. A Paris, chez Ganeau fils, rue S. Jacques, à S. Louis. 1736. vol. in-12. pag. 257. sçavoir 185. pour les Eglogues de Virgile, & 71 pour les Poësies diverses.

IL a été parlé de la première
 Edition de cet Ouvrage, dans le
 23^e Journal de 1717. mais si suc-
 cinctement, qu'on n'a fait presque
 que l'annoncer, au lieu d'en don-
 ner l'Extrait. Celui des Journalistes
 qui en a fait mention & qui de-
 puis a quitté la plume, commence
 par dire 1^o. Qu'il n'est pas aisé de
 bien traduire des vers en vers; 2^o.

Qu'il l'est peut-être encore moins d'ex-
 primer en prose, les agrémens de la
 Poësie; 3^o. Que les Traducteurs en
 vers, s'abstiennent volontiers de met-
 tre le Texte à côté de leur version;
 comme l'a mis à côté de la sienne
 M. Richer; 4^o. Que le Texte est une
 incommode pierre de touche, qui, au
 premier coup d'œil, fait juger de la
 capacité du Traducteur; 5^o. Que

lorsqu'un Traducteur ne craint point ce risque-la , il compte , sans doute , lui-même , sur le succès de son travail.

Quatre exemples , chacun de quatre à cinq lignes , font le reste de l'article.

M. Richer , au commencement de cette seconde Edition , rappelle par maniere de reproche , ces mêmes termes. » Si , dit-il , l'on a mis » ici le Latin à côté du François ; » Qu'on ne croye pas pour cela , » que le Traducteur s'imagine également l'original, comme un Critique » de mauvaise humeur , l'a insinué » lorsque la premiere Edition de » cet Ouvrage a paru. Bien loin » d'avoir cette vanité , l'Auteur est » très-persuadé qu'un Texte aussi » parfait que celui de Virgile , est » une *incommode pierre de touche*. » Mais il a cru devoir passer par » dessus cette consideration en faveur & pour l'utilité des jeunes » gens qui liron t sa Traduction , à » laquelle il a joint , dans la même » vûë , de petites Notes Historiques & Mythologiques.

Cet Avertissement , est suivi d'un Discours Préliminaire sur la maniere de traduire les Poëtes , après quoi vient la Vie de Virgile , & ensuite la Traduction des Égloues.

Quant au premier point , M. Richer remarque que , selon plusieurs Sçavans , on ne peut bien traduire les Poëtes qu'en prose : Que d'autres au contraire , pensent que pour conserver les beautez d'un Poëte , il faut le traduire en vers.

Madame Dacier a suivi le premier sentiment , mais quelques respectables que soient ses décisions , M. Richer trouve que cette Sçavante étoit partie interessée dans la question dont il s'agit , & que c'est pour cela qu'elle l'a jugée en sa faveur.

M. Despreaux au contraire favorise la seconde opinion , & quoique les imitations d'Horace & de Juvenal dont il a orné ses Poësies , le fassent également soupçonner de partialité , cependant notre Auteur lui donne sans hésiter, gain de cause , & allegue en faveur de cet Ecrivain , la raison & l'experience. Il compare un Poëte mis en Prose , à un Cavalier démonté , qui perd beaucoup de sa force quand il est obligé d'aller à pied , & il dit que c'est pour cela que Gueret dans son Parnasse reformé , fait presenter par Horace , une Requête à Apollon , contre ceux qui traduisent Horace en prose.

M. Richer avoie que les Traductions de vers en prose , ont l'avantage d'être plus litterales & de faciliter beaucoup par ce moyen ; l'intelligence des Poëtes , ce qui lui fait dire que supposé entr'elles le même degré de perfection dans leur genre , les Traductions en prose sont plus utiles , & celles en vers plus agréables ; mais ces dernieres , pour avoir l'agrément dont il s'agit , demandent un extrême travail , & c'est une maxime reçûë depuis long-tems , qu'Homère & Virgile , doivent être plutôt imités que traduits. Ainsi l'entreprise est

hardie, non seulement de traduire les Eglogues de Virgile, mais d'essayer de transporter dans une Langue aussi difficile à manier que la Françoisë, les graces de ce chef-d'œuvre de la Poësie Latine.

M. Richer, pour réussir autant qu'il lui a été possible dans un tel dessein, a cru avec raison qu'il ne falloit pas s'attacher scrupuleusement à la lettre, mais en prendre l'esprit, & se borner à conserver exactement les pensées de son original, sans s'embarraiser des expressions. La liberté de changer quelques termes, lorsqu'il l'a pû faire sans alterer le sens, est toute la licence qu'il s'est donnée. Un nom de fleur, par exemple, un nom de Berger, ou d'Arbre, pour un autre, voilà presque toute la différence qui se trouve dans cette Traduction. Le mot de *Troesne* que notre Auteur a banni, eût mal sonné ici en François, tandis que *Ligustrum*, dont il est la Traduction, sonne si bien en Latin. Il en faut dire autant de ceux de *Bouc*, de *Vache*, de *Bouvier*, & d'autres semblables, que pour la même raison, l'on a supprimés ou changés.

M. Richer a substitué en plusieurs endroits, par une raison de bien-séance, des noms de Bergères, à des noms de Bergers; & il a taché par-tout, de faire en sorte que rien ne choquât ni la Langue, ni les mœurs. Ce n'est pas pour les Sçavans qu'il donne sa Traduction, l'original leur suffit: C'est pour ceux qui n'entendent pas le Latin.

Comme plusieurs Eglogues de

Virgile sont allégoriques, elles ont dû faire plus d'impression dans le siècle où vivoient ceux dont il s'y agit, & dans un tems où la mémoire des actions & des faits célèbres dont il y est parlé, étoit encore recente; mais M. Richer observe qu'indépendamment de cette circonstance, elles ont des beautés de tous les tems, lesquelles en rendront la lecture toujours également agréable.

La seconde Piece dont il nous reste à parler avant que de venir au corps de l'Ouvrage, est la Vie de Virgile. Ce que M. Richer dit de ce Poëte, ne peut qu'augmenter l'estime que ses Ecrits lui ont méritée. Il prétend faire voir que les mœurs de Virgile n'ont point démenti ses Oeuvres, que la sagesse regnoit sur ses lèvres & dans ses Ecrits, que s'il avoit l'esprit judicieux & sublime, il n'avoit pas le cœur moins vertueux & moins noble. Au reste notre Auteur a tiré du P. de la Rue, les époques & l'arrangement des faits qui concernent l'Histoire des Ouvrages de ce Poëte.

Pour ce qui regarde le portrait de Virgile, ses mœurs, ses amis, ses censeurs, & autres particularitez, M. Richer a suivi Donat, & plusieurs Auteurs où ces faits sont épars & sans ordre, au lieu qu'ici on les trouve exposés avec beaucoup de méthode & d'arrangement.

Pour ce qui est de la Traduction des Eglogues nous ne sçaurions mieux faire pour en donner une juste

juste idée que d'en citer quelques articles.

Nous rapporterons pour cela le commencement de la première Eglogue.

M E L I B O E U S .

Tityre tu patula recubans sub tegmine fagi,
Silvestrem tenui musam meditaris avenâ:
Nos patriæ fines , & dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus ; tu Tityre lentus in umbra
Formosam resonare doces Amarillida silvas.

Ces vers , dans la première Edition , sont ainsi rendus :

M E L I B E ' E .

Heureux Tityre , assis à l'ombrage des hêtres ,
Tu dis sur des pipeaux des airs doux & champêtres ,
Et nous , infortunez , désormais vagabonds ,
Nous fuyons nos guérets & nos chères maisons
Quand tu fais répéter , couché sous un feuillage ,
Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage.

Dans cette seconde , ils sont traduits de la manière suivante , qui diffère en peu de chose.

Tes légers chalumeaux , à l'ombre de ces hêtres ,
Font retentir les bois de leurs accens champêtres ,
Heureux Tityre ! Et nous infortunez , errans ,
Septembre.

Nous laissons nos guérets en proie à nos Tyrans ,
Quand tu fais répéter , couché sous un feuillage ,
Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage.

T I T Y R U S .

O Melibœe , Deus nobis hæc otia fecit.
Namque erit ille mihi semper Deus : jllius aram ,
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.
Ille meas errare boves , ut cernis , & ipsam
Ludere quæ vellem , calamo permisit agresti.

Dans la première Edition M. Richer a traduit :

T I T Y R E .

C'est un Dieu , cher ami , qui m'a fait ces beaux jours ,
Oui , je veux , comme un Dieu , le révérer toujours.
Le sang de mes agneaux , celui de mes génisses
Rongira ses autels , de fréquens sacrifices ,
C'est lui qui me permet de garder mes troupeaux ,
Et qui me laisse en paix , enfler mes chalumeaux.

Dans la seconde , cette Traduction est changée en celle-ci.

T I T Y R E .

O Mélibée , un Dieu me fait ces heureux jours .
Oui , comme un Dieu je veux le révérer toujours.

Souvent sur ses autels, pour le rendre propice,

Je veux d'un tendre agneau lui faire un sacrifice,

C'est lui qui dans ces lieux laisse errer mes troupeaux,

Et permet qu'à mon gré, j'enfesse mes châteaux.

On trouve dans la suite de ces Eglogues, plusieurs autres leges changemens de cette nature, & si l'on en veut voir des exemples on peut consulter la quatrième, la cinquième, la sixième, & la dixième Eglogue; mais pour revenir à la première, voici comme notre Traducteur continue :

MELIBŒUS.

Non equidem invidéo : miror magis : undique totis

Usque adeò turbatur agris. En ipse capellas

Protinus æger ago : hanc etiam vix Tityre ducó.

Hic inter densas corylos modò namque gemellos,

Spem gregis, ah ! Silice in nudá, connixa reliquit.

MELIBŒE.

Je n'en suis point jaloux, mais ton calme m'étonne.

Quand nos champs sont remplis des troublés de Bellonne,

A peine ai-je sauvé mon malheureux troupeau.

Triste, je le conduis, & pour malheur nouveau,

La chèvre que tu vois, & qui me suit à peine,

A mis bas deux chevreaux sur la roche prochaine ;

Helas de mon troupeau c'étoit l'unique espoir.

Sæpe malum hoc nobis, si mens non lava fuisset,

De cælo t. Etas memini prædicere querens :

Sæpe sinistra, cavá prædixit ab illice cornix.

Le Ciel m'en menaçoit, je devois le prévoir ;

Souvent j'ai vû des pins écrasés du tonnerre,

Souvent d'un chêne creux, aussi vieux que la terre.

Un sinistre corbeau m'a prédit ce malheur.

Sed tamen ille Deus qui sit, da, Tityre nobis.

Mais dis-nous, à quel Dieu tu dois tant de faveur ?

TITYRUS.

Urbem, quam dicunt Rómam, Melibœe putavi,

Stultus ego, huic nostræ similem, quò sæpe solemus

Pastores ovium teneros depellere foetus. Sic canibus catulos similes, sic matribus hædos

Noram; sic parvis componere magna solebam.

Verùm hæc tantum alias inter caput exultit urbes,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

TITYRE.

Trop simple que j'étois, il faut que je l'avoue,

Je m'étois figuré Rome comme Mantoue,

Où souvent nous portons nos plus tendres agneaux.

Je sçavois que la chevre est comme les chevreaux.

Dans ces comparaisons ma grossiere ignorance

Des deux extrémités rapprochoit la distance ,

Mais que mes jugemens étoient précipités ,

Rome surpasse autant le reste des Citez ,
Que des plus hauts Cyprès l'on voit la tête altière

Surpasser en hauteur, le jonc & la bruyere.

Nous ne suivrons pas plus loin notre Traducteur , en voilà suffisamment pour faire voir s'il seroit possible en prose de traduire plus fidèlement qu'il s'en acquitte en vers.

Cette fidélité rend son Ouvrage véritablement propre pour ceux en faveur de qui il l'a travaillé; car il y a peu de commençans qui en confrontant sur le Texte Latin cette Traduction des Eglogues, n'en puisse tirer de très-grands secours pour l'intelligence du Poëte.

Parmi les Pièces qui suivent dans ce Volume les Eglogues de Virgile, on voit diverses Eglogues de M. Richer, des Odes, & des Epigrammes du même Auteur.

Entre ces Eglogues en est une qui a paru pour la première fois en 1720. & que M. l'Abbé Souchay de l'Académie des Belles-Lettres, & Professeur d'éloquence au Collège Royal, a trouvée si belle, qu'il a cru devoir la traduire en Latin. Voici un échantillon de cette

Eglogue Française de M. Richer, laquelle est intitulée GALATÉE, & de la Traduction Latine de M. Souchay.

TEXTE DE M. RICHER.

Galatée au Berger Damon.

Enfin après huit jours coulés dans la rittelle ,
Le Ciel, mon cher Damon, te rend à ma tendresse.
Tout languilloit ici : nos champs infortunés
De Flore & de Cérés étoient abandonnés.
Privés des tendres sons de ta douce musette ,
Les oiseaux de nos bois quittoient cette retraite ;
Tandis que nuit & jour, j'invitois les zéphirs
De porter jusqu'à toi , mes vœux & mes soupirs.
Apprends-moi par quel charme une terre écartée
Te faisoit oublier la triste Galathée.

Traduction Latine par M. Souchay.

Ergo post multos gemitus , longoſque dolores
Te nobiſtandem ſuperùm clementia red-
dit.
Alma Ceres tecum noſtris exceſſerat ar-
vis ,
Floraque purpureos mœrens neglexerat hortos ,
Quin etiam volucres , te non audire ca-
nentem
Pertœſæ , umbroſos nemorum liquere recessus.
Interea ducens imo ſuſpiria corde ,
Mandabam zephyris triſtes tibi ferre que-
relas ,

Dic, age, te nostri, quo, tellus exera,
fato,

Fecerit immemorem ?

TEXTE DE M. RICHER.

Bacchus y paroît - il mieux orner les
côteaux ?
Y voit-on dans les prez couler plus de
ruisseaux,
Le Soleil plus brillant, égayant les boca-
ges,
Voit-il plus de Sylvains danser sur les ri-
vages ?
Les Bergers mieux unis y sont-ils moins
jaloux ?
Mais peut-être, c'étoit quelque lieu plus
doux,
Tu te rais. Ah, Grands Dieux ! cette
absence cruelle,
Auroit-elle rendu mon Berger infidèle ?

Traduction Latine.

Num dulcior uva racemis
Carpitur ? An plures fugiunt per grami-
na rivi ?
Lætius aut colles frondoso vertice rident ?
Sanctior an teneras vincit concordia
mentes ?
Nempe files ? Alione calet, pro Jupiter,
igne
Perfidus, ac nostros absens despexit
amores ?

TEXTE DE M. RICHER.

Damon à Galatée.

Mon silence est l'effet du trouble impe-
rieux
Qui vient saisir mon cœur, quand je vois
tes beaux yeux.
Ah ! pourquoy te livrer à de telles allar-
mes,
Connois-tu donc si peu le pouvoir de tes
charmes ?

Ne te souvient-il plus que sur eux mes
fermens

Ont appuyé la foi de mes engagements ?

Traduction Latine.

Nescio quid tenerum, tua cum datur
ora tueri,
Linguam hebetat, nec me finit ullam ef-
fundere vocem.
Infanos, Galatea ! tibi finixisse timores
Quid juvat ? Ignoras quantum pulcher-
rima possis ?
Nec venit in mentem, quoties tua lumi-
na testor,
Et juro æternum sinceri fœdus amoris ?

En voilà suffisamment pour don-
ner une idée de cette Eglogue
Françoisë & de cette Eglogue Lati-
ne. M. Richer dit que les connoi-
seurs trouveront dans le Poëme
Latin, l'élégance de la diction,
jointe à la douceur & aux graces de
la Poësie Pastorale; nous ne croions
pas qu'il soit en cela défavoué
d'aucun Lecteur intelligent.

Quant aux Odes de M. Richer,
il en est deux principales dont on
ne fera sans doute pas sîché que
nous rapportions ici quelques stro-
phes; l'une est adressée à M. l'An-
cien Evêque de Fréjus, Précepteur
du Roi, depuis Cardinal & Mini-
stre d'Etat. Elle a pour sujet, *la*
Nature périssable. L'autre est adres-
sée à M. de la Faye de l'Académie
Françoisë, & est intitulée *la Poësie*.

LA NATURE PERISSABLE.

O D E.

Ne cherchons point dans la nature,
La suprême félicité.

En vain l'erreur & l'imposture
L'érigent en Divinré,
Lorsque j'ouvre les yeux sur elle ,
Tout m'offre un miroir fidelle
Qui m'éclaircit de son dessein.
Des corps le mobile assemblage
Rend un assuré témoignage ,
Que tout change & passe à la fin.



Les lis sur le tapis de Flore
Ne conservent point leur fraîcheur ;
Le Soleil qui les fait éclore
Voit bien-tôt ternir leur blancheur.
Versant autour une eau fertile ,
Tous les soirs un Fleuriste habile
Renouvelle un travail ingrat ;
Le tems qui s'écoule sans cesse ,
Trompant ses soins & son adresse
Sous ses yeux en rennît l'éclair.



M. Richer, après avoir cité les
fleurs comme un exemple de la na-
ture périssable , joint à cet exemple
celui des chênes les plus forts &
des monumens les mieux affermis ,
celui même des Astres.

Victorieux de cent années,
Un chêne ombrageant les valons ,
Semble braver les destinées
Et la fureur des Aquilons.
Mais des froids climats de Scythie ,
Le fougueux époux d'Orithie
Vient attaquer l'arbre orgueilleux ,
Et tel est l'effort de sa rage
Qu'on voit sous les coups de l'orage
Tomber son sommet sourcilleux.



Bâtimens d'un ordre superbe ,
Monumens de la vanité ,

Le tems vous a caché sous l'herbe ,
L'on doute où vous avez été.
La roche même la plus dure
Ne sçauroit repousser l'injure
De cet insigne destructeur ,
Et par lui bien-tôt entamée ,
Cède à la dent envenimée
De ce tems exterminateur.



Si je considère les Astres ,
Et le concours des élémens ,
Les Descartes, les Zoroastres
Nous en marquent les changemens,
Même cette clarté seconde ,
Ce Soleil, ce flambeau du monde ,
Moins brillant quelquefois nous luit ;
Sa pâle & tremblante lumière ,
Jadis à la nature entière
Fit craindre une éternelle nuit.



Le Poëte passe de-là au peu de
durée de la vie humaine : il deman-
de ce que sont devenus les Homé-
res, les Socrates, les Platons, & sur-
tout ces foudres de guerre qui se
croyoient des Dieux , & dont les
Tombeaux même qui sembloient
devoir en quelque sorte servir de
ressource à leur destruction , ont
été effacés.

Puis il vient à cette reflexion gé-
nérale où tout doit enfin aboutir.

Armé de la preuve sensible
Qu'offrent tant d'exemples puissans,
Je dis qu'un monde corruptible
Ne mérite point notre encens
L'incrédule en connoit la force ,
Mais séduit par la vive amorce
Des passions & des plaisirs,

Il fait la vérité qui presse,
Et pour mieux flatter son yvresse,
Il pense au gré de ses desirs.



D'une illusion insensée
J'entrevois l'espoir décevant.
Homme tu nourris la pensée
De te perdre dans le néant.
Abandonne une erreur grossière:
Rentrant au sein de la matière,
Ton corps cesse d'être animé.
Mais un être en toi plus sublime,
Va rendre un compte légitime
Au Tout-puissant qui l'a formé.



Nous passons les trois dernières strophes pour venir à l'Ode sur la Poésie : cette Ode a été faite plusieurs années avant que M. de la Motte eût écrit contre la versification, & M. Richer y a depuis ajouté six strophes sur ce sujet : sçavoir, la première que voici, & les cinq dernières que nous rapporterons immédiatement après. L'aissant les autres pour abrégé.

LA POESIE.

O D E

*A M. de la Faye de l'Académie
Françoise.*

Quel profane sur le Parnasse,
Ferme l'oreille à tes accens ?
Dieu des vers, confonds son audace :
Fais briller tes charmes puissans ;
C'est en vain que dans son délire,
Muses, il ose contredire
Les suffrages de l'Univers :
Paroissez filles de mémoire,

Chantez vous même votre gloire,
Inspirez-moi vos plus beaux arts.



.....
.....
Mais ce langage du Per nésse,
Au gré d'un subtil Novateur,
N'est qu'une ridicule yvresse
Dont le caprice est l'inventeur,
Séduits pour un usage étrange,
Pourquoi prodiguer la louange
A de pareils amusemens ?
Pénible abus de la parole,
A qui notre folie immole
La nature & ses sentimens.



Comme M. de la Motte, dans le dessein de persuader que la prose l'emporte sur les vers, a cru devoir tourner en prose, la première Scène de Mithridate ; M. Richer, qu'une telle entreprise met presque en colère, dit :

Muses, l'honneur de ce rivage,
Qu'insensible à vos doux accords,
Pour décrier votre langage
L'ingrat fait de vains efforts.
Pour dégrader les doctes veilles
Du fameux rival des corneilles,
Qu'il décompose ses écrits.
Racine, un fol espoir le flatte,
Et des beaux vers de Mithridate
Tu nous vois encor plus épris.



De la mesure & de la rime,
Qu'il brave l'importune loi,
Tu leur conserves notre estime,
Ce bel art triomphe chez toi.
Les mots soumis à la mesure

N'y font qu'embellir la nature,
Malgré leur étroite prison,
Et par l'effort de ton génie
La cadence au droit sens unie,
Charme l'oreille & la raison.



On ne peut nier que les regles de la versification ne gênent beaucoup le discours, mais M. Richer loin de rien rabattre en cela du mérite des vers, fait au contraire consister dans cette gêne même, un des plus grands avantages de ce genre d'écrire.

Non, ce travail n'est point stérile,
Fruit d'un laborieux loisir,
Moins le succès en est facile,
Plus il nous cause de plaisir.
De tout tems l'Univers l'admire.
Si les sons qu'enfante la Lire
Chamment aujourd'hui les mortels,
Le monde encor dans son enfance
Sans sçavoir, sans expérience
Aux muses dressa des autels.



M. Richer apostrophant ensuite M. de la Faye qui a composé une Ode en faveur des vers contre le sentiment de M. de la Motte, lui parle ainsi en finissant :

En vain par une audace extrême
La Motte insultant aux neufs Sœurs,
Sur le sommet du Pindé même
Ose mépriser leurs faveurs.
Pour le confondre, Polymnie,
Echantillant ton heureux génie,
Fait entendre de nouveaux airs,
La Faye ! & ta Lire fidelle
Nous donne une preuve immortelle
De la puissance des beaux vers.



A la fin de ce Volume, se présente à part & hors de rang, une sixième Eglogue de M. Richer, de six vingts tant de vers; imprimés à Londres.

Le sujet de cette Eglogue est un jeune Berger, dont la retenue auprès de sa Bergere qui lui laisse entrevoir qu'elle ne seroit pas tout-à-fait d'humeur à lui être cruelle, s'il étoit plus hardi.

Fait rire dans les roseaux,
Les Nymphes des eaux.

C'est tout ce que nous dirons de cette Piece, dont l'exposé nous parroit bien moins propre pour un Journal comme le nôtre, que pour un Mercure.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

DE HANNOVER.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

M. de *Baumann*, Conseiller de S. M. Imperiale, a publié un Volume *in-folio* bien imprimé & orné de figures, sur l'Empire que *Frideric d'Autriche* & *Louis de Baviere* posséderent en commun. Il est intitulé *Voluntarium Imperii consortium inter Fridericum*, &c.

DE HERBORN.

Il se débite ici un Recueil *in-4^o*. d'Opuscules de M. *Jean-Maubius Florin*, Professeur d'Histoire & d'Eloquence dans cette Académie, il consiste en 4 Dissertations, dont voici les titres :

De Germania Vulpibus Academicis.

De Fl. Jul. Crispi Casaræ dignitatis Decennialibus, & votis ejusdem vicennialibus.

De titulo Electoris, ejusque in curiis usu pragmatico, aureâ Bullâ longè adhuc recentiore.

De Campo Francorum Madio.

M. *Jean-Casimir Mieg*, Professeur en Philosophie, a publié *in-8^o*. un Traité sur l'Esclavage, tel surtout qu'il étoit chez les Juifs, sous ce titre : *Constitutiones Servi Hebraei ex Scriptura & Rabbimorum Monumentis collecta, necnon cum cæterarum Gentium consuetudinibus hinc inde collata.*

M. *Baring* a fait imprimer une Brochure, qui toute courte qu'elle est, peut-être d'un grand usage pour ceux qui ont à déchiffrer des Manuscrits & des Diplomes, outre que l'Auteur y promet une Notice des Historiens de Brunswick & de Lunebourg. *Compendia scribendi, seu Abbreviationes ordine alphabetico disposita, collecta potissimum ex Diplomatum Res Brunswicensis & Lunenburgenses illustrantibus, aliisque Codicibus Membranaceis & Chartulariis per vetustus, itemque recentioris ævi Manuscriptis, ac XVI Tabulis Æneis incisæ; quibus accedit Syllabus Capitum proximè edendæ Notitiæ Scriptorum Rerum Brunswicensium & Lunenburgicarum, Provinciarumque annexarum.*

DE GOTHA.

Le 7 d'Avril de cette année mourut M. *Liebe*, sçavant Antiquaire, connu principalement par le *Gotha Numaria*, ou Description du Cabinet de Médailles du Duc de Saxe-Gotha, dont il avoit la Garde; nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans notre Journal du mois de Decembre 1730. M. *Liebe* étoit occupé du soin d'une belle Edition des *Césars* de l'Empereur *Julien*, qu'on dit devoir être bien avancée. La

DE HAMBOURG.

La Republique des Lettres a fait une perte plus grande encore en la personne du célèbre & laborieux M. *Jean-Albert Fabricius* qui mourut en cette Ville le 30 d'Avril dernier. Il venoit de donner au Public le cinquième Volume de sa *Bibliothèque du moyen âge*, que nous avons annoncée, il y a quelque tems dans nos Nouvelles Littéraires.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. le Docteur *Gibson*, aujourd'hui Evêque de Londres, publia en 1713. en 2 vol. in-fol. un grand Ouvrage sous ce titre: *Codex Juris Ecclesiastici Anglicani, or the Statutes, Constitutions, Canons, Rubrics, and Articles of the Church of England*, C'est-à-dire, Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre, ou Statuts, Constitutions, Canons, Rubriques & Articles de l'Eglise Anglicane, rangés méthodiquement sous leurs differens chefs; avec un Commentaire Historique & Juridique, & un *Discours Préliminaire* sur l'état present de la puissance, de la discipline & des Loix de cette Eglise, & un Appen- ce contenant les preuves.

Un Anonyme a attaqué depuis peu cet Ouvrage, dans un Livre in-8°. intitulé: *An examination of the Scheme Church poev*, &c. ou *Septemb.*

Examen du plan de la puissance de l'Eglise, proposé dans le Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre.
Chez *Roberts*, 1735.

Innys & Manby ont imprimé en un Volume in-4°. divers *Traitez de Mathématique* en Anglois, de M. *Jean Muller*. 1736.

Le Docteur *Nicolas Robinson*, Membre du Collège des Medecins à Londres, a mis au jour un nouveau *Traité sur les Maladies Vénériennes* en trois parties. Il y a ajouté une *Dissertation* sur la nature & les propriétés du *Mercur*, & ses effets sur le corps humain, & il fait voir les suites pernicieuses de la *salivation*, dans plusieurs circonstances de cette maladie. 1736. in-8°. Ce Volume se trouve aussi chez les *Innys & Manby*.

J. Osborn débite les *Oeuvres de Pétrone* en prose & en vers, traduites du Latin en Anglois, par M. *Addisson*, avec la *Vie de l'Auteur*, & le caractère de ses Ecrits, par M. de *S. Evremont*. 1736. in-12.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

J. Westeins & *G. Smith* ont en vente *Eloge Historique de feu M. Jean le Clerc*, Professeur en Philosophie & Histoire Ecclesiastique, parmi les Remontrants; tiré de la Bibliothèque raisonnée, mais revû & augmenté. Avec une *Préface* de l'Auteur. 1736. in-12. Le nom de M. le Clerc est trop célèbre dans la Republique des Lettres pour ne

nous pas donner envie de rendre compte de l'Eloge que nous annonçons; aussi ne manquerons-nous pas de le faire incessamment.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

L'Académie des Jeux Floraux a fait imprimer le *Recueil de plusieurs Pièces de Poësie & d'Eloquence* qui lui ont été présentées l'année 1736 avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques.

Le P. *Arcere*, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie à Condom, a remporté le prix de l'Ode: elle a pour titre la *Politique*: & le P. *Lombard* Jésuite, Professeur de Rhétorique à Toulouse, a remporté celui du Poëme. Les *Larmes* en sont le sujet. Les deux autres prix de cette année, sçavoir du *Discours* & de l'*Élégie*, ont été réservés, aussi bien que tous les prix qui avoient été réservés les années précédentes.

Le sujet du Discours sera pour l'année 1737. *Il est plus difficile de conserver une grande réputation que de l'acquiescer.*

DE SOISSONS.

L'Académie de cette Ville a annoncé par un Programme imprimé » que dans son assemblée publique » du 29 Avril 1737. elle délivrera » un prix qui sera une Médaille » d'or de la valeur de 300 livres, » donnée par Monseigneur l'Evê- » que de Soissons. Elle l'adjugera à

» une Dissertation Historique d'u- » ne heure ou d'une heure & demie » de lecture, & elle propose pour » sujet l'*Epoque de l'Etablissement de la Religion Chrétienne dans le Soissonois & ses Progrès jusqu'à la fin du Quatrième Siècle. Les Noms des premiers Evêques de Soissons, le Temps & la Durée de leur Episcopat jusqu'à la fin du même Siècle.*

C'est à M. de *Bevue*, Président au Présidial de Soissons, & Secrétaire perpetuel de l'Académie, qu'on doit adresser, port franc, & avant le premier Fevrier les Ouvrages destinés au concours.

M. l'Abbé de *Rosay*, Chanoine & grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Soissons, de l'Académie Royale de cette Ville, a fait imprimer chez *Charles Courvoisier*, Imprimeur du Roi & Marchand Libraire, près l'Élection, une nouvelle pièce de Poësie de sa composition, intitulée: *la Gloire de Louis XV dans la guerre & dans la paix; ODE à Louis le Grand.* 1736. broch. in-8°. Cette Ode est précédée d'un Avertissement, & accompagnée de Notes qui puissent, suivant l'intention de l'Auteur, en faciliter l'intelligence, du moins pour les tems à venir.

D'ORLEANS.

Description de la Ville & des environs d'Orléans. Avec des remarques Historiques. Chez François *Rouzeau*. 1736. in-8°.

Cet Ouvrage, qui est rempli de recherches curieuses & qui ne sçau-

voit par conséquent qu'être bien reçu du public , avoit été destiné pour mettre à la tête d'une Histoire d'Orléans que Dom Toufflains *du Plessis* de la Congregation de S. Maur , avoit entreprise , & que d'autres occupations l'ont obligé de laisser imparfaite. Il ne devoit servir pour ainsi dire que d'une Table préliminaire qui pût annoncer une partie des sujets qu'on devoit traiter dans l'Histoire. » Mais » aujourd'hui (dit l'Auteur dans » un court Avertissement, que cette » Description paroît détachée , & » sans aucun des secours qui la devoient suivre , j'ai cru devoir » l'accompagner de Notes Historiques , qui en lui donnant plus » d'étendue , pussent servir à l'éclaircir & suppléer en quelque » manière à ce qui lui manquoit.

D E P A R I S ,

Il se distribue chez Jacques *Colombat* , rue S. Jacques , un *Avis* imprimé pour l'exécution d'un Registre public qui aura pour titre : **ARMORIAL GENERAL DE LA FRANCE** ; dirigé sous l'autorité du Roi , par Messire *Louis-Pierre d'Hozier* , Juge Général d'Armes de France , Chevalier de l'Ordre du Roi , Conseiller en ses Conseils , Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes ; Généalogiste de la Maison , de la Chambre & des Ecuries de Sa Majesté & de celles de la Reine.

Après quelques reflexions sur l'utilité d'un pareil Ouvrage , qui seroit un Monument général, exact

& permanent de toutes les Armoiries des Familles existantes de France , on nous apprend que les Matériaux que le Juge d'Armes a déjà rassemblés , seroient plus que suffisans pour composer au moins six Volumes : » Mais , ajoute-t-on , » comme il n'est pas possible , que » ce Juge soit exactement instruit » de tous les changemens qui arrivent journellement dans les Familles , ni qu'il ait connoissance non seulement des substitutions , qui assujettissent à joindre à son nom & à ses armes , ceux des substituans ; mais encore des dignitez & des charges , dont la Justice du Roi recompense & honore le mérite & les services , on avertit ceux qui désireront que l'on n'omette rien dans cet Armorial général de ce qui peut les concerner personnellement.

1. De remettre ou faire remettre par leurs correspondans au Juge d'armes de France , leurs armoiries bien expliquées avec leurs noms , surnoms , qualitez & domiciles ; pour que la gravure & l'impression puissent être faites avec soin , & sans être obligé , comme il arrive souvent , de recourir à une correction.

2. Que chaque Volume contiendra environ 2500 Armoiries , rangées par l'ordre alphabétique des surnoms de Famille ; & qu'à la fin de chaque Volume il y aura une Table alphabétique, aussi des noms des terres , jointes aux surnoms , pour que l'on puisse facilement connoître ceux qui sont annoncés

dans le monde sous des dénominations différentes. Que pour ce qui doit composer le premier Volume, on ne recevra que jusqu'au 30 Septembre de cette année 1736. les Mémoires de ceux qui désireront d'y être compris, & successivement pour les autres Volumes dans les trois premiers & trois derniers mois de chaque année.

3. Qu'on tirera l'Ouvrage sur du papier grand raisin, sauf à ceux qui en voudront des exemplaires en papier plus grand, de faire part de leurs intentions, afin que l'on n'en tire précisément que ce qui sera retenu.

Enfin on aura soin d'instruire le public lorsque le premier Volume sera prêt à être distribué.

M. d'Hozier demeure à Paris, vieille rue du Temple, au coin de la rue S. François.

Code des Curez, ou nouveau Recueil des Reqlemens concernant les dîmes, les portions congrues; les fonctions, droits, honneurs, exemptions & privilèges des Curez, Vicaires perpetuels, Vicaires amovibles & autres Bénéficiers, & la Jurisdiction Ecclesiastique. Ensemble les droits honorifiques des Seigneurs & Officiers tant de Sa Majesté que des Cours supérieures & autres Justices du Royaume. Chez Prault, pere, Quai de Gèvres, au Paradis. 1736. in-12. deux Volumes.

» Cette Edition (est-il dit dans » un Avertissement) qui est deux » fois plus ample que les précédentes, lesquelles ont paru sous des » titres differens auroit pû faire

» trois Volumes, puisqu'elle con- » tient près de 1600 pages : mais » pour en faciliter l'acquisition, en » diminuant le prix, on en a fait » que deux fort gros. On espere, ajoute-t-on, que les personnes qui acheteront ce Livre en tireront les avantages que l'on a eu en vûe de leur procurer, & sçauront gré à l'Editeur des soins qu'il a pris pour le perfectionner.

Mefnier, & Jean de Nully, Grand'Salle du Palais, débitent *Recueil de Jurisprudence du Pays de Droit Ecrit & Coutumier*, par ordre alphabétique. Par Messie Guy du Rousséaud de la Combe, Avocat au Parlement. 1736. in 4°.

Comme de tels Livres ne sont guères susceptibles d'Extraits, nous allons simplement rapporter une partie de l'éloge qu'on a fait de celui-ci dans l'Avertissement qui le précède. » Cet Ouvrage con- » tient en abrégé les décisions : » des Ordonnances, Edits & Dé- » clarations de nos Rois; celles » des Loix Romaines, des Cou- » tumes; & celles des Arrêts & Re- » glemens rapportés dans les Ar- » restes anciens & nouveaux du » Parlement de Paris, sur le Droit » Ecrit & Coutumier.

Il rassemble les divers sentimens des plus célèbres Interpretes des Loix & des Coutumes, & ceux des Auteurs qui ont traité chaque matière *ex professo*.

Non seulement tous les principes y sont avec leur application aux Pays de Droit Ecrit du Parlement de Paris, & au Pays Coutumier;

mais aussi les exceptions des principes , & l'on y trouvera plus de décisions , que dans une infinité de plus gros Volumes.

Tout y est autorisé par les Loix , la Jurisprudence des Aïeux & les Auteurs. Les Loix citées sont la décision précise de la question , autrement il y a *argumento legis*.

Les Commencans pourront régler sur ce Livre la conduite de leurs études ; les Sçavans y trouveront sur le champ de quoi appuyer leurs avis ; & chacun y verra en un moment les autoritez sur la question qui l'intéresse , &c.

On trouve chez Guillaume Cavelier , rue Saint Jacques , au Lys d'or les septième & huitième Tomes des Lettres de M. Duguet sur divers sujets de morale & de piété. 1736. in-12.

Reflexions morales sur le Livre de

Tobie. Nouvelle Edition. Chez Lottin , rue S. Jacques , à la Vérité , & Ganeau , fils , à S. Louis. 1736. in-12.

Obstacles de la Pénitence , ou Réfutation des prétextes qui sont illusion au pécheur , & l'empêchent de se convertir. Ouvrage traduit de l'Anglois du Pere Pearson de la Compagnie de Jesus , par le Pere Pierre de Marcueil , de la même Compagnie. Le Traducteur y a joint la Lettre de Saint Eucher à Valerien , celle de Saint Augustin à Licentius , & les Soupirs d'une ame pénitente , tirés des Opuscules de l'Auteur de l'Imitation de Jesus-Christ. Le tout traduit en François. Chez Mademoiselle Contaros , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue des deux Portes , au bon Pasteur. 1736. in-12.

Fautes à corriger dans le Journal de Juin 1736.

P Age 324. col. 2 l. 35. Etnam , *lif.* Oetnam : P. 327. col. 2. l. 31. tuumque , *lif.* tecumque : P. 329. col. 1. l. 34. voce , *lif.* voces : P. 347. col. 2. l. 14. Diodore , *lif.* Diodote.

Dans le Journal de Juillet.

P. 408. col. 1. l. 20. Stoilées , *lif.* Sitalcés : même pag. col. 2. l. 14. après lui vient , *lif.* après lui , vient : même pag. col. 2. l. 28. c'est succession , *lif.* c'est succession irrégulière : P. 418. col. 1. l. 5. soupe , *lif.* koupe : P. 432. col. 2. l. 1. qu'il fit , *lif.* que Louis XIV. fit : Ibid. l. 33. lesquelles , *lif.* elles : P. 438. col. 2. l. 10. une connoissance singulière ; *lif.* une connoissance juste.



T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Sept. 1736.

M <i>Memoires pour servir à l'Histoire des Insectes ,</i>	pag. 515
<i>Histoire des Empires & des Republiques , &c.</i>	529
<i>Recherches de Physique & de Medecine sur la nature de l'Eau , &c.</i>	535
<i>Les anciens Auteurs Latins de l'Agriculture , &c.</i>	539
<i>Abrégé Chronologique de la Maison du Roi , &c.</i>	549
<i>Eglogues de Virgile, traduites en vers François , &c.</i>	558
<i>Nouvelles Litteraires ,</i>	568

Fin de la Table.

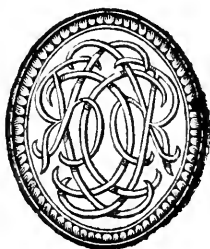


LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

OCTOBRE.



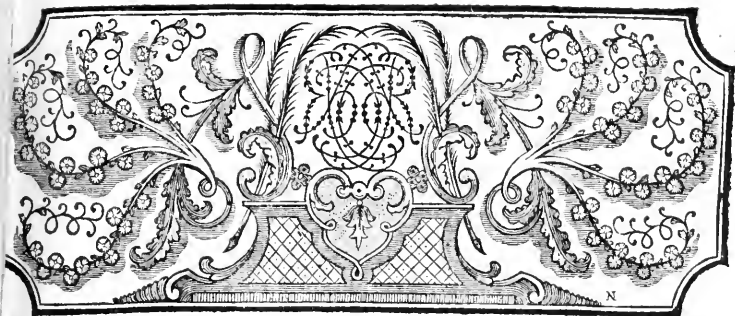
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



OCTOBRE M. DCC. XXXVI.

*L'ART DE GUERIR PAR LA SAIGNE'E, OU L'ON EXAMINE
en même tems les autres secours qui doivent concourir avec ce remède, ou
qui doivent lui être préférés, dans la cure des maladies, tant médicinales
que chirurgicales. Par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu
à S. Côme, Membre de la Société Académique des Arts, & de l'Académie
des Sciences & Belles-Lettres de Lyon: Chirurgien de M. le Duc de Ville-
roi. A Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Severin, au
Lis d'or 1736. in 12. pag. 375.*

CE Volume peut passer pour
le second Tome de celui dont
nous avons publié l'Extrait dans
Octobre.

notre Journal de Janvier dernier
sous le titre d'*Essai Physique sur l'é-
conomie animale.* C'étoit proprement
D d d ij

un précis de Physiologie , où l'on contrediroit le corps humain dans l'état d'une parfaite santé. On l'envisage ici sous un autre point de vûe, c'est à-dire, comme malade & dans un besoin pressant des secours que peuvent lui fournir les remèdes les plus efficaces ; parmi lesquels on juge , au seul titre du Livre , que l'Auteur donne la préférence à la saignée. Les Chirurgiens ne doivent donc chercher dans cet Ouvrage , rien qui la concerne en tant que pure manœuvre de leur art. L'Auteur, tout Chirurgien qu'il est, n'a point à leur communiquer ici de nouvelle découverte qui tende à perfectionner & à rendre plus sûre une opération si commune & en même tems si délicate & si périlleuse. Il a mieux aimé se renfermer uniquement dans ce que le commerce des Medecins , soit de vive voix , soit par écrit , & sa propre expérience ont pu lui apprendre , sur l'usage que l'on doit faire de ce genre d'évacuation dans le traitement des maladies. Cet Ouvrage est divisé en deux parties , où il s'agit 1°. de la saignée & de ses effets en général : 2°. de ses indications.

I. La saignée que l'Auteur définit l'évacuation d'une portion de la masse du sang , par une ouverture faite expressément à quelqu'un des vaisseaux sanguins ; peut être , selon lui , regardée , ou comme désemplissant ces vaisseaux , & alors il l'appelle *déplétion* ; ou comme enlevant quelques unes de nos humeurs préférablement aux autres ; & en ce cas il

la nomme *spoliation* ou dépouillement. Il prétend donc que la saignée produit en même tems deux effets. Elle désemplit les vaisseaux ; mais cet effet est de peu de durée , puisqu'au moyen de quelques bouillons les vaisseaux peuvent se remplir comme auparavant. Elle dépouille la masse des humeurs de sa portion sanguine , qu'elle tire en beaucoup plus grande quantité à proportion que les autres liquides , & ce dépouillement ne se répare que lentement.

La *déplétion* se partage également & presque en même tems entre tous les vaisseaux sanguins , où la vitesse de la circulation est égale ; d'où elle se communique successivement à tous les autres genres de vaisseaux. Deux causes y contribuent nécessairement , 1°. la force élastique de ces vaisseaux , laquelle y entretient une espece d'équilibre essentiel à la régularité de la circulation : 2°. la pression de l'air , qui maintient l'égalité de plénitude dans les vaisseaux ; effet qui paroît visiblement lorsque les Bouchers soufflent quelque animal , après l'avoir tué. La *déplétion* procurée par la saignée est si peu considérable (dit l'Auteur) qu'en évaluant , comme il a fait ailleurs , la masse des liquides à $\frac{1}{6}$ de la masse du corps , qu'il suppose peser en tout 120 livres , dont par conséquent les liquides en pesent 100 : une saignée de 12 onces ne diminue la masse de ces mêmes liquides au plus que d' $\frac{1}{130}$ partie. D'où il résulte , que ce n'est qu'en

vertu d'un grand nombre de saignées faites brusquement, qu'on peut compter sur la *déplétion*, qui sans cela, paroît se réduire à très-peu de chose.

Il n'en est pas de même de la *spoliation* : Elle n'a lieu que dans les vaisseaux sanguins, qui sont par rapport aux vaisseaux blancs, tels que les lymphatiques, les *adipeux*, ceux des parties *spermatiques*, &c. environ comme 1 est à 3. En sorte que la masse des suc contenus seulement dans les vaisseaux sanguins fera d'environ 30 livres, en conséquence de l'évaluation alléguée, & que le sang proprement dit ou la partie rouge, n'y est à l'égard des suc blancs qui s'y trouvent qu'à peu près comme 1 est à 3, & à l'égard de la masse totale de ces mêmes suc que comme 1 est à 9, ainsi que l'Auteur le fait voir par le calcul. D'où il suit, qu'une saignée de 3 palettes ou de 12 onces dépouille la masse du sang, d' $\frac{1}{20}$ de sa partie rouge, & seulement d' $\frac{1}{183}$ de sa partie blanche : que les vaisseaux sanguins fournissent leur part de la saignée toute en partie rouge : que cette partie enlevée tombe en pure perte pour ces mêmes vaisseaux ; & que la saignée, bien loin d'y diminuer les suc blancs, les y augmentent presque toujours.

L'Auteur montre que le dépouillement de la partie rouge influe beaucoup sur les suc lymphatiques dont elle est la source : & que c'est uniquement par l'hypothèse de la *spoliation* qu'on peut résoudre plusieurs difficultez touchant la sai-

gnée, qui sont insolubles par la seule théorie de la *déplétion* ; & dont il en allegue sept, que l'on peut voir chez lui.

La seconde Section de la première partie roule sur les premiers effets de la saignée, qui se réduisent à mettre les liquides plus à l'aise, & à rendre la masse du sang plus sereuse. Ensuite, pour assigner plus particulièrement les effets de la saignée sur les solides, l'Auteur observe que les tuniques des vaisseaux sont susceptibles de la *déplétion*, comme les vaisseaux mêmes ; que la *déplétion* produit un relâchement dans les parties solides ; que les boissons simplement aqueuses ne lui sont pas contraires ; que la saignée, par le moyen de la *spoliation*, rend l'agilité aux solides & affoiblit l'action des parties organiques, lorsque celle-ci est trop violente ; qu'elle relâche & détend les vaisseaux, accélère le mouvement du pouls, & donne aux solides plus de souplesse.

L'Auteur vient après cela aux effets de la saignée sur les liquides ; & il remarque en premier lieu qu'elle contribue fort à la crudité des humeurs, tant en vertu de la *déplétion* que de la *spoliation* ; 2°. Qu'elle rend les suc plus coulans ; qu'elle tempère l'acreté de l'humeur bilieuse : mais que d'un autre côté elle est nuisible, lorsque la crudité des humeurs est trop dominante : qu'elle produit divers changemens dans le mouvement des liquides ; & que poussée trop loin, elle ralentit ce même mouvement ;

à propos de quoi l'Auteur fait une observation importante, sur l'inutilité ou même le danger des saignées faites vers la fin d'une maladie pour empêcher le dépôt d'une humeur qui menace quelque partie.

Il montre dans les deux derniers Chapitres de sa seconde Section, que la saignée est d'un foible secours pour les maladies qui viennent d'un excès de langueur dans les solides, telles que sont le défaut de transpiration dans les vieillards, l'intemperie phlegmatique & la *leucophlegmatie*, l'intemperie mélancolique, les vieux Skirrhes, &c. que la saignée ne peut rien immédiatement contre un vice absolu d'un liquide; qu'elle ne doit point être mise en œuvre dans la vûë d'enlever les matieres morbifiques, lesquelles, après la saignée, restent dans la même proportion avec les autres humeurs; qu'on doit être circonspect dans l'usage de cette évacuation lorsqu'il y a quelque humeur vicieuse qui détruit le sang, comme il arrive, par exemple, dans un ulcere chancreux; que la saignée pratiquée dans les fievres continuës ne peut rien pour diminuer ou pour exterminer l'*acre* qui les cause; mais qu'elle peut seulement s'opposer indirectement à leurs mauvais effets.

II. L'Auteur, dans sa seconde partie, établit les indications pour la saignée; & ces indications se tirent ou de l'état des solides, ou de celui des liquides, ou de celui

des uns & des autres: ce qui fait la matiere de trois Sections.

1. Dans la premiere partagée en cinq Chapitres, il traite 1°. de la débilitation des forces; 2°. de l'intemperie sanguine ou pléthore; 3°. de l'intemperie bilieuse; 4°. de la mélancolique, & 5°. de la pituiteuse.

L'Auteur a cru devoir s'étendre sur l'abattement des forces ou sur la débilité du principe vital, parce que cet accident, qui est assez ordinaire dans les maladies, fait naître plus que tout autre, une grande repugnance pour la saignée. Cette consideration l'a donc engagé à distinguer les différentes especes de débilité & leurs diverses causes, pour faire connoître plus précisément les occasions où ce remede peut être plus ou moins convenable.

Il résulte en général de toutes les observations particulieres de l'Auteur sur cet article, 1°. que l'état des malades, qui malgré une extrême foiblesse, & un abattement universel en apparence, ont le pouls ample, libre & vigoureux, doit persuader qu'il n'y a que les facultez animales qui soient en défaut, sans que les vitales y soient interressées, & par conséquent fournit une indication pour la saignée: 2°. qu'il en est de même de ces affections *hysteriques* où les malades, quoique privés de sentiment & de connoissance, & comme tombés en syncope, conservent d'ailleurs un pouls qui se sôutient; 3°. que l'accablement accompagné d'un

pouls dur & embarrassé, d'une pesanteur de tête, & d'un commencement de délire, fait concevoir que les forces sont opprimées par l'abondance du sang ou par un vice de circulation sur-tout dans le cerveau; ce qui offre une sûre indication pour la saignée: 4°. que si la foiblesse du malade jointe à la petitefle, au relâchement & à la langueur du pouls, & accompagnée d'évacuations abondantes par les selles ou par les sueurs, annonce la dissolution des humeurs; alors on ne doit se déterminer en faveur de la saignée, qu'avec tous les égards & toutes les précautions dont l'Auteur parlera dans la suite; 5°. mais que l'extrême abattement d'un malade, qui d'ailleurs sans être dans aucune des circonstances dont on vient de faire mention, a le pouls foible, petit, enfoncé, un peu dur ou convulsif, avec une sorte de défaillance ou d'angoisse vers la région du cœur ou de l'estomac, une chaleur languissante, un visage défait, un aspect triste & consterné, tout cela (dit-on) laisse entrevoir que la maladie reside particulièrement dans le principe vital (à moins qu'il n'y ait lieu de soupçonner quelque inflammation des viscères, dont le genre nerveux soit fort susceptible d'impression) & n'indique plus la saignée comme un remède qui convienne directement à cette maladie; quoiqu'elle puisse y être utile indirectement en certains cas, mais avec tous les ménagemens & toutes les modifications articulées ici par l'Auteur.

Il parcourt ensuite toutes les sortes d'intempéries qu'il admet dans le corps humain, & qu'il vient de spécifier; & il commence par l'intempérie sanguine qu'il nomme *pléthore*. Il regarde la saignée comme le remède spécifique des temperamens sanguins. Mais il n'a pas de la *pléthore* l'idée qu'on s'en forme ordinairement. Il n'a garde de la confondre avec ce qu'on appelle *obésité* ou embonpoint. Il prétend que la *pléthore ad vasa* ou la plénitude quant aux vaisseaux est rare, & il en apporte plusieurs raisons qu'on peut voir. Il estime que la *pléthore ad vires* ou la plénitude quant aux forces est la plus ordinaire, & qu'elle reside dans les fibres musculées, dont les mouvemens sont gênés & ralentis par l'abondance excessive du sang. De-là (dit-il) naissent le resserrement des vaisseaux, l'épaississement du sang, l'inaction des membres, les enflures œdémateuses, les inflammations phlegmoneuses, les hémorrhagies, les apoplexies, l'obstacle dans les filtrations, l'élaboration défectueuse des sucs, & la fièvre *synoque*. Il fait voir après cela de quelle utilité est la saignée dans la *pléthore*, qu'elle ne guérit point en vertu de la *déplétion*, & qui d'ailleurs ne peut rien contre l'*obésité*; mais qui en dilatant les vaisseaux trop contractés par la *pléthore*, produit les mêmes effets que ceux qu'on attribue à la *déplétion*, comme de désemplir les vaisseaux, de mettre les liqueurs plus au large, de rendre les cou-

loirs plus libres, de faciliter la dépuration du sang, &c. Il observe que les saignées de précaution sont utiles aux sanguins, en prévenant la *plethore* beaucoup plus promptement & plus efficacement que ne pourroit faire la diete en pareil cas.

De l'intemperie sanguine, l'Auteur passe à la bilieuse, dont l'acrimonie excessive occasionne des éréthés, des *herpès*, & d'autres pareilles inflammations, allume une fièvre ardente, excite des indigestions, des coliques, des diarrhées, des dysenteries. L'Auteur prescrit pour le traitement de ces maladies plusieurs médicamens, dont nous ne rendrons point compte au public, & nous nous renterons pour abréger dans la seule exposition qu'il fait de l'usage de la saignée pour remédier à tous ces accidens. C'est ainsi que nous en userons par rapport à tous les autres articles de cet Ouvrage; & c'est de quoi nous avertissons ici le Lecteur une fois pour toutes. L'Auteur trouve que rien ne convient mieux que la saignée dans toutes ces affections qui sont des suites de l'intemperie bilieuse, surtout si l'on a sujet de craindre que la fièvre ne se mette de la partie. Il recherche pourquoi les anciens craignoient la saignée dans les maladies aiguës des bilieux: & il trouve qu'ils n'avoient pas tort de regarder le sang à certains égards comme le frein de la bile. Mais pour prévenir les inconvéniens qui pourroient suivre cette évacuation dans les sujets bilieux, il conseille

de ne la pousser pas si promptement jusqu'au point de reveiller la force & l'activité des vaisseaux, (il seroit dangereux d'en demeurer là) mais de la réiterer jusqu'à les affoiblir considérablement, prétendant que le sang chez les bilieux se repare très-vite, & que les saignées de précaution leur sont très-utiles, pour prévenir sur-tout la phthisie causée par l'acrimonie de la bile.

Elles ne sont pas non plus inutiles (selon lui) dans l'intemperie mélancolique. Mais quant à l'acrimonie saline & virulente qui a sa force dans cette intemperie, & d'où naissent diverses maladies chroniques & rebelles, telles que la galle, la teigne, la lépre, les dartres, le scorbut, le cancer, les écrouelles, &c. la saignée n'y peut être que d'un foible secours; & l'on doit nécessairement recourir à des remèdes plus efficaces; qu'on verra chez l'Auteur. Il parle ici de l'effet de la saignée dans les vieillards, comme ceux-ci étant en cette qualité dans une disposition prochaine à l'intemperie mélancolique: sur quoi il ne paroît pas être de l'avis d'un Médecin grand partisan de la saignée, & qu'il ne nomme pas, lequel a cru trouver dans les vieillards de fortes indications pour ce remède. Il ne le juge pas plus convenable dans l'intemperie pituiteuse, non plus que pour les enfans en général comme tenant beaucoup de ce temperament; & elle ne peut leur être utile (selon lui) que par accident, comme dans des chûtes, des convulsions;

des douleurs de dents, des inflammations, des fièvres, &c.

2. Les indications pour la saignée, prises de l'état des liquides & de leurs effets sur les solides, sont la matière de la seconde Section divisée en trois Chapitres, qui roulent 1°. sur les vices de la digestion, 2°. sur la putréfaction des humeurs, 3°. & sur leur acrimonie.

L'Auteur assigne pour causes de l'indigestion 1°. l'action de l'estomac trop languissante, 2°. les dissolvans trop peu actifs ou vicieux, 3°. l'intemperie chaude ou froide de ce viscere. De-là naissent, selon lui, trois sortes d'indigestions, 1°. la *fermenteuse*, plutôt *acéteuse* que *vineuse*, 2°. la *putride*, 3°. la *mixte* ou *bilieuse*, desquelles il explique la nature & en indique les remèdes. Il en fait autant par rapport aux différentes sortes de cruditez qui tirent leur origine de ces trois especes d'indigestions, & qui sont les cruditez pituiteuses-acides, les pituiteuses insipides ou *muqueuses*, les putrides, les bilieuses, & les atrabillaires, soit acides, bilieuses ou putrides. A l'égard de la saignée (dit l'Auteur) elle ne convient gueres que par accident aux indigestions, hors le cas de l'indigestion atrabillaire, où ce remède, par le relâchement qu'il cause dans les membranes des arteres, peut beaucoup aider à vaincre cette chaleur d'entrailles qui fait tout le mal. Mais à l'exception de ce cas & de quelques autres, dont il fait mention, la saignée, ne remédie point aux indigestions.

Octobre.

L'Auteur vient ensuite à la putréfaction des humeurs, qui n'est jamais parfaite dans celles qui circulent, quoique l'action des vaisseaux les dispose à devenir putrides. Il distingue jusqu'à cinq especes de putréfaction; sçavoir la fébrile, l'*ichoreuse*, la gangreneuse, la colliquative & la syncopale, dont on trouvera chez lui les définitions & les remèdes; le tout accompagné, de même que dans les articles précédens, d'observations de pratique utiles, & qui ont leur singularité. Il remarque, au sujet de la saignée, que faite promptement dans la putréfaction fébrile, elle produit, pourvû qu'elle soit abondante, deux bons effets, qui sont de rendre les humeurs plus crus, & par-là moins susceptibles de putréfaction; & d'affoiblir le jeu des vaisseaux, ce qui doit concourir au même but. L'usage de la saignée dans la putréfaction fébrile-maligne & sur-tout dans l'*ichoreuse*, n'est pas moins favorable, que dans le cas précédent. Mais elle convient beaucoup moins dans la colliquative, dans la gangreneuse & dans la syncopale.

Quant à l'acrimonie des humeurs, elle est passagere ou habituelle, & celle-ci est bilieuse ou mélancolique, aussi différente l'une de l'autre, eu égard à l'activité, que l'acrimonie des sels volatils-huileux est différente de l'acrimonie des sels essentiels. L'acrimonie mélancolique (dit l'Auteur) est le produit ou du jeu des vaisseaux, ou du *croupissement* qui la rend aci-

E e e e

de, rance, ou putride. De-là naissent toutes les diverses especes d'acrimonies *serenses* & virulentes, telles que le *virus* chancereux, le scorbutique, le scrophuleux, le vénérien, le phthisique, &c. qui ne peuvent avoir d'affinité avec aucun des sécrétaires, comme ne se produisant point naturellement chez nous. La saignée (selon lui) ne sçauroit être d'un grand secours dans toutes ces sortes d'acrimonies habituelles. Elle pourroit mieux réussir dans celles qui ne sont que passageres. Il observe, à la fin de cette seconde Section, que les acrimonies acides & les alkalines existent rarement dans nos humeurs.

3. Dans les 12 Chapitres de la dernière Section de ce Traité, laquelle remplit elle seule plus de la moitié du Volume, & que pour ne point trop nous étendre, nous ne ferons que parcourir très-sommairement : il s'agit des indications pour la saignée prises des maladies qui dépendent tout ensemble des effets reciproques des solides sur les liquides, & des liquides sur les solides. Ces maladies sont 1°. les embarras de la circulation en général, 2°. le phlegmon, 3°. l'érysipèle, 4°. le Skirrhe, 5°. l'œdème, 6°. l'inflammation lymphatique, 7°. la douleur, 8°. l'hémorrhagie, 9°. les playes, 10°. la gangrene, 11°. les fièvres.

Les embarras de la circulation viennent ou de l'engagement des vaisseaux causé par l'épaississement des liquides, ou de la constric-

tion de ces mêmes vaisseaux qui ferment en partie le passage à ces liquides. Il s'ensuit des raisonnemens de l'Auteur sur ces différentes causes, que la saignée est inutile dans les simples engorgemens, & très-avantageuse dans les embarras formés par la constriction ou la *crispation* des vaisseaux.

L'Auteur passe de-là au phlegmon, & fait voir que la *pléthore* dispose à cette maladie ; mais que l'épaississement du sang ne suffit pas pour la causer ; le sang arrêté ne pouvant s'enflammer que par l'action des vaisseaux ; & que les vaisseaux lymphatiques ne peuvent être le siège des inflammations sanguines. Il explique la formation du pus, indique les humeurs qui en fournissent la matiere ; caractérise les especes malignes des tumeurs phlegmoneuses, telles que les fronces, les charbons, les anthrax ; & en fait consister le principal remède dans la saignée : sur quoi il combat la fautive idée qu'il prétend qu'on s'est faite de la resolution des tumeurs.

Il est persuadé que dans l'érysipèle les grandes saignées sont préférables au grand nombre, qu'en pareil cas, il est fort indifférent que ce soit celle du pied ou celle du bras que l'on pratique, & que tout l'avantage que l'on donne à celle-là sur celle-ci peut se réduire à ces deux circonstances ; qu'on est plus maître de tirer du pied beaucoup de sang, dont la mesure n'est point fixée par des palerets ; & qu'après un assez grand nombre de

saignées du bras , qui commencent à effrayer par le peu de succès , on s'imagine aisément que la saignée du pied sera plus efficace.

L'expérience (dit l'Auteur) nous apprend que sur-tout à l'égard des adultes dont le temperament est vigoureux , la saignée est d'une très-grande utilité dans les Skirrhes naissans : mais qu'elle est très-peu convenable dans l'œdème , si ce n'est dans ces enflures œdémateuses qui sont causées par la *pléthore*.

L'Auteur , dans ce qu'il appelle inflammation lymphatique ou blanche , comprend la fluxion , le catarrhe , le rhumatisme & la goûte , dont il estime que la cause reside principalement dans le sel essentiel de nos humeurs , qui faute d'être totalement expulsé par ses vrais excrétoires , cherche un passage par des couloirs qui n'y sont point destinés. La saignée , selon lui , ne doit pas avoir autant de prise sur ces inflammations , que sur les inflammations sanguines ; parce (dit-il) que le siège des premières est dans un genre de vaisseaux , où la *spoliation* que produit la saignée , n'a point lieu , & que ce n'est que par contre-coup qu'elle peut agir sur ces vaisseaux ; encore faut-il qu'elle soit abondante. Il spécifie divers cas de ce genre , où la saignée peut être très-utile , & même indispensable ; comme dans la fluxion de poitrine , la goûte , le rhumatisme habituel. La saignée est un grand remède contre la douleur , qui pour l'ordinaire menace d'inflammation quelque partie , ou la

dénote ; telles sont les douleurs de la colique , celles des dents , &c. La saignée est encore d'un grand secours dans les hémorrhagies subites , par la *déplétion* , la détente & même l'affoiblissement qu'elle procure , lorsqu'elle est promptement faite. Mais il s'en faut bien qu'elle ait le même succès dans les hémorrhagies habituelles ou qui arrivent par exulcération , auquel cas la masse du sang est ordinairement appauvrie , soit détrempée & très-peu *consolidante*.

Le Chapitre IX paroît ici tout-à-fait en sa place , puis qu'il roule sur les playes & l'Auteur s'étend beaucoup sur cette matiere si intéressante pour les Chirurgiens. Il l'approfondit , non seulement quant à l'usage de la saignée , qui est d'un si puissant secours pour la réussite de la curation dans ces sortes de maladies ; mais aussi par rapport aux pansemens , aux incisions & aux autres manœuvres , qui sont partie du traitement. La saignée , sur-tout , dans les playes pénétrantes avec épanchement de sang , ou avec étranglement , est le remède le plus efficace pour prévenir ou pour vaincre les fâcheux accidens qui les suivent ; ce qu'il justifie ici par quelques exemples. Il faut seconder le bon effet de cette évacuation par les incisions ou dilatations si nécessaires dans ces sortes de playes , & qu'on ne doit point y épargner. L'Auteur avertit des inconveniens , qui dans le pansement des playes , peuvent accompagner l'usage des défensifs , des remèdes trop

relâchans , & des huileux.

Il traite des dépôts qui surviennent aux playes , & il marque en quoi ces dépôts different des étranglemens. Il parle des accidens qui peuvent arriver dans la suppuration , en prescrit les remedes , & montre la nécessité de procurer l'écoulement du pus , & de garnir de charpi dans cette vûe les playes cavernieuses. Il parle de l'usage de la compression , des mauvais effets des corps étrangers & de l'air dans les playes , sur-tout dans les fractures compliquées ; de la fréquence des pansemens indispensables en certaines occasions , & de la fausse indication pour purger le blessé , prises des suppurations excessives. L'inutilité des pansemens dans les playes simples , la correction des mauvaises qualitez du pus , & les engorgemens qui arrivent sur la fin des playes fournissent à l'Auteur diverses réflexions utiles dans la pratique de la

Chirurgie. A l'égard de la gangrenne dont l'Auteur parcourt les différentes causes & les remedes , la saignée n'est bonne qu'à la prévenir , & devient inutile , quand le mal est fait.

Nous ne dirons presque rien du Chapitre XI où l'Auteur change de rôle , & traite amplement des fievres , en sept articles , où il s'agit 1°. de la fièvre simple en général ; 2°. des fievres inflammatoires , 3°. des dépôts ; 4°. des fievres malignes ; 5°. de la petite vérole ; 6°. de la fièvre pourprée ; 7°. des fievres intermittentes. L'Auteur expose ce qu'il pense sur la nature , les causes & les remedes de toutes ces sortes de fievres , & l'on s' imagine bien que la saignée n'y est point oubliée ; c'est sur quoi nous renvoyons à l'Auteur , ainsi que sur les indications (Chapitre XII) pour réiterer la saignée , prises de l'inspection du sang.

MÉMOIRES HISTORIQUES , QUI CONCERNENT LE Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis , avec des Reflexions sur la conduite d'un Consul & un détail du Commerce. Dediés à M. LE COMTE DE MAUREPAS , Commandeur des Ordres du Roi , Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Par M. de S. Gervais , ci-devant Consul de France à Tunis. A Paris, chez Ganneau fils, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis, & Henri, rue de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne. 1736. vol. in-12. de 344. pages.

LE Royaume de Tunis , comme tout le monde sçait , est un Etat considerable sur les Côtes de Barbarie , lequel prend son nom de celui de sa Ville Capitale. Il a au Couchant le Royaume d'Alger ,

au Levant celui de Tripoli , au Midi le Mont Atlas & au Nord la mer Méditerranée. M. de S. Gervais qui y a fait une résidence de quelques années en qualité de Consul de France , & qui par consequent a

été à portée de s'instruire mieux que personne de ce qui regarde cet Etat, & cru avec raison faire plaisir au Public en lui communiquant ses Observations, & voici en général de quoi il est question dans son Ouvrage.

L'Auteur y rapporte d'abord le peu de choses que l'Histoire ancienne lui a appris de la Ville de Tunis; ce qui est suivi de quelques Remarques sur les ruines de Carthage. De-là il vient aux Maisons qui ont donné des Rois à Tunis; il parle de la naissance de cet Etat, & de ses différentes revolutions jusqu'à nos jours, & après avoir raconté ce qu'il a pû sçavoir des derniers Rois qui y ont régné, il décrit la forme de son Gouvernement ancien & présent; les mœurs du Pays, les usages, les forces de ce Royaume, la politique, la Religion, la conduite que doit tenir un Consul avec la Nation, avec les Consuls ses Collègues, avec les Puissances du Pays, & avec la Cour. Il fait à la fin quelques reflexions sur la maniere dont se doivent comporter les Consuls de France avec les Députés de la Chambre du Commerce, & les Dépures avec les Consuls; & ces reflexions sont suivies d'un détail du commerce qui se fait à Tunis & d'un court exposé du climat de ce Pays. » Je serai » pleinement satisfait (dit M. de » S. Gervais, au commencement » de son Livre) si mes Collègues » animés par mon exemple, tra- » vaillent à l'envi à ce qui concerne » leur emploi, & s'ils marquent

» par de généreux efforts l'estime » qu'ils en font. De ce concert » de travaux réunis, ajoute-t- » il, qui conspireroient à une » même fin, naîtroit une con- » noissance aussi curieuse qu'utile » des Echelles du Levant & de la » Barbarie. On ne sçauroit trop » étudier des Nations jalouses, » qu'il nous est essentiel de bien » connoître; & nous ajouterons que le Public ne sçauroit non plus trop témoigner de reconnoissance envers les Consuls, qui comme M. de S. Gervais voudront bien lui faire part des lumieres qu'ils font si bien en état de donner sur les differens Pays où ils résident.

Entrons maintenant dans quelques détails qui puissent du moins donner une légère idée des Mémoires que nous annonçons.

Tout ce qu'on sçait par l'Histoire Ancienne de l'Etat de Tunis, c'est que du tems des guerres Puniquees, cette Ville connuë alors sous le nom de Tunes ou de Tunés étoit assez considerable, & qu'elle servit de place d'armes à Scipion lorsque ce Général fit le Siège de Carthage. Voilà à quoi se réduit ce qu'en dit notre Auteur, qui ne cite aucune autorité; mais il s'étend un peu plus sur les ruines de Carthage, située (selon lui) le long du rivage de la mer entre la petite Ville de Portefarine, & la Forteresse de la Goulette.

Ces ruines n'offrent plus aux recherches des curieux que les aqueducs qui de soixante mille portent l'eau dans les citernes de

Carthage, & que M. de S. Gervais décrit de cette manière : » Les ar-
 » cades des aqueducs élevées de
 » cent trente pieds en ont quatorze
 » de diamètre. La distance d'un pi-
 » lier à l'autre est de dix-huit pieds.
 » Les aqueducs encore voutés en
 » beaucoup d'endroits ont quatre
 » pieds de largeur sur huit de hau-
 » teur. Les arcades sont formées
 » de pierres extrêmement dures de
 » deux pieds trois quarts en quar-
 » ré, & tirent sur une couleur gri-
 » se : un ciment particulier à ce
 » tems-là, & dont l'usage n'est pas
 » encore perdu parmi les Mores,
 » les lie si étroitement que la main
 » la plus vigoureuse, secondée des
 » instrumens propres à la destruc-
 » tion de ces solides masses, ne les
 » entame qu'avec peine. « A l'é-
 » gard des citernes dont dix-sept
 » subsistent encore, » elles sont pres-
 » que entières, toutes égales,
 » adossées l'une contre l'autre, avec
 » une couverture platte, peu épaif-
 » se qui leur est commune, & elles
 » communiquent l'une dans l'au-
 » tre.

De la description des ruines de Carthage, l'Auteur passe rapidement aux revolutions qu'éprouva le Royaume de Tunis, lorsqu'à la décadence de l'Empire Romain toute l'Afrique tomba au pouvoir des Sarrazins. Les Califes, successeurs de Mahomet, gouvernerent cet Etat l'espace de plusieurs siècles par des Gouverneurs ou Vicerois, qui prenoient le titre d'Emirs, terme qui signifie Princes des Croyans. On peut voir dans le Livre-même,

les familles différentes & la succession de ces Gouverneurs, leurs conquêtes, leur puissance & les grandes charges que quelques-uns d'eux créèrent jusqu'en 1206. que le Gouvernement de Tunis devint Monarchique par le pouvoir absolu des Lailis qui y regnerent environ trois cens ans. Muley-Hacen fut le dernier Roi de cette famille. Barberousse chassa ce Prince de Tunis, & il y fut rétabli par Charles-Quint dont il se rendit tributaire ; lui & les Rois Mores qui reconnoissent pour Souverains les Rois d'Espagne jusqu'en 1574. tems auquel Selim II. Sultan des Turcs enleva à Philippe II. la Goulette & Tunis.
 » Toute la pompe, dit M. de Saint
 » Gervais, de la Cour des Rois de
 » Tunis tombe à Muley-Hacen. Le
 » Royaume étoit héréditaire. Mais
 » la qualité de fils aîné du Roi,
 » n'étoit pas un titre qui lui assu-
 » rât la couronne. Le Roi de son
 » vivant, nommoit pour lui suc-
 » ceder celui de ses enfans qui lui
 » convenoit; il le déclaroit Prince ;
 » & dès lors les Grands & le Peu-
 » ple le regardant comme l'héritier
 » présomptif de la Couronne, lui
 » juroient obéissance & fidélité. Il
 » n'étoit pas même absolument ne-
 » cessaire que le Successeur du Roi
 » fût un de ses enfans; c'étoit assez
 » qu'on le prit dans la famille re-
 » gnante.

En 1574. Sinan-Bacha, Amiral des Mers du Levant, fit changer la forme de l'ancien gouvernement, & fonda, selon notre Auteur, le nouveau Royaume de Tu-

nis. Il le mit sous la protection de la Porte, qui en consequence y envoya tous les trois ans un Bacha : cet Officier dans les commencemens partageoit toute l'autorité avec le Divan ou Conseil que Sinan avoit établi ; & à la tête duquel quelque tems après la milice revoltée mit un chef nommé Dey ou Roi dont le pouvoir fut toujours très-borné. Mais les choses ne durèrent pas long-tems en cet état : les Beys qui dans leur origine n'étoient que les Trésoriers ou Receveurs des Tailles trouverent dans la suite le moyen de s'élever à la souveraine puissance en accablant le Divan & le Dey, & rendirent enfin le *Beylik* héréditaire dans leur Maison. M. de S. Gervais entre là dessus, aussi bien que sur les guerres & le caractère des derniers Beys, dans des détails auxquels nous renvoyons, pour venir aux remarques qu'il fait en général sur le Royaume de Tunis & à la description qu'il donne de la Ville capitale.

Ce Royaume est gouverné par une poignée de Turcs, si on les compare à la multitude des Mores qui l'habitent & qui sont moins les sujets que les esclaves des Turcs. On appelle Mores ceux qui fréquentent les Villes, & Bédouïns ceux qui passent leur vies à la campagne sous des tentes. Le Gouvernement Turc, aujourd'hui indépendant du Grand Seigneur, ne lui rend que des respects extérieurs, & le Bacha que la Porte y envoie est obligé de se contenter d'une pension raisonnable, & de quelques

titres d'honneur attachés à cette place. L'Auteur observe que les Renégats ne cedent guères aux Turcs en consideration, & qu'ils possèdent les premiers emplois de l'Etat. » Les talens, dit-il, & l'ex-
» perience de ces hommes perdus
» de reputation sont fort préjudi-
» ciables aux Chrétiens dont ils
» sont gloire d'être les plus grands
» ennemis, & leur acquerent au-
» près des Turcs des apparences
» d'estime que combattent le mé-
» pris & la haine qu'ils leur con-
» servent dans le cœur.

On parle dans le Royaume de Tunis trois sortes de Langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le petit Franc. C'est en Langue Arabe que se font les capitulations des Souverains de l'Europe avec les Etats de Barbarie, & tous les actes publics. Après ces remarques & quelques autres sur les habillemens des hommes & des femmes, sur les meubles & les ornemens de leurs Maisons, M. de S. Gervais nous donne de la Ville de Tunis la description suivante.

» Cette Ville, riche, peuplée ;
» & fort commerçante, bâtie au
» penchant d'une suite de côteaues ;
» descend insensiblement dans la
» plaine, & forme une espee
» d'Amphithéâtre agréable au coup-
» d'œil, qui d'une distance raison-
» nable juge Tunis & plus riant &
» plus beau qu'il n'est en effet. Des
» sépultures publiques éparfes au-
» tour d'une petite montagne, la
» bornent d'un côté tandis que de

» l'autre elle s'étend vers une cam-
 » pagne assez vaste toute plantée
 » d'Oliviers. Tunis avec ses quarre
 » Faubourgs, qui composent une
 » bonne partie de la Ville, égale
 » Marseille en grandeur, & en
 » nombre d'habitans. Ses ruës sont
 » étroites & à demi pavées : les
 » maisons basses à un seul étage,
 » construites en forme de terrasse
 » sans fenêtres sur la ruë, tirant le
 » jour de la cour, & de petites
 » grilles, qui tiennent lieu de fe-
 » nêtres : elles ne paroissent point
 » en dehors ce qu'elles sont au de-
 » dans. Plusieurs sont spacieuses &
 » assez belles dans le goût du Pays,
 » qui demande divers appaiemens
 » pour les hommes, pour les fem-
 » mes & pour les enfans. Les mai-
 » sons ordinaires ont pour leur
 » commodité une citerne & un
 » puits d'eau salée : l'eau de fontai-
 » ne y est extrêmement rare. Il n'y
 » a rien de curieux ni d'ancien dans
 » Tunis, si on en excepte les restes
 » d'un Couvent de l'Ordre de Saint
 » Augustin, une Place qu'on appelle
 » la Place de Charles-Quint, & le
 » Château commencé par le même
 » Charles-Quint & achevé par Jean
 » d'Autriche son fils naturel. Ce
 » Château délabré de toutes parts,
 » mais d'une étendue prodigieuse,
 » domine la Ville & la campagne.
 » Le Divan paroît encore à l'Auteur
 » un Edifice assez singulier & qui
 » mérite d'être vû : c'est-là que sont
 » en dépôt les armes des Turcs, &
 » les fonds du Divan.

Les François, les Anglois, les Im-
 » periaux, les Hollandois & les Génois

ont des Consuls à Tunis, mais les
 François sont les seuls qui renfermés
 dans un grand Hôtel que l'on nom-
 me *Fondouk*, composent un corps de
 Nation. Les Juifs ont aussi un
 quartier séparé, & sont au nombre
 de neuf à dix mille, qui vivent
 suivant leurs usages & leurs Loix.
 M. de S. Gervais parle ensuite des
 Mosquées, des lieux d'immunités
 où reposent les corps de quelques
 Marabouts célèbres, des Bazards
 ou marchés, des Esclaves & des
 bagnes où on les renferme : après
 quoi il traite de la manière dont la
 justice se rend à Tunis dans les dif-
 férens Tribunaux; & il s'étend beau-
 coup sur l'autorité du Bey regnant
 Assém ben-Aly, dont il fait un
 portrait avantageux & dont il dé-
 crit les mœurs, les aventures & les
 différentes occupations, les forces,
 les revenus, & la famille.

A cet article succede celui de la
 Religion Mahométane, dans le-
 quel l'Auteur parcourt les différens
 exercices auxquels elle oblige; mais
 ce qu'il en rapporte est trop connu
 pour nous y arrêter; nous en disons
 autant de ce qu'il écrit de l'esprit
 intéressé des Turcs & des Mores,
 & de leur passion pour les femmes,
 & nous renvoyons au Livre même
 pour ce qui concerne la manière de
 vivre des Grands, des Marchands
 & du Peuple de Tunis, leurs fu-
 nérailles, leurs Medecins, & quel-
 ques autres de leurs usages; nous
 donnerons seulement ici l'extrait
 de ce qui regarde leurs mariages.

Lorsque les peres & les meres
 ont reciproquement disposé de
 leurs

leurs enfans , les deux familles s'assemblent , & les conventions matrimoniales arrêtées , l'on se retire jusqu'au jour du mariage , où les deux familles rassemblées , le marié , après avoir fait une courte prière & présenté le forbec avec des parfums , va trouver son épouse qui l'attend dans son appartement. Là elle se dévoile , & se montre à lui pour la première fois. Le mari seul la déshabille , & renferme les diamans dont elle étoit parée ; la femme cependant observe de ne pas dire un seul mot que le mari ne lui ait marqué par quelque présent la satisfaction qu'il ressent de son union avec elle.

Les trois jours qui précèdent le mariage se passent en festins & en fêtes , durant lesquels on porte tous les jours au bain la mariée. Les filles n'ont ordinairement en mariage que quelques diamans & quelques habits , dont on ne charge point le contrat. Si le mari sans quelque sujet grave , renvoie sa femme , il perd tout ce qui est avancé dans le contrat : mais si la femme quitte le mari , elle ne peut rien prétendre à ce qu'il lui avoit donné.

Si l'y a des enfans avant la séparation , les mâles dont l'entretien roule sur le mari , restent avec la mere jusqu'à sept ans , & pour lors il peut les reprendre. Si la mere veut les garder , la dépense tombe sur elle. Les filles habitent avec la mere jusqu'au tems de leur mariage , dont le pere fait tous les frais. Les biens entre maris & femmes ne

Octobre.

sont point communs. Il est très-rare de rencontrer des femmes riches. Les femmes venant à mourir le mari hérite du tiers du bien la femme jouit des mêmes avantages à la mort de son mari. La femme repudiée peut se marier trois mois & trois jours après sa séparation d'avec son mari , qui de son côté est libre de passer à un nouvel engagement trois jours après son divorce.

M. de S. Gervais ajoute que les filles qu'on marie à onze ou douze ans , s'étudient à s'engraisser par des moyens assez singuliers : elles mangent souvent de jeunes chiens & de jeunes chats & avalent de petites boules faites d'une pâte légère , & de morceaux de chair hâchée fort menu enveloppée dans cette pâte : cette nourriture jointe à la vie oisive & sédentaire que menent les femmes , les rend extrêmement puissantes , & d'un embonpoint prodigieux , en quoi consiste parmi elles la plus grande partie de la beauté. Pour ce qui leur manque du côté de la taille , elles offrent en compensation beaucoup de blancheur , de belles dents , & de grands yeux vifs & bien fendus.

L'Auteur avoit remarqué ailleurs que les femmes de Tunis se peignent en rouge les extrémités des mains & des pieds , qu'elles emploient aussi le rouge au visage & qu'elles se noircissent les lèvres pour relever l'éclat & la blancheur de leurs dents. Elles ont de plus les oreilles chargées de pendeloques de prix fort pesantes : autour

F f f f

de chaque sourcil regnent trois cercles de couleur noire, entremé dans un autre plus grand de même couleur, & qui embrasse les sourcils; ces cercles se couvrent de filets d'or, par lesquels les femmes prétendent adoucir la rudesse des sourcils, & les rendre plus agréables. Leurs cheveux teints d'une couleur convenable à celle du visage flottent sur leurs épaules; ils ont aux extrémités de petits canons d'or ou d'argent, terminés par des flots de

foye noire qui donnent de la confiance aux cheveux.

Nous ne suivrons point M. de S. Gervais dans les reflexions judicieuses qu'il fait sur la polit. que des Tunisiens, sur la conduite qu'un Consul doit tenir dans son emploi, sur le commerce, &c. Comme ces matieres ne sont pas également interessantes pour toutes sortes de Lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de conseiller aux curieux de les lire dans l'Ouvrage même.

LA VIE DE SAINT PAUL APÔTRE DES GENTILS ET Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs, avec des reflexions tirées des SS. Peres. A Paris, chez Charles Jean-Baptiste de Lessime le fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à la Victoire. 1735. 3. Vol. in-12. Tom. I. pag. 678. sans compter la Préface & l'Épître Dédicatoire à Son Altesse Serenissime Madame de Bourbon, Abbessé de Saint Antoine de Paris. Tom. II. pag. 644. Tom. III. pag. 306. sans compter la Table des Matieres.

Jusqu'à présent il n'avoit paru que des Abrégés de la Vie de S. Paul. Du moins n'avoit-on point donné à cet important morceau de l'Histoire Ecclesiastique toute l'étendue qu'il mérite. Ainsi, malgré tous les Ouvrages qui portent le même titre que celui-ci, on peut dire qu'il manquoit encore. L'Auteur, connu par d'autres Histoires estimées, a suppléé au peu que le Nouveau Testament nous apprend de S. Paul, par une recherche exacte de ce qu'on trouve sur ce sujet dans les Ecrits des plus anciens Peres de l'Eglise. Cette recherche est pénible; mais un grand zèle pour la gloire du Saint Apôtre a

soutenu notre Historien, & l'a engagé à se rendre aux sollicitations de plusieurs personnes de piété qui l'ont pressé de travailler à cet Ouvrage.

S. Luc n'a parlé de S. Paul dans les Actes des Apôtres que jusqu'à son premier voyage de Rome, & il reste encore huit ou dix années dont il n'a rien dit. On ne peut douter néanmoins, remarque notre Auteur, que ce ne soit le plus beau de sa course. C'est dans leurs dernières années que les Grands Hommes & sur-tout les Grands Saints font de plus belles actions. Il est, pour ainsi dire, de l'essence de cette vertu surnaturelle qui est

l'effet de la Grace, de faire de jour en jour de nouveaux progrès. Il est donc à présumer que S. Luc fidèle Disciple de S. Paul, eût continué d'écrire sa Vie, s'il n'eût été prévenu par la mort. Quelques-uns dans ces premiers tems ont voulu y suppléer. Un certain Prêtre composa un Livre des *Actes de Paul & de Teclé*. Les *Manichéens* firent les *Actes de S. Pierre & de S. Paul*, au rapport de Philastre. S. Epiphane témoigne la même chose des *Ebionites*. Les *Gayanites* écrivirent le rapt ou l'enlèvement de S. Paul; les *Priscillianistes* un Livre qu'on appelloit, *la Mémoire des Apôtres*, où il y avoit beaucoup de particularitez de la Vie de S. Paul. Il parut un Itinéraire, ou un Journal des Voyages de ce Saint, & des autres Apôtres. *Diflinius* donna tous leurs Ecrits, & toutes leurs révélations. Un autre fit l'Apocalypse ou les secrets de S. Paul, Ouvrage fort estimé des anciens Moines; mais tous ces Livres sont perdus, & il n'en reste rien à présent que les citations que les Auteurs Ecclesiastiques en ont faites; & quand ils existeroient encore, quel fond pourroit-on faire sur des Auteurs, la plupart si suspects.

La vérité qui est le premier caractère des Ouvrages Historiques, doit sur tout se trouver dans l'Histoire des Saints, & l'Auteur a puifé celle-ci dans les sources les plus pures. En voici le plan, elle est divisée en six Livres. Le premier comprend ce qui s'est passé depuis la naissance de S. Paul jusqu'à la te-

nuë du premier Concile de Jerusalem. Le second conduit les Lecteurs jusqu'à sa sortie d'Athènes; le troisième jusqu'à son premier voyage de Rome; & le quatrième jusqu'à sa mort. Dans le cinquième on représente son esprit & ses vertus particulieres. Enfin dans le sixième il est traité de sa doctrine & de ses maximes. Cette Histoire, comme on l'a vû dans le titre, sera enrichie de quelques reflexion des SS. Peres. Sans cela il auroit été difficile de la pousser jusqu'à trois Volumes. Mais il sera également agréable & utile d'avoir un extrait judicieux de ce que les plus grands Hommes du Christianisme ont écrit sur le plus grand des Apôtres.

Un abrégé de cette Vie de Saint Paul, tel que nous pourrions le faire, c'est-à-dire extrêmement court, ne contiendrait rien qui ne soit sçu de tout le monde. Nous ne parlerons donc que du Chapitre onzième du quatrième Livre, il s'y agit d'un fait un peu moins connu de la plupart des Lecteurs, & d'eux très-curieux par lui-même; c'est la liaison de S. Paul avec Sénèque, & le commerce de Lettres qu'on prétend qu'ils eurent entre'eux. Voici, selon notre Auteur, ce qu'il en faut croire.

Ce fait nous a été transmis dans les Actes des souffrances de S. Paul, attribués à S. Lin premier Successeur de S. Pierre. Il n'y a pas grand fond à faire sur ces Actes. Mais un Livre pour être faux en quelque chose, ne l'est pas en tout. L'amitié contractée entre S. Paul & Séné-

que est appuyée du témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs anciens & modernes. D'ailleurs il ne seroit pas fort extraordinaire que S. Paul ayant une affaire considérable à traiter devant Néron, se fût servi de l'entremise de son Précepteur; que celui ci ayant reconnu son innocéce, & la beauté de son génie, l'eût pris en amitié, & qu'il eût eu avec lui quelque commerce de Lettres pendant son séjour à Rome.

Mais il faut avoüer que Sénèque étoit déjà disgracié dès ce tems là, & qu'il s'étoit retiré de la Cour. J'aurois donc mieux dire avec quelques Historiens, dit notre Auteur, que ce Philosophe ayant appris dans sa sollicitude qu'un homme extraordinaire avoit défendu avec assez de succès une nouvelle doctrine en plein Sénat, & en présence même de l'Empereur, il eut la curiosité de le connoître, de s'informer de lui quelle étoit cette doctrine, sur quels principes il l'établissoit, & qu'ils eurent entr'eux quelques conférences, peut-être même quelque commerce de Lettres; mais cela n'alla pas loin, & d'abord il est constant que Sénèque n'embrassa point le Christianisme. A l'égard des Lettres ceux qui les rejettent soütiennent qu'elles ne portent les unes ni les autres le caractère de leurs prétendus Auteurs. Celles de Sénèque sont d'un stile peu latin; celles de S. Paul ne sont pas assez Chrétiennes, ou du moins assez devotes. On ajoûte même que la date en est fautive; qu'on y parle de

l'incendie de Rome dans un tems où il n'étoit pas encore arrivé, & d'une manière qui est démentie par tous les Historiens, qu'on y cite des Consuls qui n'ont jamais été, &c. Cependant S. Jérôme & Saint Augustin reconnoissent la vérité de ces Lettres. C'est ce qui a déterminé le Pere *Alexandre*, sçavant Dominicain, à dire qu'il y a eu de véritables Lettres de Sénèque & de S. Paul, mais qu'elles ont été perduës, ce qui a donné lieu de fabriquer celles que nous avons maintenant.

A cela on répond 1°. qu'il n'est pas certain que S. Jérôme & Saint Augustin aient été bien persuadés de la vérité de ces Lettres. Ils ne parlent point là dessus affirmativement; ils n'examinent point la chose; ils rapportent seulement ce que plusieurs en pensoient de leur tems.

2°. On voit par certains passages que S. Jérôme rapporte de ces Lettres que ce sont les mêmes que nous avons encore à présent dans la Bibliothèque de Sixte de Siéne. Voila donc le fondement du Système du P. *Alexandre* renversé, & s'il est vrai que les Lettres que nous avons sous le nom de Saint Paul & de Sénèque sont les mêmes qui se lisoient du tems de S. Jérôme & de S. Augustin, & que néanmoins le Pere *Alexandre* ne puisse se résoudre à les reconnoître pour être de S. Paul & de Sénèque, il faudra en revenir à dire, qu'il se peut faire, & qu'il est même assez probable qu'ils se soient écrit quel-

ques Lettres ; mais qu'elles n'ont jamais été publiques. En effet , Néron ayant détendu à tous les Romains d'avoir aucune relation particulière avec les Juifs ou avec les Chrétiens , ce commerce entre l'Apôtre & le Philosophe a dû être très-secrèt. Quelques Disciples du premier auront pû en être instruits , ils en auront parlé à d'autres après sa mort , ils auront même rapporté quelque chose de ce qui étoit dans ces Lettres , & cela aura fait naître l'envie à quelqu'un de les remettre au jour sur ce qu'il avoit entendu des autres.

Au reste (c'est toujours notre Auteur que nous abrégons) une personne qui voudroit soutenir la vérité de ces Lettres , pourroit assez facilement répondre aux raisons de ceux qui les répètent.

1°. Il n'est pas nécessaire que Sénèque ait été Chrétien pour avoir été en commerce de Lettres avec S. Paul , il suffit que l'Apôtre ait eu besoin de lui auprès de Néron. La curiosité de Sénèque & le desir qu'il avoit de connoître ceux qui se distinguoient par leur esprit & leur vertu aura pû encore donner lieu à ce commerce. Enfin S. Augustin prétend que Sénèque avoit quelque inclination pour les Chrétiens dont il ne dit ni bien ni mal dans ses Ouvrages , au lieu qu'il blâme quelquefois les Juifs. Mais peut être les confondoit-il les uns avec les autres ; c'étoit assez la coutume des Payens.

2°. La différence de stile entre ces Lettres de Sénèque & ses autres

Ouvrages n'est pas fort considérable. D'ailleurs il ne faut pas trop appuyer sur cette différence, quand il s'agit de quelques billets familiers écrits à la hâte. Or telles sont les Lettres dont il s'agit ici. De plus ce latin barbare qu'on objecte se trouve bien dans quelques unes des Lettres de S. Paul à Sénèque , mais non pas dans celles de Sénèque à S. Paul. C'est pourquoi celui-là lui en fait des reproches dans sa huitième Lettre , & l'exhorte à se rendre plus poli & plus éloquent. Mais ce défaut de politesse & de pureté dans le stile étoit fort pardonnable à S. Paul qui ne sçavoit le latin que depuis peu.

3°. Ces Lettres ne sont pas aussi destituées qu'on le dit de pensées morales & Chrétiennes. D'ailleurs elles ne sont la plupart que de simples billets pour se donner des rendez vous, afin de s'entretenir commodément , ou pour se marquer l'impatience où l'on étoit de se voir, quand il y avoit long-tems qu'on ne s'étoit vû.

4°. L'erreur dans la date n'est qu'une bagatelle. Quant aux faux Consuls cités dans ces Lettres , la moindre alteration dans les noms propres peut causer cette apparence de faute. D'ailleurs à peine trouve-t-on deux Auteurs d'accord sur chaque Consulat , & pour ne parler que de celui sous lequel l'incendie de Rome est arrivé , ceux qui rejettent les Lettres en question , ne s'accordent pas même entr'eux sur cet article.

Voilà ce qu'on peut dire en fa-

veur de ces Lettres, qui dans ces derniers tems ont encore trouvé un assez bon défenseur dans M. *Simon*, un de nos plus fameux Critiques, & des moins crédules. Mais d'autres aussi habiles & moins hardis ne doutent point qu'elles ne soient supposées, & c'est même le sentiment du plus grand nombre.

On voit bien que l'Auteur de cet Ouvrage n'est point un de ces Critiques si communs dans notre siècle, trop portés à révoquer en doute tout ce qui leur paroît un peu extraordinaire. C'est souvent petiteffe d'esprit. Avec un peu plus de tête & de sçavoir, plus de connoissance de l'Histoire & des hommes, & par-là de toute l'étendue du possible, on ne diroit pas si aisément & si décisivement, cela ne se peut pas, donc cela n'est pas. Mais nos Lecteurs seront peut-être bien aises d'entendre l'Auteur s'expliquer lui-même là-dessus. Ils pourront aussi juger de son stile sur le morceau que nous allons transcrire.

» La délicatesse de notre siècle, » (dit-il Tome 2. page 330.) va un

» peu trop loin, & plusieurs Au- » teurs modernes rejettent souvent » des choses comme fausses & apo- » criphes, dont ils ne peuvent eux- » mêmes apporter aucune raison ; » si ce n'est que cela n'est pas du » goût d'apresent, comme s'il fal- » loit que la tradition, la pieté, la » Religion, cedassent au goût des » tems, & que pour faire plaisir à » certains esprits, qui ne veulent » croire que ce qu'ils voyent de » leurs propres yeux, il fallût effa- » cer de l'Histoire tout ce qui ne » leur plaît pas. Rien n'est plus » utile à l'Eglise, que de retran- » cher les fausses Traditions ; & l'on » ne peut assez louer le travail de » ceux qui s'y appliquent ; mais » aussi rien n'est plus dangereux, » ni plus préjudiciable à la pieté » que de le faire sans aucune raison. » Les peuples nourris & élevés dans » certaines pratiques, commencent » à douter de tout, & perdent er- » fin la foi lorsqu'on leur dit que la » plupart des choses qu'ils ont » cruës jusqu'à present, & qu'ils » ont apprises de leurs peres, sont » autant de fables.

RECUEIL DE DIFFERENS TRAITÉZ DE PHYSIQUE ET d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Contrôleur de la Marine. A Paris, chez Etienne Ganeau, Libraire, rue Saint Jacques, aux Armes de Domibes. 1736. vol. in-12. de 272. pages.

CE qui nous reste à parcourir de ce Volume ne contient pas moins de choses utiles ou curieuses, que les premiers Traitez dont nous avons donné l'Extrait dans le

Journal d'Aoust dernier.

III. Dans la premiere Lettre adressée à M. de Sainte Bat. . . Sur la végétation des plantes, M. Deslandes demande d'abord à la personne

à qui il écrit ; dont la Botanique fait la principale étude , & dont les expériences embrassent tout ce qui peut favoriser la végétation & l'accroissement des plantes , de lui faire part de quelques - unes de ces expériences les plus propres à être mises en pratique au sujet des grains. Il témoigne ensuite combien il se défie de la plupart des recettes qui courent de main en main sous le nom mystérieux de secrets , & il propose l'instruction que donne le célèbre Malpighi dans son Anatomie des Plantes, pour hâter la germination du bled, du seigle, de l'orge, de l'avoine, & pour rendre cette germination plus abondante : elle consiste à en laisser pendant quelques jours tremper les grains dans de l'eau de pluie, ou l'on aura fait infuser du crottin de cheval & de chevre mêlé d'un peu de paille. Les grains ainsi trempés levont plutôt de terre & produisent un grand nombre de tiges toutes chargées de leurs épis. Ce qui vient (selon Malpighi) de ce que les sels engagés dans la viande des animaux, étant dissous par l'eau de la pluie, contribuent beaucoup à faire végéter les plantes, quelquefois même jusqu'à l'étonnement.

Après cette recette dont l'Auteur loue la simplicité & la facilité, il en donne dans une note, une autre connue de très-peu de personnes, & sur laquelle il assure qu'on doit compter. La voici.
 » Prenez de la suye, de la plus dure, & de la plus luisante, de celle par exemple qu'on retire

» des cheminées où l'on a fait rotir
 » beaucoup de viande, & où l'on
 » n'a brûlé que du bois neuf. Mettez en même tems sur le feu de grandes bassines de cuivre pleines d'eau de pluie ; & quand on verra qu'elle commence à bouillir, jetez-y une quantité suffisante de suye, en agitant cette eau continuellement, & jusqu'à ce qu'elle prenne une odeur d'esprit volatil de corne de cerf. Diminuez ensuite le feu de manière pendant que l'eau soit toujours plus que tiède. On y laissera tremper pendant 12 ou 15 heures les grains de bled, d'orge, d'avoine, avant que de les semer : & cette préparation leur fera infiniment avantageuse. Si l'on faisoit distiller la suye, & qu'à sa place on se servît de son sel qui est très-subtil & très-pénétrant, les grains n'en deviendroient que plus féconds & l'on n'auroit pas à se plaindre de cette première dé pense.

On peut voir dans le Livre même ce que M. Deslandes observe sur la coutume singulière qu'ont les Anglois de ne jamais semer leurs grains dans la même terre qui les a produits, & sur ce que pratiquent quelques Philosophes qui se plaisent au jardinage en faisant tremper toutes leurs graines dans du lait tiède, ou dans de l'eau où ils ont dissous du salpêtre, environ le tiers de ce qu'elle en auroit pu dissoudre, & en arrosant de la même eau leurs fleurs, toujours de grand matin, afin qu'elles reçoivent les pre-

mieres impressions de la maniere de la lumiere. » Il y a (dit l'Auteur) un art infini à sçavoir mener cette matiere , & à la faire retomber par reflexions sur les arbres fruitiers qui en profitent beaucoup plus que si les rayons du Soleil étoient directs; c'est , poursuit - il , ce que prouve M. Fario dans son *Traité des Murs inclinés à l'horizon* , où il applique que d'une maniere heureuse & presque inespérée la Géométrie au jardinage.

Après avoir ajouté qu'il y a apparence que l'air ne contribue pas moins que le nitre répandu dans l'air aux differens détails de la végétation , sur tout quand il est aiguë par la matiere de la lumiere , M. Deslandes finit sa Lettre en exhortant M. de sainte Barthelemy à ne point s'embarasser de ses voisins qui pourroient condamner sa maniere de vivre plus retirée & plus sobre que la leur , & railler quelquefois les dépenses qu'il employe à la perfection de l'agriculture ; il lui cite pour leur fermer la bouche l'exemple du fameux Amiral de Coligny , qui s'étant retiré dans une de ses terres en bas Poitou , fut trouvé *en habit de menager & une serpette à la main* par les deux Gentilshommes que Charles IX. & Cathérine de Medicis avoient envoyés pour épier sa conduite.

IV. Un voyage fait par M. Deslandes à Châteaulin , petite Ville ainsi nommée d'un ancien Château qui appartenoit à Alain II. du nom

Comte ou Duc de Bretagne a donné occasion à la seconde Lettre qu'il adresse à M. de Sainte. . . . Il s'y agit de la pêche des Saumons , dont le détail doit paroître d'autant plus curieux , que suivant notre Auteur , les Physiciens & les Naturalistes qui ont fait différentes recherches sur les poissons , soit de la mer , soit des rivières , n'ont point touché à ce qu'il a été à portée d'observer sur la pêche de ceux ci.

Avant que de venir à cette pêche , M. Deslandes fait quelques remarques préliminaires ou générales , que si elles n'ont pas le mérite de la nouveauté , ont du moins selon lui , celui de la brièveté ; telles sont celles-ci que nous tâcherons cependant d'abréger encore.

Les Saumons naissent dans les rivières , descendent ensuite à la mer , & retournent chaque année dans les mêmes rivières jusqu'à ce qu'ils meurent , ou jusqu'à ce qu'ils soient pris. Quand ils entrent dans une rivière , ils la remontent constamment , quelquefois à plus de cent lieues de son embouchure. Ils ne viennent jamais que par grosses troupes & comme en armée , & ce qui les invite à marcher ainsi de compagnie , c'est (dit l'Auteur) le plus vif & peut-être le plus noble de tous les instincts , que Lucrèce a si bien caractérisé par ces vers adressés à la Déesse Vénus.

Ita capta lepore

Illecebrisque tuis omnis natura animantum

Te sequitur rapide , &c.

Quand

Quand les Saumons entrent dans une riviere, les femelles vont toujours devant, & les mâles suivent avec differente vitesse; » Il y a apparence (ajoute M. Deslandes) » que les plus galans sont avec raison les plus pressés; & quand le tems arrive que les femelles jettent leurs œufs, alors les mâles se fécondent à l'envi les uns des autres.

Dans les lieux où se fait la pêche des Thons, des Harangs, des Sardines, la mer s'engraisse pendant tout le tems que dure cette pêche, & file comme de l'huile: on ne voit rien de semblable dans les rivieres où l'on pêche le Saumon, & l'eau n'y est jamais troublée ni épaissie. Une autre remarque qu'on trouve ici, c'est que les poissons qui répandent beaucoup d'huile, & d'ordinaire une huile fétide, ne sont pas également bons à manger toutes les années, & qu'il n'en est pas de même du Saumon dont la chair compacte ne se réduit point en huile.

L'Auteur, après avoir encore observé l'instinct qu'a le Saumon en remontant la riviere d'aller au fond, parce que le courant en est moins fort, & de se mettre en descendant à la surface de l'eau, parce que le courant y est plus rapide, passe à la description de l'établissement fait à Châteaulin pour la pêche de ce poisson. C'est dans le Traité même qu'il en faut chercher les détails, auxquels on a ajouté trois planches gravées pour en faciliter l'explication; nous y renvoyons

Octobre.

aussi pour ce que dit M. Deslandes de l'enduit gras & huileux qui enveloppe tous les poissons & surtout ceux de la mer, sur le Saumon different des Saumons ordinaires, & qui (selon lui) peut être nommé Saumon coureur, & sur d'autres reflexions qui quoique dans le fond étrangères au sujet ne paroîtront pas tout-à-fait déplacées, & nous revenons avec l'Auteur au tems où se fait la pêche de Châteaulin.

Nous dirons en deux mots qu'elle s'ouvre vers le milieu du mois d'Octobre, les Saumons commençant alors à goûter la riviere; que vers la fin de Janvier elle se trouve dans son fort, & qu'elle subsiste à peu-près sur le même pied les mois de Fevrier, de Mars, & d'Avril. En Mai les femelles jettent leurs œufs, qui sont en même tems fécondés par la semence des mâles attachés à leur suite. Aussi commence-t-on alors à voir la surface de la riviere se couvrir de petits Saumons. Dès ce moment la pêche diminue. Enfin les Saumons disparaissent tous au mois de Juiller; tems auquel après la recolte des chanvres on met ces chanvres roüir dans les eaux courantes; & comme toutes ces eaux communiquent les unes aux autres, elles s'infectent en peu de tems, & contractent au sentiment de l'Auteur une qualité malfaisante qui chasse les poissons de tous les ruisseaux & de toutes les rivieres de la basse Bretagne.

Après cela M. Deslandes explique pourquoi le Saumon étant cuit en entier affecte la couleur

G g g g

rouge qu'il n'a presque plus lorsqu'on le coupe par morceau, & qu'on le fait légèrement griller. Il en a ouvert plusieurs sur le lieu même & au sortir de l'eau, & leur a trouvé à tous dans l'estomac un petit corps rouge assez semblable à une grappe de groseille qui cedeoit facilement sous les doigts; ce petit corps jetté dans un verre d'eau tiède lui ayant fait prendre sur le champ un œil rouge, l'Auteur en conclut que c'est ce même corps qui communique sa couleur par une transfusion insensible à tout le poisson, quand il est cuit en entier; ce qu'il ne peut faire quand on l'a coupé & qu'on en a séparé les parties.

Pour se convaincre de la vérité de ce qu'il a dit dans le commencement de sa Lettre, que les Saumons remontent toujours dans les mêmes rivières jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris, notre Auteur avoit chargé les Pêcheurs de Châteaulin de retenir une douzaine de ces poissons parmi ceux qui descendent la rivière, & après leur avoir attaché un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau; il nous assure que cela fut exécuté avec beaucoup d'adresse, & en trois années différentes; mais on voit que lors qu'il prétend qu'on avoit repris quelques-uns de ces Saumons ainsi marqués, il ne se fonde que sur le témoignage des mêmes Pêcheurs, & non sur ce qu'il a vu lui-même.

M. Deslandes en finissant sa Lettre ne sçauroit oublier les chanvres

dont il a parlé & qui infectent les rivières de la Basse Bretagne, lorsqu'on les y fait rôir. Après en avoir expliqué les différences en Physicien, & les usages par rapport au commerce, il fait voir qu'on a tort en France de jeter au feu comme inutile le bois qui reste de ces chanvres, & qu'on appelle chenevotte. » C'est cependant (dit-il) ce bois qu'on emploie dans le » Nord à la confection de la poudre » à canon.... En France au contraire » on ne se sert que de bois de Bour- » daine qui apparemment ne pro- » duit point un si bon effet, puis- » que toute la poudre qui vient du » Nord est sans contredit superieu- » re à celle qui se fabrique parmi » nous.

V. *L'éclaircissement sur les oiseaux de mer & sur les Huitres*, nous apprend en premier lieu les recherches que M. Deslandes a faites sur la génération des Macreuses, Bernaches, Judelles & autres oiseaux semblables qui vivent & se nourrissent aux bords de la mer, entre les rochers & entre les amas de toutes sortes de coquillages.

On croyoit autrefois ou que ces oiseaux tiroient leur origine du bois pourri des vieux Navires & de l'écume de la mer, ou, ce qui n'est pas moins absurde, quoique l'opinion soit plus recente, que certains coquillages se métamorphosoient en oiseaux de mer, après avoir été muris pour ainsi dire & fécondés par l'ardeur du soleil. Le hazard fit connoître à l'Auteur que cette dernière idée, quelque zidi-

cule qu'elle paroisse d'abord, n'étoit cependant pas sans fondement. En 1729. quelques Navires Anglois ayant fait naufrage, la mer en poussa le débris sur la côte. On en porta par curiosité à M. Deslandes quelques planches chargées de divers coquillages, principalement de Moules & de Cames. Il les examina avec soin & remarqua que plusieurs de ces coquillages contenoient des embryons d'oiseaux plus ou moins avancés & plus ou moins reconnoissables. Aux uns paroissoient seulement les ailes à demi cachées; & on voyoit aux autres le bec & le corps déjà tout formé. Il crut qu'en faisant remettre ces planches à fleur d'eau & à l'abri du vent, il pourroit parvenir à quelque chose de plus; mais les coquillages qui avoient déjà été fort agités se détachèrent tous & la mer les emporta.

En 1730. le naufrage d'un Vaiffeau François revenant du Nord de l'Ecosse, où il avoit passé l'hyver, donna le moyen de satisfaire pleinement la curiosité de l'Auteur. Il revit avec plaisir des embryons d'oiseaux renfermés encore dans des Moules & des Cames; & des œufs mêmes qui s'y trouvoient enveloppés d'une matiere visqueuse & gluante. Cette observation réitérée le confirma dans la pensée que parmi les oiseaux de mer il y en avoit qui pondoient leurs œufs dans ces coquillages, où ils restoient attachés jusqu'à ce qu'ils fussent éclos, & que de là étoit venue sans doute l'opinion vulgaire que les coquilla-

ges se transformoient en oiseaux.

M. Deslandes fait encore quelques autres remarques sur les oiseaux de mer, & principalement sur ceux des Pays Septentrionaux. Mais il a de la peine à croire ce que rapporte l'Auteur d'une Relation de Groenland, qu'on y trouve des oiseaux qui ressemblent du bec & des plumes aux perroquets, & des pieds aux Canards, & dont le chant est très-doux & très-mélodieux. Voici la raison qu'il en donne.

» Comme la nature (dit-il) ne
 » fait rien à perte, & qu'en prodii-
 » quant les faveurs, elle est bien ai-
 » se qu'on les distingue; qu'on y
 » soit sensible; je doute de la beau-
 » té du chant de ces oiseaux. En ef-
 » fet à quoi serviroit-il? à reveil-
 » ler le goût des Lapons & des
 » Groenlandois, à flatter leurs
 » oreilles. Elles n'en sont pas assuré-
 » ment dignes, & la nature a pû
 » les contenter à moins de frais. En
 » parlant ainsi l'Auteur semble sup-
 » poser sérieusement qu'il doit se
 » trouver une proportion réelle en-
 » tre le plus ou le moins de mélodie
 » dans le chant des oiseaux d'un Pays
 » & le plus ou moins de délicatesse
 » dans les oreilles du peuple qui l'ha-
 » bite. Nous laissons à juger de la ju-
 » stesse & de la solidité d'une telle
 » reflexion.

Nous passons pour abreger les Observations que l'Auteur a faites sur les Huitres, & qu'il a reperçes pendant trois années de suite. On peut les consulter dans le Livre même: elles sont en partie nouvelles, & en partie formées sur celles

de Messieurs Léewenhoek & Hartfoeker.

VI. Dans l'éclaircissement *sur les vers qui rongent le bois des vaisseaux*, M. Deslandes avoüe qu'il ne fait que retoucher un sujet qu'il avoit déjà traité & qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1720. La matiere étoit nouvelle alors, puisque, selon lui, personne n'avoit décrit ni même connu ces vers, quoiqu'ils fussent extrêmement préjudiciables à la navigation. Depuis les ravages que ces mêmes vers ont faits aux digues de la Hollande & dont il a été tant parlé, plusieurs Auteurs en ont aussi écrit, & M. Deslandes a cru faire plaisir au public de donner ce nouvel éclaircissement, où il nous instruit de quelques faits qui à son gré n'avoient point été assez étendus, ni assez développés.

Sur la fin de 1677. le Comte d'Etrées, Vice-Amiral & depuis Maréchal de France partit de Brest avec neuf vaisseaux de ligne quelques Flottes & quelques Brulots; après avoir fait quelques expéditions contre les Hollandois sur les côtes d'Afrique, il fit voile vers l'Amérique, & s'alla malheureusement embarrasser parmi les écueils qui environnent l'Isle d'Aves & où il perdit la plus grande partie de sa Flotte. Il n'en revint que trois vaisseaux en France; mais comme le remarque l'Auteur, ces vaisseaux ayant eu beaucoup de peine à se dé mêler des écueils de l'Isle d'Aves, & cet endroit apparemment four-

millant de vers, ils en furent affaillis de toutes parts, & à leur retour ils en infectèrent le port de Brest. » On ne sçavoit concevoir (ajoute-t il) à quel point leur nombre » s'y est accru, & s'y accroît encore tous les jours, par les bâtimens » qui font le voyage de l'Amérique, & il est à craindre que dans » la suite ce port n'en devienne » tout-à-fait impraticable. Telle est l'époque que donne M. Deslandes de l'origine de ces terribles vers en France.

Après avoir remarqué que ces vers meurent & périssent tous dans l'eau douce, il explique pourquoi ils ne font pas les mêmes dégats en Amérique, & il en attribue la cause à la qualité des bois dont on fait les bâtimens dont on se sert sur mer, & à cette occasion, il voudroit qu'à l'imitation des Anglois on établit dans nos principales Colonies des Ateliers propres à la construction des vaisseaux, pour lesquels on se serviroit des bois du Pays même.

Il donne ensuite la Description anatomique de ces vers dont il a fait graver des desseins en trois planches qu'on trouve ici, & il expose les differens moyens dont on se sert dans differens ports en construisant les vaisseaux, pour s'en garantir; c'est sur quoi nous renvoyons au Livre même.

VII. La prétendue *Antiquité Celtique* que l'Auteur examine dans la Lettre dont il s'agit en cet article, est une Statue qui fut découverte, il y a vingt ans par des Ouvriers qui

travailloient au Fort de *Bloſcon*, vis à-vis la pointe du Quai de *Rofcof*. Elle étoit à plus de 80 pieds cachée dans la terre. » Ces Ouvriers, » au rapport de M. Deslandes, » l'ayant bien nettoyée, faifis eux-mêmes d'un reſpect inconnu, la » poſerent ſur un pied d'eſtal préparé à la hâte. Le peuple à ſon ordinaire crédule & ſuperſtitieux y » accourut en foule, & bien tôt » on donna à cette figure le nom » de S. Pyric qu'une Tradition vague & incertaine ſuppoſe avoir » été Evêque & Comte de Léon. « Cette devotion à S. Pyric très-vive dans ſa naiſſance, ſubiſta environ deux ans; mais un ſçavant Eccléſiaſtique enleva ſecretement la Statuë, & c'eſt de ſes mains qu'elle a paſſé dans le Cabinet de l'Auteur qui en donne dans cette Lettre une deſcription exacte; elle eſt accompagnée d'un deſſein en taille-douce qui la repreſente, & qu'on doit voir dans l'Ouvrage même, auſſi-bien que les différentes explications que M. Deslandes donne de ſes habillemens, & les raiſons qu'il allègue pour prouver l'antiquité de la Statuë. Il ne la fait cependant pas remonter plus haut qu'à l'irruption des Romains & à leur entrée dans

les Gaules; car il croit qu'on doit porter le même jugement de toutes les Antiquitez Celtiques qu'on voit dans les Cabinets des Curieux.

VIII. La longueur de cet Extrait nous oblige à ne dire qu'un mot des *Observations ſur l'eau de la mer, qu'on embarque dans les vaiſſeaux*. On y trouvera entre autres choſes curieufes & dignes de l'attention des Phyſiciens, 1°. qu'il eſt preſque impoſſible, au jugement de M. Deslandes, de dépouiller l'eau de la mer de ſon amertume, & d'une certaine huile groſſiere qui ſouleve & irrite l'eſtomac, & qui empêche qu'on nen puiſſe boire. 2°. Que pendant les voyages de long cours, l'eau douce qui eſt gardée plus d'un an dans des barriques, acquiere une qualité ſpirituelle & inflammable, & que cette eau qui a un goût particulier eſt plus légère que toute autre. 3°. Enfin qu'il n'eſt pas vrai, & qu'Ariſtote a eu tort de croire que ſur les Côtes, dans tous les Ports de mer perſonne ne mouroit que de Juſant ou pendant le reflux. C'eſt-là principalement ce que M. Deslandes s'eſt propoſé de faire voir dans les dernières *Obſervations* dont nous parlons.



*COURS D'OPERATIONS DE CHIRURGIE , DEMONSTRÉES au Jardin Royal par M. Dionis , premier Chirurgien de feuës Mesdames les Dauphines , & Chirurgien Juré à Paris. Troisième Edition , revue & augmentée de remarques importantes. Par M. *** Chirurgien Juré à Paris. A Paris , chez d'Houry , seul Imprimeur de Monseigneur le Duc d'Orléans. Ruë S. Severin. 1736. vol. in-8°. pag. 752. pour les Operations , & pag. 132. pour les Remarques.*

LES Remarques dont cette troisième Edition est augmentée , sont séparées du corps du Livre , & sont comme un Ouvrage à part : l'Auteur qui les donne est M. de la Faye, Chirurgien, homme modeste dans sa profession & qui de peur qu'on ne lui attribue le sçavoir d'autrui, déclare avec une franchise dont un ignorant auroit été incapable, qu'il ne les a point tirées de son propre fonds, mais de la lecture de son meilleurs Auteurs, des Leçons, & de la conversation des plus grands Maîtres de nos jours ; il dit que c'est en recueillant leurs découvertes, qu'il a enrichi ce Livre d'une infinité d'observations utiles & curieuses, que c'est par les travaux de ces grands Maîtres qu'il s'est trouvé en état de donner une Edition du Cours d'operations de M. Dionis beaucoup plus complete, que les précédentes ; qu'il a eu soin de citer les Auteurs, afin que les aspirans en Chirurgie, sçachent à qui ils doivent les connoissances qu'ils acqueriront, & qu'ainsi ils reçoivent plus volontiers les instructions qu'il leur donne.

» Si malgré les autoritez qu'il
 » allegue, il se trouve des Lecteurs
 » assez prévenus, pour refuser de
 » croire ce qu'il avance en faveur

» des nouvelles découvertes, il
 » leur déclare qu'il a vû pratiquer
 » toutes les nouvelles manieres
 » d'operer dont il leur parle, qu'il
 » en a pratiqué lui-même la plus
 » grande partie, & que c'est com-
 » me témoin oculaire qu'il assure
 » qu'elles sont préférables aux an-
 » ciennes.

On ne peut sçavoir trop de gré à M. de la Faye, du soin qu'il s'est donné, & on peut dire qu'après les Remarques dont il a enrichi cette nouvelle Edition, il n'y a point de Cours d'operations Chirurgiques qui ne soit inférieur à celui-ci. L'Ouvrage étoit déjà infiniment recommandable par le mérite du célèbre Auteur qui a démontré ces operations avec tant de succès dans l'Amphithéâtre du Jardin Royal, mais le nouveau lustre qu'elles reçoivent aujourd'hui des mains de M. de la Faye, si distingué par sa rare habileté en Chirurgie ; les releve au-dessus de tout ce qui a paru sur la même matiere depuis M. Dionis.

Cet Auteur, ainsi que le reconnoît M. de la Faye, a toujours été regardé comme un des plus grands Chirurgiens, & son Cours d'operations est un de ces Livres excellents ;

auxquels le public n'a jamais cessé de rendre justice: de ces Livres dont le mérite a trouvé autant de suffrages dans le lieu même de leur naissance, que dans les Pays étrangers, où il semble ordinairement que la renommée s'empresse davantage de faire rendre aux grands Hommes, ce qui leur est dû.

M. Dionis joignoit à la science de sa profession, celle des Belles-Lettres, ce qui le mettoit en état de s'expliquer avec cette clarté & cette élégance, on peut dire même, avec cette érudition, qu'on remarque en quelques endroits de son Livre, sur-tout à l'égard des étymologies; car il ne manque jamais lorsqu'il se voit obligé d'employer quelque terme obscur, particulier à son art, de l'éclaircir aussi-tôt par l'étymologie; faute de quoi ces termes, la plupart dérivés du Grec, & tous très-significatifs, ne produiroient dans l'esprit des Chirurgiens, aucune idée qui pût les mettre au fait, ce qui seroit une perte pour eux. L'étymologie d'un mot quand elle est juste, grave tout d'un coup dans l'esprit, la chose signifiée, & fait qu'on ne l'oublie jamais.

Un sçavant Medecin (M. Bouvart) célèbre par son mérite, a cru cependant devoir faire de ces étymologies, un reproche à M. Dionis, comme de choses d'ostentation; mais c'est une méprise toute visible: il confond M. Dionis avec le commun des Chirurgiens: *Risum vix teneatis*, dit-il, *cum parium aut affectuum nominis*

græco fonte cadentia eruditionis laudem aucupaturi, ærùm ignorantia luto immerfi, ad origines suas referre ambiant.

Nous laissons aux Lecteurs à faire leurs reflexions sur les paroles de ce Medecin si éclairé & si judicieux, & entre autres sur celles-ci: IGNORANTIE LUTO IMMERSI, qui peuvent être appliquées à tant de Chirurgiens. M. Dionis n'étoit pas de ce nombre, il avoit des Belles-Lettres, comme nous l'avons remarqué, & ses lumieres lui avoient acquis à juste titre les honneurs & la haute reputation dont il jouissoit: réputation qui durera toujours par les excellens Ouvrages qu'il a laissés, & entre autres par ce Cours d'operations, auquel M. de la Faye n'a cru, à ce qu'il déclare, devoir faire des additions, que pour les raisons suivantes: 1°. pour éclaircir certains endroits que les aspirans en Chirurgie n'auroient peut être pas été à portée de bien entendre.

2°. Pour décrire plus au long quelques operations. 3°. Pour rapporter les découvertes qui ont été faites dans la Chirurgie depuis que l'Auteur a donné son Livre au public.

Si M. de la Faye s'étoit borné à expliquer les endroits où il se rencontre quelque obscurité, il avertit que le nombre de ses Remarques auroit été fort petit, parce que l'Auteur, dit-il, s'explique partout avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

Mais comme le Livre de M.

Dionis n'est autre chose que le Recueil de dix démonstrations qu'il a faites au Jardin du Roi, & qu'apparemment les bornes du tems l'ont empêché de les étendre autant qu'il auroit souhaité, M. de la Faye a cru rendre service aux jeunes Chirurgiens en leur exposant avec plus d'étendue quelques opérations importantes.

Il espere qu'on ne recevra pas avec moins de plaisir, l'exposé des découvertes qui ont été faites depuis la mort de l'Auteur. Exposé qui rend l'Ouvrage de M. Dionis beaucoup plus complet. Nous disons, plus complet, car indépendamment de ces additions, il est déjà très-recommandable par lui-même, puisque M. Dionis y donne non seulement la description des opérations, & des instrumens, mais encore une idée des maladies chirurgicales, avec le détail des appareils & des traitemens qu'il est à propos d'employer après chaque opération, ce qui ne se trouve point ailleurs avec la même étendue & la même exactitude.

Une Remarque importante à faire ici & qui tourne bien à l'honneur de M. Dionis, c'est qu'il n'étoit point entêté de ses sentimens, tout Chirurgien qu'il étoit; il veut que l'on consulte les Medecins: c'est de quoi on trouve un grand nombre d'exemples dans son Cours d'opérations; nous observerons outre cela, que dans son Livre d'Anatomie, il marque une considération particuliere pour les Medecins: il y dit en termes formels

que s'il a fait imprimer cette Anatomie, ce n'est qu'en attendant que l'on publiât celle d'un fameux Medecin.

Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût allez vécu pour pouvoir faire lui-même à son Livre les augmentations nécessaires, mais il étoit difficile qu'un autre suppléât mieux à ce défaut, que M. de la Faye. Ses remarques sont solides, précises, & toutes plus importantes les unes que les autres. Nous n'en rapporterons que trois exemples; celui de l'opération Césarienne, celui des fractures du crâne; & celui d'un nez coupé qui fut racommodé.

De l'operation Césarienne, du vivans de la mere.

Quoique cette operation ait été proscrite par beaucoup d'Auteurs, qui, comme M. Dionis, trouvent qu'elle est de la dernière barbarie, qu'elle ne peut jamais réussir, & outre cela qu'elle ne scauroit être permise en conscience, M. de la Faye juge qu'il n'est pas cependant inutile de rapporter les raisons sur lesquelles se fondent ceux qui s'en déclarent les partisans. Il en compte six. La première, Que la grande playe que dans cette operation, l'on est obligé de faire aux tégumens du bas-ventre, tant communs que propres, n'a rien qui doive effrayer, l'expérience faisant voir que de semblables playes se referment, & que quand même il arriveroit qu'on ouvrît quelque vaisseau

seau considerable, en coupant les tégumens, on y remedieroit sûrement par la ligature du vaisseau ouvert.

La seconde, c'est que les abscesses qu'on a vû dans cette même operation, se former aux différentes régions du ventre, & qui ont donné issue à des fœtus tout pourris, sont des preuves certaines que les playes de cette partie, ne sont pas absolument mortelles, & preuves d'autant plus grandes, que plusieurs femmes qui ont été délivrées de ces fœtus pourris, ont recouvré une santé parfaite.

M. de la Faye réfléchissant sur ces exemples, soutient qu'ils prouvent seulement que les playes de la matrice sont curables, mais qu'ils ne prouvent nullement le succès de l'operation Césarienne, parce que dans le cas d'un abscessé, la matrice contracte avec les parties voisines, certaines adhérences qui empêchent les matieres de s'épancher dans le ventre. Au lieu que lorsque la matrice est dans son état naturel, il ne se trouve point de ces adhérences pour empêcher l'épanchement du sang.

La troisième raison des partisans de l'operation Césarienne, est que l'operation de la taille par le haut appareil, semble autoriser la section Césarienne, on ouvre, disent-ils, les tégumens du bas-ventre, au-dessus des os pubis, & ensuite le fond de la vessie, sans entrer dans le ventre. Cependant il arrive rarement que dans cette operation de la taille, l'eau qu'on a injectée dans

Oéobre.

la vessie avant que de faire l'incision au péritoine, s'épanche dans le rissu cellulaire qui l'entoure; il ne survient point d'hémorragie considerable: la playe des tégumens, & celle de la vessie toute membraneuse qu'elle est, se guérissent. A plus forte raison, concluent-ils, une playe faite à la matrice, qui est une partie moins membraneuse, pourra-t-elle se cicatrifer.

La quatrième raison qu'on apporte pour prouver que l'incision à quoi oblige l'operation Césarienne, n'est pas si dangereuse, c'est que la matrice qui se dilate à mesure que l'enfant croit, se resserre au contraire lorsqu'il en est sorti; resserrement, ajoute-t-on, qui peut faire à l'égard d'une playe de la matrice, ce que l'art fait à l'égard d'une playe extérieure dont on rapproche les lèvres. On infere de-là que les vaisseaux divisés doivent se trouver alors un peu comprimés, ce qui suffiroit, dit-on, pour empêcher que le sang ne s'épanchât dans le ventre, lorsqu'on auroit fait la suture aux tégumens.

La cinquième raison, c'est que si nonobstant les précautions qu'on aura prises pour l'operation Césarienne, le sang vient à s'épancher dans la cavité, lorsqu'on fait l'operation, ou que quelque tems après des matieres purulentes s'y répandent, on peut remedier à cet accident en faisant coucher la malade sur le côté de l'incision, comme il se pratique dans le cas d'une grande playe du ventre.

La dernière raison, c'est qu'il est

H h h h

difficile d'opposer aucun raisonnement aux faits suivans : M. Jobert Medecin de Château-Thierry, dont il est parlé dans le Journal des Sçavans du 8 Juin 1693. décrit, dit-on, deux opérations césariennes, faites à une même femme à vingt mois de distance l'une de l'autre avec un succès si heureux que cette femme & l'enfant tiré par la première incision, vivoient encore de son tems. Schenchius rapporte que Vincent Villeau Chirurgien, ayant fait une incision au côté gauche du ventre d'une femme enceinte, tira de la matrice de cette femme, un enfant mort ; que cette femme deux ans après, accoucha d'une fille, & autres deux ans après, d'un garçon. M. de la Motte raconte qu'une pauvre femme, ayant été en travail d'enfant pendant cinq ou six jours, fut heureusement délivrée par un Chirurgien de Pont-Labé, qui lui fit au côté gauche du ventre, une incision par laquelle il tira l'enfant ; la playe se cicatrifa ensuite par le moyen d'une chair spongieuse qui survint. On lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, années 1731. un fait à peu près semblable : une femme âgée de 48 ans & grosse de son premier enfant, se sentant prête d'accoucher, appella une Sage femme qui trouva que la tête de l'enfant se presentoit, mais qu'elle étoit d'un trop gros volume, pour pouvoir sortir. Cette Sage-femme après avoir fait inutilement toutes les tentatives possibles, consulta M. Michel, Medecin, qui ordonna tout

ce qu'il crut convenir. Le quatrième jour l'enfant fut ondoyé sous condition, après quoi la Sage femme, à qui le Medecin auroit conseillé de tirer l'enfant avec le crochet, ayant tenté inutilement ce moyen ; fit l'opération Césarienne, & s'en acquitta avec tant de dextérité, que la malade fut delivrée sans aucun accident, & jouit encore d'une parfaite santé.

M. de la Faye parlant ensuite des cas où cette operation semble pouvoir se pratiquer, dit qu'ils sont très-rares. Quelques Medecins veulent qu'on ne la fasse, que lorsqu'il y a une impossibilité physique d'accoucher autrement, soit que cette impossibilité vienne d'un vice de conformation des os pubis, ou de ce qu'un enfant ; au lieu d'être dans la matrice, se trouve confondu dans le ventre avec les autres visceres, sur lesquels le placenta a pris racine.

Malgré tout ce qui vient d'être rapporté, M. de la Faye trouve que l'opération Césarienne est très-dangereuse, & qu'elle presente des difficultez infinies ; en quoi il paroît assez de l'avis de M. Dionis, qui veut qu'on ne la pratique jamais sur aucune femme vivante, & qui, à cette occasion, traite de barbare, Henry VIII. Roi d'Angleterre, pour avoir voulu qu'on la fit à la Reine sa femme. Ce Prince, dit-il, avoit épousé en troisième nœces, Jeanne Seimer Demoiselle d'Anne de Boulen, sa seconde femme. La Reine étant dans les douleurs de son premier accouche-

ment, on vint demander au Roi lequel il vouloit qu'on sauvât, ou la mere ou l'enfant, parce qu'on ne voyoit aucun moyen de les conserver tous deux; l'enfant, répondit le Roi, car pour des meres j'en trouverai assez. Cette réponse, remarque M. Dionis, ne laissa pas que d'étonner, quoique, dit-il, on ne dût pas en attendre d'autre d'un Prince qui de sept femmes qu'il eut, avoit repudié les unes, fait décapiter ou mourir miserablement les autres; & qui venoit de renoncer à la Religion.

Des fractures du crâne, qu'elles sont souvent moins dangereuses que les simples ébranlemens du cerveau.

M. Dionis dans sa sixième démonstration, parle des fractures du crâne. Quoique les excellens avis qu'il donne sur cette importante matiere, ayent une certaine étendue, M. de la Faye a cru devoir encore augmenter cet article par les Remarques suivantes: il observe que lorsque la tête est frappée de quelque coup, le crâne n'en peut recevoir de mouvement sans le communiquer, du moins en partie, à la substance du cervau qui le remplit exactement; en sorte que plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus la portion de mouvement qu'il communique au cerveau, est considerable; c'est-à-dire que s'il se fait une grande fracture au crâne, la commotion, ou l'ébranlement du cerveau peut être d'une légère conséquence; mais que

si le crâne demeure entier, ou se trouve peu fracturé, l'ébranlement du cerveau est proportionné à la violence du coup.

M. de la Faye rapporte là-dessus une experience familiere qui rend la chose facile à entendre: on prend par un bout, une planche mince, par exemple une douve de tonneau, & avec les deux mains on en heurte fortement l'endroit plat contre quelque corps dur; si elle ne casse point, une bonne partie du mouvement que le coup imprime dans toutes les parties de la planche, passe dans les mains qui la tiennent, & y cause un tremouffement fort douloureux. Mais si elle se casse, les mains ne se ressentent presque point du coup. Il est aisé de faire l'application de l'expérience au sujet dont il s'agit.

Notre Auteur confirme par plusieurs sortes de faits, ce qu'il avance: 1°. Un criminel jeune & fort, voulant s'échapper par la lucarne d'un cachot, dans lequel il étoit enfermé, & ayant pris pour cela, sa secousse de quinze pieds, se mit à courir avec tant de force, le visage baissé, & les mains derriere le dos, qu'il donna de la tête, contre le mur opposé, ce qui le fit tomber tout d'un coup roide mort. M. Litre, Docteur de la Faculté de Medecine de Paris, fut appelé pour visiter le cadavre. Il n'apperçut en dehors à la tête, aucune contusion, tumeur, playe ou fracture. Il examina le dedans, & il y trouva tout dans l'état naturel, à cela près que le cerveau ne remplissoit pas

toute la capacité interieure du crâne, comme il fait ordinairement, & que sa substance, aussi-bien que celle du cervelet & de la moëlle-allongée, étoit, au toucher & à l'œil, plus serrée & plus compacte qu'elle ne l'est ordinairement : voilà, à ce que conjecture M. de la Faye, la seule chose à quoi l'on puisse attribuer cette mort si subite : c'est que le cerveau s'étoit considérablement affaïssé par la violente compression du coup, & que comme c'est une substance qui a peu de ressort, il n'avoit pû se remettre au large, comme s'y remet un flocon de laine sur lequel on frappe. D'où il est arrivé que la distribution des esprits, si nécessaire pour la vie, a cessé dans l'instant.

2°. On a souvent vû des crânes considérablement racassés, sans qu'il soit survenu aucun symptôme, ni que les blessés ayent même été obligés de garder le lit, & on a remarqué au contraire, que de fortes contusions ou sans fractures, ou avec ces petites fractures, vulgairement appellées fentes capillaires, à cause qu'elles ressemblent par leur finesse, à des cheveux, sont ordinairement accompagnées d'accidens sinistres. Il arrive souvent des faits semblables, & dans tous les tems il en est arrivé, on en trouve des exemples sans nombre dans les Auteurs.

Mais un fait aussi surprenant que commun, c'est que les symptômes que causent les plus dangereuses fractures des os, ne laissent pas quelquefois de survenir, non seu-

lement sans qu'il y ait fracture; mais même sans que la tête ait été frappée.

Un coup reçu au menton, une chute sur les pieds, sur les genoux & même sur le derriere, fussent quelquefois pour causer les symptômes dont il s'agit, ce qu'on ne scauroit expliquer qu'en reconnoissant que des coups reçus ailleurs qu'à la tête, peuvent transmettre leur violence jusqu'au cerveau & y causer des ébranlemens funestes.

L'expérience apprend encore que les symptômes dont il s'agit, peuvent arriver sans même qu'on ait reçu aucun coup ni à la tête, ni à aucune autre partie, par exemple, si une personne en prend une autre par les cheveux, & lui secouie la tête, il peut causer alors au cerveau un ébranlement qui sera suivi de symptômes aussi violens que ceux qui suivent les plus périlleuses fractures : un lit de plume, un oreiller, une botte de foin, en tombant sur la tête, peuvent produire ces effets.

Ce qu'il y a de plus à craindre dans les ébranlemens du cerveau, c'est, comme le remarque M. de la Faye, 1°. le relâchement des fibres du cerveau & du cervelet, lesquelles venant à perdre leur ressort, ne peuvent garantir d'affaïssemens ces deux substances.

2°. La rupture de quelque vaisseau sanguin.

Pour comprendre l'un & l'autre, il faut remarquer, avec notre Auteur, que le cerveau est une masse très-molle, parsemée d'une infini-

zé de fibres délicates, qui dans le moment d'une commotion, peuvent perdre leur ressort & tomber par ce moyen, les unes sur les autres. Or la perte du ressort de ces fibres, si elle n'est réparée dans le moment, doit causer nécessairement une mort subite, comme il est arrivé au prisonnier dont on vient de parler.

Quant aux vaisseaux sanguins, il y en a une infinité qui entrent dans la composition du cerveau, & dont les tuniques sont de la dernière délicatesse. Cela posé, on comprend avec quelle facilité ces vaisseaux peuvent se rompre, lorsque le cerveau est considérablement ébranlé.

Le troisième article que nous avons promis de rapporter, est celui d'un nez coupé qui fut rétabli.

M. Dionis, pag. 490, parle des opérations Chirurgiques qui se pratiquent sur le nez. Le nez peut recevoir toutes sortes de playes, celle qui demande une opération plus prompte, est la séparation de cette partie d'avec le visage; comme lorsque par un coup d'estramacon donné sur le nez, il ne tient presque plus à rien, & qu'il pend sur la bouche. Il faut aussitôt le remettre en sa place, & faire un point d'aiguille, à sa partie supérieure & dans son milieu. Ce point d'aiguille s'accomplit avec un fil ciré; notre Auteur décrit en détail l'opération, après quoi il rapporte que la femme d'un Notaire de Paris, jalouse de celle d'un Boucher du Faubourg S. Germain, qu'elle

s'imaginait être la maîtresse de son mari, alla un matin trouver la Bouchère dans son étal, & après lui avoir fait les reproches que ses soupçons lui inspiroient, elle prit un des couteaux de la boucherie, & lui en donna un coup sur le nez, elle le lui abbatit presque entièrement, il penchoit en bas, ne tenant plus qu'à une des aîles, & un peu à la colonne du nez, l'autre aîle, étant toute coupée. On le lui recousit à l'instant, il reprit, & il n'y resta que très peu de difformité. Les Juges, poursuis M. Dionis, inventèrent un nouveau supplice pour punir la femme du Notaire, ils la condamnèrent à avoir une fleur de lis au front appliquée par un fer ardent, ce qui ne fut pourtant pas exécuté, parce que le Roi ayant trouvé ce jugement trop cruel, lui donna sa grace. Le Parlement de Paris se croyoit autorisé par celui de Toulouse, qui avoit condamné à mort une femme de chambre pour avoir aidé à sa maîtresse à couper le nez à la femme d'un Peintre, par un motif de jalousie, qu'avoit conçu la maîtresse contre cette femme; la Dame qui étoit femme d'un Conseiller fut sauvée. Après cette petite digression M. Dionis revient à son sujet, & dit qu'il ne faut pas croire qu'on puisse faire reprendre un nez quand il est totalement coupé, on nous raconte cependant, ajoute-t-il, que des voleurs ayant la nuit, attaqué des passans, un de ces voleurs reçut un coup qui lui abattit le nez entièrement, & que le blessé étant

allé pour se faire panser, le Chirurgien demanda le nez pour le recoudre, que ses camarades allerent aussi tôt couper le nez à un malheureux qu'ils rencontrerent en chemin, qu'ayant apporté ce nez au Chirurgien, il en fit la suture, que par ce moyen, le nez fut enté & pris sur ce qui étoit resté du nez du voleur, comme auroit fait une greffe à un arbre.

On raconte aussi qu'un Chirurgien fit une incision au bras d'un homme qui venoit d'avoir le nez coupé, qu'il lui mit dans l'incision l'endroit saigneux du nez, que par un bandage, il le tint quelque tems dans cet état, & que le nez s'étant collé avec la chair du bras, l'Operateur en coupa autant qu'il en falloit pour figurer un nez, & que par cette operation il lui en substitua un tout semblable au premier. M. Dionis réfléchissant sur ces deux Histoires qui n'approchent pas de celle que M. Garengot Chirurgien, raconte très-sérieusement

dans son Traité des Operations, & que nous avons rapportée dans le Journal des Sçavans du mois d'Août 1731. art. 8. les traite, comme il doit, de rêveries & de pures chimères. Mais M. de la Faye dit sur ce sujet, *Qu'on lit dans differens Auteurs plusieurs experiences qui prouvent qu'un nez entièrement séparé du corps, peut y être réuni*, il déclare cependant que la chose paroit difficile à croire; après quoi il ajoute qu'il semble naturel qu'un nez dont on vient de couper le bout, s'unisse au bras auquel on aura fait une incision, & qu'on puisse en coupant du bras, ce qui est nécessaire, reparer en quelque façon la difformité du nez. Il n'oublie pas de remarquer que Taliacot a fait un Traité pour justifier cette pratique dont il est le restaurateur, & que Fabrice de Hilden rapporte un exemple du succès de cette même operation.

Nous nous en tiendrons à ces trois remarques de M. de la Faye, pour ne pas excéder les bornes.

LETTRE SUR LA BIÈRE. A Valenciennes, chez Gabriel Henry, Imprimeur du Roi. 1734. Broch. in-12. pag. 61.

LA Biere, selon la remarque de l'Auteur de cette Lettre, est une des plus anciennes boissons de la terre, & la plus commune. On la substitue au vin dans presque tous les Pays où l'on ne cultive point la vigne, & l'on s'en fert pour boisson ordinaire.

Il y a, comme le reconnoît le même Auteur, une grande différence entre les Bieres que l'on boit

aujourd'hui, & celles des siècles passés: les premières ne se faisoient qu'avec l'orge seul qu'on laissoit macerer & fermenter dans l'eau, sans coction. Il soutient que c'étoit une boisson incontestablement mal saine, & que c'est de celle-là qu'il faut entendre tout le mal que quelques Auteurs disent de la Biere, sçavoir qu'elle est indigeste, pesante, propre à embarrasser le sang

dans son cours, &c.

La Biere la plus saine, selon lui, est celle qui ne se fait qu'avec de l'orge & des fleurs de houblon. Il préfère l'orge de saison à celui de Mars; il appelle orge de saison, celui que l'on sème en Octobre: Quant à la préparation, il prétend que la meilleure est celle-ci. L'on fait, dit-il, tremper le grain dans l'eau & on l'y laisse jusqu'à ce qu'il enfle, c'est-à-dire environ 24 heures; pendant lequel tems on renouvelle quelquefois l'eau, après quoi on la tire & on fait égouter le grain, qu'on met ensuite en motte pour le faire germer, & en développer insensiblement les principes.

Alors l'on concentre ce commencement de germination, en faisant secher le grain. L'orge étant bien sec, on le réduit en une farine grossiere qu'on met dans une cuve; l'on verse par dessus, deux tiers d'eau chaude, avec un tiers d'eau froide, & l'on remue le tout à force de bras, avec des instrumens de bois faits à ce dessein. Quand le tout est bien mêlé & suffisamment travaillé, l'on retire l'eau chargée de la meilleure partie de la farine, on la verse dans une chaudiere pour l'y faire bouillir à gros bouillons, ayant soin de la bien remuer jusqu'à ce qu'elle bouille, pendant ce tems-là on jette de nouvelle eau chaude ou bouillante, sur la farine restée dans la cuve. L'on remue & l'on travaille de nouveau ces mêmes matieres comme auparavant, l'on retire l'eau & on la mêle avec la précédente, dans la chaudiere,

pour les faire bouillir ensemble. C'est ce qu'en terme de Brasseur, l'on nomme le *Mas*.

Lorsque le tout a suffisamment bouilli & que ce mas est bien cuit, on éteint le feu, l'on verse le mas dans la cuve, & ensuite pour le clarifier, on le fait passer au travers de la farine restée, après quoi on le remet dans la chaudiere qu'on a soin de bien nétoyer auparavant, & on le fait bouillir de nouveau.

La préparation ne finit pas ici: il faut encore verser dans la cuve sur les matieres, une nouvelle eau chaude qu'on tient toute prête dans une autre chaudiere: mais on ne travaille plus cette eau, on la laisse seulement une demi-heure se charger du reste de la substance du grain par une simple infusion ou digestion, après quoi on la tire au clair; c'est ce qu'on appelle en terme d'art, les *poursuites*; on met bouillir ces *poursuites* dans la chaudiere avec les autres préparations. Alors la Biere est presque faite; il n'y a plus qu'à la laisser bien bouillir & cuire, en y ajoutant sur la fin de la coction, une certaine quantité de fleurs de houblon, que les Ouvriers laissent plus ou moins bouillir, chacun selon sa méthode particuliere.

La préparation ayant suffisamment bouilli, l'on éteint le feu, & on la reverse dans la cuve, d'où on a ôté le marc, qu'on appelle *Drague*. On laisse refroidir le tout jusqu'à un certain degré, puis on y met une quantité proportionnée de lèveure de Biere, pour hâter la fer-

mentation qui doit se faire dans les tonneaux. Cette fermentation produit un bouillonnement si considérable que quelquefois la Biere s'échappe avec la dernière violence, par le trou du bondon; on remplit alors de nouveau le tonneau où elle est, lequel s'écume de rechef, & la Biere est faite. Mais elle n'est potable qu'après un certain tems. Pendant lequel elle se perfectionne par une fermentation insensible, où les parties spiritueuses se détachent des grossieres, ce qui rend la Biere agréable & saine.

Notre Auteur s'étonne ici que la Biere étant une boisson si commune, les Auteurs qui en ont écrit, ayent si mal expliqué la maniere de la préparer, il trouve cependant que M. Hecquet en a parlé juste, lorsqu'il a dit que *rien ne l'a si heureusement perfectionnée, que la fleur de houblon: parce que ce mélange la rend amere, apéritive, amie de l'estomac & de tous les visceres.*

Il observe que la bonté des Bieres dépend beaucoup des saisons où elles sont préparées; on préfere ordinairement celles de Fevrier & de Mars; mais notre Auteur croit que les Bieres de Novembre & de Décembre sont aussi bonnes, & même meilleures, pourvu qu'il n'ait point gelé ni neige.

Il condamne les Bieres faites avec les eaux de glace ou de neige, & celles qui sont brassées pendant l'Été & sur la fin du Printems.

L'on se sert à Valenciennes d'eau de riviere pour faire la boisson dont il s'agit, & on y préfere cette eau

à celles des puits & des fontaines; parce qu'on trouve ces dernières trop dures & trop rudes.

La Biere qui est faite d'orge d'Octobre de bonne eau, & d'une juste proportion de fleurs de houblon, cette Biere bien travaillée, suffisamment cuite, ni trop récente, ni trop ancienne, est, selon notre Auteur, préférable à toutes les autres.

Il ne condamne pas cependant l'orge de Mars; il trouve la Biere faite avec cet orge, également saine, & même plus agréable à boire, mais il prétend qu'elle ne se garde point si long tems, ce qui fait qu'il donne la préférence à l'orge de saison.

Il ne peut souscrire à l'opinion de ceux qui croient que la Biere est une boisson indigeste, qu'elle épaisit le sang, qu'elle donne des coliques, des maux de tête, & même la galle. Il soutient que ces reproches ne conviennent qu'aux Bieres faites par une simple macération, & à celles qu'on prépare aujourd'hui à Valenciennes, dans lesquelles on fait bouillir des pieds de veaux, de bœufs, & même de la chaux vive. Mais pour la Biere préparée selon la méthode que nous venons d'exposer, son sentiment est qu'elle nourrit, qu'elle engraisse, qu'elle rafraîchit, qu'elle tient le ventre libre, qu'elle pousse doucement par les urines, qu'elle chasse les cruditez, tantôt en les fondant de maniere qu'elles se dissipent en forme de vents, & tantôt en les purgeant par les sel-

les , ce qu'il attribué principalement aux fleurs de houblon. Il va plus loin , & il approuve la pensée de ceux qui prétendent que la vie de l'homme seroit plus longue , si l'on ne beuvoit que de la Biere , & qu'on se passât absolument de vin. Il trouve même que ceux qui ne se servent point d'autre boisson que de Biere sont ordinairement grands , forts & bien faits. Il rapporte là-dessus une raison d'analogie à laquelle il est difficile de ne se pas rendre , c'est la conformité de substance & de principe , qui se rencontre entre la Biere & le pain , conformité qui doit faire que ces deux nourritures s'associent mieux dans l'estomac. Il est incontestable , dit-il , que les particules de la Biere sont homogènes avec celles du pain , & que par conséquent elles doivent le pénétrer & le dissoudre aisément. De plus comme il n'y a point de nourriture qui sympathise mieux avec toutes les autres , que le pain. Il s'ensuit , conclut-il , qu'on peut dire la même chose de la Biere qui est un pain liquide.

La Biere , pour être bien faite , demande de grandes précautions : notre Auteur soutient que si elle a trop fermenté elle acquiert une tenuité ou finesse de parties qui échauffe le corps , qui blesse les nerfs , & qui offense le cerveau , mais que si elle n'a pas assez fermenté , elle a des parties grossieres , capables de causer des obstructions & de faire des abcès. Il veut qu'on examine bien la nature de l'orge dont on fait la Biere , celle du cli-

Octobre.

mat où on la fait , celle de l'eau , celle du houblon qui y entrent , celle des saisons où on la prepare , & du tems qu'il fait pendant qu'on la brasse , qu'elle boit dans la chaudiere , qu'elle est dans la cuve , on qu'elle fermente dans les tonneaux ; toutes ces circonstances y apportent de grands changemens.

On donne ici plusieurs avis importants sur le choix de la Biere ; on remarque que celle qui est trop recente , fermente dans l'estomac , y cause des gonflemens & des bouillonnemens dangereux , que la trop vieille est rude , mordicante , & qu'elle heurte quelquefois si violemment les fibres de l'estomac , qu'elle y cause des érosions. Notre Auteur recommande , sur-tout , d'éviter ces Bieres sophistiquées , dans lesquelles on a mêlé de la chaux vive pour lui donner plus de force & plus de couleur , ou de la fuye de cheminée au lieu de houblon. Il condamne encore la pratique de ceux qui font mêler dans leur Biere , de l'Absinthe , de la Véronique , de la Scolopendre , du Génievre pour la rendre plus amère & plus détersive , comme le propre des amers est de dissoudre , il convient que ces Bieres médicamenteuses , celles même où on mêle de la fuye , pour leur donner une couleur brune , & une petite pointe d'amertume , sont d'un grand secours dans les coagulations du sang , qu'elles dissolvent les humeurs trop visqueuses , & que par ce moyen , elles aident à la circulation des sucs : il ne peut cepen-

liii

dant les approuver , parce qu'il craint qu'à la longue elles ne dissolvent jusqu'à la substance fibreuse du sang.

Mais pour revenir à la chaux & aux pieds de veaux & de bœufs que certains Brasseurs font entrer dans leur Biere , nous croyons qu'on ne fera pas fâché de voir de quelle maniere notre Auteur s'explique sur ce sujet.

» Il est du bien public , dit-il , & » de la conservation de tout le peuple , d'obliger les Brasseurs à ne » faire entrer dans la composition » de leur Biere que de l'eau , de » l'orge , & du houblon. Une liqueur qui sert de boisson à tout le » monde , dans les lieux où il n'y » a point de vin , doit être religieusement faite , mais l'avidité qu'on a de gagner de l'argent , à quelque prix que ce » soit , fait que souvent on trahit son honneur & sa conscience pour l'intérêt même le plus vil.

» C'est ce qui arrive tous les » jours à nos Brasseurs (de Valenciennes) l'avidité du gain leur » fait mêler dans leurs Bieres des » choses très-préjudiciables à la » santé.

L'on a poussé cette sophistication à un tel excès , dit-il , que » quelques Brasseurs jettent dans » leur Chaudiere , de la chaux vive , où elle fond & bout avec les » premières préparations. Ils y en » jettent une si grande quantité , » que pour en temperer l'acrimonie , ils sont obligés d'y mêler

» des pieds de bœufs & de veaux » qu'ils font bouillir avec la Biere » dans un Rét pour en retirer à la » fin , les ossemens , c'est là mêler » ensemble le poison & le contre-poison , ces pieds bouillis étant par » leur viscosité un véritable remède à l'acrimonie de la chaux vive.

» Voilà , poursuit notre Auteur , » la boisson dont on se fert aujourd'hui dans notre Ville (de Valenciennes) c'est un composé » d'eau d'orge , de bled , de chaux » vive , de pieds de bœufs , ou de » veaux , & de houblon , ou d'aigremoine , qu'ils mettent quelquefois au lieu de houblon. Or il » ne faut pas être Medecin pour » voir que cette liqueur est très-préjudiciable à la santé.

Notre Auteur , pour prouver cette proposition , dit que la chaux est acre , mordicante , corrosive , qu'elle communique cette qualité à l'eau dans laquelle on la fait fondre ; & que par conséquent les Bieres où on met de la chaux , doivent être très-pernicieuses. Il a observé tout à l'heure que cette qualité acre & corrosive étoit pleinement corrigée par la viscosité des pieds de bœufs & de veaux , mais soit qu'il ne persiste plus ici dans ce sentiment , soit par inadvertance , son unique but à present est de répondre à ceux qui prétendent que l'eau où l'on a fait dissoudre de la chaux n'est pas aussi mal-faisante qu'on se l'imagine d'ordinaire.

» Que l'on n'objecte point , dit-il , qu'il y a des cas & des maladies où l'on fait boire utilement

» l'eau de chaux , qui précipitant
 » les aigres & les acides du sang ,
 » l'adoucit beaucoup ; ce qui con-
 » tribue à la guérison des ulcères
 » intérieurs & d'autres maladies.

» Je ſçai qu'on la vante pour la
 » guérison du diabete , à cause
 » qu'on prétend qu'elle émouffe
 » les pointes des ſels qui , dans
 » cette maladie dissolvent la masse
 » du sang , en désunissent les par-
 » ties , les fondent , & les conver-
 » tissent en sérositez. C'est sur ce
 » principe que Morton la conseil-
 » le dans la phthisie pulmonaire ,
 » & comme l'on prétend que cette
 » eau desſèche beaucoup , il y a des
 » Auteurs qui l'ordonnent dans
 » les hydropiques de poitrine ,
 » mais tout cela ne conclut rien ici ;
 » ce sont des cas particuliers & ex-
 » traordinaires , qui ne doivent
 » point ſervir de regle , pour la
 » composition d'une boisson ordi-
 » naire : autrement il ſeroit permis
 » de mettre dans la Biere toutes les
 » drogues qu'on voudroit , puis-
 » qu'il n'y en a point qui ne ſe
 » prenne intérieurement dans des
 » maladies particulieres , jusqu'à
 » l'arsenic même , que quelques-
 » uns donnent pour fébrifuge.

Notre Auteur ajoute à cela , que
 plusieurs comparent la chaux , à
 l'arsenic , au sublimé , aux mou-
 ches cantarides , & il paroît fort
 approuver leur sentiment : la
 chaux , dit-il , cause des érosions ,
 des tranchées , une aridité de la
 gorge & de la langue , une soif ar-
 dente , une respiration difficile , des
 ſuppreſſions d'urine , & des dyſ-

ſenteries , non ſeulement à ceux
 qui en prennent par la bouche ,
 mais à ceux qui en respirent la va-
 peur & l'odeur forte. Il va plus
 loin , il prétend qu'on doit s'abite-
 nir de boire beaucoup de ces vins
 qui viennent des endroits d'où la
 chaux vient , parce que , dit-il ,
 leur grand usage produit des
 ſievres ardentes , des contractions
 de nerfs & des paralyſies. Il cher-
 che enſuite la cause de ces accidens ,
 & il l'attribue aux exhalaisons de la
 chaux qui ſe répandant , dit il , sur
 les vignes , imprimant au raisin
 leurs mauvaiſes qualitez , qui pas-
 ſent jusqu'au vin.

Pour donner plus d'éloignement
 des Bieres où l'on a mêlé de la
 chaux ; il remarque , 1°. que ſi l'on
 jette de la chaux vive dans de l'uri-
 ne recente , il s'en éleve à l'inſtant
 une vapeur brûlante qui frappe le
 nez comme un coup de feu ; 2°.
 Que ce mélange étant mis auſſi tôt
 à une lente diſtillation , rend une li-
 queur d'une odeur intolérable de
 feu , & d'une volatilité que rien
 ne peut retenir ; 3°. Qu'il faut dans
 l'operation de ce mélange , être
 très circonſpect , parce qu'au mo-
 ment que la chaux eſt mêlée avec
 l'urine , il en ſort un eſprit causti-
 que , qui , ſi l'on n'y prend pas gar-
 de , attaque les poumons & les
 enſamme ; 4°. Que ſi ces eſprits
 s'attachent à la peau , ils y cauſent
 une gangrene mortelle.

Notre Auteur veut que l'on ju-
 ge par-là , des effets que les parti-
 cules de la chaux peuvent produire
 dans le corps , loſqu'elles viennent

à se mêler avec les humeurs salines & urineuses du sang.

Quant aux pieds de bœufs & de veaux qu'on met dans la Biere il ne les croit pas moins dangereux : il prétend que c'est une pure charlatanerie de dire que c'est pour les rendre claires, & il remarque que dans les lieux où l'on n'a point recours à ce moyen pour éclaircir la Biere, elle ne laisse pas d'être très-claire, très-légère, & très-coulante.

Il soutient que toute Biere où l'on a fait bouillir des pieds de bœufs & de veaux, se digere difficilement, passe avec peine, & produit des colles & des viscositez.

Il avoüe qu'on se sert avec succès de décoction de pieds de bœufs, de veaux, de mouton, pour clarifier la Biere, comme l'on employe pour le même dessein, la colle de poisson, mais il remarque qu'il y a une grande difference entre mettre un demi-pot ou environ, de cette décoction, sur une tonne de Biere, quelques jours, ou même quelques semaines après qu'elle a été entonnée, & faire bouillir ces pieds de bœufs, de veaux ou de moutons avec la Biere même, pendant le tems de la cuisson, parce que dans ce dernier cas la substance visqueuse des parties, dont il s'agit, s'unit si étroitement avec les particules de la Biere, qu'elle ne s'en sépare que très-difficilement, au lieu que la décoction qu'on jette dans un Tonneau, ne bouillant pas avec la Biere ne fait

point un même corps avec elle, & étant plus pesante, se précipite au fond du vaisseau, où elle entraîne en même tems les parties grossieres de la Biere auxquelles elles s'accrochent.

Notre Auteur, après quelques autres reflexions touchant la même matiere, dit, pour s'expliquer en peu de mots, sur ce sujet, que les Bieres où l'on a mis de la chaux vive en les travaillant, sont un poison lent qui détruit insensiblement le principe de la vie; Que ces Bieres, quoique chargées de la viscosité des pieds de bœufs & de veaux, portent avec elles un principe lapidifique qui venant à se développer dans l'estomac, ou dans quelques autres parties du corps y occasionne la gravelle ou la goûte noyée, & souvent l'un & l'autre.

L'on trouve à la fin de la Lettre l'Avis d'un Medecin qui pense autrement sur la Biere que ne fait notre Auteur. Il prétend que les Bieres, dans lesquelles, pendant la cuisson, on a jetté des pieds de veaux ou de bœufs, sont les meilleures; voici ses raisons, les personnes éclairées en jugeront.

» il dit en premier lieu que ce
 » qui est fade, visqueux, & gluant
 » n'est point pour cela pernicieux
 » à la santé, vû que la Medecine
 » ordonne les choses les plus vis-
 » queuses pour les maladies les plus
 » opiniâtres; car quoi de plus
 » gluant, *demande-t-il*, que les ra-
 » cines mucilagineuses, les lima-
 » çons, les extrémités des ani-
 » maux, & les gelées, qu'on pré-

» fere à tant d'autres remedes con-
 » tre les maladies attribuées ordi-
 » nairement aux viscositez & aux
 » glaires ?

Il dit en second lieu, que cette Biere a une convenance toute naturelle avec les parties qui ont besoin d'être réparées : qu'elle est moins féculente, plutôt clarifiée, plus délicate, plus coulante & plus facile à digerer ; de forte, *continuez-il*, que les accusations dont on la charge d'embarrasser le sang, d'engendrer des colles, des cruditez, des viscositez & des glaires, sont *folles & imaginaires.* » En effet, » *poursuit-il encore*, les maladies » qu'on attribue ordinairement aux » glaires, sont moins fréquentes » parmi les petits Bourgeois, les » Payfans, & les Chartiers, eux » qui de tous les hommes vivent » plus grossièrement & se remplif- » sent tous les jours de toutes sor- » tes de Bieres.

Il dit en troisiéme lieu que le trop fréquent usage du vin, est la cause la plus ordinaire des maux d'estomac, des cruditez & des glaires, mais que la Biere, par l'ad- jonction de quelques pieds de veaux, remédie à ces maux d'esto- mac, à ces cruditez, & à ces glaires.

Tel est le sentiment du Medecin cité par notre Auteur, on voit aisément ce qu'il faut juger des preuves qu'il allégué. Mais, pour mettre les Lecteurs bien au fait sur cette matiere, nous rapporterons ce que dit notre Auteur en citant cet Avis.

» Pour vous donner, Monsieur, » de plus fortes preuves, du desir » que j'ai de vous satisfaire, je » joins ici l'avis qu'un autre Mede- » cin a aussi donné sur la Biere, » mais qui pense tout autrement » que moi, vous l'examinerez, & » vous jugerez, Monsieur, si cet » Avis mérite l'éloge que son Au- » teur lui donne, d'être fondé sur » des raisons si évidentes & des » principes si solides, qu'il est im- » possible de les contredire. Il » ajoute que ce même Avis a fait » l'admiration du Parlement de » Flandres, dans la lecture d'un » procès où il a été servi, & que » tous les Conseillers en ont pris » des copies.

» Il est pourtant certain, Mon- » sieur, que cet Avis n'a point été » vû en ce Parlement, & que même le procès auquel il devoit être » joint, n'y a point été porté... » Je suis, Monsieur, &c.

ESSAY HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE SUR LE
Goût. Par M. Cartaud de la Vilate. A Paris, chez de Maudouy,
 Quai des Augustins, à S. François. 1736. in-12. pag. 329.

» **L'**On peut aisément juger par
 » la façon dont ce Livre est
 » écrit, que je l'ai destiné à ces Lec-
 » teurs distraits & peu sérieux qui

» aiment à voltiger sur divers sujets
 » sans trop les approfondir. Le mé-
 » rite d'amuser cette partie du Pu-
 » blic, m'a paru de quelque im-

» portance. J'ai employé un stile
 » propre à ce dessein, où il s'agit de
 » faire effleurer la Littérature à gens
 » qui n'ont guères que de l'imagi-
 » nation & qui l'ont vive. « Voilà
 l'idée que M. *Cartaud*, dans sa Pré-
 face, ou plutôt dans un très-court
 Avertissement, donne lui-même
 de son Ouvrage, & certainement
 elle est très-juste. L'Auteur con-
 vient parfaitement à l'espece de
 Lecteurs qu'il a eu en vûë, & leur
 caractère est le sien.

Cet Ouvrage est divisé en deux
 Parties. La première a pour titre :
Histoire Critique du Goût. On s'ap-
 perçoit dès le début qu'on va lire
 un Livre bien singulier, & qui
 plaira, du moins par cette singula-
 rité. En nous exprimant ainsi, on
 voit bien que nous avouïrons sans
 peine que l'Auteur montre de l'es-
 prit. Cependant ne pourroit-on
 point lui dire, en se servant de ses
 propres termes, que souvent *il ne*
trace que du grotesque au milieu de
toutes ses pompes, & qu'il *n'offre*
qu'une Parodie du Sublime ?

Dans cette première partie il a
 voulu donner une idée du caractè-
 re, des mœurs, des usages, des
 goûts & des inclinations des peu-
 ples les plus connus, anciens &
 modernes. Ami du paradoxe, il
 fait des apologies & des censures
 auxquelles on ne s'attendoit point.
 Il y a pourtant du vrai dans plu-
 sieurs de ses reflexions, & un vrai
 d'autant plus piquant, qu'il est plus
 hardi & moins commun.

L'homme ne fut d'abord soumis
 qu'aux seules loix de la nature.

Dans cet état il étoit au-dessus des
bien-séances & de l'opinion. Ses des-
 sirs naissoient de l'impression faite
 sur ses sens. Il chercha ensuite à
 vivre en société. De là naquirent
 de nouveaux plusirs ; & les pre-
 miers besoins satisfaits, on vit
 éclore les semences variées de tou-
 tes les passions. Dans ce tems » les
 » mouvemens de l'ame se manife-
 » stoient par des procedez naitis. Si
 » deux Amans étoient assortis, le
 » dénoüement de l'amour accom-
 » pagnoit les premiers desirs. La
 » nature en dictant des penchans,
 » se faisoit des sacrifices. Point de
 » pudeur à surmonter, ni de res-
 » pect humain à craindre. . . . On
 » se voyoit, on s'aimoit, on se ren-
 » doit heureux. . . . Quelle prodi-
 » gieuse difference entre ces pre-
 » miers Bergers & ceux de l'Astrée!

L'Auteur continue de décrire le
 train d'amour qui regnoit au bon
 vieux tems. Viennent ensuite les
 loix établies pour la sûreté publi-
 que, car on éprouva que la nature
 est une mauvaise Legislatrice. » Les
 » grands caractérisoient haument
 » d'injustice la moindre atteinte
 » portée à leur dignité, ou à leurs
 » richesses. Ceux qui vivoient sans
 » bien & sans rang, mal disciplinés
 » par la nature, ne goûtoient pas
 » le mérite de se rendre la victime
 » du bien public. . . . Ceux qui
 » marquerent le plus d'audace ou
 » d'habileté, s'emparerent de l'au-
 » torité suprême. Il parut enfin des
 » Rois.

» Le premier Trône qui fut élevé
 » courut les mêmes hazards que ce

» frêle vaisseau qui osa essayer les
 » inégalitéz de la haute mer. . . .
 » Mais le desir de commander eut
 » bien-tôt instruit les Rois des
 » moyens de se faire obéir. . . . Les
 » Rois d'Egypte se renfermerent
 » dans le sein de leurs Palais, imi-
 » tant le foudre qui doit s'envelop-
 » per dans la nuë pour lancer des
 » éclairs, & tonner avec plus de
 » grandeur & de majesté.

Dans une note l'Auteur parle de
Sardanapale, qui, sous un habit de
 femme, filoit de la laine dans son Sé-
 rail, ou la distribuoit à ses femmes;
 sur quoi il rapporte cette reflexion
 singulière de M. l'Abbé *Langlet*,
 » auroit-on voulu, dit cet Ecrivain,
 » que *Sardanapale* tint une épée
 » au milieu de ses femmes, & une
 » quenouille au milieu de ses Sol-
 » dats. Il s'accommodoit selon les
 » occasions au caractère & à l'em-
 » ploi de ceux avec lesquels il étoit,
 » & c'étoit là le grand Prince. *Mé-
 thode pour l'Hist. Tom. 1. p. 287.*

Tout devint mystère dans l'Égypte,
 continue M. C. » La Religion
 » répandit ses voiles. . . . Les Ora-
 » cles parlerent. Par tout il se pre-
 » sentoient des trepièds tremblans,
 » des antres qui vomissoient d'hor-
 » ribles heurlemens. . . . Et sur-
 » tout des vengeances terribles
 » contre les indiscrets. « On voit
 que l'Auteur a beau jeu contre les
 Prêtres Payens, moitié fourbes,
 moitié fanatiques, & il n'est pas
 homme à les épargner.

» Tant d'aspects enchantés, con-
 » tinue-t-il, tenoient l'Égyptien
 » comme suspendu dans les plus

» hautes Régions. Du côté du
 » Trône, il ne découvre que des
 » objets de terreur, ou d'étonne-
 » ment. . . . Outre le fabuleux de
 » la Généalogie des Rois, & l'au-
 » guste dénoüement de l'Apotéo-
 » se, que ne devoit pas produire
 » sur des imaginations aussi vives à
 » s'enflammer, que l'étoient celles
 » des Egyptiens, ces superbes
 » Tombeaux, ces Obélisques énor-
 » mes chargés d'inscriptions mer-
 » veilleuses, ces lacs qui sembloient
 » rassurer orgueilleusement l'Égypte
 » contre les inattentions de la
 » nature. La Religion n'étoit pas
 » moins propre à tracer des im-
 » pressions pompeuses, un Colosse
 » de *Sérapis* qui rappelle l'Univers
 » à son premier cahos, si quelque
 » mortel ose trop l'approcher, &c.

» Puisque la fourberie & l'erreur
 » pouvoient monter l'Égyptien sur
 » le grand ton du merveilleux, que
 » ne pouvoit pas dans la Judée le
 » saint entousiasme des Prophètes,
 » &c.

» Des cerveaux paitris de salpê-
 » tre, perpétuellement battus par
 » les grandes machines du merveil-
 » leux, telc étoit l'assière ordinaï-
 » re de l'Égyptien. Il étoit toujours
 » sérieux, &c.

L'Auteur vient ensuite aux Grecs
 dont le caractère étoit tout diffé-
 rent. Il parle d'abord des Lacédé-
 moniens & du lévère Licurgue
 qu'il nous donne comme une autre
 espèce d'Imposleur. Rien n'est plus
 singulier que la description qu'il
 nous fait de leur maniere de
 l'amour. En général on connoit

peu à Sparte les plaisirs & les agrémens. De-là la rudesse de leur langage. » Les affecteries d'un Orateur » Athénien, & les mignardises étudiées d'une coquette, y ridoient » également le front au *licurgisme*.

De leur côté les Athéniens railleurs & voluptueux considéroient les Spartiates » avec le mépris ou la » pitié qu'un homme de Cour a » pour ces malheureuses victimes » de l'ignorance, qui fondent leur » gloire sur des vertus sauvages, » arbitraires, & décidées par les » noires vapeurs de la mélancolie.

Il faut voir dans le Livre-même le portrait des Athéniens. Il est très-ressemblant & très-bien peint. Leur Comédie étoit extrêmement satyrique, & il ne paroît pas que les suites en ayent été facheuses pour les Auteurs. » L'usage de faire battre un Poëte n'avoit point » encore été établi.

M. C. nous donne *Aristophane* comme un modèle de *Mauffade plaisanterie*, un *homme nourri d'un venin épais*. » Si ce sont les mœurs » de son siècle qu'il nous peignit, » elles étoient encore grossières & » manquoient de finesse. La Comédie des *Nuës*, si vantée, & » que la bonne Dame *Dacier* » avoit lûc quarante fois, porte » un caractère d'impudence, de » noirceur, & de mauvaise raillerie qui fait tort au discernement de ses admirateurs. « M. C. ne traite guères mieux la plupart des autres Auteurs Grecs, & en général il est peu favorable aux anciens.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir le morceau sur les *Sibarites* & les *Crotoniates*. C'est toujours la même singularité dans les pensées & dans les expressions, même abondance de comparaisons & de métaphores. Elles marquent sans doute un génie vif & fécond ; mais on y désireroit quelquefois plus de justesse, & sur-tout plus de décence.

Viennent ensuite les Philosophes Cyniques, les Stoïciens qui méprisoient également les agrémens de l'esprit, & les loix de la pudeur, les Pirrhoniens qui se moquoient de tout & ne condamnoient rien, *riant des actions héroïques comme des grands vices*.

L'Auteur dit un mot de l'opulente *Tyr*. » Un Tyrien regardoit » un Grec du même œil qu'un riche Financier considère aujourd'hui un Poëte indigent. « Sous le nom du plus riche particulier de Tyr on trouvera ici le portrait du plus riche particulier de France, & qui a usé de ses richesses avec le plus de noblesse & de générosité.

Carthage succéda à *Tyr* & *Rome* vainquit *Carthage*. Les Auteurs Romains sont ici caractérisés à peu près comme l'ont été plus haut les Auteurs Grecs ; M. C. n'est rien moins que leur admirateur. Il fait ensuite des remarques curieuses sur leur Architecture, leur peinture, leur Sculpture, &c. dont plusieurs sont empruntées de M. *Perrault* ; très-bon connoisseur en cette matière.

De diverses remarques de l'Auteur

teur sur les Poëtes Romains nous ne citerons que celles-ci fut *Virgile* & son Héros. Après avoir parlé de *Lucain*, » on voit, ajoute-t-il, plus » de douceur dans les vers de *Virgile*, des peintures plus achevées, » un stile soutenu & de l'élégance, » mais un Héros qui toujours se pague à la main, & dont chaque » soupir semble s'adresser à *Jupiter*, » entre devotement en conférence » avec la Reine de *Carthage*, lui » parle d'un saint Hyménée. Une » grotte fait naître les avantages » d'une félicité prochaine. Les » cœurs devots sont les plus tendres. Celui d'*Enée* étoit sensible; » *Didon* n'étoit point cruelle. On » se mit en état d'attendre sans impatience les pompes de l'Hymen, » &c.

M. C. reproche encore à *Virgile* d'être trop louangeur. Devenu homme de Cour, il ne sçait que brûler de l'encens. Mais on en brûla bien plus encore pour les Successeurs d'Auguste. L'Auteur continue de caractériser les Ecrivains qui parurent sous leurs regnes, & vient ensuite au Christianisme & aux Auteurs Chrétiens. Le morceau sur S. *Jerôme* est plaisant, mais il l'est trop. » Les Anges le souïetterent, dit-il, pour avoir râché » d'imiter *Cicéron*, ou peut-être » pour l'avoir sçu mal imiter, comme l'a cru *Erasmus*. ... Le procédé des Anges eut son succès. La manière d'écrire de ce Saint imite assez le portrait qu'on nous fait de sa personne dans le fond d'une » grotte, un caillou d'une main, un

Octobre.

» Crucifix de l'autre; un Lion à » ses pieds, & une peau d'Ours sur » ses épaules.

Nous passons bien des choses, que l'Auteur auroit pû traiter plus sagement, pour venir au renouvellement des Lettres sous *Léon X.* & *François I.* Les Grecs & les Latins furent consultés avec plus de respect qu'on ne consultoit autrefois les Oracles. Cependant on se partagea sur leur mérite, & de très sçavans hommes préférèrent *Senèque* & *Juvenal*, à *Cicéron* & à *Horace*. Après les *Erudits* vinrent de beaux esprits; après avoir étudié les Anciens, on veut les imiter, mais ce fut avec peu de succès, du moins en France, jusqu'au siècle passé. *Ronsard* fut pourtant comblé d'éloges qui nous étouvent aujourd'hui. On répond qu'en ce tems-là on n'avoit pas mieux. Mais n'avoit-on pas les Anciens? & comment pouvoit-on élever si haut un homme qui étoit si au dessous d'eux? Il est surprenant que le bon goût soit venu si long-tems après la connoissance la plus exacte & la plus profonde des bons modèles; car on les connoissoit fort bien dès le 16^e siècle. C'est sur-tout à l'Académie Française qu'on doit le rétablissement de ce bon goût sans lequel le génie ne peut que s'égarer, & M. C. loue très-bien cet illustre corps. Cependant, pour employer ses propres termes, ses plus grandes peintures ont toujours quelques nuances burlesques. Nous remarquerons même que le mot de *Burlesque* revient souvent dans cet Ouvrage,

K k k k

mais moins encore que ce qu'il exprime.

On s'attend bien à trouver ici le caractère de nos principaux Auteurs, & M. C. l'a fort bien saisi, témoin ce trait : *Racine eut plus de partisans que Corneille, quoique moins d'admirateurs.* C'est que Racine est touchant, & voilà le plus grand effet de l'esprit aussi-bien que de la beauté. Le don de toucher est au-dessus du don même de plaire.

Un Philosophe de l'Académie, (M. Perrault) fit le parallèle des Anciens & des modernes, & se déclara pour les derniers. » Avant ce coup d'éclat on disoit du mal des Anciens avec la même circonspection dont usent des conjurez, lorsqu'ils médifent du gouvernement. . . . On se disoit tout bas *Homere n'est pas si divin, comme on se disoit du tems de Socrate*, c'est le corps opaque de la Lune qui éclipse le Soleil, & du tems du Pape *Zacharie*, il y a des Antipodes.

Quelle que fût la cause de M. Perrault, elle auroit pû être mieux défendue ; aussi M. Despreaux le combattit-il avec succès. Voici le portrait qu'en fait notre Auteur ; il n'est pas flatté.

» Il paroissoit un homme d'un caractère mélancolique & sujet aux vapeurs, qui avoit usurpé la dictature du Parnasse. Ses vûes étoient sûres lorsqu'il put surprendre sa passion endormie ; il fut la terreur des mauvais Poëtes de son siècle. L'aigreur de la Sa-

» tyre le porta à des reproches choquans ; il attaquoit l'indigence d'un honnête homme, & ne prenoit pas même le soin de voiler le mal qu'il en disoit ; ce fut un des défauts de sa médifance de manquer de finesse & de vérité. Sa composition étoit correcte, mais dur & sans faillies. *Chapelle* lui dit un jour, *tu es un bœuf qui fait bien son fillon.* *Quinaut* lui parut si détestable que soupant avec *Lully*, tous les convives se levèrent brusquement, tenant un rouge bord à la main, & suivirent M. Despreaux, qui fut mettre son verre sous la gorge de *Lully*, en lui disant, renonce à *Quinaut*, ou tu es mort.

La dispute sur *Homere* se renouvelle entre M. de la Motte & Madame Dacier, & l'on devine bien à qui notre Auteur adjuge la victoire. Tout cela est tourné d'une manière assez plaisante, mais il y a bien des gens qui n'en riront point du tout. M. C. change de stile pour parler de l'ami de M. de la Motte (M. de Fontenelle) & le portrait qu'il en fait est peut-être le plus beau morceau de son Livre.

On trouve ensuite plusieurs réflexions sur la différence des goûts, causée par celle des tempéramens, & des climats. » Cette manière d'écrire si faillante, qui a tant de charmes pour un Italien, déconcerte la roideur d'un cerveau Allemand. . . . En général les gens du Nord aiment un stile de détail & qui ne cahote point. La molesse de l'Asie fuit le tra-

» vail, jusques dans les amusemens
 » de l'esprit. . . . Une pensée pro-
 » fonde, & qui cache un sens en-
 » veloppé lui semble un labyrinthe
 » qui fait frémir sa paresse. Elle ai-
 » me mieux qu'on lui dise tout,
 » que si on lui laissoit le soin d'en
 » deviner une partie. Son stile imi-
 » te le cours de ces grands fleuves
 » qui ne quittent un lieu qu'après
 » avoir baigné ses rives par mille
 » replis sur lui-même.

Nous passions pour abrégé ce
 que l'Auteur dit sur les Espagnols
 & sur les Italiens. Voici seulement
 quelques traits sur les Anglois.

» Soit mépris ou force de tempe-
 » rament, un Anglois ne prend
 » point le soin de feindre ce qu'il
 » ne sent pas, ou de dissimuler ce
 » qu'il sent. . . . Le génie de la Na-
 » tion est trop fier pour se plier aux
 » petites ruses. . . .

» Ses reproches sont durs & sans
 » voile. Il dédaigne les détours
 » pour un sot, & les croit inutiles
 » pour un homme d'esprit. . . . Il
 » s'imagine que dire poliment une
 » injure, c'est donner un soufflet
 » d'une main ornée de pompons.

» Il traite le léger de l'esprit Fran-
 » çois, comme un Philosophe ré-
 » veur regarde les gambades d'un
 » enfant. . . .

» En Angleterre on ne craint
 » point de placer sur le Théâtre
 » des objets dont on souffre la vûë
 » dans d'autres conjonctures. Un
 » Poëte Dramatique regle les intri-
 » gues sur le cours ordinaire de la
 » galanterie; & offre moins dans
 » les entreciens de ses Acteurs des

» modèles que des imitations.

» Le Conte du Tonneau a quel-
 » ques traits ingénieux; mais en
 » général le Livre est mal fait. Une
 » pensée est noyée dans un Ocean
 » de choses superflues. D'ailleurs,
 » aucun art dans le stile; rien de
 » délié dans le détail; point d'or-
 » donnance dans le dessein. Les
 » Anglois savent quelquefois
 » penser; mais ils ignorent tou-
 » jours la marche qu'il faut don-
 » ner à leurs pensées; comparables
 » en quelque sorte à des Sauteurs
 » qui ne peuvent se plier à une ca-
 » dence régulière.

Nous ne serions pas surpris qu'on
 appliquât au Peintre même plu-
 sieurs traits de ce portrait; & il ne
 s'offenseroit pas sans doute qu'on
 comparât son Ouvrage à celui d'un
 des plus beaux esprits d'Angleter-
 re.

La seconde partie de cet *Essai sur
 le Goût* est divisée en plusieurs arti-
 cles. M. C. examine dans le pre-
 mier si le goût est arbitraire; & on
 voit bien qu'il est pour l'affirmati-
 ve, quoiqu'il ne décide pas nette-
 ment la question. Parmi beaucoup
 de bonnes choses contenues dans
 cet article. Il y en a quelques-unes
 qui paroîtront peut être assez étran-
 geres au sujet, & c'est en général
 un des défauts de cet Ouvrage, &
 on y est plus amusé qu'instruit sur
 la matiere que l'Auteur sembloit
 s'être proposé d'éclaircir. Cepen-
 dant il va un peu plus au fait dans
 l'article suivant où il traite de la
 délicatesse du goût. » Le goût dé-
 » licat, dit-il, est un discernement

» exquis que la nature a mis dans
 » certains organes, pour démêler
 » les différentes vertus des objets
 » qui relevent du sentiment. . . .

» Le goût délicat est un present
 » bien funeste. Les organes les plus
 » fins sont les plus exposés. Avec
 » des yeux ordinaires on trouve
 » beaux certains objets sur qui une
 » vûë plus exacte a lieu d'exercer
 » son chagrin. Sans même qu'il s'y
 » mêle de mélancolie, il est des
 » caractères qui vont démêler le ri-
 » dicule dans des replis impercep-
 » tibles.

L'Auteur parle ensuite de la déli-
 cateffe & des graces des femmes,
 & en général des personnes du
 grand monde. Elle paroît dans leur
 conversation, leurs Lettres, &c.
 » Il n'est point de meilleur ton que
 » celui d'un homme de qualité qui
 » auroit de l'esprit & un certain
 » usage des Lettres.

M. C. trouve qu'on n'est pas au-
 jourd'hui assez délicat en parlant
 de certaines choses, & qu'on né-
 glige trop les détours qu'on em-
 ployoit autrefois pour les faire en-
 tendre. En parlant d'avantures
 amoureuses, il y a de l'art à faire
 soupçonner certains détails sans
 trop les dévoiler. D'ailleurs c'est
 mal remplir les vûës qu'on a de
 plaïre, que de fixer trop l'imagina-
 tion sur des objets qu'on veut lui
 rendre agréables. Ce qui est si dé-
 licieux à être senti & entrevû, perd
 beaucoup de ses charmes à être re-
 présenté avec trop d'expression.

C'est sur-tout dans la loüange
 qu'il faut beaucoup de délicatesse.

» Une loüange fine & délicate est
 » un miroir flatteur qu'on presente
 » à la personne qu'on veut loüer.
 » Elle le considere, elle s'aime, &
 » ne pense point à l'auteur du mi-
 » roir. . . . Les exemples de ce ge-
 » re de délicatesse sont rares, parce
 » que ceux qui loüent sont interes-
 » sés à marquer le dessein de loüer.
 L'Auteur cite pour exemple de
 loüanges délicates celles de *Marot*
 à *François I.* & de *Mainard* au
 Cardinal de *Richelieu*.

Ces reflexions sur la délicatesse
 sont suivies de plusieurs autres sur
 le stile, & sur les différences, se-
 lon les différens tours d'esprit, &
 les différens caractères des Ecri-
 vains. » M. *Huet*, parce qu'il avoit
 » plus de faits que de reflexions,
 » parle de la Philosophie en Histo-
 » rien; & l'Abbé de *S. Réal*, qui
 » avoit plus de reflexions que de
 » faits, parle de l'Histoire en Phi-
 » losophe. Les Ecrivains qui pen-
 » sent beaucoup ont un stile fort
 » de choses; comme dit M. de
 » *Fomenelle*, qui cause souvent des
 » obstructions dans les esprits foi-
 » bles. M. de *S. Evremond* a sou-
 » vent le démerite de penser trop
 » pour des Lecteurs ordinaires. Ses
 » discours ressemblent à ces pota-
 » ges forts en viande qu'on a de la
 » peine à digerer. Le stile en est
 » plus léger, lorsqu'on a moins de
 » vûës. Le P. *Malebranche*
 » écrit avec enthousiasme. Le *Clerc*
 » & *Leibniz* moins vifs sur l'inte-
 » rêt d'une opinion, ou peut-être
 » moins persuadés, disent les mé-
 » mes choses avec sens froid.

Un des plus grands agrémens du stîle, c'est l'harmonie, M. C. en traite dans l'article suivant, dans lequel on lira aussi plusieurs réflexions sur la Musique en général, sur la Musique Italienne & Française, & sur les changemens arrivés dans celle-ci depuis quelques années; car (dit l'Auteur) » nos cer- » veaux commencent à devenir » Italiens, & ceux qui n'ont point » vû M. Lully ne s'en apperçoivent » point: « il n'est pas nécessaire d'avoir vëcu du tems de Lully pour connoître la différence de sa Musique d'avec celle d'aujourd'hui; il suffit de voir les Ouvrages & ceux de nos Musiciens, d'entendre exécuter les uns & les autres, & c'est ce qui se fait tous les jours sur le Théâtre de l'Opera. L'Auteur continue. » Les partisans de Lully » crient que l'harmonie prend un » ton Géomètre qui effarouche le » cœur. Ils avoient qu'elle est sçavante & bien exécutée, mais » qu'elle intéresse moins les passions que celle de Lully. De » beaux accords bien variés, & dé- » pourvus de sentimens, sont en » effet de l'étude pour les connoisseurs, & de l'ennui & du sommeil pour ceux qui craignent ces » obstructions.

M. C. examine ensuite *en quoi consiste le Géométrique de l'harmonie.*

Dans l'article de l'harmonie de la Poësie il propose un moyen de donner à nos vers plus d'harmonie encore que n'en ont les vers Grecs & Latins. » On peut dès aujourd'hui, dit il, faire pâmer cette

» troupe pédantesque de Scavans, » qui se fait une Religion de l'enthousiasme que lui inspire le mé- » lodieux du Grec. Nous ne dirons rien de ce nouveau projet. Nous ne l'avons pas assez bien compris pour l'exposer clairement.

Le goût du luxe est-il contraire aux intérêts d'un Etat? C'est le titre de l'article suivant. M. C. est de l'avis de l'Auteur de *l'Essai politique sur le Commerce*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois d'Aoust, & il employe à peu près les mêmes raisons.

Dans le dernier article de son Ouvrage M. C. refute très-bien la maxime » qu'un peuple ignorant » est plus souple & plus maniable » que lorsqu'il est trop éclairé & » que par conséquent l'ignorance » contribue plus au repos de l'Etat » que l'étude des Lettres. « Aux preuves que fournit le raisonnement l'Auteur joint celles qu'on peut tirer de l'expérience.

Finissons par où nous avons commencé. M. Cartaud montre beaucoup de talens dans cet Ouvrage. Ses défauts ne sont guères que des effets de jeunesse; & l'on peut tout attendre de lui, quand avec l'âge il aura acquis un goût plus sur, un jugement plus solide, une connoissance plus exacte de sa Langue, & des matieres qu'il entreprendra de traiter. Voilà nos sentimens à son égard. Il a trop d'esprit pour s'offenser de la sévérité de notre critique; avec moins d'estime, nous aurions été plus indulgens.

IL PRIMO CANTO DELL'ILIADE D'OMERO, TRADOTTO in versî Italiani. In Londra : per Giovanni Brindley, Libraio di Sua Altezza Reale, all'Arme del Re, in New Bondstreet, anno 1736. C'est-à-dire : *Le premier Livre de l'Iliade d'Homère, traduit en vers Italiens*. A Londres, chez Jean Brindley, Libraire de Son Altesse Royale, aux Armes du Roi, dans le New-Bondstreet. 1736. in 8°. pag. 40. sans compter l'Épître Dédicatoire, de 14 pag.

CETTE Version Italienne est l'Ouvrage de M. le Marquis Scipion Maffei, & la dédicace qu'il en fait au Prince de Galles peut tenir lieu d'une Préface instructive. Il avoit essayé autrefois de traduire le premier Livre de l'Iliade en vers Italiens non rimés (*sciolti*) & il en étoit demeuré-là. Long-tems après, s'étant proposé de voyager dans les principaux Etats de l'Europe, il se chargea de cette version négligée jusqu'alors & d'un Homère, en vû de poursuivre cette traduction pendant les momens de loisir qui accompagnent souvent une si longue route. Mais suffisamment occupé d'observations d'un genre tout différent, il avoit laissé le Poème en arriere, & n'y pensoit presque plus, lorsqu'étant à Londres, le Prince de Galles dans quelques conversations lui marqua beaucoup de goût pour la Langue Italienne & singulièrement pour les Poètes de cette Nation, dont sa mémoire lui fournissoit divers passages. Sur l'envie qu'il témoigna de voir quelque Piece nouvelle du Marquis; celui-ci profitant d'une occasion si favorable fit transcrire & imprimer sa version du premier Livre de l'Iliade, & la lui presenta.

Mais comme en traduisant ce Livre en vers non rimés, il avoit eu un dessein particulier; c'est de quoi il a soin d'informer ici fort au long ce même Prince.

Les Grecs & les Latins (dit-il) ont porté la Poésie au plus haut point de perfection; & dans le genre Epique, il faut avouer que les deux Poèmes d'Homère & celui de Virgile nous dégoûtent de tous ceux qui ont été composés en Langues vulgaires. Les Poèmes du Dante, de l'Arliste & du Tasse qui sembleroient approcher le plus près de ces grands originaux par le beau naturel, par l'invention & par la noblesse du stile, leur sont pourtant inferieurs à plusieurs égards. Mais à quoi donc attribuer cette inferiorité, s'il est vrai que ce n'étoit ni le génie qui manquoit à ces Auteurs, ni l'enthousiasme poétique? M. le Marquis Maffei croit devoir s'en prendre uniquement à l'instrument qu'ils ont employé. Peintres d'un égal mérite en un sens, ils ont mis en œuvre des couleurs bien différentes, & cet Instrument, ces couleurs, ne font autre chose, que le genre de versification qu'ils ont choisi, & qui n'a ni la liberté, ni la force des anciens

vers. L'héxamètre Grec & le Latin, non assujettis à l'uniformité des terminaisons, ni à celle de la cadence, n'imposent point au Poëte la nécessité d'y insérer des termes inutiles ou des *chevilles*, & ne l'empêchent en nulle façon de varier suivant l'occurrence, la mesure ou le rythme de ses vers: deux avantages dont les stances & les tercets se trouvent totalement privés.

M. le Marquis Maffei ne prétend pas pour cela improver la rime, sur-tout dans les Poësies Lyriques & Musicales. Mais il la juge beaucoup moins convenable au Poëme Epique, & encore moins au Dramatique, où il lui semble que le Poëte doit en quelque maniere prendre à tâche de se cacher. On ne peut nier (continue-t-il) que la rime ne soit une production de la barbarie, au moyen de laquelle le charme de la Poësie qui devoit principalement agir sur l'esprit & l'imagination se réduit en grande partie à flatter l'oreille par une sorte de consonnance. Car quel que puisse être le talent de nos plus grands Poëtes pour la rime, il n'est pas possible qu'elle ne les contraigne de tems en tems à fourrer en sa faveur dans leurs vers quelques mots ou quelques petites phrases inutiles: & cela posé, comment pourront-ils égaler Homère & Virgile, en imitant la *chasteté* perpétuelle de leur stile, s'il est permis de parler ainsi? La rime est encore un obstacle à dire tout ce que l'on voudroit, & à le dire

comme on le souhaiteroit. Mais son plus grand inconvenient consiste à tenir continuellement comme captives les pensées & les expressions dans un espace déterminé; ce qui produit une monotonie ennuyeuse, & ce qui ôte la liberté de varier les images & d'exciter puissamment les passions, en imitant la nature, qui tantôt s'exprime en deux mots, tantôt se répand en plusieurs paroles liées les unes aux autres & qui doivent se prononcer tout d'une haleine.

Il y a 230 ans que cette vérité se fit sentir à George Trissino, qui le premier introduisit dans la Langue Italienne des vers non rimés (*sciolti*) sur le modèle des vers Grecs & des Latins; & il composa en ce genre de versification le premier Poëme Epique, la premiere Tragédie & la premiere Comédie qui aient paru depuis la renaissance des Lettres. Cette Poësie non rimée fut bien-tôt faisie par la Nation Angloise; & *Shakespeare* en fit usage dans le même siècle, pour ses Poëmes Dramatiques. Le fameux *Milton* n'en employa pas d'autre dans son *Paradis perdu*, Poëme applaudi de toute l'Europe; & depuis quelque tems, elle regne presque seule sur le Théâtre Anglois.

Mais pour se renfermer uniquement dans la Poësie Italienne, quoique depuis le Trissino plusieurs bons esprits aient illustré & perfectionné la Poësie non rimée, on peut dire qu'elle reste encore dans quelque sorte de *discrédit*,

plusieurs l'accusant d'être languissante, ennuyeuse, dépourvûe d'élevation & de grace. Peut-être la trop grande facilité qui se trouve à rassembler onze syllabes sous une certaine regle d'accens, a-t-elle porté préjudice à cette Poësie. Les Poëtes affranchis de la rime se sont contentés de s'assujettir à la mesure sans se mettre en peine de travailler davantage & de limer leurs vers, comme faisoient les Grecs & les Latins. Ils n'ont point examiné assez près d'où ces anciens vers tiroient leur majesté & leur agrément; ce qui les auroit mis en état de transporter l'un & l'autre dans leur propre Langue, la plus semblable de toutes les Langues vulgaires à celle des Latins.

Que deviendroit, par exemple, (dit l'Auteur) la versification Grecque ou Latine, si le sens finissoit tout juste au bout du vers, ou régulièrement de deux en deux vers, ou de trois en trois, sans que jamais un seul pût enjamber sur un autre? Or les vers Italiens non rimés peuvent aisément se plier à cette sorte d'enchaînement; ce qui au jugement du Tasse & des autres grands Maîtres de l'art, donne beaucoup de gravité à la Poësie; & convient sur-tout à l'Épique & à la Dramatique, si l'on a soin de rompre les vers tantôt en un lieu tantôt en un autre, & de mettre dans cette structure toute la variété possible.

Le concours des voyelles (selon notre Auteur) donne encore beaucoup de douceur, de grace, & de

majesté aux vers Grecs ou Latins; & il n'y a personne, qui à cet égard ne prétere la versification de Catulle, de Virgile & d'Horace à celle de Claudien & des autres Poëtes, qui ont évité ce concours. Or c'est ce que compare à merveille la Poësie Italienne, & ce qui l'empêche de languir; pourvu qu'on y joigne toujours la nobleste des expressions & le langage poétique.

Rien ne peut y contribuer davantage que l'usage fréquent des transpositions ou des inversions de phrases, auxquelles la Langue Italienne se prête si volontiers; & cet artifice est un de ceux qui en Poësie flatte le plus agréablement l'oreille. Nul ne s'en est servi avec plus de succès que le *Chiabrera*, le Pindare des Italiens (dit notre Auteur.) Mais si ce moyen peut embellir la Poësie Lyrique; il peut à plus forte raison servir à l'ornement de l'Épique; pourvu que l'on ait soin de conserver à l'une & à l'autre son propre caractère de style. Peut-être (continue-t-il) la grande réussite de Merope (c'est une Tragédie de l'Auteur) est-elle dûe à la manière dont les vers sont tournés, & qui permet à peine de les appercevoir dans le Dialogue des personnages.

M. le Marquis Maffei avance ici une proposition qui passera pour un paradoxe chez beaucoup de gens; c'est que la Poësie non rimée est plus difficile que la rimée. Le Poëte à la faveur de la rime (dit-il) couvre bien des défauts, ou du moins les fait excuser; au lieu que

la Poësie non rimée n'a plus la même ressource, & ne peut se faire valoir que par des beautés plus réelles & plus solides. D'où il conclut; que la meilleure pierre de touche pour juger du mérite d'un Poëte, devoit être la Poësie non rimée. Mais il ne prétend pas que tout ce qu'il vient d'avancer à la louange de celle-ci diminue en rien la gloire qu'ont acquise tant de grands Hommes par la Poësie rimée.

Au surplus il n'a entrepris cette version que pour essayer s'il ne pourroit pas expliquer plus clairement par cet échantillon, l'idée qu'il s'est faite du vers non rimé. Une version lui a paru d'autant plus propre à ce dessein, qu'encore qu'elle l'assujettisse à un Texte, & lui ôte par-là toute la liberté du choix pour les pensées & pour les expressions; cependant comme il s'agissoit principalement d'imiter les anciens, quant à la versification & au stile, il ne pouvoit se proposer un plus parfait modèle que la Poësie d'Homère, pour tenter s'il seroit possible de la représenter bien exactement en Italien. Peut-être (se disoit-il à lui-même) cette Langue ne connoit-elle pas encore toutes ses forces. Pour les lui découvrir, il faut voir si elle pourra soutenir une pareille épreuve; si elle sera capable de rendre un tel original trait pour trait, d'en imiter les paroles, les figures, les graces, la force, la pureté, la majesté, la variété, l'harmonie: si elle pourroit fournir des termes assez expressifs

Octobre.

pour peindre, comme font les Grecs, les sons & les actions; ce qui est (dit-il) la plus haute perfection de la Poësie.

L'Auteur s'est donc prescrite pour une loi inviolable dans sa Traduction, de ne s'y permettre aucune licence, & de ne s'éloigner jamais de son Texte par complaisance pour le goût & la façon de penser des modernes. Une Traduction doit tenir lieu d'un portrait; un portrait n'est estimable, qu'autant qu'il ressemble; & quiconque pense autrement (dit-on) & travaille en conséquence, trompe ses Lecteurs & ne les instruit pas. Pour mieux représenter Homère de tout point, M. le Marquis Maffei a osé former des termes nouveaux, composés de plusieurs mots qui expriment les qualitez personnelles des Acteurs du Poëme: en quoi il a cru pouvoir imiter la belle version Angloise de l'Iliade, où l'on a pris la même liberté. On en trouve aussi des exemples chez les Poëtes Latins, où les bœufs sont appelés *cornifrontes*; les chiens, *odorisequi*, & *levisomni*; sans compter les mots de cette nature, qui se lisent dans les Inscriptions & dans les Ecrivains Profanes, comme *armilustrium*, *carnivora*, *officiperda*, *domiduca*, *herbigrada*, *domiporta*, *sunambulus*, &c.

On ne doit donc pas être surpris, s'il paroît dans cette version quantité de mots formés suivant cette analogie. Les Grecs y sont qualifiés *Bengambierati*, ἐκνημιδες, bien bottés; *Oracoleggi*, (θεοπέποι) con-

fulcens d'Oracles : Latône , *belchionna* , ἐλκίονα ; à la belle chevelure : Junon , *Bianchibraccia* , Λευκόλευθε ; aux bras blancs ; *occhiaiopia* , *boviocchinta* (βωβίτις) aux grands yeux , aux yeux de vache : *orifeggia* (χρυσόθρονος) au siège d'or : *Chryseïde* , *occhioneira* (ὀκκίωπις) aux yeux noirs : *Guancifiorita* (καλλιπάρης) joue fleurie : Achille , *Pievalente* , *Pieveloce* (Πεδάρκης , Πεδάωνης) pied-léger : Apollon , *Lungivibrante* , *Lungio-prante* (ἐκαστρός) qui tire de loin : Minerve , *Occhiazurra* (Γλαυκώπις) aux yeux bleus : Jupiter , *Egidarmato* (ἐγίδοχος) armé de l'Égide : *Lungiveg gente* (εὐρύπτα) qui voit de loin ; *nubipadre* , *nubiadunante* (νεφελοπέτα) qui rassemble les nuées : *Briseïde* , *guancibella* (καλλιπάρης) belle - joue : les Troupes Grèques , *Ferrocinte* (χαλκοχίτωνες) vêtues de fer : *Briarée* , *centomani* (ἐκατοχέρης) à cent mains : *Thétis* , *pie-d'argento* (ἀργυρόπεζα) au pied d'argent : *Vulcain* , *ambizoppo* (ἀμφιπόδιος) double boîeux , &c.

Nous croyons que le Lecteur ne fera pas fâché de voir ici quelque morceau de la version dont il s'agit. Nous lui en transcrirons les 14 premiers vers ; & nous ne pouvons nous réduire à un moindre nombre ;

car il en faut lire autant , avant que de trouver un point qui termine le vers , & qui indique la fin d'une période.

Canta lo sdegno del Peliade Achille ;
O Diva ; atroce sdegno , che infiniti
Produce affanni a' Greci , e molte ancora
Anzi tempo a Plutone anime forti
Mandò d'Eroi , e d'essi passo a i cani
Fece , e a gli augelli ; ma così Giove
Adempicasi il consiglio. Or poiche im-
prima
Venner fra se a contesa Atride , il sommo
Rege , e'l divino Achille , qual de' Numi
Traslegli a l'aspra lite ? il di Latona
Figlio , e di Giove : ei fu , che d'ira ar-
dendo
Contra del Re , malor deffò mortale
Ne l'oste , onde perian le turbe , a Crise
Il Sacerdote perche oltraggio ei fece.

C'est principalement aux Italiens à juger du mérite de cette Poësie non rimée , & à décider du succès avec lequel l'illustre Traducteur y a mis en œuvre les fréquens *enjambemens* poétiques , le concours des voyelles , les inversions de phrases & les mots composés à la Gréque.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE MILAN.

LA Societé Palatine a repris avec une ardeur nouvelle le travail important que la guerre l'avoit obligée de suspendre, & M. Argelati, informe le Public par un Programme imprimé que cette Societé doit faire paroître incessamment le XXV. Volume du *Grand Recueil des Historiens d'Italie*, dont l'Édition est dûë aux soins de M. Muratori.

ALLEMAGNE.

DE MAGDEBOURG.

M. Von - Einem, Ministre dans ce Duché, a publié sous le titre de *Animadversiones ad Jo. Clerici scripta*, un assez gros Volume in-8°. contre les Ecrits de M. le Clerc, sur-tout contre ceux qui regardent l'Écriture Sainte.

DE LEIPSIK.

On a achevé d'imprimer le premier des six Volumes de la nouvelle Edition du *Code Théodosien*, entreprise par M. Ritter qui y a joint ses propres Remarques aux Notes des divers Sçavans sur cette fameuse compilation. Le Texte du *Code* a

été soigneusement collationné par M. Ickstadt sur un Manuscrit de *Wurtzbourg* que M. Ritter estime plus ancien que celui des *Pandectes de Florence*; & le même M. Ritter pour perfectionner son Edition, a eu soin d'indiquer les passages des Auteurs que Godefroy avoit allégués sans les bien citer.

On débite le second Volume d'un Commentaire abrégé sur le Nouveau Testament, recueilli par M. Starcke, & quelques-uns de ses amis. Il est intitulé: *Synopsis Bibliotheca exegetica in Novum Testamentum*. C'est, dit-on, un court Extrait des meilleurs Commentateurs. Ce Volume sera suivi d'un troisième qui sera le dernier.

M. Walther a fait imprimer le Catalogue des Plantes de son Jardin, avec des figures, in-8°. On assure qu'on y trouve des Plantes qui n'avoient jamais été gravées, & d'autres entièrement inconnues.

M. Mencke, Conseiller de Cour, a donné au Public en un Volume in-4°. la Vie du célèbre *Polilien*.

DE WITTEMBERG.

M. Georgi est occupé à une nouvelle Edition Gréque du Nouveau Testament. Pour parvenir à rendre cette Edition plus correcte, à mesure qu'il y a deux feuilles d'imprimé

mées , on les propofé au lieu de Thésés , pour fervir de fujet à une difpute publique , & on corrige les fautes qu'on y remarque , lorsqu'elles font réelles.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Pierre *Humbert* débite une nouvelle Edition de *l'Immortalité de l'Ame* , & de *la Vie Eternelle* , par *Guillaume Sherlock* , Docteur en Théologie , &c. Ouvrage traduit de l'Anglois. in 8°. 1735.

P. *Mortier* débite aufli *Effai Philofophique concernant l'entendement humain* , où l'on montre quelle eft l'étenduë de nos connoiffances certaines , & la maniere dont nous y parvenons , par M. *Locke*. Traduit de l'Anglois par M. *Coffe*. Troisième Edition , corrigée & augmentée de quelques additions importantes de l'Auteur , qui n'ont paru qu'après fa mort , & de quelques Remarques du Traducteur. in 4°. 1735.

Oeuvres d'Horace en Latin , traduites en François par M. *Dacier* & le *Pere Sanadon* , avec les Remarques Critiques , Historiques & Géographiques de l'un & de l'autre. Huit Volumes , grand in-12. Chez *Weflein & Smith*. 1736.

DE LEYDE.

M. *Sigebert Havercamp* a publié fous le titre de : *Sylloge Scriptorum qui de Lingua Graeca verâ & rellâ*

pronunciatione Commentarios reliquerunt , un Recueil des Auteurs qui ont traité de la vraye prononciation de la Langue Grecque , fçavoit *Adolphe Meckerchus* , *Théodore de Bèze* , *Jacques Coratmas* , & *Henri Etienne*. L'Editeur y a joint une Differtation fur la forme diverfe des Lettres Grèques , particulièrement dans les Médailles & dans les Infcriptions , avec l'explication de quarante-neuf Médailles Grèques , dont la plupart n'avoient pas encore paru. Cet Ouvrage qui eft in 8°. fe trouve chez *Gerard-Potvliet*. 1736.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

PROGRAMME

de l'Académie Royale des Belles-Lettres , Sciences & Arts.

» L'Académie propofe à tous les
» Sçavans de l'Europe , un Prix
» fondé à perpétuité par feu M. le
» Duc de la Force. C'eft une Mé-
» daille d'or de la valeur de trois
» cens livres.

» Ce Prix eft destiné à celui qui
» expliquera avec le plus de proba-
» bilité la caufe du mouvement des
» mufcles. Il fera distribué le 25
» Août 1737.

» Les Differtations ne feront re-
» çues pour le concours , que juf-
» qu'au premier de Mai prochain.
» Il fera libre de les envoyer en
» François ou en Latin ; on deman-

» de qu'elles soient écrites en ca-
 » ractères bien lisibles.

» Pour donner aux Auteurs le
 » tems nécessaire à la perfection de
 » leurs Ouvrages ; on les avertit
 » qu'il y aura deux Prix en l'année
 » suivante 1738. que l'un des deux
 » Prix sera destiné à celui qui ex-
 » pliquera le plus probablement la
 » cause de l'opacité & de la diapha-
 » nité des Corps : & l'autre à celui
 » aussi qui donnera l'explication la
 » plus probable de la cause de la
 » fertilité des Terres.

» Au bas des Dissertations il y
 » aura une Sentence, & l'Auteur
 » mettra dans un billet séparé &
 » cacheté, la même Sentence,
 » avec son nom, son adresse & ses
 » qualitez, d'une façon qui ne
 » puisse pas former d'équivoque.

*Les Paquets seront affranchis de
 port, & adressés à Monsieur Sarrau,
 Secrétaire de l'Académie, rue de
 Courgués, ou au Sieur Brun, Impri-
 meur, Aggrégé de l'Académie, rue
 Saint James.*

DE PARIS.

PRIX PROPOSÉ PAR
 l'Académie de Chirurgie, pour
 l'Année 1737.

» Le sujet proposé par l'Acadé-
 » mie de Chirurgie pour le Prix
 » de l'année 1735. étoit :

» Déterminer le caractère distinctif
 » des Playes faites par armes à feu,
 » & le traitement qui leur convient.

» L'Académie ayant trouvé que
 » ceux qui ont répondu avec suc-

» cès à la première Partie de la pro-
 » position, sur le caractère distinctif
 » des playes faites par armes à feu,
 » ont trop légèrement traité la se-
 » conde, sur le traitement qui leur
 » convient, n'a pas cru devoir ad-
 » juger le Prix.

» Une matière aussi importante
 » mérite bien d'être approfondie
 » dans tous ses points. Comme
 » beaucoup de ceux qui auroient
 » pû appuyer leur théorie sur des
 » faits de pratique intéressans
 » étoient employés dans les Ar-
 » mées, & qu'un tems plus tran-
 » quille pourra leur permettre de
 » faire usage des matériaux qu'ils
 » auroient amassés sur cela, l'Acadé-
 » mie a jugé devoir proposer de
 » nouveau le même sujet pour l'an-
 » née 1737.

» Le prix sera double, c'est à-
 » dire, que celui qui au jugement
 » de l'Académie aura fait le meil-
 » leur Ouvrage sur le sujet propo-
 » sé, aura deux Médailles d'or,
 » chacune de la valeur de deux
 » cens livres, ou une Médaille &
 » la valeur d'une autre, au choix
 » de l'Auteur.

» Ceux qui ont composé en
 » 1735. pourroient faire à leurs Mé-
 » moires tels changemens, ou les
 » mettre sous telle forme nouvelle
 » qu'ils voudront, & les renvoyer-
 » ront écrits de nouveau.

» On prie les Auteurs d'écrire
 » en François ou en Latin, autant
 » qu'il se pourra, & d'avoir atten-
 » tion que leurs écrits soient fort
 » lisibles.

» Ils mettront à leurs Mémoires

» une marque distinctiue, comme
 » Sentence, Devise, Paraphe ou
 » Signature, & couvriront cette
 » marque d'un papier blanc collé
 » ou cacheté qui ne sera levé qu'en
 » cas que la Piece ait remporté le
 » Prix.

» Ils auront soin d'adresser leurs
 » Ouvrages francs de port, à M.
 » Morand, Secrétaire de l'Acadé-
 » mie de Chirurgie à Paris, ou les
 » lui feront remettre entre les
 » mains.

» Les Chirurgiens de tous Pays
 » seront admis à concourir pour le
 » Prix; on n'en excepte que les
 » Membres de l'Académie.

» Le Prix sera délivré à l'Auteur-
 » même, qui se fera connoître, ou
 » au Porteur d'une Procuration de
 » sa part; l'un ou l'autre represen-

» tant la marque distinctiue, avec
 » une copie nette du Mémoire.

» Les Ouvrages seront reçus jus-
 » ques au dernier jour de Décem-
 » bre 1737. inclusivement, & l'A-
 » cadémie à son assemblée publi-
 » que de 1738. qui se tiendra le
 » Mardi d'après la Trinité, procla-
 » mera la Piece qui aura mérité le
 » Prix.

On trouve chez *Chaubert* les
Mascarades amoureuses, Comédie
 en vers & en un Acte: par M.
Guyot de Merville: Brochure in-8°. Cette Piece a été représentée avec succès sur le Théâtre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi. Elle est ici précédée d'une Lettre en forme de Préface dont la lecture nous a paru très-intéressante.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal d'Octob. 1736.

L' Art de guerir par la Saignée, &c.	pag. 577
Mémoires Historiques de M. de S. Gervais, &c.	586
La Vie de S. Paul Apôtre, &c.	592
Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, &c.	596
Cours d'Operations de Chirurgie, &c.	604
Lettre sur la Biere,	612
Essai Historique & Philosophique sur le Goût,	619
Traduction en vers Italiens du premier Livre de l'Iliade d'Homère,	628
Nouvelles Litteraires,	633

Fin de la Table.

S

Che

At

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNEE M. DCC. XXXVI.

NOVEMBRE.



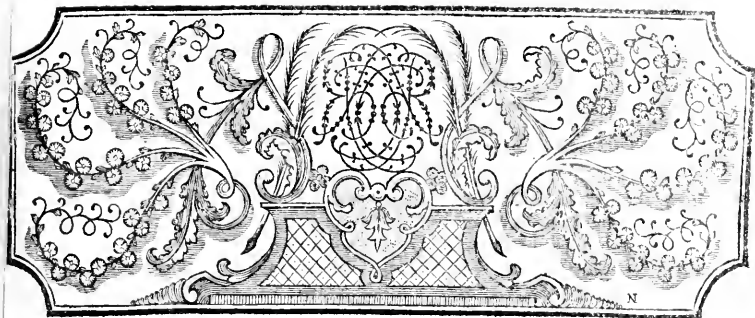
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

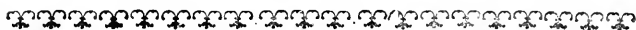
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



NOVEMBRE M. DCC. XXXVI.

CAII - PLINII - CÆCILII SECUNDI EPISTOLARUM LIBROS decem , cum Notis selectis Joan. Mariae Catanæ , Jac. Schegkii , Jac. Sirmondi , If. Casauboni , Henr. Stephani , Conr. Rittershusii , Cl. Minois , Casp. Barthii , Aug. Buchneri , Jo. Schefferi , Jo. Frid. Gronovii , Christoph. Cellarii , aliorumque , recensuerunt suisque animadversionibus illustrarunt Gottlieb Cortius & Paulus-Daniel Longolius : qui etiam universum opus Indicibus locupletissimis instruxit. Amstelædami , apud Janisonio-Waelbergios. 1734.

C'est-à-dire : *Les dix Livres des Lettres de Pline le Jeune , avec les Notes choisies de Catanée , de Schegk , de Sirmond , de Casaubon , de Henr. Novembre.*

M m m m ij

Estienne, de Rittersbusius, de Ainois, de Barthius, de Buchner, de Scheffer, de J. Fr. Gronovius, de Cellarius & d'autres; revus par Gottlieb Corte & Paul-Daniel Longœuil, lesquels y ont joint leurs Observations & des Tables. A Amsterdam, chez les Janssons-Waesberges. 1734. in-4°. pag. 846. sans les Tables & les Prolégomènes.

VOICI la plus belle & la plus complete de toutes les Editions qui ont paru jusqu'ici des Lettres de Pline le Jeune. Elle est dédiée à MM. *Burman* & *d'Orville*; noms célèbres dans la Litterature Grammaticale; & elle est dûe aux soins de MM. *Corte* & *Longœuil*, qui n'ont rien oublié pour la mettre en état de tenir lieu de toutes les autres. Le premier s'étoit déjà fait connoître avantageusement par une excellente Edition de *Salluste*, qu'il publia en 1724. à *Lipfic*, chez *Gléditsch*, en un gros in-4°. de 1294 pages. Il ne travailloit pas avec moins d'ardeur & d'exactitude à celle dont nous rendons compte. Il avoit rassemblé de tous côtes les matériaux necessaires pour sa nouvelle entreprife; c'est-à dire, *variantes*, fournies par la confrontation de plusieurs Manuscrits; anciennes Editions de *Pline*; exemplaires imprimés chargés des Notes manuscrites de divers Sçavans; Commentateurs de toute espece & de tout Pays pour en faire imprimer les Remarques soit en entier, soit par extraits. Muni de tous ces secours, il avoit conduit son Ouvrage jusqu'à la 33^e Lettre du 10 & dernier Livre, lorsque la mort est venuë malheureusement nous l'enlever. Le Libraire d'Amsterdam

s'est alors adressé à M. de *Longœuil*, ami du défunt, & qui a bien voulu en prendre la place, pour mettre la dernière main à ce que ce premier Editeur avoit presque achevé. Entrons maintenant dans quelque détail plus particulier sur ce que l'un & l'autre ont recueilli d'ailleurs ou contribué du leur, pour perfectionner cette nouvelle Edition.

Le précieux Manuscrit de la Bibliothèque de Florence doit y tenir le premier rang, non seulement par son antiquité, qui le rend des plus corrects & par là des plus propres à indiquer les fautes des autres Manuscrits & à déterminer les Critiques sur les leçons douteuses; mais encore parce qu'il contient le huitième Livre des Lettres, lequel manque à tous les autres Manuscrits que nos Editeurs ont consultés. Les *variantes* de celui dont nous parlons ont été copiées d'après un exemplaire de l'Edition d'*Alde*, sur les marges duquel le sçavant *Nic. Heinsius* les avoit inscrites, en y joignant çà & là ses propres conjectures; & elles ont été communiquées à M. *Corte* par MM. *Burman* l'oncle & le neveu.

Ils lui ont fait part aussi des *variantes* recueillies par *Vossius* d'un

Manuscrit beaucoup moins ancien à la vérité, mais qui n'a pas laissé de conserver en plusieurs endroits la leçon la plus correcte. A propos de ces *variantes* dûes à *Vossius*, M. de Longœuil nous avertit d'une méprise qui lui est échappée dans le cours de cette Edition, & dont il ne s'est apperçu qu'après coup; ayant pris pour quelques-unes de ces *variantes* sur le dernier Livre, les diverses leçons qu'offre l'Edition de Vérone de 1502. & cela uniquement à l'occasion de l'équivoque causée par la Lettre V. qui sur l'exemplaire de feu M. Corte, où ces *variantes* étoient inscrites, marquoit pour les neuf premiers Livres de notre Auteur celles du Manuscrit consulté par *Vossius*, & pour le dernier Livre celles de l'exemplaire imprimé à Vérone: le Manuscrit de *Vossius* n'indiquant plus rien, passé le neuvième Livre. Ainsi *Vossius* & Vérone dans les notes pour le dixième Livre, ne fournissent qu'une seule & même *variante*.

M. d'Orville, outre ses conjectures, dont il a aidé nos Editeurs, y a joint encore la communication d'un exemplaire de l'Edition de *Boxhorn*, conféré sur deux Manuscrits de la Bibliothèque d'Oxford, dont l'un avoit été corrigé par *Laurent Valle*: & de plus il leur a procuré les *variantes* extraites d'un Manuscrit du Marquis *Ricardi* par M. *Gori* Professeur d'Histoire à Florence: & ce Manuscrit, au jugement de M. d'Orville, est du X^e ou du XI^e siècle. Aux *variantes* de

tous ces Manuscrits mises en œuvre par M. Corte, il faut joindre celles qu'il a tirées d'un Manuscrit produit par M. *Arnzen*, le nouvel Editeur d'Aurelius - Victor; d'un autre de la Bibliothèque de Hambourg; d'un troisième de Helmsstadt, écrit en 1477. & d'un quatrième qui est celui de *Bongars*.

Les exemplaires imprimés auxquels il a eu recours pour son Edition, & dont on trouve ici le dénombrement, sont l'Edition anonyme *in-4^o*. celles de *Catanée*, celles d'*Alde* de 1508. & de 1518. *in-8^o*. celle de *Schurer* de 1614. *in-4^o*. celle de *Gryphe*, de 1551. *in-8^o*. celle d'*Etienne* de 1591. celle de *Minois*, de 1608. *in-12*. celle de *Gruter* de 1611. *in-12*. & celle de Jean de *Tridino* à Vérone, 1502. *in-4^o*.

A l'égard des Notes dont M. Corte a tiré parti, les Auteurs en sont nommés dans le titre de ce Volume, & *Veenhusius* les avoit rassemblées presque toutes, quoiqu'assez peu correctement, dans l'Edition qu'il publia en Hollande chez Hack, en 1669. *in-8^o*. Celles de *Scheffer* étoient demeurées jusqu'ici cachées parmi ses *Leçons Académiques*. Celles de *Barthius*, qui n'avoient point encore vu le jour, étoient écrites ainsi que celles de *Damnius*, aux marges d'un exemplaire de l'Edition d'Estienne, de 1591. conservé précieusement dans la Bibliothèque publique de *Zwickaw* (*Cygnæa*) & communiqué par M. *Vinhold*, Recteur du Collège de cette Ville-là. Quant

aux corrections de *Triller*, elles sont en petit nombre & faites sur le champ. Telles étoient les provisions que M. Corte avoit ramassées avant sa mort pour cette nouvelle Edition. Voyons ce que son Successeur M. de Longueuil a cru devoir y ajouter du sien.

Il a conféré le Texte de son Auteur avec l'Edition des Juntas à Florence en 1515. in-8°. laquelle n'avoit point été consultée par le défunt. Il a fait le voyage de Lipsic à Hambourg, avec M. *Wilkins*, par le moyen duquel, toutes les Bibliothèques tant publiques que particulières qui se rencontrent sur cette route, lui ont été ouvertes, mais dont il n'a tiré d'autre avantage pour son dessein, que celui de pouvoir porter un jugement plus décisif sur un ou deux exemplaires de Pline, qui avoient déjà passé par les mains de M. Corte. De retour à Lipsic, on lui procura une entrée dans la riche Bibliothèque de M. *Baudis*, où il trouva l'Edition de *Minois* publiée à Paris en 1608. in-12. conférée avec deux Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & avec l'Edition de Naples de 1476. par *Frideric Brummer*, pendant son séjour à Paris. Celui-ci ne s'explique point sur l'âge de ces deux Manuscrits, & s'il en faut croire *Dom Bernard de Montfaucon*, les Manuscrits de Pline le Jeune les plus anciens de cette Bibliothèque n'ont pas plus de 300 ans. Ces dernières variantes méritoient d'autant plus d'attention, qu'elles offrent souvent la meilleure leçon

pour les passages visiblement corrompus, ou pour ceux de l'intégrité desquels on a lieu de douter, & qu'elles confirment les corrections qui n'étoient dûes qu'au génie & à la sagacité des Interprètes : & M. de Longueuil en produit quelque exemple.

Il auroit donc fort souhaité de faire usage de ces variantes, en y joignant ses remarques, & d'en enrichir cette nouvelle Edition. Mais comme elle tiroit à la fin, & qu'une pareille addition auroit grossi excessivement le Volume, il s'est vû réduit à renvoyer ses remarques à un autre tems, & à faire imprimer ces diverses leçons tout simplement parmi les Prologomènes. C'est où l'on trouvera de plus l'article concernant Pline le Jeune emprunté de la Bibliothèque Latine de M. *Fabricsius*, les meilleures Préfaces ou Dédicaces des Editions précédentes, & la Vie de cet illustre Ecrivain, composée suivant l'ordre chronologique par M. Jean *Mafson*, & publiée séparément déjà pour la seconde fois à Amsterdam en 1709. in-8°. mais dont l'Auteur promet une troisième Edition plus ample & plus correcte, & qui accompagnera celle du *Panégyrique de Pline*, que M. *Arzen* doit mettre incessamment sous la Presse.

Pour donner une idée plus parfaite de cette Edition des Lettres de Pline, & faire connoître les soins & l'habileté des nouveaux Editeurs à corriger & à purger le Texte de cet Auteur de tout ce qui pourroit en obscurcir l'intelligen-

ce ; il ne nous reste plus qu'à transcrire ici quelques-unes de leurs remarques , par lesquelles on pourra juger de la justesse de leur critique. Car pour les notes des autres Commentateurs , elles sont entre les mains du public depuis si long-tems , qu'il seroit superflu d'en faire ici quelque mention.

Lib. 1. Epist. 1. Frequenter hortatus es, ut Epistolas si quas paulo accuratius scripsissem, colligerem publicaremque. On lit dans l'excellent Ms. de Médicis (dit M. Corte) *cura majore* , au lieu d'*accuratius* , que portent tous les autres Manuscrits. Il prétend que le *cura majore* , n'est point l'équivalent d'*accuratius* , & dit beaucoup plus ; qu'aïnsi cette expression mérite la préférence ; outre qu'elle est autorisée par le fréquent usage qu'en font les Ecrivains de la plus pure Latinité , tels que Salluste , Quinte-Curce , Cicéron , desquels il allègue plusieurs passages. A l'égard de l'expression *si quas* d'où les deux Manuscrits de Bodley retranchent le *si* ; M. Corte est d'avis de le conserver , à l'exemple d'un *si quibus* de Lucain , & du *si qua* Littera paulo politiores de Sidoine-Apollinaire , grand imitateur (dit-il) de Pline second.

Ibid. ut quaque (Epistola) in manus venerat.) On lit ici dans le Manuscrit de Barthius , *in manus venerant* ; & l'on trouve des exemples de l'une & de l'autre expression. Mais notre Editeur aime mieux la première.

Ibid. Epist. II. (Librum) rogo ex consuetudine tua & legas & emen-

des ; eo magis, quod nihil ante perades ; eodem stilo scripsisse videor.) L'Édition d'Alde porte *& legas, & relegas & emendes*. Mais comme cette leçon n'est appuyée ni du Manuscrit de Médicis , ni de tous les autres Manuscrits , nos Éditeurs ne balancent point à effacer le mot *relegas*. Ils ne croient point , comme le pensoit Catanée , que *perades eodem stilo* soit un pléonasme , & qu'il faille retrancher l'un ou l'autre , c'est-à-dire , ou *perades* , ou *eodem stilo* ; encore moins qu'il faille lire comme fait H. Estienne , *perades eodemque stilo*.

Ibid. Tentavi enim imitari Demosthenem semper tuum, Calvum nuper meum dumtaxat figuris orationis.) Ce passage fournit bien des réflexions à M. Corte. Il n'est point content de l'explication qu'en donne Schæffer , en conservant le nom propre *Calvum* , sur l'égard pour l'expression qui suit (*tantorum virorum*) qui ne peut quadrer qu'avec les deux Orateurs Démosthène & Calvus , & qui seroit vicieuse , si l'on retranchoit du Texte le dernier. C'est pourtant ce qu'exécute notre Editeur , sur la foi de deux Manuscrits , celui du Vatican & celui de Médicis , où Calvus ne paroît en aucune façon : & il soutient que l'expression *Demosthenem semper tuum, nuper meum* , a beaucoup plus de grace & plus de justesse , que la leçon vulgaire , *Demosthenem semper tuum, Calvum nuper meum*. Quant à la difficulté de Schæffer fondée sur les mots *viri tantorum virorum* qui suivent ; elle disparoît entièrement ,

si on lit *vim tantam verborum*, comme l'indique le Manuscrit de Médicis qui porte *nam vim tam verborum*.

Ibid. Nam vim tantorum verborum pauci, quos æquus amavit, assequi possunt. Notre Editeur guidé par le Manuscrit de Médicis croit devoir lire ici *sequi* pour *assequi*, terme qui lui paroît trop fort en cet endroit où il n'est question que d'imiter Démosthène (*sequi*) & non de l'égalier (*assequi*) : & de toutes ces considérations il résulte que le passage entier dont il s'agit doit être lu de cette manière : *Tentavi enim imitari Demosthenem semper tuum, nuper meum, figuris duntaxat orationis : nam vim tantam verborum pauci, quos æquus amavit, sequi possunt.*

Ibid. Non tamen omnino Marci nostri (Tullii Ciceronis) λιμύθες fugimus, quoties paululum itinere decedere non intempestivis amœnitatibus admonebamur. Le mot Grec *λιμύθες* doit (selon notre Editeur) s'entendre ici, non des Ouvrages d'esprit que l'on travaille à la lueur de la lampe (*lucubrationes*) mais des fleurs, des agrémens, des aménitez du discours ; & c'est une métaphore prise des vaisseaux où l'on conservoit les pomades, les huiles,

les essences précieuses dont on se parfumoit ; vaisseaux que l'on nommoit *λιμύθες*. Le Manuscrit de Florence offre en cet endroit la phrase conçûe en ces termes : *non tamen omnino Marci no. . . . ibi fugiamus, Et ut etiam paululum itinere decedendo intempestivis amœnitatibus submovemur*; d'où M. Corte tire avec beaucoup de vraisemblance cette leçon : *Non tamen omnino Marci nostri λιμύθες fugimus : ut etiam paululum de itinere, cedendo non intempestivis amœnitatibus, submovemur.*

Ces exemples suffiront pour mettre les Lecteurs en état d'apprécier le mérite des notes de nos nouveaux Editeurs. Au surplus, on trouve à la fin de ce Volume six Tables d'une grande commodité : la première de tous les mots Latins, qui se lisent dans les Lettres de Pline ; la seconde de tous les mots Grecs qui s'y rencontrent ; la troisième de tous les Ecrivains allégués par Pline ; la quatrième de tous ceux, à qui les Lettres sont adressées ; la cinquième des mots & des expressions expliquées dans les notes ; & la sixième des anciens Auteurs dont les passages y sont corrigés ou défendus. Toutes ces Tables remplissent ici quinze feuilles d'impression à trois colonnes.



REVELATIONS CABALISTIQUES D'UNE MEDECINE
*Universelle tirée du vin, avec une maniere d'extraire le sel de rose, & une
 Dissertation sur les Lampes Sépulchrales, par le Sieur Goffet, Docteur
 Aggrégé au Collège des Medecins de la Ville d'Amiens. A Amiens, chez
 Louis Godard, Imprimeur du Roi, rue de BeauPuits, à la Bible d'or.
 1735. vol. in-12. pag. 215.*

Le dessein de M. Goffet, Auteu-
 teur de cet Ouvrage, est de
 reveler un secret qu'il prétend
 avoir pour extraire de la substance
 du vin, une Medecine universelle.
 On tire ordinairement de cette li-
 queur un sel volatil éthéré qui est
 ce qu'on appelle esprit de vin; on
 en tire aussi un vinaigre, un sel
 fixe, une huile & une terre. Mais
 M. Goffet se propose d'ensei-
 gner ici à en extraire huit autres
 substances, toutes différentes, par
 le moyen desquelles on pourra par-
 venir, selon lui, au grand œuvre
 de la Medecine Universelle. Il an-
 nonce que c'est par un motif de
 charité qu'il entreprend de donner
 une telle découverte au public, &
 il déclare qu'il se feroit un scrupule
 de tenir caché ce qui peut procurer
 un bien si considerable au genre
 humain.

Mais il craint une chose, c'est
 que la grande attention que de-
 mande un tel remede pour être
 bien travaillé, ne rebute les Apo-
 thicaires, & qu'il n'en soit ici
 comme de l'anti-hectique de po-
 tier, ou de l'esprit volatile huileux
 de Sylvius, qui se débitent tous
 les jours sous les noms de ces Au-
 teurs, quoiqu'ils ne soient nulle-
 ment conformes à la méthode que

Novembre.

ces Auteurs observoient pour les
 faire, & d'autant moins conformes
 qui ni Potier ni Sylvius n'ont ja-
 mais communiqué leur secret à
 personne.

Vanhelmont & Paracelse ont
 fait d'amirables cures, mais ils ont
 voilé leurs mysteres sous des termes
 obscurs, dont il n'a pas été possi-
 ble de pénétrer le sens. M. Goffet
 plus sincere vient aujourd'hui, à
 ce qu'il dit, mettre là-dessus, au-
 jour, la plus grande partie des
 merveilles qui étoient dans les té-
 nébres. Il assure qu'il donne à con-
 noître le chemin qu'il faut tenir pour
 mettre en execution une Medecine qui
 est appelée, à juste titre, universel-
 le, parce qu'elle guérit toute seule,
 plus de maladies, qu'en peuvent
 guerir cinq cens remedes communs &
 ordinaires.

Il est vrai que la preparation de
 cette Medecine demande, selon
 notre Auteur, une peine conside-
 rable, mais il assure que cette pei-
 ne sera bien recompensée & qu'elle
 conduira l'Artiste, en cinq ou
 six mois, à un plus grand nombre
 de connoissances, que ne pourroit
 faire toute la vie entiere, passée
 dans l'étude de la Medecine.

Les Philosophes, comme l'on
 sçait, distinguent trois regnes dans

N n n n

la nature, le regne animal, le regne végétal & le regne minéral. M. Goffet travaille ici sur le regne végétal, puisqu'il travaille sur le vin, mais il ne nie point la possibilité d'extraire une Medecine universelle de chacun des deux autres regnes. Quant au regne minéral, il avoie qu'on en peut tirer d'excellens remèdes, mais il dit que le danger qu'il y a de travailler sur des matieres qui abondent en souphres impurs & arsenicaux, l'ont empêché jusqu'ici de travailler sur ce regne. Quant au regne animal, il lui paroît que la Medecine qu'on en peut tirer, est digne de toute l'application de l'homme, & peut s'en faut qu'il ne la presere à celle qui se tire du regne végétal. Il raconte à ce sujet, qu'un Prince d'Allemagne fort âgé, s'entretint dans l'état d'une vigoureuse jeunesse, par l'usage d'une liqueur extraite d'un animal qui vit des siècles entiers, c'est le Cerf. Il rapporte la maniere dont on s'y prit pour extraire cette liqueur précieuse. On reduisit en pieces tout le corps d'un Cerf, après en avoir séparé les excréments; & on en fracassa les os. Le tout fut mis en digestion, puis distillé au bain-marie; la liqueur étant distillée, on en sépara le phlegme & les esprits salins par des digestions & des cohobations réitérées. Ce qui resta dans l'alembic fut poussé par plusieurs cornuës, & donna deux sortes d'huiles, l'une jaune, l'autre noire, qui sur la fin rendit une odeur fort puante. La tête morte fut calcinée, & fournit deux sortes

de sels, l'un volatile, l'autre fixe. On en sépara une terre que l'on purifia, laquelle servit à dépurer les huiles & à en tirer la puanteur. Plusieurs élaborations furent faites sur chacune de ces substances, jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à l'état élémentaire sans aucun mélange de matiere excrémenteuse. On fit alors la jonction de tous les principes: il en résulta une liqueur très-suave, très-pénétrante, & d'une vertu singuliere pour la prolongation de la vie.

Voilà en abrégé, la description de cette espee de Medecine universelle, qui, selon notre Auteur, se tire du regne animal; si quelqu'un, dit-il, veut entreprendre cette operation, l'intelligence du procedé qu'il faut tenir pour travailler sur le regne végétal & en tirer la vraie Medecine universelle lui sera d'un grand secours.

M. Goffet s'objecte que l'on a des compositions dans lesquelles entrent une infinité de drogues capables par leur assemblage, de remèdier à tous les maux qui se presentent, il répond que ces compositions si remplies sont plus nuisibles qu'avantageuses à la santé. Il cite là-dessus l'exemple de la thériaque, & il demande comment on peut concevoir qu'il faille soixante cinq ou soixante-six drogues pour faire ce remede, tandis qu'une douzaine bien choisies pourroient suffire? Il s'étonne sur-tout, de ce que cette composition étant un mélange de vomitifs, de purgatifs, de sudorifiques, de diuretiques, & d'altrin-

gens, on peut se mettre en rete que la combinaison de tous ces ingrédients, d'une vertu opposée, concourra à faire du bien. Ne semble-t-il pas, dit-il, que cette confusion de drogues n'ait été inventée que parce qu'on ignoroit leurs vertus, & dans l'intention que si l'une ne réussissoit pas, l'autre pût agir.

Mais on dira qu'il est à propos de mêler des correctifs, principalement dans les compositions des remèdes purgatifs, qui portent toujours avec eux des principes irritans, qu'il faut adoucir par un mélange de remèdes anodins & fortifiants. M. Gosslet demande là-dessus s'il ne vaudroit pas mieux retrancher, par le secours de la Chymie, ce que les remèdes purgatifs ont de mauvais, que de les associer avec d'autres drogues qui souvent n'ont que le nom de correctifs, & ne servent de rien pour l'intention qu'on se propose : leur mélange avec ce qu'il y a de mauvais étant souvent plus capable de les altérer, qu'elles ne sont capables elles-mêmes de corriger ce qu'on veut qu'elles corrigent. On aura beau, par exemple, jeter du vin doux sur du vinaigre, pour l'adoucir, le vinaigre, aura plus de force pour aigrir le vin doux, que le vin doux n'en aura pour adoucir le vinaigre. Ainsi quand on confond tant de drogues ensemble, on mêle le bon avec le mauvais, & l'on n'ôte point le mauvais ; ce qui est cause qu'on entre tous les jours en dispute sur de pareilles compositions, l'un veut un correctif d'u-

ne façon, l'autre d'une autre, d'où naissent des disputes sans fin, au lieu que par la Médecine universelle que propose M. Gosslet les guérissons que l'on opère s'opèrent, à ce qu'il prétend, *par la première intention de la nature, c'est-à-dire, en calmant toutes ses irritations, fortifiant la chaleur naturelle, & arrêtant la dissipation des esprits.* Cette guérison *par la première intention de la nature,* continue-t-il, *est véritablement celle que tous les Médecins doivent essayer de procurer à leurs malades, parce qu'alors on est guéri agréablement, en peu de tems, & sans mauvaise suite.* Notre Auteur termine ce discours en disant que *c'est pour cela qu'il se croit obligé de déclarer son remède au public.* Remède, assure-t-il, qui étant préparé *par un Artiste fidèle & bien entendu,* sera si précieux, que celui qui le possèdera, *aura pour toute sa vie, pour celle de sa famille, & de ses amis, de quoi faire des miracles.*

Quoiqu'une telle promesse paroisse suffisante pour réveiller la curiosité, M. Gosslet ajoute que *pour encourager davantage les curieux il donne avis que quand les matieres de son œuvre seront un peu avancées dans leurs préparations, elles surpasseront en vertu, tous les remèdes vulgaires. Qu'on aura facilement un esprit de vin éthéré philosophique, qui, pour tirer la teinture de tous les végétaux, sera, sans comparaison, meilleur que le plus raffiné qui se tire par le serpent, ou qui se rectifie à la manière ordinaire, dont les principes seminaires sont brûlés, ce qui n'arrive point*

à celui dont il s'agit. Qu'on aura aussi un sel de tartre très-fondant, & une huile de tartre, ou de vin, d'une odeur très-suave, au lieu, qu'on n'en peut débiter communément que de la fétide & puante. Enfin que de tout cela on pourra faire des remèdes, ou branches particulières tirés du corps de la Médecine universelle, qu'il a trouvée, lesquels auront de très-grandes vertus. Sur quoi il remarque en passant, que l'eau de melise communément dite eau des Carmes, sera encore beaucoup inférieure, à l'esprit de vin éthéré philosophique dont il parle: Qu'on en pourra faire l'expérience dans toutes les maladies pour lesquelles l'Eau des Carmes est employée.

Nous remarquerons ici que l'eau de Melise, que notre Auteur vient de nommer, est l'eau de Melisse, & que c'est sans doute par une erreur d'impression qu'on a mis Melise; car la Melise est la même chose que la Melesse, le Meleze ou le Melesse. Nous ne suivons pas ici l'exemple d'un Botaniste, qui, pour avoir vu dans le Journal des Sçavans du mois de Juillet, 1734. la Melisse, au lieu de la Melise, de la Melesse, ou du Meleze, n'a pas soupçonné que ce fût une faute d'impression, ne sçachant pas, sans doute, que ces trois derniers mots ont une signification commune, & s'employent indifféremment l'un pour l'autre, comme on le voit dans divers Traitez de Drogues; ce qui l'engagea à dire publiquement qu'il ne falloit pas imiter un certain Docteur de la Faculté de Médecine

de Paris, qui confondoit la petite herbe nommée Melisse avec le grand arbre connu sous le nom de Meleze; ce qui n'est pas moins qu'accuser le Journaliste de confondre la violette avec le chêne. On trouve dans l'Extrait de la Médecine Théologique, Journal des Sçavans du Mois d'Aoust 1733. plante pineale pour glande pineale. Il faut que le Botaniste dont nous venons de parler, n'ait pas lu ce Journal, il n'auroit pas manqué sans doute, de relever un tel article. C'est bien pis que Melisse au lieu de Melise ou de Melesse.

M. Goffet dit que sans presumer, il peut se regarder comme le premier qui » relève la Science Cabalistique, & qui démontre par ordre, toutes les opérations que l'on » doit faire pour obtenir le grand » circulé de Paracelse, cet arcane » végétale, cette Médecine universelle dont les vertus sont innombrables pour toutes les maladies du corps humain, tant internes qu'externes.

Mais il y a bien des dehors à passer avant que d'arriver ici à ce grand circulé, à cet arcane végétale, & à cette Médecine universelle de M. Goffet. Cependant quand ce ne seroit que pour faire voir la méthode de notre Auteur & sa manière d'écrire, nous croyons devoir rapporter encore quelques-unes de ses réflexions préliminaires; il ajoute donc pour recommander davantage sa Médecine universelle, que la nécessité est plus grande que jamais de trouver des

secours à nos maux, & pour le montrer il soutient que plus le monde vieillit, plus les infirmités se multiplient. Comme cette proposition n'est pas si certaine qu'elle n'ait besoin de preuve, notre Auteur qui prévoit sans doute qu'elle pourra trouver des contradicteurs, (y ayant plusieurs maladies qui ont régné autrefois, lesquelles n'existent plus aujourd'hui, & d'autres qui ne sont point aussi fortes aujourd'hui qu'elles ont été dans les premiers tems) a recours à la preuve suivante dont les Physiciens jugeront.

» Il n'y a point de doute, *dit-il*,
 » que tout ce qui n'est point éternel, ne s'altère à mesure qu'il
 » s'éloigne de la création, comme
 » on le remarque visiblement dans
 » toutes les générations & toutes
 » les productions sublunaires.

Que cette alteration, comme le dit M. Goffet, se fasse voir sensiblement dans toutes les productions sublunaires, c'est un autre article qui n'a pas moins besoin d'être prouvé, & voici de quelle manière notre Auteur s'y prend, pour mettre la chose en évidence. Il a recours à ce raisin que les deux hommes envoyés à la découverte de la Terre promise, rapportèrent sur leurs épaules, & qui étoit si pesant qu'il faisoit toute leur charge : cela posé il remarque que depuis ce tems-là, on n'a point osé dire que dans aucune Contrée du monde il se soit vu un raisin semblable. Il ne s'en tient pas à cet argument, il va tirer un autre de ces paroles de

S. Paul, *mors & morbus intraverunt in naturam per peccatum*, LA MORT ET LA MALADIE SONT ENTRÉES DANS LA NATURE PAR LE PÉCHÉ. Or, *dit-il*, les hommes sont devenus plus criminels qu'ils n'étoient autrefois, donc par une suite nécessaire, ils doivent aussi être plus infirmes & vivre moins.

Jonston, dans son *Traité de Natura constantia*, se propose de montrer que la nature ne déperit point, & que tout y est dans le même état de force qu'il étoit au commencement, tant pour ce qui regarde l'homme que pour ce qui regarde tous les autres êtres créés.

Le premier travail dont M. Goffet révèle ici la méthode, pour tirer de la substance du vin, une médecine universelle, est de mettre d'abord le vin en fermentation, afin de rompre les liens de sa mixtion vineuse. Dans ce dessein il veut qu'on prenne, par exemple; vingt-quatre pintes, mesure de Paris, ou plus si l'on veut, du meilleur vin de Bourgogne; Que pour chaque pinte on prenne demi-once de tartre blanc crud en poudre, autant de sel fixe de tartre aussi en poudre, & demi-once d'esprit de vin commun, avec une once de lie de vin nouvelle, un peu épaisse; Qu'on mette tout cela ensemble au fumier dans plusieurs gros balons, en sorte qu'un bon tiers de chaque vaisseau soit vuide, que les vaisseaux soient bouchés avec un vaisseau de rencontre, que les jointures soient bien lutées, & qu'on laisse les vaisseaux en dige-

ftion , l'espace de deux mois.

Tel est le premier enseignement que notre Auteur donne à ses Lecteurs pour leur apprendre à tirer de la substance du vin , la Medecine universelle. Il seroit à souhaiter que les autres enseignemens fussent aussi clairs ; mais il s'en faut de beaucoup , & l'on en pourra juger par le suivant , où notre Auteur obscurcit encore davantage tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans la doctrine.

» Quoique je donne , dit il , des
 » notions (à ce qu'il me semble)
 » assez aisées à comprendre , & des
 » manipulations faciles à exécuter ,
 » je ne laisserai pas de mettre ici ce
 » qui me viendra en pensée pour
 » éclaircir plus amplement & for-
 » tifier les idées qu'on doit se for-
 » mer avant que de commencer
 » l'ouvrage. . . . Il faut que le rai-
 » sonnement vienne au secours de
 » l'art pour conduire l'entreprise à
 » perfection. C'est pour cela que
 » les Philosophes disent que Chi-
 » ron a été le maître de Jason , &
 » que sans les forces d'Hercule , il
 » ne seroit jamais parvenu à Col-
 » chos , & n'auroit point rempor-
 » té la toison d'or pour recompense
 » de ses travaux. Chiron est la pra-
 » tique de la résolution des mixtes ,
 » les douze travaux d'Hercule sont
 » la vraie peinture des operations
 » que l'artiste doit employer dans
 » la dépuracion des principes essen-
 » tiels ; & enfin Jason , qui est la
 » Théorie & la raison , ayant trou-
 » vé les instrumens de la Nature ,
 » c'est-à-dire , la matiere premiere

» & la forme de ses regnes , entre
 » encore plus profondement dans
 » le labyrinthe.

Voilà une partie de l'instruction que notre Auteur donne pour faire mieux entendre ses préceptes , mais pour les rendre encore plus clairs , il ajoute sans interruption les paroles suivantes. » Or , après avoir
 » dompté les Taureaux , qui jet-
 » toient feu & flamme , après avoir
 » endormi le Serpent par la fixa-
 » tion de la substance mercurielle ;
 » après avoir tué le Minotaure de
 » double nature , Jason trouve
 » enfin la Toison d'or , qui est le
 » feu de nature fixe au centre du
 » labyrinthe , lequel feu il enleve
 » & remporte pour le prix de sa
 » victoire. Et alors il a la science
 » plus relevée que n'avoit Médée
 » qu'il abandonne , & revenant sur
 » ses pas , conduit par une lumiere
 » superieure à la raison qui n'alloit
 » qu'à tâton en la voye de l'analyse ,
 » il marche en droiture , à la com-
 » position avec la Toison d'or qui est
 » l'unique agent qui redonne la vie
 » aux morts , & rassemble toutes
 » les parties du corps mises en pie-
 » ces par la solution.

Nous ne suivons pas plus loin M. Gosset : cet échantillon suffit pour faire juger de la qualité des préceptes qu'il croit avoir besoin de ces enigmes pour être plus facilement compris. Au reste en parlant de son secret pour la guerison de la gangrene , il dit que ceux qui ne peuvent rien trouver à lui reprocher sur cette découverte , se retranchent à le blâmer de ce qu'il

ne la communique pas au public. Il s'excuse là - dessus en disant 1°. *Que personne ne distribue son bien à tout venant*, & que puisque la découverte dont il s'agit est son bien particulier, on ne sçauroit, avec raison, trouver à redire qu'il se la réserve. 2°. Que les épreuves qu'il a faites pour parvenir à cette connoissance, lui ont assez coûté pour lui donner droit d'en retirer un profit dont il seroit privé en rendant son secret public.

Nous rapportons cet article en conséquence d'une reflexion qui se presente naturellement, sçavoir que la Medecine universelle que M. Goffet enseigne à extraire de la substance du vin, étant une chose qui peut valoir à son Auteur un profit beaucoup plus considerable, que ne peut faire le secret de guerir de la gangrene, puisque par cette Medecine on parviendra à faire des miracles, ainsi qu'il l'assure, il est étonnant qu'il ne se la réserve pas.

L'extraction du sel de rosée fait une partie des révélations que M. Goffet communique au public: il annonce cette extraction dans le titre de son Livre; il est juste que nous en disions un mot; d'autant plus que c'est un secret, 1°. qui semble approcher de la Medecine universelle, 2°. qui se trouve ici décrit d'une maniere claire, 3°. qui ne demande point d'operation difficile.

M. Goffet ayant lû un passage de Vanhelmont, où cet Auteur dit: *Arte didici rorem esse saccharo divinum & multis morbis epulantem*, s'est

avisé de mettre en putréfaction dans le fumier, vingt pots de rosée, après l'avoir filtrée, & de l'y laisser quarante jours. Ensuite ayant distillé le tout au bain-marie non bouillant, il a trouvé au fond de la cucurbitte, un sédiment insipide & limoneux qu'il a jeté comme inutile, esperant que le sel viendroit dans la suite; puis il a réitéré jusqu'à neuf fois la distillation. A la quatrième, il a trouvé que les chapiteaux de ses alembics, car il en avoit plusieurs, étoient tout tapissés en dedans comme de toiles d'araignées; tapisserie qui n'étoit autre chose que le sel volatil de la rosée, lequel commençoit à se manifester, sous cette apparence de toile d'araignée. Il a mêlé & confondu ce sel avec la liqueur; & enfin dans les dernières distillations il a trouvé au fond des cucurbites, un sel salin & crasseux, qu'il a filtré après l'avoir délayé dans une partie de la rosée. Cela fait, il a remis ce sel, avec la liqueur, laquelle a paru chargée d'un nouveau sel, & d'une nouvelle crasse; il a répété cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien resté, & il a retiré de cela, deux onces de sel Chrystillin beau & pur comme le plus fin salpêtre, fondant à la bouche, & fulminant sur le charbon ardent. Le salpêtre commun donne par la distillation, une eau corrosive & puante, mais ce sel de rosée a donné à M. Goffet, quoiqu'en petite quantité, une liqueur d'un goût agréable & salin, accompagnée d'une odeur de fleurs de vigne.

la plus suave qu'on puisse imaginer.

Il faut remarquer qu'à chaque distillation, notre Auteur a retranché un tiers de la liqueur, pour ne travailler que sur l'esprit.

Si Vanhelimont, qui se contente de dire que l'art lui a appris à extraire un sel de rosée, en eût donné ainsi la manipulation, on lui en auroit eu, dit, avec grande raison, notre Auteur, plus d'obligation.

M. Goffet avertit que ce remède doit être administré comme une panacée pour aider à la respiration, en débouchant les conduits des poulmons, en calmant les esprits trop agités, en rafraîchissant la masse du sang, & lui procurant une circulation libre, ce qui dépend d'un esprit volatil, & bien exalté, tel que celui de la rosée, duquel il s'agit. La dose en est d'un scrupule, ou environ, & quoique M. Goffet n'en ait tiré que deux onces d'environ vingt pois de rosée, il ne doute pas qu'on ne puisse en tirer davantage, parce qu'en travaillant, il a eu quelques vaisseaux de cassés, ce qui a causé de la diminution au produit.

Vanhelimont inventeur du remède dit, comme nous l'avons vu, qu'il abonde en sucre, c'est-à-dire, en sel, selon M. Goffet.

Ce Volume finit par une Dissertation sur les Lampes sépulchrales. M. Goffet ne doute nullement que l'on ne puisse tirer de toutes les substances sublunaires, une matière ou huile incombustible & lumineuse perpétuelle, comme celle

que l'on dit avoir été découverte dans plusieurs Tombeaux, & entre autres dans celui de Tullia fille de Cicéron, quinze cens ans après sa mort. Il croit cependant que les substances les plus propres à fournir cette matière lumineuse perpétuelle, sont les minéraux ou métalliques, à cause de l'activité, de l'inflexibilité & de la petitesse de leurs parties, comme celles qui produisent les éclairs; ces matières, à ce qu'il prétend, n'étant autre chose que des parties sulphureuses-minérales très-subtiles, repercutées au centre d'une nuée, à travers laquelle il se fait avec éclat, une subite éruption, par la force élastique des parties ignées, réduites à l'état élémentaire. En sorte, dit notre Auteur, que voilà un principe des plus lumineux, évidemment contenu dans des matières minérales. Cela posé, il commence à établir sa proposition, sur l'existence des phosphores ou corps lumineux naturels que les minéraux, les végétaux & les animaux fournissent, tels que sont parmi les minéraux, le Diamant, par exemple, & la pierre de Boulogne; parmi les végétaux, plusieurs bois luisans; & parmi les animaux, les yeux des chats, les vers luisans, les écailles de quantité de poissons, &c.

Il y a trois principes actifs: l'esprit, le sel & l'huile, & deux principes passifs, la terre & l'eau, ceux-là principes de lumière, & ceux-ci principes de ténèbres, lesquels empêchent que tous les mixtes ne soient lumineux. M. Goffet prétend

tend que si on peut trouver le moyen de réunir & de concentrer ces trois principes actifs, en les séparant des deux passifs, il resultera de cette union & de cette concentration, une lumiere éclatante & fixe qui ne pourra jamais se dissiper. Suivant cette idée, il juge que l'existence perpetuelle de la lumiere dans la Lampe Sépulchrale est très-possible, parce qu'elle dépend de la députation des trois principes actifs, laquelle est très-possible.

Si l'on objecte qu'aussi-tôt que ces Lampes sont ouvertes elles s'éteignent, il répond qu'il a peine à convenir du fait; mais que cependant si on le suppose véritable, l'extinction dont il s'agit peut être attribuée à une précipitation des parties grossieres d'un air souterrain, épais & onctueux, lesquelles font perdre la lumiere à ces Lampes, à peu-près comme l'approche d'une haleine vaporeuse fait perdre l'éclat à un miroir, mais qu'encore que la matiere lumineuse de la Lampe paroisse éteinte dans le cas supposé, elle n'est que voilée, en sorte que si on la mettoit entre les mains d'un bon Artiste, il n'auroit point de peine à lui faire reprendre son ancienne splendeur.

Mais comment parvenir à la réunion & à la fixation des principes actifs & lumineux dont il est question? Notre Auteur renvoie la-dessus, à Faber Medecin de Montpellier, qui enseigne à séparer ces principes d'avec les passifs, à les purifier & à les fixer.

Licetus qui a fait un Traité ex-
Novembre.

près de *reconditis antiquorum lucernis*, fait mention de plusieurs Lampes Sépulchrales que les anciens Romains & Egyptiens ordonnoient qu'après leur décès, l'on mît dans leurs Tombeaux pour y être entretenues ardentes, aussi long-tems que leurs facultez leur permettoient d'en faire la dépense; de sorte qu'à la seconde génération l'on négligeoit ordinairement d'exécuter sur ce point, les volontez des défunts; mais à l'égard des Lampes qui ont duré ardentes des mille ans & plus sans que personne en ait pris soin, la difficulté est de sçavoir comment elles ont pu persister si long-tems, & de quelle maniere elles étoient composées, le même Licetus qui s'attache à décrire les Lampes trouvées dans les Tombeaux de Tullius, d'Olibrius, de Pallas & de quelques autres, lesquelles ont continué d'éclairer pendant des quinze cens ans, a soin d'insinuer que les matieres qui les composoient, étoient des *Magisteres*, c'est-à-dire des Quintescences.

Adolphus-Balduinus enseigne dans son Livre de *auro auræ*, à faire avec du nitre, un phosphore lumineux, & il cite *Fridericus-Gallus* qui assure avoir vû entre les mains d'un Hermite, qui étoit d'une naissance illustre, une teinture de couleur de grenat, luisante comme une Lampe allumée. Ce *Fridericus-Gallus* exhorte le College des Sçavans, dont il étoit Membre, à rechercher la cause d'un effet si surprenant, & il ne doute point que la matiere de la Lampe ardente

qui fut trouvée dans le Tombeau de Sémiramis, ne fût de l'eau de vie de nuifement, le *sungus d'herbi* connu des adeptes.

Un certain Franciscus-Ceresius, au rapport de Licetus, dit que la matiere en question, étoit une huile extraite des métaux, & Volfangus Lazius homme très-docte, esti-moit que c'étoit une huile d'or.

Pour autoriser ce sentiment, M. Gouffet remarque que l'on voit tous les autres métaux se consumer au feu, & que l'or seul y résiste sans rien perdre de sa substance. Sur quoi il demande pourquoi donc à l'imitation de la nature qui a fait l'or inconsomptible, & cependant

susceptible d'ignition, l'Artiste n'en pourra pas tirer une liqueur qui ne se consume point, & qui devienne le sujet d'une lumière perpétuelle, d'autant plus qu'il saac Hollandois, qu'on tient au nombre des adeptes, enseigne dans ses Œuvres minérales, à faire une eau rouge qui éclaire de nuit & de jour, après quoi il finit par ses paroles : *Habes aquam rubram, du nocturne lucentem.*

M. Gouffet se garde bien de rien déterminer sur une question si obscure; il s'en tient aux vraisemblances, & c'est ainsi qu'en doit user dans de telles occasions tout Physicien sensé.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, OU L'ON TRAITÉ

de l'origine & du progrès, de la décadence & de rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & les autres pour les Lettres en chaque siècle de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universités en France; des principaux Collèges; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres; des meilleures Bibliothèques anciennes & modernes, des plus célèbres Imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation; le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages; le dénombrement des différentes Editions: le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur. 1735. A Paris, chez Chauvert, Quai des Augustins, à la Rénommée & à la Prudence; Giffy, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; Osmond, rue S. Jacques, à l'Olivier; Hourdel, Quai des Augustins; Clouster, rue S. Jacques, à l'Ecu de France; Huard l'aîné, rue Saint Jacques, à la Justice. Tom. II. pag. 692. qui comprend le cinquième siècle de l'Eglise, sans parler de l'Avantissement & des Tables.

SI nous avons tardé si long tems à rendre compte de ce second Volume, les Auteurs ne doivent

point nous en sçavoir mauvais gré. Ils ne doivent s'en prendre qu'à la négligence des Libraires, qui ont

différé jusqu'ici à nous mettre entre les mains un exemplaire, sur lequel nous puissions travailler.

Nous commencerons notre Extrait par le détail de ce qui est contenu dans l'Avertissement imprimé à la tête de ce Volume, & qui roule 1^o. sur l'éclaircissement de quelques difficultez qu'a fait naître cet Ouvrage; 2^o. sur des additions & des corrections à faire au premier Volume; ce qui marque, combien nos Historiens sont attentifs à profiter des avis qu'on leur donne, & à rectifier ce qu'ils apperçoivent de défectueux dans ce qu'ils ont avancé.

Les difficultez auxquelles on répond ici partent de deux Ecrivains, qui, en 1733. composoient de concert les feuilles du *pour & contre*, l'un à Londres & l'autre à Paris. La censure produite par le premier, non comme de lui, mais comme venant de la Nation Angloise, se reduisoit à ces deux points capitaux; l'un que l'*Histoire Litteraire de la France* étoit au-dessous du Dictionnaire de Bayle; l'autre, que ce même Ouvrage étoit dépourvû de toute critique.

On répond au premier article, que rien n'est plus injuste, que de vouloir apprécier le mérite d'un Livre en le comparant avec un autre d'un genre tout différent. Pour juger sainement du premier il suffit d'examiner si son plan a toute la justesse qu'il doit avoir, & si ce plan est bien exécuté; si ce Livre est plein d'érudition, de recherches & de découvertes intéressantes, au-

tant qu'il doit l'être par rapport à l'objet qu'on s'y propose, & non relativement à tout autre objet, qui pourroit en comporter plus ou moins. Or ce sont autant d'articles; que les sçavans Auteurs ont rempli avec tout le soin & toute l'exactitude qu'on pouvoit raisonnablement exiger d'eux en pareille entreprise; & c'est surquoi ils reclament la décision du Public, Juge, disent-ils, aussi éclairé qu'impartial.

A l'égard du second reproche qu'on leur fait que leur Histoire est dénuée de critique, puisque celle-ci (dit-on) ne consiste point dans quelques reflexions hazardées sur le mérite d'un Auteur, dans le recit de quelques traits de sagesse, & dans le Catalogue de ses Ouvrages, & c'est (dit le Censeur) tout ce que présente cette Histoire Litteraire: nos habiles Historiens, loin de convenir que ces caractères peu avantageux soient ceux de leur Ouvrage, soutiennent qu'il en a de tout opposés. Les reflexions (disent ils) y sont si peu hazardées, qu'elles ont toujours leurs garants cités, ou qu'elles sont appuyées sur des raisonnemens tirés des sujets mêmes. Non contents d'y caractériser les gens de Lettres qu'ils passent en revûe, seulement par quelques traits de leur vie (comme le pretend le Censeur) ils n'ont rien omis pour mettre le Public en état de les bien connoître, ces Ecrivains; sur quoi ils en appellent au jugement des Journalistes de Trevoux.

Croira-t-on sur la parole de ce

même Censeur, que nos Historiens se soient bornés à dresser de simples *Catalogues des Ouvrages* appartenans à chaque Auteur, si l'on prend la peine de parcourir les articles qui concernent *Caton*, *Varron*, *Troque-Pompée*, *Germanicus*, l'Empereur *Claude*, *Pétron*, &c. Ceux de *Mamertin*, d'*Eumène*, de *Lactance*, d'*Aufone*, des Peres de l'Eglise, &c. On y trouvera presque toujours des extraits, des Analyses entieres de leurs Ecrits les plus considerables, dont la Chronologie, le sujet, l'occasion, le sort, les principales aventures, & les differentes Editions ont été soigneusement indiquées, conformément aux engagements, que nos Auteurs avoient contractés dans leur Préface. N'en est-ce pas assez (continuent-ils) pour qualifier d'*Histoire Critique* une Histoire Littéraire exécutée de la sorte ?

Les difficultez proposées contre notre Histoire Littéraire, par le second Censeur, regardent 1°. la vaste étendue d'une telle entreprise, qui fait craindre pour la possibilité de l'exécution : 2°. les sujets auxquels on auroit dû la borner, sans vouloir y embrasser tous ceux que nos Auteurs y ont fait entrer : c'est-à-dire, qu'ils auroient dû en exclure presque tous les gens de Lettres, dont il ne reste aucun monument; les Peres, les Auteurs Ecclesiastiques, les Hérétiques, les Controversistes, l'Histoire des Hérésies & des Conciles; tout cela, comme matieres suffisamment connus : & qu'ils auroient dû faire un

choix des faits concernant chaque Ecrivain dont ils auroient fait mention, & supprimer une infinité de citations.

La premiere difficulté, que nos sçavans Bénédictins ont senti & prévenuë dans leur Préface générale, perdra beaucoup de sa force, si l'on considere les amples provisions que leur ont procurées un travail assidu de 19 ans, & quantité de secours étrangers qu'ils ont déjà reçus & qu'ils comptent encore de recevoir. Quant au nouveau plan qu'on voudroit ici leur tracer, & qui paroît si favorable à la paresse humaine, il ne leur seroit pas possible de le suivre, sans se jeter dans divers embarras, qu'ils ne pourroient éviter. Car en premier lieu, quel moyen de satisfaire tout le monde sur le choix des Auteurs à qui l'on accorderoit la préférence ? En second lieu ce ne seroit plus une *Histoire Littéraire* de la France; ce seroit plutôt une *Bibliothèque choisie* des Auteurs profanes de ce Royaume. De plus quel affreux vuide ne s'y trouveroit-il pas depuis le quatrième siècle jusqu'au quinzième, & dans les siècles suivans ? Que d'Ecrivains François anéantis (disent nos Historiens) ou renvoyés peupler un autre monde ! De plus, de trois mille Auteurs recueillis par *la Croix-du-Maine* & par *du Verdier*, il faudroit en retrancher plus des trois quarts ; & que deviendroient plus de mille autres, que nos laborieux Historiens prétendent y joindre ?

A tous ces inconveniens ils en

ajoutent plusieurs autres qui ne méritent pas moins de considération, & d'où ils concluent, qu'apparemment le Censeur qui leur prescrit des bornes si étroites, ne le fait que par rapport à lui-même & à ceux qui comme lui n'ayant de goût que pour le brillant, le nouveau, le magnifique, ne s'intéressent que pour les Ouvrages de ce genre. Ils s'appliquent à montrer par plusieurs exemples, combien le nouveau plan proposé défigureroit leur Histoire Littéraire, en y retranchant plusieurs parties essentiellement nécessaires à former un tout bien complet & où il n'y ait rien de plus à souhaiter. C'est ce qui les empêche de faire une attention plus sérieuse, à ce que dit le Censeur en badinant avec esprit aux dépens de quelques illustres Gaulois, qu'il suppose *morts peut être* (dit-il) *même de leur vivant*, mais que nos Historiens n'ont fait revivre pourtant que sur le témoignage des plus graves Auteurs qu'ils citent ici comme leurs garants.

Ils n'oublient pas de répondre aussi à une objection que le même Censeur fait plus sérieusement, au sujet des Césars, qui, selon lui, ne devoient point avoir place ici en qualité d'Hommes de Lettres. Nos Auteurs font voir combien une pareille objection leur paroît mal fondée. Cependant (ajoutent-ils) par déférence pour les lumières de celui qui propose le nouveau plan; ils se feront un mérite d'en profiter pour la suite, en se resserrant encore davantage, quant à ce qui

concerne la Littérature; sur-tout relativement aux Auteurs de *Romans insipides*, d'*Ecrits satyriques*, de *Poésies obscènes*, d'*Ouvrages burlesques*, de *Libelles diffamatoires*, &c. Mais ils se garderont bien de mettre à l'écart, comme le souhaiteroit le Censeur, les *Scholastiques*, les *Cassistes*, les *Sermonnaires*, les *Auteurs Ascétiques*: ce qui ne manqueroit pas de leur attirer une nouvelle sortie des Journalistes de Trevoux, en ayant déjà essuyé de leur part une première (disent-ils) pour avoir seulement annoncé qu'ils passeroient légèrement sur ces sortes d'Ecrivains.

Nos Auteurs conformément à la méthode qu'ils se sont prescrite, & qu'on ne sauroit trop louer, ouvrent le cinquième siècle de leur Histoire Littéraire de France par une exposition détaillée de l'état où les Lettres se trouvoient alors dans les Gaules. Quoiqu'on puisse regarder ce siècle comme une première Epoque bien marquée de la décadence des Lettres dans cette vaste Province de l'Empire Romain; elles ne laisserent pas de s'y soutenir encore jusques vers le milieu du même siècle, & d'y produire pendant ce tems-là un très-grand nombre de Sçavans de tous les ordres. Il y florissoit encore jusques-là dans toutes les principales Villes, plusieurs Ecoles publiques, & les Gaulois avoient la liberté de fréquenter les Ecoles étrangères les plus fameuses, Rome sur-tout, pour s'y perfectionner dans les Sciences. C'est ce que firent alors beaucoup

de jeunes gens d'entre la Noblesse, tels que Protade, Minerve & Florentin ses freres, S. Germain l'Auxerrois, S. Rustique, le Poëte Rutilius, Pallade son parent, &c.

Outre cela, nos Gaulois entretenoient d'étroites liaisons de littérature dans les Pays les plus éloignés où se trouvoient des hommes célèbres pour l'érudition. Il n'y avoit pas jusqu'au sexe le moins lettré, qui ne voulût entrer pour quelque chose dans un commerce, dont les suites étoient si avantageuses. Ce zèle & cette application à cultiver les Lettres dans les Gaules, les y conserverent presque dans toute leur ancienne splendeur, durant les premières années de ce siècle, comme l'attestent sans contredit les premiers monumens qui nous restent de ce tems-là; tels que sont les Ecrits de S. Sévère-Sulpice, de S. Hilaire d'Arles, de S. Eucher, de S. Prosper, de Salvien, de Vincent de Lérins, de Cassien, surtout son Traité de l'Incarnation.

Cette culture des Lettres dans les Gaules n'y fut pas moins utile alors contre les Hérésies qui s'éleverent, qu'elle l'avoit été contre celles du siècle précédent. La première qui parut dans le cinquième fut celle de Pélage; & quoiqu'elle ne se fût pas introduite d'abord dans les Gaules, deux Evêques de ce Pays Héros d'Arles & Lazare d'Aix eurent la gloire d'être des premiers à l'attaquer. Nos Auteurs suivent les progrès de cette Hérésie dans les Gaules, & racontent avec combien de succès les Prélats & les

autres Ecclesiastiques Gaulois la combattirent jusqu'à son entière extinction dans cette Province. Mais le Sémipélagianisme ne tarda guères à s'y montrer, & n'y rencontra pas moins d'opposition de la part du Clergé, quoique cette Hérésie tirât (dit-on) son origine des Ecrits de Cassien appuyés par son autorité. Nos sçavans Bénédictins font ici en peu de mots l'Histoire du Sémipélagianisme par rapport à la Gaule, où cette Hérésie eut encore de plus puissans adversaires, qu'elle n'y avoit trouvé de zélés défenseurs: ce qui servit merveilleusement à y soutenir les Lettres & à éclaircir la vérité en exerçant les esprits & les plumes.

Mais quels que soient les avantages qu'en ait pu tirer la Littérature, ils n'égalèrent pas certainement le préjudice qu'elle y reçut en ce siècle par l'irruption de tant de peuples barbares, qui pour lors inonderent les Gaules, & dont quelques-uns y fixèrent leur séjour. De ce nombre furent les Francs, la Nation la plus belliqueuse de celles qui vinrent fondre sur cette partie de l'Empire, & qui se mêlerent & s'incorporerent de telle sorte avec les Gaulois, qu'ils ne firent plus qu'une seule & même Nation, qui prit le nom de ces Conquerans. » Il » arriva de l'union de ces deux peuples (disent nos Auteurs) ce que » l'on voit arriver du mélange de » deux différentes couleurs, qui » s'alliant ensemble, perdent chacune de sa force, & forment une » troisième couleur qui efface les

» deux autres. De même ces deux
 » peuples s'étant étroitement alliés
 » l'un avec l'autre, s'entrecommuni-
 » quèrent leurs bonnes & leurs
 » mauvaises qualitez. Les François
 » s'adoucirent par le commerce &
 » les habitudes des Gaulois; mais
 » les Gaulois devinrent plus igno-
 » rans & plus grossiers; & des uns
 » & des autres il se forma une Na-
 » tion comme toute nouvelle, qui
 » n'étoit ni grossière, ni barbare,
 » comme l'avoient été les Francs,
 » mais qui n'étoit non plus ni po-
 » lie, ni instruite dans les Lettres,
 » comme l'avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlée communément dans le Pays depuis les Empereurs, dégénéra peu à peu en Langue *Romaine*, c'est-à-dire en une Langue *rustique*, ne retenant rien de l'autre qu'une forte d'émanation corrompue, qui donnoit à une infinité de mots barbares des terminaisons & des inflexions Latines. Cette corruption commençoit dans les Gaules dès le tems de Sidoine Apollinaire, c'est-à-dire 30 à 40 ans avant la fin du siècle. Il falloit donc dès lors, que pour se distinguer comme sçavant, on étudiat le Latin comme une Langue étrangère; & très-peu de gens vouloient en prendre la peine. Les étrangers qui dominoient dans les Gaules n'entendant presque rien aux Sciences ni aux beaux Arts, faisoient très-peu de cas de ceux qui s'y appliquoient. Nos Gaulois, comme les autres, négligerent presque entièrement l'étude des Historiens, des Poëtes, des Orateurs

& des autres Ecrivains profanes; & n'ayant plus de goût pour les Belles Lettres, il ne leur en resta que pour les richesses & les voluptez.

Il résulte de tout cela (selon nos Auteurs) » que l'irruption des bar-
 » bares causa la ruine entière de
 » l'Empire; que la ruine de l'Em-
 » pire entraîna avec elle l'émula-
 » tion à cultiver les Sciences; que
 » ce défaut d'émulation causa la
 » négligence & le mépris pour les
 » Lettres; que cette négligence &
 » ce mépris conduisirent à l'oisive-
 » té & à la paresse; que l'oisiveté &
 » la paresse jetterent dans l'ignorance
 » ce, qui en est la suite nécessaire;
 » & que l'ignorance enfin précipita
 » dans le vice & le dérèglement.

Parmi les causes qui conspirèrent à produire la décadence des Lettres & l'ignorance, nos Historiens mettent l'usage de réduire en abrégé ce que les anciens avoient écrit en de gros Volumes. On avoit déjà vu quelques Abrégiateurs, dès les siècles précédens; mais ils se multiplièrent fort en celui-ci, & prirent la place des Auteurs originaux; donnant à leurs abrégés différentes formes détaillées ici, & auxquelles nous renvoyons. Si l'on ne peut accuser bien légitimement ces Abrégés comme coupables de la perte de tant d'excellens Ouvrages des anciens; du moins ne peut-on les garantir du reproche d'avoir contribué à introduire l'ignorance en favorisant la paresse.

Cette ignorance fit perdre la connoissance de l'antiquité, & détruisit le goût pour la bonne & saine

critique. Faute de ces secours, on reçut trop aisément des Ecrits supposés sous des noms illustres, & l'on devint crédule à l'excès pour les miracles. Les Histoires qui en offroient un plus grand nombre & de plus extraordinaires étoient les plus agréables & les plus applaudies. Mais en général (disent nos Auteurs, d'après Sidoine-Apollinaire) il regnoit alors dans les Gaules une basse & maligne passion, qui portoit à critiquer & à blâmer tout Ecrivain de quelque maniere qu'il pût s'y prendre.

Les Lettres cependant y trouverent quelques ressources dans leur décadence. La premiere & la plus efficace fut sans doute le maintien de la Religion, laquelle aida beaucoup à conserver un reste de politesse & de littérature. La seconde fut l'établissement d'un grand nombre de Monasteres, qui devinrent autant d'Ecoles où l'on enseignoit les Lettres Ecclesiastiques & les profanes. Les plus célèbres de ces Ecoles Monastiques furent entre autres celle de l'Abbaye de Saint Victor à Marseille, celle des Isles d'Hières, celle du Monastere de Grigni, au Diocèse de Vienne, celle de l'Abbaye d'Ainay à Lyon, celle du Monastere de Lerins, qui fut une pépiniere de sçavans Prélats & de sçavans Religieux, qui en ce siècle illustrerent les Gaules en y combattant puissamment la barbarie naissante, laquelle enfin y prévalut.

Mais malgré le dépérissement des Lettres après le milieu du cinquié-

me siècle, on voyoit encore dans les Gaules plusieurs Ecoles séculieres, où l'on enseignoit les humanitez & la Philosophie, où on lisoit Aristote, Virgile, Cicéron, Plaute, Navius, Caton, Varron, Gracchus, Chrissippe, Fronton. Il y avoit de ces Ecoles à Lyon & à Vienne, sous les Bourguignons; à Bourdeaux, à Arles & ailleurs, sous les Visigots; à Clermont en Auvergne, &c. On y trouvoit encore chez les Sçavans quelques Bibliothèques, dont la plus riche & la plus curieuse étoit celle que Tonance-Ferréol avoit dans sa belle maison de Prusiane sur le bord de la Riviere du Gardon, entre Nismes & Clermont en Auvergne, & dont Sidoine nous a conservé la description.

Nos Auteurs terminent ce qu'ils avoient à nous apprendre sur l'état des Lettres dans les Gaules durant le cinquième siècle, par les traits mémorables du zèle que le Clergé Gaulois fit paroître contre les Hérésies de Nestorius & d'Eutyche, au sujet desquelles il tint un Concile; par l'interêt qu'il prit à la dispute célèbre pour la primatie entre les Eglises d'Arles & de Vienne, & à la grande affaire d'Acace de Constantinople, dont la déposition causa tant de troubles dans l'Eglise sur la fin de ce siècle.

Il nous reste presentement à entrer dans quelque détail touchant les éloges historiques des sçavans Gaulois qui ont fleuri pendant ce siècle, & qui composent dans ce

Volume 151 articles, y compris ceux

ceux de 16 Conciles tenus dans les Gaules. Parmi ces Sçavans paroissent 35 Evêques, 4 Abbez, 17 Prêtres, Diacres ou Moines; un Empereur & 20 Grands Officiers de l'Empire; 20 Poëtes; 15 tant Rhéteurs & Orateurs, qu'hommes de Lettres; 9 Historiens anonymes; 2 Philosophes, 2 Medecins & un Jurifconsulte. On trouve dans cette longue énumération quantité d'Auteurs jusqu'ici presque entièrement inconnus, & que nos Historiens par de laborieuses recherches, ont enfin tirés de l'oubli ou de l'obscurité. Tels sont, parmi les Poëtes Chrétiens, *Sanctè*, *Pacatus*, *Edèse*, *Livius*; parmi les Poëtes profanes, *Victorius*, différent de l'Auteur d'un Cycle Pascal de même nom, *Héron*, *Pierre*, Secrétaire d'Etat, *Lampride*, *Sécondin*, *Domnule*, *Sévérien*, *Anthénius*, *Proculè*, *Loup*, *Hespère* différent du fils d'Aufone, les trois *Consences*; parmi les Orateurs, *Domice*, *Serran*, *Sapaude*, *Nicot*, *Pragmace*, &c. parmi les Hommes de Lettres, *Valérien*, *Jove*, *Dardane*, *Cythere*, *Léon* Ministre d'Etat, *Probe*, *Syagre*, *Magnus*, *Félix*, &c.

On ne sçauroit trop relever le soin de nos Historiens à recueillir les différentes Editions de tant d'Auteurs, entre lesquelles, ils en indiquent plusieurs jusqu'ici nullement ou très-peu connus. Nous donnerons ici les particularitez de quelques-uns des articles de ce Volume qui paroissent intéresser davantage nos sçavans Bénédictins par rapport aux recherches & aux cu-

Novembre.

rieuses découvertes qu'ils y ont faites, & qui sont les fruits de leur travail & de leur sagacité.

1. Le Prêtre Evagre, Disciple de S. Martin, sous lequel il avoit été Moine, est un des premiers qui se présentent. Après la mort du Saint Evêque, il se retira, ainsi que quelques autres de ses Condisciples, auprès de Sévère - Sulpice; chez qui il étoit au moins en 405. & où il assista à la seconde Conférence que Gallus y fit sur les actions de ce grand Prêlat, émises par S. Sulpice, dans la Vie qu'il en avoit déjà publiée. C'est ce que l'on sçait de plus certain, touchant cet Evagre des Gaules, fort différent de ceux de la Syrie & du Pont, quoique contemporains. Mais nos Historiens croyent avoir des preuves suffisantes pour montrer que c'est de cet Evagre que parlent Gennade & le Comte Marcellin après lui, & qu'ils sont Auteur d'un Ecrit qui a pour titre *Dispute entre Simon Juif & Théophile Chrétien*.

Ces preuves de nos Historiens se réduisent à ces quatre. 1°. Les caracteres de cet Auteur, qui étoit un Ecrivain Latin, revêtu du Sacerdoce & Moine de profession, ce qui paroît manifestement par les Ouvrages qui nous restent de lui: 2°. Le tems où Gennade place cet Auteur, qu'il distingue de l'Evagre de Pont, & qu'il met dans la seconde classe de ses Ecrivains, laquelle comprend ceux qui ont fleuri avant le milieu du cinquième siècle. Or le Comte Marcellin ran-

ge Evagre en 423. 3°. La maniere dont Gennade parle de l'Ecrit d'Evagre, infinue que cet Ecrit avoit pris naissance dans les Gaules ; sans compter que la plûpart des Ecrivains allégués par Gennade sont Gaulois. 4°. Cet Ecrit composé en forme de Dialogue, convient parfaitement au Prêtre Evagre, qui avoit en cela suivi l'exemple tout recent de Sévère-Sulpice son Condisciple & son hôte, dont les dialogues sur la Vie de S. Martin venoient d'être publiés.

Nos Historiens ne prouvent pas avec moins d'évidence que la *dispute d'Apoilinius Philosophe & de Zachée Chrétien*, est un second Ouvrage d'Evagre, ce que met hors de doute, 1°. la conformité même de ces deux Ecrits dans le titre qu'ils portent, dans la maniere de raisonner, & dans le caractère du stile ; 2°. le tems où l'un & l'autre furent composés, c'est-à-dire le commencement du cinquième siècle ; 3°. la profession de leurs Auteurs, qui étoient Moines l'un & l'autre. Nos Historiens donnent ici l'analyse & l'Histoire Littéraire de ces deux Pieces. Nous y renvoyons.

2. Protade (*Protadius*) d'une famille illustre, faisoit sa résidence ordinaire à Trèves, lieu de sa naissance. On prétend qu'étant allé à Rome pour y suivre le Barreau, il y fut nommé Préfet de la Ville ; & c'est de quoi le Poëte Rutilius ne laisse presque aucun lieu de douter. Protade revint ensuite dans les Gaules, d'où il envoya ses deux fils à Rome, pour y perfectionner

leurs études sous les auspices de Symmaque, avec lequel il avoit toujours été en très-grande liaison, comme l'attestent les Lettres de celui-ci écrites à Protade, & qui sont au nombre de 19, selon nos Auteurs. Protade ayant perdu par l'irruption des Barbares, les grands biens qu'il avoit dans les Gaules, se retira dans une petite terre qu'il possédoit en Ombrie, & où vraisemblablement il passa le reste de ses jours. Il y faisoit de l'étude sa principale occupation, & il avoit entrepris d'écrire l'Histoire des Gaules, comme en font foi les Lettres de Symmaque, qui lui avoit fourni des Mémoires pour cet Ouvrage, & qui lui demande communication de ce qui en étoit déjà composé. Mais c'est de quoi il ne nous est rien resté.

3. Prisque-Valérien, d'une famille Patricienne, étoit parent de l'Empereur Avite & de S. Eucher Evêque de Lyon. Il fut Préfet du Prêtoire des Gaules avant l'an 456. & cette haute dignité jointe à ses qualitez personnelles le rendit l'un des ornemens de son siècle. Il avoit du génie, de l'éloquence, & au défaut du Christianisme, dont il ne faisoit pas profession, il passoit son tems à la lecture des Philosophes, dont il recueilloit les plus belles maximes. M Godeau l'a confondu avec S. Valérien Evêque de Cemèle ; mais nos habiles Historiens ne sont pas de son avis, & en allèguent de fortes raisons.

Valérien écrivit quelque Histoire où il comptoit les années par celles

de la fondation de Rome. Mais c'est vouloir deviner (ajoutent nos Auteurs) que d'avancer avec *Erasme* & *Goldast* , que cet Ouvrage Historique étoit les Annales de l'Empire Romain. Ce dernier Auteur est encore moins fondé à ne faire qu'un même homme du parent de Saint Eucher, de Prisque-Valérien & de l'Evêque de Côme. Sidoine-Apollinaire parle de notre Valerien d'une manière à faire juger que celui-ci joignoit la qualité de Poète à celle d'Historien & de Philosophe , & nos Auteurs en citent ici le passage.

4. Pallade (*Palladius*) Poète & Philosophe , étoit de Poitiers , fils d'Exuperance Préfet des Gaules , & très-proche parent du Poète Rutilius. Il naquit vers la fin du quatrième siècle ; & après s'être formé à l'éloquence dans les Gaules , il fit le voyage de Rome pour fréquenter le Barreau & s'instruire dans la Jurisprudence. Il y trouva Rutilius son parent , lequel y avoit exercé la Préfecture , & il y étoit encore en 417. Quoique l'on puisse présumer que sa naissance & ses talens aient pu lui procurer quelque dignité ; nous n'avons rien là-dessus de positif ; & il ne peut rien avoir de commun , ni avec Pallade Proconsul d'Afrique sous Honorius , en 410. ni avec l'Orateur de même nom qui florissoit avant la fin du quatrième siècle.

Nos Historiens en cela d'accord avec *Barthius* , le regardent comme l'Auteur de l'Ouvrage sur l'Agriculture que nous avons enco-

re sous ce même nom , suivi de ces trois autres *Rutilius* , *Taurus* , *Amilianus* : & ce sentiment paroît d'autant plus probable , que l'on convient assez unanimement que cet Ouvrage est du tems où la barbarie avoit commencé à s'introduire dans les Belles-Lettres , c'est-à-dire qu'il est du cinquième siècle. Une circonstance pourroit s'opposer à cet avis & faire croire que le Pallade dont il est question étoit originaire de Naples , puisqu'il possédoit quelques domaines dans ce territoire. Mais cette difficulté n'est d'aucun poids , & Pallade n'est pas le premier Gaulois qui ait eu des terres dans des Pays étrangers , témoin Protade , dont on vient de parler , & qui en avoit une en Ombrie. Nous renvoyons sur l'Histoire Littéraire de cet Ouvrage d'Agriculture à ce qu'en ont recueilli nos Auteurs & à ce que nous en avons dit d'après la nouvelle Edition des *Ecrivains de la Vie rustique* dans notre Journal de Septembre dernier.

5. Urane (*Uranus*) Prêtre de l'Eglise de Nôle & Disciple de S. Paulin , pouvoit être de Bourdeaux ou des environs , suivant nos Auteurs. Il se retira (selon eux) à Nôle , auprès de ce Saint Evêque , ainsi que quelques autres Gaulois de sa connoissance ; il se trouva présent à la mort de ce Prélat , en 431 & il en écrivit la Relation qui est venu jusqu'à nous. Le stile en est simple , clair & net , & elle est d'autant plus estimable , que c'est l'unique Piece Historique ori-

ginale , que nous ayons sur Saint Paulin.

6. Pacatus , Poète Chrétien , étoit un jeune homme de grande qualité , distingué par l'étude des Belles-Lettres & par le talent de la Poësie. Il étoit probablement originaire du Bourdelois , & peut-être descendoit-il ou même étoit-il le propre fils de Latinus-Pacatus Drepanius , Proconful & ami d'Aufone. Il n'étoit (dit-on) que simple Laïc , puisque le Prêtre Urane , dont nous venons de parler , ne le nomme que son très cher fils. Il avoit conçu le dessein d'écrire en vers la Vie de S. Paulin Evêque de Nôle ; & pour mieux réussir dans l'exécution de cette entreprise , il pressa par deux différentes Lettres le Prêtre Urane , qui avoit assisté à la mort de ce Saint Evêque , de lui en envoyer la Relation. C'est au surplus tout ce qui nous reste d'un tel projet ; & l'on ignore si Pacatus l'exécuta.

7. S. Orient (*Orientius*) Evêque d'Ausçh , est placé sans preuves solides par quelques-uns au commencement du sixième ou même du septième siècle. D'autres , sur la foi d'un monument du douzième , le font Evêque d'Ausçh dès l'an 323. & le font mourir en 364. après 41 ans d'Episcopat , lui donnant pour Successeur Armentaire , qui vivoit probablement en 451. Mais le monument d'Ausçh étant trop moderne pour y fonder quelque certitude ; il est plus sûr de s'en tenir là-dessus aux Actes du Saint recueillis par les *Bollandistes*.

Ils nous apprennent qu'il étoit en 439. assez avancé en âge , & qu'alors l'ancien Théodoric Roi des Gots qui regnoit à Toulouse , menacé par une Armée Romaine , députa vers les Généraux de l'Empereur notre S. Orient , pour en obtenir la paix par son entremise. On ignore l'année précise de sa mort. Les Villes d'Ausçh & de Toulouse le reconnoissent pour leur Patron. Nous n'avons sous son nom qu'un Ouvrage en vers élégiaques intitulé *Commonitorium* , & partagé en deux Livres. C'est proprement une instruction sur la voye qu'il faut tenir & sur celle qu'on doit éviter pour arriver à la vie éternelle. On trouve ici une analyse exacte de ce Poème , avec la Notice de ses différentes Editions , qu'il faut consulter.

8. Ce que nos Historiens nous communiquent ici (*pag. 76.*) au sujet d'un Poète Chrétien anonyme , n'est fondé que sur ses propres Ouvrages , & se réduit à nous dire que cet Auteur étoit Gaulois , né ou habitué en Provence ; qu'il vivoit à la fin du quatrième siècle ; ou au commencement du cinquième , qu'il étoit sorti de parens Chrétiens , mais qu'il n'eut pas soin de conserver la grace du baptême , s'étant livré à toutes sortes de vices : qu'il devint captif des Barbares , & que cette disgrâce eut sa conversion , &c.

Ses Ouvrages sont devenus d'autant plus célèbres qu'on les a longtemps attribués à S. Prosper. Le premier est un Poème sur la Provi-

dence ; reconnu aujourd'hui universellement pour n'être point de ce Saint. Le second Ecrit en prose, contenant à peine une page entière, qui a pour titre *la Confession*, & que le P. *Sirmond* publia en 1619. sous le nom de Tyro-Prosper à la fin des Poësies d'Eugène & de Draconce, est, selon nos Historiens, du même anonyme Auteur du Poëme de la Providence ; ce qu'ils s'efforcent de prouver, 1°. par la ressemblance qui se trouve entre les traits personnels de l'Auteur de cette petite Piece & ceux de l'Auteur du Poëme ; 2°. par la conformité qui paroît entre les pensées & les expressions de l'un & celles de l'autre. C'est ce qu'ils font voir par l'analyse & le parallèle exact des deux Pieces, auquel nous renvoyons.

9. Dans l'article de Didier Prêtre d'Aquitaine, & de qui l'on ne trouve plus rien dans l'Histoire, depuis l'an 406. nos Auteurs sont fâchés d'être obligés de s'éloigner du sentiment de M. de Tillemont, qui a cru devoir distinguer plusieurs personnes de ce nom, tous amis de S. Jérôme & en relation avec lui: au lieu que nos Historiens sont persuadés que c'est toujours le même Didier, dont ce S. Docteur parle avec éloge dans plusieurs de ses Ecrits ; & ils ne croient pas que la variété des faits, ni le changement de résidence, qui paroissent avoir occasionné cette distinction, soient des fondemens légitimes pour établir une diversité de personnes. On peut voir leurs preuves,

dont le détail nous meneroit trop loin.

10. Au sujet de Léporius (en François *Liboire*) Gaulois de Nation & Prêtre d'Hippone, engagé dans l'erreur de Pélagie & dans celle que Nestorius publia depuis en Orient : les Auteurs ne s'accordent point sur l'année où ce Prêtre abjura ses erreurs. Nos Historiens, après de sérieuses réflexions, trouvent beaucoup moins de difficulté en plaçant cette retractation de Léporius en 418. ou 419. époque laquelle (selon eux) écarte tous les inconveniens qui se rencontrent dans les autres ; & ils répondent à quelques objections ; après quoi ils s'appliquent à prouver, contre M. de Tillemont, que Léporius le Gaulois & le Prêtre d'Hippone ainsi nommé ne font qu'une même personne. Leurs preuves, qu'il faut voir, paroissent concluantes ; & ce qu'ils y avancent doit faire changer la date de quelques Lettres de S. Augustin, si jamais on le remet sous la Presse.

11. Il se trouve encore de nouvelles découvertes dans ce que nos Auteurs ont rassemblé ici touchant les Ecrits de Gennade (pag. 634. & suiv.) touchant ceux d'Arnobé le jeune (pag. 344. & suiv.) touchant la distinction qu'on doit mettre entre Prosper-Tyro & le Grand S. Prosper (pag. 325.) La justification de Vincent de Lérins au sujet de son prétendu Sémipélagianisme & de ses Ecrits prétendus contre S. Augustin & sa doctrine, fait sentir beaucoup de force

& de précision (pag. 309-313; 315.)
L'article du Poëte inconnu (pag. 335. & suiv.) confondu avec Marbode ou *Marbœuf* Evêque de Rennes, & Auteur d'un Poëme Latin sur les pierres précieuses, contient de curieuses recherches qui méritent d'être lûes, ainsi que la critique de nos Auteurs sur les Ecrits

de Fauste de Riez, laquelle fait un article très-étendu (pag. 585. & suiv.) Nous ne pourrions abrégier tous ces Morceaux sans nous jeter dans une longueur excessive: mais nous pouvons assurer qu'ils sont dignes de la curiosité des Lecteurs, qui ont le goût de la bonne critique en fait d'Histoire Littéraire.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND
Published by a Society in Edinburgh. Printed by
T. and W. Ruddimans, &c.

C'est-à-dire : *Essays de Medecine, & Observations, revûes & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume Ruddimans; & se vendent chez Guillaume Monro & G. D'umond Libraires, à Edinbourg; chez Osborn, & Longman, à Londres; & chez Brice & Smith, à Dublin. 1734. Vol. second, in-8°. pag. 424. y compris la Table des matieres, planches détachées 4.

NOUS avons parlé, le mois de Mai dernier, du premier Volume de ces Essais, qui, comme nous l'avons remarqué, sont le fruit d'une Societé de Medecine établie depuis quelques années à Edinbourg. Il s'agit icy de parler du second, nous suivrons dans l'Extrait que nous en donnerons, le même plan que nous avons suivi dans l'Extrait du premier, c'est-à-dire que pour donner une idée plus précise du Recueil, nous exposerons d'abord les titres des articles qui y sont contenus, & nous donnerons ensuite l'Extrait de ceux de ces articles, qui nous auront paru les plus interessans.

Les Editeurs avertissent dans une courte Préface où ils répondent à quelques objections peu im-

portantes qu'on leur a faites depuis la publication du premier Volume, que le dessein de cette nouvelle Societé, n'est pas de borner leurs correspondances à l'Ecosse, comme quelques personnes l'ont d'abord pensé. Ils prient tous ceux qui ont à cœur le progrès de la Medecine, de leur communiquer, de quelques Pays qu'ils soient, leurs observations.

Quoique l'invitation soit générale, il paroît cependant par le plan que les Editeurs ont exposé dans la Préface du premier Volume; que la Societé se borne aux observations faites dans la Grande Bretagne. Et les trois premiers Volumes qui sont parvenus à notre connoissance, ne contiennent que des observations faites en Angleterre,

& écrites en Anglois. On souhaiteroit que la Société s'expliquât là-dessus & qu'elle informât les Sçavans des autres Royaumes, si elle recevroit des observations écrites en latin, ainsi que le pratique la Société Royale de Londres. Il est, en effet, des Observations qui conviennent à tous les Pays : Telles sont, par exemple, celles qui concernent l'Anatomie, la Chirurgie, la Chymie, &c. & parmi celles qui appartiennent au traitement des maladies, quoique le climat & la maniere de vivre, les rendent en quelque façon, propres au Pays où elles sont nées, il est cependant aisé à un Medecin éclairé, de les mettre à profit, en ayant égard à ces circonstances.

Ce Volume, qui, comme le premier, mérite des éloges non seulement pour l'excellence des matieres qu'il renferme, mais encore pour la beauté du caractère, pour celle du papier, & sur tout pour la correction, contient trente-six articles.

Article 1. Registre des Observations météorologiques

Article 2. Exposition des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg, dans les années 1732 & 1733.

Article 3. Extrait tiré des Registres publics des enterremens.

Article 4. Essay sur la pénétration des remèdes extérieurs, par M. G. Arnotrong, Docteur en Médecine.

Article 5. Remarques sur l'usage extérieur du Tabac, sur celui du Senéon, & sur les effets de l'huile

de Thérébentine, donnée intérieurement, par M. G. Stedman, Chirurgien à Kinross.

Article 6. Recherches sur l'Histoire Naturelle, & sur les usages de plusieurs eaux minérales ferrugineuses, par le Docteur Al-Thomson, Medecin à Montrose.

Article 7. Essay sur l'analyse du sang humain, par le Docteur Georges Martin, Medecin à S. André.

Article 8. Nouvelles expériences par le même, sur le nerf recurrent coupé.

Article 9. Essay sur la nourriture du fœtus, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg, & de la Société Royale de Londres.

Article 10. Suite du précédent Essay, par le même.

Article 11. Corollaires utiles pour la pratique, déduits de l'Essay sur la nourriture du fœtus, par le même.

Article 12. Observation sur une portion du cerveau, détachée par les efforts d'une toux violente, & poussée hors du crâne à travers la cicatrice d'une playe. A la tête, d'où l'on avoit enlevé une piece d'os fort considerable, par M. G. Jamieson, Chirurgien à Kelfo.

Article 13. Observation de M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie, sur la cure d'un ulcere à la joue, où le conduit supérieur de la salive étoit ouvert.

Article 14. Extravasation considerable de sang après l'operation de l'Etydocelle, par M. J. Jamieson, Chirurgien à Kelfo.

Article 15. Histoire de l'opération d'un Aneurisme au bras, faite par M. Margill, Chirurgien à Edinbourg.

Article 16. Remarques sur les tuniques des arteres, sur leurs maladies, & particulièrement sur la formation d'un Aneurisme, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie.

Article 17. Reflexion du même; sur l'Aneurisme occasionné par la saignée.

Article 18. Histoire d'une fièvre & d'une épilepsie, par le Docteur André de S. Clair, Professeur en Medecine en l'Université d'Edinbourg.

Article 19. Relation de Symptômes extraordinaires survenus après une fièvre, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie.

Article 20. Hémorragie qui a duré 29 ans, rapportée par M. Patrick Murray, Chirurgien à Earlston.

Article 21. Ossification de la dure-mere & autres dispositions contre nature, exposées par M. Jean Paysley, Chirurgien à Glasgow.

Article 22. Maladie de consommation & hydropisie de poitrine, à la suite d'une playe trop tôt fermée; *description faite* par le Docteur Gilbert Waugh, Medecin à Kirkleatham.

Article 23. Asthme accompagné de palpitations avec des douleurs vagues à la poitrine & aux épaules, observé par le Docteur Robert Lewis, Aggrégé au Collège des Medecins d'Edinbourg.

Article 24. Tumeur dans l'œsophage, laquelle empêchoit presque entierement la déglutition, *observation* du Docteur François Pringle, ci-devant Président du Collège des Medecins d'Edinbourg.

Article 25. Difficulté d'avalier, perte d'appetit, &c. à l'occasion de quelques tumeurs schirreuses, situées dans l'œsophage & dans l'estomac, *observation* du Docteur J. Taylor, Aggrégé au Collège des Medecins d'Edinbourg.

Article 26. Description d'un ver extraordinaire, par M. J. Paysley, Chirurgien à Glasgow.

Article 27. Impuissance au mariage, occasionnée par des hémorroides, *observation* du Docteur G. Cockburn, Membre de la Société Royale, & Aggrégé aux Collèges des Medecins de Londres & d'Edinbourg.

Article 28. Jaunisse causée par des concrétions, *observation* du Docteur Th. Simson, Professeur en Medecine, dans l'Université de S. André.

Article 29. Jaunisse avec suppuration du foye, par le Docteur J. Dundas, Aggrégé au Collège des Medecins d'Edinbourg!

Article 30. Dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, & hydropisie enkistée, observées par M. G. Gibson, Chirurgien à Leith; Membre de la Société des Chirurgiens, Apothicaires d'Edinbourg, & Professeur pour les accouchemens.

Article 31. Suppression d'urine; causée par une paralysie de la vessie, *observation*

observation du Docteur Pringle.

C. M. E. P.

Article 32. Exposition des découvertes faites en Medecine, & des Livres publiés en l'année 1731. dont il n'a pas été parlé dans le premier Volume de cette Collection.

Article 33. Exposition des découvertes les plus considerables en Medecine, faites ou proposées depuis le commencement de l'année 1732.

Article 34. Liste des Ouvrages de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1732.

Article 35. Livres annoncés & autres Nouvelles concernant la Medecine.

Tels sont les articles de ce Recueil : nous n'en exposerons ici que deux, sçavoir le second & le cinquième, les autres seront la matiere d'un autre Extrait.

L'Article second renferme un exposé des maladies qui ont regné à Edinbourg, depuis les mois de Juin 1732. jusqu'au mois de Mai 1733. On y décrit ces Rhûmes épidémiques connus à Paris sous le nom de *Follette*, & qui parcoururent non seulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Perou, le Mexique, &c. Ces Rhûmes commencerent à Edinbourg vers le milieu de Décembre 1732. & finirent vers le milieu de Janvier 1733. tems auquel ils commencerent aussi à Paris. Les praticiens qui ont fait des observations sur la nature de cette maladie à Paris, pourront les comparer avec celles qui ont été

Novembre.

faites à Edinbourg sur le même sujet, & dont nous allons donner le détail.

Le 17 Décembre 1732. plusieurs personnes d'Edinbourg furent subitement attaquées de fievre avec frisson, le nombre de ces malades augmenta insensiblement jusqu'au 26 du même mois. Après ce tems-là les fievres devinrent si générales à Edinbourg & aux environs, que peu de personnes en furent exemptes; le mal dura dans toute sa force jusques vers le milieu du mois de Janvier suivant, auquel tems il commença à diminuer peu à peu, jusques vers la fin du même mois. Au commencement il étoit accompagné de frisson, de vertige, de douleurs de tête, de poitrine & de dos. Le pouls devenoit fort fréquent, on perdoit entierement l'appetit, & on ne le recouvroit que quelques tems après la guerison de la maladie. La plupart, dès la premiere attaque, avoient un écoulement de serositez par le nez & par les yeux, mais qui ne duroit qu'un jour, après quoi on se plaignoit d'une douleur & d'un gonflement à la gorge avant que la toux se déclarât.

Plusieurs autres furent soudainement attaqués de la toux. Cette toux, après le quatrième jour, devint continuelle à tous les malades; & leur faisoit rendre une grande quantité de mucositez.

Les douleurs augmentoient considerablement pendant la toux. Quelques-uns avoient des douleurs aiguës au bas-ventre, suivies

de diarrées, & rendoient par intervalles, des matieres sanguinolentes, sur-tout lorsque dans le commencement de la maladie, ils n'avoient pas été suffisamment saignés.

Les urines ne couloient aux uns qu'en petite quantité, elles étoient hautes en couleur, & sans sédiment, & restoient dans cet état quelque tems même après la fièvre. Pour les enfans, plusieurs eurent, avec la toux, de violens vomissemens, il survint à d'autres des courts de ventre salutaires qui enlèverent la maladie.

La fièvre ne duroit guères que deux ou trois jours; & après ce terme, il étoit rare que la toux ne devînt pas continuelle. Presque tous les malades avoient de la disposition à la sueur, & en étoient soulagés. Quelques-uns suivoient abondamment, sans qu'aucun froid ou frisson eût précédé, & leurs urines déposoient beaucoup de sédiment rougeâtre ou brun, ceux-là guériffoient promptement lorsque leurs sueurs n'étoient pas supprimées ou interrompues par d'autres évacuations.

La saignée, au commencement, appaisoit les douleurs & diminuoit la fièvre. Ceux, sur-tout, qui avoient de grandes douleurs de tête, & des élancemens dans les yeux, étoient soulagés par les abondantes saignées, aussi-bien que ceux qui se trouvoient oppressés, & qui ne pouvoient respirer sans ressentir quelque douleur dans les muscles destinés au mouvement de la poitrine. Ceux qui dans cet

état, reculerent trop long-tems à saignée, ne tarderent pas à être attaqués de crachemens de sang.

Quelques-uns eurent de légers saignemens de nez, dont ils guériront promptement, d'autres furent attaqués de syncopes, & les saignées retarderent la guérison de ceux-ci, tandis que les cordiaux hâterent la guérison des autres.

Les vésicatoires produisirent dans les uns de bons effets pour le rhume, & plusieurs au contraire furent guéris par l'usage des calmans.

Lorsque l'humeur commença à s'épaissir, on lâcha le ventre par des potions dont les principaux ingrédients étoient la gomme Ammonia & l'Oxymel Scillitique, ce qui eut un bon succès. Les pectoraux & les balsamiques, ne furent d'aucun secours.

Cette maladie, l'une des plus universelles qui se soit jamais vüe, n'étoit point mortelle par elle-même; cependant elle emporta un grand nombre de personnes âgées, de phthisiques & de ceux qui étoient déjà affoiblis par d'autres maladies.

Les sçavans Editeurs du Recueil remarquent encore, au sujet de cette maladie, que les habitans d'un certain quartier d'Edinbourg, les prisonniers & les enfans de l'Hôpital *Hériot*, qui sont en grand nombre, n'en furent point attaqués.

L'Article cinquième contient des remarques sur l'usage extérieur du Tabac, sur celui du Sénéçon, & sur les effets de l'huile de Théré-

bentine prise intérieurement. L'Auteur de ces Remarques, qui est M. Stedman Chirurgien à Kinrofs, dit que le Tabac broyé dans du vinaigre, ou dans de l'eau-de-vie, & appliqué sur l'estomac, excite de rudes vomissemens, & que l'usage en est quelquefois utile pour refondre des tumeurs dures aux hypochondres. Il cite là-dessus deux exemples; l'un d'un homme qui avoit une dureté au-dessous des fausses côtes du côté gauche, laquelle étoit accompagnée de douleur, & de jaunisse. La douleur ne dura que quelques jours; mais la tumeur alla sans cesse, en augmentant, le malade avoit mis inutilement en usage, pendant cinq années, differens remedes pour dissiper cette tumeur, lorsqu'un Chirurgien de Vaisseau, lui appliqua sur la région épigastrique & sur l'hypochondre gauche, une pulpe de six onces de Tabac, déguisée avec du Thé verd, du sucre & de la Cochenille. Le Topique quatre ou cinq heures après qu'il eut été appliqué, commença à faire jeter par haut, une grande quantité de matiere purulente, & dès qu'on l'ôtoit de dessus la partie, le vomissement cessoit. Le malade continua cet usage pendant un mois, & fut entierement guéri.

Le second exemple est d'un enfant de 14 ans, qui, par l'application d'une once de Tabac réduit en pulpe, sur guéri d'une tumeur dure & indolente, située dans l'hypochondre gauche.

M. Stedman ne dit pas si la seconde Observation est de lui, s'il faut renouveler tous les jours, cette pulpe, & si c'est le Tabac verd ou le Tabac sec qu'il faut prendre.

Au reste, le nombre des Observations qu'il rapporte ne semble pas suffisant pour constater la vertu émétique & resolutive du Tabac appliqué sur le ventre. C'est une experience à vérifier. D'autant plus qu'il ne paroît pas qu'il y ait rien à craindre de ce remede.

On sçait que la décoction du Sénéçon ordinaire prise en breuvage, est un émétique usité parmi le peuple, mais on ne sçavoit peut-être pas que cette herbe appliquée sur la région de l'estomac, procurât de même, le vomissement. C'est ce que nous apprend M. Stedman, après s'en être assuré par l'experience. Il ajoute que c'étoit le secret d'un jeune homme fameux à Edinbourg, parmi le peuple, pour la guérison des fièvres intermittentes.

Nous renvoyons la suite de cet Extrait à un autre Journal.



LES GENEALOGIES HISTORIQUES DES EMPEREURS, &c.
 & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à present, exposées dans des Cartes Généalogiques, tirées des meilleurs Auteurs, avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les révolutions, & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions, & armoiries : avec figures. Tome premier, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. A Paris, chez Pierre-François Giffart, rue Saint Jacques, à Sainte Thérèse. 1736. in-4°. pag. 750. sans compter le Discours préliminaire. Tom. II. contenant les Maisons Souveraines d'Italie, avec les Familles Papales, depuis 150 ans, pag. 698.

TOUT ce qui sert à perfectionner & à faciliter l'étude de l'Histoire ne peut qu'être reçu favorablement du Public. Les Généalogies des Maisons Souveraines ont cet avantage, lorsqu'elles sont exposées dans des Cartes claires & fidèles. Nous en avons plusieurs de divers Auteurs, mais elles sont presque toutes en Latin ou en des Langues étrangères, & on desiroit d'en avoir un Recueil complet en François. C'est ce que vient d'exécuter l'Auteur de cet Ouvrage. Si le Public est content de ces deux premiers Volumes, la suite ne tardera pas à paroître.

L'Auteur rend compte de son dessein & de sa méthode dans un Discours qu'il a placé à la tête du premier Volume. Ce Discours est divisé en trois articles. Le premier traite de l'origine de la Souveraineté, & de la nécessité de vivre sous un gouvernement dont l'autorité fasse la force & la sûreté de chaque particulier. L'Auteur montre en-

suite les avantages du gouvernement Monarchique & héréditaire de mâle en mâle.

Dans le second article il prouve l'utilité que l'Histoire & la politique retirent de la connoissance des Généalogies, dont l'étude, dit-il, a les difficultés, & demande des précautions pour n'être pas surpris par le mensonge. » Il faut, ajoute-t-il, être également en garde & contre la flatterie des uns & contre la malignité des autres, & sur-tout contre certains Ouvrages de l'imposture, tels que celui qui parut il y a une vingtaine d'années, * & dont l'Auteur a si ignorant que téméraire, osa débiter les calomnies les plus grossières contre un des plus respectables corps de l'Etat, avec d'autant plus de hardiesse & d'imprudencé qu'il étoit ignoré.

Nous applaudirons toujours aux Auteurs qui s'éleveront contre la Satyre & les Libelles. Mais qu'a

* Mémoire contre les Ducs.

donc de si flatter le succès de ces Ecrits malins ? On amuse un moment le public, & il vous hait ; on offense les particuliers, & ils se vangent ; on viole les loix, & elles vous punissent. L'humeur aigrie par le châtement ajoute encore à la malignité ; la colère emporte ; on ne connoît plus de bornes, & on acheve de se perdre. Tel est le sort de la plupart des Auteurs Satyriques.

Dans le troisième article de son Discours Préliminaire, M. de C. rend compte de la méthode qu'il a choisie d'exposer les Généalogies dans des Tables, c'est celle de M. *Hubner* qui a été fort approuvée. Son Ouvrage écrit en Allemand fait proprement le fond de celui-ci : mais on l'y trouvera corrigé & augmenté. L'Auteur a choisi dans ceux qui avoient couru avant lui la même carrière ; & dans les meilleurs Historiens tout ce qui pouvoit servir à son dessein. C'est par ce travail qu'il est enfin parvenu à dresser environ mille Tables, Recueil, dit-il modestement, qui aura du moins l'avantage d'être le plus étendu de tous ceux qui ont paru en ce genre.

Mais il ne s'est pas borné à une simple Collection de Tables Généalogiques, Ouvrage qu'on pût consulter dans le besoin. Il a voulu en donner un qu'on puisse lire, & c'est ce qu'il a exécuté en joignant à ses Tables des explications historiques, en sorte qu'on eût en même tems & un abrégé d'Histoire Universelle, & un corps de Généa-

logies. Ainsi cet Ouvrage peut tenir lieu d'une infinité d'autres. Il peut du moins être très-utile à deux sortes de personnes auxquelles se réduisent tous les Lecteurs, les unes qui sçavent déjà, & qui n'ont besoin que de se rappeler ce qu'elles ont lu dans les sources, les autres qui ne sçavent pas encore, ou qui ne se proposent pas de beaucoup sçavoir, & qui pour prendre du moins une idée générale de l'Histoire, ont besoin qu'on la leur propose d'une manière simple, claire & agréable.

Un avantage des Cartes Généalogiques, par rapport à cet abrégé d'Histoire, c'est que par leur moyen l'Auteur étant dégagé de la sujétion de faire à chaque Génération un détail souvent ennuyeux de personnes qui la plupart n'ont servi qu'à faire nombre, le stile des Remarques en est plus lié & plus historique.

M. de C. donne ensuite quelques éclaircissemens sur la manière dont il a construit ses Tables, mais il faut lire tout cela dans l'Ouvrage même, & avoir en même tems ces Tables sous les yeux, sans quoi on auroit de la peine à le bien comprendre. Elles sont exécutées avec beaucoup de netteté & de goût.

Au commencement de chaque Chapitre on trouve la division que l'on peut suivre pour apprendre méthodiquement l'Histoire du Pays, ou de la Nation dont il traite.

L'Auteur attentif à instruire, ou à amuser son Lecteur qu'il suppose

toûjours être peu instruit , a joint à ses Remarques plusieurs Notes tant Géographiques que Critiques & Historiques , dans lesquelles il fait connoître la patrie & quelques traits particuliers des Hommes Illustres en tous les genres , à mesure que l'occasion se presente d'en faire mention. Il parle encore des inventions dans les Sciences & dans les Arts.

Le premier Volume qui renferme l'ancienne Histoire est divisé en 4 Livres , & chaque Livre en plusieurs Chapitres qui traitent d'autant de Royaumes differens. Le premier Livre traite des Royaumes établis en Asie , & commence par l'Histoire du peuple Hébreu , non qu'il ait eu le premier des Rois , mais parce qu'il est le plus noble & le plus illustre de tous les peuples , tant par sa destination à perpetuer le culte du vrai Dieu , & à donner au monde un Sauveur que par son antiquité & son origine. Il peut seul remonter par une suite non interrompue de Chefs & de Conducteurs , jusqu'à la naissance du monde , » avantage qui joint aux caracteres de vérité & d'authenticité » particuliers à son Histoire , lui » assure le premier rang sur toutes » les Histories des autres peuples , » d'autant plus que celles-ci empruntent d'elle ce qu'elles ont de » lumiere & de certitude dans les » premiers siècles depuis le déluge.

L'Auteur partage l'Histoire du Peuple de Dieu en 4 parties , selon les 4 sortes de Gouvernemens sous lesquels il a vécu , le premier est

celui des Patriarches ; le second , celui des Juges ; le troisiéme , celui des Rois ; le quatriéme , celui des Pontifes auxquels sur la fin succederent encore des Rois. L'Auteur parcourt ces quatre Etats , passe ensuite à la famille d'Hérode , & finit son premier Chapitre par quelques remarques sur la Généalogie de N. S. J. C. pour concilier les deux Evangelistes.

Chapitre 2. *De la Monarchie des Assyriens & des Chaldéens.* L'Auteur à la fin de ce Chapitre rapporte d'après *Hérodoie & Nicolas de Damas* , la maniere dont les Assyriens marioient leurs filles. On vendoit les belles , & de l'argent provenu de cette vente on achetoit des maris aux laides. Ainsi elles étoient toutes mariées. On prétend même , ajoute M. de C. que cette coutume n'est pas encore tout-à-fait abolie.

Chapitre 3. *Des Rois de Carie.* L'Auteur remarque que les Cariens furent les premiers Soldats qui se mirent à la solde , & qui ornerent leurs boucliers de figures & de signes , ce qui est peut être l'origine des Armoiries. On trouve dans ce Chapitre l'Histoire des deux *Artemises* , l'une célèbre par sa valeur ; & l'autre par son amour pour son mari. L'Auteur raconte encore à quelle occasion on inventa dans l'Architecture les statués appellées *Cariatides*.

Chapitre 4. *Des Rois de Lydie.* Les Lydiens ont été les premiers peuples qui ont commencé à battre de la monnoye d'or & d'argent pour le commerce , qui ont tenu

des cabarets ; & qui se font mêlés de marchandise. On dit aussi qu'ils ont inventé plusieurs des Jeux qui ont passé depuis aux Grecs, & dont quelques-uns sont encore en usage parmi nous. On peut voir sur cet article les recherches sur les Rois de Lydie par M. l'Abbé *Sevin* T. 5^e des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Le sçavant Académicien y discute les témoignages contraires d'*Hérodote* & d'*Athénée*.

Chap. 5. *Des Rois de Troie*. Nous ne pourrions rien extraire de ce Chapitre qui ne soit connu de tout le monde.

Chap. 6. *Des Rois de Phénicie, ou de Sidon & de Tyr*. Les Phéniciens avoient la circoncision, & s'abste-noient de la chair de porc. Ils étoient fort adroits en toutes sortes d'ouvrages ; on leur attribue l'invention de l'écriture & des Livres; ils ont trouvé les premiers l'art de la navigation, de donner des batailles sur mer, & de faire le verre. L'Auteur raconte comment fut trouvée cette admirable teinture de pourpre si fameuse chez les anciens & que nous avons perduë ; il rapporte ensuite l'Histoire de *Straton* épargné seul avec son fils dans le massacre général que firent les Esclaves de tout ce qu'il y avoit d'hommes libres dans la Ville de Tyr.

Chapitre 7. *Des Rois des Medes*.

Chap. 8. *des Rois de Perse*. M. de C. parlant de l'extravagance de *Xercès* qui fit fôûeter la mer, rapporte dans une Note un exemple d'une pareille extravagance d'autant plus

singulier, qu'il est attribué à un peuple entier ; ce sont les *Psilles*, peuples d'Afrique. Le vent du Midi ayant desséché les lieux où ils conservoient de l'eau, ils résolurent dans une assemblée publique ; & d'un commun consentement, d'aller faire la guerre contre ce vent ; mais quand ils furent arrivés aux lieux sablonneux, il s'éleva un vent du Midi qui enleva sous les fables tout ce peuple insensé.

Chap. 9. *Des Rois de Sirie*. On y verra 1^o. pourquoi l'Ere des *Séleucides* est appellée par les Arabes l'Ere du *Bicornu*. 2^o. Que c'est mal à propos qu'on dit communément que Bagdat est bâtie, où étoit autrefois Babylone. 3^o. L'Auteur rapporte l'adresse du Medecin *Erasistrate* pour découvrir la cause de la maladie d'*Antiochus* fils de *Séleucus*, & lui obtenir en mariage sa belle-mere *Stratonice* qui par une singularité sans exemple fut femme du pere & du fils.

Chapitre 10. *Des Rois de Bithinie*. M. de C. remarque qu'il y a eu deux Rois de Bithinie du nom de *Prusias*, & que quelques Auteurs ont confondu mal à propos le pere avec le fils. C'est chez celui-ci (*Prusias II.* surnommé le Chasseur) que se retira *Annibal*. *Prusias* comptant sur ce grand Capitaine, déclara la guerre à *Eumenes* Roi de Pergame, allié du peuple Romain ; il fut défait sur terre. Mais dans un combat naval qui se donna ensuite, *Annibal* usa d'un stratagème qui lui procura la victoire. Il fit enfermer des Serpens dans des pots de terre, &

donna ordre que quand le combat commenceroit à s'échauffer, on les jettât dans les vaisseaux ennemis; en tombant les pors se cassèrent, & firent voir aux Pergameniens un spectacle qui les effraya si fort, qu'ils ne songerent plus à disputer la victoire. *Annibal* s'empoisonna lui-même pour éviter d'être livré aux Romains par *Prusias*. *Pausanias in Arcad.* raconte autrement sa mort, & notre Auteur cite le passage dans une note.

Chapitre 11. *Des Rois de Pergame.* L'Auteur parle de l'invention du parchemin que quelques-uns attribuent à *Eumènes* Roi de Pergame, & de ce qui y donna occasion. Le nom de parchemin, selon *Vossius* vient de celui de Pergame; *Carta-pergamena*, en Latin. Il y a pourtant lieu de croire que le parchemin est plus ancien. L'Auteur en rapporte les preuves en peu de mots.

Chap. 12. *Des Rois de Cappadoce.* *Mazæa*, résidence des Rois de Cappadoce, étoit située sur la riviere de *Melas* qui se déchargeoit dans l'Euphrate. On prétend que le nom de *Mazæa* venoit de *Mazoch*, fils de *Japhet* qui avoit peuplé ce Pays. *Tibere* fit donner à cette Ville le nom de *Césarée*, sous lequel elle a été célèbre dans l'Église, particulièrement en cause de *S. Basile* un de ses Evêques.

Après que *Miridate* eut fait périr toute la race des anciens Rois de Cappadoce, la couronne fut donnée par le Sénat Romain à *Ariobarzanes*, homme de qualité de la

Nation. L'Auteur remarque avec *Bayle* qu'il y a eu trois Rois de Cappadoce de ce nom. Le second fut rué; & le troisième surnommé *Eusebe*, ou le pieux, l'auroit été comme son pere, sans *Ciceron* qui commandoit alors en *Cilicie*, & qui par l'ordre du Sénat le protegea si efficacement qu'il lui sauva la couronne & la vie.

M. de C. rapporte dans une note un trait d'Histoire fort singulier au sujet d'un certain *Dyeteus*, à qui *Auguste* donna le Pontificat & la Souveraineté de *Comane*. *Dyeteus* étoit le fils aîné d'*Adjatorix* Tetrarque de Galatie. Celui-ci pour des raisons que nous supprimons afin d'abreger, fut condamné à la mort avec son fils aîné. Comme on les menoit au supplice, son second fils qui les accompagnoit avec sa mere & un autre frere, dit aux Soldats qu'il étoit l'aîné. *Dyeteus* fûtint le contraire, & il s'éleva entre ces deux freres une contestation admirable. Leurs pere & mere la finirent en persuadant à *Dyeteus* de ceder, parce qu'étant plus âgé, il seroit en état de servir de patron à sa mere & à son autre frere. Ainsi *Adjatorix* fut mis à mort avec le puîné. *Auguste* ayant sçu ce qui s'étoit passé, regreta ceux qui avoient péri, & pour faire du bien à ceux qui restoient, il éleva *Dyeteus*, comme nous venons de le dire, au Pontificat de *Comane*. Au reste il y a dans cette Histoire quelques circonstances peu vraisemblables. L'Auteur cite *Strabon* Livre 12. & *Bayle* Dictionnaire Critique.

étoit

Chap. 13. *Des Rois du Pont.* L'Auteur parle dans une note assez étendue de deux peuples qui habitoient le long du *Pont Euxin*, les *Mosiniens*, ou *Mosinaciens*, & dont les coutumes étoient fort singulieres. Il raconte ensuite assez au long l'Histoire des Tyrans d'Héraclée, Ville de *Pont*, celle du fameux *Mithridate*, de ses femmes, de ses sœurs, &c.

Chap. 14. *Des Rois d'Arménie.* On trouvera ici quelque détail sur *Déjotarus* à qui *Pompée* avoit donné la petite Arménie avec le titre de Roi. *Cicéron* plaida pour lui lorsqu'il fut accusé d'avoir atterré sur la vie de *César*. Celui-ci laissa la cause indécise, sans absoudre *Déjotarus*, ni le condamner.

Plutarque, Traité des vertus des femmes, rapporte que *Stratonice* femme de *Déjotarus* se voyant stérile, & sçachant que son mari desiroit ardemment d'avoir des enfans, lui conseilla de se servir d'une autre femme, & lui promit de reconnoître pour siens les enfans qu'il en auroit. Il se rendit à son conseil, & elle lui choisit entre les captives une fille d'une grande beauté nommée *Eleetra*, dont elle éleva tendrement les enfans.

L'Auteur parle assez au long de *Tigranes II.* qui prenoit le titre de Roi des Rois.

Chap. 15. *Des Rois de la Bactriane.* Ce Royaume qui répond aujourd'hui en partie au *Chorosen* Province de Perse, & en partie à l'*Uzbek* dans la Tartarie, a pris son nom de la Ville de *Bactres* la Capitale.
Novembre.

tale, qui est la même que *Zarasppe*.

Chap. 16. *Des Rois des Parthes.* Les Parthes étoient originaires de Scythie, d'où leurs peres furent bannis. Le nom de Parthes, selon *Justin*, signifie bannis, dans la Langue des Scithes.

Le Livre second comprend les Royaumes établis en Afrique.

L'Auteur persuadé qu'on peut ignorer sans honte, ce qu'on ne peut sçavoir avec certitude, passe fort légèrement sur les anciens Rois d'Egypte ce Royaume subjugué par les Perles, fut ensuite conquis par Alexandre, qui pour contenir les Egyptiens sous son obéissance, fit bâtir la Ville d'Alexandrie. Après la mort de ce Conquerant, l'Egypte devint le partage de *Ptolomée*, un de ses Généraux, qui après l'avoir régie quelque tems sous le titre de Gouverneur, prit celui de Roi & fonda un nouveau Royaume d'Egypte que ses descendans ont conservé près de 300 ans. Cette race est nommée dans les Historiens tantôt la race des *Ptolomées*, tantôt celle des *Lagides*, du nom de *Lagus*, pere du premier *Ptolomée*.

Varron remarque que ce fut dans le tems qu'*Alexandre* fit bâtir Alexandrie que l'on trouva en Egypte l'usage du *Papyrus*, d'où est venu le mot de *papier*. Cependant notre papier d'aujourd'hui est tout autre chose que le *papyrus*. Celui-ci se faisoit de l'écorce mince d'une plante, ou roseau plat qui croit en Egypte dans les marais, qui sont proches du Nil. Notre papier se

fait de vieux linge, ou d'étoffes de soie. L'invention en fut apportée de Galice à Bâle, d'où il se répandit en Allemagne vers le commencement du 1.^e siècle. Il y a apparence que nous le devons aux Orientaux, car la plûpart des anciens Manuscrits Arabes, ou des autres Langues Orientales, sont de cette espèce de papier. Il faut que les Sarasins l'ayent apporté d'Orient en Espagne où ils s'établirent.

Dans le troisième Chapitre l'Auteur parle des Rois de *Cirene*, & dans le quatrième des Rois de *Numidie* & de *Mauritanie*. *Salluste* donne aux Numides une origine Persienne; mais un passage de *Suidas* fait conjecturer que ce furent les *Cananéens* qui vinrent s'établir en ce Pays, lorsqu'ils eurent été chassés de la Palestine par *Josué*.

Le troisième Livre traite de tous les Royaumes de la Grèce. Il nous paroît très-utile pour ceux qui veulent avoir une connoissance exacte des Héros de l'Antiquité, & des tems de la Grèce qu'on appelle fabuleux. Ces tems sont, ou si obscurs par l'éloignement des siècles, & la disette des Historiens, ou si embrouillés par les fictions des Poètes qu'il est très-difficile d'y démêler la vérité historique, ce qui fait qu'ordinairement on néglige de les étudier à titre d'histoire. Cependant M. l'Abbé *Bannier* a débrouillé ce cahos avec autant de discernement que de sçavoir dans son explication historique des Fables, & l'Auteur avoit

qu'il s'est servi très-utilement de cet Ouvrage.

Il remarque dans une note du Chapitre 5 qui traite des Rois d'Athènes, que l'une des plus sages loix qu'établit *Cécrops* fut celle qui regla les mariages & abolit la polygamie, Loi qui subsista jusqu'àprès la guerre du Péloponnèse. Le Philosophe *Socrate* fut un des premiers qui se servit de la permission qu'on donna alors d'avoir deux femmes, pour repeupler Athènes, désolé par la peste.

Dans le même Chapitre M. de C. parle des deux *Aspasiés* célèbres par leur beauté. La première, maîtresse & puis femme de *Pericles*, étoit de *Milet*. Etant venue à Athènes, sa beauté & son esprit attirèrent bien-tôt chez elle l'élite de la Ville. *Socrate* même y alloit souvent & y amenoit ses amis. *Athénée* dit que ce fut elle qui lui apprit la Rhétorique & la politique. Enfin elle fut si célèbre que le jeune *Cyrus* donna son nom à celle de ses concubines qu'il aimoit le plus. Elle s'appelloit auparavant *Milto*, & c'est la seconde *Aspasie*. Celle-ci étoit de Phocée & fille de *Hermotimus*. L'Auteur raconte comment elle fut guérie d'une tumeur qui lui vint au menton, & qui l'enlaidissoit horriblement. On l'amena à *Cyrus* malgré elle & malgré son pere, avec trois autres filles Grèques, très-belles. Pendant que celles-ci s'efforçoient à l'envi de plaire au Prince, *Milto* n'osoit lever les yeux & fondoit en larmes. *Cyrus* en fut touché & conçut pour elle autant

d'estime que d'amour. Aussi spirituelle que belle, elle lui donna d'utiles conseils dans ses affaires les plus épineuses. Après la mort de ce Prince, elle fut menée au Roi *Artaxercès*, auprès duquel elle eut dans la fuite beaucoup de crédit.

Le quatrième Livre traite des Romains. Dans l'article de l'Empereur *Adrien*, l'Auteur rapporte qu'une femme lui demandant justice, cet Empereur lui dit qu'il n'avoit pas le loisir de l'entendre. Et pourquoi êtes-vous donc Empereur, lui répondit-elle. Frappé de la justice de cette réponse, il l'écouta & la satisfit. Une Note nous apprend ensuite que le Sultan *Soliman II.* reçut une pareille leçon d'une femme qui vint un jour se jeter à ses pieds, en se plaignant que la nuit pendant qu'elle dormoit des Soldats avoient tout emporté de chez elle. *Soliman* sourit, & lui répondit qu'elle avoit donc

dormi d'un sommeil bien profond, si elle n'avoit rien entendu du bruit qu'on avoit dû faire en pillant sa maison. Il est vrai, Seigneur, repliqua cette femme, que je dormois profondement, parce que je croyois que Ta Hauteffe veilloit pour moi. Le Sultan fit rendre à cette femme ce qui lui avoit été pris, & lui donna encore vingt Sultrains.

On voit assez par ce que nous venons d'extraire de ce Livre, qu'il peut être lu avec beaucoup de plaisir, par ceux mêmes qui se soucieraient peu de s'instruire des Généalogies, comme un très bon Recueil des traits les plus curieux de l'Histoire Ancienne & moderne. Souvent ce qui n'est qu'accessoire dans un Ouvrage a autant contribué à son succès, que ce qui en fait l'objet principal.

Nous rendrons compte dans un autre Journal du Tome second, plus intéressant encore que celui ci.

PANEGYRIQUES DE SAINTS. PAR M. L'ABBE' SEGVY, Prédicateur du Roi, Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux, l'un des Quarante de l'Académie Française. A Paris, chez Prault pere, Quai de Gèvres, au Paradis. 1736. 2. vol. in-12. le premier de 504 pag. le second de 518.

LES Pièces contenues dans ce Volume sont les Panegyriques de *S. Bernard*, de *S. Norbert* Fondateur de l'Ordre des Prémontrés, & Archevêque de Magdebourg, de la sainte *Vierge*, de *S. Patrice* Apôtre d'Irlande, de *S. Jean* l'Evangeliste, de *Saint Estienne*; l'Oraison Funèbre de *M. le Maréchal de Villars*, un Sermon sur la Cène,

prêché devant le Roi à Versailles, & le Discours de l'Auteur lorsqu'il fut reçu à l'Académie Française.

Dans notre premier Extrait nous n'avons rendu compte que de deux Discours, sur lesquels à la vérité nous nous sommes beaucoup étendu. Cette méthode nous a paru la plus propre à faire bien connoître le caractère de l'Auteur & de ses

Ouvrages. Nous nous étendrons moins aujourd'hui, mais nous parlerons de toutes les Pièces que nous venons d'indiquer, à l'exception de celles qui avoient déjà paru. Si cela fait un Extrait un peu sec, il aura du moins l'agrément de la variété.

PANÉGYRIQUE DE SAINT
BERNARD.

Portentium dedi te Domui Israël,
je vous ai donné comme un prodige à la Maison d'Israël. *Ezec. chap. 12. vers. 6.*

L'Histoire de l'Eglise nous présente peu de Saints plus singuliers que *S. Bernard*; il dit lui-même qu'il étoit la chimere de son siècle. En effet on trouve en lui un homme qui a joint à toute la contemplation du Cloître tous les vaux de l'Apostolat, à tout le renoncement de la vie Religieuse, toute l'autorité imaginable dans la République, à tous les talens du siècle toute la sainteté de son état.

On sçait comment *S. Bernard* se retira à Cîteaux. Il étoit un lieu, dit notre Orateur, où sembloit s'être renfermé tout l'esprit de ces tems Apostoliques, dont le monde conserve à peine l'idée; ou la pieté fervente, le dépouillement de tout, la mortification, l'abnégation de soi-même rennoient encore, Cîteaux. Là vivoient moins en hommes qu'en Anges, des Solitaires qu'affligoit uniquement la crainte de

voir finir avec eux l'institut d'une vie si parfaite. On songeoit hélas! on songeoit d'autant moins à les imiter, qu'on les admiroit davantage.

Bernard ose, en les admirant, se proposer d'aller marcher sur leurs traces. Que la chair & le sang s'y opposent, & qu'il triomphe de la chair & du sang, justes là il n'y a rien, je le sçai, que d'autres, avant lui, n'ayent sçu faire. Et que fait-il de plus? Ce qu'il fait? Ils avoient généralement franchi toutes les barrières, & lui il les entraîne. Il se retire en vainqueur chargé des dépouilles de l'ennemi; & s'il laisse un dernier frere, un pere qui ne peut le suivre encore, il ne les laisse que pour un tems; & Benjamin & Jacob lui-même, viendront se rendre auprès de ce Joseph, le salut & la gloire de sa famille.

S. Bernard fut ensuite envoyé à *Clairvaux* pour y fonder un Monastere de son Ordre. Avant lui ce lieu n'étoit habité que par des mal-faiteurs qui s'y retiroient pour se dérober aux poursuites de la Justice. A cette occasion le Panégyriste répond avec force à ceux qui blâment les nombreux établissemens des Maisons Religieuses, comme préjudiciables à l'Etat. Sçavez-vous, oisifs & frivoles politiques, que vos discours ne décelent pas moins votre ignorance que votre injustice? Sçavez-vous que la plupart de ces terres si abondantes que vous enviez aux enfans.

» de *Bernard*, n'étoient sous vos
 » peres, peu laborieux, peu indu-
 » strieux, que des champs arides &
 » méprisés, que les mains de ces
 » pieux Cénobites, lorsqu'elles
 » n'étoient pas levées vers le Ciel,
 » étoient baissées vers la terre pour
 » la rendre féconde; qu'ils ont
 » payé à la République, en perfec-
 » tionnant l'art de la culture des
 » campagnes, beaucoup plus que
 » le prix de ses bienfaits; &
 » qu'aussi ingrats qu'injustes, lorf-
 » que vous murmurez de leur
 » abondance, vous leur êtes en
 » partie redevables de la vôtre?

L'Orateur nous peint ensuite *S. Bernard* comme Apôtre; il parle des miracles qui signalerent sa Mission, de ses talens, de sa science, & du caractère de ses Ouvrages, Ouvrages d'autant plus admirables que *S. Bernard*, comme il l'avoit lui-même, n'avoit eu d'autres maîtres que les hêtres de sa solitude. Un des principaux fruits de son Apostolat, c'est la multitude de ceux qui touchés de ses discours, embrassoient la vie Monastique.
 » C'est ainsi, dit notre Auteur, que
 » l'éloquence attire des hommes de
 » tout état dans les bois & les re-
 » traites pour les rendre saints, elle
 » qu'on croit en avoir tiré autre-
 » fois des peuples entiers pour les
 » rendre sociables.

M. l'Abbé *Séguy* parle ensuite de ce que fit *S. Bernard* pour maintenir la pureté de la foi de l'Eglise contre *Arnaud* de Bresse, *Henry* de Toulouse, *Gilbert* de Poitiers, *Abailard*, &c. Ce dernier article

sur-tout est bien touché.

Le crédit & l'autorité que *S. B.* eut dans son tems font le sujet de la seconde partie de son Eloge. Sans autre caractère que celui de Religieux, il fut l'arbitre des droits des peuples. Sans autre rang que celui d'homme soumis à la Jurisdiction Pastorale, il eut l'autorité la plus grande sur les Pasteurs. Sans autre titre que celui de sujet, il gouverna les Monarques. A ce dernier chef se rapportent naturellement les Croisades. L'Orateur traite ce point délicat avec beaucoup de sagesse.

PANÉGYRIQUE DE SAINT
 NORBERT.

Le Texte de ce Discours exprime parfaitement le caractère du Saint auquel il est consacré: *Directus est divinitus in penitentiam Genis, & gubernavit ad Dominum cor ipsius, & in diebus peccatorum corroboravit pietatem.* C'est l'éloge de *Jofias*, dans le Livre de l'Ecclesiastique, Chapitre quarante-neuf. On voit donc dans *S. Norbert* 1°. un Prédicateur vraiment Evangelique qui a été suscité d'en haut pour la conversion des brebis égarées de la Maison d'Israël, *directus est*, &c. 2°. un Pasteur des âmes qui s'est appliqué sans relâche au soin de réformer son Troupeau, & de le mener à Dieu; *& gubernavit*, &c. 3°. un Fondateur d'Ordre, qui, en cette qualité, n'a eu en vûe que de trouver un contrepois à la perversité du siècle, & d'accroître même

après sa mort l'empire de la vertu ; & *in diebus peccatorum corroboravit*, &c. Tel fut S. *Norbert*, Ministre de l'Évangile avec les plus grands succès, Patriarche d'un grand Ordre, Pasteur d'une des principales Églises d'Allemagne.

PANE'GYRIQUE DE LA
VIERGE POUR LA FESTE DE
L'ASSOMPTION.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto delicios affluens ? Au Cantique des Cantiques.

C'est par de telles acclamations, dit un Pere, que la Troupe céleste dut honorer l'entrée de Marie dans la Sainte Sion. Mais quand le Ciel éclate en transports d'allégresse, la terre s'affligera-t-elle de ne plus posséder la Mere du Redempteur ? Loin de nous une tristesse si contraire à nos vrais intérêts. Marie nous est enlevée, mais la mort qui nous la ravit, si pleine de charmes pour elle, est en même tems si instructive pour nous ! Mais le triomphe qui succede à sa mort, si glorieux pour elle, est en même tems si avantageux pour nous ! En un mot la mort de la Sainte Vierge est pour nous une grande leçon & un grand exemple ; la gloire qui accompagne son triomphe est pour nous un puissant motif de confiance.

Marie meurt, & la mort n'a que des charmes pour elle ; les raisons en sont 1°. sa qualité de Mere de Dieu, en vertu de laquelle elle devoit avoir un privilège particulier

qui lui rendit douce sa dernière heure. 2°. Le souverain mépris qu'elle avoit pour le monde. 3°. Le souvenir du glaive de douleur dont son ame y fut percée. 4°. Le desir ardent d'être réunie à son fils.

Marie meurt, & par sa mort elle devient pour nous l'objet de la plus juste confiance, 1°. parce que selon la pieuse croyance de l'Église la sainte Vierge a été élevée au Ciel en corps & en ame. L'Orateur en apporte les preuves & montre les rapports de ce privilège singulier avec nos intérêts particuliers. 2°. Parce que la sainte Vierge a été placée dans le Ciel au-dessus de tous les Saints, & y a reçu un pouvoir qui ne cede qu'à celui de Dieu. 3°. Parce qu'elle y a acquis un surcroit de lumieres & de sensibilité sur tout ce qui nous regarde.

PANE'GYRIQUE DE SAINT
PATRICE.

Les dispositions que saint *Patrice* apporta à son Ministère, & la maniere dont il le remplit, voilà le sujet des deux parties de son Eloge.

1°. Ses inclinations le preparerent dès l'enfance à la sainteté de l'Apostolat. 2°. Ses malheurs, ou pour parler d'une maniere plus évangélique, ses laborieuses épreuves, le disposerent aux travaux de l'Apostolat. 3°. Ses situations suivantes, c'est à-dire, son séjour dans les Monasteres de Marmoutier & de Lerins, le formerent à la conduite de l'Apostolat.

Dans la seconde partie de ce Discours l'Orateur montre les merveilles de la Mission de saint *Patrice*, 1°. par ses succès éclatans, 2°. par les miracles dont elle fut accompagnée, 3°. par sa surprenante durée, dernier avantage particulier à cette mémorable Mission. La carrière de *S. Patrice* fut aussi longue que glorieuse. Il vécut près de 100 ans, & qui considère ses travaux, croit voir ceux de plusieurs siècles. Epuisé de fatigues, plein de mérite, comblé de bénédictions, honoré des pleurs de toute l'Irlande, il meurt enfin dans l'âge des Patriarches, après plus de 60 ans d'Apostolat, au milieu d'un grand peuple qu'il a acquis à J. C. & qu'il a presqu'e tout vu naître.

PANÉGYRIQUE DE S. JEAN
L'ÉVANGELISTE.

Le Disciple que Jesus aimoit. C'est en ces termes que saint *Jean* se désigne lui-même dans son Evangile. L'Orateur montre les vertus qui lui acquirent cette prédilection de J. C. L'usage qu'il en fit, & le prix qu'il en sçut rendre à son Divin Maître.

L'amitié de J. C. pour saint *Jean* fut la récompense de sa pureté, de cette douceur qui faisoit proprement le fond de son caractère & de son attachement à la personne du Sauveur. Seul il paroît à sa suite pendant le cours de sa Passion.

Cette faveur de J. C. ne lui inspira aucuns sentimens de vaine gloire. Il en parle avec la plus

grande modestie, & sans se nommer. » Un autre ébloui de ses avances eut annoncé à l'Univers, » c'est moi qui fus le confident de » Jesus. Sentimens de l'amour propre, il triomphe de vous jusques » dans ce qui fait son propre éloge. » *Le Disciple*, dit-il, que *Jesus aimoit*. Et quel est-il cet heureux » Disciple? Est ce celui-là même » qui nous en parle? Est-ce un autre qu'il nous désigne par ce » trait? Nouveau stratagème de » l'humilité, qui sans nous tromper cherche en quelque sorte à » nous faire prendre le change. Et » si nous éclaircissions le doute, il » ne nous dit point que c'est ce » Disciple qui aimoit le Sauveur, » & qui plusieurs fois lui prouva » son zèle au péril de ses jours; » c'eût été là une loüange, & la » plus délicate de toutes. Il se contente de nous vanter l'amour » qu'avoit J. C. pour lui comme » une grace de son bien-faiteur, & » non comme l'effet de son mérite.

Enfin saint *Jean* témoigna à J. C. sa reconnoissance de la maniere la plus éclatante par tout ce qu'il souffrit pour lui. Tout le monde sçait qu'il fut condamné à être plongé dans l'huile bouillante; supplice le plus affreux qu'on puisse imaginer. Il n'y perdit pas la vie; ce fut un miracle; mais, comme le dit saint *Ambroise*, un miracle de rigueur, *miraculum acerbum*. En conservant les jours du Disciple bien-aimé. J. C. prolongeoit ses peines, & éprouvoit plus long-tems toute l'étendue de sa reconnoissance.

PANE'GYRIQUE DE SAINT
ETIENNE.

Saint *Etienne* est appellé *plein de grace*, dans les Actes des Apôtres. Aussi reconnoît-on en lui une plénitude de sagesse, de force, & de gloire dont il est manifeste que la grace a été la vraie & l'unique source.

Dans un tems où l'Eglise comptoit dans son sein autant de Justes que d'enfans, *Etienne* est un des sept que les Apôtres jugerent les plus dignes des fonctions du Diaconat, fonctions alors également saintes, délicates, & importantes. L'Esprit saint même nous donne lieu de juger que de ces sept hommes choisis entre tous les Fidèles, il fut le plus éminent en sainteté.

Le soin des pauvres & des veuves étoit confié aux Diacres. Ils étoient chargés de leur distribuer les aumônes de l'Eglise. Or il n'y eut jamais d'Administrateur d'une plus scrupuleuse exactitude, & d'un desintéressement plus parfait qu'*Etienne*. » Ce n'est pas toute-
» fois, dit notre Orateur, ce
» qu'admire le plus en lui l'Eglise
» naissante. Sa vertu est à l'épreuve
» d'une bien plus forte tentation.
» Redevable par son ministère aux
» besoins de tous, & plus encore à
» l'indigence des veuves; obligé
» de les voir, de converser avec
» elles, d'être instruit du détail de
» leurs tristes situations; enfin dans
» l'âge des passions, paroissant au-
» près d'elles avec l'ascendant que

» donne la qualité de bienfaiteur;
» ou du moins de dispensateur des
» bienfaits des autres, il n'en a pas
» moins d'empire sur son cœur, il
» n'en conserve pas moins le trésor
» de l'innocence.

M. l'Abbé *Séguy* montre à cette occasion les périls de la direction des personnes du sexe. Il fait voir par quels degrez sont arrivées ces chûtes scandaleuses dont on n'a que trop d'exemples. On cherche à montrer de l'agrément dans le commerce à des personnes à qui en qualité de guide, on ne devoit montrer que de la gravité & du zèle. Peu à peu le poison s'insinue dans le cœur, & on éprouve par un entier abandon que les graces accordées pour garantir des périls inévitables de l'Etat, ne sauvent pas des suites malheureuses de l'imprudence. » Vous donc, continue notre
» Orateur, vous pénitente que
» vient voir fréquemment un Di-
» recteur sur de spécieux, mais
» vains prétextes, quittez-le. Vous,
» Directeur, que vient souvent
» trouver une pénitente hors du
» sacré Tribunal, abandonnez-la,
» c'est ainsi qu'*Etienne*, &c.

La sagesse & la prudence du Saint parurent encore dans la manière dont il exerça le ministère de la prédication, prudence au reste d'autant plus loüable qu'elle étoit accompagnée d'une force que rien ne fut capable de surmonter, & qui alla jusqu'au prodige. C'est le sujet de la seconde partie de l'Eloge de saint *Etienne*. On voit donc en lui un courage héroïque que
rien

rien n'effraye, un zèle puissant auquel rien n'échappe, une constance admirable que rien n'ébranle, une charité victorieuse que rien n'altere; & c'est par-là qu'il triomphe de la crainte des fureurs des Juifs, de l'obstination des uns & de la barbarie des autres, qu'il triomphe enfin de lui-même par un prodige de l'amour des ennemis. M. l'Abbé *Séguy* s'étend beaucoup sur ce dernier article, & c'est-là en effet le caractère du Saint. L'endroit qui nous a le plus frappés dans ce long morceau est celui où l'Orateur montre en combien de manières on élude le précepte si positif des ennemis, & du pardon des injures, en l'accomplissant néanmoins en apparence. » Combien » de pardons, dit-il, que Dieu » compte pour rien, & qu'il rejete » te ? Pardon d'illusion, qu'on » croit donner à la charité, & » qu'on ne donne en effet qu'aux » malheurs d'un ennemi dont on » se voit assez vengé par sa mauvaise fortune. Pardon de caprice » qu'un souvenir attendrissant, » mais passager, un mouvement » d'imagination pure font d'abord » accorder avec éclat, & qui est » bien-tôt démenti au fond du » cœur par l'animosité mal éteinte » qui s'y renouvelle. Pardon insuffisant qui au lieu de rendre la » main bien-faisante, se borne à la » defarmer, qui laisse dans l'offense » sé une repugnance invincible à » voir l'auteur de l'offense. Pardon » humiliant pour lequel on exige » tout, qu'on fait acheter à force

Novembre.

» d'abaissens & de soumissions.
» Pardon de mépris, le sentiment
» d'une ame vaine, insensible à des
» traits qu'elle croit partir de trop
» bas, & qui craindroit d'honorer
» tel & tel ennemi par sa colere.

La gloire de saint *Etienne* qui fait la troisième partie de son Eloge, consiste dans les merveilles éclatantes qui signalèrent son ministère, dans les circonstances miraculeuses qui accompagnerent son martyre, & enfin dans les prodiges qui furent tant de fois opérés par la vertu des restes de son corps mortel, prodiges rapportés entre autres par le plus éclairé des Peres de l'Eglise, saint *Augustin*, cet homme, dit l'Orateur, qui mériteroit d'en être cru sur ces miracles, fût-il le seul qui les attestât.

SERMON DE LA CENE *prêché devant le Roi.*

Dans ce Discours adressé particulièrement aux Grands, l'Orateur montre l'obligation qu'impose la grandeur de pratiquer l'humilité Chrétienne, & les avantages que l'humilité Chrétienne procure à la grandeur.

Les preuves de la première vérité sont 1°. que les Grands ont encore plus besoin d'humilité que les autres hommes. 2°. Qu'ils sont plus particulièrement chargés d'en donner l'exemple. 3°. Qu'en s'humiliant ils procurent plus de gloire à Dieu.

1°. Tout concourt à enorgueillir les Grands; ainsi une humilié

Ssss

commune ne seroit point à l'épreuve des séductions de la grandeur. Mais on a souvent l'apparence de l'humilité sans en avoir l'esprit. On reprend d'un côté la grandeur qu'on semble perdre de l'autre ; on se dédommage de l'abaissement par l'estime. L'orgueil grossier se nourrit d'une pompe sensible qu'il étale ; l'orgueil délicat vit de réflexions flateuses qu'il sçait cacher. L'un, ennemi déclaré de l'humilité, porte aussi des livrées toutes contraires ; & l'autre pour être pris pour elle en revêt toutes les apparences ; il se sacrifie en quelque sorte, mais c'est à lui-même qu'il se sacrifie. Ce redoutable ennemi ne paroît vaincu qu'afin de triompher plus sûrement, & de changer ses propres dépouilles en trophées.

2°. Les Grands doivent aux autres hommes l'exemple de l'humilité ; c'est à eux à accréditer une vertu, le fondement de toutes les autres, le caractère distinctif, l'essence du Christianisme. L'éclat qui environne les Grands, tout nécessaire qu'il est pour l'honneur de leur rang, a ses dangers pour les foibles dont il irrite la convoitise. Il faut donc que les Grands reparent autant qu'il est en eux, l'inconvenient inévitable de la Grandeur, & que par les actions les plus humbles, ils effacent les impressions de jalousie, de vanité, de cupidité que fait sur leurs inférieurs la pompe qui les accompagne.

3°. Les Grands en s'humiliant procurent plus de gloire à Dieu que ne le peuvent faire les autres

hommes. Avez-vous vu comme *Achab* s'est humilié devant moi, dit-il Dieu à son Prophète, avec quelque sorte de complaisance? En effet rien de si propre à faire connoître sa grandeur que le spectacle de ces têtes augustes, courbées & tremblantes devant Sa Majesté Souveraine.

Dans la seconde partie l'Orateur fait voir les avantages de l'humilité pour les Grands. En effet elle leur attire l'amour, elle leur procure la gloire, elle leur assure le repos. Tout ceci est évident, & n'a pas besoin d'être prouvé ; il ne s'agit que de le faire bien sentir, de toucher le cœur, & de le porter efficacement à l'amour & à la pratique d'une vérité que l'esprit ne peut s'empêcher de reconnoître. C'est ce que fait ici & ailleurs M. l'Abbé *Séguy* d'une manière à lui mériter un rang distingué parmi les Prédicateurs les plus applaudis. Il en est peut-être qui écrivent avec encore plus d'élégance, de correction & de justesse ; mais nous croyons en même tems qu'on ne trouvera nulle part plus de feu, de naturel, de force, de pathétique. Si l'on remarque quelque inégalité entre ces Discours, c'est qu'ils n'étoient pas tous également susceptibles des qualités qui sont le caractère particulier de l'Orateur, & qui sont aussi celui de la vraie & de la grande éloquence. C'est peut-être encore parce qu'ils ne sont pas tous travaillés avec le même soin ; mais en disant ceci, nous ne croyons pas rien dire contre l'Auteur. C'est

un principe connu des bons Critiques, qu'un homme de génie n'est pas maître de travailler également tous ses Ouvrages.

HISTOIRE ET DESCRIPTION GÉNÉRALE DU JAPON; où l'on trouve tout ce qu'on a pu apprendre de la nature & des productions du Pays, du caractère & des coutumes des habitans, du gouvernement & du Commerce, des Révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion; & l'examen de tous les Auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les Fustes Chronologiques de la découverte du nouveau Monde. Enrichie de figures en taille-douce. Par le Pere de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Julien-Michel Gandoüin, Quai de Conty, aux trois Vertus: Jean-Baptiste Lameste, rue de la vieille Bouclerie, à la Minerve: Pierre-François Giffart, rue S. Jacques, à Sainte Thérèse: Rollin fils, Quai des Augustins, près la rue du Hurpois, à S. Athanase: Nyon fils, rue du Hurpois, à l'Occasion. 1736. in-4°. deux vol. Tom. I. pag. 667. sans la Préface & la Table des Sommaires. Tom. II. pag. 746. sans la Table des Sommaires. Ce Livre est aussi imprimé & se débite chez les mêmes Libraires en neuf Volumes in-12.

LE Public applaudira sans doute au zèle avec lequel le Reverend Pere de Charlevoix travaille à remplir autant qu'il est en lui, le projet qu'on trouve imprimé dans le premier des deux Volumes que nous annonçons, & qui consiste à donner un Corps d'Histoire des diverses parties du nouveau Monde. Encouragé par l'accueil favorable qu'on a fait à l'*Histoire de S. Domingue*, qu'il publia il y a quelques années; le laborieux Auteur n'a pas rassemblé avec moins de soin tout ce qui pouvoit nous donner du Japon la connoissance la plus exacte, & cette nouvelle Histoire qui est dédiée à M. le Cardinal de Fleury, n'est pas écrite avec moins d'agréments que celle de S. Domingue. Comme il importe peu d'ailleurs à l'exécution de son projet quel ordre l'on suive pour

l'arrangement des sujets, il a eu raison de penser qu'après le grand Ouvrage du Pere du Halde sur la *Chine*, on ne pourroit recevoir qu'avec plaisir l'Histoire du Japon, ces deux Empires malgré la différence du caractère des deux peuples ayant entre eux tant de rapports.

» Il est vrai, dit le Pere de Char-
 » levoix, que jusqu'à present on
 » avoit plus travaillé sur le Japon
 » que sur la Chine, sans doute par-
 » ce que le Christianisme y avoit
 » fait de plus prompts & de plus
 » éclatans progrès, & peut-être
 » aussi parce que la vertu & la va-
 » leur des Japonnois, la noblesse
 » de leurs sentimens, l'élevation
 » de leur génie, & la beauté de
 » leur naturel, ont piqué davanta-
 » ge la curiosité du public: mais
 » ajoute-t-il, personne n'a encore
 » entrepris de réunir dans un corps
 Sfffij

» d'Histoire tout ce qui regarde ce
 » sujet; la plupart de ceux qui l'ont
 » traité, s'étant presque borné à
 » l'Histoire Ecclesiastique, &
 » l'ayant écrite dans un détail qui
 » n'est pas du goût de notre siècle,
 » & les autres ne nous ayant laissé
 » que des Mémoires tronqués sans
 » liaison & qui ne font bien con-
 » noître ni le Japon, ni les Japon-
 » nois.

L'Auteur n'excepte pas même du nombre de ces derniers l'Ouvrage de *Kampfer* imprimé à la Haye en 1729. sous le titre d'*Histoire Naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon*, &c. dont nous avons donné un Extrait très-détaillé dans nos Journaux des mois de Juin, Juillet & Août 1731. Il prétend qu'il n'y eut peut-être jamais de titre moins rempli, & que ceux qui ont lu ce Livre, conviendront que si on en retranchoit ce qui est étranger au sujet, les redites & certains détails de commerce, il ne resteroit pas des deux Volumes *in-folio*, dont il est composé, de quoi remplir un Volume raisonnable *in-12*. Il avoue cependant que dans ce peu il y a des choses neuves, des recherches faites avec jugement, & qui peuvent servir à éclaircir bien des endroits des Histoires précédentes; mais, selon lui, tout n'y est pas exact, & auant que ces nouveaux Mémoires peuvent répandre de jour sur ceux que nous avons déjà, autant ont-ils besoin d'en recevoir.

Quoiqu'il en soit de cette critique de l'Ouvrage de *Kampfer*, du

travail duquel néanmoins le Pere de Charlevoix ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup profité, l'Histoire Ecclesiastique ne laisse pas de faire en quelque façon le fonds de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte; parce que, comme le dit l'Auteur dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête du premier Volume; c'est la seule partie, pour laquelle nous ayons des Mémoires complets; mais la différence qui se trouve entre le P. de Charlevoix & ceux qui ont traité avant lui le même sujet, c'est qu'au recit des faits qui regardent le Christianisme, il a joint ce qui a rapport à l'Histoire, Civile, Politique & Naturelle, & qu'en mettant chaque chose à sa place, il se flatte d'avoir donné à cette dernière partie toute l'étendue qu'elle pouvoit avoir. C'est sur quoi nous renvoyons à l'Avertissement dont nous venons de parler, & dans lequel le Pere de Charlevoix, après avoir montré en général des difficultez qu'il y a à écrire l'Histoire avec fidélité; instruit ses Lecteurs du soin qu'il a pris de distinguer la vérité d'avec l'erreur dans le grand nombre d'Ecrits qui ont paru sur le Japon, & s'étend au long sur le plan qu'il a suivi dans son Ouvrage.

Au reste, cette Histoire n'est pas son premier Essai sur le Japon; nous avons de lui en 3 Volumes *in-12* une *Histoire de l'établissement, des progrès & de la décadence du Christianisme dans l'Empire du Japon*, qu'il publia à Rouen en 1715. Il est aisé de juger, combien depuis ce tems-

à l'Auteur s'est appliqué à perfectionner ce premier Ouvrage qui étoit l'abrégé de celui du Pere Bartoli sur le Japon, & qui ne comprenoit l'Histoire du Christianisme que depuis la mort de Saint François Xavier en 1552. jusqu'à l'année 1640.

A la suite de l'Avertissement & du projet d'un Corps d'Histoires du nouveau Monde que nous avons déjà indiqué, le Pere de Charlevoix a fait imprimer les Fastes Chronologiques, où sont marquées les années de la découverte de chaque un des Pays qui composent ce nouveau Monde depuis l'an 1363. que les François ont commencé à trafiquer en Guinée, jusqu'à l'année 1720. qu'on a songé aux Isles Mariannes, à faire la découverte de celles qu'on appelle Carolines. Après ces Fastes, l'Auteur, pour entrer en matière, nous donne le Livre préliminaire de l'Histoire du Japon, lequel contient 15 Chapitres où l'on trouve rassemblé tout ce qui regarde en général cet Empire & son gouvernement, aussi bien que les mœurs, les coutumes, & les différentes Religions de ses habitans : l'on y a ajouté une suite Chronologique des Empereurs héréditaires du Japon, appellés *Dairys*, depuis la fondation de cette Monarchie l'an 660. avant J. C. jusqu'à la fin du 17^e siècle. Avec la suite Chronologique des Empereurs nommés *Cubo-Samas* qui n'ont commencé à usurper la souveraine autorité sur les *Dairys*, que vers le milieu du douzième siècle

de l'Ere Chrétienne.

Ce Livre préliminaire, & cette suite des Empereurs Japonnois facilitent, à la vérité, l'intelligence de ce que le Pere de Charlevoix entreprend de décrire dans son Histoire; mais comme toutes ces matières ont aussi été traitées par *Kampfer*, quoique peut-être avec moins d'ordre, & sûrement avec moins d'élégance, & que nous avons donné, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'Extrait de l'Ouvrage de celui-ci dans trois de nos Journaux de 1731. nous croyons qu'on nous dispensera d'y toucher de nouveau. Il n'en est pas de même de l'Histoire, bien différente de ce que *Kampfer* a écrit, & dont nous allons tâcher de donner du moins une légère idée.

Elle comprend un espace d'environ 167 ans, depuis 1542. jusqu'en 1709. & est divisée en 20 Livres, dont neuf occupent le premier Volume, chaque Livre est aussi subdivisé en plusieurs paragraphes.

LIVRE PREMIER. C'est aux Portugais que l'Europe due dans le seizième siècle l'importante & fameuse découverte des Isles du Japon. On seroit assez porté à en faire honneur à *Fernand-Mendez-Pinto* qui a publié les Mémoires de son Voyage d'après lequel on voit ici le récit de quelques-unes de ses aventures où le merveilleux n'est pas épargné, mais il n'en est pas moins certain, suivant notre Historien, que dans le même tems, c'est-à-dire en 1542. trois autres Portugais, nommés *Antoine Mota*, *François*

Zimoto, & *Antoine Peixota*, qui alloient à la Chine, furent jetés par une tempête sur les Côtes du Japon & prirent terre à Cangotima, au Royaume de Saxuma. Ce fut aussi cette même année que Dom *Martin-Alphonse de Sosa*, Gouverneur Général des Indes pour le Roi de Portugal aborda à Goa, menant avec lui le P. *François-Xavier*, un des dix premiers Jesuites, & auquel, dit le Pere de Charlevoix, la divine Providence avoit réservé l'Apostolat d'une Nation qui devoit faire tant d'honneur à l'Eglise de J. C.

Entre autres connoissances que firent à Cangoxima ces trois Marchands Portugais, ils se lierent d'amitié avec un certain habitant, dont le Ciel se servit quelques années après pour introduire la Religion Chrétienne au Japon. Il s'appelloit *Angeroo*; c'étoit un homme âgé de 35 ans, riche, d'extraction noble, & à qui le souvenir des dérèglemens de sa jeunesse causoit de violens & de continuel remords de conscience, que ni l'entretien ni les bons avis des Bonzes ou Prêtres de son Pays n'avoient pas été capables de calmer. Ils s'en ouvrit à ces Marchands qui après avoir tâché de le soulager, furent obligés de le quitter sans y avoir réussi. Deux ans après un autre Marchand Portugais, nommé *Alvare-Vaz*, étant allé trafiquer à *Cangoxima*, *Angeroo* lui communiqua aussi ses peines intérieures, & *Vaz* qui connoissoit le Pere *François-Xavier* qui étoit

dans les Indes, voulut engager le Gentilhomme Japonnois à l'aller trouver; quelque envie qu'en eût celui-ci, il ne pouvoit se résoudre à quitter pour si long-tems sa famille, & à s'exposer sur une mer extrêmement orageuse; mais ayant malheureusement tué un homme dans une rencontre, la crainte de tomber entre les mains de la justice, l'obligea de s'embarquer sur le premier Navire qui fit voile vers Malaca. Après avoir erré long-tems dans les mers de la Chine & du Japon, & être échappé à differens périls, *Angeroo* qu'on nous dépeint comme un homme inconstant & irrésolu, arriva pour la seconde fois à Malaca, où étoit le Pere *Xavier*. Il courut le chercher sur l'heure, & les premiers embrassemens du Saint, au rapport de l'Historien, produisirent dans l'ame de ce Japonnois un effet si merveilleux, qu'il se trouva tout changé, & qu'il commença de sentir renouveler une tranquillité d'esprit, qu'il ne connoissoit presque plus. » L'Apôtre de son côté, ajoute le Pere de *Charlevoix*, ressentit à la vue d'un Profelyte venu de si loin, une joye dont il n'y a que les cœurs Apostoliques qui soient bien capables. Il s'imaginait déjà renfermer dans son sein toute cette Nation dont on publioit depuis quelque tems de grandes choses, & pour laquelle il conçut dès lors une tendresse qui alloit toujours en croissant. « En effet ayant envoyé son Profelyte de Malaca à Goa pour y être instruit dans

le Collège de S. Paul qu'on appelloit aussi le Seminaire de Sainte Foy, & cet homme ayant reçu le Baptême le jour de la Pentecôte de l'année 1548. avec deux Domestique de sa Nation qui l'avoient suivi dans ses voyages, le Pere François-Xavier qui étoit venu après eux dans cette Ville, prit la résolution de passer lui-même au Japon pour y annoncer l'Evangile. Il partit au mois d'Avril 1549. de Goa pour Malaca, où il arriva le dernier jour du mois de Mai suivant, accompagné du Pere Come de Torrès & du Frere Jean Fernandès Jesuites, à qui les trois Japonnois nouveaux Chrétiens qui étoient aussi du voyage, avoient appris un peu de leur langue.

Arrivé à Malaca, le Saint Missionnaire y apprit des nouvelles du Japon qui lui causerent bien de la joye. On lui dit qu'un des Rois de ces Isles se dispoisoit à envoyer une Ambassade au Viceroi des Indes pour lui demander des Ouvriers de l'Evangile, sur ce que des Portugais qui avoient pris terre dans ses Etats, ayant été logés par son ordre dans une maison infestée de malins esprits, ils les en avoient chassés par leurs prieres, & en peignant des Croix sur toutes les portes & les murailles du logis. Ce Roi informé par les Portugais mêmes de la vérité d'un fait si singulier, frappé du détail qu'ils lui en firent, & ayant scu d'eux d'où venoit à l. Croix tant de vertu non seulement avoit ordonné qu'on dressât des Croix sur les grands chemins, à tous les car-

refours des ruës, à toutes les avenues des Villes, & qu'on en peignît même dans tous les appartemens de son palais, mais avoit encore formé le dessein de faire venir des Docteurs d'une Religion dans laquelle s'operoient de pareils prodiges; c'étoit là l'unique objet de l'Ambassade dont on parloit à Malaca. » Il y a bien lieu de s'étonner » dit notre Auteur à ce sujet, qu'aucun des Historiens de la Vie du » Saint, ni aucun de ceux qui ont » écrit l'Histoire du Japon, ne » nous ait appris la suite de cet événement, ni quel étoit le Roi » dont il est ici parlé, ni enfin ce » qui empêcha le Pere Xavier d'aller trouver ce Prince, comme il » étoit naturel qu'il fit. Ce silence » pourroit faire douter qu'on eût » véritablement reçu de pareils » avis, si les témoignages de plusieurs Ecrivains tous dignes de » foi qui racontent ce fait, n'étoient appuyés de l'autorité de l'Apôtte » même, qui dans ses Lettres nous » en a fait le détail que je n'ai fait » que copier.

Le quatrième de Juin 1549. le Pere Xavier s'étant embarqué sur le bâtiment d'un Corsaire Chinois, avec ses deux Compagnons, les trois Japonnois qu'il avoit amenés de Goa, & quelques Chrétiens qui devoient lui servir de Catéchistes, il arriva au port de *Cangoxima* au Japon le 15 Aoust après sept Semaines d'une navigation très-défatigable & très-pénible.

Le premier soin d'*Angeroo* qui avoit reçu au Baptême le nom de

Paul de-Sainte-Foy, fut à son retour dans sa patrie de convertir sa famille, comme celui des Missionnaires fut de s'appliquer sérieusement à l'étude de la Langue du Pays, sur la nature & l'origine de laquelle le Pere de Charlevoix fait quelques reflexions, auxquelles nous renvoyons.

Ici commence proprement le récit des travaux Apostoliques de S. François Xavier, au Japon; & ce récit fait le sujet de tout le reste de ce premier Livre. L'Auteur y décrit avec exactitude les audiences qu'eût le Saint des differens Rois ou Gouverneurs de cet Empire, ses prédications, ses Ouvrages, ses Miracles, ses disputes avec les Bonzes & les Cabales de ceux-ci pour traverser les rapides progrès que faisoit la prédication de l'Evangile: mais il ne nous est pas possible de suivre l'Historien dans tous ces détails, même en les abrégeant; on les verra avec bien plus de plaisir dans le Livre même. Nous parlerons seulement de l'audience que le Saint eut à la Cour du Roi de Bungo. Cet article pourra servir à faire juger du crédit que les vertus de l'homme Apostolique ne lui avoient pas moins acquis parmi les Grands du Japon, que parmi les Capitaines de sa Nation qui eurent le bonheur de le voir soit au Japon, soit aux Indes.

En 1551. les succès étonnans qu'avoient dans tous les lieux les Prédications du Pere Xavier aussi bien que celles de son Compagnon le Pere de Torrès, firent son-

ger au premier à établir solidement une Mission qui commença à prendre un si bon train; il résolut donc de retourner aux Indes, afin d'y chercher des Ouvriers tels qu'il jugeoit que le Japon en demandoit: il apprit en même temps qu'un Vaisseau Portugais commandé par *Edouard de Gama* étoit arrivé au port de *Figi* dans le Royaume de *Bungo*, & que ce Vaisseau ne tarderoit pas à reprendre la route des Indes. Pour profiter d'une occasion si favorable, il ne balança pas à se rendre à *Figi*, où *Gama* pénétré de respect pour l'homme de Dieu, lui fit la réception la plus magnifique. » Si-tôt, dit le P. de Charle-
» voix, que l'Apôtre parut à la vûe
» du port, le Navire orné comme
» dans les plus grandes cérémonies,
» & l'équipage étant sous les ar-
» mes, le salua de quatre déchar-
» ges de toute son artillerie. Le
» bruit du canon qu'on entendit à
» *Fucheo*, Capitale de *Bungo*, qui
» n'est guères qu'à une lieuë de
» *Figi*, fit craindre au Roi que les
» Portugais ne fussent attaqués par
» certains Corsaires qui couroient
» la Côte & il leur envoya offrir
» des secours: mais il fut bien
» étonné lorsqu'il scût que l'arrivée
» d'un seul homme avoit causé
» tout ce fracas & que les Portu-
» gais s'estimoient plus heureux de
» le posséder, que si leur Navire
» eût été chargé des plus précieuses
» marchandises de l'Orient.

Civan étoit alors Roi de Bungo, & voici le portrait que l'Historien fait de ce Prince: » Il étoit, dit-il,
» âgé

» âgé d'environ 22 ans , & dans
 » une si grande jeunesse il n'étoit
 » pas seulement considéré comme
 » un des plus braves & des plus
 » spirituels *Monarques* du Japon ;
 » mais il passoit encore pour un des
 » plus sages. Il possédoit presque
 » toutes les vertus morales ; sur-
 » tout une grande équité , beau-
 » coup de modération , une pru-
 » dence consommée. Il étoit sobre,
 » liberal , bien-faisant ; il avoit les
 » inclinations nobles , le naturel
 » heureux , l'esprit excellent , le
 » sens droit ; il s'attachoit à ses amis
 » comme auroit pû faire un simple
 » particulier , & il les combloit de
 » biens en Souverain. En un mot
 » on peut dire que le Roi de Bun-
 » go avoit une belle ame , & une
 » grande ame , un cœur vraiment
 » royal , & digne d'un Trône plus
 » éclatant. On ne lui connoissoit
 » qu'un seul foible : c'étoit la dislo-
 » cution qu'il portoit fort loin. Il
 » en avoit horreur lui-même ; mais
 » il ne faisoit que de vains efforts
 » pour surmonter une si infâme
 » passion.

Ce Prince qui connoissoit déjà
 la Religion Chrétienne , & qui
 même avant que de l'avoir embras-
 sée, en fut dans la fuite le plus ferme
 appui au Japon , ayant scû l'arrivée
 du Pere Xavier dans ses Etats , lui
 écrivit la Lettre du monde la plus
 aimable & la plus honnête , pour
 l'inviter à venir à sa Cour. Le saint
 Missionnaire s'y étant déterminé ;
 il s'agissoit de vaincre la repugnan-
 ce qu'il avoit de paroître avec un
 certain éclat que les Portugais é-
 Novembre.

toient bien aisé de donner à cette
 audience. Edoïard de Gama en
 vint à bout , & » dès que le jour
 » parut , on partit au bruit du Ca-
 » non sur deux Barques & une Cha-
 » loupe , toutes couvertes des plus
 » beaux tapis de la Chine , & or-
 » nées de bannieres magnifiques.
 » Dans une des Barques étoient des
 » Trompettes , des Hautbois , &
 » quantité d'autres Instrumens qui
 » annonçoient de fort loin la venuë
 » du Serviteur de Dieu. Quantité
 » de Portugais étoient dans l'autre.
 » Le Pere Xavier accompagné d'E-
 » doïard de Gama étoit dans la
 » Chaloupe qui tenoit le milieu.
 » On remonta ainsi lentement une
 » riviere qui mene de Figi à la Ca-
 » pitale.

Le Saint étant descendu de sa
 Chaloupe , la marche se fit en cet
 ordre : » de *Gama* paroissoit le pre-
 » mier , tête nuë , & une canne de
 » Bengale à la main : quatre autres
 » Portugais le suivoient , portant
 » tous quelque chose à l'usage du
 » Pere qui venoit ensuite , ayant
 » une Soutane de camelot , un Sur-
 » plis , & une étole brodée en or
 » d'un fort grand prix. Environ
 trente Portugais marchaient après
 avec une contenance fort noble , &
 chacun suivi de son Valet. Ils é-
 toient tous superbement vêtus , &
 portoient des chaînes d'or qui leur
 donnoient un fort grand air. Ce cor-
 tège traversa toute la Ville au son
 des Flutes , des Trompettes & des
 Hautbois. » Les ruës , les fenêtrés
 » & les toits mêmes étoient remplis
 » d'une multitude innombrable de
 T t t

» peuples, & tout retentissoit des
 » bénédictions que l'on donnoit à
 » l'Homme Apostolique, qu'une
 » certaine majesté douce qui bril-
 » loit sur son visage, & une certai-
 » ne modestie religieuse relevoient
 » infiniment, de sorte que tous les
 » yeux étoient tournés sur lui. . .

A la porte de la premiere Cour
 du Palais » le cortège s'arrêta, &
 » les cinq premiers Portugais s'é-
 » tant mis à genoux devant le Pere,
 » Edoïard de Gama lui presenta la
 » canne de Bengale, un autre lui
 » chausa des mules très-précieuses,
 » un troisiéme étendit sur sa tête
 » un magnifique Parasol. Les deux
 » derniers se rangerent à ses côtéz;
 » l'un portoit son Catéchisme dans
 » un sac de satin bleu, & l'autre
 » un Tableau de la Vierge enve-
 » loppé d'un voile de Damas rou-
 » ge.

Après divers complimens qui lui
 furent faits de la part de Civan, avec
 un cérémonial tel qu'on pourroit
 l'attendre des Cours les plus po-
 lies, le Serviteur de Dieu fut cen-

duit à la Chambre du Roi, où tous
 les vœux furent ébloiis par l'éclat
 de l'or qui y brilloit de toutes
 parts. » Ce Prince étoit debout, &
 » paroïsoit, au rapport de l'Histo-
 » rien, souffrir impatiemment que
 » sa grandeur l'eût arrêté. Il fit
 » trois ou quatre pas dès qu'il vit
 » le Saint: il fut frappé de je ne
 » sçai quoi de grand qu'il remar-
 » qua dans toute sa personne, & au
 » grand étonnement de tout le
 » monde, il s'inclina par trois fois
 » jusqu'à terre. Le Pere tout confus
 » se jeta aux pieds du Roi, & les
 » voulut toucher du front suivant
 » l'usage du Pays: mais Civan ne
 » le permit pas, & l'ayant pris par
 » la main, il le fit asseoir à son cô-
 » té. On peut voir dans le Livre-
 même le reste du détail de cette au-
 dience, & le fruit que S. François
 Xavier en retira pour le bien de la
 Religion. Nous tâcherons de don-
 ner successivement dans les Jour-
 naux suivans l'Extrait des autres
 Livres de cette Histoire, également
 curieuse & édifiante.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. *Maittaire* a publié chez *Guillaume Borayer* deux Inscriptions Antiques avec les explications qu'il en donne sous le titre de *Antiqua Inscriptiones duæ ; Græca altera, altera Latina: cum brevi Notarum & conjecturarum specimen.* 1736. Brochure in folio de 22 pages, non compris l'Épître Dédicatoire à *M. Brian Fairfax*, qui a communiqué ces deux Inscriptions à l'Auteur, l'Avis au Lecteur & la planche où les premières lignes de ces Inscriptions sont gravées. *M. Maittaire* nous apprend dans son Avis au Lecteur que ces Inscriptions se trouvent sur une Planche qu'il estime être d'airain de Corinthe, d'environ un pouce d'épaisseur, longue de deux pieds & demi, & d'un pied & demi de largeur; l'Inscription Gréque gravée d'un côté & la Latine de l'autre, toutes deux en lettres majuscules fort anciennes. Il est question dans la première de la situation, de l'étendue & des bornes d'un espace de terre consacré à Bacchus par les habitans d'Héraclée Ville d'Italie d'origine Gréque, & la seconde contient des Reglemens touchant la Police de la Ville de Rome.

Robert Gosling a imprimé in-folio

l'Ouvrage de feu *M. Thomas Maddox*: intitulé: *Baronia Anglica an History of Lands, Honours and Baronies*, &c. c'est-à-dire, *Histoire des Terres Seigneuriales, Baronies & Fiefs Nobles qui relevent immédiatement du Roi*, vérifiée par des Monumens authentiques. *M. Maddox* est connu par plusieurs Ouvrages de ce genre, dont le plus considérable est l'*Histoire de l'Échiquier*.

M. Broughton, Maître-ès-Arts & Lecteur de l'Eglise du Temple, fait imprimer par Souffcription *Bibliotheca Historico Sacra*, &c. c'est-à-dire, *Bibliothèque Historique & Sacrée*, comprenant ce qui concerne les Religions anciennes & modernes, Payenne, Juive, Chrétienne & Mahométhane; les Divinités, Idoles, &c. les Temples, Eglises, Mosquées, &c. les Prêtres, Moines, &c. les Jeunes, Fêtes, &c. les Livres ou Ecrits Sacrés, &c. les Sectes, Opinions, &c. Les Rites, Cérémonies, Ostenciles, Habits, &c. Une idée des différentes Religions du Monde, & un Discours Préliminaire sur l'origine & le progrès de la véritable & fausse Religion dans tous les siècles. Cet Ouvrage où les matieres seront rangées par ordre alphabétique, fera un Volume in-folio d'environ 200 feuilles, pour lequel les Souffcripteurs payeront 12 Shillings six sols d'avance.

M. Stukeley, Maître-ès-Arts, a

Ttttj

donné depuis peu le commencement d'un Ouvrage qu'il fait imprimer par Brochures in-4°. chez les Innys & Mambys, sous ce titre : *Palaeographia Sacra : or Discourses on Monuments of Antiquity that relate to Sacred History*, &c. c'est-à-dire *Dissertations sur les Monumens de l'Antiquité, qui ont rapport à l'Histoire Sainte.*

Les Knapton ont en vente *The History of the Otthman Empire*, &c. ou l'*Histoire de l'Empire Ottoman*, depuis sa fondation jusqu'à present: écrite originaiement en Latin par *Demetrius Cantemir*, Prince de *Moldavie*, & traduite en Anglois sur le propre Manuscrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Maître-ès-Arts. in-folio.

HOLLANDE.

DE ROTTERDAM.

J. *Hofhout*, Libraire de cette Ville, a publié un projet de Soufcription pour une nouvelle Edition des *Oeuvres Spirituelles* de feu M. de *Fenelon*, Archeveque de *Cambray*, laquelle, ainsi que la magnifique Edition du *Télémaque* imprimée chez *W'estein* en 1734. sera in-folio & in-4°. & dirigée sous les ordres de M. le Marquis de *Fenelon*, Ambassadeur du Roi auprès des États Généraux. L'Ouvrage entier aura au moins 200 feuilles in-folio, & 100 feuilles in-4°. On payera 30 florins de Hollande pour chaque exemplaire de la premiere forme, & 22 florins pour chaque exemplai-

re in-4°. La moitié en souscrivant; & le reste en recevant tout l'Ouvrage.

FRANCE.

DE BEZIERS.

M. *Boüillet*, Docteur en Médecine & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences & belles-Lettres de cette Ville, a commencé de donner au Public en un Volume in-4°. le *Recueil des Lettres, Mémoires & autres Pièces, pour servir à l'Histoire de la même Académie.* 1736.

DE TOUL.

Claude *Vincent*, Imprimeur & Marchand Libraire, débite la *Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres, Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine, de Bar & de Gueldres, depuis Religieuse au Monastere de Sainte Claire du Pont-à-Mousson.* 1736. in-12.

DE CHARTRES.

La Vie de M. Gilles Marie, Curé de S. Saturnin de Chartres & Supérieur des Religieuses de la Visitation de la même Ville. Chez *Nicolas Bessnard*, Imprimeur - Libraire, rue des trois Maillots, au Soleil d'or. 1736. in-12. » Le but qu'on s'est » proposé en donnant cet Ouvrage » au Public n'a pas été de piquer » la curiosité d'un Lecteur oisif, » mais d'être utile à ceux qui aiment la vertu & qui desirent sincérement de la pratiquer; ainsi,

» dit l'Auteur dans son Avertisse-
 » ment, qu'on ne s'attende point à
 » trouver ici un tissu de négocia-
 » tions importantes, ou d'évène-
 » mens remarquables. La Vie de
 » M. Marie n'offre rien de tel; elle
 » n'est qu'un recit assez simple
 » d'actions ordinaires qui ne frap-
 » pent pas beaucoup les sens; mais
 » dont une vive foi peut tirer de
 » grands secours.

DE PARIS.

Rollin fils, Quai des Augustins, à S. Athanase, a actuellement en vente la nouvelle Edition que nous avons déjà annoncée de l'Ouvrage de M. de *Singlin*, intitulé : *In-structions Chrétiennes sur les Mysteres de Notre-Seigneur JESUS CHRIST, & sur les principales Fêtes; où sont expliqués les Evangiles & Epîtres des Dimanches de l'Année, &c.* 1736. in-12.

Histoire Romaine depuis la translation de l'Empire par Constantin, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. traduit de l'Anglois de *Laurent Echard*. Chez *Hippolyte-Louis Guerin*, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1736. in-12. six Volumes.

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse. Par *Années & par Leçons. Première Année.* Par M. *Lenglet du Fresnoy*. Chez de *Bure l'aîné*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1736. in-12.

Dictionnaire Chronologique, Histo-

rique, Critique. Sur l'origine de l'Idolâtrie, des Sectes des Samaritains, des Juifs, des Hérétiques, des Schismes, des Anti-Papes, & de tous les principaux Hérétiques & Fanatiques qui ont causé quelque trouble dans l'Eglise. Chez *Pra-lard*, Cloître S. Julien le Pauvre; à l'Occasion; *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or; *Quillau*, rue Galande, à l'Annonciation. 1736. in-4°.

Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce, avec des Remarques Historiques & Critiques. Par M. le *Comte de Bievre*. Chez *Mefnier*, rue S. Severin, au Soleil d'or. 1736. in-12.

Dissertations de Medecine. Tome troisième, contenant une Dissertation sur la pierre des reins & de la vessie, avec une méthode simple & facile pour la dissoudre sans endommager les organes de l'urine. Avec la réponse à certains traits de critique contre la Dissertation sur les maux vénériens, qui se trouvent dans le Livre de M. *Astruc, de Morbis Venericis*. Par *Pierre de Saull*, Docteur en Medecine, Agrégé au Collège des Medecins de la Ville de Bordeaux. Chez *Jacques Guerin*, Quai des Augustins. 1736. in-12.

Les vrais principes de la Musique, exposés par une gradation de leçons distribuées d'une manière facile & sûre pour arriver à une connoissance parfaite & pratique de cet Art. Composé par le *Sieur de la Chapelle*, se vend chez l'Auteur, rue du Temple, & chez la *Veuve Borvin*,

10^e S. Honoré, à la Regle d'or.
1736. grand in-4°.

On trouve chez quelques Libraires un Ouvrage imprimé à Roüen, chez J. B. Machuel, dont

le titre est : *Mémoires Historiques du Comte Bellem-Nikos*, contenant en particulier les troubles de Transilvanie. 1736. in-12. deux Parties.

Fautes à corriger dans le Journal d'Octobre 1736.

P Age 608. col. 2. lig. 4. auroit, lisez avoit : Pag. 609. col. 1. lig. 31. cervau, lisez cerveau : Pag. 612. col. 1. lig. 9. pris, lisez prit.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Nov. 1736.

L Es dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, &c.	pag. 639
Révélation Cabalistiques de Médecine universelle, &c.	645
Histoire Littéraire de la France, &c.	654
Essays de Médecine, & Observations, &c.	666
Les Généalogies Historiques des Empereurs, &c.	672
Panegyriques de Saints, &c.	679
Histoire & Description générale du Japon, &c.	687
Nouvelles Littéraires,	695

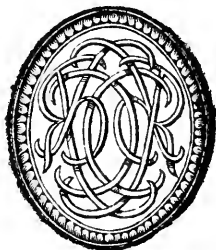
Fin de la Table.

9

Ch

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR
L'ANNEE M. DCC. XXXVI.
DECEMBRE.



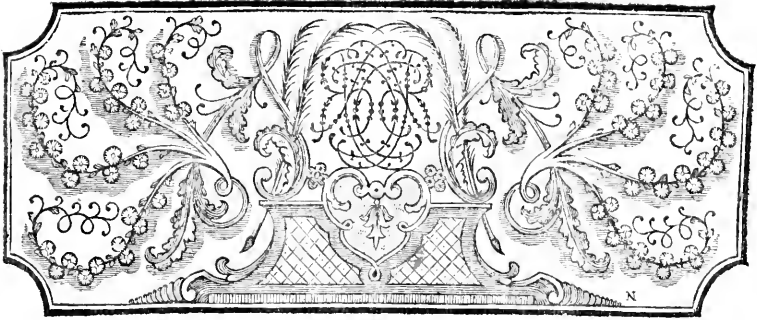
A PARIS;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la
Renommée & à la Prudence.

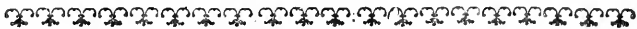
M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY;





LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



DECEMBRE M. DCC. XXXVI.

DE BAPTISMO IN SOLIUS JESU-CHRISTI NOMINE
nunquam consecrato, adversus R. P. Josephum Augustinum Orsi,
Ord. Præd. Romæ in Collegio Cazanatenſi S. Theologiæ Professoreſſem,
contrariæ ſententiæ adſertorem, Diſſertatio reciproca. Auctore F. R.
H. D. Doctore Sorbonico. Patavii, 1734. Typis Joannis Baptiſtæ Con-
zatti. Superiorum permiſſu.

C'eſt à dire : *Diſſertation dans laquelle on prouve contre le P. Orſi que le
Baptême n'a jamais été donné au nom de J. C. ſeul. Par le Pere D. de l'Or-
dre des Freres Prêcheurs, Docteur de Sorbonne. A Padouë, de l'impreſſion
de Jean-Baptiſte Conzatti. 1734. vol. in-4°. pag. 229.*

Décembre.

VVVVij

NOUS avons rendu compte dans le Journal du mois d'Aouſt 1734. de l'Ouvrage auquel on répond dans celui-ci. Notre Auteur dans une courte Préface attaque le P. *Orſi* touchant deux points ſur leſquels il l'accuſe d'avoir uſé de diſſimulation. 1°. Afin de paroître n'écrire que pour la déſenſe de S. *Thomas*, le P. *Orſi* ne dit point que pluſieurs célèbres Théologiens, tels que S. *Bonaventure*, *Scot*, *Guillaume d'Auxerre*, *Alexandre de Hales*, &c. ont penſé comme le Docteur Angélique ſur le ſujet en queſtion. 2°. Il ne ſe propoſe pour adverſaires que *Suarès*, *Vaſquès*, le P. *Hardouin*, pendant qu'il n'ignore pas que les plus habiles Thomiſtes, comme *Dominique Soto*, *Melchior-Cano*, les Peres *Nicolai* & *Alexandre*, penſent comme ces Théologiens Jeſuites, & ont abandonné, réfuté même le ſentiment de leur Maître S. *Thomas*, forcés par l'évidence de la vérité. Elle eſt telle, ajoûte notre Auteur, qu'il eſt aiſé de combattre le P. *Orſi* par les paſſages mêmes de l'écriture & des Peres qu'il a cru lui être les plus favorables; ou ſ'ils prouvent quelque choſe, ils prouvent également que le Baptême donné au nom ſeul du Pere ou du S. Eſprit, eſt bon & valable, que ce n'eſt point par un privilège particulier que les Apôtres l'ont adminiſtré au nom de J. C. & que ſ'ils l'ont fait, tous les autres Miniſtres de l'Egliſe l'ont pû faire dans tous les tems.

C'eſt ainſi, continue toujours notre Théologien, que le Pere *Orſi* édiſie d'une main & détruit de l'autre, & en prouvant trop ne prouve rien. On peut déjà preſſentir que cette diſpute ſera bien vive; auſſi eſt-ce une diſpute de Théologiens.

Rien n'eſt plus formel que le paſſage de l'Evangile par lequel J. C. preſcrit à ſes Diſciples de baptiſer toutes les Nations au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit. Auſſi perſonne ne doute que ces paroles ne conſtituent la forme du Baptême; mais le Pere *Orſi* prétend que les Apôtres par une diſpenſe particulière, l'ont quelquefois adminiſtré aux Juifs au nom de J. C. ſeul, & il eſſaye de le prouver par pluſieurs paſſages des Actes des Apôtres, qu'il ſeroit trop long de rapporter, & que tout le monde connoît. A cela le P. D. répond que S. *Luc* dans ces paſſages où il n'eſt fait mention que du nom de J. C. n'a point prétendu marquer la forme du Baptême, mais ſeulement raconter un ſimple fait, en ſorte qu'en diſant que les Apôtres baptiſoient au nom de J. C. il ne veut dire autre choſe ſinon que les Apôtres donnoient le Baptême inſtitué par J. C. & cela par oppoſition aux Baptêmes & purifications des Juifs, & à celui même de S. Jean.

D'ailleurs pourquoi donner un ſens excluſif aux paroles de S. *Luc*? Il y a bien de la différence entre dire que les Apôtres baptiſoient au nom de J. C. & dire qu'ils bapti-

Soient au nom de J. C. seul; le Baptême qui n'est valide que lorsqu'il est administré au nom des trois Personnes de la Sainte Trinité, est spécialement attribué à J. C. parce qu'il tire toute sa vertu de ses mérites.

Une autre explication plaît davantage à notre Auteur. Les Fidèles étoient baptisés au nom de J. C. c'est-à-dire, qu'ils étoient baptisés après une profession de leur foi en J. C. ce qu'il prouve par le Baptême de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & par celui de S. Paul.

Après avoir ainsi concilié les Actes des Apôtres avec l'Evangile, le P. D. refute les raisons qu'on apporte communément de la prétendue dispense accordée aux premiers Disciples de J. C. de baptiser en son nom seul. Par-là, disent quelques Théologiens, on faisoit plus d'honneur à J. C. & on le relevoit davantage aux yeux des Juifs convertis. Mais étoit-ce l'honorer que de le séparer du Pere & du S. Esprit, & d'affoiblir par-là une des plus fortes preuves de sa Divinité. Au reste ce qui tranche la difficulté, c'est que cette idée de dispense & de privilège accordé aux Apôtres est une idée toute nouvelle, une pure invention de quelques Scolastiques, dont on ne trouve aucune trace dans les Peres de l'Eglise. C'est ici le lieu de faire valoir l'argument négatif, & notre Théologien ne laisse rien à désirer là-dessus. Il seroit seulement à souhaiter qu'étant si fort en raisons, il le fût moins en injures. Le nom de son

adversaire paroît presque toujours accompagné de quelque épithète déshonorante. Ne comprendra-t on jamais que pour l'avantage de la vérité même, il ne faut la défendre qu'avec les armes de la charité?

Nous n'entrerons point dans la discussion des passages des Peres que le Pere D. croit avec raison décisifs en sa faveur; nous ne parlerons que de ceux qui souffrent quelque difficulté, & dans lesquels le Pere Orsi avoit mis le fort de sa cause. Le premier est tiré de l'Epître de Saint Cyprien à Jubaien. Ce Pere y semble faire entendre que les Apôtres baptisoient les Juifs au nom de J. C. & les Gentils au nom des trois Personnes de la Sainte Trinité, distinction qui n'étoit plus permise, & que par conséquent le baptême donné au nom seul de J. C. par quelques Hérétiques ne pouvoit être regardé comme valide. Mais notre Auteur montre que S. Cyprien a rejeté le baptême des Hérétiques par cette seule raison qu'ils étoient Hérétiques & hors de l'Eglise, soit qu'ils observassent ou non la forme prescrite, & c'est en cela que consistoit son erreur. Supposer que S. Cyprien cherche à montrer l'invalidité du baptême donné par les Hérétiques au nom de J. C. seul, c'est supposer qu'il s'amusoit à prouver ce qu'on ne lui contesloit pas. C'est jeter des soupçons sur la foi du Pape Etienne, & donner lieu de croire qu'il s'étoit jetté dans l'extrémité opposée à celle du S. Evêque de Carthage; approuvant indifféremment tout

baptême donné hors de l'Eglise sous quelque forme que ce fût, erreur moins tolérable sans doute que celle des Evêques Africains. Ainsi dans la pensée de S. Cyprien, le baptême donné au nom de J. C. n'est autre chose que le baptême donné au nom des trois Personnes de la Trinité, en vertu de l'autorité & de l'institution de J. C. Les paroles qui se trouvent dans le passage cité par le P. Orsi sont formelles; *Jesu Christi mentionem facit Petrus, non quasi Pater unitorum, sed ut Patri quoque Filio adjungeretur.* Le P. D. pour achever de le prouver cite les avis des Evêques d'Afrique dans le Concile de Carthage. Ils se réduisent presque tous à ceci, que Notre-Seigneur ayant ordonné de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, & les Hérétiques n'ayant ni Pere, ni Fils, ni S. Esprit, leur Baptême ne peut être valide; en sorte que ces Evêques font dépendre la validité de ce Sacrement non de l'invocation de la Trinité, mais de la vraie foi sur ce mystère. Nous ne pouvons suivre notre Auteur dans tout ce qu'il ajoute pour confirmer sa réponse au passage objecté de Saint Cyprien; mais une assez forte preuve que ce passage n'est pas si favorable au sentiment du Pere Orsi que ce Théologien semble se croire, c'est que de son aveu, il n'a voit été cité par aucun des Auteurs qui pensent comme lui sur le sujet en question.

Une remarque importante contre la distinction prétendue entre

les Juifs & les Gentils à l'égard de la forme du baptême, c'est que dans le Livre des Actes il est dit de *Cornelle Gentil*, & de ceux de sa suite, aussi bien que des Juifs convertis qu'ils furent baptisés au nom de J. C. preuve qu'il ne faut pas entendre cette expression dans un sens exclusif.

Le second passage cité par le Pere Orsi est de S. *Hilaire*, dans son Livre des Synodes. Ce Pere s'exprime ainsi: *Ne postremo Apostoli reperiantur in crimine, qui baptizare in nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti, jussi, tantum in Jesu nomine baptizaverunt.* Notre Auteur répond qu'il faut entendre ce passage par rapport au but & à l'intention de S. *Hilaire* dans l'endroit dont il est tiré. Ce Pere y veut réfuter ceux qui rejettoient le mot de consubstantiel, sous prétexte que d'autres l'entendoient dans un mauvais sens, règle évidemment fautive, puisqu'il s'ensuivroit de - là qu'il faudroit effacer des Ecritures une infinité d'endroits dont les Hérétiques ont abusé, & qui paroissent même contredire quelques autres Textes. S. *Hilaire* en rapporte plusieurs exemples, & notamment les passages de l'Evangile & des Actes des Apôtres sur le Baptême, passages qui semblent en effet difficiles à concilier, mais entre lesquels néanmoins la contradiction n'est qu'apparente. S. *Hilaire* ne cherche point à lever cette contradiction, ce n'étoit pas le lieu de le faire. Mais si elle n'est qu'apparente, il est prouvé dès lors qu'il faut expli-

quer ces Textes des Actes des Apôtres dans le sens du P. D. Car s'il falloit entendre que les Apôtres ayent véritablement baptisé au nom de J. C. seul , après l'ordre formel de baptiser au nom du Pere , du Fils & du S. Esprit, la contradiction ne seroit plus simplement apparente , mais très-réelle; au lieu que tout s'éclaircit & s'accorde parfaitement en supposant que lorsqu'il est écrit dans les Actes que les Apôtres baptisoient au nom de J. C. S. Luc veut dire seulement , qu'ils donnoient le baptême propre de J. C. le baptême qui tiroit toute sa vertu & son efficace des mérites de J. C. & qui étoit le prix de la foi en J. C. il faut avouer pourtant que le *tantum* du passage de S. Hilaire n'est pas sans difficulté ; mais notre Théologien l'entend comme si ce Pere avoit dit , *scriptum est tantum, legitur tantum* , explication un peu forcée , que son adversaire avoit rejetée d'avance.

Le troisième passage cité par le P. Orsi est tiré de l'Ouvrage contre *Eunomius* attribué à S. Basile. L'Auteur de cet Ecrit voulant prouver la consubstantialité du Fils & du S. Esprit , rapporte les differens Textes de l'Ecriture sur le baptême dans lesquels il est fait mention tantôt du Pere , du Fils & du S. Esprit, tantôt du Fils , ou du Saint Esprit seuls. Mais notre Auteur répond 1°. que ce passage entendu dans le sens du Pere Orsi , en prouvant trop ne prouve rien , puisqu'il en faudroit conclure la validité du

baptême donné au nom seul du S. Esprit. En second lieu l'explication que le P. D. donne à ces Textes de l'Ecriture laisse subsister dans toute sa force l'argument de S. Basile contre les Eunomiens. En effet si les trois Personnes de la Sainte Trinité contribuent également, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à la vertu & à l'efficace du baptême , si l'Ecriture nomme indifféremment l'une ou l'autre pour les trois , il est évident qu'elles sont consubstantielles.

Nous croyons ne devoir pas pousser plus loin cet Extrait , & en voilà sans doute assez pour donner une idée de cet Ouvrage & de la méthode de l'Auteur. Comme les passages des Peres objectés par son adversaire disent toujours à peu près la même chose , il leur applique toujours aussi à peu près la même réponse. Il employe les deux derniers Chapitres à prouver ce qu'il avoit avancé dans son préambule que l'opinion de S. Thomas sur le baptême donné au nom de J. C. seul lui est commune avec le plus grand nombre des nouveaux Scolastiques , & que cependant plusieurs Thomistes célèbres l'ont abandonné & combattu sur ce point , sans croire manquer en cela au respect qui lui est dû.

Nous rendrons compte dans le Journal du mois prochain de la Réponse du Pere Orsi à son Confreere le Pere D. Docteur de Sorbonne.

HISTOIRE DES EMPIRES ET DES REPUBLIQUES, DEPUIS le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; & dans celle de la Grèce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome VI. contenant les Perses & les Macédoniens. A Paris, rue S. Jacques, chez Guerin, à S. Thomas d'Aquin; Villette fils, à S. Bernard; Delepine fils, à la Victoire. 1736. in-12.

C E Volume divisé en cinq Livres, comme le précédent, contient les Vies de *Philippe* & d'*Alexandre*. L'Auteur commence par un court abrégé de l'Histoire de la Macédoine jusqu'à *Philippe*. *Caranus*, issu du noble sang d'*Eacus* & des *Héraclides* fut le Fondateur de cette Monarchie. Il régna 28 ans. Pendant 400 ans on ne connut ce Royaume que comme une Province foible, alternativement le jouet & la proie des Grecs & des Barbares. Mais sous *Philippe* & *Alexandre*. Il devint l'arbitre & le maître des uns & des autres. Les plus vastes Empires n'ont pas sauvé de l'oubli les noms de tous leurs Souverains; un grand Prince a quelquefois rendu un petit coin de terre aussi célèbre dans l'Histoire que les plus vastes Empires.

Philippe fut le troisième fils d'*Amyntas* second du nom. Ses deux freres *Alexandre* & *Perdiccas* périrent par la trahison de leur mere *Eurydice* qui vouloit mettre son Amant sur le Trône, & elle lui eût encore sacrifié *Philippe*, si ce jeune Prince, lors de la mort de *Perdiccas* ne se fût pas trouvé à Thèbes, où son frere l'avoit envoyé en qualité d'otage. Cette es-

pece de servitude fut la source de sa gloire. Il passa quelques années chez *Polymne* pere du fameux *Epaminondas*; c'étoit une excellente Ecole pour tout ce qui peut former un Grand Homme, & l'étranger en profita aussi-bien que l'enfant de la maison.

Philippe courut en Macédoine dès qu'il apprit la mort de *Perdiccas*. Celui-ci avoit laissé un fils; mais ce fils n'étoit qu'un enfant, & la Macédoine avoit besoin d'un homme. La nécessité a des loix qui font taire toutes les autres; elle fit mettre l'oncle à la place du neveu, contre l'ordre naturel de la succession, & *Philippe* parut dès lors à l'âge de 22 ans aussi habile politique que grand Capitaine.

C'est lui qui est l'Auteur de la fameuse Phalange Macédonienne. Seul contre tant de Puissances liguées, il lui falloit un corps de Troupes qui pût le dédommager de l'infériorité de ses armées, & il se le procura dans l'établissement de la Phalange. » C'étoit, dit notre » Auteur, un corps d'Infanterie » pesamment armée, composé ordinairement de seize mille hommes, qui avoient chacun un bouclier, & une pique de 21 pieds » de

» de long. On les plaçoit au milieu
 » de l'armée *sur cent de front & sei-*
 » *ze de hauteur* , mais quelquefois
 » la Phalange étoit plus ou moins
 » nombreuse , suivant l'exigence
 » des cas. Voilà ces Troupes célé-
 » bres qui rendirent les Macédo-
 » niens invincibles sous *Philippe* &
 » son fils.

La supériorité des finances don-
 ne de grands avantages , soit au
 Prince guerrier , soit au Prince po-
 litique. Personne ne les connut
 mieux que *Philippe* & ne les négli-
 gea moins. La prise de *Crenides* , au-
 jourd'hui *Philippopolis* , lui valut
 de grandes richesses. Cette Ville
 venoit d'être nouvellement bâtie
 par les *Thasiens* qui *espéroient en*
faire leur trésor par les mines précieu-
ses qui étoient aux environs. *Philippe*
 suivit ce projet , & fit si bien
 valoir ces mines qu'il en tiroit cha-
 que année mille talens d'or , c'est-
 à-dire , environ deux millions de
 livres de notre monnoye , somme
 très-considérable pour ce tems-là ,
 ou les revenus d'Athènes qui pas-
 soit pour la plus riche Ville de la
 Grèce , ne montoient qu'à 400 ta-
 lens :

Tout le monde sçait que *Philippe*
 perdit un œil à la guerre , ce fut
 au siège de *Méthone* , & les circon-
 stances de cet accident sont assez
 singulieres. *Aster* d'Amphipolis ,
 dit notre Auteur , étoit venu lui
 offrir ses services , & pour lui don-
 ner des preuves de son adresse à ti-
 rer de l'arc , il tua plusieurs étour-
 neaux en volant. *Philippe* lui dit
 qu'il le prendroit quand il seroit la

Décembre,

guerre aux oiseaux. *Aster* piqué de
 cette raillerie , se jeta dans *Métho-*
ne , & écrivit sur le bois d'une fle-
 che , à l'œil droit de *Philippe*. Il la
 lança , & le lui creva effectivement.

Nous ne nous étendrons pas da-
 vantage sur la vie de ce Prince , aus-
 sibien M. l'Abbé *Guyon* l'a-t-il ren-
 fermée dans son premier Livre ;
 destinant les quatre autres à *Alex-*
andre. *Philippe* mourut la 24^e
 année de son regne & la 45^e de son
 âge , assassiné par *Pausanias* jeune
 homme d'une belle figure à qui il
 n'avoit pas voulu faire justice d'*At-*
talus oncle de la Reine *Cléopâtre*.
 Dans un grand repas que le Roi
 donnoit aux Seigneurs de sa Cour ,
 » *Attalus* prit plaisir à enivrer *Pau-*
 » *sanias* , & après l'avoir mis hors
 » de connoissance , lui & plusieurs
 » autres abusèrent honteusement
 » de son état. . . . Les qualitez de
 » *Philippe* , dit notre *Historien* ;
 » étoient toutes au dernier degré.
 » Esprit supérieur , aussi éloquent
 » que les Orateurs d'Athènes, Pria-
 » ce magnifique , Capitaine à la
 » maniere des Héros , guerrier in-
 » fatigable , prodigue dans les lar-
 » geses , politique consommé ,
 » flatteur séduisant , fourbe com-
 » me il n'y en eut jamais , ambi-
 » tieux sans mesure , débauché sans
 » pudeur , c'est le portrait de *Phi-*
 » *lippe*.

Si l'on en croit M. L. G. autant
 que *Philippe* étoit au-dessus des
 Princes ordinaires , autant *Alexan-*
dre fut au-dessus de *Philippe*. Mais
 tout le monde n'est pas en cela de
 son avis. Au reste le caractère d'*A-*

X x x

Alexandre est bien éblouissant, & même bien grand à certains égards. Son nom seul reveille l'idée du plus grand de tous les Guerriers, du moins du premier de tous les Conquerans. C'est de tous les Héros de l'Antiquité celui dont l'Histoire a été écrite dans un plus grand détail & par plus d'Auteurs, effet de l'admiration & de l'étonnement dont il a frappé tous les esprits. Mais cette foule d'Ecrivains qui ont transmis ses exploits & ses vertus à la postérité, nous font connoître aussi ses fautes & ses vices. Voyons donc l'idée juste qu'il en faut avoir. Ce portrait dont notre Historien nous fournira les principaux traits, sera peut-être plus agréable à nos Lecteurs qu'un abrégé de faits que personne n'ignore.

Alexandre naturellement bon, temperant & plein d'esprit, donna dans tous les excès de la colère, & de la débauche, & dans toutes les petitesse de la superstition. Avidé de dominer sur toutes les Nations, il ne se donna pas le tems de s'en faire reconnoître après qu'il les eut subjuguées. Ambitieux sans mesure, il ne se contenta pas de la plus noble extraction, il voulut encore passer pour le fils du premier des Dieux, & se faire adorer lui-même. Il craignoit déjà dans sa plus tendre jeunesse que son pere ne lui laissât plus rien à conquérir. Peu sensible au plaisir de posséder, à la gloire de regner, au mérite de gouverner, il ne vouloit que vaincre & envahir. Malheureusement pour ses sujets, & pour le reste des hommes,

il avoit tout ce qu'il falloit pour executer ses vastes desseins, toutes les qualitez d'un grand général, la plus intrépide valeur, le coup d'œil, une liberté d'esprit qui ne se troublait jamais dans les plus grands périls, le sang froid, & même la plus haute prudence. Il en donna des preuves en une infinité d'occasions, quoiqu'il faille avouer qu'il a été quelquefois imprudent. Plein de confiance en sa fortune & en sa destinée; il avoit sçu l'inspirer à tout ce qui l'environnoit. Aussi généreux que vaillant, il ne vouloit attaquer l'ennemi qu'à force ouverte; il auroit eu honte de chercher à le surprendre, & d'employer des stratagèmes. Ce n'étoit pas vaincre, disoit-il; c'étoit dérober la victoire. Ses conquêtes étoient plus glorieuses, & n'étoient pas moins rapides. Vainqueur plein d'humanité, excepté aux sièges de Thèbes & de Gaza, il eût réparé les maux de la guerre par la douceur de son empire, si ces maux n'étoient pas presque toujours irréparables; il eût fait oublier son ambition par sa clémence, si une ambition qui porte à des conquêtes injustes pouvoit jamais être pardonnée. Il traita la famille de *Darius* avec toutes sortes d'égards. *Darius* lui-même ne put lui refuser ses loiianges, & *Alexandre* à son tour ne put retenir ses larmes lorsqu'on lui apprit la mort de ce Prince. Il est beau sans doute d'avoir un cœur également susceptible des sentimens les plus tendres & les plus fiers, d'être encore hom-

me, en s'élevant si fort au-dessus de l'homme.

La libéralité d'*Alexandre* seroit encore pour lui la matiere d'un juste éloge. Cette inclination née avec lui n'attendit pas pour paroître avec éclat qu'il fût possesseur des Trésors de l'Orient. Roi de Macédoine, il donnoit déjà en maître du monde.

A l'égard des qualitez corporelles & de la figure extérieure, la nature l'avoit doüé d'un temperament fort & robuste, capable de résister à toutes sortes de fatigues & de travaux. La méprise de *Syngambis* mere de *Darius* qui prit *Ephesion* pour *Alexandre*, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas d'une figure extrêmement avantageuse. Cependant il avoit le port noble & agréable, plein de douceur & de majesté, sur-tout un feu dans les yeux qui annonçoit la vivacité de son esprit & l'ardeur de son courage. Seulement il panchoit un peu la tête sur le côté, défaut qui par la flatterie ou la vanité de ses Courtisans, cessa bien-tôt de lui être particulier. Si c'étoit flatterie, cela avilit bien *Alexandre*; si c'étoit vanité, plus cette imitation est ridicule, plus elle lui est glorieuse. Elle suppose qu'on admiroit ce Prince jusqu'à la folie, & cette admiration excessive suppose elle-même un mérite bien extraordinaire.

Il faut dire la même chose des fables qu'on a débitées au sujet de sa naissance; elles ont comme les autres fables, leur fondement dans

l'Histoire & dans la vérité, c'est-à-dire, dans la haute idée qu'on s'étoit faite de notre Héros; une naissance ordinaire n'auroit pas paru digne de lui. On dit pourtant que sa mere *Olympias* trouvoit tous ces contes fort mauvais, & qu'elle s'en mocquoit ouvertement. *Alexandre*, disoit-elle, ne cessera-t-il donc jamais de me mettre mal avec *Junon*. Au reste c'étoit bien assez de descendre d'*Hercule* par *Caranus* premier Roi de Macédoine, & d'*Achille* par *Néoptolème*, l'un des ayeux d'*Olympias*. Mais l'adulation & la vanité ont-elles des bornes?

Le premier Précepteur d'*Alexandre* fut un certain *Lyfimaque* d'Acarnanie, homme sans talens & même sans manieres, mais présomptueux & fier; & cependant bassement flatteur. Il se donnoit le nom de *Phoenix*, *Alexandre* étoit *Achille*, & *Philippe* *Pelé*. Voilà les discours qui lui valurent l'honneur de commencer l'éducation du Prince. Elle fut confiée dans la suite à *Aristote*. Son élève sentit tout le mérite d'un si grand Homme, & lui donna les marques les plus précieuses de son estime & de sa reconnaissance. Il disoit qu'il lui avoit plus d'obligation qu'à son pere, l'un ne lui ayant donné que la vie, & tenant de l'autre la bonne vie. En effet *Alexandre* prit sous *Aristote* un si grand goût pour la Philosophie, l'Histoire & les Belles-Lettres, qu'elles remplissoient tous ses momens de loisir. Il admiroit sur-tout l'Iliade d'*Homère*, & il

portoit toujours avec lui l'Édition qu'*Aristote* en avoit donnée, & qu'on appelloit l'Édition de la Cassete. Voilà un grand exemple pour les Grands. Au reste, & notre Auteur le remarque, ceci n'est point particulier à *Alexandre*. L'héroïsme ne fut jamais un titre d'ignorance. Qu'on lise dans *Plutarque* les Vies des Hommes Illustres de la Grèce & de Rome, & l'on verra qu'ils ont tous aimé, protégé, cultivé même les Sciences & les beaux Arts.

L'enfance d'*Alexandre* annonça tout ce qu'il seroit un jour, & il fut aisé de prévoir également ses vices & ses vertus. Cependant quelques-uns de ces vices ne furent que le fruit de ses victoires, des immenses richesses dont elle le rendirent maître, & du dangereux exemple du luxe des Perses. » Jus-
 » qu'à la bataille d'*Issus*, dit M.
 » l'Abbé G. sa table avoit toujours
 » été bien servie sans être magnifi-
 » que. Mais quand il prit posses-
 » sion de la tente de *Darius*, qu'il
 » entra dans la chambre du bain,
 » où les Bassins, les Urnes, les Phio-
 » les, & autres pieces nécessaires
 » étoient d'or massif & d'un travail
 » fini, lorsqu'il sentit l'odeur dé-
 » licieuse d'une infinité d'aroma-
 » tes, & d'essences précieuses dont
 » la chambre étoit parfumée; que
 » de-là il passa dans le pavillon du
 » milieu, qui par sa grandeur & son
 » exhaussement, par la magnifi-
 » cence de ses meubles, de ses lits
 » & de ses tables, & par la somp-
 » tuosité & la délicatesse du repas

» qu'on lui avoit préparé causoit
 » l'étonnement & l'admiration,
 » alors se tournant vers ses amis;
 » il me semble, leur dit-il, que
 » *Darius* regnoit véritablement.
 » Voilà l'époque & l'occasion où
 » commença le relâchement de ses
 » mœurs. Dès lors sa table dégéné-
 » ra de sa première simplicité; & la
 » magnificence en augmenta tous-
 » jours avec sa fortune, jusqu'à ce
 » que la dépense de chaque soupé
 » fut enfin fixée à dix mille drag-
 » mes, ou cinq mille livres; &
 » c'étoit la règle de tous ceux qui
 » avoient l'honneur de l'inviter à
 » manger.

Il est moins étonnant de voir *Alexandre* vaincu, pour ainsi dire; par les vices des peuples qu'il avoit domptés, que de le voir cruel & inhumain après la victoire. En effet la véritable grandeur d'âme, la vraie générosité, est encore plus éloignée de la cruauté que de la mollesse. Aussi n'y a-t-il que deux ou trois occasions dans la Vie de notre Héros qui puissent donner un juste sujet de l'accuser à cet égard. D'ailleurs il agit moins alors par cruauté que par colère; & l'on sçait assez que les personnes extrêmement vives sont presque toutes sujettes à cette passion. On en voit les plus terribles effets dans *Alexandre*, entre autres le meurtre de *Clytus*, un de ses plus braves Capitaines. Cette furieuse colère qui l'emporta jusqu'à ôter la vie à un homme qu'il avoit toujours beaucoup aimé, fut suivie de celle où il entra contre lui-même, desespé-

zè d'une action si honteuse. Il s'en feroit puni par sa propre mort, si on ne l'eût arrêté. Mais ce qu'il y a de plus déshonorant pour *Alexandre* dans ce trait de sa vie, c'est la maniere dont se calma enfin ce violent desespoir. Trois hommes de sa Cour, entre les autres, *Calistene*, *Aristandre* & *Anaxarque*, lui parlerent en cette occasion, & entreprirent de le consoler. *Calistene* étoit Disciple & parent d'*Aristote* qui l'avoit donné à son Elève pour l'aider de ses sages conseils. Il lui dit sans doute des choses fort raisonnables, mais il les lui dit plus en Philosophe qu'en Courtisfan. Il n'avoit pas ces manieres douces & insinuantes qui font aimer la vérité. Il ne connoissoit pas ce sage temperament qu'il faut garder entre une molle complaisance, & une roideur inflexible. *Aristote* lui même l'en avoit souvent averti. *Aristandre* Devin de l'armée, cet autre *Calchas*, ne réussit pas mieux que *Calistene* en rejetant la faute du

Prince sur le destin & la fatalité qui entraînent le cœur & la main des hommes. La gloire du succès étoit réservée au flatteur *Anaxarque*. Il dit au Roi d'un ton ferme & décisif que toutes les actions du Prince aussi - bien que celles des Dieux sont toujours justes & équitables. *Alexandre* le crut, & sa douleur s'appaîsa. Il se consola de son crime en cessant de s'en repentir. Mais n'étoit il pas infiniment plus heureux de s'en consoler ainsi, que de l'avoir commis?

Alexandre mourut à Babylone d'une fièvre que lui causerent ses débauches & ses excès de table : il étoit âgé de 32 ans & 8 mois, & avoit régné environ 13 ans. Sa mort arriva le 22 de Mai sur le soir, la seconde année de la cxiv. Olympiade, & 323 ans avant l'Ère Chrétienne. Des hommes, du moins des Souverains tels que lui, sont assurément très rares, mais ce seroit un grand malheur pour le genre humain qu'ils ne le fussent pas.

DISSERTATIO MECHANICO - PRACTICA DE SYNCOPE 3
& causis eam producentibus, cujus veritatem, in Augusto Monspe-
liensi Apollinis Fano, propugnavit, die . . . Aprilis, 1735. Hiero-
nymus Queye, &c. jam dudum Medicinæ studiosus, & Universitatis
Consiliarius. Monspelii. 1735.

C'est-à-dire : *Dissertation Mécanique & Pratique, touchant la Syncope ;*
par Jérôme Queye, Ancien Etudiant en Médecine, Conseiller de l'Uni-
versité de Montpellier. A Montpellier 1735. vol. in 12. pag. 120.

L'AUTEUR de cette Dissert-
ation, précédée d'une Epître,
où il fait tomber adroitement sur
lui, quelques grains de l'encens qu'il
présente avec justice au Patron dont

il implore l'appui, expose d'abord
ce que c'est que la maladie nommée
Syncope ; maladie qui consiste dans
une défaillance générale, où l'on
perd tout d'un coup, connoissance,

où l'on reste sans respiration sensible, sans mouvement, sans sentiment, où l'on devient pâle, sans pouls apparent, & où se répand par toute l'habitude du corps, une sueur froide, en sorte qu'il semble qu'on aille expirer. Comme le cœur est le principal siège de cette maladie, M. Queye examine les differens desordres qui arrivent alors dans ce viscere, par rapport à sa systole & à sa diastole; après quoi il entre dans la discussion des causes de la Syncope, ce qu'il termine par un exposé du traitement qui convient, selon lui, à un mal si dangereux. Quatre Chapitres font le partage du Livre: on rapporte dans le premier, les principales opinions des Anatomistes, sur la fabrique & sur le mouvement du cœur, l'on entre là-dessus dans un long détail. Stenon, Lower, Bellini, Wicussens, Frédéric Hoffman, Boerhaave, Heister, Winslow, sont introduits sur la Scene, & l'on rend justice au mérite singulier de chacun d'eux. M. Queye termine le Chapitre, par une recherche des principales circonstances qui regardent la dilatation & la contraction du cœur. Il dit que M. Winslow a mis le sceau à ce qu'on doit croire sur ce sujet, que c'est un Anatomiste d'une science si prodigieuse, qu'il n'a jamais eu d'égal, & qu'on a lieu de douter si les siècles à venir en pourront jamais produire un semblable. Il cite sur cela l'exposition Anatomique de ce grand Homme & ne veut que ce seul témoignage.

Postremo, dit-il, veritatem observavit solum WINSLOI Opus, vixit tot prodigiorum in re Anatomica, clari ut neque in majoribus existisse, vel in nequibus parem unquam extitutum firmiter crediderim.

Notre Auteur, dans le second Chapitre, rapporte diverses expériences qu'il a faites à ce sujet, sur des chiens, sur des chats, sur des Tortues & sur des Moutons. Il rappelle là-dessus, jusqu'aux doutes de M. Winslow, & les regarde comme autant de décisions, après lesquelles il n'y a pas à revenir. Il s'agit de sçavoir quelle est la véritable origine de la membrane interne du péricarde; M. Winslow, dit-il, a parlé de cette membrane, comme venant de la lame extérieure du cœur, il est vrai qu'il s'en est expliqué d'une manière douteuse, mais les doutes d'un tel homme méritent d'être regardés comme des vérités constantes. *Intima pericardii membrana origo, quam ex exteriori cordis lamina emergentem, incerto modo jam protulerat Winslous, sed cujus dubia, velut aeterna veritates, habenda sunt.*

Ces paroles jointes à celles que nous venons de rapporter sur le sujet du même Anatomiste, combattent bien celles qui se lisent page 186 du Livre intitulé: *L'Anatomie d'Heister avec des Essais de Physique*; &c. où M. S**, Auteur de ces Essais, après avoir dit, en parlant de la rate; que *le sang arteriel rempli de la lympha, la prepare, la filtre, l'envoie dans les cellules, par des tuyaux particuliers qui sortent peut-*

être de ces grains , qui forment des especes de grappe , ajoute : *Je suis plus en droit de supposer ces vaisseaux , que M. Winslow ne l'est de supposer que des extremittez flottantes des arteres , il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques.*

M. Queye ayant parlé de M. Winslow dans les termes qu'il vient de faire , ne viendra pas sans doute , qu'un Anatomiste si exact , ait pu donner lieu au reproche que M. S** lui fait ici de supposer avoir vû ce qu'il n'a point vû. Aussi M. Winslow au lieu de dire , comme M. S** le lui impute , que des extremittez des arteres , il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques , dit seulement : qu'il conjecture qu'un petit tuyau long dont il n'a pu trouver l'extremité , pourroit être l'origine d'un vaisseau lymphatique. *Exposit. Anatom. in 4°. pag. 542. col. 1. lign. 26.*

Or , dire , qu'on a vû telle chose , & dire , que l'on conjecture que telle chose est , ou , ce qui est encore plus modeste , que telle chose pourroit être , sont deux langages bien differens. Ainsi M. S** s'est visiblement mépris , dans le reproche qu'il fait à M. Winslow.

Nous n'entrerons point avec M. Queye , dans l'examen de la structure , de la situation , & des mouvemens du cœur ; examen dans lequel , aussi-bien qu'en plusieurs autres endroits , il s'autorise mal-à-propos de M. Winslow comme les vrais Anatomistes pourront s'en convaincre par la confrontation. Nous nous bornerons à ce qui con-

cerne les causes de la Syncope , & le traitement de cette maladie. Cela pourra suffire pour donner une notion de l'Ouvrage.

La Syncope provient de tant de causes , qu'il seroit difficile de les détailler ici toutes sans se trop étendre , nous nous contenterons d'en indiquer seulement quelques-unes , & encore pour abréger , nous laisserons les causes qui ont leur siège dans le cœur même , lesquelles sont appellées immédiates , & nous nous reduirons à celles qu'on appelle médiates , c'est-à-dire qui sont hors du cœur , mais qui ont une relation essentielle avec ce muscle.

Le vice du péricarde est du nombre de ces dernieres ; ce vice consiste 1°. dans un amas ou d'eau , ou d'autres matieres qui empêchent le libre mouvement du cœur , 2°. dans une secheresse si grande de ce même péricarde , que faute d'avoir sa capacité ordinaire , il presse & met à l'étroit le cœur , qui n'a plus assez d'espace pour envoyer ce qu'il faut de sang aux differentes parties du corps.

M. Queye rapporte là-dessus deux exemples remarquables , l'un d'une Dame de Londres , & l'autre d'un Payfan de Montpellier , lesquels pendant leur vie avoient été sujets à de frequentes syncopes , & qui moururent enfin de cette maladie. L'on trouva dans leurs cadavres , le péricarde si d. sèche qu'il s'étoit collé contre le cœur même , & qu'on ne put l'en separer qu'à peine. Le Payfan se promenant un

jour dans la campagne sans se ressentir d'aucun mal , tomba sur le champ , comme s'il avoit été frappé d'un coup de tonnerre.

Les p^{ou}mons endommagés donnent souvent lieu à la Syncope ; il y a une si grande affinité entre ces parties & le cœur , que celles-là ne sçauroient être attaquées, que celle-ci ne s'en ressent. De - là vient qu'une esquinancie, un crachement de sang, une hydropisie de poitrine, une vomique, & autres accidens de cette nature, quand ils sont parvenus à un certain point, sont capables d'empêcher que les p^{ou}mons n'envoient dans le ventricule gauche du cœur, la quantité de sang nécessaire pour la circulation, & de causer par ce moyen la Syncope.

Notre Auteur dit que la Syncope arrive sur-tout, par une disposition inflammatoire du médiastin, dont personne, ajoute-t-il, n'a parlé jusqu'aujourd'hui. On peut assurer hardiment M. Queye, que l'inflammation du médiastin est connue comme la pleurésie, & que tous les Auteurs en parlent, témoins entre autres, Sennert, dans le Livre second de sa pratique, Chapitre 13 de la seconde Partie ; Riviere, Chapitre second du Livre septième de sa Pratique ; Bohéraave, dans ses Aphorismes, Section 877, sans compter Barbette, Heurnius, Petrus-Salius-Diversus, &c. On peut s'en tenir même au *Sépulchretum* de Bonnet pag.609 du Tome premier, où l'on trouve presque mot pour mot, tout ce que

notre Auteur dit là-dessus.

La Syncope est souvent dûë aussi à des excroissances produites dans la trachée-artère, & à des ossifications des parois de ce vaisseau.

Les parties solides ne sont pas les seules qui par certains accidens qui leur arrivent, puissent donner occasion à la Syncope : le vice des parties fluides y contribue encore très-souvent : trop ou trop peu de sang, un sang trop épais ou trop fluide, est plus que suffisant pour causer cette maladie.

Les violentes passions de l'ame sont encore mises, par M. Queye, au rang des causes de la Syncope, une joye ou une tristesse immodérée, un enlèvement de colère, un faiblessement, sont quelquefois évanouir une personne tout à coup, & quelquefois même la font mourir subitement.

Les repugnances secrettes & invincibles qu'on a pour certaines choses ne sont pas oubliées par notre Auteur. Il ne faut à quelques personnes, que la vûë d'un chat, d'une souris, d'un fruit, &c. pour les faire tomber en Syncope.

M. Queye ne se contente pas de ces remarques, il y joint différentes explications que la crainte de nous trop étendre nous oblige de passer; ce que nous avons à rapporter sur le traitement de la Syncope, nous oblige de laisser quelques articles pour ménager de la place à celui-là.

M. Queye avant que d'entrer dans le détail du traitement de la Syncope, remarque d'abord en

général

général , qu'il y a peu de maladies qui en imposent plus aux praticiens , que celle-là. On croit ordinairement quand on voit une personne en défaillance , que cette foiblesse ne peut avoir d'autre cause que le relâchement des parties , & dans cette pensée on a recours à tout ce qu'il y a de plus échauffant & de plus vif , pour rappeler , dit-on , les esprits dissipés , rendre aux fibres languissantes leur ressort , & fortifier le cœur. Dans cette pensée il n'y a sorte de cordiaux , & de drogues capables d'allumer le sang , qui ne soient employées ; & l'on ne considère pas que souvent au contraire , les vaisseaux loin d'avoir besoin d'être excités alors , sont opprimés par le poids des humeurs qui les chargent , ou desséchés & brûlés par un feu caché dans le sang , en sorte , dit M. Queye , que quelques legers délayans & quelques potions rafraîchissantes seroient tout le remede qu'il faudroit en tels cas , au lieu que par tous ces cordiaux , & ces stomachiques donnés mal - à - propos , l'on brûle les viscères , & l'on cause des obstructions qu'il n'y a plus moyen de lever.

Ce que notre Auteur dit ici de la Syncope , il le dit des coliques , des douleurs d'estomac , des fievres hectiques , des langueurs ; la plus grande partie de ces maux ayant souvent plus besoin de remedes délayans & rafraîchissans , que de tout autre secours.

Après cet avis général , notre Auteur expose les divers traitemens

Décembre.

que demandent les diverses especes de Syncope.

Il commence par celui qui convient dans le tems de l'accès , qui est , en effet , ce qu'il y a de plus pressé , & voici la méthode qu'il veut que l'on garde dans ce tems-là , où tous les momens sont à ménager.

On couchera d'abord le malade à la renverse , par terre ou sur le plancher , selon le lieu où l'accès l'aura pris. Cette situation horizontale est la plus favorable à la circulation du sang. On lui frottera ensuite violemment la plante des pieds , & les lèvres ; on lui jettera de l'eau froide sur tout le corps , & même on lui mettra de la glace aux parties secretes ; on lui fera sentir des odeurs acres , on lui appliquera sur la région du cœur , des choses spiritueuses , &c.

Voilà pour ce qui regarde les premiers momens de l'accès , il faut ensuite mettre en usage la cannelle , l'ambre gris , les eaux distillées de Bourrache , de Buglosse , de Chardon-benit , de melisse , de Scabieuse , de Serpentaire , de Fleurs d'Orange , la Confection d'Hyacinthe , le Sel volatil de Vipere , l'Antimoine Diaphoretique , prenant garde toutefois de ne pas employer trop long-tems ces sortes de remedes , de peur d'enflammer le sang , & d'augmenter le mal au lieu de le guerir. C'est pourquoi M. Queye conseille de recourir aux bouillons de poulet , où l'on mettra les racines apéritives , le Tarte chalybé , les Ecrevisses de riviere.

Y y y

Il conseille encore pour le même dessein, qui est de favoriser le cours des humeurs, les bains domestiques.

Si la Syncope vient de l'aridité & de la secheresse du péricarde, qui, à force de se retrécir, presse & met à la gêne le cœur, il faut recourir, aux remèdes capables d'amollir & de relâcher, tels que sont les bouillons au veau préparés avec la Chicorée ou sauvage ou domestique, les feuilles de pourpier, & le Cresson aquatique. Notre Auteur conseille encore le lait d'ânesse.

Si la Syncope vient pour avoir été long tems au Soleil, ou avoir respiré des odeurs fetides & acres, il faut bien se garder alors, de recourir aux cordiaux & aux remèdes spiritueux. M. Queye, dans cette occasion, veut qu'on mette en usage l'eau froide soit en breuvage, soit en aspersion, & la saignée. Quant à l'eau froide en aspersion, il rapporte là-dessus l'exemple d'un Officier qui fut guéri comme miraculeusement de cette maladie, par un peu d'eau qu'on lui versa sur le corps en maniere de pluie : cet Officier s'étant échauffé à courir la poïte, ne fut pas plutôt descendu de cheval pour entrer dans une Hôtelierie, qu'il tomba sans mouvement à la porte de l'Hôtelierie, nul pouls, nulle marque de vie. On lui jeta aussitôt une pluie d'eau froide sur le corps, & dans le moment, ses esprits revinrent, de maniere, qu'une guérison opérée par miracle n'auroit pu être

plus entiere & plus prompte. M. Queye dit avoir vû plusieurs personnes qui prêtes à étouffer dans de grandes foudres, à cause de la chaleur, & ne pouvant revenir par aucun des secours qu'on a coutume de donner dans ces occasions, ont repris tout d'un coup, leurs sens par un peu d'eau froide jetée sur eux, ou mise dans leur bouche, & principalement par des arrosemens d'eau sur leur tête.

Si la Syncope procede de quelque inflammation ou de quelque tumeur schirreuse dans le mediastin, comme il a été remarqué ci-devant. Il n'y a rien de plus pressé, selon notre Auteur, que de saigner plusieurs fois le malade, & de lui faire boire beaucoup d'eau de poutier, sans oublier les infusions de violier, de coquelicot, & de ris, non plus que les eaux distillées de pourpier, de laitue, de Plantain, les Syrops de Nymphaea, les Capillaires, le Sel de Prunelle, les décoctions de têtes de Pavot, le Laudanum, & tout cela pour reprimer l'agitation effrenée du suc nerveux. Sur quoi nous remarquerons que les saignées réitérées & le Laudanum sont des remèdes bien extraordinaires pour la Syncope produite par un schirre.

Si la Syncope est l'effet de quelque douleur violente répandue en divers endroits du corps, ou fixée dans quelque partie, il faut, quelque chose qu'en puisse dire le vulgaire ignorant, s'abstenir des cordiaux, & en venir aux bains d'eau simple, aux décoctions émoullien-

tes, de mauve de parietaire, & surtout aux hypnotiques, donnés largement pendant le bain, ou immédiatement après.

Les remedes dont notre Auteur vient de faire mention, regardent les Syncopes qui procedent du différent vice des parties solides, il s'agit à present de ceux qui conviennent aux parties fluides. Les parties fluides sont ou le sang contenu dans les veines & dans les arteres, ou les humeurs renfermées dans les premieres voyes. Un sang écumeux & surabondant produit souvent la Syncope : dans ce cas M. Queye défend absolument les cordiaux & tous les remedes spiritueux & veut qu'on mette son unique esperance dans l'évacuation du sang, mais évacuation qui soit telle qu'on n'hésite pas de la faire promptement, & du bras, & du pied, & de la gorge, ni même d'ouvrir en même tems les deux Saphenes. Pour le second cas, c'est-à-dire, lorsque la Syncope vient d'un amas d'humeurs contenues dans les premieres voyes, notre Auteur veut qu'on ménage le sang, & qu'on prodigue pour ainsi dire, les émétiques, & les purgatifs ; en y mêlant toutefois, quelques cardiaques, de peur que les grandes évacuations par haut & par bas, n'épuisent trop les forces.

Il faut pour prévenir la trop grande plénitude du sang, & la corruption de l'humeur surabondante, observer une diette exacte, faire, mais sans excès néanmoins, beaucoup d'exercice, soit à pied,

soit à cheval, soit en voitures, de maniere que cet exercice avec quelquefois jusqu'à la sueur, il faut éviter les aromates, & les assaisonnemens trop piquants.

Quand la Syncope vient d'un sang trop épais, M. Queye conseille le Sel de Vipere, le Diaphoretique Minéral, la Thériaque, à laquelle on ajoutera plusieurs Electuaires volatils. Il conseille les assaisonnemens vifs & piquants, les vomitifs, les purgatifs, les diuretiques, &c.

Cette Dissertation est tout ensemble Théorique & Pratique. Les Anatomistes & les Praticiens y trouveront abondamment de quoi critiquer.

Le style en est un peu recherché. Il seroit à souhaiter que l'Auteur se fût appliqué davantage à l'essentiel qui sont les choses. Mais il faudroit, pour donner sur ce point important, une idée suffisante de l'Ouvrage, en exposer plusieurs articles qui roulent sur des faits Anatomiques qui demanderoient ici une grande discussion, & qui seroient par conséquent, à la portée d'un trop petit nombre de Lecteurs.

M. Queye ne prend d'autres qualitez que celles de Maître des Arts, & d'ancien Etudiant en Médecine, ce qui doit engager ceux qui liront la Dissertation, à user d'indulgence envers lui.

Il dit qu'il y a des personnes qui en rassemblant grossièrement quelques idées tirées de Willis, de Vieussens & d'Heister, ont attri-

bué au cœur, outre sa contraction & sa dilatation, un double mouvement, qu'on a nommé mouvement droit, & mouvement de conversion. Nous avons parlé de ce mouvement dans le Journal de Mai 1733. en rendant compte de plusieurs articles nouveaux d'une Thèse de M. Ferren Docteur en Médecine, qui a découvert ce double mouvement dans les animaux vivans, & a fourni au public, les moyens de le voir distinctement: nous avons même dit dans ce Journal, que cette découverte portoit jusqu'à l'évidence, la cause de la palpitation du cœur. Il y a lieu après cela d'être surpris que M. Queye ignore les expériences de M. Ferren sur ce sujet. Il auroit sans doute parlé dans des termes plus mesurés, & il se seroit bien gardé de citer Willis, Vieussens, & Heister auxquels ce mouvement a été sûrement inconnu; mais enfin M. Queye avertit au commencement de sa Dissertation, qu'elle est l'Ouvrage d'un Etudiant & non d'un Docteur.

Au reste, il s'attache fort à per-

suader que le cœur s'étend & s'allonge pendant sa contraction. Il assure que cela paroît dans une Tortuë ouverte, *hac omnia*, dit-il en parlant de la Tortuë, *in animali sic distento, radiis solaribus, vitro vulgari refractis exposuo, facile nudis oculis pervidebis, sed clarius adhuc retereget microscopium, ut sapius experius sum.* Il n'y a pas d'apparence que personne voie après notre Auteur, cette extension & cet allongement, quoiqu'un certain plagiaire qui a voulu compiler les leçons de M. Winslow sur les viscères, ait attribué mal à propos, à ce sçavant homme, l'idée de cet allongement. Mais quand l'extension dont il s'agit, auroit lieu, comment le microscope pourroit-il la faire voir dans le cœur d'une Tortuë, à moins d'aller chercher pour cela des embrions? car on sçait que le microscope ne peut embrasser en même tems une si grande étendue, & qu'on ne pourroit rien conclure à l'égard de la question présente, si l'on se contentoit de voir le cœur par partie.

TRAITE' DES PRINCIPES DE LA FOI CHRETIENNE.

A Paris, chez Guillaume Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or. 1736.

3. vol. in-12. Tom. I. p. 496. Tom. II. p. 492. Tom. III. p. 355.

DANS notre Extrait du second Volume de la Continuation de la Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques de M. du Pin, nous avons annoncé cet Ouvrage, & nous avons dit d'après le Continuateur, qu'il est de M. l'Abbé du

Guet, qui l'avoit composé il y a près de 20 ans pour le feu Roi de Sardaigne. » La connoissance que quelques personnes en avoient, nous dit on dans un Avertissement fort bien fait » leur faisoit souhaiter depuis long-tems qu'il de-

» vint public par l'impression. Mais
 » leurs souhaits ont redoublé à la
 » vûe de cette foule de Libelles im-
 » pies jettés dans le public depuis
 » plusieurs années , & qui y ont
 » fait des ravages énormes. Les Ar-
 » rêts qui en ont condamné si juste-
 » ment quelques-uns au feu , n'y
 » ont pas apporté un remede suffi-
 » sant. Il falloit parler à l'esprit , &
 » lui parler avec force & avec di-
 » gnité , pour le détromper & l'in-
 » struire. C'est ce qu'on fait dans
 » ce Traité qu'il semble que la Di-
 » vine Providence a tenu en reser-
 » ve , comme une flèche choisie
 » pour donner le coup mortel à
 » l'impiereté renaissante.

Le dessein de l'Auteur n'a pas
 été cependant de réfuter directe-
 ment les incrédules. Il suppose que
 celui qu'il instruit est fidèle ; qu'il
 n'a pas besoin d'examiner les prin-
 cipes de la Foi pour s'y affermir ,
 mais pour connoître mieux le prix
 de la Foi même ; qu'il ne cherche
 point dans cet examen la resolution
 de ses doutes , mais sa consolation ;
 qu'enfin il ne marche pas vers le
 terme dans le dessein d'y arriver ,
 mais que de ce terme où il est arri-
 vé , il considère toutes les lumieres
 qui y aboutissent , & tous les sen-
 tiers qui l'y conduiroient , s'il n'y
 étoit pas déjà.

Mais comme les preuves par
 lesquelles on démontre la nécessité
 & la certitude des principes de la
 Foi Chrétienne à ceux qui les igno-
 rent , ou qui les combattent , sont
 elles-mêmes qui font sentir à ceux
 qui en doutent le moins , le prix

de leur Foi , la méthode que suit
 l'Auteur pour l'édification de ceux-
 ci , est aussi la plus sûre pour la
 conviction des premiers.

Cet Ouvrage est divisé en quatre
 Parties. Dans la première M. *des*
Guets expose les motifs qui doivent
 engager à étudier sérieusement les
 principes de la Foi , & la maniere
 de se conduire dans cette étude.

Dans la seconde il prouve la vé-
 rité de la Religion Chrétienne par
 les Livres de l'Ancien Testament.

Le troisième contient les preuves
 tirées du Nouveau Testament.

Enfin dans la quatrième Partie
 l'Auteur examine plus en particu-
 lier ce qui regarde J. C. qu'il n'a
 presque considéré jusques-là que
 par rapport aux propheties qui l'a-
 voient prédit , & aux miracles qui
 lui ont rendu témoignage , & il
 acheve de prouver la vérité de la
 Religion par la conversion du
 monde , & l'établissement de l'E-
 glise.

PREMIERE PARTIE.

Chapitre premier , article pre-
 mier , *ce qu'on entend par la Foi &*
ses rapports.

La Foi est la source du culte
 qu'on rend à Dieu , c'est à dire , de
 la Religion qui a deux rapports ,
 l'un à Dieu qu'elle adore , l'autre
 à la créature dont il est adoré , cette
 adoration n'est point un simple
 aveu que Dieu est tout , & que la
 créature n'est que ce qu'il lui a plu
 qu'elle fût. Ce n'est point une sim-
 ple admiration de ses perfection-

infinies, ni même un simple respectueux tremblement devant la suprême majesté. Son essence consiste principalement à assujettir l'homme à Dieu comme à son Dieu, son bien souverain, son unique fin, le principe dont il dépend en tout, le centre vers lequel tout ce qu'il a reçu doit retourner.

La Religion est donc un commerce entre Dieu & l'homme. Elle unit ces deux extrémités qu'une distance infinie paroît séparer. Elle apprend à l'homme ce que Dieu lui est, & le lui fait sentir : & elle lui apprend aussi ce qu'il est à l'égard de Dieu, ce qu'il lui doit, & ce qu'il en peut espérer.

Dieu est la vérité essentielle ; il faut donc le croire quand il parle, & se fier à lui quand il promet. Il est la Souveraine Justice, & la sainteté primitive ; il faut donc faire ce qu'il commande, & s'abstenir de ce qu'il défend. Il est la bonté infinie ; on lui doit donc un amour, s'il se peut, infini. On doit au moins n'aimer que lui, & n'aimer rien qu'en lui.

Article 2. *Un Chrétien doit être solidement instruit de la Religion.*

C'est son premier devoir & son plus grand intérêt. La Religion seule peut lui découvrir ce qu'il est, ce que sont les autres êtres, & l'usage qu'il en doit faire. Sans elle, il vit au hazard. Il ne connoit ni son rang ni ses devoirs. Il suit en aveugle l'impression des sens. Son indigence actuelle le presse, & le détermine à saisir tout ce qui s'offre à lui. L'expérience qui lui fait sentir le

vide & le faux de tous les biens humains, le dégoûte sans le dé tromper, & l'afflige sans le convertir.

Sa corruption & son ignorance s'augmentent réciproquement l'une l'autre. Il souhaite en secret que la Religion soit fautive. Il n'en considère que certains dehors, souvent étrangers, & qui la défigurent. Il s'attache à certaines parties détachées du tout, dont il ne voit ni la liaison ni les rapports. Il s'occupe volontiers des difficultés. Il veut raisonner où il doit croire ; & il ne sçait pas raisonner où il lui seroit permis de le faire avec fruit. Une telle perversité est ordinairement punie par un nouvel aveuglement. On cesse de voir ce qu'on n'aime pas, & les lumières sont refusées à celui qui en étoit ennemi.

Article 3. *Un Chrétien doit connoître jusqu'à un certain point les preuves de la Religion.*

Elles préviennent les doutes qui pourroient s'élever ; elles dissipent par une prompte lumière ceux qui s'élèvent ; elles empêchent l'impression que ceux des autres pourroient faire. Elles apprennent combien la foi est raisonnable ; & comme rien ne coûte tant à l'esprit humain qui veut voir & juger, que de consentir à ce qu'il ne peut voir, & que de se soumettre à ce qu'on lui défend d'examiner ; il n'y a rien après la grâce intérieure, qui soit plus capable de lui adoucir le joug de la Foi, que de lui faire comprendre que c'est par lumière qu'il croit, & que c'est en usant bien de

la raison qu'il cesse de la consulter & de la prendre pour juge.

On ne voit pas ce qu'on croit , mais on voit clairement qu'il faut croire. La raison conduit à la révélation. Elle prend l'homme comme par la main , l'introduit dans le Sanctuaire , & s'arrête elle-même au vestibule.

Sur cet extrait suivi du premier Chapitre de cet Ouvrage , & dans lequel nous nous sommes presque toujours servis des propres termes de l'Auteur , on peut juger de sa maniere & de son stile. Mais les bornes de nos Journaux ne nous permettent pas de continuer suivant cette méthode ; & nous allons nous resserrer autant qu'il nous sera possible , quelque plaisir que nous eussions à nous étendre sur des matieres si importantes & si bien traitées.

Dans le second Chapitre *M. du Guet* acheve de donner de la Religion l'idée la plus juste , la plus noble , & la plus consolante. Il montre qu'elle n'est pas opposée aux desirs essentiels de l'homme ; qu'elle l'exhorte au contraire à les approfondir , à bien connoître leur origine & leur étendue , & à se convaincre par cet examen qu'ils ont un objet immense. En effet elle ne lui commande que d'être heureux , & ne lui défend que d'être miserable ; & le commandement de s'aimer soi-même , est renfermé dans celui d'aimer Dieu de tout son cœur. Nous nous aimons comme il faut , en aimant Dieu sans bornes , parce qu'alors nous aimons le

seul bien qui peut nous rendre heureux.

Ainsi le remede qui va seul à la source du mal , le remede & de nos passions & de notre misere , c'est que Dieu se fasse plus sentir que tous les autres biens , & qu'il fasse connoître au cœur par une experience intime , qu'il est son maître , & que c'est pour lui qu'il est créé.

Le troisième Chapitre établit la vérité essentielle & fondamentale de la Religion , & d'où dépendent toutes les autres. C'est l'existence de Dieu , dont l'Auteur rassemble & lie un très-grand nombre de preuves avec tant de clarté , d'éloquence & d'ordre , qu'elles se fortifient l'une l'autre , & portent dans l'esprit une conviction entiere , & dans le cœur la plus intime persuasion. De cette vérité préliminaire , il tire dans le quatrième & dernier Chapitre de cette premiere Partie , la nécessité d'une Révélation Divine , écrite , & conservée pure ; pour apprendre à l'homme ses devoirs par rapport à Dieu. Ainsi disposé d'examiner toutes les Religions qui ne sont fondées sur aucune révélation de cette sorte , il se trouve conduit par une route fort abrégée au Recueil des véritables Révélations , que la Nation Juive lui presente , & déterminé à y chercher les preuves de la Foi. C'est le sujet de la seconde partie de ce Traité.

Cette seconde Partie contient un si grand nombre de ces preuves , que l'incrédule en demeurera accablé , & le Fidèle même étonné.

Elle peut d'ailleurs servir comme de Commentaire général & abrégé à tous les Livres de l'Ancien Testament. La divinité de ces Livres y est d'abord confirmée par les miracles & les Propheties qu'ils contiennent, & ces deux sortes de preuves sont poussées jusqu'à la plus évidente démonstration. On entre ensuite dans le détail de ce que contiennent ces Livres Divins; & après avoir montré que les Loix Morales portent visiblement le caractère du premier Législateur, que les Loix cérémoniales ne sont pas de son premier dessein, & qu'elles ont dû cesser, lorsque la véritable justice a été annoncée par le Messie; on parcourt toutes les promesses qui en sont répandues dans ces Livres; on en développe le sens; on en fixe l'intelligence, & on en fait voir l'accomplissement parfait en J. C. avec une solidité, une netteté, une facilité, une force, qui ne se rencontrent pas souvent réunies.

Après cela tout se tourne en preuve entre les mains du sçavant Auteur. L'état présent des Juifs dispersés & conservés, leur témoignage & leur aveuglement, le mélange de clarté & d'obscurité dans les Propheties, l'opposition du moins apparente des caractères du Messie & de J. C. &c. Rien ne lui échappe pour faire comprendre que J. C. est le centre & la fin où tout se réduit à l'unité. Il y employe même les figures, non celles qui ne sont qu'arbitraires, & l'Ouvrage d'une imagination vive, (il a tou-

jours été fort éloigné de les autoriser) mais celles qui ont un rapport nécessaire à leur objet; qui en se présentant d'elles-mêmes, appellent pour ainsi dire, la reflexion, au lieu d'en être l'effet; qui se prêtent mutuellement l'évidence & la lumière, qui conspirent à réunir les causes, les motifs, les effets, les circonstances du grand Mystère de J. C. & qui par ces raisons, forment, comme le dir l'Auteur, un genre de preuves, qui doit faire sur un esprit sérieux, une impression plus vive & plus profonde qu'aucune démonstration particulière.

Voilà en général le dessein de cette seconde partie, tel qu'il nous est exposé dans l'Avertissement qu'on a mis à la tête de l'Ouvrage. Mais pour faire mieux connoître cet excellent Traité, il est bon de descendre un peu plus dans le détail. Nous choisirons pour cela le premier Chapitre. C'est le plus important. M. du Guet prétend y prouver la vérité & l'authenticité des Ecritures, & tout dépend de ce point fondamental.

Les Livres Saints contiennent une Histoire suivie depuis la création du monde jusqu'à des tems fort reculés. Les premiers de ces Livres sont beaucoup plus anciens que tous ceux qui nous restent des autres Nations; & l'Histoire du Peuple Hébreu y est jointe avec celle des Peuples voisins d'une manière si circonstanciée & si sçavante, que plus on est instruit de l'Antiquité, plus on est sensible aux preuves de vérité qui éclatent de toutes parts. On

On y trouve une exacte supputation des tems , une connoissance très-distincte de la Géographie , une Histoire des premières Monarchies , conforme à ce que les plus habiles Historiens des autres Peuples en ont écrit , quoiqu'il n'en soit parlé qu'incidemment dans celle-ci ; un recit exact , mais en peu de mots , de la manière dont les différentes Nations se sont partagées , des lieux qu'elles ont choisis pour s'y établir , & des chefs qui ont conduit ces premières Colonies.

Tous les Peuples dont les Monumens sont venus jusqu'à nous ont eu l'idée de la création , ou du moins de la formation du Monde. Ils ont conservé la mémoire d'un premier âge d'innocence & de félicité. Ils ont connu le Déluge. Ils ont sçu que la terre s'étoit repeuplée par un homme qui avoit vû la fin de l'ancien Monde & le commencement du nouveau. Ils lui ont donné pour cela deux visages , & ils ont conservé son véritable nom sans le sçavoir ; le *Janus* des Gentils étant le même que *Noë*, & ces deux noms venant de la même origine marquée dans l'Écriture.

Ainsi la vérité des Livres Saints dans ce qu'ils contiennent de plus ancien & de plus surprenant , est clairement démontrée par le consentement de tous les Peuples , à qui les Écritures ont été inconnues. Car il est manifeste que la seule vérité a pû être le fondement des Traditions Universelles qui ont

Décembre.

subsisté dans toutes les Nations , malgré la distance des lieux & la diversité des mœurs & des Langues.

M. du Guet montre ensuite qu'il suffit pour être persuadé que *Moïse* est l'Auteur des Livres qui portent son nom , d'en être assuré par tout le peuple Juif , qui par une Tradition non interrompue les lui a toujours attribués ; qui les a regardés comme la base du culte public , & qui étant entré dans la terre promise avec une Religion toute formée , avoit dû nécessairement l'apprendre de *Moïse* dans le désert.

D'ailleurs *Moïse* parle toujours en personne ; il est présent à tout , & tellement contemporain , qu'il finit son Histoire avant que le peuple passe le Jourdain pour entrer dans la Palestine. Il faudroit donc feindre les absurditez les plus incroyables pour penser qu'un autre que lui en fût l'Auteur.

La manière dont le Peuple Juif est traité dans ces Livres , est une nouvelle preuve de leur Divinité. Les faits rapportés contre lui sont encore plus déshonorans que les reproches qu'on lui fait , & l'Histoire entière de *Moïse* n'est que l'Histoire des crimes de ce Peuple indocile. Auroit-il tant de respect pour elle , & la regarderoit-il comme divine , si elle ne l'étoit pas en effet ?

Les Miracles rapportés dans les Livres de *Moïse* ont presque tous ce caractère d'avoir été faits devant tout le peuple , & plusieurs d'entre

Z z z z

cux en presence même des Egyptiens. L'Auteur rapporte ceux de la mort des premiers nés d'Egypte, & du passage de la Mer-Rouge, après quoi il fait les reflexions suivantes.

» Si ces deux miracles, dit il, ne
 » sont pas arrivés, comment a-t-on
 » pu les faire croire à plus de six
 » cens mille hommes qui sçavoient
 » le contraire, & qui étoient bien
 » instruits que leur sortie de l'Égy-
 » pte & leur entrée dans le desert
 » n'avoient rien eu de merveilleux?
 » Comment a-t-on pu fonder tous
 » les reproches contre leur désob-
 » éissance & leur murmure, sur
 » l'évidence de ces prodiges? com-
 » ment se sont ils soumis à une Re-
 » ligion chargée d'observances pé-

nibles, menaçante & sévère, où
 » ces faits miraculeux sont perpé-
 » tuellement cités comme des
 » preuves de sa divinité? Com-
 » ment la Fête de Pâques, la prin-
 » cipale & la plus auguste, a-t-elle
 » été instituée dès lors comme un
 » monument éternel de la mort
 » des premiers nés, de l'efficacité du
 » sang de l'Agneau Pascal, & du
 » passage de la Mer-Rouge? Il faut
 » être déterminé à tout nier pour
 » ne pas sentir que dans telles cir-
 » constances, le doute seul est inju-
 » rieux à la raison.

Nous donnons dans le Journal suivant l'Extrait de la troisième & de la quatrième Partie de cet Ouvrage.

DISCOURS ÉVANGÉLIQUES SUR DIFFÉRENTES VÉRITÉS de la Religion, & d'autant plus utiles dans chaque état, que les sujets & les desseins en sont plus particuliers & plus rarement traités. Par le Pere L. R. D. S. D. Tome II. A Paris, chez de Billy, Quai des Augustins, à Saint Jérôme; le Clerc, Grand'Salle du Palais, à la Prudence; Giffey, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; Cloufier, rue S. Jacques, à l'Écu de France. 1736. Volume in-12. pag. 244.

NOUS avons rendu compte du premier Volume de ces Discours Evangeliques le mois de Décembre de l'année dernière, nous allons parler ici du second. Il renferme six Discours. Le premier est sur l'obligation de conduire nos freres dans le chemin de la vertu: le second, sur les fruits de l'Incarnation du Verbe: le troisième, sur l'amour de Dieu: le quatrième, sur le bon usage des graces par l'exemple qu'en donne Marie: le cinquième, sur la

piété nourrie par la science dans la personne de S. Thomas d'Aquin: le sixième, sur le triste sort du pécheur, au jour du dernier Jugement.

Le Texte du premier Discours est tiré de ces paroles de Notre-Seigneur, en S. Luc, chap. 4. *Aliis Civitatibus oportet me evangelizare Regnum Dei. Il faut que je prêche aussi aux autres Villes l'Évangile du Royaume de Dieu.*

On représente d'abord ici le zèle de J. C. pour l'instruction des Peu-

» ples. » Il ne se contente pas, dit-on,
 » d'enseigner la doctrine à un seul
 » Peuple, il l'apprend à tous, &
 » après l'avoir publiée dans une
 » Ville, il l'annonce à celles qui
 » ne l'ont pas reçue, *alio civitati-*
 » *bus.* C'est pour cela qu'il par-
 » court toute la Judée, la Samarie,
 » & la Galilée. . . . Il n'oublie rien
 » pour sauver ceux de la Maison
 » d'Israël, qui étoient perdus. On
 » le voit tantôt sur la montagne,
 » parlant à un grand peuple tou-
 » chant les devoirs de la Religion,
 » tantôt au rivage de la mer prê-
 » chant de l'importance des biens à
 » venir, icy il enseigne dans les
 » Synagogues, là au milieu des
 » places publiques; ici sur le bord
 » du puits de Jacob, il éclaire une
 » femme de Samarie; là dans la sal-
 » le du Pharisien, il convertit une
 » Magdelaine pécheresse. S'il se
 » trouve avec Zachée, il le détache
 » de l'affection pour les richesses;
 » au tems de sa Passion, il ramene
 » à lui un Disciple qui venoit de
 » s'en éloigner par son infidélité,
 » & jusques sur la Croix-même; il
 » gagne l'ame d'un criminel, tant
 » il est porté pour le salut de tous
 » les hommes.

Notre Auteur, après cet exposé,
 se plaint de ce qu'on voit aujour-
 d'hui si peu de gens profiter d'un
 tel exemple, & s'intéresser à procu-
 rer le salut du prochain. On di-
 roit, remarque-t-il, à considérer
 ce qui se passe, qu'il n'y ait plus
 d'ignorans à instruire, de pécheurs
 à convertir, de foibles à fortifier,
 d'égarés à conduire. Nul ne se

met en peine du salut de ses freres,
 & on allegue pour s'en dispenser,
 mille prétextes frivoles: tantôt on
 dit qu'on n'en est pas capable,
 tantôt que ce devoir ne regarde
 que les Ministres de l'Evangile.
 Notre Auteur se propose de mon-
 trer que chacun y est obligé en fa-
 maniere & selon ses forces.

Le second Discours, qui est sur
les fruits de l'Incarnation du Verbe,
 a pour Texte ces paroles de S. Luc,
 Chap. 1. *Missus est Angelus Gabriel*
à Deo ad Virginem. L'Ange Gabriel
fut envoyé de Dieu à une Vierge.

Le seul exorde de ce Discours en
 fera d'abord sentir la solidité.

» Ne craignons rien, du *Ora-*
 » *teur,* l'Ange envoyé aujourd'hui
 » sur la terre, n'y vient point pour
 » exercer les vengeances du Sei-
 » gneur, mais pour y annoncer ses
 » miséricordes; il n'y vient point
 » pour punir les hommes, mais
 » pour les consoler. Laissons ici aux
 » premiers habitans du monde, les
 » frayeurs & les craintes, eux qui
 » ont vû si souvent de ces Ef-
 » prits Celestes envoyés d'en haut
 » pour leur défaite & leur ruine;
 » laissons gémir les Sennacheribs
 » sous la main de cet Ange terrible
 » qui dans un instant fait périr une
 » armée entiere; laissons trembler
 » les Egyptiens à la vûe de l'Ange
 » Exterminateur qui dans une nuit
 » enleva tous leurs aînez; laissons
 » les habitans de Sodome & de Go-
 » morrhe livrés à la consternation,
 » lorsque deux Anges font tomber
 » sur leurs Villes, le feu du Ciel.
 » Mais pour nous, mes freres, ré-

» joiïffons nous à la vûe de l'Ange
 » qui paroît aujourd'hui à nos
 » yeux , n'ayons pas moins de joye
 » qu'en eurent les Tobies lorsqu'ils
 » furent guidés dans leur voyage
 » par des Anges ; n'en ayons pas
 » moins que les Elies , lorsqu'ils
 » reçurent du pain par leur mini-
 » stere , ni que les Enfans de la
 » Fournaise préservés par eux , des
 » flammes. Un Ange s'adressant à
 » Marie , vient nous apprendre
 » l'arrivée d'un Redempteur. Jour
 » heureux ! où la lumiere vient dis-
 » siper nos ténèbres , & le Sei-
 » gneur nous visiter dans notre
 » exil. . . . Le P. L. pour traiter di-
 gnement cette matiere , fait voir
 dans un premier point , la gran-
 deur du bien-fait dont il s'agit , &
 dans un second, ce que ce bien-fait
 demande de nous : division simple
 & naturelle , d'où il tire une source
 d'instructions toutes plus touchan-
 tes les unes que les autres.

Le troisième Discours est sur l'a-
 mour de Dieu , & a pour Texte ces
 paroles du 24^e Chapitre de S. Luc,
 si convenables au sujet : *Nonne cor
 uestrum ardens erat in nobis dum lo-
 queretur in via ?* » Notre cœur n'é-
 » toit-il pas tout brûlant dans nous,
 » lorsqu'il nous parloit dans le
 » chemin ?

Il seroit difficile d'entrer dans ce
 sujet d'une maniere plus naturelle
 & plus instructive que le fait le P.
 L. » Voilà , dit-il , ce que se dirent
 » l'un à l'autre , deux Disciples de
 » J. C. quand ils eurent reconnu
 » que c'étoit lui-même qui durant
 » le chemin , les entretenoit par ses

» discours , mais voilà aussi ce qui
 » doit bien vous confondre , vous
 » qui êtes insensibles aux attraits
 » les plus touchans de la grace. En
 » effet quel plus grand sujet d'éton-
 » nement , que vous ne foyez pas
 » tout embrasés d'ardeur par votre
 » Dieu , qui se fait connoître à vous
 » avec tant de clarté , tandis que
 » ces deux pauvres Disciples qui ne
 » le connoissoient que par présen-
 » timent , ne laisserent pas d'avoir
 » leurs cœurs tout brûlans , &c.

L'Amour de Dieu est d'une obli-
 gation indispensable , cet amour est
 récompensé d'un bonheur infini.
 Le P. L. fonde sur ces deux reflec-
 tions tout son Discours.

Il y a bien de l'erreur touchant
 l'obligation d'aimer Dieu , le P.
 L. fait voir en deux mots , sur la fin
 de son Discours , en quoi consiste
 cette obligation ; elle nous engage ,
 dit S. Thomas , à avoir pour celui
 qui nous a créé , un amour de dis-
 tinction , c'est-à-dire , qui ne puisse
 convenir qu'à lui seul , ou ce
 qui est la même chose , un amour
 en vertu duquel nous préférons
 Dieu à toute créature. Il ne nous
 demande pas , continue le Pere L.
 un amour tendre & sensible , cette
 sensibilité n'étant pas toujours en
 notre pouvoir , mais il exige que
 nous l'aimions par préférence à
 tout ce qui n'est pas lui même , non
 par une préférence spéculative qui
 nous fait seulement reconnoître
 qu'il est au dessus de tous les autres
 êtres , mais d'une préférence active
 & de pratique , qui nous rende
 disposés à perdre tout plutôt que

de le perdre : on dit souvent comme S. Pierre, *tu seis, Domine, quia amo te*, mais on ne le dit pas toujours avec la même sincérité.

Le quatrième Discours qui est sur le bon usage de la grace, par l'exemple qu'en donne Marie, a pour Texte, ces paroles du Pseaume 45. *Sanctificavit Tabernaculum suum Altissimus.* » Le Très-Haut a sanctifié son Tabernacle.

Ce n'est pas, dit le Pere L. de ce Tabernacle dressé autrefois dans le desert par les Israélites, que je parle ici ; c'est de celui que le Seigneur à son arrivée sur la terre, doit habiter, c'est de cette fille choisie pour concevoir le Verbe Divin quand il prendra une chair semblable à la nôtre. Voilà quel est ce Tabernacle sanctifié aujourd'hui par le Très-Haut. Jugez par avance du comble de sa sanctification, car cette Arche ne devant pas être, comme l'autre, un lieu où le Seigneur ne reside que par sa vertu, mais une Arche où il doit se rendre en personne, & habiter lui-même, qu'est-ce que le Seigneur ne fera pas pour l'orner & pour l'enrichir, &c?

Le Pere L. remarque ici 1°. que la Sainte Vierge a reçu elle seule plus de grace que n'en ont jamais reçu toutes les créatures ensemble, 2°. Que ces graces étoient inamissibles, 3°. Qu'elle a cependant autant travaillé à les conserver que si elle avoit pu les perdre. Que d'instructions il tire de-là ! Il faut lire là-dessus le Discours même.

Le sixième est sur la piété nourrie par la science dans la personne de

S. Thomas d'Aquin : il a pour Texte ces paroles du 24^e Chap. de l'Ecclesiastique : *Non solum mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem* : » Je n'ai pas seulement travaillé » pour moi-même, mais pour tous » ceux qui cherchent la vérité.

Qu'il en est peu, dit le Pere L. qui travaillent ainsi pour eux-mêmes, & pour les autres ! Les uns, indifferens pour le bien du prochain, ne s'appliquent qu'à ce qui peut contribuer au leur propre. Les autres tout occupés de ce qui regarde leurs freres, ne font rien pour eux-mêmes.

» Pratiquer & enseigner ; mar-
» cher dans la voye, & y conduire,
» deux avantages qui se trouvent
» heureusement réunis dans Saint
» Thomas d'Aquin. Animé de ce
» double esprit dont parle l'Ecritu-
» re, il agit pour lui-même, &
» n'oublie point d'agir pour ses
» freres ; il pratique le bien & leur
» apprend à le pratiquer ; il se per-
» fectionne, & travaille à les per-
» fectionner. . . Ici comme Samuel
» il s'occupe du saint Ministère,
» là comme Néhémie, il construit
» la Maison du Seigneur ; icy je le
» vois comme Tobie s'exercer dans
» la piété, & comme Moïse, offrir
» à Dieu ses adorations ; là comme
» David, foudroyer les Philistins,
» & comme Josué, exterminer
» l'impieeté, en sorte qu'il peut em-
» prunter avec justice, ces paroles
» que la Sagesse dit d'elle-même :
» *Je n'ai pas seulement travaillé pour
» moi, mais pour tous ceux qui cher-
» chent la vérité.* » Non solum mihi

» laboravi , sed omnibus exquiren-
» tibus veritatem. . . .

S. Thomas a travaillé pour lui-même en se rendant exact observateur de la Loi de Dieu , c'est le premier point. S. Thomas a travaillé pour les autres en s'occupant à expliquer cette même Loi , c'est le second.

La fidélité de S. Thomas dans l'observation de la Loi , sa science & son zèle dans l'explication de cette Loi. Voilà le fonds du Discours , Discours rempli de traits vifs , mais dont nous nous contenterons de citer un seul exemple. Il s'agit du dessein que prit S. Thomas d'abandonner le monde , & des obstacles qu'il eut à vaincre pour l'exécution de ce dessein.

» S. Thomas , dit le Pere L. re-
» nonça à toutes les grandeurs de la
» terre , c'est la première démarche
» qu'il fit dans l'observance de la
» Loi de Dieu , mais il en fit une
» seconde qui fut de renoncer à sa
» propre liberté. La facilité qu'il y
» a de se rendre infidèle à la Loi ,
» quand on est maître de soi-même ,
» le frappa & lui fit prendre
» la résolution de renoncer à sa
» propre volonté pour n'en avoir
» plus que pour obéir. Si l'on voit
» dans le monde tant de prévarica-
» teurs , c'est que chacun y veut
» vivre sans dépendance. Quand
» est-ce que Salomon se rendit in-
» fidelle , ne fut-ce pas après la
» mort de David , de la volonté
» duquel il dépendoit ? Saül ne
» trouva-t-il pas sa ruine , dès qu'il
» n'eut plus de Samuel qui le con-

» duisit ? Le prodigue dont il est
» parlé dans l'Evangile , ne se per-
» dit-il pas par ses débauches , au
» moment qu'il sortit de la maison
» de son pere , & n'eut plus pour re-
» gle que sa volonté ? Il voulut donc
» notre Saint , afin de garder sa fi-
» délité , n'agir plus que par la vo-
» lonté d'un Supérieur , & pour ce
» sujet il resolut d'entrer dans l'Or-
» dre de S. Dominique. . . . L'en-
» nemi commun n'oublia rien
» pour lui faire abandonner cette
» entreprise , mais ne craignons
» rien , Thomas a assez de force
» pour se mettre au-dessus de tout
» ce qui s'oppose à ses pieux des-
» seins : Qu'en effet une mere trop
» tendre le presse de ne pas quitter
» sa maison , qu'elle aille le trouver
» à Rome où il s'étoit réfugié pour
» éviter les poursuites de cette me-
» re trop rendre , que là elle fasse
» tous ses efforts pour le ramener à
» Naples ; Qu'elle envoie ses deux
» freres avec des armes pour l'arrê-
» ter venant à Paris ; qu'alors ces
» freres cruels en agissent envers
» lui avec inhumanité. Il surmonte
» tous ces obstacles & en demeure
» victorieux. Il est vrai qu'il se voit
» obligé de retourner à Naples où
» on le conduit par force , mais
» c'est pour triompher de nouveau
» des instances de sa mere. Qu'elle
» dise alors baignée de pleurs , que
» c'est en lui qu'elle met toute sa
» consolation , & que son absence
» va lui coûter la vie. Il voit , sans
» émotion , couler plus de larmes
» des yeux de cette mere affligée ,
» que n'en versa la mere du jeune

» Tobie au départ de son fils , ni
 » que Jacob quand on lui annonça
 » la mort de son fils Joseph. Lar-
 » mes de Théodore , mere de Tho-
 » mas , bien différentes de celles
 » de Monique , mere d'Augustin ?
 » Monique pleure pour faire aban-
 » donner à Augustin le monde qu'il
 » aime , & Théodore pleure pour
 » mettre dans le cœur de Thomas
 » l'amour du monde qu'il déteste.

L'Orateur Chrétien s'interrompt
 icy à la vûe d'un autre objet qui se
 presente à lui. » Quel nouveau
 » spectacle , s'écrie-t-il , s'offre icy à
 » mes yeux , quel autre genre de
 » violence ! Je ne vous dirai pas
 » que les persécuteurs de Thomas
 » lui déchirent avec fureur son
 » saint habit , qu'ils le revêtent
 » par force , de l'habit pompeux du
 » siècle , puisqu'il se regarde alors
 » comme J. C. couvert de pourpre
 » par ignominie ; je ne vous dirai
 » pas qu'ils le contraignent de re-
 » ster avec ses parens dans sa mai-
 » son , puisqu'il s'imagine alors
 » être comme le Sauveur parmi les
 » Juifs ; je ne vous dirai pas qu'ir-
 » rités de sa constance , ils le met-
 » tent dans une prison , puisqu'elle
 » devient pour lui une délicieuse
 » solitude ; je ne vous parlerai pas
 » non plus de mille cruautés qu'on
 » exerce sur sa personne , mais je
 » vous dirai , en frémissant , que
 » ses barbares freres firent entrer
 » dans sa prison une Courtisane
 » pour le séduire.

» O Ciel ! ô terre ! s'écrie icy l'O-
 » rateur , pourra-t-on se le persuader ? Les Enfans de Jacob furent

» consternés à l'occasion de Dina
 » leur sœur qui avoit été insultée ,
 » & je vois les Enfans de Landul-
 » phe , s'unir ensemble pour expo-
 » ser au naufrage , la pudeur de
 » leur frere , mais ce frere intrépide
 » fait voir autant de courage que de
 » vertu. Armé d'un tison ardent ,
 il chassa cette infâme , comme l'An-
 ge armé d'un glaive flamboyant fit
 sortir le Démon du Paradis Terre-
 stre. . . Triomphe mille fois plus
 glorieux que celui des Joseph , des
 Suzanne , & de Judith. Thomas au
 milieu des chaînes ne peut vaincre
 par la fuite , il repouffe un feu par
 un autre. . .

Norre Saint méprise toutes les
 distinctions , il refuse les Evêchez
 qu'on lui presente. Il faut même
 le contraindre pour prendre le de-
 gré de Docteur , il ne l'accepte que
 par obéissance. Mais le voici qui
 pour obéir , va sacrifier jusqu'au
 peu de santé & de force qui lui re-
 stent.

Gregoire X. lui ordonne de se
 rendre au Concile de Lyon , il
 obéit & se met en chemin. Mais
 une maladie l'arrête au Monastere
 de Fosse neuve , où il meurt d'a-
 mour pour son Dieu , en expli-
 quant le Livre du divin amour , le
 Cantique des Cantiques.

Heureux d'avoir ainsi fini ses
 jours après les avoir employés à
 travailler pour lui-même , & pour
 les autres , à observer la Loi & à
 l'expliquer aux Peuples , à être fi-
 dèle , & à porter les autres à le de-
 venir ! C'est-là ce que Dieu de-
 mande de l'homme qui veut être

grand dans le Ciel : *Qui fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in Regno Cælorum.* Math. 5. Jugez par-là, mes freres, à quel degré de gloire notre Saint est élevé dans le Ciel, mais travaillez comme lui à mériter cette gloire. C'est ce que je vous souhaite, &c.

Le sixième & dernier Discours, qui est sur le sort du pécheur au jour du Jugement, a pour Texte ces paroles de S. Luc, Chap. 21. *Tunc videbunt Filium-Hominis venientem in nube, cum potestate magna & majestate.* » Alors ils verront » le Fils-de-l'Homme venir sur » une nuée, avec une grande puis- » sance & une grande majesté.

Les Pécheurs, dit l'Orateur Evangelique, ne redouteront rien tant que de voir ainsi leur Juge dans l'appareil terrible où il se présentera devant eux, mais ils ne pourront se dérober à cette vûe, *tunc videbunt.* Ils le verront avec tout l'éclat de sa Majesté, & la foudre à la main, condamner au supplice du feu, ceux qui auront été rebelles à sa Loi, & les y condamner pour jamais, sans qu'ils puissent espérer aucune miséricorde, *tunc videbunt.*

» Tous les hommes se trouve-
» ront devant ce Souverain Juge ;
» vous & moi y seront presens ; ou
» pour être condamnés ou pour
» être absous ; ni rang, ni qualité,
» ne serviront de prétexte à qui
» que ce soit ; il faudra que tous
» les hommes y comparoissent ; ils
» sortiront pour cela de leurs tom-
» beaux, ils ranimeront leurs cada-

» vres, jusques-là la proie des vers,
» ils se revêtiront d'une chair appa-
» ravant réduits en poussiere, & re-
» prendront tout ce qu'ils auront
» laissé sous l'Empire de la mort.

O sort affreux ! qu'il faille un jour obéir, à l'ordre menaçant d'une Trompette formidable qui réveillera tous ceux qui dorment dans le silence du sépulchre, & se rendre dans une vallée pleine de consternations, où seront tant de coupables ! Jour affreux où toute la Nature sera déconcertée, le Soleil éclipsé, la Lune couverte de sang ; les Etoiles sans lumiere, la Terre ébranlée jusques dans ses fondemens, la mer écumante, l'air rempli de tonnerres, & toute la Terre reduite en cendre. » Quel » spectacle horrible ! Le tragique » événement de deux Villes infâ- » mes consumées par le feu du Ciel, » les playes dont Moÿse frappa » toute l'Egypte, les eaux qui sub- » mergerent les troupes de Pha- » raon, ni cette grêle de pierres » dont cinq Rois essayèrent les » coups, ne sont pas comparables » à ce bouleversement qui paroîtra » alors dans l'air & dans les Cieux.

Mais ce qui fera la plus grande désolation du pécheur, ce sera d'abord la révélation de tous ses crimes, & ensuite la punition terrible dont ils seront suivis ; le pécheur couvert de confusion, en voyant ses crimes dévoilés à la face de tous les hommes, le pécheur livré au desespoir à la vûe des tourmens horribles où il se verra condamné. Voilà en substance tout le
sujet

fujet du dernier Discours.

Quelques personnes ont cru que ces Discours étoient du Pere la

Place Dominiquain ; mais ils font d'un autre Religieux du même Ordre.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND
Published by a Society in Edinburgh. Printed by T. and
W. Ruddimans, &c.

C'est-à-dire : *Essays de Medecine, & Observations, revûes & publiées par une Societé à Edinbourg*, &c. Vol. second. 1734. in-8^o.

NOUS avons donné dans le Journal dernier, non seulement une idée générale de ce second Volume des Essays de Medecine d'Edinbourg, mais un détail des articles 2 & 5 du même Volume. Il nous reste, pour faire mieux connoître l'Ouvrage, à rendre compte de quelques autres articles, qui ne sont pas moins considérables.

Le sang humain est une des liqueurs du corps, qu'il importe le plus d'examiner ; c'est de la bonne ou de la mauvaise constitution de ce fluide, que dépend la santé ou la maladie. Les recherches que l'on fait sur sa nature, sur ses principes, sur sa pesanteur comparée à celle des liqueurs ordinaires, & sur la configuration des différentes parties de sa masse, intéressent tous les Medecins. Pour bien connoître le sang, il faut le considerer dans l'état où il se trouve pendant la santé, & dans celui où il se trouve pendant la maladie.

Tel est le sujet de l'article 7 de ce Volume. C'est un Essay sur l'Analyse du sang humain, communiqué à la nouvelle Societé d'Edinbourg, par le Docteur G. Martin

Décembre.

Medecin à S. André.

Le sçavant Auteur entre sur cette matiere dans un grand détail. Non seulement il fait la revûe de ce qui a été dit jusqu'à présent de plus raisonnable sur l'analyse du sang humain, mais il ajoute encore des experiences qui lui sont propres, & qui tendent à faire connoître, de plus en plus, la structure intime des parties de ce fluide.

Il examine d'abord, si le sang est une liqueur hétérogène. Il expose ensuite le sentiment des anciens, sur la composition de ce fluide. De-là il passe à l'analyse chymique du sang. Les Chymistes, dit-il, en tirent par le feu, du *Phlegme*, de l'*Huile*, du *Sel*, & de la *terre*, qu'ils nous donnent pour les vrais principes du sang.

Mais lorsque l'on examine ces experiences sans préjugé, tout ce que l'on en peut conclure, poursuit-il, c'est que le sang, soumis à l'action du feu, avec telles ou telles circonstances, est capable de fournir des matieres différentes entr'elles. Il ne s'ensuit pas cependant de-là que ces matieres aient jamais existé dans l'animal vivant, sous la forme où elles paroissent lorsqu'on

A a a a

les a retirées par l'action du feu. Le *phlegme*, il est vrai, se manifeste de lui-même, dans le sang indépendamment du feu. On en peut dire autant de l'*huile*. La langue y découvre aussi des parties salines, & il y a tout lieu de croire qu'il contient des parties terrestres. La machine du vuide nous y démontre aussi de l'air, ce que ne font pas les analyses chymiques ordinaires.

» Cependant, dit l'Auteur, tous
 » ces principes, ainsi qu'on les ap-
 » pelle communément, ne peu-
 » vent ni exister dans le sang, ni en
 » faire la composition, au sens que
 » l'entendent les Chymistes. Les
 » parties d'air n'existent jamais
 » leur force élastique dans l'état de
 » l'air, & les huiles fixes, soit
 » fixes, soit volatiles, de même
 » que les sels alkalis, sont entière-
 » ment les effets de l'opération du
 » feu, & d'un degré de chaleur qui
 » ne se rencontre jamais dans le
 » corps de l'animal.

Telles sont les reflexions de M. Martin, au sujet de l'analyse chymique du sang; nous remarquerons là dessus, qu'encore qu'il soit vrai, ainsi qu'en conviennent les vrais Chymistes, que cette voye ne justifie pas seule, pour donner une juste idée de l'état naturel du fluide dont il s'agit, cependant c'est un moyen qui a des avantages qu'on ne rencontre point dans les autres manières d'analyser le sang. Les substances qu'on en retire sont certainement les mêmes qui y étoient avant sa décomposition. Le feu, à la vérité, en a déguisé plu-

sieurs, en se mêlant avec elles; il en a décomposé d'autres; & en nous en présentant quelques-unes réunies qui ne l'étoient point, il les a rendus sensibles, mais il n'en a fait aucune.

Le Chymiste sçait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur les déguisemens que le feu apporte dans les substances. Il connoît par l'état où ces substances sont après l'analyse, ce qu'elles ont dû être avant leur décompositions. L'ordre même qu'elles gardent en sortant, soit dans la distillation, soit dans la rectification, lui fournit des lumières qui le conduisent sûrement à cette connoissance.

C'est ainsi qu'un des plus grands Chymistes de nos jours a fait voir (Mem. de l'Académie Royale des Scien. an. 1719.) que le différent degré de volatilité des sels urinaires, que l'on tire des matières animales par le secours du feu, étoit une preuve certaine non seulement que ces matières contenoient avant l'analyse, un acide, mais encore que cet acide se trouvoit joint avec les sels volatils, & formoit avec eux, un sel ammoniac naturel.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si des substances aussi différentes entr'elles que celles là, peuvent rester confonduës dans une liqueur sans y produire aucun effet. Nous n'avons fait la remarque précédente que pour insinuer que la Chymie peut fournir beaucoup de lumière sur la composition naturelle du sang. Il est vrai qu'elle ne

suffit pas seule ; mais si accorder tout à la Chymie , est un excès , il semble que rejeter entièrement les analyses chymiques , en soit un autre. Il y a sans doute un milieu à garder là-dessus.

Après avoir examiné le sentiment des Chymistes , l'Auteur passe à celui des Cartésiens , qui admettent , dit-il , dans l'animal des opérations bien extraordinaires. Ils se servent à tout propos , de leurs différens élémens , & l'on dirait à les entendre , qu'ils ont vû les *Spheres* , les *Cubes* , les *Prismes* , les *Pyramides* , les *Parallépipèdes* , &c. qu'ils supposent circuler dans la masse du sang ; on dirait que ces divers atômes , soumis à leur imagination , ont l'intelligence de fuivre les loix qu'ils leur imposent , & de se filtrer pour cela par les vaisseaux dont les orifices sont de figure ronde , carrée , ovale , triangulaire , oblongue , ou de telle autre qu'il plaît à ces Philosophes d'imaginer.

Il est cependant démontré que les vaisseaux du corps de l'animal , affectent toujours une figure ronde : & pour ce qui concerne la masse du sang , dont il est ici plus particulièrement question , si on l'examine avec soin , & par le secours des meilleurs Microscopes , on n'y découvre aucune de ces parties que *Descartes* & ses Sectateurs y supposent : mais seulement des globules qui nagent dans une liqueur transparente.

Le sang est composé de globules de différens genres. Les plus considérables de ces globules , sont ceux

qui lui communiquent la couleur rouge. La grosseur en est limitée. Elle est la même dans les différentes parties d'un même animal ; la même encore dans le bœuf , dans le mouton , dans le lapin , &c.

Ces globules sont ceux que l'Auteur après *Leeuwenhoek* , appelle les globules du premier genre. Il est facile de les appercevoir. Il ne faut , pour cela , que des Microscopes ordinaires. Il n'est pas donné à tous , de voir que ces globules du premier genre , sont formés par six autres globules plus petits. *Bohn* , *Bernouilli* , *Keil* , & plusieurs autres ont regardé les globules du sang , comme des portions d'air enveloppées dans une matière visqueuse , & cela parce qu'ils ont vû ces globules s'allonger en passant par des vaisseaux dont le diamètre étoit moindre que le leur & reprendre ensuite leur forme ronde , lorsque de ces vaisseaux étroits , ils passaient dans des vaisseaux plus larges.

Leeuwenhoek assure , au contraire , avoir vû quelquefois , les globules du premier genre , se briser , & se diviser en six autres globules ; qu'il appelle du second genre , & d'autres fois il a été assez heureux , pour voir six de ces globules du second genre , se réunir pour en former un du premier. Ce curieux observateur des infiniment-petits , continue l'Auteur , n'en est pas resté là. Il a découvert dans le chyle & dans le sang , un grand nombre de parties six fois plus petites que les globules du second genre , & par

consequent , selon lui , 36 fois moindre que ceux du premier. Il les appelle les globules du troisième genre. Six de ces derniers réunis ensemble forment un globule du second genre.

Les globules du troisième genre , dit l'Auteur , sont parfaitement transparents , d'où il suit qu'on ne peut les distinguer les uns des autres. *Leurwenhoek* soutient cependant , qu'il y a dans l'animal , des vaisseaux dont la petitesse est telle qu'aucun des globules ci-dessus mentionnés , n'y peut passer ; de sorte qu'il faut nécessairement supposer des classes inférieures de ces globules , qui constitueront ceux du quatrième , du cinquième , du sixième genre , &c. Il a vu de ces vaisseaux dont le diamètre étoit plus petit que la huitième partie du diamètre d'un globule du premier genre , de sorte que les parties qui y passent doivent être plus de 500 fois plus petites que ces globules rouges. En poussant plus loin ses observations , il a découvert d'autres globules dont le diamètre étoit moindre que la dixième partie d'un globule du premier genre , & qui par conséquent , ne pouvoient admettre que des parties 1000 fois plus petites que ces mêmes globules.

On demandera , peut-être , ce que devient ici cette partie fibreuse du sang , que *Malpighi* & plusieurs autres grands hommes ont regardée comme essentielle à ce fluide. L'Auteur répond qu'on ne trouve aucun vestige de cette par-

tie fibreuse du sang , dans l'état naturel ; il ajoute qu'elle ne pourroit que nuire à la circulation , si elle se trouvoit confondue avec le sang dans les vaisseaux de l'animal , & il conclut que dans le sang épanché elle doit se former par la réunion de ses parties visqueuses.

Il examine ensuite ce que c'est que temperament , & quelle en est la différence. Il faut voir dans l'article même ce qu'il en dit. Puis il revient à l'analyse chymique pour déterminer , par ce moyen , la proportion que gardent entr'eux , les principes du sang. Il établit cette proportion sur l'expérience de *Boyle* , pour le détail de laquelle nous renvoyons au Livre. Nous remarquerons seulement que de 10 onces , 1 gros , 13 grains de sang humain , ou ce qui revient au même , de 4873 grains de sang , en évaluant le gros à 60 grains , distillés par un feu très-lent, jusqu'à siccité, il s'est perdu 266 grains de matiere ; Que dans la distillation du résidu par un feu plus fort , la perte s'est montée à 427 grains ; & qu'enfin la Tête-morte restante des deux premières distillations , & qui étoit du poids de 372 grains , avant été calcinée à feu ouvert & lessivée , a donné 18 grains de sel fixe , & 26 grains de terre : les 328 grains qui manquent , ont été dissipés par l'action du feu. Le total des parties perduës , se monte donc à 1021 grains , qui font 2 onces , 1 gros & 1 grain.

L'Auteur détermine par la voye de l'analogie , combien parmi ces parties perdus , il pouvoit y avoir

de grains de *phlegme*, d'*huile*, de *sel*, de *terre* & d'*air*. Il finit par une remarque très-vraie, sçavoir, que la plupart de ces principes, peuvent être convertis les uns dans les autres, ou réduits à des substances plus simples, ce qui doit apporter du changement dans la proportion ci-dessus. L'on sçait en effet que les huiles animales, se changent presque entièrement en sel volatil, par des rectifications répétées, en sorte qu'une livre de cette huile se réduit enfin à environ une once, ce qui fait alors ce qu'on appelle l'huile animale de *Dippel* si vantée pour les affections spasmodiques.

Après avoir déterminé quelle est, à peu-près, la proportion des principes du sang, l'Auteur recherche quelle est celle des globules de differens genres.

Dans le sang tiré de ses vaisseaux, & suffisamment refroidi, la quantité de sérosité se trouve ordinairement à peu près égale à celle de la partie coagulée; & M. Jurin Secrétaire de la Société Royale de Londres, suppose que les interstices que laissent entr'eux, les globules qui forment cette partie coagulée du sang épanché, sont à peu-près égaux aux globules mêmes.

Après plusieurs autres discussions que nous passons en faveur de la brièveté, on examine quelle est la densité de la masse du sang, c'est à dire quelle est la pesanteur spécifique de ce fluide en général, & de chaque genre de globules en particulier. Le célèbre *Boyle* est le pre-

mier qui ait tenté de déterminer la pesanteur du sang, en la comparant à celle de l'eau. Il avoit trouvé par ses recherches que la pesanteur de ce liquide, étoit à la pesanteur de l'eau, comme 1041 est à 1000, mais ses expériences n'ayant pas été exécutées avec toute l'attention nécessaire, il recommande aux Physiciens de les vérifier.

L'Auteur, par le moyen de celles qu'il a faites sur cette matière, a découvert que la pesanteur du sang, est à la pesanteur de l'eau de pluie, comme 1056 ou 1057 est à 1000.

Mais comme l'on remarque dans le sang, des différences sensibles, selon les divers états où il se trouve, & que les expériences que l'on fait pour en reconnoître la densité, se font toujours sur du sang à l'air, ce qui doit y apporter du changement, l'Auteur examine quelle doit être la pesanteur du sang encore contenu dans les vaisseaux de l'animal vivant.

Il reçoit, pour cet effet, dans une bouteille plongée dans l'eau, une certaine quantité de sang, sortant des vaisseaux d'un homme sain, & il met dans l'eau un Thermomètre, dont la liqueur monte de quelques degrez. Laisant ensuite refroidir le sang, il le trouve condensé d'une cent trente-cinquième partie; d'où il conclut que la densité du sang encore contenu dans les vaisseaux d'un animal vivant, est à la densité du sang réduit à la température de l'air comme 134 est à 135. Mais comme l'Aréo-

mètre dont il se sert pour cette expérience, souffre quelque dilatation par la chaleur que lui communique le sang, il a égard à ce changement quelque insensible qu'il soit, & il trouve que la densité du sang contenu dans les vaisseaux, est à celle du sang réduit à la température de l'air, en raison composée de 134 à 135 & de 399 à 400 ou environ comme 99 à 100.

L'Auteur détermine de même quelle est la densité des globules de differens genres. Il passe de là aux diamètres, grandeurs, & pesanteurs, &c. de ces mêmes globules. Nous renvoyons là-dessus au Livre-même.

L'article 12 de ce Recueil contient une Observation singulière, communiquée à la Société par M. *Jamieson* Chirurgien à *Kelfo*, la voici.

Quelques ardoises détachées du toit d'une maison tomberent, dit M. *Jamieson* sur la tête d'une jeune fille, âgée d'environ 13 ans, & lui fracassèrent le crâne, à l'endroit de la réunion des *sutures sagitale*, & *coronale*. Les symptômes qui accompagnent ordinairement les playes de tête, suivirent de près cet accident. La malade fut d'abord saignée par M. *Jamieson*, lequel fit en même tems appeller en consultation tous les Medecins & tous les Chirurgiens du lieu. Ils conclurent tous qu'il falloit au plutôt répaner la malade. L'endroit où le coup avoit porté, étoit enfoncé, & l'enfoncement avoit environ 4 pouces d'étendue. On trouva les portions

d'os qui étoient déprimées, entièrement détachées des parties voisines. On fut obligé de les enlever, & de laisser, par conséquent, au crâne une ouverture considérable.

M. *Jamieson* prit soin de la malade : conduit par les sages avis des Medecins. Il n'oublia rien de ce qui étoit nécessaire en pareil cas, & au bout de trois mois la malade fut parfaitement guérie. Il avoit non seulement eu la précaution, dès les premiers jours du traitement, de contenir l'appareil par le moyen d'une plaque de plomb, ainsi qu'on le pratique ordinairement dans ces cas, mais toujours dirigé par l'avis des Medecins, il avoit encore prudemment conseillé à la malade, de porter sur la partie, cette même plaque, longtemps après sa guérison, afin de suppléer, par ce moyen, au défaut de l'os. Elle suivit ce sage conseil pendant deux mois, & se croyant alors hors de danger, elle le négligea pendant 7 autres mois, qu'elle continua à se bien porter. Mais après ce tems-là, elle fut attaquée d'une toux convulsive, qui étoit alors épidémique à *Kelfo*, la toux fut si violente pendant une nuit, que la cicatrice de son ancienne playe à la tête, fut déchirée, & une portion du cerveau, forjetée à travers les lèvres de cette nouvelle playe.

M. *Jamieson* appelé dans l'instant, trouva sur le péricrane environ 2 onces de la substance du cerveau. Il nettoya la playe, la pensa à l'ordinaire, & contint l'ap-

pareil en y appliquant comme auparavant , une plaque de plomb , pour éviter une plus grande sortie de la substance du cerveau.

Les symptômes qui suivirent ce terrible accident , furent une entière paralysie des extrémités. La malade conserva cependant l'usage de la parole , & de la raison , mais elle inclinoit à l'assoupissement. Son pouls étoit petit , & languissant. Elle avoit des foiblesses , & une incontinence d'urine. Elle vécut ainsi pendant 4 jours , & mourut le cinquième. Ses parens ne voulurent pas permettre qu'on lui ouvrît le crâne , pour examiner dans quel état se trouvoit le cerveau.

Cette Observation apprend deux choses. La première qu'il n'est pas étonnant , que la toux , lorsqu'elle est portée à un certain degré , occasionne de grandes douleurs de tête , puisque le cerveau est alors poussé avec tant de force contre les parois de la boîte osseuse qui le renferme. La seconde , & c'est un avis pour les Chirurgiens , que lorsque dans une playe de tête , il y a eu de grandes piéces d'os emportées , il faut toujours y suppléer , en faisant porter long tems , au malade , quelque chose qui mette non seulement l'endroit de la playe à couvert des coups extérieurs , mais qui puisse encore s'opposer à l'impulsion du cerveau.

L'article intitulé , *Exposition des découvertes les plus remarquables , faites ou proposées en Médecine , depuis le commencement de l'année 1732.* contient plusieurs observa-

tions importantes. La suivante est sur-tout digne d'attention. On y propose le Quinquina comme un spécifique contre la gangrene provenant de cause interne. Le nombre de guérisons opérées en Angleterre , par le moyen de ce remède , ne laisse presque aucun sujet de douter de son efficacité pour guérir cette redoutable maladie.

Messieurs *Douglas* , *Rushworth* , *Amyand* & *Shipton* , ont assuré par des Mémoires présentés à la Société Royale de Londres , qu'ils s'en sont servis avec beaucoup de succès dans plusieurs cas. Messieurs *Rushworth* & *Amyand* en bornent l'usage à la gangrene qui vient de cause interne , & le premier pense même qu'il ne convient pas également dans tous les cas de cette espèce , mais seulement lorsqu'il y a intermission dans la fièvre qui accompagne ordinairement cette maladie. M. *Douglas* semble croire qu'il peut être mis en usage dans toute sorte de mortifications. Les uns & les autres le donnent en substance , à la dose d'un demi-gros , qu'ils réitèrent de quatre en quatre heures , M. *Shipton* en a augmenté la dose jusqu'à deux scrupules de plus , & en a fait continuer l'usage , tant que la fièvre a subsisté. On pourra voir encore là-dessus les transactions Philosophiques.

Après cette observation , en vient une de M. *Kramer* sur le Simarouba , dans laquelle il assure que le Simarouba n'a pas plus de vertu pour la guérison de la dysenterie que la simple décoction du

millet ordinaire, ainsi le Simarouba que M. de *Jussieu* vante comme un spécifique contre la dysenterie, & qu'il croit être le Macer des Anciens, n'a pas encore, selon les apparences, fait fortune chez nos voisins, non plus qu'ici, puisque nonobstant le témoignage de ce Docteur, M. *Cramer* assure qu'on peut attendre de la décoction du Millet ordinaire, pour la guérison de la dysenterie, le même effet que de ce prétendu Macer des anciens.

On rend compte dans le même article & en peu de mots, des Observations, & des expériences du célèbre M. *Petit* le Medecin, sur la couleur, la consistance, la mesure, la pesanteur, &c. de l'humeur crystalline de l'œil, & de sa capsule. Ce sçavant Académicien démontre que le Crystallin est un assemblage de lames concentriques. Il en a toujours trouvé la capsule transpa-

rente, & il nie qu'il y ait aucune connexion entre le crystallin, & cette capsule, ou qu'il y ait aucun vaisseau qui passe de l'un à l'autre. Il dit enfin que le crystallin se nourrit en absorbant la lympe qui se trouve entre lui, & la membrane qui lui sert d'enveloppe. Ce sentiment, qui est celui des anciens, est confirmé par la dissection. Il ne faut que des yeux pour s'assurer que le corps du crystallin ne tient à rien dans sa capsule. *Hovius*, *Rhuisch*, & la plupart des modernes, soutiennent, il est vrai, un sentiment contraire; mais n'ont-ils point pris pour vaisseau du crystallin, ce qui n'en avoit que l'apparence, ou ce qui peut-être, n'étoit autre chose que des portions de la couche extérieure de cette humeur, laquelle couche est mucilagineuse, & filante? Nous en laissons la décision aux Connoisseurs.

ELOGE HISTORIQUE DE FEU M. JEAN LE CLERC ;
Professeur en Philosophie & en Histoire Ecclesiastique parmi les Remon-
trans. Tiré de la Bibliothèque raisonnée, mais revû & corrigé. Avec une
Préface de l'Auteur. A Amsterdam, chez J. Weistein & G. Smith.
 1736. vol. in-12. pp. 144. sans la Préface.

TOUJOURS disposés à honorer la mémoire des Hommes Illustres, nous nous estimerions heureux si à la mort de chaque Sçavant de quelque reputation, il nous tomboit entre les mains des Mémoires semblables à l'Eloge dont nous nous proposons de rendre compte. Nous n'aurions garde de manquer d'en faire usage, & le

Public, sans doute, nous sçauroit gré de notre attention. Mais nous le prions de considerer que si cette partie de l'Histoire Litteraire n'enrichit pas notre Journal autant que nous le souhaiterions, cette espece de disette nous doit être bien moins imputée, qu'aux personnes, qui instruites de ce qui regarde la Vie & les Ouvrages des Gens de
 Lettres

Lettres dont nous voudrions parler après leur mort, négligent de nous en donner les connoissances nécessaires.

Cet Eloge de M. le Clerc avoit paru dans le Tome XVI. Part. 2. de la *Bibliothèque raisonnée*; Ouvrage périodique que débitent *Westein* & *Smith* à Amsterdam, & pour en rendre la lecture plus commune, les amis de ce Sçavant ont engagé les Libraires à en détacher cet article, & à l'imprimer séparément. Leur zèle les a portés peut-être à en agir ainsi, depuis qu'ils ont vû que l'Oraison Funèbre de M. le Clerc, prononcée en Latin au mois de Fevrier dernier par M. *Jean-Jacques Westein*, son Successeur, quoique mise sous la Presse, ne paroîtroit pas imprimée, pour des raisons que nous ignorons.

Dans la Préface qu'on trouve à la tête de ce Volume, l'Auteur a cru devoir s'étendre au long sur un point dont il n'avoit pas jugé à propos de parler dans la *Bibliothèque raisonnée*. C'est la dispute de M. le Clerc avec M. *Bayle* au sujet des *Manichéens* & des *Natures plastiques*. Après avoir donné en gros l'Histoire de ce démêlé qui fit grand bruit dans son tems, & où la Religion étoit si fort interessée, par rapport à ses premiers principes, il prend avec justice le parti de M. le Clerc, & donne des sentimens de M. *Bayle* une idée qui n'est rien moins qu'avantageuse.

A l'égard de l'Eloge qui doit faire le sujet de cet Extrait, voici de quelle maniere le Journaliste le

commence.

» Nous rendons, dit-il; à la
 » mémoire de M. le Clerc ce qui
 » lui est dû, & ce que nous croyons
 » que le Public attend de nous. La
 » haute reputation qu'il s'est juste-
 » ment acquise dans la Republique
 » des Lettres; les services qu'il lui
 » a rendus, par quantité d'Ouvra-
 » ges de differente nature; la fonc-
 » tion de Journaliste en particu-
 » lier, qu'il a si long-tems soutenuë
 » au milieu de tant d'autres occu-
 » pations plus considerables; le
 » choix qu'il fit de bonne heure
 » d'*Amsterdam*, pour y fixer sa de-
 » meure, & la constance avec la-
 » quelle il s'y est tenu, sans se lais-
 » ser jamais tenter par les avantages
 » qu'il auroit pû trouver dans un
 » changement de poste; tout de-
 » mande que les Auteurs d'un
 » Journal, qui s'imprime dans cer-
 » te même Ville, jettent quelques
 » fleurs sur le tombeau d'un Sça-
 » vant, qui lui a fait tant d'hon-
 » neur, & en même tems, nous
 » osons le dire, à son siècle. Qu'on
 » ne craigne pas pourtant, que je
 » prenne ici le ton de Panégyriste.
 » Cela n'est ni de mon honneur ni
 » capable à mon avis de bien pro-
 » duire l'effet que je me propose.
 » Je veux louer l'illustre défunt,
 » parce que je le crois très-loüable;
 » mais les loüanges naîtront d'el-
 » les-mêmes des faits que j'expose-
 » rai tout simplement. Bien loin
 » de donner dans aucune exagera-
 » tion, je me souviendrai toujours
 » qu'il n'y a rien en ce monde de
 » parfait, & que les plus grands

» Hommes sont toujours hommes.

Après cet exorde, on entre en matière en marquant le tems de la naissance de M. le Clerc, avec un court exposé de sa Généalogie.

Jean le Clerc naquit à Genève le 19 Mars, vieux stile, de l'année 1657. Sa famille originaire de *Beauvais* en Picardie, s'étoit retirée & établie à Genève vers la fin du seizième siècle. Il étoit fils d'*Etienne le Clerc*, Docteur en Médecine, Professeur en Langue Gréque, & Conseiller de la République, & il eut pour frere aîné *Daniel le Clerc*, connu principalement dans la République des Lettres par son excellente *Histoire de la Médecine*. Aidé des soins assidus d'un pere habile, il fit dans le cours de ses premières études au Collège de Genève des progrès qui le distinguèrent du reste de ses Compagnons, & à l'âge de seize ans, en 1673. il commença à étudier en Philosophie sous M. *Robert Choïet*, qui rappelé de *Saumur* dans sa patrie, fut le premier qui introduisit à Genève la Philosophie de *Descartes*. Malgré une maladie considérable qui altera sa santé pour long-tems, mais dont il se retablit à la fin quoiqu'avec peine, il ne laissa pas de soutenir sous le même Professeur des Thèses de Physique sur l'*essence de la matiere*.

Au sortir des études de Philosophie il employa une année à s'affermir dans les Humanitez & à apprendre les principes de la Langue Hébraïque, sous *Jacques Gallain*, Ministre & son oncle maternel.

» Depuis ce tems-là, dit son *Histo-*
 » rien, il ne cessa de lire continuell-
 » lement tous les Livres qui se rap-
 » portoient aux connoissances dont
 » il avoit fait le fond de ses études,
 » sçavoir les *Belles-Lettres*, la *Phi-*
 » *losophie* & la *Théologie*, avec leurs
 » dépendances. Il se fit au travail
 » par l'habitude: il acquit une très-
 » grande facilité de lire & d'écrire
 » assiduëment. A quoi se joignit
 » une santé si ferme, depuis la ma-
 » ladie dont j'ai parlé, que jusqu'à
 » une grande vieillesse, il n'eut
 » que très-rarement quelques in-
 » commoditez & fort légères.

Ayant étudié deux ans la Théologie à Genève, & ayant pris pendant ce tems-là les premières impressions qui lui firent embrasser ouvertement dans la suite le parti des *Remonstrans* ou de l'*Armenianisme*, le jeune le Clerc alla à *Grenoble* en 1678. Il demeura dans cette Ville environ un an dans la maison de M. *Sarazin de la Pierre*, en qualité de Précepteur de son fils aîné. Il retourna ensuite à *Genève* où il fut reçu *Ministre*; après quoi ayant fait un nouveau voyage à *Grenoble*, & les Oeuvres d'*Etienne de Courcelles*, Professeur des *Remonstrans* en Hollande, & son grand oncle maternel, lui étant tombées entre les mains, » la lecture qu'il en fit, dit l'*Historien*, » le tira des doutes qu'il avoit déjà » conçus sur les matieres contro- » versées entre les *Remonstrans* & les » autres *Protestans*. Il fut convaincu, » ajoute-t-on, que les opinions des » premiers étoient mieux fondées, »

» & il pensa sérieusement à abandonner & la France & sa propre patrie, où il voyoit les sentimens contraires établis & soutenus avec chaleur, « suivant la formule du *Consensus*, introduit à l'instigation des Théologiens Suisses, & qu'il falloit alors signer pour exercer le Ministère.

M. le Clerc partit donc de Grenoble avec son Eleve sur la fin de 1680. pour aller à Saumur, à dessein de s'y perfectionner dans la Langue Françoisse, & ce fut là qu'il mit au jour le premier Ouvrage de sa composition. Il est intitulé: *Liberii de Sancto Amore Epistola Theologica, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur* Irenopoli, *Typis Philalethianis*. Quoique ce Livre porte pour date l'année 1679 & qu'ayant paru sans nom d'Auteur, il ait été attribué à différentes personnes, le Panégyriste assure qu'il sçait de science certaine que le *Liberius de sancto Amore*, n'est autre que M. le Clerc.

Nous ne dirons rien des voyages que fit ce Sçavant à Paris & à Londres, non plus que de son retour à Grenoble & à Genève, pour venir plus promptement à son établissement en Hollande.

En Automne 1683. qu'ayant dit adieu pour toujours à sa famille, il retourna à Amsterdam, pour y fixer son séjour, & l'année suivante 1684. la Société des *Remonstrans* l'établit Professeur en Philosophie, en Belles-Lettres, & en Langue Hébraïque. Depuis cette époque jusqu'en 1728. toutes les années de sa vie

furent marquées successivement par des Ouvrages dont il enrichissoit le Public, presque en tout genre de Litterature, soit Sacrée, soit Profane.

Nous voudrions pouvoir suivre l'Auteur de l'Eloge dans le détail Chronologique qu'il en donne; mais le nombre en est si grand, que l'étenduë d'un simple Extrait ne nous permet pas de l'entreprendre; & nous sommes donc forcés de nous borner à quelques-uns de ceux ou qui ont fait le plus de bruit, ou qui ont le plus contribué à la réputation de M. le Clerc, en renvoyant pour le reste au Livre même où l'on trouvera le motif, l'occasion, & souvent le sujet développé de chacun de ces Ouvrages.

En 1685. M. le Clerc donna au Public un Ouvrage considérable sous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, composée par le Pere Richard-Simon de l'Oratoire; où en remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*, in-8°. à Amsterdam, chez *Henry des Bordes*.

La Réponse du Pere Simon à cet Ouvrage, sous le nom du Prieur de *Bolleville* ne se fit pas long-tems attendre; & la réplique de M. le Clerc suivit de près: car la premiere parut au commencement de 1686. & l'autre à la fin; celle ci intitulée: *Défense des Sentimens*, &c. Le Pere Simon revint à la charge l'année suivante 1687. mais M. le

Clerc lui laissa le plaisir de parler le dernier ; » il crut , du le *Journal* » *liste* , en avoir assez dit , pour » abandonner au Public le jugement d'une dispute qui devenoit » de plus en plus désagréable.

En 1686. il entreprit l'Ouvrage périodique si connu sous le nom de *Bibliothèque universelle & Historique* , & au sujet duquel nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de rapporter ici ce qui se trouve dans l'Éloge. » Monsieur le Clerc » s'étoit d'abord associé pour » un travail si pénible , *Jean Cornand de la Crose* , dont il revoit les Extraits. Tout se trouve d'abord pêle-mêle : chacun des Journalistes donnoit ses Extraits aux Imprimeurs , à mesure qu'il les composoit. M. *Cornand* » que peu de gens sçavoient avoir » part à cette *Bibliothèque* Anonyme , » voulut se faire connoître , & à l'insçu de M. le Clerc il mit au bas de l'*Avertissement* du IV^e Tome , sur la dernière épreuve , le nom de son associé & le sien : » depuis cela chacun fit pendant » quelque tems la moitié tout de suite , sans que néanmoins on apprit encore aux Lecteurs , en quel endroit la part du premier finissoit. Comme *Cornand* continuoit de plus en plus à ne pas suivre les avis de M. le Clerc , celui-ci jugea à propos dans le IX^e Tome de distinguer exactement ce qui appartenoit à chacun. M. le Clerc fit seul le X^e Tome & en avertit. Tout le XI est de *Cornand* , qui mit à la tête avec son

» nom , une Epître Dédicatoire à » la Princesse d'Orange , *Marie* , » depuis Reine d'Angleterre : mais » il ne travailla plus depuis à ce » Journal. M. le Clerc composa » seul le XII. Tome & les suivans » jusqu'au XIX. inclusivement , excepté le XIII. où il n'y a de lui » que le 8 & le 15 article. La plus grande partie du Tome XX. & le reste jusqu'au XXV. inclusivement , où ce Journal finit , sont de M. *Bernard* , qui comme on sçait , publia depuis un grand nombre de Volumes sous le titre de *Republique des Lettres* , que M. Bayle avoit le premier donné à son Journal.

En 1691. année du mariage de M. le Clerc , qui épousa Mademoiselle *Marie Leti* , fille de *Gregorio Leti* ; il parut une Edition du *Dictionnaire de Moréry* qu'il avoit revû & corrigé à la sollicitation des Libraires de *Hollande*. En 1698. il s'en fit en *Hollande* une troisième Edition , dans laquelle M. le Clerc profita des Remarques de M. Bayle , dont le *Dictionnaire Historique & Critique* venoit d'être imprimé pour la première fois , & il a soin d'avertir des endroits où il a cru que M. Bayle s'étoit trompé lui-même. Il se fit encore une quatrième Edition du *Moréri* en 1702. par les soins de M. le Clerc , & depuis il ne s'est plus mêlé des autres Editions qui en ont paru pendant sa vie.

En 1693. commença à paroître le plus grand & le plus pénible Ouvrage de M. le Clerc , celui dit-on

dans l'Eloge , qu'il avoit le plus à cœur , & auquel on peut dire qu'il a rapporté toutes ses études. C'est son *Commentaire sur l'Ancien Testament* , dont il publia le premier Livre cette année , sous ce titre : *Genesis, sive Moſis Propheta Liber primus, ex Translatione Johannis Clerici, cum ejuſdem Paraphraſi perpetua, Commentario Philologico, Diſſertationibus Criticis quinque & Tabulis Chronologicis.* Le reſte du *Pentateuque* ſuivit.

En 1695. Ce ne fut qu'en 1708. qu'il donna le 2^e Vol. de l'Ancien Testament, comprenant les *Livres Hiſtoriques* & tout l'Ouvrage en 4 Vol. in-folio n'a été achevé d'imprimer qu'en 1731. en 1696. M. le Clerc publia pour la première fois en 2 Volumes in-8^o. chez les *Huguetans* *ARS CRITICA, in qua ad ſtudia Linguarum, Latinæ, Græcæ & Hebraicæ, via munitur, veterumque emendandorum, Spuriorum Scriptorum à Genuinis dignoſcendorum, & judicandi de eorum Libris ratio traditur.* Ouvrage qui au jugement de l'Auteur de l'Eloge , peut être regardé comme un des meilleurs de M. le Clerc, lequel y ajoûta un troiſième Volume en 1699. intitulé : *Joannis Clerici Epistoſa Criticæ & Eccleſiaſtica in quibus oſtenditur uſus Artis Criticæ, cujus poſſunt haberi Volumen Tertium, &c.*

Cette même année 1699. il parut de lui ſous un nom ſuppoſé, un Livre qui, lû avec avidité de tout le monde, lui attira dans la ſuite bien des querelles. C'est le *Parrhaſiana* , ou *Penſées diverſes ſur des*

matieres de Critiques, d'Hiſtoire, de Morale & de Politique. Avec la déſenſe de divers Ouvrages de M. L. C. par Théodore Parrhaſe, imprimé in-8^o. à Amſterdam, chez Henri Schelte.

En 1702. ſollicité de reprendre la Bibliothèque Univerſelle , il le reſolut à y travailler de nouveau , mais ſur un autre plan : c'eſt-à-dire en donnant indifféremment des extraits de Livres anciens & modernes , ſelon qu'ils lui tomberoient ſous la main , & qu'il le jugeroit à propos. Il intitula ce nouveau *Journal Bibliothèque choiſie*, y ajoûtant , pour ſervir de ſuite à la *Bibliothèque Univerſelle* , par JEAN LE CLERC. Les premiers Tomes parurent en 1703. En 1714. il en changea encore le titre , & en lui donnant celui de *Bibliothèque ancienne & moderne* , pour ſervir de ſuite aux *Bibliothèques Univerſelle & Choïſie* : il le continua juſqu'à l'année 1727.

En 1711. on imprima *Joannis Clerici Philoſophiæ & Sanctæ Linguae apud Remonſtrantes Amſtelodami Profeſſoris, Vita & Opera ad annum MCCXI. Amici ejus Opusculum, Philoſophicis Clerici Operibus ſubjiciendum.* » On diſoit alors, » *remarque le Panégyriſte* , que l'ami » qui eſt donné pour Auteur de cet- » te Vie , l'avoit envoyée de Ge- » néve en Hollande , & que M. le » Clerc l'avoit revûë. Quand elle » ſeroit toure de lui , *ajoute-t-il* , je » ne vois pas qu'on puiſſe le blamer » plus que d'autres Scavans qui » ſous leur propre nom ont écrit &

» publié eux-même leur Vie. Ceux
 » qui aiment l'Histoire Litteraire,
 » utile à divers égards, fouhaite-
 » roient que tout ce qu'il y a d'E-
 » crivains célèbres en fissent de mê-
 » me. Cela épargneroit bien de la
 » peine qu'on se donne pour ramaf-
 » ser de côté & d'autre les circon-
 » stances particulieres de la Vie
 » d'un Auteur, sans trouver sou-
 » vent que peu de choses, & sans
 » pouvoir jamais être aussi-bien &
 » aussi sûrement instruit, que
 » quand on l'est par l'Auteur mê-
 » me. Quoiqu'il en soit, *continue-t-*
 » *il*, comme la Vie de M. le Clerc
 » a été imprimée sous ses yeux, on
 » peut y faire fond comme s'il l'a-
 » voit publiquement reconnu. Je
 » serois bien fâché pour moi que
 » ce petit Livre nous manquât. Il
 » m'a fourni des particularitez qu'il
 » auroit fallu aller chercher bien
 » loin, & dont plusieurs peut-être
 » n'auroient été sçûës de personne.
 » Le reste est tiré de ses Ouvrages
 » & de ce que j'ai pû sçavoir d'ail-
 » leurs.

Le dernier Ouvrage que M. le Clerc ait donné lui-même au Public est l'*Histoire des Provinces unies des Pays bas*. Il abandonna presque toutes ses autres occupations pour se livrer tout entierement à ce travail, & on vit paroître le premier Tome *in-folio*, en 1723. le second & le troisième qui achevoient l'*Histoire*, furent imprimés en 1728. Année fatale à la Republique des Lettres, puisque M. le Clerc, sans être encore enlevé du monde, fut entierement perdu pour elle.

Au mois de Mai, un jour qu'il faisoit leçon, il perdit tout à coup la parole. Elle lui revint bien-tôt après: mais la fièvre le prit & quelques accès violens qu'il en eut, laisserent de fâcheuses & durables impressions. Sa mémoire s'affoiblit visiblement, & la diminution alla toujours de plus en plus. Il survint en 1732. une attaque de paralytic sur la langue, telle qu'il ne pouvoit prononcer un seul mot distinctement, que par hazard & avec une extrême peine. Cette difficulté augmenta à tel point qu'à la fin on ne sçut plus ce qu'il vouloit dire ni ce qu'il conservoit de connoissance. Il mourut le 8 Janvier de cette année 1736. sur la fin de sa soixante dix-neuvième année, sans laisser de posterité; des cinq enfans qu'il eut de sa femme, quatre étant morts dans l'enfance, & le cinquième nommé Gregoire n'ayant vécu que jusqu'à l'âge de huit ans.

Le Panégyriste, après avoir dépeint M. le Clerc comme un homme aimable dans la Societé, & parlé du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec la plûpart des Sçavans de l'Europe, s'attache à discuter en général le mérite de ses Ouvrages, aussi-bien que la justice qu'on doit lui rendre ou le tort qu'on doit lui donner dans les différentes disputes Litteraires ou Théologiques qu'il eut à soutenir, & termine ainsi son Eloge: » Si M. le Clerc eut ses foibleesses comme tous les hommes en ont, elles sont bien effacées par de belles & éminentes qualitez & de l'esprit

» & du cœur. Le tems , bien loin
 » de diminuer sa reputation , ne
 » fera que l'augmenter. Je crois
 » pouvoir le dire sans être Prophé-
 » te , & en supposant que la barba-
 » rie ne vienne pas à gagner le def-
 » sus. Après un changement de
 » scène , les haines personnelles

» n'ayant plus de lieu , la posterité
 » qui jugera avec plus de liberté
 » d'esprit & plus d'équité , rendra
 » à la mémoire de M. le Clerc , &
 » avec usure , tout ce que des con-
 » temporains injustes ont voulu
 » enlever à lui-même de son vi-
 » vant.

*DISSERTATION SUR LA RAGE , AVEC LA METHODE
 de s'en préserver & guérir , par Pierre de Sault , Docteur en Medecine ,
 Aggrégé au College de Medecine de Bordeaux. A Paris, chez Jacques
 Guerin , Libraire & Imprimeur , Quai des Augustins. 1734. volume
 in-12. pag. 1291.*

QUOIQUE ON ne manque point de Traitez sur cette maladie , & qu'il y en ait un grand nombre d'excellens , au rang desquels on doit mettre celui de M. Hunault Medecin d'Angers , dont nous avons parlé dans le Journal vingt-cinquième de l'année 1715. l'Ouvrage que donne ici sur le même sujet , M. de Sault , ne laisse pas de mériter une attention particuliere , d'autant plus qu'il contient une méthode toute nouvelle pour préserver de la rage.

Ce qui a donné lieu à la Dissertation , est ce qui s'est passé en 1730. & 1731. dans le voisinage de la Ville de Bordeaux , où des Loups , des Sangliers , des Chiens , & des Chats enragés mordirent des Hommes , des Bœufs , des Vaches , des Chevaux , des Mulets , des Asnes , & des Brebis ; le bain de la mer , consacré pour ainsi dire , par le consentement unanime de routes les Nations , comme un remede infailible pour préserver d'un si ter-

rible mal , fut inutile dans cette occasion. Plusieurs personnes qui le lendemain de leurs morsures , avoient eu recours au bain de la mer , en éprouverent l'inutilité , & moururent enragés avant les 40 jours.

M. de Sault effrayé de ces exemples , s'est appliqué à chercher quelque moyen plus sûr que celui de la mer , par lequel on pût se garantir de la maladie dont il s'agit. Pour trouver le remede convenable à un mal , il faut connoître la nature & les causes de ce mal : la rage , dit le sçavant *Lister* , n'est incurable , que parce qu'on en ignore la cause. M. de Sault persuadé de cette vérité , n'a rien omis pour acquérir une connoissance si necessaire : il a examiné 1°. l'état où se trouvent ceux qui sont atteints de la rage , 2°. ce qui se découvre dans leurs cadavres , 3°. L'Analogisme de cette maladie avec d'autres plus connues , 4°. le succès heureux ou malheureux des remedes qu'on employe dans cette

occasion. Ces moyens sont préférables sans doute, à tous les efforts de l'imagination. Les idées de ferments salins, dont la plupart des Dissertations sur la rage, sont remplies, éblouissent la raison, mais ne l'éclairent pas. Sydenham a observé que les grands Physiologistes sont pour l'ordinaire d'assez médiocres praticiens. *Syd. Prefat. de Podagra.* Quelle imagination plus étendue que celle de Descartes? Peut-on parler & penser plus juste, que le P. Malbranche? Quel homme cependant, auroit jamais voulu prendre l'un ou l'autre pour son Medecin?

Virgile appelle la Medecine un art muet, pour donner à entendre, qu'elle demande plutôt de la réflexion, de la méditation, que des discours & de l'éloquence.

Præbo ante alios dilectus Japis,

Ille potestates herbarum usumque mendendi

Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Le célèbre Sydenham fait gloire d'avertir que le tems que les autres consacrent uniquement à lire, il le passe à méditer: *Quod alii Librorum lectioni, id omne ego meditationi impendere soleo*: La dissection des cadavres, dit M. de Sault, est une espece de torture que l'on donne à la nature même, pour lui faire avouer la vérité qu'elle tient cachée.

L'Analogsme a été adopté par tous les Medecins comme un

moyen non suspect pour découvrir les mysteres physiques, & pour trouver les remedes convenables aux maux. L'éclaircissement qui se tire des bons & des mauvais effets des remedes, à *juvantibus & ludentibus*, comme l'on parle en Medecine, l'emporte sur les démonstrations géométriques, & on doit avouer que les idées les mieux suivies, sont absolument vaines, si elles ne s'accordent avec ce que découvrent, les succès heureux ou malheureux des remedes. M. de Sault a suivi ces 4 moyens pour parvenir à connoître la nature & la cause de la rage.

Il compare la cause d'une maladie au mot d'une énigme, quand vous avez, dit-il, trouvé ce mot, toutes les pensées de l'énigme, se développent: de même aussi, quand vous avez découvert la cause d'une maladie, l'explication de tous les symptômes, celle des effets des remedes tout est facile.

Notre Auteur commence par la description de la rage; nous ne la rapporterons point, ce qu'il expose là-dessus n'étant que trop connu; mais nous n'oublierons pas une remarque importante qu'il fait à ce sujet, après plusieurs Auteurs, & qui n'est pas de la même notoriété, c'est 1°. Que ceux qui ont été mordus au visage, principalement au-dessus des lèvres, sont en plus grand danger, & périssent plutôt de la rage, que ceux qui sont mordus ailleurs: 2°. Que ceux qui ont souffert la morsure dans une partie découverte, comme la main, par exemple

exemple , ou même la jambe lorsqu'elle est sans bas , ne sont pas moins en danger ; au lieu que ceux qui sont mordus à une partie vêtue , comme au bras , à la cuisse , &c. ont beaucoup moins à craindre. 3°. Que cette différence vient de ce que le venin de la rage réside dans la salive , & que cette salive entre dans le sang par l'ouverture que l'animal enragé fait avec sa dent ; de la même manière à peu près qu'on ante aujourd'hui la petite-vérole. 4°. Que dans le premier cas le mélange du venin se fait aisément , parce que la face est arrosée d'une infinité de vaisseaux sanguins & fort voisins du cerveau. 5°. Que dans le second cas , l'intromission du venin ne laisse pas d'être encore facile , mais que dans le troisième cas elle est difficile , en ce que les habits retiennent la salive , & que la dent s'essuye en les perçant.

Quant à l'ouverture des cadavres soit d'hommes soit d'animaux qui sont morts enragés , M. de Sault prétend qu'on y découvre dans la tête , un grand nombre de vers ; d'où il conclut que la rage n'a d'autre cause que des vers insinués dans le sang par la playe que l'animal enragé fait avec sa dent , vers qui se multiplient ensuite dans le corps où ils sont entrés , & attaquent , selon notre Auteur , le cerveau , le gozier , les glandes salivaires , causent des délires , des convulsions , & tous les autres symptômes qui se remarquent dans la rage. Pour faire comprendre la chose , il dit que si des vers conte-

Décembre.

nus dans les intestins , peuvent , par la correspondance des nerfs avec le cerveau , produire des délires , des convulsions , & la mort même , à plus forte raison , des vers d'une certaine espèce , venant à attaquer le cerveau & les glandes salivaires , seront capables de produire les mêmes accidens.

Mais pourquoi ces vers qui , selon notre Auteur , causent la rage , se logent-ils plutôt dans le cerveau qu'ailleurs ? On répond qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner , puisqu'on voit une certaine espèce de poux gris & cendrés qui aiment la tête , d'autres blancs répandus dans tout le corps , & certains oiseaux se tenir les uns dans les bois , les autres dans les marais , les autres sur les montagnes , &c.

M. de Sault ne met d'autre différence entre la salive d'un chien enragé , & celle d'un autre , sinon , dit-il , qu'on trouve des vers dans celle du premier , & qu'on n'en trouve point dans celle de l'autre , qu'au contraire celle du premier est vulnérable & balsamique ; ce qui est cause qu'on représente Esculape avec un chien & une chevre , parce qu'il se servoit du lait de celle ci pour les maux internes , & de la salive de celui-là pour les playes & les ulceres.

Quant à la troisième manière de s'éclaircir , qui est l'analogisme ; ce moyen a été de tout tems regardé comme un des plus sûrs pour découvrir la vérité. C'est par là que l'Anatomie est montée à ce haut degré de perfection où elle est au-

C c c c c

jourd'hui, puisqu'on doit la plus importante découverte de cette Science, à l'Anatomie comparée, c'est-à-dire à l'analogie du corps des bêtes avec celui de l'homme. Notre Auteur remarque ici que les conséquences que l'on tire de l'analogie, sont d'autant plus concluantes, que la nature est uniforme dans les opérations: il allègue pour preuve de cette uniformité 1°. la génération des animaux, 2°. la digestion qu'ils font de leurs alimens, 3°. la manière dont s'entretient leur vie, 4°. leurs mouvemens progressifs. Il entre là-dessus dans un détail qu'on prendroit d'abord pour une digression, mais l'usage qu'il en fait par rapport au sentiment singulier qu'il se propose d'établir, sçavoir, que la rage n'a d'autres principes que les vers, & qu'on ne la peut guerir que par des remèdes contre les vers, fait voir que ce détail, bien loin d'être hors de place, est nécessaire à notre Auteur dans le cas dont il s'agit.

Il revient ensuite à l'analogie, il dit que si entre les maladies contagieuses on en découvre seulement une, dont la contagion vienne de vers, la preuve sera bien avancée que toutes les autres de même genre se communiquent aussi par des vers, & qu'ainsi la rage qui ne tient pas le dernier rang parmi les maladies contagieuses, ne se communiquera point par une autre voye.

Or il avance comme un fait indubitable, qu'il y a des maladies

contagieuses qui dépendent uniquement de vers qui se transmettent d'un corps à un autre, sur quoi il allègue l'exemple de la galle & des maux vénériens.

Pour prouver que les maux vénériens sont produits par des vers qui dans un commerce impur se transportent d'un corps à un autre, il a recours à ce passage de l'Ecclesiaste, chap. 19. v. 3. *La pourriture & les vers s'empareront du corps de celui qui se joint aux femmes prostituées.* Mais afin qu'on ne croye pas qu'il veuille forcer l'esprit en matière de Physique, par des autorités de l'Ecriture, il renvoie les Lecteurs à un Traité des maux vénériens où il prétend avoir prouvé philosophiquement, que toutes les maladies contagieuses, comme galle, rage, écrouelles, peste, vérole, scorbut, rage, &c. ont pour causes, diverses especes de vers. Il passe ensuite au quatrième article qu'il s'est proposé, c'est-à-dire à l'indication qui se tire, *à juvantibus & ledentibus.* Il commence par l'examen du bain de la mer que l'on regarde comme un remède infallible pour préserver de la rage, & il déclare que ce remède n'a réussi à personne de ceux dont il a parlé au commencement de sa Dissertation, lesquels aussitôt après avoir été mordus par des animaux enragés, furent néanmoins à la mer. Il avertit que ce n'est pas seulement cette année-là, que le remède dont il s'agit, fut inutile, il en rapporte divers exemples, après quoi il s'explique en cette

forte. » Je pourrois , *dit il* , grossir
 » cette Dissertation , d'un grand
 » nombre d'autres malheureux ,
 » aufquels le bain de la mer n'a fer-
 » vi de rien : j'en ai vû la cérémo-
 » nie ; on met le malade à genoux
 » en chemise dans la mer , fort près
 » du rivage : lorsque la vague vient ,
 » deux hommes robustes lui dé-
 » priment la tête , & lui font passer
 » l'onde par dessus tout le corps .
 » Cela se réitere jusqu'à neuf fois .
 » On l'essuye ensuite & on l'habil-
 » le . Voilà un malade qui se croit
 » en sureté .

» On peut aisément , *continue*
 » notre Auteur , rendre raison de
 » l'inutilité du bain de la mer pour
 » préserver de la rage . Quoique ,
 » *dit-il* , le sel marin appliqué sur
 » les viandes , les preserve de vers ,
 » on ne croira pas facilement qu'un
 » bain pris pendant cinq ou six mi-
 » nutes , puisse s'insinuer dans le
 » sang pour y détruire les vers qui
 » s'y sont déjà multipliés & qui na-
 » gent dans sa férosité . L'eau de la
 » mer roidit les fibres de la peau ,
 » étrangle & resserre par consé-
 » quent l'orifice des pores absor-
 » bans , par où le sel marin pour-
 » roit pénétrer & s'introduire ; il
 » doit par-là devenir inutile .

M. de Sault trouve également
 inutile contre la rage , la diette de
 40 jours au pain & à l'eau , les sca-
 rifications sur la morsure , l'appli-
 cation du fer chaud , le bandage
 sur les yeux pendant neuf jours , les
 poudres d'écrevisses , les écailles
 d'huitres calcinées , les décoctions
 de Bellis , les racines de rosier sau-

vage , les Amelettes composées ,
 & autres remedes vantés comme
 des secrets de famille . Il traite tout
 cela de *puerilité* & prétend que si
 ces remedes se sont attiré quelques
 reputation , c'est que les animaux
 qui avoient mordu , n'étoient point
 enragés , que s'ils l'étoient leur
 morsure avoit été faite dans une
 partie couverte , les habits ayant
 alors retenu les vers , qui nageoient
 dans la salive de ces animaux , ou
 qu'enfin , il est arrivé par hazard ,
 que ces vers ne sont point entrés
 dans le sang par l'ouverture que
 l'animal entragé avoit faite .

De tous les remedes que les Au-
 teurs ont proposés pour préserver
 de la rage ou pour la guerir , il n'y
 en a point qui ait fait pour ainsi di-
 re , plus de fortune que la poudre
 de *Palmaris* , & qui ait été plus
 adopté par les Auteurs qui ont écrit
 après lui , tels , entre autres , que
 Sonnert , Charras , Lémeri , Et-
 muller : cette poudre est composée
 des plantes même dont on se sert
 tous les jours pour faire mourir les
 vers , comme absinthe , petite cen-
 taurée , menthe , sauge , ruë , ver-
 vene , &c .

M. de Sault ne laisse pas échapper
 une occasion si favorable pour au-
 toriser son sentiment touchant la
 cause de la rage . Il est évident , dit-
 il , que tout le mérite de cette pou-
 dre consiste à tuer les vers , ou à les
 empêcher d'éclorre .

Il propose ensuite contre le mê-
 me mal , l'onguent Napolitain fait
 avec le Mercure révisifié du Cina-
 bre , la graisse humaine , & celle
 de porc . C c c c c ij

Il faut oindre de cet onguent, la morsure; notre Auteur assure en avoir fait l'expérience, & dit qu'il n'a pas eu lieu jusqu'ici, de s'en repentir; tous ceux sur qui il l'a faite, ayant été préservés de la rage.

Il croit être le premier qui ait entrepris l'épreuve dont il s'agit, & voici les raisons qu'il déclare l'y avoir engagé.

» 1°. Si la cause de la rage, *at il dit en lui-même*, consiste dans des insectes, comme je l'ai avancé, peut-on douter que le Mercure, ce grand destructeur des vers, ce poison de toute vermine, ne soit dans la rage, un remède triomphant?

» 2°. Si la poudre de Palmarius, cette poudre composée de plantes vermifuges, est un si grand spécifique, soit pour prévenir, soit pour guérir la rage. Que ne doit-on point attendre du Mercure qui l'emporte de beaucoup sur ces plantes pour la guérison de la vermine?

» 3°. A supposer, pour un instant, que la cause de la rage ne consiste point dans les vers, on ne peut du moins disconvenir que cette maladie ne soit contagieuse, qu'ainsi par rapport à l'uniformité de la nature dont il a été parlé, elle ne dépende de la même cause que les autres maux contagieux, & que la nature n'emploie le même moyen quel qu'il soit, pour communiquer la contagion dans toutes les maladies qui en portent le caractère, sauf le plus ou le moins.

» Si donc, *continue notre Auteur*, l'on a un remède qui guerisse plusieurs maux contagieux, & qui les guerisse infailliblement, on peut l'employer hardiment contre la rage.

» Or qui disputera, *demande-t-il*, que le Mercure ne soit le souverain remède, contre la galle, les ulcères, la teigne, les écrouelles, les maux vénériens, les vers cutanés, &c. Il faut donc conclure par l'analogisme, qu'on peut s'en servir contre la rage, & qu'on ne peut taxer de témérité dans la pratique, l'usage du Mercure pour préserver ou pour guerir de cette maladie.

M. de Sault appuie ce raisonnement d'une reflexion qui paroît bien spécifique; lorsque le Quinquina, dit il, fut porté en Europe, on ne s'en servoit que pour les fièvres quartes. *Pro febris quartanis primo capit inflarecere*, remarque Sydenham. L'analogie porta ensuite les Medecins à s'en servir dans les autres fièvres intermittentes, & le remède réussit. On l'essaya encore contre les fièvres continuës soustrantes d'accès, & il eut le même succès. Dans les maux exempts de fièvre, qui se renouvellent par retours réglés & qui sont accompagnés d'urines rouges avec un sédiment de même couleur, il a réussi encore. Sydenham s'en est de plus servi pour divers maux d'estomac & pour les vapeurs. Le succès n'en a pas été moins heureux. Ne doit-on pas, conclut notre Auteur, s'attendre également qu'un remède

qui de l'aveu de tout le monde, est souverain dans plusieurs maladies contagieuses, triomphera aussi de la rage, qui ne tient pas le dernier rang dans la contagion.

M. de Sault prend ici le Mercure même pour exemple, & en tire une raison qui doit absolument (selon lui) faire adopter ce remède comme excellent contre la rage : lorsque les maux vénériens ont été connus par les noms qu'ils portent aujourd'hui, on leur oppoisoit tout autre chose que le Mercure, ainsi qu'on le peut voir dans les premiers Auteurs qui ont parlé de ces sortes de maux. On traitoit les malades par des sueurs forcées qu'on excitoit dans la cage avec le secours des pituites sudorifiques composées d'esquine, de gayac, de sarfe-pareille, d'Antimoine crud, de Sassafras, de Zests de noix, &c. mais comme on sçavoit que le Mercure guérissoit la galle, les ulcères, & plusieurs maux contagieux, on crut pouvoir s'en servir dans les maux vénériens dont les ulcères sont souvent l'apanage, & on réussit. Ne doit-on pas après cette expérience, conclure notre Auteur, s'attendre à un pareil succès du Mercure, pour ce qui concerne la rage ?

La stérilité de la matière Médicale contre la rage, est une autre raison dont M. de Sault se sert pour engager les Médecins à employer le Mercure dans une telle maladie, quoique personne, que l'on sçache, excepté lui, ne s'en soit, jusqu'ici, avisé.

Mais comment employer le remède dont il s'agit ? C'est sur quoi il faut écouter M. de Sault. Voici sa méthode. Lors, dit-il, que quelqu'un, aussitôt après avoir été mordu par un animal enragé, vient me trouver, je l'envoie au bain de la mer pour calmer d'abord son esprit, puis quand il en est de retour, je le mets à l'usage de la poudre de Palmarius, à laquelle j'ajoute la Coralline, autre excellent vermifuge, il prend pendant plusieurs jours chaque matin, une drame de cette poudre, dans du vin blanc ou dans un verre d'eau chaude. Il persevere dans cet usage pendant trente jours, s'il a été mordu dans une partie qui fût alors découverte, ou s'il s'est fait par la morsure, quelque notable solution de continuité : mais s'il a été mordu dans une partie qui fût alors couverte, & qu'il n'y ait simplement que quelque trou fait avec la dent, je ne donne la poudre que pendant 20 jours.

Notre Auteur en use ainsi, parce que ceux qui ont été mordus dans une partie couverte, courent moins de risque ; nous en avons rapporté plus haut la raison.

Dès le premier jour de l'usage de la poudre, il fait faire sur la playe & aux environs, une friction d'une ou deux drachmes de l'onguent ci-dessus, il renouvelle la friction de deux jours l'un dans le commencement & après les trois premiers, de trois en trois jours ; après le sixième, de quatre en quatre jours, jusqu'à ce qu'il ait employé deux

ou trois onces d'onguent; le plus ou le moins de la dose se proportionne à la force, à l'âge, au temperament, au sexe & à la morsure.

Lorsque le malade ne vient que plusieurs jours après la morsure, trouver notre Auteur, il fait faire les frictions pendant quatre jours, trois ou quatre fois par jour, & il augmente la dose de la poudre de *Palmarius*; puis il laisse deux jours d'intervalle pour éviter la salivation.

Une remarque importante à faire ici, c'est que la Musique est d'un grand secours pour préserver de la rage; notre Auteur dit en avoir fait des expériences sur diverses personnes qui lui ont avoué que la Musique suspendoit en eux, du moins tant qu'elle duroit, l'effroi & la tristesse, qui sont si à craindre dans cette maladie.

M. de Sault termine sa Dissertation par des Observations importantes, où il donne un détail plus circonstancié de sa méthode. Parmi ces Observations il y en a une qui nous a paru mériter une attention plus particulière: il s'y agit de 4 hommes mordus par un même loup, le même jour & à la même heure. Ils vont tous quatre se baigner à la mer, & reviennent comme deux assurés de leur guérison. Mais deux d'entre eux, ne laissèrent pas au bout de quelques jours, de mourir enragés. Les deux autres craignant

le même sort que celui de leurs camarades, & ayant tous les indices d'une rage prochaine, ont recourus à M. de Sault, qui sur le champ, leur appliqua l'onguent de Mercure sur leurs morsures, ce qu'il continua trois jours consécutifs. Il crut que la chose pressoit trop pour qu'il dût laisser aucun intervalle. Après les trois premiers jours, il les fit frotter l'un & l'autre du même onguent, mais de deux jours l'un seulement, puis la cinquième friction étant faite, il laissa deux jours d'intervalle, pendant lesquels cependant, il fit prendre à ces deux malades, une drachme & demie de poudre de *Palmarius*. Ils furent parfaitement guéris, & il dit qu'il eut le plaisir à la troisième friction, de voir les cicatrices des morsures, s'aplanir & se ramolir, les douleurs diminuer, le courage se rétablir, l'esprit reprendre son assiette naturelle, &c.

*Peut-on, demande-t-il, souhaiter un cas mieux marqué & qui prouve mieux la puissance du Mercure pour préserver de la rage? Quatre hommes sont mordus le même jour, à la même heure, par le même animal; deux périssent de la rage, les deux autres en restent les avant-coureurs, & sont garantis par le Mercure, aidé de la poudre de *Palmarius*; en vérité, n'eussai-je que cette seule Observation, elle mériterait l'attention d'un Praticien.*



NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

F R A N Ç O I S Changuion vient d'imprimer *Essai Philosophique sur l'Ame des Bêtes : où l'on trouve diverses reflexions sur la nature de la liberté, sur celle de nos sensations, sur l'union de l'Ame & du Corps, sur l'immortalité de l'Ame. Seconde Edition, revüe & augmentée, à laquelle on a joint un Traité des vrais principes qui servent de fondement à la certitude morale.* 1737. in-12. 2. vol. M. Doullier, Auteur de l'Ouvrage, dédie cette Edition à M. de Fontenelle, à qui il donne dans son Epître Dédicatoire les loüanges que cet illustre Sçavant mérite à si juste titre, & depuis si long-tems.

F R A N C E.

D E D I J O N.

Traité des Eaux Minérales de Bourbonne-les-bains, contenant une explication méthodique sur tous leurs usages. Par M. Baudry, Medecin des Hôpitaux du Roi & Intendant des Eaux Minérales de ce lieu. Chez J. Sirot, Imprimeur-Libraire, Place S. Etienne. 1736. in-8^o.

D E P A R I S.

M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy a

publié en une Brochure in-12. le Plan d'un nouvel Ouvrage qu'il doit faire paroître incessamment sous le titre : *de l'usage & du choix des Livres pour l'étude des Belles-Lettres.* Avec des Catalogues raisonnés des Auteurs utiles ou nécessaires, pour se former dans les diverses parties de la Littérature. Cette Brochure se distribue Quai des Augustins, chez Musier pere, Rollin fils, de Bure l'aîné, & de Bure lejeune.

De Bure l'aîné débute le second Volume des Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par années & par leçons. 1737. in-12.

M. Andry, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, Lecteur & Professeur Royal en Medecine, doit donner dans peu une *Dissertation Physique & Chirurgique sur ce qu'on peut esperer d'un moyen qu'il propose pour guerir radicalement certaines hydrocelles par la simple ponction, en seringuant dans la cavité, aussi-tôt après en avoir évacué l'eau, & avant que de retirer la canule, quelque liqueur capable de raffermir & consolider les fibres relâchées.*

On trouve chez differens Libraires de Paris le Livre suivant imprimé à Rennes, chez Guillaume Vatar. *Questions & Observations concernant les Matieres Féodales, par rapport à la Coûtume de Bretagne.* Par feu M. Pierre Hevin, ancien Avo-

cat au Parlement de la même Province. *La suite des Consultations du même Auteur. Les Actes de notoriété donnés au Parquet depuis 1721. jusqu'à présent, & les Constitutions des Ducs Jean II. & Jean III. Avec les Edits de Création du Parlement & des Présidaux. 1736. in-4°.*

Pierre-Michel Huart, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Justice, a en vente : *Abrégé de toute la Medecine - pratique*, où l'on trouve les sentimens des plus habiles Medecins sur les maladies, sur leurs causes & sur leurs remedes : avec plusieurs Observations importantes. Traduit de l'Ouvrage de M. J. Allen, Medecin Anglois. *Nouvelle Edition*, revüë, corrigée & augmentée de plus du double, tant des additions contenües dans la dernière Edition de l'Auteur, que de quantité d'autres Pieces & Articles interessans pour la Pratique Medecinale & Chirurgicale. 1736 in-12. 6 vol.

Le R. P. Bougerel de l'Oratoire, vient de donner au Public un Ouvrage qui ne sçauroit manquer d'être bien reçu. C'est la Vie de Pierre Gassendi, Prevôt de l'Eglise de Digne, & Professeur de Mathématiques au College Royal. 1737. vol. in 12. imprimé chez Jacques Vincent, ruë & vis à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.

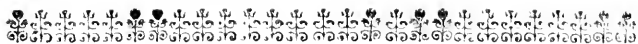
Histoire de Moncade, dont les principales Aventures se sont passées au Mexique, & le Marquis de Leyra. Nouvelle Espagnole. Chez Prault pere, Quai de Gêvres. 1736. vol. in-12. Deux Parties. Voici l'avis que l'Imprimeur a mis à la tête de ces deux Romans : « Lorsque » *Gulistan*, ou l'Empire des Roses » parut en 1704. il fut favorablement reçu du Public : c'est ce » qui a déterminé à donner aujourd'hui l'*Histoire de Moncade*, parce qu'on sçait que l'un & l'autre » sont de feu M. d'Alegre, qui a fait plusieurs Ouvrages, mais qui n'a jamais voulu qu'aucun » fût mis sous son nom, le titre d'Auteur n'étant pas apparemment de son goût. . . »

« Quoique le Marquis de Leyra ne soit pas du même Auteur, on a cru qu'on pouvoit le mettre à la fin de la seconde Partie de *Moncade* ; cette addition peut être regardée comme une suite de Nouvelles Espagnoles.

Apologie des Dames, appuyée sur l'Histoire. Par M. de ***. Chez Didot, ruë du Hurpoix, à la Bible d'or. 1737. in-12.

Hymnes du nouveau Breviaire de Paris, traduites ou paraphrasées en vers. Premier Recueil. Chez Gabriel Martin, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile. 1736. in-12.





BIBLIOGRAPHIE,

O U

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST PARLE' DANS LES
Journaux de l'Année 1736.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

- O**bservations Critiques & mê-
lées sur divers passages re-
marquables de l'Ancien Testa-
ment, &c. par *Samuel Harris*,
page 124
- Glossarium Græcum in Sacros novi
Fœderis Libros*, 125
- L'Anti-Artémonius, ou Défense du
vrai sens du commencement de
l'Evangile de S. Jean contre la
Critique de L. M. Artémonius,
&c. Avec une Dissertatiôn sur
les trois Dialogues attribués com-
munément à Théodoret, par
Jean-Philippe Barattier, 189
- Concile de Latran tenu sous le Pa-
pe Erienne III. 251
- Psalmorum Liber in versiculos metricè
divisus, & cum aliis Critices sub-
sidiis cum præcipuè metricæ Ope,
multis in locis, integritati suæ re-
stitutus*, &c. 313
- Bible en Langue Lithuanienne, 508
- Synopsis Bibliothecæ exegetica in No-
vum Testamentum*, 633
- Nouvelle Edition Gréque du Nou-
veau Testament, Ibid.

PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI,
SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

- Année Ecclesiastique, ou Instruc-
tions sur le Propre du Tems, &
sur le Propre & le Commun des
Saints; avec une Explication des
Epîtres & des Evangiles qui se
lisent dans le cours de l'Année
Ecclesiastique, 63
- Oeuvres de S. Ephrem*, 122
Décembre.
- Discours Historiques, Critiques,
Théologiques & Moraux sur les
événemens les plus mémorables
du Vieux & du Nouveau Testa-
ment, par M. *Saurin*, conti-
nués par M. *Roques*, 125
- Les six Livres de S. Augustin con-
tre Julien Défenseur de l'Héré-
D d d d d

- sie Pélagienne, traduits en François, 126
 Explication de l'Ouvrage des six Jours, 127
 Oeuvres du Cardinal Bona, 186
Gavantus in Rubricis, Ibid.
 Ouvrage du Pere *Maratti* sur les Liturgies, Ibid.
 Nouveau Breviaire de Paris, 101
 Sermons de Saint Augustin sur les Pseaumes, Ibid.
 Traité de l'Amour de Dieu nécessaire dans le Sacrement de Pénitence, suivant la doctrine du Concile de Trente, 192
 Méditations sur les principales Vérités de la Religion Chrétienne, Ibid.
 La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere Louis Lallemant, de la Compagnie de Jesus, 252
 Les Semaines Evangeliques, 254
 Le troisième & dernier Tome du Recueil des Décisions de l'Eglise sur les nouvelles Erreurs, depuis le douzième siècle jusqu'à l'année 1735. par M. l'Evêque de Tulle, 315
 La Cité de Dieu de S. Augustin, traduite en François, 316
 Les Panégyriques des Martyrs, par S. Jean Chrysostome, traduits du Grec, 316. 492
 Abrégé du Catéchisme du Concile de Trente, 317
 Sujets de Méditations pour tous les jours de l'Année, 382
 Traité de Maïmonides sur les Vian- des défendus aux Israélites, traduit en Latin par *Marc Woldike*, 441
 Traduction Latine du Traité du Talmud intitulé *Chagiga*, 441
 Apologie pour le culte public qu'on doit rendre à Dieu sous la Loi nouvelle, Ibid.
De Baptismo J. C. nomine nunquam consecratio adversus R. P. Joseph. Aug. Orsi, &c. Dissertatio reciproca, 442 & 801
F. Josephi - Augustini O si Ordinis Prebicatorum, è Congregatione Sancti Marci de Florentia vindicata Dissertations de Baptismo in nomine J. C. à Sorbonici Doctoris objectis, 442
 Traité Latin sur les Sacrements, à l'usage des Seminaires, par feu M. l'Herminier, 447
 Les Hymnes de M. Coffin qui sont inférées dans le nouveau Breviaire de Paris, Ibid.
 Le Nouveau Livre d'Eglise réformé suivant le nouveau Breviaire de Paris, Ibid.
Theologia Moralis & Scolastica, par le Pere Paul-Gabriel Antoine, Ibid.
 Panégyriques des Saints, par M. l'Abbé Séguay, 462 679
Theologia universa speculativa & dogmatica, complectens omnia dogmata & singulas Questions Theologicas que in Scholis tractari solent ad usum Theologiae candidatorum accommodata Autore R. P. Paulo Gabriele Antoine, 510
 Les VII. & VIII. Tomes des Lettres de M. *Duguet* sur divers sujets de morale & de piété, 573
 Reflexions Morales sur le Livre de Tobie, Ibid.
 Obstacles de la Pénitence, ou Refutation des prétextes qui sont

- illusion au Pécheur & l'empêchent de se convertir, Ibid.
- Nouvelle Edition de l'immortalité de l'Âme & de la Vie Eternelle, par *Guillaume Sherlock*, 634
- Oeuvres Spirituelles de feu *M. de Fénelon*, 696
- Instructions Chrétiennes sur les Myſteres de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, & sur les principales
- Fêtes, &c. par *M. de Singlet*, 607
- Traité des Principes de la Foi Chrétienne, 811
- Discours Evangeliques sur les différentes Véritez de la Religion Chrétienne, 824
- Hymnes du nouveau Breviaire de Paris, traduites ou paraphrasées en vers, 854

HISTORICI SACRI ET PROPHANI.

- Histoire de ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre pendant la Vie de *Gilbert Burnet*, Evêque de Salisbury, 3
- Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, &c. par le Pere du *Halde* Jesuite, 21. 70
- Description de l'Egypte contenant plusieurs Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur les Monumens anciens, sur les mœurs, les Coûtumes, & la Religion des habitans, &c. Composé sur les Mémoires de *M. de Maillet*, ancien Consul de France au Caire, par *M. l'Abbé le Mascricr*, 36. 81
- Verona illustrata*. Vérone illustrée, par *M. le Marquis Scipion Maffei*, 42. 150. 226
- Dissertation sur l'état ancien des anciens habitans du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, 54
- Mémoires de Montécuculli, Généralissime des Troupes de l'Empereur, divisés en trois Livres, &c. 60
- La Vie de Saint Paul Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, 592
- Mémoires de Hambourg, de Lubeck & de Holstein, de Danemark, de Suede & de Pologne, par feu *Messire Aubery du Maurier*, 303
- Géographie des Enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie divisée par leçons, avec la Liste des Cartes nécessaires aux Enfans, par *M. Lenglet du Fresnoy*, 64
- Voyage d'Innigo de Biervillas Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia & autres lieux des Indes Orientales, Ibid.
- Acta Sanctorum Augusti*: les Actes des Saints du mois d'Aout, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations, par les Peres *du Solier*, *Pin*, *Cuper*, & *Bosche*, Prêtres, Théologiens de la Sor-
- D d d d d j

- cité de Jesus, 76
Caroli Sigonii Muinenfis Opera omnia edita & inedita : les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius, enrichis de Notes & de sa Vie, écrite par M. Muratori : le tout recueilli par les soins de M. Argelati, 104. 159. 336. 443
 Lettres Critiques de Hadgi-Mehammed-Effendi à Madame la Marquise de G*** au sujet des Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux. Avec des éclaircissements curieux sur les mœurs, les Religions & les différentes formes de Gouvernement des Orientaux, 118
 Le Tome quatrième d'Anastase le Bibliothécaire, 123
 Annales de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Ibid.
Notitia Hungariae nova Historico-Geographica, 123. 508
 Histoire de la Propagation du Christianisme & de la ruine du Paganisme, 124
 Histoire des anciens Germains, écrite en Allemand par M. Masceu, Ibid.
 Traduction en Anglois de la Vie du Maréchal de Turenne, Ibid.
 Histoire de l'Académie Royale des Sciences année 1732. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, 131. 265
 De supplément au grand Dictionnaire Historique, Généalogique, Géographique, &c. de M. Louis d'Avèry, par M. l'Abbé Gonjet, 158
 Le Cabinet de Médailles du Cardinal Albani, 186
 Traduction Latine de Davila, Ibid.
 Inscriptions Antiques Grèques & Latines, Ibid.
Museo-Etrusco, 187
 Dissertation sur les Confédérations des Polonois, 188
 Origines & Antiquitez du Margraviat de Misnie, 189
 Nouveaux Voyages d'Engelbert-Kempfer, 190
 Histoire du Théâtre François, depuis son origine jusqu'à present, avec la Vie des plus célèbres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagné de Notes Historiques & Critiques, par MM. Parfait, 198
Dissertatio & Animadversiones ad nuper inventum Severa Martyris Eptaphum : cum innumeris Tabulis aeneis antiquitatem illustrantibus, 251
 Dialogues de Leonardo-Agostini sur les Médailles, Ibid.
 Vie de M. François Bianchini, 252
Memoria vite ac meritorum perillustri quondam Domini, Domini riti Ludovici à Secken torf, Ibid.
 Oeuvres de Joseph, traduites du Grec par M. Arnaud d'Andilly, 254
 Histoire de Cyrus le jeune & de la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Grèque, par M. l'Abbé Pagi, 279
 Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littera-

- ture , tirés des Registres de cette Académie , depuis l'année 1731 jusques & compris l'année 1733, 387. 470
- Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides , 430
- Calendrier perpétuel , contenant les Années Grégoriennes , & les Juliennes , dont celles-ci commencent à la Naissance de J. C. & celles-là au mois d'Octobre de l'an 1582. par M. *Sauveur* , 434
- De præclaris Mediolani officii qua Enolardi cladem antecesserunt Disertatio cum duplici appendice , &c. D. Petro Gratiolio Auctore* , 443
- Observations Théologiques , Historiques , Critiques , &c. sur l'Histoire Ecclesiastique de M. Fleury , Ibid.
- L'Etat de la France , 445
- Supplément de la Carte Générale du Militaire de France sur terre & sur mer , &c. 446
- Mémoires Historiques qui concernent le Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis , 586
- Histoire du Royaume & des Rois de Dannemarc , 507
- Description Chorographique & Historique de toute la Norvège , Ibid.
- Augusta quinque Carolorum Historia* , 508
- Exercitationes faciles de Numis veterum* , Ibid.
- Histoire de l'ancien Monastere d'Amorbach, Diocèse de Mayence , 509
- Cave *Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria* , Ibid.
- Les Transactions publiques du regne d'Elisabeth , Ibid.
- Dissertatio de Brittenburgo, matribus brittis , brittia Procopio memorata , herba Britannica & antiquissimis Britannorum per G. Lliam & Germaniam Sedibus* , 510
- Histoire Métallique des XVII. Provinces des Pays-Bas , Ibid.
- La Géographie moderne , naturelle , Historique & Politique , par M. *Dubois* , Ibid.
- Histoire de la Conquête de la Floride , Ibid.
- La Table des VII Tomes des Annales Typographiques de M. *Maittaire* , 314
- Recueil de Lettres écrites par les Rois Charles I. & Charles II. le Duc d'Ormond , les Secrétaires d'Etat , le Marquis de Clenricarde , &c. servant à vérifier & à éclaircir les faits rapportés dans l'Histoire de la Vie de Jacques Duc d'Ormond , Ibid.
- La suite du Trésor des Médailles d'André *Morelle* , 315
- Histoire Ancienne des Egyptiens , des Carthaginois , des Assyriens , des Babyloniens , des Medes & des Perles , des Macédoniens , des Grecs : par M. *Rollin* , 340
- Essais sur les Honneurs & sur les Monumens accordés aux illustres Scavans pendant la suite des siècles , &c. par M. *Tiron du Tillet* , 348
- Les 35 Livres qui restent de l'Histoire de Tite-Live , avec les

- Supplémens de Freinsheimius ; revus & enrichis de Notes , par M. *Crevier* , 352
- Dissertations du P. E. *Sauciet* de la Compagnie de Jésus, Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont , de Polemon I. son mari , & de Polemon II. son fils , 3^o. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien , 368. 407
- Le Catalogue des Médailles de feu M. Antoine - Philippe *Glock* , 379
- Nouvelle Edition de l'expédition de Cyrus ou de la Relation des dix mille de Xénophon , Ibid.
- Histoire des Puritains , 380
- Voyages & Aventures du Capitaine *Boyle* , Ibid.
- Histoire de la Guerre présente , contenant tout ce qui s'est passé de plus important en Italie , sur le Rhin , en Pologne & dans la plupart des Cours de l'Europe ; enrichie des principaux plans des Sièges & Batailles , Ibid.
- Introduction à l'Histoire de l'Asie , de l'Afrique , & de l'Amérique , par M. *Brunzen de la Martinière* , 381
- Méthode pour étudier la Géographie , par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy* , Ibid.
- La Géographie des Enfans , par le même , 382
- Le Supplément au Tome V. de la Méthode pour étudier l'Histoire , du même Auteur , Ibid.
- Histoire des Empires & des Républiques , depuis le Déluge jusqu'à Jésus-Christ , par M. l'Abbé *Gayon* , 529 & 806
- Abrégé Chronologique & Historique de l'origine , du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les Troupes de France , &c. par M. *Simon La-moral le Pippre de Neuville* , 549
- Nouvelle Edition des Césars de l'Empereur Julien , 568
- Eloge Historique de feu M. Jean le Clerc , 569 & 838
- Description de la Ville & des environs d'Orléans , 570
- Avis pour l'exécution d'un Registre public qui aura pour titre : *Armorial général de la France* , 571
- Le XXV^e Volume du grand Recueil des Ecrivains d'Italie , 633
- La Vie du célèbre Politien , Ibid.
- Histoire Litteraire de la France , 654
- Les Généalogies Historiques des Empereurs , &c. & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à présent , 672
- Histoire & Description générale du Japon , par le Pere *Charlevoix* de la Compagnie de Jésus , 687
- Antiqua Inscriptiones duae ; Graeca altera , altera Latina : cum brevi Notarum & conjecturarum Specimine* , 695
- Histoire des Terres Seigneuriales , Baronies & Fiefs nobles qui relevent immédiatement du Roi d'Angleterre , Ibid.
- Histoire de l'Echiquier , Ibid.
- Dissertations sur les Monumens de l'Antiquité qui ont rapport à

- Histoire Sainte , 696
 Histoire de l'Empire Ottoman ,
 Ibid. 697
 Recueil de Lettres , Mémoires &
 autres Pièces , pour servir à l'Hi-
 stoire de l'Académie des Scien-
 ces & Belles-Lettres de Beziers ,
 Ibid.
 Vie de la Bienheureuse Philippe de
 Gueldres , Reine de Sicile , &c.
 696
 La Vie de M. Gilles-Marie , Curé
 de S. Sarurnin de Chartres &
 Supérieur des Religieuses de la
 Visitation de la même Ville ,
 Ibid.
 Histoire Romaine , depuis la Tran-
 slation de l'Empire par Constan-
 tin jusqu'à la prise de Constanti-
 nople par Mahomet II. traduite
 de l'Anglois de Laurent *Lebard* ,
 697
 Principes de l'Histoire , pour l'édu-
 cation de la Jeunesse , par M.
Langlet du Fresnoy , 697 & 853
 Dictionnaire Chronologique - Hi-
 storique - Critique sur l'origine
 de l'Idolatrie , des Sectes des Sa-
 maritains , des Juifs , des Héré-
 sies , &c. 697
 Histoire des deux Asies , Ibid.
 Mémoires Historiques du Comte
 B. tlem Niklos , 698
 Vie du célèbre Pierre Gassendi , par
 le Pere *Bougerel* , 854
 Apologie des Dames , appuyée sur
 l'Histoire , Ibid.

ORATOIRES : POETÆ : FACETIARUM ET
 JOCORUM , NARRATIONUM ET NOVELLARUM , NECNON HISTO-
 RIARUM EROTICARUM SCRIPTORES : GRAMMATICI.

- Oeuvres diverses en vers & en pro-
 se , par M. *le Brun* , 63
 Les Oeuvres de Virgile , Traduc-
 tion nouvelle , le Latin à côté ,
 avec des Notes Historiques &
 Géographiques , par M. *de la*
Lanctelle de S. Remy , 67
Quinti Calabri prætermisurum ab
Homero Libri XIV. Græcè cum
versione Latina , &c. Les XIV Li-
 vres des Supplémens d'Homé-
 re , composés en Grec par *Quin-*
tus Calaber ; avec la version La-
 tine & les Notes entières de *Lau-*
rent Rhodomon , les Notes choi-
 sies de *Claude Daufquey* , &
 celles de *J. Cornelle de Pauw* ,
 qui a pris soin de cette Edition ,
 85
 Nouvelle Edition du Lexicon
 d'Hésychius , 125
 Nouvelles Poësies Spirituelles &
 Morales , 126
Eloquentia , nisi in bonis , absoluta
esse nequit : Oratio habita in in-
stitutione Sclorum Collegii Dor-
mano Bellovacæ , a *Joanne Bapti-*
sta Ludovico Crevier , 127
 L'Amitié Rivale , Comédie en
 vers & en cinq Actes , par M.
Fagan , Ibid.
 Observations sur la Comédie &
 sur le Génie de Moliere , par
Louis Riccoboni , 143
 Les Femmes Militaires , Relation
 Historique d'une Île nouvelle-
 ment découverte , 173

- Le Terence du Vatican, 136
 Nouvelle Edition du Pastor Fido, Ibid.
 Synonymes François, leurs différentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, par l'Abbé Girard, 195
 Recueil de plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquence présentées à l'Académie des Jeux Floraux les années 1734. & 1735. avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie, 212 & 570
 Poësies Sacrées-Dramatiques de M. Zéno, 252
 Le sixième Volume du Glossaire de Ducange, 253
 Les Philippiques de Démosthène & les Catilinaires de Cicéron, traduites par M. l'Abbé d'Olivet, 254
 Trésor de la Langue Latine de Robert-Etienne, 291
 Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, par Jean Harris, 314
 Nouvelle Edition des Oeuvres de Scarron, Ibid.
 L'Asne d'or d'Apulée, avec le Démon de Socrate, 317
 Le Bachelier de Salamanque, Ibid.
 L'Etna de P. Cornelius-Sévérus, & les Sentences de Publius Syrus, traduits en François par M. Accarias de Sérionne, &c. 323
 Nouvelle Edition de l'Iliade d'Homère, en Grec & en Latin, 380
 Les Oeuvres d'Anacréon, traduites en vers Anglois, Ibid.
 De Libris qui vulgo dicuntur Romanenses Oratio : Discours sur les Romains, par le P. Porée, 420
 Les Reflexions du Marquis Orfi sur la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit du Pere Bouhours, avec les differens Ecrits qui ont paru au sujet de cette querelle Litteraire, 442
 Poëme Latin du Pere Marfy sur la Peinture, 447
 Les Oeuvres d'André Bordingius, Poëte Danois, 507
 Les Eclogues de Virgile, traduites en vers François, avec le Latin à côté, & diverses Poësies, par M. Richer, 558
 Compendia scribendi seu Abbreviationes ordine alphabetico dispositæ, &c. 568
 Les Oeuvres de Pétrone, en prose & en vers, traduites du Latin en Anglois, 569
 Le premier Livre de l'Iliade d'Homère, traduit en vers Italiens, 628
 Oeuvres d'Horace en Latin, traduites en François par M. Dacier & le Pere Sanadon, 634
 Sylloge Scriptorum qui de Lingua Græca verâ & rectâ pronunciatione Commentarios reliquerunt, Ibid.
 Les Mascarades amoureuses, par M. Guyot de Merville, 636
 Les dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, 639
 Histoire de Moncade, &c. 854

JURIDICI ET POLITICI.

- Code de la Voyerie , 115
 Reflexions Militaires & Politiques ,
 traduites de l'Espagnol de M. le
 Marquis de *Santa Cruz*, par M.
de Vergi , 63
 Maximes sur les Insinuations des
 Donations , Publications des
 Substitutions , & sur les Insinua-
 tions Ecclesiastiques , &c. 121
 Samuelis Puffendorffii *de Officio ho-*
minis & Civis juxta legem natura-
lem , Libri duo , 124
 Gerardi Noodt *Noviomagi Juriscon-*
sulti & antecessoris Opera omnia ,
recognita, aucta, & emendata , 125
 Mémoires de M. le Marquis de *Fen-*
quieres , Ibid.
 Institutions Ecclesiastiques & Béné-
 ficiales , par *Jean - Pierre Gi-*
bert , 249
 Traité des Curez Primitifs , &c. par
 M. *Jean-Baptiste Furgole* , 426
 Projet proposé pour la reformation
 de la Coutume d'Artois , 315
 Traité de l'abus , par *Charles Fe-*
vret , 381
 Causes célèbres & interessantes , rec-
 cueillies par M. *Gayot de Pitaval* ,
 382
 Dissertation de M. *André Hojer* ,
de eo quod jure belli liceat in Mi-
nores , 441
 Le Tome V. du Journal des Au-
 diences , 445
 Essai Politique sur le Commerce ,
 496
 Des rapports & des différences qui
 se trouvent entre le Droit Ro-
 main & le Droit Danois , 508
Decisionum Imperatoriarum Synag-
ma , Ibid.
Codex Austriacus , Ibid.
 Essai sur le Droit qu'ont les Etats
 de l'Empire de faire sortir de
 leur Pays ceux qui embrassent
 une Religion différente de celle
 de leur Souverain , Ibid.
Voluntarium Imperii consortium , ou
 Traité de l'Empire que *Frideric*
 d'Autriche & *Louis* de Baviere
 possederent en commun , 568
Codex Juris Ecclesiastici Anglicani ,
 569
 Examen du Plan de la puissance
 Ecclesiastique , proposé dans le
 Code du Droit Ecclesiastique
 d'Angleterre , Ibid.
 Code des Curez , 572
 Recueil de Jurisprudence du Pays,
 de Droit-Ecrit & Coutumier ,
 Ibid.
 Nouvelle Edition du Code Thé-
 odosien , 633
 Questions & Observations concer-
 nant les matieres féodales , par
 rapport à la Coutume de Breta-
 gne , par M. *Pierre Hevin* , 853

PHILOSOPHI.

- Abrégé du Méchanisme universel ;
 en Discours & Questions Phyl-
 Décemb.
 ques , &c. par M. *Morin* ; 19
 Essai sur l'Homme , par M. *Pape* ,
 E e e e

- traduit de l'Anglois en François, 235
 Le Militaire en Solitude, ou le Philosophe Chrétien, 91
 Leçons Physiques de M. Joseph-Privat de Molières, 126. 216
Basis Astronomia, sive Astronomia pars Mechanica, &c. 187
Naturalis dispositio Echinodermatum. Accessit lubratiuncula de aculeis Echinorum Marinarum cum spicilegio de Bolemnitis, 188
 Traduction en Anglois du Spectacle de la Nature, 190
 Dissertations Physiques sur deux Experiences de mer, avec la réponse aux objections, &c. Ibid.
 Catalogue raisonné de Coquilles, & autres Curiositez naturelles, 192
 Ecole de Cavalerie, par M. de la Guerniere, 254. 441
 Traité du Hazard, en Anglois, 313
 Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, par M. de Réaumur, 381. 515
 Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire naturelle, par M. des Landes, 456. 596.
Fundamenta Scientia naturalis brevibus aphorismis, in usum auditorum, 442
 Système de Logique, abrégé par son Auteur (M. Crousaz) 445.
Scriptores Rei rustica veteres, 539
 Essai Historique & Philosophique sur le Goût, par M. Cartaud de la Pillate, 619
 Nouvelle Edition de l'Essai Philosophique sur l'entendement humain, par M. Locke, 634
 Les vrais principes de la Musique, 697
 Essai Philosophique sur l'ame des Bêtes, 853

MATHÉMATIQUES.

- La Science du calcul des grandeurs en général, par le P. Reyneau, 126
Elementa Sectionum Conicarum, 251
 Description de tous les Ponts du monde les plus remarquables, 252
 Leçons de Géométrie sur la génération, la nature & les propriétés des lignes courbes, 324
 Mesure conjecturale de la Terre, par M. d'Anville, 317
 Description du magnifique Bâtiment de la Bibliothèque Impériale, 379
 Nouveau Traité de l'attaque & de la défense des Places, suivant le Système de M. de Vauban, 382
 Les Elémens de Mathématique de Pierre Horrebow, 442
 Abrégé de la Géométrie-pratique, 508
 Oeuvres d'Architecture de Philippe Vingboons, 510.
 Oeuvres d'Architecture de Vincent Scamozzi, Ibid.
 Divers Traitez de Mathématique en Anglois, de M. Jean Muller, 569

MÉDECINE.

- Essai Physique sur l'économie animale, par François Quesnay, &c. 6
 Traité du bon Chyle pour la production du sang, &c. par M.

- Viridet* ; 27. 317
- Reflexions sur les playes, &c. par C. F. Faudacq, 98
- L'Anatomie d'*Heister*, 107
- Dissertation sur la Goûte, par *Jean SalZmann*, 166
- Recueil alphabetique de prognostics dangereux & mortels sur différentes maladies de l'homme, 372
- Dissertation sur les vices de la sueur, par *Jean Godefroy Pralher*, 207
- Question de Medecine, sçavoir, si le Gin-seng convient pour reparer les forces abbatuës des convalescens, 241
- Essais de Medecine & Observations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg, 284. 666. 831
- Question de Medecine & de Chirurgie, sçavoir si la Chirurgie est la partie de la Medecine la plus sûre, 309
- Description du Péritoine, &c. par *Jacques Douglas*, 436
- De Gravitate debitum gestationis tempus excedente, seu Diuturna*, 441
- Elementa Dieta, sive Regule Physico-Medico-Ethica ad auro Chariorem sanitatem conservandam, vacillantem sulciendam, desperandam vero, cito, tuto, & jucunde recuperandam*, Ibid.
- Fundamenta Physiologica sive positiones hominis statum sanum ad officia*
- sibi in hoc mundo expediunda necessarium delineantes*, 442
- Analyse de plusieurs Polycrestes ultramarins, 511
- Recherches de Physique & de Medecine sur la nature & la salubrité de l'eau, par Jean-Baptiste de *Mabmedie*, 535
- Nouveau Traité sur les maladies vénériennes, par le Docteur *Nicolas Robinson*, 569
- L'art de guerir par la saignée, par *François Quesnay*, 578
- Cours d'Opérations de Chirurgie, par M. *Dionis*, 604
- Lettre sur la Biere, 612
- Catalogue des Plantes du Jardin de M. *Walther*, 633
- Révélation Cabalistiques d'une Medecine universelle, tirée du vin, &c. 645
- Dissertations de Medecine, par *Pierre de Sault*, 697
- Dissertatio Mechanico-Practica de Syncope, & causis eam producentibus*, 811
- Dissertation sur la Rage, par *Pierre de Sault*, 845
- Traité des Eaux Minérales de Bourbonne les bains, 853
- Dissertation Physique & Chirurgique sur ce qu'on peut esperer d'un moyen proposé pour guérir radicalement certaines hydroceles, &c. Ibid.
- Abrégé de toute la Medecine Pratique, 584.

MISCELLANEI ET POLYGRAPHI.

- Eclaircissemens Litteraires sur un Projet de Bibliothèque alphabetique, 63
- Productions d'Esprit, contenant tout ce que les Arts & les Sciences ont de rare & de merveilleux, Ibid.

- Catalogue des Manuscrits du Vatican & de la Bibliothèque du Roi, 122
- Bibliothèque Orientale de M. *Affemani*, Ibid.
- Bibliothèque du Cardinal Imperiali, Ibid.
- Recueil de toutes les Oeuvres de *Meursius*, 186
- Bibliotheca Aprostana, Liber novissimus*, &c. *jam ex Lingua Italica in Latinam conversus*, 189
- Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du huitième siècle, pour servir de continuation à celle de M. du Pin, par M. l'Abbé Goujet, 253. 403. 451
- Recueil des Oeuvres du Pere *Stanislus-Santinelli*, 259. 362
- Recueil de divers Ecrits, sur l'amour & l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur, 298 & 331
- Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca Latina media & infima atatis*, 313 & 569
- Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenuë dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le premier de Mars 1736. 315
- L'Index général de l'abrégé des Transactions Philosophiques, 380
- Le XXII. Recueil des Lettres Edifiantes & curieuses, 447
- Bibliotheca Topographica Anglicana*, 509
- Les Bibliothèques Historiques d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, Ibid.
- Recueil d'Opuscules de M. *Jean-Mathias Florin*, 568
- Animadversiones ad Jo. Clericiscripta*, 633
- Bibliotheca Historico-Sacra*, 695
- De l'usage & du choix des Livres, pour l'étude des Belles-Lettres, par M. *Lenglet du Fresnoy*, 853
- Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca La-*

Fin de la Bibliographie.

T A B L E

Des Articles contenus dans le Journal de Déc. 1736.

D <i>Isertation sur le Baptême</i> , &c.	pag. 801
<i>Histoire des Empires & des Republiques</i> , &c.	806
<i>Dissertation Mécanique & Pratique sur la Syncope</i> , &c.	811
<i>Traité des Principes de la Foi Chrétienne</i> ,	818
<i>Discours Evangeliques</i> ,	824
<i>Essais de Medecine & Observations</i> ,	831
<i>Eloge Historique de feu M. le Clerc</i> ,	838
<i>Dissertation sur la Rage</i> ,	845
<i>Nouvelles Litteraires</i> ,	853
<i>Bibliographie</i> ,	855

Fin de la Table:



